**http://www.aluka.org/heritage**

# Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age, d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie [ser.: Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire, no. 61]

*http://www.aluka.org/stable/10.5555/al.ch.document.sip100014*

Your use of JSTOR indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

# Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age, d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie [ser.: Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire, no. 61]

| | |
|---|---|
| Repository | Smithsonian Institution Libraries |
| Collection | Smithsonian Heritage Collection |
| Author | Mauny, Raymond |
| Date | 1961 |
| Resource Type | Books |
| Language | French |
| Topic | Excavations Material Culture Historical Sources Settlement & Land Use Peoples |
| Coverage (spatial) | Middle Niger Mali Djenné |
| Source | Smithsonian Institution Libraries, DT471 .M35X |
| Description | Table des matiers. Introduction. I: Sources d'information. A: Sources écrites. 1: L'héritage de l'Antiquité. 2: Les premiers géographes et cartographes musulmans. 3: L'apogée des connaissances : El-Bekri (1068). 4: D'El-Bekri à Al-Omari (1068-1338). 5: Al-Omari et les dernières sources musulmanes médiévales. 6: Écrits locaux : mahrams, girgams, tarikhs. 7: Les sources écrites chrétiennes et juives. 8: Léon l'Africain (1526). 9: Épigraphie. Inscriptions rupestres. 10: Littérature contemporaine sur l'Afrique occidentale médiévale. B: Sources orales. La tradition. Les Griots. C) Archéologie. 1: Généralités. Méthodes employées. 2: Mauritanie et Sahara espagnol. 3: Confins sud-algériens-ex-A. 4: Soudan (Mali). 5: Niger. 6: Tchad. 7: Sénégal, Gambie et Guinée portugaise. 8: Guinée, Sierra Leone et Libéria. 9: Côte-d'Ivoire, Haute-Volta et Gold Coast (Ghana). 10: Nigeria, Dahomey, Togo. II: Cadre géographique. A): Massivité du continent. B): Le climat. 1: Le dessèchement du Sahara depuis le néolithique. a): Données archéologiques. b): Causes climatiques du dessèchement. c): Causes mécaniques du dessèchement. d): Action de l'homme. 2: Le dessèchement au sud du Sahara. 10: Tableau Geographique de L'ouest African au Moyen age. |

| | |
|---|---|
| | C): Les milieux naturels. 1: Sahara sud et Sahel nord. 2: Zone soudanienne et Sahel sud. 3: Zone préforestière et forestière. III: Geograhie Économique. A): Richesses naturelles. 1: Ressources végétales. Cueillette et agriculture. a): Cueillette alimentaire. b): Autres utilisations des ressources végétales. c): Agriculture. 2: Ressources animales. a): Faune, chasse, pêche. b): Élevage. 3: Richesses minières. a): Or. b): Cuivre. c): Fer. d): Autres métaux. é): Minéraux divers. f): Sels minéraux: sel, natron, alun. 4: Richesses humaines: l'esclavage de traite. B): Productions industrielles. L'artisanat. C) Le commerce. 1: Le commerce local. 2: Le commerce interrégional. a): Nord-sud. b): Sud-nord. 3: Le commerce extérieur. a): Importation. b): Exportation. 4: L'organisation commerciale. a): Les marchés. b): Les marchands. c): Les moyens de transport terrestres. d): Organisation des transports terrestres. c): Navigation fluviale. f): Navigation maritime. g) Mesures. Monnaies. Prix. 5: Les grandes routes du commerce. IV: Geograhie Humaine. A): Les diverses populations. 1: Les Noirs. 2: Les Berbères. 3: Les Sémites : Juifs et Arabes. 4: Divers. Table des Matieres 11. B): Les établissements humains. 1: Pays nomades (Sahara, etc.). a): Tentes, aillotes. b): Constructions de pierre. c): Les villes sahariennes. 2: Pays sédentaires. a): Divers types d'habitations. b): Constructions spéciales. c): Villes soudanaises et du sud. C): Les Sociétés. 1: Structures politiques. a): Structures de base. b): Royaumes et Empires. 2: Religions. a): Animisme. b): Islamisme. D): L'Instruction, l'Enseignement, connaissances diverses, les Lettres et les Arts. 1: L'Instruction, l'Enseignement et les Lettres. 2: Les connaissances scientifiques. Médecine et Pharmacopée. 3: Les Arts. Conclusion. Bibliographie. Index. |
| Format extent (length/ size) | 593 pages |

http://www.aluka.org/stable/10.5555/al.ch.document.sip100014

A mon collègue et ami D. P. [illegible]
en souvenir de notre rencontre à Dakar
avec mes sentiments les plus cordiaux

# TABLEAU GÉOGRAPHIQUE
# DE L'OUEST AFRICAIN AU MOYEN AGE
## D'APRÈS LES SOURCES ÉCRITES, LA TRADITION ET L'ARCHÉOLOGIE

*MÉMOIRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'AFRIQUE NOIRE*

DT
471
M35X
MAU

N° 61

RAYMOND MAUNY
DOCTEUR ÈS LETTRES
DOCTEUR EN DROIT
CHEF DE LA SECTION ARCHÉOLOGIE-PRÉHISTOIRE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'AFRIQUE NOIRE

# TABLEAU GÉOGRAPHIQUE DE L'OUEST AFRICAIN AU MOYEN AGE

## D'APRÈS LES SOURCES ÉCRITES, LA TRADITION ET L'ARCHÉOLOGIE

APR 20

IFAN-DAKAR
1961

*A MES MAITRES*
*ET TOUT SPÉCIALEMENT*
*A M. LE PROFESSEUR TH. MONOD*
*SANS LEQUEL LE PRÉSENT TRAVAIL*
*N'AURAIT PU ÊTRE ACCOMPLI*

# TABLE DES MATIÈRES


Pages

INTRODUCTION ..... 13

I. SOURCES D'INFORMATION. ..... 21

A. SOURCES ÉCRITES: ..... 21

1. L'héritage de l'Antiquité ..... 21
2. Les premiers géographes et cartographes musulmans ..... 24
3. L'apogée des connaissances : El-Bekri (1068) ..... 29
4. D'El-Bekri à Al-Omari (1068-1338) ..... 30
5. Al-Omari et les dernières sources musulmanes médiévales ..... 34
6. Écrits locaux : mahrams, girgams, tarikhs ..... 37
7. Les sources écrites chrétiennes et juives ..... 40
8. Léon l'Africain (1526) ..... 46
9. Épigraphie. Inscriptions rupestres ..... 47
10. Littérature contemporaine sur l'Afrique occidentale médiévale ..... 50

B) SOURCES ORALES. LA TRADITION. LES GRIOTS ..... 53

C) ARCHÉOLOGIE ..... 56

1. Généralités. Méthodes employées ..... 56
2. Mauritanie et Sahara espagnol ..... 65
3. Confins sud-algériens-ex-A. O. F ..... 83
4. Soudan (Mali) ..... 92
5. Niger ..... 137
6. Tchad ..... 145
7. Sénégal, Gambie et Guinée portugaise ..... 150
8. Guinée, Sierra Leone et Libéria ..... 172
9. Côte-d'Ivoire, Haute-Volta et Gold Coast (Ghana) ..... 174
10. Nigeria, Dahomey, Togo ..... 178

II. CADRE GÉOGRAPHIQUE ..... 189

A) Massivité du continent ..... 189

B) Le climat ..... 197

1. Le dessèchement du Sahara depuis le néolithique ..... 197
   a) Données archéologiques ..... 197
   b) Causes climatiques du dessèchement ..... 201
   c) Causes mécaniques du dessèchement ..... 204
   d) Action de l'homme ..... 208
2. Le dessèchement au sud du Sahara ..... 211

C) Les milieux naturels ..... 213

1. Sahara sud et Sahel nord ..... 216
2. Zone soudanienne et Sahel sud ..... 219
3. Zone préforestière et forestière ..... 222

III. Géographie économique ..... 227

A) Richesses naturelles ..... 227

1. Ressources végétales. Cueillette et agriculture ..... 227
   a) Cueillette alimentaire ..... 228
   b) Autres utilisations des ressources végétales ..... 230
   c) Agriculture ..... 235
2. Ressources animales ..... 254
   a) Faune, chasse, pêche ..... 254
   b) Élevage ..... 275
3. Richesses minières ..... 293
   a) Or ..... 293
   b) Cuivre ..... 306
   c) Fer ..... 313
   d) Autres métaux ..... 317
   e) Minéraux divers ..... 317
   f) Sels minéraux : sel, natron, alun ..... 321
4. « Richesses » humaines : l'esclavage de traite ..... 336

B) Productions industrielles. L'artisanat ..... 343

C) Le commerce ..... 354

1. Le commerce local ..... 354
2. Le commerce interrégional ..... 356
   a) Nord-sud ..... 357
   b) Sud-nord ..... 361
3. Le commerce extérieur ..... 367
   a) Importation ..... 367
   b) Exportation ..... 375
4. L'organisation commerciale ..... 381
   a) Les marchés ..... 381
   b) Les marchands ..... 386
   c) Les moyens de transport terrestres ..... 394
   d) Organisation des transports terrestres ..... 397
   e) Navigation fluviale ..... 406
   f) Navigation maritime ..... 409
   g) Mesures. Monnaies. Prix ..... 410
5. Les grandes routes du commerce ..... 426

IV. Géographie humaine ..... 443

A) Les diverses populations ..... 443

1. Les Noirs ..... 443
2. Les Berbères ..... 455
3. Les Sémites : Juifs et Arabes ..... 459
4. Divers ..... 462

B) Les établissements humains ..... 465
1. Pays nomades (Sahara, etc.) ..... 465
a) Tentes, paillotes ..... 465
b) Constructions de pierre ..... 466
c) Les villes sahariennes ..... 479
2. Pays sédentaires ..... 490
a) Divers types d'habitations ..... 490
b) Constructions spéciales ..... 492
c) Villes soudanaises et du sud ..... 495

C) Les Sociétés ..... 503
1. Structures politiques ..... 504
a) Structures de base ..... 504
b) Royaumes et Empires ..... 504
2. Religions ..... 515
a) Animisme ..... 515
b) Islamisme ..... 520

D) L'Instruction, l'Enseignement, connaissances diverses, les Lettres et les Arts ..... 528
1. L'Instruction, l'Enseignement et les Lettres ..... 528
2. Les connaissances scientifiques. Médecine et Pharmacopée ..... 533
3. Les Arts ..... 535

CONCLUSION ..... 541

BIBLIOGRAPHIE ..... 547

INDEX ..... 577

# INTRODUCTION

Il peut paraître prématuré de donner, en l'état actuel de nos connaissances, un travail de synthèse sur l'Ouest africain médiéval. L'exploration du continent ne date que du XIX^e^ siècle, la cartographie n'en est faite à une échelle utile que depuis une décade et pour une fraction du territoire seulement. Les grands travaux historiques d'ensemble, tels le *Haut-Sénégal-Niger* de Maurice Delafosse, restent isolés et les études de détail et les monographies sont loin d'avoir épuisé les problèmes qui se posent. Les textes dont nous disposons — arabes pour la plupart — ne sont accessibles parfois que par des traductions partielles, non annotées, où la fidélité de l'original a été souvent sacrifiée et dont les graphies ne sont pas toujours sûres. Ces ouvrages ne se trouvent même pas, trop souvent, dans les bibliothèques ouest-africaines.

Les recherches archéologiques commencent à peine, avec des moyens rudimentaires, et l'inventaire même des sites anciens, des ruines, est loin d'être terminé. Le résultat des fouilles est bien souvent décevant et les faits et objets recueillis — à part tout de même de brillantes exceptions — jettent une lumière très insuffisante sur ce que fut la vie de ces régions aux siècles passés.

Cependant, nous estimons que l'heure était venue de rédiger cette synthèse. D'abord parce qu'aucun ouvrage actuellement publié ne couvre exactement le sujet que nous traitons ici : celui de Delafosse ne parle du moyen âge soudanais que sous l'angle historique et ne traite qu'accessoirement certains des problèmes économiques et autres abordés ici. Il en va de même pour les monographies et les études relatives aux empires médiévaux et aux villes commerçantes du moyen âge. Les auteurs ont ignoré bien souvent une partie des documents relatifs au pays, faute de textes accessibles : il était difficile, avant l'époque à laquelle O. Houdas et M. Delafosse nous ont donné la traduction du *Tarikh es-Soudan* (1900) et du *Tarikh el-Fettach* (1913), de faire revivre l'histoire de la vallée moyenne du Niger. Aujourd'hui, il est impossible de parler de l'Ouest africain médiéval sans avoir à sa disposition, comme textes, le magnifique ensemble constitué par les *Monumenta cartographica Africae et Aegypti* de Youssouf Kamal (1936 à 1951) et les textes portugais et autres de l'époque de la découverte et de la première moitié du XVI^e^ siècle, accessibles pour certains depuis quelques années seulement.

Et cela n'a pas été la tâche la moins ingrate que de rassembler la multitude de textes, épars dans les bibliothèques les plus diverses, relatifs à l'histoire médiévale de ce pays. Tâche commencée en 1941 et poursuivie, en particulier, dans les conditions, difficiles pour l'étude, de la vie de garnison en Afrique du Nord, où j'ai été remobilisé de 1943 à 1945, tout mon temps libre et mes permissions se passant entre les bibliothèques de Fès, Rabat, Alger et Tunis, à rechercher et à recopier les textes qui n'existaient pas à Dakar.

Un second stade, non moins long, a consisté à dépouiller cette énorme masse de docu-

ments, à les classer par matières, à en faire l'examen critique. En même temps que le désir d'avoir à ma disposition des textes peu connus, non encore exploités par les historiens ou dont les éditions annotées étaient vieillies, m'a amené à republier, traduire ou annoter, seul ou en collaboration, des auteurs tels que Valentim Fernandes, Eustache de la Fosse, Duarte Pacheco Pereira, Léon l'Africain, Diogo Gomes et Ca da Mosto. Long travail préparatoire, mais fructueux, car obligeant sans cesse à s'imprégner du sujet.

Aussi nous sommes persuadé que si nous n'apportons aucun texte inédit, nous nous servons souvent pour la première fois, pour traiter de questions d'histoire ouest-africaine, des renseignements provenant de textes peu connus, qui n'ont pas été utilisés par nos précécesseurs.

En archéologie, bien peu de découvertes spectaculaires d'importance générale ont été faites, mais les découvertes réelles, celles qui font progresser vraiment une discipline par un lent travail, sans attirer l'attention du public non initié, et les documents, se sont accumulés peu à peu : photographies aériennes, matériel et plans de fouilles, collections, inventaires de trouvailles, documents divers, etc. Le fait capital réside surtout dans les résultats obtenus à la suite de la création de services archéologiques officiels auprès de divers gouvernements (A. O. F., Nigeria, « Gold Coast ») (1), qui a permis non seulement de donner une impulsion nouvelle aux recherches, mais aussi de centraliser les renseignements, de sauvegarder les collections et d'exploiter les découvertes faites. Ce travail est, nous le répétons, loin d'être achevé, mais les résultats obtenus permettent d'aborder l'étude de la vie médiévale du pays avec les documents authentiques qui faisaient défaut au chercheur il y a quelques années.

Chargé de la section Archéologie-Préhistoire de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) depuis 1947, mais ayant contribué dès 1938 à constituer ses collections, j'ai eu le privilège de suivre depuis cette date toutes les découvertes archéologiques ouest-africaines et de procéder à plusieurs fouilles de sites médiévaux, puis d'étudier les éléments ainsi groupés à Dakar. Le présent travail n'aurait pu être même envisagé si je n'avais été placé ainsi à un poste qui m'a permis l'accès direct aux sources.

Il arrive un moment, dans toutes les disciplines et les champs de recherche, où se fait sentir la nécessité d'un point d'orgue, d'un arrêt momentané des travaux ordinaires pour établir le bilan des résultats déjà acquis, et qui permette de repartir ensuite riche d'une synthèse où se trouve consigné l'état actuel des connaissances sur la question, qui servira de base pour les études ultérieures et qui facilitera les recherches de nos successeurs.

Il nous semble que ce moment est venu, après plusieurs décades de fouilles, de travaux historiques de détail, de traductions de textes médiévaux, dont de faibles éléments seulement ont été utilisés à ce jour, et à l'instant où le changement du statut politique des pays ouest africains va nécessairement inviter à rédiger de nouveaux ouvrages historiques.

Il serait navrant — et nous avons déjà eu l'occasion de le constater maintes fois — de continuer à mettre en circulation dans les nouveaux livres d'histoire, parfois simplement démarqués des travaux similaires de nos prédécesseurs du début du siècle, la longue suite d'erreurs, d'omissions, d'exagérations et autres fautes plus ou moins graves, qu'il était difficile de ne pas commettre il y a cinquante ans mais qu'il est impardonnable de perpétuer aujourd'hui, après les études de détail, les fouilles et les recherches publiées récemment. La grande

(1) Afin d'éviter la confusion entre l'ancien empire soudanais et le nouvel État du golfe de Guinée, nous réserverons dans cette étude le nom de Ghana au premier, continuant d'appeler le second par son ancien nom de « Gold Coast ».

excuse des auteurs qui rédigent ces livres nouveaux est précisément que les études de recherche de ces dernières années sont dispersées dans une multitude de revues, de livres, d'introuvables comptes rendus de congrès, parfois même de simples articles de journaux, publiés dans les langues et les pays les plus divers.

Les travaux de M. Delafosse forment la base de nos connaissances, mais à condition que l'on ne borne pas ses lectures au seul *Haut-Sénégal-Niger* de 1912 mais que l'on feuillette, en particulier dans la collection du *Bulletin du Comité d'Études Historiques et Scientifiques de l'A. O. F.*, ses travaux de 1917 à 1925 et que l'on sache que, sur de nombreux points, il a été dépassé et que certaines de ses erreurs ont été redressées : la question de Ghana a été renouvelée par les fouilles de 1949-1952, celle du Songaï par les travaux de J. Rouch et le problème des Diawara et de l'empire de Diara, par G. Boyer. C. Monteil a revu la question de Mali en s'appuyant sur les travaux d'Al-Omari, dont la traduction est postérieure à la mort de M. Delafosse.

La question de la découverte des côtes que, par souci de chauvinisme souvent inconscient autant que par ignorance des travaux récents, nombre d'auteurs français continuent à attribuer aux Dieppois, a été résolue en faveur des Portugais. Mais peu savent qu'il faut rechercher les ouvrages et articles s'y rapportant dans les *Mémoires de la Société royale d'Égypte*, les *Monumenta de* Kamal, les revues portugaises et belges et le *Bulletin de l'IFAN*. Les exemples pourraient être multipliés.

Le présent ouvrage (comme celui, connexe, que nous avons publié sur l'époque précédant immédiatement la découverte des côtes au XV^e^ siècle), aura à aborder la plupart des questions litigieuses et donnera les références des travaux modernes.

Mais l'essentiel de notre travail a un but bien différent.

Ce que nous avons recherché à travers les textes, la tradition, les documents archéologiques, c'est à retracer la vie même de cette grande fraction du continent noir pendant les quelque huit siècles au cours desquels il fut une dépendance économique et culturelle exclusive du monde islamique et principalement de l'ensemble arabo-berbère nord-africain. Quelles étaient alors les richesses naturelles, l'artisanat, le commerce, les populations, le mode de vie ? Autant de problèmes difficiles à évoquer. Les sources ne sont pas assez nombreuses et précises pour que l'on puisse, comme on l'a fait pour le Maghreb ou l'Égypte, étudier tel pays ou tel auteur à part ; l'ensemble par contre permet de faire des recoupements utiles, d'élaguer des exagérations, des erreurs. L'archéologie donne un utile contrôle des sources écrites et des traditions.

Cette étude aidera, nous l'espérons, à mieux comprendre le long passé de ce pays, par l'étude des conditions qui ont présidé à la lente gestation d'une civilisation nègre, fortement teintée d'islamisme dans le Nord, mais restée près des sources originales dans le Sud, héritage parvenu jusqu'à nous dans bien des domaines et qui explique nombre de faits restant autrement incompréhensibles.

C'est à dessein que nous n'avons pas limité à l'ancienne A. O. F. le cadre de cette étude : les frontières des divers États ouest-africains n'ont pas été fixées par la nature, mais par la conquête européenne au XIX^e^ siècle. Frontières artificielles s'il en est, coupant en deux : régions naturelles, peuples, anciens États, délimitant simplement les sphères d'influence des diverses puissances colonisatrices.

Le Sahara est écartelé entre l'Espagne, l'ex A. O. F., l'Algérie, le Tchad, la Libye, l'Égypte et le Soudan ex-anglo-égyptien. Le Fouta-Djallon est partagé entre Guinée et Sierra Leone.

Le Dahomey-Togo forme une enclave dans les territoires ex-britanniques du golfe du Bénin, tandis que la Gambie, à l'inverse, coupe presque entièrement en deux le Sénégal. Nous ne tiendrons que faiblement compte de ces frontières modernes, tout en faisant remarquer que nos informations seront forcément moins précises pour les pays extérieurs à l'ex A. O. F., régions pour lesquelles nous ne disposons pas de la documentation rassemblée pour elle à l'IFAN.

Comment définir l'Ouest africain par rapport aux pays qui l'entourent ? A l'ouest et au sud, le problème est tout simple : l'Océan forme une limite naturelle idéale, qui n'a pas été franchie avant le XV^e^ siècle. Mais quel critère employer pour savoir où s'arrête au nord et à l'est la contrée que nous étudierons ?

Au nord de l'Afrique Noire occidentale s'étend le Sahara, qui est bien une barrière, mais aussi, comme nous aurons à le voir à de multiples reprises, un lien avec les pays méditerranéens. Et comment comprendre l'économie du Blad es-Soudan sans les apports sahariens ? Ce n'est pas par hasard qu'à plusieurs reprises les empires noirs ont poussé des antennes au nord du Tropique du Cancer. Goulimine, le Touat, le Fezzan, avant les compartimentages politiques du XIX^e^ siècle et la ruine du commerce transsaharien dû à la cessation du trafic des esclaves, étaient étroitement liés — ils le sont toujours, mais à un degré moindre, aujourd'hui — à l'économie soudanaise. Et, au nord, le Maghreb (Tripolitaine comprise) forme un autre monde. C'est entre les deux qu'il nous faudra tracer une limite, en plein Sahara.

Mais quel critère prendre pour définir cette limite ? Le meilleur semble le facteur climatique : un peu au nord du tropique se trouve la ligne de plus grande aridité du Sahara, entre la limite méridionale des pluies de front polaire et la limite septentrionale extrême de la mousson. Accrochée à la même ligne est la division du Sahara en deux sections phytogéographiques : au nord la sous-région saharo-sindienne et au sud le domaine saharo africain (1). C'est également une frontière humaine et économique, sauf à l'ouest où le Sahara atlantique forme une province à part à bien des points de vue. Au sud, nous trouvons en effet tous les groupes gravitant dans l'orbite économique du Soudan : la plus grande partie des Maures, les Touareg, les Teda.

Les principaux massifs montagneux du Sahara central (Ahnet, Mouydir, Ahaggar, Ajjer, Djado, Tibesti) sont plutôt rattachés au monde tropical qu'au Maghreb, et les groupes d'oasis du Touat, du Tidikelt, du Sud Fezzan et de Koufra ont une vocation qui est en grande partie méridionale.

Reste la limite orientale, la plus difficile à déterminer. Au nord, nous la ferons englober les oasis orientales du monde teda : elle comprendra donc l'oasis de Koufra et la région au sud de celle-ci jusqu'à l'Ennedi et ira rejoindre la limite des sédentaires soudanais vers Abéché, en laissant en dehors les Bideyat et les Zaghawa, lesquels sont plutôt rattachés au monde nilotique (2).

Au sud, nous exclurons le monde bantou, qui se termine à la baie de Biafra, au fond du golfe de Guinée, prenant comme limite approximative le fossé de la Benoué (3) jusque vers Yola, et, de là, à l'embouchure du Wouri, la chaîne de montagnes à laquelle est accrochée la frontière entre Cameroun britannique et français, entre le Mont Cameroun et Abéché. La limite que nous adopterons est forcément assez artificielle, des peuples de même culture s'étendant sur toute la bande sahélienne et soudanienne entre Niger et Nil. Le critère sera

(1) Th. MONOD : *Les grandes divisions chorologiques de l'Afrique*, 1956 [1957], p. 76-78.
(2) Voir la carte du monde téda *in* Ch. LE CŒUR : *Dictionnaire ethnographique téda*, 1950, face p. 214.
(3) E. F. GAUTIER : *L'Afrique Noire occidentale*, 1935, p. 15.

ici l'appartenance aux anciens États du Kanem-Bornou, qui ont fleuri dans la région du Tchad au moyen âge : ceux des pays et des peuples qui auront fait partie de ces royaumes sont englobés dans cette étude, les autres non (1).

Nous serons évidemment obligés bien souvent de dépasser géographiquement le cadre ainsi fixé, l'attirance du Soudan ayant été au moyen âge très forte sur tous les centres commerciaux du nord du Sahara. Noul, Sidjilmassa, le Touat, Ouargla, El-Goléa, Ghadamès et les villes du Fezzan ont vécu en grande partie, à l'époque considérée, du trafic avec le Soudan. Sidjilmassa surtout, dans l'actuel Tafilalet, était le grand emporium du commerce transsaharien, la véritable porte du Soudan.

C'est là un ensemble immense, qui peut paraître trop grand à première vue. Il n'en est pas moins vrai qu'il a alors formé un tout qui a évolué dans des conditions à peu près identiques à partir du « front de colonisation » constitué par les avant-postes arabo-berbères du nord, puis du sud du Sahara.

C'est cette unité que nous avons voulu respecter en traitant l'ensemble de ces territoires s'étalant sur 20° de latitude et 40° de longitude.

Il est difficile également de fixer une limite précise dans le temps à notre étude. Celles admises communément pour le moyen âge en Europe (chute de l'Empire romain — 395 — à la prise de Constantinople — 1453) n'ont aucun sens ici. Les Anciens n'ont en effet pas connu, ou ont à peine effleuré, le pays que nous étudions. Ils n'ont sans doute pas navigué au sud du cap Juby, quoique de nombreux auteurs les fassent aller jusque vers le golfe de Guinée (2) : la constance des vents et des courants contraires pour revenir vers le nord constitua un obstacle qui ne fut franchi que par les Portugais au XV^e^ siècle (3). Rappelons que le dernier site de la côte atlantique qui ait fourni du matériel antique est l'île de Mogador (4), bien qu'il soit sûr que, très au-delà, les Romains aient connu les Canaries.

Les Anciens ignoraient également, semble-t-il, le Sahara central, à l'exception du Fezzan et des pays limitrophes : le pays des Garamantes était connu du monde antique dès Hérodote (vers 450 av. J.-C.) et fut parcouru par Cornelius Balbus (— 19 av. J.-C.), puis Septimus Flaccus (+ 70) et Julius Maternus (+ 86). La carte de Ptolémée, d'interprétation difficile, montre qu'au Sahara, la côte était connue jusqu'au cap Juby. A l'intérieur, les villes du bassin du « Nigeir » (l'Oued Guir-Saoura et non le Niger) correspondent à des Ksour du Touat ; à l'est, le Geir (O. Djedi) est placé à tort au sud du Fezzan. Les rares montagnes portées au sud, vers l'« Éthiopie intérieure », sont pratiquement non identifiables (5).

Le matériel antique trouvé dans la région considérée est presque inexistant : quelques monnaies romaines en Mauritanie, au Hoggar et dans le Tassili des Ajjer (6), une lampe romaine à Abalessa (7), une perle de verre du Dra Malichigdane (est d'Akjoujt, Mauritanie) — et encore ici n'est-on pas sûr de son âge antique —, un galet gravé en camée trouvé à Konakry, sur une

(1) Sur les limites du monde bantou, voir T. GREENBERG : *Étude sur la classification des langues africaines*, 1954, carte IV. Sur celles du Kanem et du Bornou au Moyen Age, voir Y. URVOY, *Histoire de l'Empire du Bornou*, 1949, fig. 2, 3, 4.

(2) Voir en particulier J. CARCOPINO : *Le Maroc antique*, 1943.

(3) R. MAUNY : *La navigation...*, 1955, p. 92-101.

(4) P. CINTAS : *Contribution...*, 1955 ; JODIN, A. : *Note préliminaire sur l'établissement préromain de Mogador*, 1957, p. 9-40.

(5) R. MAUNY : *L'Ouest africain chez Ptolémée...*, 1950, p. 239-293.

(6) R. MAUNY : *Monnaies anciennes...*, 1951 [1955], vol. II, 1. 51-70 et Libyca, A. E., IV, 1956, p. 249-261.

(7) M. REYGASSE : 1950, p. 100.



Page 16 of 596

plage, d'une fraîcheur inquiétante — il doit s'agir d'une plaisanterie — (1), deux copies de lampes de bronze de l'Orient chrétien du Ve au VIIe siècle, provenant de « Gold Coast » (2). Aucun de ces objets, tous de petite taille, on le notera, qui n'ait pu facilement être transporté là. Nulle inscription du monde classique non plus, alors qu'elles sont nombreuses et en Afrique du Nord et en Nubie.

Les Anciens se sont bornés à l'Afrique du Nord « utile », dont la frontière méridionale était matérialisée par le *limes* (3) et, à part des connaissances fort peu précises sur les Canaries, la côte marocaine jusqu'au cap Juby, le Touat et le Fezzan, ils ignoraient pratiquement tout du Sahara occidental.

Il conviendra donc de situer le début du moyen âge, pour ces régions, à une époque plus tardive, celle à laquelle elles vont être rattachées à l'œcumène par l'arrivée des Arabes. Nous prendrons tout simplement la date de l'hégire — 622 — bien que le premier contact avec la région étudiée, l'incursion d'Uqba ben Nafi au Kawar, n'ait eu lieu qu'en 46/666-667 et la suivante, partant du Sous en direction du Soudan occidental, en 116/734 seulement (4).

La date à laquelle finit le moyen âge pour l'Ouest africain différera également de celle adoptée pour l'Europe, la chute de Constantinople n'ayant eu aucune répercussion, même lointaine, pour ce pays. La date capitale ici est le début de la découverte portugaise, inaugurée par le franchissement, en 1434, du cap Bojador par Gil Eanes (5) : avant la fin du XVe siècle, les Portugais auront dépassé le cap de Bonne-Espérance et seront arrivés aux Indes (1498). Les conséquences de l'installation européenne sur les côtes ouest-africaines sont incalculables : détournement des voies commerciales anciennes, bouleversements politiques, colonisation des archipels, introduction de nouvelles plantes cultivées, intensification de la traite des esclaves.

Pourtant, l'intérieur reste tourné traditionnellement vers le Nord africain et, pour le Soudan par exemple, la date de la fin du moyen âge serait bien mieux fixée à 1591, qui est celle de la destruction de l'Empire des Askias par les Marocains de Djouder.

Le monde africain noir n'a guère changé d'ailleurs ; même à une époque beaucoup plus tardive et pour bien des régions, la véritable coupure avec le passé ne date que d'hier, de l'installation dans le pays des Européens au XIXe siècle.

Il n'en reste pas moins qu'il convient de limiter en principe le cadre de cette étude à 1434, quitte cependant à se servir largement de textes ou de données postérieurs pour compléter nos connaissances sur de nombreux points.

Car la période allant de 622 à 1434 a une unité qu'il convient de souligner dès maintenant : c'est celle au cours de laquelle l'influence civilisatrice arabo-berbère, musulmane, a été la seule à s'exercer de l'extérieur sur l'Ouest africain : ces huit siècles de contacts ont été déterminants pour le pays, particulièrement pour le désert et la savane, qui portent la marque indélébile de cette civilisation. Il y a eu colonisation du Sahara occidental par les Arabes, qui ont formé, par mélange avec les Berbères, le peuple maure, conversion de tous les peuples du désert et d'un grand nombre de ceux de la savane à l'Islam, et d'innombrables apports de toute nature

(1) R. Mauny : *A cameo...*, 1956, p. 88.
(2) R. J. Arkell : *Gold Coast Copies*, 1950, p. 38-40.
(3) Sur le *limes* dans la région de Constantine et le Sud Tunisien, voir J. Baradez : *Vue aérienne...*, 1949 ; sur celui de Tripolitaine, R. G. Goodchild and J. B. Ward Perkins, 1949, et R. C. Goodchild : *The limes tripolitanus*, 1950, p. 30-38.
(4) Ibn Abd Al-H'akam : *Conquête de l'Afrique du Nord*, 1942, p. 57 et 119.
(5) Gomes Eanes de Zurara : *Cronica...*, 1941, IX, p. 53-56 ; Castro e Almeida, V. : *Les grands navigateurs...*, 1934, p. 99-100.

de la civilisation arabe vers ces régions dont les Maghrébins avaient fait une véritable dépendance économique.

C'est à juste titre qu'un des premiers historiens qui se sont occupés de l'Afrique Noire occidentale, W. D. Cooley, a pu appeler ce pays *Negroland of the Arabs*.

Mais nous n'ignorons pas les difficultés de notre tâche : les textes de l'époque, du moins ceux apportant un matériel valable, sont rares, difficiles à interpréter et négligent souvent l'essentiel au profit de détails pittoresques ou édifiants.

L'immensité du pays fait que les généralisations sont difficiles et telle référence convenant pour le Sahara n'a plus de valeur au Soudan et à plus forte raison dans la forêt.

Bien des régions n'ont pas eu la chance d'avoir leurs historiens. Elles n'en ont pas moins un passé, mais qu'il sera plus difficile de reconstituer, surtout si l'archéologie ne compense pas cette déficience : c'est bien souvent le cas pour les pays du Sud.

Et quant au fait de préparer ce travail en Afrique occidentale même, s'il offre l'avantage immense d'avoir comme corollaire la connaissance d'une partie du pays et le fait de pouvoir manipuler la majeure partie des collections archéologiques qui y furent recueillies, d'avoir conduit plusieurs fouilles depuis 1947, il a comme contrepartie l'éloignement des grandes bibliothèques d'études contenant certains des principaux textes, traductions et ouvrages divers dont nous aurions eu besoin et que ne possèdent pas les bibliothèques de Dakar, et de la majorité des maîtres de l'Africanisme et des études musulmanes médiévales. Sans compter l'énorme handicap qu'a constitué pour nous le fait de ne pas connaître l'arabe, langue indispensable pour la connaissance de la période en question. Nous avons donc dû nous en tenir uniquement aux traductions, parfois périmées, et n'avons eu aucun moyen de vérification pour les contrôler dans leur ensemble, ce dont nous nous excusons (1).

Enfin, nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidé et pour ce travail et pour en recueillir les éléments constitutifs : je tiens à mentionner tout spécialement mon maître et ami le professeur Théodore Monod, directeur de l'IFAN, avec lequel j'ai commencé en 1938 une collaboration dans le domaine de la préhistoire, de l'histoire et de la géographie historique ouest-africaines, qui s'est avérée féconde, et dont les conseils ne m'ont jamais fait défaut pour la poursuite de ma tâche.

Et, à l'extérieur, mes maîtres — et tout particulièrement MM. les professeurs C. A. Julien, J. Dresch et L. Bourdon — tous mes collègues et amis des Instituts et Musées, tant à Paris et à Londres qu'à Alger, Rabat, Tunis et ailleurs, dont les conseils, les avis et les renseignements m'ont si grandement facilité le travail.

Et aussi mes collègues et amis de l'IFAN, auxquels j'ai dû bien souvent faire appel pour tel point touchant leurs disciplines, qui ne m'étaient pas familières, mais que j'étais bien obligé de traiter au passage ; de la Direction Fédérale des Mines et de la Géologie de l'A. O. F., que j'ai souvent consultés eux aussi ; du Service Géographique de l'A. O. F., dont les photographies aériennes m'ont été si précieuses.

Sans compter les correspondants locaux de l'IFAN à l'intérieur du pays, dont les connaissances étaient indispensables pour vérifier tel point précis.

(1) Le professeur H. Pérès, d'Alger, m'a été d'un inestimable secours pour la vérification de multiples passages d'auteurs arabes. Je lui en exprime ici toute ma gratitude.

# I

# SOURCES D'INFORMATION

Les sources d'information dont nous disposons pour retracer le passé de ces pays sont de trois ordres : les sources écrites, en général d'origine arabe, les sources orales (la tradition) et l'archéologie.

## A. SOURCES ÉCRITES

### 1. L'héritage de l'Antiquité.

Il peut paraître étonnant, ayant dit que les Anciens n'avaient fait que frôler la région qui nous occupe, de parler d'un héritage qu'ils nous auraient transmis à son sujet. Et pourtant le fait est exact : les Européens du moyen âge ne connaîtront, jusque vers le XIV[e] siècle, l'intérieur de l'Afrique que par ce que les Anciens, interprétés par surcroît par des lettrés estimant que toute discipline — la géographie entre autres — est subordonnée à la théologie, en ont dit. Au surplus, il n'y avait plus, dans le monde chrétien, de géographes spécialisés, mais des encyclopédistes traitant de géographie comme des autres branches du savoir : Orose, Isidore de Séville, Bède le Vénérable, Raban Maur et bien d'autres sont du nombre.

Nous ne nous étendrons pas longuement sur le problème, qui a fait l'objet de nombreuses études (1), nous bornant à en voir les répercussions pour la partie ouest-africaine du continent.

Les données sur l'intérieur étaient à peu près semblables chez tous, mais en ce qui concerne la configuration générale de l'Afrique, il y avait dans l'Antiquité deux grandes écoles d'interprétation : celle qui estimait que l'Océan ne faisait pas le tour du continent et celle qui pensait qu'au contraire, l'océan Atlantique et l'océan Indien se rejoignaient par le sud.

A la première appartenait Hipparque, astronome du II[e] siècle avant notre ère, qui professait à ce sujet l'opinion suivante : « Le régime de l'Océan n'est pas, sur tous les points, parfaitement semblable à lui-même, et, cela fût-il accordé, il n'en résulterait pas nécessairement que la mer Atlantique dut former un seul courant circulaire et continu (2). » Au I[er] siècle de notre ère, Marin de Tyr faisait s'étendre, lui aussi, le continent africain très au sud. Il

(1) Sur la géographie médiévale, les livres de base sont : J. LELEWEL : 1852-1857 ; DE SANTAREM : 1849-1852 ; J. KERNE : 1899 ; C. R. BEAZLEY : 1897-1906 ; DE IZPIZUA : 1922 ; C. DE LA RONCIÈRE : 1925-27 ; G. H. T. KIMBLE : 1938 ; Y. KAMAL : 1926-1951 ; R. HENNIG : 1939-1953.

(2) STRABON : *Géographie*, I, t. 9, 1909, p. 9. Pour l'interprétation qu'en donne GOSSELIN, 1803, voir Y. KAMAL : I, 1926, p. 51.

prolongeait même la côte orientale de telle façon que l'océan Indien formait un lac (1). Vers 141 J.-C., Claude Ptolémée, le plus grand géographe qu'ait connu l'Antiquité, reprend les mêmes données. Tandis que sa côte atlantique tourne vers l'ouest après le « grand golfe hespérien », sa côte est-africaine se dirige, au sud du 15e, vers l'est, faisant de l'océan Indien une mer fermée (2).

Après lui, les seuls auteurs européens et chrétiens qui aient repris ses données à ce sujet, avant que les traductions du XVe siècle ne l'aient fait à nouveau connaître en Europe, sont des paraphrastes : Marcien d'Héraclée, Moïse de Khoren, Jacques d'Edesse (3). Nous verrons plus loin que les idées de Ptolémée ont eu au contraire un grand retentissement dans le monde arabe.

Nombreux étaient, au contraire, les auteurs qui estimaient que l'Océan faisait le tour de la terre et qu'en conséquence l'Afrique était bornée au sud par la mer. Cette opinion était ancienne chez les Grecs, et existait même avant qu'Hérodote, au milieu du — Ve siècle, ne l'ait formulée expressément, se fondant sur le périple des Phéniciens de Néchao, effectué vers — 600 avant notre ère (livre IV, ch. 42). Après lui Ératosthène (vers — 240), Strabon (+ 12), Pomponius Mela (+ 44), Denys le Périegète (vers + 330) — ce dernier s'inspira pourtant fortement de Ptolémée (4) — pour ne citer que ceux-là pendant l'Antiquité, et ensuite la quasi-totalité des auteurs chrétiens du haut moyen âge adoptèrent ce point de vue. C'était le cas par exemple de la *Topographie chrétienne* de Cosmas Indicopleustes (vers + 535).

Isidore de Séville (début + VIIe), en empruntant à de nombreux auteurs : Pline, Solin, Orose, Tertullien, saint Jérôme, etc., donne dans ses *Etymologiae* une description systématique du monde où son Afrique, très simplifiée, est bornée au sud par l'Océan, s'étendant à l'est jusqu'au paradis terrestre. Les réminiscences bibliques s'y mélangent aux données classiques sur l'Atlas, le Nil, les îles Fortunées et les Gorgades (5).

Presque aussi simplifiée est l'Afrique de l'Anonyme de Ravenne (vers + 700), de forme subtriangulaire, bornée au sud par l'Océan méridional. Les données ne sont nombreuses et justes que pour le nord du continent. Pour l'intérieur, quelques réminiscences classiques : les Garamantes, le fleuve *Geir* (de Ptolémée). Sans compter des mentions qui ne se rattachent à rien et qui doivent être des erreurs de copistes : *Egel, Lytrius Montes, Tuliatodi Montes, Montes Nauvavon, Aethiopia Biblobatis* (6).

A la même école, qui cherchait à concilier les données de l'Antiquité avec celles de la religion chrétienne, appartenait Raban Maur, dont le « De Universo », écrit entre 847 et 856, est d'une égale indigence concernant l'Afrique (7).

(1) Voir l'interprétation de Gosselin, 1803, *in* Y. Kamal : I. 1926, p. 73.

(2) Ptolemaei, cl. 1932, *Tabulae*, I, XV, XLII.

(3) Pour Marcien d'Héraclée (Ve), voir Y. Kamal, t. II, f. 1, 1928, p. 222 ; Moise de Khoren (VIIe ?), *id.*, t. II, f. 2, 1928, p. 426 ; Jacques d'Edesse, *id.*, t. III, f. 1, 1932, p. 501.

(4) Eratosthène, *in* Strabon : *Géographie*, I, 3, 13 (1909, p. 96) ; Strabon : I, 2, 2 (1949, p. 58) ; Pomponius Mela (Y. Kamal : t. I, p. 80) ; Denys le Périegète (Y. Kamal : t. II, p. 218).

(5) G. Kimble : 1938, p. 23-29, carte face p. 24 ; Y. Kamal : 1952, t. II, f. 3, p. 401 sq.

(6) Voir d'Avezac : *Le Ravennate*, 1888, carte *in fine* ; Ch. de La Roncière : 1925, t. I, p. 7 a identifié Egel avec « Idjil (Igilgili) dans l'Adrar ». Cette interprétation ne peut être retenue, la « Mauritanie Egel » comprenant Lixus, paraissant plutôt une partie du Maroc actuel et par ailleurs la saline d'Idjil étant sans doute de découverte relativement récente : la première mention s'en trouve dans V. Fernandes (1506-1507) sous le nom d'Ygild. Voir de Cenival et Monod, 1938, p. 77-79.

(7) La Roncière, 1925, t. I, p. 7-8 ; Y. Kamal, 1930, t. III, f. 1, p. 526 seq. ; G. Kimble, 1938, p. 31-32.

La décadence de la cartographie et l'amenuisement des connaissances réelles s'accentuent au cours des siècles suivants : les mappemondes de Strasbourg, de Saint-Omer, de Silos (1109), la carte de Baudri de Bourgueil (avant 1107), l'*Imago Mundi* d'Honoré d'Autun, pas plus que les écrits de Sacro Bosco, Vincent de Beauvais, Albert le Grand et Roger Bacon n'amènent du nouveau.

La mappemonde d'un psautier anglais, établie vers 1200 (1) et celle du retable de la cathédrale de Hereford (vers 1280), qui est de la même école et lui ressemble beaucoup, montrent que les géographes chrétiens médiévaux avaient suppléé au manque d'informations réelles en truffant le sud du continent africain de monstres issus de l'imagination de Solin : *Ambari*, *Scinopodes*, *Himantopodes*, *Blemmyes*, *Parvini*, *Agriophages*, *Troglodytes*, sans compter des animaux imaginaires constituant un singulier bestiaire (2).

La tradition s'en est poursuivie jusqu'en plein XIV^e^ siècle, comme le montre la carte de Ranulph Higden : la révolution de la cartographie était pourtant alors déjà entamée avec l'apparition des premiers portulans méditerranéens, tandis que des données nouvelles sur l'Afrique étaient parvenues au monde chrétien.

Après une éclipse partielle d'un siècle environ, correspondant à l'apogée de l'école cartographique catalane et italienne, les données antiques font à nouveau leur apparition pour peupler l'intérieur de l'Afrique, qui reste fâcheusement démuni de noms, comparé à l'abondance des données côtières.

Un regain de la toponymie antique africaine aura lieu lorsqu'aura été achevée la traduction de Ptolémée en 1406, par Jacobus Angelus. Les copies de la traduction et des cartes allaient se multiplier et être utilisées par les auteurs : le *Cosmographiae Tractatus duo* de Pierre d'Ailly (en 1414), comme la carte du cardinal Guillaume Fillastre (1427) en sont la preuve (3).

Le planisphère génois de Florence de 1457, celui de Fra Mauro (1459) remettent en honneur les noms antiques : *Libia*, *Mauritania*, *Etiopia interior*, *Garamantia*, *Getulia*, *Numidia*, *Agisimba*, tandis qu'Heinricus Martellus (1489) meuble l'intérieur de son Afrique uniquement de données ptoléméennes : monts *Sagapola*, *Arualtes*, *Barditi*, *Garbate*, *Thala*, etc., fleuve *Niger* et le bassin classique du Nil (4). Ces noms commodes masquant l'ignorance de l'intérieur du continent se retrouvent, en concurrence avec les toponymes de Léon l'Africain après 1550, sur la plupart des cartes : au milieu du XVIII^e^ siècle, d'Anville porte encore sur les siennes le *Niger* de Ptolémée, ses monts *Thala*, *Caphas* et de la *Lune*, et son marais *Nigrite* (5).

Et notons qu'aujourd'hui même, plusieurs noms de pays africains ont été repris à l'Antiquité : Libye, Éthiopie, Mauritanie, sans compter le fleuve Niger (hérité de Ptolémée à travers Léon l'Africain) et ses composés : Nigeria, république du Niger.

Emprunts savants à l'Antiquité, également, les noms donnés parfois aux Iles du Cap-Vert par certains auteurs : Iles *Asperidas* (*Hespérides*) de Duarte Pacheco Pereira (vers 1510), Iles de la *Gorgone* de Pierre Martyr d'Anghiera (1522). De même, le cap Vert est assimilé au promontoire *Aspéride* (cap *Hespérien*) par D. Pacheco Pereira, ou au cap *Arsinarius* par

(1) W. W. JERVIS : 1938, pl. 4.
(2) Voir LA RONCIÈRE : 1925, t. I, pl. II.
(3) P. D'AILLY : *Ymago mundi*, 1930, 2 t. ; carte de G. FILLASTRE *in* LA RONCIÈRE : 1925, t. II, pl. XXXV.
(4) Planisphère génois de la B. N. de Florence : voir LA RONCIÈRE : 1925, pl. XVII ; FRA MAURO : *id.*, pl. XXVI ; HENRICUS MARTELLUS : *id.*, pl. XXXII.
(5) W. W. JERVIS : 1928, pl. 24. Voir également la carte de RENNELL *in* MUNGO PARK : 1799 (Chelonides Palus, Nuba Palus, Lybia Palus).

Camoëns, 1571). Ce dernier affectionne les noms antiques : les Canaries sont les îles *Fortunées*, les îles du Cap-Vert les *Hespérides* et les Bissagos les *Dorcades* (*Gorgades*).

L'apport de l'Antiquité, pour la région qui nous occupe, est donc à peu près nul en réalité, et pour cause. Mais il ne faut pas oublier cependant que *les gens du moyen âge étaient persuadés qu'ils possédaient des connaissances sur ces pays*. En Europe, le prestige des Anciens n'était alors pratiquement pas discuté et il ne faudra pas s'étonner de voir donner aux pays nouvellement découverts des noms qui n'étaient plus en usage depuis un millénaire, ou bien remplir les blancs de la carte — cette obsession des géographes — de canevas tout faits sur l'Afrique intérieure comme ceux de Ptolémée.

L'interprétation, fort difficile, des données de l'Antiquité concernant l'intérieur du continent, fait aujourd'hui encore l'objet de controverses entre les auteurs : alors que Berthelot, par exemple, trouve ses identifications de Ptolémée jusqu'au Cameroun (1) et que H. Lhote pense que le *Dasibari* de Cornelius Balbus peut être l'Issa Ber ou Niger (2), Delafosse, au contraire, tout en estimant que Julius Maternus a pu atteindre l'Aïr, ne pense pas que les Anciens aient poussé jusqu'au Soudan (3). Je ne pense pas non plus que ces derniers aient connu le Sahara au sud du Touat ni bien au sud du Fezzan (4).

Il n'est donc pas étonnant qu'à une époque où les connaissances sur l'intérieur du continent se réduisaient pratiquement à rien, divers auteurs aient cru bon de faire confiance, faute de données réelles, à celles des géographes fameux de l'Antiquité. Ce même prestige aura, au début tout au moins, les mêmes effets auprès d'autres cartographes médiévaux, les Musulmans.

### 2. Les premiers géographes et cartographes musulmans.

Néanmoins, les sources écrites arabes sur l'Afrique tropicale occidentale sont d'une importance capitale, car, à l'encontre des Anciens et des Européens du moyen âge, les Arabes eurent une connaissance directe des pays situés au sud du Sahara.

La conquête musulmane a progressé avec une rapidité extraordinaire. La mort de Mahomet est de 632. De 634 date la première attaque contre l'empire byzantin, alors affaibli par sa lutte récente contre l'empire perse sassanide. Damas tombe en 635, Jérusalem en 637, la Mésopotamie en 638. L'Égypte est envahie dès 639 et les Arabes accueillis comme des libérateurs. En 643, Tripoli est soumise. Les premières incursions en Ifriqiya (Tunisie) datent de 647. Kairouan est fondée en 666 et, la même année, Uqba ben Nafi fait une incursion au Fezzan et au Kawar. Des expéditions ont lieu contre la Nubie en 642 et 652, mais la résistance est telle que les Arabes évacuent le pays, se bornant à imposer un tribut annuel.

La poussée vers l'Ouest se poursuit au VII[e] siècle au Maghreb, et Uqba ben Nafi parcourt en combattant toute l'Afrique du Nord. Il est au Sous, au bord de l'Atlantique, en 682, mais est tué en 683 près de Biskra. A la fin du siècle, les Arabes sont rejetés du Maghreb par la poussée berbère et refoulés en Cyrénaïque. Mais la marche en avant reprend, et cette fois de

(1) A. Berthelot : 1927, p. 350-410.
(2) H. Lhote : *L'expédition...*, 1954, p. 41-83. L'article très documenté de J. Desanges : 1957, sur le triomphe de Cornelius Balbus, prouve que ce dernier n'a pas dépassé le Fezzan au sud.
(3) M. Delafosse : *Haut-Sénégal-Niger*, 1912, II, p. 6.
(4) R. Mauny : *Une route préhistorique...*, 1947 [1950], p. 341-357 ; *Le Sahara chez Ptolémée*, 1951, p. 18-23.

façon définitive, en 705. Le Maghreb entier est rapidement soumis et converti, et la conquête de l'Espagne débute en 711.

Arrivés au Sous et au Dra, dès 705-708, les Arabes s'intéressent immédiatement au Sahara. Sidjilmassa est fondée en 728 et, deux ans après la bataille de Poitiers (732), qui limitera les conquêtes arabes dans l'Occident chrétien, Habib ben Abi 'Ubaida fait une incursion au Soudan (734) en partant du Sous. Le contact était établi entre le monde arabe et l'Afrique Noire occidentale. Il ne devait plus être rompu (1).

Cependant, un certain temps s'écoula avant que la connaissance de ces pays nouvellement découverts n'arrivât au monde civilisé. Il fallut pour cela attendre le renouveau des sciences géographiques et autres, dû aux califes abbassides.

Les conquérants arabes n'étaient que de rudes guerriers, des nomades chameliers à la civilisation « primitive ». Leur apport, décisif dans l'histoire de l'humanité, se borna à unifier par une même foi et sous un même pouvoir politique — au début tout au moins — des pays qui auparavant évoluaient chacun pour leur propre compte. Ils eurent à gouverner ainsi d'anciennes provinces de l'Empire byzantin imprégnées de culture gréco-latine comme la Syrie et l'Égypte (634-640), l'ancien empire iranien des Sassanides (637-650) et l'Inde occidentale, le Sind, dès 712, tous États anciennement civilisés. De l'assimilation de ces cultures disparates va sortir la civilisation musulmane, qui va rayonner pendant de longs siècles et relayer la civilisation chrétienne occidentale en plein déclin.

Bagdad est fondée en 762 et ses califes veulent asseoir leur immense empire sur des bases solides. Ils veulent connaître les populations qui leur sont soumises, établir des liaisons postales avec les parties les plus lointaines de l'Empire, donner une assiette à l'impôt. Bientôt allait s'ajouter à ces motifs utilitaires le goût des études désintéressées : la renaissance de la géographie allait découler de l'ensemble de ces causes.

Le goût des études scientifiques commença à se manifester sous le calife Al-Mansour (754-775), mais il s'accentua de façon définitive sous Al-Mamoun (813-833). Ce dernier constitua des équipes de traducteurs, Araméens chrétiens en général, chargées de donner la version arabe des ouvrages scientifiques grecs, et créa la célèbre académie nommée *Dar al-hikmah* (Maison de la Science) à Bagdad. Dans l'Inde, les Arabes furent en contact avec les meilleurs astronomes et mathématiciens du temps : à leur imitation, des observatoires se montèrent à Bagdad et Damas, tandis que les chiffres hindous (dont le 0, inconnu en Occident) étaient introduits sous le nom de chiffres « arabes ». L'astrolabe était emprunté aux Grecs ainsi que les calculs de l'obliquité de l'écliptique, de la précession des équinoxes, la longueur de l'année solaire. La longueur d'un degré de méridien fut ainsi calculée avec une remarquable approximation (2).

La première mention d'un territoire ouest-africain apparaît chez l'astronome Al-Fazari (avant 800) : il cite « Ghana, le pays de l'or » et Waram (3), pays non identifié mais que Maçoudi place à l'embouchure du Nil des Noirs (le Sénégal) (4).

(1) Sur les débuts de la conquête musulmane en Afrique, voir en particulier P. K. Hitti : 1949, p. 139-223 ; R. Hanotaux : 1950, p. 1-26 ; Ch. A. Julien : 1931, p. 314-340 ; H. Terrasse : 1950, p. 75-89. Les principales sources arabes pour l'Afrique du Nord sont Ibn Abd Al-Hakam : Conquête..., 1942 ; El-Bekri : 1913 ; Ubayd Allah *in* Lévy-Provençal, 1954, p. 35-43 ; Ibn Khaldoun : *Histoire des Berbères*, 1927-1934.

(2) Sur les progrès des sciences dans le monde arabe, voir Hitti, P. : 1949, p. 362-407.

(3) Al-Fazari, *in* Y. Kamal : 1930, t. III, f. 1, p. 510 v.

(4) Maçoudi, rapporté par Al-Dimachqi, *in* A. F. Mehren : 1874, p. 138.

Le début du IXe siècle allait être marqué par un événement majeur dans l'histoire de la géographie : la traduction et le remaniement du « Guide géographique » de Ptolémée et l'établissement, avec la collaboration de nombreux savants, de la première mappemonde arabe. L'auteur et l'inspirateur de ces travaux est Al-Khwarezmi, dont le *Kitab surat el-ard* (Ouvrage sur la forme de la terre) fut écrit avant 833 (1). Il commence par donner une liste de 537 localités avec leur longitude et leur latitude, 209 montagnes, les mers, les fleuves, distribués selon sept climats.

En ce qui concerne l'Afrique, il suit les grandes lignes de Ptolémée : les tracés des côtes, des fleuves, l'emplacement des montagnes, des îles, offrent peu de différence avec ceux du géographe alexandrin. Il s'est borné à traduire les données de ce dernier en arabe, à sélectionner, on ne sait d'après quel critère, des noms de son prédécesseur et à modifier quelque peu les coordonnées.

L'on aura une idée des modifications apportées en comparant la liste des villes de Libye intérieure communes aux deux auteurs :

| Ptolémée | | | Al-Khwarezmi | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Iarzeitha* | 16°20′ E | 12°15′ N | *Badinsa* | 10° E | 15°30′ N |
| *Magoura* | 12°30′ | 15° | *Moura* | 12°30′ | 15° |
| *Thamondokana* | 23° | 17° | *Thamtourqi* | 23°30′ | 18° |
| *Nigeira M* | 25°40′ | 17°40′ | *Tighira* | 25°30′ | 18°20′ |
| *Geira M.* | 36° | 18° | *Djarmi* | 34° | 19°30′ |
| *Garame M.* | 34° | 21°30′ | *Djarmi* | 40°40′ | 19°40′ |

Pour les îles atlantiques du Sud (les Canaries), la même confrontation donne les résultats suivants :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Pintouaria* | 0° E | 10°30′ N | *Fintouwa* | 3° E | 7°30′ N |
| *Canaria* | 1° | 11° | *Qalrazira* | 7°40′ | 11° |
| *Hera* | 1° | 15°15′ | *Hara* | 3° | 13°5′ |
| *Caspeiria* | 0° | 12°30′ | *Kasafarsiya* | 6° | 12°30′ |
| *Plouitala* | 0° | 14°15′ | *Da'outala* | 8°10′ | 13°40′ |
| *Aprositos* | 0° | 16° | *Rafayoutous* | 8°20′ | 16°30′ |

Et pour les montagnes :

| | |
|---|---|
| Mt *Dauchis* | Dj. *Dauhis* ou *Lourkhis* |
| Mt *Ion* | Dj. *Yanqoulous* (2) |
| Mt *Kaphas* | Dj. *Kafas* ou *Faqas* |
| Mt *Theon Ochema* | Dj. *Ahila, Aliha* ou *Allaha* |
| Mt *Zipha* | Dj. *Hasfaris* |
| Mt *Mesche* | Dj. *Iniski* |
| Mt *Arualtes* | Dj. *Louratis* |
| Mt *Barditon* | Dj. *Barditun.* |

(1) Sur Al-Khawarezmi, voir en particulier : Dr C. Nallino : 1896, p. 525-543 ; H. von Mzik : 1916 ; La Roncière : 1925, I, p. 14-15 ; Y. Kamal : 1930, t. III, f. 1, p. 519-524.

(2) La place de ces deux montagnes est intervertie dans Al-Khawarezmi par rapport aux données de Ptolémée.

Les grandes lignes du réseau fluvial sont également respectées : le *Darados* Pt. devient le *Daratus* Al-Kh., son tracé se raccordant au bassin du *Nigeir* de Ptolémée. Le *Geir* de Ptolémée est raccordée par Al-Khwarezmi au Bagradas (O. Medjerda de Tunisie). Les noms des fleuves atlantiques côtiers sont traduits avec de légères déformations : *Salathos* Pt. = *Salatus* ; *Chousairis* = *Husairus* ; *Ophiodes* = *Fayadis* ; *Nouios* = *Nuwiyus*.

Mais notre Badgadien a introduit des données nouvelles, en particulier des noms de villes, de peuples et de pays, qu'à vrai dire il place fort mal sur le canevas de Ptolémée.

Sidjilmassa, par 31° E et 21° N (31°25′ N en réalité) est sur un fleuve coulant sud-nord et se jetant dans la Méditerranée près de Tunis, après avoir passé par Kairouan. Il est placé sur le méridien de Tunis alors que l'écart en longitude est en réalité de 14° entre les deux villes. Et nous avons affaire à deux cités connues !

Ne nous étonnons donc pas de voir Ghana par 44°30′ E, sur le même méridien que la Cyrénaïque, et par 10°45′ N, alors que Koumbi Saleh, l'emplacement probable de cette capitale est à 24° plus à l'ouest et par 15°46′ N. Même remarque pour Kounkou, placé par 48° E (méridien de la Marmarique) et 10°15′, alors que Gao se trouve à 28° plus à l'ouest et par 16°17′ N.

Plus fantaisistes encore sont les positions de Fezzan (62° E et 11°45′), c'est-à-dire sur le méridien de la mer Rouge, alors que sa position est plus occidentale de 20° et sa latitude réelle de 26° environ, et de Zaghawa (60°15′ E et 11° N), position trop orientale de 12° et trop méridionale de 4° (1).

Nous nous sommes assez longuement étendu sur Al-Khwarezmi pour deux raisons : d'abord parce qu'il représente la transition avec la géographie grecque et ensuite parce qu'il a été repris par de nombreux cartographes musulmans postérieurs. C'est un second héritage de l'Antiquité qui va nous parvenir par son intermédiaire. Mais nous avons vu, en procédant aux comparaisons faites plus haut, que notre Bagdadien a considérablement modifié les données de son prédécesseur. Les coordonnées ne sont presque jamais les mêmes, les noms sont tellement estropiés qu'on ne les reconnaît qu'en confrontant les deux cartes.

Cette masse de données théoriques sur l'Afrique intérieure encombrera la cartographie arabe pendant des siècles d'une foule de toponymes inexistants dans les pays où nous les plaçons, reproduits pour meubler les *terrae incognitae* du continent. Les montagnes se retrouvent chez Idrisi (1154) et Ibn Saïd (fin XIII[e]) en particulier, tandis que certains noms de villes vont intriguer les interprétateurs non avertis : qui reconnaîtrait les villes de *Iarzeitha* et *Thamondokana* de Ptolémée dans la ville de Barissa et le pays de Camnouria d'Idrisi et *Nigeira* dans le Tighira de Ibn Saïd, s'il ne connaissait les graphies intermédiaires correspondantes d'Al-Khawarezmi : Badinsa, Thamtourqi, Tighira ?

D'un ordre d'idées tout à fait différent est l'œuvre de l'historien Ibn Abd Al-Hakam (c. 803-871) (2). Il s'occupe de l'étude de la Tradition (*hadith*) et la partie qui nous intéresse, celle de la conquête du Maghreb (le 5[e] chapitre) n'est qu'un court prolongement de son œuvre maîtresse, *Futûh' Misr*, relative à l'installation des Arabes en Égypte. Et, dans cette partie de son œuvre, les fragments relatifs aux premières incursions au Sahara ne sont que de brefs passages. Son récit sur l'Afrique du Nord est principalement fondé sur le *hadith* d'Uthman ben Çalih'.

Deux passages seulement sont importants pour nous : l'incursion d'Uqba ben Nafi à

(1) Les données d'AL-KHWAREZMI sont prises dans VON MZIK, 1916 et Y. KAMAL, 1930.

(2) La partie nord-africaine de son œuvre a été traduite par DE SLANE, *in fine* de son édition d'IBN KHALDOUN, 1925, I, p. 301-312. Nous suivons les données d'IBN ABD AL-HAKAM, 1942.

Waddan, au Fezzan et au Kawar en 666, avec l'incident bien connu du cheval trouvant de l'eau en plein désert à Ma'Faras, et celle faite au Sous et au Soudan en 734 par Habib ben Abi 'Ubaida, au cours de laquelle il « s'empara d'une quantité d'or considérable » (1).

L'importance de ces deux références est sans proportion avec leur brièveté : elles donnent des dates précises et indiquent au surplus deux des principaux axes de la pénétration vers le sud : celui du Fezzan au Tchad par le Kawar et celui du Sous au Soudan occidental par le *triq lemtouni*, dont nous aurons à parler plus tard en détail.

A la fin du IXe siècle appartient l'historien et géographe Ya'Koubi (2). Grand voyageur et appartenant sans doute au service des postes (la Sûreté de l'époque), il est fort bien renseigné. Ayant approché les Roustemides de Tahert, il apporte des renseignements de valeur non seulement sur l'Afrique du Nord mais sur les Berbères en général et le Sahara. Ses deux ouvrages principaux sont : l'*Histoire Universelle*, qui s'étend jusqu'en 258/872 et le *Livre des Pays*, rédigé en 276/889.

Dans le premier, il fournit quelques données sur la généalogie et la dispersion des Berbères et sur certains royaumes soudanais, mais ses données sont difficiles à interpréter (3).

Dans *Les Pays*, les renseignements qui nous intéressent sont répartis dans plusieurs passages : ceux relatifs à Waddan, à Zawila et au Fezzan (1937, p. 204-207) et à Sidjilmassa et l'extrême Sous (*ibid.*, p. 225-227).

La fin du IXe et le début du Xe siècle allaient être illustrés par une pléiade de grands géographes, iraniens et irakiens pour la plupart ; cependant leurs connaissances sur le Maghreb et le Soudan sont bien minces et ils nous apportent peu de chose. Il s'agit de Ibn Khurradhbih (avant 885), Ibn Al-Faqih Al-Hamadhani (v. 903), Ibn Rustih (après 903) (4), Al-Battani (901), Qodama (930) (5), Djaihani (avant 941), Al-Hamdani (avant 945), Sourhab (avant 945), les Frères de la Pureté, Al-Istakhri, Al-Housain (vers 950) (6).

Dans la masse des renseignements que rapporte Maçoudi — dont les *Prairies d'Or* furent écrites en 336/947, après ses *Annales historiques* — et le *Livre de l'Avertissement et de la Révision* en 956, il y a relativement peu à glaner pour nous : des généalogies berbères, quelques données sur le commerce de l'or du Soudan, sur le Niger et l'océan (7).

Bien plus important pour nous est Ibn Hawqal, géographe et voyageur qui avait parcouru une bonne partie du monde musulman et avait même traversé le Sahara jusqu'à Awdaghost. Il existe deux rédactions de son ouvrage : *Kitab al-Masalik wa'l Mamalik* (Le Livre des itinéraires et des pays) et *Kitab Sourat al-Ard* (Livre de l'Image de la Terre). La seconde, rédigée

(1) IBN ABD AL-HAKAM, 1942, p. 58-61.

(2) Sur YA'KOUBI voir J. DE GOEJE : *Specimen e litteris orientalibus exhibens descriptionem al-Maghribi sumtam e libro regionum al-Jaqubi*, Leyde, 1860 ; M. T. HOUSMA : *Ibn Wahid qui dicitur Al-Jaqubi, Historiae, pars prior et pars altera*, Leyde, 1883 ; Y. KAMAL : 1930, t. III, 1, p. 540 sq. ; H. R. PALMER : *Sudanese Memoirs*, 3 vol., 1928 ; YAKUBI, *Les pays...*, 1937.

(3) Le texte à suivre pour la traduction est celui de Y. KAMAL, 1930, p. 540 sq. et non celui de PALMER, 1928, dont les graphies et les interprétations sont parfois sujettes à caution.

(4) IBN KHURRADADHBIH, IBN AL-FAQIH AL HAMADHANI et IBN RUSTIH : *Description du Maghreb...*, 1949.

(5) AL-BATTANI *in* Y. KAMAL : 1932, t. III, f. 1, p. 556 ; QODAMA : *ibid.*, p. 524.

(6) Pour tous ces auteurs, voir Y. KAMAL, 1930, t. III (1 et 2) : DJAIHANI, p. 569 ; AL-HAMDANI, p. 570 ; SOURHAB, dont l'ouvrage est parallèle à celui d'AL-KHWAREZMI, p. 571 sq. ; les FRÈRES DE LA PURETÉ, p. 578 ; AL-ISTAKHRI, p. 584 sq. ; AL-HOUSAIN, p. 623.

(7) MAÇOUDI : *Les prairies d'or*, 9 t., 1861 à 1877 ; *Le livre de l'Avertissement...*, 1896 ; *Les chroniques historiques*, *in* Y. KAMAL, 1932, t. III, f. 2, p. 628 sq.

avant 366/977, est plus complète, surtout pour le Maghreb, car postérieure au voyage qu'y fit notre auteur.

La matière de son ouvrage suit celle d'Al-Istakhri, dont il corrigea quelques cartes vers 950. La base des deux textes est d'ailleurs la même : Al-Balkhi (av. 934). Plusieurs des cartes qu'il a dressées sont relatives à l'Afrique (1).

L'intérêt d'Ibn Hawqal pour nous provient des données qu'il nous a laissées sur le Sahara et plus encore sur Awdaghost et le Soudan, les itinéraires (difficiles à interpréter), les rois et les rapports que ces derniers entretiennent entre eux et les tribus berbères, dont il donne une longue énumération.

La fin du Xe et le début du XIe siècle ont vu se continuer la série des grands géographes orientaux, chez lesquels le Soudan et le Sahara tiennent une place bien mince : Al-Ouswani (vers 975), qui est l'un des premiers à parler d'un Nil occidental, issu d'une même source que celui d'Égypte et traversant tout le pays des Noirs ; l'Anonyme persan auteur du *Kitab Houdoub al-Amin min al-Machriq ila'l-Maghrib* ou *Hudud al-'Alam*, composé vers 982-983 ; Al-Maqdisi (985) ; Al-Mouhallabi (vers 996), auquel on est redevable de précieux renseignements sur Gao ; Ibn Younous (avant 1036). Les deux derniers donnent des coordonnées de villes sahariennes et soudanaises (2).

Nous arrivons maintenant à la principale source relative à l'Ouest africain médiéval : El-Bekri.

### 3. L'apogée des connaissances : El-Bekri (1068).

La famille de ce grand géographe, de la tribu des Bakrites, occupait un rang élevé en Andalousie : son grand-père s'était taillé une principauté indépendante, que le père de l'auteur ne put conserver. Il s'enfuit à Cordoue avec ses trésors et son fils, notre auteur, Abu Ubaid El-Bekri.

Ce dernier perfectionna ses connaissances sous la direction de maîtres illustres et entra en 456/1064 au service de l'émir d'Alméria. Après la conquête de l'Espagne par les Almoravides, il se retira à Cordoue, où il mourut en 487-1094. Parmi les travaux qu'il a laissés, seul nous intéresse le *Kitab al-Masalik wa'l Mamalik* (1068), dont ne nous sont parvenus que des fragments : celui sur le Maghreb, texte capital pour notre étude, est du nombre (3).

Sa *Description de l'Afrique septentrionale* est publiée sous forme de routier. Elle fut compilée d'après des ouvrages aujourd'hui disparus, et il y ajouta des renseignements personnels nombreux. Malgré la précision et l'étendue relative de certains renseignements sur le Soudan, il ne semble pas que notre auteur ait, comme Ibn Hawqal, traversé le Sahara : mais il a eu des informateurs remarquables.

(1) Voir sur IBN HAWQAL : UYLENBROECK : *Dissertatio de Ibn Haukalo geographo, nec non Iracae Persicae descriptio*, Leyde, 1822 ; *Viae et regna, descriptio ditionis moslemicae, auctore Abu'l Kasim Ibn Haukal, edidit* J. DE GOEJE, Leyde, 1873 ; IBN HAUCAL : *Description de l'Afrique*, Paris, 1842 (extrait n° 5 de l'année 1842 du *Journal Asiatique*) . Y. KAMAL : *Monumenta*, 1932, t. III, f. 2, p. 647 sq.

(2) Pour tous ces auteurs, voir Y. KAMAL, t. III, f. 2, 1932 et 3, 1933. AL-OUSWANI, p. 642 ; PERSAN ANONYME, p. 645 ; AL-MAQDISI, p. 670-671 : AL-MOUHALLABI, p. 683 ; IBN YOUNOUS, p. 707 ; AL-BIROUNI, p. 712-714. L'anonyme persan a été publié en outre sous le titre : *Hudud al-'Alam. The Regions of the World, a Persian Geography*, 373/982. Trad. V. Minorsky, E. W. Gibb Mem. Ser., n. s. XI, London, 1937.

(3) M. G. DE SLANE : *Introduction à l'édition de la description de l'Afrique septentrionale par Abu Ubaid al-Bakri*, Alger, 1857, in-8° ; SLANE, M. G. DE : *Description de l'Afrique septentrionale par El-Bekri*, Alger, Jourdan, 1913 ; ENCYCLOPÉDIE DE L'ISLAM, 1913, t. I, p. 619-620 : Al-Bakri.

Ce qui fait pour nous la valeur d'El-Bekri est le fait que, pour la première fois, un passage substantiel est consacré par un géographe à l'Afrique occidentale. Nous avons d'abord des itinéraires : ceux de Tamedelt à Awdaghost, d'Awdaghost à Sidjilmassa, du Dra au Soudan, de Ghana à Ghiarou, de Ghana à Tadmekka, d'Aoua à Noul, fourmillent de détails précieux sur les populations, les caravanes, le commerce, les productions, l'histoire du début du mouvement almoravide et des doctrines enseignées par Abd Allah Ibn Yacin, mais le passage capital est la fameuse « Notice du pays des Noirs », qui décrit les villes les plus connues, les itinéraires à suivre, les mœurs des habitants et principalement l'Empire du Ghana, encore puissant et animiste, dix ans avant sa destruction par les Almoravides. Sans El-Bekri, nous n'aurions que de bien minces renseignements sur Ghana : c'est de lui que nous tenons le nom du roi alors régnant et de son prédécesseur, sa manière de gouverner et la façon dont était entouré le souverain, la division de la capitale en deux villes séparées, celle du roi et celle des marchands musulmans, les mœurs et les coutumes des habitants. D'autres passages sont consacrés au commerce de l'or, aux autres souverains du Soudan et à leurs rapports entre eux, à l'Islam en pays noir, etc.

Il y a au surplus, même dans la partie de l'ouvrage consacrée au Maghreb, bien des détails à glaner pour nous : en particulier, il nous montre toutes les oasis du Nord saharien trafiquant avec le Soudan, ce qui nous vaut un supplément d'informations utiles.

El-Bekri sera largement utilisé par son successeur Idrisi, l'auteur du *Kitab al-Istibar*, etc., et tous les auteurs modernes traitant de l'histoire de l'Afrique occidentale lui font, à juste titre, une place de choix.

### 4. D'El-Bekri à Al-Omari (1068 à 1338).

La fin du XI[e] siècle n'est marquée par aucun géographe important ayant parlé de l'Afrique Noire. Il faut même attendre le milieu du XII[e] siècle pour voir paraître des ouvrages pouvant nous intéresser. L'époque est en effet peu favorable pour la science islamique : en Orient, c'est l'époque des Croisades, des invasions turques, et en Occident, celle de la réaction chrétienne contre l'Islam (Sardaigne, Sicile, Malte, Espagne, Portugal, raids contre le Maghreb).

La *Djoughrafiya* d'Al-Zourhi (vers 1150) (1) n'apporte pas grand-chose de nouveau.

Le seul grand géographe du siècle est Idrisi (1100-1166). Né à Ceuta, il était descendant du Prophète. Il fit ses études à Cordoue et finit par s'installer à la cour du roi normand Roger de Sicile. Peu avant la mort de ce souverain, il finit la description du grand globe d'argent portant la carte du monde (1154). C'est le célèbre *Livre de Roger* ou *Kitab Rudjar*, dont la traduction du titre exact est *Amusement de celui qui désire voyager autour du monde* et dont le texte n'est que partiellement édité.

La partie relative aux pays musulmans de l'Occident fut traduite par Dozy et de Goeje (2).

Idrisi composa ensuite pour Guillaume I[er] (1154-1166) un autre grand ouvrage géographique : *Rawd al-Uns wa Nuzhat al-Nafs* ou *Kitab Masalik*, dont il n'existe plus qu'un résumé dans une bibliothèque de Constantinople.

(1) AL-ZOUHRI, *in* Y. KAMAL : t. III, f. 3, 1932, p. 801. On lui doit la date de la prise de Ghana par les Musulmans (469 H/1076-7) et la première mention du toponyme Kanawa, qui allait donner plus tard Guinée.

(2) EDRISI : 1866.

Le résumé du *Livre de Roger* fut imprimé à Rome dès 1592 et une traduction latine peu fidèle, par Gabriel Sionita et Joannis Hesrovita, en 1619, sous le titre *Geographia Nubiensis* (1).

Quelle est la valeur d'Idrisi en ce qui concerne l'Afrique Noire occidentale et le Sahara ? Ces régions couvrent surtout le premier et le deuxième climat, et notre auteur n'y est jamais venu.

Il a adopté comme cadre général pour l'Afrique le système de Ptolémée, tout en faisant faire à l'Océan le tour du continent au sud. La côte orientale se dirige, à partir de l'équateur, directement à l'est, faisant de l'océan Indien une mer presque fermée. Le Nil est à peu de chose près celui du géographe alexandrin, mais il s'en détache un rameau à l'ouest : le Nil des Noirs, qui vient se jeter dans l'Atlantique après avoir arrosé une bonne partie du premier climat.

Les îles de l'Océan (*Al-Khalidat* = îles Éternelles) et une bonne partie de ses montagnes méridionales (2), sont empruntées à Ptolémée, par l'intermédiaire d'Al-Khwarezmi. Il en va de même pour certains noms de villes : Barisa, Mura, Takiza (ou Naghira), Kamnuri (3). D'autres emprunts ont été faits à El-Bekri (Ghana, Melel, Dau, Silla, Tirki, etc.).

Les éléments originaux sont rares chez notre auteur. Citons ceux relatifs au Kawar, dont les oasis sont mentionnées ainsi que leurs productions (alun, etc.), la récolte de l'or, quelques données sur le Sahara. Il y a cependant beaucoup à glaner chez lui. Mais ne l'oublions pas : c'est un compilateur et la plupart de ses données sont sujettes à caution. Loin d'être un guide sûr, Idrisi peut égarer celui qui prendrait ses écrits au pied de la lettre. Lorsque l'on voit la carte de France de ce géographe, pourtant établi à la cour des rois normands — où il n'aurait donc pas dû manquer de bons informateurs (4) — on se rend compte des erreurs qui ont pu se glisser dans ses données sur l'Afrique occidentale et le Sahara.

Idrisi eut cependant une grande influence sur ses successeurs musulmans, mais il est à remarquer que les auteurs chrétiens immédiatement postérieurs ne s'en inspirèrent pas. Il eût été pourtant assez normal que les géographes européens, qui pouvaient consulter ses ouvrages à Palerme et les traduire, l'eussent utilisé pour accroître leurs connaissances pratiquement nulles sur le continent africain. Une bonne traduction d'Idrisi en latin au XII^e^ et même au XIII^e^ siècle, aurait épargné à bien des erreurs issues des auteurs de l'Antiquité de se perpétuer dans les écrits géographiques traitant de l'Afrique.

Peu après Idrisi, Abou Hamid al-Andalousi composa, en 1162, son *Tuhfat al-Albab* (*Cadran pour les esprits éclairés*), petit ouvrage cosmographique. Originaire de Grenade, il fit de longs voyages et mourut à Damas en 1169.

De brefs passages de son œuvre sont relatifs au Soudan : il connaît le troc du sel contre

(1) Voir entre autres sur Idrisi : REINAUD : *Géographie d'Aboulfeda*, t. I, 1848, p. CCCX-CCCXVI ; LELEWEL, J. : 1852-1857 ; AMARI : *Biblioteca arabo-siculo, versione*, p. XXVI-XXVIII, *Id.*, p. 487-489 ; DOZY et DE GOEJE : 1866 ; BRANDEL : *Umoch urden arabiska geografen Idrisi*, Upsala, 1894 ; H. VON MZIK : *Ptolemaeus und die Karten der Arabischen Geographen*, Wien, 1915 ; Y. KAMAL : t. III, f. 4, 1932, p. 827 sq. ; G. H. T. KIMBLE : 1938, p. 56-60.

(2) Mt. Luwartis Id. — *Aroualtes* Pt. ; Mt. Kakus Id. = *Kaphas* Pt. ; Mt. Makras Id. = *Aroualtes* Pt. ; Mt. Gargara Id. = *Girgiri* Pt. ; Mt. Garitan Id. = *Garbatun* Pt., etc.

(3) Ce sont : Iarzeitha, Magura, Nigeira et Thamondokana de Ptolémée.

(4) Saint-Lô à la latitude de Calais ; l'Orne prenant sa source dans le Massif Central près de Cahors, passant près d'Autun, Orléans et Chartres ; la Gironde se jetant dans la mer entre La Rochelle et Nantes ; Marseille à la latitude de Rome ; Ulm près du lac de Genève, etc.

l'or, porte des jugements sur certains peuples noirs, dont il connaît l'armement et les poisons (1).

A la fin du siècle, le *Kitab al-Istibar* (*Livre de l'Observation*), écrit vers 1192, est, pour la région qui nous concerne, un simple démarquage d'El-Bekri (2).

Grâce aux *Analectes* d'Al-Maqqari, nous possédons un passage fort intéressant, rédigé par le lettré Ibn Hammuyah As-Saharasi (1176-1255), qui séjourna à Marrakech de 1197 à 1203 dans l'entourage des califes. Il s'agit de la lettre d'un des souverains almohades à un roi du Soudan, où il est question de la politique commerciale de ces derniers (3).

Le début du XIII[e] siècle est marqué par l'écrivain oriental Ibn Al-Athir (1160-1233), qui était fort bien renseigné sur le Maghreb et qui nous a laissé des Annales estimées appelées *Kamil fi't Tarikh* (4) et entre autres un intéressant passage sur les Almoravides.

Plus important est le compilateur Yaqout (1179-1229) qui, après de longs voyages en Asie et en Égypte, écrivit le *Mou'djam al-Bouldan* (*Arrangement alphabétique des pays*, dit plus communément *Dictionnaire géographique*), terminé en 621-1224, mais auquel il fit des adjonctions jusqu'à sa mort. Son ouvrage est un essai de classification alphabétique des connaissances géographiques des musulmans. De nombreuses rubriques sont relatives à l'Afrique Noire (5).

Vers la même époque (v. 1230), Al-Hasan Ibn Ali Al-Marrakouchi, dans son *Recueil compréhensif des études élémentaires et avancées*, corrigeait de nombreuses coordonnées de ses prédécesseurs. Il était le premier à donner à la côte marocaine et nord-saharienne son orientation exacte nord-est sud-ouest, tandis que ses devanciers, à la suite de Ptolémée et d'Al-Khawarezmi, pensaient que cette côte se dirigeait du nord nord-ouest au sud sud-est (6).

Viennent ensuite deux ouvrages de peu d'importance pour nous : le *Kitab al-Djougrafiya* (1260) de la Bibliothèque Bodleienne d'Oxford et les *Adj'aib al-Maklouqat wa Ghara'ib al-Mowdjoudat* (*Merveilles de la Création et les Raretés de l'existence*) d'Al-Qazwini (vers 1275) (7).

Avec Ibn Saïd Gharnati (avant 1286), nous arrivons à une source plus importante. Son *Kitab Djougrafiya fi'l Aqalin al-Sab* (*Livre de la mappemonde selon les sept climats*), où sont largement utilisées les coordonnées fournies par Ibn Fatima (8), contient une description du monde selon sept climats au nord de l'équateur et un climat transéquatorial. Ses données ont été ensuite mises à contribution par Aboulfeda (1321) (9). Ibn Saïd reprend des données

(1) Le texte du *Tuhfat al-albab* a été publié par FERRAND (Journal asiatique, 1925) ; des traductions partielles des textes intéressant l'Afrique ont été données par H. R. PALMER : *Sudanese memoirs*, II, Lagos, 1928, p. 90-92, et par Y. KAMAL, t. III, f. 4, 1934, p. 874 sq.

(2) Y. KAMAL, t. III, f. 4, 1934, p. 910-915.

(3) H. PÉRÈS : *Relations entre le Tafilalet et le Soudan...*, 1937, p. 410-411.

(4) Sur IBN AL-ATHIR, voir la notice de SLANE dans *Les Historiens arabes des Croisades*, p. 752 ; IBN KHALLIKAN, II, p. 288 ; AMARI : *Biblioteca arabo-sicula*, trad. I, p. XLVII ; Y. KAMAL : *Monumenta*, t. III, f. 5, 1936, p. 940 sq.

(5) Sur YAQOUT : WÜSTENFELD : *Jacut's geographisches Wörterburch*, Lepizig, 1866-1872, 6 vol. ; REINAUD : 1848, I, p. CXXIX sq. ; HUART : *Littérature arabe*, p. 301-303 ; Y. KAMAL : t. III, f. 5, 1936, p. 948-965.

(6) LELEWEL : 1850, pl. XXII ; Dr RENAUD : 1927 ; Y. KAMAL : 1936, t. III, f. 5, p. 1004.

(7) *Kitab al-Djougrafiya* (*Livre de Géographie*). Voir Y. KAMAL : t. III, f. 5, 1956, p. 1089-1090 ; AL-QAZWINI : voir E. WÜSTENFELD : *El Cazwini's Kosmographie*, Göttingen, 1848 et Y. KAMAL : t. III, f. 5, p. 1048 sq.

(8) Voyageur et géographe que nous ne connaissons que par l'intermédiaire d'Ibn Saïd.

(9) Sur IBN SAÏD, voir REINAUD : 1848, I, p. CXLI-CXLIII ; FAGNAN, E. : 1924, p. 6-26 (passages surtout relatifs à l'Afrique du Nord).

de Ptolémée (îles Éternelles, montagnes, extension du continent au sud), d'El-Bekri, qu'il cite à de nombreuses reprises. Mais son apport le plus original, repris d'ailleurs à Ibn Fatima qui est allé sur place, est le passage sur le lac de Koura, l'actuel lac Tchad, qu'Ibn Fatima a pris pour le château d'eau de l'Afrique. Il en faisait sortir les Nils d'Égypte, de Ghana et de Magdachou. Mais quantité d'autres détails intéressants sont à puiser chez cet auteur pour l'Ouest africain.

Vers 1300 dut être écrit le *Kitab Djami al-Founoun wa Salwat al-Mahzoun* (*Livre de la collection des Sciences et de la consolation des tristes*), de l'Égyptien Al-Harrani. Il a fait de larges emprunts à Idrisi pour la partie relative à l'Ouest africain ; son œuvre n'est nullement originale (1).

Aussi peu important pour nous est Kotobi (avant 1318) dans lequel seuls nous concernent quelques passages sur les Berbères et le Sahara dans son *Menahidj el-Fiker wa Mebahidj el-Iber*, qui comprend une partie géographique surtout consacrée au Maghreb et à l'Espagne (2).

Bien que relatif en premier lieu à l'Afrique du Nord, le *Kitab al-Bayan al-mugrib* d'Ibn Idari al-Marrakusi, écrit en 712/1312, nous intéresse indirectement, car les premières pages sont parmi les meilleures qui aient été consacrées à la conquête du pays par les Arabes et aux débuts de l'Islam dans le Maghreb et au Sahara. C'est une chronique de ce pays depuis la conquête jusqu'au XIVe siècle (3).

L'historien et géographe Aboulfeda, de Damas, écrivit en 721/1321 une géographie : *Takwin al-buldan*, où il fait de larges emprunts à de nombreuses sources : Al-Birouni, Idrisi, etc., mais surtout Ibn Saïd : il se borne bien souvent à citer l'opinion de ces auteurs à la suite les unes des autres sans faire œuvre originale (4). Notons cependant que, contrairement à Al-Birouni, il rejette l'inhabitabilité de l'hémisphère sud et qu'à l'opposé d'Ibn Saïd, il pense que l'Océan fait le tour de l'Afrique au sud. Il a également le souci louable de faire remarquer au passage celles des graphies qu'il reprend à ses prédécesseurs et qui ne lui paraissent pas certaines. Sur l'Ouest africain, il ne nous apprend rien d'important qu'Ibn Saïd ne nous ait déjà dit.

Al-Dimachqi, géographe de Damas, écrivit avant 1327 *Noukhbat al-Dahr fi Adja'ib al-Barr wa'l Bahr* (*Choix des choses remarquables du temps au sujet des merveilles de la terre et de la mer*) (5). Ses données sont empruntées en grande partie à Ibn Saïd.

L'importance pour nous du *Roudh el-Qirtas* (*Jardin des Feuillets*), écrit en 1336 par Bel Abd-el Halim Gharnati, selon les uns, et Ibn Abi Zer selon Ibn Khaldoun, provient de ce qu'il nous parle relativement en détail des Almoravides et en particulier des origines de la dynastie (6). L'ouvrage, lui, est une histoire des souverains du Maroc et comporte les annales de la ville de Fès.

Du début du XIVe siècle date également un récit de la conquête de l'Afrique du Nord, qui nous intéresse donc indirectement : l'auteur en est 'Ubayd Allah ben Salih ben 'Abd Al-

(1) Sur AL-HARRANI, voir Y. KAMAL : t. III, f. 1, 1936, p. 1125 sq.

(2) E. FAGNAN : *Extraits inédits*, 1924, p. 41-68.

(3) Dozy avait fait une traduction du Bayan, mais une nouvelle édition plus complète est due à G. J. COLIN et E. LEVI-PROVENÇAL : t. I, Leyde, 1948. Voir E. LEVI-PROVENÇAL : *Arabica*, 1954, p. 17-43.

(4) M. REINAUD : *Géographie d'Aboulfeda*, 3 t., 1848-1883 ; Y. KAMAL : t. IV, f. 2, 1937, p. 1179 sq.

(5) A. F. MEHREN : *Manuel de la cosmographie du Moyen Age*, 1874. C'est la traduction de l'ouvrage de notre auteur, reprise par Y. KAMAL, t. IV, f. 2, 1937, p. 1199 sq.

(6) ROUDH EL-KARTAS : trad. BEAUMIER, Paris, Imp. Impér., 1860, p. 162 sq. Pour un jugement sur cet ouvrage, voir E. F. GAUTIER : *La Passé de l'Afrique du Nord*, 1937, p. 65-79.



Page 31 of 596

Halim, fils de l'informateur d'Ibn Idari, l'auteur du *Kitab al-Bayan* dont nous avons parlé plus haut. Son récit est plus circonstancié que celui d'Ibn Al-Hakam et l'intérêt de son ouvrage est accru, à notre point de vue, du fait que son auteur est Marocain du Sud et, partant, très renseigné sur l'histoire du pays qui servit de base de départ aux premières incursions arabes vers le Soudan (1).

Le *Marasid al-Ittila 'ala Asma al-Amkina wa'l Biqa* (*Les observatoires de l'information au sujet des noms de lieux et de pays*) d'Al-Baghdadi (avant 739/1338) n'est en fait qu'un extrait du *Dictionnaire géographique* de Yaqout (2).

Également dénué d'originalité est le *Çowar el aqalim* ou *Adjaïb el-Bouldan*, d'un anonyme persan écrivant vers 748/1347, œuvre appelée communément *Géographie mozhafférienne* : les principaux thèmes d'Ibn Saïd y sont repris (3).

### 5. Al-Omari et les dernières sources musulmanes médiévales.

D'une importance considérable pour nous sont au contraire les écrits d'Ibn Fadl Allah Al-Omari : le *Masalik el-Absar fi Mamalik el-Amsar* (*Itinéraires des Regards à travers les Royaumes du monde civilisé*), écrit en 1336-1338 et *Al-Tarif bi Moustaleh al-Charif* (*L'enseignement dans les règles protocolaires du service gouvernemental*) (4).

Al-Omari appartenait à une famille de fonctionnaires en service à la cour des sultans mameluks d'Égypte. Il naquit en 1301 et mourut à Damas en 1349. Chargé de la correspondance officielle du souverain, doté d'une brillante culture, il aurait accédé à de hauts postes administratifs si son caractère violent n'avait interrompu sa carrière : il fut incarcéré en 1339.

Heureusement pour nous, il avait déjà rédigé son *Masalik*. Cet ouvrage est une sorte d'encyclopédie des connaissances nécessaires à l'homme cultivé de l'époque. On y trouve pêle-mêle des renseignements livresques, des descriptions d'anciens géographes, des extraits de poètes arabes. Mais ce qui en fait la valeur est le récit des événements contemporains et, spécialement pour nous, les renseignements inédits sur le Kanem et le Mali et le fameux pèlerinage de Mansa Moussa, sultan de Mali, en 1324.

Al-Omari nous cite ses informateurs : pour le Mali, c'est Ibn Saïd Otman ed-Dukkali, qui a habité trente-cinq ans la capitale Nyeni et a circulé dans tout le royaume ; pour le passage de Mansa Moussa au Caire, il s'est renseigné près de l'émir Ali, qui fut alors des intimes du souverain, sans compter son enquête personnelle. Les faits et gestes du sultan noir lui furent rapportés par le Mehmendar, garde de la caravane vers la Mecque et Ez-Zawawi. C'est donc toute une moisson de faits et de données nouvelles que nous possédons grâce à lui, en particulier sur le Mali et le pèlerinage d'un des plus grands souverains qu'ait connus l'Afrique Noire.

(1) Levi-Provençal : *Un nouveau récit de la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes*, Arabica, Leyde, 1954, p. 35-42.

(2) Y. Kamal : *Monumenta*, t. IV, f. 2, 1937, p. 1217 sq.

(3) Huart : *L'Afrique de la géographie mozhafférienne*, C. R. XIV[e] Congrès International des Orientalistes, Alger, 1905, III[e] partie, Paris, Leroux, 1902, p. 25-27.

(4) Pour le *Masalik*, voir la traduction de Gaudefroy-Demombynes : *L'Afrique moins l'Égypte*, Paris, Geuthner, 1927, et Y. Kamal, t. IV, f. 2, 1937, p. 1236 sq. Le texte du *Tarif* a été publié en 1312 H/1874 au Caire et R. Hartmann en a traduit la description de l'Empire mameluk (*Politische Geographie des Mamelukenreichs*, Z. D. M. G., t. 70, 1916). Quelques fragments seulement du *Tarif* intéressent l'Ouest africain.

Al-Omari entre dans des détails pleins d'intérêt pour l'historien : la composition des États de l'Afrique Noire, la provenance de l'or du Soudan, la ville de Nyeni, capitale du Mali, la construction des maisons, la nourriture et les cultures, la faune et la flore, les us et coutumes des habitants et de la cour du sultan, etc.

Al-Omari est donc l'une des principales sources que l'on ait à sa disposition pour l'Ouest africain du moyen âge. Il est dommage que sa tardive traduction en français n'ait pas permis aux historiens du début du siècle, à Maurice Delafosse en particulier, de l'utiliser.

A peu près à la même époque qu'Al-Omari, un autre écrivain prend également une place de premier plan parmi les auteurs qui nous intéressent : Ibn Battouta. C'est en effet le seul, avec Ibn Hawqal, à être allé au pays des Noirs. Mais tandis que ce dernier se borne à indiquer sommairement des itinéraires, Ibn Battouta, lui, nous a laissé un récit relativement détaillé de son voyage.

Notre auteur est né en 1304 à Tanger. Nous ne savons pas grand-chose de ses premières années. Nous le retrouvons en 725/1325 sur le chemin de La Mecque. Il traverse pour cela le Maghreb, l'Égypte, la Syrie et la Palestine. Il visite au cours des années suivantes tout le Proche-Orient, les côtes orientales de l'Afrique, l'Inde, où il remplit les fonctions de cadi. De là, par les Maldives, il se rend en Chine et revient en Arabie et en Égypte. Il refait le pèlerinage, puis retourne au Maghreb. Il est à Fès en 750/1349. Son dernier voyage, qui est le seul important pour nous, le mena en 753-754/1352-1353 au Soudan. Par Sidjilmassa, Teghaza et Oualata, il se rend dans la capitale de l'empire de Mali. Le voyage de retour au Maroc se fit par Tombouctou, Gao, Takedda près de l'Aïr, le Hoggar et le Touat.

Arrivé à Fès, il dicta le récit de ses voyages à l'écrivain Ibn Djozay, qui en arrangea le style. La rédaction en était terminée en 756/fin 1355. Ibn Battouta mourut au Maroc en 779/1377-8. Son ouvrage : *Tuhfat al-Nuzzar fi' Ghara'ib al-Amsar wa'Adja'ib al-Asfar* (*Présent fait aux observateurs traitant des curiosités offertes par les villes et des merveilles rencontrées dans les voyages*), a été édité par Defremery et Sanguinetti (1), mais le besoin se fait sentir d'une traduction moderne annotée, qui nous donne un texte définitif (2).

Quelle est en effet la valeur de son ouvrage et quel degré de confiance mérite-t-il ? Les voyages de l'auteur ont duré vingt-quatre ans et leur récit, comme celui de son contemporain Marco Polo, laissait, d'après Ibn Khaldoun, beaucoup de ses compatriotes incrédules. L'ordre de rédiger son ouvrage lui fut donné par le sultan Abou Inan (1351-1358) lui-même (3). La réalité de ses voyages est aujourd'hui reconnue de tous, plaçant notre auteur au rang des plus grands voyageurs du moyen âge et même de tous les temps.

Une autre objection formulée à son encontre est la condition de la rédaction de son ouvrage. Ibn Battouta ne l'a pas rédigé en effet lui-même, mais se contenta de communiquer ses notes et de dicter des passages à Ibn Djozay, secrétaire du sultan Abou Inan. Ce travail considérable fut achevé en trois mois seulement. Si des réserves ont été formulées par plusieurs

(1) IBN BATOUTAH : *Voyages* (texte arabe, accompagné d'une traduction française, par C. DEFRÉMERY et le Dr R. B. SANGUINETTI), Paris, Impr. Nat., 4 tomes et index, t. I, 1893 ; t. II et t. III, 1914 ; t. IV, 479 p., 1922 ; Index, 1893, 91 p. Sur la biographie de l'auteur, voir la préface dans le t. I de la traduction ci-dessus mentionnée. Voir également l'article de C. BROCKELMANN *in Encyclopédie de l'Islam*, t. II, 1927, p. 391.

(2) M. DELAFOSSE : *Le Ghana et le Mali*, 1924, p. 525-527, est obligé de donner une nouvelle traduction d'un passage important et A. N'DIAYE : 1948, p. 16-27, montre que la transcription de nombreux vocables de la traduction est à reprendre. Actuellement en cours à l'Université de Dakar par M. DJENIDI.

(3) IBN BATOUTAH, t. I, 1893, p. 9.

auteurs concernant la première partie de son ouvrage — Ibn Battouta fut dépouillé dans la mer des Indes et y perdit ses notes — le voyage au Soudan ayant été le dernier qu'il ait affectué, non seulement les détails devaient en être frais dans sa mémoire, mais il en possédait les notes. D'où les précieuses indications de noms de lieux, de personnes, de mots du cru, de dates et de distances, qui font défaut dans la première partie de ses *Voyages*.

L'historien de l'Afrique occidentale a donc ici un document capital, dû à un personnage qui, connaissant une bonne partie du monde, savait choisir le détail original qui frappe le lecteur. Esprit curieux et observateur, il notait tout ce qui lui paraissait digne de l'être. Son voyage au Soudan, dont la première traduction est due au baron de Slane (1), constitue la fin de l'ouvrage (2).

Notre voyageur part de Sidjilmassa en février 1352, raconte les péripéties de sa traversée du Sahara par Teghaza et Oualata et donne des renseignements sur la formation et la marche des caravanes. Oualata, peuplée de Berbères Messoufa, appartenait au sultan de Mali : il y reste sept semaines et y note des détails sur les mœurs des habitants, le climat, etc.

Il se rend ensuite dans la capitale du sultan de Mali, Mansa Souleiman, où il séjourne de juin 1352 à février 1353. Les passages relatifs à ce séjour sont considérés comme un des textes principaux de l'histoire ouest-africaine. Nous avons là, pris sur le vif, toute une série de tableaux de la vie du souverain, des mœurs des habitants de la capitale, avec une appréciation sur ce qu'il a trouvé de louable et de répréhensible dans la conduite des Noirs. Le récit du voyage de retour de Mali à Fès, par Tombouctou, Gao, Takedda et le Hoggar, fourmille également de détails de grande valeur pour nous ; faune, flore, coutumes, villes, mines de cuivre, cours des marchandises, tout intéresse Ibn Battouta.

Aussi, tous les auteurs ayant parlé du Soudan au moyen âge, en particulier W. D. Cooley, M. Delafosse, J. Bovill, J. Marquart, E. W. Bovill, etc., l'ont-ils largement utilisé et à juste titre : il semble impossible sans lui de faire revivre le Soudan du XIV^e^ siècle.

La fin de ce siècle est dominée par un autre auteur de grande classe : Ibn Khaldoun.

Abd Er Rahman Ibn Khaldoun est issu d'une famille noble d'Andalousie émigrée à Tunis au XIII^e^ siècle. Il naquit en cette ville en 732/1332, fit de solides études, puis devint, dès l'âge de vingt et un ans, écrivain du sultan. Il devait suivre pendant de longues années une carrière politique pleine d'incidents, d'honneurs et de disgrâces. Dans sa retraite de Kala-t Ibn Selama, il commence la composition de son *Histoire des Berbères* et achève ses *Prolégomènes* (1354-1377). En 780/1378, il retourne à Tunis consulter des livres et, en 784/1382, part pour faire le pèlerinage, mais est retenu au passage au Caire, où il est promu grand cadi malékite. Il va à La Mecque en 789/1387. Il est à Damas en 1400, au moment de la prise de la ville par Tamerlan et a une entrevue avec le fameux souverain tatar. Il meurt en 808/1406 en Égypte (3).

Ibn Khaldoun est un des plus grands penseurs qu'ait fourni l'Islam. Esprit encyclopédique, il a touché à tous les genres littéraires. Et, fait unique parmi les auteurs musulmans

(1) De Slane : Journal asiatique, mars 1843, p. 181-246. La traduction française se trouve également dans Y. Kamal, t. IV, f. 2, p. 1252 sq.

(2) Ibn Batoutah, t. IV, 1922, p. 376-449 ; quelques autres brefs passages contiennent des indications relatives au Soudan, t. IV, p. 122 et p. 302 et II, p. 192, que n'ont pas utilisé les auteurs ayant traité la question.

(3) Sur Ibn Khaldoun, voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, II, p. 418-419, et l'introduction de son *Histoire des Berbères*, trad. de Slane-Casanova, 1925, I, p. XXXVI-LXII.

du moyen âge, il est un véritable historien au sens occidental du mot : il critique ses sources, rejette le merveilleux cher à l'Oriental, cherche à expliquer rationnellement (1).

Mais quelle est sa valeur au point de vue Ouest africain ? Ses *Prolégomènes* (2), véritable philosophie de l'histoire, sont une chose nouvelle à l'époque où ils ont été écrits. C'est un ouvrage unique dans les annales des historiens musulmans jusqu'au XX^e siècle. Mais il n'apporte rien de nouveau sur notre pays : il ne fait que reprendre Maçoudi, Idrisi, Ibn Said.

Sa magistrale *Histoire des Berbères* (3) est plus intéressante pour nous, car elle donne de précieux renseignements sur le Sahara et ses habitants : Almoravides, Arabes, etc., et surtout sur le Pays des Noirs et en particulier l'empire de Mali (II, p. 105-116). Grâce à lui, nous possédons de plus amples détails sur les divers souverains mandingues, qui complètent utilement ce que Al-Omari et Ibn Battouta en ont dit.

Beaucoup moins importants sont les auteurs suivants.

Al-Bakouwi nous a laissé dans son *Talkhis al-Athar wa adjai'ib al-Malik al-Qahhar* (*Résumé des œuvres et des merveilles opérées par le Roi omnipotent*), écrit vers 1413, une liste alphabétique par climats des principales villes qui y sont situées ; nous lui devons quelques renseignements sur le Soudan (4).

L'écrivain Al-Qalqasandi (avant 1418) nous a laissé le *Subh al-A'Sha fi Sina'at al-Insha*, guide à l'usage des secrétaires du gouvernement égyptien, où nous relevons quelques passages sur le Soudan, le Bornou entre autres, et sur la correspondance que le sultan de ce pays adressait à son maître (5).

Le dernier auteur arabe médiéval de quelque importance pour nous est l'historien Maqrizi, né au Caire en 766/1364. Après avoir été cadi et professeur de tradition au Caire, puis à Damas, il se consacra ensuite entièrement à son métier d'écrivain. Outre une *Histoire de l'Égypte* et d'autres ouvrages, nous lui devons deux mémoires particulièrement intéressants pour nous : *Description des races des Noirs* et *Pèlerinages du sultan de Tekrour* (6). Nous lui sommes redevables de renseignements utiles sur le Kanem et surtout sur le passage du sultan Mansa Moussa au Caire en 1324, lors de son pèlerinage.

### 6. Écrits locaux : mahrams, girgams, tarikhs.

Les ouvrages que nous venons de mentionner aux paragraphes précédents recouvrent presque l'ensemble des sources écrites musulmanes. Il nous faut cependant parler des rares écrits locaux ouest-africains datant du moyen âge, puis des ouvrages historiques locaux postérieurs à cette époque, mais traitant en partie de la période que nous étudions : les *tarikhs*.

Nous devons à H. R. Palmer la traduction de nombreux écrits recueillis en Nigeria se

(1) Voir en particulier l'appréciation de E. P. GAUTIER : *Le passé de l'Afrique du Nord....*, 1942, p. 81-102. Il en dit entre autres : « Parmi les historiens arabes, à tout le moins ceux du Maghreb, il est unique, il écrase tout, il est génial. »

(2) IBN KHALDOUN : *Les Prolégomènes*, trad. DE SLANE, Paris, Impr. Impér., 1863.

(3) IBN KHALDOUN : *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale* (trad. DE SLANE, nouv. trad. P. CASANOVA), Paris, Geuthner, 3 t. 1925, 1927, 1934.

(4) Y. KAMAL : t. III, f. 3, 1938, p. 1365-1366.

(5) Des passages de QALQASANDI sont portés dans la traduction d'Al-Omari par GAUDEFROY-DEMOMBYNES, 1927, p. 40 sq.

(6) La traduction française en a été publiée par GAUDEFROY-DEMOMBYNES qui insiste sur le caractère provisoire de sa traduction, dans le même ouvrage, 1937, p. 85-93.

rapportant à l'histoire locale (1). Parmi eux, certains datent du moyen âge. Il s'agit surtout de *marhams*, lettres patentes et octrois de privilèges conférés par divers rois du Kanem à certaines familles lettrées ou nobles, conservés jusqu'à nous — évidemment à travers des copies successives — à cause de la valeur matérielle qu'elles conféraient à ceux qui en étaient les bénéficiaires et à leurs descendants. Ces écrits, dont H. Barth fit connaître les premiers, comptent parmi les meilleures sources locales de l'histoire ancienne du Bornou et ont été largement utilisés par les historiens du pays.

Les principaux *marhams* intéressants pour nous sont : celui d'Umme Jilmi (vers 1080 J.-C.), ceux de Tura (fin XVI^e^ à début XIX^e^, mais dont les faits relatés remontent jusqu'au XII^e^), celui de la famille Masbarma (1085 J.-C.) (2). Viennent ensuite des généalogies, généralement établies au cours des derniers siècles, concernant les familles princières. Elles sont intéressantes au point de vue des traditions en cours chez les peuples considérés, mais doivent évidemment être, comme toutes les généalogies du monde, utilisées par les historiens avec prudence, car souvent postfabriquées pour les besoins de la cause par des dynasties voulant asseoir leurs droits sur un pays. Notons par exemple les *girgams* (listes dynastiques écrites du Bornou et des pays voisins, des Kanembu, Saifawa), les *Chroniques de l'Aïr* datant du début du XX^e^ siècle, mais dont les faits remontent au début du XV^e^, les listes des rois de Katsina, dont les premières remonteraient au XII^e^ siècle, la *Chronique de Kano* (du X^e^ au XIX^e^ siècle), celle de Daura (XIII^e^ au XX^e^ siècle) (3).

Les nombreux écrits trouvés à partir du XIX^e^ siècle par les Africanistes et concernant en partie l'histoire locale contiennent souvent des passages relatifs aux origines des peuples ou des dynasties. Aucun, sauf, à notre connaissance, la lettre datée de 1440, écrite par un sultan du Bornou aux Merabtines du Touat (4), ne date du moyen âge, et dans bien des cas, ils remontent à un ou deux siècles tout au plus. Notons entre autres les manuscrits rapportés par les missions de Gironcourt (5) et Bonnel de Mézières (6), diverses chroniques relevées et traduites peu à peu par les érudits : chroniques de Oualata et de Néma (7), de Tichit (8) et les manuscrits de la bibliothèque d'Ahmadou (9).

Plus importants que tous ces écrits, même pour le moyen âge, sont les deux ouvrages fondamentaux relatifs à l'histoire locale écrits par des Soudanais : le *Tarikh el-Fettach* et le *Tarikh es-Soudan*.

Le premier manuscrit du *Tarikh el-Fettach* fut trouvé en 1911 par A. Bonnel de Mézières

(1) H. R. PALMER : *Sudanese memoirs*, 1928, t. III, p. 3 ; 1936, p. 14-280.

(2) H. R. PALMER : 1928, III, p. 3-13.

(3) H. R. PALMER : 1928, III, p. 29-163. Pour les différences de graphies des noms propres résultant de l'utilisation de manuscrits différents, on comparera par exemple les différentes versions de la *Chronique de l'Aïr* données par H. R. PALMER : 1928, III, p. 48-50 ; H. R. PALMER : *The Bornu Sahara and Sudan*, 1936, p. 57-58 et Y. URVOY : *Chronique d'Agadès*, 1934, p. 151-153.

(4) A. MARTIN : *Les oasis sahariennes...*, 1908, p. 122 et PALMER, H. R. : 1928, II, p. 4-5.

(5) G. DE GIRONCOURT : *Missions*, 1920, p. 359-367. Les manuscrits en question furent examinés par MM. Delafosse et Gaudefroy-Demombynes, ce qui nous permet de penser qu'aucun texte d'importance capitale ne se trouvait dans le lot.

(6) M. DELAFOSSE : *Note sur les manuscrits arabes...*, 1916, p. 126-129. Le plus intéressant, le *Tarikh Malli* (relatif aux Askias de Gao) traite de la même matière que les *Tarikh el-Fettach* et *Tarikh Es-Soudan*. Date du XVIII^e^ siècle.

(7) Ces écrits ne sont pas toujours traduits. Voir D. P. DE PEDRALS : *Archéologie de l'Afrique Noire*, 1950, p. 69-72 ; P. MARTY : *Les chroniques de Oualata et de Néma*, 1927, p. 355-575.

(8) Lt MONTEIL : *L'œuvre d'Idrisi*, 1939 p. 282-312.

(9) G. VADJA : *Contribution à la connaissance...* 1950, p. 229-257.

à Tombouctou. Il était incomplet mais des recherches ultérieures devaient permettre de retrouver les pages manquantes. L'extrême importance de ce document amena sa traduction immédiate (1). Ses auteurs, Mahmoud Kati et son petit-fils, se sont surtout occupés de la dynastie des Askias de Gao (1493-1591), mais ils ont inséré également des passages de grande valeur sur les dynasties précédentes : l'empire du Kayamaga (Ghana) (p. 75-79), du Mali (p. 54-69), où il est surtout parlé du fameux empereur Kankan Moussa — le Mansa Moussa d'Ibn Khaldoun — et de ses pèlerinages à La Mecque et enfin du royaume de Kaniaga ou de Diara (p. 70-74) et des premiers rois songaï (p. 80 sq.). Tous ces passages intéressent le moyen âge : bien que le *Tarikh el-Fettach* ait été écrit de 1519 à 1665 (2), la tradition des grands empires soudanais était encore bien vivante. Les auteurs ont également pu avoir à leur disposition des écrits antérieurs disparus depuis. D'ailleurs, né en 1468, Mahmoud Kati a pu noter certains événements du XV^e^ siècle auprès de témoins oculaires, en même temps que ses fonctions officielles lui donnaient accès aux documents d'État. Tout son livre est centré autour d'une idée : le panégyrique de l'Askia El-Hadj Mohammed, et cela le rend partial à l'égard de certains prédécesseurs de ce souverain, en particulier Soni Ali. Cela enlève peu à la valeur inestimable que représente l'ouvrage pour l'historien du pays. C'est le plus ancien livre d'histoire rédigé par un Soudanais qui nous soit connu, et les détails fournis permettent de compléter utilement ce que nous ont laissé Ibn Battouta, Al Omari et Ibn Khaldoun.

Légèrement postérieur est le *Tarikh Es-Soudan* d'Es-Sa'di, écrit entre 1627 et 1655 environ. Connu avant le Fettassi puisque Barth y puisa une partie de sa documentation historique, une traduction française en était faite dès 1900 (3).

Comme Mahmoud Kati, Es-Sa'di fut mêlé de près aux événements contemporains : il était notaire à Dienné et imam de Sankoré à Tombouctou et, dès 1629, il prit une part active aux affaires de son pays.

Comme celui de Kati, son ouvrage est consacré au pays songaï. Il nous donne une liste de ses princes, qui a servi de base à tous les historiens du Songaï, de Ralfs à Urvoy, en passant par Binger, Dubois et Delafosse (4). La question n'a été renouvelée que tout récemment par J. Rouch (5) et la découverte de stèles épigraphiées datées du XII^e^ siècle et provenant de Gao-Sané (6).

Le personnage de Kankan-Moussa tient, ici aussi, une place de choix (p. 12-17) ; les pages sur le royaume de Mali (p. 42-44) comptent, entre autres, parmi les sources les plus précieuses sur le Soudan médiéval.

Quelle est la valeur de ces sources locales ? Elle dépend évidemment de bien des facteurs, et l'historien devra les faire passer au crible de la critique avant de pouvoir les utiliser.

Comme, dans tous les cas, nous avons affaire à des textes écrits par des musulmans, il faudra d'abord se garder du travers que l'on retrouve chez beaucoup d'auteurs islamiques : rattacher à toute force les généalogies et les peuples à une souche arabe, sinon chérifienne.

(1) O. Houdas et M. Delafosse : *Tarikh el-Fettach*, 1913.

(2) Mais les chapitres qui nous intéressent paraissent être de Mahmoud Kati et datent donc du XVI^e^ siècle.

(3) O. Houdas : *Tarikh Es-Soudan*, 1900, 540 p.

(4) C. Ralfs : *Beitrage*, 1955 ; L. Binger : *Du Niger au golfe de Guinée*, 1892, t. II, p. 366 ; F. Dubois : *Tombouctou la mystérieuse*, 1897, p. 117 ; M. Delafosse : *Haut-Sénégal-Niger*, 1912, t. II, p. 60-84 ; Y. Urvoy : 1936, p. 27-36.

(5) J. Rouch : *Contribution à l'histoire du Songhay*, 1953, p. 165 sq.

(6) J. Sauvaget : *Les épitaphes royales de Gao*, 1949, p. 123-141 ; 1950, p. 418-440.

Selon le *Tarikh el-Fettach*, les Songaï et les Ouangara (Malinké) descendent d'un roi du Yémen et les rois du Songaï, de Djabir ben Abdallah El-Ansari, compagnon de Mahomet (1).

Le *Tarikh Es-Soudan*, de son côté, donne une origine yéménite au premier roi du Songaï, Za-Al-Ayaman, ainsi qu'aux Touareg (2).

Il en va de même pour les Bulala : leurs rois réclament également une origine yéménite.

Mais les origines données ne sont pas forcément arabes. Certaines généalogies sont rattachées par exemple aux Persans ou aux Juifs. C'est le cas pour la migration Kisara : la légende a été recueillie en 1922 et traduite par H. R. Palmer (3). Les Kisara, d'origine persane, seraient apparus au Soudan tchadien après avoir été vaincus par les Byzantins dans les premiers siècles de l'hégire.

De son côté, le sultan peul de Sokoto, Mohammed Bello, au début du XIX^e^ siècle, et certains *girgams*, donnent aux Peul une origine cananéenne (4).

Un autre écueil est l'amour de certains auteurs pour le merveilleux. C'est le cas par exemple pour le *Tarikh el-Fettach* où interviennent à plusieurs reprises des génies — en particulier pour des explications historiques — et où les exagérations sont parfois un peu fortes, comme c'est le cas pour l'épisode qui se passe lors de la traversée du Sahara par Mansa Moussa : un fossé de « 1 000 pas » fut creusé « à trois hauteurs d'homme », où l'eau s'éleva « à tel point qu'il se produisit un mouvement de vagues et de remous pareil à celui d'un grand fleuve », afin de satisfaire à un caprice de la femme du souverain, qui voulait se baigner (5).

Il n'en reste pas moins que ces écrits, *marhams*, *girgams* et *tarikhs*, même rédigés à une époque toute récente, sont pour nous des fils conducteurs des plus précieux. Car en Afrique plus peut-être que partout ailleurs, à cause précisément de l'absence d'écriture, la mémoire des hauts faits du passé se transmet oralement de génération en génération. La frontière entre un écrit récent et la tradition orale est bien mince. Que sont en effet *girgams* et *tarikhs* sinon une codification des traditions locales par quelque lettré de cour ou marabout ? Nous reviendrons sur ce problème plus loin en étudiant les sources orales.

### 7. Les sources écrites chrétiennes et juives.

Il faut attendre la fin du XIII^e^ siècle pour trouver des sources écrites sur l'Afrique occidentale dues à des non-musulmans. Auparavant, les quelques rares références ne se bornant pas à reprendre les écrits des Anciens, relatives à une Afrique intérieure hypothétique, mais se rapportant à l'Afrique réelle, sont de simples traductions de l'arabe en latin des données géographiques musulmanes. C'est ainsi que dès 1141, les *Tables de Marseille*, dont les canons étaient inspirés d'Al-Battani, de Zarkali et d'Al-Khwarezmi, donnaient les coordonnées de Ghana (6). L'œuvre si importante d'Idrisi, qui aurait pu renouveler les connaissances des cartographes chrétiens médiévaux sur l'intérieur du continent africain dès le milieu du XII^e^ siècle, est passée inaperçue, faute de traduction faite à l'époque.

(1) *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 40-41 (Songaï, Ouangara) ; p. 49 (rois du Songaï).
(2) *Tarikh Es-Soudan*, 1900, p. 6-8 (Songaï) ; p. 42 (Touareg).
(3) H. R. PALMER : *Sudanese Memoirs*, 1928, II, p. 2-3, 29, 36, 87 (Bulala), p. 61-63 (Kisara).
(4) PALMER, 1928, III, p. 132 et M. DELAFOSSE : *Haut-Sénégal-Niger* 1912 t. I, p. 202.
(5) *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 39-51 (origine des Songaï et des Ouakoré) et p. 123 (esclave nourri par un génie) ; p. 59-62 (fossé creusé dans le désert).
(6) Y. KAMAL : t. III, f. 3, 1953, p. 794.

A la fin du XIII^e siècle, Ramon Lull fait dans *Blanquerna* une simple mention de Ghana et de l'oasis de Tabelbalat (1).

Autrement importants pour nous sont les portulans et les diverses cartes que nous ont légués les écoles méditerranéennes. Puisant aux sources grecques transmises par les Arabes, les Européens du XIII^e siècle et plus précisément les Génois vont en effet mettre au point les portulans normaux. Placés au carrefour des civilisations par leur vocation maritime, qui les mettait en contact avec les Arabes, les Byzantins et toutes les nations chrétiennes, ils pouvaient rassembler les données venant de toutes les régions du globe. En outre, ils avaient, plus que d'autres, en raison même de leur flotte importante, besoin de cartes exactes.

Le portulan est apparu peu avant 1266, mais les premiers qui nous donnent des renseignements précis sur l'Afrique datent du début du XIV^e siècle. Les Génois trafiquent alors dans toute la Méditerranée et la mer Noire, mais sont appelés également dans l'Atlantique pour monter des arsenaux et construire des galères (Rouen, 1294 ; Portugal, 1317), sans compter des expéditions sur les côtes africaines (Vivaldi, 1291) et aux Canaries (1341). Les progrès de la cartographie vont suivre l'expansion génoise. Le premier portulan qui nous soit parvenu, celui de Giovanni de Carignan (vers 1320) figure des côtes d'une approximation suffisante, hors de la Méditerranée, jusqu'à la Hollande au nord et Mogador au Maroc. Et, fait plus important pour nous, l'intérieur de l'Afrique porte les premières données exactes un tant soit peu substantielles fournies par une source chrétienne sur le pays : l'informateur en était un Génois installé à Sidjilmassa, au Tafilalet. On y trouve la mention du trafic transsaharien avec Eleuzem (Oualata), du Nil occidental des Noirs, entourant l'île Palola « où l'on recueille l'or », du pays de Gunaia ou Ganuya (Guinée) (2).

La mappemonde d'Angelino Dalorto (vers 1325), sans doute un Génois lui aussi, allait être à la base d'un autre grand foyer cartographique, celui de Majorque. En 1287, les Arabes sont définitivement chassés de l'île, laissant derrière eux une importante colonie juive qui resta en liaison avec les mellahs d'Afrique du Nord. Aussi, lorsque les Majorquins se mirent à faire des cartes au XIV^e siècle, ils bénéficièrent de renseignements de première main sur l'intérieur du continent noir, où d'autres juifs trafiquaient, à partir de villes du Sud marocain et du Sud algérien, avec les pays situés au sud du Sahara et en particulier l'empire du Mali. Et bientôt, ce seront les juifs de Majorque eux-mêmes qui monopoliseront pratiquement le métier de cartographe dans l'île : Abraham Cresques représente le summum de cette école hébraïque catalane.

Le premier portulan important de Majorque qui nous soit parvenu est celui d'Angelino Dulcert (1339), calqué sur celui d'Angelino Dalorto. Il marque un très net progrès au point de vue des connaissances sur l'Afrique Noire occidentale. Si le « Nil des Noirs » en a disparu, par contre y figurent le roi de Mali, le Touat, le mystérieux royaume d'Organa (3), Tochoy

(1) Ch. DE LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 111-117. Le même extrait est plus complet dans G. H. T. KIMBLE : 1938, p. 101. Voir également R. HENNIG : 1938, III, p. 86-89.

(2) Sur la question des portulans et de la cartographie génoise et catalane médiévale, la source française essentielle est Ch. DE LA RONCIÈRE : *La découverte de l'Afrique au Moyen Age*, t. I, 1925. Le planisphère de Giovanni de Carignan est reproduit pl. VI et pl. IX, et les légendes p. 113-114. Deux autres cartes contemporaines, les mappemondes de Petrus Visconti (*in* KAMMERER : *La mer Rouge...*, 1935, II, pl. CXXXV) et de Marino Sanudo (*in* KIMBLE : *Géographie*, 1938, pl. XIII) ne portent sur l'Afrique que des données classiques.

(3) Plutôt un toponyme formé sur Reggan, l'oasis la plus méridionale du Touat, qu'une réminiscence de Ghana, empire disparu depuis un siècle déjà. Organa serait le nom donné au domaine d'un chef touareg du Hoggar, dont Reggan représenterait la « fenêtre » sur le Touat.

(Tokoror, le pays toucouleur) et Huletem (Oualata). La récente découverte des Canaries par Lanzarote Malocello est également portée (Insula de Lanzarotus Marocelus et La Forte Ventura). Plus à l'est, la Nubie chrétienne est matérialisée par plusieurs villes surmontées de croix à trois branches (1).

Le planisphère de la Laurentienne de Florence (1351), retouché au XVe siècle pour sa partie méridionale, ne porte — à part la mention de Ganuya (la Guinée) — que des données classiques (2).

Par contre, le planisphère vénitien des frères Pizzigani (1367) amène quelques données nouvelles intéressantes.

Le « Nil des Noirs » (flumen Nilus, flumen Palolus) et l'île Palolus, hérités de la carte de Giovanni de Carignan, font à nouveau leur apparition. Les oasis sahariennes sont plus nombreuses et l'archipel entier des Canaries est figuré (3).

L'apogée des connaissances européennes médiévales sur l'intérieur de l'Afrique était atteint avec l'Atlas majorquin d'Abraham Cresques (1375). Non seulement les principales oasis sahariennes étaient indiquées (Sigilmessa, Tebelbelt, Tacort (Touggourt), Catif el-Chabir (In Salah), Buda, Anzicha (In Zize), mais les données se précisent au sud du grand désert, borné par le fleuve « Nil » : la saline de Tagaza, les villes de Melly (Mali), Tenbuch (Tombouctou), Gougou (Gao) sont portées. Quelques erreurs, souvent héritées de ses prédécesseurs, se sont cependant glissées : Sudam (le Soudan), Alamara (l'Oued Seguiet el-Hamra) sont figurés comme des villes, tandis que pour garnir un vide entre ses connaissances sur l'Ouest africain et la Nubie, Cresques portait les villes de Mayma, Zogde et Organa et un dessin du roi d'Organa (4).

A l'ouest, la côte est bien tracée jusqu'au cap Buyetder (cap Bojador ou cap Juby) et l'Archipel des Canaries — à part l'oubli de l'île de Palma — est indiqué.

Enfin, repris à A. Dulcert, 1339, est figuré Mansa Moussa, roi de Mali, avec la mention de la richesse de son pays en or. Bien d'autres détails sont à glaner dans l'Atlas majorquin de Cresques et nous nous y référerons maintes fois au cours de cet ouvrage (5).

En cette fin du XIVe siècle et au XVe siècle, la cartographie majorquine était un quasi-monopole des Juifs : Cresques, Soleri, Mecia de Viladestes, de Vallsecha, Roselli, Oliva sont les plus fameux d'entre eux, mais Cresques ne fut pas surpassé.

Les cartes suivantes marquent la lente décadence de l'école majorquine et donc des connaissances chrétiennes sur l'intérieur de l'Afrique. Le planisphère de Mecia de Viladestes (1413) n'est qu'un simple démarquage de l'Atlas de Cresques 1375 et le dessin est loin de valoir celui de son prédécesseur (6).

(1) Le planisphère d'Angelino Dulcert est reproduit dans La Roncière : 1925, I, pl. VII (texte, p. 114).

(2) Ch. de La Roncière : 1925, II, pl. XXIII (texte, I, p. 114 ; II, p. 42-43.)

(3) La Roncière : I, pl. VIII (texte, p. 115).

(4) Mayma (à moins que ce soit le pays de Méma) n'est peut-être qu'une mauvaise lecture d'une mention latine du planisphère de A. Dulcert, 1139, portée à côté du roi de Mali et se terminant par *in maxima*. Pizzigani, 1367, porte déjà Mayma, que Cresques ne fait que reprendre. Mayma a été identifié avec Niamey (La Roncière : I, p. 136) et Nema (H. Palmer : 1936, p. 193). Zogde serait non pas Sokoto (La Roncière : 1925, I, p. 136), fondée au siècle dernier, mais, d'après Palmer : 1936, p. 205, Zaghawa, le Sagwa d'Idrisi, explication qui ne me satisfait pas non plus. Nous avons parlé d'Organa plus haut.

(5) La carte de Cresques est reproduite par Ch. de La Roncière : 1935, I, pl. XI (partie occidentale) et II, pl. XXXIV (partie orientale). Pour le texte, voir I, p. 123-136.

(6) Carte reproduite dans Ch. de La Roncière : 1925, I, h. t., p. 1.

La décadence est déjà nette avec l'Atlas génois de Battista Beccario 1426 et le planisphère catalan de Gabriel de Vallsecha 1439. Les précieuses indications de Cresques disparaissent peu à peu dans les documents ultérieurs : planisphère catalan de la Bibliothèque Nationale de Naples (XV^e^), planisphère génois de la Bibliothèque Nationale de Florence 1457 (1).

Les découvertes portugaises commencent à s'inscrire sur les cartes du début de la seconde moitié du XV^e^ siècle, comme le planisphère catalan de la Biblioteca Estense de Modène, où la nomenclature côtière est indiquée jusqu'au cap Vert, tout en conservant pour l'intérieur l'essentiel des données de l'Atlas Cresques 1375 (2). Mais la partie méridionale du continent noir, coupée d'un grand golfe occidental, contient le reflet des données d'un auteur espagnol de la moitié du XIV^e^ siècle dont il nous faut maintenant parler : le Frère mendiant espagnol.

L'œuvre de ce Franciscain andalou anonyme, écrite vers 1350, le *Libro del Conoscimiento de todos los reynos y tierras y señorios que son por el mundo, y las señales y armas que han cada tierra y señorio*, connue des auteurs du Canarien (début XV^e^) ne fut publiée qu'en 1877 par Marcos Jimenes de la Espada (3). C'est un récit de voyage à travers le monde qu'aurait effectué, au milieu du XIV^e^ siècle, un Frère mendiant né en Castille en 1304. Il a pu visiter plusieurs pays, mais il n'est certainement pas allé, comme il le dit, en Afrique Noire ni dans l'Atlantique au sud du cap Bojador. Le récit est fait à la première personne pour constituer un cours de géographie plus vivant : ce n'est que la description d'un portulan de l'époque, décoré de pennons et aux villes juchées sur un socle rocheux, intermédiaire entre celui de Dulcert 1339 et celui de Cresques 1375, mais dont la partie méridionale de l'Afrique porte les données dont a hérité également le planisphère catalan de l'Estense de Modène, établi vers 1450, dont nous avons parlé plus haut (4).

Cependant, ce document est intéressant pour nous à plus d'un titre : d'abord parce qu'il décrit un prototype de carte qui ne nous est pas parvenu, et ensuite parce qu'au passage, il nous fournit des détails prouvant que l'auteur avait quelques informations exactes sur l'intérieur du continent : il a entendu parler de l'Adrar mauritanien (Mont Tamar, nommé ainsi à cause de ses palmiers), de l'or du Soudan (Mont Timer — pour *Tibar*, or en poudre) et connaît le fondateur de Bouda.

Toute la partie de son voyage par mer dans le grand golfe occidental, à Gropis, Gotonie, Amenuan, semble pure fantaisie. Aucune identification satisfaisante n'a été donnée encore de ces toponymes. En est-il l'inventeur, a-t-il repris les données du prototype de carte disparu ou bien a-t-il interprété des renseignements vagues de source arabe ou provenant de missionnaires qui, précisément à son époque, parcouraient la Nubie et cherchaient à entrer en contact avec le fameux prêtre Jean ? Il ne nous est pas possible de répondre à ces questions.

Les données du Frère mendiant sur la côte atlantique de l'Afrique au sud du cap Juby

(1) Voir dans LA RONCIÈRE : Atlas de B. Beccario (II, pl. XXII) ; planisphère de Gabriel de Vallsecha (I, pl. XII) ; planisphère catalan de Naples, XV^e^ (I, pl. XIII), planisphère génois de Florence 1457 (I, pl. XVII).

(2) LA RONCIÈRE : 1925, I, pl. X.

(3) Une traduction anglaise en a été faire par Sir Clements MARKHAM : *Book of the Knowledge...*, 1912. Le texte a également été publié par Y. KAMAL, t. IV, f. 2, 1937, p. 1258 sq. MAJOR, BEAZLEY, DE LA RONCIÈRE tiennent ce récit pour fabuleux. Au contraire, MARKHAM (1912, p. XII) estime qu'il est fondé sur une connaissance personnelle des pays décrits.

(4) Ch. DE LA RONCIÈRE : 1925, I, pl. X. Ch. VERLINDEN y a décelé des interpolations de 1385 environ (*Lanzarotto Malocello...*, 1958, p. 1173-1209).

ont été reprises au début du XVe siècle par un écrit français, *Le Canarien* (1) : Jean de Béthencourt a été tenté d'aller à la découverte du Sénégal à la suite de la lecture du *Libro del conoscimiento*, qui le présentait comme le « fleuve de l'or ». Les difficultés rencontrées pour la seule conquête des Canaries et les faibles moyens qu'il avait à sa disposition ne lui laissèrent pas le loisir de mener l'entreprise à bien.

Un document capital pour nous, relatif à l'intérieur de l'Afrique, est la lettre écrite en latin, du Touat, par le Génois Malfante en 1447 et adressée à ses compatriotes (2). Elle contient une foule de détails précis sur le Sahara, ses habitants, le trafic qu'ils entretenaient avec le Soudan, et sur ce pays lui-même. Il a tout observé sur place au Touat mais a eu pour les pays situés plus au sud un informateur de choix : le seigneur dont il dépendait dans l'oasis avait vécu trente ans à Tombouctou. Il a pu apprendre ainsi le nom de nombreuses villes, des détails sur les croyances, la manière de vivre, les productions, l'origine de l'or du Soudan, etc. Malfante était un commerçant. Aussi nous donne-t-il des renseignements sur le trafic à effectuer dans le Touat avec le Soudan, malgré l'exorbitante commission de 100 % réclamée pour tout marché. Vers le sud, à l'exportation vers la terre des Noirs, les articles les plus demandés sont le cuivre et le sel ; au retour, l'or est le principal produit importé.

Des villes qu'il nous cite, certaines sont identifiables : Thegida doit être la Takedda d'Ibn Battouta (Azelik) ; Checoli, Es-Souk ; Chuchiam, Koukiya ; Thambet, Tombouctou ; Geni, Dienné ; Meli, Mali ; Oden, Ouadane ; Dendi, le Dendi ; Igdem, Agadem ; Bembo, Bamba. D'autres, par contre, le sont moins : nous ne savons ce que représentent Thora et Bofon, par exemple.

Bien que les textes dont nous allons parler maintenant soient postérieurs à la limite que nous nous sommes fixée, il convient d'en faire mention, car ils donnent de précieux renseignements sur une partie de l'Ouest africain au sujet de laquelle on ne possédait auparavant aucun détail : les côtes.

Dans ce monde presque immuable que fut l'Afrique jusqu'à la pénétration européenne du siècle dernier, bien des choses sont restées inchangées jusqu'à nos jours. A plus forte raison, les descriptions qu'ont données des pays côtiers les chroniqueurs portugais du *Descobrimento* sont-elles valables pour la période qui a précédé immédiatement la leur. C'est un état de choses ancien que nous ont rapporté Zurara, Ca da Mosto, Diogo Gomes, Valentim Fernandes, Duarte Pacheco Pereira et autres. Nous utiliserons donc ici ces sources chaque fois qu'elles nous feront état de faits comme des coutumes, des traits de mœurs, etc., inchangés depuis des générations. Mais nous ne traiterons pas des passages concernant spécialement les Portugais et leurs découvertes en elles-mêmes, que nous considérons en dehors du sujet.

Le premier de ces textes est la *Cronica dos Feitos de Guiné*, due à l'historien officiel des rois de Portugal et écrite en 1452-1453 (3). Outre la découverte maritime elle-même, dont nous ne nous occuperons pas ici, Zurara donne des détails de grande importance sur les populations côtières, Azenègues et Noirs, rencontrées par les navigateurs, sur le Sahara, dont João

(1) G. Gravier : *Le Canarien*, 1874, p. 87-102.

(2) Lettre publiée, traduite et commentée par Ch. de La Roncière, I, p. 143-158 ; traduite par G. R. Crone dans *The Voyages of Cadamosto*, 1937, p. 85-90.

(3) Gomes Eanes de Zurara : 1949 ; Dias Dinis : 1949 [1950] ; une traduction anglaise en existe par Beazley et Prestage : *The Chronicle of the Discovery and Conquest of Guinea*, London, 1896-1899, 2 vol. ; une traduction française partielle est due à Virginia de Castro e Almeida : 1935, 1 vol. La première publication de Zurara date de 1841. Une nouvelle traduction française annotée, par L. Bourdon, vient de paraître (Mém. de l'IFAN, 1960, 301 p.).

Fernandes est l'un des premiers explorateurs au sens moderne du terme. Aucun détail de la vie, du costume, de l'armement, de la nourriture, du commerce des populations nouvellement découvertes, et des pays eux-mêmes, n'est indifférent aux navigateurs, qui, en un peu plus d'un demi-siècle, vont nous donner davantage de renseignements sur l'Afrique Noire que les auteurs arabes n'en ont fourni au cours des huit siècles précédents.

Immédiatement après Zurara, le Vénitien Ca da Mosto nous laisse la relation (écrite vers 1463) de ses voyages effectués en 1455 et 1456 sur les mêmes côtes (1). Sa relation comporte une description d'un séjour chez les Wolof de l'embouchure du Sénégal, en Gambie, Casamance, sans compter la navigation de Pedro de Sintra jusqu'à l'actuel Libéria. Comme dans Zurara, son récit est plein de détails importants sur les peuples rencontrés et les pays visités.

Le Tournaisien Eustache de La Fosse écrivit vers 1520 le récit d'un voyage effectué en 1479-1480 jusqu'à La Mine (« Gold Coast »), où les Portugais devaient élever quelques années plus tard (1482) la fameuse forteresse de São Jorge de la Mina (2). Ce sont surtout les détails du commerce qui intéressent ces auteurs : malaguette de l'actuel Libéria, or de La Mine.

Nous devons au navigateur portugais Diogo Gomes une relation en latin intitulée : *De Prima Iventione Guinee*, rédigée après 1482 par Martin Behaim d'après son récit oral (3). Les passages intéressants pour nous concernent ses voyages au cap Vert et en Gambie, fleuve qu'il remonta jusqu'à Cantor, où il recueillit des renseignements sur l'intérieur du continent et les marchés de l'or.

Au cours de la première décade du XVI^e^ siècle furent écrites deux œuvres capitales sur l'Afrique occidentale côtière : la *Descripçam*... de Valentim Fernandes (1506-1507) et l'*Esmeraldo de Situ Orbis*, de Duarte Pacheco Pereira (1506-1508).

Valentim Fernandes était un Morave fixé à Lisbonne, où il s'était occupé de rassembler des documents géographiques en un recueil qui a été publié récemment (4) et la majeure partie traduite en français (5).

La *Descripçam* constitue l'une des sources anciennes capitales sur le Sahara occidental et les côtes d'Afrique Noire entre Sénégal et Libéria. Elle renferme des témoignages de première main, car certains informateurs de Fernandes ont séjourné dans le pays : les diverses populations sont distinguées ; la végétation, la faune, le commerce, les aliments, la culture, tout ce qui peut intéresser est mentionné. Le merveilleux n'en est pas absent, surtout lorsque des croyances locales sont rapportées.

Contemporain de Fernandes, Duarte Pacheco Pereira est moins intéressant à certains

(1) ACADEMIA PORTUGUESA DA HISTORIA, 1948 [1950] ; CA DA MOSTO, traduction française par J. TEMPORAL, publiée par Ch. SCHEFER, 1895, 1 vol. La première publication des *Navigationi*... est de 1507. Voir aussi : *The Voyages of Cadamosto*, 1937 et ACADEMIA PORTUGUESA..., 1948.

(2) Eustache DE LA FOSSE : *Voyage*... publié par R. FOULCHÉ-DELBOSC, 1897 ; les passages relatifs à l'Ouest africain ont été repris par R. MAUNY : *Eustache de La Fosse*..., 1949.

(3) Ce récit est inséré dans *O manuscrito Valentim Fernandes*, 1940, p. 187-207, publié par l'ACADEMIA PORTUGUESA DA HISTORIA. Certaines de ses données ont été reprises par Hieronymus MÜNZER, dont l'*Itinéraire* fut écrit vers 1500 et republié et retraduit par B. DE VASCONCELLOS en 1932. Une traduction partielle en est fournie dans *The voyages of Cadamosto*..., 1937 et une autre, par Th. MONOD, R. MAUNY et G. DUVAL (1959).

(4) ACADEMIA PORTUGUESA DA HISTORIA : *O Manuscrito Valentim Fernandes*, 1940, p. 33-186. La première publication partielle date de 1898, mais une traduction allemande en existait dès 1856.

(5) P. DE CENIVAL et Th. MONOD : 1938 (*de Ceuta au Sénégal*) ; Th. MONOD, A. TEIXEIRA DA MOTA et R. MAUNY : 1951 (*Sénégal au Cap de Monte, Archipels*). Nous nous référerons désormais à ces ouvrages comme : V. FERNANDES, 1938 et 1951.

égards pour nous, car son *Esmeraldo de Situ Orbis* est surtout un routier maritime (1). Mais le souci de renseigner le navigateur l'amène à parler à de multiples reprises des populations côtières, de leurs coutumes, commerce, etc. Et il offre sur le *Descripçam* l'énorme avantage de nous donner des renseignements sur des côtes non décrites par Fernandes, celles situées au-delà du cap de Monte (actuel Libéria), sans compter celui découlant du fait que l'auteur est allé sur place.

Très postérieur, mais capital, car relatant des faits inédits relatifs au *Descobrimento*, est de Barros, dont l'*Asia* fut publié dès 1552 (2). Les fragments les plus importants pour nous sont ceux relatifs à la fondation du fort de La Mina en 1482, décrite avec beaucoup de détails, sur les royaumes du Bénin, et les tentatives d'établissement portugais à l'embouchure du fleuve Sénégal.

### 8. Léon l'Africain (1526).

Une place à part doit être faite à un écrivain grenadin, élevé à Fès, converti au christianisme et retourné ensuite en Afrique du Nord : El-Hasan ben Mohammed al-Wazzan ez-Zayyati, plus connu sous le nom de Léon l'Africain.

Né à Grenade vers 1493-1494, il dut quitter l'Andalousie pour Fès vers 1500. Il fit plusieurs grands voyages : Proche-Orient (vers 1507-1508?) ; premier voyage à Tombouctou (vers 1510) ; second voyage à Tombouctou et retour au Maroc en passant par le Tchad et l'Égypte (1512-1514) ; Orient (Égypte, La Mecque, capturé au retour par des corsaires siciliens, 1515-1518). Lors de sa capture, il put conserver avec lui les notes qui devaient servir de base à la rédaction de sa *Description de l'Afrique*. Offert en présent, à cause de son érudition, au Pape Léon X, ami des lettres, il fut baptisé en 1520 à Rome sous le nom de son protecteur : Johannes Leo de Médicis. Il enseigna ensuite l'arabe à Bologne et revint à Rome, où il écrivit son ouvrage, qu'il signa le 10 mars 1526 (3).

En 1528, il dut quitter l'Italie pour Tunis. On n'a plus de renseignements sur lui à partir de cette époque.

La *Description de l'Afrique* de Léon l'Africain est un document capital qui, pour la connaissance de l'intérieur de l'Afrique, écrase toutes les autres sources de la fin du moyen âge et du XVI^e^ siècle. Léon a sur ses prédécesseurs — Ibn Battouta et Malfante mis à part — l'immense avantage d'avoir parcouru les pays dont il parle.

Les renseignements concernant les régions qui nous occupent sont répartis en diverses sections de son ouvrage : la division des déserts du Sahara et du pays des Noirs en ses différents royaumes (1956, p. 8-10) ; oasis du Sahara occidental, Tichitt et Ouadane (p. 419-421) ;

(1) Duarte Pacheco Pereira : 1892 (Publ. R. A. de Azevedo Basto) et 1905 (E. de Silva Dias). Une traduction anglaise en a été faite par G. H. T. Kimble, 1937 ; une traduction française partielle (Sahara) en a été publiée par R. Ricard. La côte atlantique du Maroc..., Hespéris, 1927, p. 229-258. La suite de cette traduction (Sahara au Gabon) par R. Mauny, est parue en 1956 [1957].

(2) L'édition la plus récente est celle de Hernani Cidade et Manuel Murias, Agencia Geral das Colonias, Lisboa, 1945. Quelques fragments en sont traduits en français par V. Castro e Almeida : *Les grands navigateurs...*, vol. II, 1934, p. 101 et sq.

(3) Giovanni Leone l'Africano : *Cosmografia dell'Africa*, ms. datant de 1526 environ, que doit publier M^gr^ A. Codazzi. L'œuvre de Jean-Léon l'Africain, imprimée dès 1550 en italien par Ramusio, est surtout connue en France par la traduction qu'en fit Jean Temporal, à Lyon, en 1556, dont une édition, annotée par Ch. Schefer, parut à Paris de 1896 à 1898. Une nouvelle traduction française, due au général Épaulard, vient de paraître (Paris, Maisonneuve, 1956 [1957]).

déserts (p. 447-458) ; le pays des Noirs (p. 461-485). Mais il y a à glaner, un peu partout, des détails sur la faune, la flore, l'hydrologie, le commerce, les populations, etc.

La partie la plus importante pour nous est évidemment celle qui traite des pays des Noirs. Il va sans dire qu'il faut faire le départ entre ceux qu'il a certainement visités (Tombouctou, Gao, Bornou, etc.) et ceux dont il nous parle seulement par ouï-dire (Mali, Dienné, etc.). Des auteurs ont même pu se demander, à la lecture des pages qu'il leur consacre, si Léon est bien allé dans tous les pays qu'il indique. Faire couler le Niger de Tombouctou vers Mali est évidemment une erreur grossière prouvant que Léon n'a pas dû remonter en amont de Tombouctou. Mais sur cette dernière ville, le commerce que l'on y fait, les édifices, les habitants, le gouvernement local, Léon est fort bien renseigné et n'a pu puiser ses données chez aucun de ses prédécesseurs.

Il en va de même pour Gao : Léon a tout observé et nous donne des détails inédits sur une foule de sujets. Il parcourt assez rapidement, semble-t-il, les pays haoussa, qui sortent de la guerre de conquête des Askias, pour s'attarder un peu plus sur le Bornou. Il traverse tous ces pays en commerçant, en compagnie de négociants inaugurant une nouvelle route de trafic entre Oualata et l'Égypte par le Tchad, la route traditionnelle des caravanes du Soudan au Caire, par le Fezzan et la Cyrénaïque, étant coupée à cette époque par des pillards arabes des côtes des Syrtes.

Nous avons eu la chance que Léon l'Africain ait eu son ouvrage publié en Europe, pour un public européen. Eût-il écrit pour un public arabe, quantité de détails précieux eussent sans doute été négligés, car supposés connus. Et de plus, l'Europe, à part d'insignifiants petits cercles de cartographes conservant la tradition majorquine du XIV^e^ siècle, ignorait alors à peu près absolument l'Afrique intérieure. Les renseignements recueillis par les Portugais sur le Sahara étaient considérés comme secrets commerciaux d'État et non publiés.

L'œuvre de Léon comble donc un vide, et il n'est que de voir comment, après la publication de son livre en 1550, ses données sont reproduites et reprises à l'envi pour remplacer les blancs d'une carte peuplée encore de noms antiques (Libye, Mauritanie, Numidie, Garamantes, Nasamons), masquant l'ignorance presque totale du monde chrétien à l'égard du continent africain, pour se rendre compte de l'importance que l'Europe du XVI^e^ siècle a attachée à sa *Description de l'Afrique*. Bien plus même, elle restera la base des connaissances européennes sur l'intérieur du continent jusqu'au début du XIX^e^ siècle, époque à laquelle commença l'exploration réelle du pays (1).

On ne peut que regretter que Léon n'ait pas séjourné davantage au pays des Noirs, lorsque l'on voit la somme de détails impressionnante qu'il donne sur son pays d'adoption, le Maroc : L. Massignon a pu écrire un volume entier sur tout ce que l'on peut tirer de son œuvre pour ce seul royaume, où Léon a vécu de longues années, tandis que notre Grenadin n'a fait que traverser le Soudan.

### 9. Épigraphie. Inscriptions rupestres.

L'épigraphie, qui apporte pour d'autres pays une contribution si importante à l'historien, est d'un faible secours pour l'Afrique occidentale médiévale.

(1) L. Massignon : 1906, p. 66-67 donne une liste de 30 auteurs ayant utilisé les données de Léon sans critique. L'ouvrage de Massignon, relatif au seul Maroc, est un modèle dont nous nous inspirerons souvent dans le présent travail.

Il s'agit pour la quasi-totalité des cas de deux sources : les stèles funéraires d'une part et les inscriptions rupestres de l'autre.

a) *Stèles funéraires.*

Innombrables sont les cimetières du Sahara et du Sahel qui fournissent des stèles épigraphiées, mais peu nombreux sont ceux qui ont fourni des inscriptions dont on soit sûr qu'elles remontent au moyen âge. Aux alentours de tous les centres anciens : Chinguetti, Ouadane, Azougui, Tichitt, Oualata, Tizert, Tombouctou, Koumbi Saleh, Gao, Bentia, Es-Souk, etc., s'étendent de grands cimetières. La place disponible en pays désertique ou semi-désertique n'oblige pas, comme dans les pays tempérés, à les détruire lorsqu'ils sont remplis, puis abandonnés pendant un certain temps. Et, de plus, l'Islam a davantage le respect des lieux de sépulture que le Christianisme, avec ce résultat qu'ils subsistent parfois bien après la destruction de la ville qui les a engendrés : c'est le cas de Koumbi Saleh, site probable de Ghana, de Tizert près Oualata, de Bentia, d'Es-Souk, par exemple.

Des listes, parfois impressionnantes, de ces sites ont été établies : par exemple celle des pays de la boucle du Niger par G. de Gironcourt (1) et celle du Sahara occidental par Th. Monod (2), qui sont loin d'être exhaustives. Mais, parmi les cimetières cités, bien peu ont fourni des stèles anciennes et, parmi ces dernières, un nombre infime seulement a été traduit et publié. Le relevé systématique de toutes les épitaphes anciennes du sud du Sahara reste encore à faire.

Les seuls groupes publiés jusqu'ici sont ceux de Gao et de Bentia. Les seuls cimetières anciens connus à Gao jusqu'en 1939 étaient ceux des environs de la tombe des Askias : Arandiré, Guirakandié, Aboubakar Sadda, Gorogobei (3). Or, en 1939, un nouveau site de la plus haute importance était découvert par M. Chambon et fouillé par M. Bartoli à Sané, à 10 km à l'est de Gao, sur la piste du Tilemsi (4). Il s'agit d'un caveau de briques où étaient enterrés des personnages royaux. De nombreuses stèles datées, dont plusieurs de marbre, écrites en caractères coufiques, furent retirées de ce caveau. Leur traduction, par J. Sauvaget puis par Mme Viré se révéla fructueuse : il s'agissait de hauts personnages portant le titre de *malik*, décédés à des dates échelonnées entre 1100 et 1265 de notre ère (5).

Les plus belles stèles sont actuellement conservées sur place à Gao, scellées dans le mur de la mosquée de Gao-Dioula et des bureaux du Cercle. Un certain nombre d'autres stèles, provenant de Sané, sont conservées sur place à Gao. D'autres encore furent transportées à Dakar (Section Archéologie-Préhistoire de l'IFAN). Mais on n'est pas certain qu'elles proviennent du caveau même ou du cimetière qui l'avoisine (6). C'est probable toutefois, toutes

(1) G. de Gironcourt : *Missions*, 1920, p. 312-332 (68 sites). Les 812 estampes de stèles et d'inscriptions rapportées de sa mission ne sont toujours pas traduits ni publiés. Voir Th. Monod : *Sur les inscriptions arabes peintes de Timmissao*, 1938, p. 94.

(2) Th. Monod : *Contribution...*, 1938, p. 108-114 (28 sites).

(3) G. de Gironcourt : 1920, p. 320-321.

(4) *Notes Africaines*, n° 5, janvier 1940, p. 7 ; n° 9, janvier 1941, p. 9-10, n° 12, octobre 1941, p. 13.

(5) J. Sauvaget : *Les épitaphes royales de Gao*, 1948, p. 5-12 ; 1949, p. 123-141 ; 1950, p. 418-440 ; M. M. Viré, 1958, p. 368-376. La traduction d'autres stèles inédites du même cimetière, due à Mme M. Viré, vient de paraître. (Bull. IFAN, B, 1959, p. 459-500).

(6) R. Mauny : *Notes d'archéologie au sujet de Gao*, 1951, p. 848. Les stèles de Gao rapportées à Dakar sont inscrites dans les registres des collections de l'IFAN, section Archéologie-Préhistoire, sous les nos So-50-42 à So-50-59 *bis*.

les dates retrouvées étant contemporaines de celles des stèles déjà publiées : elles s'échelonnent entre 1102 et 1155 J.-C.

Une autre stèle ancienne, datée de 766/1364, a été retrouvée à l'est immédiat de la mosquée du Gao ancien, qui doit être celle édifiée par ordre du roi Mansa Moussa en 1324 (1).

Les nombreux cimetières s'étendant entre la ville et la route de Bourem, en particulier vers le tombeau de l'Askia El Hadj Mohammed, doivent contenir des tombes anciennes, mais leur relevé n'a pas été fait.

Des ruines d'Es-Souk, dans l'Adrar des Iforas, le général Astier de Villatte a rapporté à l'IFAN deux stèles de microgranite alcalin datées de 504/1111 (2) ; de très importants cimetières cernent la ville et il y aurait certainement une belle moisson à y faire pour un épigraphiste arabisant. G. de Gironcourt y a fait déjà de nombreux relevés (3).

Un peu en aval de Gao, les cimetières très importants de Bentia, près de l'emplacement de Koukiya, l'ancienne capitale songaï et grande place de commerce, a fourni plusieurs stèles anciennes datées de 1341 à 1419. Treize ont été transportées à Tombouctou (4) (on ne sait ce qu'elles sont devenues). D'autres ont été rapportées à Dakar par H. Lhote à la suite d'une mission effectuée en 1938 (5). Elles sont de la même époque que les précédentes : les dates de 1408 et 1415 ont été relevées sur deux d'entre elles.

En Mauritanie, à la passe de Meksem dans le Tagant, l'on connaît la stèle surmontant la tombe de l'Almoravide Abou Bakr ben Omar, mort là en 1087 (6). A cela se bornent, pour tout l'immense domaine considéré, les inscriptions funéraires dont on soit certain qu'elles sont médiévales. Il en existe certainement d'autres qui attendent d'être découvertes et traduites, sans compter un grand nombre dont on ne connaît pas l'âge.

b) *Inscriptions rupestres.*

Quant aux inscriptions rupestres arabes, si elles abondent dans tout le domaine islamisé, l'on ne peut que répéter avec Th. Monod qu'elles sont « sans intérêt..., d'une extrême monotonie et ne consistent guère qu'en professions de foi, ou en déclarations d'amour » (7).

Pareillement dénuées d'intérêt en elles-mêmes et pour les mêmes raisons de banalité sont les inscriptions tifinar anciennes recueillies au Sahara : noms, déclarations amoureuses, formules d'appropriation magiques avec indication de l'objet convoité (8). Il est difficile de leur donner un âge en général, sauf en Mauritanie, où l'arabisation des populations aux XV^e^-XVI^e^ siècles donne la certitude que les inscriptions tifinar sont antérieures à cette date.

Le territoire considéré n'a fourni non seulement aucune inscription antique (égyptienne,

(1) R. Mauny : 1951, p. 844. Cette stèle était conservée en 1952 dans les locaux du Cercle.
(2) Collection IFAN Dakar-AP. So-50-64 et 65. Voir M^mes^ M. Viré (Bull. IFAN B, 1959, p. 485-490).
(3) G. de Gironcourt : *Missions...*, 1920, p. 324-326.
(4) G. de Gironcourt : 1920, p. 34-35.
(5) Collection IFAN, AP. So-42-17 à So-42-23. Voir M^mes^ M. Viré (Bull. IFAN B, 1959, p. 490-499).
(6) F. de La Chapelle : 1930, p. 64, note 7 (transcription en arabe), *Notes Africaines*, n° 33, p. 21, fig. 20 (photo).
La traduction de l'épitaphe est : « Qu'Allah accorde sa miséricorde au Sayyid Abu Bakr ben 'Amir » (M^mes^ M. M. Viré et M. Nekli).
Le qualificatif *Sayyid* (prononcé localement sèyid) s'applique aux personnages importants, aux grands chefs. Et les Maures, s'ils écrivent bien 'Amir le nom du grand Almoravide, prononcent Omar.
(7) Th. Monod : *Gravures...*, 1938, p. 108.
(8) G. Marcy, *in* Th. Monod : *Gravures...*, 1938, p. 97-108.



Page 47 of 596

nubienne, grecque, punique, romaine ou autre) mais même aucune médiévale non arabe ou berbère. Il est significatif en particulier qu'on n'en ait pas relevé de juive, alors que l'on sait que les Juifs formaient une colonie importante au Touat (où a été trouvée une inscription hébraïque datée de 5089 Adam/1329 J.-C.) et même à Oualata (1).

Signalons ici, bien qu'il ne s'agisse pas d'une inscription « rupestre » au vrai sens de ce terme, que lors des fouilles effectuées en 1950 par P. Thomassey à Koumbi Saleh, site probable de Ghana, furent trouvées dans une maison des plaques peintes sur schiste, dont plusieurs portaient des formules coraniques (2). Il est à noter que les immenses cimetières avoisinant la ville n'ont pas fourni de stèle épigraphiée ancienne, malgré les primes promises aux ouvriers des équipes de fouilles ; il en existe par contre de modernes.

### 10. Littérature contemporaine sur l'Afrique occidentale médiévale.

Il n'est évidemment pas possible de passer en revue toute la littérature moderne relative au sujet qui nous occupe. Nous ne ferons qu'indiquer les principaux ouvrages ayant traité de la question.

Peu importants sont ceux parus avant l'époque de la pénétration, malgré la valeur de certains ouvrages de géographie historique comme celui de W. D. Cooley (3).

Le premier à s'intéresser véritablement à l'histoire ouest-africaine est le Dr H. Barth (4) : il connaît les annales anciennes des principaux pays traversés, entre autres le Bornou, les pays haoussa, le Songaï ; il est le premier à utiliser le *Tarikh es-Soudan*. Il retrace l'histoire des empires médiévaux (Ghana, Mali, Songaï, etc.) et dresse le premier tableau chronologique de ces États (*Reisen...*, t. IV, p. 600-671) de 300 à 1855 (5).

Au début du XXe siècle, l'installation des Européens dans l'ensemble de l'Afrique occidentale va avoir entre autres conséquences une floraison d'ouvrages sur le pays, dont un bon nombre reprennent l'historique des régions traitées : une grande partie du livre de Flora Shaw, *A tropical dependency*, est consacrée aux empires soudanais médiévaux (6), sujet qui sera repris quelques décades plus tard par E. W. Bovill qui nous a donné deux des meilleurs livres sur la question (7).

L'ouvrage de base est celui de Maurice Delafosse : *Haut-Sénégal-Niger* (8). Ce monument, consacré à l'un des territoires les plus importants de la Fédération, touche en réalité à l'ensemble des questions d'histoire, de géographie, d'économie anciennes de l'Ouest africain. Et il y a à glaner partout, même en dehors du domaine réservé à l'histoire proprement dite. Les différentes parties de l'ouvrage : le pays, les peuples, les langues, l'histoire, les civilisations, ont toutes plus ou moins rapport au sujet que nous traitons et nous aurons maintes

(1) La Roncière : *Découverte de l'Afrique...*, 1925, I, p. 102-108 ; la colonie juive d'Oualata est mentionnée au début du XVIe siècle. Voir V. Fernandes : 1938, p. 85.
(2) P. Thomassey et R. Mauny : 1956, p. 117-140.
(3) W. Desborough Cooley : *The Negroland of the Arabs...*, London, 1841, 1 vol.
(4) H. Barth : *Reisen...*, 1857-1858, 5 vol. trad. fr. par P. Ithier : *Voyages et découvertes...*, 4 vol., 1860-1861.
(5) Liste reprise par des auteurs postérieurs : C. Ralfs : *Beiträge zur Geschichte...*, 1855 ; L. G. Binger : *Du Niger...*, 1892, II, p. 366-375.
(6) Flora L. Shaw (Lady Lugard) : *A tropical dependency*, 1905.
(7) E. W. Bovill : *Caravans of the old Sahara*, 1933 ; *The Golden Trade of the Moors*, 1958.
(8) Maurice Delafosse : *Haut-Sénégal-Niger*, 3 vol. 1912.

fois à nous y référer. Delafosse était non seulement fort averti en histoire proprement dite, mais ses fonctions l'avaient mis en contact intime avec le pays en même temps qu'il avait accès à toutes les archives et aux documents, publics ou non, relatifs à l'Afrique occidentale.

Depuis la publication de son grand ouvrage, il écrivit de nombreux travaux historiques : en collaboration avec O. Houdas, il traduisit le *Tarikh el-Fettach* (1), puis fit paraître des articles sur les traditions historiques et les légendes, les manuscrits locaux, Ghana, le Mali, etc. (2). D'après ses travaux a été écrite l'*Histoire de l'A. O. F.* de J. L. Monod (3).

*La découverte de l'Afrique au moyen âge*, de Ch. de La Roncière (1925) et les *Monumenta cartographica Africae et Aegypti* de Y. Kamal (1926-1951) sont parmi les meilleurs ouvrages parus sur la période étudiée.

Très utile au point de vue de la géographie historique ouest-africaine en général et aussi de la civilisation de la Nigeria du Sud est le *Beninsammlung* de J. Marquart (1913), qui utilisait en partie les travaux faits sur la civilisation yoruba par L. Frobenius, le véritable découvreur d'Ifè, site qui devait fournir les plus belles manifestations d'art nègre de l'Afrique tout entière (4). Il est dommage que l'on ne puisse suivre Frobenius dans toutes ses conclusions, en particulier son identification du pays yoruba avec l'Atlantide. Il n'en reste pas moins qu'il a renouvelé par ses travaux l'histoire des civilisations africaines.

Parmi les autres ouvrages historiques généraux traitant de la question, citons G. Hardy : *Vue générale de l'histoire d'Afrique* (3e édit., 1937) ; Ch. A. Julien : *Histoire de l'Afrique* (1942 et 1955) ; *Histoire des Noirs d'Afrique*, de H. Labouret (1946) ; *Histoire de l'Afrique des origines à nos jours*, par R. Cornevin (1956) ; *Afrique Noire*, de J. Suret-Canale (1958) ; *Geschichte Afrikas...*, de D. Westermann (1952), consacrant tous plusieurs chapitres à l'Afrique occidentale ; *An introduction to the history of West Africa*, de J. D. Fage (1955) ; *Old Africa rediscovered*, de B. Davidson (1959) ; *L'Afrique Noire précoloniale*, de C. A. Diop (1960).

Tout aussi essentiels sont d'autres travaux relatifs à des points plus spéciaux, que nous aurons à traiter ou dont nous aurons à nous servir au passage. Sur la géographie physique et humaine, citons : *Africa...* de W. Fitzgerald (7e édit., 1950) ; *Afrique septentrionale et occidentale*, de A. Bernard (1937) ; *L'Afrique Noire occidentale*, de E. F. Gautier, dont on peut mentionner aussi *Le passé de l'Afrique du Nord* (1942) ; pour le Sahara, l'ouvrage de base est le Tome II de *L'Afrique Blanche française : le Sahara français*, de R. Capot-Rey (1957) et, sur l'A. O. F., celui de J. Richard-Molard (1949).

Sur l'anthropologie, mentionnons : *Les races d'Afrique*, de C. G. Seligman (1935) et de nombreux travaux du Dr Pales. Sur les langues : *L'Afrique polyglotte*, de O. Assirelli (1950) ; *Les langues négro-africaines, ...* de L. Homburger (1941) ; *Inventaire linguistique de l'A. O. F. et du Togo*, par M. de La Vergne de Tressan (1953).

Sur l'ethnographie et les civilisations, notons entre autres : *Les Civilisations négro-africaines* (1925) et *les Nègres* (s. d., 1927) de M. Delafosse ; les ouvrages de L. Frobenius et de B. Holas déjà mentionnés ; *Les Peuples et les civilisations de l'Afrique...*, de H. Baumann

(1) O. Houdas et M. Delafosse : *Tarikh El-Fettach...*, Paris, Leroux, 1913.

(2) M. Delafosse : *Traditions historiques et légendaires...*, 1913 ; *Note sur les manuscrits arabes...*, 1916 ; *Le Gâna et le Mali et l'emplacement de leurs capitales*, 1924 ; *Histoire des Colonies françaises...*, par G. Hanotaux et A. Martineau, t. IV, *Afrique Occidentale Française*, par M. Delafosse.

(3) J. L. Monod : *Histoire de l'A. O. F.*, 1939, 344 p.

(4) Les ouvrages les plus importants de Leo Frobenius sont, en ce qui nous concerne : *Das unbekannte Afrika...*, 1923 ; *Atlas Africanus* (1921 et 1929-31) ; *Kulturgeschichte Afrikas* [1933] ; *Mythologie de l'Atlantide*, 1949.

et D. Westermann (1948) ; les travaux de M. Griaule et de son équipe sur les Dogon, qui dépassent, de beaucoup en réalité, le cadre de ce peuple (1).

Sur les religions, notons comme travaux importants : l'*Essai sur la religion bambara* de G. Dieterlen (1950) ; *West African religion*, de G. Parrinder (1949) ; *Les Religions de l'Afrique Noire*, par H. Deschamps (1954) et, bien qu'il s'agisse d'un pays en dehors du cadre géographique que nous nous sommes fixé, *La philosophie bantoue*, du R. P. Pl. Tempels (1949).

Les études les plus approfondies sur l'Islam ouest-africain sont celles de P. Marty (2) ; un bon résumé moderne de la question comprenant l'histoire de l'islamisation, a paru récemment : *L'Islam dans l'A. O. F.*, de A. Gouilly (1952). A signaler également, de J. S. Trimingham : *Islam in West Africa* (1958).

Si les travaux consacrés à l'art nègre en général sont relativement nombreux, peu en évoquent l'aspect historique et encore s'agit-il dans presque tous les cas de l'art du Bénin, qui fut longtemps le seul art africain ancien connu des Européens (3).

Les recherches de Léo Frobenius aboutirent à la découverte du grand centre artistique ancien d'Ifè en pays yoruba, qu'il fit connaître dans son œuvre écrite (4), mais qui resta méconnu, particulièrement du monde français, malgré quelques ouvrages, dont celui de Kjersmeier (5), jusqu'après 1945 : la découverte en 1938 de nombreuses têtes nouvelles de laiton à Ifè redonna de l'intérêt à cette capitale de l'art ouest-africain. *Bronzes of West Africa*, de L. Underwood, des articles de W. Fagg, un numéro spécial de *Présence Africaine* et un article de J. Bertho et R. Mauny matérialisent ce nouveau stade de nos connaissances sur le sujet (6).

La vie économique de l'Ouest africain médiéval n'a pas fait l'objet d'études d'ensemble : quelques éléments épars seulement ont été traités, en particulier le commerce de l'or, principal élément d'exportation du Soudan au cours de la période considérée. Et encore s'agit-il le plus souvent de quelques passages d'ouvrages généraux (7), les travaux de base étant des articles de M. Bloch, E. F. Gautier, M. de Bouard, F. Braudel, M. Lombard et H. Labouret (8).

Quelques éléments sont à glaner, en ce qui concerne le commerce du Maroc avec le Sud, dans l'ouvrage de L. Massignon (1906).

Enfin, l'on ne saurait passer sous silence les principales études historiques régionales :

(1) Entre autres, de M. Griaule : *Les masques dogons*, 1938 ; *Dieu d'Eau*, 1948 ; G. Dieterlen : *Les âmes des Dogons*, 1941.

(2) P. Marty : *Études sur l'Islam maure* (1916) ; *au Sénégal* (1917) ; *au Soudan* (1920) ; *en Guinée* (1921) ; *au Dahomey* (1926) ; *dans la colonie du Niger* (1931).

(3) J. H. Read : *Antiquities of the city of Benin...*, 1899 ; Lt-Col. Pitt-Rivers : *Antique works of art from Benin*, 1900 ; H. Ling Roth : *Great Benin, Its customs, Art and horrors*, 1903.

(4) Entre autres : Léo Frobenius : *Und Africa sprach!...*, s. d. [1912] ; Afrique, s. d. [1931] ; *Histoire de la civilisation africaine*, 1952.

(5) Kjersmeier C. : *Centres de style de la sculpture nègre africaine*, vol. II, 1936.

(6) L. Underwood : *Bronzes of West Africa*, 1949 ; *Présence Africaine* : *L'art nègre*, 1951 ; J. Bertho et R. Mauny : *Archéologie du pays yoruba et du Bas Niger*, n° 56, oct. 1952. De nouvelles découvertes fort importantes ont été faites à Ifè en fin 1957.

(7) Ch. de La Roncière : *La découverte de l'Afrique au Moyen Age*, 1925-1927, I, p. 94-99 (commerce muet de l'or) ; I, p. 143-150 (Malfante au Touat), III, p. 27-33 (la crise des changes au XV^e^ siècle) ; E. W. Bovill : *Caravans of the old Sahara*, 1933, p. 127-136 (the quest for gold).

(8) M. Bloch : *Le problème de l'or au Moyen Age*, 1933 ; E. F. Gautier : *L'or du Soudan dans l'histoire*, 1935 ; M. de Bouard : *L'évolution monétaire de l'Égypte médiévale*, 1939 ; P. Braudel : *Monnaies et civilisations : de l'or du Soudan à l'argent d'Amérique*, 1946 ; M. Lombard : *Les bases monétaires d'une suprématie économique : l'or musulman du VII^e^ au XI^e^ siècle*, 1947 ; H. Labouret *in* J. Lacour-Gayet : *Histoire du Commerce*, 1955, t. III ; p. 31-80 et 1052-1241.

sur les anciens empires, le *Haut-Sénégal-Niger* de M. Delafosse reste la source principale, mais il faut la compléter par les études de J. Vidal, M. Gaillard, M. Delafosse et Ch. Monteil sur Ghana, le Mali (1), de P. Thomassey et R. Mauny sur Ghana (2) et de G. Boyer sur les Diawara (1953).

Sur l'empire songaï, outre les ouvrages déjà cités de Barth, Delafosse, Bovill et les Tarikhs, mentionnons : *L'empire de Gao*, par J. Béraud-Villars (1942) et l'excellent travail récent de J. Rouch (1953) qui a, entre autres mérites, celui de tenir compte des traditions locales et de les utiliser au maximum.

Pour la Nigeria, outre l'ouvrage de F. Shaw déjà mentionné, l'on a les travaux de P. A. Talbot (1936), S. J. Hogden (1930) et A. C. Burns (1936), mais surtout ceux de H. R. Palmer, qui a fait un remarquable travail de recherche et de traduction des sources locales anciennes, qui lui a permis ensuite de retracer l'histoire des rois et chefs du pays (1928 et 1936).

Sur les empires du Bornou-Kanem, outre les œuvres de Palmer, il faut citer celles d'Urvoy (1936 et 1949), qui a renouvelé la question.

Quant aux autres territoires britanniques de l'Ouest africain, nous avons une bonne histoire de W. E. F. Ward pour la Gold Coast (1948), de F. A. J. Utfing pour la Sierra Leone (1931) et de Lady Southorn pour la Gambie (1952).

Et enfin la civilisation sao du bas Chari a été étudiée par M. Griaule, J.-P. et Mme Lebeuf. Leurs travaux, publiés en particulier dans le *Journal de la Société des Africanistes*, ont été réunis dans un ouvrage de J.-P. Lebeuf et A. Masson-Detourbet : *La civilisation du Tchad* (3).

Nous sommes évidemment loin d'avoir mentionné tous les écrits contemporains ayant traité peu ou prou de l'Afrique occidentale médiévale : il existe à ce sujet une multitude d'articles, dont certains fort brefs, mais pour nous de première importance. Nous en reparlerons plus loin, au fur et à mesure que nous aborderons les divers problèmes.

## B. SOURCES ORALES. LA TRADITION. LES GRIOTS

Le bilan que nous venons de faire des sources écrites peut paraître imposant, mais il ne faut pas perdre de vue l'immensité du territoire considéré et la longue suite de siècles évoqués. En réalité, ce que nous savons par ces écrits du passé du pays est infime et n'intéresse en pratique que la zone sahélienne, celle qui a été rattachée aux courants commerciaux arabes. Du Sud, nous ne savons rien de certain avant le XVe siècle, l'arrivée des Portugais. Et encore ces derniers ne connaissaient-ils que les zones côtières.

Et pourtant, ces peuples de la forêt et de la zone soudanaise ont eu, eux aussi, une histoire, bien qu'ils ne l'aient pas écrite. Comment l'intégrer dans celle des peuples connus ?

(1) J. VIDAL : *Au sujet de l'emplacement de Mali...*, 1923 ; *Le véritable emplacement de Mali*, 1923 ; M. GAILLARD : *Niani, ancienne capitale de l'Empire mandingue*, 1923 ; M. DELAFOSSE : *Le Ghana et le Mali*, 1924 ; Ch. MONTEIL : *Les Empires du Mali*, 1929.

(2) P. THOMASSEY et M. MAUNY : *Campagne de fouilles à Koumbi Saleh*, 1951 et 1956 ; R. MAUNY : *État actuel de la question de Ghana*, 1951.

(3) J. P. LEBEUF et A. MASSON-DETOURBET : *La civilisation du Tchad*, 1950. Voir, des mêmes auteurs : *Le Site de Togo (Tchad)*, 1950 et de M. GRIAULE et J. P. LEBEUF : *Fouilles dans la région du Tchad*, 1948, 1950, 1951 ; J. P. LEBEUF : *Le gisement Sao-Kotoko de Makari (Nord-Cameroun)*, thèse compl., Paris, 1959, 225 p.

D'ailleurs, même pour ces derniers, peut-on faire fond sur tous les renseignements donnés — recueillis par des étrangers qui, au surplus, ne sont bien souvent jamais venus dans le pays ? Les risques d'erreurs, d'interprétations fautives, le parti pris arabe et musulman vis-à-vis des Noirs animistes, tout concourt à ne faire accepter les écrits médiévaux qu'avec la plus grande circonspection. Comme pour les siècles suivants, les écrits européens, imbus de la supériorité du Blanc reconnue comme un axiome, seront à passer au crible de la critique lorsqu'ils traitent de l'histoire africaine.

Aussi, chaque fois que la chose sera possible, faudra-t-il faire appel aux sources orales. Il est difficile, pour des peuples à écriture, de se représenter l'importance que prend, pour des populations sans écriture, la tradition orale. Le soin de la conserver est imparti à un groupement spécialisé, celui des griots, qui n'a d'équivalent dans aucune société européenne. Le griot appartient à une caste fermée, méprisée mais crainte, qui a le monopole de la conservation de la tradition (d'où le nom sous lequel on le connaît parfois : le traditionaliste). C'est une sorte de barde, attaché aux familles les plus importantes du pays. Et n'oublions pas non plus qu'il a y griot et griot : à côté de celui que l'on connaît le plus généralement, l'émigré des villes vivant en parasite des dons plus ou moins forcés des familles riches dont il va chanter tour à tour les louanges, il existe, près des rois et des grands chefs coutumiers, des familles de griots attitrés, qui sont attachées depuis une longue suite de générations à leurs maîtres. Ceux-là connaissent l'histoire de la dynastie qu'ils servent et se la transmettent de père en fils (1).

Mais d'autres écueils nous attendent ici : il va sans dire que la vérité sera embellie lorsqu'il s'agira de faits à la gloire du souverain, et qu'au contraire les revers seront, soit simplement passés sous silence, soit considérablement atténués. Et au surplus, l'historien doit passer en général par le canal d'un interprète, qui transmettra plus ou moins fidèlement le récit.

La personnalité de l'enquêteur, ses idées préconçues, la façon dont il dirige la narration de l'histoire, ont également une grande importance. Il doit être le plus neutre possible ; sans cela, pour ne pas le contrarier, le griot ou l'informateur pourront fort bien acquiescer à tous les points suggérés.

Comme le dit fort bien J. Rouch : « Ceci fait des études historiques africaines une des recherches les plus passionnantes et aussi les plus décevantes. Le mythe, les affabulations continuelles et nécessaires, les déformations ou les silences volontaires, métamorphosent continuellement des faits qui, par ailleurs, n'ont laissé dans le sol ou dans le parchemin des manuscrits qu'une trace fragile (2). »

Quoi qu'il en soit, le manque de sources est tel pour l'histoire ouest-africaine qu'il est absolument nécessaire d'avoir recours à la tradition orale. Quitte à décanter ensuite — avec tous les périls que cela comporte à son tour — ce que l'on *estimera* (3) bon de ce qui paraît mythologie pure, imagination, ou de ce qui est contredit par d'autres sources que l'on sait authentiques, celles-là.

Dès les premières années de la pénétration européenne en Afrique occidentale, certains auteurs recueillirent les traditions historiques relatives au pays. Comme pour le chapitre pré-

(1) Sur l'importance des griots, voir Ch. MONTEIL : *Les Empires du Mali*, 1929, p. 242-244, et *La légende du Ouagadou et l'origine des Soninké*, 1954, p. 363-365.

(2) J. ROUCH : *Contribution à l'histoire des Songhay*, Dakar, 1953, p. 144.

(3) Je souligne pour bien montrer qu'ici encore s'introduisent des chances d'erreurs de la part de l'enquêteur ou de l'historien.

cédent, nous ne pourrons citer qu'une sélection des principaux ouvrages contenant des relevés de traditions ou les ayant utilisées directement.

Pour le Sénégal, il faut noter les articles de H. Gaden, M. Delafosse, I. Kane et R. Rousseau (1), un récent article de J. Joire (1955), mettant en lumière tout le parti que l'on peut tirer de ces légendes, en particulier pour la recherche de sites archéologiques.

Le Soudan, pays des grands empires, a tenté plus que les autres territoires les historiens en quête de légendes locales, et c'est grâce à eux que nous sommes à peu près renseignés sur les dynasties qui se sont succédé dans la vallée du Niger. Sans eux, nous en serions réduits à ce que les auteurs arabes nous en ont dit, les *tarikh* n'étant autre chose, pour les périodes anciennes, que la codification de la tradition orale à une période donnée.

Nous notons, pour l'empire de Ghana et les États qui lui sont rattachés, les études du Dr L. Tautain, de G. Adam, M. Delafosse, A. Bonnel de Mézières, J. Vuillet, Ch. Monteil (2).

Certains des écrits que nous venons d'énumérer s'appliquent également à l'empire du Mali, dont se sont occupés plus spécialement d'autres auteurs, comme J. Vidal, P. Humblot, G. Dieterlen (3) et à l'empire songaï, comme J. Rouch (4).

Pour la Mauritanie, signalons l'ouvrage d'Ismaël Hamet, un article du Dr A. J. Lucas, et une des rares œuvres historiques écrites par un Maure, *El-Wasît* d'Ech-Chenguiti (5).

Sur la Haute-Volta, nous avons les travaux de G. Chéron, A. A. Dim Delobsom et G. Le Moal (6). Les traditions ainsi codifiées sont d'autant plus précieuses pour nous que nous ne disposons plus, comme pour les pays cités antérieurement, de l'aide des textes arabes médiévaux, ni même des *tarikh*.

Pour le Niger et les pays haoussa, nous avons les mêmes ouvrages que ceux vus au chapitre précédent, de H. R. Palmer et Y. Urvoy, avec cette différence que la tradition a, en général, été codifiée au siècle dernier par les Peuls.

Sur les pays du Chari, outre les ouvrages de M. Griaule, J.-P. Lebeuf et A. Masson-Detourbet déjà cités, nous ajouterons, de M. Griaule : *Les Sao légendaires* (1943).

Pour le Sud, le travail de relevé des traditions est assez avancé en Nigeria, au Dahomey-Togo et en « Gold Coast », bien que beaucoup reste encore à faire. Signalons, sur les Jukun, l'ouvrage de C. K. Meek ; sur les Yoruba ceux de S. Johnson, P. A. Talbot et J. U. Egharevba ;

(1) H. Gaden : *Légendes et coutumes sénégalaises* (*Cahiers de Yoro Dyao*), 1912 ; M. Delafosse et H. Gaden : *Chroniques du Fouta sénégalais*, 1913 ; Issa Kane : *Histoire et origine des familles du Fouta Toro*, 1916 ; R. Rousseau : *Le Sénégal d'autrefois, Étude sur le Oualo, Cahiers de Yoro Dyao*, 1929 ; *Id.* : *Étude sur le Toubé, Papiers de Rawane Boy*, 1931 ; *Id.* : *Étude sur le Cayor, Cahiers de Yoro Dyao*, 1933.

(2) Dr L. Tautain : *Légendes et traditions des Soninkés relatives à l'empire de Ghanata*, 1895 ; G. Adam : *Légendes historiques du pays de Nioro* (*Sahel*), 1904 ; M. Delafosse : *Traditions historiques et légendaires du Soudan occidental* ; A. Bonnel de Mézières : *Les Diakanké de Banisaralla et du Boundou méridional* (*Sénégal*), 1949 ; J. Vuillet : *Essai d'interprétation des traditions légendaires sur les origines des vieux empires soudanais*, 1950 ; Ch. Monteil : *La légende du Ouagadou*, 1954.

(3) J. Vidal : *La légende officielle de Soundiata, fondateur de l'Empire manding*, 1924 ; P. Humblot : *Épisodes de la légende de Soundiata*, 1951 ; G. Dieterlen : *Mythe et organisation sociale au Soudan français*, 1955. Notons ici les recherches en cours de Y. Person sur les traditions de l'empire du Mali.

(4) J. Rouch : *Contribution à l'histoire des Songhay*, 1953.

(5) I. Hamet : *Chroniques de la Mauritanie sénégalaise*. Nacer Eddine, 1911 ; Dr A. J. Lucas : *Considérations sur l'ethnique maure et en particulier sur une race ancienne, les Bafour*, 1931 ; A. L. Ech-Chenguiti : *El Wasît...*, 1911 et 1953.

(6) G. Chéron : *Contribution à l'histoire du Mossi. Traditions relatives au Cercle de Kaya* (*Haute-Volta*), 1924 ; Dim Delomsom : *L'Empire du Mogho Naba*, 1932 ; Id., *Le Mogho Naba et sa cour*, 1928 ; G. Le Moal : *L'histoire et la légende du Mossi*, 1951.

sur le Dahomey, A. Le Hérissé et J. Bertho, et pour la « Gold Coast », R. S. Rattray et E. Meyerowitz (1).

Par contre, pour toute la région comprise entre la Bandama et la Gambie, à peu près tout reste à faire comme relevé de traditions orales : nous sommes ici non plus dans le domaine des grands États de la Savane ou du golfe du Bénin, mais dans une poussière de petits peuples, condition défavorable à la conservation des annales et à la poursuite d'études historiques. C'est le groupe décrit (mis à part les peuples au nord de la Gambie) par H. Baumann et D. Westermann sous le nom de « cercle atlantique ouest », bloc sans unité autre qu'ethnographique, où la civilisation ouest-africaine, dans sa forme typique de la forêt primitive, se rencontre avec la paléonigritique (2). Il faut attendre l'arrivée des Portugais et les premiers textes du XVI[e] siècle, en particulier V. Fernandes et Duarte Pacheco Pereira, pour avoir quelques renseignements sur ces peuples.

La tradition orale s'avère donc comme l'indispensable auxiliaire de l'historien ouest-africain, mais doit être utilisée avec une grande prudence. Il faut en faire une critique serrée, élaguer les passages trop invraisemblables, recouper les renseignements obtenus chez un peuple avec ceux provenant d'une nation voisine et « ennemie héréditaire » si possible, avec les textes arabes ou portugais. Il y a là tout un travail qui est loin d'être terminé, et qui nécessitera la refonte de maint passage de légende « codifiée » déjà et admise dans les manuels scolaires et autres.

Ce sera sans doute une bonne partie de l'œuvre qu'auront à entreprendre, chacun sur son peuple et sa petite patrie, les historiens africains eux-mêmes, qui ont l'avantage sur leurs collègues européens de parler au moins une langue locale. D. Westermann a donné une liste, qui est loin d'être exhaustive, de ces travaux effectués par des Africains (3).

## C. ARCHÉOLOGIE

Nous serions assez peu renseignés sur l'Afrique occidentale médiévale si nous n'avions pas à notre disposition l'énorme complément d'information fourni par l'archéologie, bien que, compte tenu de l'immensité du territoire comparée aux moyens en hommes et en matériel dont disposent ceux dont la tâche est de faire sortir du sol de ce pays les traces du passé, l'on puisse considérer que l'œuvre en est à ses débuts seulement.

### 1. Généralités, méthodes employées.

Les archéologues travaillant dans le pays se trouvent devant des problèmes bien différents de ceux de leurs collègues d'Europe ou du Moyen-Orient, et ont dû chercher eux-mêmes

(1) C. K. Meek : *A Sudanese Kingdom*, 1931 ; S. Johnson : *The history of the Yorubas*, 1921 ; P. A. Talbot : *The peoples of Southern Nigeria*, 1926 ; J. U. Egharevba : *A short history of Benin*, Lagos, 1936 ; A. Le Hérissé : *L'ancien royaume de Dahomey*, Paris, 1911 ; J. Bertho : *Adja-Tado, races et langues du Bas-Dahomey et du Bas-Togo*, 1945 ; Id. : *La parenté des Yoruba aux peuplades de Dahomey et Togo*, Africa, 1949 ; R. S. Rattray : *Ashanti*, Oxford, 1923 ; Id. : *Religion and Art in Ashanti*, Oxford, 1927 ; Id. : *Akan-Ashanti Folktales*, Oxford, 1930 ; E. Meyerowitz : *The sacred state of the Akan*, London, 1951 ; Id. : *Akan tradition of origin*, London, 1952 ; *The Akan of Ghana*, 1958.

(2) H. Baumann et D. Westermann : *Les peuples et les civilisations de l'Afrique*, 1948, p. 367-388.

(3) D. Westermann : *Geschichte Afrikas*, 1952, p. 19. Signalons à ce sujet les travaux en cours sur le Mali de Djibril Niang.

des méthodes pour tenter de les résoudre : pour chaque région, il fallait chercher les objets typiques permettant de s'y reconnaître dans le matériel archéologique. Mais quels « fossiles directeurs » choisir ?

Tel objet peut être, dans telle région de l'Ouest africain, typique d'une époque donnée, mais ne correspondre à rien de semblable quelques centaines de kilomètres plus loin, chez une peuplade moins évoluée.

C'est donc une série d'études régionales qui peut permettre de s'y reconnaître dans ce domaine, le modèle étant celles qui ont été faites par M. Griaule, J.-P. et A. Lebeuf sur les sites sao du Tchad.

Les principaux « fossiles directeurs » dont nous nous servons sont : matériel lithique, perles, pipes, objets d'origine extra-ouest-africaine, poteries. Il faut tenir compte aussi du contexte, différent selon les régions : date de l'islamisation, faits historiques connus, etc.

Et, bien souvent, ce sera la présence ou l'absence de tels de ces objets qui nous permettra, non pas de dater de façon certaine, mais d'attribuer le matériel d'un site à telle grande époque — le plus souvent à quelques siècles près.

Le matériel lithique est présent, plus ou moins abondant, sur presque tous les sites médiévaux. Le néolithique ayant dû prendre fin dans le pays vers notre ère (300 av. à 500 ap. J.-C.) (1), il ne peut s'agir évidemment que de survivances. Tout l'armement et l'outillage agricole entre autres sont de fer, même avant l'époque arabe, mais par contre le matériel de broyage reste, dans bien des endroits, de pierre : il l'est encore dans certains pays à l'heure actuelle. Le mortier de bois a fait cependant reculer celui de pierre, qui caractérise aujourd'hui certains secteurs paléonigritiques, mais déborde aussi sur d'autres régions, en particulier celles où le grès, matière première très prisée pour faire des ustensiles, est abondant : vallée du Niger, etc.

Koumbi Saleh, comme la Mauritanie moderne, utilisait la meule gisante, qui a pénétré au sud jusqu'à Dienné. C'est une meule d'introduction vraisemblablement arabe, donc postérieure aux IX-X^e siècles environ.

Par contre, dans la presqu'île du Cap-Vert, la meule de pierre (ici de basalte) a disparu avec le néolithique, tandis que le broyeur fixe sur latérite a continué d'être utilisé dans la région des mégalithes du Sine Saloum, en plein moyen âge : il ne l'est plus dans ce même pays, de mémoire d'homme. La légende s'en est déjà emparée et l'on voit dans ces meules et polissoirs fixes des empreintes surnaturelles, attribuées en général à des personnages islamiques.

Les mégalithes de Tondidarou, du Sine Saloum et d'ailleurs doivent être placés dans le temps juste après la fin du néolithique : l'homme savait encore travailler la pierre, mais avait désormais à sa disposition un auxiliaire puissant, le métal — ici le fer — pour la modeler en énormes masses.

Aucun de ces travaux de façonnage de blocs n'a été retrouvé lié à des sites néolithiques, même tardifs, mais au contraire, tant à Ifè qu'à Tondidarou et au Saloum, à des sites d'âge du fer, ce qui nous donne un utile *terminus a quo*. Et comme ceux situés en pays musulman n'ont pu être postérieurs à l'islamisation, puisqu'il s'agit de sépultures préislamiques, nous pouvons les attribuer sans crainte de nous tromper, pour ceux de Tondidarou, au premier millénaire de notre ère et, pour ceux du Sine Saloum, à une époque allant de 500 à 1300 environ. Approximation qui fera sourire en Europe, mais dont nous sommes bien obligés de nous contenter ici en attendant mieux.

(1) R. MAUNY : *Essai sur l'histoire des métaux...*, 1952, p. 590-591.

Les perles sont également bien utiles à étudier comme élément de datation : celles d'amazonite, sauf vers le Tchad, sont un élément néolithique (1), bien que les fouilles d'Abalessa aient montré qu'elles étaient encore en vogue au Sahara, au IVe siècle de notre ère. Ces mêmes fouilles ont donné des perles de cornaline et d'agate (2). Nous retiendrons surtout la taille de ces pierres : ce sont de petits sphéroïdes d'1/2 à 1 cm de diamètre, donc de mêmes dimensions que les perles néolithiques.

Il semble bien que c'est avec l'arrivée des Arabes qu'on se mit à fabriquer de grandes perles de pierre, dont la longue perforation nécessitait des instruments plus perfectionnés. Le fait qu'on ait trouvé de ces perles liées aux grands tumulus de la région de Goundam, islamisée vers 1100, montre que la technique dut s'en introduire entre 800 environ et cette date. Une grande perle à longue perforation est forcément en nos régions, postérieure à 800. C'est le cas entre autres des agates (le *taci'n semt* d'El-Bekri) (1913, p. 341), que nous retrouvons sur ces mêmes tumulus et dont on a recueilli des déchets de taille sur des emplacements médiévaux à peu près bien datés, ceux de Koumbi Saleh et de Gao ancien, qui sont vraisemblablement du XIIe siècle. La trouvaille en place de telles pierres ou débris oriente donc vers une date à cheval sur 1100.

Les grandes cornalines des Indes à facettes régulières sont vraisemblablement originaires de Cambaye, dans les Indes, et datent de la fin du moyen âge. Il a pu en arriver par le commerce arabe au début du XVe siècle, mais elles seront surtout répandues par les Portugais au XVIe siècle.

Les perles de verre sont également très intéressantes à étudier, mais il s'agit d'un matériel encore peu connu, pour lequel nous manquons d'un corpus général de référence : les mêmes modèles ont servi parfois pendant des millénaires et telle perle de Venise de nos catalogues modernes se fabriquait déjà à l'époque romaine et même auparavant. Il convient ici de faire comme pour une découverte de trésor numismatique : examiner l'ensemble des perles provenant d'une même fouille et rechercher celles que l'on saura les plus récentes (composition de la pâte, dessins, couleurs) : elles donneront une date approximative pour l'ensemble. Les perles à décor oculé sont en général anciennes et il en va de même pour celles en forme de melon, côtelées. Au contraire, la présence des perles de Venise, en pâte à pastilles multicolores incluses, indique une date tardive, vraisemblablement postérieure à l'arrivée des Portugais sur nos côtes (mi-XVe siècle) sans que pour autant on doive écarter la possibilité de l'arrivée plus ancienne par les voies commerciales arabes.

Les bracelets de verre ont aussi une grande importance. Connus de l'Antiquité, l'on n'en a pas retrouvé au cours des fouilles des sites de Koumbi Saleh, Gao, ni à Awdaghost, Es-Souk, etc. Il n'y en avait donc sans doute pas au haut moyen âge. Par contre, on en possède venant d'Azelik (la Takedda du XIVe siècle dont on ne parle plus à une date postérieure) et de Teghaza, (saline fréquentée dès le haut moyen âge, mais dont l'âge d'or se situe entre le XIe et le XVIe siècle) : il y a donc de bonnes raisons de croire qu'une trouvaille de fragment de bracelet de verre date, en Afrique occidentale, du XIVe siècle au plus et du XIXe au moins : les modèles retrouvés, d'une décoration compliquée, ne se font plus aujourd'hui (3).

Le jour où nous posséderons des corpus des perles italiennes, nord-africaines, égyptiennes, etc., le travail nous sera grandement facilité.

(1) R. MAUNY : *Perles...*, 1956, p. 147.
(2) M. REYGASSE : 1950, p. 98 et fig. 144.
(3) R. MAUNY : *Bracelets de verre...*, 1954, p. 33-35.

Les pipes sont un des plus utiles « fossiles directeurs » ouest-africains : leur présence signifie un site postérieur à 1600 et, dans presque tous les cas en pays musulman, antérieur à 1900. La date de l'arrivée du tabac, plante américaine, est en effet bien connue : le *Tarikh el-Fettach* nous apprend que l'usage de fumer cette plante fut introduit à Tombouctou en 1594-1596 et, à partir de 1600, on le signale sur les côtes africaines (1). L'usage de fumer la pipe en terre est en très grand recul depuis que certaines confréries puissantes, comme les Tidjaniya, ont proscrit l'usage du tabac à leurs adeptes (2).

Au Soudan en particulier, où l'usage de la pipe a été très répandu, la présence ou l'absence de ces humbles objets est déjà soit une certitude de date postérieure à 1600, soit une forte présomption de date antérieure à ce même millésime.

Les objets d'origine extérieure à l'Ouest africain, à part ceux déjà mentionnés (perles de cornaline et de verre) sont, hélas ! assez rares.

Nous n'avons eu connaissance que de la trouvaille, à Gao, d'une monnaie d'or arabe datant du X^e^ siècle (3), et il est navrant de penser que d'autres découvertes semblables ont dû être faites sans aucun profit pour la science : l'éducation du public français et ouest-africain reste à faire à ce sujet.

Des cauris (*Cypraea Moneta*), originaires de l'océan Indien, ont été recueillis lors des fouilles de Koumbi Saleh.

Des dénéraux, poids de verre utilisés dans le monde arabe du VII^e^ au XIII^e^ siècle, ont été trouvés au même endroit et à Gao ancien (XII^e^ siècle) (4). Ils ne portent malheureusement pas d'inscription, mais doivent remonter au XII^e^ siècle. Ces petits objets se placent donc parmi les plus intéressantes trouvailles permettant de dater le matériel ouest-africain.

Signalons, dans le même ordre d'idées, les stèles de marbre portant des millésimes du début du XII^e^ siècle, fabriquées probablement à Almeria (Espagne) et retrouvées à Gao-Sané dans un caveau royal (5). Nous avons ici l'exemple rarissime d'objets ouest-africains datés sans équivoque.

De Gao-Sané également, et vraisemblablement de même époque, vient un fragment de poterie émaillée, d'origine probablement andalouse (6).

Toutes les autres poteries ouest-africaines, par contre, sont difficiles à dater, et c'est pays par pays qu'il convient de réunir les « familles » se succédant chronologiquement.

A peu près sans exception, toutes les poteries à engobe sont post-néolithiques, et l'apogée de cette technique se situe au moyen âge, mais on en possède quelques fragments venant d'un milieu incontestablement néolithique saharien, et d'autre part, la technique s'en est perpétuée jusqu'à nous en certaines régions.

Les fusaïoles, corollaires, en nos régions, du travail du coton, ne se trouvent qu'à partir du moyen âge : on en possède plusieurs venant des fouilles de Koumbi Saleh. C'est donc également un « fossile directeur » ayant + 800 environ comme *terminus a quo*.

Les formes des poteries sont parfois aussi d'utiles indications. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous n'avons pas de poteries néolithiques ouest-africaines à fond plat : toutes

(1) *Tarikh el-Fettach*, 1913, p. 320 ; R. MAUNY : *Notes historiques...*, 1953, p. 722.
(2) A. GOUILLY : *L'Islam dans l'A. O. F.*, 1952, p. 109.
(3) G. LATRUFFE : *Au sujet d'une pièce d'or...*, 1953, p. 102-103.
(4) P. THOMASSEY et R. MAUNY : *Campagne de fouilles...*, 1956, p. 138.
(5) J. SAUVAGET : *Les épitaphes royales de Gao*, 1950, p. 418-440.
(6) R. MAUNY : *Découverte à Gao...*, 1952, p. 514-516.

ont le fond rond et la grande majorité des poteries locales conservent ce caractère au moyen âge et même à l'époque moderne.

Les formes sont influencées par les poteries importées du Maghreb et d'ailleurs par le trafic transsaharien : les coupes à pied de la région de Goundam, qui appartiennent à la même famille que celles du bronze espagnol (1), ont dû dériver de prototypes nord-africains (2) médiévaux importés dans l'Ouest africain peu après 800. Car on ne peut expliquer autrement — à moins d'un bien curieux cas de convergence — le fait qu'on n'ait jamais retrouvé de fragments de ces coupes sur les gisements néolithiques tardifs ou sidérolithiques, alors qu'elles sont une des poteries typiques des sites à tumulus de la région de Goundam, antérieurs à 1100.

Beaucoup de types de poteries, engobées ou non, provenant de Koumbi Saleh et Gao, attestent la copie de modèles maghrébins : gargoulettes à col-filtre, copies de lampes de mosquées, poteries à long col, réchauds à contreforts intérieurs, etc.

Quand existeront de nombreuses monographies locales et quand davantage de fouilles auront été faites, on pourra utiliser plus largement encore les poteries comme éléments de datation. Les dessins, par exemple, peuvent donner de précieuses indications : l'impression de l'épi de maïs égréné sert aux archéologues de Nigeria à distinguer les poteries postérieures à 1500.

On n'est donc pas totalement sans repères pour attribuer une date au matériel retrouvé dans les fouilles. Mais les indications sont si fragiles qu'il faut un faisceau de renseignements complets, sans contre-indications, pour pouvoir attribuer à un site donné un âge approximatif.

C'est ainsi que l'on pouvait épiloguer sur l'âge des ruines de Koumbi Saleh jusqu'aux fouilles de 1949-1952. La trouvaille de plaques épigraphiées arabes (après + 800), de dénéraux (entre 800 et 1300), de poterie émaillée (après + 800) de type primitif, non multicolore (avant 1500-1600) (3), de fusaïoles (après + 800), de ciseaux à pivots, poids de pierre, perles à décor oculé, gonds de porte en fer, meules girantes (tous éléments arabes médiévaux postérieurs à 800) viennent donner la preuve formelle d'un site postérieur à 800 et antérieur à 1300 (4). Un site plus récent aurait fourni des perles de Venise, des fragments de bracelets de verre (à partir du XIV^e siècle), sinon des pipes (à partir de 1600). Car nous avons la chance ici d'avoir un site pur, qui n'a pas été habité depuis, comme c'est le cas trop souvent, et où les mélanges de matériel d'époques diverses sont fatals. Nous pouvons donc être assurés de façon à peu près certaine que la tradition locale et les *tarikh* ont raison et qu'il s'agit bien de la capitale de l'empire de Ghana et plus précisément de la ville des marchands décrite par El-Bekri en 1068, détruite vers 1240 par Soundiata et dont le *Tarikh el-Fettach*, écrit au XVI^e siècle, parlait déjà au passé : « Le nom de leur capitale (des Kayamaga de Ghana) était Koumbi et ce Koumbi était une grande ville » (1913, p. 76).

Nous avons ici l'exemple typique d'un problème de datation résolu dans des conditions à peu près satisfaisantes par le matériel archéologique. Cas malheureusement rarissime dans l'Ouest africain.

(1) Th. MONOD : *A propos de jarres-cercueils...*, 1955, p. 35-37 et fig. 3 à 8.

(2) Des coupes à pied de type approchant sont encore fabriquées de nos jours à Nabeul (Tunisie). Voir P. LISSE et A. LOUIS : *La poterie de Nabeul* (Tunis, 1956, 266 p.).

(3) H. TERRASSE : *Sur des tessons de poterie...*, 1938, p. 523. La palette des couleurs des faenciers maghrébins s'était beaucoup enrichie entre le XV^e et le XVI^e siècle. Les couleurs employées au XII^e sont surtout le vert foncé, le blanc et le jaune.

(4) Confirmation de ces déductions a été donnée postérieurement à la rédaction de ces lignes, par le C. 14 : ces ruines dateraient de 1212 J. C. ± 150 ans.

D'autres éléments que l'archéologie peuvent être utilisés, par exemple la date de l'islamisation d'une région donnée, élément souvent connu par les textes anciens ou la tradition. Ce qui se traduit par la présence de mosquées ou de lieux de prière orientés vers La Mecque, et en outre par l'abandon graduel des sépultures préislamiques (tumulus, cercles de pierre, etc.), avec des formes de transition (1) et l'adoption de la sépulture islamique, orientée toujours de même façon (2).

Et évidemment, toutes les fois que l'on pourra, on utilisera les sources écrites et la tradition, qui sont à employer avec circonspection, mais qui orientent les recherches vers certains sites qui, autrement, pourraient passer inaperçus, et confirment ou infirment les hypothèses formulées.

Les méthodes modernes de datation (dendrochronologie, carbone 14, etc.) ont été peu utilisées encore dans l'Ouest africain, faute de spécialistes, de laboratoires, et aussi parce que le matériel local s'y prête peu.

La dendrochronologie (3), qui a donné de si intéressants renseignements pour un autre pays manquant aussi de repères archéologiques, l'Amérique du Nord, n'est pratiquement pas applicable à nos régions, les termites et autres insectes détruisant tous les restes ligneux enfouis dans le sol, et les conditions climatiques ne paraissant pas devoir s'inscrire sur les cercles de croissance comme dans les pays tempérés : les essais tentés par les laboratoires américains spécialisés sur des échantillons présentés par Th. Monod n'ont donné encore aucun résultat concluant (4).

Est-ce à dire que tout espoir doive être abandonné dans ce domaine ? Peut-être pas, au moins pour les arbres de certains secteurs où les saisons sont plus tranchées : montagnes (Hoggar, Aïr, Tibesti) et la région du cap Vert, dont le climat subcanarien permet peut-être la formation de cercles de croissance comparables à ceux des pays tempérés, et dont les irrégularités marqueraient les différences climatiques.

Mais les expériences ne pourront se poursuivre que sur les arbres vivants, ce qui ne permettra pas de remonter bien haut dans le temps. D'utiles repères pourront cependant être fournis pour l'époque moderne.

L'un des arbres les plus intéressants du cap Vert, à ce point de vue, est le baobab (*Adansonia digitata*) qui, par la taille de son tronc, a frappé les anciens voyageurs, et dont il serait très utile de calculer l'âge.

L'on ne sait pratiquement rien sur la rapidité de sa croissance, peu d'observations ayant été faites à son sujet. Un baobab repiqué dans le jardin de l'IFAN à Dakar en 1943 atteignait, en mars 1945, 22,5 cm de circonférence à la base et 100 cm de haut ; en novembre 1946, 40 cm de tour et 195 cm de haut (5) ; en mars 1957, 150 cm de tour à la base (117 cm à 1 m du sol) et 750 cm de haut ; en novembre 1958, 157 cm de tour à la base et 122 cm à 1 m du sol ; ces dimensions étaient exactement les mêmes fin octobre 1959, après un hivernage sec.

(1) Voir en particulier, pour le monde touareg, M. REYGASSE : 1950, fig. 38, 39, 41, 42.

(2) IBN ABI ZAYD AL-QAYRAWANI : *La Risâla*, 1952, p. 107-199. Corps couché sur le côté droit. Tombeau orienté vers la *qibla*.

(3) A. LAMING : *La découverte du passé*, 1952, p. 187-203.

(4) Études faites en liaison avec Ed. SCHULMAN, professeur de dendrochronologie à l'Université de Tucson (Arizona) sur des échantillons d'*Acacia tortilis*, *Acacia adstringens*, *Faidherbia albida*, *Balanites aegyptiaca*, *Adansonia digitata*, de 1951 à 1957. Les bois durs des pays semi-désertiques ont une croissance très irrégulière qui se prête mal à la dendrochronologie (E. SCHULMAN, *in litt.*, 1-3-1957).

(5) Renseignement fourni par Mme SAUVAGEOT, de la Section de Botanique de l'IFAN.

Un baobab âgé de treize ans a été coupé à Mbao en mai 1957 et des tranches soumises à l'IFAN pour étude. Il avait alors 6,50 m de haut et 1,18 m de circonférence à 1 m du sol. Il avait déjà été écorcé pour faire des cordes. Il y avait treize cercles de croissance très nets (1).

A Toubakouta, sur le Bandiala (Cercle du Sine Saloum), J. Figuié m'a montré un baobab né en 1929. En janvier 1956, il avait 2,10 m de circonférence à 1 m du sol et fournissait son premier fruit ; en avril 1957 il avait 2,20 m de circonférence à 1 m du sol et 11,50 m de hauteur ; en décembre 1958, 2,50 m et 12,55 m respectivement (2).

Dans l'angle sud-ouest du Jardin Botanique de Bingerville, existe un baobab qui fut semé à Dabou en 1910 et planté à Bingerville en 1912. En novembre 1958, sa circonférence à 1 m du sol était de 5,31 m et sa hauteur approximative, 13 m (3).

La base d'un tronc de baobab amené en 1952 dans le Jardin de l'IFAN à Dakar pour observation, et provenant de la pointe nord de Saint-Louis, a repris pied et poussé de nouvelles branches à partir du centre et de l'écorce, en même temps que la coupe, en se cicatrisant, laissait apparaître de très nets cercles de croissance, au nombre d'une cinquantaine, cercles qui n'étaient pas visibles sur la surface plane lorsque cette souche fut mise en place.

Déraciné à nouveau en mars 1957 pour le mettre sur un plan vertical afin de scier la coupe pour l'envoyer à Tucson, opération qui ne put être menée à bien, la souche dépérit rapidement, se gorgea d'eau pendant l'hivernage — on pouvait, en août 1957, enfoncer une tige de fer de 75 cm environ sans rencontrer de résistance. En octobre, il n'en subsistait plus qu'un tas de fibres à demi pourries.

Si chaque cercle correspond à une année, comme la chose est probable (voir plus haut le baobab de treize ans de Mbao), ce baobab aurait eu une cinquantaine d'années. Sa circonférence à la base était de 5,12 m et son diamètre de 1,60 m environ, en avril 1957.

Il conviendra de multiplier les observations de ce genre, particulièrement celles concernant les baobabs datés, avant d'arriver à tirer une conclusion définitive. Les conditions d'existence provenant de la différence des sols où poussent ces arbres, de la présence ou de l'absence de nappes d'eau à l'endroit où ils poussent, doivent avoir leur importance.

Ces observations semblent fort éloignées de notre sujet, car ne pouvant concerner que des époques très récentes. Or il se trouve que les baobabs, par leurs dimensions peu communes, ont frappé les voyageurs anciens, en même temps que la facilité de graver leur écorce attirait les graffiti (4). Nous avons donc à leur sujet un faisceau d'informations qu'il convient d'utiliser, et qui nous montrent que ces arbres peuvent vivre plusieurs siècles.

Zurara signale qu'en 1445, on trouva les armes de l'Infant gravées sur un baobab soit de Gorée, soit de l'île de la Madeleine (5). A. Thevet, qui vint dans cette dernière en 1555, ou ses compagnons, durent graver cette dernière date sur un tronc de baobab, puisque M. Adanson la relevait en 1749, en même temps que d'autres inscriptions (des noms) « paraissant antérieures à 1500 » et d'autres encore postérieures à 1600. Sacrifiant à la tradition, les compagnons d'Adanson gravèrent leurs noms, et lui-même se contenta de « renouveller deux

(1) Age donné par l'agent de la maison forestière de Mbao et mesures communiquées par Mme Sauvageot. Une tranche a été adressée au professeur Schuman, à Tucson.

(2) J. Figuié, *in litt.*, 30-4-1957 et 5-12-1958.

(3) Renseignements de R. Portères et lettre du 27-XI-1958 de Antoine K. Nguessan, Directeur du Jardin Botanique.

(4) Parfois pris pour des hiéroglyphes (C. A. Diop : 1955, p. 212).

(5) Zurara, *Cronica...*, 1949, t. II, p. 285. Inscription datant donc forcément de 1444, date de la découverte du cap Vert.

de ces noms qui étaient assez anciens pour en mériter la peine : l'un datait du XV^e^ et l'autre du XVI^e^ siècle ». L'arbre avait 6 pieds de diamètre (1,92 m, soit 12 m de circonférence) en 1769 et les noms occupaient 2 pieds de longueur (0,64 m) soit 1/20^e^ environ de la circonférence (1). Adanson faisait remarquer à juste titre que ces noms n'avaient pas dû être gravés sur de jeunes arbres, mais sur des individus déjà développés. Les inscriptions étant déjà vieilles de 200 ans, sinon de 250, l'âge des baobabs, à l'époque d'Adanson, pouvait atteindre aisément 300 ans.

Si un baobab de 300 ans atteint 12 m de circonférence, quel âge donc faut-il attribuer à ceux de taille supérieure ?

X. Golberry en a noté un de 104 pieds de tour (33,77 m) sur les bords de la Gambie (2), et M. Adanson deux ayant respectivement 63 et 65 pieds de circonférence (20,16 m et 20,80 m) à Sor, près de Saint-Louis, et, dans la plaine d'Ouakam près Dakar, deux autres ayant 76 et 77 pieds de tour (26,68 m et 25 m) (3). Mais ces auteurs ne disant pas où ils mesurent le tour, il y a de fortes chances pour qu'il s'agisse du pied de l'arbre même, ce qui fausse les données, compte tenu de l'existence presque constante de contreforts et débuts de racines à ce niveau. C'est pourquoi il convient de prendre la circonférence à 1 m du sol.

L'un des baobabs signalés par Adanson à Ouakam est peut-être l'arbre à griots connu sous le nom de *gouy guevel*, abattu le 7 juillet 1959 et dont la circonférence, à 1 m du sol, était de 22,50 m en 1958, la différence en diminution étant expliquée par le fait qu'Adanson dut prendre sa mesure au sol.

Un autre baobab de belle taille du cap Vert est celui de l'ellipse du Point E : 21,20 m à 1 m du sol en septembre 1957, et celui de Bok près du Collège technique d'Industrie à Fann (18,50 m à 1 m du sol) en mars 1955 (4).

Ces baobabs peuvent avoir facilement plusieurs centaines d'années, si nous les comparons comme taille à celui signalé par Adanson à l'île de la Madeleine comme ayant plus de 200 ans, et probablement 300 anviron.

Renseignement utile à connaître, en particulier pour estimer l'âge approximatif des buttes de coquillages du Bandiala, du Sine Saloum, de Joal et d'ailleurs ; un baobab de 12 m, sur l'une des buttes de Joal, un de 9,80 m de circonférence à 1 m du sol, sur l'un des tumulus de ces mêmes buttes et un de 8 m sur un tumulus de Dioron Boumak. Notons les conditions défavorables que peuvent rencontrer ces arbres poussant sur des tas de coquillages stériles.

Nous en sommes au début de nos observations dans ce domaine et espérons avoir dans quelques années un dossier plus fourni.

Une autre méthode de datation serait précieuse à employer pour l'Ouest africain : le C 14 qui a donné d'étonnants résultats aux archéologues (5). Les échantillons recueillis au cours des fouilles dans ce but, ont donné les résultats suivants : Kouga = 950 ± 150 ans ; Koumbi

(1) M. ADANSON : *Voyage au Sénégal*, 1757, p. 56. A noter qu'Adanson appelle XV^e^ siècle les dates à millésime 1500 et XVI^e^ siècle celles à millésime 1600. *Hist. Nat.* : Baobab. Th. Monod a recherché en vain, en 1938 et en 1943, ces baobabs à inscriptions anciennes des îles de la Madeleine.

(2) X. DE GOLBERRY : *Fragments d'un voyage en Afrique*, an X (1802), t. II, ch. XVI. De l'arbre baobab.

(3) M. ADANSON : *Voyage au Sénégal...*, 1757, p. 104 et carte du cap Vert en 1750, in *Études Sénégalaises*, n° 1, 1949, p. 94.

(4) R. MAUNY : *Baobabs-cimetières à griots*, 1955, p. 72-76.

(5) Voir l'article sur la question, par H. L. MOVIUS, dans A. LAMING : *La découverte du passé*, 1952, p. 205-217 et 324-326.

Saleh = 740 ± 150 ans. Les analyses ont été faites par le Service d'Électronique physique de Saclay (lettres du 9 et du 22 avril 1959).

La photographie aérienne a été d'un grand secours pour l'étude des sites anciens. L'aviation militaire — et particulièrement l'E. O. M. 81 — a apporté ainsi une contribution de valeur aux études archéologiques locales. Au Tchad., le même appui était donné pour les recherches en pays sao (1).

Pour l'ex-A. O. F., nous avons ainsi à notre disposition, à des échelles diverses, toute une série de photographies aériennes de sites médiévaux :

| | | |
|---|---|---|
| Agadès | 1/10 000e | 21.4.1946 |
| Arguin | ? | 21.6.1955 |
| Azougui | ? | 22.3.1960 |
| Bentia (Koukia) | ? | 21.11.1950 |
| Bilma | ? | 5.11.1948 |
| Chinguetti | 1/5 000e | 2.6.1954 |
| Dienné | 1/10 000e | 30.1.1952 |
| Es-Souk | 1/10 000e | 24.12.1948 |
| Gao et Sané | ? | s. d. |
| Garoumélé | ? | 17.11.1951 |
| Kidal | ? | 1954-1955 |
| Kouga | ? | 7.3.1952 |
| Koumbi Saleh | 1/5 000e et 1/50 000e | 20.12.1951 |
| Niani-Kangaba | ? | 28.1.1953 |
| Ouadane | ? | 11.12.1948 |
| Oualata | au 1/11 000e | 9.10.1948 |
| Talohos | ? | 1954-1955 |
| Tegdaoust | ? | 26.4.1949 |
| Teghaza | ? | 1955 |
| Tombouctou | 1/10 000e | 23.5.1948 |
| Tondidarou | ? | 25.5.1948 et 6.3.1952 (2) |

C'est en grande partie grâce à ces photographies, qui souvent n'étaient malheureusement pas encore prises au moment des campagnes de fouilles ou des prospections, qu'ont pu être levés les plans des ruines et des villes anciennes, le tracé des fortifications.

Les recherches sur l'emplacement de Mali seront certainement facilitées le jour où l'on s'occupera activement de la question, par l'existence de la couverture aérienne que nous possédons de la région.

Tels sont les moyens principaux dont disposent les archéologues ouest-africains. Moyens bien modestes, méthodes souvent empiriques dont toutes n'ont pas encore fait leurs preuves et dont les résultats sont parfois décevants. Les marges d'appréciation des dates sont encore

(1) M. Griaule et J. P. Lebeuf : *Fouilles dans les régions du Tchad*, 1948 ; R. Mauny : *La photographie aérienne...*, 1952, p. 6-9.

(2) Outre ces photographies, souvent prises spécialement à notre demande, nous avons recours à la couverture aérienne existant au Service Géographique de l'A. O. F. à Dakar, qui nous a toujours réservé le meilleur accueil.

trop larges et bien des erreurs se sont glissées dans les travaux publiés concernant l'attribution de tel site à telle époque. Au fur et à mesure que les fouilles seront plus nombreuses et menées de façon plus complète, ces marges d'erreur doivent se réduire et, nous l'espérons, disparaître.

Nous allons maintenant examiner l'état de nos connaissances en archéologie médiévale ouest-africaine.

La recherche archéologique a commencé dès que la pacification du pays fut assez avancée et eut mis les Européens en contact avec les civilisations anciennes : il est symptomatique qu'à la même époque, le capitaine Florentin ait effectué les premières fouilles des tumulus de la boucle du Niger (1896) (1), qu'une expédition militaire anglaise ait rapporté en Europe les chefs-d'œuvre en laiton de l'art du Bénin (1897) (2) et que le capitaine J. W. M. Carroll ait signalé les premiers mégalithes de Gambie (1898, p. 512-523).

Les fouilles et les recherches n'ont pas cessé depuis cette époque, d'abord entreprises par des particuliers, des militaires, puis des fonctionnaires, colons, missionnaires, etc., et ensuite par des chercheurs spécialisés, soit envoyés d'Europe en mission, soit travaillant dans les divers organismes fonctionnant dans le pays même.

Nous examinerons l'état des recherches région par région, groupant parfois plusieurs territoires à cause de leurs affinités.

## 2. Mauritanie et Sahara espagnol.

Ce n'est qu'au début du XX^e^ siècle que commença la pacification de ces territoires, qui ne devait s'achever pour certaines régions qu'à la veille de la guerre de 1939-1945. Restait ensuite à reconnaître le pays, tâche qui s'est terminée sous nos yeux. La recherche archéologique s'est centrée principalement autour des problèmes suivants : les ruines bafour et gangara, les villes médiévales, les monuments lithiques sahariens, les rupestres.

### a) *Ruines « bafour » et « gangara ».*

On ne sait pas au juste ce qu'étaient les fameux et énigmatiques Bafour. Bornons-nous à dire ici qu'on appelait ainsi le peuple qui habitait l'Adrar avant l'arrivée des Arabes. Quant aux Gangara (3), corruption de Wangara, il s'agit des populations noires, principalement sarakolé, qui habitaient le Tagant avant l'invasion musulmane du XI^e^ siècle.

R. Basset fut le premier à attirer véritablement l'attention sur les sites anciens « bafour » (4) ; puis, de 1913 à 1916, le colonel Modat fit d'importantes recherches historiques dans l'Adrar, recueillant entre autres les traditions locales sur les villages primitifs de la région (1919, p. 383).

(1) Lt L. Desplagnes : *Étude sur les tumuli du Killi...*, 1903, p. 151-172.

(2) H. C. Read et Q. M. Dalton : *Antiquities from the City of Benin*, 1879 ; Heger Fr. : *Die Alterthümer von Benin*, 1900 ; Lt-Gal Pitt-rivers : 1900, etc...

(3) C'est l'un des vocables encore employés de nos jours par les Maures pour désigner les populations noires du Sénégal et du Soudan (P. Amilhat : *Petite Chronique...*, 1937, p. 43, n. 5).

(4) R. Basset : *Mission au Sénégal*, Paris, Leroux, 1909, fasc. 3, p. 445. Emplacements d'Intimilel, Tourfine et Foucht.

Les recherches étaient continuées par le cap. Huguet (1927), qui étudiait site par site les découvertes de ses prédécesseurs et en signalait de nouveaux en grand nombre.

L'ouvrage du Dr A. J. Lucas (1931) apporte peu de nouveau sur l'archéologie du pays. Mais par contre, P. Amilhat signale, à l'est du Tagant, que les ruines sont pratiquement ininterrompues sur 180 km, de Ganeb à Aratane, le long du dhar Tichitt (1), et O. du Puigaudeau, en 1933-34, retrouve plusieurs autres sites gangara dans le Tagant, au-dessus de l'oued Tidjikja, entre El-Moinan, Taoujafet et Rachid, dans la région de Moudjeria, le long de l'Oudeia Mechbour, etc. (2). Études complétées par le récent travail de P. et P. A. Munier sur l'Assaba (1957).

En quoi consistent ces ruines bafour et gangara de l'Adrar et du Tagant ? Nous noterons pour commencer que la plupart des sites furent indiqués par des informateurs comme ayant été habités par des populations inconnues d'eux, les « gens d'avant », sans qu'ils puissent spécifier davantage — et pour cause — lesquelles au juste. Parfois il s'agit de ruines de constructions, d'autres fois de cavernes aménagées, mais aussi simplement d'oasis et d'habitats actuels (Ilij, Kanoal, etc.).

La question d'assigner une date à ces sites est évidemment la plus épineuse à résoudre, car en réalité, l'archéologue devra répartir les « gîtes bafour » en plusieurs catégories, s'échelonnant sur un nombre considérable de siècles, entre le néolithique et nos jours, car les habitants de l'Adrar et du Tagant, et les auteurs européens à leur suite, appelleront indifféremment bafour ou gangara tous les sites, toutes les ruines que la tradition locale n'attribue pas nommément aux Maures des derniers siècles.

Ces ruines et ces sites sont à examiner un à un et à répartir comme suit :

— villages et habitats néolithiques, bien reconnaissables en général par le matériel lithique qu'on y trouve, et par le fait que, bien souvent, ils s'élèvent dans des régions où la vie sédentaire ne serait plus possible aujourd'hui, faute d'approvisionnement pérenne en eau. C'est le cas par exemple des nombreux sites signalés par Amilhat le long du dhar Tichitt-Oualata. Nous savons désormais qu'il s'agit d'habitats néolithiques ayant parfois l'importance de véritables villages (Zig, Tennegué, Guelb el-Makhsar, Imdel el-Abiod, Kedama, Aouinet Enji, etc...), placés en général, pour des motifs de défense, sur des pitons escarpés ou des éperons rocheux proches des points d'eau (3).

Sites néolithiques sont également certains de ceux de l'Adrar que j'ai pu voir : Tentaïchot, Timzak (enceinte près de la passe) et peut-être In Timlel (Fig. 1, n° 1) (4) ; d'autres seront certainement à ajouter à la liste lorsque la prospection et l'étude en seront terminées ;

— villages et habitats d'époque arabe médiévale, comme Abweir (Aboueri de Basset), Azougui (enceinte almoravide), et les trois villages de Tegherbeyat ou Kaolan, Tiftelle et Tin Labbe, à Ouadane ou près de cette ville (5). Il s'agit ici de véritables villages, en général de peu d'importance, sauf Tegherbeyat, cellule-mère d'Ouadane, avec constructions en pierre. Tin Labbe est un cas à part : c'est un ancien village troglodyte, en corniche, dominant un oued, et ses maisons sont adossées à la falaise (Fig. 1, n° 2) ;

— habitats relativement récents, en général d'époque indéterminée. Toutefois, l'on peut

(1) P. Amilhat : *Petite chronique...*, 1937, p. 124.

(2) O. du Puigaudeau : *Trouvailles archéologiques en Mauritanie*, 1935, p. 514-515 ; *Vestiges gangaras*, 1948, p. 48-50.

(3) Th. Monod : *Cahiers de mission* (ms. 1934) ; Id. : *Sur quelques monuments lithiques...*, 1948, p. 12-35 ; R. Mauny : *Note au sujet d'une mission...*, 1949, p. 108-112 ; Couverture aérienne au 1/50 000e.

(4) Mission dans l'Adrar de Mauritanie, janvier-février 1953.

(5) R. Mauny : *Notes d'histoire...*, 1955, p. 142-162.

rapporter à l'époque des interventions marocaines au Sahara (XVI[e] au XVIII[e] siècle) les ruines de la Hofrat Ouadane (fortin d'Agwedir et constructions arasées de Faranni) (1).

C'est dans cette catégorie indéterminée qu'il semble bien qu'il faille faire rentrer la majorité des sites « gangara » du Tagant et de l'Assaba (2), qui paraissent en général être des sites refuges des derniers siècles, traduisant le lent recul des sédentaires noirs devant les expéditions de rezzou maures.

Tout un travail de recherches et de fouilles reste donc à faire dans l'Adrar, le Tagant et l'Assaba avant de pouvoir attribuer tel site à une époque déterminée. Sans compter ceux qui ont servi à toutes les époques, du néolithique à nos jours, comme ce doit être le cas pour ceux placés auprès de points d'eau permanents.

Notons ici également que nombre de tumulus et autres monuments de ces mêmes régions et des déserts qui les environnent sont attribués par la légende locale ou par les auteurs anciens à ces mêmes Bafour.

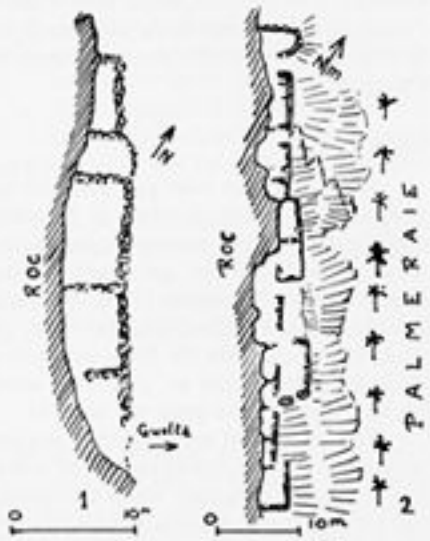


FIG. 1. — 1. Site « bafour » d'In Timlel (abri sous roche aménagé pour l'habitat). 2. Site « bafour » de Tin Labbe près Ouadane, dominant la palmeraie.

b) *Les villes médiévales.*

A l'aboutissement méridional des routes transsahariennes, ou parfois à proximité des premières oasis, après le franchissement du désert, prospérèrent, parfois auprès des capitales des dynasties préislamiques (comme cela semble avoir été le cas à Awdaghost et à Ghana), des villes de marchands édifiées pour servir d'entrepôts, de relais, de points de rupture de charge, au sud desquelles le portage par chameau était remplacé par d'autres moyens de transport.

Abweir, Chinguetti, Ouadane, Azougui étaient les villes où les caravanes se reposaient après avoir franchi, depuis le Sud marocain, plus de 1 000 km de désert, avant d'aller vers les marchés situés à la limite du pays des Noirs. Tichitt et Oualata représentent aussi des gîtes d'étapes importants au débouché du Sahara. Awdaghost et surtout Ghana étaient les métropoles commerciales et politiques où les marchandises du sud rencontraient celles du nord. Que reste-t-il de ces villes ?

ABWEIR.

C'est un centre ancien, à 4 km environ en aval de Chinguetti, situé au débouché sud du « triq lemtouni », la vieille piste transsaharienne du Sud marocain à l'Adrar. La date de sa

(1) Th. MONOD : *Sur quelques constructions...*, 1948, p. 32-34 et fig. 5 et 6 ; des photographies aériennes des ruines de la Hofrat ont été prises en juin 1944 (Doc. IFAN, Dakar, XV-5).

(2) O. DU PUIGAUDEAU : *Vestiges gangaras*, 1948, p. 43-45 ; P. et A. P. MUNIER : *Ruines gangaras...*, 1957, p. 34-35. D'autres ont été reconnus par Ch. TOUPET dans la Tamourt-en-Nage (Tagant).

fondation varie selon les auteurs (1), mais tous la placent antérieurement à celle de Chinguetti, fondée vraisemblablement au XIII[e] siècle.

Il ne reste plus de ce site ancien, que j'ai visité le 31 janvier 1953, rien qui puisse rappeler qu'une ville ou un village ait pu s'y élever. Le nom est resté à l'une des petites palmeraies situées à l'est de Chinguetti, près d'une mare. De grandes dunes — le rebord nord-ouest de l'Ouarane — arrivent là en bordure de l'oued Chinguetti et il y a de fortes chances pour que la ville ait été ensevelie peu à peu sous les sables, d'où son évacuation au profit de sa voisine Chinguetti.

### Chinguetti.

Les auteurs ne sont pas d'accord non plus sur la date de fondation de cette ville — la plus connue de toutes celles de Mauritanie dans le reste du monde arabe. Il est digne de remarque qu'aucun auteur arabe ancien, par exemple Ibn Battouta ou Ibn Khaldoun, ni même Léon l'Africain, qui décrit pourtant Tichitt et Ouadane, n'ait parlé de ce centre, et que ce soit V. Fernandes (1506-1507) qui en ait donné la première mention connue. La ville fut-elle édifiée en 620/1224, 660/1261, 700/1302, 714/1315 ou au XV[e] siècle, il est impossible de la savoir au juste (2). Nous avons là, pris sur le vif, un exemple de l'imprécision foncière de la tradition locale et, pourtant, nous nous trouvons ici en pays anciennement islamisé, en une ville réputée pour ses savants.

Le Ksar actuel est toujours à son emplacement ancien et certaines des maisons semblent anciennes. Le seul édifice important remontant sûrement à plusieurs siècles (3) est la mosquée, qui a dû être remaniée, sinon reconstruite partiellement, au cours des âges, comme c'est le cas pour tous les édifices semblables de l'Ouest africain à cause des matériaux employés : pierres sèches, mortier de terre, plafonds de troncs de palmier recouverts d'une épaisse couche de banco pour former une terrasse. Les piliers de l'intérieur, tantôt ronds, tantôt carrés, sont la preuve de ces restaurations.

Aucune tombe ancienne datée n'a été signalée dans l'important cimetière situé face à la ville, de l'autre côté de l'oued (4).

### Ouadane.

Il y a un moindre désaccord des traditions et des auteurs au sujet de la fondation d'Ouadane, autre ville caravanière située comme Chinguetti au débouché sud de la route commerciale venant du Maroc, que pour la précédente.

La tradition générale est en effet en faveur d'une fondation datant du milieu du XII[e] siècle :

(1) F. de La Chapelle : *Esquisse d'une histoire du Sahara occidental*, 1930, p. 46 : VIII[e] siècle ; A. Leriche : *Toponymie et histoire maure*, 1952, p. 340 ; 160/776-777, d'après une source locale ; Cap. Martin : *Chinguetti*, 1938, p. 26 ; 290/972 ; XI-XII[e] selon le Col. Modat cité par Th. Monod : *Sur quelques constructions anciennes...*, 1948 [1950], p. 35 ; au XI[e] selon une tradition locale que j'ai recueillie à Chinguetti en 1957.

(2) Pour la date de 620/1224, voir Col. Modat *in* Th. Monod, 1948 [1950], p. 35 ; 660/1261 est la date que j'aie recueillie sur place en 1953. Voir R. Mauny : *Notes d'Histoire...*, 1955, p. 129 ; 700/1302 est donné par P. Amilhat : *Petite chronique...*, 1937, p. 57 ; 714/1315 par le Col. Martin *in* A. Leriche : *Toponymie et histoire maure*, 1952, p. 340 ; et le XV[e] siècle par La Chapelle : *Esquisse...*, 1930, p. 46, n. 1, ce dernier sans doute d'après Ech Chenguiti (1911) dont la traduction de 1953 donne, p. 13, cinq siècles d'existence à la ville. Sur les détails de la fondation, voir I. Hamet : *Villes sahariennes*, 1910, p. 264-273.

(3) Ech Chenguiti (1953, p. 14) donne « 4 [cents] ans environ ».

(4) Mokhtar Ould Hamidoun et A. Leriche : *Curiosités et bibliothèques de Chinguetti*, 1950, p. 109.

535/1140-1141 (1), bien qu'Ismaël Hamet donne le XIVe siècle (2). Quoi qu'il en soit, il faut ici, comme pour Chinguetti, attendre les sources européennes pour avoir les premières mentions d'Ouadane : la lettre de Malfante, datée de 1447, signale déjà Oden (3) et Ca da Mosto (1455) connaît lui aussi Hoden, où les Portugais établirent en 1487 une factorerie (4).

Le Ksar est aujourd'hui plus qu'à demi ruiné, mais il est plus intéressant que Chinguetti au point de vue archéologique : si la nouvelle mosquée, la seule en service aujourd'hui, se signale par son architecture mais ne doit pas être bien ancienne, l'ancienne mosquée, dont les ruines s'élèvent dans la partie basse de la ville, aurait été, d'après la tradition locale, construite au moment de la fondation de la ville (donc mi-XIIe siècle) et abandonnée il y a 500 ans environ (donc vers 1450). Pour des raisons que j'aurai l'occasion d'expliquer plus longuement, je pense que cette mosquée, dont j'ai relevé le plan et que j'ai brièvement étudiée en 1953, aurait été désaffectée bien plus tardivement.

La partie la plus intéressante de la ville est l'éperon sud-ouest, qui est l'ancienne Tegherbeyat (ou Kaolan), emplacement fortifié naturellement, l'éperon étant barré du côté de l'est par une imposante fortification en gros blocs, assez inhabituelle dans le pays.

Aucune fouille n'a encore été faite à Ouadane ni au Ksar El-Khali (Tiftelle), qui se trouve à 500 m au nord de la ville, sur un piton isolé : elles pourraient être fructueuses, particulièrement dans le quartier de Tegherbeyat.

### Azougui.

Point d'eau et palmeraie importante, Azougui se devait d'attirer un habitat humain. Le site aurait été un établissement « bafour » avant de voir construire au milieu du XIe siècle une forteresse almoravide (5). Les ruines de cette forteresse, bien que fort ensablées, furent reconnues dès 1860 par Vincent, puis visitées entre autres par Modat (6) et Th. Monod, qui a donné un plan de l'ensemble (7). J'ai visité le site en 1953, et reconnu à mon tour l'enceinte et des restes de constructions arasées à 100 m au nord-ouest de la fortification bastionnée et en ai établi, grâce en particulier à des photographies aériennes, un plan schématique (8). Ici également, des fouilles seraient nécessaires : l'enceinte bastionnée s'apparente étroitement, mais en plus grossier, à celle édifiée par les Almoravides à Marrakech en 1062 et récemment mise à jour (9).

### Tichitt.

La date de fondation de ce Ksar célèbre, gîte d'étapes sur la route du sel, palmeraie et saline, située au pied du *dhar*, est très controversée (10). Il n'est pas mentionné par les textes

(1) Th. Monod : *Sur quelques constructions...*, 1948, p. 36, d'après un manuscrit du Col. Modat ; une date très voisine : 542/1147, m'a été donnée sur place en 1953 (R. Mauny : *Notes d'histoire...*, 1955, p. 157).
(2) I. Hamet : *Villes sahariennes*, 1910, p. 277 : fondation en 730/1329, par des gens du Touat ; F. de La Chapelle : *Esquisse...*, 1930, p. 46, n. 1 ; A. Leriche : *Toponymie et histoire maure*, 1952, p. 338.
(3) Ch. de La Roncière : 1925, t. I, p. 154.
(4) Ca da Mosto : 1895, p. 44-50 ; Pacheco Pereira, D. *in* R. Mauny : *Esmeraldo...*, 1956, p. 43.
(5) El-Bekri : 1913, p. 316 et 364.
(6) Col. Modat : *Portugais...*, 1922, p. 551-552.
(7) Th. Monod : *Sur quelques constructions...*, 1948, p. 23-27.
(8) R. Mauny : *Notes d'histoires...*, 1955, p. 142-145.
(9) J. Meunié et H. Terrasse : *Recherches archéologiques à Marrakech*, Publ. I. H. E. M., 1952, p. 11-15.
(10) Voir en particulier : La Chapelle : *Esquisse...*, 1930, p. 46, n. 1 (VIIIe, XIe et XIIe siècles) ; P. Ami-

arabes et il faut attendre des cartes catalanes tardives (1) pour voir apparaître le nom de Teget. V. Fernandes (1506-1507) donne quelques lignes sur Tischid, marché du sel (1938, p. 85) et la Tesset de Léon l'Africain (1526) doit bien être notre bourgade (1956, p. 419-420).

Aujourd'hui aux trois quarts ruinée, il reste cependant de remarquables constructions, typiques de l'architecture berbère mauritanienne. Mais il est impossible, ici aussi, de donner une date aux nombreuses maisons encore debout. La mosquée, située en contrebas des ruelles avoisinantes, comme tous les édifices anciens des pays de sable — l'exhaussement du sol y est forcément rapide — date certainement de plusieurs siècles, mais a évidemment dû être restaurée maintes fois depuis sa fondation.

Un important cimetière, avec de magnifiques pierres tombales, se trouve à l'est de la ville, mais je ne pense pas qu'un arabisant en ait relevé les épitaphes ; nous ne savons donc pas s'il s'y trouve des tombes médiévales.

Aucune fouille n'a été entreprise à Tichitt ; le plan de la mosquée en a été relevé par Mme Meunié, qui a étudié par ailleurs en détail l'architecture sud-mauritanienne (2).

### Oualata.

La fondation de cette ville serait un corollaire de la prise de Ghana par Soumangourou Kannté, en 1203 : les principales familles musulmanes auraient émigré en 1224 et fondé ce Ksar près du puits de Birou (3). Des marchands du Maghreb vinrent se fixer près d'eux dès le XIIIe siècle (4), et la renommée de la ville arriva dès le XIVe siècle aux oreilles des cartographes européens Giovanni di Carignano (1320) et Angelino Dulcert (1339) (5). Ibn Battouta y séjourna sept semaines en 1352 (1922, IV, p. 387), et nous avons d'autres renseignements depuis sur la ville, en particulier grâce à V. Fernandes (1938, p. 85).

Aujourd'hui, le Ksar est aux trois quarts en ruine ; seules quelques maisons entretiennent leurs décorations murales (6). Impossible de savoir, ici aussi, l'âge des maisons de la ville. Comme pour toutes les précédentes, elles durent être refaites bien des fois, sur le même emplacement ancien : les limites de la cité sont marquées, comme ailleurs, par d'imposants tas d'immondices accumulés depuis des siècles. La mosquée n'est pas ancienne.

Le style d'Oualata est différent de celui des villes précédentes, tout en le rappelant. La différence principale réside dans le fait que l'architecture de pierres sèches est ici recouverte d'un épais crépi d'argile qui sert de support aux peintures décoratives et qui annonce déjà Tombouctou, avec laquelle Oualata était en rapports suivis (7).

A environ 2 km sud-ouest de la ville s'élèvent les ruines de Tizert, près d'un important

LHAT : *Petite chronique...*, 1957, p. 127-128 (XIe et XIVe siècles) ; Th. MONOD : *Sur quelques constructions...*, 1948, p. 39-40 (XIe-XIIe s.).

(1) Voir en particulier le planisphère catalan postérieur à 1444, de la Biblioteca Estense de Modène (pl. X du t. I DE LA RONCIÈRE : *La découverte de l'Afrique...*, 1925).

(2) Mme Dj. J. MEUNIÉ : *Cités anciennes de Mauritanie : Tichitt et Oualata*, C. R. Sciences Acad. Inscript. et Belles-Lettres, avril-juin 1954, p. 217-226 ; *Architectures anciennes de la Mauritanie sahélienne* (ms., 1957).

(3) M. DELAFOSSE : *H. S. N.*, 1912, t. II, p. 165-166.

(4) H. PÉRÈS : 1937, p. 409-414.

(5) LA RONCIÈRE : 1925. Di Carignano appelle la ville Eleuzem (I, p. 113) et la carte de A. Dulcert, Hulerem (sans doute pour Huletem) (I, pl. VII).

(6) G. J. DUCHEMIN : 1950, p. 1095-1110 ; O. DU PUIGAUDEAU : 1957, p. 137-183 ; Th. MONOD : *Sur quelques constructions...*, 1948, p. 43.

(7) Dj. J. MEUNIÉ : *Cités anciennes...*, 1954, p. 217-226.

cimetière. On ne possède pas de renseignements sur cette bourgade, qui paraît ancienne : l'examen des stèles du cimetière pourrait sans doute fournir des informations intéressantes.

TEGDAOUST-AWDAGHOST.

C'est une des villes les plus anciennement citées de l'Ouest africain. Yakoubi, 872, connaît déjà « Ghast, oasis prospère pourvue de maisons d'habitation » (1937, p. 227). La ville devait connaître un illustre visiteur au x[e] siècle : Ibn Hawqal, avant d'être décrite plus longuement, au siècle suivant, par El-Bekri (1068), qui en relate la destruction par Ibn Yacin l'Almoravide, en 446/1054-1055. C'était auparavant une ville florissante, possédant plusieurs bazars, de belles maisons, et des édifices solidement bâtis. C'était la capitale d'un roi noir (El-Bekri : 1913, p. 299-302 et 317).

La question de l'identification de la ville a été longtemps débattue. M. Delafosse la plaçait au nord de Kiffa (1), mais sans connaître les lieux ; J. Vidal, suivi par Doujat d'Empeaux et P. Laforgue, pensait qu'Awdaghost était représentée par les ruines modernes de Togba dans le Rkiz (2). Le lieutenant Boëry, au contraire, qui connaissait parfaitement la région, l'identifiait, se fondant sur la tradition locale, avec les ruines de Tegdaoust, toutes proches de Togba (3). Il semble bien qu'il faille se ranger à son avis autorisé, entériné par la tradition locale. C'est d'ailleurs ce que fait P. Laforgue qui, tout en ne donnant pas de conclusion formelle, reconnaissait plus tard avoir commis, ainsi que J. Vidal, « l'erreur de placer Awdaghost sur l'emplacement de Togba, car personne ne parlait de Togda'oust en 1923 et pour cause : on l'ignorait » (4).

L'examen des ruines de Tegdaoust — où je suis passé en janvier 1949 après avoir visité Togba — vient à l'appui de la thèse du lieutenant Boëry : alors que Togba est incontestablement récent et ne fut abandonné qu'il y a quelques décades, Tegdaoust, situé à côté du meilleur point d'eau du Rkiz, Noudache, le seul de la région qui ne tarisse jamais, présente un champ de ruines de pierres assez étendu, nivelées au sol, des lieux de sépulture avec des tombes de type primitif et, au surplus, a fourni, tant à Th. Monod qu'à moi-même, des fragments de poterie émaillée verte ancienne, de même type que ceux que je recueillis plus tard à Koumbi Saleh (5).

A noter toutefois l'opinion divergente de P. Amilhat (1937, p. 123-126), reprenant celle du colonel Modat, situant Awdaghost à Tennegat, à 75 km E-SE de Tichitt. J'ai déjà eu lieu d'expliquer pour quelles raisons je pensais que l'hypothèse de Modat et d'Amilhat ne pouvait être retenue (6).

Les ruines de Tegdaoust — malheureusement d'accès difficile — devraient faire l'objet de fouilles : la photographie aérienne, complétant les relevés pris au sol, montre que nous avons affaire à un groupe important de bâtiments de pierre, entouré d'une vaste zone où fourmillent les traces d'occupation.

(1) M. DELAFOSSE : 1913, I, p. 187 ; il précise, dans *Le Ghana et le Mali*, 1924, p. 499 : « à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Kiffa. »
(2) J. VIDAL : *Le mystère de Ghana*, 1923, p. 520 ; DOUJAT D'EMPEAUX et P. LAFORGUE : *Un itinéraire saharien*, 1923.
(3) P. BOËRY : *Le Rkiss...*, 1927, p. 363-364.
(4) P. LAFORGUE : *Note sur Aoudaghost...*, 1940, p. 224.
(5) Th. MONOD : *Méharées*, 1937, p. 20 et *Sur quelques constructions...*, 1948, p. 47-48 ; R. MAUNY : *Les ruines de Tegdaoust...*, 1950, p. 108.
(6) R. MAUNY : *Un itinéraire transsaharien...*, 1953, p. 37-39.

D'importantes fouilles y ont été effectuées en décembre 1960. Sous les ruines les plus visibles, datées de 1700 environ par des fourneaux de pipes en poterie, des fondations d'une ville plus ancienne ont été trouvées et, à plus de 2 m sous ces dernières, il y a encore de la poterie et des couches cendreuses. De ces trois villes superposées, la plus ancienne est probablement celle détruite en 1055.

KOUMBI SALEH-GHANA.

Nous avons ici l'ensemble de ruines anciennes le plus considérable de tout le Sahel mauritanien, et peut-être même de tout l'Ouest africain : un kilomètre carré d'habitations de pierre et plus du double de cette superficie de cimetières.

S'agit-il ici de Ghana, l'antique capitale de l'empire médiéval connu sous ce nom ? Très probablement. Le problème de l'identification de la vieille cité a déjà fait couler beaucoup d'encre : voici comment se pose aujourd'hui la « question de Ghana ».

Ghana apparaît pour la première fois, dès avant 800, sous la plume d'Al-Fazari l'astronome, qui cite « Ghana, le pays de l'or » (1). Al-Khwarezmi porte une ville de ce nom sur sa carte (avant 833). Ibn Hawqal (av. 977) nous en parle à son tour, mais il faut attendre El-Bekri (1068) pour nous donner une bonne description de la ville (1913, p. 327-331) à la veille de sa destruction par les Almoravides en 1077. Le quartier animiste dut alors être rasé, mais la ville des marchands décrite par El-Bekri dut être reconstruite et connaître à nouveau une grande prospérité, jusqu'à sa prise par les Sosso, vers 1203, puis sa destruction par Soundiata, roi du Mali, vers 1240. Ses habitants se dispersèrent alors, en particulier à Oualata, et il ne semble pas que la ville ait été habitée depuis. Il est symptomatique qu'Ibn Battouta, passé dans le pays un siècle après, n'en ait pas parlé. Mais la tradition s'en était conservée dans le pays, comme le prouve le *Tarikh el-Fettach*, qui, plus de trois siècles après, rappelle que « le nom de la capitale (de l'empire du Kayamaga), était Koumbi, et ce Koumbi était une grande ville » (1913, p. 76), le *Tarikh es-Soudan* nous informant à son tour que la capitale de Qaïamagha était Ghana (1900, p. 18).

Restait à identifier la ville. Nous ne parlerons pas des auteurs qui s'y étaient essayés avant la pacification de la Mauritanie du Sud (1912). Le mérite revient à M. Delafosse d'avoir attiré l'attention sur Koumbi, hypothèse que A. Bonnel de Mézières devait brillamment vérifier sur place au cours d'une mission accomplie en 1913-1914 (2). Cette opinion est celle qui est depuis lors généralement reçue, certains auteurs ayant toutefois mis en doute cette identification (3).

J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de dire pourquoi, bien que nous ne possédions pas

(1) Y. KAMAL : 1930, p. 510 v.

(2) M. DELAFOSSE : *La question de Ghana*, 1916, p. 40-61 ; A. BONNEL DE MÉZIÈRES : 1920, p. 227-284 ; M. DELAFOSSE : *Le Ghana et le Mali...*, 1924, p. 474-542.

(3) J. VIDAL : *Le mystère de Ghana*, 1923, p. 512-524. L'auteur penche pour les ruines de Saïla et Néma, ou la région de Bassikounou. Son hypothèse est analysée par M. DELAFOSSE, 1924, p. 497-509. Plus récemment, Ch. MONTEIL, dans *Les Ghâna des géographes arabes et des Européens*, 1951, p. 441-452, estime que le problème n'est pas résolu, qu'il y a eu plusieurs Ghana, dont celle d'Idrisi devrait être recherchée près du confluent Sénégal-Falémé. Quant aux ruines de Settah que BONNEL DE MÉZIÈRES estimait pouvoir également correspondre à celles de la capitale du Ghana, elles viennent d'être visitées à nouveau (1958) par Mme CLAPIER-VALADON, de Néma, et localisées à 4,500 km au NE du puits de Lemzerif. Relativement importantes et très reconnaissables au sol, elles ne sont pas visibles sur la photographie aérienne (A. O. F., 56-57 ; NE, 29 V, photo n° 386). La question de Settah n'est pas résolue et des fouilles y sont nécessaires.

la preuve absolue de l'identité de Ghana et de Koumbi Saleh, il y avait cependant la plus grande probabilité pour qu'elle corresponde à la réalité, mais que l'agglomération à laquelle on avait affaire devait être la ville des marchands d'El-Bekri, reconstruite après 1077, ville arabe, musulmane, le quartier royal, avec ses tombes, n'ayant pas encore été trouvé ; il est possible d'ailleurs qu'on ne le trouve jamais si les Almoravides vainqueurs l'ont rasé au sol, comme la chose est probable (1). Le C 14 a daté des charbons recueillis par mes soins en 1951 : 740 ± 150 ans. Ce qui donne l'an 1211, date très plausible proche de celle fournie par M. Delafosse.

Koumbi Saleh est aujourd'hui bien connu au point de vue archéologique, car plusieurs campagnes de fouilles y ont été effectuées.

La première, celle de A. Bonnel de Mézières, fut la plus importante (1914), car disposant de moyens considérables en hommes : 50 travailleurs, sans compter les chefs d'équipe. Aussi 5 maisons, 6 « tumulus » et 18 tombes diverses furent-ils fouillés, mais le résultat ne fut pas en proportion avec les moyens employés, précisément parce que trop de choses furent entreprises à la fois. Un matériel abondant fut mis à jour, mais l'on ne sait où il se trouve aujourd'hui : personne à Paris n'a pu me renseigner à ce sujet. Un plan schématique du site et des environs fut levé à la même occasion. La plupart des lieux fouillés en 1914 purent être retrouvés en 1949-1951, mais en mauvais état.

Le grand mérite de Bonnel de Mézières fut de signaler au public l'importance des ruines, qui ne pouvaient correspondre, surtout en ce pays peu arrosé, qu'à une importante capitale (2).

Le second à fouiller fut D. Lazartigues, chef de subdivision de Timbedra qui, en accord avec Th. Monod, entreprit en 1939 deux petites fouilles, à l'aide de 30 travailleurs. Deux constructions furent dégagées et un peu de matériel fut retrouvé (3).

Bien plus importante devait être la campagne effectuée par P. Thomassey, directeur du Centre IFAN du Soudan, du 4 au 25 février et du 6 août au 8 septembre 1949. Les moyens matériels étaient pourtant plus réduits : 6 ouvriers seulement. Le principal effort porta sur une maison choisie au hasard dans le quartier situé au sud de la mosquée. Elle fut vidée jusqu'au dallage et fournit, outre un matériel très appréciable (poteries principalement, objets de cuivre et de fer, perles de verre) conservé dans les collections de l'IFAN (M 49-187 à 195), les restes architecturaux et décoratifs de valeur, entre autres des niches ménagées dans les murs, et un escalier menant à la terrasse ou à l'étage. En outre, un nouveau plan de la ville était établi, en partie grâce à une photographie aérienne, et de nombreuses observations étaient faites tant sur les ruines elles-mêmes que sur la région, au point de vue géographique (4).

Une nouvelle campagne eut lieu en 1950 : de juillet à octobre, P. Thomassey fouilla dans la partie haute de la ville un groupe de maisons, de 30 m environ sur 15 et, en outre, au nord de l'agglomération, des tombes musulmanes. Ces demeures s'apparentaient à celles trouvées l'année précédente, au point de vue du style, et le matériel recueilli fut abondant et de choix : outre les habituelles poteries, de l'outillage et de l'armement de fer fort intéressant et des

(1) Voir entre autres R. Mauny : *État actuel de la question de Ghana*, 1951, p. 464-475 et *The Question of Ghana*, 1954, p. 200-213.

(2) A. Bonnel de Mézières : 1920, p. 227-284.

(3) D. Lazartigues : [Note de fouilles], Doc. IFAN, XV-5.

(4) P. Thomassey et R. Mauny : *Campagne de fouilles...*, 1951, p. 438-462 ; R. Mauny : *État actuel...*, 1951, p. 463-475 ; P. Thomassey : *Notes sur la géographie...*, 1951, p. 476-486 ; A. Hampaté Ba : *Note sur la migration...*, 1951, p. 487 ; R. Mauny : *Niches murales...*, 1950, p. 31-35.

dénéraux de verre, sans compter des plaques de schiste peintes épigraphiées arabes, furent mis à jour (1). Ces fouilles furent publiées (2).

Nouvelle campagne de fouilles en décembre 1951 (R. Mauny et G. Szumowski), pour compléter les découvertes de 1949 et 1950. G. Szumowski fouillait une maison située sur la « Grande Place » et deux groupes de tombes dans la nécropole nord-ouest. De mon côté, je fouillais divers emplacements : le mur oriental de la mosquée, dégageant le *mirhab* ; deux petites constructions, l'une à la limite ouest de la ville et l'autre au débouché de la « grande avenue » sur la « grande place » ; le tombeau à colonnes déjà fouillé par Bonnel de Mézières, une construction voisine et une tombe. Une mission aérienne (Cap. Lorillot et Charles) venait sur place, par le nord, de Timbedra et, au sextant, relevait les coordonnées de Koumbi : 15°46′ et 8° W Gr. (18 et 19-12-1951) et, le 20, survolait le site et prenait trois alignements photographiques, qui servirent à établir un nouveau plan détaillé de la ville (3). Le matériel recueilli est conservé tant au Centre IFAN du Soudan qu'à l'IFAN de Dakar (Coll. M 52-32 et 33), où existe également une importante documentation sur les fouilles et de nombreuses photographies en photothèque.

Beaucoup reste encore à faire à Koumbi Saleh, en particulier une prospection de la région pour tenter de retrouver la Ghana des rois animistes : le meilleur moyen serait le survol à basse altitude avec un avion de reconnaissance. Rappelons ici aussi que la cartographie du secteur compris entre le 15° et le 16° Nord et le 6° et le 10° n'est pas faite, ce qui complique singulièrement la tâche de l'archéologue, qui n'a à sa disposition que les croquis de reconnaissance au 1/500 000e et au 1/1 000 000e déjà anciens. Les éditions provisoires au 1/1 000 000e de la carte aéronautique du monde (O. A. C. I.), toutes récentes, n'apportent rien de nouveau sur la région mais par contre, le Service Géographique de l'A. O. F. publie des cartes provisoires au 1/200 000e par exploitation de la couverture aérienne de la région, qui représentent un progrès considérable (1958).

### Autres villes.

Il existe en Mauritanie bien d'autres ruines, dont certaines peuvent remonter, en partie tout au moins, à la période qui nous intéresse, mais cela n'est pas sûr.

A. Bonnel de Mézières cite par exemple, à côté de Néma, à Mabrouk, Sailé, Settah, Ksaïb, Siberi, Farak el-Kountam (4), mais elles n'ont pas été revues à ma connaissance (5) et l'on ne sait de quand elles datent.

Il en va de même pour certaines autres citées par Th. Monod vers l'Adrar : celles d'Agwedir par exemple peuvent être liées au fortin marocain des XVIe-XVIIe siècles, de même que celles de Faranni (1948, p. 27-34), tandis que Tinigui, entre Chinguetti et Ouadane, daterait du XIIIe siècle environ et aurait été abandonné vers 1620. Les tracés des rues, des édifices et des fragments du mur d'enceinte sont encore visibles (1948, p. 50).

(1) Collections de l'IFAN : M. 51-29 et 30 ; M. 51-113 ; M. 52-10 : Une partie du matériel est restée au Centre IFAN du Soudan, à Bamako.

(2) P. Thomassey et R. Mauny : *Campagne de fouilles*, 1956, p. 117-140.

(3) Ces fouilles sont inédites, mais le plan nouveau a paru dans R. Mauny : *The question of Ghana*, 1954, p. 206. Les coordonnées du Service géographique, 1958 (esquisse provisoire de la feuille Nara au 1/200 000e) sont : 15° 46′ N et 7° 58′ W.

(4) A. Bonnel de Mézières : 1920, p. 228.

(5) Sauf Settah, par Mme Clapier-Valadon (1958).

Dans le *bâten* du *dhar* Oualata, signalons deux ruines intéressantes. La première est celle du Ksar d'Oujaf, dit « Ksar Namous », petit centre fortifié comprenant une mosquée ; elle fut visitée par le colonel Roulet en 1912, par Th. Monod en 1934 (1948, p. 36) et je l'ai vue en 1949. La seconde est une fortification ancienne importante, post-néolithique, à l'ouest du Tarf Es-Sedra, qui était inconnue lorsque je l'ai trouvée en 1949 (1).

Les ruines de Terenni, à 24 km au sud-est d'Aïoun El-Atrouss, dont nous possédons une description et une bonne photographie aérienne (2), ne paraissent pas avoir été abandonnées il y a bien longtemps, mais l'importance des déblais qui l'entourent milite en faveur d'une occupation assez longue.

Post-médiévales sont les autres villes de Mauritanie que nous n'avons pas citées : Atar, Ksar el-Barka, Rachid, Talmeust, Tidjikja, etc.

Le long du fleuve Sénégal, la rive nord présente de nombreuses ruines de villages, non datées elles non plus. Citons, en aval immédiat de Kaedi, celles de Rindiaw Sylla, très important centre de forgerons, aujourd'hui entièrement détruit, mais où les traces de forges, les tuyères et les laitiers de fer abondent.

### c) *Les monuments lithiques sahariens.*

Nous grouperons sous cette rubrique divers monuments, funéraires ou non, isolés en général loin des grands centres, et à peu près tous préislamiques. Ces vestiges peuvent dater des premiers siècles de notre ère, tout aussi bien que de la période comprise entre l'hégire et l'islamisation complète du Sahara. Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible de préciser davantage. De plus, comme certaines formes ont été conservées longtemps après la disparition de l'animisme de ces régions, le fait est encore plus patent, comme nous aurons l'occasion de le voir, en pays touareg. Nous ne parlerons évidemment pas de ceux des types que nous savons pertinemment d'époque néolithique.

Les rites funéraires ne semblent pas s'être modifiés bien profondément entre le néolithique final (3) et l'islamisation du Sahara : l'inhumation du cadavre en position repliée se retrouve entre ces deux périodes et ne sera abandonnée qu'avec le rite islamique d'enterrement du corps sur le côté droit, le visage tourné vers La Mecque, c'est-à-dire, pour les régions considérées, la tête au sud et le visage vers l'est (4). Le monument funéraire est toujours la variante d'un même thème, le tumulus, depuis ses formes les plus humbles : le simple tas de cailloux, jusqu'aux sépultures évoluées (monuments quadrangulaires, à chambres, etc.), auxquelles l'Islam va substituer la simple tombe orientée nord-sud, avec deux pierres (au minimum) pour marquer la tête et les pieds.

Les travaux de base sur ces monuments sahariens sont ceux de E. F. Gautier, Th. Monod et M. Reygasse (5), dont le second surtout est important pour nous, concernant précisément la région qui nous intéresse ici.

(1) R. Mauny : *Note au sujet d'une mission...*, 1949, p. 108-112.

(2) Lt Roux : *Les ruines de Terenni*, 1950, p. 112-114 ; R. Mauny : *La photographie aérienne...*, 1952, p. 8, fig. 5.

(3) R. Mauny : *Essai sur l'histoire des métaux...*, 1952, p. 545-547 et 591 : je place la fin du Néolithique, pour le Sahara, entre — 300 av. J.-C. et + 100 J.-C.

(4) E. F. Gautier : *Sahara algérien*, 1928, p. 80-81.

(5) E. F. Gautier : *Sahara algérien*, 1908, p. 58-87 ; Th. Monod : *Sur quelques monuments...*, 1948, p. 12-35 (bibliographie) ; M. Reygasse : *Monuments funéraires...*, 1950, 130 p. (bibliographie). Au point

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les tombes anciennes de Mauritanie et du Rio de Oro : nous indiquerons les principales formes de monuments, ainsi que les principaux sites, renvoyant pour le détail aux diverses études publiées, quitte à faire une mention spéciale des principaux sites inédits. Nous suivrons la classification de Th. Monod de 1948.

### c1) *Monuments variés, funéraires ou non.*

Monuments tumuliformes ou turriformes, de plan plus ou moins circulaire. Ils sont sans enceinte ou à enceinte.

Ceux sans enceinte sont les plus simples des tumulus, tas de cailloux ou dalles imbriquées (*basinas*) (Fig. 2, N° 1). Sont pratiquement ubiquistes au Sahara dans les régions caillouteuses. Th. Monod en a fouillé à Agueraktem (1) ; d'autres l'ont été au Sahara espagnol (2) et une nécropole a été signalée à la guelta de Zli dans l'Adrar (3).

Certains *chouchets* dégradés peuvent prendre l'aspect de ces tumulus et des types mixtes existent : amas tumuliformes sur plate-forme appareillée, avec galerie annexe.

Le *chouchet* (Fig. 2, N° 2), dérivant sans doute du précédent est turriforme et comporte plusieurs étages en retrait les uns des autres. Th. Monod (1950, p. 18-20) en cite plusieurs exemples : à Agueraktem, dans l'O. Aghmakou, au Tarf Tennegué, vers Agueni, à Foum-el-Beyyed. Amalgro Basch (1946, p. 285 sq.) en signale plusieurs dans la Seguiet el-Hamra (4). J. Villemur en a relevé un en blocs de grès autochtones à 40 km au sud-ouest d'Agueraktem : il est circulaire à sommet plat, a 50 m environ de circonférence de base, 6 m de diamètre au sommet et une hauteur de 4 m environ (Doc. XV-2-Mauritanie).

Les monuments circulaires à enceinte sont soit à enceinte circulaire bâtie (Fig. 2, N° 3) (El Boïnani, éperon de Choueikeniat, El-Glatt) ou à enceinte dessinée, plus ou moins arrondie, à « goulet » (Fig. 2, N° 8) (5) (Hank, Chegga, Tinioulig, Azegzeg, Azlef, In Dagouber, Khat Atoui, etc.) ou à couloir (Bir Lemouissate vers Bir Moghrein) ou de forme irrégulière (Lemqader), parfois assorti d'un alignement de tas de pierres (Deim Izik, Saguiet el-Hamra).

MONUMENTS DE PLAN OVALE (Fig. 2, N° 4).

Ce sont des tumulus ovales à chambre, qui se retrouvent surtout dans le nord de l'Affollé et dans l'Assaba (O. Aguemour). Un tumulus de ce type est également signalé dans la Seguiet el-Hamra, à Tucat en-Haila (6). Le tumulus de Mjebir, fouillé par le Lt Renoux, paraît rattaché à ce même groupe (7).

de vue de la classification des monuments, l'on se reportera également à Th. MONOD : *L'Adrar Ahnet*, 1932, p. 20-60, dont nous aurons surtout à parler pour la partie sud-algérienne de ce chapitre. L'étude de G. CAPUTO *in Scavi Sahariani*, n'emploie pas la même terminologie (1951, p. 399-406). Voir également G. CAMPS : *Du nouveau...*, 1955, p. 196.

(1) Th. MONOD : *Monuments...*, 1950, p. 15.

(2) M. ALMAGRO BASCH : *Prehistoria del Norte de Africa...*, 1948, p. 275-292, tombes sur soubassement circulaire à El-Atbara entre Idjil et Villa Cisneros (R. CHUDEAU : *Observations nouvelles...*, 1914-1915, p. 717).

(3) H. SCHIFFERS : *Note sur la nécropole de la guelta de Zli...*, 1953, p. 104-106.

(4) Th. MONOD : *Monuments...*, 1950, p. 20-23 ; J. SPRUYTTE et L. VINCENT-CUAZ : *Note sur les monuments funéraires...*, 1956, p. 145-155 ; ALMAGRO M. BASCH : *Prehistoria...*, 1946, p. 278-280.

(5) La forme en est comparable à celles de certains dolmens français à couloir (Dr ARNAL, 1952, p. 524, fig. 2).

(6) Th. MONOD : *Monuments...*, 1930, p. 23-25 ; ALMAGRO BASCH : *Prehistoria...*, 1946, p. 287.

(7) P. LAFORGUE et Lt RENOUX : *Le tumulus de Mjebir...*, 1935, p. 361-366.

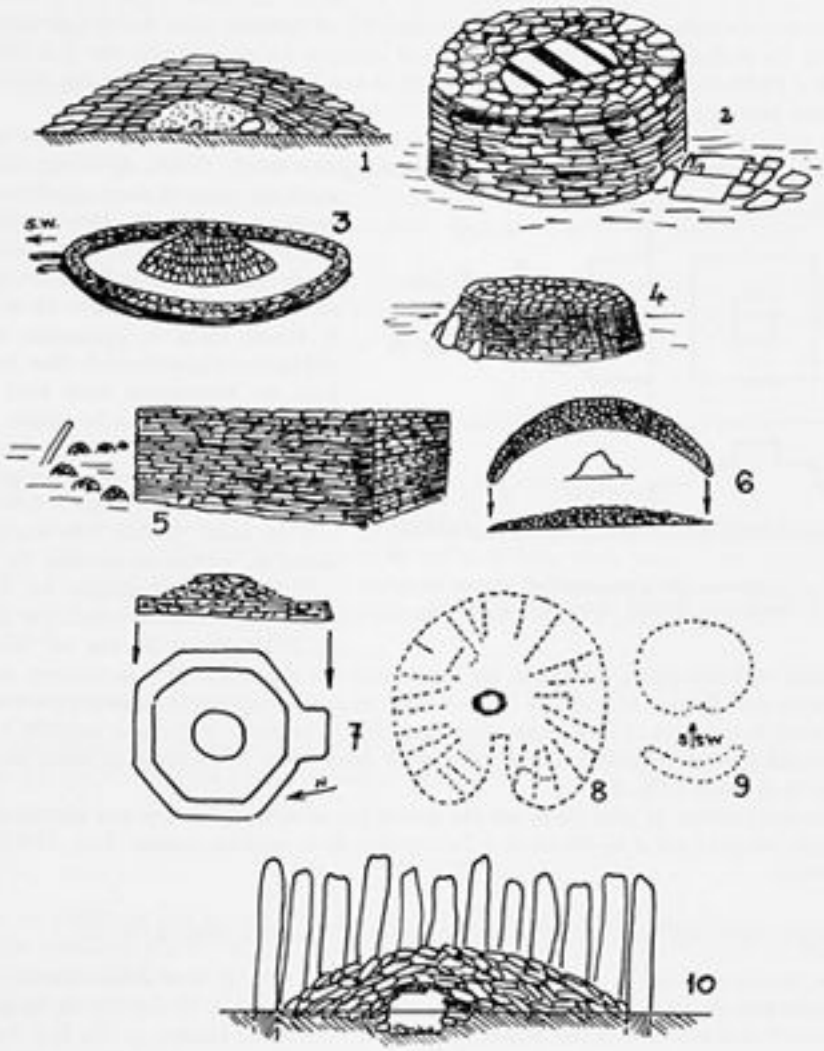


FIG. 2. — 1. Tumulus simple (*basina*) d'Agueraktem. 2. *Chouchet* type avec annexe « coffre » du *dhar* Chinguetti. 3. Tumulus avec chambre entouré d'une murette circulaire, à El Beïnani. 4. Tumulus ovale sans porte de l'Oued Aguemour. 5. Monument de plan quadrangulaire de Choucikaniat. 6. Croissant en forme de *barkhane* de Tindouf. 7. Tumulus polygonal de Lebnié (Khat Atoui). 8. Tumulus à enceinte arrondie, à goulet, d'Azegzag. Noter le cloisonnement intérieur par alignements radiaires de cailloux. 9. Tumulus à goulet avec tracé de croissant. 10. Tumulus entouré d'une couronne de pierres dressées d'Aouinet Legraa (d'après Th. Monod, 1948, sauf le n° 7 d'après Spruytte et Vincent-Cuaz, 1956).

MONUMENTS DE PLAN QUADRANGULAIRE (Fig. 2, N° 5).

Plus intéressants, car paraissant plus évolués (1), et destinés sans doute à de grands personnages. Ils sont assez rares en Mauritanie et ailleurs. Le plus connu, car il a été fouillé, est celui d'El-Mreiti dans le Hank, mesurant 12 m sur 8 et 2,50 m de haut ; une partie en est recouverte par un dôme aplati alors que l'autre est plate.

On entre par une porte, à l'est, dans une chambre où l'on a découvert toute une série de dessins à l'ocre et au charbon sur des pierres plates (Coll. IFAN, M-47-61). Le monument est encerclé assez régulièrement de grandes pierres (2). Deux édifices de même forme, mais plus petits, se trouvent à proximité ; d'autres de même type sont connus sur la Hammada blanche dans le Hank, dans le Zemmour, à Foum al-Hadjar, Choueïkeniat, Ben Amera et, hors de Mauritanie mais tout près, à Aouinet Legra, dans la région de Tindouf (3). Le cimetière de Bir Umm Garn présente un monument à peu près carré de 8,50 m environ de côté et 0,80 m environ de haut. Il doit être islamique et dater du XV^e^ siècle environ (4).

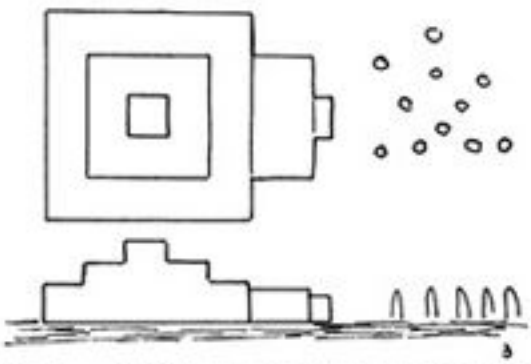

FIG. 3. — Tombeau sur plan carré et pierres dressées d'El-Amchaniat (Hank) (d'après J. Villemur).

J. Villemur signale au bord du Hank, approximativement par 23° 58′ N et 7° 54′ W, à 20 km au nord d'El-Amchaniat, sur une petite éminence, un monument sur plan carré de 5 m environ de côté, à trois étages décroissants et à entrée basse à l'est, en annexe, couverte de larges pierres plates.

Devant le tombeau, à l'est et au nord immédiat de la petite butte sous laquelle il s'élève, se trouve un champ de pierres dressées disposées sans ordre, mais coincées solidement dans la fente de la roche (Fig. 3).

D'autres tombes de plan carré ont été notées par le même géologue aux abords d'Aguelt Hammadi, au nord-est d'El-Mreiti et à l'extrémité de la sebkha voisine (Doc. IFAN XV-2-Mauritanie).

MONUMENTS PLUS OU MOINS EN V, SEMI-LUNAIRES OU ARQUÉS (Fig. 2, N° 6).

Les monuments en V, si communs dans le Sahara central, sont relativement rares en Mauritanie-Rio de Oro. On n'en signale que dans le nord, un à 15 km SE de la guelta de Zemmour (5) et d'autres vers Bir Menou Ould Dillal, l'Oued El-Hamra et Aïn Ben Tili (6).

(1) On ne peut manquer d'établir la comparaison avec les *djeddars* de la région de Tiaret, qui dateraient des VI^e^-VII^e^ siècles (voir M. REYGASSE, 1950, p. 31).
(2) Cap. J. CHAPELLE et Th. MONOD : *Note sur la grande sépulture d'El-Mreiti*, 1937, p. 507-521.
(3) J. CHAPELLE et Th. MONOD : 1937, f. 517 ; Th. MONOD : *Sur quelques monuments...*, 1950, p. 25-26.
(4) O. DU PUIGAUDEAU et M. SENONES : *Le cimetière de Bir Umm Garn*, 1947, p. 51-56.
(5) Th. MONOD : *Sur quelques monuments...*, 1950, p. 26.
(6) Cap. A. WOISARD : *Monuments antéislamiques...*, 1955, p. 154-158.

Les croissants sont plus répandus. On en trouve à El-Moïnane, Karet, Tagouraret et également à Sattel Ogmane (Khat Atoui) (1), dans l'Oued Aguinjob au sud d'Atar et dans la région d'Akjoujt.

MONUMENTS POLYGONAUX.

Th. Monod ne parle pas de cette catégorie, qui à vrai dire est très rare.

A Koumbi Saleh, c'est à ce type qu'appartient la tombe où, selon la tradition, est enterré Bouhahim, compagnon d'Abou Bakr ben Omar l'Almoravide, dans le cimetière de Sohobi. Il s'agit d'un octogone allongé, de 12 m sur 6 m, de 1 m de haut, du type *chouchet*, orienté pratiquement nord-sud (2).

Un autre tombeau polygonal vient d'être signalé en Mauritanie occidentale à Lebnié, du genre chouchet à étages, avec portique d'entrée dans l'axe duquel sont placées deux grandes pierres dressées (Fig. 2, N° 7) (3).

### c2) *Emplacements plus ou moins aménagés.*

TOMBES SEMI-CONSTRUITES, ADOSSÉES A UNE PAROI ROCHEUSE.

N'ont été signalées jusqu'à présent qu'au bord nord de l'Affollé, dans l'Assaba et le Tagant. Les tombeaux utilisent des cavités naturelles (fentes, abris sous roche), fermées par une murette. La porte, quand elle existe, s'ouvre à l'ouest (4). Les ossements sont parfois placés simplement dans la fente des rochers (5), comme cela se pratique en pays dogon, dans la falaise de Bandiagara.

ABRIS ET CONSTRUCTIONS SOUS ROCHE.

Ces aménagements de grottes ou d'abris abondent dans tous les pays rocheux. Nous renvoyons au chapitre sur les ruines bafour et gangara.

### c3) *Pierres dressées.*

Nous ne parlerons pas ici des groupes de pierres dressées, dont beaucoup forment des monuments ternaires, qui abondent dans les villages anciens des *dhars* Tichitt et Oualata, car nous sommes certains qu'ils sont néolithiques (6).

De même époque doivent être également les sépultures à dalles funéraires épigraphiées

(1) Th. MONOD : *Sur quelques monuments...*, 1950, p. 26-27 ; J. SPRUYTTE et L. VINCENT-CUAZ : *Note sur les monuments...*, 1954, p. 153.
(2) R. MAUNY : *Cahiers de mission*, 1949, II, p. 39-40 (ms.).
(3) J. SPRUYTTE et L. VINCENT-CUAZ : *Note sur les monuments...*, 1956, p. 148-149.
(4) Th. MONOD : *Sur quelques monuments...*, p. 1950, p. 23-24 et 28.
(5) O. DU PUIGAUDEAU : *Vestiges gangaras*, 1948, p. 44.
(6) Th. MONOD : *Sur quelques monuments...*, 1950, p. 29-30 ; R. MAUNY : *Note au sujet d'une mission...*, 1949, p. 108-112.

de Lemqader (*dhar* de Chinguettī), celles situées entre Touchaten et Lekhwaqb (1). On ne sait à quel groupe rattacher les pierres levées de Tanusert, entre Chinguetti et Ouadane, groupées par trois sans aucun accompagnement de tombe musulmane (2).

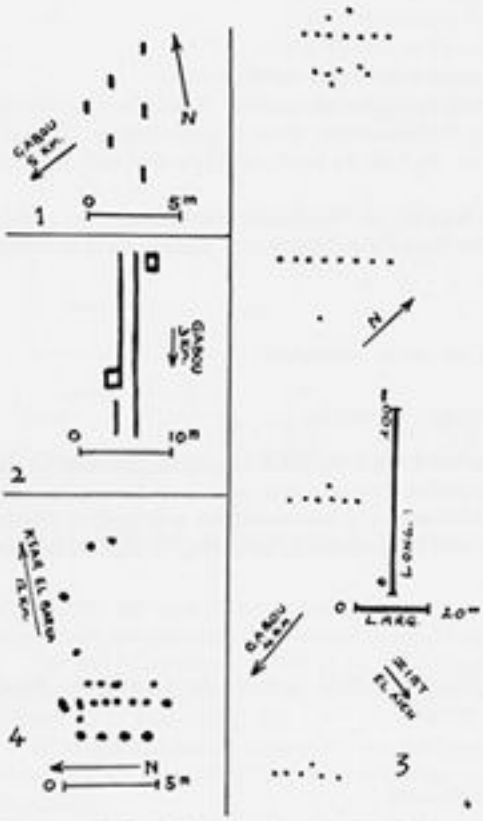


FIG. 4. — 1. Triangle de pierres levées de Zirt El Aïch. 2. Second groupe (édifice ? et niches). 3. Grand alignement de Zirt. 4. Alignement de Zirt en Varat (d'après le Lt. Dufour).

Par contre, les alignements de Zirt El-Aïch, à l'ouest du Tagant, encore mal connus, méritent qu'on s'y attarde davantage. Observés et décrits par R. Arnaud, puis cités par le Lt Desplagnes (3), ils n'avaient pas été revus jusqu'à ces dernières années. Le Lt. Dufour, du Goum du Tagant, a alors fait, à la demande de l'IFAN, la prospection de la région pour rechercher les sites à pierres levées. S'il ne vit pas le groupe d'Aguiet signalé par le cap. Payn (Desplagnes, 1907, p. 41), situé plus au sud, par contre il trouva, non seulement Zirt El-Aïch, mais trois autres sites, dont deux à pierres dressées.

— Le premier groupe de Zirt est à 5 km environ au nord-est de la mare de Gabou, sur la face sud-ouest d'une dune. Il s'agit de six pierres, variant de 30 cm à 1,30 m de haut au-dessus du sol, affectant la forme d'un triangle dont le grand côté fait face à l'est. Les pierres, dalles de grès, font face à l'ouest et à l'est (Fig. 4, N° 1).

— Le second groupe est composé de deux alignements de pierres superposées, de 20 m de long environ sur 0,50 m de large, séparés par un espace de 2 m, avec une sorte de niche apparente de chaque côté. Une fouille à 1 m de profondeur à l'intérieur de la niche ouest a fait retrouver des ossements s'effritant au toucher. A-t-on affaire aux fondations d'un édifice ? Dans ce cas, il serait évidemment très postérieur aux autres ensembles.

— Le troisième groupement se trouve à 4,5 km au nord de Gabou, sur une large bande de sable située au sud-ouest du reg El-Barka. Là se trouvent de nombreuses pierres alignées, groupées par sept ou huit et toujours dans le même ordre et la même orientation générale. Quelques pierres sont isolées. Les alignements sont parallèles, en direction générale NE-SW, et sont séparés entre eux par des distances

(1) Th. MONOD : *Id.*, 1950, p. 30.
(2) O. DU PUIGAUDEAU et M. SENONES : *Le cimetière de Bir Umm Garn*, 1947, p. 53.
(3) E. HAMY : *Pierres levées et figures rupestres du Tagant*, 1906, p. 101-103 ; L. DESPLAGNES : 1908, p. 41.

variables (150 m, 170 m, 100 m, 10 m). Le Lt Dufour a creusé au pied de plusieurs de ces pierres et y a trouvé de nombreux débris de poteries gravées. C'est vraisemblablement ce groupe qui est décrit par E. Hamy (Fig. 4, N° 3).

— Le quatrième groupe est celui de Zirt En-Varat, à 3 km environ à l'ouest de Zirt El-Aïch, dans une zone de dunes limitées à l'ouest par l'Oued Mreghba et au nord par l'Oued En-Varat. Les pièces forment un quillier aux pièces approximativement équidistantes et leur face regarde le sud ; elles sont disposées, d'après un croquis fait sur place, sur trois rangées nord-sud, avec quelques pierres couchées à l'est (Fig. 4, N° 4) (1).

— Le Lt Dufour a découvert postérieurement un cinquième groupe, au sud d'Ofrat-Koub, par 12° 14′ N et 18° 08′ N, dans le Tagant occidental. Il s'agit d'une douzaine de pierres importantes, certaines atteignant plus de 2 m de haut sur 1 m de large et 0,20 d'épaisseur. Derrière ce groupe en est un second de moindre importance, mais moins bien aligné. Les six pierres de la rangée centrale sont disposées en une ligne presque parfaite et sont séparées par des intervalles réguliers. Les faces planes sont tournées est-ouest. L'alignement a 100 m de long et la largeur de l'ensemble est de 50 m environ (2).

Fig. 5. — Monument du Tijirit, à 7 km N-NE de Statel Maguel (vue face à l'ouest). La plus grande des pierres a 3,50 m de haut. Au second plan, sur un affleurement de granit, tumulus annulaire, à 15 m de l'alignement (d'après le Cap. Bayard, 1942).

R. Chudeau mentionne un monolithe de 2,60 m à Erch Amar en Mauritanie (3) et P. Fitte m'a signalé un groupe de pierres levées à Bouda à l'ouest de Kankossa-sur-Karakoro.

Une autre région où les pierres levées sont présentes est l'extrême ouest mauritanien (baie du Lévrier et Inchiri). On en mentionne au nord de Ntalfa (2,65 m de haut), entre Arouyeït et Saltel Ogmane, à Agada. Dans ce dernier site, les pierres levées de petite taille sont disposées en trapèze régulier à plus de 15 m à l'est d'un croissant de pierres levées (4).

Le capitaine Bayard signala en 1942 un monument mégalithique dans le Tijirit, à 7 km N-NE de Statel Maguel, dans la région de Bir Igueni. Un tumulus annulaire de grosses pierres est situé à 15 km à l'ouest d'un alignement de six pierres d'importance inégale, dont la plus haute, de 3,5 m de haut, est placée au centre (Doc. IFAN XV-4) (Fig. 5). Près d'Ouadane, Th. Monod a découvert les importants monuments lithiques de Meyateg (5).

Les monuments circulaires et quadrangulaires peuvent être précédés — c'était le cas à Bir-Igueni — de stèles qui peuvent être de véritables menhirs (jusqu'à 4 m au Zemmour (6). D'autres, comme El-Mreiti, sont entourées de pierres, dont certaines soulignent l'entrée à

(1) Rapport du Lt Dufour, 1952, Doc. IFAN XV-4.
(2) Lettre du Lt Dufour, 7-IX-1954.
(3) R. Chudeau : *Observations nouvelles...*, 1914 [1915], p. 717, f. *IE*.
(4) J. Spruytte et L. Vincent-Cuaz : 1956, p. 152 et fig. p. 154 ; L. Vincent-Cuaz et J. Spruytte : *Note...*, 1957, p. 159-164.
(5) Th. Monod : *Majâbat...*, 1958, p. 273-275 (fig. 92-96).
(6) Th. Monod : *Sur quelques monuments...*, 1950, p. 33.



Page 79 of 596

l'est (1). Dans le cimetière musulman de Bir Umm Garn (Bir Moghrein), se dressent quatre stèles remarquablement hautes : de 2,50 m à 3,75 m. On ne sait si elles sont islamiques ou non (2).

Au Sahara espagnol, le site de Fum Mehariqat, sur la rive gauche de la Seguiet el-Hamra, avec son tumulus circulaire ordinaire et son enceinte ellipsoïdale de pierres levées située à proximité immédiate, est rattaché à ce même groupe (3).

Près de la même région, vers Aïn Ben Tili, on signale deux croissants avec pierres levées situées dans la concavité de ces monuments (4).

On n'a pas pu retrouver ou identifier, à ma connaissance, la grande pierre levée (« obelisk ») située sur la piste Goulimine-Ouadane, entre la Seguiet el-Hamra et Bir Oum Grein sans doute, signalée en 1877 par Donald Mackenzie. Il s'agit peut-être de l'« espèce de pyramide » d'Es-Seken notée par Asensio (5).

Une étude plus poussée de ces monuments à pierres levées du Sahara occidental est d'autant plus nécessaire à entreprendre qu'on en retrouve, de types apparentés à ceux du Sahara, depuis la Méditerranée (Mzora au Maroc ex-espagnol) (6) jusqu'en Guinée (7).

### d) *Les rupestres.*

S'il est bien un fait qui se dégage nettement de la lecture des cartes des rupestres du Nord-Ouest africain (8), c'est celui de la présence massive des dessins rupestres, gravures et peintures, au Sahara et à ses abords immédiats, opposé à leur grande rareté, allant jusqu'à l'absence totale, dans les pays à plus grande pluviosité, aussi bien le Maghreb que l'Afrique Noire. Parmi les facteurs qui ont occasionné cet état de choses, deux sont déterminants :

— la siccité de l'air, qui conserve les dessins faits sur les rochers, alors que l'humidité les oblitère, puis les fait disparaître ;

— le fait que les rupestres sont, en grande majorité, l'œuvre de nomades, alors que les agriculteurs sont peu portés à ces manifestations artistiques. Il est à noter que, dans un site de village néolithique troglodyte disposant de magnifiques surfaces à dessiner, comme Aouinet-Enji, n'apparaît pas une seule représentation rupestre, alors que le point d'eau situé à proximité, fréquenté à une période plus tardive par les pasteurs, est entouré de roches gravées.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que près de la moitié des sites rupestres retrouvés dans l'Ouest africain l'aient été en Mauritanie et au Sahara espagnol. Ils se pressent dans tous les massifs montagneux (Adrar, Tagant, dhar Tichitt-Oualata, et également sur les chicots si nombreux dans la région (Zemmour, Iguidi, falaise du Hank, etc...).

Nous nous étendrons peu sur la question des rupestres, car il existe des ouvrages de base pour le Sahara occidental (9).

(1) J. Chapelle et Th. Monod : 1937, p. 508-509.
(2) O. Du Puigaudeau et M. Senones : 1947, p. 51-52.
(3) M. Almagro Basch : *Prehistoria...*, 1946, p. 289.
(4) Cap. A. Woisard : *Monuments...*, 1955, p. 154-158.
(5) Th. Monod : *Gravures, peintures...*, 1938, p. 7.
(6) M. Reygasse : 1950, p. 13. Il s'agit d'un très important tumulus (48 m de diamètre, 8 de hauteur) entouré d'un cercle de pierres, dont certaines ont 3 à 4 m de haut.
(7) R. Mauny : *L'aire des mégalithes sénégambiens*, 1957, p. 1-3 ; *A propos des monuments...*, 1957, p. 81-83.
(8) R. Perret : *Une carte des gravures...*, 1927, p. 107-123 ; Th. Monod : 1938, fig. 1 ; R. Mauny : *Gravures...*, 1954, cartes 1 à 7.
(9) Th. Monod : *Gravures, peintures et inscriptions rupestres*, 1938 ; R. Mauny : *Gravures, peintures*

Les deux groupes qui, seuls, nous intéressent ici sont le libyco-berbère (— 200 av. J.-C. à + 700) et l'arabo-berbère (après + 700). Les frontières sont peu précises entre les deux. Tout le pays, sauf l'extrême-sud et les massifs montagneux, est aux mains des Libyco-Berbères, le sud, à une latitude beaucoup plus septentrionale que la limite actuelle, étant occupé par les Noirs. L'islamisation va coïncider avec une violente poussée des Berbères vers le sud, au détriment des Noirs.

Le matériel représenté à la fin de l'époque libyco-berbère est encore le cheval (chasses à l'oryx, à l'autruche, etc.), mais aussi le chameau, qui s'est répandu peu à peu dans tout le Sahara, à partir des premiers siècles de notre ère. Les personnages sont à javelots et boucliers ronds. Quelques inscriptions en tifinar ancien (1).

A l'époque arabo-berbère, dont il est bien difficile de fixer également à quel moment elle fait place à l'époque moderne, c'est le chameau qui triomphe partout. L'on retrouve les mêmes scènes de chasse que pour la précédente. Un seul « fossile directeur » : la présence de lettres tifinar dans l'ouest signifie que les inscriptions en question sont antérieures aux XV^e-XVI^e siècles, date de l'arabisation et de la disparition de l'alphabet berbère de ce pays (2).

Impossible de dater encore les inscriptions arabes : elles peuvent être de n'importe quelle époque depuis le VIII^e siècle jusqu'à nos jours : c'est le contexte qui est ici déterminant (patine, scènes représentées liées à ce texte, traditions, etc.). Les textes arabes sont d'ailleurs relativement sans intérêt : *chehada* islamiques, graffiti amoureux, formules cryptographiques.

Le matériel rupestre est donc, pour le Sahara occidental, à utiliser avec précaution : il sera surtout utile pour retracer une image d'un désert où, depuis la fin du néolithique, les conditions de vie ont peu changé jusqu'à nos jours. Nous aurons là l'imagerie utile d'un Sahara à cavaliers et à chameliers, nomades, chasseurs et guerriers, resté assez égal à lui-même pendant ces deux derniers millénaires.

### 3. Confins sud algériens-A. O. F.

Afin de ne pas arrêter brutalement la région étudiée à la frontière artificielle sud-algérien-A. O. F., nous donnerons quelques indications sur les territoires sud algériens les plus proches de l'ex A. O. F., afin de faire la liaison avec les pays plus septentrionaux. Mais nous ne tracerons que les grandes lignes au lieu de nous étendre en détail.

Nous reprendrons le même cadre que pour la Mauritanie.

#### a) *Ruines anciennes.*

Rien dans les régions considérées qui puisse être comparé aux ruines « bafour » ou « gangara » de Mauritanie, à ma connaissance. Ni d'ailleurs de villages néolithiques du genre de ceux de la falaise Tichitt-Oualata.

Mais nous ne pouvons passer sous silence, bien qu'il soit certainement antérieur à l'époque

*et inscriptions rupestres de l'Ouest africain*, 1954. Je me suis borné à reprendre pour l'ensemble du territoire l'ouvrage de mon prédécesseur et à le mettre à jour. Peu de découvertes ont eu lieu depuis 1954.

(1) Voir les conclusions de G. Marcy sur l'étude des tifinar sahariens, *in* Th. Monod : 1938, p. 97-108 et 129-130.

(2) Sur les inscriptions arabes, voir Th. Monod : 1938, p. 108-126.

considérée, le monument de Tin Hinan à Abalessa, à l'ouest du Hoggar. On ne sait pas ce qu'il représente au juste et M. Reygasse (1950, p. 103) le qualifie de « Kasba », de réduit à la fois sacré et fortifié, de « gîte d'étapes » ayant pu contenir des magasins. Il occupe le sommet d'un petit piton et ses dimensions sont de 26,25 m de grand axe, 23,75 m de petit axe, avec une hauteur de 4 m environ. Avant les fouilles effectuées par M. Reygasse et B. K. de Prorok en 1925, le sommet du piton n'était qu'un amas de grosses pierres, plusieurs chouchets l'entourant à mi-pente. D'après la tradition touarègue, c'était le tombeau de la première reine du Hoggar, Tin Hinan, régnant avant l'Islam.

Les fouilles mirent à jour un ensemble assez complexe, unique en son genre au Sahara : autour du sommet du piton court un mur d'épaisseur variable (1,40 m à 3,70 m), avec une seule porte de communication sur l'extérieur. L'intérieur se composait de onze chambres, séparées par des murs de pierres sèches. L'une d'elles devait fournir un véritable trésor archéologique : la tombe de Tin Hinan. Le squelette était paré de bijoux d'or et d'argent, de perles et tout autour furent retrouvés d'autres objets, dont une statuette féminine de plâtre, des paniers, des écuelles dont l'une contenait les objets qui ont permis de dater cette tombe approximativement du + IV^e^ siècle de notre ère : des empreintes de monnaies de Constantin datées d'entre 308 et 324 sur feuilles d'or, dont une seule subsiste en collections aujourd'hui (1). Les fouilles d'autres salles fournirent des lampes romaines, des inscriptions tifinar anciennes sur les murs, des armes, des objets de fer et de cuivre, etc.

Bien que ce monument soit antérieur à l'Islam, il nous intéresse au premier chef car, grâce à lui, nous possédons certains renseignements d'importance, datés avec une approximation dont nous voudrions bien avoir l'équivalent plus au sud : certitude de liaisons entre le Hoggar (et probablement le Niger) et le monde romain du Bas-Empire ; influences architecturales ; habillement et parure ; travail du fer et du cuivre ; extension de l'alphabet lybico-berbère ; rites d'inhumation ; anthropologie ; armement, etc. Nous aurons souvent, au cours de cet ouvrage, à faire allusion au matériel et aux données recueillis ici (2). Rappelons par ailleurs que des restes antiques ont été trouvés au Fezzan au-delà du *limes* (3).

### b) *Villes médiévales.*

Aucune ville médiévale n'a existé aux abords de l'A. O. F. ni dans le Hoggar : nous sommes en plein Sahara et l'eau manque — sauf à Abalessa en particulier — pour la population d'une véritable ville. Et au surplus, les Touareg avaient une réputation déplorable auprès des caravaniers, comme nous le rapporte Ibn Battouta au milieu du XIV^e^ siècle.

Les premiers Ksour cités par les auteurs du moyen âge, Ibn Battouta et Ibn Khaldoun, se trouvent en dehors de la région, aux approches du Touat, comme la Kalaa d'Ouallen, ou aux abords du Fezzan comme Ghat et Djanet. Ce qui ne veut pas dire, évidemment, qu'il n'existait pas de centres de cultures, aux mains des harratines, aux principaux points d'eau (4).

Plus à l'est, des villes médiévales existaient au Fezzan, en liaison commerciale avec les régions du Tchad : Djerma, Sebha, Zuila, Tragen.

(1) J. Schwartz : *Hoggar, note numismatique...*, 1955, p. 179-180.
(2) Sur Abalessa, voir surtout : E. F. Gautier et M. Reygasse : *Le monument de Tin Hinan*, 1934 ; M. Reygasse : *Monuments funéraires...*, 1950, p. 88-117.
(3) *Scavi Sahariani...*, 1951, p. 148-551.
(4) Th. Monod : *L'Adrar Ahnet*, 1932, cite, p. 56 et 58, la Kasba de Silet et la maison de Tit au Hoggar. Ne dateraient que de quelques siècles d'après H. Lhote : *Les Touareg du Hoggar*, 1955, p. 87.

c) *Monuments lithiques.*

Ici, au contraire, nous avons une grande abondance de matière, cette région faisant partie de la même province à laquelle appartenait la Mauritanie. Nous renvoyons donc, pour les généralités, à ce que nous avons dit précédemment à ce sujet, les travaux de base étant les mêmes, mais avec prédominance ici de « l'Adrar Ahnet » de Th. Monod.

MONUMENTS VARIÉS, FUNÉRAIRES OU NON.

— Monuments tumuliformes ou turriformes, de plan plus ou moins circulaire.

— Sans enceinte. Le type le plus simple, tas de cailloux circulaires (*basina*) est aussi commun ici qu'en Mauritanie. Dans l'Adrar Ahnet, sur 43 tas de cailloux fouillés par Th. Monod, 26 se sont révélés des tombes manifestes (les autres devant en être également, mais n'ayant pas fourni trace de squelettes), 23 étaient des *basinas* typiques, 2 des *chouchets* typiques et 1 une tombe touareg allongée à muraille turriforme. La position de 10 squelettes a pu être notée : 19 étaient repliés en chien de fusil et 1 seul, celui de la tombe récente, en position allongée. Les squelettes repliés étaient couchés indifféremment sur le côté gauche ou sur le côté droit et l'orientation du corps n'obéissait pas à une règle précise. Le mobilier était très pauvre : cuir, tissu, poterie, perles en coquilles d'œuf d'autruche et en verre ; pas de métal, mais d'autres tombes identiques, mais plus septentrionales, en ont fourni (fer et cuivre). Rien de néolithique (1).

E. F. Gautier en cite un grand nombre dans la région qui nous intéresse : dans l'Ahnet, à In Zize, dans la partie nord de l'Adrar des Iforas. Il y en a également de là jusqu'à Tabankort et peut-être même au Niger et également, d'après Chudeau et Motylinski, dans le Hoggar (2). M. Reygasse complète encore la liste par d'autres tumulus simples semblables de la même région (3). Ils abondent au Fezzan (4).

Les *chouchets* sont tout aussi communs. E. F. Gautier en signale toute une série dans le Hoggar, en particulier ceux qui entourent le tombeau de Tin Hinan : on peut considérer d'ailleurs celui-ci comme le dernier terme de l'évolution du *chouchet* : Chudeau note qu'ils ne semblent pas s'étendre beaucoup au sud-est du Hoggar et, en conclusion, Gautier dit que « la province des beaux *chouchets* semble limitée au Hoggar et à quelques-unes de ses dépendances immédiates » (5).

Th. Monod en a fouillé deux dans l'Adrar Ahnet, dont l'un était musulman (6) et M. Reygasse en signale à son tour dans le Hoggar et ailleurs : il en a même fouillé deux qui entourent le monument de Tin Hinan à Abalessa et qui peuvent donc lui être contemporains (7). Ces tombes sont fréquentes au Fezzan (8).

(1) Th. MONOD : *L'Adrar Ahnet*, 1932, p. 20-36.
(2) E. F. GAUTIER : *Sahara algérien*, 1908, p. 62-63.
(3) M. REYGASSE : *Monuments...*, 1950, p. 33-34.
(4) *Scavi Sahariani* : 1951, p. 211 et p. 299 : « tumulo vero e proprio ».
(5) E. F. GAUTIER : 1908, p. 71-75.
(6) Th. MONOD : 1932, p. 34.
(7) M. REYGASSE : 1950, p. 32 et sq. ; p. 80 et sq. et 109 et sq. (*chouchets* d'Abalessa).
(8) *Scavi Sahariani*, 1951, p. 399 : « piccole torri » et « tombe a tamburo ». Voir également C. CAMPS : *Du nouveau...*, 1955, p. 195. A Gat, des chouchets ont fourni de la poterie sigillée, sans doute syrienne, du + IIIe siècle.

### Types a enceintes.

Les cercles de pierres se retrouvent également assez nombreux dans la région. E. F. Gautier en mentionne de nombreux, débordant sur l'A. O. F. au sud, Th. Monod, dans l'Adrar Ahnet, et M. Reygasse, du Tassili des Ajjer jusqu'au Niger : l'on ne peut affirmer à l'avance qu'il s'agisse de tombes ou non, seules les fouilles permettant de préciser ce point (1). Nombre de ces monuments sont à plusieurs cercles concentriques (Oua-n-Tourha, Ahnet).

Fig. 6. — Tumulus à enclos à 50 km à l'ouest de Djanet. Noter qu'un second tumulus semble se trouver sur le cercle intérieur (d'après M. Reygasse, 1950).

C'est dans cette même catégorie qu'il faut ranger les « *idebnan* à enclos » du Hoggar, étudiés par Voinot et Reygasse. Ils comprennent un tumulus central, entouré à distance par un anneau de relief moindre, fendu à l'est par deux lignes de pierres formant couloir, allant rejoindre un second anneau de pierre. Ce type semble surtout fréquent vers le nord (Tassili des Ajjers) et vers l'est (Fig. 6). M. Reygasse en a fouillé un sans résultat à la gara de Tin Abdallah (1950, p. 52-56). Le plan général de cet *idebnan* à enclos se rapproche de ceux des tumulus à goulet de Mauritanie.

### Monuments de plan ovale.

Dans le Hoggar, ces monuments semblent surtout une forme tardive, islamisée, dérivation du type à cercle, le corps devant désormais être enterré en position allongée, dans le sens nord-sud (2). Th. Monod fait la même remarque dans l'Ahnet, où le chouchet allongé qu'il a fouillé était musulman (3). Cependant, un monument ancien de ce type paraît exister au sud d'Aïn el-Barka, vers Tindouf (4).

### Monuments de plan quadrangulaire.

Ils sont assez rares, comme en Mauritanie. Il en existe dans l'Adrar Ahnet : monument plat d'Oua-n-Tourha (Th. M., Fig. 182), rectangle de l'Oued Amga ; amas rectangulaire au centre d'un cercle en relief à Tag'mout, coffres et enceintes rectangulaires qui sont peut-être signes de l'islamisation de sépultures préislamiques (1932, p. 44-48).

Est à comprendre dans le même groupe le rectangle de 7,40 m × 3,15 m situé au nord-ouest immédiat du *chouchet* formant le tombeau de Takamat à Abalessa. Ce rectangle, au

(1) E. F. Gautier : 1908, p. 83-86 ; Th. Monod, : 1932, p. 39-41 ; M. Reygasse : 1950, p. 45-46.
(2) E. F. Gautier : 1908, p. 81, fig. 8.
(3) Th. Monod : 1932, p. 43-44. Voir également, p. 46, un tas de pierrailles ovalaire.
(4) Lt Frédéric : *Monuments mégalithiques...*, 1954, p. 140. Il est orienté nord-sud, à 6 m de grand axe, 3,50 m de petit axe. Il est entouré de pierres levées de 1,70 m de haut.

contraire de la *mesella* islamique accolée au *chouchet*, semble contemporain de la tombe elle-même (1).

D'ailleurs le monument de Tin Hinan, bien que de forme plutôt ovalaire dans son ensemble, peut être compris dans le groupe rectangulaire, si l'on tient compte du fait que l'intérieur se divise en salles rectangulaires (voir Reygasse, 1950, plan nº 7, p. 94).

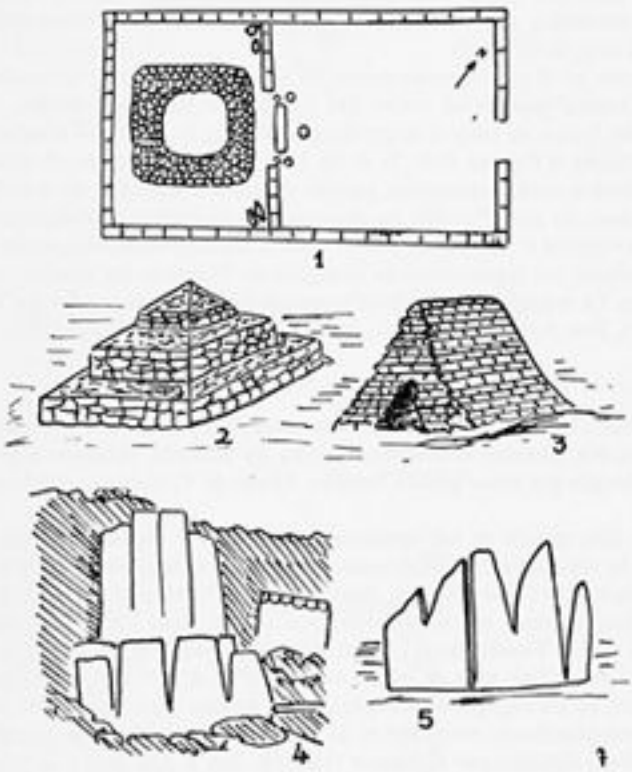


FIG. 7. — 1. Tombe rectangulaire avec atrium de la nécropole de Germa (d'après Caputo, 1951, p. 274). 2. Pyramide à degrés d'El-Charaig (*id.*, p. 371); 3. Tombeau en forme de toit d'El-Charaig (*id.*, p. 366). 4. Stèle quadridigitée, *mensa* et vasque à fossettes (d'après G. Caputo, an XV, face p. 399). 5. Stèle à cornes (*id.*).

A Aouinet Legraa existent, à une trentaine de kilomètres à l'ouest du point d'eau, une dizaine d'édifices rectangulaires en pierres sèches, de 8 × 5 m sur 2 m de haut environ, avec porte au sud et deux pièces, dans la seconde desquelles le squelette est couché à même le sol, sans fosse (2).

(1) M. REYGASSE : 1950, p. 116-117 et fig. p. 109.
(2) Th. MONOD : *Sur quelques monuments...*, 1948, p. 26 ; H. BESSAC : *Contributions à l'inventaire...*, 1953, p. 1590.

Signalons ici, bien qu'ils soient très au nord de notre limite, les monuments récemment fouillés à Taouz dans le Tafilalet (tumulus 3 et 4) et Beraber (Hammada du Guir). Dans les deux cas, il s'agit de tombes bien construites. Le matériel recueilli comprend, entre autres, des fragments de bronze (?), fer, et des perles de verre (1).

Nous mentionnerons ici, car appartenant au même type, l'édifice funéraire rectangulaire indigène cité par Caputo à Djerma : ici aussi nous avons deux chambres : celle du fond contenant la tombe, précédées d'un atrium ouvert à l'est. Serait d'époque romaine d'après le matériel retrouvé (Fig. 7, N° 1) (2).

Il faut signaler ici d'autres monuments de type rectangulaire spéciaux au Fezzan : la nécropole d'El-Charaig comprend, outre des tombes en forme de ruches, d'autres à plan rectangulaire et en forme de toits à deux rampants (Fig. 7, N° 3), et d'autres qui rappellent les pyramides à degrés d'Égypte (Fig. 7, n° 2). La céramique romaine et byzantine retrouvée prouve que ces tombes sont postérieures, parfois de plusieurs siècles, au début de notre ère (3).

Il est important de noter ici que les monuments de plan quadrangulaire paraissent inspirés des modèles romains d'Afrique du Nord : c'est la berbérisation des constructions romaines, fort bien matérialisées par les *djeddars* de la région de Tiaret et les monuments de Djerma et autres, au Fezzan. Le modèle a été copié plus avant dans le Sahara : Taouz, Beraber, Aouinet Legraa, El-Mreiti, Ben Amera, Zemmour, Foum el-Hadjar, Abalessa, etc.

### Monuments plus ou moins en V, semi-lunaires ou arqués.

Les monuments en V sont surtout répandus dans le Sahara central (Hoggar) et peu connus à l'ouest : ce sont des tumulus ordinaires, simples ou groupés, entourés d'une vaste enceinte de pierraille, prolongés par deux grands bras en forme de V, ouverts vers l'est, ayant jusqu'à 50 m de long.

La forme la plus simple de ces monuments est le fer à cheval à angles droits, avec une annexe variable du côté ouvert. M. Reygasse en a signalé à Abalessa (Reygasse, 1950, Fig. 58, p. 52) et Th. Monod dans l'Oued Almga, dans l'Ahnet (Th. Monod, 1932, p. 52) (Fig. 8, N° 1).

Une autre forme simple est le croissant peu arqué, sans « bras », comme celui signalé par Th. Monod à Oua-n-Tourha dans l'Ahnet (Th. M., 1942, Fig. 16 E, p. 42).

Le type classique à bras plus ou moins ouverts (Fig. 8, N°s 2, 3, 4) est très répandu dans le Hoggar, l'Ahnet et les régions limitrophes, et il semble bien qu'il faille rapporter à cette même catégorie les sépultures recouvertes de dallage, parfois sur une grande étendue (75 m de long sur 12,50 m) signalés par Reygasse (1950, p. 88) à Abalessa : ce type serait particulièrement archaïque et ne fournit pas de mobilier en général. A noter dans une occasion (M. Reygasse, 1950, p. 161), une pointe de flèche de silex (4).

Les croissants, toujours ouverts à l'est, se retrouvent dans la région de Tindouf, soit isolés, soit groupés (Fig. 8, N° 5) (5), au Karet, au pied du Hank, au nord de Chegga, et un ensemble

(1) J. Meunié et Ch. Allain : *Quelques gravures...*, 1956, p. 67-79.

(2) G. Caputo, *in* Reale Societa Geografia Italiana : *Il Sahara Italiano*, Parte prima, Fezzan, anno XV; p. 319-321, « sacello funerario indigeno », photo et plan face p. 317 ; *Scavi Sahariani*, 1951, p. 271 sq., G. Camps : *Du nouveau...*, 1955, p. 190-191.

(3) *Scavi Sahariani...*, 1951, p. 363-374.

(4) Th. Monod : 1932, p. 51-56 ; M. Reygasse : 1952, p. 56-62 ; *Scavi Sahariani*, 1951, fig. 172, p. 385 (à Tin Abunda au Fezzan).

(5) Th. Monod : 1948, p. 26-27 ; H. Bessac : 1953, p. 1601, Cap. Woisard : *Monuments...*, 1955, p. 154-158.

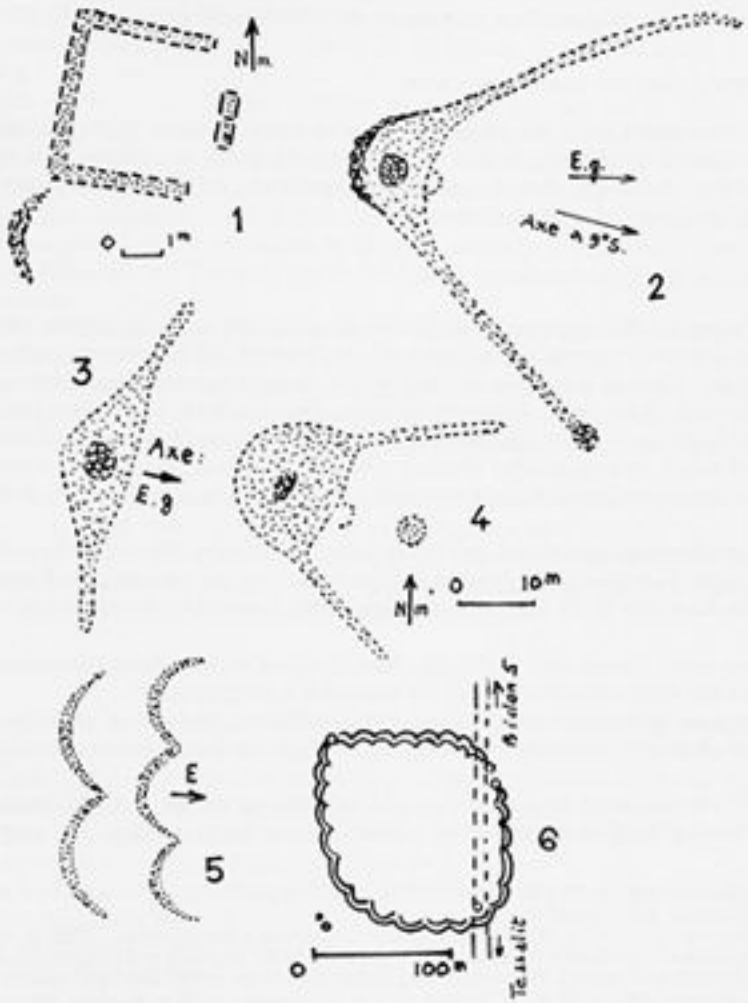


FIG. 8. — 1. Fer à cheval et annexes (O. Amg'a, Ahnet), (d'après Th. Monod 1932, p. 52). 2. Grand *adebni* en forme de V (Amguid, d'après le Lt. Voinot *in* : M. Reygasse, 1950, p. 57, fig. 66). 3. *Adebni* en forme de V (Anou Ti-n Felki, Hoggar, *id.*, fig. 67). 4. Monument en V du groupe de Tag'Mout (Ahnet, *in* Th. Monod, 1932, p. 57, fig. 28) 5. Croissants en forme de *barkane*, de dimensions variables, de Tindouf (H. Bessac, *in* Th. Monod, 1948, p. 19, fig. 31) ; ensemble d'éléments en croissant figurant un grand enclos à bords festonnés de tumulus périphériques (Piste Reggan-Tessalit, km 625, O. Ilafer) (d'après H. Bessac, 1953, p. 1600, pl. XXI).

d'éléments en croissant figurant un vaste enclos à bords festonnés, de 120 × 13 m, existe au km 625 de la piste Reggan-Gao, au passage de l'Oued Ilafer (Fig. 8, N° 6) (1).

Emplacements plus ou moins aménagés.

Ces emplacements sont des catégories les plus variées, abris, postes de défense ou de guet, murs, mais il est difficile de leur assigner une date. On en signale dans l'Ahnet (2) et dans le Hoggar : cachettes, abris à agneaux et chevreaux, emplacements de prière, séchoirs pour viande de chasse et caches d'armes (3).

Pierres dressées.

Les groupes les plus importants de pierres dressées, liés à des sépultures, semblent ceux de la région d'Aouinet Legraa sur la hammada de Tindouf. Ils sont encore mal connus, bien qu'ils aient été vus à de multiples reprises et que de courtes notes leur aient même parfois été consacrées (4). Il en existe plusieurs groupes, disséminés en particulier dans le triangle Tindouf-Aïn El-Barka-Aouinet Legraa : Kreb es-Safiat, Kreb en-Naga, Kreb Chehiba. A 30 km à l'ouest d'Aouinet, le sergent-chef Breleau, cité par H. Bessac, signale des enceintes (200 à 300) entourées de dalles dressées dont certaines ont jusqu'à 3 m de haut et 1 m de large (Fig. 2, N° 10).

Le matériel récolté comprend une hache polie, des flèches, des perles de collier (quartz, amazonite, tiges d'encrines), des poteries à mamelons. Une des enceintes renfermait une urne de 60 cm de haut sur 30 de diamètre, contenant des ossements. Serait-ce une sépulture en jarre ? (5).

L'auteur note, comme on l'a déjà vu, dans la même région, des constructions rectangulaires, mais bien moins nombreuses que les enceintes à mégalithes (6).

M. Reygasse se borne à donner deux photographies prises par le capitaine de Lamaze au Kreb es-Safiat, à 92 km sud-est de Tindouf. Il s'agit de deux tombes entourées de monolithes (7).

Le Lt Frédéric connaît trois sites, l'un à 15 km environ au sud d'Aïn El-Barka, un second à 4 km à l'ouest d'Aouinet Legraa et un troisième sur le Kreb en-Naga : ce sont des *basinas*

(1) Th. Monod : 1948, p. 27 ; H. Bessac : 1953, p. 1599 et pl. XXII.
(2) Th. Monod : 1932, p. 58-59.
(3) M. Reygasse : 1950, p. 40 ; F. de Chasseloup-Laubat : *Art rupestre...*, 1938, p. 20.
(4) M. Augieras : *Le Sahara occidental*, 1919, p. 16 et 31 ; Dr Tripeau et Lt Panzani : *Monuments...*, 1925, p. 109-113 ; Cap. Martin : *Observations géographiques...*, 1930, p. 193-202 ; Th. Monod : 1932, p. 59, note 2 ; Th. Monod : 1948, p. 29 et fig. 50-52, p. 21 ; M. Reygasse : 1950, p. 46 et fig. 50-51 ; H. Bessac : 1953, p. 1588-1590 et fig. VIII ; Lt Frédéric : 1954, p. 139-140 ; Cap. A. Woisard : 1955, p. 154-158.
(5) Il n'est pas spécifié si le matériel néolithique (hache, flèches) se trouvait intimement lié à la sépulture ou s'il pouvait s'agir d'objets déposés là après l'inhumation, en offrande votive, comme les pièces néolithiques déposées de nos jours encore sur les sépultures touareg. Il serait étonnant que nous ayons affaire à des sépultures néolithiques, fait non pas impossible, mais contredit par tout ce que nous savons par ailleurs des tombes semblables au Sahara. Voir par exemple le matériel néolithique et moderne mélangé trouvé par H. Lhote dans un *chouchet* du Hoggar (H. Lhote : *La fouille du sanctuaire...*, 1950, p. 145-146).
(6) H. Bessac : *Contribution...*, 1953, p. 1588-1590. En collection, l'IFAN possède un collier d'encrines en provenant (AFN, 45-8-5).
(7) M. Reygasse : 1950, ph. 50 et 51, p. 48.

circulaires ou ovalaires, entourés de hautes pierres levées, s'apparentant donc aux cercles de pierre que l'on trouve plus au sud (1).

L'ensemble de ce site très important de la Hammada de Tindouf serait à reprendre et des fouilles à y effectuer.

Si l'Adrar Ahnet ne semble pas contenir de mégalithes, par contre les pierres dressées sont signalées au Hoggar. Les plus connues sont celles du site d'Ahouogga-in-Daladj, recouvertes de tifinar, que M. Reygasse a rapportées au Musée du Bardo à Alger. Le même site a été fouillé en 1940 par le Lt Mounier, sans qu'on en sache les résultats. H. Lhote a déposé une stèle du même ensemble au Musée de l'Homme et une autre au Musée de Tamanrasset. La hauteur des pierres épigraphiées paraît de peu supérieure à 1 m pour la plus haute.

Les monolithes de Tit signalés par le Lt Voinot paraissent appartenir à un ensemble musulman récent.

Toujours dans le Hoggar, M. Benhazera a découvert des pierres levées d'assez grandes dimensions (2,50 m environ) à la gara Tiltekine, dans la Koudia (2).

Les pierres dressées du Sud algérien, comme celles du Rio de Oro-Mauritanie, semblent donc bien, en général, liées à des sépultures de type *basina*, dont elles forment l'entourage.

Signalons ici que, contrairement à l'Afrique mineure littorale, il n'existe pas de dolmens au Sahara.

Au Fezzan, nous trouvons un type spécial de petites pierres levées, accolées aux tombes quadrangulaires, et un autre type de stèles quadridigitées ou à cornes (Fig. 7, N$^{os}$ 4 et 5). Des tables à libations (*mensa*), divisées en fossettes, se trouvent avec les stèles quadridigitées. Ce sont là des réminiscences carthaginoises. Les petites pierres levées sont situées à l'est des tombes, comme pour la plupart des tombes du Sahara (3).

### d) *Les rupestres.*

Le Sud algérien est encore plus riche — en quantité et aussi en qualité — au point de vue des gravures, peintures et inscriptions rupestres, que la Mauritanie, et la liste des sites s'allonge de jour en jour, grâce en particulier aux très importantes missions effectuées par H. Lhote, surtout dans la région du Tassili des Ajjers.

Les travaux de base récents sont ici encore ceux de Th. Monod : *L'Adrar Ahnet* (1932, p. 61-140), ceux de F. de Chasseloup-Laubat et de H. Lhote (4).

Comme en Mauritanie, ce sont les étages libyco-berbère et arabo-berbère qui seuls nous intéressent ici. H. Lhote a appelé à juste titre le premier « étage du cheval » : c'est alors que le Saharien abandonne le char pour devenir un cavalier. Le guerrier libyen est alors armé de trois javelots et d'une épée ou d'un couteau fixé au bras, et protégé en général par un

(1) Lt Frédéric : 1954, p. 139-140.

(2) M. Benhazera : *Six mois...*, 1908, p. 78-79 ; M. Reygasse : 1950, p. 46-50 ; H. Lhote : *Nouvelles stations...*, 1954, p. 143-145 ; *Les Touareg du Hoggar*, 1955, p. 86-87.

(3) Reale Societa Geografica Italiana : *Il Sahara Italiano*, an. XV, p. 314-315 ; *Scavi Sahariani*, 1951, p. 335, 339-350, 359.

(4) F. de Chasseloup-Laubat : *Art rupestre au Hoggar (Haut-Mertoutek)*, 1938 ; H. Lhote : *Investigaciones arqueologicas...*, 1949, p. 5-103, dont la partie relative à l'A. O. F. a été publiée dans le Bulletin de l'IFAN, 1952, p. 1268-1340, ouvrages qui sont les pendants de celui de Th. Monod, 1938, pour le Sahara occidental. Ces travaux sont complétés par divers travaux plus récents, dont certains intéressent le Hoggar. Voir également H. Lhote : *Les Touareg du Hoggar*, 1955, p. 72-78 (étage du cheval, du chameau, etc.) ; Id. : *A la découverte...*, 1957.

bouclier rond. La tête est souvent surmontée d'une plume et le style bitriangulaire devient plus géométrique. Les caractères alphabétiques du vieil alphabet libyen apparaissent.

Peu à peu le chameau remplace le cheval, sans qu'on puisse donner une date précise. En même temps disparaissent les plumes dans la coiffure et le couteau de bras (1).

Quant aux fameuses gravures et peintures du Haut-Mertoutek (2), elles sont en général plus anciennes, de l'étage des bovidés. Notons cependant une gravure d'homme « diabolo » accompagnée de caractères tifinar peut-être contemporains (pl. XIV de Chasseloup-Laubat), et la grande fresque de peintures du niveau inférieur (pl. XV de Ch. L.), d'étage chevalin avec quelques chameaux. Un rapprochement est à faire entre les personnages bruns représentés comme se donnant la main et une même scène d'une plaque peinte du Djorf Torba vers Kenadsa, reproduite par M. Reygasse (1950, Fig. 160).

Nous verrons que l'Adrar des Iforas appartient à la même province rupestre que le Hoggar, tandis que l'Aïr fournit un matériel plus récent.

Plusieurs articles récents ont montré le parti que l'on pouvait tirer de l'étude des rupestres de la région : citons, outre ceux déjà mentionnés, les articles de L. G. Zöhrer, sur les populations sahariennes ; de H. Lhote sur le cheval et le chameau d'une part et le vêtement de l'autre, de R. Mauny sur la grande faune éthiopienne (3).

### 4. Soudan (Mali).

Le territoire du Soudan comporte en gros deux provinces principales : la partie saharienne, peu différente des deux régions que nous avons déjà vues, Mauritanie et Sud algérien, habitée comme elles par des pasteurs maures et touareg, et la partie méridionale, habitée par des sédentaires noirs et des pasteurs peuls.

Cette dualité se reflète au point de vue archéologique : nous retrouvons au Sahara soudanais les mêmes éléments, à peu de chose près, que dans le reste du désert, tandis que nous abordons un monde nouveau avec la vallée du Niger, où les sites anciens se pressent par centaines dans toute la zone d'inondation, où les tumulus sont de terre et non de pierres, le départ étant difficile à établir parfois entre ces monuments funéraires et les simples buttes d'habitation. Le plan que nous avons suivi jusqu'ici en sera donc quelque peu modifié.

#### a) *Sites anciens.*

Nous classerons sous cette rubrique tous les emplacements d'anciens villages, représentés en général par des buttes de faible hauteur, mais assez étendues (4) et les tumulus (5), plus ramassés mais plus hauts — le départ est parfois difficile à faire entre les deux.

(1) H. Lhote : *Les Touareg du Hoggar*, 1955, p. 73-75.

(2) F. de Chasseloup-Laubat : *Art rupestre...*, 1938, p. 16 à 19.

(3) L. G. Zöhrer : *La population du Sahara antérieure à l'apparition du chameau*, 1952-53 ; H. Lhote : *Le cheval et le chameau dans les peintures et gravures rupestres du Sahara*, 1953 ; H. Lhote : *Le vêtement dans les gravures et les peintures rupestres du Sahara*, 1953 ; R. Mauny : *Préhistoire et Zoologie : la grande faune éthiopienne du Nord-Ouest africain, du paléolithique à nos jours*, 1956.

(4) L. Desplagnes (1903, p. 156) les appelle *tongamaré* et *ton gomaré* (1907, p. 56) d'après le nom peul et *denderi* (monticules de débris) d'après le nom songaï de l'Est ; *toggueré* est celui connu dans la région de Dienné.

(5) Que L. Desplagnes (1903, p. 156 et 1907, p. 56) appelle *gourgoussou*, de *gourreg* = butte et *goussou* = creux, d'après le nom songaï de l'Ouest, *Koïgourou* étant le nom donné par les Songaï de l'Est.

Les emplacements d'anciens villages, détruits à des époques diverses, variables selon les régions, mais à une date pouvant se situer entre les expéditions punitives de l'empire de Ghana et de Massina contre la région d'Aougham (1), au XI^e siècle, et celles consécutives à l'anarchie qui régna depuis le XVII^e siècle par suite de l'affaiblissement du pouvoir des pachas marocains de Tombouctou. Entre ces deux extrêmes, les périodes de guerre ne manquèrent pas : expéditions de Soundiata contre les Sosso (1235) et Ghana (1240) ; des rois de Mali contre Dienné, le Massina et le Songaï (entre 1270 et 1300) (2) ; pillages des Mossi en 1333, 1477 et 1480 ; guerre des Touareg contre la région de Tombouctou (1435) ; guerres d'affranchissement du Songaï contre le Mali (1464-1492) ; prise de Gao et Tombouctou par les Marocains (1591).

Il faut avouer que, dans l'état actuel de nos connaissances, bien que, comme nous le verrons, le Soudan ait été un des territoires de l'Ouest africain les plus étudiés et fouillés par historiens et archéologues, nous ne savons pas encore à quelle époque attribuer ces sites anciens.

Pour la province principale, celle du Nord Massina, allant de Tombouctou à Nampala, où sont situés les grands tumulus et d'innombrables buttes représentant des sites de villages, une date importante est celle de l'islamisation du pays — ou tout au moins celle des chefs, comme cela se passe partout au Soudan — car à partir de cette date, on n'élève plus de tumulus. Or, bien que nous ne possédions pas de précisions (3), nous pouvons affirmer qu'au milieu du XI^e siècle, à l'époque d'El-Bekri (1068) toute cette région, à l'instar de Ghana, pratiquait encore l'animisme et élevait des tumulus à la mort des souverains.

Mais ce même siècle vit le triomphe de l'Islam au Soudan, avec la conversion des souverains de Gao à l'Islam vers 400/1009-10 (4) et le renversement de la dynastie animiste de Ghana par les Almoravides en 1076-1077. Je ne pense pas que les deux États désormais musulmans de Ghana et de Gao aient laissé subsister très longtemps entre eux un ou des États animistes puissants et organisés comme le suppose l'édification des tumulus. Bien que nous ne possédions pas de renseignements certains sur le pays à cette époque, il est incontestable qu'à partir des XI-XII^e siècles, l'Islam dut s'implanter peu à peu. Un siècle après, le pays était définitivement rattaché à l'Islam par suite de la conquête du Ghana en 1240 (5). Les grands tumulus sont obligatoirement antérieurs à cette date extrême.

Il est bien plus difficile de se prononcer au sujet des emplacements de villes et villages anciens. C'est région par région, en tenant compte de tous les renseignements à notre disposition : tradition, écrits locaux (*tarikh*) et archéologie, que l'on tentera de les dater.

Pour le Nord Massina et la zone d'inondation allant à l'est jusqu'à Tombouctou (Fig. 9), région de tumulus comme nous l'avons vu, de nombreux sites de villages durent disparaître, lors des guerres qui jalonnèrent, au XIII^e siècle, l'établissement définitif de la domination du Mali dans le pays. Et peut-être déjà l'assèchement progressif du bras du Niger alimentant en eau le pays — le *fala* de Molodo — contribua-t-il tout aussi efficacement, au cours des siècles suivants, à l'abandon des villages du Méma. Œuvre de destruction qui se poursuivit au XV^e siècle, lorsque l'affaiblissement de l'empire du Mali aboutit à la mainmise des Touareg d'Akil sur la région de Tombouctou (1435), aux guerres d'affranchissement de Soni Ali (vers

(1) Peut-être Arham vers Goundam. Voir EL-BEKRI : 1913, p. 302.

(2) Sur la conquête avant 1375 de Tombouctou et du pays songaï par le Mali, voir Ch. MONTEIL : *Les Empires du Mali*, 1929, p. 372.

(3) Sauf la datation à l'an 1000 ± 150 ans du tumulus de Kouga.

(4) *Tarikh Es-Soudan*, 1900, p. 5. Les stèles de Gao, datées de 1100 à 1133, prouvant qu'un siècle après, l'islamisation était définitive.

(5) Ch. MONTEIL : *L'Empire du Mali*, 1929, p. 358-359.

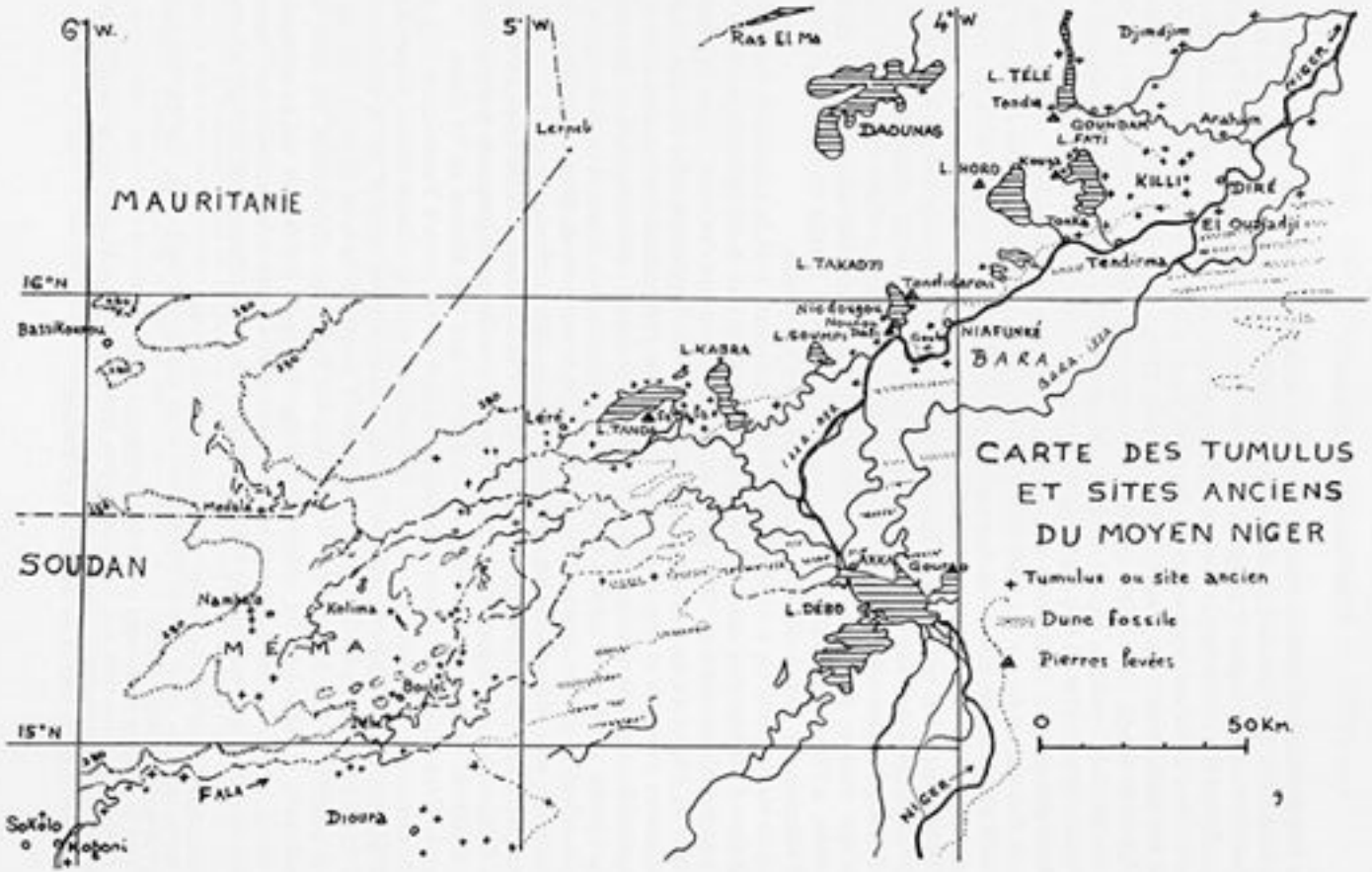


FIG. 9. — Carte des tumulus, sites anciens et monuments lithiques du Moyen Niger.

1468) et aux incursions mossi (1480). Il semble bien en effet que c'est dans un pays dépeuplé que s'établit en 902/1496-97 la ville de Tendirma, sur des ruines plus anciennes et considérables, d'après le *Tarikh el-Fettach* (1913, p. 119-121).

Du XV^e^ siècle daterait aussi la ruine du Massina central jusqu'à Dia, selon le même texte (p. 118) et ce que nous apprend l'archéologie. Mais ce n'est qu'au fur et à mesure des fouilles que l'on pourra être fixé exactement, car la vérité est extrêmement plus nuancée, et quelques centres ont pu subsister plus longtemps et disparaître à une époque plus récente, par exemple au cours des périodes troublées des XVIII^e^-XIX^e^ siècles. La même remarque vaut pour le Sud Massina, le pays de Dienné et de Mopti. L'archéologue est pratiquement désarmé, manquant de « fossiles directeurs » : aussi, l'examen des poteries, des rares statuettes, des perles, la présence de pipes (indiquant des sites postérieurs à 1600) recoupent utilement le peu que l'on connaît par la tradition locale ou les *tarikh*. Nous sommes en terrain mouvant et avons le sentiment d'en être encore au début de l'ère pionnière au point de vue archéologique.

Le Soudan a été pourtant la région la plus favorisée de toute l'A. O. F. au point de vue des fouilles. Ce qui fait mieux ressortir encore l'ampleur de la tâche à accomplir ailleurs. Nous allons examiner ce qui a été déjà effectué dans ce territoire, pour les seuls tumulus et sites anciens. Bilan d'autant plus nécessaire à dresser qu'une bonne partie n'a pas été encore publiée et qu'une grande fraction des trouvailles, n'ayant pas atteint les collections publiques, est irrémédiablement perdue pour la recherche.

Nous ne connaissons que d'après L. Desplagnes (1903, p. 153-154), le résultat des fouilles effectuées par le capitaine Florentin, en mars 1896, sur la butte située à mi-chemin entre Tendirma et Saïa, à une trentaine de kilomètres au sud de Goundam, « fouilles superficielles » effectuées à l'aide des villageois réquisitionnés pendant trois semaines. Il semble qu'il y ait eu en ce lieu à la fois des tumulus et un vaste site habité. Les récoltes consistèrent en poteries, bracelets de cuivre, objets en terre cuite : mises en quatre caisses, elles durent être emportées à Kayes, puis en France, après étiquetage. Ces collections sont perdues à ma connaissance, et nous n'aurions même pas su l'existence de ces fouilles si Desplagnes n'avait pas copié partie du rapport du capitaine Florentin.

Desplagnes cite ensuite (1903, p. 155) des fouilles effectuées en 1901 par le commandant de Cercle de Goundam dans la région : « Malheureusement, son peu de compétence archéologique, le peu de ressources et l'imperfection des moyens dont il disposait, enfin le peu de temps que ses autres occupations lui permettaient de consacrer à la surveillance et à la direction des travaux, ne lui ont pas permis d'achever complètement ces fouilles et de tirer des résultats obtenus toutes les conclusions désirables. »

Là aussi, il ne reste absolument rien d'autre de ces fouilles que ces brèves lignes de Desplagnes.

A ce dernier devait revenir l'honneur de fouiller, après quelques recherches superficielles en 1900 sur diverses buttes, deux sites de la région de Goundam : le Koï Gourey (tumulus du chef) de Sinfansy (1) et le tumulus d'El-Oualadji.

La butte de Sinfansy, au nord-est de Goundam, fouillée en 1901, avait 55 m de long, 22 m de large et 7 m de hauteur au-dessus des berges du marigot de Goundam. Elle était protégée par une couche de débris, un revêtement d'argile cuite au feu et de *banco* (argile séchée).

(1) J'ai fouillé à nouveau ce site en 1954. Voir *infra* pour d'autres détails à son sujet, le plan du site, etc.

Au-dessous étaient des terres plus meubles avec nombreux trous de foyers. Le matériel recueilli était composé de lampes, à double cuvette en général, placées auprès de deux squelettes d'hommes accompagnés d'armes, d'ornements de fer, d'agrafes de fer et de perles de Hombori. Plus loin, sous des emplacements de voûtes effondrées, étaient de nombreuses poteries engobées, des ossements d'animaux et les restes de 25 à 30 squelettes humains qui tombèrent en poussière, accompagnés d'un matériel important : bracelets, bagues, animaux, grains de colliers de verre et de pierre, des cauris et autres coquillages marins, de petites figurines en cuivre et en terre cuite représentant des animaux, une clochette, etc.

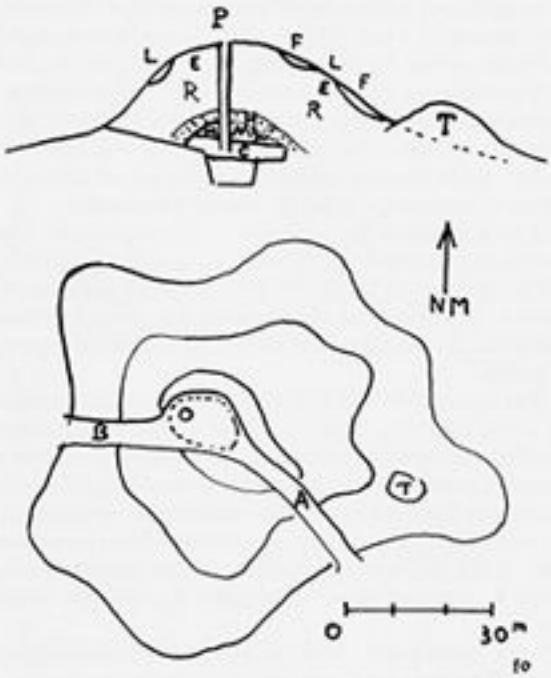


Fig. 10. — Le tumulus d'El-Oualadji. A. B. Tranchées d'accès. C. Chambre funéraire. E. Argile cuite. F. Foyer de sacrifices. H. Toiture en paille. L. Débris de poteries, offrandes. M. Massifs de bois formant dôme. P. Puits. R. Masse argileuse. T. Tertre de scories (d'après le Lt Desplagnes, Doc. IFAN XV-4).

Une partie de ce matériel est conservée au Musée de l'Homme sous le N° 03-8.

Le second tumulus fouillé par Desplagnes est celui d'El-Oualadji, situé au bord du Niger, à 10 km au sud-ouest de Diré (Fig. 10). Les résultats devaient en être plus importants encore qu'à Koï Gourey : nous avons affaire ici à un tumulus typique, qui à l'origine devait avoir une forme de calotte sphérique, un diamètre de quelque 65 m à la base et 12 m de haut. Desplagnes avait à sa disposition de grands moyens grâce à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : il put fouiller, de juillet à novembre 1904, cette énorme butte, située juste à côté du poste militaire d'El-Oualadji. Les résultats de ces fouilles furent publiés (1) et le matériel est conservé au Musée de l'Homme (N° 06-30).

La butte fut entamée par deux grandes tranchées de 4 m de large, partant du pied du tertre et se rejoignant vers son centre. Le revêtement, comme dans tous les monuments de ce genre, en était d'une grande dureté. A l'intérieur fut rencontré un grand dôme ellipsoïdal, toiture de bois, évidemment effondrée, abritant la chambre funéraire. Celle-ci, située à 10 m au-dessous du sommet du tumulus, était circonscrite par un palanquage épais de troncs de rôniers, soutenant le dôme. Un puits faisait communiquer la chambre avec la surface. Il fut

(1) L. Desplagnes : *Le Plateau Central Nigérien*, 1907, p. 57-66 ; Id. : *Fouilles du tumulus d'El-Oualadji*, B. IFAN, 1951, p. 1159-1173.

nécessaire, pour éviter les éboulements, de dégager toute la partie supérieure en creusant un vaste entonnoir.

Desplagnes put alors exploiter la couche archéologique située dans la chambre funéraire : au milieu d'un mélange de débris de poterie, d'ossements d'animaux, de restes de toute nature, se trouvaient deux squelettes reposant sur un lit de branchages entrelacés. Les têtes paraissaient placées vers le nord-est. De nombreux objets furent recueillis dans cette chambre funéraire avec les squelettes : bracelets de fer et de cuivre, sagaies, flèches, lance, poignard, agrafes, torsades, grains de collier de pierre.

La surface extérieure était très riche, jusqu'à 1 m de profondeur, d'objets de toute nature jetés dans des foyers de sacrifices qui la parsemaient : objets de cuivre et de fer, ossements de chevaux avec une partie de leur harnachement, grains de colliers, fusaïoles, figurines d'animaux, etc.

Nous aurons souvent l'occasion de parler, au cours de cet ouvrage, de ces fouilles et du matériel qui y fut trouvé. Ce grand tumulus reste en effet le seul dont le matériel soit publié et accessible encore aux chercheurs.

J'ai visité ce tumulus le 9 décembre 1954 : les tranchées de Desplagnes sont parfaitement visibles, quoique détériorées par l'érosion, et un tunnel long de quelques mètres s'enfonce au centre de la butte. Les poteries brisées y sont encore très abondantes.

Il faut, après les fouilles de Desplagnes, attendre jusque vers 1930 pour voir reprendre les recherches sur les tumulus du Massina et d'ailleurs. A cette époque, le jeune Office du Niger, dont le programme consistait précisément à rendre à la vie ce pays en l'irriguant, ne pouvait manquer de s'intéresser à tous ces sites anciens, témoins de la fertilité et de la richesse anciennes du terroir, gages de prospérité future si l'on pouvait rétablir les bras desséchés du fleuve.

Dans les papiers laissés à sa mort (1944) par le capitaine Y. Urvoy à l'IFAN, figuraient divers documents, sans doute recueillis à l'Office du Niger, se rapportant à ce sujet :

1) Carte des tumulus, relevée au cours des études du projet d'irrigation de la vallée du Niger, au 1/400 000e, allant de Sokolo à Niafounké, où 80 sites sont indiqués.

2) Un plan du « Tumulus de Kolima », au 1/5 000e.

3) Un « plan des fouilles du tumulus de Kolima » au 1/2 000e.

4) Un « plan des fouilles du tumulus de Pehé » au 1/2 000e et une coupe du même au 1/1 000e.

5) Un inventaire des « objets trouvés dans les fouilles effectuées par le Service de l'Hydraulique en 1930 » dans le « Tumulus de Pehé (Kareri) » : 132 objets.

6) Un inventaire semblable établi pour le « Tumulus de Kolima » : 362 objets (1).

La fouille de Pehé est datée de 1930 et celle de Kolima doit lui être contemporaine : les trouvailles sont indiquées dans l'inventaire de Kolima comme effectuées du « 24 août » au « 6 octobre » sans précision d'année, mais les objets en provenant figuraient à l'Exposition coloniale de 1931 sous l'étiquette « Fouille de Kolima, Haute-Volta » (*sic*) (2).

Le tumulus de Pehé (Fig 11) est situé au bord du Fala, ancien affluent du Niger, à l'ouest

(1) Ces pièces appartiennent à l'IFAN de Dakar : Doc. XV-4-Soudan.

(2) M. Bélime, *in litt.*, 4-3-1951. Je les avais vues dans les vitrines du Musée de la France d'Outre-Mer en 1950, sous la même appellation. On croyait alors dans ce Musée qu'elles provenaient de la mission Bénard Le Pontois. Tout au plus furent-elles confiées par l'Office du Niger à cette mission, lors de son passage, pour les rapporter en France. Bénard Le Pontois mourut d'ailleurs peu après son retour dans la Métropole, ce qui explique la confusion faite lors de l'Exposition Coloniale, puis par le Musée de la France d'Outre-Mer.

de la piste Dioura-Boulel-Kolima, à quelques kilomètres au sud de Boulel. On ignore quel agent du Service Hydraulique la fouilla en 1930.

Le tumulus se trouve sur une butte allongée dans le sens NE-SE, de 400 m de long sur 100 à 200 m de large, entourée de tous côtés par des terrains bas. Il s'élève sur la partie nord-ouest de la butte et sa hauteur au-dessus de la mare atteint au point culminant 9 m. La partie fouillée traverse en écharpe le tumulus sur 160 m de long, 10 de large et 10 de profondeur, jusqu'au sol naturel. Des fours ayant servi à la fabrication du fer se trouvent sur les côtés

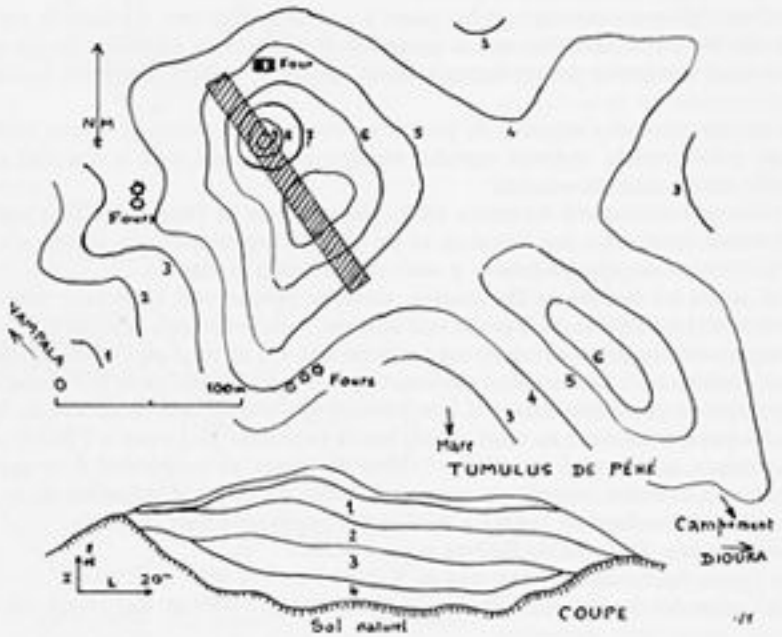


FIG. 11. — Plan et coupe des fouilles du tumulus de Péhé. Les courbes de niveau indiquent les cotes en mètres au-dessus du niveau de la mare. En grisé : partie fouillée. Dans le profil de la coupe, les chiffres indiquent les « éléments » (d'après les plans du Service de l'Hydraulique, Doc. IFAN XV-4).

ouest et sud, tandis qu'au nord, le plan porte un « four de calcination », élément que l'on retrouve au flanc de la plupart des tumulus, qui servait sans doute à brûler les offrandes faites au mort.

Parmi les 132 objets portés sur l'inventaire figurent de nombreuses poteries ou fragments de poteries, des « creusets », des objets de « bronze » (bracelets, bagues, breloques), des cauris, perles de colliers, des armes (pointes de flèches), etc...

Il est navrant de constater que personne ne sait où se trouve aujourd'hui ce matériel de choix, qui eût été si utile pour la recherche. Est-il mélangé au matériel de Kolima donné à Bénard Le Pontois pour l'Exposition Coloniale de 1931 et entreposé au Musée de la France d'Outre-Mer ? C'est la solution la plus plausible.

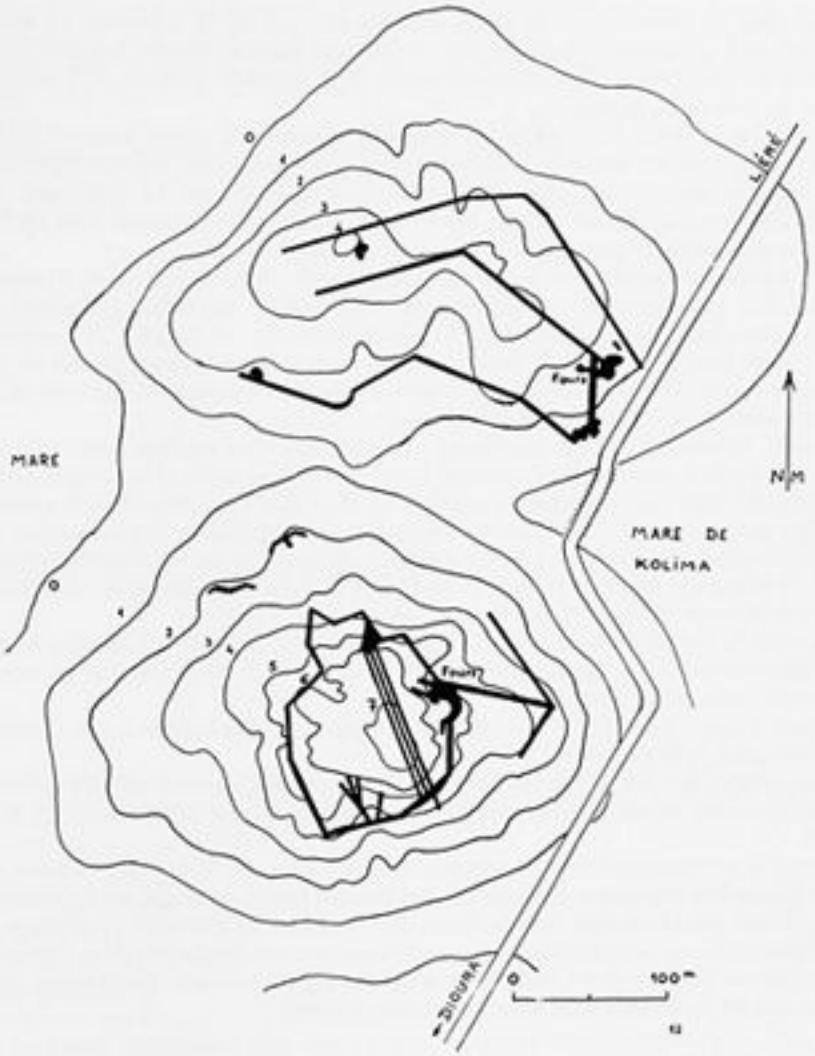


Fig. 12. — Plan des fouilles de Kolima (d'après un plan anonyme, Doc. IFAN XV-4, Soudan).

G. Szumowski a visité ce site en décembre 1952 et y a effectué plusieurs sondages, où il a recueilli un intéressant matériel, actuellement à l'IFAN de Bamako (1).

Le site de Kolima (Fig. 12) est plus important encore que celui de Pehé. Kolima se trouve à l'intersection de la nouvelle piste Dioura-Boulel-Kolima-Léré-Niafounké, et de

(1) G. Szumowski : *Fouilles au nord du Massina*, 1957, p. 231-234.

l'ancienne piste de Nampala à Niafounké, à 22 km au nord-est de Nampala. Le site ancien, entouré à l'ouest, au nord et à l'est par des terrains bas qui sont inondés pendant l'hivernage, se compose de deux buttes respectivement hautes de 4 m (butte nord) et de 7 m (butte sud) au-dessus du niveau de la mare.

Avons-nous affaire à un tumulus ou à un emplacement de village ancien ? On ne peut le savoir. Les pentes des buttes sont douces et peu accusées, même pour la butte nord, qui doit, à peu près certainement, être simplement un site de village. La butte sud, avec ses 200 m de diamètre, ne répond pas au signalement habituel des tumulus, bien qu'il ne soit pas exclu que sa partie la plus élevée (+ 7 m) ait pu en être un.

« Les fouilles furent dirigées par Serge Christoforoff, chef du Service de l'Hydraulique, à qui l'on doit la magnifique cartographie du delta central nigérien. Le matériel recueilli fut envoyé par mes soins au Musée de la France d'Outre-Mer, et figura à l'Exposition Coloniale (1)... » Ces fouilles comprirent toute une série de tranchées, longues parfois de plusieurs centaines de mètres (Fig. 12) sur les deux buttes, mais particulièrement sur celle du Sud, où elles sont encore très visibles aujourd'hui.

Selon M. Bélime, la plupart des objets « proviennent d'un magasin souterrain retrouvé intact », sans doute le point marqué « anciens fours » sur le flanc est de la butte sud. Le matériel recueilli, les 362 objets de l'inventaire journalier du 24 août au 6 octobre (1930 ?) comprennent surtout des poteries, engobées, ornées de bandes blanches et noires, des couvercles, des statuettes de cavaliers, des vases « à 4 ou 6 colonnes », des pieds de lit, etc. Non signalés sur l'inventaire, mais par une lettre de M. Bélime du 4 mars 1951, sont des grains de colliers en agate, en forme de losange allongé, et des fers de lance.

J'ai visité le site de Kolima le 5 décembre 1954 et y ai effectué des récoltes de surface : rien de différent de ce que signale l'inventaire Christoforoff et de ce que j'ai pu voir exposé au Musée de la France d'Outre-Mer.

A noter l'absence complète de fourneaux de pipes, ce qui assigne à cet ensemble une date antérieure à 1600 au moins.

On ne connaît que par une simple mention des fouilles qui auraient été effectuées en 1929 à Baguineda, centre de colonisation de l'Office du Niger situé près de Bamako, par M. Pomozanoff (2).

Grâce à la complaisance de mon collègue Harper Kelley, du Musée de l'Homme, qui m'a prêté les documents déposés à ce Musée (3), j'ai pu être mieux renseigné sur les fouilles effectuées en 1930-31 par H. Clérisse dans la région de Niafounké. Je suis entré en relations ensuite avec ce dernier qui m'a très aimablement communiqué tous les documents dont il disposait (4). Nous reparlerons plus loin de ses fouilles sur le site des pierres levées de Tondidarou, et n'aborderons ici que les recherches qu'il effectua sur des tumulus.

(1) M. Bélime, *in litt.*, 4 mars 1951. Qui s'étonne dans une autre lettre (16-6-1951) qu'on ait attribué ce matériel à Bénard Le Pontois (Doc. XV-4).

(2) Lettre Th. Monod à M. Rossin, Directeur de l'O. N. à Ségou, 21-10-1941, et lettres M. Rossin à Th. Monod, 10-11-41.

(3) Série d'articles ayant paru sous la signature de H. Clérisse dans *l'Intransigeant* (16, 18, 20, 23, 27, 30 mai, 3, 6 et 9 juin 1931) : rapport de H. Clérisse sur ses fouilles de décembre 1931 (22 pages) ; cahier de photographies (78 photos en 35 p.). Doc. Musée de l'Homme.

(4) A peu de chose près les mêmes éléments que ceux communiqués par le Musée de l'Homme. En plus : photographies, manuscrits d'articles, lettres de C. Octobon, prof. Mendes-Correa, M. Lantier, Champion, Dr Rivet, M. Reygasse, au sujet de ses découvertes.

Au cours de deux campagnes de fouilles (mars 1931 et décembre 1931-janvier 1932), H. Clérisse fouilla deux buttes anciennes situées au bord du lac Takadji, à quelques centaines de mètres au sud des groupes de pierres levées de Tondidarou, et également le tumulus de Goubo, en amont immédiat de Niafounké.

Sur les deux buttes de Tondidarou, plusieurs tranchées s'entrecroisant furent ouvertes : de nombreuses poteries et une bague de métal furent retrouvées.

Le tumulus de Goubo (Fig. 13) fournit davantage encore, la fouille ayant pu atteindre la couche de rôniers formant la voûte de la chambre funéraire. Outre de très belles poteries

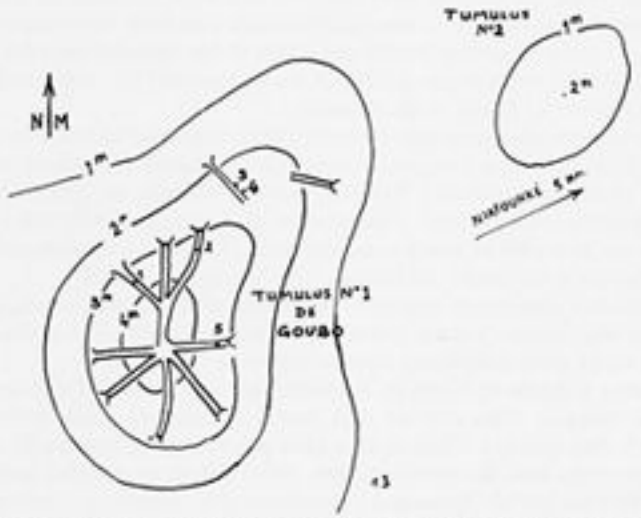


FIG. 13. — Tumulus de Goubo (fouilles de H. Clérisse). Les courbes de niveau ont été prises à partir du plateau. Pièces trouvées sur la butte ouest. 1. Pointe de flèches en fer (à 1,50 m de profondeur). 2. Coupe en forme de tulipe (à 0,50 m). 3. Poterie à pied (à 1 m). 4. Poterie à trous circulaires (à 0,50 m). 5. Coupe à bijoux (à 1 m) (d'après H. Clérisse).

engobées, dont certaines d'une grande pureté de lignes, des débris de plats massifs, il faut signaler la découverte de bagues de métal, de perles de verre, de pierre et d'œuf d'autruche, de fragments de fers de lance, de coquillages d'eau douce, matériel lié à des fragments de squelettes humains et à des ossements d'animaux.

A quelques centaines de kilomètres au sud, M. Daire, instituteur, découvrait en 1933, sur une des buttes anciennes qui parsèment les environs de Dienné, Kaniana, à 2 km à l'ouest de la ville, plusieurs statuettes mises à nu par les pluies de l'hivernage (1). Ce site, selon la tradition locale, aurait été antérieur à Dienné, elle-même fondée vers le XIII[e] siècle. Notons que, sur cette même butte, Th. Monod découvrait en 1943 une statuette, à peu près complète, de femme agenouillée (2).

(1) Plusieurs de ces statuettes font partie des collections de l'IFAN : So-42-9. Elles ont été publiées par G. VEILLARD : *Sur quelques objets de terre cuite de Dienné*, 1940.

(2) Coll. IFAN So-45-38. Th. MONOD : *Découverte archéologique à Djenné*, 1943 ; R. MAUNY : *Statuettes*

Sur une autre butte des environs de la ville, Dienné-Diéno (Dienné l'ancien), G. Vieillard a pratiqué en 1938 quelques fouilles dans des buttes, « sans autre résultat que la trouvaille de quelques perles de pierre, de fragments de pendentifs anciens, de fragments de fer impossibles à identifier » (*in litt.*, 9-IX-1938, Doc. XV-5-Djenné).

La guerre interrompit presque complètement recherches et fouilles au Soudan. Cependant P. Avinen recueillit sur des tumulus et des buttes anciennes de la région de Goundam une bonne série de poteries, dont certaines, à pied, du plus grand intérêt (1).

Après la cessation des hostilités, Th. Monod, lors d'une mission dans la région du Bas-Bani en décembre 1945, fit, sur des sites anciens, une belle moisson de poteries anciennes dont, entre autres, des statuettes et une jarre-cercueil complète contenant un squelette (2).

Les fouilles ne reprirent sur les buttes anciennes et les tumulus qu'avec l'affectation au Soudan de G. Szumowski, archéologue de l'IFAN, en septembre 1951. Ses principales recherches portèrent sur les régions de Mopti et de Bamako.

Au cours de sa première campagne (janvier 1952), il prospecta toute la région de Mopti (Fig. 14), où les buttes anciennes sont relativement nombreuses et où existent aussi des tumulus de petite taille, et fit des fouilles à Fatoma, Kami, Nantaka et Kélébéré (3). Les buttes anciennes, toutes situées dans la zone d'inondation du Niger, sont difficiles à dater et il faut se fonder autant sur la tradition locale — travail long et délicat à entreprendre — que sur le matériel archéologique pour tenter de trouver leur âge approximatif.

Le site de Fatoma consiste en une série de plusieurs buttes qui portaient des villages et comprenaient des sépultures. Notons, parmi le matériel recueilli, des urnes funéraires : les « jarres-cercueils » sont assez communes dans la région de Mopti (4).

Les deux buttes voisines de Kami et Nantaka, juste en aval de Mopti sur la rive gauche, étaient d'anciens villages. Elles avaient déjà fourni à plusieurs reprises des statuettes qui furent publiées (5). Des travaux d'installation faits par divers services publics avaient amené en effet des découvertes lors des terrassements, entre autres de grandes poteries funéraires. Cinq sondages effectués par G. Szumowski permirent d'en retrouver d'autres, ainsi que des pieds de lit en poterie, des fusaïoles. L'ensemble du matériel est nécessairement préislamique, comme le prouvent les sépultures en jarre ; or l'islamisation de la région est déjà ancienne. Le matériel retrouvé sur la butte de Nantaka, au cours de la même campagne de janvier 1952, est à peu près identique.

G. Szumowski fouilla en outre un petit tumulus (10 m + 6 sur 0,80 m de haut) à Kélébéré, sur la route de San à Mopti, où il trouva une jarre funéraire contenant, outre des restes de squelettes, du matériel de broyage.

*de terre cuite de Mopti*, 1949. J'ai visité le site le 29 novembre 1954 en compagnie de J. Daget. Nous y avons recueilli plusieurs poteries, mais pas de statuettes.

(1) Coll. IFAN, So-41-33. P. Avinen : *Poteries anciennes de la région de Goundam*, 1942 ; Th. Monod : *A propos des jarres-cercueils...*, 1955, texte p. 37-38, fig. 3 à 8 (ressemblance de ces poteries de Goundam avec celles du bronze méditerranéen d'Espagne).

(2) Coll. IFAN, So-45-67 (tête de Toguel Danewal) : voir Sculpture soudanaise, *Notes Afr.*, n° 33, janv. 1947, p. 20. Autres poteries : So-45-70 et So-46-3. Th. Monod : *A propos des jarres-cercueils...*, 1955, p. 32-33.

(3) G. Szumowski : *Fouilles à Fatoma*, 1954 ; *Fouilles à Kami*, 1955 ; *Fouilles à Nantaka et Kélébéré*, 1956.

(4) Th. Monod : *A propos des jarres-cercueils...*, 1955, p. 32-33.

(5) R. Mauny : *Statuettes de terre cuite de Mopti*, 1949 ; Masson-Detourbet A. : *Terres cuites de Mopti*, 1953.

Une seconde campagne de fouilles était entreprise par le même archéologue en décembre 1952, dans la région du Massina, entre Monimpebougou et Boulel et dans la région de Ségou, entre Keniebougou en amont et Sansanding en aval.

De nombreux sites anciens furent visités : ils étaient connus de longue date, en particulier par les agents de l'Office du Niger, qui avaient même, comme nous l'avons vu plus haut, pratiqué quelques fouilles, en particulier à Péhé et Kolima.

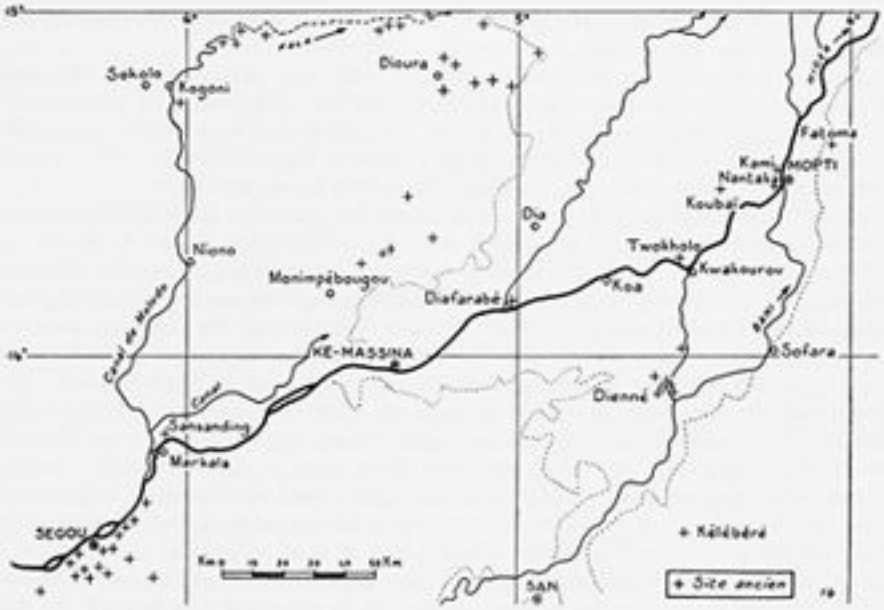


FIG. 14. — Carte des sites anciens du Sud-Massina et des régions de Ségou, Mopti et Dienné.

Les buttes du Massina sont relativement importantes, de l'ordre de 100 m de diamètre en moyenne, et ont jusqu'à 3 à 5 m de haut. Ce sont des emplacements d'anciens villages, les véritables tumulus commençant plus au nord. G. Szumowski fit plusieurs fouilles et sondages à Bango, Dioura, Nouma-Sourinda, Feto-Kolé, Severa-Lodé, Péhé, avec les habituelles trouvailles de poteries et de petit matériel métallique.

Le second groupe étudié par G. Szumowski, en décembre 1952, fut celui des environs de Ségou. Là aussi, il s'agissait de sites anciens de villages, avec des tumulus, fournissant le même matériel que celui trouvé plus en aval. Sont particulièrement à noter les sites de Pelengena, Tohou, Ségoubougou, Ségoukoro (qui exista dès le XIII^e, mais fut surtout connue aux XVI^e-XVII^e, lorqu'elle fut capitale de l'empire bambara).

Les recherches dans la région de Niafounké et de Goundam reprirent lors de ma mission au Soudan, de novembre 1954 à février 1955.

Dans la région de Diafarabé, en compagnie de mon collègue J. Daget, de l'IFAN, nous

visitâmes des buttes anciennes des environs de la ville. Ce sont les *toolo*, petites buttes qui seules restent exondées lors des crues. La plupart ont été habitées à une époque ou une autre : certaines portent des villages ; d'autres servent de campements temporaires ou de cimetières (1) : il convient donc d'être prudent pour la datation du matériel qu'on y trouve, qui peut s'échelonner sur plusieurs périodes très différentes.

Nous allâmes ensuite à Dienné par le fleuve, non sans noter au passage, sur la butte de Twokholo, juste à l'ouest de Kouakourou, sur la rive gauche, une butte entourée par la crue, avec grandes jarres-cercueils visibles (2). belles poteries engobées (dont une ternaire) et boules de banco de construction.

Nous visitâmes, dans les environs de Dienné, toute une série de buttes anciennement habitées, dont certaines paraissent entièrement artificielles : Kaniana, dont nous avons parlé plus haut à propos des trouvailles de M. Daire, le *togguéré* de l'Agriculture, Dienné-Siré, Al Casba, les *togguérés* des deux tombeaux et du cimetière. Des récoltes de matériel (poteries, poupées de poterie, perles de verre, fragments de cuivre) furent effectuées.

Continuant seul vers le nord, je retrouvai les buttes anciennes au milieu des travaux de l'Office du Niger, à Diabali près de Kogoni, d'où proviennent des disques de poterie troués récoltés par Mme Jaouen (3). D'autres sites anciens sur buttes furent ensuite rencontrés à Boundouboubou, Pététioué, Adlaye Sidi et surtout Kolima, dont nous avons parlé plus haut à propos des fouilles effectuées par l'Office du Niger. Tout le long des lacs de la zone d'inondation, à l'est de Léré (lacs Tanda, Kabra, Takadji) les sites de villages anciens sur buttes se pressent, semblables à ceux dont nous avons déjà parlé pour le Nord-Massina : ils sont d'ailleurs souvent portés sur les cartes du pays au 1/200 000e comme « anciens villages » (feuilles Débo et Tombouctou 1936, par exemple). Citons, sur les bords du lac Takadji, les buttes de Niodougou, près du village moderne de ce nom, et de Tondidarou, fouillée par H. Clérisse. C'est aux environs immédiats de Niafounké que l'on commence à apercevoir les premiers vrais tumulus, très différents des buttes plus basses qui portaient d'anciens villages. Ils dominent un peu partout la plaine d'inondation et sont en général au milieu de cette dernière et non sur le rivage continuellement exondé : sans doute évitait-on systématiquement, pour les villages et les tombes des grands, les sites où ils pouvaient être la proie des pillards du désert.

Le premier groupe de buttes prospecté et fouillé fut celui de Djimdjim (Fig. 15) sur la piste de Tombouctou, à 13 km à l'est de Goundam, au fond du marigot. Dans un rayon de 400 m se trouvent huit buttes plus ou moins hautes, correspondant à un site de village ancien d'une certaine importance.

Des fouilles furent entreprises sur la plus petite d'entre elles, A, qui a quelque 18 m de diamètre et 2,20 m de hauteur : le sondage, pratiqué sur 1,60 m de profondeur, ne donna que des terres cendreuses et des fragments de poteries et d'os d'animaux (Coll. So-55-42). Les autres buttes, bien plus importantes, fournirent en surface le matériel habituel de poteries, fragments de fer, perles, broyeurs de grès.

Une seconde fouille fut conduite sur le site ancien de Koi Gourèye, situé à 2 km au nord-est de Goundam, au bord du marigot même : c'est ce même emplacement qui fut fouillé

(1) J. Daget : *La pêche à Diafarabé...*, 1956, p. 9.
(2) C'est la première station en descendant le fleuve où l'on ait rencontré jusqu'ici des jarres-cercueils. Coll. IFAN So-55-26.
(3) R. Mauny : *Disques énigmatiques de poterie*, 1955.

par L. Desplagnes (1). Il est à noter que rien ne subsiste ici de ces fouilles sur le terrain : l'érosion, très forte, du marigot, que le site surplombe par un à-pic de 5 m a dû faire reculer la rive assez fortement depuis un demi-siècle (Fig. 16).

Voici comment se présente aujourd'hui le site, qui doit être un emplacement de village ancien, le tumulus indiqué comme fouillé entièrement en 1901 ayant dû disparaître par recul de la falaise. Sur 300 m de front environ, affleurent en quatre points, dont le plus important est à l'est, les couches archéologiques au sommet de la petite falaise qu'elles forment au-dessus du marigot. Les couches supérieures, durcies contenant poteries, cendres, etc., forment carapace au-dessus du sable sous-jacent. La puissance de la couche archéologique atteint

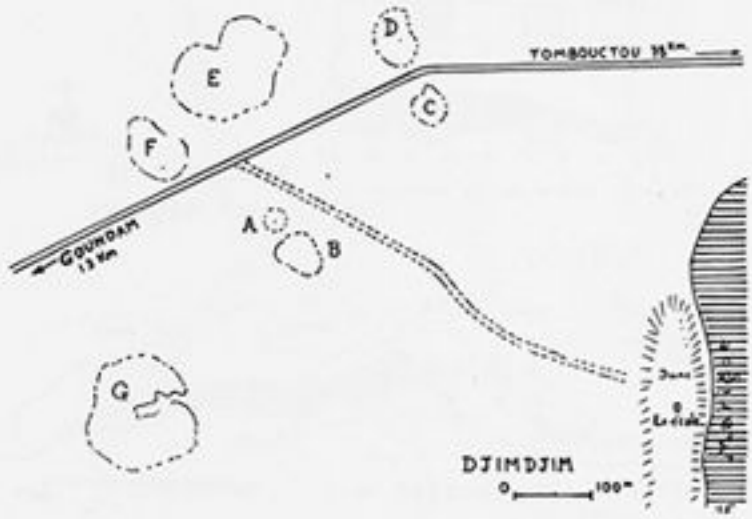


FIG. 15. — Plan des buttes du site ancien de Djimdjim près Goundam.

jusqu'à 4 m, comme par exemple à la hauteur de la tranchée pratiquée au centre du site. Elle est truffée de matériel, dont de nombreux fragments de poteries décorées et peintes. La tranchée, descendue jusqu'à — 2,40 m en son extrémité nord, montre des alternances de couches cendreuses et sablonneuses, à peu près horizontales. Le matériel recueilli, tant dans la tranchée que le long de la falaise, est homogène du haut en bas, ce qui laisse à penser que ce site fut occupé pendant une assez longue suite de siècles de façon continue : il ne sort pas de la banalité des trouvailles habituelles, où les poteries dominent (Coll. IFAN So-55-53).

Un autre emplacement ancien fut fouillé à Tondia, à l'extrémité sud-ouest du lac Télé (Fig. 17). C'est un site de village au flanc et au sommet d'une dune, traversé par la piste de Goundam à Niafounké, à 15 km à l'ouest du premier de ces centres. On y trouve trace de plusieurs occupations différentes : un habitat néolithique décelable par du matériel lithique : haches polies, pierres à rainures, fragments de meules, broyeurs, etc., un habitat protohis-

(1) L. DESPLAGNES : *Étude sur les tumuli du Kâli...*, 1903, p. 156 sq.

torique : abri sous roche avec gravures rupestres avec chars (1), monolithe phalloïde à bouton dans le cimetière musulman sud-est ; tombes en *basinas* simples juste au nord ; habitat médiéval, celui qui nous intéresse ici, dont un sondage au point culminant, parsemé de blocs de pierre, donna les habituelles poteries. Aux alentours, sur le site ancien même, furent trouvées plusieurs perles intéressantes en pierre et en verre, et des « étoiles » de cuivre semblables à celles signalées par L. Desplagnes, dans sa fouille de Koï Goureye (1903, p. 158).

Mais les fouilles les plus importantes de cette campagne de 1954-1955 furent entreprises à Kouga, à l'angle nord-ouest du lac Fati (Fig. 18). Les sites d'anciens villages se pressent au

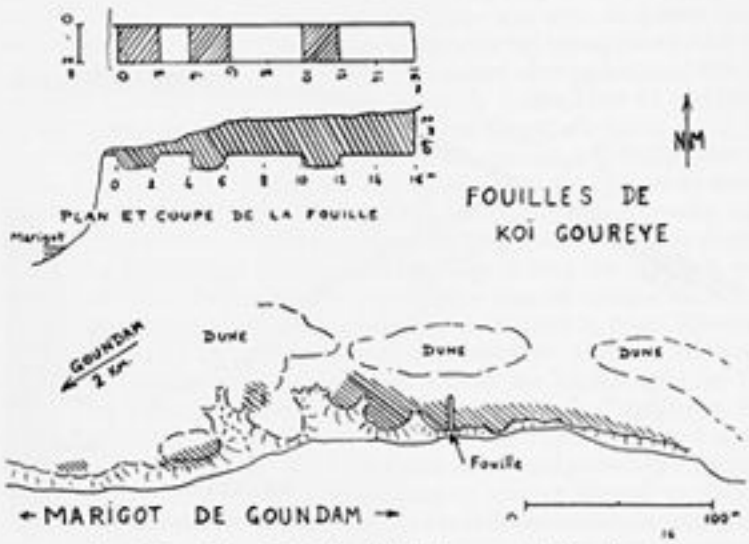


FIG. 16. — Plan des fouilles de Koï Goureye près Goundam.

bord de ce lac — du moins où je l'ai exploré : c'est ainsi que pendant les 10 km pendant lesquels la piste automobile le longe, j'ai noté dans une région qui ne compte plus aujourd'hui un seul établissement sédentaire, les emplacements de huit villages — et encore en existe-t-il peut-être d'autres. Ils se présentent sous forme de buttes légèrement surélevées, dégarnies de végétation en général, placées sur la dune à faible distance du lac (les villages modernes de Mekoré et Dongaye Samou ont une situation identique).

Les six sites les plus septentrionaux n'offrent aucun caractère particulier. Tombunia, situé sur un cap rocheux s'avançant dans le lac au nord de la petite colline rocheuse de Konsaka, présente cette particularité que n'ont pas les sites précédents de comporter des ruines de pierre. On ne distingue pas bien le genre de construction ou de monument auquel on a affaire ici.

Il n'en va pas de même de Kouga, lieu-dit situé au bord d'un diverticule du Fati, séparé

(1) G. MOURGUES : *Gravures rupestres...*, 1934, p. 145-146.

du reste du lac par un cap rocheux, prolongement au sud de Konsaka. Ce site, habité dès l'époque protohistorique, comme le prouve la trouvaille de deux groupes de monolithes (que nous étudierons plus loin), est principalement marqué par deux énormes tumulus, mais aussi, secondairement, par des sites habités dispersés sur un assez grand espace, dont, entre autres, plusieurs emplacements de forgerons : scories, poteries, culots de terre cuite par batteries entières marquant les lieux où était traité le fer, jalonnent tous les alentours.

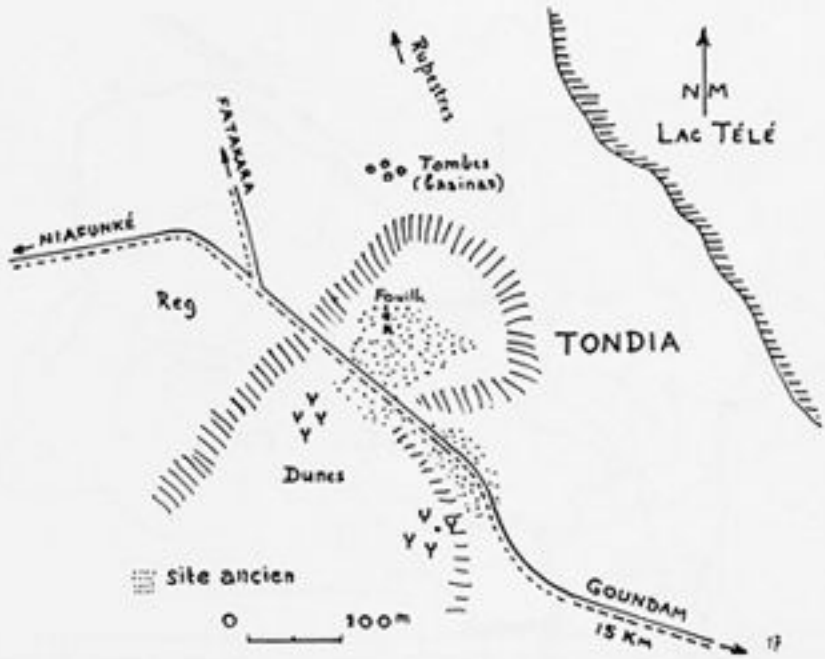


FIG. 17. — Plan du site ancien de Tondia près Goundam.

Les deux tumulus (Fig. 19) — ces buttes ne peuvent être autre chose — accolés l'un à l'autre sont les seuls que j'aie vus dans ce secteur : notons qu'à l'encontre de la quasi-totalité des autres tumulus de la région, ils ne sont pas protégés par la zone d'inondation, mais simplement situés au bord de cette dernière.

Le plus grand, celui de l'est, a son sommet à 16 m au-dessus du niveau du lac aux hautes eaux, et 12 m seulement au-dessus du niveau du terrain avoisinant ; ces mesures sont pour le tumulus de l'ouest, respectivement de 10,80 m et 6,80 m (1).

Le diamètre du tumulus de l'ouest, dont la forme est à peu près circulaire, est à la base de 150 m (contre 72 m à El-Oualadji) et il s'élève en dôme marqué de fortes irrégularités à

(1) Je n'ai pas eu le temps de vérifier, à El-Oualadji, les mesures données par DESPLAGNES (1951, fig. 2, p. 1162). Elles me semblent trop fortes et le grand tumulus de Kouga paraît beaucoup plus impressionnant que celui d'El-Oualadji.

cause des ravinements dus à l'érosion. La plate-forme du sommet n'est plus que de 15 m × 10. Le tumulus de l'est a des dimensions plus réduites : 90 m à la base et une plate-forme de 15 m × 10 au sommet.

De nombreux tas de pierres, qui doivent être des *basinas* (un a été fouillé sans résultat au pied du tumulus est), jalonnent la base des deux buttes, et certains sont accrochés à mi-pente. Et, fait plus bizarre, des fragments grossiers de murs de blocs de pierre sont disposés

FIG. 18. — Sites anciens du nord du lac Fati. 1-2. Grands tumulus. 3-4-5. Buttes anciennes d'habitation. 6. Fouille n° 1. 7. Groupes de monolithes grossiers de Konsaka-ouest. 8. Monolithes d'Hindi. 9. Groupe de hauts fourneaux (plan établi d'après une photographie aérienne).

sur le tumulus est, soit perpendiculairement, soit parallèlement à la pente. J'ai d'abord pensé qu'il s'agissait de ruines faisant partie d'un tout architectural, mais à regarder de plus près, il semble qu'on ait simplement affaire à des éléments de consolidation et de lutte contre le ravinement. Des milliers de tessons de poterie et des cailloux en surface et un peu partout, mais surtout à l'est, des couches parfois épaisses de cendres (cf. les « foyers de sacrifice » de Des-

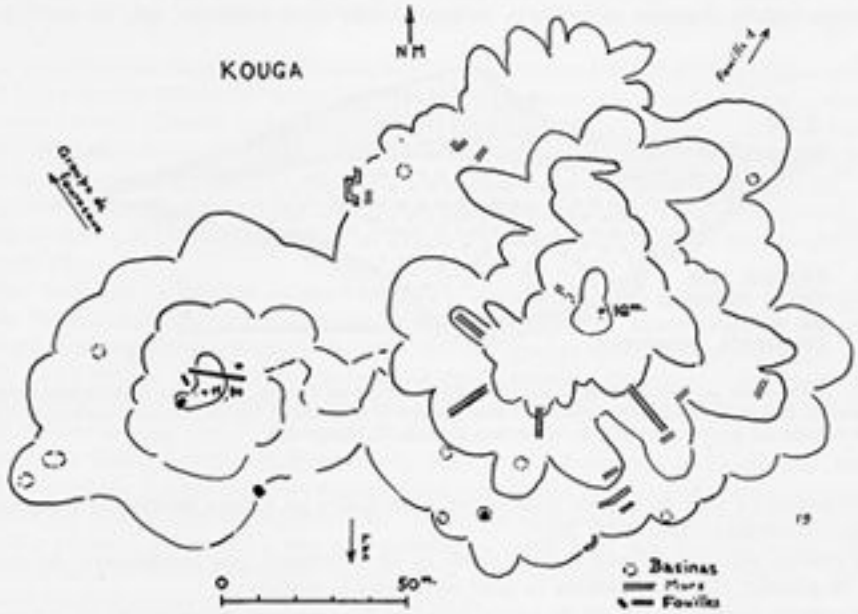


FIG. 19. — Les grands tumulus jumeaux de Kouga. La courbe extérieure est à la cote approximative + 4 m au-dessus du niveau du lac. Les autres courbes intermédiaires indiquent les principales lignes de pente. Les cotes + 11,80 m (butte ouest) et + 16 (butte est) donnent l'altitude par rapport au niveau du lac début janvier 1955. Noter les murs placés perpendiculairement et parallèlement à la pente et les *bassins* qui jalonnent la base de l'édifice.

plagnes à El-Oualadji). Des perles intéressantes (pierre, verre, œuf d'autruche), des fragments de cuivre furent recueillis en surface.

Je n'eus évidemment pas les moyens nécessaires, avec mes neuf ouvriers, pour entreprendre la fouille du grand tumulus : je m'attaquai donc d'abord au petit, en pratiquant quelques sondages préliminaires au pied, à mi-pente et au sommet de la butte, non sans avoir levé au préalable le plan de l'ensemble et pris les photographies nécessaires.

Après une couche superficielle assez molle, faite de cendres et de débris divers, je tombai immédiatement sur une argile extraordinairement dure et très épaisse, ayant presque la consistance de la poterie (la même remarque a été faite par Desplagnes, 1951, p. 1162, à El-Oualadji). J'en eus rapidement l'explication lors du sondage fait au sommet de la petite butte ; en plusieurs points, parfois assez rapprochés, furent découverts des puits verticaux de 2 m de

profondeur et 0 m 60 de diamètre, bourrés de charbon de bois (1), de cendre, de débris de poterie : nul doute que des feux ont été allumés dans ces puits pour consolider la couche de banco attenante.

Ayant ensuite décapé le sommet du petit tumulus, une tranchée artificielle, de terre plus meuble, de direction E-SE W-NW, à l'est du sommet, fut rencontrée. Elle mesurait de 0,90 m à 1,20 m de large et se poursuivait sur quelques mètres. Pensant qu'il s'agissait peut-être d'un accès vers la chambre centrale, je fis approfondir cette tranchée, qui, au point le plus

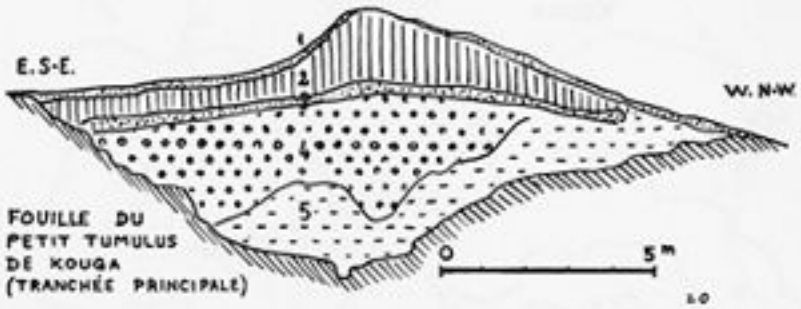


FIG. 20. — Tranchée principale de la fouille du petit tumulus de Kouga. 1. Couche superficielle (cendre et poterie). 2. Banco dur. 3. Couche cendreuse avec poterie et charbon. 4. Banco dur avec poches cendreuses. Cette couche est bouleversée par de nombreux terriers. 5. Banco dur.

bas, fut poussée à plus de 6 m de profondeur, c'est-à-dire au niveau de base de la butte. Les couches rencontrées furent (Fig. 20) :

1) couche superficielle peu épaisse (0,40 m en moyenne), peu consistante, de cendres, débris de poterie, pierres apportées là pour consolider la surface ;

2) couche épaisse (1 à 2 m) de banco durci au feu, avec quelques débris de poterie ;

3) couche cendreuse de 0,50 m à 0,70 m d'épaisseur, avec poterie et charbon ;

4) banco dur, avec poches cendreuses (2 à 4 m d'épaisseur), couche très remaniée par de nombreux terriers de fouisseurs ; poterie ;

5) banco dur, qui continuait encore plus profondément. Un peu de poterie.

Nous n'étions donc pas tombés sur la chambre funéraire, ni même sur la couche molle qui, comme à El-Oualadji, aurait dû correspondre au pourrissement du palanquage de bois protégeant cette chambre. Celle-ci est peut-être plus à l'ouest, sous le sondage aux puits à charbon. D'ailleurs, des à-pics menaçants s'étaient formés au cours de la progression des fouilles, dus au fait que les couches sous-jacentes étaient moins consistantes que celles qui les surmontaient et des accidents auraient pu se produire si l'on avait poussé la fouille plus bas. Celle-ci fut donc abandonnée, mais pourra être reprise ultérieurement, avec des moyens plus considérables toutefois si l'on veut aboutir à un résultat positif.

D'autres découvertes furent faites à Kouga pour compenser le maigre résultat obtenu sur le tumulus : outre les deux groupes de monolithes trouvés, un tas de cailloux engageant,

(1) Envoyé à Saclay pour datation au C. 14. Le charbon (et donc le tumulus) a 950 ± 150 ans d'âge. Il remonte donc aux environs de l'an 1000.

situé à 700 m environ au nord-est du grand tumulus, fut fouillé avec grand succès (fouille 1, site n° 6 du plan). Il s'agissait sans doute d'un établissement de forgeron, comme le montra la présence de nombreuses tuyères de poterie, et la mise à jour d'un nombre considérable de poteries entières et fragments de poteries décorées, engobées et peintes (Coll. So-55-48) : poteries sphéroïdes, avec ou sans pied, brûle-parfums, couvercles, cuvettes, etc. Lot homogène et très intéressant, tant par la forme que par le décor.

Signalons, avant de passer à l'étude des villes médiévales, quelques ruines ayant un caractère spécial.

Fr. de Zeltner mentionne à Arifounda, à 20 km au sud-ouest de Nioro, une grande enceinte due au héros maure légendaire Araman : elle ne se compose que d'une seule ligne sinueuse formée par un mur effondré qui n'a pas dû être bien haut. Il l'a rencontré en deux endroits distants de 6 km, à Seoundé et Arifounda. Une autre enceinte se trouvait à 150 m au nord du village de Sirakoro, composée elle aussi d'un mur assez long placé sur un remblai (1).

Beaucoup plus récemment, une enceinte polygonale de quelque 100 m de long et de large a été découverte par R. Dars à Kreuvat, à 50 km NE de Nioro du Sahal : l'inventeur l'estime médiévale (2).

Dans le massif de Bankor, au nord-est du lac Faguibine, M. de Loppinot découvrit une enceinte de plusieurs centaines de mètres de tour, haute de 4 m, nommée Bokar. Ces ruines étaient étudiées ensuite par Dupuis-Yacouba, qui en signalait d'autres à proximité, à Kama, au flanc d'une colline. Une mosquée se trouvait dans l'enceinte de Bokar. L'âge de ces ruines est indéterminé et la tradition locale des Kel-Antessar les attribue à des géants (3). Ces ruines ont été visitées ensuite par Y. Urvoy et H. Lhote.

Enfin Th. Monod, en survolant en février 1957 le massif rocheux de Tondigame, au sud-ouest de Goundam, y a aperçu une enceinte assez importante, qui n'a pas encore été signalée.

Beaucoup reste à faire au Soudan pour l'étude des sites anciens et surtout des tumulus : les fouilles seraient à reprendre dès que possible — mais avec des moyens appropriés — dans la région Niafounké-Goundam, centre de la province fournissant les tumulus les plus grands et les plus élaborés de tout l'Ouest africain.

### b) *Villes médiévales.*

Le Soudan n'est pas moins riche que la Mauritanie en villes médiévales : si seules subsistent aujourd'hui Gao, Tombouctou et Dienné, il ne faut pas oublier la renommée qu'atteignirent d'autres centres comme Teghaza, Es-Souk, Diara, Goundiourou et surtout Mali (4).

C'est que le Soudan fut le siège de puissants empires, qui brillèrent d'un vif éclat pendant le moyen âge : celui de Ghana, bien que sa capitale fût dans l'actuelle Mauritanie, s'étendait surtout sur le Soudan ; celui de Mali, centré au début sur le Haut Niger seulement, étendant son empire sur une bonne partie de la savane, de l'Océan à l'Adrar des Iforas ; enfin l'empire

(1) F. de Zeltner : *Anciennes fortifications dans le Sahel soudanais*, 1910, p. 279.

(2) R. Dars : *Découverte de grottes et de ruines au Soudan occidental*, 1955, p. 99-100. Kreuvat est orthographiée Kerewate sur la carte au 1/200 000e.

(3) [M. de Loppinot] : Compte rendu dans Bull. Com. Ét. Hist. Sc. A. O. F., 1930, p. 567 ; Dupuis-Yacouba : *Les ruines dites de Bokar et de Kama...*, 1922, p. 400-406 ; Plan d'Urvoy, Doc. XV-5, Soudan ; Cahier Th. Monod, 23-X-1934.

(4) La capitale du fameux empire de Mali connut plusieurs emplacements entre Bamako et Siguiri, tant sur le territoire du Soudan que de la Guinée. Nous traiterons l'ensemble du problème avec le Soudan.

des Askias de Gao fut le digne successeur de celui de Mali. Toute une vie urbaine, fondée, comme pour la Mauritanie, principalement sur les échanges transsahariens, fleurissait donc dans la région qui a pour axe la vallée du Niger. Ce sont les travaux de recherches et de fouilles ayant ces centres pour objet que nous allons voir maintenant.

GAO.

C'est une des villes les plus anciennement citées du Soudan, connue des géographes arabes à partir du IXe siècle. Dès la fin du Xe, Al-Mouhallabi nous la présente comme séparée en deux

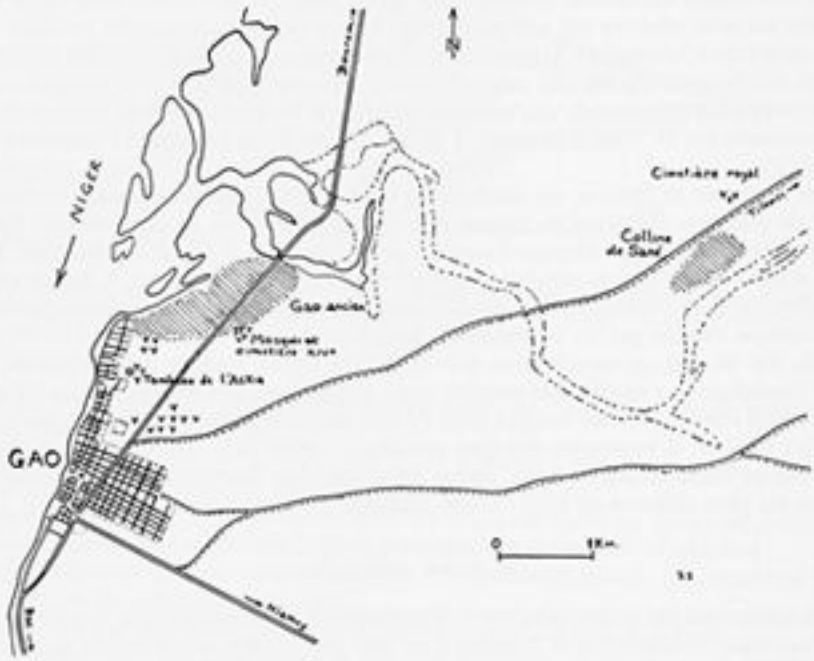


FIG. 21. — Plan des environs de Gao montrant le « delta » du Tilemsi dans le Niger et la position des deux centres anciens de la ville (Sané et Gao ancien) de part et d'autre du marigot. Les parties hachurées sont celles où se trouvent les ruines et le matériel ancien. Les stèles proviennent du « cimetière royal » situé au NE de la colline de Sané.

agglomérations distinctes, constatation que fait à son tour El-Bekri en 1067. Gao fut la capitale d'un empire puissant depuis ses origines (IXe), fait confirmé par la découverte du cimetière royal de Sané (XIIe siècle) et le resta jusqu'à la conquête marocaine en 1591 : elle est surtout réputée pour avoir été la capitale des Askias.

Les restes archéologiques de Gao et des environs repérés à ce jour sont : les ruines de Gao ancien, la colline et le cimetière royal de Sané, la tombe de l'Askia Mohammed et les cimetières avoisinants (Fig. 21).

Les ruines de Gao ancien se trouvent au km 2,5 de la route de Bourem, à l'est immédiat de ce chemin. Des fondations y furent repérées par D. Michel, commandant de Cercle, et D. P. de Pedrals (1), et fouillées par J. Kikoine, géologue, en 1949. Des soubassements de murs, un « élément en oméga », des tombes, le tout en briques cuites ou crues, furent mis à jour.

En janvier 1950, je pratiquais à mon tour des fouilles dans la région de l'élément en oméga majuscule, et avais la chance de découvrir tout le mur nord-est d'une mosquée, dont cet oméga était le *mirhab* : tout le bâtiment, sauf précisément le *mirhab*, était en banco, ce qui explique qu'on ne l'ait pas trouvé précédemment. Des tombes voisines fournirent une stèle datée de 766/1364, et il est fort possible que nous ayons ici affaire à la mosquée édifiée par le sultan Mansa Moussa en 1324. Des sondages aux environs faisaient découvrir de très belles poteries engobées, tandis que je recueillais en surface, au sud-ouest du pont du km 3, des perles, des fragments de cuivre et de dénéral de verre : c'est ici un site plus ancien encore que celui de la mosquée à *mirhab* de briques et nous devons nous trouver ici dans l'un des deux centres anciens de Gao mentionnés par les premiers écrivains (2). J'ai revu le site et fait d'autres trouvailles semblables en 1952.

Le site de Sané est plus anciennement connu : dès 1931 en effet, la « Mission saharienne des cargos du désert », de Bénard Le Pontois, a effectué des fouilles « à la nécropole de Sanié près de Gao », mais les seules trouvailles signalées sont « des perles de calcédoine et une perle de faïence ainsi qu'une torque de cuivre à charnière » (3). Nous n'avons aucun autre renseignement au sujet de ces fouilles.

La découverte la plus intéressante fut faite en août 1939 par M. Chambon, commandant de Cercle de Gao. Il remarquait, à 8 km nord-est de Gao et à 500 m nord-est de la colline de Sané, près de la piste du Tilemsi, un affleurement de briques cuites et un morceau de marbre blanc qui dépassait ; ayant dégagé la pierre entière, il s'aperçut qu'il avait affaire à une belle pierre funéraire avec une épitaphe en arabe coufique, gravée en relief. Des fouilles furent entreprises aussitôt sous la direction de M. Bartoli, directeur de l'École régionale, amenant la découverte d'autres pierres tombales (4). La trouvaille fut aussitôt mentionnée dans les *Notes Africaines* (5).

Les stèles furent photographiées et transcrites sur place, puis publiées quelques années plus tard par J. Sauvaget : comme nous avons déjà eu l'occasion de le voir, elles sont datées du XII[e] siècle et sont de la plus grande importance (6).

Aucune autre fouille n'a été pratiquée dans le caveau royal, que j'ai vu en 1950, puis en 1952, mais il se peut que d'autres trouvailles du même genre soient possibles aux environs de la colline de Sané.

En février 1952, j'ai procédé à quelques sondages sur cette colline, qui est littéralement jonchée de débris de poteries en surface. Ces sondages livrèrent plusieurs poteries, dont un

(1) D. P. DE PEDRALS : *Archéologie de l'Afrique noire*, 1950, p. 67-68.
(2) Voir, sur toute cette question et ces fouilles : R. MAUNY : *Notes d'archéologie au sujet de Gao*, 1951.
(3) F. BENOIT, Comte BEGOUEN et L. BEGOUEN : *Tumuli du Hoggar*, 1933, p. 219. Une demande de renseignements a été faite au Comte Begouen (lettre du 28 mars 1951) à ce sujet.
(4) Lettre de M. Chambon au Directeur de l'IFAN, n° 1804 du 18 octobre 1939 (Doc. XV-4). Les distances ont été corrigées d'après le plan R. M. de 1957.
(5) *Notes Africaines*, n° 5, 1[er] trim. 1940, p. 2 ; n° 9, janv. 1941, p. 9-10 ; n° 12, oct. 1941, p. 13 [ou 57, 2[e] édit.].
(6) J. SAUVAGET : *Notes préliminaires...*, 1948 ; *Les épitaphes royales de Gao*, 1949, et 1950 ; M. M. VIRÉ : 1958.

fragment émaillé, le plus important, d'âge médiéval ancien, qui ait été retrouvé en A. O. F. (1). Sané est sans doute la Sarna d'Al-Mouhallabi (996) et la résidence du Kanda signalée par El-Bekri (1068) ; elle fut encore résidence royale pendant tout le XII[e] siècle, comme le prouve la découverte de la nécropole, et le resta probablement — sans qu'on puisse l'affirmer — jusqu'à la soumission du Songaï au Mali, qu'il faut attribuer, selon Ch. Monteil, à Sakoura (1285-1300) plutôt qu'à Mansa Moussa (1312-1337) (2).

Le troisième site important de Gao est la mosquée ancienne dans l'enceinte de laquelle est enterré l'Askia Mohammed, mort en 1538. La tour est le dernier vestige de la mosquée ancienne et s'apparente aux autres minarets des villes anciennes du Soudan, et en particulier à celle de Sankoré à Tombouctou. Barth l'a décrite lors de son passage à Gao en 1854, et, comme toutes les constructions de banco anciennes, elle semble avoir subi de grandes modifications depuis cette date (3).

De grands cimetières, où l'on note des tombes anciennes, s'étendent à l'est de la mosquée.

Beaucoup reste à faire encore au point de vue archéologique à Gao, l'un des points les plus intéressants de l'Ouest africain, à cause de la possibilité de découverte de documents datés.

TOMBOUCTOU.

Cette ville, dont la renommée est internationale, n'a pas en réalité, au point de vue archéologique, l'importance de la précédente. Elle n'en a pas l'ancienneté et n'a été capitale que pendant une courte période, à la suite de la campagne de Djouder, qui aboutit à la destruction de l'empire des Askias (1591).

Selon le *Tarikh Es-Soudan* (p. 35), elle fut fondée par les Touareg Maghcharen (Imochar) d'Araouan, à la fin du V[e] siècle de l'hégire, c'est-à-dire avant 1106 J.-C. Mais on ne sait rien de ses débuts, car il faut attendre Ibn Battouta pour la voir mentionner (1354). Elle dut vraisemblablement passer sous la domination du Mali avant 1275, être traversée par Mansa Moussa en 1324-25, avant de devenir touarègue en 1433, songaï en 1458 et marocaine en 1591.

Que reste-t-il de ce long et prestigieux passé, comme éléments anciens ? Probablement rien d'âge médiéval.

On ne sait même pas quelle est la mosquée la plus ancienne de la ville : Djinguereber, Sankoré ou Sidi Yahya. Djinguereber, la grande mosquée, devait exister vers 1325, puisque à cette date Mansa Moussa contribua à l'édification — ou la réédification — du sanctuaire ou de partie de ce dernier, peut-être même sous la direction d'Es-Saheli (4). Construction de banco, naturellement, qui ne dura que ce que durent les édifices faits avec ce matériau. L'on sait par les *tarikh* que la mosquée fut entièrement démolie et reconstruite en 1570 (5), et le *Tedzkiret en-Nisian* cite des réparations fort importantes à des dates ultérieures (6). Le monument actuel, bâti sur fondations anciennes, ne présente donc plus comme parties visibles que des murs âgés tout au plus du XVI[e] siècle, et souvent même encore postérieurs. Toutefois

(1) R. MAUNY : *Découverte à Gao...*, 1952, p. 514-516. Le seul autre point d'A. O. F. ayant fourni en quantité appréciable de la poterie émaillée, mais plus récente, est Teghaza.
(2) Ch. MONTEIL : *Les Empires du Mali*, 1929, p. 372. Cette soumission, selon cet auteur, serait antérieure à 1275.
(3) R. MAUNY : *La tour...*, 1950, p. 66-67.
(4) H. BARTH : *Voyages*, IV, p. 37 ; *Tarikh el-Fettach*, p. 56 ; *Tarikh es-Soudan*, p. 16.
(5) *Tarikh el-Fettach*, p. 222 ; *Tarikh es-Soudan*, p. 177.
(6) *Tedzkiret en-Nisian*, p. 58 (1678), p. 158 (en 1736).

nous pouvons supposer avec beaucoup de vraisemblance que l'édifice du XIV^e siècle ne devait pas différer beaucoup de celui qui subsiste : le matériau employé, et la main-d'œuvre, commandent l'architecture pour une large part.

La mosquée de Sankoré doit dater de l'époque mandingue mais, selon le *Tarikh es-Soudan* (p. 37) est postérieure à Djinguereber. Elle aussi fut entièrement démolie et reconstruite vers 1580, mais sur un plan nouveau, son reconstructeur, El-Aqib, lui ayant donné exactement la longueur et la largeur de la Kaaba de La Mecque (1). Et, comme pour Djinguereber, on note d'importants travaux de restauration postérieurs (2). Ici aussi nous avons donc devant les yeux un modèle dont les parties les plus anciennes ne peuvent dater que du XVI^e siècle.

La mosquée de Sidi Yahya aurait été construite, d'après le *Tarikh es-Soudan* (p. 39) vers 1440 par le chef de Tombouctou, Mohammed Naddi, qui en désigna comme imam son ami Sidi Yahya (mort en 1463-64). Mais ne pourrait-il s'agir ici d'une reconstruction sur le site d'une mosquée antérieure ? C'est ce sanctuaire qui marque approximativement le centre de la ville, tandis que les deux précédents sont périphériques. La mosquée a été complètement défigurée en 1939 par une « restauration » intempestive. La seule partie ancienne qui subsiste est le minaret, conservé à l'intérieur de la tour crénelée faisant office aujourd'hui de minaret.

Rien ne reste du Madougou, palais des rois, dont le *Tarikh es-Soudan* attribue la construction à Kankan Moussa. L'on ne sait même pas au juste quel fut son emplacement.

Aucune fouille n'a été pratiquée à Tombouctou et, sauf un hasard heureux, l'on ne voit pas quelle trouvaille pourrait s'y faire.

### Dienné.

Encore plus rares qu'à Tombouctou sont les restes archéologiques anciens à Dienné. On sait à quelle date fut fondée la ville : le *Tarikh es-Soudan* (p. 23), parle d'une première agglomération à Zoboro, de fondation de la ville vers 150/767 et de conversion à l'Islam vers 500/1106. Il semble plus probable que la fondation soit postérieure : M. Delafosse (1912, I, p. 269-270) la place vers 1250 et l'attribue à des Soninké ; la conversion des habitants à l'Islam remonterait, selon lui, à 1300 environ. Malgré le fameux passage du *Tarikh es-Soudan* (p. 26) relatent que « depuis la fondation de la ville, les habitants de Dienné ne furent vaincus par aucun roi jusqu'au jour où Soni Ali vint les soumettre à son autorité, il y a de fortes chances pour que la ville ait appartenu au Mali dès 1335 au moins (3). Elle dut s'en affranchir assez rapidement avant d'être prise par Soni Ali (1467). Elle suivit le sort de Tombouctou après 1591 et devint marocaine. Le premier auteur à la citer est le Génois Malfante en 1447 (4).

Le seul monument ancien est la mosquée, ou plutôt les fondations de la grande mosquée, car l'édifice fut démoli en 1830 sur l'ordre de Cheikou Amadou et ne fut reconstruit qu'au début du XX^e siècle. Les seuls éléments dont on puisse faire état sont donc ceux recueillis par F. Dubois avant la reconstruction et l'implantation du bâtiment (1898, p. 184-185).

Disparus sont le rempart et les portes cités par le *Tarikh es-Soudan* (p. 23), et l'on ne sait de quelle époque date le style si particulier des maisons de la ville, parent mais différent de celui de Tombouctou.

(1) *Tarikh el-Fettach*, p. 222.
(2) *Tedzkiret en-Nisian*, p. 57-58 (en 1678) ; p. 154 (en 1709-1710), p. 216 (en 1732).
(3) Ch. Monteil : *Les Empires du Mali*, 1929, p. 406-407.
(4) Sous la forme Geni (Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 154).

Nous avons vu plus haut que plusieurs buttes des environs de la ville sont des sites d'habitation anciens ayant parfois fourni un matériel intéressant.

TEGHAZA.

C'est la principale saline saharienne du moyen âge et nous aurons l'occasion de parler de son importance économique considérable. Elle doit représenter la saline de Tatental dont parle El-Bekri (1068) et c'est à elle également qu'il faut identifier le Hisn Al-Milh (château de sel) d'Ibn Saïd à la fin du XIII[e] siècle. Ibn Battouta y passa en février 1352 et elle était connue des Européens dès cette époque (Atlas catalan 1375, Malfante 1447, Ca da Mosto 1455). Léon l'Africain y séjourna quelques jours au début du XVI[e] siècle. Elle attira la convoitise des sultans du Maroc, qui y envoyèrent plusieurs expéditions, avant de s'en emparer en 1591. On ignore à quelle date remonte l'abandon définitif de la saline, fin XVI[e] siècle probablement.

Au point de vue archéologique, il subsiste les ruines de deux agglomérations : l'une au nord-ouest et l'autre au sud-est de la saline, sans compter des tours dans la sebkha même, sans doute pour la défense des travailleurs. Des murs dépassent partout du sol et le plan des deux bourgades se voit parfaitement sur les photographies aériennes prises en 1955.

Des fouilles ont été entreprises au cours de l'hiver 1937-1938 par le Lt. Langlais dans le village nord-ouest : deux cintres avec les murs qui les supportent ont été dégagés. La fouille, poussée à 2 m de profondeur, n'a pas atteint le sol ferme (1).

Le même emplacement fut fouillé en novembre 1938 ; la profondeur atteinte fut cette fois de 5 m, sans qu'aucun vestige fût trouvé. H. Bessac, qui participa à ces fouilles, pense à un comblement rapide du site pendant une des périodes au cours desquelles il fut abandonné (2).

De nouvelles recherches importantes et des fouilles furent pratiquées à Teghaza en décembre 1949-janvier 1950 par G. de Beauchêne. Des levés de plans au 1/20 000[e] du site et du village nord au 1/1 000[e] furent effectués, en même temps qu'une troisième agglomération était découverte à l'est du cimetière et que des sondages étaient pratiqués. Une maison du village nord-ouest fut entièrement dégagée, ainsi qu'un des bastions du village nord-ouest et deux de la saline. Les murs seraient en *toube* (pisé), seules les parties ayant à supporter un effort (cintres, linteaux) étant en plaques de sel maçonnées. G. de Beauchêne confirme ce que dit H. Bessac de l'ensablement du site (3).

Tous les voyageurs ayant séjourné en ce lieu confirment que le site est jonché de débris archéologiques. Th. Monod en a rapporté de ses passages en décembre 1934 et février 1935 : céramique, verroterie, métal, pierre, coquillage, tissus (4).

Le Lt. Bougrat trouvait en 1944 un matériel sensiblement pareil : fragments de poterie émaillée marocaine et de bracelets de verre polychromes, et également un jeton de Nuremberg (Coll. IFAN So-44-11) (5).

G. de Beauchêne rapportait, pour le Musée de l'Homme à Paris et pour l'IFAN à Dakar

(1) Th. MONOD : *Teghaza...*, 1938 ; ID. : *Nouvelles remarques...*, 1940, p. 248-250.
(2) Th. MONOD : 1940, p. 248-250 ; H. BESSAC : *A propos...*, 1951, p. 69-70.
(3) Compte rendu sommaire de mission au Sahara occidental, par G. de Beauchêne, 31-3-1950, Doc. XV-5-Teghaza.
(4) Th. MONOD : *Teghaza...*, 1938 ; H. TERRASSE : *Sur des tessons...*, 1938, p. 520-522. Ces tessons doivent dater des XVI[e]-XVII[e] siècles et sont originaires du Maroc.
(5) R. MAUNY : *Monnaies anciennes...*, 1949, p. 60-61.

(Coll. IFAN So-55-112) un important matériel de même nature : fragments de poterie émaillée, fourneaux de pipes, fragments de cuivre et de fer, de bois, de verre, de tissus, perles, etc. Il est évidemment impossible de dater tout ce matériel, qui doit s'étaler sur une période assez longue. Mais la présence de poterie émaillée qui, nous l'avons vu, est attribuée par H. Terrasse au XVII[e] siècle maghrébin, du jeton de Nuremberg et surtout des fourneaux de pipes, forcément postérieurs à l'expédition marocaine de 1591, vient nous rappeler à propos que la plus grande partie du matériel recueilli à Teghaza, en surface, date du XVII[e] siècle, qui vit l'abandon de la ville. Et n'oublions pas non plus — le passage de René Caillé en juin 1828 par le point d'eau de « Trasas ou Trarzas » est là pour nous le rappeler — que les caravanes trafiquant entre le Maroc et Tombouctou y transitaient et ont pu y laisser aussi des objets. C'est en profondeur que des fouilles pourront y faire découvrir du matériel médiéval certain.

Es-Souk.

Es-Souk, ancienne capitale des Touareg du Sud, est un des centres les plus anciens qui, au sud du Sahara, furent en liaison avec le monde méditerranéen : la découverte en ce lieu de chars gravés rupestres montre qu'une voie de pénétration antérieure à notre ère, venant du Fezzan et aboutissant vraisemblablement au Niger, y avait une de ses étapes (1). Des traditions recueillies par M. Reygasse font état de la relation existant entre Abalessa — le centre antique du Hoggar qui, ainsi que nous l'avons vu, a fourni du matériel du IV[e] siècle de notre ère — et Es-Souk antérieurement à l'Islam (2). L'hérétique Abou Yezid y naquit vers 885, avant même que l'on ait, avec Ibn Hawqal, la première mention de la ville de Tadamakka, nom sous lequel elle fut connue pendant tout le moyen âge.

El-Bekri (1068) nous en donne une description sommaire, la présentant comme une grande ville, mieux bâtie que Ghana et Kawkaw (1913, p. 339-340). D'autres textes plus tardifs donnent des détails complémentaires, en particulier Al-Omari (1349) et Ibn Khaldoun (fin XIV[e]) (3). La ville appartint un moment à l'empire du Mali avant de redevenir indépendante et ne fut abandonnée, à la suite de guerres intestines entre Touareg, que vers 1640.

Les ruines d'Es-Souk, à 45 km NW de Kidal, ont été visitées au début du XX[e] siècle par plusieurs auteurs, qui nous en ont laissé une description : E. F. Gautier, M. Cortier, G. de Gironcourt (4). Plus récemment, H. Lhote y passa en 1935 et se demanda, devant les « ruines banales, d'époque musulmane assez récente et d'intérêt restreint », si le centre plus ancien des Iforas, la véritable Tadmekka, ne se trouvait pas à Taholas, près d'In Tadeini (5). Je suis passé en février 1952 à Es-Souk, et Talohos (= Taholas de H. Lhote) entre autres, pour me faire une opinion sur ce problème, dont nous aurons à reparler.

Les ruines de la ville d'Es-Souk s'étendent de part et d'autre de l'oued du même nom, mais principalement sur la rive est sur 1 km du nord au sud et 0,500 km à l'endroit le plus large, d'est en ouest. Les maisons les plus importantes, aux murs les plus visibles, se trouvent

(1) R. Mauny : *Autour de la répartition des chars rupestres...*, 1952 [1955], p. 741-745.
(2) E. F. Gautier et M. Reygasse : *Le monument de Tin Hinan*, 1934, p. 11 ; M. Reygasse : *Monuments funéraires...*, 1950, p. 97.
(3) Qui, par une confusion regrettable, rapporte ces renseignements sous le nom de Takedda. Voir H. Lhote : *Contribution à l'étude...*, 1955, p. 359-369.
(4) E. F. Gautier : *A travers...*, 1907, p. 26-28 ; M. Cortier : *D'une rive...*, 1908, p. 202-213 ; G. de Gironcourt : *Missions*, 1910, p. 301-302 et 321-326.
(5) H. Lhote : *Sur l'emplacement...*, 1951, p. 65-69.

en amont d'une petite île au milieu de l'oued, protégée par un éperon arrondi de gros blocs. Les restes de deux mosquées sont encore visibles, l'une sur la rive et à la hauteur de la pointe nord de l'île et l'autre à l'est de la barrière de rochers, au débouché d'un petit affluent de la rive gauche, à la hauteur des puits.

Les murs des maisons sont encore très bien dessinés et dépassent en moyenne le sol de 0,50 m, mais certains, surtout vers l'est, ont jusqu'à 2 m de haut. Le quartier oriental était le plus important, celui de l'ouest présentant des ruines plus basses et plus simples. Partout, aux alentours de la ville, s'étendent des nécropoles importantes (du nord-est, de l'est, du sud-est, du sud-ouest, de l'ouest, du nord-ouest). Elles sont parfois groupées en vastes enclos quadrangulaires ; d'autres tombes sont marquées par des cercles de pierres. J'ai vainement cherché le monument de Koceïlata indiqué par E. F. Gautier et M. Reygasse (1).

Le fait de ne rien trouver de typiquement préislamique — à part quelques *basinas* et les gravures rupestres — ne m'a pas frappé comme H. Lhote, car il est normal qu'en un lieu où croît une ville, les ruines anciennes soient indéfiniment réutilisées par les générations plus récentes, à plus forte raison si le caractère préislamique de certaines constructions appelle leur destruction aux époques de fanatisme. Si Es-Souk a été abandonnée en 1640, il y a de fortes chances pour que les ruines que nous voyons aujourd'hui datent du XVI^e^ et du début du XVII^e^ siècle, sauf peut-être les mosquées, qui peuvent être plus anciennes, ainsi que les constructions massives adossées à la colline à l'est et l'éperon de gros blocs protégeant l'île.

Que nous ayons affaire à la Tademekka du moyen âge ne fait aucun doute à mon avis : outre la tradition formelle des Touareg, nous avons la preuve qu'il s'agit là d'un site médiéval par l'existence de tombes datées anciennes : les deux que le général Astier de Villatte a remises en 1950 à l'IFAN (Coll. So-50-65) sont datées de 504/1111, c'est-à-dire sont contemporaines de celles du caveau royal de Gao.

J'ai effectué, lors de mon passage en 1952, quelques sondages dans l'île et dans le quartier ouest, et ai retrouvé quelques poteries avec dessins curieux (So-52-63). A noter que toutes les ruines ont fait l'objet de fouilles de la part des Touareg de passage, à la recherche de « trésors » et en particulier de perles.

Un plan de la ville et de ses abords a été établi grâce à une série de photographies aériennes prises par l'E. O. M. 81 le 26 décembre 1948.

### Autres agglomérations de l'Adrar des Iforas.

Es-Souk n'est pas la seule agglomération ancienne en ruine de l'Adrar des Iforas. M. Cortier en signalait déjà à « Kidal, Sendematt, Gounhan, Telohest (c'est sans doute Talohos) (2), Zeladar, Chouchou, In-Tehdoq, Ir'acher, Tessalit, Guensis, dans l'oued Ir'acher Sadid, etc. » (1908, p. 212). Aucune n'arrive, même de loin, à l'importance d'Es-Souk.

La principale que j'aie visitée (7 au 9-2-1952) est Talohos, située sur l'embranchement de la piste Kidal-Aguelhoc allant à l'école nomade d'In Tadeïni, à mi-chemin entre Kidal et Es-Souk.

Voici ce que H. Lhote dit de ce site : « Me rendant alors à In-Tedeini (en 1935), le hasard

(1) E. F. Gautier : *A travers...*, 1907, p. 26-28 (figure) ; E. F. Gautier et M. Reygasse : 1934, p. 11.
(2) Où il signale (1908, p. 215) « d'anciennes constructions cyclopéennes à la ligne de partage des eaux ».

me fit passer au lieu dit Taholas où, dans un large ravin bordé de petites crêtes, se trouvait un amoncellement de ruines très importantes.

« Formées, comme à Es-Souq, par des blocs enchevêtrés, on pouvait discerner des murs écroulés ayant appartenu à des maisons carrées ou rectangulaires, mais il y avait aussi d'énormes tas de pierres, de forme ronde, rappelant celle des tumuli et atteignant ou dépassant même la hauteur des maisons. Il était impossible d'essayer de lever un plan, étant donné l'enchevêtrement des murs éboulés. Mais, au lieu du caractère islamique si visible à Es-Souq, j'ai eu l'impression de me trouver devant des ruines beaucoup plus anciennes... Enfin, en approchant d'In-Tedeini, je trouvai d'énormes tumuli préislamiques, ainsi que quelques tombes musulmanes (1). »

M. Lhote conclut en se demandant s'il ne fallait pas situer en ce lieu, et non à Es-Souk, l'emplacement de Tademekka.

Ayant examiné, le lendemain même de mon départ d'Es-Souk, les ruines éparses de Talohos à In-Tadeïni, j'ai pu faire les remarques et comparaisons suivantes :

1) Les deux centres appartiennent à un même cycle culturel et doivent être contemporains. La disposition des maisons, la hauteur et l'aspect des ruines sont les mêmes, la seule différence résultant du fait que les ruines d'Es-Souk sont en moins bon état, à cause du passage incessant des troupeaux qui vont à l'abreuvoir aux puits, l'un des meilleurs points d'eau des Iforas.

2) Talohos est un centre musulman. J'ai eu la chance de retrouver au milieu de l'agglomération principale, masquée par les éboulis, une petite mosquée incontestable, avec mirhab, qui confère à l'ensemble un âge islamique.

3) Si de nombreux tumulus, en particulier des *basinas*, parsèment les environs de l'agglomération, aucun n'a de dimensions extraordinaires et je suppose qu'à l'instar de ce qu'on voit à Koumbi Saleh, de nombreuses ruines quadrangulaires médiévales, en s'éboulant, prennent l'aspect extérieur d'un gros *basina*.

4) Le matériel que j'ai recueilli (Coll. So-52-64), qui consiste surtout en fragments de poterie, est sensiblement semblable à celui que j'ai recueilli à Es-Souk.

Les ruines de Talohos doivent donc appartenir à la même période que celle de l'Es-Souk finale que nous voyons aujourd'hui (période mandingue et songaï) et le site urbain dut être abandonné également au moment des luttes entre Touareg qui marquèrent le début du XVII^e^ siècle : les conditions de sécurité précaire prévalant alors au sud du Sahara ne devaient plus permettre l'existence de telles « villes ouvertes » sans fortifications.

De même aspect et sans doute de même âge sont les ruines de Kidal ancien, un peu en amont et sur la rive gauche du poste moderne de Kidal. Village peu important, déjà connu de M. Cortier (1908, p. 215), avec une petite mosquée, dont je relevai le plan.

L. Zöhrer signale près d'Anu Tin Ezeraft, qui doit se trouver à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Kidal, un peu à l'ouest du puits principal, des « murs de fondation de grands centres d'habitations et de constructions depuis longtemps abandonnés. Leurs contours ne se distinguent plus que confusément » (2).

Un site beaucoup plus intéressant semble être Tamaradant, à 70 km environ à l'est-sud-est de Kidal. Ce site paraît connu depuis des années des militaires et des administrateurs de la

(1) H. Lhote : *Sur l'emplacement de la ville de Tademekka*, 1951, p. 65-69.
(2) L. Zöhrer : *La population du Sahara...*, 1952-53, p. 18.

région, mais le premier à en parler a été à ma connaissance L. Zöhrer, qui y passa lors de sa mission de 1948-49 et décrivit les ruines de ce que l'on appelle sur place *taraschamt*, c'est-à-dire « la maison ». C'est une construction fortifiée édifiée sur un piton rocheux formé de gros blocs de pierre recouverts de gravures rupestres. Une enceinte de pierres sèches, dont les murs sont épais de 3 à 7 m et hauts de 8 à 10 m, atteint un diamètre de 25 à 35 m et s'appuie sur les gros blocs naturels (1).

Lors de mon passage à Kidal en 1952, M. Claudel, chef de subdivision, me confia les pellicules des photographies prises en ce lieu en fin 1950 (2) : l'aspect des ruines rappelle les constructions gangara et l'ensemble paraît assez bien conservé et relativement récent. C'est certainement un site défensif à proximité d'un puits important, mais nous n'avons pas les éléments nécessaires (récolte de matériel, traditions locales) pour constater son âge, même approximatif : les gravures rupestres paraissent remonter à un passé assez lointain, tandis que l'aspect de la construction tend à lui faire attribuer un âge récent.

Les ruines de l'Adrar des Iforas, encore mal connues, auraient besoin d'être étudiées de plus près. Elles forment un groupe à part dans les agglomérations anciennes du Soudan.

### Bentia.

A l'endroit où s'arrête, en aval, le bief navigable du moyen Niger, s'est élevée une des capitales songaï : Bentia, qui n'est autre que la Koukiya des Askias et sans doute l'une des Kougha, si difficilement identifiables, des Arabes (3).

Les ruines en furent découvertes par L. Desplagnes, qui en laissa une courte description (4), puis visitées par G. de Gironcourt, qui en dressa un plan et surtout releva de nombreuses inscriptions sur les stèles de ses cimetières (5). H. Lhote rapporta de sa mission de 1938 la série de stèles (dont certaines datées du XV^e^ siècle) dont nous avons déjà eu l'occasion de parler.

Il ne reste de cette ancienne capitale, dont l'emplacement primitif devait se trouver à l'abri des incursions des nomades dans l'île (*goungou* en songaï, d'où Gounguia = Koukia) de Bentia, qu'une série de sites anciens d'habitations échelonnées sur 4 km environ, sur la rive gauche du fleuve à la hauteur de l'île, et les cimetières ayant fourni les stèles des XIV^e^ et XV^e^ siècles dont parle de Gironcourt. Ce dernier pratiqua plusieurs tranchées de fouilles sur les buttes de l'ancienne ville, mais le résultat n'en est pas connu.

Ces ruines ont été revues il y a quelques années par J. Rouch (1953, p. 168-169).

Signalons pour terminer que Koukia, malgré son ancienneté certaine, attestée par ses ruines, ses stèles datées et la tradition, n'est pas souvent mentionnée par les auteurs médiévaux. La seule référence à peu près sûre, avant les *tarikh* des XVI^e^-XVII^e^ siècles, est celle du Génois Malfante (1467) parlant de « Chuchia, à 50 jours du Touat ».

Le Quioquum de Diogo Gomes (fin XV^e^), « grande ville aux murs de briques cuites au four » (6) est peut-être aussi Koukia. Les *tarikh* en parlent souvent.

(1) L. Zöhrer : 1952-53, p. 23.
(2) Doc. IFAN XV-5-Soudan.
(3) L. Desplagnes : 1907, p. 73-76, est le premier à avoir fait cette identification, qui est corroborée par les récits des historiens songaï. Voir J. Rouch : *Contribution à l'histoire des Songhay*, 1952, p. 168.
(4) L. Desplagnes : 1907, p. 73-76. Cette découverte eut lieu en 1904 (lettre du Lt Desplagnes, 3-4-1904, Doc. IFAN XV-4-Soudan Bentia).
(5) G. de Gironcourt : *Missions...*, 1920, p. 31-39, 307-309, 329-330.
(6) Pour Malfante, voir La Roncière, 1925, I, p. 149 et 154 ; pour Diogo Gomes, voir Academia Portuguesa da Historia, *O manuscrito « Valentim Fernandes »*, 1940, p. 194.

MALI (Fig. 22) (1).

C'est, avec Ghana, la plus fameuse capitale de l'Afrique occidentale médiévale et son renom, au XIVe siècle, à la suite du pèlerinage fastueux de Mansa Moussa, s'est étendu à l'Islam tout entier.

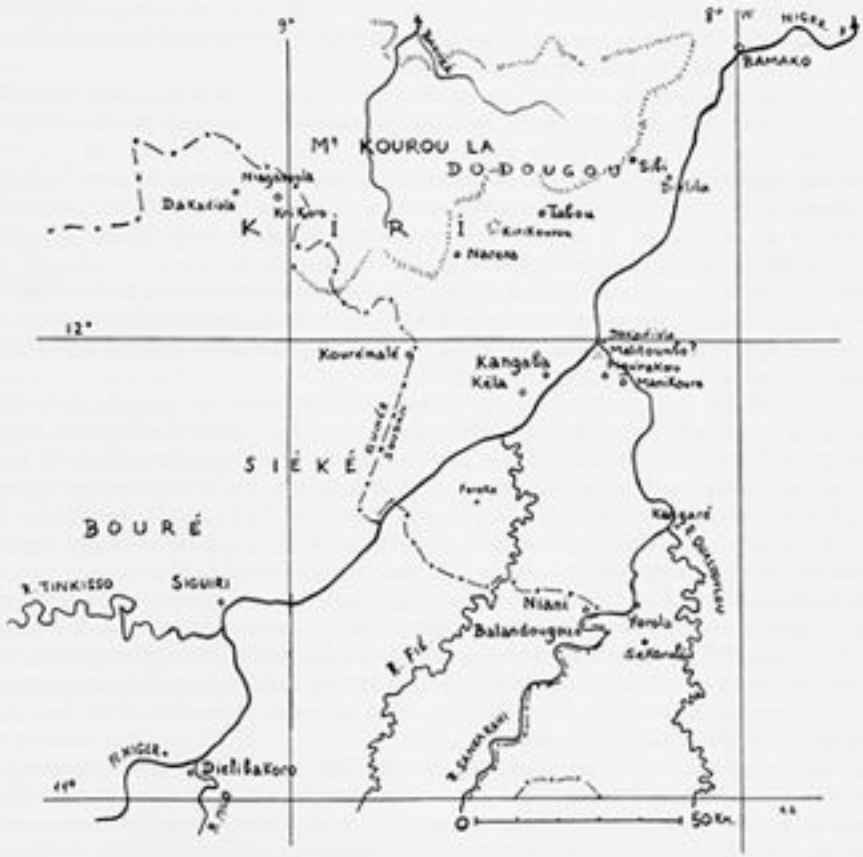


FIG. 22. — Le pays du Mali primitif : le Mali septentrional (Kiri et Dodougou au nord du Niger) et le Mali méridional entre Niger et Sankarani. A noter que la région des placers d'or s'étend à l'ouest de la ligne Kourémalé-Foroko.

Un royaume de Melel était connu dès l'époque d'El-Bekri (1068) et son souverain était musulman. Au temps d'Idrisi, la ville de Melel n'était pas plus grande qu'un bourg. Le royaume

(1) Plusieurs traductions de textes médiévaux et articles originaux sur Mali ont paru dans les nos 82 et 83 des *Notes Africaines* (avril et juillet 1959).

ne commença à prendre de l'extension que sous le grand roi Soundiata ou Mari-Diata (1230-1255), qui vainquit les Soso et étendit sa domination de l'Atlantique au Bélédougou.

La puissance de ce royaume devait encore s'accroître sous l'usurpateur Sakoura (1285-1300), qui s'empara du pays songaï avant de mourir lors du pèlerinage à La Mecque.

Le Mali atteignit son apogée sous Mansa Moussa (1312-1337), qui fit connaître à l'extérieur la richesse de son pays par les dons fastueux et les dépenses de son entourage lors du pèlerinage en 1324-1325. Ce prince sut attirer dans son pays des lettrés et des architectes comme Es-Saheli, dont l'influence fut bienfaisante et durable.

C'est au milieu du siècle, en 1352-53, que le grand voyageur Ibn Battouta visita le Mali et séjourna dans la capitale du royaume : les renseignements qu'il nous en donne sont de valeur inestimable.

Les successeurs de Mansa Moussa ne purent maintenir la grandeur de leur État, qui fut dès la fin du XIV^e^ siècle en butte aux attaques de ses ennemis : la décadence s'accentua au XV^e^ siècle et au XVI^e^ siècle, la capitale était pillée. Au début du XVII^e^ siècle, les royaumes bambara s'élèvent sur les ruines du grand empire de Soundiata.

Où se trouvait la capitale du Mali ? Question non encore résolue de façon satisfaisante malgré de nombreux travaux qui y furent consacrés. Sans parler des plus anciens, qui ne pouvaient la traiter de façon utile, car le pays était insuffisamment connu, citons ceux de J. Vidal, M. Gaillard, M. Delafosse et Ch. Monteil.

Avant J. Vidal, qui a véritablement renouvelé la question, on plaçait, à la suite de L. Binger, la capitale de Soundiata vers Niamina, sur le Niger, entre Koulikoro et Ségou (1). Le mérite de J. Vidal fut de reprendre le problème en prouvant que la capitale de l'empire mandingue n'a jamais existé dans la région de Niamina puis, par des recherches faites dans le Manding même, à Kangaba et à Kéla, auprès des griots de la famille royale des Keita, d'orienter ses pas vers Niani, où il trouva, en décembre 1922, les restes d'une importante cité, que les griots lui indiquaient comme l'une des capitales du Mali (2).

M. Gaillard y fit en juin 1923 de nouvelles recherches et y pratiqua des fouilles en plusieurs points, recueillant des poteries qui, si l'on en juge par les planches publiées dans son article (3), ne semblent pas différer beaucoup de celles retrouvées sur les innombrables sites de villages du pays bambara : elles doivent dater de quelques siècles seulement et rien ne permet de les rattacher à la belle tradition du Nord-Massina, de la région de Goundam ou de Gao. Aucune stèle arabe épigraphiée ne fut trouvée.

M. Delafosse, dans un article fort documenté (1924, p. 479-542), rendit hommage à la « sagacité » dont J. Vidal fit preuve pour retrouver l'emplacement de l'ancienne Mali, abandonnant sa propre hypothèse antérieure — simplement reprise à ses prédécesseurs — d'une Mali située vers Niamina. Il attira l'attention sur plusieurs sites compris entre le Niger et le Sankarani en face de Kangaba (l'actuelle capitale du Manding et résidence des Keita royaux) : Dieliba Koto, presque en face et en amont de Kangaba, qui aurait été la résidence primitive de Soundiata avant son installation à Niani d'une part, et Mali-Toumbo ou Mani-Toumbo (= les ruines de Mali), déjà signalée par Binger et dont M. Gaillard dit que « d'après les traditions des griots de Kyéla, elle aurait été la troisième capitale de l'empire mandingue, après

(1) Voir par exemple M. DELAFOSSE : *H. S. N.*, 1912, II, p. 181.

(2) J. VIDAL : *Au sujet de l'emplacement de Mali*, 1923, p. 251-268, ID. : *Le véritable emplacement de Mali*, 1923, p. 606-619.

(3) M. GAILLARD : *Niani, ancienne capitale de l'empire mandingue*, 1923, p. 620-636.

la destruction de Niani par les Bambara » (1923, p. 632). M. Gaillard place ces ruines au confluent du Sankarani et du Niger au nord-est de Figuéra.

M. Delafosse, au contraire, situe ces ruines au sud-ouest de Figuéra et rapporte qu'il tient de M. Gaillard « qu'on lui avait indiqué l'existence en cet endroit de ruines très anciennes et très importantes et que les traditions recueillies par lui dans la région s'accordent pour placer là la première capitale du Mali et les tombeaux de ses plus anciens rois » (1924, p. 517). Mais il admet que la Mali qui fut la capitale au XIV^e^ siècle et qui fut visitée par Ibn Battouta est bien Niani, actuellement petit village situé sur le Sankarani, en Guinée, mais à la limite du Soudan (1924, p. 541-542).

Le problème devait être ensuite repris par Ch. Monteil (1929, p. 291-447) qui montra la séparation très nette à faire entre le Mali du Nord, situé sur la rive gauche du Niger et basé sur les monts mandingues, avec les deux cantons de Kiri-Koroni (capitale ancienne Dakadiala près de Niagassola) et de Do (capitale Tabou) et le Mali du Sud, situé sur la rive droite, qui a seul jusqu'ici retenu l'attention.

Le Mali du Nord serait le Mali primitif, celui dont parle El-Bekri (1), tandis que le seul qui ait été connu au dehors est celui du Sud, dont la capitale fut visitée par Ibn Battouta et était habitée par des commerçants arabes. Ch. Monteil conclut en disant que la question n'est pas résolue, les renseignements locaux indiquant tantôt Dieliba Koto, au confluent du Niger et du Tinkisso, et tantôt la localité du même nom sise en face de Kangaba, qu'un « supplément d'information n'est pas moins nécessaire pour Niani-sur-Sankarani » — le manque de stèles funéraires est significatif à son avis — et que la transcription même du nom de la capitale en Niani est sujette à caution : les manuscrits du *Masalik* d'Al-Omari (que M. Delafosse n'a pas connus) portent Biti, Binā ou Bitā, Banba ou Binbi et non Nyeni ou Niani (2).

H. Labouret (1934, p. 32-39) reprend les données de M. Delafosse et Ch. Monteil et établit une chronologie de l'histoire du Mali. Tout récemment, M^me^ G. Dieterlen (1955, p. 39-76) donnait des renseignements historiques et ethnologiques de grande importance, recueillis sur place près des griots traditionnels des Keita de Kangaba : c'est la région montagneuse de Kri, dans le Mali du Nord, qui est considérée par les Keita comme le berceau de leur famille, et c'est à Kangaba qu'est le sanctuaire moderne où se perpétuent les rites ancestraux — dont la récitation des généalogies de la dynastie. La tradition ne dit rien de Niani et du Mandé du Sud.

D'après M. Montrat (1958, p. 90-93), qui a visité Niani en 1918 et en 1923, accompagnant dans cette dernière tournée M. Gaillard, Niani n'aurait été qu'une capitale secondaire. Selon ses informations, la véritable Mali (Mali-Koro ou Mali-Tombo) se trouverait dans la fourche que forment à leur confluent le Niger et le Sankarani.

H. Hervé (1959, p. 51-55) n'a pu recueillir aucun renseignement intéressant sur la Mali primitive et un travail de M. Sidibé (1959, p. 41-51) ne donne aucune précision sur l'emplacement de la capitale de Soundiata.

Enfin, tout récemment, Y. Person me disait que, d'après ses recoupements, Kri serait Kilikourou, entre Tabou et Naréna, et non le village du même nom près de Balandougou, et que la Dieliba primitive serait le village de ce nom sur la rive gauche du Niger, à 38 km en

(1) EL-BEKRI : *Description...*, 1913, p. 333. Royaume du Dou et de Melel, dont le roi porte le titre d'El-Moslemani.

(2) Ch. MONTEIL : *Les Empires du Mali*, 1929, p. 305-307 ; AL-OMARI : *Masalik...*, 1927, p. 52, note 2.

amont de Bamako (1). La capitale de Soundiata, selon lui, serait à Dakadiala, au confluent du Sankarani et du Niger, sur la rive droite.

En 1955, j'ai vu Kangaba et, en mars 1958, Niani, et ai survolé la région du confluent Niger-Sankarani à basse altitude. Plusieurs tertres importants de Niani, à l'est du ruisseau temporaire Farakolé ou Koleni, peuvent représenter les ruines de constructions en banco : il faudrait fouiller pour s'en assurer. Et quant à la région du confluent Niger-Sankarani et celle située en face de Kangaba, elle ne comporte aucune ruine importante visible de l'air. Il est vrai que cette impression serait à vérifier au sol.

En conclusion, il y a donc encore une question de Mali non résolue : on a de fortes chances d'être dans le vrai en estimant que Niani est la capitale qui fut fréquentée par les voyageurs et marchands étrangers, au XIVe siècle en particulier : les traditions recueillies sont assez concordantes. Mais nous répétons avec Ch. Monteil qu'un « supplément d'information » est nécessaire.

La région entre Niger et Sankarani, que tout désigne comme ayant porté la capitale du Mali, est à prospecter ; le site de Niani révélera seulement alors s'il peut être identifié avec la capitale de Mansa Moussa, ou bien s'il faut rechercher cette dernière ailleurs, à Mali-Tombo par exemple. Mais les fouilles ne seront possibles, si l'on parvient à découvrir le site véritable de la capitale des rois, que si les descendants des Keita y consentent : n'oublions pas que c'est un lieu sacré... (2).

### Autres villes anciennes.

D'autres villes, ayant eu une certaine notoriété au moyen âge, existent au Soudan, mais, pour la plupart, elles ne sont pas identifiées avec certitude.

La Ghiarou ou Gouniarou citée par Ibn Hawqal, El-Bekri, Idrisi et autres auteurs arabes comme marché de l'or, serait également le Goundiourou du *Tarikh El-Fettach* (3), qui aurait été détruite en 1886. Son emplacement serait marqué par le hameau de Dougouba, à 5 km environ au sud de Kayes (4) : des traditions locales attestent l'ancienneté du site (5).

Mais l'identification n'est tout de même pas certaine, car les données des auteurs sont confuses. Ibn Hawqal ne fait que mentionner Ghayarou, tandis qu'El-Bekri la place à 18 jours de Ghana et à 12 milles du Nil. Son itinéraire de Ghana à Ghiarou, où se trouve « le meilleur or du pays », passe par Sama et Taqa, et il fait franchir le Zoughou en barque, ce qui ne s'appliquerait pas au Kolimbine mais au Sénégal, par exemple vers Kéniou entre Kayes et Médine, sur la route normale de Koumbi Saleh aux mines d'or du Galam.

Y a-t-il donc, malgré les raisons pourtant si pertinentes de Ch. Monteil, un Ghiarou plus septentrional, situé sur la rive droite du Sénégal à 12 milles du fleuve ? Ou bien le Zoughou est-il le Sénégal et n'y aurait-il qu'une erreur de distance commise par El-Bekri, Ghiarou

(1) M. Montrat : 1958, note au contraire que la tradition ne parle pas de ce centre comme capitale ancienne.
(2) M. Montrat : 1958, p. 91.
(3) *Tarikh El-Fettach*, 1913, p. 314. Selon Ch. Monteil : *Le site de Goundiourou*, 1928, p. 650, Koundiourou et Kaninga, de la traduction Houdas et Delafosse, est une leçon fautive pour Goundiourou et Gadiaga.
(4) Ch. Monteil : 1928, p. 653-667. Qui relève l'erreur de M. Delafosse, *Le Ghana et le Mali*, 1924, p. 500-501, situant la ville sur la rive droite du Sénégal.
(5) [V. Monteil] : *Goundiourou*, Notes Africaines, n° 12, oct. 1941, p. 19-20.

étant bien Dougouba comme l'indique Monteil ? La question n'est pas résolue et il y a fort bien pu y avoir plusieurs Ghiarou, comme il y a eu plusieurs Mali.

A. Bonnel de Mézières a identifié la Tirekka d'El-Bekri, située, dit ce dernier, « à l'endroit où le Nil sort du pays des Noirs », avec des *gourgoussou* de la région d'Arnassey, à l'est de Tombouctou, et le même auteur a examiné le site de Tendirma, ville ancienne située au débouché du lac Fati.

Une autre ville fameuse est Dia, située sur le marigot du même nom reliant Diafarabé au lac Débo et qui aurait été fondée après la destruction de Ghana au XIII^e^ siècle, bien que Ch. Monteil ait recueilli à Dienné une tradition relative à la fondation de Dia par des Berbères avant le VIII^e^ siècle (1). La région fut traversée par Ibn Battouta, qui l'appelle le Zaghari (2). La ville est étroitement liée à Dienné, avec laquelle elle était en constantes relations commerciales.

Il ne subsiste aujourd'hui rien d'ancien dans cette bourgade, construite de banco, sauf la fameuse pierre (barre de grès) enfouie, à plat, dans une excavation recreusée tous les ans dans le cimetière au sud-est de la ville. Est-ce, comme le dit Ch. Monteil (3), la marque de la tombe du cheik Saadibou Souara, ou bien une pierre sacrée comme il y en a dans toutes les villes anciennes du delta intérieur ? Peut-être les deux...

Il ne faut pas confondre avec Dia la ville de Diara, capitale de l'ancien royaume diawara qui eut son apogée au milieu du XV^e^ siècle. Diara est à 32 km à l'est-nord-est de Nioro du Sahel et eut son heure d'importance. C'était jusqu'au début de ce siècle un marché important trafiquant avec le Sahara, et particulièrement du sel d'Idjil (4). S'il semble avoir été peu connu des Arabes du moyen âge, c'est peut-être de cette ville que parle V. Fernandes lorsqu'il mentionne Jaga, la capitale des Mandingues (5) et le *Tarikh el-Fettach* consacre un chapitre (p. 70-74) au royaume de Kaniaga ou de Diara, qui possédait une capitale nommée Saïn-Demga à l'époque de l'empire de Ghana. Diara ne fut bâtie qu'après et le pays fut sujet de l'empire de Mali avant de devenir indépendant. Aucun reste médiéval ne subsiste à Diara (6).

Une autre ville non identifiée est Kougha. Ibn Hawqal la cite, sans indiquer autrement sa position que par la mention qu'elle se trouve à environ un mois de Ghana et moins d'un mois de Sama. Un siècle après, El-Bekri la situe à quinze jours de Ghana et place Sama à quatre jours de Ghana, ajoutant que les environs de Kougha comprennent un grand nombre de mines d'or, ce qui laisse supposer que Kougha se trouve à l'occident de Ghana, soit à proximité des mines de Galam, c'est-à-dire vers la région de Kayes où s'élève également Ghiarou, soit à proximité des mines du Bouré (7).

Mais il existe d'autres Kougha non déterminées avec précision, dont l'une peut être Koukiya, l'actuelle Bentia, ancienne capitale des Songaï et une autre, celle dont Idrisi (1154) dit que « quelques-uns d'entre les Noirs la placent dans le Kanem » (1866, p. 11). Peut-être un toponyme en Kukawa, comme l'actuelle ville du Bornou à l'est du Tchad ? Sinon Gaoga du Tchad, l'actuelle Yao du Fitri ?

(1) Ch. MONTEIL : *La langue azer*, 1939, p. 216-217.
(2) M. DELAFOSSE : *Le Ghana et le Mali*, 1924, p. 524.
(3) Ch. MONTEIL : *Djenné*, 1932, p. 29.
(4) G. BOYER : *Les Diawara*, 1953.
(5) V. FERNANDES : 1951, p. 37. Le toponyme Jaga se rapproche davantage de Diara que de Niani, que l'on tient généralement pour la capitale mandingue de cette époque.
(6) G. BOYER : *Les Diawara...*, 1953, p. 21-34.
(7) Le D^r^ Barth identifie Kougha avec Gao.

Non identifiée également est la ville de Sama, connue déjà de Yakoubi (877) et d'Ibn Hawqal et qu'El-Bekri place à quatre jours de Ghana. D'après ce dernier auteur, ses habitants, le peuple appelé El-Bekem, vont absolument nus et sont d'habiles archers (1). Ces caractéristiques placeraient cette population au sud et peut-être s'agit-il des Bambara, dont le pays comprend précisément une bourgade ancienne très connue du nom de Sama, sur la rive gauche du Niger à 28 km à l'ouest de Ségou, et point très important dans la mythologie mandingue : c'est le lieu du sexe du fleuve (2).

### c) *Monuments lithiques.*

Nous suivrons ici le même plan que pour les territoires précédents, en faisant remarquer dès maintenant la division du Soudan, en ce qui concerne ces monuments, en ses deux provinces saharienne — simple continuation de ce que nous avons vu pour la Mauritanie et le Sud algérien — et méridionale, la seule véritablement soudanaise.

#### 1) Monuments variés, funéraires ou non.

*Monuments tumuliformes ou turriformes, de plan plus ou moins circulaire.* — Nous ne parlerons pas ici des tumulus de banco de la zone d'inondation ou d'ailleurs, traités plus haut, mais uniquement de ceux de pierre.

Le plus commun est évidemment le *basina*, présent à peu près partout en zone saharienne et sahélienne là où existe de la pierre à proximité. E. F. Gautier en signale dans l'Adrar des Iforas, dans les oueds In Ouzel, Taoudrart, Tougçemin, à l'Aceref, dans les oueds Koma, Ebedaka, Kidal, au puits de Tabankort (3).

Ceux que Desplagnes a signalés près de la station de Koulikoro sont plutôt des *chouchets*, avec leur mur ovale à remplissage (4). F. de Zeltner en a vu à la mare de Toya (5).

J. Villemur a photographié un énorme *basina*, qui paraît avoir 8 m de haut, situé sur le sommet d'un piton rocheux à 20 km environ au sud-est d'Agueraktem (Doc. XV-4-Soudan).

G. Szumowski a fouillé aux environs de Bamako des *basinas* et des pseudo-tumulus qui lui ont fourni un matériel intéressant, en particulier des statuettes de poterie (6).

Les tumulus « à goulet » sont présents à Azegzag, dans la Hamada el-Aricha, et à In Dagouber, en plein Sahara (7).

Des cercles de pierres concentriques existent dans la région de Kidal (8) et dans l'Oued Ouzzaine, à 50 km environ au sud de Bouressa, dans l'Adrar des Iforas (9).

*Monuments en V, semi-lunaires ou arqués.* — Peu ont été signalés au Sahara soudanais : un entre El-Khnachich et Oum El-Jeiem, avec un « corps en V » de 5 m de large et des bras

(1) El-Bekri : 1913, p. 334. D'après la traduction du *Kitab al-Istibar* (1192), texte très proche d'El-Bekri, El-Bekem signifierait « les muets » (Y. Kamal : *Monumenta...*, p. 915 r).
(2) Mme G. Dieterlen : *Mythe...*, 1955, p. 51.
(3) E. F. Gautier : *Sahara algérien*, 1908, p. 62.
(4) L. Desplagnes : *Le Plateau central nigérien*, 1902, p. 43-44.
(5) F. de Zeltner : *Anciennes fortifications dans le Sahel soudanais*, 1910, p. 279.
(6) G. Szumowski : 1957, p. 66-73 et 1958, p. 1-11.
(7) Th. Monod : *Sur quelques monuments...*, 1948, p. 20-22, fig. 23 et 28.
(8) Mission Bénard Le Pontois (*L'Illustration*, 16 mai 1931, p. 95).
(9) Photographie Ph. de La Bernardie, 1949 (Doc. XV-4-Soudan).

inégaux de 4 à 7 m, des croissants à Taoudeni, dans le « Djouf », à Asamaka, à Toufourine et Teghaza, et un fer à cheval à annexe rectangulaire à Asselar, à l'ouest du Tilemsi (1).

HYPOGÉES (Fig. 23).

En 1912 étaient découvertes vers Tènémama, au sud-est de Bougouni, des excavations creusées artificiellement dans la latérite, que l'inventeur, M. Mousnier-Lompré, prit pour des habitations souterraines. M. Delafosse pensa que l'on avait plutôt affaire à d'anciennes mines de fer exploitées au XIXe siècle par les forgerons (2), explication qui fut reprise plus tard par Cl. Francis-Bœuf (3).

R. Schnell signalait en Guinée, à Sinko, à 90 km à l'est de Beyla, d'autres excavations artificielles du même genre, qu'il prit pour des silos (4).

En 1949, M. Mecker, commandant de Cercle de Bougouni, signalait à M. Aris l'existence de légendes sur des troglodytes dans la région de Tienra dans le Kokum. M. Aris reconnaissait sur une colline à l'est du village une centaine de *basinas* et en fouillait quatre : il s'agissait d'hypogées (5).

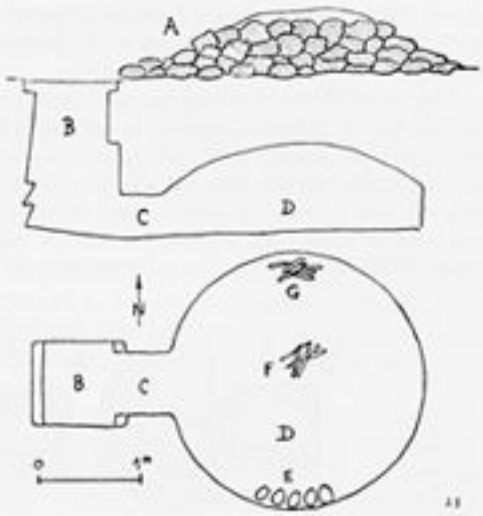


FIG. 23. — Coupe et plan d'un tombeau hypogée de Tienra (d'après M. Aris). A. *Basina* surmontant la tombe. B. Entrée. C. Couloir. D. Caveau. E. Crânes. F. Débris d'humérus, radius, cubitus. G. Débris de tibias et fémurs.

En 1950, V. Páques fouillait un tombeau semblable à Dalabani, à l'est de Bougouni (6) et, fin 1954, G. Szumowski me montrait, au nord de la route de Koulikoro, à 3 km à l'est de Bamako, près du Centre récepteur fédéral de T. S. F., cinq tombeaux du même genre (Fig. 24).

FIG. 24. — Situation des tombeaux hypogées de la T. S. F. à Bamako. 1, 2 et 3. Seuls visibles aujourd'hui, se trouvent à 40 m les uns des autres, de chaque côté d'un chemin de terre. 4 et 5. Visibles en 1954, sont obstrués par des dépôts d'ordures.

(1) Th. MONOD : *Sur quelques monuments...*, 1948, p. 26-28, fig. 33 à 35 ; R. CHUDEAU : *Les monuments lithiques du Sahara*, 1930, p. 112.

(2) M. DELAFOSSE : *Au sujet des cavernes artificielles...*, 1913, p. 248-251.

(3) C. FRANCIS-BŒUF : *L'industrie autochtone du fer en A. O. F.*, 1937, p. 412-414, signale « six de ces cavernes » à Bougouni.

(4) R. SCHNELL : *Les meules à grains et les silos de Sinko*, 1946, p. 15 ; il reconnaît plus tard qu'il s'agit de tombeaux (1955, p. 100).

(5) M. ARIS : *Fouilles...*, 1950, p. 65-66.

(6) V. PAQUES : *Bouffons sacrés...*, 1956 [1955], p. 82-87.

L'emplacement de ces tombeaux ayant servi de dépotoir d'ordures ultérieurement, je n'en retrouvai que trois en mars 1958, dont un presque entièrement comblé. Les plans de ces hypogées furent alors levés (Fig. 25).

Les caractéristiques de ces hypogées sont partout les mêmes à peu de chose près : un *basina*, simple tas de cailloux, indique la tombe, dont l'entrée, rectangulaire, est creusée verticalement dans la latérite à l'ouest du *basina*. Cette entrée est recouverte de pierres plates et le sol est nivelé dessus pour qu'elle ne soit pas visible (mais les cinq tombeaux de Bamako avaient leur ouverture béante, sans doute parce que les sépultures avaient été violées) (1). Au fond de cette fosse d'entrée, à l'est (2), une porte basse conduit par un bref couloir à une vaste chambre (jusqu'à 4 m de diamètre) de forme arrondie, qui servait de caveau collectif.

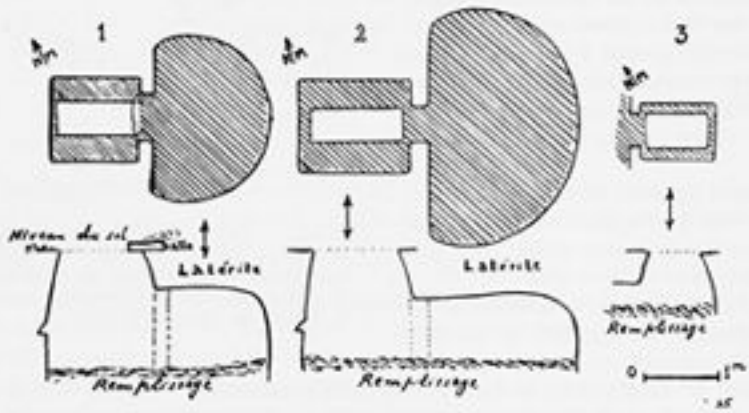


FIG. 25. — Les tombeaux hypogées de la T. S. F. à Bamako. Le rectangle blanc du milieu du grisé représente l'orifice au niveau du sol et le grisé, la partie souterraine. Seul le tombeau 1 a gardé une de ses dalles de recouvrement. Noter que seul le 3 s'étend à l'ouest de l'orifice d'entrée.

Les crânes étaient disposés au sud de la chambre et les os longs et les os courts en deux autres tas séparés.

Le mobilier de ces hypogées se compose de bracelets, bagues et boucles d'oreilles en fer, fragments de poterie.

On connaît mal encore l'aire d'extension de ce mode de sépulture : outre les sites nommés plus haut, on a signalé d'autres hypogées à Dialakoro, à 45 km sud de Bamako, et sur la colline de Kangui Kourou, au confluent du Sankarani et du Niger (3) ; V. Pâques en signale « plusieurs centaines » dans le Kokum et notamment à Tienra, à Pankourou à 100 km est de Bougouni et à Massabla, village fortifié (4). Enfin, R. Schnell trouvait à Sinko, à 80 km est

(1) C'est d'ailleurs par crainte des voleurs que l'entrée des tombeaux est cachée (V. PAQUES : 1954, p. 85).

(2) M. ARIS : 1950, p. 66 ; une seule de ces tombes fait exception : à la T. S. F. de Bamako, l'entrée est à l'est et la chambre à l'ouest (voir fig. 25).

(3) M. ARIS : *Fouilles...*, 1950, p. 65-66.

(4) V. PAQUES : *Bouffons sacrés...*, 1954 [1. 955], p. 82-87.

de Beyla (Guinée) de « spacieuses excavations » aboutissant à une salle voûtée de 3 m environ, creusées dans la latérite, qu'il prit pour des silos avant de connaître les travaux de V. Pâques (1).

On ne sait au juste à quelle époque remontent ces tombeaux, dont l'utilisation comme caveaux survit encore en certains points comme à Tienra ; les coutumes s'y rapportant sont encore vivaces dans la région de Bougouni (2) : ce mode d'inhumation a dû être employé pendant de longs siècles et être abandonné progressivement pour une sépulture de type islamique.

2) Emplacements plus ou moins aménagés.

Très nombreux sont au Soudan les aménagements de grottes ou d'abris sous roche, dont certains ont dû servir de refuges, depuis la préhistoire, lors de toutes les époques troublées ou bien, comme c'est le cas en pays dogon, de lieux de sépulture ou, dans d'autres cas, de réserves à provisions.

L. Desplagnes a signalé dans le pays dogon toute une série de cavernes et abris sous roche aménagés, en particulier pour servir de cases funéraires. Quoique nombre d'entre ces installations servent encore éventuellement aujourd'hui, l'on sait depuis les travaux de M. Griaule que les rites pratiqués par ces populations sont vieux de nombreux siècles : une bonne partie date certainement du moyen âge (3).

De nombreux emplacements aménagés, surtout comme refuges, existent un peu partout sur le territoire du Soudan (4).

*Pierres dressées.* — La seule région où l'on connaisse jusqu'à présent au Soudan un ensemble de pierres dressées est la bordure nord de la zone d'inondation vers Niafounké et Goundam, donc précisément dans le même secteur que les tumulus.

Le principal site connu est Tondidarou; d'autres moins importants ont été signalés et nous verrons qu'au cours des dernières années, de nouvelles pierres levées ont été découvertes dans la région.

Tondidarou (Fig. 26). — A 1 km environ au sud-est du village de Tondidarou, et 16 km au nord-ouest de Niafounké, à proximité du lac Takadji, se trouvait le plus important centre de mégalithes de l'Ouest africain tout entier au point de vue de l'intérêt scientifique et de la qualité du travail de la pierre : pour le nombre, certains sites du Sine-Saloum le dépassaient.

L'ensemble comprend deux groupes de pierres levées, situés à 175 m environ l'un de l'autre. Le premier comprenait quelque 150 pierres, de dimensions très inégales, ayant jusqu'à 2 m de hauteur et taillées en général en forme de phallus. Le second, moins important, comprenait une trentaine de pierres plus petites et taillées avec moins de soin.

Il fut découvert par le futur gouverneur J. Brévié en 1904, qui les signala à L. Desplagnes lors du passage de ce dernier dans la région. Desplagnes les décrivit, malheureusement de

(1) R. Schnell : 1946, p. 15 et 1955, p. 100.

(2) V. Paques : 1954 [1955], p. 82-83. Les tombes auxquelles ces hypogées font songer sont les *tholoi* mycéniens récemment découverts (voir *The Illustrated London News*, 6 april 1957, p. 540-543), datant de 1500 avant notre ère. Les tombes soudanaises décrites ici sont évidemment bien plus récentes : quelques siècles seulement.

(3) L. Desplagnes : 1907, p. 49-53, fig. 52-62 ; M. Griaule : *Masques dogons*, 1938, p. 609 : la caverne la plus à l'ouest à Ibi contient du matériel (9 mâts) datant de cinq siècles au moins ; M. Griaule et G. Dieterlen : *Un système soudanais de Sirius*, 1950, p. 276-279.

(4) En particulier dans la région de Hombori. Voir J. Rouch : 1953, p. 155.



Page 127 of 596

façon très sommaire, en donnant toutefois quelques photographies (1). L'une des plus belles (voir fig. 45) dut être transportée à cette époque à Niafounké.

Le Dr Decorse vit Tondidarou lui aussi, et y effectua même une fouille (2).

G. de Gironcourt, au cours de ses missions de 1908 à 1912, dessina quelques-unes de ces pierres (3), mais il fallut attendre le Dr E. Maës pour avoir enfin une description du site,

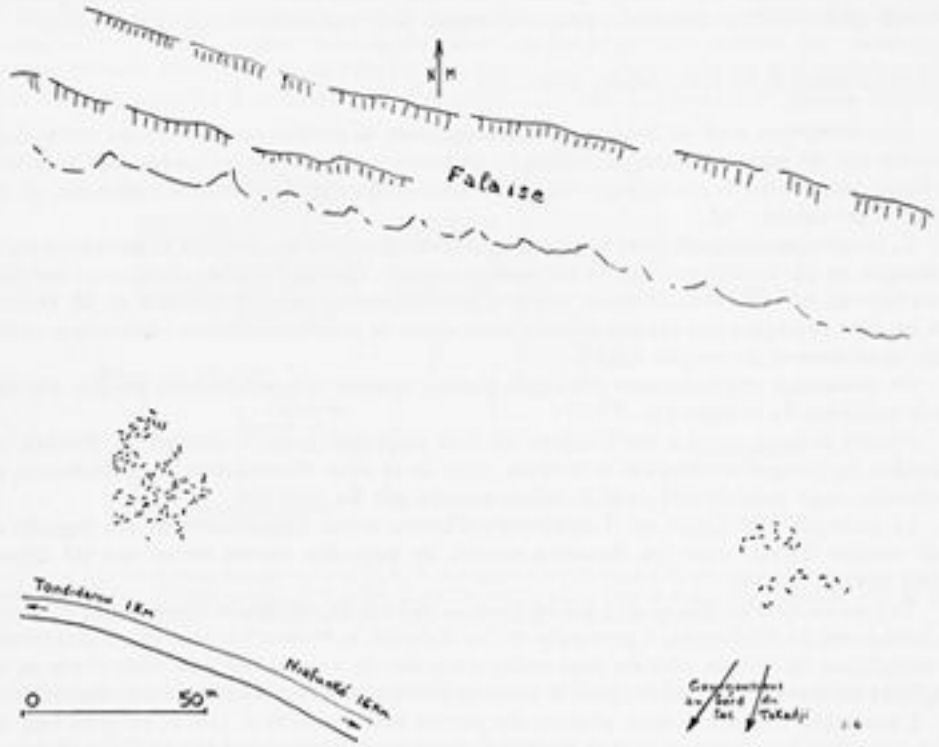


FIG. 26. — Les deux groupes de mégalithes de Tondidarou.

quelques dessins et des photographies. Le Dr Maës procédait à des fouilles au pied du principal groupe et recueillait des fragments de poterie très épaisse et d'os. Il reconnaissait également des rangées de pierres alignées à 1 200 m au nord du village de Tondidarou : lignes sinueuses, ellipses ayant des axes de 70 et 40 m, cercle, rectangle, et, à 10 km nord du même village, un mur épais adossé à la falaise (4).

(1) L. DESPLAGNES : *Note sur les origines des populations nigériennes*, 1906, p. 526 et fig. 1 ; *Le plateau central nigérien*, 1907, p. 40-41, fig. 42-46.
(2) Dr DECORSE : *Recherches archéologiques dans le Soudan*, 1906, p. 673-675.
(3) G. DE GIRONCOURT : *Missions...*, 1920, p. 160.
(4) Dr E. MAËS : *Note sur les pierres taillées...*, 1924, p. 31-38.

En 1931-1932, des fouilles très importantes, qui bouleversèrent tout l'état des lieux, dont aucun plan n'avait été pris, furent pratiquées par H. Clèrisse, journaliste à *l'Intransigeant*. Plusieurs tranchées, se recoupant en étoile au centre du groupe principal, ne fournirent

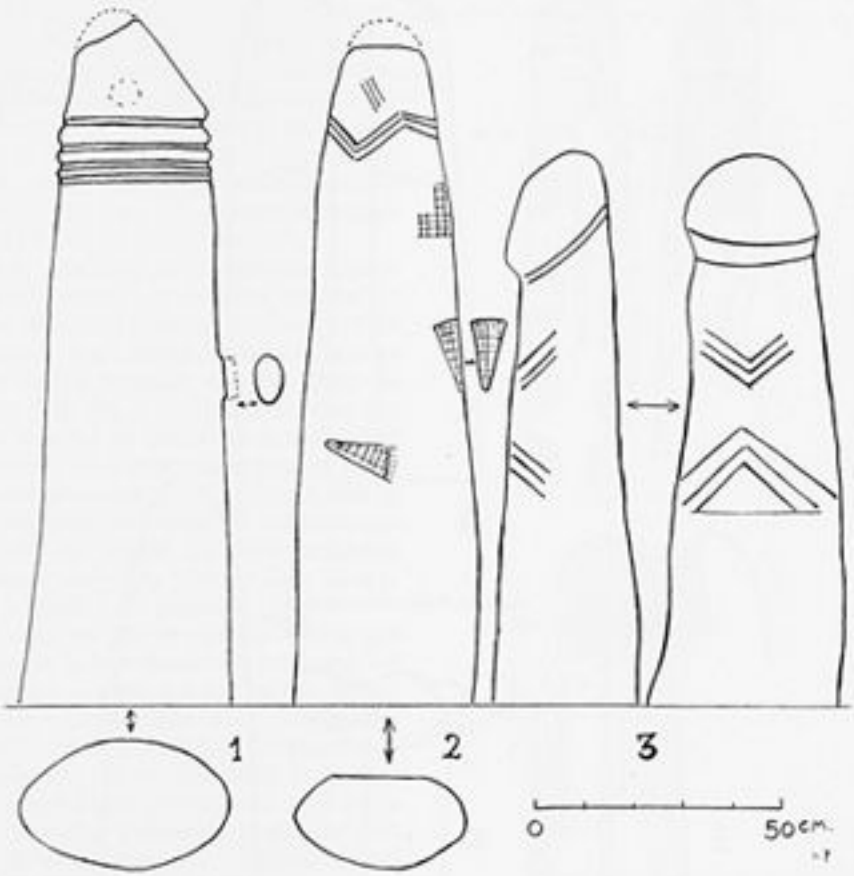


FIG. 27. — Monolithes de Tondidarou (Musée de l'Homme, Paris : 1.N$^{os}$ 32-40-70. Une trace de « bouton » est visible à droite, à mi-hauteur ; les deux faces du monolithe sont semblables. 2. N$^{os}$ 32-40-71. Les seuls dessins gravés sont la frise de chevrons du sommet et les deux triangles quadrillés. 3. Monolithe phalliforme n$^{os}$ 32-42-68. Aucun autre dessin que les chevrons représentés ici.

comme matériel, près de la surface, qu'une aiguille et une pointe de lance de fer et, à 3 m de profondeur, « trois énormes poteries massives, striées de raies grossières » qui s'effritèrent lors de leur dégagement, ainsi que de nombreux fragments de poterie. Le second groupe ne fournit que des fragments de poterie, une perle de pâte de verre, une autre de pierre, un bra-

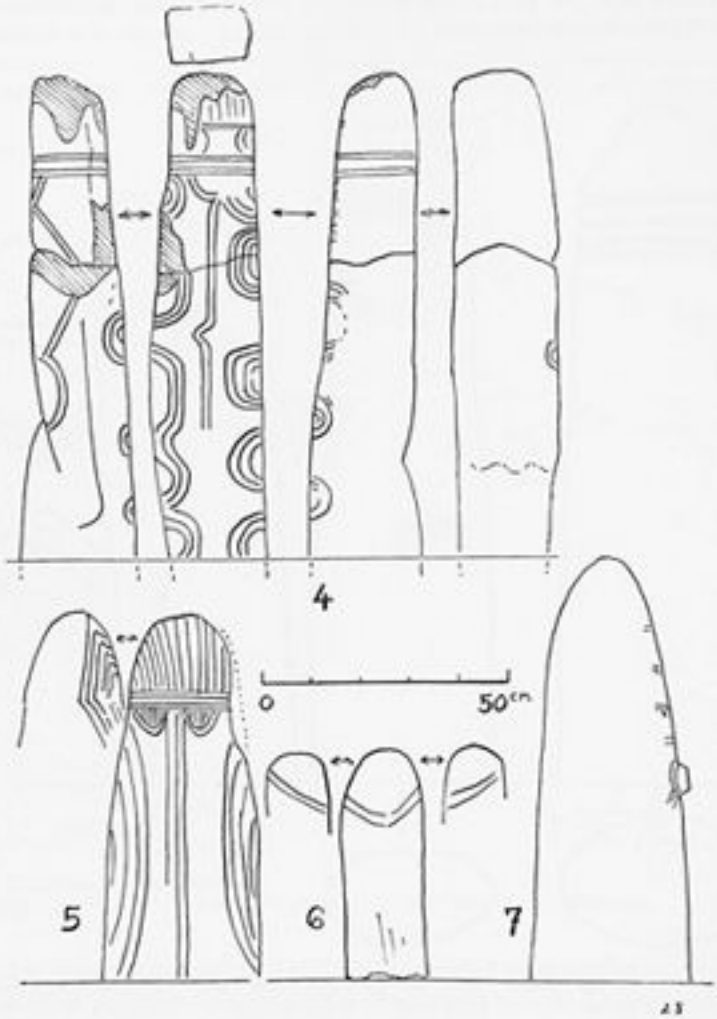


FIG. 28. — Monolithes de Tondidarou (IFAN, Dakar et Musée de l'Homme, Paris). 4. n[os] So-58-5-1 (IFAN). Lignes sinueuses de chevrons. 5. Petit monolithe phalloïde. C'est celui représenté à l'extrême gauche de la photo du D[r] Maës (1924, face p. 34) et en bas à gauche, fig. p. 38 du même article. 6. Petit monolithe phalloïde. 7. Monolithe à bouton (n[os] 32-40-63). N[os] 5-6 et 7 : Musée de l'Homme à Paris.

celet de métal. C'est à la même époque que H. Clérisse fouilla également les deux buttes situées à la hauteur des pierres levées au bord du lac Takadji et dont nous avons parlé plus haut (1).

H. Clérisse remit debout, en outre, tous les mégalithes tombés à terre, ou simplement penchés, et rapporta en France dix-huit de ces phalliformes, choisis parmi les plus typiques, ainsi que le matériel trouvé lors des fouilles : la majeure partie se trouve aujourd'hui dans les collections du Musée de l'Homme (Département de Préhistoire) où j'ai pu les examiner et les dessiner en 1956 (Fig. 27-28). Quatre de ces pierres ont été échangées au Musée de l'Homme et se trouvent maintenant à l'IFAN de Dakar (So-58-5).

Puis continua la lamentable odyssée de ce site unique : à plusieurs reprises des pierres furent transportées ailleurs : à Koulouba, où j'en ai même retrouvé une dans un massif devant le palais du Gouverneur du Soudan (Fig. 29), à Niafounké où elles servirent à orner le jardin du Commandant de Cercle et les divers jardins publics, avant d'être transformées pour la plupart, par un administrateur, en bancs (!), confectionnés vers 1952 en cassant les deux extrémités de chaque monolithe pour en faire les supports destinés à les soutenir.

Toutes les pierres remises debout par H. Clérisse — sans doute trop peu enfoncées dans le sol — sont aujourd'hui retombées, sauf une : Tondidarou n'est aujourd'hui qu'un champ de pierres dont les plus beaux éléments ont été enlevés, dont le sous-sol bouleversé ne peut plus fournir sans doute à l'archéologue d'éléments intéressants et dont on ne possède que quelques photographies prises avant les destructions suc-

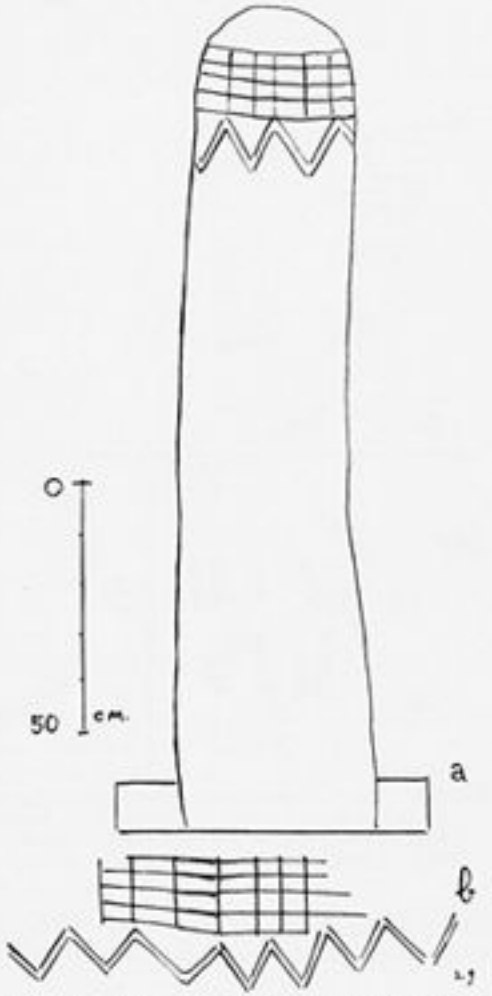


FIG. 29. — Mégalithe de Tondidarou transporté dans les jardins de Koulouba. *a*. Élévation. *b*. Développement de la gravure du sommet. Cette pierre paraît la même que celle représentée dans l'article du Dr Maës, 1924, photo face p. 36.

(1) H. CLÉRISSE : *Les mystères de l'Afrique noire* (série d'articles parus dans *l'Intransigeant* (16, 18, 20, 23, 27, 30 mai et 3, 6 et 9 juin 1931) ; ID. : *Les gisements de Tondidarou...*, 1931 [1933], p. 273-278 ; ID. : *La préhistoire africaine*, L'Illustration, 27 juin 1931, p. 332 ; M. REYGASSE : *Monuments funéraires...*, 1950, p. 51, fig. 49 et 52 ; Cahier de photographies sur la mission Clérisse, prêté par le Musée de l'Homme ; documents et photos communiqués par H. Clérisse en 1957.

cessives du site (1), les pierres restées sur place — mais non dans leur position primitive — et celles disséminées dans les Musées ou ailleurs.

Je suis passé à Tondidarou le 6 décembre 1954 et le 26 janvier 1955, ai levé le plan du site et en ai pris des photographies, ainsi que des « bancs » de Niafounké.

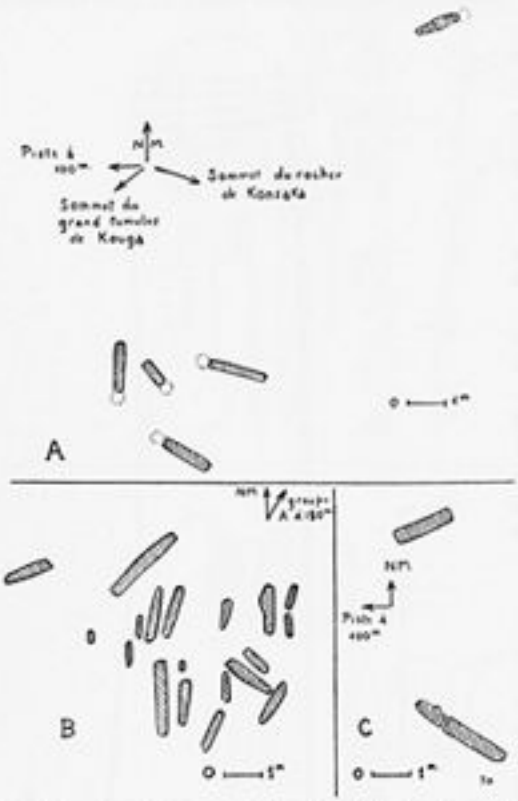


FIG. 30. — Les trois groupes de pierres taillées des environs de Kouga (lac Fati). A. Groupe A de Konsaka-ouest. B. Groupe B de Konsaka-ouest. C. Groupe de Hindi à 1 km du tumulus de Kouga.

*Autres pierres levées de la région des lacs.* — Il existe d'autre pierres dressées dans la région : L. Desplagnes en signale à Dabi et à Nounhou, sur la rive ouest du marigot reliant le lac Takadji au Niger, et le Dr Decorse à Sahaba, entre Liré et Ntringa, au sud du lac Tanda (2). Et, sur les indications de l'administrateur Hénard, j'en ai retrouvé deux, nommées Hindi, renversées, à 1 km environ au nord du grand tumulus de Kouga que je fouillais alors (déc. 1954). Admirablement taillées, elles ont respectivement 1,80 m et 1,45 m de long sur 0,40 m de diamètre.

Lors de ces mêmes fouilles, j'ai retrouvé deux autres groupes inédits, à l'ouest du rocher de Konsaka et immédiatement à l'est de l'ancienne piste Goundam-Tonka, par le bord du lac Fâti. Le premier (Fig. 30, groupe A) comprend 5 pierres relativement petites (65 à 135 cm de long) grossièrement taillées, toutes renversées à terre, et le second (groupe B) 20 pierres, de 60 à 230 cm de long, grossièrement taillées elles aussi, et également toutes renversées sur le sol, sous un bouquet d'arbres à 10 m environ au sud-ouest du précédent.

Au cours de la même mission, je trouvai d'autres monolithes taillés, non en place, mais transportés du site primitif dans des cimetières musulmans pour y servir de marques de tombes : un (55 cm de haut sur 20 cm de diamètre) dans le cimetière au sud-est immédiat du site ancien de Tondia déjà étudié (3), et plusieurs autres, que

(1) Classé avec d'autres sites historiques du territoire du Soudan par arrêté 4179 du 16 décembre 1954.

(2) L. DESPLAGNES : Le plateau central nigérien, 1907, p. 40, n. 1 ; Dr DECORSE : *Recherches archéologiques...*, 1906, p. 673. Ces trois sites n'ont pas été revus depuis à ma connaissance, et il n'en existe ni description ni reproduction.

(3) Placé maintenant devant la Résidence de Goundam.

j'ai laissés en place, dans le cimetière d'Al-Mahi, au bord du lac Fâti. Un dernier fut trouvé sur le flanc nord du grand tumulus de Kouga, ce qui laisse à penser, comme on n'a pas dû l'y transporter depuis la construction de ce monument, qu'il y fut apporté au moment où ce dernier fut édifié, en même temps que tous les autres blocs qui formaient le revêtement protecteur de ce tumulus. Nous sommes donc à peu près certains — ce dont nous nous doutions mais dont on n'avait pas de preuves — que la civilisation des mégalithes des lacs est antérieure à celle des tumulus. Comme elle paraît postérieure à la fin du néolithique — un tel travail de sculpture de la pierre impliquant la connaissance des métaux, ici du fer et aucune sculpture semblable n'ayant été retrouvée sur des sites néolithiques — l'on doit pouvoir les faire remonter au premier millénaire de notre ère, sans pouvoir préciser davantage dans l'état actuel de nos connaissances : il faudra de nouvelles fouilles, conduites scientifiquement, pour éclaircir ce problème.

Enfin G. Palausi, géologue, m'en a signalé un groupe de deux sur le bord sud de la Petite Daouna, entre Tin Tazimé et Magadougou. Nul doute qu'une prospection plus étendue de la région n'en fasse découvrir d'autres.

Moribabougou (Fig. 31). — Le monument, qui fut trilithe, de Moribabougou, s'élève au bord du Niger, entre celui-ci et la route de Koulikoro, à une trentaine de mètres au sud de cette dernière et à 13 km environ à l'est de Bamako.

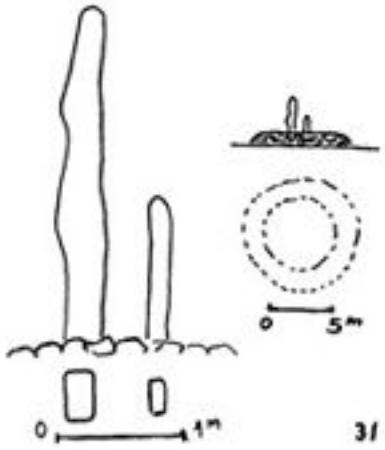


Fig. 31.
Le monument de Moribabougou.

L. Desplagnes, qui le décrivit le premier, dit qu'il se composait de trois grandes pierres frustes, plantées verticalement à 45 cm les unes des autres, à angle droit, formant trois côtés d'un rectangle. La pierre médiane s'élevait à 2,70 m et les deux autres à 1,50 m. Un autre monument existait à une centaine de mètres vers le nord-ouest, mais fut détruit par les travaux du chemin de fer (1).

R. Furon visita plus tard le même site et donna quelques précisions : les pierres levées, trois dalles de grès rouge, mesuraient 2,20 m × 0,35 × 0,27 ; 1,80 m × 0,37 × 0,10 et 1,20 m × 0,30 × 0,10, au-dessus d'un tertre de pierres (*basina* ?) de 7 m de diamètre et 0,75 m à 1,25 m de hauteur, formant socle. Il rapporte une légende à son sujet (2).

P. Garnier, qui visita Moribabougou en 1943, ne trouva plus que deux pierres : celle de 1,80 m de haut avait disparu depuis 1931. Il rapporte, d'après Amadou Hampaté Bâ, qu'une pierre dressée se trouvait sur l'autre rive du fleuve, près du village d'Irimandio (3).

J'ai vu le monument en janvier 1952 et en ai pris un croquis et des photographies. Des traces de sacrifices étaient visibles sur les pierres.

(1) L. Desplagnes : 1907, p. 29 et fig. 41.
(2) R. Furon : *Le monument trilithe de Moribabougou*, 1931, p. 302-303 ; Id. : *Note sur la préhistoire soudanaise*, 1932, p. 605.
(3) P. Garnier, *in litt.*, 10-2-1943. Cette pierre d'Irimandio n'a pas été retrouvée ni décrite à ma connaissance.

G. Szumowski pense qu'il s'agit d'un pseudo-tumulus du genre de ceux qu'il a fouillés à Oueyanko et à Bankoni. Il a fouillé en mai 1955 un amas de pierres semblable à 10 m à l'est du monument et en a retiré des fragments de poterie (1).

*Pierres levées diverses.* — G. de Gironcourt a signalé dans la zone d'inondation du Niger du lac Débo à Dia et Dienné, des pierres dressées, parfois en « barre de sel », pas forcément islamiques, en particulier à Sendigui-Vadiobé, au sud-est du lac Débo (2).

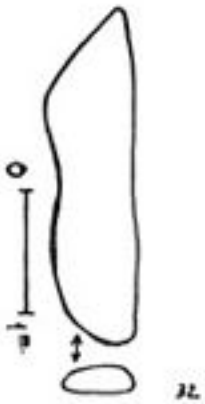

FIG. 32.
La pierre de Dia.

La fameuse pierre de Dia, pierre sacrée, est de ce type : elle a 2,59 m de long, 0,56 m de large et environ 0,17 m d'épaisseur et est en grès. Elle a donc été apportée de fort loin. Je l'ai vue, en compagnie de J. Daget, en janvier 1955 (Fig. 32).

Il nous fait dire quelques mots ici sur la question des « dolmens » soudanais.

Le Lt. Desplagnes signala sur le plateau dogon des sépultures constituées de fentes recouvertes de dalles, ce qui leur donne grossièrement la forme de dolmens. Des pointes de flèches de fer, des ornements de cuivre et des perles de pierre y furent recueillis, ainsi que des petites figures d'animaux en terre et des plaquettes d'ivoire (3). Les photographies qu'il en donne ne laissent aucun doute : s'il s'agit bien de sépultures sur crevasse, il ne peut s'agir de dolmens ; les plus proches en Afrique sont ceux d'Algérie, où les dolmens véritables sont bien connus (4). Desplagnes le premier mettait d'ailleurs un point d'interrogation après dolmens.

Dans un autre cas, on pensa pouvoir avoir affaire à des dolmens : il s'agit de la découverte faite à Takotala dans la région de Yélimané, d'une grande table supportée par deux piliers, par le Dr Jacquet, de Nioro (5). Vérification faite, il ne s'agissait que d'un jeu de la nature (6).

4) MURS DE DÉFENSE.

Des murs de défense, formés de gros blocs de rochers, sont signalés par L. Desplagnes sur le plateau de Bandiagara, le long des crêtes du Gourma dominant la vallée de la Sirba et sur la croupe du mont de Gourao surplombant le lac Débo : ils barrent en général les accès et les cols (7).

F. de Zeltner avait signalé un mur allant des bords de la falaise surplombant la mare de Toya, près Yelimané, jusqu'à un éperon rocheux de manière à barrer la vallée. La tradition l'attribuait à Araman, héros légendaire.

J'ai vu ce mur en janvier 1948 : large de 2 m environ sur 75 cm de hauteur en moyenne, il barre effectivement l'accès de la vallée au sud-est de la mare, mais ne constitue qu'un obstacle bien mince, comme d'autres murs « tatas », plus récents, d'Afrique occidentale.

(1) SZUMOWSKI : *Pseudotumulus...*, 1958.
(2) G. DE GIRONCOURT : *Missions...*, 1920, p. 140 et 157-159.
(3) L. DESPLAGNES : 1907, p. 51, fig. 53 à 55.
(4) M. REYGASSE : 1950, p. 16-21.
(5) R. V[ERNEAU] : *Un dolmen ? dans le Sahel soudanais*, 1922, p. 188-190.
(6) F. DE Z[ELTNER] : *L'Anthropologie*, 1923, p. 282-283.
(7) Lt DESPLAGNES : 1907, p. 66-67.

F. de Zeltner mentionne un autre mur entre Sirakoro et Korouté, toujours dans la région de Nioro, barrant un ravin d'une cinquantaine de mètres de large (1).

Dans la région de Niafounké, deux murs de même genre, en pierres sèches, sont à mentionner : l'un est à 4 km au nord du village de Tondidarou, barrant l'accès entre la falaise et le lac Takadji. Il est long de 160 m environ, large de 2 m et haut de 1 m et il est coupé par la route de Niafounké à Léré.

Le second, beaucoup plus important, long de plus d'un kilomètre, barre la vallée entre le lac Horo et la falaise, à 47 km de Goundam par la route. Il a, lui aussi, 2 m de large sur 1 m de haut environ. Ce sont de piètres défenses, marquant sans doute davantage une limite que pouvant servir à arrêter un assaillant quelconque. J'ai pris des photographies de ces deux murs en 1954 et 1955.

d) *Rupestres.*

Nous renvoyons pour les généralités à ce que nous avons dit au sujet des rupestres de Mauritanie. La principale région ayant fourni des rupestres de toutes époques au Soudan est l'Adrar des Iforas, où les sites à gravures libyco-berbères sont particulièrement nombreux.

Hors de cette région, les peintures se trouvent dans les grottes du pays dogon, de la montagne de Kita et en quelques autres points isolés : la plupart se trouvent dans des abris ayant servi pendant de longs siècles, et parfois jusqu'à nos jours, aux initiations. Au Sahara, l'on relève particulièrement des inscriptions, arabes ou tifinar, gravées.

Les ouvrages de base sont les mêmes que pour la Mauritanie et peu de découvertes nouvelles sont à signaler depuis le dernier en date (R. Mauny, 1954).

## 5. Niger.

La République du Niger, comme celle du Mali, comporte une partie saharienne, au nord du 15° N, prolongement naturel des régions du Sahara soudanais. Deux accidents remarquables à noter : le massif de l'Aïr, assez élevé pour retenir davantage d'eau que les déserts qui l'avoisinent, et celui du Djado, moins élevé, se prolongeant vers le sud par les pointements du Kawar, route naturelle du Fezzan au Tchad. Ses habitants sont des Touareg et des Teda.

Au sud du 15° N, une zone soudanienne, habitée par des sédentaires noirs, forme une mince bande allant jusqu'au fleuve Niger et à la Nigeria.

Nous retrouverons, comme pour le Soudan, le reflet de cette dualité au point de vue archéologique. Ce territoire est d'une moins grande richesse que le précédent à tous égards, en ce qui concerne les restes du passé médiéval : ce fait est dû surtout à ce qu'il ne se trouvait pas sur les grandes routes commerciales joignant la Méditerranée aux pays de l'or du Soudan occidental et qu'un monde longtemps hostile, le monde touareg, ne facilitait pas les déplacements des marchands, au moins jusqu'au XIVe siècle.

a) *Sites anciens.*

Le sud du Niger comporte un certain nombre de sites anciens, principalement des emplacements d'anciens villages. C'est ainsi que le Cercle de Dosso comprend, entre les *dallols* (val-

(1) P. DE ZELTNER : *Note sur la préhistoire soudanaise*, 1907, p. 547 ; *Anciennes fortifications dans le Sahel soudanais*, 1910, p. 279.

lées) Bosso et Maouri, des *tombos*, sortes de kjökkenmöddings ayant parfois l'importance de petites collines, et qui sont formés des débris d'agglomérations antérieures au XVI[e] siècle. Ces établissements se trouvent sur les hauteurs dominant les *dallols* et aux environs et au nord de Dosso. Ils comportent de nombreux puits souvent taillés dans la pierre (1).

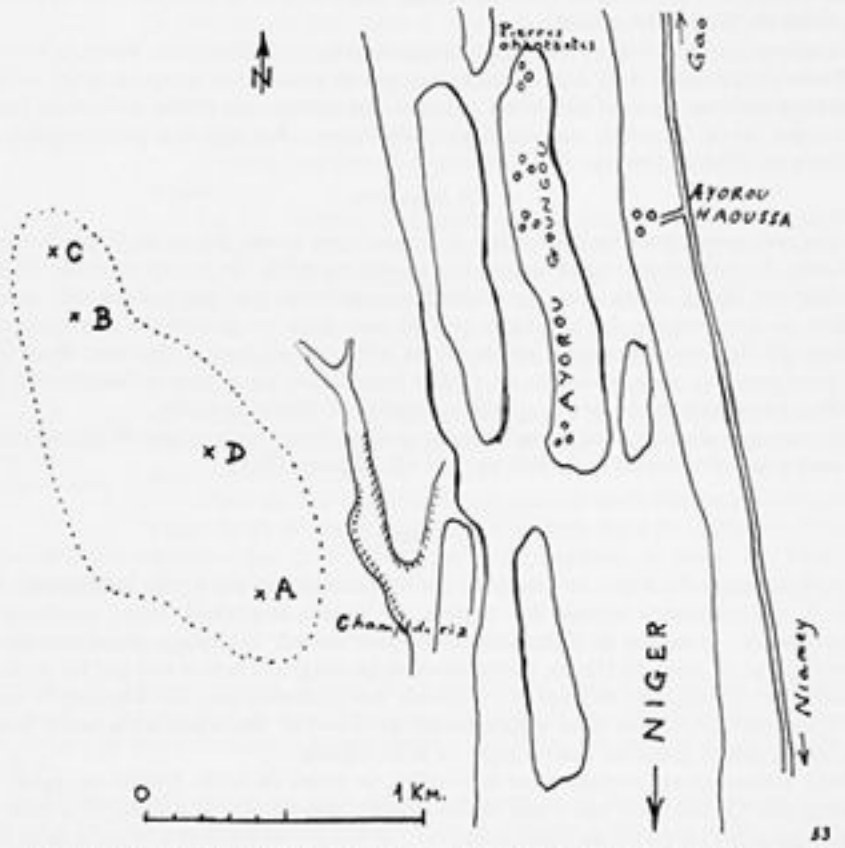


FIG. 33. — Sites anciens des environs d'Ayorou (croquis de J. Rouch) : pierres chantantes au nord de l'île d'Ayorou Goungou ; entouré d'un pointillé : limite de l'emplacement où se trouvent les débris en grand nombre. A. Groupe de tumulus, tas de pierres et cercle de pierres. B. Groupe de tumulus, alignement et cercle de pierres. C. Groupe de pierres levées. D. Tumulus et rochers polis.

G. Brouin (1938, p. 469-479) mentionne des sites anciens dans le pays de Ouacha au sud-est immédiat de Zinder : la ville de Koufa Nkanaoua, Ganoa, Illéfa, certains avec des puits très profonds. C'est de cette région que seraient partis les fondateurs de Kano.

(1) M. ROBIN : *Note sur les premières populations de la région de Dosso*, 1939, p. 401-404 ; J PÉRIÉ et M. SELLIER : *Histoire des populations du Cercle de Dosso*, 1950, p. 1018-1023.

J. Rouch a trouvé en 1948, sur la rive droite du Niger, en face d'Ayorou, un vaste emplacement anciennement habité, jonché de poteries et où l'on voit également des tumulus (Doc. XV-4-Niger) (Fig. 33-34).

F. Nicolas énumère une série de ruines et de restes d'agglomérations anciennes dans le cercle de Tahoua (1950, p. 43). Il en existe aussi dans l'Aïr, le Djado et le Kawar, à proximité des principaux points d'eau. Il s'agit bien souvent de villages qui ont subsisté jusqu'à nos jours. Citons dans la région les villages abandonnés, anciennes palmeraies, des deux Djaba, de Djado (Brao) et Chirfa, dans le pays de Djado et de la falaise du Kawar : Bezi Aousseibé, ancien village sô, Guesebi, au sud-ouest d'Aney, Kalala, agglomération disparue près de la saline du même nom, à 2 km au nord-ouest de Bilma. Des sites abandonnés subsistent près d'autres villages du Kawar, servant parfois de lieux de refuge (1).

### b) *Villes médiévales.*

Les agglomérations méritant au Niger médiéval le nom de villes sont peu nombreuses. Il s'agit le plus souvent de villages du type de ceux qui subsistent aujourd'hui au Kawar, vivant du trafic des caravanes et aussi de l'extraction du sel.

#### Maranda.

Le plus ancien centre connu est celui de Maranda, cité par Yakoubi dès 872 et placé par Ibn Al-Faqih (902) sur l'itinéraire de Ghana en Égypte par Kawkaw et Mourawa. Maçoudi et Ibn Hawqal le connaissent encore au x[e] siècle et Idrisi, en 1154, en fait une brève mention, laissant entendre que la ville a beaucoup perdu de son importance (2). Il est possible que le lieu où s'est élevée cette petite ville soit Marendet, point d'eau important situé au sud d'Agadès, au pied de la falaise de Tidjeddi. Il y subsiste les restes d'un habitat qui a fourni des traces d'une fonte ancienne du cuivre (3).

#### Takedda.

Le voyageur arabe Ibn Battouta, revenant de Mali à Fès, fit un grand crochet vers l'est et passa, en 1353, par la ville de Takedda, bâtie de pierres rouges et où l'eau était mauvaise à boire, centre célèbre par ses mines de cuivre situées hors de l'agglomération, mais dont le métal était travaillé par des esclaves dans la bourgade même.

Si Ibn Battouta est le seul écrivain à être allé à Takedda, d'autres auteurs médiévaux ont parlé de centres que l'on a confondus avec elle, aboutissant à un imbroglio dont le résultat est qu'il existait une « question de Takedda » qui n'était pas encore entièrement résolue jusqu'à ces toutes dernières années.

Al-Omari (1337) parle d'une mine de cuivre, que les divers manuscrits écrivent Zkra,

(1) M. Abadie : *La Colonie du Niger*, 1927, pl. 4 (Aney) ; Lt-Col. de Burthe d'Annelet : *Du Cameroun à Alger*, 1922, II, p. 305-340 ; Id. : *Du Sénégal au Cameroun* [1939], p. 616-677 ; L. Carl et J. Petit : *La ville de sel...*, 1954, décrivent en particulier les ruines de Sogodem.

(2) Yakoubi : *Histoire universelle*, *in* Y. Kamal, t. III, p. 540 ; Ibn Al-Faqih *in* Y. Kamal, t. III, p. 557 ; Maçoudi : *Les prairies d'or*, ch. XXXII (porté par erreur Markah dans la traduction Barbier de Meynard 1861) ; Ibn Hawqal, *in* Y. Kamal, III, p. 650 ; Idrisi, trad. Dozy et de Goeje, 1866, p. 48.

(3) R. Mauny : *Découverte...*, 1953, p. 33-35. Ce cuivre provenait peut-être de Torouf, à 40 km au nord, où ont été trouvés des indices de cuivre. Voir F. Joulia, 1957, p. 142.

Dkra, Nakwa, la seule que le sultan Mansa Moussa possédât sur son territoire et qui lui procurait un revenu considérable. Le traducteur d'Al-Omari, Gaudefroy-Demombynes, tout en portant en note les graphies que nous venons d'indiquer, transcrit, pensant sans doute à la Takedda d'Ibn Battouta, Tigidda (1927, p. 80-81).

Par ailleurs, Ibn Khaldoun (vers 1395) parle d'une expédition faite sous Moussa II, ordonnée par son vizir Mari Diata, pour bloquer Takedda, ville située à 70 stations au sud-ouest de Ouargla, sur la route des pèlerins, et dépendant du sultan du Mali (1). H. Lhote a montré qu'il ne pouvait s'agir ici de Takedda, et que la ville dont parlait Ibn Khaldoun était en réalité Tademekka, donc Es-Souk (2).

Par contre, il est fort probable que la Thegida mentionnée par le Génois Malfante (1447) (3) soit effectivement la Takedda d'Ibn Battouta.

Quelle identification donner à cette fameuse ville ? Tous les auteurs sont d'accord pour la situer aux abords sud-ouest de l'Aïr, où précisément les toponymes en *Teguidda* (= source en touareg) se retrouvent : Teguidda Ntesemt (saline), Teguidda Nadrar, Teguidda Ntagait, Tidjeddi, Teguidda Tajberat. Y. Urvoy et, à sa suite, le Lt A. Roy, estimaient que Takedda était Teguidda Nadrar, se fondant sur le fait qu'une tradition orale d'In Gall rapportait qu'on y avait autrefois trouvé du cuivre et qu'un échantillon d'azurite fut même envoyé à Niamey vers 1933 à l'appui de ces dires : de nombreuses ruines de murettes et de cases rondes abondent sur le plateau dominant les sources (4).

Les choses en étaient là lorsque G. Brouin, commandant de Cercle d'Agadès, se rendit, sur la foi de renseignements de notables d'In Gall et de Teguidda Ntesemt, à Azelik, sources permanentes (donc *Teguidda* également) à 26 km environ à l'est des salines précédemment nommées. Il y trouva de vastes ruines arasées, avec des cimetières importants, de nombreuses fondations de maisons de pierre et, fait capital, de nombreux petits blocs de cuivre natif et des fragments de cuivre provenant de la fonte du minéral. Le site était fouillé tous les ans par les femmes et les enfants dans l'espoir de trouvailles de bijoux. G. Brouin concluait en identifiant ce site à Takedda (5).

La mine de cuivre elle-même n'avait pas été retrouvée et R. Furon rappelait à ce propos qu'outre les échantillons isolés de minerai recueillis à Azelik, des scories avaient été trouvées au nord de Tidjeddi, et des fragments d'argile dure imprégnée de sels de cuivre verts à 5 km à l'est du puits de Bayam, sur la piste d'In Gall à Tahoua (6).

Puis, en 1952, comme nous l'avons vu plus haut, le Lt Prautois découvrait à Marendet un très important centre de fonte de cuivre, toujours dans la même région (7).

Le pas décisif devait être fait en 1954, lorsque le géologue J. Lombard se rendit spécialement dans le pays pour étudier la question des mines de cuivre. Or, s'il ne trouvait rien que des indices en prospectant la région, il découvrait par contre, dans le pointement rocheux de peu d'étendue d'Azouzan, à 13 km à l'E-NE d'Azelik, les restes d'une exploitation de minerai de cuivre, de peu d'importance il est vrai, ce qui explique son abandon ultérieur (8).

(1) Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, 1925-1927, II, p. 115 et t. III, p. 287.
(2) H. Lhote : *Contribution...*, 1955, p. 359-363.
(3) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 153.
(4) Y. Urvoy : 1936, p. 157 ; Lt A. Roy : 1946, p. 5-7.
(5) G. Brouin : 1950, p. 90-91.
(6) R. Furon : 1950, p. 127.
(7) R. Mauny : *Découverte...*, 1953, p. 33-35.
(8) J. Lombard et R. Mauny : 1954, p. 99-101.

Les recherches montrèrent que les indices de cuivre étaient localisés au voisinage de grandes fractures : Azouzan, Illarhasan, Teguidda Ntagait, Teguidda Nadrar, Torouf et Tiourarène (1). L'on remarquera que trois de ces sites sont à proximité de sources et pourraient donc prétendre à être assimilés à Takedda : Azouzan près Azelik, Teguidda Ntagait et Teguidda Nadrar. Mais seul Azelik remplit les conditions nécessaires : proximité d'une source, d'une mine de cuivre, restes de fonte du cuivre, ruines anciennes d'une ville, tradition d'ancienneté.

Azelik reste donc désormais, malgré les objections de H. Lhote sur le prix des barres de cuivre (2) — question que nous aurons l'occasion d'aborder plus loin — le site le plus probable de l'ancienne Takedda.

### Villes du Kawar.

Si le pays lui-même, cette véritable rue d'oasis jalonnant l'itinéraire du Fezzan au Tchad, est mentionné anciennement (Ibn Abd Al-Hakam, IX^e^ siècle), il faut attendre Idrisi pour avoir les seuls renseignements d'importance que le moyen âge nous ait fournis sur lui. Et encore ils sont si imprécis qu'il est difficile d'identifier les villes citées du nord au sud : Al-Kasaba, Kasr Umm Isa, Ankalas, Abzar, Tamalma. C'est le pays de l'alun, du sel et du natron, exploités depuis le Djado au nord jusqu'au sud de Bilma, sans compter les salines de Fachi ou Agram plus à l'ouest.

Les identifications les plus plausibles sont les suivantes : Al-Kasaba, bien bâtie, avec une palmeraie et des puits d'eau douce, serait Guesebi, à quelques kilomètres au sud-ouest d'Anay, au nord du Kawar ; Kasr Um Isa, à deux jours au sud, petite ville faisant le commerce du sel, palmeraie avec des sources, ne peut répondre, à cause de ce dernier détail, qu'à Bilma, où se trouvent les seules sources du Kawar (3). Mais l'Ankalas d'Idrisi, qu'il situe à 40 milles de la ville précédente, a des chances d'être tout simplement Kalala, les ruines du village de saulniers situées à 2 km nord-ouest de Bilma, à côté de la saline (4).

Je ne vois pas, par contre, à quels centres identifier Abzar, à deux jours au sud d'Ankalas, avec son lac de 12 milles sur 3, à l'ouest du centre du même nom, ni Tamalma, à 1 jour au sud du précédent (5).

### Villes de l'Aïr.

Bien que M. Abadie donne des dates fort anciennes pour la fondation des villes de l'Aïr : 825 pour Tintarhoda, à 12 km d'Iferouane, 800 pour Assodé et 920 pour Agadès (6), il semble bien que nous n'ayons ici que l'allusion à une première installation dans le pays de Touareg arrivant du Fezzan, consécutive à la conquête définitive du Maghreb par les Arabes, et non à l'édification de centres urbains. Ce n'est que tardivement que de véritables villes semblent s'être élevées dans l'Aïr. Aucun auteur médiéval n'en mentionne l'existence, et il faut attendre Léon l'Africain (1526) pour entendre parler d'Agadès. Mais nous savons que le

(1) F. Joulia : 1957, p. 142.
(2) H. Lhote : *Contribution...*, 1955, p. 366-369. Nous avons visité ensemble ce site en Nov. 1959.
(3) Lt-Col. de Burthe d'Annelet : *Du Cameroun à Alger*, 1922, p. 315.
(4) Id. : 1932, p. 316. Kalala signifie saline.
(5) Les identifications de R. Palmer (1936, p. 18) sont : Al Kasba = Gasbi ; Kasr Umm Isa = Bilma ; Ankalas = Agram = Fachi ; Abzar-Termit ; Tamalma = Mir.
(6) M. Abadie : 1927, p. 156.

sultanat fut établi dans l'Aïr en 1405, avec résidences successives à Assodé, Tadeliza, Tin Chamane et enfin Agadès. Assodé fut donc capitale au XV^e siècle ; Tadeliza l'était en 1500, lors de la première incursion de l'Askia dans l'Aïr relatée par les *tarikh* ; le séjour à Tin Chamane fut bref et Agadès fut capitale dès avant 1513 (1).

Il reste des ruines considérables à Assodé, centre qui ne fut d'ailleurs abandonné qu'en 1917, et, à Agadès, les ruines de l'enceinte. La mosquée primitive date de 1500 environ, mais l'actuelle date du milieu du siècle dernier et c'est elle que vit Barth en 1850 : le minaret fut reconstruit, selon les *Chroniques d'Agadès*, en 1847 (2).

GAROUMÉLÉ.

Au point le plus occidental du lac Tchad, à 25 km au sud-ouest de Nguigmi, s'élèvent les ruines de Garoumélé, grosse agglomération abandonnée aujourd'hui, entourée d'une vaste enceinte quadrangulaire de 3 km de développement. A l'intérieur subsistent des soubassements d'édifices dont certains, en briques cuites, sont malheureusement exploités depuis quelques années par l'Administration, pour effectuer des travaux à Nguigmi : la photographie aérienne montre nettement et l'enceinte et les excavations correspondant aux murs de briques exploités.

Selon plusieurs auteurs, dont Barth et Y. Urvoy, Garoumélé aurait été au XIV^e siècle la capitale temporaire de l'empire du Bornou et la ville aurait été détruite entre 1835 et 1850 par les Touareg (3).

TONEDI KOIRÉ.

A 100 km environ au sud-ouest de Niamey, viennent d'être découvertes en 1958 d'importantes ruines, jusqu'alors inconnues, au lieu dit Tonedi Koiré. Ces ruines, d'après les photographies aériennes, paraissent consister en une série de grands bâtiments à angles droits. D'après des agents du Service Géographique qui sont allés sur place, ils seraient en briques. On ne sait rien sur leur âge (4).

### c) *Monuments lithiques.*

Le Niger, sauf ses parties sahariennes, est moins riche que les territoires précédents au point de vue des monuments lithiques.

#### 1) MONUMENTS VARIÉS, FUNÉRAIRES OU NON.

*Monuments tumuliformes ou turriformes.* — Comme dans le reste du Sahara, ce sont les *basinas* qui sont les plus répandus. R. Chudeau en a noté à In Azaoua, dans l'Oued Tidek et aux environs d'Iférouane, à Takaredei, Assaouas et dans l'Adrar de Tahoua, mais dit qu'ils font défaut dans la région de Zinder et du Tchad (Tegama, Damergou, Alakhos, Koutous) : en somme leur distribution coïncide avec celle des Berbères et ils disparaissent dès que l'on

(1) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, t. II, p. 473-475 (note de H. Lhote).
(2) Col. ABADIE : fig. 77, Ruines d'Assodé ; F. R. ROOD : 1926, p. 93.
(3) H. BARTH : *Voyages*, t. II, p. 112 ; TILHO : *Documents scientifiques*, 1911, t. II, p. 354-355 ; Y. URVOY : 1941, p. 29 ; Cap. BINET : 1952, p. 1-2.
(4) Études de P. TOUCET en cours.

arrive en pays haoussa et bornouan (1). Le Cap. Bouesnard m'a signalé un grand cercle de pierres avec mégalithes à Ajioua, à l'est de l'Aïr.

Fr. Nicolas (1950, p. 45) signale dans le cercle de Tahoua toute une série de tombes de formes diverses : *basinas, chouchets* — bien que R. Chudeau ait noté ne pas en avoir rencontré à plus de deux jours au sud-est de Tamanrasset (2).

J'en ai aperçu des centaines, groupées sur la rive de l'Alanlara à l'ouest de l'Arbre du Ténéré, et d'autres moins nombreux, à l'Adrar Bous, en novembre 1959.

M. Feger a rencontré des *basinas* en plusieurs points de la région de Konni (1946, p. 5) et Ch. et M. Le Cœur en ont fouillé plusieurs dans la région du Djado : ils contenaient des squelettes couchés en chien de fusil (3).

J. Rouch a rencontré des tumulus dans la région de Tillabery, près de Beibatane (route Tillabery-Ayorou) et sur la rive droite du Niger en face d'Ayorou (Doc. XV-4-Niger).

*Monuments en V, semi-lunaires ou arqués.* — Fr. Nicolas (1950, p. 43-45) signale, en plusieurs points de l'Adrar et de la région de Tahoua, des tombes semi-circulaires, aux ailes tournées vers l'est, ayant à l'intérieur de l'anneau deux ou trois tombeaux rectangulaires. Il y en a dans tous les lieux nommés Tazerzait et en particulier dans l'extrême nord du cercle de Tahoua. Les auteurs de ces tombeaux, selon la tradition locale, seraient les sédentaires noirs ayant jadis habité le pays.

*Divers.* — Comme dans le reste du Sahara, les emplacements aménagés sont nombreux au Niger, particulièrement dans l'Aïr et au Kawar : ce sont en particulier des sites de refuge.

J. Rouch signale, à l'extrémité nord de l'île d'Ayorou, des pierres chantantes (1947, p. 18). Le fait est d'autant plus intéressant à noter que ce sont les seules signalées à notre connaissance à ce jour au Niger. Il doit pourtant s'en trouver en pays granitique haoussa, comme en Nigeria voisine (4).

Sur la rive droite (gourma) du Niger, en face d'Ayorou, il a trouvé un site ancien très important, présentant, sur une vaste surface, quatre emplacements plus typiques que les autres (Fig. 34).

*Emplacement A.* — Plusieurs tumulus. Entre eux se voient trois petits tas de pierres alignés. Le cercle est formé de pierres plates enfoncées dans le sol. A l'intérieur du cercle, des pierres sont rangées pour former une sorte de compartiment. Aux alentours, plusieurs meules dormantes. Les tumulus sont couverts de fragments de poterie et de pierre, et des animaux fouisseurs ont creusé des galeries. Les tas (*f*) sont formés par un ensemble central de pierres entouré par un cercle de 6 pierres de plus grandes dimensions, enfoncées dans le sol. Un de ces tas a été fouillé sans grand résultat à 1 m de profondeur : sous l'amas de pierres de 0,50 m d'épaisseur a été trouvée une terre dure sans débris d'aucune sorte.

*Emplacement B.* — On y trouve 4 à 5 tumulus, un cercle de pierres de 50 m de diamètre, un grand alignement de pierres de 200 m de long environ, un petit tas de pierres sur l'alignement et un groupe de pierres levées (C). Le tumulus T1, recouvert de débris de poterie, a été fouillé à 1 m de profondeur. La couche supérieure (0,10) était très dure, formée d'un conglomérat de débris de poterie et d'argile. Au-dessous, la terre était friable : fragments de poterie,

(1) E. F. Gautier : *Sahara algérien*, 1908, p. 63. Le monument de l'Oued Tidek s'élève au milieu de cercles concentriques (fig. 5, p. 26).
(2) E. F. Gautier : *Sahara algérien*, 1908, p. 75.
(3) Ch. et M. Le Cœur : 1944, p. 1-2, et Le Cœur Ch. : 1950, fig. 139, p. 141 à 143.
(4) B. E. B. Fagg : *The discovery of multiple rock-gongs in Nigeria*, Man, 1954, p. 17-18.

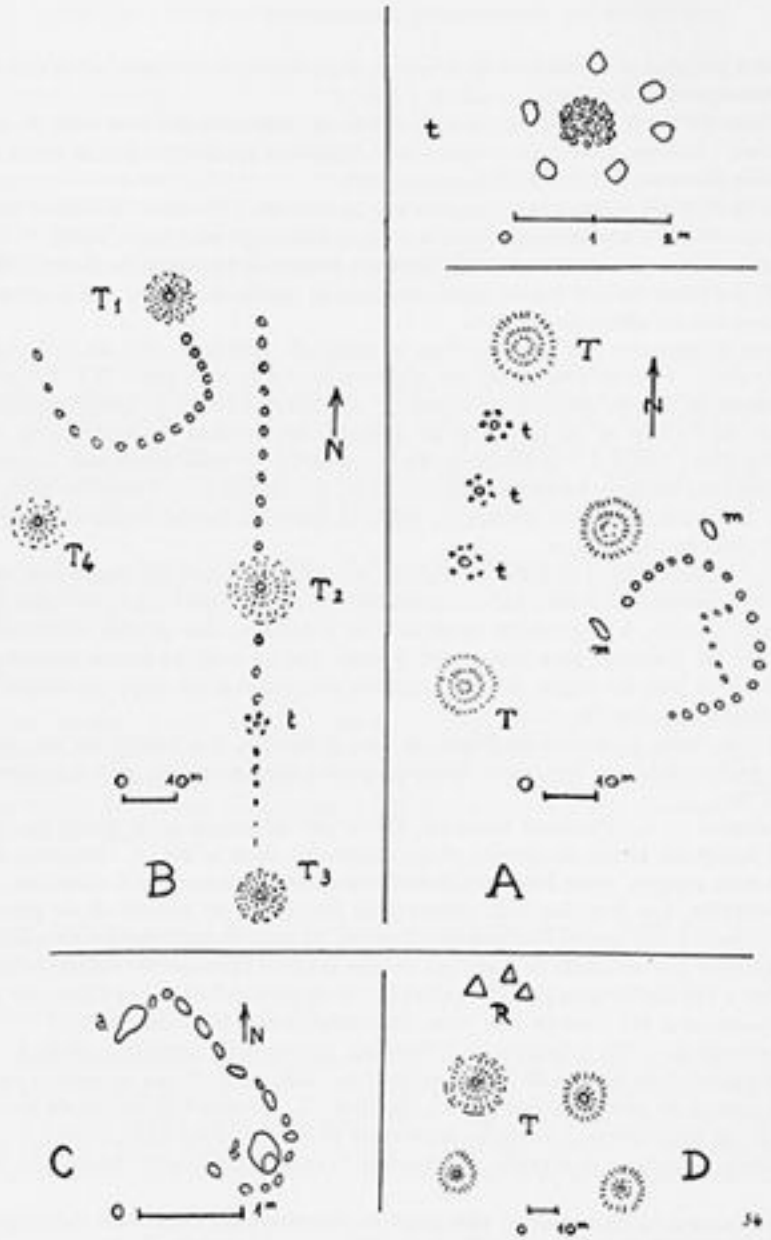


FIG. 34. — Monuments divers du site ancien de la rive droite du Niger en face d'Ayorou. *Emplacement A.* T. 1. Tumulus ; t. tas de pierres entourés d'un cercle de plus grosses pierres (voir l'agrandissement de l'un d'eux en haut et à droite) ; cercle de pierres. *m.* Meules dormantes. *Emplacement B.* T 1 à T 4. Tumulus. *t.* Tas de pierres (comme en A) ; alignement de 200 m de long environ. *Emplacement C.* Groupe de pierres levées. *Emplacement D.* T. Groupe de tumulus. R. Rochers à la surface polie.

débris d'os d'animaux. La fouille du tumulus T2 a fourni une petite boucle de fer (partie supérieure de la gaine d'un poignard ?).

Le cercle de pierres partant du tumulus T1 est analogue au précédent mais de plus grandes dimensions. Il est formé également de pierres plates ordinaires.

*Emplacement C.* — Groupe de pierres levées sur le flanc nord-ouest de la colline surmontée par le tumulus T1, à une centaine de mètres de celui-ci. A l'apparence d'un cimetière (pierres situées à 2 m l'une de l'autre). L'un des monuments caractéristiques est formé par une bordure de pierres formant 3 côtés d'un rectangle. Aux deux extrémités, deux plus grandes pierres : *a.* une meule dormante ; *b.* une pierre grossièrement conique. La fouille effectuée à 1 m de profondeur n'a rien donné.

*Emplacement D.* — Ensemble de tumulus analogues aux précédents, mais plus vastes et moins élevés. A proximité, un groupe de rochers R à surface polie, ce qui laisse supposer qu'ils ont servi de lieu de repos aux habitants de cet ancien village.

Entre tous ces emplacements se trouvent des traces d'habitat en grand nombre : des morceaux de meules, des débris de poteries, d'autres tumulus et tas de pierres isolés (1).

Signalons pour terminer les grands puits de Koutous, creusés dans les grès compacts jusqu'à 80 m de profondeur, puits probablement anciens (2).

### d) *Rupestres.*

Comme pour la Mauritanie et le Soudan, nous renvoyons aux articles généraux ayant traité de la question (3). Les seules régions ayant fourni un grand nombre de sites sont l'Aïr et le Djado : en dehors, ils sont rares : Agadem au sud du Kawar et Kourki dans le Gourma sont pratiquement les seuls en dehors des massifs. Remarquons que nous n'avons affaire qu'à des gravures et que les peintures sont, pratiquement, inconnues dans le territoire (4), même dans le Sud, en pays noir, où l'on devrait pourtant en retrouver, comme en pays dogon ou en Nigeria, liés à des sites d'initiation dans des abris sous roche.

## 6. Tchad.

Comme pour le Sud algérien, nous ne ferons qu'un examen rapide de l'archéologie de ce pays, afin de ne pas terminer brusquement nos informations à sa frontière. Ces quelques incursions permettront de lier nos informations à celles recueillies au Soudan ex-anglo-égyptien, incursions d'autant plus utiles à noter ici qu'aucun service archéologique n'existant en A. E. F., il importe de ne pas laisser un *no man's land* de cette importance sur le cheminement naturel des influences le long de la savane nilo-tchadienne.

### a) *Sites anciens.*

Peu de régions d'Afrique Noire sont aussi connues au point de vue archéologique que le bas-Chari et Logone, l'ancien pays sao, grâce aux magnifiques travaux et fouilles effectués

(1) J. Rouch : *Anciens villages de la région de Tillabéry* (ms., Doc. XV-4-Niger).
(2) M. Abadie : 1927, p. 74 et 137 ; F. C. B. Reynolds : 1930, p. 221-224.
(3) Voir en particulier H. Lhote, P. Huard et R. Mauny.
(4) Les Lts Moreau et Lamothe découvrirent en 1956 de belles peintures anciennes dans un abri du « Sous-marin » du Blaka (R. Frison-Roche : Mission Tenéré, 1960, p. 149).



Page 143 of 596

par divers Africanistes de premier plan, et principalement M. Griaule et J.-P. et A. Lebeuf (1). Plusieurs campagnes ont abouti à ramener au jour une véritable « civilisation du Tchad », apparentée curieusement à celle d'un autre pays ouest-africain comparable au point de vue géographique, celle du delta intérieur du Niger.

Sur près de 200 km le long du Chari et du Logone depuis Hollom jusqu'aux abords du lac Tchad, de grandes buttes, longues parfois d'un kilomètre et larges en proportion, au nombre de plusieurs centaines, marquent des emplacements d'anciens villages, et certaines sont même entourées d'une enceinte. Elles sont toujours établies près de cours d'eau. Une seconde catégorie est constituée par de petites buttes servant de lieux d'initiation. Elles sont de faible étendue (100 m environ), peu élevées, désertes, et aucune ne comporte de mur d'enceinte : il s'agirait probablement des plus anciens de tous les établissements sao et chaque petite butte correspondait à la ville voisine, dont elle aurait été en quelque sorte la cellule-mère. Mais quelle qu'ait été l'importance au point de vue religieux de ces petites buttes, aucune ne donne de vestiges comparables à ceux des grandes éminences.

Un second groupe, d'une dizaine de buttes, se trouve dans la région de Yao du Fitri, entre ce dernier et la route Fort-Lamy-Ati. On y a récolté un matériel restreint, mais particulièrement intéressant : ustensiles en terre cuite mais aussi outillage néolithique (haches polies, une pointe de flèche en schiste poli). Ces tertres seraient plus anciens que ceux du bas Chari-Logone et représenteraient une étape primitive des Sao (ou Kotoko), antérieure à leur installation le long des grands fleuves, dont la tradition a conservé le souvenir.

Un troisième groupe est formé par les sites anciens entourant le Baro, mais il est assez peu connu encore : il semble se rattacher au groupe du Fitri plutôt qu'à celui de l'Ouest.

Les études précises et détaillées de M. Griaule, J.-P. et A. Lebeuf, auxquelles nous renvoyons, font connaître non seulement ce que furent ces petites villes au point de vue habitat, mais un matériel de qualité — entre autres des sculptures de poterie remarquables : statuettes humaines et animales, instruments cultuels et ménagers, parures, etc.

Il va sans dire que toutes ces stations ne sont pas contemporaines et doivent s'échelonner sur un certain nombre de siècles. Les principaux sites étudiés et fouillés furent Sao, Mana, Maltam, Kréné, Midigué, Goulfeil, Derotte, Tago. Le matériel en provenant est réparti dans diverses collections archéologiques : Musée de l'Homme à Paris, Peabody Museum à Cambridge, Mass. U. S. A. (mission Wulsin), Musée Lebaudy à Cabrerets (Lot), British Museum à Londres (2).

La question de datation du matériel récolté est assez difficile à résoudre : nous pouvons cependant suivre J.-P. Lebeuf lorsqu'il attribue l'installation des Sao, ancêtres du Kotoko, au sud du Tchad au Xe siècle, et leur apogée entre le XIVe et le XVIe siècle, la disparition des Sao, correspondant à l'islamisation du pays, correspondant à la fin du XVIe siècle (3). Le problème de datation du matériel récolté est compliqué du fait que nombre de grandes buttes ont été habitées de façon ininterrompue jusqu'à nos jours, certaines perles en particulier ne pouvant que difficilement être antérieures à 1500 et les pipes impliquant une époque postérieure à 1600.

(1) Voir les bibliographies consacrées à la question : J. P. Lebeuf : *Bibliographie sao et kotoko*, 1948, p. 121-127, et J. P. Lebeuf et A. Masson-Detourbet : *La civilisation du Tchad*, 1950, p. 188-198.

(2) M. Griaule et J. P. Lebeuf : 1948, p. 1-116 ; 1950, p. 1-152 ; 1951, p. 1-95 ; J. P. Lebeuf et A. Masson-Detourbet : *La civilisation du Tchad*, 1950, 199 p. ; *Les sites de Tago (Tchad)*, 1950, p. 143-192.

(3) J. P. Lebeuf et A. Masson-Detourbet : 1950, p. 168-175.

Les sites du Fitri, plus anciens en général que ceux du bas Chari, doivent en partie cependant leur être contemporains : c'est là le pays boulala (le Gaoga de Léon l'Africain), qui fit au XIVe siècle des guerres victorieuses contre le Kanem (1).

Une autre série de sites anciens se trouve au débouché du Bahr el-Ghazal, dans la cuvette du Djourab : le capitaine Seliquer a relevé à Koro-Toro, Bahali, Toungour, une série de kjökkenmöddings et de sites de forgerons qu'il serait très intéressant de revoir de plus près (2). Car si certains de ces dépôts de cuisine, avec leurs perles en œuf d'autruche, leurs ossements d'hippopotames, leurs grès gravés, semblent appartenir, malgré l'absence de l'outillage lithique ordinaire (pointes de flèches, haches, etc.) au néolithique, la rareté de la pierre dans le pays expliquant sa réutilisation indéfinie jusqu'à disparition presque totale, d'autres sites, avec leurs fragments de grandes poteries — ancêtres probables des jarres sao — et les énormes dépôts de scories, comme le crassier de Bahali, sont forcément plus récents et vraisemblablement médiévaux anciens.

Comme au Kawar, on trouve dans les régions montagneuses ou rocheuses (Tibesti, Borkou), des villages-refuge, habitats temporaires contre les rezzou (3).

La mission G. Bailloud et J. Tubiana (1956-1957) a trouvé de nombreux tumulus dans l'Ouadi Nohi et la mission Berliet-Tchad (nov. 1960) a découvert à l'Enneri Mokto un important site préislamique avec mégalithes, cercles funéraires et tombeaux divers.

### b) *Villes médiévales.*

Bien qu'un empire puissant, celui du Kanem-Bornou, ait gravité pendant tout le moyen âge autour du lac Tchad, peu d'auteurs arabes ont parlé de la région, et encore les renseignements qu'ils fournissent sont bien vagues. Si El-Bekri (1068) connaissait déjà de nom le Kanem, il faut attendre Idrisi (1154) pour avoir quelques données plus précises. La ville de Manan du Kanem selon lui est petite et le prince du pays y séjourne. Cette ville n'a pas encore été identifiée de façon satisfaisante. R. Palmer la place en pays kulu et dit qu'elle s'appelle de nos jours Mowal Kulkulma (4), pays et centre que je n'ai retrouvés sur aucune carte. Y. Urvoy estime que Manan doit être un petit centre dans l'Egueï ou le Borkou, que Andjimi d'Idrisi est Njimi-Ye ou Sima, à 55 km environ à l'est de Mao du Kanem, et la Tamalma du même dans l'Egueï ou le Borkou (5).

Si les Zaghawa notés dès le Xe siècle aux abords de la Nubie sont encore sur place, à cheval sur la limite du territoire du Tchad et de celui du Soudan ex-anglo-égyptien, entre le 15e et le 16e N, l'on ne sait où étaient leurs villes, citées par Idrisi : Tadjowa et Chama ou Samiya.

Ibn Saïd, vers 1286, semble le premier à connaître l'existence du Tchad, qu'il appelle lac de Koura (6) et dont il fait sortir d'ailleurs à la fois le Nil d'Égypte et celui de Ghana et

(1) Jean-Léon l'Africain, 1956, p. 481-483 : royaume de Gaoga ; Y. Urvoy : 1949, p. 53-54 et 59-60.

(2) Cap. Seliquer : 1945, p. 191-209. Nous avons visité, H. Hugot et moi, le site de forgerons de Bochianga en nov. 1960 : la poterie peinte évoque celle de la vallée du Nil.

(3) M. Dalloni : 1935, p. 207-212.

(4) Y. Urvoy : 1949, p. 33, n. 2 (Manan), p. 27, n. 2 (Andjimi, à ne pas confondre avec l'actuelle Nguigmi) ; p. 33, n. 1 (Tamalma). A noter que R. Palmer identifie Tamalma à Mir (1936, p. 18 et 109).

(5) Nom qui est l'un de ceux désignant encore aujourd'hui les Boudouma, habitants des îles du lac : les Kouraa, d'origine kanembou (Tilho, *Documents scientifiques*, 1911, II, p. 311).

(6) Ibn Saïd, *in* Y. Kamal, t. IV, f. 1, 1936, p. 1082.

de Magdachou. Malgré les renseignements fournis par Ibn Fatima qui dit être allé sur place, il est impossible d'identifier les noms de villes et de peuples cités par Ibn Saïd (1) : que sont les peuples Badiy, Djabi, Ankazar, et où sont les villes de Badiy, Djadja (au Kanem), Al-Maghza, arsenal du sultan du Kanem, à l'angle du lac (peut-être Garoumélé ?), Manan, la capitale du Kanem avant l'islamisation du pays, Djimi, la capitale du XIII^e^ siècle au sud-est de la précédente (Njimi-Ye selon Urvoy), Nayy, jardin du sultan à 40 milles de la capitale ?

Les seules ruines de quelque importance (mais sont-elles moyenâgeuses ?) sont celles découvertes à Aïn Galakka dans le Borkou : il s'agit d'un groupe d'une vingtaine d'habitations et d'un ancien mur d'enceinte. Les maisons sont très bien construites, à angles droits, en briques cuites reliées au mortier, ainsi que le carrelage. Le camp, situé à 700 m de là, affecte la forme d'un parallélogramme avec des bastions et montre les ruines d'une ville avec voûtes. Les murs et les bastions étaient en briques crues, du même modèle que les briques cuites. Le tout est très ensablé. Aucune tradition locale ne permet d'en préciser la date (2).

Le Borkou gravitait au XIV^e^ siècle dans l'orbite du Grand Kanem (3) et cette architecture de briques n'est pas sans rappeler celle trouvée à Garoumélé (Niger) au bord du Tchad, construction également avec enceinte et maisons de briques du même style. Il ne semble pas que le royaume boulala ait édifié de constructions semblables, et ce que nous rapporte Léon l'Africain sur le royaume de Gaoga n'est pas en faveur d'une telle origine : d'ailleurs le Cap. Carrique note bien que les Boulala du cru, présents dans la région depuis huit générations (4) estiment que ces ruines sont antérieures à leur arrivée dans le pays.

Cependant, en l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de conclure sur la date de ces ruines.

Ouara, à 40 km N-NW d'Abéché, était, selon Palmer (1936, p. 186), la capitale de l'Ouadaï vers 1250, mais les ruines qui s'y trouvent seraient d'époque relativement récente : XVII^e^ siècle. Il s'agit d'une résidence royale, entourée de deux enceintes, de plan régulier, à un étage, avec une tour de guet. Le palais est construit en briques cuites et comprend un réduit de défense et des appartements. Les pièces sont vastes, les entrées basses et étroites, les fenêtres très petites. On n'en connaît pas le constructeur, sans doute un Égyptien. Il ne reste pas grand-chose des magasins et des silos, ni de la mosquée voisine. Au nord d'Ouara est le cimetière du sultan (5).

### c) *Monuments lithiques.*

C'est évidemment uniquement dans les régions montagneuses (Tibesti, Ennedi, Ouadaï) que nous retrouverons des monuments lithiques, mais c'est pratiquement le seul Tibesti qui a été prospecté à ce point de vue.

(1) IBN SAÏD, *in* Y. KAMAL, t. IV, f. 1, 1936, p. 1082.

(2) Cap. CARRIQUE : 1935, p. 85-93. G. Bailloud, qui a vu ces bâtiments, les juge « peu anciens » (Rapport ronéotypé de sa mission 1956-1957, p. 2). Après visite du site (nov. 1960) je me range à cet avis.

(3) Voir carte fig. 3, *in* Y. URVOY, 1949, face p. 42.

(4) Cap. CARRIQUE : 1935, p. 91 : « 8 générations, soit 500 ans », ce qui à mon avis est deux fois trop : 250 ans serait plus proche de la vérité. Son hypothèse d'origine romaine est entièrement à rejeter : les Romains n'ont dû dépasser le Fezzan, au 1^er^ siècle de notre ère, que pour de courtes expéditions punitives à faible rayon.

(5) BURTHE D'ANNELET : *Du Cameroun à Alger*, 1932, p. 129-135.

1) MONUMENTS VARIÉS, FUNÉRAIRES OU NON.

Les anciens tombeaux sont principalement ici des *chouchets* en forme de tronc de cône très surbaissé, de 5 à 6 m de diamètre. La première assise, reposant directement sur le sol naturel, sans fondations, est constituée par de grandes dalles dressées, flanquant des blocs volumineux choisis parmi les plus réguliers et qui s'élèvent en léger retrait sur tout le pourtour, jusqu'à 2 ou 3 m de haut. Le caveau, dont les dimensions ne dépassent guère 1 m de haut sur 50 à 60 m de diamètre, est aménagé au centre et l'espace entre les deux murs est rempli avec des cailloux quelconques. Le tout est recouvert par un dallage supérieur constitué de moellons bien équarris.

M. Dalloni, auquel nous devons cette description et la principale prospection archéologique faite dans le Tibesti, a fouillé trois de ces tombes. Le cadavre est toujours enfermé dans un sac de cuir de bœuf cousu ; il est inhumé, en position accroupie, replié sur lui-même, en position verticale ou couché sur le côté d'où les dimensions réduites du caveau. Aucun mobilier funéraire.

Les groupes d'anciens tombeaux ont été signalés dans la région de Bardaï, de Guezenti, près de Faya au Borkou, mais le plus important se trouve aux environs immédiats d'Aozou, dans le nord de Tibesti (1).

Le massif comprend également des cercles de pierres (2) en particulier près du puits de Tebeloum, à l'est du Koussi. Il y en a d'autres aux environs d'Aozou et de Bardaï : l'on ne connaît pas leur signification. Ceux de l'Enneri Mokto paraissent funéraires.

2) DIVERS.

Nombreux sont, au Tibesti et au Borkou, les abris sous roche et fissures aménagés pour l'habitat. Certains même, comme à Ganoa, ont servi dès le néolithique : ils sont constitués de petites cavités existant entre les blocs d'éboulis et l'aménagement en est rudimentaire ; on s'est borné à les faire précéder d'une sorte de vestibule en alignant à l'entrée des pierres dressées (3).

Près de la porte nord du cratère de l'Emi Koussi, J. Tilho a noté, dans une encoignure, un village de troglodytes dont « les cases sont moins des grottes que de simples abris, sorte de niches creusées dans une cinérite blanchâtre et compacte » (4).

M. Dalloni signale à Yebbi (Tibesti) des digues de retenue des eaux construites en solide maçonnerie et, en amont de Guezenti, une muraille de « type berbère » : deux parements de blocs équarris subsistent jusqu'à 1,50 m au-dessus du sol et sont distants de 2 m, avec entre eux des matériaux de remplissage, galets et graviers, le tout constituant une digue très résistante, en arc, entourant un cône d'éboulis.

Le même auteur a observé en divers points du massif, et en particulier dans l'Enneri Korossom, de grands alignements de blocs volumineux barrant les berges des cours d'eau

(1) M. DALLONI : 1935, II, p. 216-223. Dessins de *chouchets*, fig. 80, p. 217 et fig. 144, p. 347.
(2) M. DALLONI : 1935, II, p. 214 ; voir également le rapport de G. Bailloud (1956-1957).
(3) M. DALLONI : 1935, p. 207.
(4) J. TILHO : *Du lac Tchad aux montagnes du Tibesti*, p. 38, *in* M. DALLONI : p. 207. Ce village a été visité plus tard par BURTHE D'ANNELET (1932, II, p. 200 ; plan du Koussi, p. 203).

asséchés là où ceux-ci quittent les gorges pour serpenter dans une vallée plus ouverte. Il pense qu'il s'agit là d'un premier système de stratégie défensive (1).

A Aïn Galakka subsistent les restes d'anciens canaux de dérivation construits en briques, dénotant une certaine science de l'hydraulique (2).

Il n'est malheureusement pas possible de mettre encore une date sur ces diverses constructions, qui doivent avoir été édifiées à des époques très différentes.

### d) *Rupestres.*

L'inventaire méthodique des rupestres du Tchad est un fait tout récent, bien que nos premières connaissances en la matière soient relativement anciennes : c'est en 1869 que Nachtigal signalait les premières gravures à Oudingueur. Les premiers relevés sont en effet très postérieurs, puisque c'est une vingtaine d'années après l'occupation du pays que de Burthe d'Annelet les faisait connaître au public (3).

Nous avons ensuite les travaux de M. Dalloni (1935, p. 230-403), qui publia de nombreux sites nouveaux dans le Tibesti et le Borkou, dans une étude détaillée qui reste l'un des travaux de base sur la question.

E. Passemard et H. de Saint-Floris publièrent ensuite les peintures rupestres de l'Ennedi (1935, p. 97-112), Th. Monod un groupe particulièrement intéressant par ses nombreuses représentations humaines, d'Aozou (1947, p. 30-47) et F. d'Alverny des peintures nouvelles du Tibesti oriental (1950, p. 240-272).

Enfin, au cours de ces dernières années, un important travail de recherches est à mettre à l'actif de P. Huard, qui poursuivit l'exploration systématique du pays. Il nous a fait connaître par des publications nombreuses et de qualité l'importance de la province tchadienne dans l'ensemble des rupestres sahariens, entre le groupe algéro-fezzanien d'une part et celui d'Aouenat et du Soudan ex-anglo-égyptien de l'autre (4).

Dans cet énorme matériel, recueilli en grande partie grâce aux officiers des unités sahariennes, seule la phase tardive, post-néolithique, à chevaux et à chameaux, nous intéresse. Beaucoup reste encore à faire, d'ailleurs, avant que l'on puisse dater avec certitude les milliers de dessins recueillis ; nous pouvons cependant d'ores et déjà faire appel à cette importante iconographie pour y puiser nombre de documents sur la vie des populations du Sahara central au cours des deux derniers millénaires.

Enfin, la mission G. Bailloud et J. Tubiana (1956-1957) a permis de trouver de nombreux sites rupestres inédits dans le Tibesti et l'Ennedi en particulier.

## 7. Sénégal, Gambie et Guinée portugaise.

Après avoir étudié d'ouest en est les divers territoires sahariens et sahéliens, nous allons revenir maintenant à l'extrême ouest pour progresser de nouveau vers l'orient, en examinant cette fois les régions plus méridionales.

(1) M. Dalloni : 1935, p. 215-216.
(2) M. Abadie : 1927, p. 394 ; M. Dalloni : 1935, p. 213 ; Cap. Carrique : 1935, p. 88.
(3) Lt-Col. de Burthe d'Annelet : 1937, t. II, p. 167-172 (Fada), p. 185-188 (Yarda) ; p. 189 (Orori) ; p. 214, 230-231 (Tigui), ; p. 263 (Oudenguer).
(4) P. Huard : Voir bibliographie *in fine* de son article : *Nouvelles gravures rupestres du Djado, de l'Afafi et du Tibesti*, 1957, p. 222-223.

Nous commencerons par l'ensemble Sénégal, Gambie et Guinée portugaise qui, au point de vue archéologique, peut être considéré comme formant une seule province, malgré les différences enregistrées au nord et au sud du fleuve Gambie.

a) *Sites anciens. Buttes artificielles de coquillages.*

La nature sablonneuse et marécageuse de la majeure partie du territoire considéré a ce résultat que les sites anciens, tels que ceux que nous avons vus pour la Mauritanie par exemple, y sont rares. Pas de ruines de villages ou d'habitats de pierre. Mais, par contre, le long du fleuve Sénégal, un grand nombre de sites d'anciens villages, décelables par les poteries, attestent que la vallée fut habitée de tout temps par l'homme, qui recherchait particulièrement pour ses établissements le bord de la zone inondée.

Les sites anciens abondent également dans les parties sablonneuses du pays lorsque l'approvisionnement en eau est aisé. C'est le cas par exemple de la presqu'île du Cap-Vert et de toute la région des *niayes* (1), le Baol, le Sine. Ces emplacements sont par contre plus rares dans le Sénégal intérieur, dans le Ferlo et ses abords, et, dans le Sud (Gambie, Casamance, Guinée portugaise), la végétation rend fort difficile la prospection : ce sera le hasard uniquement qui mettra à jour ici les sites anciens.

Les buttes de coquillages sont évidemment groupées le long de la mer et des estuaires, où la récolte massive de certaines espèces comestibles leur a donné naissance. Mais en d'autres points de la côte, les emplacements d'anciens villages (Hann près Dakar, par exemple) sont également signalés par des couches où les mollusques marins sont abondamment représentés, sans pour cela avoir la puissance des buttes d'estuaire.

La vallée du Sénégal était explorée dès 1916 par A. Bonnel de Mézières qui, sur les indications du colonel Gaden, prospecta le Lao et la région de l'île à Morfil, et effectua des fouilles sur un tumulus de 60 m de long sur 3 de haut, à Soubalou-Boumba, qui représenterait le tombeau du légendaire Abou Dardaï. Ces fouilles ne donnèrent pas grand résultat : ossements tombant en poussière, fragments de poterie, cendres. Il parcourut, en aval de Soubalou-Boumba, un immense site ancien de plusieurs kilomètres d'étendue, jonché d'innombrables fragments de poterie (2).

Bonnel de Mézières, avec raison, ne donna pas de conclusion concernant l'ancienneté de ce site, qui a pu avoir été habité à de multiples reprises au cours de l'histoire, dans une région qui compte une densité de population de 35 à 50 habitants au kilomètre carré.

H. Bessac, parcourant la vallée du fleuve en tous sens, constata que tout le bord des terres cultivées abondait en sites anciennement occupés. Lors du creusement d'un canal d'irrigation dans la région de Guédé, à une profondeur de 1 m environ, il trouva, mélangés à une gangue assez dure, des fragments de terre cuite et de meules de grès, caractéristiques qui lui firent penser que ce site était relativement ancien (3).

J. Vitart nota également de nombreux sites, tant sur la rive mauritanienne que sur la sénégalaise, de Podor à Bakel : certains étaient considérés comme d'anciens villages sérères. Il récolta un matériel abondant : fragments de poterie, poids de filets, fusaïoles, tuyères. Les

(1) Bas-fond marécageux cultivé après l'hivernage, au fur et à mesure de la baisse du niveau de l'eau qui y stagne.
(2) A. Bonnel de Mézières : 1920, p. 265-273.
(3) H. Bessac : *in litt.*, 18-5-1944. Doc. XV-5-Sénégal.

emplacements de villages de forgerons, du type de Rindiaw Sylla à l'ouest de Kaedi, se retrouvent près des anciens villages du *diéri* (1).

Dans la presqu'île du Cap-Vert ont été décelés plusieurs sites anciens ayant fourni du matériel : sites de village à proximité de la mer et des *niayes* dans les environs immédiats de Dakar, à Bel-Air, Hann, Ouakam. L'exploitation des dunes pour remblayer divers travaux du port, en même temps qu'elle faisait connaître d'intéressants gisements préhistoriques, entamait des formations puissantes de plusieurs mètres, où les divers niveaux d'habitation étaient marqués par des couches archéologiques truffées de poteries, de cendres et de coquillages. La plage d'Ouakam est un site d'ancien village de pêcheurs accompagné d'un cimetière ancien qui a fourni, outre plusieurs squelettes, des bracelets de fer et de cuivre, des armes de fer et des perles de colliers de test de coquillage. Le contexte et l'étude de ce matériel permettent de le faire remonter à une période antérieure à l'arrivée des Européens sur ces côtes (2).

La série des sites anciens se continue bien au-delà de la région du cap Vert proprement dit : l'on en a trouvé vers Kayar sur la côte nord, et, sur la Petite Côte, la dune littorale, partout où elle a été entamée soit par l'érosion marine, soit par des travaux (en particulier les carrières nécessitées par la route Mbour-Joal) montre qu'elle a servi d'habitat pendant de longues périodes. Les poteries, les coquillages comestibles, se retrouvent en profondeur en de nombreux points (Nianing, Tiemassas, Pointe Sarène).

En pays sablonneux, les sites de villages anciens n'ont pratiquement pas laissé de traces (3). Il est symptomatique de citer qu'une région comme celle des mégalithes du Sine-Saloum et de la Gambie, que nous allons étudier plus loin, ne présente pas les emplacements des établissements humains auxquels ils devaient nécessairement correspondre. Ces villages de paillotes peuvent avoir duré des siècles : il n'en reste rien sans doute que des fragments de poterie qui ne verront le jour qu'au cas où des travaux en profondeur les déterreront.

Même remarque pour le Cayor et le Baol, qui durent avoir depuis le moyen âge une population assez dense, mais où l'emplacement des établissements anciens ne se voit pas, et pour la Casamance et la Guinée portugaise. Notons que bien souvent, les emplacements anciens favorables sont occupés par les villages modernes.

Les buttes de coquillages constituent les restes archéologiques les plus typiques du Sénégal, avec les mégalithes du Sine-Saloum-Gambie.

Ces buttes se divisent en deux grandes catégories : les amas naturels et les dépôts artificiels. Ce sont évidemment seulement les seconds qui devraient nous intéresser ici, mais nous aurons à traiter de l'ensemble de la question, les auteurs qui ont abordé le problème n'étant pas d'accord sur l'attribution de la majorité des buttes — en particulier celles des environs de Saint-Louis — à l'une ou l'autre catégorie.

Les buttes de coquillages du Sénégal sont réparties principalement en trois régions : l'embouchure du Sénégal, celle du Saloum (de Joal à la Gambie) et la Casamance. En dehors

(1) J. VITART : Documents divers, 5-4-1954. Doc. XII-5-Sénégal et Coll. IFAN SE-54-48 à SE-54-58.

(2) R. CORBEIL, R. MAUNY et J. CHARBONNIER : *Préhistoire et protohistoire...*, 1948, p. 347-357. Ce site, découvert par M. Boyaud a fourni un matériel nombreux : Coll. IFAN SE-41-37 et 38 ; SE-45-53 et 54 ; et fouilles par G. Szumowski en 1951 : SE-51-154, 155, 157 et 158.

(3) Même lorsqu'il s'agissait de « capitales ». J. Joire comptait trouver, d'après les remarques de H. Gaden, à Mboy-U-Gar, d'importantes buttes de tas d'ordures ; il n'en trouva pas, mais découvrit les fameux tumulus qu'il devait fouiller (J. JOIRE : *Découvertes archéologiques...*, 1955, p. 252-253).

de ces régions, on en trouve près des lacs de la presqu'île du Cap-Vert (1) et à l'embouchure de la Somone (2).

Les buttes des environs de Saint-Louis ont fait l'objet d'une étude détaillée par J. Joire, qui connaît bien la région pour y avoir séjourné plusieurs années. Il a examiné les amas dans une région limitée à l'ouest par le fleuve, à l'est par les dunes continentales, et au nord par le marigot des Fours à chaux. C'est la plaine alluvionnaire de l'embouchure du Sénégal, qui est presque au niveau du fleuve. Tout ce pays était, avant la construction de digues et barrages, presque entièrement submergé pendant l'hivernage, l'inondation ne respectant que quelques lambeaux de terrain plus élevé. De nombreux bassins, marigots et chenaux recoupent ces sols d'alluvions limoneuses plus ou moins imprégnées de sel.

Les principales buttes se retrouvent en bordure des dunes, sur l'étroit liséré, soulevé de 0,50 m à 1,50 m par rapport au fond lagunaire, qui sépare ce dernier de la dune. Aussi ces gisements se répartissent-ils en lignes parallèles, plus ou moins continues, de la limite des dunes continentales à la mer. Mais partout où l'on creuse, on rencontre des coquillages.

Comment reconnaître, dans ces conditions, les amas naturels de ceux qui sont artificiels ? J. Joire donne le critère suivant : « C'est surtout leur *hauteur* et leur *forme* qui permettent de reconnaître les buttes artificielles si elles n'ont pas été ouvertes. Elles ont l'aspect de tas isolés sur un sol plat et sont semblables, mais en plus grand, aux tas de cailloux que font les cantonniers sur le bord des routes. Le sommet de certaines domine de 6 à 8 m le niveau de la lagune..., hauteur très suffisante pour qu'il soit impossible de la justifier par l'action des agents naturels. Aucun des dépôts naturels, s'il n'a subi de remaniement postérieur par une action humaine, ne domine le niveau actuel de la lagune de plus de 1,50 à 2 m » (1947, p. 193).

Les dépôts naturels se présentent en général, lorsqu'ils ne sont pas remaniés, en cordons continus, longs parfois de plusieurs kilomètres sur une centaine de mètres de large, ou en surfaces de plusieurs kilomètres carrés ne dépassant pas 1,50 m au-dessus du niveau moyen des eaux (1942, p. 196). Ces dépôts peuvent être remaniés par les agents naturels (eau, vent) ou par l'homme (fours à chaux, carrières). Dans les deux cas, les deux espèces de mollusques qui dominent de loin sont *Arca Senilis* (le *Fagan* d'Adanson) et *Gryphea Gasar* (3), remarque qui vaut pour les autres amas du Sénégal.

Pour J. Joire, les amas de plus de 2 m de haut sont artificiels et sont dus à la lente accumulation des coquilles sur les lieux où l'homme séparait la partie comestible du test, en faisant cuire les *Arca* dans l'eau et en ouvrant les *Gryphea* à la chaleur d'un feu de bois. D'où les lits de cendre et les fragments de poterie que l'on rencontre dans toute l'épaisseur des buttes (1947, p. 231-232).

La pièce la plus intéressante que J. Joire ait trouvée au cours de sa campagne de fouilles est incontestablement une herminette polie en os, provenant d'une profondeur de 3,60 m,

(1) H. Hubert : 1920 et 1922, *in* J. Joire : *Amas de coquillages*, 1947 [1950], p. 174 et 179 : « accumulations énormes au nord d'Ouayembam » (lac Retba) ; dune entre Malika et le lac M'Bobeusse (J. Joire : *Remarques...*, 1946, p. 4-6) ; à Bel-Air et Hann près Dakar (R. Corbeil, R. Mauny et J. Charbonnier : 1948, p. 445-449) ; dans la région de Kayar le long de la côte et entre celle-ci et le lac Tanma (1959-1960).

(2) J. Joire : 1947, p. 178 (d'après Rambaud, 1900).

(3) Le *Gasar* d'Adanson et l'*Ostrea tulipa* de M. Nicklès : *Mollusques testacés...*, 1950, p. 180-181. C'est l'huître de palétuvier ou huître de Joal, consommée en grandes quantités par les Africains et qui, cultivée aujourd'hui en parcs à Joal, fait l'objet d'un commerce important d'exportation vers les centres du Sénégal, où elle est très prisée des Européens.

dans une des buttes de Tangor (1). A l'époque, cette pièce était unique à ma connaissance en Afrique Noire, mais depuis, il en a été trouvé plusieurs par A. J. Arkell au cours de ses fouilles de Shaheinab près de Khartoum, matériel daté par le Carbone 14 à 3300 environ avant notre ère, appartenant au néolithique évolué mais non final (2). A part cette herminette, le seul matériel qu'aient fourni ces buttes est composé de poteries et de fragments de poterie (Coll. IFAN A. P. : SE-41-16-1-Tangor ; SE-42-12-1-Guembel, etc.). Il est important de noter que la poterie se trouve à tous les niveaux, ce qui suffit à établir de façon incontestable l'origine humaine des grandes buttes.

La question de l'origine artificielle des principales buttes sénégalaises vient d'être remise en question par des travaux récents de J. Tricart (3). Parlant de l'étude de J. Joire sur les amas de coquillages, il dit « rejeter la plupart des conclusions de cet auteur (qui) voit en effet dans la plus grande partie des dépôts fossilifères des dépôts artificiels, des kjökkenmöddinger qui auraient été édifiés par les hommes pendant la période historique. Certes, de telles accumulations existent, mais leur importance est réduite ».

J. Tricart se sert d'un certain nombre de critères pour distinguer les amas artificiels des naturels. Les premiers sont caractérisés par :

— l'absence de stratifications, ou des stratifications très obliques correspondant à des éboulis sur le flanc d'un tas d'ordures ;

— la présence d'espèces comestibles uniquement (huitres et Arca), à l'exclusion de Tympanotomus, Fusus, Venus, Murex, etc. ;

— la présence de coquilles de taille moyenne ou grande à l'exclusion des petites, qui n'intéressent pas les consommateurs ;

— le mélange, avec les coquilles, de débris : charbon de bois, poteries, etc. ;

— la localisation particulière des buttes en fonction des moyens de communication : les principaux amas sont toujours situés auprès d'un marigot, qui servait à transporter les coquilles depuis la mer.

La conclusion de J. Tricart est, au contraire de celle de J. Joire, que la plus grande partie de ces amas est naturelle et représente les dépôts remontant à la transgression marine ouljienne.

Rappelons que cette transgression, reconnue par M. Gigout au Maroc dans la région du cap Cantin, puis sur une bonne partie des côtes marocaines, forme un niveau très net oscillant entre 5 et 8 m, mais atteignant parfois 10 m (4). Cette transgression, d'après L. Balout, correspondrait au Tyrrhénien II (l'ex-monastirien) et serait d'âge préatérien : elle se situerait donc avant le paléolithique supérieur (5).

Si l'hypothèse de J. Tricart est exacte, le littoral sénégalais, à une époque située vers le paléolithique moyen, aurait été assez loin à l'intérieur des terres, à la cote + 10 m (sinon +

(1) J. Joire : *in litt.*, 27-III-1939, Doc. XV-4-Sénégal, *Notes Africaines*, n° 3, juillet 1939 : *Où la pierre polie peut être de l'os* ; J. Joire : *Amas...*, 1947, p. 236-38.

(2) A. J. Arkell : *Shaheinab*, Oxford Univ. Press, 1953, p. 107.

(3) J. Tricart : *Notice de la carte géomorphologique du delta du Sénégal*, t. I, 1954, Archives M. A. S., bulletin n° 12, p. 24-29 ; les mêmes données sont reprises par P. Michel, géographe à la M. A. S. : *Note sur la géomorphologie et les dépôts de coquillages des environs de Saint-Louis*, Bull. M. A. S., n° 108, mars 1957.

(4) H. Alimen : *Préhistoire de l'Afrique*, 1955, p. 20-21.

(5) L. Balout : *Préhistoire de l'Afrique du Nord*, 1955, p. 123 : « tyrrhénien II = ouljien » ; l'atérien (paléolithique supérieur) n'apparaît que lorsque la régression post-ouljienne était déjà très avancée (L. Balout, 1955, p. 46). Le point culminant de la transgression « monastirienne » (= ouljienne) serait + 15 m et celui de la transgression flandrienne, qui lui est postérieure (néolithique) de + 6 m environ (L. Balout, 1955, p. 32).

15 m) actuelle, ce qui suffit pour former un très large golfe à l'embouchure du Sénégal et à l'est de Nouakchott, et en particulier pour noyer largement toute la région des amas de coquillages des environs de Saint-Louis. Il ne fait aucun doute qu'une ou plusieurs importantes transgressions ont affecté le littoral sénégalais et mauritanien au cours du quaternaire, et tous les auteurs sont d'accord sur ce point, mais l'accord cesse dès qu'il s'agit de dater exactement ces transgressions : H. Hubert et A. Lenoble rapportent les fragments de plages soulevées observées à Dakar, à des cotes variant de 0,50 m à 24 m au-dessus du niveau de la mer, aux étages tyrrhénien (ligne de 30 m), monastirien (ligne de 18-20 m) et à une ligne inférieure (7-8 m). Pour certains dépôts situés à 1,50 à 2 m, ils ne les dissocient pas d'avec les plages actuelles (1).

Th. Monod pense que le grand golfe récent à l'est de Nouakchott peut être par hypothèse considéré comme flandrien (2).

Quant à A. Gorodiski, il ne reconnaît comme certains que les fragments des plages soulevées des environs de Dakar (Anse Bernard, Pointe Bernard, Fann) placées à un niveau très peu différent de la plage actuelle (+ 2 m au plus) et estime qu'« on ne semble pas avoir identifié avec certitude les plages autrefois signalées de + 5, 12, 26 et 45 m, etc. » (3). A. Gorodiski a pourtant trouvé, dans la région entre Yof et Ngor, plusieurs lumachelles plaquées sur le basalte, d'une épaisseur de 1 m environ, à + 2 m environ au-dessus du niveau de la mer : il nous les a montrées, à J. Joire et à moi, en 1946.

D'autres niveaux quaternaires sont visibles dans la presqu'île : de part et d'autre du volcan des Mamelles, la falaise montre des couches stratifiées de plusieurs mètres d'épaisseur, jusque vers la cote + 35 m environ (cendres volcaniques dont les couches se sont formées en milieu aquatique. Malheureusement pas de faune).

Mais il est très difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, de dater ces transgressions sénégalaises : seule la multiplication des découvertes préhistoriques permettrait de le faire. Voici cependant les observations que nous pouvons déjà verser à ce dossier :

— l'industrie paléolithique supérieure du cap Vert (qui correspondrait chronologiquement avec l'atérien du Maroc) se retrouve sur place, dans des formations qui ne paraissent pas avoir été reprises par une transgression ultérieure, jusqu'à une altitude qui ne semble pas dépasser + 5 m (Carrière Hersent à Bel-Air, Bargny-ouest) et + 2 m à la pointe de Fann ;

— l'industrie néolithique se retrouve à une altitude encore inférieure, jusque au-dessus de la plage soulevée la plus basse, à une cote de + 2 m à 2,50 m environ (pointe de Fann). Les gisements de Bel-Air et de Médina, près de Dakar, où le matériel est souvent en place (poteries entières) sont à une altitude à peu près semblable.

Nous pouvons en tirer les conclusions suivantes : comme au Maroc, la transgression ouljienne s'est fait sentir et était terminée avant le paléolithique supérieur et, postérieurement, la transgression flandrienne, bien moins importante (+ 4 m environ) lui a succédé au cours du néolithique : elle était terminée avant la fin du néolithique, les industries néo-ibéro-maurusiennes se retrouvant en place jusqu'à + 2 m environ au-dessus de la mer (4).

(1) H. Hubert et A. Lenoble : *Notes de géologie sur Dakar*, Bull. Com. Ét. Hist. et Sc., A. O. F., 1926, p. 218-221.

(2) Th. Monod : *La structure du Sahara atlantique*, Trav. Inst. Rech. Sahar., t. III, 1945, t. à p., p. 13.

(3) A. Gorodiski : *Structure de la presqu'île du Cap-Vert*, Ét. sénég., n° 1, IFAN, 1949, p. 52.

(4) A noter qu'en Gold Coast, des microlithes se retrouvent sur la plage soulevée de + 1 m à 1,50 m (O. Davies : *The raised beaches of the Gold Coast...*, C. R. II[e] Congrès panafr. Préhist., Alger, 1952 [1955], p. 259-261).

Mais qu'en conclure au point de vue des buttes du bas Sénégal où aucune industrie préhistorique — à part l'herminette en os de Tangor — ne vient fournir de point de repère ancien ?

La raison qui paraît avoir guidé J. Tricart pour attribuer aux amas une origine ouljienne semble être la hauteur des grandes buttes, qui exclut évidemment une origine flandrienne. Mais les critères qu'il donne pour distinguer les amas artificiels des naturels sont-ils bien satisfaisants ?

Nous sommes d'accord avec lui pour estimer que les amas contenant uniquement — ou à quelques unités près — des espèces comestibles sont d'origine artificielle. Mais n'oublions pas que celles -ci ne se bornent pas à l'huître et à l'arca, mais englobent aussi d'autres espèces qui, pour être moins recherchées, ne durent pas être dédaignées, surtout en temps de famine (Semifusus, Murex, Cymbium, etc.). Il est donc de première importance de recueillir un échantillonnage complet de toutes les espèces trouvées dans une même butte et de tenter même d'en établir le pourcentage. Toute butte fournissant plus de 95 % d'espèces comestibles a de grandes chances d'être artificielle.

La dimension des coquillages semble de peu d'importance, si l'on en juge par les récoltes d'Arca faites de nos jours à Joal-Fadioute : tout est ramassé, même les individus de petite taille.

La présence de cendres et de poterie à tous les étages de la butte est évidemment la preuve irréfutable de l'origine artificielle.

La localisation des amas près des marigots actuels ou subactuels (n'oublions pas que les travaux du XIX^e^ siècle ont modifié la région) est une présomption d'origine artificielle, tandis que l'éloignement de ces marigots est au contraire une présomption de plus grande ancienneté.

Mais deux des critères de J. Joire sont, à mon avis, déterminants aussi : la hauteur et la forme des buttes. Les tas isolés, hauts de plusieurs mètres et en forme de calotte sphérique, posés sur le terrain plat, ont toutes les chances d'être des amas artificiels. Au contraire, une couche isolée de forme quelconque, si elle ne marque pas tout simplement un site d'ancien village où étaient traités les coquillages, peut avoir une origine naturelle, si son altitude au-dessus de la mer est suffisante : mais méfions-nous si elle ne contient pratiquement que des Arca, huîtres et autres espèces comestibles...

Or en aucun cas, à ma connaissance, des amas — je ne parle pas de couches isolées — dépassant l'altitude de 4 m dans cette région, ne semblent avoir une origine naturelle. J. Joire fixe même, nous l'avons vu (1947, p. 193), une cote de + 1,50 m à 2 m comme maximum pour les amas naturels, et toutes les recherches qu'il a entreprises dans les buttes, dont il a surveillé l'exploitation, paraissent bien lui donner raison. Toutes les grandes buttes contiennent de la cendre et de la poterie et il en va de même, comme nous le verrons, pour les amas semblables de Joal et du Bandiala. N'oublions pas, d'autre part, que l'édification des buttes se poursuit encore dans les régions des estuaires du Saloum et de Casamance, où Arca et huîtres de palétuviers font l'objet d'un important commerce.

La trouvaille de l'herminette en os — qui peut fort bien être contemporaine des objets semblables trouvés par Arkell dans la région de Khartoum et datés, comme on le sait, du IV^e^ millénaire avant notre ère — vient à propos pour nous rappeler que le début de l'édification des buttes peut remonter à cette époque (1), bien que l'examen des poteries tende à démon-

(1) Et des silex du néolithique final ont été retrouvés sur les buttes littorales artificielles au nord de Kayar (1960).

trer que la grande période pendant laquelle elles furent élevées est bien plus tardive : sans doute le moyen âge et la période qui suivit jusqu'au XVIII[e] siècle. Nous savons par plusieurs textes que c'est entre 1700 et 1750 que se termina l'édification des buttes du bas Sénégal. Alors que Labat (1728), d'après des renseignements de La Courbe (1685) et de A. Bruë, décrivait un trafic florissant de chair d'huîtres boucanées à l'embouchure du Sénégal (t. II, p. 146), M. Adanson, très averti sur la question, puisqu'il est l'auteur du premier ouvrage de malacologie ouest-africaine (1757), fixe à 1740 environ la disparition de l'huître du pays et laisse entendre que l'on ne boucanait même plus vers 1750 les Arca, dont il connaissait pourtant l'existence. J. Joire fait remarquer (1947, p. 257-259), qu'Adanson n'a pas dû voir les tas d'Arca, mais connaissait seulement ceux d'huîtres, exploités pour faire la chaux.

Le problème des amas artificiels de la région de Joal Fadioute se présente de façon un peu différente, bien que, dans les grandes lignes, il fasse partie du même ensemble culturel.

La région de Joal, à l'embouchure du marigot de Nbissel, marque l'extrême limite nord du delta du Saloum, qui s'étend de Joal à l'embouchure de la Gambie sur 70 km environ. C'est une zone amphibie de mangrove, comme devait l'être l'embouchure du Sénégal il y a quelques siècles. De nombreuses buttes, dont certaines assez grandes, comme celle qui s'étend au nord immédiat de Joal ou celle du cimetière de Fadioute, dominent le *tanne* (1) et sont surmontées de baobabs. Des tumulus ont été édifiés sur ces buttes, aussi bien sur les deux proches de Joal que sur celle du cimetière de Fadioute (2).

La mangrove fournit les « huîtres de Joal » (*Gryphea gasar*) en grande quantité, tandis que la plage de Fadioute, vaseuse et très étendue, contient à faible profondeur d'innombrables *Arca senilis*, toujours activement recherchés pour être séchés et vendus sur les marchés de l'intérieur.

Les buttes, dont l'une, de forme approximativement circulaire, a 150 m de diamètre et 5 à 6 m de haut, sont constituées presque uniquement d'*Arca senilis* ; les *Gryphea Gasar* ne se retrouvent qu'en couches peu épaisses, discontinues. On y observe également d'autres coquillages comestibles, par couches ou isolés : *Cymbium neptuni*, *Murex hoplites*, *Semifusus morio*, *Thaïs haemastoma*.

Il est à noter qu'au pied même de ces buttes, sur le *tanne*, la faune malacologique est toute différente, et d'une grande variété : outre *Arca senilis*, *Gryphea gasar*, *Semifusus morio* et *Thaïs haemastoma* cités plus haut, nous trouvons : *Tympanotomus fuscatus radula*, *Bullaria adansoni*, *Tagelus angulatus*, *Dentalium senegalense*, *Littorina angulifera*, *Tellina nymphalis*, *Mesalia loripes*, etc. (3). Seuls parmi ces derniers, *Tympanotomus* et *Littorina* sont comestibles (4), mais ne semblent pas recherchés dans cette région par les consommateurs, d'autres espèces meilleures y étant abondantes.

Comme dans les environs de Saint-Louis, ces buttes sont truffées de cendres mêlées à de la terre et à des fragments de poterie, ainsi qu'on peut s'en apercevoir au flanc des carrières qui y ont été ouvertes pour le chargement de la route (5). Des baobabs ont poussé, malgré

(1) Grande étendue plate, presque au niveau de la mer, à la végétation halophile rare.

(2) Voir, pour les tumulus de la butte de Fadioute, la vue prise avant 1882, *in* D[r] CORRE : *Les Sérères de Joal et de Portudal*, Rev. d'Ethnogr., t. 2, 1883, fig. 4, p. 15.

(3) R. MAUNY : *Buttes artificielles...*, 1957, p. 73-78.

(4) M. NICKLÈS : *Mollusques testacés...*, 1950, p. 62 (Tympanotomus consommé en Casamance et aux îles Tristao) et p. 48 (Littorina consommée par Africains et Européens après cuisson dans l'eau salée).

(5) M. Blanc, de Joal, y a trouvé une poterie ayant la forme et la dimension d'un œuf d'autruche, décorée de zigzags gravés et d'excroissances, sans autre ouverture que deux trous. Voir R. MAUNY : *Poterie énig-*

les conditions défavorables, sur la plupart d'entre elles, et certains de ces arbres atteignent des dimensions respectables : sur la butte la plus proche de Joal au nord, l'un d'entre eux mesure 12 m de circonférence à 1 m de hauteur.

Comme nous l'avons vu plus haut, on ne connaît pas l'âge des baobabs de façon certaine par leur taille, mais on peut tout de même estimer que ceux qui ont cette dimension sont plus que centenaires ; les buttes sont forcément d'âge antérieur, de plusieurs siècles peut-être.

L'édification des buttes de coquillages appartient, au Sénégal, à un cycle bien déterminé qui, pour certains secteurs comme les environs de Saint-Louis, est terminé depuis le XVIII[e] siècle, mais qui se continue vers Joal, dans le Saloum et en Casamance.

Il est symptomatique de noter que peu (nord de Kayar) aient été édifiées au néolithique. Mais l'étude archéologique du cap Vert montre que c'est au post-néolithique et jusqu'à ces derniers siècles que les restes de cuisine des anciens villages de la presqu'île contiennent en qualité appréciable des coquillages : on a donc de bonnes raisons de penser que c'est à cette époque que doivent remonter aussi les amas coquilliers artificiels du Sénégal.

Certaines des buttes de Joal, comme d'ailleurs d'autres du delta du Saloum, sur lesquelles on trouve des baobabs d'aussi belle taille que ceux du cap Vert, devaient déjà être édifiées à la fin du moyen âge et, comme il a fallu pour constituer de telles accumulations un certain nombre de siècles, nous sommes assurés que ces buttes ont été élevées peu à peu depuis une époque incertaine, mais assurément reculée — rappelons-nous ici la hache en os de Tangor — et la tradition se continue jusqu'à nos jours, puisque, à Fadioute en particulier, on prépare encore les Arca pour l'expédition vers l'intérieur. Notons que le texte le plus ancien à parler de cette industrie du coquillage est la *Descripçam* de V. Fernandes (1506-1507). Traitant de la région du delta du Saloum il dit : « Ces gens ramassent beaucoup d'huîtres et de coquillages et les mettent au feu jusqu'à ce qu'ils s'ouvrent, et en retirent la chair et la sèchent au soleil. Et après les avoir séchés on les emporte dans les pots sur les marchés des autres peuples pour les vendre » (1951, p. 29).

Les buttes du delta du Saloum sont du même type que celles de Joal, dont elles forment la suite plus au sud.

Pour la région du Gandoul (Fig. 35), nous avons de bons renseignements sur celles qui s'y trouvent, grâce à un article de F. Lafont (1938, p. 385-458), qui a bien noté leur caractère artificiel. Les amas les plus importants qu'il cite sont ceux de Diafandoa, Falia, Diogane, Dionewar, Niodior. Le plus grand est sans doute celui de Dionewar : il court selon un tracé sinueux sur près de 2 km, sur une centaine de mètres à la base et a une dizaine de mètres de haut (p. 408). Certains amas sont exploités comme carrières pour l'exportation par chalands sur Kaolak (matériaux pour la maçonnerie). De gros baobabs poussent sur les buttes, et celles-ci, comme aux environs de Saint-Louis et à Joal, sont truffées de poteries et de cendres. La partie supérieure a souvent servi de cimetière (comme à Fadioute et au Bandiala) et ce dernier peut être très postérieur à l'édification des buttes. Les dépôts sont tous situés au bord des chenaux ou des *tannes* où monte encore la marée, donc à proximité immédiate des lieux de récolte des coquillages.

Comme à Fadioute, le ramassage des Arca et des huîtres s'effectue toujours, et F. Lafont a vu à Messira, sur le Bandiala, un tas de coquillages de plusieurs mètres cubes se former

*malique de Joal*, 1952, p. 71-72. D'autres poteries, de facture courante, ont été trouvées ultérieurement dans la même butte : Coll. IFAN SE-55-90.

en un seul jour, et des tas de moins d'un mois représentant une masse totale de 30 m³ au moins (p. 406). A noter que cette exploitation tend à diminuer, tandis que, d'autre part, les besoins de la construction font utiliser les coquilles au fur et à mesure de l'édification de nouveaux amas.

FIG. 35. — Les buttes de coquillages des régions du Gandoul et du Bandiala.

M. Yvetot complétait la liste de F. Lafont en donnant l'emplacement d'autres buttes : l'île de Noidjor, où leur hauteur est estimée à 10-15 m, Jackonsa, Gough ; des fouilles faites dans le Bandiala lui fournirent des restes osseux et des poteries (1).

(1) M. YVETOT : *Trois notes... Les falunes des îles du Saloum*, 1949.

Mais les amas les plus connus de ce secteur sont ceux situés sur le Bandiala, particulièrement entre Toubakouta et le Djomboss. Ils furent remarqués par J. de Saint-Seine et J. Figuié, et, en juillet 1939, Th. Monod effectua en compagnie de ces derniers des fouilles importantes dans une des îles de la rive occidentale du Bandiala, celle de Dioron Boundaw (1). Il s'agit d'un îlot peu étendu (Fig. 36), situé au débouché de la mangrove. De consistance sablonneuse, seule la partie orientale, qui est au bord du Bandiala porte une butte de coquillages (Arca, Gryphea) de faible importance, de 60 m de diamètre environ sur 3 à 4 m de haut. Sur cette butte ont été édifiés une douzaine de tumulus de 6 à 10 m de diamètre sur 1 à 2 m de haut, qui ont été fouillés par J. de Saint-Seine et Th. Monod. Un très intéressant matériel a été recueilli : armes, parures, et surtout de très belles poteries à couvercle, engobées, de forme peu commune (2).

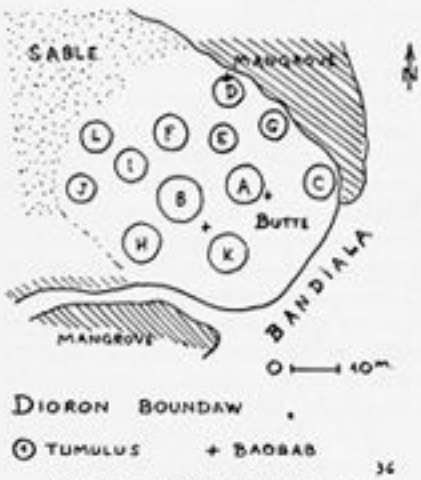


FIG. 36. — Butte de coquillages de Dioron Boundaw (d'après Th. Monod).

C'est ce même îlot de Dioron Boundaw qui a été fouillé par H. Bessac en 1951 et non Dioron Boumak comme le dit cet auteur. Son plan (1953, p. 1) correspond bien à celui de Th. Monod (Fig. 36), le matériel recueilli (Coll. IFAN SE-51-151) est apparenté à celui trouvé auparavant dans la même île, et les photographies jointes à son rapport de fouilles (Doc. XV-5-Sénégal-Bandiala) sont bien prises à Dioron Boundaw. Cinq sépultures ont été fouillées par ses soins, fournissant un mobilier important : armes, poteries, bracelets, bagues, qui a été publié (1953, p. 1-4).

En janvier 1956, je me suis rendu, en compagnie de J. Figuié, de Toubakouta à Dioron Boundaw et Dioron Boumak. Je n'ai fait que parcourir la première pour y voir les fouilles de mes prédécesseurs tandis que j'étudiais plus longtemps la seconde, qui mérite bien son nom : c'est en effet une grande butte, grossièrement ovalaire, de 500 m de grand axe nord-sud, le long du Bandiala, sur 250 m de large est-ouest. L'érosion l'a entamée sur sa face est, exposée aux tornades et au ressac, formant une falaise de 6 à 8 m de haut, tombant à pic sur le bras de mer. Toute la partie nord a été fortement exploitée il y a quelques décades comme carrière, des chalands emmenant ce matériau vers la terre ferme (Fig. 37).

La constitution de l'amas est semblable à celle des buttes de Joal :

98 % d'*Arca senilis*
*Gryphea gasar* (huître de palétuviers)
*Cymbium neptuni*
*Semifusus morio*.

(1) Et non Dioron Boumak comme le dit H. BESSAC, 1953, p. 1. *Boundaw* signifie, en wolof, petit, et *boumak*, grand.

(2) Le matériel de ces fouilles est à l'IFAN de Dakar : de Saint-Seine, SE-41-18 ; Th. Monod, SE-42-14 ; M. Yvetot, SE-41-4. La plus belle de ces poteries a été reproduite dans J. JOIRE : 1955, fig. VII, n° 6. Le dossier des fouilles est classé à Doc. XV-5-Sénégal-Bandiala.

Un sondage fut pratiqué au nord, dans la carrière, pour examiner la composition des couches les plus basses ; poteries et cendres se retrouvent partout. Le feu fut mis à l'île, où les herbes cachaient le sol, faisant apparaître au centre de très nombreux tumulus de forte taille : certains atteignent 4 m de haut (Fig. 38).

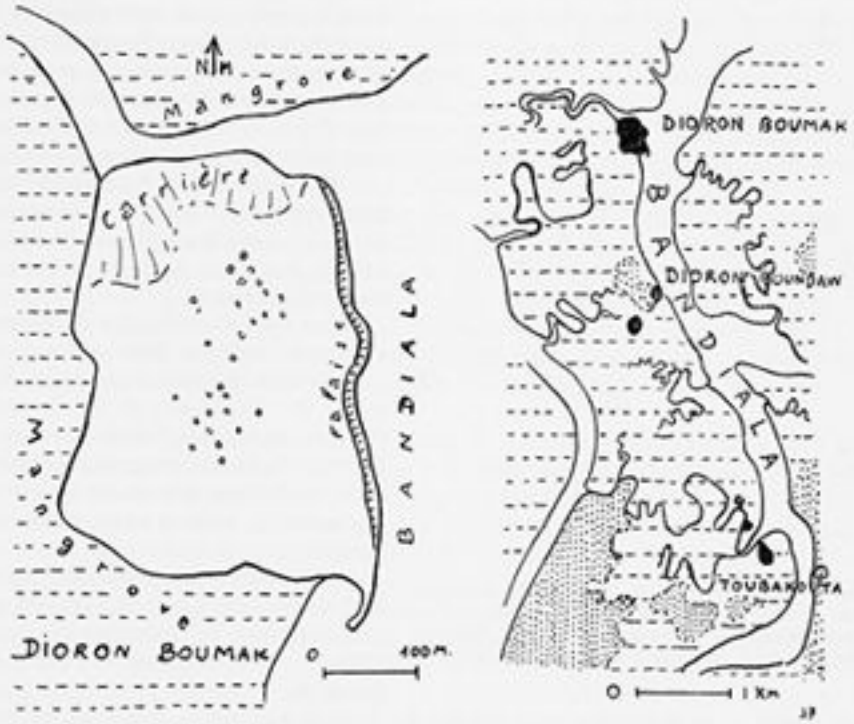


FIG. 37. — Butte de Dioron Boumak. Les tirets interrompus représentent la mangrove et les points au milieu de l'île, les tumulus. A droite, région de Toubakouta. Les buttes sont représentées en noir et les parties émergées, par une trame serrée de points.

Je fouillai deux des plus petits : un tumulus de 1 m de haut qui fournit, à 1 m de profondeur environ, un squelette en mauvais état, orienté tête à l'est, regardant vers le haut, avec une lance de fer à sa gauche et un petit bracelet de cuivre à la hauteur du bassin.

La seconde tombe fouillée, à 10 m à l'est de la précédente, avait 1,50 m de haut. Presque en surface, à 0,30 m environ, dans les Arca, nous trouvâmes trois bracelets de cuivre, deux perles de pierre (agate ?) et un instrument de fer, en vrac avec des ossements délités. Plus en profondeur, un second squelette, crâne au sud, sans mobilier. Et, à 0,30 m au-dessous, encore un crâne placé sur le côté, regardant le N-NE. Pas de mobilier (Coll. IFAN SE-56-8 à 10).

Il est évidemment difficile de dater et cette énorme butte et ces tombes. Aucune tradition

locale n'existe à leur sujet et il y a certainement des siècles déjà que l'édification de cet amas est abandonnée. C'est même, comme nous l'avons vu, le processus inverse, son exploitation comme carrière, qui a commencé. Les tumulus de coquillages ont pu être édifiés jusqu'à une époque assez récente, sans qu'on puisse la préciser : sur une des buttes de Joal, un baobab de 9,80 m de circonférence pousse sur un tumulus, qui lui est donc antérieur. Même constatation à Dioron Boumak : un baobab de 8 m de circonférence à 1 m de hauteur pousse sur l'un des tumulus du centre de l'île. Il y a donc présomption d'ancienneté, sans que l'on puisse en dire davantage.

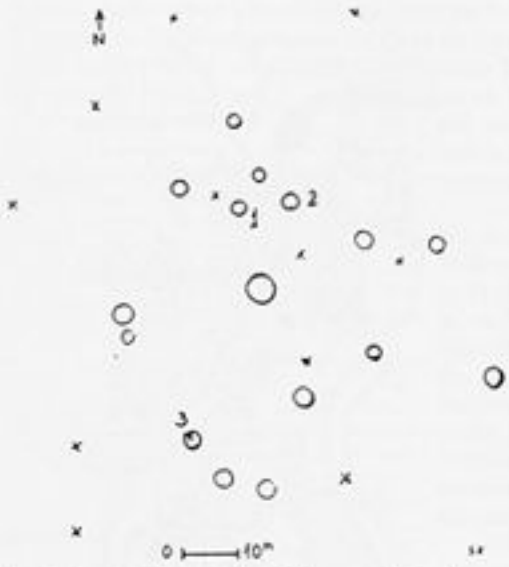


Fig. 38. — Partie centrale de la zone à tumulus au milieu de l'île de Dioron Boumak (cette zone se continue au sud). 1 et 2. Tumulus fouillés. 3. Tumulus sur lequel pousse un baobab de 8 m de diamètre.

En Gambie, D. P. Gamble (*in litt.*, 20-VI-1953) cite quelques buttes près de la route, entre les villages de Faraba et Pirang, au sud du fleuve, à 20 km environ au SE de Bathurst.

Les buttes artificielles de Casamance sont peu connues. Elles se trouvent en assez grande quantité à proximité des marigots de Diouloulou et de Banc Saint-Georges, et sont exploitées par des entrepreneurs de Ziguinchor pour la construction et le revêtement des routes : c'est le cas, par exemple, pour la butte du marigot de Diogué.

Les buttes de Samatite (canton de la Pointe Saint-Georges), ont été photographiées par P. Potentier en décembre 1949 (1), et à Diakène à l'ouest d'Oussouye (2).

Les Diolas — en particulier ceux des îles des Bliss et Karones — récoltent encore, vers mars-avril, des huîtres de palétuviers, qu'ils font chauffer pour les ouvrir. L'animal extrait est séché au soleil et se mange avec le riz. La majeure partie de la production est consommée sur place (3).

### b) *Tumulus.*

Nous avons déjà parlé plus haut des tumulus que l'on trouvait sur les buttes de coquillages. Il en est d'autres, en particulier dans la région sablonneuse aux environs de Saint-Louis, qui furent découverts et fouillés par J. Joire en 1941-1942 (4).

C'est en recherchant les buttes à ordures qui, selon H. Gaden, marquaient l'emplacement

(1) Photothèque IFAN, C-50-132 à 139.
(2) Renseignements fournis par P. Pélissier.
(3) Renseignements recueillis en décembre 1941 par Th. Monod auprès d'un père de la Mission de Bignona (Doc. XV-4).
(4) J. Joire : 1955, p. 249-333.

d'une des plus anciennes capitales sénégalaises, Mboy-U-Gar, que J. Joire remarqua de petites dunes boisées, qu'au premier abord il supposa naturelles. Ayant interrogé des habitants du pays, il apprit qu'il s'agissait de *mbanar*, tombes sérères de l'époque sossé (mandingue). Une nouvelle reconnaissance l'ayant convaincu du caractère artificiel de ces buttes, il en commença la fouille.

Ces tumulus ont une base circulaire et sont en forme de calotte aplatie. Leurs dimensions varient : ceux de Nguiguela (A à J et P) ont de 9 à 40 m de diamètre sur 0,75 m à 4 m de haut, et ceux de Massar, fouillés par G. Duchemin, jusqu'à 70 m de diamètre et 5 m de haut.

Le matériel se trouvait à plusieurs mètres de profondeur au centre du tumulus et compte parmi les plus belles découvertes archéologiques faites en Afrique Noire : le tumulus P fournit des bijoux d'or — dont un magnifique pectoral de 191 g (Fig. 68) et un pendentif quadrilobé — et des bijoux d'argent (collier de boules creuses et anneaux).

Le tumulus A donna une grande épée de fer, avec deux pendeloques en or ainsi qu'un bracelet d'argent ; G, seize lourds anneaux de cuivre, un collier de 172 perles de cornaline, un petit collier d'or, une fusaïole, des débris de fer ; H, un anneau de cheville en argent, un collier d'argent, une pendeloque en or, un bracelet et un collier de cornaline, une perle de pâte de verre, etc. ; H, une centaine de plaquettes de cuivre et une poterie grossière.

Les tumulus de Massar fournirent un matériel quelque peu semblable, mais moins riche : bracelets, colliers, une extrémité d'outil agricole, une bouilloire de cuivre, une grande poterie à col allongé.

Bien qu'il n'y ait pas certitude à cet égard, J. Joire date ce tumulus du XIV^e^ siècle et donne les raisons qui l'ont amené à opter pour cette époque : rites préislamiques d'inhumation, attribution de ces tombes par les Wolof de la région à des Sérères d'époque sossé. La bijouterie est d'influence arabo-berbère, ce qui est normal dans cette région. Seules, à mon avis, les cornalines facettées, vraisemblablement originaires de Cambaye (Indes), militeraient pour une date plus récente, sans que l'on puisse dépasser 1550. D'ailleurs, ces tombes ont dû s'étager sur une période assez longue, et il n'est nullement impossible que les belles cornalines, amenées dans le pays surtout avec l'établissement de relations constantes des Portugais avec les Indes au début du XVI^e^ siècle, aient déjà atteint le Sénégal par le chemin millénaire du Sahara, par l'intermédiaire du commerce arabe, qui pouvait se les procurer soit directement aux Indes, soit lors du pèlerinage de La Mecque.

D'autres tumulus ont été notés par G. Duchemin vers le lac de Guiers, et j'en ai retrouvé au nord-est de Diourbel (1). Nul doute qu'il en existe encore bien d'autres, particulièrement en pays sérère. Mais il est difficile de les distinguer des innombrables monticules provenant de la destruction des termitières : après quelques années d'abandon, les pluies aplanissent celles-ci de telle façon qu'elles prennent exactement la forme d'un petit tumulus.

L'histoire et la tradition peuvent ici servir de guides pour distinguer les véritables tombes, dont certaines peuvent être subactuelles : il ne saurait être question évidemment de pratiquer des fouilles dans ces buttes du pays sérère, qui contiennent les restes des chefs de ce peuple, ou bien sont de fausses tombes, le défunt étant enterré dans un endroit secret pour éviter le pillage de sa sépulture.

Nous renvoyons à l'excellent travail de J. Joire pour l'ensemble du problème de ces

(1) En 1960, nouvelles découvertes de tumulus importants à Tiekène, à 30 km E-NE de Diourbel, par J. GABD.

tumulus du bas Sénégal. Aucune autre recherche ou fouille n'a été faite depuis à leur sujet. L'ensemble des trouvailles appartient aux collections de l'IFAN (1).

### c) *Mégalithes.*

Grâce surtout au Dr Jouenne, qui a fait paraître d'importants articles à leur sujet, les mégalithes du Sénégal et de Gambie, et des pays avoisinants, découverts dès la fin du XIXe siècle, sont relativement bien connus, et une assez abondante bibliographie existe à leur sujet (2).

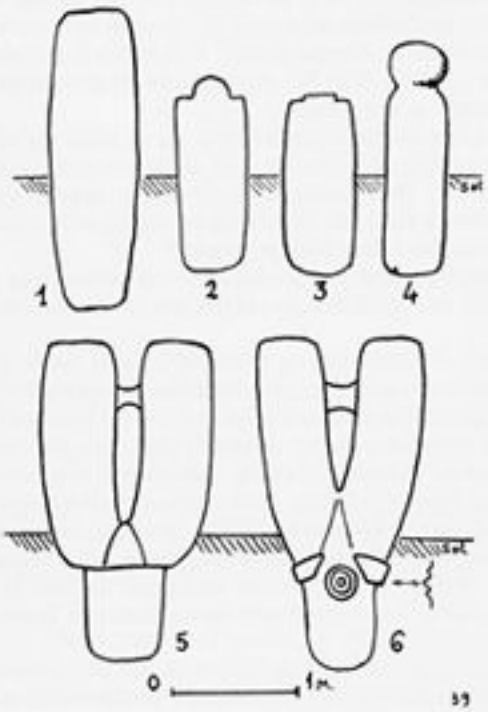


FIG. 39. — Différents types de mégalithes du Sénégal et de la Gambie : 1. Ordinaire, cylindroïde ou en fuseau. 2. A hémisphère supérieur. 3. A disque supérieur. 4. Phalloïde. 5. Pierre en lyre de Diamdiam. 6. Pierre en lyre avec décoration sculptée à Diamdiam.

La presque totalité des mégalithes est groupée dans un polygone irrégulier Nioro du Rip-Kaffrine-Sud du Ferlo-Kotiari (à l'est de Tambakounda) et limité au sud par la Gambie. Hors de ce secteur, on ne trouve que quelques groupes isolés, bien que des découvertes ultérieures y soient possibles, comme l'ont prouvé des trouvailles récentes à Sanana (Haute Guinée) et en Guinée portugaise (3).

Ces mégalithes de l'Ouest consistent en blocs de latérite taillés de plusieurs formes : quadrangulaires, cylindriques ou en fuseaux tronqués (Fig. 39, N° 1), beaucoup plus rarement « en lyre ». Dans ce dernier cas, il s'agit de pièces bifides, se réunissant en une base unique qui est plantée dans le sol. Les deux branches du sommet sont reliées par un fragment de roche ménagé lors de la sculpture (Fig. 39, Nos 5 et 6). D'autres pierres, taillées en cylindre, ont l'extrémité supérieure terminée en boule ou en disque au diamètre inférieur à celui de la surface plane surmontant le cylindre (Fig. 39, Nos 2 et 3) (4). L'extrémité est parfois sculptée elle aussi en boule, ce qui donne au mégalithe un aspect phallique, comme c'est le cas à Goudio (Gambie) (Fig. 39, N° 4). Les dimensions

(1) Tumulus de Nguiguela : SE-41-32 et 35 (don de J. Joire) ; tumulus de Massar : SE-42-6 (G. Duchemin).

(2) Cap. J. W. M. CARROLL, 1898 ; A. CHERMETTE, 1949 ; Cap. DUCHEMIN, 1905 et 1906 ; Dr E. T. HAMY, 1904 et 1905 ; M. HOUIS, 1950 ; Dr JOUENNE, 1916, 1917, 1918, 1920, 1930 ; R. MAUNY, 1957 ; J. W. MAXWELL, 1898 ; F. W. H. MIGEOD, 1904 ; A. MONTAL, 1942 ; H. R. PALMER, 1931 ; H. PARKER, 1923 ; A. TEIXEIRA DA MOTA, 1954 ; J. L. TODD, 1903 ; J. L. TODD et G. B. WOLBACH, 1911.

(3) Voir carte de R. MAUNY, 1957.

(4) Voir pl. 1, nos 3 à 8, de JOUENNE, 1930, p. 329.

de ces pierres levées sont très variables, et par exemple, pour le type 1, cylindroïde, la partie qui sort du sol va de 0,30 m à 2,20 m.

Ces mégalithes sont groupés par cercles comprenant de 8 à 25 menhirs — on trouve parfois, comme à Sine et Keur Ali Lobé, deux cercles concentriques — et ces cercles sont rare-

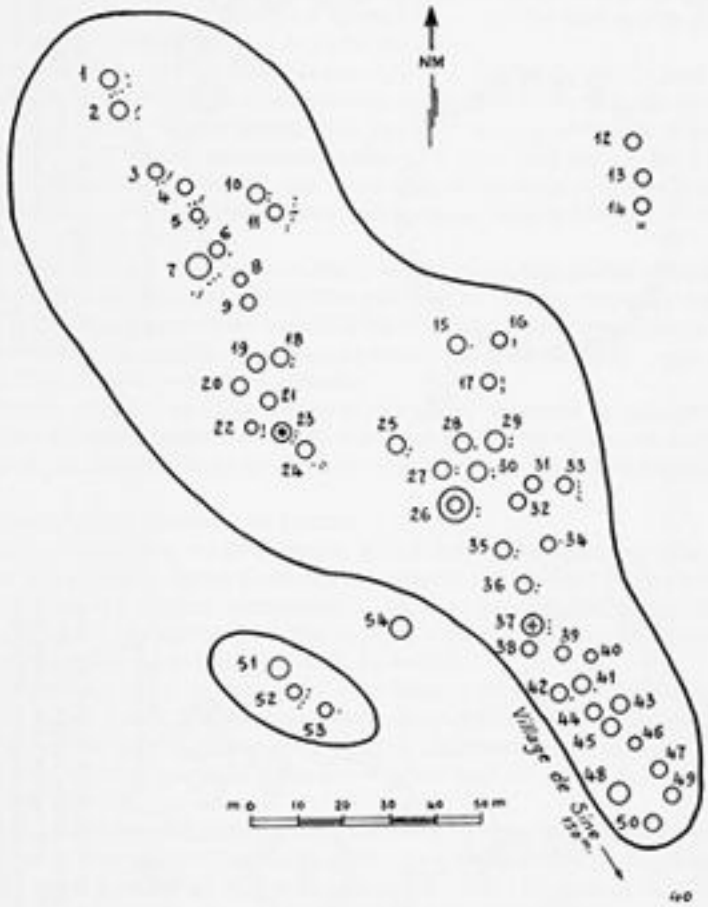


Fig. 40. — Le groupe de cercles de pierres de Dialloumberé près de Sine.
Le trait continu représente le contour du bois dans lequel il se trouve.

ment isolés : la station de Dialloumberé, à Sine (Fig. 40-41) comprend un groupe de 54 cercles, totalisant plus de 900 pierres levées. En général, les cercles sont précédés, à l'est, d'une « ligne frontale » comprenant des pierres plus élevées que la moyenne de celles des cercles, et parfois une ou plusieurs « pierres en lyre ». Pour donner un exemple, la grande tombe de Diamdiam

Fig. 41. — Site de Sine. La « tombe du roi » (cercles n° 26) et les cercles voisins (27, 30 et partie de 28). En noir, arbres ; les flèches indiquent le pendage des mégalithes et une flèche à chaque extrémité, les pierres couchées.



Fig. 42. — Grand cercle de Diamdiam et sa lyre frontale telle qu'elle devait être à l'origine. En pointillé, l'emplacement actuel des mégalithes. 1. Pierre en lyre sculptée d'une rosace (n° 6 de la fig. 39). Une vue panoramique du même grand cercle reconstitué figure dans Dr Jouenne, 1918, p. 78.

comprend un cercle de 29 pierres, une ligne frontale de 12 mégalithes alignés pratiquement nord-sud, dont deux pierres en lyre (Fig. 39, N^os 5 et 6) et trois autres pierres, une petite et deux grandes, au sud-ouest immédiat de l'extrémité sud de la ligne frontale (Fig. 42). Il y a également des pierres isolées, mais d'autres peuvent marquer un tumulus disparu depuis par érosion. Nombre de ces mégalithes sont d'ailleurs couchés sur le sol, qu'ils soient tombés ou qu'ils aient été abattus par vandalisme. Quelques-uns ont été traînés loin de leur site primitif et sont employés comme bancs à la porte des cases.

Le groupement des cercles est sans ordre apparent : les 54 du site de Sine sont disposés selon une ligne générale NW-SE, et si certains sont placés côte à côte et isolés du reste (N^os 1-2, 10-11, 12-13-14, 51-52-53), le gros semble bien placé de façon indifférente. Il en va de même à Diamdiam, groupe de quatre monuments isolés dont deux sont des cercles à ligne frontale et les deux autres des tumulus bordés non de pierres taillées mais de petits blocs de latérite. Tous ont des lignes frontales (il semble bien que les blocs isolés à l'est du N° 3 représentent les restes de cette ligne) (Fig. 43).

Même remarque au site de Keur Ali Lobé (Fig. 44), où un seul double cercle (N° 2) est éloigné de l'ensemble. Le groupement semble bien indifférent : aucune recherche d'alignement, le seul souci, comme à Sine, étant de trouver de la place sans trop gêner les premiers cercles élevés.

Que représentent ces cercles de pierres dressées ? Deux hypothèses — qui ne s'excluent d'ailleurs pas l'une l'autre — sont en présence :

— l'on aurait affaire à un culte solaire et il s'agirait de sortes de calendriers marquant les diverses périodes importantes de l'année par l'indication des variations des levers saisonniers du soleil. C'est l'hypothèse du D^r Jouenne, qui reconnaît aussi qu'il s'agissait également de tombes ;

— il s'agirait tout simplement de tombes.

En faveur de l'hypothèse du D^r Jouenne, il faut noter le soin pris par ceux qui ont élevé ces mégalithes d'orienter les lignes frontales par rapport aux cercles. Dans de nombreux cas — à Sine, Diamdiam et Lampour notamment — au lever du soleil, à certaines saisons, l'ombre de certaines pierres, et en particulier celles en lyre, vient tomber sur des pierres-repères, et il est fort possible que ce ne soit pas là l'effet du hasard.

Mais où cette hypothèse ne tient plus, c'est lorsque nous avons affaire, comme à Sine, Keur Ali Lobé, Same, Ndiao, Ndioli Keur Demba Lom pour ne citer que ceux-là, à des groupements importants de cercles. On conçoit que l'on établisse un calendrier solaire par groupement, mais l'on voit mal pourquoi on se serait donné tant de peine pour en établir 54 dans un rayon de 100 m !

Au surplus, les fouilles effectuées dans plusieurs de ces cercles fournissent la preuve qu'il s'agit de tombes, et plus précisément de tumulus entourés de cercles péritaphiques, soulignés à l'E-SE d'une ligne frontale au rôle non nettement défini. Rappelons ici que des tombes semblables, à peu de chose près, quant à la structure, mais moins élaborées, existent en Mauritanie (1). Et qu'au point de vue ethnographique, des comparaisons peuvent être faites avec les piquets alignés — dont certains fourchus à l'instar des pierres en lyre — servant au culte des ancêtres en pays koniagui, où j'en ai vu à Itiou, et aux *forquilhas da alma* de Pandim (Guinée portugaise) (2).

(1) J. Spruytte et L. Vincent-Cuaz : 1956, p. 155 ; R. Mauny : *A propos des monuments...*, 1957.
(2) Voir fig. 56 du col. I de *Guiné portuguesa* de A. Teixeira da Mota, 1954.

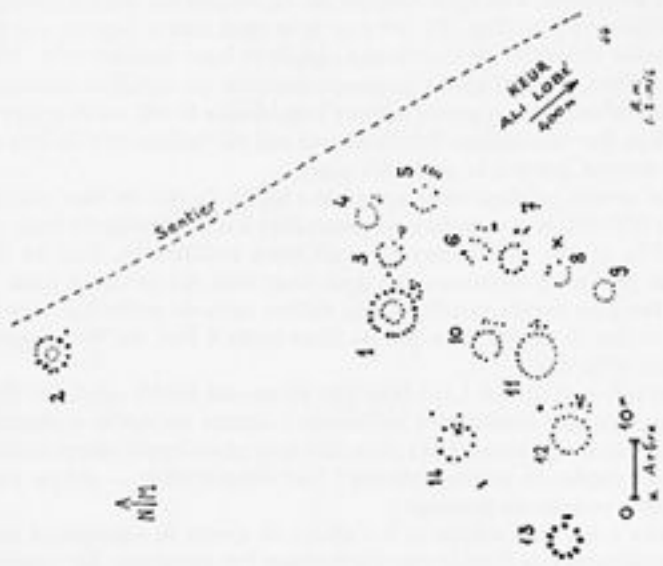


FIG. 44. — Site de Keur Ali Lobé et ses quatorze cercles. A noter deux cercles concentriques (nos 1 et 2), la pierre en lyre du n° 3 ; celle, brisée, du n° 12 et un cercle de pierres plus grossièrement taillées et plus trapues, le n° 13.

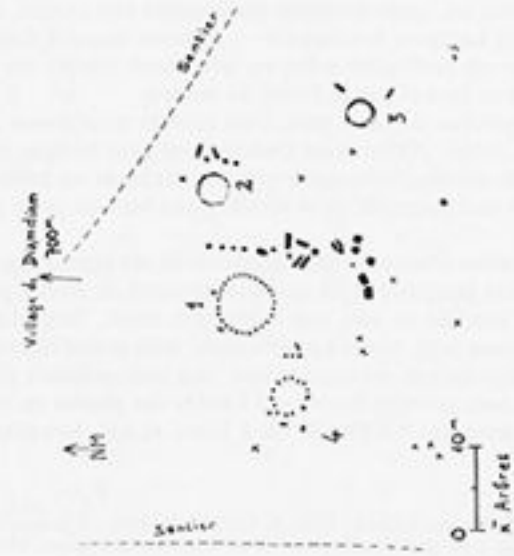


FIG. 43. — Site de Boubou Soukoundou à Diamdiam. 1. Grand cercle et ligne frontale à deux pierres en lyre. 2. Tombelle fouillée, à ligne frontale. 3. Tombelle bordée de petits blocs de latérite et à ligne frontale détruite. 4. Petit cercle à ligne frontale. Les arbres (*Kodiodi* en peul) sont représentés par des croix.

En 1904, M. du Laurens a fouillé un cercle à Maka-Colibentam et y a trouvé, à 1,10 m, des fragments de poterie grossière et, à 1,80 m, deux squelettes, l'un orienté à peu près est-ouest, la tête à l'est, et l'autre suivant un diamètre faisant un angle de 30° avec celle du premier. Aucun objet n'a été trouvé et on ne put extraire qu'un crâne très fragile et mal conservé (1).

Le cap. Duchemin fouillait deux autres tombelles, en 1905, à Dialato. Dans celle du sud, il trouvait, au centre du cercle, un grand pot de terre cuite de 45 cm de haut et 52 cm de diamètre, posé l'ouverture en bas (Fig. 45, N° 1). Une tranchée fut ensuite ouverte selon le diamètre est-ouest. A l'ouest, à 55 cm de profondeur, fut trouvé un fragment de boîte crânienne. A 1,60 m, à peu près au centre, furent découverts plusieurs ossements (tibia, péroné, os de la main) disposés sans ordre. La fouille, poussée à 1,80 m de profondeur, ne livra aucun autre objet.

Le tombeau nord fournit, à 0,10 m, au centre, un grand pot renversé de 40 cm de haut, à ouverture évasée et ornée d'un décor grossier (Fig. 45, N° 2). Une tranchée est-ouest donna, à 1,10 m de profondeur, des ossements enchevêtrés appartenant à un pied, puis divers autres ossements d'un squelette qui paraît orienté NE-SW, puis deux crânes à caractère nigritique, du côté nord, à 1,20 m de profondeur. Aucun mobilier funéraire, armes ou parures (2).

D'autres fouilles auraient été effectuées par M. Ozanne, au début du XX$^{e}$ siècle, à Lamine Koto. A quelque 600 m au nord-est de là, J. L. Todd et C. B. Wolbach (1911, p. 161-164) fouillèrent un autre cercle, de 5,70 m de diamètre.

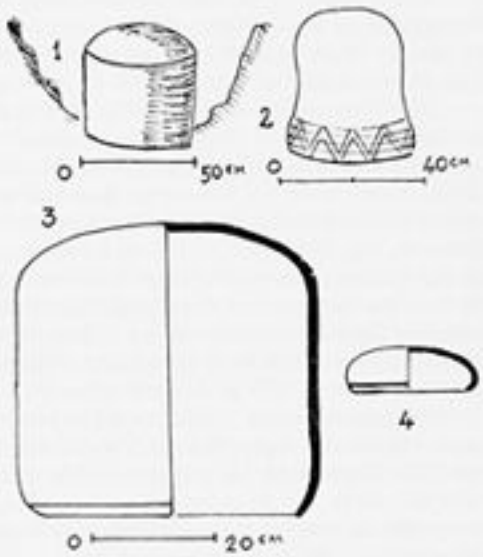


FIG. 45. — Poteries trouvées, ouverture en bas, au centre des cercles funéraires. 1. Dialato. Tombe sud. 2. Poterie décorée de la tombe nord (d'après le Cap. Duchemin). 3. Tombe de Tiobé (de Saint-Seine). 4. Diamdiam (Mauny).

Au centre se trouvait, à 15 cm de profondeur, une poterie de 64 cm environ de diamètre sur 47 cm de hauteur. Dispersés à des profondeurs et à des emplacements divers, de nombreux ossements, dont onze crânes, en mauvais état de conservation. Peu de squelettes purent être orientés : l'un était couché sur la gauche, les pieds au nord-ouest ; d'autres étaient disposés les pieds tournés vers le centre du cercle. Le mobilier recueilli consiste en lances de fer, parfois avec barbelures, et en une quinzaine de bracelets de cuivre, quatorze sur un seul bras et un sur le bras d'un squelette attenant.

Le Dr Jouenne a fouillé de nombreux cercles : à Ndiao (trouvaille de poteries, de crânes

(1) Cap. DUCHEMIN : *Les tumulus de la Gambie*, 1906, p. 31-32 ; J. L. TODD et C. B. WOLBACH parlent de fouilles effectuées à Maka par M. Lanzerac (1911, p. 161), et M. BOUTONNET des mêmes fouilles (*Note...*, 1916, p. 38).

(2) Cap. DUCHEMIN : *Les mégolithes de la Gambie*, 1905, p. 633-638 ; *Les tumulus...*, 1906, p. 32-34.

et d'ossements entremêlés faisant penser à des fosses communes (1), à Dioli Keur Demba Lom, très importante station de cercles et de tombelles, où il recueillit non seulement des fragments d'ossements entremêlés, mais aussi des poteries engobées, une pointe de flèche en fer avec traces de feu (charbons, foyer, cendres) (2) et quelques pierres (quartz) de la dimension d'une bille (3) ; à Lampour, Moussou Ndiarkha et Diam Diam, où il semble bien qu'un seul cadavre, incinéré, ait été exhumé par cercle.

A Boulembou, au S-SW de Maka-Colibentam, M. Boutonnet recueillait, outre des fragments de poterie, un bracelet de cuivre d'un travail rudimentaire (4).

Avant 1939, J. de Saint-Seine fouillait un cercle de pierres à Tiobé, au nord-ouest de Koungheul, et découvrait, à 20 m de profondeur, au centre, une poterie renversée ouverture en bas, de 48 cm de haut et 41 cm de diamètre (Coll. IFAN SE-45-76) (Fig. 45, N° 3) et, vers 2 m de profondeur, quelques débris de crâne et de dents (5).

Plus récemment, en 1951-1952, un très important travail était entrepris par H. Bessac sur les mégalithes du Saloum : un inventaire des sites, comprenant 167 rubriques — alors que celui du Dr Jouenne n'en connaissait que 125 — était établi, par une prospection méthodique de la région. De nombreux sites nouveaux étaient découverts, en particulier dans la région de Bao Bolon et le sud du Ferlo, et portés sur des cartes au 1/200 000e (feuilles Kaffrine, Nioro du Rip, Ferlo et Maka). Tous les nouveaux sites étaient décrits, localisés, photographiés, et des fouilles étaient entreprises à Payema, Keur Nallah et Kaffrine (mai-juin 1951). Celles de Payema intéressèrent deux tombelles : rien n'était retrouvé à 90 cm et 80 cm de profondeur. La tombelle fouillée à Keur Nallah ne fournit que des fragments de poterie : elle avait été descendue à 1,60 m de profondeur. Même résultat négatif à Kaffrine, bien que la fouille ait été poussée à 2,30 m de profondeur (6).

En janvier-février 1956, lors d'une mission dont l'un des buts principaux était précisément l'étude des mégalithes du Sine-Saloum, j'ai fouillé deux cercles du groupe de Sine, les nos 23 et 37 du plan. La première fouille, faite au centre du cercle, consista à pratiquer un trou de 1,40 m × 1,20 m sur 1,50 m de profondeur, dans un sol dur, et ne donna que quelques fragments de poterie. Même résultat pour le second cercle fouillé : quelques tessons, bien qu'on ait creusé à 1,30 m de profondeur.

A 500 m au nord du village, dans le bois, juste à l'ouest de la piste de Thiekène, je trouvai de nombreuses meules fixes et incisures sur latérite, et eus la chance de découvrir, en place, un bloc abandonné en cours d'extraction, brisé en deux, qui montre le mode employé pour la confection des blocs : ces derniers étaient dégagés de la latérite affleurante, en ménageant le bloc au milieu d'une fosse rectangulaire.

A Diamdiam (Fig. 43) j'ai fouillé le tumulus 2, situé juste à l'est du grand cercle. A 80 cm de profondeur, je trouvais une coupelle de poterie de 18 cm de diamètre sur 7 de hauteur, à engobe rouge, placée l'ouverture en bas (Fig. 45, N° 4), recouvrant un crâne en très mauvais état que j'ai laissé dans sa gangue. A la même profondeur, et à 75 cm au nord du précédent, apparaissait un second crâne en aussi mauvais état (7). La fouille, poursuivie plus profondé-

(1) Dr Jouenne : 1916, p. 32 et 34-35 et 1930, p. 366-377.
(2) Dr Jouenne : 1957, p. 317-325, 1930, p. 373.
(3) Dr Jouenne : 1930, p. 373-377.
(4) M. Boutonnet : *Note...*, 1916, p. 38 ; Dr Jouenne : 1917, p. 325 et 1930, p. 377.
(5) J. de Saint-Seine : *in litt.*, 13-3-1939, Doc. XV-4-Sénégal.
(6) H. Bessac : Sur les mégalithes du Saloum, ms., Doc. XV-4-Sénégal.
(7) Coll. IFAN, SE-56-13.

ment, à plus d'un mètre en moyenne, ne fournit aucun autre matériel que quelques esquilles d'os et des fragments de poterie.

Beaucoup reste à faire au point de vue de l'étude des cercles de pierre ouest-africains. Nous avons affaire à des tombes dans tous les cas et les groupements de ces monuments ne doivent être que des nécropoles de familles de chefs. Nous ne savons pas à quelle race appartenaient ces derniers, ni la date à laquelle ces cercles furent édifiés. Aucun peuple habitant la région ne revendique ces tombes comme appartenant à ses ancêtres. La population la plus ancienne du cru est représentée par les Mandingues, qui ont dû envahir le pays lors de la poussée vers l'ouest de l'empire du Mali, au XIII[e] siècle. Ils étaient en voie d'islamisation dès le XIV[e], et tous les textes portugais des XV[e] et XVI[e] siècles les considèrent comme musulmans, bien que certaines coutumes aient laissé à entendre que cette islamisation était récente et peu profonde : par exemple, Diogo Gomes, remontant la Gambie en 1458, trouvait un marabout dans l'entourage du roi Nomimansa, mais réussissait à persuader ce dernier de se faire chrétien (1). De son côté, Valentim Fernandes disait qu'en Mandingua « beaucoup, dans ce pays suivent la religion de Mahomet », mais aussi décrivait l'enterrement purement animiste des rois « dans une grande butte de terre aussi haute qu'une maison » (2). Duarte Pacheco Pereira (vers 1506-1508) parle des Mandingues de Gambie comme de musulmans (1956, p. 69).

Cette conversion à la religion du Prophète, même assortie, comme on le voit, de pratiques animistes, jointe au fait que les Mandingues du pays ne revendiquent pas ces tombes comme leurs, permet de penser que ces pierres ont été dressées antérieurement au XIV[e] et vraisemblablement immédiatement avant, sans doute à l'époque même où florissait l'empire de Ghana (X[e]-XIII[e]) et jusqu'à la conquête mandingue. La poterie engobée et très évoluée et les armes et parures de fer et de cuivre nous amènent à assigner ces cercles à cette époque.

Des buttes de plusieurs mètres de haut, et qui paraissent bien artificielles, existent dans la même région : il y en a cinq à l'ouest immédiat du village de Koungheul-Sossé (3) et une autre au nord de la route, à 2 km environ à l'est de Koumpentoum. Ce sont peut-être des tumulus.

Quant aux roches gravées signalées par le D[r] Jouenne (4), il est impossible d'y voir, comme cet auteur, les traces d'une religion solaire. Ce sont, dans tous les cas, des batteries de meules fixes ou bien des sillons ou incisures à polir ou à affûter. Des groupes de meules semblables ont été en usage en de nombreux points d'Afrique jusqu'au début du XX[e] siècle, et aucune autre interprétation n'est possible pour ceux qui sont connus au Sénégal. La légende s'est évidemment emparée de ces roches gravées et par exemple, dans la ville même de Thiès comme au village de Sine, les sillons parallèles sont considérés comme empreintes des genoux du chameau du Prophète (5).

On n'a pas encore reconnu les emplacements des villages anciens correspondant aux nécropoles de cercles de pierres : ils devaient être groupés, comme ceux existant antérieurement à la colonisation récente du pays (XX[e] siècle) par les Wolof, aux abords des vallées les plus riches en eau et des terrains de culture favorables au mil : affluents du Bao-Bolon, Haut Saloum, Nianimaro, Sandougou et le pays devait être aussi peuplé, sinon plus qu'aujourd'hui.

(1) Academia Portuguesa da Historia : *O manuscrito Valentim Fernandes*, 1940, p. 197.
(2) Th. Monod, A. Teixeira da Mota et R. Mauny : *Description...*, 1951, p. 39 et 45.
(3) Au Sénégal, Sossé est synonyme de Mandingue.
(4) Voir en particulier D[r] Jouenne : *Les monuments mégalithiques...*, 1930, p. 331-366.
(5) En France, on parle de traces laissées par les saints...

Notons, pour terminer, qu'il n'y a pas de dessins rupestres au Sénégal, en Gambie et en Guinée portugaise.

### 8. Guinée, Sierra Leone et Libéria.

Avec ces pays, nous entrons dans les régions du Sud, sur lesquelles nos connaissances archéologiques sont faibles et fragmentaires : la recherche est rendue très malaisée par la densité de la végétation et, en même temps, c'est à leur lisière que s'arrêtent pratiquement les renseignements fournis par les auteurs arabes médiévaux.

Nous avons traité plus haut, avec le Soudan, le seul site mentionné anciennement : Niani-sur-Sankarani, qui est probablement la Mali où est venu Ibn Battouta en 1352-1353. Et il faudra attendre 1460-1462 pour voir la côte parcourue par Pedro de Sinta jusqu'au cap Mesurado, et 1471 pour voir João de Santarem et Pero Escobar dépasser le cap des Palmes.

Par ailleurs, à part le cas de Niani, aucune fouille n'a été entreprise sur des sites anciens de ces territoires. Le plan que nous avons suivi jusqu'ici en sera singulièrement simplifié.

#### *a) Sites anciens.*

Bien peu ont été signalés à ce jour. Nous pouvons placer dans cette catégorie le site de Guémé-Sangan, au confluent du Konkouré et du Kakirima, qui aurait été, d'après Olivier de Sanderval, la capitale de Koli Tenguela (XV[e] siècle). Il en subsiste un mur d'enceinte de plus d'un mètre d'épaisseur, au pied de la montagne, courant sur plusieurs centaines de mètres de longueur (1).

Nous avons déjà eu à parler, en traitant des hypogées du Soudan, de ceux qui se retrouvent au sud de Beyla, à Sinko (2), et devons donc envisager la possibilité d'en retrouver d'autres dans la région de Kankan, où ils n'ont pas encore été signalés.

Plus récemment, R. Schnell mentionnait une série de sites anciennement habités, de grottes refuges, de murettes et de terrasses, témoins d'une civilisation agricole ancienne, dans le nord du Fouta Diallon (1957, p. 295-301).

La fouille de la grotte préhistorique de Kakimbon, à Rotouma près de Konakry, a fourni, dans ses couches superficielles, du matériel qui peut être rapporté à l'époque qui nous intéresse, de même que l'exploitation des alluvions des régions diamantifères de la haute Guinée, vers Beyla, donna à E. Lütten un matériel allant du paléolithique à l'époque subactuelle, et dont certains éléments, trouvés profondément dans les graviers, peuvent être d'âge médiéval: fragments de poteries, massues de bois dur, etc. (3).

#### b) *Mégalithes.*

Citons, pour commencer, des « pierres sonnantes » signalées récemment en Guinée, comme suite à une demande d'information parue au sujet de ces lithophones (4).

(1) Olivier de Sanderval : *Conquête du Fouta-Djallon*, 1890, pl. 43 et ph. 42.
(2) R. Schnell : 1946, p. 15 ; 1955, p. 100.
(3) E. Lütten : 1944, p. 7-8. Voir également J. Joire : 1947 [1952], p. 295-365.
(4) R. Mauny : *Pierres sonnantes...*, 1957, p. 73.

Fig. 46. — Mégalithes de Baya entre Gouecké et Beyla (photo A. Villiers) (photothèque IFAN).

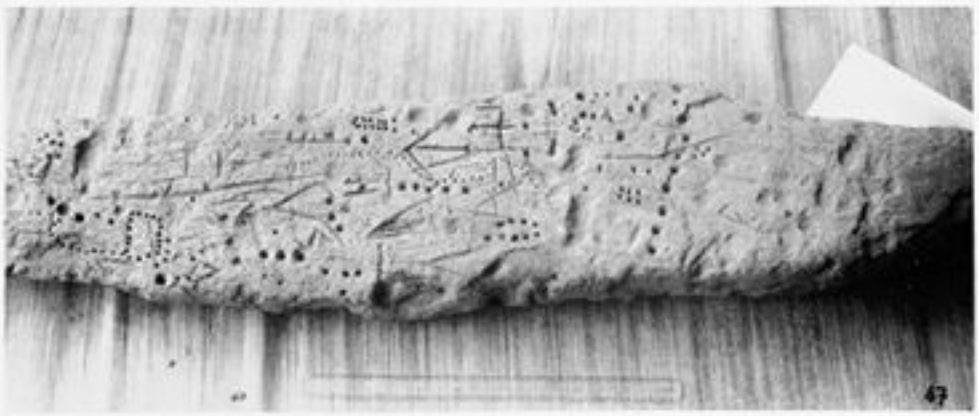

Fig. 47. — Pierre à cupules d'Oualto (photo R. Mauny) (photothèque IFAN).

L'une se trouve à Mali, dans les jardins de la résidence : elle provient du sommet du mont Mango, à 6 km de là, et servait à annoncer aux habitants du village de Komba les réunions publiques ou l'approche de l'ennemi (1).

Une seconde est celle du cap Verga, signalée par C. Hiernaux. D'autres me furent indiquées par O. Diallo à Labé et près de Mali, au mont Loura (2).

L'aire des mégalithes « sénégambiens » comprend probablement des antennes très à l'est de la principale zone où ces monuments sont groupés. C'est ainsi qu'à Sanana, à 35 km W-SW de Kankan, A. Chermette découvrait un bloc de latérite taillé du même genre que ceux du Sine-Saloum et, non loin, M. Houis en trouvait deux autres semblables (3).

N'y en a-t-il pas d'autres ? M. Le Cosquer a signalé, d'après un informateur local, plusieurs monolithes dans la région de Sareya, à l'ouest de Kouroussa (4).

Le Dr Cariou a trouvé, en pays kouranko, dans la subdivision de Farana, des blocs de latérite taillée en forme d'hémisphère de 0,30 m à 0,60 m de rayon, avec un rebord élargi de 0,10 m raccordé au reste. L'un de ces blocs, du village de Sanfandoum Boya, est cylindrique, de 0,40 m de diamètre et 0,60 m de haut. Ces pierres sont en général disposées leur face plane dirigée vers le haut, et la partie sphérique est à moitié enterrée dans le sol. Elles sont appelées localement *gyira kuru* « la pierre qui vient du ciel » et on leur fait des sacrifices. En pays islamisé, par exemple dans les villages de Nianforando et Banian, on place ces pierres en bordure de la mosquée (5).

Un monument qui semble peu commun est le cercle de pierres dressées délimitant une aire complètement pavée, qui sert de lieu de réunions et de palabres à Baya, entre Gouecké et Beyla, au sud de ce dernier centre. On ne connaît pas son âge. L. Frobenius en a donné une reproduction romantique (6) et A. Villiers en a pris deux bonnes photographies (Fig. 46) (7).

A. Benty, B. A. Gross signale, dans le village même, une pierre levée en forme de phallus, plantée obliquement dans le sol et bien polie. Elle aurait environ 1 m de haut et 0,70 m de diamètre, et des sacrifices lui seraient offerts (8).

D'autres mégalithes existeraient à Kpovanga, dans la province de Kailahun en Sierra Leone.

Enfin, au col d'Oualto, à 20 km environ au sud de Kissidougou, se dressait, avant son transport récent à l'IFAN de Konakry, une pierre à cupules haute d'un mètre, trouvée sur la montagne voisine lors de la construction de la route. Cette pierre porte, outre des cupules qui sont peut-être artificielles, des incisures qui paraissent plus récentes. Il a été impossible jusqu'ici de lui donner une signification (Fig. 47) (9).

(1) Médecin-Col. Grizaud : *in litt.*, 10-8-1957 ; G. Eoinard Cdt du cercle de Mali, *in litt.*, 30-8-1957 (informations de M. Barry Mamadou Oury).

(2) C. Hiernaux (IFAN, Conakry) *in litt.*, 3-10-1957. Le lieu-dit s'appelle Guémélindé (*guémé* = pierre ; *linlé* = onomatopée) ; R. Mauny : *Nouvelles pierres sonnantes...* 1958, p. 65-67.

(3) A. Chermette : 1949, p. 33 ; M. Houis : 1950, p. 105 ; R. Mauny : *L'aire des mégalithes « sénégambiens »*, 1957, p. 1-3.

(4) Doc. XV-4-Guinée.

(5) Dr Cariou : *Notes sur les pierres taillées de grosses dimensions en pays Kouranko*, Doc. XV-4-Guinée.

(6) L. Frobenius : *Das unbekannte Afrika*, 1923, p. 55.

(7) Photothèque IFAN-Dakar : C. 47.427 et 428.

(8) B. A. Gross : *Notes guinéennes*, 1943, p. 4.

(9) R. Schnell : *La pierre à cupules de Oualto*, 1947, p. 27-28.

c) *Statuettes Kissi-mendé.*

Dans tout le pays Kissi, en haute Guinée et dans une grande partie de la Sierra Leone, surtout en pays mendé, les paysans retrouvent souvent, en cultivant leurs terres ou en creusant des puits ou des tombes, de petites statuettes, anthropomorphes en général, dont certaines ont une grande valeur artistique. Le matériel employé pour les fabriquer était surtout la stéatite ou talcoschiste, dont il existe plusieurs gisements dans la région. Mais le grès était parfois employé pour faire ces petites effigies, qui sont appelées sur place *pomdo* (pl. *pomda*).

Ces statuettes, bien connues des collectionneurs, n'appartiennent pas à l'actuelle civilisation kissi ou mendé : les habitants du cru ne connaissent plus, semble-t-il, le travail de la pierre (1) et attribuent aux *pomda* une origine surnaturelle. Ce sont, pour eux, les images de leurs ancêtres et, lorsqu'ils en retrouvent, ils les placent sur leurs autels familiaux, leurs tombes, dans l'intérieur des cases-tombeaux ancestrales, ou s'en servent pour des pratiques divinatoires (2).

On ne sait rien sur leur ancienneté exacte, car il n'en a jamais été retrouvé en liaison avec du matériel datable. Il y a de fortes chances pour qu'elles remontent à plusieurs siècles, avant l'arrivée des Kissi dans le pays. Car divers caractères retrouvés sur les statuettes, comme la barbe coupée court, les yeux très oblongs, la coiffure, l'ornementation, sont inconnus des Kissi actuels.

Le British Museum, le Musée de l'Homme et l'IFAN de Konakry et de Dakar, entre autres, possèdent plusieurs exemplaires de ces statuettes, qui ont fait l'objet de quelques études partielles (3).

## 9. Côte-d'Ivoire, Haute-Volta et « Gold Coast » (Ghana).

Bien peu connue au point de vue archéologique, pour les mêmes raisons que nous avons expliquées précédemment pour la Guinée, est cette immense région, qui s'étage de la savane à la forêt dense.

a) *Sites anciens.*

Les plus connus se situent dans la partie sud-ouest de la Haute-Volta : il s'agit des ruines du Lobi. La première fut découverte en 1902 par le lt. Schwartz, dans les environs immédiats de Gaoua : il s'agissait d'une construction quadrangulaire, de 50 m de côté environ, consistant en un mur de pierre de 2 m de haut. Un second mur quadrangulaire était à l'intérieur du premier, et des ruines s'élevaient un peu partout dans cette double enceinte (4).

(1) Voir ce qu'en dit G. Itier : 1926, p. 127. A signaler un regain moderne pour la vente aux touristes.

(2) B. Holas : *Pratiques divinatoires kissi*, 1952, p. 275-282.

(3) W. Addison : *Steatite figures from Mogamba district*, 1923 ; St. Brown : *The Nomoli of Mende country*, 1948 ; M. Delafosse : *Au sujet des statuettes en pierre du Kissi*, 1914 ; B. Holas : 1952 ; G. Itier : 1926 ; E. Jérémine : *Étude des statuettes kissiennes au point de vue minéralogique et pétrographique*, 1944 ; T. A. Joyce : *Steatite figures from West Africa in the British Museum*, 1905, et *Steatite figures from Sierra Leone*, 1909 ; H. Neel : *Statuettes en pierre et en argile de l'Afrique occidentale*, 1913 ; Rütimeyer L. : *Ueber westafrikanische Steinidole*, 1901 et 1906 ; P. Knops : 1958 ; important travail en cours de Y. Person (Bull. de l'IFAN B, 1961).

(4) Dr R. Verneau : *Découverte de grandes ruines à Gaoua*, 1902, p. 778-781.

M. Delafosse visita cette ruine et en signala d'autres dans la même région, vers Gagouli et Lorhosso. Il fut surtout frappé par le parfait alignement des murs, les enceintes rectangulaires, et signale même les ruines d'une véritable maison de pierres à étage (1).

Mais les principales études consacrées à ces ruines furent l'œuvre de H. Labouret (2), qui en reconnut de nouveaux groupes dans toute la région allant de Diebougou à la frontière de la Côte-d'Ivoire. Il distingua deux types d'habitations : *a*) le type rectangulaire, comportant lui-même deux variétés, les grandes enceintes renfermant quelques maisons et les habitations isolées, et *b*) le type circulaire, de dimensions modestes, entourant une seule habitation et ses dépendances.

Ces ruines ne sont jamais groupées en villages, mais disséminées, au nombre d'une vingtaine au maximum, sur des espaces assez étendus atteignant 2, 3 et même 4 km.

Les matériaux employés à ces diverses constructions sont des blocs non taillés de latérite, et une argile jaune qui sert de liant et constitue la superstructure des murs. Les murs d'enceinte les plus épais ont jusqu'à 1,20 m de large et se composent de plusieurs rangs de grosses pierres, jusqu'à une hauteur de plus d'un mètre. Au-dessus sont disposées des pierres moyennes sur 1 m de haut et la partie supérieure est formée d'argile dans laquelle sont incorporés des cailloux.

A quelle époque remontent ces ruines ? Le problème est controversé et les divers auteurs qui se sont occupés de la question ont continuellement rajeuni leur âge probable. Le Dr Verneau envisageait l'hypothèse de ruines égyptiennes ou phéniciennes (1902, p. 280). M. Delafosse parle d'une possibilité de les faire remonter au XIe siècle, fondant son opinion sur la date probable de l'arrivée dans le pays des Lorho, et pense peu plausible que ces ruines soient dues aux Portugais des XVe-XVIe siècles (H. S. N. 1912, II, p. 9). H. Labouret repousse aussi l'origine portugaise et les attribue aux Koulango du nord, les faisant remonter à quelques siècles au plus. Les indigènes du pays lobi reconnaissent qu'ils ne sont pas autochtones et ajoutent qu'à leur arrivée en ces lieux, ils trouvèrent déjà ces ruines (1920, p. 17-20).

Aucune fouille n'est venue depuis amener une lumière nouvelle sur la question, mais il est permis de penser que H. Labouret a raison de ne donner que quelques siècles d'existence seulement à ces ruines : auraient-elles été plus anciennes, il ne serait rien resté du faîtage en pisé de ces murs ni même du mortier liant les pierres entre elles, et nous ne verrions qu'un amas informe à la place des enceintes. Par ailleurs, nombre de ces ruines semblent liées à l'exploitation de l'or, et l'importance des constructions, jointe au fait qu'elles sont souvent quadrangulaires et régulières, dénote que nous avons affaire à une période évoluée de l'histoire soudanaise, période à laquelle les techniques de construction venues du monde arabo-berbère étaient bien assimilées. On regarde tout naturellement vers les Dioulas, grands trafiquants d'or, aux établissements égrenés entre Dienné et les mines de Gold Coast, en particulier à Bobo-Dioulasso et Kong. Et ces constructions, qui ont pu être élevées sous leur direction, auraient été autant d'entrepôts et de points fortifiés d'où ils rayonnaient sur le pays aurifère et où ils étaient à l'abri des incursions des pillards des pays voisins. D'autres ont pu servir à enclore les troupeaux pour les préserver des fauves.

(1) M. Delafosse : *A propos de ruines de constructions en pierres maçonnées existant dans le Lobi*, 1911-1914 ; *Haut-Sénégal-Niger*, 1912, t. II, p. 810.

(2) H. Labouret : *Le mystère des ruines du Lobi*, 1920, p. 177-196 et *Les tribus du rameau lobi*, 1931, p. 12-20. Le passage de ce dernier travail relatif aux ruines a été reproduit dans R. Mauny : *État actuel de nos connaissances sur la préhistoire et l'archéologie de la Haute-Volta*, 1957, p. 20-22.

C'est également à la recherche de l'or que se rattache l'ensemble des *tailings* (vieux rejets) de Poura en pays gourounsi, au nord-est du pays lobi. Tous les filons aurifères de la région ont été prospectés à une époque ancienne, et cette exploitation a duré des siècles, laissant des déblais très importants, dans lesquels on trouve de la poterie et des meules avec leurs molettes employées pour le concassage du quartz à forte teneur d'or. Ce travail était effectué dans le village même de Poura. Les roches à moindre teneur étaient jetées. L'ensemble de ces tailings a fait, entre 1937 et 1951, l'objet de recherches, puis d'une nouvelle exploitation par une société européenne. C'est au cours de ces travaux qu'ont été retrouvés des meules et broyeurs, de la poterie et des fourneaux de pipes (Coll. IFAN H.-V.-56-48).

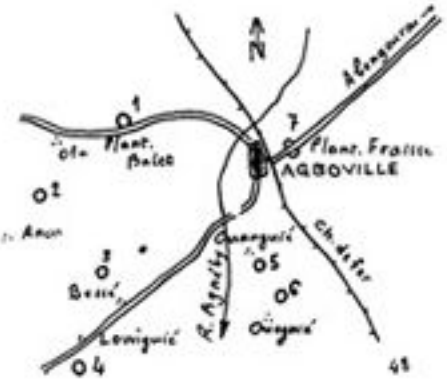


FIG. 48. — Les enceintes des environs d'Agboville (d'après E. de Billy).

D'après des traditions recueillies sur place, l'exploitation des filons de Poura, dont les traces sont très visibles (tranchées, etc.) remonterait au XVI^e siècle et se serait poursuivie jusqu'au XX^e (1).

Pour le reste de la Haute-Volta, citons les nombreux puits verticaux signalés par M. Vitart à Soughoubila, à 30 km W-NW de Ouagadougou, les jarres funéraires et les batteries de meules dormantes d'Aribinda notées par Y. Urvoy et J. Rouch (2).

Peu riche en sites anciens connus est également la Côte-d'Ivoire.

Des enceintes fortifiées ont été signalées par E. de Billy dans la région d'Agboville (Fig. 48). Ces fortifications seraient circulaires, certaines ayant jusqu'à 250 m de diamètre, et seraient marquées par des fossés profonds en moyenne de 2 m, avec des tranchées conduisant au point d'eau le plus proche. La terre des fossés a été rejetée vers l'intérieur en forme de talus de protection. A l'intérieur de ces enceintes, on trouverait des outils de pierre polie, des scories de fer et des poteries bien ornées. D'après la tradition orale, les Abbey, arrivés dans le pays vers le XVI^e siècle, auraient trouvé ces fortifications déjà existantes (3). Aucune véritable étude n'a été faite à leur sujet et P. Thomassey, qui a visité le pays à la recherche de ces enceintes, en compagnie de M. Roux, et en a vu plusieurs entre les km 9 et 12 de la route Agboville-Tiassalé, en pleine forêt secondaire, reconnaît amener peu de nouveau (*in litt.*, 18-X-1943, Doc. XV-5).

D'autres enceintes ont été signalées à l'ouest de Rubino (A. de Billy, *in litt.*, 4-9-1941) et dans la région de Daloa (P. Thomassey, *in litt.*, 9-X-1943).

M. Delafosse avait signalé dès 1900 des tombeaux situés sur la « Montagne des perles » (Afré-Boka ou Ouoryé-Boka), près de Guiangomenou, à une trentaine de kilomètres au nord de Toumodi. C'est de ces tombeaux que seraient extraites les fameuses « pierres d'aigris »

(1) P. SEYER : *Rapport technique sur l'activité minière de l'A. O. F. en* 1938, p. 33 sq.
(2) R. MAUNY : *État actuel de nos connaissances sur la préhistoire et l'archéologie de la Haute-Volta*, 1957, p. 16-25.
(3) NOTES AFRICAINES n° 10 : *Sites anciens en Côte-d'Ivoire*, avril 1941, p. 23, et n° 13 : *Encore les sites anciens de Côte-d'Ivoire*, janv. 1942 ; p. 21-22. Lettre A. de Billy, 8-1-1941 (Doc. XV-5).

bleu verdâtre qui ont tant fait parler d'elles et auxquelles Delafosse attribuait une origine phénicienne ou égyptienne (1).

Au cours de sondages de prospection furent découverts en février 1941, en face du village de Bokabo (subd. de Toumodi), à 4 m environ de profondeur dans les alluvions, divers objets de cuivre, dont une série de sept bracelets ronds entourant un os humain (2).

Dans toute la basse Côte-d'Ivoire, entre l'embouchure de la R. Sassandra et la frontière de Gold Coast, J.-L. Tournier a noté de nombreux et abondants gîtes de scories provenant de l'extraction du fer, situés pour la plupart à peu de distance de la rive nord des lagunes, sur un sol néogène partiellement latéritisé. Plusieurs dizaines de sites ont ainsi déjà été reconnus ; certains ont une puissance dépassant 500 tonnes, et l'un d'eux doit atteindre 1 000 tonnes. Leur ancienneté est attestée par plusieurs faits : aucune tradition n'existe à leur sujet ; ces buttes portent des arbres très gros et sont dans des régions de forêt de type primaire (3).

On retrouve en Gold Coast des enceintes fortifiées du même type qu'en Côte-d'Ivoire, et Junner en a signalé plusieurs dans un rayon de 25 milles autour d'Oda ; on en connaît d'autres à 30 milles à l'ouest de Kumasi et au camp de Nkraa, où un éperon est coupé par deux fossés de 250 m de long. Dans la région d'Akwapim, Junner a fouillé des buttes qui paraissent relativement récentes, puisqu'elles contenaient des pipes, objets qui n'ont été en usage en Afrique occidentale qu'à partir de 1600 environ (4).

Le *National Museum de Ghana* comporte d'importantes collections d'objets, surtout de poteries — entre autres de nombreuses têtes de statuettes funéraires, relativement récentes (5), mais dont certains exemplaires paraissant plus anciens dénotent une influence venue d'Ifè.

Signalons en passant que la Côte-d'Ivoire connaît également les statuettes — en général funéraires — anthropomorphes, de poterie et de terre séchée, le centre le plus connu qui en ait fourni étant Krinjabo, près de la lagune Aby (6). Le Musée de l'IFAN à Abidjan et le Musée de la France d'Outre-Mer à Paris en possèdent un bon nombre. Il est intéressant de noter que Bosman signalait sur ces rivages les statuettes semblables dès 1705. B. Holas en mentionne d'autres, non datées, de Bonoua (7).

### b) *Villes anciennes.*

Ces régions sont trop méridionales pour avoir été citées par les auteurs arabes médiévaux. Il y a cependant de bonnes raisons de penser qu'à travers ces pays existaient des itinéraires joignant les régions aurifères de « Gold Coast » aux grands marchés de la ville du Niger, Dienné entre autres.

C'est le long de ces voies, qu'à une époque indéterminée, dont le début peut correspondre à l'empire de Mali, durent s'établir des centres commerciaux qui étaient autant de relais pour les « Dioulas » circulant entre Dienné et le pays ashanti, portant sel et produits manufacturés

(1) M. Delafosse : *Sur des traces probables...*, 1900, p. 677 sq. et *Haut-Sénégal-Niger*, 1912, t. II, p. 5, note 1.
(2) Notes Africaines, n° 16, janv. 1942, p. 12 et fig. 5 : *Trouvaille archéologique en Côte-d'Ivoire.* Ces bracelets furent donnés à l'IFAN par M. Bolgarsky (CI-45-20).
(3) J. L. Tournier : *Les gîtes de scories...*, 1953 [1955], p. 147-148.
(4) C. T. Shaw : *Prehistory and archaeology in the Gold Coast*, 1945 [1951], t. II, p. 494-498.
(5) O. Davies : *Human representations in terra cotta from the Gold Coast*, 1956, p. 147-151.
(6) B. Holas : 1951, p. 1-17 ; F. H. Lem : 1952, p. 110-114.
(7) B. Holas : *Qui connaît l'origine...*, 1952, p. 19-20, et *Statuettes de poterie de Bonoua*, 1952, p. 94.



Page 176 of 596

vers le sud et rapportant l'or vers le nord. Kong, Bondoukou, Beeo, Bono-Mansu, Takyiman, sont sans doute les principaux : les trois derniers sont les capitales qu'indique la tradition akan (1).

Malheureusement, rien ne subsiste comme ruines anciennes de ces centres et aucune fouille n'a encore été entreprise sur ces sites : il y a d'ailleurs peu de chances — à moins de trouvailles de tombes royales — qu'on y découvre du matériel ou des faits intéressants.

### c) *Mégalithes, polissoirs fixes.*

Les mégalithes paraissent rarissimes dans l'aire considérée. Il reste à vérifier si l'ensemble reconnu près de Kourori, cercle de Dori (Haute-Volta) (2) est bien dû à l'homme.

Un monolithe a été signalé dans le district de Yendi (Nord Togo britannique) ; d'après la tradition, il était déjà en place lors de l'arrivée des ancêtres des habitants actuels, il y a déjà cinq cents ans (3).

Le Musée de l'IFAN à Abidjan possède un cylindre de pierre à tête arrondie portant une figure humaine sculptée : cet objet vient de Boundiali.

Quant aux polissoirs fixes, ils paraissent par contre assez nombreux et doivent être post-néolithiques : il existe encore des « batteries » en usage à Aribinda (4) et de Zeltner en a signalé des séries importantes sur l'itinéraire Bobo-Bouaké par l'ancienne route (Farakoroso, une centaine de cupules, Nasien, une cinquantaine, etc.) (5). Récemment, j'ai découvert sur les rochers situés à l'ouest immédiat du fort d'Elmina (Gold Coast), au niveau des hautes marées, plusieurs séries de polissoirs en forme de croissant (23-3-1956). Nul doute qu'il n'en existe d'autres dans la région, dans des sites identiques.

### d) *Rupestres.*

A part quelques rochers portant de nombreux signes géométriques gravés, dans une caverne près de Kwamang au pays ashanti (6), il n'y a qu'un site important connu à ce jour (7) pour l'ensemble de la région considérée, celui d'Aribinda (Haute-Volta), découvert par Y. Urvoy et étudié ensuite par J. Rouch. Les gravures en question représentent surtout des animaux, des cavaliers et des lances de grande taille : ces dessins ont dû être faits à des époques différentes, mais aucun ne semble cependant récent (8).

## 10. Nigeria — Dahomey — Togo.

Cet ensemble de territoires se divise en deux parties principales : les régions du nord, appartenant à la savane, et de même nature que le sud du Niger ou que la Haute-Volta, et

(1) L. Tauxier : *Le Noir de Bondoukou*, 1921, p. 70 ; E. Meyerowitz : *Akan traditions of origin*, 1952.
(2) R. Mauny : *État actuel...*, 1957, p. 22 et fig. 9 et 12.
(3) A. W. Cardinall : *A West African monolith*, Man, 1921, p. 136-137.
(4) J. Rouch : *Contribution...*, 1953, pl. II, fig. 3.
(5) F. de Zeltner : *Polissoirs et haches de pierre...*, 1924, p. 615-618.
(6) C. T. Shaw : *Prehistory and archaeology...*, 1945 [1951], p. 493-495.
(7) Autres sites de peu d'importance ou contemporains : Bogodougou, Paraladougou, Souroukaha. Voir R. Mauny : *Gravures, peintures et inscriptions rupestres de l'Ouest africain*, 1954.
(8) Y. Urvoy : *Gravures dans l'Aribinda*, 1941, p. 1-5 ; J. Rouch : *Site rupestre d'Aribinda*, ms., Doc. XV-3-Haute-Volta ; J. Rouch : *Contribution...*, 1953, p. 154 ; pl. IV, fig. 6 et pl. V, fig. 2.

les régions du sud, boisées et arrosées, que le climat rapproche de la « Gold Coast » ou du Cameroun.

Cette division est sensible au point de vue historique : tandis que les territoires du nord ont été, pendant le moyen âge, une dépendance économique et culturelle directe de l'Afrique du Nord musulmane, les régions du sud, au contraire, tout en entretenant des rapports commerciaux avec le nord, sont restées culturellement distinctes : une belle civilisation, qui semble bien purement nègre — à part d'inévitables emprunts secondaires à l'extérieur — a fleuri aux abords du golfe du Bénin avant l'arrivée des Portugais sur ses côtes à la fin du XV^e siècle (1).

Nous aurons donc, pour le nord, quelques bribes de textes arabes, puis un très important passage de Léon l'Africain, qui passa dans le pays en 1513 (2), tandis que pour le sud, il faudra attendre les auteurs portugais du XVI^e siècle pour avoir quelques renseignements sur la zone côtière.

### a) *Sites anciens.*

Au Dahomey et au Togo, peu de sites anciens qui puissent remonter avec certitude au moyen âge ont été retrouvés jusqu'ici, bien qu'il doive en exister un peu partout : les villages de paillotes ne laissent pratiquement aucune trace sur le sol.

Les restes découverts dans le nord du Dahomey par Enzo de Chetelat vers 1936 sont peut-être assez récents, mais les ruines qu'il cite dans la plaine de la Mékrou, ainsi que le matériel retrouvé ne peuvent être datés (3).

Dans le sud du pays, les anciens établissements sont connus des habitants, qui y font des fouilles pour y chercher des perles, certaines de ces dernières ayant une grande valeur. Le gisement le plus connu serait celui de Sé, dans la subdivision d'Achémé, et la terre y a été retournée dans tous les sens pour la recherche des fameuses « pierres d'aigris » bleu verdâtre. D'autres gisements du même genre existent dans la subdivision de Savé, dont celui situé près d'Ouessé représente peut-être une ancienne nécropole, et celui des environs de Gogoro, l'ancienne cité d'Adokémi. Des jarres contenant des perles ont également été trouvées à Tchaourou (cercle de Parakou). D'autres sites à perles sont signalés à Ilé-Tchin et Idigny au nord de Kétou (4).

J. Bertho a reconnu d'autres sites anciens à perles près de Grand-Popo, qui sont également fouillés activement (5). L'un d'entre eux, situé à 2 km W-NW de Comé, a été étudié par P. Thomassey. La superficie du gisement serait de 10 hectares environ, et aurait la forme d'un triangle allongé. Le sol est jonché de trous de fouilles, et ces dernières étaient pratiquées lorsque le hasard des cultures faisait retrouver une perle. P. Thomassey est persuadé que ces perles se trouvent non dans des tombes, mais à des emplacements d'anciennes habitations (6).

De tels sites anciens, où les habitants trouvent également des perles, existent en Nigeria,

(1) Les découvreurs de cette partie de côte sont João de Santarem et Pero Escobar (1471-72) et Fernando Po (entre 1471 et 1475).
(2) R. Mauny : *Note sur les « grands voyages » de Léon l'Africain*, 1954, p. 389-390.
(3) E. de Chetelat : *Notes d'un voyage géologique au Dahomey et en Haute-Volta*, 1928, p. 78.
(4) E. Dunglas : 1945 [1951], p. 431-434 et Doc. XV-6.
(5) J. Bertho : X-1944, p. 1-2.
(6) P. Thomassey : *Gisement de Soso-egbé*, Doc. XV-5.

par exemple dans la cité d'Ifè, dont nous aurons à parler plus loin. Frobenius y entreprit des fouilles et retrouva même des fragments de creusets ayant servi à fabriquer les perles (1).

Sur le plateau de Bauchi existent des restes (murs pour la culture en terrasses, travaux d'irrigation, ponts formés par des barrages de blocs de pierre) qui, bien que non datés, paraissent avoir une certaine ancienneté, les tribus primitives du lieu ne cultivant plus en terrasses et, bien qu'entretenant les ponts (à Bokkos par exemple) ne semblant pas connaître leur origine (2).

B. Fagg vient de publier ses découvertes de gongs de pierre, employés jusqu'à une époque récente pour la transmission des messages à distance. Ce sont de gros blocs fixes de granit choisis comme gongs, car ils vibrent en rendant un son lorsqu'on les frappe avec un instrument de percussion. Ces gongs sont souvent liés à des glissades sur pierre et à des peintures rupestres, et certains d'entre eux portent plusieurs cupules creusées par l'usage. B. Fagg a fait, avec l'aide des meilleurs joueurs de tam-tam de l'un de ces sites, des essais musicaux concluants. Ces sites sont connus pour la plupart aujourd'hui encore et certains servent pour les cérémonies d'initiation ou divers usages coutumiers, attestant la persistance de la tradition (3).

F. G. B. Reynolds (1930, p. 221-224) signale dans l'émirat de Fika, à l'est du plateau de Bauchi, des puits et citernes taillés dans le roc, dont la tradition locale attribue l'origine aux Sao légendaires.

### b) *Villes anciennes.*

Dans le nord du pays, où au moyen âge ont existé des États indépendants comme l'empire du Kanem-Bornou et les principautés haoussa, nous trouvons de grandes villes, encore debout ou en ruine, témoignant de cet état de choses ancien.

Aucune n'est cependant citée par les auteurs médiévaux (4), et il faut attendre Léon l'Africain pour voir mentionner Cano (Kano), Casena (Katsena) et Zegzeg (Zaria).

Rien ne subsiste à ma connaissance de la capitale d'Omar (Umr ibn Idris, 1386/7-1390/91), qui abandonna le Kanem pour se réfugier au Bornou. Elle se serait élevée dans le Kagha. Par contre, il reste des ruines de l'importante capitale Ngazargamu, fondée vers 1488 par le roi Mai Ali, fils de Dunama, sur la Komadougou Yo : il s'agit de ruines de murs de briques, qui n'ont pas encore fait l'objet d'une étude spéciale. Denham et ses compagnons, qui en ont vu les ruines peu après sa destruction par les Peuls en 1809, admirèrent l'importance de la ville et de ses constructions de briques. Les murailles de terre avaient trois lieues et demie de tour et dessinaient un ovale presque régulier percé de 6 ou 7 portes (5).

Kano est une capitale économique dont le rayonnement ne fit que s'accroître avec les siècles. Les débuts en sont assez mal connus, malgré des manuscrits locaux traduits par R. Palmer : la fondation de la ville remonterait au XII^e^ siècle, mais l'Islam n'y aurait été implanté qu'au XIV^e^. Jusqu'au XV^e^ siècle, le grand centre commercial des pays haoussa était

(1) L. Frobenius : *The voice of Africa*, 1913, p. 89 sq.
(2) J. N. Justice : *The ancient metal workings in East Nigeria*, 1922, p. 3-4.
(3) B. Fagg : *The discovery...*, 1956, p. 17-18 ; *The rock-gong complex...*, 1956, p. 27-42.
(4) Rappelons que les noms de pays l'ont été par contre : le Bornou par Ibn Battouta 1334, Al Qalqasandi 1418, Maqrizi 1442 ; le Kagha ou Kaka par Al Qalqasandi 1418.
(5) Denham, Clapperton et Oudney : *Voyages et découvertes...*, 1826, II, p. 10-12 ; H. Barth : *Voyages...*, 1860, II, p. 102 et III, p. 167 ; R. Palmer : *The Bornu Sahara and Sudan*, 1936, p. 229 sq. ; Y. Urvoy : *Histoire de l'Empire du Bornou*, 1949, p. 55.

Katsena, mais, vers 1500, la ville avait déjà atteint une grande puissance (1). C'est peu après qu'elle fut visitée par Léon l'Africain ; elle était déjà entourée par un mur d'enceinte construit, de même que les maisons, de banco et de poutres, et frappait le voyageur par la richesse de ses marchands et l'habileté de ses artisans (2).

Autour du centre primitif, constitué par la colline de Dala, la ville se développa en tous sens, et la première muraille — peut-être celle dont parle Léon l'Africain — mesure 12 km de tour, et la dernière plus de 17 km. Dimensions énormes pour une ville africaine : une partie seulement en était occupée par des constructions au XIX^e siècle (3).

Katsena daterait du XIII^e siècle, mais son essor remonte surtout au XIV^e siècle, lors du début de l'islamisation du pays, facilitée par la présence d'éléments wangara, originaires de l'empire du Mali. Son influence diminue au XV^e siècle, et la ville passe sous la tutelle du Bornou et de Kano. Léon l'Africain parle de Casena comme d'un pays pauvre, qui vient d'être soumis par l'Askia (4).

Le sud de la Nigeria et le bas Dahomey-Togo, riches régions agricoles aux fortes densités de population, ont connu de vieille date une civilisation urbaine développée.

La première ville fondée, d'après la tradition, est la fameuse capitale d'Ifè, en pays yoruba. Le fondateur serait le légendaire Odudua, qui fut le grand-père de sept rois qui se partagèrent le pays. L'un de ses petits-fils, Odédé, généralement connu sous le nom d'Oranyan, eut comme lot le pays d'Ifè : il fonda ensuite Oyo Adjaka (l'ancienne Oyo ou Katunga, remontant à 1400 environ, détruit par les Peuls en 1831 et abandonné en 1839), qui devint la capitale de tout le pays yoruba. De très importantes fouilles et recherches y ont été faites en 1956-1957 par Frank Willett : de nombreuses poteries, des pavages et des restes de fonderies de fer ont été trouvés. Le site a 20 milles carrés et les restes des palais royaux ont été reconnus.

D'Ifè sont également issues d'autres villes : Bénin, Tadô au Togo, Kétou au Dahomey, et ces villes donnèrent à leur tour naissance à d'autres cités anciennes, comme Nuatja du Togo, issue de Tadô. Se fondant sur la tradition, les généalogies et ce que nous savons par les premiers auteurs portugais concernant le Bénin, J. Bertho estime qu'en 1300, les centres d'Ifè pour les Yoruba et Tadô pour les Adja sont déjà parfaitement établis (5).

Il est difficile, lorsqu'on visite la moderne Ifè, de savoir ce que pouvait être celle du XIV^e siècle, au temps de la splendeur de la ville. Si l'on s'en rapporte à la situation de ses divers monuments et temples, c'était déjà un centre important ; mais les constructions en argile recouvertes de chaume ont dû changer bien des fois depuis. Les monolithes sont dans l'agglomération même ; les statues de pierre sont à quelque distance dans des bois sacrés. C'est dans la ville même, en creusant les fondations de maisons près des palais de l'Oni d'Ifè, que furent trouvées la majeure partie des sculptures de laiton qui ont donné une réputation mondiale à l'art des cuivriers de la ville (6). L. Frobenius et, plus récemment, B. Fagg (7) et F. Willett

(1) Y. URVOY : *Histoire des populations du Soudan central...*, 1936, p. 240-241.
(2) LÉON L'AFRICAIN : 1956, II, p. 476-477.
(3) D. WHITTLESEY : *Kano, a sudanese metropolis*, 1937, p. 177-199.
(4) LÉON L'AFRICAIN : II, p. 477 ; Y. URVOY : *Histoire des populations...*, 1936, p. 232-239.
(5) J. BERTHO : *La parenté...*, 1949, p. 121-132 et lettre du 10-1-1945.
(6) W. R. BASCOM : 1939, p. 592-593 ; *The Illustr. London News*, 21-XII-1957 ; D. PAULME : *Découverte...*, 1959, p. 104-109.
(7) Indiquées sommairement dans B. FAGG, 1953 [1955], p. 125-126. Des découvertes fortuites très importantes (dont des pavages de maisons) ont été faites fin 1957 à Ita Yemou, sur la lisière de la ville d'Ifè. Voir *The Illustrated London News*, 21-XII-1957, p. 1097.

y ont fait d'importantes fouilles, et un matériel très important a été retrouvé, dont une bonne partie est abritée dans le Musée d'Ifè : outre les fameuses têtes de laiton et de poterie grandeur naturelle, on peut y voir des sièges sculptés de quartz, diverses autres sculptures, des fragments d'énormes statues anthropomorphes bien plus grandes que nature, et des pieds humains en poterie, grandeur naturelle. Malgré les travaux déjà parus, concernant surtout le côté artistique des productions d'Ifè, beaucoup de matériel est encore inédit (1). Quoi qu'il en soit, Ifè est le site le plus important de l'Afrique occidentale, sinon de l'Afrique Noire tout entière, au point de vue archéologique : nous avons affaire à un ensemble de monuments, de mégalithes, de sanctuaires, de sculptures et de plastique absolument unique, qui paraît issu du terroir et qui semble bien représenter le summum de la civilisation purement nègre du moyen âge. Le matériel retrouvé n'en est malheureusement pas daté encore de manière satisfaisante.

Étroitement liée à Ifè est la ville de Bénin, appelée localement Edo, et datant de 1300 environ. On sait par le Portugais d'Aveiro, qui visita Bénin en 1485, que l'accession au trône de l'Oba (roi) du pays devait être approuvée par l'*Ogane*, qu'il faut selon toute probabilité identifier avec l'Oni d'Ifé, qui est encore appelé *Oghene* par les Edo du Bénin (2).

Il existe autour du Bénin toute une littérature, remontant, pour les premières mentions, aux chroniques du XVI^e^ siècle : la ville, fréquentée dès la fin du XV^e^ par les Portugais, est connue de ce fait en Europe depuis des siècles, alors que l'on ignorait complètement Ifè avant le XX^e^. La réputation de Bénin s'accrut encore lorsque à la suite de la prise de la ville en 1897, de nombreux objets d'art, et surtout des « bronzes » (en réalité des laitons) furent rapportés en Europe, et en particulier en Grande-Bretagne et en Allemagne (3).

Quant à la ville elle-même, nous savons qu'elle a étonné les visiteurs anciens par son étendue, la hauteur de ses murailles, le tracé de ses rues, sa propreté, ses palais, ses sculptures. Les premiers navigateurs ont trouvé là un ensemble unique sur les côtes africaines, entre le sud du Maroc et l'embouchure du Zambèze (4). Malheureusement, ces constructions étaient en banco, et il doit en rester bien peu d'authentiquement anciennes de nos jours. Les descriptions postérieures à 1897 nous en ont cependant laissé une bonne idée et permettent de corriger certaines données quelque peu exagérées des auteurs anciens (5).

Des fouilles fort importantes ont été faites dans l'enceinte de l'ancien palais de Bénin par A. J. H. Goodwin, de 1954 à 1957 : quatre niveaux différents d'occupation, marqués chacun par une couche de cendres provenant d'un incendie, ont été trouvés. Le matériel recueilli consiste surtout en poteries et aussi quelques objets de bronze (6).

En même temps, l'étude historique du pays est abordée par l'équipe du *Benin Scheme*,

(1) Les principales publications sont : L. FROBENIUS : *The voice of Africa*, 1913, I, p. 292-318 ; ID. : *Afrique*, s. d. [1931] ; W. FAGG : *The antiquities of Ife*, 1949 ; ID. : *Un art sans âge*, 1950 ; ID. : *De l'art des Yoruba*, 1951 ; W. FAGG et L. UNDERWOOD : *An examination of the so-called « Olokun » head of Ife*, 1949 ; UNDERWOOD, L. : *Bronzes of West Africa*, 1949 ; FAGG, B. : *Some archaeological problems of Ife*, 1953 [1955] ; BERTHO, J. et MAUNY, R. : *Archéologie du pays yoruba et du Bas Niger*, 1952.

(2) BRADBURY, R. E. : *The Benin Kingdom...*, 1957, p. 19-20.

(3) Voir entre autres : H. C. READ et Q. M. DALTON : *Antiquities from the city of Benin...*, 1899 ; Lt-Col. PITT-RIVERS : *Antique works of art from Benin*, 1900 ; F. VON LUSCHAN : *Die Altertümer von Benin*, 1919 ; J. MARQUART : *Die Benin-Sammlung...*, 1913 ; H. BAUMANN, H. LABOURET et C. RATTON : *Bronzes et ivoires du Benin au Musée d'Ethnographie, Palais du Trocadéro*, Paris, Cahiers d'Art, VII, 1932.

(4) Voir en particulier la description de Bénin par D. R. dans P. DE MAREES : *Description et récit historiel du riche royaume d'or de Gunea...*, 1605, p. 91 sq.

(5) H. L. ROTH : *Grand Benin...*, 1903, p. 157 sq. R. E. BRADBURY : *The Benin kingdom*, 1957, p. 18 sq.

(6) A. J. H. GOODWIN : 1958, p. 65-85.

sous la direction du professeur K. O. Dike et avec l'aide d'un anthropologiste, le Dr Bradbury, et d'un historien, le Dr A. F. Ryder.

Tout reste à faire pour les autres villes issues d'Ifè comme Kétou, Tadô et Nuatja (Dahomey et Togo). Kétou, situé au Dahomey près de la frontière de Nigeria, sur la grande voie transversale courant parallèlement à la côte d'Ifè à la Volta et sur laquelle se trouvent également Abeokouta, Abomey, Tadô et Nuatja, possède une enceinte de 3 300 m de tour et une belle porte fortifiée (1).

Tadô se trouve au Togo, tout près de la frontière dahoméenne, à la latitude d'Abomey. Les Adja y furent établis longtemps et ils la fortifièrent en l'entourant d'un fossé et d'un mur d'argile. La ville ne diminua d'importance qu'après la fondation d'Abomey en 1680. Sous le 9e roi de Tadô (royaume qui existe depuis 1300 environ) se produisit l'exode des Adja vers Nuatja, situé dans le Togo central juste à l'ouest de la voie ferrée Lomé-Atakpamé. Comme Tadô, la ville fut entourée d'un fossé et d'une muraille d'argile, dont les vestiges subsistent toujours (2).

### c) *Monuments lithiques et divers.*

Les monuments lithiques sont relativement rares dans la région considérée. Au Togo, on ne connaît pour l'instant que le groupe du mont Evhlito, situé à 20 km environ au nord de Palimé, sur le rebord oriental du plateau de Dayi. C'est un des points culminants de la région et près du sommet se voient les vestiges très nets d'un village, et particulièrement de deux enceintes clôturées en pierres sèches, l'une un peu au sud et en dessous du sommet, communiquant avec l'extérieur par une étroite ouverture limitée par deux pierres gravées. L'une de ces dernières (Fig. 49) porte des dessins où certains ont cru voir une représentation féminine sexuée. La seconde enceinte, ellipsoïde, est située au sommet même de la montagne. Il est possible que le débroussaillement fasse apparaître d'autres enceintes et pierres gravées du même genre (3).

Au Dahomey, l'on signale des tombes taillées dans la latérite à 10 km au nord-est de Kétou, que la tradition attribue aux Adja et, dans la même région, des vestiges d'anciennes fortifications (4).

Près de la côte, juste au nord de la lagune de Savi, sur la route de Wida à Tari et Allada, A. Morel a trouvé une butte qu'il croit être un tumulus : une légende à son sujet rapporte en effet qu'on y aurait enfoui les objets ayant appartenu à des étrangers venus par mer et qui auraient été massacrés par les gens du pays. Des calamités s'étant ensuite abattues sur la région, un oracle aurait ordonné que tous les biens pris à ces étrangers soient groupés là et un monticule de terre élevé à cet endroit, qui marquerait l'emplacement du village (5).

Mais c'est principalement en Nigeria que se trouvent les principaux monuments lithiques, tumulus, etc. Les plus importants sont ceux d'Ifè, la métropole spirituelle du pays. Le plus fameux est celui connu sous le nom d'Opa Oranyan et considéré comme le bâton de cet ancien

(1) M. Dunglas : *in litt.*, 24-X-1941, Doc. XV-5.
(2) J. Bertho : *Adja-Tado, Races et langues du Bas-Dahomey et du Bas-Togo*, 1945, p. 22-24 ; Id. : *La parenté des Yoruba*, 1949, p. 126-128.
(3) Notes africaines : *Pierres sculptées au Togo*, n° 5, 1940, p. 2-3 ; A. Chermette : *A propos de pierres sculptées trouvées au Togo*, 1943, p. 5. De nouvelles découvertes viennent d'être faites au Togo. Article en cours de H. Haselberger (N. A. n° 88, 1961).
(4) J. Bertho : *La parenté des Yoruba...*, 1949, p. 124.
(5) A. Morel : *Le tumulus de Savi, près de Wida (Dahomey)*, Doc. XV-4-Dahomey.

roi du pays. Haut de 5,16 m, il est sculpté dans le granit. Brisé en plusieurs morceaux, il vient d'être restauré dans son état primitif. Sur la majeure partie de sa hauteur est dessiné un trident formé de clous torsadés en fer, et un objet énigmatique est sculpté en relief aux 3/4

Fig. 49. — Pierre sculptée du mont Evhlito (Togo), d'après A. Chermette.

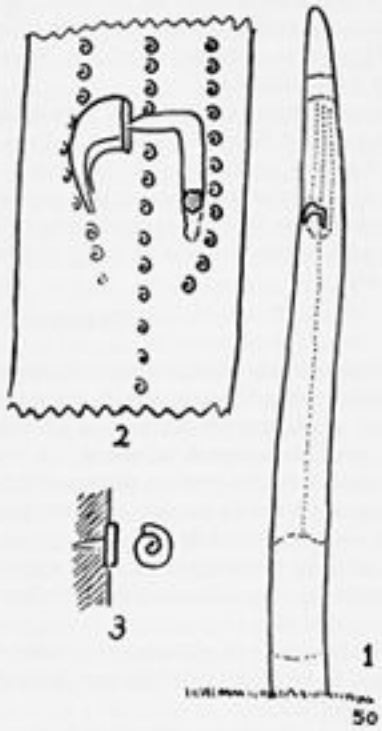


Fig. 50. — 1. Monolithe d'Opa Oranyan à Ifè (granit, 5,16 m de haut) après sa restauration par le *Nigerian Antiquities Service*. 2. Le trident de clous de fer et la sculpture en relief. 3. Clou en limaçon et son mode de fixation.

de la hauteur (Fig. 50). Un trou se trouve au sommet, et B. Fagg, auquel je dois ce renseignement, admet la possibilité que ce monolithe soit phalloïde.

D'autres pierres dressées, de moindre importance, existent à Ifè : celles d'Ogun, d'Oni Chèri, de Moda Kéké, qui paraissent toutes taillées, sans compter les statues et autres objets de pierre sculptée (1).

Quelques sites secondaires : Effon, Alaiye, Esule et Iaiu, de la même région, complètent le groupe de pierres dressées d'Ifè.

(1) J. Bertho et R. Mauny : 1952, p. 97-115. D'autres sculptures sont représentées dans L. Frobenius : *The voice of Africa*, 1913, p. 265 sq.

Des statuettes de pierre se trouvent en plusieurs points : Ofaro, Offa, Esie, Effon, Alaiye, Ikerre, mais le groupe le plus important est Esie, où se trouvent dans un bois sacré plusieurs centaines de statues anthropomorphes, qui ne furent connues des Européens qu'en 1933 et publiées qu'à partir de 1936 (1).

Rattachées au même groupe que les laitons d'Ifé et du Bénin sont les statues de Tada et Jebba (2) : bien d'autres statues de pierre et de laiton devaient exister avant les raids dévastateurs des Peuls d'Ilorin, du début du XIX[e] siècle.

Un autre groupe, fort important mais bien peu étudié, existe dans le sud-est de la Nigeria, dans la boucle de la Cross River, principalement en pays atam. C. Partridge a trouvé en 1903 à Eja, Insoni, Agba, Anopp, Etiningta, Ofun, Bonga, Okuni, Okumuru, des enclos de pierres sculptées, représentant des personnages, probablement d'anciens chefs du pays. Certaines parties du corps, en particulier le nombril, apparaissent en relief (Fig. 51). Ces pierres ont jusqu'à 1,50 m de haut sur 0,45 m de large. Elles sont l'objet d'un culte de la part des populations locales, pour lesquelles elles représentent les ancêtres (3).

FIG. 51. — Pierres taillées d'Agba (Cross River), d'après une photographie de Ch. Partridge 1905.

P. A. Talbot (1926, p. 23-24) parle également de ces pierres sculptées de la Cross River et y voit des cromlechs. Il signale, dans la région des mines d'étain du plateau de Bauchi, un grand nombre de cercles de pierre et des ponts de pierre à travers les ruisseaux, renseignement déjà fourni par J. M. Justice (1922, p. 5-6).

Au milieu du village moderne de Nok (ouest du plateau de Bauchi), j'ai noté en 1949 deux pierres levées se dressant au milieu de l'aire qui sert aux danses rituelles.

Par ailleurs, des tumulus ont été signalés par B. Fagg à Surami, dans la région de Sokoto (4).

Mentionnons ici pour mémoire les statuettes de poterie de Nok, provenant des mines d'étain du plateau de Bauchi. Profondément enfouies dans le sol, à plusieurs mètres en général, elles seraient restées inconnues sans les travaux miniers. Peu à peu elles voient le jour : têtes humaines, fragments de corps, figurines ithyphalliques, tête d'éléphant, singe accroupi, etc. Dans l'état actuel de nos connaissances, les plus anciennes remontent à une période humide que l'on situe autour de notre ère. Liés à cette civilisation sont des restes non équivoques de travaux de fer pratiqués sur une assez grande échelle (5). Sachant qu'à moins de 800 km de

(1) Voir en particulier J. MILBURN : *Stone sculpture at Esie*, 1936 ; F. DE F. DANIEL : *The stone figures of Esie*, 1937 ; J. D. CLARKE : *The stone figures of Esie*, 1938 ; E. MEVEROWITZ : *The stone figures of Esie in Nigeria*, 1943 ; K. C. MURRAY : *The stone images of Esie and their yearly festival*, 1951.

(2) H. R. PALMER : *Gabi figures from Jebba island*, 1931 ; S. W. WALCKER : *Gabi figures and Edegi, first King of the Nupe*, 1934 ; F. DE F. DANIEL : *Figures of Jebba and Tada*, 1939.

(3) C. PARTRIDGE : *Cross River natives*, 1905, p. 269-277, fig. 70-72, et compte rendu par H. H. J. *in* Man, 1905, p. 44-46.

(4) B. FAGG : *Archaeological notes from Northern Nigeria*, 1946, p. 52.

(5) Sur la civilisation de Nok, voir B. E. B. FAGG : *A preliminary note on a new series of pottery figurines from N. Nigeria*, 1945, p. 21-22 ; ID. : *Archaeological notes from N. Nigeria*, 1946, p. 49-54 ; ID. : *A life-size terra cotta head from Nok*, 1956 ; W. FAGG : *L'art nigérien avant Jésus-Christ*, 1951, p. 91-95.

rayon autour du plateau de Bauchi ont fleuri au moins deux belles civilisations anciennes de figurines de poterie, celle du pays sao du bas Chari et celle d'Ifè, on est porté à croire que cet art admirable de la terre cuite s'est perpétué pendant des siècles et a pu donner naissance à l'art sao et yoruba, à moins que tous trois n'aient une origine commune.

d) *Rupestres.*

Le seul groupe rupestre ancien connu à ce jour dans la région considérée est celui de Birnin Kudu, découvert en 1954. Il s'agit de peintures rupestres proches des rock-gongs, représentant du bétail : bovidés hamitiques à longues cornes et d'autres à cornes courtes (1).

***

Tel est l'inventaire archéologique de l'Ouest africain dressé à ce jour. Il paraîtra sans doute long et fastidieux, mais pouvait-il en être autrement pour l'immense pays considéré, pour lequel n'existe à ce point de vue aucun ouvrage d'ensemble ? Certaines régions avaient bénéficié d'études de détail, d'autres, au contraire, étaient totalement inconnues. Le plus difficile a été justement de tenter de ramener à un dénominateur commun tant de facteurs différents, séparés dans l'espace par des milliers de kilomètres et dans le temps par de longs siècles parfois. Peuples du désert, de la savane et de la forêt ont évolué chacun de leur côté avec des contacts inévitables : les peuples envahisseurs — ici les Arabo-Berbères — ont amené dans ce monde isolé pratiquement de toute influence civilisatrice méditerranéenne avant le VIII[e] siècle un courant de renouveau des idées et des techniques, mais en contrepartie ont détruit une bonne partie des civilisations autochtones. Seules continuèrent à évoluer d'après les normes anciennes celles de la forêt et des régions inaccessibles.

L'immensité du pays, l'époque tardive à laquelle il put être utilement étudié par historiens et archéologues, le faible nombre de ces derniers et la modicité des moyens à leur disposition, explique la faible étendue de nos connaissances. Les grandes fouilles restent à faire, en particulier à Koumbi-Saleh, Gao et Ifè. L'exemple des trouvailles dues au hasard des exploitations minières de Nok, que rien ne semblait prédisposer à fournir les restes d'une civilisation ancienne de choix, est là pour prouver qu'un peu partout les découvertes sont possibles, dès que le sol est entamé en profondeur.

Le grand obstacle sur lequel trébuche l'archéologie ouest-africaine est la question de la datation du matériel ou des ruines mises à jour. Question plus difficile à résoudre qu'ailleurs faute de « fossiles directeurs » datés : pour tout l'Ouest africain et tout le moyen âge, une monnaie arabe du X[e] siècle et quelques stèles arabes du XI[e] au XV[e] siècle ! Pour le reste, il faut interpoler, supposer, bâtir des hypothèses fragiles pour tenter de limiter à quelques siècles l'approximation de temps qui, pour d'autres latitudes, n'atteint que quelques décades ou quelques années. A quand remontent les mégalithes de Tondidarou ou du Sine Saloum, les monuments funéraires du Sahara, les ruines du Massina et de la région de Goundam, les tumulus du bas Sénégal ou du Killi, les enceintes et les tas de scories de Côte-d'Ivoire, les œuvres d'art d'Ifè, les ruines du Lobi et tant d'autres ? Un auteur pourra les faire remonter

(1) B. Fagg : *The rock-gong complex...*, 1956, p. 27-28. Nouvelle découverte récente à Geji (Nigeria) : *West Afr. Rev.*, IV-1958, p. 269-271.

aussi bien à l'époque carthaginoise qu'à l'arabe, à la portugaise qu'à la marocaine, sans qu'aucune de ces hypothèses puisse être écartée *a priori*.

C'est d'ailleurs une des raisons qui nous ont amené à traiter l'ensemble de la question, sans trop nous attacher à des dates limites rigides qui, en ce pays, ne signifient pas grand-chose : il est fort possible que, par exemple, les mégalithes de Tondidarou soient antérieurs au VIII^e^ siècle et les sites anciens du Massina postérieurs au XV^e^ pour la plupart. Nous ne pouvions les écarter à l'avance sur cette seule présomption. Et nous estimons que le fait de traiter une longue période concernant une aire immense comporte, à côté de multiples inconvénients, au moins un grand avantage : celui de corriger, en examinant les cas qui peuvent être comparés, la marge d'erreur que comporteraient les déductions fondées sur une aire trop restreinte pour une durée de temps trop faible. C'est ainsi que l'état des ruines de Koumbi Saleh ou de Gao, sous un climat presque saharien, rend difficile à croire que les ruines du Lobi, bien plus méridionales, puissent avoir une aussi grande ancienneté ; que l'étude de la civilisation sao a permis de mieux comprendre celle du Massina, placée dans les mêmes conditions matérielles ; que le travail effectué sur les monuments funéraires du Sahara éclaire celui que nous entreprenons sur ceux du Sahel.

En décantant avec prudence les renseignements ainsi fournis, nous arrivons donc, grâce à l'archéologie, à posséder un faisceau non négligeable de données, qui complètent utilement celles que nous apportent les textes.

## II

# CADRE GÉOGRAPHIQUE

Il n'est évidemment pas question de faire ici une étude géographique de l'Ouest africain : nous renvoyons pour cela aux ouvrages généraux qui ont fait connaître le pays à ce point de vue (1) et aux nombreux travaux de détail qui les complètent. Nous nous bornerons simplement à esquisser les conditions naturelles déterminantes, étant données les structures économiques et sociales au cours de la période considérée.

### A) MASSIVITÉ DU CONTINENT

L'un des principaux caractères qui frappent le géographe est la massivité du continent africain : on met en parallèle le fait qu'à part la Russie orientale, nul point en Europe ne se trouve à plus de 800 km de la mer, alors qu'en Afrique, à peu près la moitié du continent se trouve plus éloignée de la côte, avec un maximum de 1 800 km environ (2). Mais il ne faut pas examiner les choses sous cet angle moderne d'une époque à laquelle les navires peuvent accéder partout à la côte africaine : il faudra attendre 1498 et Vasco de Gama pour cela.

Si nous considérons uniquement les mers fréquentées au cours du moyen âge, ces données changent singulièrement. L'océan Atlantique, par exemple, vers le IXe siècle, lorsque la marine arabe, prenant la succession des différentes marines issues de celles de l'Empire romain, a rétabli les courants normaux du commerce maritime, n'est fréquenté que jusqu'à Noul Lamta ou Massa (3). Au-delà, c'est l'inconnu pour les marins ; les Canaries ne sont même plus desservies, comme elles l'étaient au temps des Romains. Il en va de même dans l'océan Indien, où les navires d'Arabie, d'Éthiopie et des Indes ne semblent pas être allés plus loin, à la même époque, que Zanzibar. Notons que Madagascar, formant un monde à part, était en

(1) Nous ne citerons que les auteurs que nous avons consultés : A. BERNARD : *Sahara-Afrique occidentale*, 1939 ; H. A. BERNATZIK : *Afrika*, 1947 ; R. CAPOT-REY : *Le Sahara français*, 1953 ; E. F. GAUTIER : *L'Afrique Noire occidentale*, 1935 ; G. HARDY : *L'Afrique Occidentale Française*, 1937 ; R. J. Harrison CHURCH : *West Africa...*, 1957 ; J. RICHARD-MOLARD : *Afrique Occidentale Française*, 1949 ; J. WEULERSSE : *L'Afrique Noire...* [1934].

(2) J. WEULERSSE : *L'Afrique Noire* [1934], fig. 2, p. 15.

(3) YA'KUBI : *Les pays...*, 1937, p. 226. Sur toute la question des navigations médiévales au-delà du Sud marocain, voir R. MAUNY : *Les navigations médiévales sur les côtes sahariennes antérieures à la découverte portugaise* (1434) (Lisbonne, 1960).

liaison avec l'Indonésie, les Malais colonisant peu à peu la grande île à partir du deuxième siècle de notre ère.

Nous pouvons considérer que seules comptent au point de vue qui nous occupe les mers qui sont fréquentées par les navires commerçants étrangers à l'Afrique Noire. La carte de la

FIG. 52. — Zones d'équidistances des pays de civilisation supérieure en Afrique avant l'Islam (la limite de ces pays et des zones fréquentées par leurs marines est marquée en pointillé).

massivité du continent, reprise sur ces nouvelles bases, devient bien différente de celle que nous connaissons : Dakar se trouve à 1 900 km, Tombouctou à 1 600, Abidjan à plus de 2 700 km de Noul, l'embouchure du Niger à près de 3 200 km des Syrtes, celle du Congo à 3 200 km de Zanzibar, Douala à 2 600 km du Nil, Le Cap à 3 500 km et Zimbabwé à 1 500 km du cap Delgado, que nous pouvons considérer comme le point extrême atteint par les marines de l'époque dans l'océan Indien (Fig. 52).

Et, à la veille de la découverte portugaise, les choses ont bien peu changé dans l'Ouest

africain : la découverte de 400 à 500 km de côtes est une acquisition récente, du XIVe siècle-début du XVe et elle est le fait des marines chrétiennes. La marine arabe n'a pas progressé sur cette côte — ou bien peu — depuis le IXe siècle, et l'avance des chrétiens n'a eu pratiquement aucune influence au-delà de la zone côtière découverte de Noul aux approches du cap Bojador.

Il n'en va pas de même dans l'océan Indien, où le bond en avant des marines musulmanes est fort sensible : dès le Xe siècle, Ma'soudi connaît Sofala, à 1 400 km au delà du cap Delgado, et pendant tout le moyen âge, ce point sera le port le plus méridional fréquenté par les Arabes sur la côte est-africaine. Le Cap n'est qu'à 2 300 km et Zimbabwé à 400 km de Sofala (1).

Pour nous en tenir à l'Ouest africain et faire des comparaisons, le cap Vert était aussi éloigné du dernier point atteint par les marines méditerranéennes vers le IXe siècle que Paris l'est d'Athènes et l'embouchure du Niger est à la même distance des Syrtes que Paris d'Astrakhan.

L'efficacité de ces distances énormes pour retarder l'arrivée des influences méditerranéennes et autres en Afrique se mesure à la lecture des textes portugais de la découverte. Les derniers navires arabes rencontrés dans l'Atlantique sont ceux du Sous, mais les prédicateurs de l'Islam sont retrouvés jusqu'en Gambie (2) et des marchands venant des États soudanais islamisés parvenaient jusqu'à La Mine, en « Gold Coast » (3).

Les Portugais font ensuite des milliers de kilomètres le long des côtes avant de retrouver, vers Sofala, les influences islamiques. Ils eurent d'ailleurs une notion tellement nette de la signification de ces indices qu'ils appelèrent rio dos Bons Sinaes la rivière où ils les rencontrèrent, vers l'embouchure du Zambèze. Ces « bons signes » étaient des pièces de coton marquées à l'encre rouge, des vêtements de chefs, des turbans aux lisérés de soie et des bonnets de satin vert, tous de provenance islamique ou hindoue évidemment (4).

Mais c'était là l'état de choses de la fin du XVe siècle, à une époque où les Arabo-Berbères avaient établi depuis de longs siècles des relations terrestres transsahariennes et où les marines islamiques de l'océan Indien avaient porté leur tête de ligne méridionale à Sofala.

Il en allait tout autrement avant l'Islam. L'Afrique Noire occidentale était alors séparée de la Méditerranée par la barrière saharienne, traversée seulement par des nomades faisant transhumer leurs troupeaux, sans qu'aucune voie de commerce de quelques importance ne relie le Maghreb au Soudan.

On mesure fort bien l'ignorance où l'on se trouvait de l'Afrique Noire occidentale dans le monde antique, malgré les différentes tentatives faites pour longer les côtes sahariennes, à examiner la carte de Ptolémée, le meilleur document géographique qu'ait connu l'Anti-

(1) Les raisons de la dissymétrie des connaissances concernant les côtes ouest et est africaines antérieurement au XVe siècle sont : la différence du régime des vents (soufflant presque constamment vers le sud-ouest sur les côtes sahariennes tandis qu'il y a renversement des moussons dans l'océan Indien, permettant le retour vers le nord) et la différence de latitude des bases de départ : Lixus (35° N) sinon Gadès (Cadix) encore plus au nord, pendant l'Antiquité et les ports marocains (au nord du 30° N), pendant le Moyen Age, pour l'Atlantique, alors que les bases dans l'océan Indien étaient pendant l'Antiquité les ports du golfe d'Aden (vers le 12° N) et, pendant le Moyen Age, les échelles de la côte de Zanzibar, jusqu'au sud de l'Équateur.

(2) Diogo Gomes, *in* Academia Portuguesa da Historia : *O Manuscrito Valentim Fernandes*, 1940, 1940, p. 197.

(3) Les Mandingues venant traiter à La Mine, cités par Duarte Pacheco Pereira, *in* R. Mauny : *Esmeraldo...*, 1956, p. 125.

(4) Vasco de Gama : *Diario de viagem*, vol. I, 1925, p. 25-27 du texte moderne.

quité : au sud du *limes* de l'Empire romain, aucune donnée n'est plus sûre, bien que les connaissances aillent au-delà : la côte porte deux à trois fois les mêmes noms de fleuves marocains (*Soubour* et *Soubos* = Sebou ; *Cousa* et *Chousaris* = Tensift, *Sala*, *Sala* et *Salathos* = Bou Regreg ; *Nouios* et *Nias* = Noun ; *Massa* et *Masitholos* = Massa) ; le réseau fluvial du *Nigeir* et les villes du bassin de cours d'eau correspondent à l'Oued Guir-Saoura-Messaoud et aux villes du Touat et des régions avoisinantes ; le réseau du *Geir*, placé curieusement au sud du Fezzan, connu lui aussi (pays des Garamantes), correspond à l'Oued Djedi et en gros au Sud constantinois. Les Canaries sont connues, mais s'étirent sur un même méridien et beaucoup trop au sud. Plus loin, rien qui puisse être identifié, même approximativement.

Nul n'a pu dire ce que représentaient les noms de montagnes et de peuples qui garnissent l'extrémité méridionale de cette carte. L'exemple des bassins du Guir et du Djedi, portés à des distances invraisemblables au sud de leur position véritable, laisse à penser que ces noms sont à rapporter tout simplement à des massifs et à des peuplades du nord du Sahara, que les Romains ne connaissaient que par ouï-dire. On a masqué l'ignorance où l'on était des pays au-delà du *limes* en étirant indéfiniment vers le sud les maigres données que l'on possédait sur le glacis des provinces romaines d'Afrique (1).

Une fois de plus, il faut faire la comparaison avec ce qui se passait en Afrique orientale, dont les côtes étaient fréquentées par les navigateurs grecs, romains et autres, et où le Nil était connu jusque vers les marais du Bahr el-Ghazal.

Alors qu'à l'ouest les données certaines de Ptolémée atteignent, sur la côte, le 28° N (cap Juby, Canaries) — notons que Ptolémée pense que l'île la plus méridionale de cet archipel, *Pintuaria*, qui est Ténériffe, est à 10° 30′ N — elles atteignent, dans l'océan Indien, sûrement la région Pemba-Zanzibar, au 5°-6° S et probablement le cap Delgado (11° S), qui serait son cap *Prason*. Soit 39° de latitude de différence, contraste énorme.

Même constatation pour l'intérieur, où les données sûres s'arrêtent pour l'ouest vers le 26° N pour le Touat et le Fezzan, tandis qu'à l'est, non seulement Meroé (17° N), Axoum (14° N) sont connus, mais des soldats de Néron ont poussé jusqu'aux marais de Bahr el-Ghazal (9° N) et, au-delà, les montagnes de la Lune, près des lacs dont Ptolémée fait sortir le Nil, laissent à penser que des notions géographiques intéressant la région des sources du Nil (Monts Ruwenzori, lac Victoria, placés sur l'Équateur) ont filtré jusqu'à notre géographe alexandrin.

Nous avons fait cette digression hors du cadre de l'époque et des régions dont nous nous occupons pour montrer le rôle de barrière du Sahara et de l'océan Atlantique au sud du cap Juby jusqu'à l'époque arabe, opposé au rôle de lien qu'ont joué à la même époque la mer Rouge et l'océan Indien d'une part et le Nil de l'autre, en Afrique.

L'Empire romain, qui était en relations commerciales suivies avec l'Inde et la Chine, à 10 000 km du *limes*, ne connaissait la côte ouest-africaine qu'à 1 100 km au-delà de son dernier port atlantique, *Sala*, l'actuelle Chella, et l'intérieur qu'à 1 000 km du *limes* africain : le Touat est séparé de *Pomaria*-Tlemcen par la même distance approximative.

Mais il ne faut pas croire cependant que la barrière saharienne était totalement imperméable. Au néolithique existait même un Sahara atténué, dont le franchissement ne devait pas être trop malaisé à certaines saisons et par certains itinéraires, malgré l'absence des puits profonds, creusés seulement lorsque l'homme eut à sa disposition des outils de métal. On a,

(1) Voir en particulier R. MAUNY : *L'Ouest africain chez Ptolémée*, 1947 [1950], p. 239-293, en opposition avec A. BERTHELOT : *L'Afrique saharienne et soudanaise*, 1927, qui estime que les Anciens connaissaient l'Afrique Noire, le Niger, le Tchad, etc.

plus près de nous, par l'étude des sites rupestres sahariens où des chars sont représentés, la preuve que le grand désert était traversé, au premier millénaire avant notre ère, par des chars, entre le Sud marocain et le Niger par l'Adrar de Mauritanie, et entre les Syrtes et le Niger par le Fezzan, le Hoggar et l'Adrar des Iforas (1).

L'introduction au Sahara du chameau, à partir de notre ère, facilita aux grands nomades la traversée du désert, qui devait se pratiquer de façon courante même avant l'arrivée des Arabes, en particulier à l'endroit où elle était le plus aisée, c'est-à-dire en Mauritanie occidentale.

Mais il ne semble pas, comme on vient de le voir par l'exemple de Ptolémée, que le désert ait été fréquenté par des étrangers, des commerçants, au-delà des groupes d'oasis du Nord-Sahara, Touat et Fezzan. Au-delà, on était dans le domaine des grands nomades, et ce qui a pu filtrer de la Méditerranée vers le Niger dut être surtout ce qui pouvait intéresser le monde libyco-berbère nomade occupant le Sahara : choses de l'élevage, armement — donc le travail des métaux et surtout du fer — et aussi idées religieuses et coutumes. Des emprunts devaient forcément être faits par les peuplades noires vivant au contact de ces Libyco-Berbères, amenant tout de même des traits méditerranéens en Afrique occidentale.

Il n'en reste pas moins que le Sahara a constitué, avant le VIII^e siècle, une formidable barrière, dont il ne faut pas minimiser l'importance.

Il nous faut donc reprendre, en tenant compte de ce facteur primordial, la question de la massivité du continent et des zones d'équidistance, non plus maintenant des côtes, mais des régions d'où pouvaient rayonner les civilisations extérieures (Fig. 53). Nous tiendrons compte également d'un autre fait : le rôle de barrière joué par la forêt ombrophile, qui a pu être aussi efficace que les déserts pour retarder le cheminement des influences. Mais elle a joué un moins grand rôle que le Sahara, car elle ne séparait pas le pays des influences méditerranéennes, mais du monde bantou, qui était à un niveau de civilisation à peu près semblable à celui de l'Afrique occidentale préislamique.

La zone idéale où existait une possibilité de cheminement des influences méditerranéennes vers l'Ouest africain, avant l'Islam, du moins des influences culturelles intéressant les sédentaires, à l'exclusion des nomades, était celle des savanes s'étendant de l'Atlantique au Nil, entre le Sahara au nord et la forêt au sud, et plus particulièrement la bande sud-sahélienne et nord-soudanienne (2), soit approximativement entre le 10° et le 16° N.

Au débouché oriental de ces steppes existait sur le Nil, depuis le VIII^e siècle avant notre ère, un État koushite puissant, basé sur Napata près de la 4^e cararacte, et dont la civilisation émanait de l'Égypte. Il devait même fournir à l'Égypte sa XXV^e dynastie de pharaons. Vers — 300 av. notre ère, Meroé était fondée en aval de la 6^e caratacte. Le royaume méroïtique devait durer jusqu'en + 350 de notre ère, date à laquelle il fut détruit par les rois d'Axoum. Des Nuba, envahisseurs du sud, établirent alors les royaumes nubiens (Nubia, Makuria et Alodia, du nord au sud), qui se convertirent au christianisme à la fin du VI^e siècle. Ces royaumes résistèrent victorieusement à l'assaut des Arabes au VII^e siècle et restèrent indépendants de l'Égypte — sauf versement d'un tribut symbolique — pendant de longs siècles. Ils furent cependant envahis à plusieurs reprises et finalement submergés par les Arabes d'Égypte aux

(1) R. MAUNY : *Autour de la répartition des chars rupestres du Nord-Ouest africain*, 1952 [1955], p. 741-746.

(2) Voir carte de J. RICHARD-MOLARD : *L'A. O. F.*, 1949, carte p. 41.



Page 191 of 596

XIII[e] et XIV[e] siècles, et convertis à l'Islam. Le dernier État chrétien, celui d'Alwa, au sud, garda sa foi jusqu'au début du XVI[e] siècle.

Il y eut donc, depuis une période au cours de laquelle les populations ouest-africaines en étaient encore au néolithique, jusqu'à la fin de la période qui nous occupe, une succession

FIG. 53. — Zone d'équidistance des pays de civilisation nilotique et abyssine et des zones fréquentées par leurs marines en Afrique avant l'Islam, compte tenu des barrières du Sahara et de la forêt.

d'États de culture égyptienne, puis copte chrétienne, sur le Nil, au point de départ des steppes traversant l'Afrique en écharpe jusqu'à l'Atlantique, et c'est le long de cette bande soudano-sahélienne que nous compterons nos zones d'équidistance.

Partant du Nil au sud de Khartoum, Abéché est à 1 200 km, le Tchad à 2 000 km, Niamey à 3 200 km, Dienné à 4 000 km, le confluent Sénégal-Falémé à 4 800 km et le cap Vert à plus de 5 400 km du Nil. Soit la distance Paris-La Mecque ou Paris-Omsk, alors que Le Cap, à 3 600 km du cap Delgado, se trouve plus proche du point ultime qu'atteignaient régulièrement les marins de l'océan Indien. Distances considérables, qui expliquent une grande partie du

retard de l'Ouest africain par rapport non seulement au monde méditerranéen, mais aussi aux pays du monde africain tropical gravitant dans l'orbite des grandes civilisations hindoue ou chinoise, reliés par le commerce à de grands États de haute culture faisant ainsi partie de l'œcumène. L'Afrique occidentale prend ainsi figure de péninsule longue de milliers de kilomètres, rattachée aux pays de civilisation supérieure par l'unique pédoncule de la Nubie.

Mais il ne s'agit là que d'une simple possibilité de cheminement des influences civilisatrices vers l'Ouest. Beaucoup de ces dernières l'ont-elles empruntée ?

Notons, pour commencer, qu'il ne semble pas que les divers États nubiens aient étendu de façon durable et visible leur puissance politique bien loin à l'ouest du Nil. Dans la zone des savanes nilo-tchadiennes, située entre le Nil et les massifs de l'Ennedi-Darfour, les seules trouvailles de matériel méroïtique ou nubien découvert à une certaine distance du Nil sont : une monnaie romaine d'El-Obeid (1), des « bouteilles de pèlerins » ptolémaïques d'Abu Sofyan dans le Djebel Meidob, à 450 km au sud-ouest de Dongola (2) et des poteries chrétiennes d'Aïn Fara (Darfour).

Une seule inscription rupestre nubienne, d'époque chrétienne, a été retrouvée près de l'Oued El-Malik, dans les collines d'Abu Negila, à 250 km à l'ouest du Nil (3).

Quelques restes archéologiques, qui n'ont pas été fouillés à ma connaissance, peuvent être également méroïtiques ou nubiens : une pyramide de briques rouges à Abu Sofyan, auprès de laquelle ont été trouvées les bouteilles ptolémaïques sus-mentionnées, des ruines de briques rouges à Zankar dans le haut O. El-Malik et à Aïn Fara (Darfour), et une construction de maçonnerie, ressemblant à un édifice de briques, dans le palais royal d'Uri au Darfour (4). Notons que, dans ce dernier cas, nous sommes à 900 km de Dongola.

Sous réserve de découvertes ultérieures et de fouilles des sites mentionnés plus haut, il ne semble pas que l'on puisse parler d'influences bien profondes, témoignant d'une implantation nubienne importante à l'ouest du Nil. Tout au plus la région a été parcourue par des Nilotiques, vraisemblablement commerçants, trafiquant avec le Darfour, les deux axes de pénétration principaux paraissant le *darb al-arbaïn* (chemin de 40 jours) d'Asiut à Uri d'une part et à l'Oued El-Malik de l'autre.

On ne sait rien des relations qui existaient du Darfour vers l'ouest avant les Arabes. Par contre, l'étude des groupements humains entre Nil et Tchad est instructive.

Dans le nord de la zone considérée, on trouve, en effet, des éleveurs entretenant de maigres cultures, Teda, Zaghawa, Bideyat (et aujourd'hui Arabisés et même quelques Peuls, évidemment d'introduction relativement récente) et, dans le sud, des agriculteurs ne pratiquant pas l'élevage : Sara, Mandjia, Kara, Dinka, Nouba, For, plus une poussière de petites tribus. Cet état de choses devait être à peu près le même à l'époque qui nous intéresse. Aussi est-ce avec étonnement que l'on constate que ces peuplades, que tout désignait pour recevoir les les premières les influences égyptiennes par le truchement de la Nubie, appartiennent au cycle paléo-nigritique (5).

Il est évidemment impossible qu'il n'y ait jamais eu de migrations de peuples d'est en

(1) Une monnaie de Dioclétien (284-305), trouvée à El-Obeid, à 350 km SW de Khartoum. Voir *Sudan Notes and Records*, vol. XVI, p. 187.
(2) A. J. Arkell : *A history of the Sudan...*, 1955, p. 174.
(3) A. J. Arkell : *An old nubian inscription from Kordofan*, 1951, p. 353-354 ; A. J. Arkell : *A history...*, 1955, p. 174.
(4) A. J. Arkell : *A history...*, 1955, p. 174-176.
(5) H. Baumann et D. Westermann : 1948, p. 299-305.

ouest, à travers les savanes nilo-tchadiennes, entre l'époque à laquelle l'égyptianisation du royaume kushite au VIII[e] siècle avant notre ère l'a fait entrer dans le giron des États de civilisation méditerranéenne, et la destruction du royaume nubien chrétien au XIV[e] siècle. Mais il ne semble pas que ces migrations aient eu pour effet de transplanter à l'ouest les éléments majeurs de la civilisation nubienne. On verrait davantage de lentes infiltrations de nomades, à la peule, vivant en marge des populations traversées et ne transportant essentiellement que des races nouvelles d'animaux domestiques et des techniques convenant à des peuples de pasteurs, ou bien d'individus isolés, commerçants par exemple, introduisant des idées religieuses, des armes, des plantes cultivées, et constituant peut-être de nouvelles dynasties par métissage avec les familles de chefs locaux (1).

Les inévitables contacts de proche en proche, mais perdant leur efficacité au fur et à mesure que l'on s'éloignait à l'ouest, ont pu également être des vecteurs de techniques et de croyances, tandis que le commerce de tribu à tribu, les guerres, pouvaient amener de leur côté leur contingent d'apports extérieurs.

La conclusion est la suivante : *l'Ouest africain, avant l'arrivée des Arabes, était pratiquement retranché du monde méditerranéen et égyptien, et évoluait pour son propre compte avec le minimum d'apports extérieurs, d'après les normes ancestrales millénaires.*

Bien peu de différences devaient exister entre la civilisation néolithique du Fayoum, au V[e] millénaire avant notre ère, et celle du Sud mauritanien ou du Saharo-Sahel nigérien à la même époque et, récemment, l'on vient de noter l'étonnante parenté entre l'industrie de l'os de Shaheinab, près de Khartoum, daté par le radio-carbone à 3300 environ avant notre ère, et celle du Soudan saharien (région d'Araouane, Massina, etc. (2).

Y a-t-il emprunt ou fonds commun ? Il est difficile de le dire. Mais il y a *parenté indéniable* et c'est cela qui importe à nos yeux. Les milliers de kilomètres séparant le Fayoum de Bamako n'ont pas entravé au néolithique, à vrai dire à une époque où un Sahara atténué permettait une circulation plus aisée entre Égypte et Niger, la diffusion de techniques semblables, et l'on ne voit pas pourquoi il en aurait été autrement, plus tard, entre le Nil méroïtique et l'Ouest africain.

Ce dernier pays a donc reçu, avant le VIII[e] siècle, des influences venant de la Méditerranée à travers le Sahara et de l'Égypte à travers la Nubie et les savanes nilo-tchadiennes, à travers d'immenses pays dont certains fort hostiles à l'homme, *non pas n'importe quelles influences, mais seulement celles qui pouvaient intéresser au passage les peuples traversés.*

Il est symptomatique de noter que si la technique de la fonte des métaux a fort bien passé la barrière saharienne, car intéressant les Libyco-Berbères par ses applications guerrières, par contre il semble bien que le tissage — et même l'introduction du coton au Soudan occidental — ait attendu l'arrivée des Arabes, car n'intéressant pas les Sahariens vêtus de cuir (3).

Les idées religieuses soudanaises paraissent avoir été influencées par celles de la Méditerranée et de l'Égypte (tombeaux sahariens sur plan carré, rois-prêtres faiseurs de pluie,

(1) Pour les éléments de culture qui ont pu être introduits ainsi, voir C. G. SELIGMAN : *Egypt and Negri Africa*, 1934, et A. J. ARKELL : *A history of the Sudan...*, 1955, p. 174-177.

(2) Th. MONOD et R. MAUNY : *Découverte de nouveaux instruments en os dans l'Ouest saharien*, 1955 [1957], p. 242-247 ; M[lle] H. ALIMEN, dans *La Préhistoire de l'Afrique*, carte p. 492, montre une seule civilisation néolithique allant du Nil à la Mauritanie dans la zone sahélienne et sud-soudanaise.

(3) Même ceux de haut rang. Voir M. REYGASSE : *Monuments funéraires...*, 1950, p. 97 : vêtement de cuir de la tombe de Tin Hinan.

culte du soleil) à moins que pour ces deux derniers, ils ne fassent partie du fonds commun africain, comme la circoncision pour une bonne fraction de l'Afrique Noire et l'Égypte.

D'autres influences méditerranéennes se sont arrêtées exactement à la limite sud du Sahara et n'ont pas pénétré le monde noir : c'est le cas par exemple de l'écriture libyco-berbère.

La distance, qui est aujourd'hui encore un des principaux obstacles au développement économique du continent africain, a donc été, avant l'arrivée des Arabes, un empêchement majeur à la diffusion des courants de civilisation vers l'Ouest africain, même dans les zones favorables comme les savanes nilo-tchadiennes. A plus forte raison au Sahara.

## B) LE CLIMAT

Il n'est pas question ici de faire un long exposé sur ce sujet, mais simplement, d'une part, de voir les données que peuvent apporter l'archéologie et l'histoire au problème du climat en Afrique occidentale et en particulier à celui du dessèchement, et, d'autre part, de mesurer l'importance du facteur climatologique dans cette région. Nous nous attacherons particulièrement à la partie saharienne, car c'est là que l'influence de ce facteur est le plus sensible et le plus facile à déceler.

Tous les auteurs qui se sont occupés de la question sont d'accord pour dire que le climat du Sahara était relativement humide à l'époque néolithique (1) ; nous chercherons à serrer les faits de plus près. Remarquons en passant que nous faisons volontairement ici une intrusion dans une époque antérieure à celle à laquelle nous devrions nous cantonner, afin de tenter de mieux comprendre l'état de choses actuel. Les faits étudiés en climatologie prennent plus de valeur si l'on ne se borne pas à une courte période pendant laquelle le dessèchement ou le retour à des conditions plus humides ne peuvent être qu'accidentels et démentis par les observations ultérieures.

### 1. Le dessèchement du Sahara depuis le néolithique.

#### 1) *Données archéologiques.*

Quels faits précis nous apporte l'archéologie ? La certitude qu'au néolithique, le Sahara méridional était habité par des sédentaires, que tout nous porte à croire nègres ou négroïdes, de façon à peu près continue jusque vers le 20° N — alors que cette limite ne dépasse pas aujourd'hui le 17° à l'ouest de Gao et le 16°, sinon le 15°, à l'est de ce point. Mais aussi la grande probabilité qu'à la même époque, au nord de ces mêmes parallèles et jusque vers le 27° N,

(1) Voir entre autres : L. Balout : *Préhistoire de l'Afrique du Nord*, 1955, p. 61-82 ; R. Capot-Rey : *Le Sahara français*, 1953, p. 69-101 ; R. Chudeau : *Le problème du dessèchement...*, 1921, p. 353-369 ; J. Dubief : *Essai sur l'hydrologie superficielle au Sahara*, 1953 ; H. Aubert : *Le dessèchement progressif...*, 1930, p. 401-487 ; L. Joleaud : *Histoire de la formation d'un désert...*, 1938, p. 21-47 ; Th. Monod : *Méharées*, 1937, p. 107-131 ; R. Vaufrey : *L'âge de l'art rupestre nord-africain*, 1938, p. 25-29. Ces derniers sont complétés pour le Sahara espagnol par H. Almagro, pour la Libye par P. Graziosi et pour l'Égypte par S. A. Huzayyin et G. W. Murray.

des nomades, semi-nomades et parfois même des sédentaires, vraisemblablement négroïdes eux aussi, habitaient les zones favorisées en eau.

De l'Atlantique au Nil, les régions les plus riches de beaucoup en restes néolithiques sont principalement les zones, complètement abandonnées aujourd'hui à la vie nomade, du Sud saharien.

Nous citerons brièvement les principales, de l'ouest à l'est. Les gisements sont nombreux et assez riches dans la baie du Lévrier, entre le 20° et le 21° 20', limite du Sahara espagnol. Cette région a été étudiée par plusieurs préhistoriens, notamment Mme Crova, le lt. R. Dangelzer, H. Hubert (1). D'abondantes récoltes ont été faites depuis, dues en particulier au lt. Roux, et figurent dans les collections de l'IFAN (M. 48-106 et M. 49-62 à 68).

Dans le cercle d'Akjoujt, c'est en particulier le long des dunes de l'Amatlich (19° à 19° 30' N) que l'on retrouve les seuls sites néolithiques de quelque importance, tandis qu'aux approches de l'Adrar, la zone sablonneuse du Dra Malichigdane, nourrie par les alluvions remaniées des Oueds Seguelil et El-Abiod, constitue un immense gisement néolithique d'une très grande richesse, de 80 km de long, où tout indique une vie sédentaire importante (2).

A peu près à la même latitude, entre les 20° et 21° N, la région des dunes de l'Ouarane, vers Chinguetti et Ouadane, et de nombreux endroits au débouché des oueds de l'Adrar ont livré beaucoup de gisements attestant un habitat sédentaire de longue durée dans ces points favorisés par leur richesse en eau de surface ou à faible profondeur.

Plus inattendues sont les récoltes faites par H. Bessac, M. Sougy et les lts Laubry et Alzuyeta dans des parties absolument désertiques aujourd'hui et situées bien au nord des précédentes, dans l'Erg Chech, le Hank et ailleurs. Citons entre autres l'extraordinaire gisement au nord d'Aïoun Abd El-Malek prospecté par le lt. Laubry et M. Sougy, géologue, par 25° 5' N et 7° 25' W, qui se classe parmi les plus beaux du Sahara (Coll. IFAN M 50-148. et M. 51-179).

Très riches aussi sont les sites préhistoriques de l'Aouker, et plus précisément du rebord de la falaise du dhar Tichitt-Oualata, au débouché des oueds. De grands lacs s'étendaient au pied de la falaise, sur le bord desquels étaient établis des villages importants de pêcheurs comme Goungou, au sud d'Akreijit, où furent trouvés des ossements de Crocodiles, d'Hippopotames, de Silures et même un squelette de *Tilapia* presque complet (3).

De nombreux villages défensifs et autres établissements sédentaires, reconnus d'abord par Th. Monod, en particulier au Guelb el-Makhsar, à l'ouest d'Aratan, et Imdel el-Abiod, avec leurs monuments lithiques ternaires (4), mais également plus à l'est près des *guelltas* et autres points d'eau, posent d'importants problèmes, celui notamment d'une architecture de pierre néolithique, vraisemblablement nègre, encore mal connue. Mais au point de vue qui nous intéresse ici, cette floraison de vie sédentaire évoluée en des régions (à cheval sur le 18° Nord) ou à présent, à l'exception des villages de Tichitt, Akreijit et Oualata, le pays

(1) Les articles de Mme B. Crova ont paru dans le B. S. P. F. de 1909 et 1912, celui du Lt Dangelzer dans celui de 1911, p. 217-220, et celui de Hubert dans le B. C. E. H. S., A. O. F. de 1921, p. 392.

(2) R. Mauny et J. Hallemans : *Préhistoire et protohistoire de la région d'Akjoujt*, 1955 [1957], p. 248-261 ; H. Bessac : *Contribution à la connaissance de la préhistoire et de la protohistoire de la région d'Akjoujt*, ms., 1957. Récoltes importantes par A. Villiers, Coll. IFAN M. 48-169 ; O. du Puigaudeau, M. 51-78 ; P. Dekeyser et A. Villiers, M. 51-96 ; R. Mauny, M. 55-16 et 18 ; H. Bessac.

(3) H. Hubert, P. Laforgue et G. Vanelsche : *Objets anciens de l'Aouker*, 1921, p. 371-444 ; R. Mauny : *Note au sujet d'une mission de préhistoire dans l'Aouker*, 1949, p. 108-112.

(4) Th. Monod : *Sur quelques monuments lithiques...*, 1948, p. 29-30.

est exclusivement aux mains des nomades, et où l'existence de villages permanents aux mêmes points serait impossible faute d'eau en suffisance, est la preuve d'un changement radical de climat depuis le néolithique moyen à final (1). Nous devons noter en effet qu'à côté d'un néolithique ancien, de tradition capsienne, que l'on retrouve dans tous les creux de dunes, même loin de la falaise, mais dans des secteurs qui devaient être proches de lacs ou de zones d'épandage, les villages défensifs de la falaise représentent un stade plus évolué, final — peut-être les derniers millénaires avant notre ère — mais où l'eau était déjà plus rare et confinée à des *guellas* du pied du *dhar*, alors qu'à l'époque précédente, l'eau semblait largement répandue partout (2).

Plus spectaculaires encore sont les découvertes faites plus au nord, dans l'Adafer, le Mreyyé, l'Ounan et vers la falaise du Khnachich (Colonel Roulet, Its Sevenet, Gardères, Liguoro, etc., les géologues Villemur et Rouaix et surtout Th. Monod) (3).

Dans toute cette région, où seule la vie nomade est possible aujourd'hui, grâce à des puits que les néolithiques étaient bien incapables de forer à grande profondeur, les sites néolithiques sont nombreux. L'on est confondu devant la richesse en préhistoire de certains secteurs aujourd'hui absolument sans vie, par exemple dans la Majâbat al-Koubra (4). C'est dans cette région, un peu plus au sud, vers le 19° N, que furent retrouvés des ossements de Vertébrés en assez grand nombre : Hippopotames, Limnotragues, Crocodiliens, Poissons, associés à une industrie néolithique avec instruments en os (5) et les harpons en os récoltés par Th. Monod en 1955, du même type que ceux de Shaheinab datés de 3300 environ avant notre ère (6).

Plus au nord encore, dans le Sud algérien, c'est également un Sahara plus arrosé qu'ont connu les pasteurs à Bovidés qui parcouraient le Hoggar, le Tassili des Ajjer et l'Ahnet et qui nous sont connus par les gravures rupestres, particulièrement celles du Haut-Mertoutek (7). Les exemples pourraient en être multipliés pour tout le Sahara central.

Plus significative encore est la découverte récente, faite par H. J. Hugot à 10 km NW de Hassi-Meniet (Mouydir), sur le 25° N, d'un site néolithique de sédentaires — probablement négroïdes — avec poterie abondante, instruments de pêche, meules et broyeurs. On a eu la surprise, à l'examen des pollens, de découvrir qu'une bonne partie de la flore environnante était composée d'essences méditerranéennes : Cèdre, Genévrier, Chêne vert, etc. (8). Nous aurons à revenir plus loin sur la signification de cette flore inattendue.

(1) De nombreuses collections d'objets lithiques ont été récoltées dans cette région. Voir en particulier, Coll. IFAN M-49-117 à 187.

(2) A noter que le char rupestre de Kedama est gravé sur une roche située dans la *guelta* elle-même, ce qui laisse supposer qu'au 1er millénaire avant notre ère, l'eau ne devait pas être beaucoup plus abondante qu'aujourd'hui.

(3) Dans les collections de l'IFAN, voir entre autres : M-41-7 ; M-44-4 ; SO-48-79 à 81 ; SO-49-31 à 39 ; SO-50-96 à 111 ; M-50-118 à 123 ; M-51-88 à 91 ; M-51-114 à 121 ; SO-51-159 à 170 ; M-52-87 ; M-52-125 à 127 ; M-53-72 à 86 ; SO-53-99 à 114 ; M-55-1 à 11 ; SO- et M-55-64 à 85 ; SO-55-125-126 ; M-56-25 à 47 ; M-57-4 à 19.

(4) Th. Monod : 1958, p. 265-275.

(5) M. F. Roman : *Sur une faunule de Vertébrés et sur des pièces néolithiques du Sahara occidental*, 1935, 13 p.

(6) Th. Monod et R. Mauny : *Découverte de nouveaux instruments en os dans l'Ouest africain*, 1955 [1957], p. 242-247.

(7) Th. Monod : *L'Adrar Ahnet*, 1932, p. 71-113 ; F. de Chasseloup-Laubat : 1938 ; Abbé H. Breuil : *Les roches peintes du Tassili N-Ajjer*, 1954 ; H. Lhote : *A la découverte...*, 1958.

(8) H. J. Hugot : *Une mission préhistorique au Mouydir*, 1954, p. 215-217, *in litt.*, 29-9-1956 ; A. Pons

Les mêmes constatations se poursuivent à l'est du méridien de Greenwich, où, assez loin vers le sud dans la vallée du Tilemsi, sous le 17° N, de très importants gisements ont été retrouvés sur le bord de la zone d'épandage — aujourd'hui asséchée — et aussi dans cette plaine même : les deux villages de Karkarichinkat devaient se trouver au milieu d'une zone marécageuse (1).

Bien plus au nord, et jusqu'en plein Tanezrouft, on retrouve le néolithique soudanais et il existe même des stations dans ce désert au milieu du désert (2). Les tumulus sont assez nombreux le long du lit asséché de l'Oued Tamanrasset, à l'endroit où celui-ci franchit la piste Reggan-Gao, juste au sud de Bidon 5, entre les km 530 et 540 de Reggan, pour que l'erg ait pris le nom d'Idebnane (tumulus en touareg). Au km 700 de Reggan, à 54 km au nord de Tessalit, le gisement du reg de Zaki, découvert par les agents de la piste Mer-Niger, a fourni un matériel de choix, entre autres des fragments de poterie à densité inférieure à 1 et de squelette néolithique (3).

Notons les latitudes de ces gisements néolithiques de faciès soudanien : 24° 15′ pour celui trouvé par P. Fitte ; 22° 10′ pour l'Erg Idebnane ; 20° 45′ pour le Reg de Zaki. Et nous ne citons que quelques-uns d'entre eux : ils sont signalés un peu partout, particulièrement aux abords des massifs montagneux, qui jouent ici le rôle de châteaux d'eau.

D'une aussi grande richesse en néolithique sont les actuels déserts — les *ténérés* — bordant l'Aïr à l'ouest et à l'est. Nous ne ferons que mentionner, car ils ont fait l'objet de plusieurs publications : dans le Ténéré de l'Ouest, les gisements de Taferjit et Tamaya Mellet étudiés par G. Le Rumeur, H. Kelley, H. Lhote, ont une réputation panafricaine. Cette région de dunes mortes située entre le 16° et le 18°, parcourue par de puissants oueds fossiles, affluents de l'Azaouak, a fourni une abondante industrie lithique, des objets en os et des fragments de squelettes négroïdes (4).

Dans le Ténéré de l'Est, en bordure des massifs montagneux, mais aussi en plein désert actuel, sur les bords du Tafassasset fossile, d'abondantes récoltes ont été faites par G. Joubert (5), et plus récemment par G. Brouin, Gérin-Jean, Marcorelles, Gobin, Its Brault-Gallé, Brixon, Happe et Prautois (6). Parmi les principaux sites, signalons la région de l'Adrar Madet (18° 45′ N), celle de l'arbre du Ténéré (17° 45′ N) et surtout, au nord de l'Aïr, l'Adrar Bous (20° 20′ N), où l'on trouve une admirable industrie de jaspe vert qui évoque le prédynastique égyptien, associée à une flore à roseaux fossiles (Coll. IFAN N-48-85, N-49-89, N-50-88, N-53-87 à 90). (7)

et P. Quezel : *Premiers résultats de l'analyse palynologique de quelques paléosols sahariens*, 1956, p. 1656-1659 ; H. J. Hugot : *Faits nouveaux...*, 1958, p. 1-6.

(1) R. Mauny : *Les gisements néolithiques de Karkarichinkat*, 1952 [1955], p. 617-629.

(2) P. Fitte : *Gisements préhistoriques entre le Sud algérien et le Soudan*, 1946, p. 196. Et renseignements oraux en mars 1958.

(3) Récoltes des géologues Radier (SO-53-1) et Villemur (SO-53-100) ; Abbé Lavocat : *Découverte d'un squelette humain préhistorique au nord de Tessalit (Soudan)*, 1953, p. 99 ; SO-54-78.

(4) A consulter : Y... [G. Le Rumeur] : *Les témoins d'une industrie ancienne dans le cercle de Tahoua*, 1933, p. 239-318 ; H. Kelley : *Harpons, objets en os travaillés et silex taillés de Taferjit et Tamaya Mellet*, 1934, p. 135-143 ; H. Lhote : *Les Touareg du Hoggar*, 1955, p. 58-64.

(5) Comm. G. Joubert et R. Vaufrey : *Le néolithique du Ténéré*, L'Anthropol., t. 50, p. 325-330.

(6) R. Mauny : *État actuel de nos connaissances sur la préhistoire de la colonie du Niger*, B. IFAN, 1949, p. 149-151. Les collections de l'IFAN contiennent de nombreux lots de cette région.

(7) Nous y avons fait, H. Hugot et moi, de très importantes observations et récoltes en 1959 et 1960 (Missions Berliet-Ténéré et Berliet-Tchad). Le néolithique à microlithes du Bous 3 est daté au Carbone 14

Les abords du Djado, du Kawar et du Tibesti ont fourni en abondance les mêmes industries que les Ténérés.

Quant aux gravures et peintures rupestres, elles apportent de leur côté la preuve de ce Sahara humide néolithique, et tous les auteurs qui se sont occupés de la question ont mis l'accent sur cet aspect du problème. Bovidés, Éléphants, Rhinocéros, Hippopotames, Girafes, ont peuplé à cette époque une bonne partie du désert, d'où ils ont été chassés depuis.

Tout concorde donc pour nous prouver qu'au IV[e] millénaire avant notre ère existait encore un Sahara humide, dont les oueds coulaient bien plus loin qu'aujourd'hui (O. Tamanrasset, Azaouak, Tafassasset, Tilemsi, Dallols du Sud, Bahr el-Ghazal, etc.), se perdant dans des zones d'épandage, sinon de petits « Tchads », sans compter le grand, qui rassemblait non seulement les eaux des bassins du Chari et du Logone en passant par le Bahr el-Ghazal, mais encore toutes celles venant du Tibesti méridional et de l'Ennedi, le lac du Djourab-Bodélé. A la même époque, d'autres grands lacs existaient dans le Mreyyé, alimentés par des affluents du Niger dans la région de Tombouctou. Ce sont ceux signalés par Y. Urvoy (1942, fig. 24, p. 84) comme lacs de l'Aklé et d'Araouane.

Trois millénaires plus tard, Hérodote nous décrit un Sahara aussi aride qu'aujourd'hui, et lorsqu'on examine la situation de certains des principaux établissements humains prémédiévaux ou médiévaux du grand désert, on constate qu'Abalessa, Tegdaoust-Aoudaghost et Es Souk-Tademekka par exemple, sont situés aux meilleurs points d'eau du Hoggar, du Rkiz ou de l'Adrar des Iforas. Est-ce un hasard si des centres étaient établis aux seuls puits fournissant l'eau en suffisance au cours des années les plus sèches ? Je ne le pense pas, et crois au contraire qu'il y a là une preuve supplémentaire du fait que le climat au moyen âge était à peu de chose près celui que nous connaissons aujourd'hui.

Comment expliquer qu'en quelques millénaires, le climat et l'hydrologie aient tellement changé ? Peut-on tenter de retracer les étapes du dessèchement et ses causes ?

### b) *Causes climatiques du dessèchement.*

Il convient tout d'abord de préciser, comme l'a fait E. F. Gautier, que le climat quaternaire « différait en degré, mais non en essence du climat actuel », constatation que L. Balout (1955, p. 79) applique précisément au cas du Sahara néolithique. Les conditions sahéliennes ont certainement prévalu alors bien au nord de leur limite actuelle et devaient rejoindre, par de larges couloirs de végétation enserrant les zones plus arides, les formations végétales de type nord-africain : l'exemple des pollens de Meniet recueillis par H. J. Hugot en est la preuve, confirmée par l'existence d'une flore relique de type méditerranéen au Tassili des Ajjers, au Hoggar, en Aïr, au Tibesti.

Lorsque l'on examine la carte 3 de J. Dubief (1953, p. 84) marquant la limite des grandes zones de pluie du Sahara, on est frappé par la distance relativement faible qui sépare, aujourd'hui encore, la limite méridionale des pluies du front polaire et la limite septentrionale extrême de la mousson : elles se chevauchent même entre l'Atlantique et le Zemmour, et il faut arriver vers le Fezzan pour voir cette distance prendre une ampleur appréciable, de 500 à 700 km, qu'elle conservera de là jusqu'à la mer Rouge. Cette zone intermédiaire entre pluies

de 5140 ± 300 B P, soit — 3180 ± 300 av. J. C. Et l'atérien a été trouvé en plusieurs points, en plein Ténéré.

de front polaire et mousson devait, au cours du néolithique, être encore plus réduite, sinon même se borner à quelques îlots, en particulier le désert libyque (polygone Augila-Siouа-Farafra-Dj. Ouenat-Koufra-Augila), qui semble avoir été une barrière efficace depuis le néolithique jusqu'à nos jours.

L'ancienneté des conditions de sécheresse à l'est est attestée depuis 3500 ans av. J.-C., constate G. W. Murray, par l'état de conservation des cadavres enterrés dans le sable au-dessus de la 1re cataracte du Nil et qui n'ont jamais été atteints par l'humidité. Le même auteur note une péjoration du climat, marquée par l'abandon des environs de Gilf Kebir vers 2000-1500 av. J.-C. ; l'eau a subsisté en surface à El-Shab et Tarfaui jusque vers 2500-2000 av. J.-C. (1).

Plus à l'ouest, nous savons par Hérodote (vers 450 av. J.-C.) qu'au sud de l'actuel Fezzan, s'étend une zone de sable très sèche et entièrement déserte (II, 32).

Il semble bien que c'est entre 3000 et 1500 av. J.-C. que nous pouvons placer théoriquement la période à laquelle le climat saharien connut une péjoration plus rapide qui lui donna peu à peu sa physionomie actuelle. Auparavant, c'est le néolithique à harpons de Shaheinab-Araouane, daté, comme nous l'avons vu, de 3300 av. J.-C.; après, c'est l'abandon de Gilf Kebir et, à l'ouest, c'est l'époque des villages néolithiques de la falaise Tichitt-Oualata, marquant un regroupement de la population autour des points d'eau permanents au lieu du peuplement diffus du néolithique ancien, que permettait la présence de l'eau en surface.

Car, lorsque nous nous étonnons de trouver des sites néolithiques à des centaines de kilomètres parfois des puits les plus proches, il ne faut pas oublier que ceux-ci, dès qu'ils dépassent une certaine profondeur, sont forcément post-néolithiques : on ne pouvait, avec les instruments rudimentaires de pierre ou de corne, percer les roches dures. Il fallut attendre pour cela l'introduction des métaux, le fer en ce qui concerne l'Ouest africain, connu dans ce pays vers notre ère seulement. Et n'oublions pas non plus que c'est à la même époque aussi que le chameau arriva au Sahara.

Il est difficile de donner la raison exacte de cette péjoration de climat entre 3000 et 1500 avant notre ère. De nombreux facteurs ont certainement dû jouer.

Il y a eu d'abord et surtout la dégradation des conditions météorologiques régnant depuis la dernière glaciation. On suit, dans F. E. Zeuner, le lent recul des glaciers en Europe depuis le lac glaciaire baltique (8000 av. J.-C.) en passant par la mer à Yoldia (— 7900 à — 6800), le lac à Ancylus (vers — 6500) et la mer à Littorines (après — 5000 av. J.-C.) (2).

Depuis les travaux récents, en particulier de J. Dubief, que L. Balout a appliqués au cas du néolithique saharien, on peut concevoir qu'à une glaciation peut correspondre une sorte de hernie méridionale du front polaire (3). Ce sont les conditions qui ont pu prévaloir immédiatement avant le néolithique, rattachant par exemple le Tademaït, le Tassili des Ajjer, et peut-être même le Hoggar, au monde paléoboréal, tandis que le recul des glaciers en Europe faisait lentement remonter la limite des pluies de front polaire vers le nord.

Les récentes études faites sur la palynologie des sites sahariens viennent à l'appui de cette thèse : le moustéro-atérien d'In-Eker (entre — 8000 et — 15000), le néolithique du Tefedest et de Meniet, le guano fossile de l'Atakor daté de — 2720 av. J.-C. ± 300 ans ont

(1) G. W. Murray : *Dessiccation in Egypt*, 1940 *in* Th. Monod, Bull. de l'IFAN, 1950, p. 521-522. Voir critique de R. Vaufrey dans l'*Anthropologie*, t. 56, 1952, p. 559-560.

(2) F. E. Zeuner, 1946, p. 50-54.

(3) L. Balout : 1955, p. 77. C'était déjà l'hypothèse de R. Chudeau, 1921, p. 353-369.

fourni des pollens d'espèces méditerranéennes, sans trace d'élément floristique saharien ou tropical (1).

Les positions prises alors par les espèces végétales les plus résistantes à l'aridité croissante purent fort bien se maintenir, par adaptation au cours des millénaires immédiatement suivants, les réserves des nappes phréatiques sahariennes, accumulées à l'époque plus humide restant en place mais en baissant progressivement.

Les animaux de la faune « éthiopienne » durent se déplacer vers les régions les plus favorables du sud et se réfugier dans les massifs montagneux au fur et à mesure que l'eau de surface disparaissait des steppes, leurs troupeaux se fragmentaient peu à peu en îlots reliques (2). Les Éléphants nord-africains de l'époque romaine, coupés du Soudan par le désert, en sont le meilleur exemple.

Ceci vaut pour le Sahara nord. Que se passait-il pour le sud ? La proposition de J. Dubief concernant la hernie méridionale du front polaire lors des glaciations a, selon L. Balout, un corollaire bien différent quant à ses effets pour les pays au sud du tropique : « Une extension méridionale maxima du désert saharien. » La mousson, au lieu de féconder de ses pluies les massifs du Sahara central, est bloquée très au sud par les vents étésiens (3). L'hypothèse de J. Dubief complétée par L. Balout, étendue au Sahara méridional, donne les résultats suivants :

— les vents du front polaire fournissant les pluies d'hiver arrivent vers la latitude du tropique, mais en fin de course. Ils s'assèchent au fur et à mesure qu'ils descendent vers le sud et, dans le Sahel, ayant perdu leur humidité mais non leur force, ils constituent (saison sèche, décembre à mai) les énormes accumulations de sable que nous retrouvons aujourd'hui sous forme de dunes fossiles, de l'Atlantique au-delà du Tchad (4) ;

— les vents étésiens bloquant la mousson très au sud de sa limite septentrionale actuelle, lors de la saison tropicale des pluies, l'actuel Sahel devait présenter des caractères désertiques et la zone soudanienne des caractères sahéliens.

Pourquoi a-t-on assisté ensuite à la péjoration accélérée du climat saharien après la dernière glaciation, aboutissant à l'état de choses actuel ? Il faut se rappeler qu'à l'optimum climatique, le Sahara était verdoyant et présentait de larges nappes d'eau, des « Tchad », comme nous le prouvent les industries préhistoriques et les rupestres.

Mais aussi que dans le Nord-Sahara, la végétation héritée de l'époque à laquelle la région était rattachée botaniquement au Maghreb et connaissait une assez forte pluviosité, était peu capable d'adaptation à un climat plus sec. Depuis le recul du front polaire, cette végétation dut s'adapter à des conditions entièrement nouvelles : diminution des pluies, abaissement des nappes phréatiques, remplacement des pluies d'hiver par des pluies d'été. Sans nul doute de nombreuses espèces, les plus fragiles, durent disparaître sans être pour autant relayées par des espèces tropicales, auxquelles il aurait fallu sans doute des millénaires pour s'acclimater plus au nord. Au même moment, d'innombrables troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons, domestiqués récemment par l'homme, envahissaient le terroir. L'équilibre précaire d'une végétation non adaptée put être rompu en de nombreux points par le surpâtu-

(1) A. Pons et P. Quézel : 1958, p. 77-80.
(2) R. Mauny : *Préhistoire et zoologie...*, 1956, p. 246-279.
(3) L. Balout : 1955, p. 77. Voir la carte du régime des vents dans A. Bernard : *Géographie universelle. Afrique septentrionale et occidentale*, 1939, XI, 2.
(4) Voir la répartition des dunes mortes dans A. Bernard, *id.*, XI, 2, p. 309.

rage et par la hache du berger : peu importait, on allait plus loin et le même cycle transformait peu à peu en steppe, puis en désert, des secteurs autrefois verdoyants.

L'air, jadis humidifié par la végétation et les eaux de surface, s'asséchait et le contraste s'accentuait entre la température de l'air humide maritime susceptible de se transformer en pluie et celle des basses couches de l'atmosphère dans les régions centrales sahariennes, d'où accentuation de la déficience de la pluviosité (1).

De leur côté, les vents étésiens étaient d'autant plus forts que l'échauffement de la masse continentale africaine, conséquence de la désertification du Sahara, était plus grand : d'où recul de la mousson et établissement lent du climat actuel qui semble avoir peu varié au cours des quatre derniers millénaires.

Telle est l'hypothèse de L. Balout, découlant des travaux de J. Dubief.

Mais les auteurs ne sont pas d'accord sur ce point et le Dr Butzer par exemple (2) conclut en faveur de l'unicité climatique saharienne. Le néolithique était, selon lui, au moins aussi humide dans le domaine des pluies d'hiver que dans celui des pluies d'été, ce qui implique simultanément une extension méridionale et une intensification du « Westdrift » d'une part et un accroissement en quantité et en surface des pluies de mousson de l'autre.

Il nous faut donc attendre avant de nous prononcer que la préhistoire saharienne soit mieux connue : la palynologie et les datations de matériel par le C. 14 entre autres pourront nous révéler bien des points fort importants. Sans compter de nouveaux essais locaux ou régionaux sur le Sahara, avant de pouvoir tenter des corrélations à longue distance et d'introduire dans le Pléistocène saharien des noms est-africains.

### c) *Causes mécaniques du dessèchement.*

Le dessèchement du Sahara ne semble pas entièrement dû à des causes climatiques. Le sud du grand désert s'est étendu peu à peu aux dépens du Sahel par suite de l'action d'agents mécaniques sur les cours d'eau : usure des seuils sur les fleuves, engorgement des effluents alimentant les zones lacustres, captures de rivières sahéliennes par des fleuves de régions plus arrosées.

Le résultat des uns comme des autres est l'appauvrissement des nappes d'eau qui alimentaient le sud du Sahara.

Les conditions plus désertiques qui régnaient au paléolithique moyen avaient amené l'engorgement graduel par des alluvions des bassins du sud du Sahara : c'est le même processus que l'on observe aujourd'hui pour les oueds qui y coulent et même pour les rivières à faible pente qui le bordent au sud comme le Logone ou le Chari ; les débris de l'aire de drainage ne sont plus entraînés, par suite de la trop faible pente en plaine. Les eaux se répandent dans de vastes zones marécageuses, parfois sans écoulement.

Au paléolithique des cordons dunaires ont parfois même coupé la route des fleuves, formant, en amont des barrages ainsi constitués, d'autres zones d'épandage. Le Tchad est un lac de barrage et la partie nord du delta intérieur du Niger était coupée, entre le lac Débo

(1) J. Dubief : *Essai sur l'hydrologie...*, 1953, p. 91 et 95.

(2) K. W. Butzer : *The recent climatic fluctuations...*, 1957, p. 105-113. Selon lui « le climat des derniers 4 000 ans doit avoir été très semblable à l'actuel ».

Voir également Th. Monod : *Parts respectives...*, 1958, p. 21-27. Et rappelons-nous la présence de l'atérien en plein Ténéré.

et Niafounké, par une série de dunes est-ouest aujourd'hui partiellement ennoyées, parfaitement visibles sur les cartes (feuille Sa-Dèbo au 1/200 000e, 1956). A l'époque atérienne et depuis, le Niger a dû se frayer à nouveau un chemin à travers ces dunes, et surtout user peu à peu les seuils rocheux situés sur son passage, en particulier ceux de Taoussa ou Tosaye et Tondifarma. Le fleuve avait alors un niveau plus haut, qui explique pourquoi il existait dans le Massina des effluents se dirigeant vers la cuvette de l'Aouker par Kolima, Medalla et Bassikounou, sillon très net sur la nouvelle carte du Service Géographique (feuille 1/200 000e, Nampala, 1956) marqué par des cotes inférieures à 280 m. D'autres effluents dans la région de Tombouctou s'écoulaient vers le Sahara.

On savait depuis longtemps qu'il existait une faible pente descendant du Niger vers le nord, qu'Araouane était à une altitude inférieure à celle de Tombouctou, et c'est à juste titre qu'Y. Urvoy avait formulé son hypothèse de lacs de l'Aklé et d'Araouane (1) mais c'est tout récemment qu'on en a eu la véritable confirmation, lors des travaux de relevés de photographies aériennes de la région.

De chaque côté de Tombouctou, les lits fossiles d'effluents se dirigeant vers le nord sont visibles de façon très nette; celui du côté oriental l'est jusqu'à une quarantaine de kilomètres (2). Quant à l'effluent rejoignant l'hypothétique lac de l'Aklé, il a été repéré lui aussi sur les photographies aériennes par le géologue G. Palausi (1958, p. 47-49), chargé d'établir la feuille géologique Ras el-Ma au 1/200 000e. Le cours d'eau fossile part de l'extrémité occidentale du lac Faguibine et suit sur les photographies sur une soixantaine de kilomètres au moins, se dirigeant vers le nord-ouest.

Comment expliquer la disparition de ces lacs et l'assèchement de ces bras ? Il semble bien qu'ici il s'agisse de l'usure des seuils du fleuve et du déblaiement lent mais efficace des derniers bras de dunes mortes barrant son chemin. L'énorme volume d'eau charrié par le Niger en crue rend fatal le creusement du défilé de Tosaye, seule barrière rocheuse de quelque importance sur le fleuve en aval de Mopti — il en existe d'autres moins grands — et une baisse du niveau de quelques mètres en ce point suffirait à assécher en amont d'immenses étendues et à interdire l'accès de l'eau à d'anciens lacs, pour peu qu'un seuil de quelque importance sur l'effluent nourricier du lac ne laisse plus passer la crue. L'eau de l'immense système du Faguibine vient du Niger par le seuil de Tassakremt et passe ensuite sous le pont de Goundam et il suffirait de peu de chose en certains points pour barrer le chemin des crues les plus fortes. Que le défilé de Tosaye continue à se creuser et le marigot de Goundam sera asséché : il a déjà fallu procéder à divers travaux de recreusement sur le marigot de Djimdjim pour que la crue arrive régulièrement à ce centre, les années de basses eaux.

Que nous assistions d'une part à une lente mais inexorable péjoration des conditions existantes dans cette région par la baisse continue du niveau de l'eau due à l'usure des seuils et au déblaiement du lit majeur du fleuve qui en est la résultante et d'autre part à l'exhaussement ou au comblement de certains seuils des effluents, l'archéologie et l'histoire le prouvent.

Au Massina, les nombreuses agglomérations importantes jalonnant l'ancien cours fossile du Fala de Mololo et parsemant le Méma ne pourraient subsister, car la crue du Niger n'y

(1) Y. Urvoy : 1942, p. 84. Cependant son hypothèse d'un grand lac de l'Aklé rejoignant le lac de Tichitt vers Aratane (fig. 24) et alimenté par le Faguibine est contredite par ce que nous savons aujourd'hui de l'hypsométrie de la région au nord-ouest du Faguibine (voir Th. Monod : *Majâbat...*, 1958, croquis hypsométrique provisoire, III). Il y a dû avoir un lac, mais d'étendue plus faible.

(2) A. Clos-Arceduc : 1955, p. 36-40.

arrive plus. Or ces centres, nous l'avons vu plus haut, datent du moyen âge final. J'ai parcouru la région précisément lors de la très forte crue de janvier 1955 au cours de laquelle l'eau encerclait presque Léré et arrivait à 18 km environ à l'ouest de ce village (1) : le grand centre ancien de Kolima, avec son énorme butte artificielle, est à plus de 40 km de là, au sud-ouest, et nul doute que la crue y parvenait régulièrement à l'époque médiévale, sinon plus à l'ouest encore, le chapelet de mares porté sur la feuille Nampala vers la cote 260 allant jusque vers Koussana, à 90 km à l'ouest de Léré. Il est intéressant de noter qu'approximativement à la même cote (262 à 265 m environ) a été trouvé à Kobadi, à 12 km de Nampala, l'unique site néolithique de la région, qui a fourni des harpons en os de même facture que ceux d'Araouane (2), avec de la poterie et quelques rares instruments lithiques. Nous devons être ici au bord de l'ancienne zone d'inondation du delta intérieur du Niger et il est important de noter que le niveau des eaux de crues dans la région n'a baissé que de quelques mètres depuis plusieurs millénaires. Mais ces quelques mètres ont suffi pour assécher le Méma et une bonne partie du Massina, et c'est à 50 m de profondeur qu'il faut creuser aujourd'hui les puits de la région.

On comprend mieux du coup le projet de Soni Ali de creuser, de Ras el-Ma, un canal en direction d'Oualata (3), centres séparés aujourd'hui par 280 km de désert. Car nous savons par la photographie aérienne que des bras fossiles s'enfoncent assez loin en direction d'Oualata, comme nous l'avons vu plus haut. Les habitants de la région au XV^e^ siècle avaient fort bien pu remarquer que des crues exceptionnelles du Faguibine, dont le niveau pouvait être même supérieur alors à ce qu'il est aujourd'hui, et de façon permanente, allaient au loin à l'ouest de Ras el-Ma. Et Soni Ali, pour faciliter l'écoulement de l'eau dans la direction désirée put se borner à recreuser quelques seuils ensablés. Chan Fenech (4) indiqué par le *Tarikh* comme le point extrême atteint par le canal, ne serait autre, d'après un informateur de G. Palausi, que l'ancien nom de Borobra, à 15 km à l'ouest de Ras el-Ma (5).

Si les crues du Faguibine n'allaient pas plus loin encore au XV^e^ siècle, les années de grandes crues, l'idée du canal aurait-elle pu venir à Soni Ali ? Il faut donc admettre que dans la région considérée, la zone d'inondation était beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui et qu'entre temps a eu lieu une baisse générale du niveau des crues due à l'usure des seuils situés sur le fleuve, et au contraire le comblement d'autres petits seuils situés sur les effluents issus du Niger et alimentant les lacs.

Et notons qu'en aval de Gao, le niveau du Niger est constant depuis des millénaires : le gisement du néolithique final de Gao-hydrocarbures à 5 km en aval de la ville, découvert par le lt. Bouesnard et que j'ai visité en 1952 est situé immédiatement au-dessus de la limite des hautes eaux (Coll. So-52-44). Nous sommes ici sur le fleuve même. Mais à quelques kilomètres en amont de la même ville, le bras du Niger qui borde le site médiéval de Gao ancien semble bien avoir atteint au moyen âge le pied de la colline de Gao-Sané (voir Fig. 21) :

(1) Soit plus loin vers l'ouest que la limite de la zone inondable portée sur la feuille Sa (Débo) au 1/200 000^e^.

(2) Th. Monod et R. Mauny : *Découverte*, 1955 (1957), p. 242-247.

(3) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 115.

(4) N'y aurait-il pas confusion du traducteur avec une graphie du genre de Chin (Ali) Fanchi, ce dernier mot signifiant canal ? Voir Hubert : *Le dessèchement progressif en A. O. F.*, 1920, p. 444. A rapprocher du Sinfansy de Goundam.

(5) Notons que la crue de 1894 a dépassé Ras el-Ma de 12 km à l'ouest. Voir Hubert : *Le dessèchement...*, 1920, p. 452 et G. Palausi : 1958, p. 47-49.

aucun courant ne venant déblayer les alluvions et les dépôts éoliens de cette ancienne embouchure du bas Tilemsi, il est naturel qu'il y ait eu comblement progressif.

C'est un cas quelque peu semblable qui a été constaté aussi pour le Tchad, question qui est bien connue grâce à de nombreuses études (1) ; nous ne faisons donc que la rappeler ici en y ajoutant le contexte archéologique, effleuré seulement par ces auteurs.

On sait qu'à l'époque néolithique, les eaux du Tchad se déversaient vers le nord-est par le sillon du Bahr el-Ghazal, long de 600 km, dans les grandes dépressions du Djourab, du Bodelé et de l'Eguei, situées à une altitude inférieure de 80 m environ à celle du lac Tchad. De nombreux ossements d'animaux (Éléphants, Hippopotames, Crocodiles, Poissons) ont été trouvés dans la région, qui n'a malheureusement pas été prospectée de façon suffisante au point de vue préhistoire. On sait tout de même, grâce aux observations du capitaine Seliquer, que la région Koro-Toro-Toungour au débouché du Bahr el-Ghazal dans le Djourab, est parsemée de kjökkenmöddings néolithiques, truffés de cendres, de poteries, d'os d'animaux, de perles en œuf d'autruche. Certaines de ces buttes couvrent plusieurs hectares sur une épaisseur de plus d'un mètre. A noter la rareté de l'outillage lithique, expliquée par l'absence de roches appropriées (2). Que des conditions humides (c'est-à-dire, sous cette latitude et à l'époque considérée, l'apport continu des eaux du Tchad par le Bahr el-Ghazal) aient duré au-delà de l'époque néolithique et sans doute jusqu'en plein moyen âge, nous en avons la preuve par une autre découverte intéressante du cap. Seliquer : les « énormes tas de scories » qu'il signale dans la même région et que les Goranes rapportent à leurs ancêtres, à l'exception du plus grand, celui de Bahali, qu'ils attribuent « au diable ». L'auteur note (1945, p. 203) qu'il n'y a plus aujourd'hui d'industrie du fer dans le pays, mais seulement au Borkou ou dans l'Ennedi. Il y a approximativement deux millénaires au plus — date à laquelle la connaissance de la métallurgie du fer arriva au sud du Sahara (3) — et un millénaire au moins — sans cela on aurait trouvé dans les sites à crassiers des éléments de comparaison avec les sites sao du Chari (sépultures en grandes jarres, colliers de perles de quartz, figurines), le Bahr el-Ghazal coulait donc encore jusqu'au Djourab.

Nous n'avons malheureusement aucune référence médiévale à ce sujet, et les premières mentions datent des voyageurs du XIX^e siècle. Mais cependant la tradition est vivante dans le pays d'une époque à laquelle l'eau du Tchad coulait jusque dans le Bodélé (4) et le souvenir s'est conservé d'une grande inondation vers 1830, au cours de laquelle l'eau arriva jusqu'à Eguei Timimou, à 260 km au nord-est du Tchad. La plus grande crue au sujet de laquelle on ait pu recueillir des informations sûres est celle de 1874 dont se souvenaient fort bien les habitants du pays lorsque J. Tilho (1911, II, p. 31) fit son enquête : elle n'arriva que jusqu'à Rémélé, à 160 km du Tchad, le long du Bahr el-Ghazal.

Nous notons donc que, depuis un millénaire environ, le Bahr el-Ghazal ne coule plus

(1) J. Tilho : *Documents scientifiques*, 1910, nombreux articles sur la question (voir bibliographie de H. Jacques-Félix, 1947, p. 92-93) ; J. Tilho : *Le Tchad et la capture du Logone par le Niger*, 1947 ; J. Dresch : 1947 ; A. Bouchardeau et R. Lefevre : *Monographie du Lac Tchad* (Orstom, 1957).

(2) Cap. Seliquer : 1945, p. 191-209.

(3) R. Mauny : *Essai sur l'histoire des métaux*, 1952, p. 576 et 691. A noter qu'ici nous sommes à 1 500 km seulement du très important centre métallurgique de Meroé sur le Nil qui fonctionna dès le III^e s. avant notre ère.

(4) Nachtigal : *Sahara et Soudan*, 1881, p. 495 *in* J. Tilho, 2, p. 31. D'après R. Chudeau : *Sahara soudanais*, 1909, p. 238, on allait au XVIII^e siècle au Bodélé en pirogue (sans doute d'après H. Barth : *Voyages*, II, p. 302).

jusqu'au Djourab, et que depuis plus d'un siècle et demi, la plus grande crue dont la tradition ait conservé le souvenir est descendue à 260 km du lac, et la plus forte dont on soit sûr (1874), à 160 km seulement. Il y a donc, soit abaissement du niveau du lac Tchad, soit comblement de seuils entre les divers biefs du sillon de cet exutoire. Peut-être l'un et l'autre. Mais ici la véritable raison semble bien plus grave qu'une usure de seuil : la lente capture du Logone, le principal fournisseur d'eau du Tchad après le Chari, par la Bénoué. Toute crue du Logone dépassant 3 m au-dessus de l'étiage s'écoule par une dépression marécageuse qui va rejoindre la Bénoué par le Mayo Kebbi. La capture du Logone semble inévitable à longue échéance et même actuellement, l'eau ainsi perdue en temps de crue par le Tchad suffirait à expliquer la baisse de niveau progressive du lac et peut donc être la cause principale, sinon la seule, du retrait des eaux dans le Bahr el-Ghazal, cette saignée coûtant annuellement, selon J. Tilho, de 5 à 10 km³ d'eau au Tchad, soit le quart ou le cinquième des apports annuels au lac (1).

### d) *Action de l'homme.*

Les facteurs naturels ne furent pas les seuls à jouer : la désertification du Sahara a été accélérée par l'homme lui-même. Mais ses effets ont dû se faire sentir indirectement sur la végétation en particulier et, par son intermédiaire seulement, sur le climat.

Un équilibre instable existait donc vers la fin du néolithique, après l'optimum climatique au Sahara, les conditions régnantes représentent beaucoup plus un miracle d'adaptation de la végétation, de la faune et même de l'homme, à un environnement devenant de plus en plus hostile. Il suffisait, dans nombre de cas, d'aggraver encore un tant soit peu ces conditions pour rompre cet équilibre de façon parfois irréversible : telle plante relique a pu disparaître par les feux de brousse ou sous la hache du nomade, tel animal réfugié dans un massif isolé être exterminé par les chasseurs, tel groupe humain être contraint d'émigrer par la disparition de l'eau de surface à la suite de plusieurs années sèches successives.

Le pullulement des troupeaux de Bovidés, Capridés et Ovinés au Sahara au cours du néolithique, attesté de façon non équivoque par les dessins rupestres, a certainement eu pour effet une dégradation massive de la végétation dans des secteurs où, une fois détruits, les arbres et arbustes, survivants de l'époque humide précédente, ne repoussaient pas. L'érosion et la baisse des nappes phréatiques de ces secteurs en furent la conséquence et l'avance du désert en fut accrue.

L'installation des hommes dans les palmeraies, la constitution des oasis aux immenses besoins en eau d'irrigation, le creusement des foggaras, eurent pour résultat eux aussi, la baisse de nombreuses nappes dont certaines, fossiles, disparurent même entièrement : l'exemple des oasis abandonnées n'est pas rare au Sahara.

L'existence même d'une agglomération au désert fait disparaître la végétation à des kilomètres à la ronde, et l'exemple est valable pour le Sahel et même la zone soudanienne. Les besoins en bois de charpente et de chauffage ont dû faire disparaître autour des villes médiévales, comme nous le voyons autour de toutes les villes africaines modernes, au nord du 14° N environ, toute la végétation arbustive et arborée. L'on coupe mais l'on ne replante jamais. Le mal n'est pas irréparable lorsque la pluviométrie est suffisante pour permettre à la végé-

(1) Quatre milliards de mètres cubes du 16 août au 31 octobre 1935 (Général Tilho : 1947, p. 96). Selon J. Dresch : 1947, p. 100-105, la question de la capture n'est pas résolue.

tation de reparaître : c'est ainsi que les environs de Tegdaoust et de Koumbi Saleh, qui durent être au moyen âge aussi dégarnis que peuvent l'être aujourd'hui ceux de Gao ou d'Oualata, présentent actuellement un aspect boisé qu'ils ne devaient certes pas avoir (« bois sacrés » mis à part) à l'époque d'El-Bekri.

Un autre exemple — tout récent celui-là — de régénération de la végétation lorsqu'elle n'est plus soumise aux déprédations de l'homme ou des troupeaux, est donné par les parcelles protégées par l'IFAN dans les environs d'Atar, en pleine Mauritanie. D'une année à l'autre, les arbustes autrefois coupés comme bois de chauffage ou ébranchés par les bergers pour la nourriture des troupeaux, reprennent de la vigueur et toutes les plantes bénéficient du repos qui leur est accordé, à telle enseigne que les parcelles se reconnaissent désormais de loin par leur végétation plus touffue. Les mêmes constatations peuvent être faites dans les environs de Dakar, où la limite du terrain d'aviation d'Yof s'aperçoit parfaitement sur les photographies aériennes par la différence de densité de la végétation, quinze ans seulement après l'édification des clôtures de barbelés. Même chose en Libye, où les champs de mines de la guerre 1939-45, dangereux pour les hommes et les troupeaux, ont vu leur végétation reprendre vigueur de façon spectaculaire.

R. Capot-Rey, en donnant d'autres exemples encore, a pu écrire que l'homme était l'agent du désert (1953, p. 85-98).

Mais n'exagérons pas l'importance de ce facteur humain sur le changement de climat du Sahara. Pas plus d'ailleurs qu'il ne faut exagérer l'aggravation de la désertification du Sahara lui-même, depuis trois millénaires environ. Le Sahara était déjà tel sous Hérodote, les Romains et les Arabes du moyen âge.

Les itinéraires transsahariens du moyen âge ont continué à être suivis par les caravanes et leurs puits sont entretenus jusqu'à nos jours.

Certaines traditions sont, soit considérablement exagérées, soit contredites entièrement par l'histoire et l'archéologie.

Ainsi celles que rapporte F. de La Chapelle (1930, p. 38) : aucune ruine de Ksour ou de palmeraie n'a été trouvée dans l'Iguidi. Mais, par contre, la Seguiet el-Hamra peut couler si de fortes pluies affectent son bassin (1) : la légende a simplement magnifié la vérité en ce cas. Lorsque la tradition de Chinguetti prétend que les sables du désert n'atteignaient pas l'Adrar pendant les premiers siècles de l'hégire, elle est contredite de la façon la plus formelle par la préhistoire : le néolithique se trouve en place dans les dunes des environs de Chinguetti et du Dra Malichigdane, et l'itinéraire d'El-Bekri de Tamdelt à Awdaghost, parle expressément des régions de dunes de la Makteir et de l'Ouarane (1913, p. 298).

Et quant au souvenir rapporté par l'un des fils de Ma el-Ainin que « de l'Adrar à l'Oued Noun, dans le temps passé, les villages se voyaient l'un l'autre », là aussi l'archéologie s'inscrit en faux. Les villages « bafour » sont circonscrits dans l'Adrar, et un autre existe dans la Kedia d'Idjil. Plus au nord, 500 km de désert séparent ce point de la Seguiet el-Hamra, et il faut parcourir au-delà 200 km encore pour arriver en pays sédentaire. C'est donc une image orientale, un reflet exagéré, pour parler de la prospérité passée.

En d'autres points, certains itinéraires autrefois suivis ne sont plus empruntés, mais il n'est nullement dit que l'abandon des pistes soit dû au dessèchement : il peut être attribué plus facilement au détournement des voies commerciales. Si l'on ne va plus de Sali (Touat),

(1) F. Hernandez Pacheco : *Un periodo...*, 1947 (1950), I, p. 95-98.



Page 207 of 596

avec des ânes ravitailler Taoudeni en dattes, parcours que les chameaux n'effectuent pas à l'heure actuelle sans risque (1), ne faut-il pas plutôt voir là le peu d'intérêt qu'offrirait l'opération pour les chameliers, leurs dattes s'écoulant aujourd'hui vers Colomb-Béchar et Gao (2) ? Et une fois un itinéraire saharien reconnu comme n'offrant plus d'intérêt, qui en entretiendrait les puits ? D'autant plus que, depuis le tarissement du commerce des esclaves, la main-d'œuvre fait défaut pour des travaux de ce genre. D'autres exemples peuvent s'expliquer sans que l'on fasse intervenir le dessèchement. Il a fort bien pu se faire que l'on soit allé de l'Aïr à Termit en trouvant de l'eau tous les jours, parcours aujourd'hui dépourvu de puits sur 250 km (3), au cours d'une année ou d'une période particulièrement pluvieuse ; nous sommes assez au sud pour cela (16° au 17° N). Pour expliquer qu'à Oualata où il y avait quinze puits il y a un siècle et où deux seulement subsistent aujourd'hui (4), il suffit de parcourir le ksar en ruine pour en comprendre le motif : la ville n'a qu'une centaine d'habitants tout au plus, alors qu'elle devait en renfermer plus d'un millier il y a cent ans.

Koumbi Saleh, ville qui comptait plusieurs milliers d'habitants aux XII-XIII[e] siècles, complètement abandonnée aujourd'hui, n'avait même plus un seul puits lorsque j'y effectuais mes fouilles de 1952 : il a suffi d'en creuser un de 3 m au fond de la mare asséchée pour y retrouver de l'eau.

Il serait aussi peu fondé de parler de recul du désert parce que l'on observe en certains secteurs une lente reconquête par les cultivateurs des terres que leurs ancêtres avaient dû abandonner au cours des siècles précédents sous la pression des nomades guerriers : P. Thomassey donne d'excellents exemples de cette reconquête dans la région de Koumbi Saleh, consécutive à la pacification du pays et non à un retour à des conditions plus humides. J. Dresch a observé le même phénomène au Tchad. P. Thomassey dit en toutes lettres : « l'ennemi (du sédentaire) n'est pas le climat, mais le nomade, le Maure et surtout le Peul » (5). Ce qui semble à première vue désertification peut donc n'être tout simplement que conquête d'un ancien pays de sédentaires par les nomades, qui en ont chassé les habitants ou qui les ont réduits en esclavage. On peut d'ailleurs observer en d'autres points, comme dans la région de Goundam, un état de choses intermédiaire dû lui aussi à l'homme et non au climat : il y avait neuf villages sur la rive nord-ouest du lac Fati, entre l'extrémité nord du lac et Kouga, alors qu'il n'y en a plus un seul aujourd'hui (Fig. 18). Qui pourrait attribuer leur disparition au climat ? Nous sommes au bord d'un lac et les conditions sont tout aussi bonnes pour la culture aujourd'hui qu'hier. C'est le nomade, touareg et peul, qui a détruit ces villages, lorsqu'a disparu la paix qui régnait dans le pays au cours de la période mandingue et songaï. Et l'exemple est valable pour des centaines de villages de la boucle du Niger, du Massina et d'ailleurs. Ces régions se repeuplent dès que la paix revient et qu'un accord a pu être réalisé entre sédentaires et nomades, devenus depuis des siècles maîtres du pays et de la terre.

L'action de l'homme sur la désertification du Sahara, surtout par l'intermédiaire de la destruction de la végétation par lui-même et ses troupeaux, n'est pas niable, mais nous n'avons actuellement aucun moyen d'en mesurer avec certitude l'étendue. Le déboisement de régions où les arbres ne repousseront pas, l'abus du pâturage dans des secteurs à végétation rare,

(1) R. CAPOT-REY : 1953, p. 91.
(2) LA DOCUMENTATION FRANÇAISE : *L'économie pastorale saharienne*, 1953, p. 55.
(3) R. CAPOT-REY : 1953, p. 91.
(4) R. CAPOT-REY : 1953, p. 92.
(5) P. THOMASSEY : *Notes sur la géographie...*, 1951, p. 478.

la coupe des épineux par les bergers pour nourrir les troupeaux, la baisse des nappes phréatiques dans les régions à oasis, le forage des puits dans certaines zones à pâturages non exploitables jusque-là faute d'eau pour abreuver les troupeaux, sont évidemment une contribution de l'homme à la désertification, mais c'est l'abus qui est ici à condamner plus que la pratique de l'usage : le Saharien vit depuis des millénaires sur un sol particulièrement ingrat et a besoin de toutes les ressources possibles.

Pour nous résumer sur la question de la désertification dans son ensemble, nous dirons que le Sahara, après avoir été verdoyant à l'optimum climatique, a connu une période d'intense assèchement, centrée autour du III[e] millénaire.

Le climat saharien paraît s'être sensiblement stabilisé depuis cette époque. Le désert d'Hérodote, qui contient une faune et une flore déjà adaptées aux conditions actuelles d'aridité, laisse supposer que l'état de choses qu'il décrit était déjà ancien et cette constatation rejoint celle de S. Gsell, selon lequel le climat du Maghreb n'a subi aucune modification sensible depuis l'époque romaine (1).

Les conditions désertiques se sont accentuées peu à peu depuis le III[e] millénaire, marquant le changement climatique proprement dit par l'assèchement de lacs intérieurs, de « Tchads », consécutif à l'usure des seuils sur les fleuves, à des captures et à l'engorgement des effluents alimentant ces lacs intérieurs par des alluvions, l'avance des dunes aggravant encore la baisse du niveau des crues. La disparition de ces lacs a dû modifier profondément les conditions d'humidité des régions avoisinantes et a pu affecter à ce titre le microclimat local.

L'action de l'homme, quoique indéniable, semble donc secondaire à côté de ces causes principales. Elle s'est surtout exercée sur la végétation et donc indirectement sur l'érosion.

### 2. Le dessèchement au sud du Sahara.

Le problème se présente de façon tout à fait différente au sud du grand désert : les facteurs déterminants ne sont pas les mêmes et les effets enregistrés non plus.

Les variations de climat sont à la fois moins sensibles à l'observateur qu'au Sahara, puisque les pluies viennent féconder régulièrement le sol, mais aussi importantes parce qu'en pays sédentaire, à économie presque purement agricole, surtout à l'époque considérée, la pluie est une question de vie ou de mort, surtout dans les zones sahéliennes et soudanaises.

Le problème a été traité principalement par A. Aubréville (1949, p. 309-344) mais il faut prendre le terme « désertification » qu'il emploie dans son ouvrage plutôt dans un sens « forestier » qu'au pied de la lettre.

Ici, c'est l'homme qui paraît le facteur essentiel de la dégradation de la végétation, particulièrement par l'intermédiaire des défrichements et des feux de brousse, qu'il emploie principalement pour préparer les terrains de culture. Nous ne nous étendrons pas longuement sur la question, car les changements ainsi apportés en ces régions, quels qu'aient été leurs effets à de nombreux points de vue (agronomique, botanique, humain et autres) nous sont mal connus, le manque de documents historiques ne nous permettant d'en saisir ni l'ampleur ni la portée. De nombreux points de forêt primaire sont devenus forêt secondaire ; des défri-

(1) S. Gsell : *Histoire ancienne...*, t. I, 1913, p. 99.

chements ont transformé en savane ou en *bowal* d'autres forêts et, en milieu soudanien et sahélien, la forêt claire est devenue terrain dénudé ou peuplement d'épineux. Mais il ne semble pas que le climat se soit transformé pour autant de façon importante, à l'époque qui nous occupe. Alors qu'au Sahara, diminution des pluies et disparition des « Tchads » signifient véritablement désertification, transformation d'un pays de sédentaires en pays de nomades et abandon du pays, dès que l'on atteint la limite des cultures non irriguées (l'isohyète 250 mm environ), à condition que ce minimum d'eau soit atteint, l'homme sédentaire adaptera ses cultures à la pluviométrie du pays. Or, il est important de rappeler ici que, dans l'état actuel de nos connaissances, il ne semble pas y avoir recul des sédentaires vers le sud dû à l'action du climat depuis le moyen âge. S'il y a recul constaté et indéniable, comme en Mauritanie occidentale, au Tagant, au Niger, c'est uniquement à des raisons humaines qu'il est dû : les Arabo-Berbères ont refoulé vers le sud des populations sédentaires pour s'emparer de leur pays (Wolof de Mauritanie occidentale, Sarakolé du Tagant et du Hodh, Songaï de la boucle du Niger) et d'autres populations ont fui devant l'insécurité, surtout s'il s'agissait de populations non musulmanes, et se sont réfugiées plus au sud (Sérères) ou dans les massifs montagneux (Dogon). Mais la limite des nomades et des sédentaires semble avoir varié peu, au nord du Sahel, depuis le début du moyen âge.

Les terrains de culture occupés alors par les Noirs aux abords de l'Adrar, en particulier au débouché de l'oued Seguelil, sont encore cultivés aujourd'hui par les *harratin*, de même que les oasis du sud du Tagant, abandonnés par les Noirs depuis le moyen âge ; Koumbi Saleh, l'ancienne Ghana, se trouve aujourd'hui comme hier à la limite du pays des sédentaires (1) ; dans la région de Goundam, les villages de culture se déplacent si l'inondation met à la disposition des cultivateurs les terres du Faguibine ou des Daounas.

Que, pour une raison ou une autre, l'homme se retire d'un pays ou qu'il en soit chassé, la végétation reprend immédiatement le dessus : cela n'a pas été l'un de mes moindres étonnements que de retrouver en pleine brousse épineuse au Sénégal, en des endroits qui ne sont plus cultivés, des tombelles nombreuses attestant que le pays, aujourd'hui presque désert, avait été habité au moyen âge. Nous sommes sous l'isohyète 750 mm environ.

L'on ne s'étonne plus de voir reconstituée en un pays qui reçoit 2 000 mm d'eau, une véritable forêt « primaire » en des endroits qui avaient été complètement défrichés par l'homme, au cours du moyen âge très probablement (2).

Dès que l'on atteint au sud l'isohète 250, et que par conséquent l'on est en pays de sédentaires, la notion de désertification, tout en ne devant pas être minimisée — et c'est à juste titre qu'A. Aubréville a jeté son cri d'alarme — perd cependant de son importance relative au point de vue qui nous occupe.

Les feux de brousse, qui restent le moyen le plus employé par les Africains pour préparer leurs terrains de culture, et subsidiairement leurs pâturages, pour chasser ou se frayer un chemin, ont évidemment causé de grands dommages au sol, et entre autres, causé la bowalisation de certaines régions. Mais cette méthode est pratiquée de temps immémorial, et bien souvent il n'en existe pas d'autre pour préparer les terrains de culture.

C'est l'abus de cette pratique qui semble à condamner plus que son usage, et il faut évidemment distinguer entre les zones où on l'emploie : plus on va vers le nord, plus il faut

(1) P. Thomassey : *Notes sur la géographie...*, 1951, p. 476-486.
(2) J. L. Tournier : *Les gîtes de scories de fer...*, 1953 (1955), p. 147-148.

s'en servir avec circonspection, car la végétation se reconstitue plus difficilement en pays sahélien qu'en pays forestier (1). Dans l'état actuel de nos connaissances, il est difficile de dire si les feux de brousse ont occasionné un changement de climat depuis les derniers millénaires.

Ils ont par contre profondément modifié le paysage, étendant continuellement la savane vers le sud au détriment de la forêt. Mais c'est là un état de choses ancien, qui doit dater du néolithique, de l'époque à laquelle l'agriculture fixa les tribus au sol. Les périodes de paix du moyen âge, amenant comme corollaire l'expansion démographique, durent être des périodes de défrichement. Mais, sitôt revenues l'insécurité et la guerre, les espaces défrichés retournaient à la savane ou à la forêt.

Il y a eu avance et recul de la forêt selon les époques, sans que l'on puisse dire si un changement de climat quelconque en est résulté. Et s'il y a eu changement de climat, il nous est impossible de l'apprécier, faute de repères historiques certains.

Le principal facteur climatique qui importe pour nous dans cette étude est la pluviométrie, car elle conditionne en grande partie la végétation et les cultures et, par voie de conséquence, la répartition des groupes humains : nous allons voir son importance dans la distribution des milieux naturels qui ont fourni le cadre où ont vécu les sociétés ouest-africaines médiévales.

## C) LES MILIEUX NATURELS

Nous diviserons l'Ouest africain en trois grandes parties, constituant à nos yeux le cadre dans lequel se sont développées, de façon très différente, les sociétés ouest-africaines médiévales : le Sahara sud, auquel il faut joindre le Sahel nord ; la zone soudanienne, comprenant également le Sahel sud ; la zone forestière et préforestière (Fig. 54).

Cette division peut sembler artificielle au premier abord ; mais elle tient compte, à part la question végétation, surtout du facteur humain à l'époque considérée : le Sahara et le Sahel nord sont le domaine du pasteur blanc, indépendant ou parfois rattaché nominalement aux grands empires noirs ; la zone soudanienne et le Sahel sud sont le domaine des grands empires noirs ; la zone forestière et préforestière est surtout celui de l'émiettement anarchique des tribus.

Mais cette division du nord au sud tient compte en réalité de bien d'autres facteurs, dont le climat est le principal, les autres (géologie, orographie, hydrologie, etc.) ne venant qu'après, pour introduire des nuances dans l'ensemble.

Mais cette notion de la division de l'Afrique occidentale est récente et les géographes du moyen âge en avaient une tout autre conception. Quelle était-elle ? Les premiers auteurs, comme Al-Khwarezmi ne font que reprendre les données de Ptolémée sur l'Afrique, et divisent le pays au sud du *limes* en Libye intérieure et Éthiopie intérieure : la première correspond à ce que les Anciens connaissaient au nord du grand désert, et quant à la seconde, héritée du pays d'Agisymba du géographe alexandrin, la carte ne porte à son sujet que des mentions, soit non identifiées (montagnes), soit des reflets de connaissances sur l'Afrique orientale reportées théoriquement vers l'ouest pour meubler les « blancs » de la carte et équilibrer ainsi

(1) Pour une controverse ouverte à ce propos dans l'Ouest africain, voir en faveur des feux, M. D. W. JEFFREYS : *Feux de brousse*, 1951, p. 682-710 ; et contre, A. PITOT : *Feux sauvages, végétation et sols en A. O. F.*, : 1953, p. 1369-1383.

la disproportion des connaissances entre l'Ouest africain inconnu et l'Est africain aux côtes déjà parcourues (1).

Les géographes du Xe siècle utilisent la division de la terre en climats, sans être d'accord sur le principe présidant à cette division ni sur les pays à placer dans chacun d'entre eux. Pour Souhrab (avant 945), le premier climat, au sud, correspondant à celui de l'Inde, comprend les villes les plus méridionales qu'il connaisse en Afrique, jusqu'au 15° 31' N : Barisa, Moura et Dongola. Le second climat, correspondant à celui du Hedjaz et de l'Abyssinie, comprend des villes situées entre 18° et 19° 30' en Afrique : Thamanourqi, Naghira et Djarmi du Fezzan ; le

FIG. 54. — Les milieux naturels. 1. Sahara sud et Sahel nord. 2. Sahel sud et zone soudanienne. 3. Zone préforestière et forestière.

troisième est le climat de l'Égypte et de la Tunisie, alors qu'assez curieusement, son quatrième climat, celui de l'Irak, comprend Tanger, mais aussi Ghana (32° N) et Qanda (31° 30' N) (2). On ne saurait plus clairement indiquer l'ignorance où l'on se trouvait alors de la géographie ouest-africaine : villes hypothétiques issues de Ptolémée, situation fausse de villes existantes la dénotent.

Al-Istakhri (932 et 950) contemporain de Souhrab, connaît le Maghreb, le Soudan et le pays des Soudan, mais pense qu'au sud de ce dernier il y a des « plaines désertes et sauvages qu'aucun peuple n'habite pour autant que nous sachions » (3).

Le système de division du globe en sept climats de Maçoudi (947) est assez compliqué : il place le Soudan dans le second climat (1861, I, p. 181).

(1) AL-KHWARIZMI, *in* Y. KAMAL : t. III, fasc. 1, 1930, p. 519 sq.
(2) SOUHRAB, *in* Y. KAMAL : t. III, 1930, p. 571.
(3) AL-ISTAKHRI, *in* Y. KAMAL : t. III, fasc. 2, 1932, p. 584.

Mêmes connaissances vagues chez Ibn Hawqal (av. 977) qui pourtant est allé à Awdaghost : il connaît le Sahara, le pays des Soudan, mais croit qu'au sud, il y a « un désert dont j'ai dit qu'il n'a aucune végétation ni culture à cause de l'excessive chaleur » (1).

El-Bekri (1068), qui nous a laissé pourtant l'une des meilleures descriptions de l'Ouest africain médiéval, s'il nous donne d'amples détails sur le Sahara et le Soudan, ne parle nulle part de ce qui se trouve au sud de ce dernier, et Idrisi (1154) semble dans la même ignorance : son premier climat correspond au Soudan, le second au Sahara. Le dernier pays qu'il connaisse au midi est celui de Lamlam : « au-delà du Lamlam, vers le sud, on ne connaît pas de pays habités », et plus loin, il indique que le Lamlam touche « au sud à des déserts » (1866, p. 4). Sa carte montre d'ailleurs bien que ses connaissances s'arrêtent brusquement à la limite méridionale du premier climat, bien que la terre ferme continue au-delà, ponctuée de quelques montagnes héritées de Ptolémée.

Le dictionnaire géographique de Yaqout (1224) montre la même méconnaissance des choses ouest-africaines : à l'article *al-tibr* consacré à l'or, il parle bien du Sahara et du Soudan, mais il suppose qu'au sud de Ghana, pour atteindre le pays de l'or, les caravanes « parcourent des déserts où soufflent des vents *samoun* » et dit qu'au-delà des peuplades échangent de l'or, « rien n'est connu et je pense qu'il n'y a pas de vie animale là-bas, à cause de la brûlure violente du soleil » (2).

Même impression à la lecture des passages du « Livre de la mappemonde selon les sept climats » d'Ibn Saïd Gharnati (av. 1286). Sahara et Soudan sont bien connus et distingués, mais au-delà de l'équateur, les mentions sont rarissimes : trois villes seulement à l'ouest du Nil, appartenant aux « Soudan qui sont nus et abandonnés comme les bêtes... Tout le reste consiste en sables mouvants et routes effacées ». Remarquons toutefois qu'Ibn Saïd est le seul à noter qu'au sud (du Kanem) il y a des « forêts inextricables » (3).

Al-Dimachqi (avant 1327) place les Soudan sur l'équateur et, plus au midi, « des peuplades ayant un extérieur horrible... Ces régions se composent de sables et montagnes » (4).

Pour Al-Omari (avant 1349) « l'extrémité de l'habitable au sud est formé par les habitants du Soudan qui adorent le feu et les idoles » (5). Il sait aussi que d'innombrables peuplades habitent au sud du Mali (1927, p. 70).

Ibn Battouta, qui a pourtant parcouru une bonne partie du Soudan et a séjourné longtemps à Mali (1352-1353) ne sait rien des pays au sud du Mali et Ibn Khaldoun hésite, dans ses *Prolégomènes*, à placer les habitants des régions méridionales au rang des hommes (1863, p. 115).

Il faut arriver aux auteurs portugais du début de la découverte pour avoir enfin une meilleure connaissance du pays, malheureusement limitée aux régions côtières : après avoir longé les rivages du Sahara, les navigateurs ont atteint la terre des Noirs (le Soudan des Arabes) puis, au sud du Rio Grande, la forêt située hors de la zone d'action musulmane. Pedro de Sintra est le premier à rapporter ses impressions et ses observations sur le pays verdoyant situé au midi de l'empire de Mali (6). Les renseignements commencent avec Azurara

(1) Ibn Hawqal, *in* Y. Kamal : t. III, f. 2, p. 647.
(2) Yaqout, *in* Y. Kamal : t. III, fasc. 5, p. 953.
(3) Ibn Saïd, *in* Y. Kamal : t. IV, fasc. 1, 1936, p. 1080 et *in* Al'Omari : *id.*, p. 1240.
(4) Al-Dimachqi, *in* Y. Kamal : t. IV, fasc. 2, 1937, p. 1199.
(5) Al-Omari, *in* Y. Kamal : t. IV, fasc. 2, 1937, p. 1236 sq.
(6) Pedro de Sintra, *in* Ca da Mosto : 1895, p. 187 sq.

(1453), Ca da Mosto (1463), V. Fernandes (1506-1507) et surtout Duarte Pacheco Pereira (1506-1508). Mais Léon l'Africain (1526), qui a parcouru le pays, montre que les connaissances des Arabes ont bien peu varié depuis des siècles de présence au Soudan : il connaît si peu ce qui se trouve au-delà des pays islamisés qu'il place entre eux et l'Océan au sud « un immense désert » (1).

En résumé, pour tout le moyen âge, n'existent au midi du tropique, en Afrique occidentale, que le Sahara et le « pays des Soudan », situé immédiatement au-delà. Ils n'avaient aucune notion de la forêt ni même de ses abords, car aucun n'y était allé. Les peuplades non islamisées du sud se méfiaient à juste titre de celles du nord, qui venaient les réduire en esclavage quand elles le pouvaient. Elles se défendaient en interdisant l'approche de leur pays : les commerçants s'arrêtaient à des limites fixées à l'avance, en des points où se pratiquait le commerce muet rapporté par de nombreux auteurs. L'accès du sud était interdit au blanc « car les nègres le tueraient avant qu'il n'arrivât » (2) : il n'était donc pas étonnant que ces pays aient été complètement ignorés pendant tout le moyen âge et qu'il ait fallu la découverte portugaise pour que le monde extérieur en ait connaissance. Nous allons maintenant étudier successivement les trois grands milieux dont nous avons parlé : Sahara, Soudan et zone forestière.

## 1. Sahara sud et Sahel nord.

R. Capot-Rey a montré combien il était difficile de fixer les limites du Sahara, tant au nord qu'au sud : fallait-il choisir un isohyète (100 ou 200 mm) ? L'indice d'aridité ? Le critère hydrographique ? La limite de certaines plantes ? C'est finalement pour cette dernière solution qu'il a opté, comme nous le verrons plus loin.

Nous avons d'abord à fixer une limite nord, qui sera non celle du désert lui-même, les régions prémaghrébines n'étant pas de notre ressort mais celle du Sahara sud.

Nous adopterons tout simplement la limite fixée par Th. Monod dans son travail sur la phytogéographie africaine (3) : celle entre la région sino-sindienne, à climat et flore subtropicale (saharo-méditerranéenne) et le domaine saharo-africain à climat et flore tropicale. Car cette limite est également à peu de chose près, celle de l'extension septentrionale extrême de la mousson, dont nous avons parlé plus haut, et jalonne également la ligne de plus grande aridité du Sahara.

Au point de vue humain, toutes les populations vivant au sud de cette limite (4) ont leurs attaches tribales et économiques vers le sud, comme cela ressort par exemple de la carte du « Sahara des Nomades » de l'article sur « l'économie pastorale saharienne » publié par la *Documentation française* (n° 1730, 23 avril 1953).

Passons maintenant à la limite sud du Sahara. La solution pour laquelle a opté R. Capot-Rey (1953, p. 26-32) est la limite sud du *had* (*Cornulaca monacantha*) coïncidant à peu près avec la limite du *cram-cram* (*Cenchrus biflorus*), soit à l'isoyète 100 mm et cette limite traverse

(1) Jean-Léon l'Africain : t. II, p. 463. Constatation d'autant plus étonnante qu'en Italie il aurait dû être renseigné sur les découvertes portugaises dans le golfe du Bénin.
(2) Ibn Batoutah : 1922, p. 396.
(3) Th. Monod : *Les grandes divisions chorologiques de l'Afrique*, 1957, p. 76 sq.
(4) A l'exception des Maures vivant à cheval sur les deux régions nord et sud illustrant par un exemple de plus le cas spécial du Sahara atlantique, désert atténué.

tout le pays entre l'Atlantique au nord de Nouakchott et l'Ennedi, en s'infléchissant légèrement vers le sud au fur et à mesure que l'on va vers l'est, avec quelques hernies septentrionales, correspondant aux massifs de l'Adrar de Mauritanie, l'Adrar des Iforas, l'Aïr et l'Ennedi.

Au nord de cette ligne, la végétation diffuse du Sahel se raréfie de plus en plus, bien qu'il faille distinguer entre des régions plus ou moins désertiques. Le Sahara atlantique, entre le Sud marocain et l'Adrar offre des ressources végétales (pâturages, bois) que l'on ne trouve plus à l'est que dans les massifs montagneux du Hoggar, des Ajjers et du Tibesti, situés au milieu de zones à peu près dépourvues de végétation : *hamada, tanezrouft, ténéré* et *edeyen*.

Nous sommes dans le domaine des grands nomades chameliers. Maures, Touareg et Tibbou, se déplaçant avec leurs troupeaux de pâturage en pâturage. Ces derniers sont recherchés dans la zone de parcours des tribus, le petit bétail (Caprins, Ovins, Asiniens) restant avec le campement, en général dans les massifs ou à leurs abords, tandis que les chameaux, confiés à des bergers, peuvent être installés au loin, dans le Sahel soudanien en particulier (1).

L'agriculture est concentrée dans les oasis et aux abords des points d'eau permanents qui permettent l'irrigation. Certains groupes d'oasis, particulièrement dans le Nord (Touat, Fezzan) emploient des modes perfectionnés d'irrigation, en particulier par foggaras. Les dattiers sont la principale ressource avec le blé, le mil et l'orge.

A cette zone, nous joignons, car elle lui est étroitement liée à tous points de vue, le nord du Sahel, entre les isohètes 100 et 300 mm, la dernière étant parallèle *grosso modo* à la première à quelque 200 à 300 km au sud. La boucle du Niger et les bords du Tchad et de quelques rivières situées dans cette division doivent être rattachés à la zone située immédiatement au sud, car participant à des conditions plus soudanaises que sahéliennes.

Avec les premières mares apparaissent les animaux qui ne peuvent se passer d'eau : phacochères, girafes, lions, etc. et une végétation nouvelle : baobab, vrai gommier, etc. Cette steppe à épineux arrosée régulièrement tous les ans, sera exploitée presque exclusivement pour ses « pâturages » de mimosées et de graminées, certaines de ces dernières étant même activement recherchées pour la nourriture des habitants.

Cette bande étroite est par excellence le pays des pâturages des Sahariens, où ceux-ci sont concentrés en saison sèche ; cette zone continue plus au sud, mais cette fois aux mains des Peuls.

Les trois quarts des nomades de race blanche et de leurs harratines vivent dans ce Sahel septentrional, où ils sont assurés de trouver l'eau et les pâturages qui trop souvent font défaut plus au nord ; des terrains de culture sont installés aux endroits les plus favorables. H. Lhote a noté cette disproportion entre les effectifs nombreux des tribus du Sahel par rapport à ceux très clairsemés des massifs sahariens plus septentrionaux (2).

L'ensemble sud Sahara et Sahel nord forme un tout bien différencié au point de vue géographique, mais qu'il est possible de fragmenter en compartiments nord-sud ayant pour axes les voies transsahariennes et pour centres les massifs montagneux.

Le premier compartiment est limité par l'océan Atlantique à l'ouest et par l'Erg Chech, le Tanezrouft et l'Azaouad à l'est. C'était au moyen âge, le domaine des Sanhadja, dont les deux centres étaient l'Anti-Atlas et l'Adrar de Mauritanie. La partie occidentale correspond précisément à la région où le désert, grâce aux influences atlantiques proches, est le plus atté-

(1) H. Lhote : *Les Touareg du Hoggar*, 1955, p. 279.
(2) H. Lhote : 1955, p. 157.

nué. La pluviosité y atteint à peu près partout 20 mm ; à l'ouest du 10° W, le Zemmour et la Kedia d'Idjil reçoivent même plus de 50 mm (1).

Deux grands axes de communications le traversaient : la voie Sud marocain-Awdaghost par l'Adrar et la voie Sidjilmassa-Tombouctou par Teghaza, dont la première fut l'épine dorsale de l'Empire almoravide.

C'est le désert des Zanhaga de Léon l'Africain (1956, p. 447).

Le second compartiment est limité à l'est par les *edegen* d'Oubari et de Mourzouk et le *ténéré* à l'est de l'Aïr. C'était — et c'est encore — le domaine des Touareg, appuyés sur les massifs montagneux de l'Ahnet-Mouydir, du Tassili des Ajjer, du Hoggar, de l'Adrar des Iforas et de l'Aïr. C'est également un secteur où le désert est relativement facile à passer, les massifs montagneux précités attirant tous plus de 20 mm de pluie annuellement, d'où relative abondance des points d'eau.

Mais au moyen âge, cette région a eu moins d'importance que la précédente, la mauvaise réputation des Touareg en éloignant les caravanes.

Plusieurs voies commerciales la traversaient, assez mal connues d'ailleurs, entre le Touat et l'Aïr et entre Ouargla, Ghadamès et le Fezzan d'une part et les Iforas et l'Aïr de l'autre.

Ce compartiment correspond aux déserts des Guenziga, des Targa et des Lemta de Léon l'Africain (II, p. 448-453).

Le troisième est limité à l'est par le grand désert libyque et gravite autour des massifs du Djado et du Tibesti et des oasis du Kawar : c'est le monde toubou ou teda et on peut lui rattacher le massif de l'Ennedi habité par les Bideyat. Ce compartiment, contrairement aux deux précédents, n'est pas aux mains des Berbères, mais d'une population à affinités négroïdes, protégée contre les invasions berbères, puis arabes par l'aridité du terrain et surtout les déserts qui l'isolent, au nord, du monde méditerranéen.

Un seul grand axe commercial le traversait au moyen âge : la voie Fezzan-Tchad, par Toummo et le Kawar.

C'est le désert des Berdaoa de Léon l'Africain (II, p. 453).

Un dernier compartiment existe plus à l'est, mais qui ne nous concerne pas : l'Égypte et la Nubie.

Tous ces pays sahariens, de l'Atlantique au désert libyque, étaient les fiefs de grands nomades.

Qui dit nomade, dit guerrier, et du Sahara venait la menace perpétuelle qui pesait sur les arrières des empires noirs du moyen âge. Cette région était difficile à contrôler à partir des capitales nègres du sud, aucune armée ne pouvant atteindre l'insaisissable chamelier qui, sa razzia accomplie, se réfugiait dans le désert. C'est de là que partirent les principales attaques sous lesquelles sombrèrent à plusieurs reprises les États sédentaires du Soudan : ce sont les Almoravides qui ont détruit au XI^e^ siècle l'empire de Ghana, le Touareg Akil qui, en prenant Tombouctou et Oualata à l'empire du Mali vers 1435 fut l'un des principaux artisans de la décadence de ce dernier ; et si l'empire des Askias s'écroula sous les coups des Marocains en 1591, ce sont les Touareg qui furent, bientôt après, les maîtres de la boucle du Niger.

Un correctif existait heureusement à cet état de choses si préjudiciable au sud : la fonction commerciale du Sahara, que nous aurons l'occasion de voir longuement plus loin. C'est en effet par le Sahara uniquement que le Soudan était rattaché, au moyen âge, au monde exté-

(1) Voir carte pluviométrique de DUBIEF, 1953, *in fine*.

rieur. Toutes les routes de caravanes vers le Maghreb et l'Égypte l'empruntaient et les Sahariens en bénéficiaient, troquant en particulier leur sel et leur bétail contre le mil du Soudan. Des villes commerçantes jalonnaient ces itinéraires, et les grandes tribus qui les dominaient avaient intérêt à les voir prospérer. C'est par leur intermédiaire que les Empires du sud, surtout du jour où leurs souverains furent musulmans, pouvaient contrôler les tribus pillardes : les expéditions ne manquent pas contre ces centres que les empereurs du Mali, du Songaï ou du Kanem voulaient voir graviter dans leur orbite, ou châtiaient pour les déprédations commises par les tribus dont ils dépendaient.

Mais ce *modus vivendi* était bien précaire et n'était au fond que la constatation d'un rapport de forces entre les grands empires et les tribus sahariennes.

### 2. Zone soudanienne et Sahel sud.

On passe insensiblement du Sahel nord au Sahel sud, séparés par l'isohyète 300 mm. Les baobabs, dont quelques individus isolés seulement dépassent cette limite vers le nord, se font plus nombreux. Les acacias et les épineux sont partout et palmiers doum (*Hyphaene thebaica*) et rôniers (*Borassus flabellifer*) apparaissent dans les sols profonds et humides. Le *Faidherbia albida*, associé au doum, est important pour la fumure des terres. Le tapis de graminées fournit un pâturage de choix aux nombreux troupeaux qui parcourent le pays. Les pluies sont réparties en quelques grosses tornades de juillet à septembre.

L'agriculture est difficile encore à cause de l'irrégularité des pluies. La moyenne annuelle qui ressort des statistiques peut paraître suffisante ; en réalité il y a des années sèches et des années humides, le total des précipitations annuelles pouvant varier du simple au quintuple. C'est le petit mil (*Pennisetum*) que l'on y cultive surtout. Mais il existe au Sahel sud quelques secteurs plus favorisés à cause de l'inondation : vallées du Sénégal et surtout du Niger, environs du Tchad où, aux maigres ressources des régions avoisinantes n'ayant que les pluies pour leur fournir l'eau, s'ajoutent les produits des plaines inondables. Les pâturages aquatiques (riz sauvages, *bourgou*), les cultures de saison sèche à la baisse de la crue, les produits de la chasse et de la pêche, font de ces secteurs des pôles d'attraction pour tous les pays voisins.

Mais ce qui fait la valeur du Sahel méridional est surtout l'élevage. Nous sommes ici dans la zone la plus favorisée de tout l'Ouest africain à ce point de vue : les pluies sont plus abondantes qu'au Sahel septentrional et donc les pâturages plus fournis ; l'agriculture, à cause de la pluviométrie insuffisante, ne prend que les îlots les plus fertiles, en général dans les terres plus basses où s'accumulent les eaux de pluie.

L'immense majorité du territoire est donc constituée par des zones de parcours où les pasteurs peuls élèvent d'imposants troupeaux de bœufs à bosse et de moutons (*Ovis longipes*), qui prospèrent d'autant plus que la mouche tsé-tsé en est absente (1).

Cette région est en grande partie le domaine des Peuls, qui gravitent autour de plusieurs pôles d'attraction : Ferlo, Sahel de Nioro, Massina, Liptako, pays haoussa. Mais au moyen âge, ils n'y étaient pas maîtres comme à la fin du XIX^e^ siècle : la conquête de ces divers pays par les guerriers peuls, de même que leur expansion vers l'Adamaoua, sont des faits récents. Seul, le Fouta Dialon a été anciennement conquis (XVI^e^ siècle).

Au moyen âge, le sud Sahel (entre les isohètes 300 et 600 mm environ) a été par excel-

(1) Voir la carte de E. ROUBAUD : *Les mouches tsé-tsé en A. O. F.*, 1920, p. 282.

lence le pays des grands empires : Djolof, Ghana, Songaï, Kanem, Bornou, États haoussa. Même l'empire du Mali, plus méridional, avait la moitié de ses provinces dans cette zone. Il faut en voir la raison principale dans le fait que ces pays étaient sous la menace perpétuelle des grands nomades sahariens. Les peuples sahéliens et soudaniens voisins, pour vivre en paix, ont été dans l'obligation de se constituer en États forts pour pouvoir résister aux incursions des tribus du nord. Une bonne fraction des habitants du pays étant pasteurs et la région étant favorable à l'élevage des chevaux, il était facile de former des guerriers et des cavaliers, sans compter les effectifs de fantassins, puisés dans le sud plus peuplé, pour faire face aux attaques des Sahariens.

Cette bande avait encore un grand avantage : marche frontière entre le Sahara et le Soudan et assez arrosée pour voir des villes s'installer, la zone de contact du Sahel a été par excellence celle où se sont établis les grands centres commerciaux : Ghana, Tombouctou, Gao, Koukia, Zinder, Manan du Kanem, Yao du Fitri, Wara, El-Facher, El-Obeid, la jalonnent de l'Atlantique au Nil, au débouché méridional des voies caravanières.

Les chameaux du Sahara venaient y rompre charge, le climat ne leur convenant pas plus au sud, le relais étant pris par les chevaux, les ânes, les bœufs porteurs et la pirogue.

Les Arabo-Berbères ne dépassaient guère cette limite, le climat des régions plus méridionales ne leur étant pas favorable et au surplus, ils n'y étaient plus maîtres du pays. Cette concentration d'éléments arabo-berbères, originaires du Maghreb en général, dans cette bande sahélienne relativement urbanisée va permettre la formation d'une société lettrée qui implantera, au sud du Sahara, mœurs, coutumes, lettres et arts du monde arabe qui seront diffusés de là, par l'exemple et le contact, dans les autres sociétés soudanaises.

Cette bande étroite, ce rivage, puisque telle est la signification arabe de « Sahel », peu importante par la superficie, l'est au contraire au premier chef par le rôle civilisateur et économique qu'elle a joué. Entre un désert inhumain, le plus aride du monde, et un autre monde hostile à force d'exubérance végétale, c'est par excellence, avec la zone soudanienne, l'Afrique moyenne, à la circulation facile, et le pays le plus civilisé de tout l'Ouest africain pendant le moyen âge. Là seulement et dans la zone soudanienne, sont possibles les communications transversales, pratiquement inexistantes au Sahara et dans la forêt.

Par une transition insensible, nous passons du sud Sahel dans la zone soudanienne, comprise entre l'isohyète 600 et la limite de la zone préforestière, où la durée de la saison sèche est de moins de deux mois. Au lieu de la steppe appauvrie, nous avons la véritable savane, le « parc » avec une grande variété d'aspects d'ailleurs : savane arbustive ou arborée, forêt sèche, peuplements de hautes herbes, le tout avec d'infinies gradations dues à la nature du sol et surtout à l'alimentation en eau du sous-sol.

Plus que la hauteur annuelle d'eau reçue, ce qui importe ici, est l'humidité et la nébulosité, assez faibles encore, pour permettre la maturation des céréales, ce qui n'est pas le cas, sauf exceptions locales, au sud de cette ligne.

L'isohyète 1 000 mm sépare la zone soudanienne en deux secteurs distincts, celui du nord, sahélo-soudanien et celui du sud, tendant déjà, avec ses galeries le long des cours d'eau, vers le domaine préforestier. Le même isohyète comprend deux enclaves méridionales, dans le moyen Dahomey et sur la côte du golfe du Bénin, entre Accra et Grand-Popo. Mais si la végétation y est fort différente de celle des pays avoisinants plus arrosés — on s'étonne de retrouver aux environs d'Accra des baobabs — le pays est bien lié au point de vue culturel, qui importe surtout ici, aux domaines préforestier et forestier qui l'enserrent.

La zone nord-soudanienne située au nord de l'isohyète 1 000 mm, est le domaine de la forêt savane xérophile, où les essences arbustives dominent. Les épineux y sont encore nombreux et il est difficile de circuler en dehors des sentiers. Cette région est d'ailleurs très fortement dégradée par les hommes préparant leurs cultures par les feux de brousse.

A côté de nombreux Ficus et Acacias, notons le baobab, le *Faidherbia albida*, le kapokier (*Bombax buonopozense*), le fromager, le karité (*Butyrospermum parkii*). Mangroves sur la côte.

Une chose caractérise la zone soudanienne : elle est par excellence celle du cultivateur de céréales. C'est ici le pays de prédilection du petit mil au nord, du sorgho plus au sud, du fonio, du riz d'Afrique. Le karité fournit le corps gras et la chasse et la pêche permettent de compléter une alimentation qui est certainement la plus riche et la plus variée de toutes celles d'Afrique occidentale et qui a certainement contribué à placer les races de cette bande privilégiée parmi les plus belles du continent.

La présence de la mouche tsé-tsé, surtout confinée dans les galeries forestières, n'empêche pas les troupeaux de bovidés, zébus au nord et bœufs sans bosse au sud, principalement aux mains des Peuls, de tirer parti des herbages de la savane.

Là aussi l'on note, en particulier dans les secteurs atteints par la latéritisation ou bowalisation, les plus fortes concentrations d'animaux sauvages, activement chassés par les populations locales pour leur viande : éléphants, hippopotames, buffles, antilopes et singes variés, sans compter les fauves (lions, panthères), ennemis des troupeaux et les phacochères protégés en bien des endroits par l'interdit musulman de manger les viandes « impures ».

Au fur et à mesure que l'on va vers le sud, en même temps que le paysage devient plus boisé, les conditions de vie humaine deviennent moins favorables au point de vue sanitaire. L'eau omniprésente et la pluviométrie plus abondante, si elles délivrent le paysan local du souci qui hante le Sahélien, ont pour rançon le paludisme et la maladie du sommeil, assez redoutés l'un et l'autre pour vider des secteurs entiers de leurs habitants.

Les troupeaux de bovidés se font plus rares, le cheval, très sensible à la trypanosomiase, disparaît et avec lui, conséquence logique qui a joué en faveur des sociétés animistes du sud, le cavalier sahélien, bâtisseur d'empires, mais chasseur d'esclaves aussi.

Les grands États médiévaux n'ont jamais atteint la forêt, ni même ses abords, à l'exception de l'empire du Mali, le plus méridional d'entre eux, qui avait des racines profondes en zone sud-soudanienne.

L'importance du pays au point de vue commercial est surtout fondée sur son économie agricole. Si la majeure partie de la production locale est consommée sur place, une fraction non négligeable s'en va sur les marchés du Sahel, en échange de viande et de poisson séché.

Mais les voies commerciales issues du Sahara traversaient la zone soudanienne, amenant principalement le sel du désert et les produits manufacturés du Maghreb et d'ailleurs, en échange de l'or, des esclaves et des kolas. Or et esclaves étaient destinés au monde musulman tandis que les kolas restaient pour la presque totalité en Afrique Noire.

Protégés contre les incursions des cavaliers sahariens et sahéliens par le rempart des empires du nord, toute une mosaïque de peuples animistes, restés à un stade culturel appelé « paléonigritique », commencent à se trouver dans le sud de la zone accrochés à quelques falaises peu accessibles (Bassari, Dogon). Ils continuent leur mode de vie ancestral, sur une large bande ouest-est, allant de l'Atlantique au Nil et qui devait être au moyen âge bien plus étendue et plus compacte qu'aujourd'hui. Ces peuples à l'économie primitive et pratiquement sans besoins somptuaires, demandaient surtout une chose au nord : le sel.

On passe, au sud de l'isohyète 1 000 mm à la zone sud-soudanienne, qui commence à préfigurer la zone préforestière, avec ses galeries importantes et sa brousse arborée assez dense.

Les arbres caducifoliés, hauts de plus de 10 m, dominent et le tapis herbacé, constitué en particulier d'énormes Andropogonées, est très important : il est brûlé tous les printemps. Sur la côte prospère la mangrove.

Le peuplement arborescent reste cependant encore plus ou moins ouvert, bien que dans certains secteurs favorables, on note déjà des résidus de forêt primitive.

Notons comme arbres le *teli* (*Erythrophleum guineense*), le *lingué* (*Afzelia africana*), le *néré* (*Parkia biglobosa*), d'importantes bambusaies comme en Haute-Gambie. Souvent la savane a été colonisée par l'homme, qui a gardé au milieu de ses cultures, les arbres utiles : karité, néré, palmiers, *Faidherbia albida*, baobabs, etc. C'est la savane-verger de J. Trochain.

L'on y retrouve à peu près la même faune que dans la zone nord-soudanienne : buffles, antilopes, éléphants, hippopotames, etc.

Malgré la présence de la mouche tsé-tsé, la région est favorable à l'homme : le sol est meuble, souvent profond, et l'agriculteur y est délivré du cauchemar de la sécheresse qui hante les populations septentrionales : les céréales y viennent bien et il a des ressources supplémentaires avec les plantes à tubercules, le bananier, parfois le palmier à huile.

La zone soudanienne a été, à l'instar du Sahel sud, le pays des grands empires : certains lui étaient même plus spécialement liés, comme l'empire du Mali, celui du Mossi et quelques États haoussa. Les raisons en étaient les mêmes que pour les Empires plus septentrionaux : la nécessité de se défendre contre l'ennemi du nord — ici l'islamisé du Sahel en général, mais aussi les grands États animistes guerriers, nés du voisinage des Sahariens nomades.

Le Mali naissant dut lutter contre l'empire de Ghana, puis les Sosso, États animistes ; mais devenu musulman, il s'étendit à son tour aux dépens de tous les États voisins animistes ou islamisés. L'empire du Mossi eut à se défendre contre le Mali et le Songaï, mais les attaqua également à son tour, et il en fut de même entre le Kanem-Bornou musulman et les Boulala animistes du Tchad.

### 3. Zone préforestière et forestière.

On passe insensiblement de la zone sud-soudanienne à la zone préforestière, qui est caractérisée, bien plus que par la pluviométrie — notons que presque partout, sauf dans les enclaves du centre Dahomey et du littoral oriental de la « Gold Coast » et du Togo, le pays reçoit plus de 2 100 mm de pluie — par la faible durée de la saison sèche : 2 mois environ.

La végétation se fait puissante et forme déjà des îlots forestiers, sans compter de larges galeries le long des cours d'eau.

L'homme a défriché une bonne partie de cette région et en certains secteurs, comme entre la Volta et le Niger, s'est établie une vaste palmeraie où l'on cultive encore des céréales, tout en ayant à sa disposition les plantes à tubercules et les bananes.

Ce sont là, peut-être, les terroirs les plus favorables à l'agriculture de tout l'Ouest africain et il faut sans doute voir dans ce faisceau de ressources disponibles, l'une des grandes raisons du développement de civilisations originales purement africaines du genre de celle d'Ifè, du Bénin et du Bono. L'homme est ici délivré de la hantise de la famine et donc plus apte que partout ailleurs dans l'Ouest africain à développer sa personnalité, notamment dans le domaine artistique.

Plus au sud, on arrive à une région où l'humidité est constante : la saison sèche se réduit à un mois environ, les températures oscillent autour de 27° toute l'année. On atteint la forêt dense.

Cette dernière occupe en Afrique occidentale deux larges fractions de territoire, la première allant de Sierra Leone à la Volta et la seconde du Bénin au Cameroun, où elle se raccorde au gros de la sylve équatoriale.

La forêt dense ombrophile est ainsi localisée dans les régions à forte pluviosité (plus de 1 350 mm) mais surtout à pluies régulièrement réparties toute l'année et à degré hygrométrique toujours élevé. Mais au contact de la zone préforestière, elle passe peu à peu à un type de forêt à feuilles caduques (forêt tropophile).

La forêt ombrophile est caractérisée par des arbres de très grande taille (20 à 50 m) abritant de petits arbustes et des lianes qui constituent un sous-bois pratiquement impénétrable.

Le milieu est peu propice à l'homme : l'ombre, la nébulosité, l'humidité empêchent la fructification des céréales, même celle du riz ; c'est par contre le pays des plantes alimentaires à racines : igname, (le manioc n'est venu que plus tard, après la découverte de l'Amérique) et aussi de la banane-plantain, introduite avant la découverte portugaise. L'homme de la forêt était mal nourri à côté de celui des régions plus septentrionales et le climat lui est très défavorable : paludisme, dysenterie amibienne et trypanosomiase sévissent partout. Pas d'élevage et gibier rare. Le milieu est un peu moins sévère sur la côte où il existe une étroite bande de savanes littorales, permettant un petit élevage qui, joint à la pêche, ajoute des ressources appréciables à l'alimentation des populations.

Une humanité spéciale s'est adaptée à la forêt, qui l'a marquée de son empreinte. Les divers groupes sont morcelés à l'infini, sont isolés dans leur coin de sylve, réunis par le lien filiforme des sentiers ou des cours d'eau — en général peu propices à la navigation.

Il n'est pas étonnant que l'on y retrouve une poussière de petits peuples évoluant chacun pour son propre compte, avec sa langue, ses coutumes, vivant replié sur lui-même. Aucun État de quelque amplitude n'a pu s'y constituer et les seuls rapports que les habitants semblent avoir eus avec le monde soudanien au cours du moyen âge, sont empreints de méfiance et de crainte, sans doute fondées sur de multiples expériences de razzias d'esclaves faites à leur détriment. Aussi est-il normal que nombre de ces peuples aient voulu réduire leurs rapports au minimum avec les Soudaniens, ne consentant à traiter qu'au moyen du commerce muet.

Les Arabes ne connaissaient à peu près rien des habitants de cette zone : à part les mentions peu compromettantes de Lamlam anthropophages, peu de textes en parlent et à de rares exceptions, il s'agit d'informations fragmentaires retenues en général pour leur pittoresque.

Il faut arriver aux auteurs chrétiens du XV^e siècle pour avoir de véritables renseignements sur le pays. De son observatoire lointain du Touat, Malfante (1447) a pu apprendre quelques détails sur le pays des animistes, mais c'est encore uniquement le reflet de connaissances arabes (1).

Pour la région côtière, le premier texte est celui du voyage de Pedro de Sintra jusque vers l'actuel Libéria (1460-1462) rapporté par Ca da Mosto (2).

Un autre texte intéressant est le récit du voyage accompli en 1479-1480 par le Tournaisien

(1) MALFANTE *in* LA RONCIÈRE : t. I, p. 151 sq.
(2) CA DA MOSTO : 1895, p. 125 sq., DIOGO GOMES *in* ACADEMIA PORTUGUESA DA HISTORIA : 1940, p. 187-207.

Eustache de la Fosse sur les Côtes des Graines et de l'Or, peu après la découverte de celles-ci : il nous indique les pratiques commerciales utilisées, nous donne plusieurs mots en langage du pays et quelques indications sur les coutumes (1897, p. 174-201).

L'*Asia* de de Barros (mi-XVI[e] siècle) nous relate la fondation du château de la Mine en 1482.

Bien plus complets sont les textes contemporains de V. Fernandes (1506-1507) (1951, p. 33-105) et Duarte Pacheco Pereira (v. 1506-1508). Chez le premier, de longs passages sont consacrés aux pays côtiers jusqu'au cap de Monte ; il entre dans le détail et nous apprenons par lui à connaître les peuples riziculteurs du littoral.

Quant à Duarte Pacheco Pereira, l'objet de son ouvrage — un routier maritime — étant bien différent, nous aurons par lui moins de détails que par son prédécesseur, mais il a l'avantage de traiter de l'ensemble de la côte ouest-africaine : il est le premier à nous renseigner véritablement sur la zone forestière. Il complète les données de V. Fernandes par l'énumération des peuples habitant la côte à partir du cap de Monte vers l'est. En outre, il a eu connaissance du royaume du Bénin et de l'Oni d'Ifè (1956, p. 63 sq.).

Par contre, peu est à glaner dans Léon l'Africain (1526) pour cette région. Léon savait cependant qu'au-delà des pays fréquentés en Afrique occidentale par les Arabes, la terre des Noirs « se termine au sud, à l'Océan dans des lieux inconnus de nous mais sur lesquels nous avons de nombreux renseignements par les marchands qui viennent de ces régions au royaume de Tombutto » (1956, p. 5). Nous ne pouvons que regretter qu'il n'ait pratiquement fait qu'énumérer les royaumes confinant au sud de ceux de Ghinea, Malli, Tombutto : ceux de Bito, Temiam, Dauma, Medra, Gorhan, dont « les souverains et les habitants... sont très riches et très commerçants. Ils administrent la justice et ont un bon gouvernement. Les gens des autres royaumes sont dans de pires conditions que les bêtes » (1).

Au chapitre relatif au Guangara, il ajoute une mention intéressante concernant les relations de ce pays haoussa avec les pays de l'or du sud — c'est-à-dire ici, de la « Gold Coast » (1956, p. 466 et 478-479).

L'intérêt de ces brefs passages de Léon l'Africain est de montrer qu'au début du XVI[e] siècle, des relations commerciales étroites existaient entre les régions aurifères de la « Gold Coast » et les communautés musulmanes du Soudan nigérien (Dienné, Tombouctou, Mali) d'une part, et les pays haoussa de l'autre.

On peut s'étonner par contre qu'il n'ait rien connu des royaumes florissants du pays yorouba, du Bénin, d'Ifè et d'autres, situés pourtant immédiatement au sud des pays haoussa. Sans doute parce que le trafic de l'or intéressait presque exclusivement les communautés musulmanes du Soudan, alors que les régions riveraines du golfe du Bénin ne pouvaient leur en fournir.

Il n'aurait pas pu parler de ces royaumes comme ayant des habitants « dans de pires

(1) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 10. Seul le royaume de Bito est identifié avec une approximation suffisante. Bien que DELAFOSSE, dans *Le Gana et le Mali*, 1924, p. 510, pense qu'il s'agit du Bouré, il faut plutôt donner raison à L. TAUXIER, qui dans *Le Noir de Bondoukou*, 1921, p. 72-78, à la suite de L. BINGER : *Du Niger...*, 1892, II, p. 161, l'identifie avec le Gottogo, Bitou ou Bitougou, le pays de Bondoukou. Le Temiam rappelle le Gaman, territoire des Ton, voisin du précédent (voir carte de Binger, 1892) ; le Dauma, le Diammou ou Dioumma au NW de Kintampo et non le Dahomey. Je n'ai trouvé aucune identification satisfaisante pour Medra, mais les Gorhan peuvent être soit les Téda du Tchad (se sont certainement eux lorsqu'il parle du « désert des Gorhan », 1956 ; p. 483) mais ce royaume situé au sud du pays de Dienné peut être le pays du nord de Kintampo où DUPUIS : *A residence in Ashantee*, 1824 place un « desert of Ghofan ».

conditions que les bêtes » et doit faire allusion ici au chapelet de peuplades paléonigritiques du sud du Soudan et de la forêt, qui servaient de réservoirs à esclaves pour les peuplades musulmanes du nord.

Des trois grands milieux naturels, deux seulement étaient donc pratiquement connus des auteurs médiévaux arabes : telle est la conclusion qui se dégage de l'examen des textes à notre disposition et de tous nos autres moyens d'information. Le Sahara et la zone sahélo-soudanienne seraient donc presque exclusivement cités et non les zones préforestières et forestières et c'est surtout à cause de ce manque d'information sur cette dernière partie si importante de l'Ouest africain que nous avons été amenés à inclure dans nos sources les premiers textes de l'époque de la découverte. Sans cela nous ne pourrions pratiquement rien dire de certain sur ce que fut la vie du sud au cours de ces siècles particulièrement obscurs pour cette région. Toutefois, comme dans ce milieu renfermé et conservateur, les choses se sont peu transformées jusqu'à l'époque de la pénétration européenne au XIX^e^ siècle, il suffit d'un faible effort pour imaginer ce qu'a pu être l'existence des peuples de la forêt au moyen âge, car elle n'était pas si différente il y a quelques lustres, sauf cependant de notables exceptions, dans les régions côtières surtout.

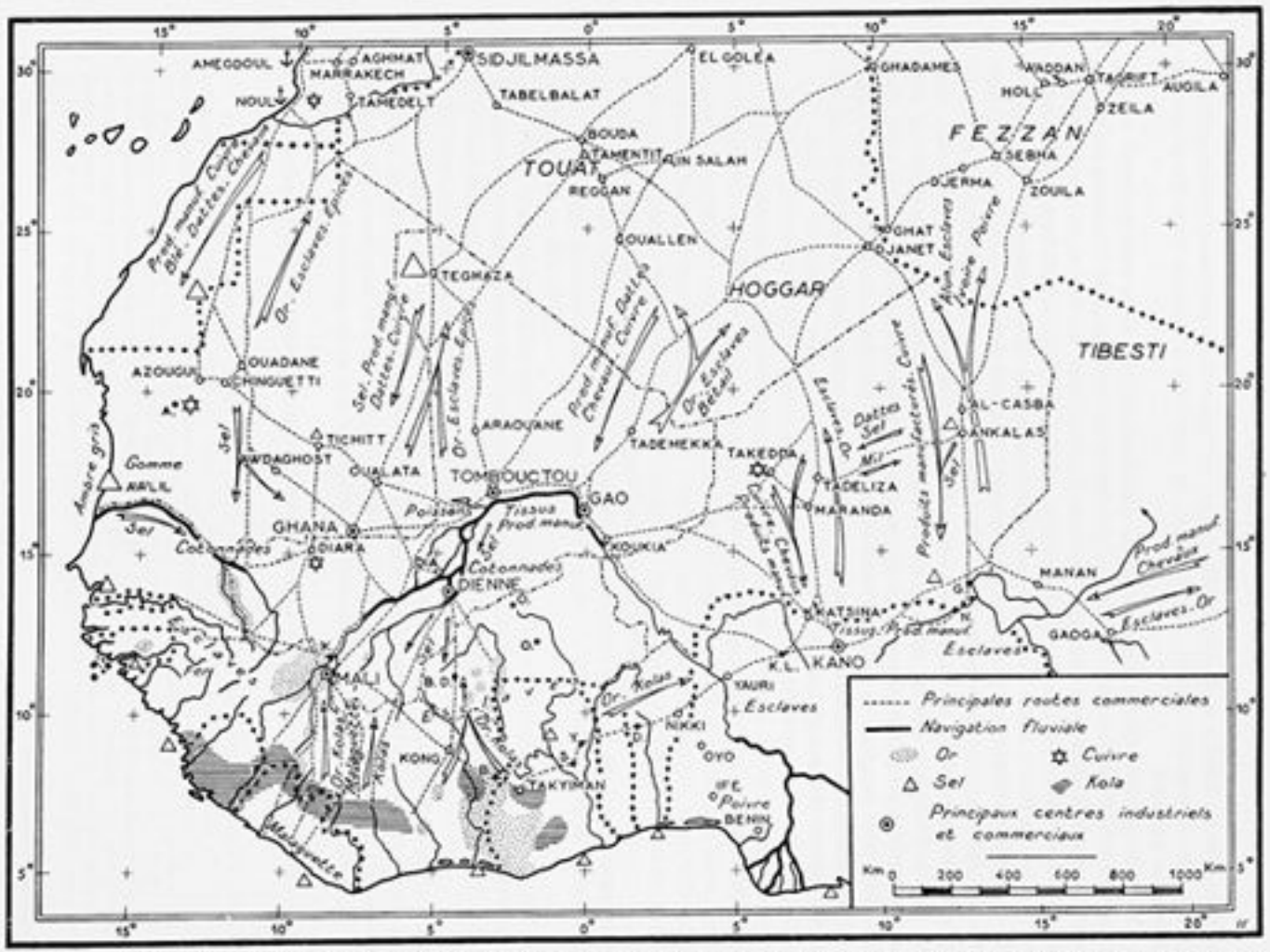


FIG. 55. — L'Ouest africain médiéval au point de vue économique. On notera la multiplicité des routes commerciales, dont la plupart aboutissent en définitive aux régions aurifères ; l'importance du bief fluvial Dienné-Koukia ; l'arrêt de la navigation maritime vers le sud à Noul ; le groupement des principales villes industrielles et commerciales dans le Sahel et le Soudan ; l'importance des produits miniers (or, sel, cuivre) et du commerce des esclaves.

# III

# GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

La pénétration européenne au XIX^e^ siècle à l'intérieur de l'Afrique occidentale a occasionné une véritable révolution économique qui n'avait eu dans le pays qu'un précédent comparable : celle de l'installation des communautés arabes au sud du Sahara à partir du VIII^e^ siècle.

Les Européens ont trouvé des sociétés à différents stades d'évolution entre une vie « primitive » — c'est le stade paléonigritique des auteurs — et un mode de vie plus évolué, résultant d'un long contact avec les Arabo-Berbères.

Il est relativement facile encore, grâce à l'ethnographie et aux récits de la période de l'exploration et de la conquête, de se représenter ce que devait être la vie matérielle en Afrique occidentale au moyen âge : les conditions étaient dans bien des cas absolument inchangées au XIX^e^ siècle, et dans certains secteurs reculés, elles sont encore les mêmes aujourd'hui.

Nous ne nous attarderons pas, en conséquence, sur les aspects de la géographie économique qui n'ont pas varié jusqu'à nous, mais, par contre, nous traiterons plus longuement ceux qui étaient spéciaux à la période considérée.

L'Afrique occidentale a vécu en vase clos, avec un minimum d'échanges avec l'extérieur, jusqu'à l'arrivée des Arabes au sud du Sahara, et nombre de sociétés ont continué ce mode d'existence jusqu'à nous, vivant en autoconsommation presque complète. La quasi-totalité des besoins était couverte par une exploitation poussée des richesses naturelles végétales, animales et minérales.

## A) RICHESSES NATURELLES

Nous diviserons celles-ci en trois parties : celles provenant des végétaux (cueillette et agriculture), des animaux (chasse, pêche et élevage) et du sol (minéraux).

### 1. Ressources végétales. Cueillette et agriculture.

Avant de demander, à partir du néolithique, le plus clair de son alimentation à l'agriculture, l'homme ouest-africain, comme ses contemporains du reste du monde, pratiquait largement, pour se nourrir, la cueillette des plantes spontanées du terroir (1). Il demandait

(1) Voir à ce sujet A. G. Haudricourt et L. Hédin : 1943, p. 77 sq.

également depuis des millénaires au règne végétal une bonne partie de ses moyens de protection (matériaux de construction, habillement), de son mobilier (lits, nattes, sièges, vanneries diverses, calebasses, etc.), de sa pharmacopée, de son armement (arcs, armatures de harpons, flèches, lances, etc.), de ses parures (masques, colliers, etc.), tout son combustible, une partie de ses moyens de transport (pirogues). Et cette énumération est loin d'être complète.

### a) *Cueillette alimentaire.*

Elle est encore pratiquée largement dans toute l'Afrique occidentale et particulièrement dans les régions les plus pauvres, c'est-à-dire au Sahara, au Sahel et dans la zone soudanienne nord.

Au Sahara, nombreuses sont les plantes recueillies pour la consommation. La truffe (*Terfezia*), connue vers le nord du désert, se trouve surtout après les saisons pluvieuses. Idrisi en signale en terrain humide vers Awdaghost, où elles pèsent jusqu'à 3 livres selon lui ; elles constituent un mets excellent (1866, p. 39). El-Bekri les disait si grosses que des « lapins » pouvaient y creuser leur terrier (1913, p. 340). Léon l'Africain, qui les connaissait aussi, les signale dans le désert de Numidie et indique qu'elles sont très estimées, rôties ou bouillies (1956, II, p. 576-577).

On ne sait par contre à quoi correspond l'*agrastes*, plante dont les Noirs de Dawoud, selon Idrisi, recueillent les racines pour les réduire en farine et en faire du pain. Cette plante est la même que le *nadjil* des Arabes et se plaît en terrain sablonneux (1). Même incertitude au sujet de la *manne*, que Léon l'Africain mentionne dans le désert de Targa, et qui est vendue à Agadès (1956, p. 452).

Au moyen âge comme aujourd'hui, les Touareg du sud du Sahara recueillaient les graines de *cram-cram* (*Cenchrus biflorus*). C'est la graine « que le pays de Tademekka produit sans culture et dont se nourrissent les habitants » que cite Kotobi vers 1318 (2).

Plusieurs fruits d'arbres sauvages sont mentionnés comme recueillis pour la consommation : ceux du *Balanites aegyptiaca*, « prunes douces... une fois exposées au soleil et séchées », d'un *Grewia*, l'*algalie* des Maures, ainsi que la gomme des Acacias (3).

Bien d'autres plantes étaient mangées, surtout en temps de famine : graines de *Panicum turgidum*, d'*Aristida pungens*, d'*Aizoon canariense*, fruits de jujubier (*Ziziphus* spp.), graines de coloquinte (*Colocynthis vulgaris*), gousses d'Acacia, rhizomes de *Typha*, tiges souterraines de Cistanche, diverses feuilles, etc. (4).

Le Sahel connaît quelques-unes des plantes que nous avons citées plus haut. Mais il faut y ajouter d'autres espèces : on recueille pour la manger la pulpe du fruit du baobab (*Adansonia digitata*), selon Ibn Battouta, Al-Omari et Zurara (5). La « farine de lotus ou *Rhamnus nabecca* » du traducteur d'Ibn Battouta (1922, IV, p. 393) n'est peut-être que celle tirée de la graine du *bourgou*, *Echinochloa stagnina* ou de celle du *Nymphaea*.

De nombreuses plantes y font en outre l'objet de cueillette alimentaire ; outre les feuilles et les fruits du baobab, le tamarinier (*Tamarindus indica*), dont les fruits servent à faire une

(1) Edrisi, 1866, p. 44.
(2) E. Fagnan : 1924, p. 55.
(3) V. Fernandes : 1938, p. 109.
(4) H. Lhote : *Les Touareg...*, 1955, p. 264.
(5) Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 391 ; Azurara, 1935, p. 155 ; Al Omari, 1927, p. 62.

sorte de confiture, les fruits du jujubier (*Ziziphus* sp.), les pousses de palmier rônier (*Borassus flabelliformis*), les fruits de *Ximenia americana* (petit arbre pantropical), de *Diospyros mespiliformis*, de *Cordyla africana*, etc. (1)

La zone soudanienne est tout aussi riche. On y retrouve nombre de plantes alimentaires de la région précédente, mais il faut en ajouter d'autres. D'abord le karité (*Butyrospermum parkii*) dont on tire un beurre végétal très apprécié dans le pays. Al-Omari (1337) lui consacre un long passage et indique ses différentes utilisations : badigeon pour blanchir les maisons, huile d'éclairage, savon, beurre comestible, dont il décrit la préparation (1927, p. 62). Ibn Battouta reprend à peu de chose près les données d'Al-Omari au sujet du karité (1922, IV, p. 392-393). Il n'est pas jusqu'au Génois Malfante pour entendre parler au Touat, de ce fameux beurre comestible de karité, exporté d'ailleurs jusque-là (2).

Le *Zbizur* d'Al-Omari aux « fruits ressemblant aux gousses de caroubier d'où sort une farine semblable à celle du lupin, douce et agréable au goût, ayant un noyau » est peut-être le néré (*Parkia biglobosa*), mais on ne sait pas ce qu'est le *Qumi*, qui « a des fruits qui ressemblent au coing, ayant un goût agréable qui ressemble à celui de la banane ; son noyau est pareil à du cartilage d'os et certains le mangent avec le fruit ». Le même auteur cite en outre « des fruits sauvages semblables à tous ceux des arbres élevés dans les jardins, avec la variété de leurs espèces ; mais ils sont âcres, désagréables au goût et les Noirs seuls les mangent ; c'est la nourriture de la plupart d'entre eux » (1927, p. 62-63).

Grâce à V. Fernandes (3) nous avons connaissance d'autres végétaux à fruits comestibles, en particulier de la région de la Gambie. Le « fruit aussi grand qu'une pomme, qu'ils pilent et cuisent, et ils en font une huile blanche pour s'oindre et non pour manger » serait, selon R. Portères (*in litt.*, 29-2-1958) *Carapa procera*. L'arbre donnant un fruit bon à manger dont ils font un vin vert et sec serait, selon le même, *Lannea acida* A. Rich. Le *mansacomba* « au fruit doux avec un noyau à l'intérieur contenant une amande comestible », serait la pomme du Cayor ou *Parinari macrophylla*. Le *malep*, fruit ayant un soupçon d'acidité serait le *Lannea acida*. Mais le grand arbre lisse ayant un fruit comme une poire avec une pointe d'acidité, bon à manger, n'est pas identifié. « L'arbre comme l'*enzyna* donnant à longueur d'année des fruits appelés *mabijs* » localement et *menpatagens* par les Portugais et « ayant le goût des pommes bayonnaises » doit être le *Parinari excelsa* (4). On s'étonne de ne pas voir citer le *Detarium senegalense* au nombre de ces fruits.

Dans toute la zone forestière et la zone sud soudanienne, sauf sur le littoral, on extrait le sel nécessaire aux besoins alimentaires des plantes : on apporte les cendres des divers foyers à un filtre à cendres végétales, parfois commun à tout le village et chacun prélève ensuite selon ses besoins (5).

Produit de cueillette est également le vin de palme provenant surtout du palmier à huile (*Elaeis guineensis*) et, dans le sud, à partir de la Gambie, du *Raphia sudanica* ou *vinifera*. Les auteurs arabes n'en parlent pas et il faut attendre les premiers navigateurs européens pour

(1) G. Boyer : 1953, p. 93.
(2) Ch. de La Roncière : 1925, t. I, p. 155.
(3) V. Fernandes : 1951, p. 53-55 et vin de *mompatas*, p. 71 ; R. Mauny : *Sur quelques plantes...*, 1958, p. 25 ; R. Portères : *Plantes non encore identifiées...*, 1958, p. 81-83.
(4) Appelés aujourd'hui *mampatas* en créole de Guinée portugaise. Voir J. M. Dalziel : 1937, p. 168-169.
(5) R. Portères : *Cendres d'origine végétale...* ; L. Pales : *Les sels alimentaires...*, 1950, p. 32-34.

en avoir connaissance. Zurara mentionne le vin de palme (1) et Ca da Mosto en décrit la préparation en un long passage, parlant du Sénégal (1895, p. 103-104). V. Fernandes donne lui aussi des précisions sur la façon de recueillir ce breuvage au Sénégal et en signale par ailleurs l'usage en Gambie, en Sierra Leone et dans l'île de Sao Tomé (2).

Il va sans dire que ces auteurs n'ont cité qu'une faible partie des plantes alimentaires utiles. A noter qu'aucun d'entre eux, même les Portugais qui ont été les premiers à aller dans le pays, n'a mentionné celles de la zone forestière. Or il suffit de compulser un ouvrage comme celui de Dalziel pour constater que c'est par dizaines, sinon par centaines que se comptent les plantes spontanées faisant l'objet de cueillette à des fins alimentaires. Et ce de nos jours, à une époque où les famines ont presque disparu et où la richesse en plantes cultivées s'est accrue dans des proportions considérables par suite de l'apport de l'Amérique tropicale et d'ailleurs. Au moyen âge, soyons persuadés que la cueillette a tenu une place plus considérable encore, particulièrement au cours des périodes d'insécurité et dans les pays qui étaient soumis aux razzias perpétuelles des chasseurs d'esclaves : on demandait à la nature environnante une bonne partie de sa subsistance, les cultures étant périodiquement ravagées et les greniers vidés par ces expéditions.

### b) *Autres utilisations des ressources végétales.*

Le règne végétal fournissait bien d'autres richesses que celle que nous venons de voir.

*Matériaux de construction.* — Le bois est, avec l'argile (ou banco), le principal matériau de construction utilisé pour l'habitation de ces régions. Il entre dans la confection de la tente saharienne, de la maison de pierres ou d'argile saharienne soudanaise et forestière, et de la paillote que l'on retrouve presque partout.

Ibn Battouta rapporte la place que tient le bois dans la confection de la tente touareg : « Ils dressent des bâtons de bois ou des perches, sur lesquelles ils placent des nattes, par-dessus celles-ci ils posent des bâtons entrelacés ou une sorte de treillage, qu'ils recouvrent de peaux ou bien d'étoffes de coton » (1922, IV, p. 437).

L'habitation saharienne des oasis et sahélienne est en grande partie en pierres et argile, le bois étant utilisé pour le plafonnage (3). Mais les pièces de bois larges et longues sont rares dans le pays, selon Idrisi (1866, p. 5). Cette absence de longues poutres explique la faible portée des constructions mises à jour dans les fouilles de Koumbi Saleh, Gao, Teghaza, Es-Souk et ailleurs, et dans les maisons modernes des oasis. Nulle part la portée n'excède 2 m ; des couloirs et des piliers séparés de cette distance permettent seuls aux constructions de quelque envergure comme les mosquées de présenter des salles de dimensions moyennes mais nulle part la visibilité n'y est bonne. L'impératif du bois court en est la raison. L'on plafonne en morceaux de bois serrés et l'on place une terrasse dessus ; lorsque le bois fait entièrement défaut comme à Teghaza, l'on couvre avec des peaux (4).

Al-Omari rapporte que les plafonds des maisons de la capitale du Mali étaient faits de poutres ou de roseaux arrangés pour la plupart en forme de coupoles ou de dos de chameau (1927, p. 60).

(1) Castro e Almeida : 1934, p. 196.
(2) V. Fernandes : 1951, p. 17-18, 57, 95, 127.
(3) El-Bekri : 1913, p. 328. A Ghana, maisons de pierre et de bois d'acacia.
(4) Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 377.

Léon l'Africain donne les maisons de Tombouctou comme des « cabanes faites de pieux crépis d'argile avec des toits de paille », ce qui explique que lors de son second passage, sans doute en 1512, « la moitié de la ville a brûlé en l'espace de 5 heures » (1). Cette image de Tombouctou s'est bien modifiée depuis, les paillotes étant reléguées dans les faubourgs, la ville entière étant construite de maisons de *banco*, à terrasses.

Les toits des maisons de pisé du Bénin sont, selon Duarte Pacheco Pereira, recouverts de feuilles de palmiers (1956, p. 135).

Les paillotes, elles, doivent leur majeure partie — et parfois leur totalité — au règne végétal. La partie basse en est soit en pierre ou en argile, soit en bois et vannerie. Certaines sont même entièrement en vannerie tendue sur des morceaux de bois. Habitation classique en Afrique occidentale et qui a subsisté en de nombreux points jusqu'à nos jours. Le toit est fait en général de graminées ou de palmes.

Les paillotes sont connues depuis les premiers auteurs arabes : Yakubi les mentionne au Kawar ; El-Bekri distingue à Ghana entre les édifices de pierre et bois et les huttes à toits arrondis ; le dôme du tombeau du roi est fait en bois de *sadj*, qui ne doit être que l'*es-Sacni* qu'il mentionne plus haut (1913, p. 298), c'est-à-dire le *segainé* du Soudan ou *Balanites aegyptiaca* (1913, p. 330).

Ibn Saïd note qu'à Aoulil, seuls les grands construisent en matériaux solides, le commun se contentant de cabanes construites en roseaux et en plantes (2).

Au Sénégal, Ca da Mosto ne trouve que des « villages garnis de maisons de paille » et Pedro de Cintra signale les mêmes habitations, « cabanes et logettes de paille très piteuses », aux îles Bissagos (3).

En Gambie, Diogo Gomes note dans le pays de Batimansa des demeures faites de roseaux de mer et couvertes de paille (1940, p. 196).

Les Azenègues, pêcheurs de la côte mauritanienne, font, selon V. Fernandes, leurs habitations en apportant quelques pièces de bois qu'ils dressent en forme de hutte et qu'ils recouvrent de vieux filets et d'algues, par-dessus lesquelles ils lancent un second filet pour que le vent n'arrache pas les matériaux du toit (1938, p. 59). Plus au sud, il note au Sénégal les « huttes modestes et petites faites de bois et couvertes de foin sec » (1951, p. 13).

Duarte Pacheco Pereira mentionne lui aussi les paillotes en Guinée et Sierra Leone (1956, p. 77 et 85) et Léon l'Africain, en Guinea, à Tombouctou, au Guangara (1956, p. 465, 467 et 478).

*Habillement.* — La nudité, comme nous aurons l'occasion de le voir, semble avoir été la règle dans le pays avant l'arrivée des Arabes, selon les premiers auteurs qui ont parlé de la question. Mais, alors comme aujourd'hui parmi les tribus paléonigritiques, cette nudité ne devait pas être totale, sauf exception.

Les hommes devaient avoir des étuis péniens, comme on le voit sur certaines représentations rupestres sahariennes, et les femmes, des bouquets de feuilles autour de la ceinture.

Le seul auteur arabe à parler de ce dernier vêtement est Ibn Khaldoun, qui sait que les habitants des 1er et 2e climats, en Afrique, ont des « vêtements formés de feuilles d'arbres dont ils s'entourent le corps » (4).

(1) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 467-469. Les maisons de Kano sont également en poutres et argile (p. 476).
(2) Y. Kamal : t. IV, f. 1, 1936, p. 1081.
(3) Ca da Mosto : 1895, p. 76 (Sénégal) ; p. 182 (Bissagos).
(4) Ibn Khaldoun : *Prolégomènes*, 1863, I, p. 169.

Un autre vêtement emprunté au règne végétal est celui en écorce battue, connu en Afrique occidentale depuis la préhistoire (1) jusqu'à nos jours (2). Seul Ca da Mosto le mentionne pour l'actuelle Guinée : « En lieu de hauts-de-chausses, ils usent d'écorces d'arbres, avec lesquelles ils se couvrent les parties honteuses » (1895, p. 185). Fernandes, lui, fait écho pour les peuplades de Sierra Leone : « Les pauvres ont un pagne fait de (fibres de) bois dont ils se couvrent le postérieur » (1951, p. 95).

Notons que les fibres de *tourzi* (*tourjè* est en dialecte maure moderne le nom du *Calotropis procera*) ont été utilisées pour faire des toiles et des vêtements, mais, quoi qu'en dise El-Bekri (1913, p. 336-337), qui a dû faire une confusion avec l'amiante, ces étoffes n'étaient pas incombustibles ; les fibres du fruit de cette plante brûlent, évidemment, comme j'ai pu m'en assurer.

Nous pouvons placer avec l'habillement une industrie qui lui est connexe : la fabrication du savon à partir de cendres végétales : il n'est guère de village africain qui n'ait son marchand de potasse et son filtre à cendres végétales pour en préparer (3). On en faisait au XIV^e^ siècle au Mali avec du beurre de karité, selon Al-Omari (1927, p. 62) et au XVI^e^ avec l'écorce de *Balanites* (V. Fernandes, 1938, p. 111 et 166).

*Mobilier.* — Une grande partie du mobilier, dans toutes les régions d'Afrique occidentale, était empruntée aux végétaux, soit directement au bois, soit par l'intermédiaire de la vannerie.

Les lits en bois ont dû être introduits au Sahara à une époque ancienne, préislamique, mais devaient être réservés aux chefs. Des restes de nattes et d'un lit — plutôt que d'un fauteuil — de bois sculpté ont été retrouvés au cours des fouilles du tombeau de Tin Hinan à Abalessa (4).

Les lits de bois sont surtout nécessaires dans le sud du Sahara, pour éviter les serpents et les scorpions : les traverses de lits de bois touareg (Coll IFAN-Ethn. So.-41-60-1955) recueillies par H. Lhote, sont d'un modèle ancien rappelant ceux d'Égypte antique.

Les pieds de lit sont en bois, ou même en poterie (Oualata, Massina) de nos jours.

Ibn Battouta mentionne un « lit de repos, surmonté d'un dais » à Oualata (5) : le modèle n'a guère dû changer depuis. Et nul doute qu'hier comme aujourd'hui, les sièges (6), une bonne partie de la vaisselle et de nombreux ustensiles domestiques (récipients, mortiers et pilons, etc.) devaient être en bois taillé, art dans lequel les Noirs de l'Ouest africain sont maîtres.

Les calebasses jouaient un rôle important. « Les courges atteignent au Soudan, dit Ibn Battouta, une grosseur énorme et c'est avec elles que les habitants font leurs grandes écuelles. Ils coupent chaque courge en deux moitiés et en tirent deux écuelles, qu'ils ornent de jolies sculptures. Quand un nègre voyage, il se fait suivre par ses esclaves des deux sexes qui portent outre ses lits, les ustensiles pour manger et pour boire, lesquels sont fabriqués avec des courges » (1922, IV, p. 393).

Léon l'Africain en signale l'usage au Guangara (1956, p. 479).

Les calebasses jouèrent un rôle tout aussi important jusqu'à l'aube du XX^e^ siècle, date à laquelle elles commencèrent à être remplacées par de la ferblanterie d'importation.

(1) R. Mauny : *Note sur deux pièces néolithiques...*, 1954, p. 1-2.
(2) B. Holas : *Vêtements d'écorce...*, 1949, p. 77-80.
(3) R. Portères : *Cendres d'origine végétale...*, 1950, L. Pales : *Les Sels...*, 1950, p. 32-34.
(4) M. Reygasse : *Monuments funéraires...*, 1950, p. 97.
(5) Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 390. A noter qu'El-Bekri (1913 p. 330) parlait déjà du « canapé » sur lequel était déposé le cadavre du roi de Ghana dans son tombeau.
(6) Celui du roi de Mali était d'ébène ressemblant à un trône. (Ibn Batoutah : IV 1922 p. 657.)

La vannerie tient une place de premier plan dans l'artisanat local : là aussi l'Africain de l'Ouest est passé maître. Elle était déjà connue au néolithique, comme le prouvent les impressions retrouvées sur certaines poteries de cette époque.

El-Bekri cite les nattes utilisées lors de la confection du tombeau des rois de Ghana (1913, p. 330) et Ibn Battouta nous informe que les nattes placées dans les mosquées de Mali « sont faites avec les feuilles d'un arbre qui ressemble au palmier, mais qui ne porte pas de fruits » (1922, IV, p. 422).

V. Fernandes indique les nattes comme objets d'exportation du pays mandingue et signale qu'en Sierra Leone, on trouve des maisons « remplies de nattes très riches » (1). Duarte Pacheco Pereira se fait l'écho de la même information pour le pays des Teymenes (Sierra Leone), où l'on « confectionne des nattes de palmier très jolies » et le pays appelé Coya où « ils confectionnent aussi des nattes de palmiers qu'ils appellent *bicas* très belles et bonnes ». Dans l'actuel Libéria, la graine de malaguette était présentée dans des paniers (*cestos*) (2).

Léon l'Africain signale dans le royaume d'Agadès que les nattes servent à confectionner les habitations des gens du pays (1956, p. 474).

On faisait, alors comme aujourd'hui, des cordes avec l'écorce du baobab, comme le relate Azurara pour le Sénégal (1934, p. 155).

*Instruments agricoles, outillage, armement, navigation, etc.* — Les auteurs sont pratiquement muets sur la question des instruments agricoles. Seul, Ca da Mosto nous parle des palettes avec lesquelles les Sénégalais jettent la terre en avant pour travailler la terre — sans doute l'actuel *iler* (1895, p. 103).

L'archéologie nous a heureusement fourni avec les fouilles de Koumbi Saleh, un lot d'instruments agricoles et d'outils, dont certains présentent de petits fragments d'armatures de bois, conservés par la rouille (3). Il en va de même pour l'armature d'outil agricole de cuivre trouvée lors des fouilles de Rao (4).

Il est rare que les armes, elles, soient entièrement en bois. C'est cependant le cas des massues, qui semblent avoir été assez répandues au moyen âge chez les peuplades plus primitives, situées au sud des États islamisés. Al-Zouhri relate que les païens de l'Ouest, ne connaissant pas le fer, avaient comme armes des barres en bois d'ébène (5), ce que confirme Idrisi pour les Lamlam : ...« ils se servent aussi de massues qu'ils fabriquent de bois d'ébène avec beaucoup d'art et d'intelligence » (1866, p. 5). Écho repris par Ibn Saïd (6).

Fait corroboré d'ailleurs par la découverte par E. Lütten dans la mine de diamants de Fenaria (Haute-Guinée) de deux massues de bois trouvées en profondeur dans le limon stérile. Les dimensions de l'une d'elles sont de 35,5 cm de long, 15 cm de large au sommet, sur 7 cm d'épaisseur, celle du manche étant de 20 cm de long sur 4 cm de diamètre. Elle est en bois dur, noirâtre et le manche a été taillé avec un instrument de fer (7).

L'armement le plus répandu était l'arc et les flèches. Si le premier était presque exclusivement fait de bois — surtout de bambou (*Oxytenanthera abyssinica*), qui est peut-être le

(1) V. Fernandes : 1951 p. 43 (pays mandingue) et p. 93 (Sierra Leone).
(2) D. Pacheco Pereira : 1956 p. 81, 85, 103.
(3) P. Thomassey et R. Mauny : *Campagne de fouilles...*, 1956, p. 132-133.
(4) J. Joire : 1955, p. 280-281.
(5) Al-Zouhri, *in* Y. Kamal, t. III, f. 3, 1932, p. 801.
(6) Y. Kamal : t. IV, f. 2, 1937, p. 1081.
(7) Coll. IFAN G-43-1-2, c'est le n° 10 de l'article de E. Lutten : *Inventaire sommaire...*, 1944, p. 7-9. Peut-être du bois de *tali* (*Erythrophleum guineense*).

« roseau *charki* » des auteurs arabes (1) — il arrivait aussi que la flèche fût entièrement de cette matière, la pointe étant confectionnée avec l'épine d'un arbre dur comme le fer (2).

Chez certaines peuplades d'Afrique occidentale, l'arc, fait entièrement en bambou, corde comprise (3), subsiste toujours — les collections de la section Ethnologie de l'IFAN en comportent de nombreux exemplaires venant des pays koniagui, guerzé, agni, bassari, kissi, balante, lobi, etc. Il existe même encore des flèches entièrement faites en bois en pays koniagui, bassari et diola, héritages d'un lointain passé. Mais, cependant, et ce dès le moyen âge, la pointe des flèches était généralement en fer.

Même remarque pour les harpons, parfois faits entièrement de bois, tête détachable comprise (4) ; cette dernière était faite d'os à l'époque néolithique (5) mais déjà de fer au moyen âge, comme nous l'apprend El-Bekri, pour le pays toucouleur (1913, p. 325).

Les hampes des lances étaient de bois. Celles des Azenègues de Mauritanie provenaient du *Leptadenia pyrotechnica* (6).

Les pirogues des pêcheurs, en mer ou en eau douce, sont entièrement empruntées au monde végétal (7). Idrisi avait entendu parler des « barques solidement construites » utilisées sur le Sénégal et le Niger (1866, p. 2 et 9), tandis qu'Al-Omari rapporte d'après Ibn Saïd qu'au Kanem, les courges sont si grosses qu'on en confectionne des bateaux (1927, p. 45) ; bien qu'il reste sceptique, il n'est pas interdit de penser que des calebasses ont pu servir de flotteurs sur les radeaux de joncs ou de bois de la région du Tchad.

Ibn Battouta voyage de Tombouctou à Gao à bord d'une pirogue monoxyle (« faite d'un seul tronc d'arbre creusé ») (1922, IV, p. 432).

Grâce aux auteurs de l'époque de la découverte, nous avons quelques renseignements sur les embarcations de la côte. Celles de la région d'Arguin, employées par les Azenègues pêcheurs, semblent n'avoir été que des radeaux de morceaux de bois rassemblés, la plante indiquée comme utilisée étant le *figueira do inferno*, c'est-à-dire l'*Euphorbia balsamifera*, comme sur la côte mauritanienne, les cordes servant à les rassembler étant faites avec la racine de la plante (*Leptadenia pyrotechnica*) qui sert aussi à confectionner les filets (8).

Plus au sud, les navigateurs rencontrèrent sur la côte les pirogues monoxyles de mer et de rivière, parfois de grandes dimensions, propulsées uniquement à la pagaie (9). Léon l'Africain décrit les mêmes sur le Niger (1956, p. 465).

Le règne végétal subvenait également à bien d'autres besoins : la pharmacopée ouest-africaine est presque uniquement à base de plantes spontanées ; les besoins sociaux et religieux nécessitaient la confection de masques, statuettes, instruments de musique qui étaient dans leur grande majorité confectionnés en bois ou autres matières végétales.

(1) Edrisi : 1866, p. 5, Ibn Saïd *in* Y. Kamal : p. 1081.
(2) Abou Hamid, *in* Y. Kamal : t. III, f. 4, p. 874 sq.
(3) Comme au Moyen Age. Voir Edrisi, : 1866, p. 5 ; Abou Hamid ; Ibn Saïd, *in* Y. Kamal : p. 1081.
(4) Pays foulakounda. Coll. IFAN, Ethnologie, G-47-2-277.
(5) Th. Monod et R. Mauny : *Découverte...*, 1855 (1957), p. 242-247.
(6) V. Fernandes : 1938, p. 121.
(7) Bien qu'El-Bekri : 1913, p. 323, signale sur la côte mauritanienne que les carapaces de tortues servent parfois d'embarcations pour la pêche.
(8) Azurara *in* Castro e Almeida : *Chroniques...*, 1934, p. 114-115 et surtout V. Fernandes, 1938, p. 117-121, les identifications étant données dans les notes de Th. Monod.
(9) Azurara : 1934, p. 137 ; Ca da Mosto : 1895, p. 85, 137, 157, 162, 177, 185, 192 ; Diogo Gomes, *in* Academia portuguesa da historia : *O manuscrito V. F...*, 1940, p. 193, 194, 195 ; Fernandes : 1951, p. 29-31 ; D. Pacheco Pereira : 1956, p. 89-105, 109, 115, 143, 147.

### c) *Agriculture.*

Il est parfois difficile de faire le départ entre la cueillette proprement dite et l'agriculture, qui en est le perfectionnement logique, stade atteint par l'humanité à l'époque néolithique, quelques millénaires seulement avant notre ère. Partout, l'homme cherche tout naturellement à se constituer des réserves alimentaires plus abondantes lui permettant de subsister pendant toute l'année, en sélectionnant parmi les plantes qu'il connaissait celles qui lui étaient le plus utiles : il en favorisa la diffusion en constituant des champs d'où il éliminait toute la végétation spontanée afin de les réserver aux seules plantes jugées utiles.

Quelques millénaires furent certainement nécessaires avant que le choix de l'homme se fût fixé sur les végétaux qui lui paraissaient les plus aptes.

Certains avaient une valeur réelle comparable à celle d'autres plantes cultivées par d'autres peuples, dont la connaissance se propageait de proche en proche. D'autres, au contraire, furent abandonnés dès qu'il se fut avéré qu'ils n'avaient pas les qualités requises comparées à certaines plantes étrangères : si les sorghos sont toujours cultivés en Afrique occidentale et se sont même répandus au-delà de leur aire primitive, les ignames ont cédé du terrain aux maniocs originaires d'Amérique, tandis que les riz d'Asie, le maïs, l'arachide, le manguier, le goyavier, etc., se répandaient partout dès qu'ils étaient introduits dans le pays, se substituant parfois à des plantes aborigènes de moindre rendement.

Il y a eu une agriculture ouest-africaine primitive (1) néolithique, issue du terroir, qui s'est enrichie par plusieurs apports extérieurs, dont certains sont connus (apport arabe du IX^e^ au XVI^e^ siècle ; apport américain et asiatique à partir de 1492), tandis que certaines plantes arrivaient par un cheminement inconnu dans l'Ouest africain, venant en général de l'océan Indien (banane-cochon par exemple).

Nous tenterons de retracer l'historique des principales plantes cultivées de la région considérée en les séparant selon les trois grandes zones suivantes : Sahara, Sahel et Soudan.

Nous renvoyons pour les généralités aux principales études sur la question, en particulier Haudricourt et Hédin (2).

#### Sahara.

L'agriculture est évidemment, au Sahara, limitée aux seules oasis et à des terrains de culture situés dans des cuvettes ou des bas-fonds humides, en particulier dans les vallées des oueds et à leur débouché en plaine.

Les principales plantes cultivées sont le dattier et les céréales semées à leur pied dans des jardins irrigués. État de choses qui doit remonter à un lointain passé, car de nombreux centres actuels présentent des restes d'habitats néolithiques échelonnés le long des mêmes lieux. Remarque que l'on peut faire dans le Hoggar (3), mais aussi dans l'Adrar de Mauritanie

(1) Voir à ce sujet R. Portères : *Vieilles agricultures...*, 1950, p. 489-507.

(2) A. G. Haudricourt et L. Hédin : *L'homme et les plantes cultivées*, 1943 et : *Recherches récentes sur l'histoire des plantes cultivées*, 1953, p. 537-545 ; voir également D. Bois : *Les plantes alimentaires chez tous les peuples et à travers les âges*, 4 t., 1927 à 1937 ; A. J. H. Goodwin : *The origins of certain africain food-plants*, 1939, p. 445-463 ; R. Mauny : *Notes historiques autour des principales plantes cultivées d'Afrique occidentale*, 1953, p. 684-730.

(3) H. Lhote : *Les Touareg du Hoggar*, 1955, p. 286.

aux environs d'Ouadane, Tin Labbe, Chinguetti, etc. et l'Adrar des Iforas (Kidal, Es-Souk), dans le Tagant et l'Aïr. La carte de Ptolémée montre que les ksour étaient déjà nombreux dans la vallée de la Saoura, dans le Touat, le Tidikelt et le Fezzan.

Le dattier était déjà à la base de l'agriculture de ces ksour. Il existait depuis des millénaires en Arabie et en Égypte ; mais peu de textes et de faits nous renseignent sur sa diffusion au Sahara, plus à l'ouest. Une récente découverte de peintures rupestres dans le Tassili des Ajjer vient à propos nous rappeler qu'elle y est ancienne. Y. Tschudi a trouvé un dessin représentant trois palmiers dattiers aux troncs desquels grimpent des hommes. La présence de chars de la même facture que ces arbres nous reporte sans ambiguïté à l'époque garamantique, c'est-à-dire au premier millénaire avant notre ère (1). A la même époque, Hérodote mentionne que les dattiers sont nombreux au Fezzan (IV, 183). Ils étaient cultivés au nord du Sahara pendant toute l'époque romaine, et rappelons que le tombeau de Tin Hinan (+ IVe siècle) au Hoggar a fourni « quelques noyaux de dattes et des graines » (2).

Le dattier a pu facilement franchir la barrière saharienne même avant les Arabes. Mais les premières mentions sont évidemment plus tardives. Yakubi qualifie Ghast (Awdaghost du Rkiz) d'oasis, ce qui implique qu'au IXe siècle et sans doute bien avant on y cultivait des dattiers (1937, p. 227).

On en a la certitude avec El-Bekri, qui spécifie qu'Awdaghost, au XIe siècle, était ceinturée de « jardins de dattiers » et qu'on y « cultive le blé à la bêche » ainsi que des figuiers, des vignes, du henné (1913, p. 299-300).

Le Kawar avait la réputation méritée d'être une grande palmeraie dès le XIIe siècle : Idrisi connaissait celles de Tamalma, Al-Kasaba, Ksar Om Isa (1866, p. 14-15) et le *Dictionnaire géographique* de Yaqout s'en fait l'écho (3).

Ibn Battouta mentionne quelques petits palmiers à Oualata, à l'ombre desquels on cultive melons et pastèques (1922, IV, p. 387).

Ca da Mosto signale que les habitants d'Hoden (Ouadane) « vivent d'orge et dates, dont ils sont fournis en grande quantité » (1895, p. 45).

Grâce au récit fait par João Rodrigues, qui était allé dans l'Adrar de Mauritanie en 1493, à V. Fernandes, nous avons une courte description d'une oasis où à la culture du dattier, se mêlent celles du blé, de l'orge et du mil.

Les jardins sont entourés d'un enclos en branches de palmier et au centre est creusé un puits, dont on extrait l'eau au moyen d'un système à balancier, toujours en usage dans les palmeraies de l'Adrar. Les dattes sont les meilleures du monde, mais souvent les Arabes les détruisent avant maturité (4).

Léon l'Africain consacre au dattier un court passage dans le chapitre de Dara et mentionne les palmeraies avec cultures d'orge et de mil à Tichitt et Ouadane et dans la région d'Oualata (5).

En parlant du dattier, nous avons mentionné à plusieurs reprises les cultures qui lui étaient liées, et principalement celles du blé, de l'orge et du mil.

(1) Y. Tschudi : *Les peintures rupestres du Tassili N'Ajjer*, 1956, p. 70.
(2) M. Reygasse : 1950, p. 98. Les graines ont été remises à M. Maire, par M. Reygasse (*in litt.*, M. Reygasse, 29-1-1954) ; il n'en reste plus trace (*in litt.*, M. Guinochet, Alger, 11-1-1957).
(3) Y. Kamal : p. 962.
(4) V. Fernandes : 1938, p. 81-83.
(5) Jean-Léon l'Africain : 1956, t. 2, p. 423 (Dara), p. 419-421 (Tichitt et Ouadane), p. 463 (Oualata).

Ces cultures s'effectuent à la houe (1) et autres instruments agricoles locaux, à l'exclusion de la charrue, qui était inconnue en Afrique occidentale au sud du Sahara avant le XIX^e siècle (2).

Le blé est l'une des principales cultures des oasis : il s'agit soit de blés tendres (*Triticum vulgare*), qui prédominent, soit de blé dur (*Triticum durum*) probablement originaire d'Ethiopie (3). On le trouve depuis l'Atlantique jusqu'en Nigeria du Nord et dans les oasis sahariennes. Ibn Hawqal, s'il dit d'une part que les Berbères du désert ne connaissent ni blé ni orge, ajoute cependant que Zenata et Mezata le cultivent loin dans le désert (1842, p. 83-84).

El-Bekri le mentionne comme cultivé à la houe et arrosé à la main dans l'oasis d'Awdaghost (1913, p. 300).

Yaqout le cite chez les Zaghawa (4), Ibn Saïd dans le jardin du roi du Kanem (5) et Al-Dimachqi sur les bords du Niger, dans la région de Gao (6). Ibn Battouta signale qu'on trouve du blé à Takedda pour la consommation des marchands et des étrangers, mais il ne spécifie pas si on l'y cultive (1922, IV, p. 438).

Ca da Mosto note que des essais infructueux de culture de blé ont été faits au Sénégal avec les grains fournis par les navigateurs chrétiens (1895, p. 102).

V. Fernandes en connaît la culture dans la montagne de Baffor (Adrar de Mauritanie) dans les oasis, par irrigation, que la récolte se fait en mars, et il ajoute qu'on le moud entre deux pierres pour le transformer en farine (1938, p. 81) : les meules girantes portatives, en pierre, sont toujours en usage dans l'Adrar, et l'on en a trouvé au cours des fouilles de Koumbi Saleh.

L'orge (*Hurdeum vulgare*) (7) est, comme le blé, cultivée dans les oasis pendant la saison froide, par irrigation. C'est une plante originaire d'Orient et elle était cultivée dans l'ancienne Égypte. Plus adaptée à la sécheresse que le blé, elle dut se répandre dans les oasis plus facilement que ce dernier. Il est cependant à noter que bien peu d'auteurs la citent : Ibn Hawqal ne fait que mentionner son absence du Sahara.

V. Fernandes sait qu'elle pousse dans les oasis de l'Adrar de Mauritanie, dans les mêmes conditions que le blé, et qu'en particulier à Ouadane elle est abondante (1938, p. 81 et 83).

Notons quelques cultures pratiquées également dans les oasis : d'après El-Bekri, courges, figuiers, vignes et henné à Awdaghost, légumes aux environs de Ghana (1913, p. 300 et 328). Ibn Saïd note que dans le jardin du roi du Kanem, à 40 milles de sa capitale, on cultive grenades, pêches, canne à sucre et vigne (8). Mais nous sommes ici déjà au Sahel.

Petit mil et sorgho sont également cultivés en certains points particulièrement arrosés du sud du Sahara, mais nous en parlerons plus loin seulement, car c'est une plante plus typiquement soudanienne.

(1) EL-BEKRI : 1913, p. 300.
(2) Voir A. G. HAUDRICOURT et L. HÉDIN : *L'homme et les plantes cultivées*, 1943, carte p. 122 ; R. CAPOT-REY et P. MARÇAIS : *La charrue au Sahara*, 1953, p. 39-69.
(3) A. G. HAUDRICOURT et L. HÉDIN : *L'homme...*, 1943, p. 113 ; R. PORTÈRES : *Les appellations...*, II. Les Blés, 1958, p. 311-364.
(4) Y. KAMAL : p. 962.
(5) Y. KAMAL : p. 1082.
(6) Y. KAMAL : p. 1203.
(7) Voir sur l'orge R. PORTÈRES : *Les appellations...* I. *Les orges*, 1958, p. 14-34.
(8) Y. KAMAL : t. IV, 2, p. 1082.

SOUDAN.

La zone soudanienne est celle où l'agriculture est la plus développée de tout l'Ouest africain. La pluviosité y est suffisante pour permettre la culture sans irrigation, condition essentielle pour le développement des sociétés sédentaires.

Les plantes alimentaires par excellence de cette région sont sans contredit, aujourd'hui — et *a fortiori* au moyen âge — le petit mil et le sorgho : tous deux sont l'équivalent du blé pour l'Europe occidentale.

Le petit mil ou pénicillaire (*Pennisetum*) est avec le fonio (*Digitaria exilis*) la céréale ouest-africaine qui se contente de la pluviosité la plus faible : un minimum de 275 mm d'eau lui suffit (1). Aussi de larges surfaces lui sont-elles consacrées en zone sahélienne et même plus au sud ; il prospère là où le sorgho ne le peut pas, faute d'eau.

Il est rare que les auteurs médiévaux spécifient s'ils ont affaire au petit mil ou au sorgho, et il est fort possible que certaines des mentions de ce dernier (*dorra*, en arabe, et ses composés) s'appliquent en réalité au petit mil.

C'est le cas avec le mil (*dhura*) qu'Ibn Al-Faqih signale comme consommé à Ghana (2) et qu'Idrisi donne comme cultivé chez les Zaghawa (1866, p. 15). Il n'y a certitude d'avoir affaire au petit mil que dans la mention faite par Ibn Battouta d'importation d'*anli* (petit mil) venant du Soudan pour la consommation à Teghaza (3) et par Léon l'Africain pour le mil du royaume de Gualata (1956, p. 464). Bien que la culture du sorgho soit mentionnée au Sahara par plusieurs auteurs (Idrisi, Yaqout, Kotobi, Fernandes), c'est une plante typiquement soudanienne. Son origine africaine est d'ailleurs certaine et c'est à partir de ce continent qu'il s'est répandu en Asie au début de notre ère et en Europe au moyen âge (4).

Il faut une chaleur élevée pour sa culture, plus que pour le maïs par exemple, et une pluviométrie minimum de 600 mm environ et qui peut aller jusqu'à 1 400 mm. Au-dessous de l'isohyète 700 mm c'est le petit mil qui remplace le sorgho (5), tandis qu'au-dessus de 1 200 mm environ, c'est le maïs qui tend à se substituer à lui depuis le XVI^e siècle. Le sorgho sera donc cultivé partout où il pourra trouver la quantité d'eau suffisante. Il atteint le golfe de Guinée — région où il est en large recul depuis le XVI^e siècle devant le maïs importé d'Amérique, mieux adapté au climat plus arrosé de la côte et qui est en train de l'éliminer de la zone forestière — et au nord du Sahara est cultivé chaque fois que le terrain est assez humide pour s'y prêter.

Il est difficile de savoir, à la lecture des auteurs arabes, si les termes qu'ils emploient sont relatifs au sorgho (*Sorghum*), au petit mil (*Pennisetum typhoideum*) au millet (*Panicum miliaceum*) et même au millet des oiseaux (*Setaria italica*). La confusion s'étend même pour

(1) J. ADRIAN et C. SAYERSE : *Les plantes...*, 1955, p. 26-28. Sur l'importance relative des diverses plantes vivrières d'A. O. F. à l'époque actuelle, voir : *Encyclopédie coloniale et maritime, A. O. F.*, II, p. 28 sq.

(2) IBN AL-FAQIH, *in* HADJ SADOK : *Description...*, 1949, p. 51.

(3) IBN BATOUTAH : 1922, IV, p. 378, *eneli* est le mot touareg actuel pour le *pennisetum* (DALZIEL, *Useful plants...*, 1937, p. 538).

(4) A. G. HAUDRICOURT et L. HÉDIN : *L'homme...*, 1943, p. 135 ; le mot *sorgo* utilisé pour le désigner dans la région de Venise indique qu'il fut importé de Syrie en Italie (*suriacum*), p. 192. Voir également R. PORTÈRES : *Vieilles agricultures...*, 1950, p. 494-497.

(5) J. ADRIAN et C. SAYERSE : *Les plantes...*, 1955, p. 25-27.

les textes postérieurs à 1492, au maïs (*Zea mays*). Sans compter que les auteurs, traducteurs et interprétateurs, à moins d'être botanistes et linguistes, ont encore compliqué le problème. Le *Dukhn* et le *Djawars* ou *Djavarisch* doivent représenter les millets, tandis que *Dorra*, *Dhura* ou *Doura* — confondu parfois avec les millets dans le bassin méditerranéen de langue arabe — est réservé plutôt pour désigner le sorgho (1). C'est donc le *Dorra* surtout qui doit nous intéresser, les autres étant des plantes méditerranéennes.

Ya'kubi signale le *Dhura* en deux points du nord du Sahara : Zawila et Sidjilmassa ; à noter que le même auteur notait le *Dukhn* au Turkestan (2).

Au X^e^ siècle, Ibn Al-Faqih rapporte que les habitants de Ghana se nourrissent de *Dhura* et donnent au mil le nom de *Dukhn* (3).

Selon El-Bekri, la population d'Awdaghost mange du *Dorra* et la même graine sert de monnaie à Silla sur le Sénégal et forme la principale nourriture des gens d'Aougham dans la boucle du Niger (4).

C'est encore du sorgho qu'il doit s'agir, lorsque le traducteur d'Idrisi parle du millet de Silla, Takrour, Gharbil et du Zaghawa, et forcément du « millet à gros grains » de Madasa (5). Ibn Saïd fait une simple mention du *dora* du Soudan et Kotobi indique que cette même graine est importée à Tadmekka, venant du Soudan et autres régions sahariennes (6).

Al-Omari donne le sorgho comme formant l'une des bases de l'alimentation locale au Kanem et cite à Mali le sorgho comme un « aliment pour eux-mêmes, un fourrage pour leurs chevaux et une nourriture pour leurs bêtes de somme » (1927, p. 61).

Ibn Battouta cite le mil en plusieurs points du Soudan et connaît le couscous de mil et le breuvage constitué par un mélange de mil pilé, de miel et de lait aigre (7).

Ibn Khaldoun et Al-Bakouwi ne font que mentionner le *dorra* au passage comme aliments du Soudan (8).

Ca da Mosto note qu'à défaut des céréales d'Europe, les habitants du Sénégal cultivent « des millets de diverses sortes, gros et menus » ; Pedro de Cintra retrouve le mil au cap de Sagres (Guinée) (9).

Le « mil des Nègres » que mangent, selon V. Fernandes, les Azenègues vivant au contact des Arabes, est certainement un millet et probablement le sorgho (1938, p. 123) ; la question se complique singulièrement du fait des nombreuses références que ce même auteur fait au « milho » et aussi au « milho zaburro » pour les pays au sud du Sénégal.

Est-ce le sorgho ou bien déjà le maïs ? La question est complexe et assez importante, surtout depuis que M. D. W. Jeffreys, en plusieurs articles, a mis en cause la priorité de Colomb en Amérique centrale et pense que les Arabes l'y ont précédé, rapportant de leurs voyages,

(1) Sur la confusion *Dokhn-Djavarish-Dourah*, voir Ibn Al-Awam (auteur du XII^e^ siècle). *Le livre de l'agriculture*, 1866, t. II, 1, p. 74, on ne sait ce qu'est son millet d'Éthiopie, *Ammi* (p. 80).

(2) Ya'kubi : *Les pays*, 1937, p. 205 (Zawila) et 225 (Sidjilmassa). Dans les deux cas, lire *dhura* au lieu de maïs (G. Wiet, *in litt.*, 27-1-1957). *Dukhn* au Turkestan, *id.*, p. 113.

(3) Ibn Al-Faqih : *Kitab al-Buldan*, 1949, p. 51. Exemple de la confusion des noms par les auteurs.

(4) El-Bekri : 1913, p. 300 (Awdaghost), p. 325 (Silla), p. 337 (Aougham).

(5) Edrisi : 1866, p. 3 (Silla, Takrour) ; p. 11 (Gharbil) ; p. 41 (Zaghawa) ; p. 10 (Madasa) ; M. Jeffreys pense que l'on a affaire au maïs (*The history of maize in Africa*, p. 141).

(6) Ibn Saïd, *in* Fagnan : *Extraits inédits...*, 1924, p. 21 et Kotobi, *Id.*, p. 55.

(7) Ibn Batoutah : 1922, p. 386 (Oualata) ; p. 394 (entre Oualata et Mali) ; p. 434 (entre Tombouctou et Gao) ; p. 437, 441.

(8) Ibn Khaldoun : *Prolégomènes...*, I, p. 169 ; Al-Bakouwi *in* Kamal, p. 1365.

(9) Ca da Mosto : 1895, p. 102 (Sénégal) ; p. 185 (cap de Sagres).

entre autres, le maïs, à une date antérieure au XV^e siècle (1). Nous ne discuterons pas ici de la question navigation, que nous abordons ailleurs, nous bornant à dire que malgré L. Wiener et M. Jeffreys, il semble que les Arabes ne se soient jamais aventurés en haute mer dans l'Atlantique avant le XVI^e siècle. Les seuls contacts antérieurs — et il ne s'agit encore que de pure hypothèse — n'auraient pu être qu'accidentels : navires entraînés par la tempête et qui ne sont jamais revenus. Le seul lien certain, permanent, avec échanges réciproques d'une certaine durée, qui ait existé avant la fin du XV^e siècle entre Europe-Afrique d'une part, et Amérique de l'autre, a été celui établi par les Scandinaves dans l'Atlantique nord, entre l'Irlande, le Groenland et le Canada. Il est hautement improbable que le maïs soit parvenu en Afrique par cette voie avant Colomb.

Ceci dit, est-il possible que le maïs ait atteint le vieux monde par la voie du Pacifique (2) ? La chose n'est pas impossible, des relations maritimes ayant eu lieu à travers ce grand océan, dans les eaux tropicales. Mais il y aurait eu dans ce cas de fortes chances pour que le maïs soit parvenu à la connaissance d'une part des Arabes maîtres de la navigation entre la Chine, Java et l'Afrique, avant de traverser le continent noir pour arriver dans nos régions, et d'autre part des Européens, en relations constantes avec le Moyen-Orient, surtout depuis les Croisades. Et l'on ne voit pas dans ce cas pourquoi cette céréale ne se serait pas répandue alors aussi rapidement qu'elle l'a fait lorsqu'elle a été véritablement connue, c'est-à-dire à partir de la dernière décade du XV^e siècle.

Que l'on retourne le problème comme on voudra, que l'on avance les plus brillants paradoxes, il n'en reste pas moins qu'*il n'existe aucune mention, description, dessin, reproduction montrant avec certitude le maïs en Europe, en Afrique et en Asie, antérieure à Colomb* (3). Même remarque pour le mot *milho zaburro* : aucun écrit antérieur à 1492 ne l'emploie — la mention la plus ancienne étant toujours à ma connaissance celle que fait V. Fernandes en 1506-1507, parlant d'un fait arrivé en 1502.

L'article de M. Jeffreys : *The Portuguese word zaburro...* a eu un grand mérite : celui de poser à nouveau le problème et c'est bien volontiers que je fais amende honorable sur certains des points que j'ai avancés sur la question : il fallait évidemment laisser le mot *milho zaburro* et ne pas le traduire systématiquement par sorgho (4), puisque l'identification n'en était pas certaine ; l'origine ouest-africaine du mot *zaburro* « za aburro », le mil des Portugais, terme sans doute né au fort de la Mine semble bien probable elle aussi. Et également le fait qu'en 1506 au plus tard, les indigènes de la Mine avaient connaissance du maïs, qu'ils différenciaient du sorgho (*za*) précisément en lui accolant l'étiquette de *aburro*.

Mais nous allons voir que rien non plus ne permet d'identifier avec certitude *milho zaburro* et maïs dans toutes les mentions faites par V. Fernandes lequel, rappelons-le, n'a jamais dû venir sur les côtes d'Afrique tropicale (1938, p. 3). Il se sert indifféremment, semble-t-il, des mots *milho de Guynee, milho dos Negros, milho, milho zaburro*, fournis par ses informateurs,

(1) M. D. W. Jeffreys : *Nègres précolombiens en Amérique*, 1953 ; *Arabs discover America before Colombus* : 1953, p. 28-29 ; *Precolumbian maize in Africa*, 1953, p. 965 ; *The history of maize in Africa*, 1954, p. 197-200 ; *The Portuguese word zaburro as their name for maize*, 1957, p. 11 sq. La priorité arabe en Amérique avait déjà été avancée par L. Wiener : *Africa and the discovery of America*, III, 1922. Sur la question maïs-milho zaburro, voir également : Helder Lainse Silva : *São Tomé...*, 1958, p. 57-59.

(2) Le problème du maïs du Sud-Est asiatique n'est pas résolu.

(3) La première représentation en est celle de Fuchs, 1542.

(4) V. Fernandes : 1951, Traduction abusive de *milho zaburro* par sorgho, p. 15, 49, 137 et note 298, p. 191.

qui n'étaient évidemment pas des botanistes. Que le maïs ait été apporté même à San Thomé en 1502, quoi de plus naturel (1) ? Les Portugais ont pu l'obtenir au plus tôt début 1493, lors de l'escale involontaire de Colomb, au retour de son voyage, aux Açores puis à Lisbonne et au plus tard en 1500, date du voyage de Cabral au Brésil ; vraisemblablement à une date intermédiaire. Et d'après ce que nous savons de l'organisation méthodique des Portugais de l'époque, vétérans de la découverte et d'esprit pratique, il était naturel de faire l'essai de la nouvelle céréale dans leurs divers postes ouest-africains : îles du Cap-Vert, presidios marocains, La Mine, São Thomé, etc.

A La Mine, elle reçoit un nom : *milho zaburro*, sous lequel elle est introduite à São Thomé. Mais est-ce à dire que la graine que l'on y apportait autrefois de Guinée était du maïs et que toutes les mentions de *milho, milho de Guynee, milho des Negros, milho zaburro* se réfèrent au maïs ? Il y a lieu de croire qu'au contraire — à part les introductions récentes à la Mine et à São Thomé du vrai maïs — nous avons affaire chaque fois à des mils et au sorgho en particulier.

Les informations sur le Sahara recueillies par V. Fernandes sont dues à João Rodrigues et datent donc de 1493 (1938, p. 53) : son *milho de Guynee* et son *milho dos Negros* sont donc obligatoirement du sorgho. Et lorsque V. Fernandes parle du *milho zaburro* du royaume du Sénégal dont on fait du couscous (1951, p. 15), là aussi il s'agit de mil sans ambiguïté possible. C'est avec le petit mil (*Pennisetum*), *souna* d'abord et *sanio* ensuite, que sont faits les couscous les plus appréciés du pays ; puis vient le *sorgho* (*diarnate*) et, au bas de l'échelle, le maïs, dont le couscous se conserve mal, est peu estimé et n'est pratiquement utilisé pour le couscous que depuis la guerre de 1939-1945 et sa commercialisation par les Européens. Au Sénégal, il n'est bon couscous que de mil.

Les choses changent au fur et à mesure que l'on va vers le sud : d'abord, le petit mil disparaît rapidement après l'isohyète 700 mm, remplacé par le sorgho et en quelques secteurs par le fonio (*Digitaria exilis*). Et là, faute de mil, on fait du couscous de maïs.

Au-dessus de 1 200 mm environ et dans les zones où l'ensoleillement est insuffisant, le sorgho mûrit mal — le maïs aussi, d'ailleurs — mais à un moindre degré (2).

C'est évidemment dans ces régions qu'il a été détrôné par le maïs à partir de l'introduction de cette plante dans l'Ouest africain. Mais la primauté incontestée du maïs dans les régions côtières du golfe du Bénin à l'époque moderne ne doit pas faire oublier que c'est une plante de substitution. Même relégué au second plan au détriment de son rival triomphant, le maïs, c'est cependant le sorgho qui est la plante rituelle des fêtes animistes en pays fon au Dahomey par exemple, où nous sommes pourtant en pleine zone du maïs. L'ancienneté de l'introduction de la nouvelle plante et l'importance qu'elle a prise tendent à la faire entrer à son tour dans le rituel religieux : il y a une légende sur son introduction — notons, cependant, qu'une variante remplace ici le maïs par le mil — et le maïs entre déjà dans la préparation d'offrandes faites au cours des cérémonies. On est frappé cependant par la primauté accordée au mil au cours des fêtes (3).

Nous noterons dans un même ordre d'idées que de nombreuses langues du golfe du Bénin

(1) Nous avons eu tort évidemment de rejeter *a priori* l'idée de l'introduction du maïs en Guinée dès 1502 (V. FERNANDES : 1951, note 298, p. 191 et R. MAUNY : *Notes historiques...*, 1953, p. 706-707).

(2) M. D. W. JEFFREYS : *The Portuguese word zaburro...*, 1957, p. 113.

(3) A. ADANDÉ : *Le maïs et ses usages dans le Bas-Dahomey*, 1953, p. 220-282 ; voir p. 226-229 : fête du mil (ou du maïs) ; p. 220-224 (légendes).



Page 239 of 596

paraissent avoir un nom pour désigner le sorgho (1) même si sa culture y est aujourd'hui si peu importante que certains auteurs ayant vécu dans le pays ont pu dire qu'elle n'y existait pas (2).

Que conclure de tout cela, sinon que lorsque V. Fernandes parle de *milho zaburro*, il s'agit tantôt de sorgho et tantôt de maïs, et qu'il en va de même pour tous les auteurs qui lui ont succédé, l'identification du *milho zaburro* au sorgho en portugais moderne (3) ne devant pas faire oublier cependant qu'il a pu désigner le maïs chez certains auteurs, du XVI^e^ siècle en particulier, à un moment où le vocabulaire des nouvelles plantes n'était pas encore bien fixé.

Le *milho zaburro* signalé par V. Fernandes comme croissant partout sur la côte ouest africaine est bien le sorgho, dont les graines étaient importées pour l'alimentation à São Thomé, tandis que celui qu'il note comme semé à partir de 1502 dans la même île doit être le maïs. Le terme *zaburro*, étymologiquement, doit représenter aussi le maïs, introduit d'Amérique à La Mine, entre 1493 et 1502, bien qu'ultérieurement, il ait été détrôné en portugais par *mahiz* et soit employé aujourd'hui pour désigner les sorghos.

Cette mise au point un peu longue était nécessaire, la question de la confusion sorgho-maïs rendant particulièrement difficile l'historique de l'introduction en Afrique de la céréale américaine, si répandue aujourd'hui dans les pays du golfe de Guinée.

Dans Léon l'Africain, il est vraisemblable que le sorgho est également la plante donnant « une autre sorte de grain rond et blanc comme le pois chiche, qu'on ne voit pas en Europe » cultivé au royaume de Gualata et au royaume de Guber, « grain que je n'ai jamais vu en Italie mais qu'on trouve, je crois, en Espagne » (4).

Après les mils, c'est le riz qui a le plus d'importance au point de vue alimentaire en zone soudanienne. Il existe en Afrique occidentale des riz indigènes : *Oryza barthii*, *O. glaberrima*, *O. stapffi*, mais c'est l'*O. sativa*, originaire d'Asie, qui a remplacé les espèces indigènes presque partout : ce sont les Arabes qui ont dû introduire ce dernier au Soudan (5) mais la riziculture devait exister dans l'Ouest africain avant leur arrivée, en particulier sur les côtes guinéennes.

Il est cultivé principalement dans les vallées inondées pendant l'hivernage et dans les plaines littorales, entre Gambie et Libéria, où se maintiennent, aujourd'hui encore, des populations auxquelles la riziculture assure le principal de leur subsistance.

Idrisi signale le riz comme cultivé à Madasa sur le Niger (6).

Selon Al-Omari, le riz, le blé et le sorgho forment la base de l'alimentation du Kanem, le riz y poussant sans semence. Il est aussi l'une des principales graines alimentaires du Mali, avec le funi, le blé et le sorgho (1927, p. 44 et 61).

Ibn Battouta mentionne également le riz au Soudan, entre Oualata et Mali, à Mali même

(1) J. DALZIEL : *The Useful plants...*, 1937, p. 544-548.
(2) M. D. W. JEFFREYS : *The Portuguese word zaburro...*, 1957, p. 113.
(3) V. FERNANDES : 1951, note 298, p. 191. Quoi qu'en dise M. JEFFREYS : *The Portuguese word...*, 1957, p. 115.
(4) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 464 (Gualata) et 472 (Guber). A noter qu'à l'époque de Léon, le sorgho était cependant déjà cultivé en Italie (HAUDRICOURT et HÉDIN : 1943, p. 192) et sans doute aussi en Espagne. Léon, tout en ayant vu du sorgho au Gober en 1513 peut fort bien penser ici, au moment où il écrivait (1526), au maïs qui devait commencer à se répandre en Espagne.
(5) J. DRESCH : 1949, p. 295-312 ; R. PORTÈRES : *Vieilles agricultures...*, 1950, p. 490-494 ; R. MAUNY : *Les principales plantes...*, 1953, p. 718.
(6) EDRISI : 1866, p. 10.

et à Gao. Mais il met le voyageur en garde : le riz est nuisible aux Blancs... (1922, IV, p. 394, 399 et 435).

Malfante a appris de ses informateurs qu'au Soudan, il y a du riz en abondance, et sait que les Philistins (Touareg) en consomment beaucoup (1).

Les chroniqueurs européens de la découverte notèrent évidemment le riz parmi les principales plantes cultivées dans les régions côtières : Azurara le mentionne vers le Rio Grande (1934, p. 190) et Ca da Mosto fait la remarque qu'en Gambie, l'on cultive davantage de riz que plus au nord, au royaume de Senega. Il note aussi qu'au cap de Sagres, les habitants vivent de riz et de mil (1895, p. 164 et 185).

V. Fernandes donne davantage de renseignements. Il sait qu'au nord du Sénégal on a peu de riz, tandis qu'en Gambie, au pays mandingue « ils prennent davantage de riz (qu'en pays wolof) et ils en ont tant qu'ils l'emportent pour le vendre et pour échanger ». A la rivière de Sam Pedro il note qu'on fait deux récoltes annuelles de riz et de mil (avril, septembre). Il cite le riz en bien d'autres points de la côte (2).

Léon l'Africain signale le riz comme abondant aux royaumes de Guinea, de Gao, de Guber et à Cano (1956, p. 465, 471, 472, 476).

Une autre plante soudanienne bien détrônée aujourd'hui a eu dans le passé une importance considérable, si l'on en juge par son rôle dans les religions animistes : le fonio (*Digitaria exilis* Stapf). Originaire d'Afrique occidentale, il y est cultivé anciennement, de l'Atlantique (Guinée portugaise) jusqu'à la Nigeria du Nord, en passant par le pays Konkomba (Togo Nord) : on en fait du couscous (3).

Il est rarement cité cependant par les auteurs. Al-Omari signale à Mali, comme l'un des principaux aliments locaux », le *funi*, qui est une sorte de lupin poilu ; on le bat sur l'aire et il en sort quelque chose qui ressemble à un grain de moutarde, plutôt plus petit et blanc ; on le lave, on le broie, on en fait de la pâte et on le mange » (1927, p. 61). Son contemporain Ibn Battouta le signale entre Oualata et Mali : le « *founi*, qui ressemble aux grains de moutarde et avec lequel on prépare le couscous, ainsi qu'une bouillie épaisse » ; à Mali, on lui donne en cadeau des graines de cette céréale (1922, IV, p. 392 et 398).

Alors que petit mil, sorgho, riz et fonio formaient la base de l'alimentation soudanaise d'origine végétale au moyen âge, les plantes que nous allons voir maintenant, tout en ayant parfois une grande importance, peuvent cependant être considérées comme secondaires.

Nous noterons d'abord la dolique ou *niébé* (*Vigna sinensis, unguiculata* ou *Vigna catjang*) qui est le *phasiolus* des Grecs et des Latins et le *lubia* des auteurs arabes du moyen âge, d'origine africaine (4), confondu évidemment par certains traducteurs et auteurs avec le haricot (*Phaseolus* sp.), dont la variété *lunatus* est aujourd'hui très répandue en Afrique occidentale, originaire d'Amérique. Une autre confusion s'est établie avec le *voandzou* ou pois souterrain (*Voandzeia subterranea*) à cause de la forme des graines. Cette plante étant également originaire d'Afrique, les mentions que font les auteurs, et surtout les traducteurs, de « fèves » ou « haricots » se rapportent à l'une ou à l'autre. Nous les distinguerons lorsque ce sera possible.

(1) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 153-155.
(2) V. Fernandes : 1951, p. 15 (Sénégal) ; p. 47 (pays mandingue) ; p. 57 (Sam Pedro) ; p. 63 (pays floup) ; p. 73 (pays banhûn) ; p. 91 et 95 (Sierra Leone) ; p. 99 (îles de Los) ; p. 115 (île Santiago, cap Vert).
(3) J. Dalziel : *The useful plants...*, 1937, p. 526.
(4) Ibn Al-Awam : *Le livre de l'agriculture*, 1866, t. II, I, p. 62-66 (traduit fautivement haricot) ; Haudricourt et Hédin : *L'homme...*, 1943, p. 129.

Ibn Al-Faqih mentionne les *lubiya* comme mangés par les habitants de Ghana (1). Les « fèves » indiquées par Al-Zouhri comme plantées le long du Niger à Gao doivent représenter la même plante (2).

Ibn Saïd mentionne que les gens du Soudan mangent différentes sortes de « pois » (3). On ne sait pas non plus ce qu'est au juste le « haricot » qu'Al-Omari signale comme cultivé à Mali (1927), p. 61, tandis que les « graines qui ont l'apparence de fèves » que les indigènes retirent du sol, sur le trajet de Oualata-Mali, qu'ils font frire et mangent, dont la saveur est comme celle des pois chiches frits et dont ils font un gâteau spongieux, sont évidemment des *voandzou* (4).

Al-Bakouwi donne le sorgho (*doura*) et les « fèves » comme base de l'alimentation des habitants du pays de l'or (5).

Au royaumè de Senega, Ca da Mosto signale que « la fève y est grosse comme une avelane privée, toute martelée de diverses couleurs, tant qu'on la jugerait être peinte, qui la rend fort plaisante à veoyr. La fève est large et vivement rouge. Il y en a aussi de blanches et fort belles » (1895, p. 103).

V. Fernandes cite les « haricots » plus grands que ceux du Portugal — il doit donc s'agir de doliques — au Sénégal et en Gambie, en Casamance et en Sierra Leone (6), et précise au surplus, pour le pays mandingue, que l'on y trouve des « haricots blancs, noirs et rouges, quelques-uns grands comme des noisettes tachetées » : ce qui n'est pratiquement qu'un rappel de Ca da Mosto.

Mais c'est au *voandzou* que nous avons affaire lorsqu'il parle des *mancarras*, comme distincts des « haricots », précisant que les fruits de ces « mancarras naissent sous le sol » (7).

La pastèque (*Citrullus vulgaris*) est répandue dans une bonne partie de l'Ouest africain, depuis une date certainement ancienne. El-Bekri mentionne les cucurbitacées poussant à Awdaghost (1913, p. 300) et Idrisi, les melons d'eau de Silla et Takrour sur le Sénégal (1866, p. 6).

Al-Omari cite la « courge » comme cultivée au Mali, (1927, p. 61). Ibn Battouta, les melons et les pastèques d'Oualata (1922, IV, p. 387) et Léon l'Africain, les « courges excellentes » de Gao (1956, II, p. 471).

Enfin, viennent les plantes alimentaires moins répandues encore : le sésame (surtout *Sesamum indicum*) mentionné par Al-Zouhri vers Gao avec la canne à sucre (*Saccharum officinarum*) (8), cette dernière ayant fait l'objet d'essais de culture dans le jardin du roi du Kanem, selon Ibn Saïd (9).

Les découvreurs de la côte ne la signalent que dans les îles récemment organisées par les Portugais : V. Fernandes la mentionne par exemple à Santiago du Cap Vert et à São Thomé (1951, p. 115 et 141).

(1) Ibn Al-Faqih : *Kitab al Buldan*, 1949, p. 51.
(2) Y. Kamal : t. III, f. 3, 1933, p. 801.
(3) Y. Kamal : t. IV, f. 1, 1936, p. 1081.
(4) Ibn Batoutah : 1922, p. 392. Plus loin (p. 394) il signale la farine de « haricots ».
(5) Y. Kamal : t. IV, f. 3, p. 1365.
(6) Pourtant les *niébés* du Sénégal sont petits.
(7) V. Fernandes : 1951, p. 15 (Sénégal) ; p. 49 et 55 (pays mandingue) ; p. 59 (Casamance) ; p. 95 (Sierra Leone), p. 95 et 99 (*mancarras*). A noter que *mancarra* est aujourd'hui, en Guinée portugaise, l'arachide.
(8) Y. Kamal : t. III, 3, p. 801.
(9) Y. Kamal : t. IV, 2, p. 1082, écho repris par Al-Qalqasandi, *in* Al-Omari, 1927, p. 43, note 6.

Idrisi mentionne à Silla et Takrour, entre autres, l'oignon (*Allium sepa*) (1866, p. 6) connu également d'Al-Omari à Mali (1927, p. 61).

Parmi les autres plantes cultivées soudanaises, citons les courges, dont celles qui servent à faire les calebasses (*Cucurbita pepo* et *C. maxima*) : elles sont mentionnées au Kanem (1), au Soudan (2), au pays haoussa (3) et dans l'actuel Libéria (4) ; le citronnier (*Citrus medica*) et le limettier (*Citrus aurantium* L. s. sp. *aurantifolia*) qui durent être introduits par les Arabes en Afrique occidentale. Al-Omari cite le limon au Kanem (1927, p. 44) et, en 1456, on apporte en Gambie des citrons à Diogo Gomes (5). Léon l'Africain mentionne des orangers et citronniers sauvages à Kano (1956, p. 476). Les Portugais implantèrent les agrumes au XVI[e] siècle en de nombreux points de la côte et dans les archipels.

A côté de ces plantes alimentaires, une plante textile a pris une grande importance. C'est le cotonnier, plante dont la principale variété cultivée est originaire de l'Inde. Il existait cependant au sud du Sahara une espèce, le *G. obtusifolium*, à fibres textiles, qui est encore cultivée aujourd'hui (6). L'espèce cultivée asiatique, *G. arboreum*, ne fut longtemps dans le monde méditerranéen qu'une curiosité sans utilité puisque le textile le plus adapté au pays était le lin. Cette plante devait au contraire trouver un domaine d'élection en Afrique tropicale, où le lin ne pousse pas. C'est sans doute ce coton que mentionne Pline (*Hist. Nat.*, XIX, 1) « en haute Égypte du côté de l'Arabie », appelé *gossipium* ou *xylon*, dont on fait des toiles.

C'est sans doute par l'Afrique orientale tropicale (Abyssinie, Nubie, Somalis), que le cotonnier cultivé est entré en Afrique. Mais il ne devait être diffusé en Afrique occidentale et croisé avec l'espèce indigène, qu'à l'arrivée des Arabes (7). Les habitants des pays étaient jusqu'alors soit nus, soit partiellement couverts de cuir, de feuilles ou de vêtements d'écorce. Il est symptomatique de noter qu'aucun site néolithique ou antérieur à l'arrivée des Arabes n'a fourni jusqu'ici de fusaïole. C'est l'élite arabisée et islamisée qui commencera à se vêtir, le reste de la population gardant l'habillement ancestral. Ce n'est pas par hasard que la première référence au cotonnier provient précisément du pays noir le plus anciennement islamisé, le pays toucouleur. El-Bekri nous informe en effet que là se fabriquent les pagnes de coton et que « presque chaque maison a son cotonnier ». Il cite des vêtements de coton portés par les païens à Ghana, et à Tadmekka par des Berbères musulmans (8).

Idrisi, Ibn Saïd, Al-Dimachqi, notent les vêtements de coton chez les Noirs. Ca da Mosto indique que le cotonnier croît en grande quantité au Sénégal et décrit les « bandes larges d'une palme » cousues ensemble pour faire les vêtements (1895, p. 80).

V. Fernandes signale les cotonnades en plusieurs points de la côte, du fleuve Sénégal à la Gambie. Le pays toucouleur est surtout cité comme étant celui du cotonnier. Les bandes

(1) AL-OMARI (d'après IBN SAÏD), 1927, p. 45.
(2) IBN BATOUTAH : IV, p. 393.
(3) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, II, p. 179.
(4) E. DE LA FOSSE : 1897, p. 184-185.
(5) ACADEMIA PORTUGUESA DA HISTORIA : *O manuscrito...*, 1940, p. 196... « multos limones ».
(6) A. HAUDRICOURT ET L. HÉDIN : *Les plantes...*, 1943, p. 137. Sur les cotonniers ouest africains, voir J. HUTCHINSON et J. M. DALZIEL : *The useful plants...*, 1937, p. 122 sq. et G. ROBERTY : *Contribution à l'étude phytogéographique de l'A. O. F.*, Genève, Candollea, VIII, 1939-1941, p. 12, 16, 37 et *Notes sur des cotonniers cultivés au Soudan français*. Ann. Musée Colon. Marseille, 1945, 63 p., p. 29-31.
(7) Sur l'histoire du coton en Afrique occidentale, voir entre autres Ch. MONTEIL : *Le coton chez les Noirs*, 1926, p. 585-684 ; R. MAUNY : *Notes historiques...*, 1953, p. 697-700.
(8) EL-BEKRI : 1913, p. 325-326 (pays toucouleur) ; p. 329 (Ghana) : p. 339 (Tadmekka).

de coton sont fabriquées dans le pays. Le coton filé et des tissus de coton sont exportés de Gambie par l'intermédiaire des Portugais (1).

A Tombouctou, Léon l'Africain note un grand nombre de tisserands travaillant le coton et indique le cotonnier comme l'une des principales plantes cultivées dans la province de Cano (1956, p. 467 et 476).

FORÊT.

Bien que l'information des auteurs médiévaux n'ait pas atteint cette région, nous parlerons ici de ses principales cultures, mentionnées pour des pays plus septentrionaux, mais plus spécifiques du milieu forestier. Ce sont d'abord les plantes à tubercules qui forment, plus que les céréales, pourtant encore présentes dans les secteurs les plus favorisés, la base de l'alimentation.

L'igname (*Dioscorea* sp.) est la principale et elle est connue déjà en zone soudanienne. Il existe près de deux cents espèces de cette plante, presque toutes tropicales. Certaines sont africaines et devaient former l'une des bases de l'alimentation des peuples forestiers et préforestiers ouest-africains : malgré la concurrence de deux plantes américaines à tubercules, manioc (*Manihot utilissima*) et patate (*Ipomea batatas*), l'igname tient aujourd'hui encore une place honorable et parfois même prépondérante dans les territoires du sud (2).

Trop méridionale pour être connue des auteurs arabes anciens, elle n'apparaît qu'au milieu du XIVe siècle dans les textes, avec le passage qu'Al-Omari y consacre : « On cultive chez eux (à Mali) une plante qu'on nomme *qâfi* ; ce sont des racines molles que l'on enfouit en terre et qu'on y laisse jusqu'à ce qu'elles durcissent ; leur goût est semblable à celui de la colocasie, mais il est plus agréable : on cultive cette plante dans les champs. Si le roi apprend qu'on en a volé, il fait couper la tête au voleur et on la suspend à la place de ce qu'il a coupé : c'est chez eux une coutume qu'ils se sont transmise de génération en génération, contre laquelle il n'y a pas de pardon possible et devant quoi toute intercession est inutile » (1927, p. 61).

C'est en mangeant un potage de cette même herbe « ressemblant à la colocasie, et appelé *kâfi* » que ce peuple préfère à tous les autres mets qu'Ibn Battouta et les six convives qui en avaient mangé sont tombés malades et que l'un d'eux mourut (3).

*Qâfi* ou *kâfi* sont des formes qui se rapprochent en effet de noms actuels de l'igname dans plusieurs langues soudanaises : *kappé*, toucouleur ; *khabi*, soussou ; et *kapé*, pl. peul (4).

V. Fernandes la signale sous son nom véritable, *inhame*, en Gambie : c'est « une racine comme celle de la carotte, sauf qu'elle est plus grosse et les bourgeons sont épineux comme la ronce sauf que les épines ne sont pas si longues et elle a un goût différent, semblable à celui de châtaignes *colerinhas* ». Plus loin, traitant de l'île São Thomé, il consacre un passage à cette plante, « racine dont se nourrissent en général toutes les régions de la Guinée et de l'Éthiopie... Aussitôt que les feuilles deviennent jaunes, on sait que la racine est mûre ; celle-ci ressemble à une carotte jaune mais l'extrémité supérieure et l'intérieur sont très blancs et

(1) V. FERNANDES : 1951, p. 21 (pays toucouleur), p. 37, 43 et 47 (Gambie).
(2) Voir le tableau des cultures vivrières *in* : *Encyclopédie Coloniale et Maritime, A. O. F.*, 1949, vol. II, p. 29.
(3) IBN BATOUTAH : 1922, p. 399.
(4) J. DALZIEL : *Useful plants...*, 1937, p. 488.

il est aussi gros que le bras d'un homme ; j'en ai vu qu'un homme pouvait à peine soulever. On coupe l'igname en 60 morceaux et plus ; chaque fraction donne une plante et pourrit après l'avoir donnée... On plante l'igname au mois d'octobre et novembre... On creuse autour de la racine avec des houes, on les tire et on les garde suspendues ou dans des filets où ils restent toute l'année. Ils s'en servent comme de pain, ils le mangent grillé ou bouilli avec de la viande ou du poisson, ils le râclent aussi pour faire des beignets et tous les autres mets, comme nous du pain » (1951, p. 49, 55 et 139).

Le taro (*Colocasia antiquorum* ou *esculenta*), autre plante à tubercule comestible, est originaire de l'ancien continent et était cultivé en Égypte antique et dans l'Inde. On ne sait comment il est parvenu en Afrique occidentale. Il a pu cheminer le long du Nil, partant d'Égypte, puis se répandre du haut Nil dans toutes les directions dans la forêt, ou bien aborder, venant de l'Inde, vers la région de Zanzibar et se répandre de là vers l'ouest. Les Arabes ont pu également en apporter d'Égypte au moyen âge. Il est symptomatique qu'aucun auteur arabe ne l'ait cependant noté. Il y existait pourtant, mais plus au sud du domaine normal parcouru par eux, puisque V. Fernandes le mentionne en Gambie : « Ce qu'ils appellent *coco* dans leur langue est une racine arrondie comme l'oignon, les feuilles en forme de bouclier en grandeur et largeur. Mangé cru il est amer... et cuit ou rôti, il se ramollit et ressemble à du savon. Et l'on dit qu'il est très bon et sain pour faire l'amour avec les femmes. » Au chapitre relatif à l'île São Thomé, il donne à son sujet quelques autres précisions : « Si on ne les récolte pas et ne les transplante pas tous les ans, ces racines ne sont plus bonnes à manger, et alors on les donne aux porcs pour les engraisser. Quand on les plante, on le fait avec des morceaux d'où sortent des pousses, on les coupe et les transplante. C'est à l'époque des ignames qu'on les plante et on les récolte en même temps. On les mange grillés et bouillis tout comme l'igname, mais cette racine est aussi différente de l'igname que l'orge l'est du blé. C'est la nourriture des Noirs et des esclaves » (1951, p. 55).

En ce qui concerne les bananiers, aujourd'hui si répandus dans le pays, il convient de distinguer entre la banane-figue (*Musa sapientum*) et le plantain ou banane-coton (*Musa sapientum* var. *paradisiaca*).

Seule, la seconde semble d'introduction ancienne en Afrique, où elle a pu arriver d'Asie tropicale par l'intermédiaire du trafic maritime entre les Indes et la côte orientale d'Afrique. Elle est citée à Adulis (Érythrée) par Cosmas Indicopleustes au VI^e^ siècle et devait être présente également sur toute la côte de Zanzibar, d'où elle a pu se répandre à l'intérieur, à travers la zone forestière, jusque dans l'Ouest africain (1), sans toutefois exclure une introduction d'origine arabe, la banane étant citée au XIV^e^ siècle au Maroc (2), ou même portugaise.

Le silence des auteurs arabes concernant sa présence en Afrique occidentale montre toutefois que le bananier était rare, sinon absent, du nord de la zone soudanienne.

La mention la plus ancienne est celle de V. Fernandes relative à l'île São Thomé, de l'*avalaneyra*, arbre « de trois brasses de haut tout au plus » dont le tronc « n'est pas comme bois, mais comme herbe, dont les feuilles sont aussi grandes qu'un bouclier. Tout en haut, il porte un seul fruit aussi gros qu'une manne et si lourd qu'un homme peut à peine le soulever. Et il est aussi jaune qu'une écorce de melon et il est aussi doux que du sucre et au-dedans il est ferme comme une chose figée » (1951, p. 135).

(1) R. Mauny : *Notes historiques...*, 1953, p. 689-690.

(2) Al-Omari : 1927, p. 176, qui ajoute qu'elle y est rare et ne se trouve qu'en quelques localités. Léon l'Africain en cite à Salé et en Égypte (1956, p. 576).

La présence de la banane à São Thomé avant 1506 pose donc un problème. Ou bien elle est arrivée de la côte africaine où sa présence serait antérieure à la découverte, comme tendrait à le faire croire le nom d'*avalaneyra*, peut-être d'origine africaine, car proche de certains des noms qui le désignent localement (timmé, *a bana*, pl. *e bana*; sherbro, *bana, mbana*) (1) et certaines références comme celle du Hollandais de Marees (1605) qui donne le mot *banana* comme spécial à la Guinée et distingue « l'arbre des *bananas* ou figuier d'Inde qu'ils (les Noirs) ont toujours eu », des « *bachovens* ou *bannana* de Congo », introduit en Guinée par les Portugais (2).

Ou bien elle est d'introduction récente, portugaise — le silence de Ca da Mosto, qui aurait normalement dû parler de la banane comme il l'a fait pour des fruits moins typiques, est assez symptomatique. Rappelons-nous que le maïs était déjà présent à São Thomé en 1502, dix ans seulement après la découverte de l'Amérique.

La banane a pu faire l'objet d'un essai de culture tout aussi précoce.

Mais la solution la plus plausible est celle de de Marees : ancienneté du plantain sur la côte ouest-africaine, sans qu'il soit possible de préciser les limites de sa diffusion, et introduction récente de la banane-figue par les Portugais.

Le palmier à huile (*Elaeis guineensis*) est aujourd'hui l'un des principaux arbres cultivés d'Afrique occidentale, son aire de répartition s'étendant tout le long de la côte depuis l'embouchure du Sénégal, mais la palmeraie dense allant principalement de la Gambie au Cameroun.

Il est originaire d'Afrique occidentale et y était cultivé avant la découverte.

La première mention est faite au Sénégal par Ca da Mosto de l'huile — qu'il ne sait pas être l'huile de palme — ayant « troys singularités, odeur de violette, saveur approchant de notre d'olive, et couleur, qui tient comme safran, combien que plus naïve et parfaite » (1895, p. 105).

V. Fernandes nous en a laissé une plus longue description et indique la manière de préparer l'huile de palme, qui sert pour l'alimentation, et l'huile d'amandes de palme, dont les indigènes s'enduisent (3).

D. Pacheco Pereira ne signale l'huile de palme que dans la région du delta du Niger, à la R. Forcados (1956, p. 139).

Le cocotier (*Cocos nucifera*) n'est pas connu en Afrique occidentale à l'époque préportugaise. Originaire des rivages de l'océan Indien, d'où il s'était répandu à une époque ancienne en Océanie et même en Amérique, il était connu dès le x^e^ siècle dans la région de Zanzibar (4). Ce sont les Portugais qui l'ont introduit dans l'Ouest africain avant 1550 : le Pilote portugais anonyme du recueil de Ramusio l'observa alors aux Iles du Cap-Vert, où il n'était connu que « depuis quelques années » (5).

Le kolatier (*Cola acuminata* de la rivière Volta au Gabon et *Cola nitida* plus à l'ouest) a une très grande importance dans l'économie de la région forestière d'Afrique occidentale. Les noix de kola font en effet l'objet d'un très important trafic : elles sont le stimulant le plus prisé des Noirs, et elles devaient déjà être transportées au moyen âge loin de leur pays d'origine.

(1) J. Dalziel : *Useful plants...*, 1937, p. 468.
(2) P. de Marees : *Description...*, 1605, p. 60 (« ... en Guinea se nomme-t-il banana » ; « y a este tout premièrement conduict au pais par les Portugalois » (p. 69).
(3) V. Fernandes : 1951, p. 19 (pays wolof) ; p. 57 (Gambie) ; p. 61 (pays balante) ; p. 71 (pays banhûn) ; p. 91 (Sierra Leone).
(4) Maçoudi : III, p. 31.
(5) C. A. Walckenaer : *Collection de voyages*, 1842, p. 381.

Il est curieux que dans ces conditions, la kola n'ait pas été mentionnée de façon certaine avant Léon l'Africain.

H. Renaud a noté qu'elle n'a fait son entrée dans la matière médicale arabe qu'au XVIII[e] siècle (1).

La kola est sans doute l'un de ces fruits « âcres, désagréables au goût et les Noirs seuls les mangent » cités par Al-Omari au XIV[e] siècle à Mali (1927, p. 63) et plus probablement les noix (*al-djawz*) qu'Al-Maqqari signalait comme exportées aux XII[e]-XIV[e] siècles d'Oualata à Tlemcen (2).

Vient ensuite la fameuse mention de Léon l'Africain : « Il n'y a pas un seul autre fruit que celui produit par un très grand arbre, fruit qui ressemble à la châtaigne, mais dont la saveur tire sur l'amer. Ces arbres sont à quelque distance du fleuve, sur la terre ferme. Le fruit dont je parle est appelé *goro* dans la langue du pays » (1956, p. 54).

Il est à noter que les écrivains de la découverte n'ont pas parlé de la kola, qu'ils ont pourtant dû rencontrer dans le commerce local.

Forestière aussi est la malaguette (*Aframomum melegueta*), Zingiberacée ouest-africaine qui a fait, surtout aux XV-XVI[e] siècles, l'objet d'un trafic si important, particulièrement dans l'actuel Libéria, que la côte de ce pays a longtemps été appelée : « Côte de Malaguette » ou « Côte des graines » (de malaguette).

Le mot malaguette doit avoir une origine hindoue — *milaga* signifie poivre en tamoul — dont *malaguette* n'est peut-être que le diminutif roman — et a pu s'appliquer d'abord à une épice de l'Inde, avant de désigner une plante ouest-africaine.

C'est ainsi qu'on ne peut affirmer si nous avons bien déjà affaire à l'*Aframomum melegueta* dans les références anciennes : Rolandus Patavinus, *melegeta*, 1214 ; Nicolau Mirepso, *menegetai* et Simon de Genova, *melegete* ou *melegette*, XIII[e] ; *grana paradisi*, épice vendue à Lyon en 1245 ; Fr. Balducci Pegolotti, 1340, etc. (3).

Même imprécision du côté arabe où, selon le D[r] Renaud, la première mention serait celle du botaniste et médecin arabe Ibn Al-Baytar (1248) qui l'appelle *jawz as-sirk*, « la noix composée », un autre nom utilisé au Maghreb étant *jawzat-as-sahrawiya*, qui indique par où elle y était importée (4). Son nom actuel au Caire indique une origine ouest-africaine : *filfil ghaïna* (poivre de Guinée), *filfil es-Soudan* (poivre du Soudan) (5).

Ca da Mosto, bien informé en matière d'épices en sa qualité de Vénitien, sait que les caravanes rapportent la malaguette du Soudan en Berbérie (1895, p. 45). Il est piquant de noter que c'est son ami Pedro de Sintra qui a atteint le premier la Côte de Malaguette et qu'il n'ait pas eu connaissance de la présence en ce lieu de la fameuse épice.

C'est sans doute Diogo Gomes qui fut vers 1456 le premier navigateur à recueillir de la malaguette sur cette côte, à l'embouchure du Rio Grande (6).

L'échange de la précieuse épice dut s'établir très rapidement avec les Portugais, et nous voyons le Tournaisien Eustache de la Fosse le trouver, en 1479, parfaitement florissant. « La

(1) D[r] H Renaud : *La première mention...*, 1928, p. 43-57.
(2) H. Pérès : *Relation entre le Tafilalet et le Soudan*, 1937, p. 413. Traduit « noix de coco » dans ce texte, mais l'auteur (*in litt.*, 6-X-1954), rectifie en noix de kola.
(3) Conde de Ficalho : *Memoria sobre a malagueta*, 1945, p. 19-20.
(4) H. Renaud : *La première mention...*, 1928, p. 47.
(5) M. A. H. Ducros : *Essai...*, 1930, p. 31.
(6) Academia Portuguesa da historia : *O manuscrito V. Fernandes*, 1940, p. 193... « unam quartam mensuram de malgueta in grano et in corticibus suis sicut cersit ».

graine de paradis », dit-il, « est bien belle chose a veoir comme elle croist tant beau : il croît comme faict le houblon en nostre pais sur longues harcelles et les foeilles sont aussy grandes comme foeilles de docques et le fruict en quoy il croist est gros et rouge comme une pomme rouge de reubyn et la coste de ladite pomme est espès comme ung gros rent d'un cousteau, et au tailler blanc comme la moulle de ung jong ou de selme, et sy font des fardeaux de lacdite graine empacquetez des dites foeilles et cordeletz de leurs dites harcelles pesant 10 lbz, 20 lbz, 30 lbz et bien faict quarez » (1).

Une *carta da quitacão* datée de 1502 mais relative à la gestion de la factorerie portugaise d'Oran de 1483 à 1487, nous apprend que la malaguette était expédiée à cette époque de la Casa da Mina de Lisbonne, à Oran (2).

Duarte Pacheco Pereira indique que c'est à la forêt de Santa Maria que commence le commerce de la « malagueta appelée en latin *grana paradisy* » commerce qui se poursuit sur les 40 lieues suivantes. Le rio de Cestos sur cette côte a retenu ce nom car « les Nègres de cette région viennent échanger sur les navires de la malaguetta, qui est ici fort bonne et abondante et l'apportent dans des paniers — *cestos* — ce qu'ils n'ont pas l'habitude de faire ailleurs sur toute la côte où l'on apporte la malagueta » (1956, p. 101-103). Il appelle d'ailleurs tout ce rivage jusqu'au cap des Palmes Côte de Malaguette.

Une impression se dégage de ces références anciennes : la malaguette était déjà « commercialisée » à l'arrivée des Portugais. Ce ne doit pas être par hasard que l'on apporte cette épice à Diogo Gomes et que, huit ans seulement après la découverte de la côte, Eustache de La Fosse note le souci de présentation de ce produit en paquets carrés d'un poids donné. Malgré le silence des textes arabes, on songe à un trafic déjà parfaitement établi entre le pays producteur — la Côte de Malaguette — et le sud marocain via l'empire mandingue et Ouadane (3).

Une autre épice a été confondue parfois avec la malaguette, le poivre des Ashantis ou du Bénin (*Piper guineense*), qui était cultivé en Afrique occidentale avant l'arrivée des Portugais, particulièrement vers le Bénin. Cette côte ayant été découverte tardivement, les mentions anciennes en manquent.

Münzer (vers 1500) relate que l'on trouve du poivre au cap Formoso, à l'embouchure du Niger, et que le roi de Portugal s'en réservait le monopole d'importation vers l'Europe (4). C'est dans la même région que D. Pacheco Pereira signale « du poivre noir bien plus fort que celui des Indes ; son grain est presque de même taille, mais tandis que celui des Indes est rugueux, celui-ci a sa surface lisse » (1956, p. 135).

Garcia de Orta mentionne qu'on apportait autrefois à Anvers cette même épice, que les Portugais appelaient *pimienta del rabo*, poivre à queue, mais que le roi de Portugal le retira ensuite de la circulation, craignant l'avilissement des cours du vrai poivre par suite de la présence du poivre de Guinée sur le marché (5). Le *Xylopia aethiopica* (poivre noir de Guinée) a pu faire également l'objet d'un certain trafic.

Léon l'Africain signale à deux reprises des épices provenant de la Nigritie : des viandes « assaisonnées d'herbes et d'une bonne quantité d'épices de la terre des Noirs » qu'on lui

(1) E. de La Fosse : *Voyage...*, 1897, p. 180. En réalité l'*Aframomum* n'est pas grimpant.
(2) R. Ricard : *La Factorerie portugaise d'Oran...*, 1939-1941, p. 131.
(3) Ca da Mosto : 1805, p. 45.
(4) B. de Vasconcellos : *Itinerario...*, 1932, p. 48.
(5) *Histoire des drogues...*, 1619, I, p. 149-150.

servit à un campement de chef berbère entre Teghaza et Tombouctou et « un certain poivre d'Éthiopie » offert par le chef du mont Tensita au sultan (1956, p. 38 et 140).

Il n'est pas interdit de penser que le *Piper guineense*, bien que non mentionné, devait être exporté, entre autres, après la traversée du Sahara, par le port tripolitain de Misourata : Léon indique en effet que les galères vénitiennes venaient y changer des « esclaves, de la civette et du musc qui proviennent d'Éthiopie, du Soudan » (1956, p. 414). Il était normal que ce produit prenne en effet le plus court chemin terrestre aboutissant à la Méditerranée, par Kano et le Fezzan, pour arriver entre les mains des courtiers mondiaux du commerce des épices, les Vénitiens.

### Agronomie.

Une chose frappe celui qui passe en revue les passages des ouvrages médiévaux relatifs à l'Ouest africain consacrés aux plantes cultivées : la place infime donnée à l'agronomie.

Comment cultivaient les Sahariens et les Noirs ? Quelles étaient leurs méthodes pour préparer les terres, les fumer, les entretenir, les irriguer ? Quels étaient les cycles de cultures, les assolements ? Cherchaient-ils à améliorer les rendements, à introduire des plantes nouvelles ?

Les auteurs ne nous disent à peu près rien à ce sujet et l'archéologie nous donne des informations peu nombreuses.

C'est l'ethnologie qui sera la plus utile, car jusqu'à ces dernières décades, en bien des secteurs, l'agriculture ouest-africaine n'a pas modifié ses procédés millénaires, si bien adaptés au terroir et au climat.

La méthode employée pratiquement partout est l'essartage avec écobuage avant la saison des pluies. Essartage incomplet, épargnant des arbres et des souches, afin de permettre à la jachère qui succédera au champ cultivé d'être aussi fournie que possible. Le brûlage des arbres coupés et des herbes fournit une cendre fertilisante en même temps qu'elle nettoie le champ. On ameublit ensuite — pas trop profondément pour ne pas voir la terre emportée par la violence des tornades — et l'on sème. Il faudra ensuite entreprendre une lutte incessante contre les mauvaises herbes, puis monter la garde contre les nuées d'oiseaux déprédateurs, les mange-mil (*Quelea*) entre autres, et les singes avant de récolter. La saison sèche arrête ensuite le travail des champs, sauf en certaines régions où, autour des villages, se pratiquent des cultures spéciales : oignons, doliques, etc., sans compter les cultures irriguées de blé et d'orge dans les oasis sahariennes. Lorsqu'une terre est épuisée, on la laisse en jachère et l'on essarte plus loin.

Le rythme est évidemment différent dans le Sud où l'existence de deux saisons des pluies permet souvent deux récoltes annuelles. Les fortes densités de population en certains secteurs (Nigeria du Sud) ont amené à supprimer ou à restreindre les jachères et l'on trouve des terroirs nets, à l'européenne.

Différent aussi est le travail en pays rizicole, particulièrement dans la zone littorale guinéenne, où il faut travailler plus profondément le sol, élever et entretenir les diguettes, etc.

L'archéologie nous fournit peu de renseignements, mais de valeur. Il est par exemple symptomatique de remarquer que l'implantation de la population néolithique dans la basse vallée du Tilemsi, d'In Tassit à Gao, est exactement la même que celle des populations actuelles de la boucle du Niger : les sites se côtoient le long de la zone d'épandage, en bordure de l'an-

cienne bande étroite cultivée, tout comme les villages et les hameaux d'aujourd'hui se succèdent le long du fleuve.

Les sites à mégalithes du Sine-Saloum impliquent nécessairement l'existence de villages agricoles, s'adonnant à la culture du mil, à l'époque médiévale comme aujourd'hui dans la même région. Et les *togguéré* abandonnés de la zone d'inondation du Moyen Niger, sont les témoins de l'économie agricole qui faisait vivre les habitants de la région, comme leurs descendants de l'époque moderne. Les exemples pourraient être multipliés.

Que la pratique des feux de brousse soit ancienne, nous le savons, entre autres, par l'observation qu'a faite M. Jeffreys en pays bamenda (Cameroun britannique) : à 9 m de profondeur, l'érosion d'une rivière a mis à nu une couche d'argile contenant « dans toute sa masse des fragments carbonisés indiquant la destruction de l'herbe par les feux de brousse ». On ne voit d'ailleurs pas comment l'agriculture serait possible sans feux de brousse en zone soudanienne.

L'archéologie a fourni très peu d'instruments agricoles. Les fouilles de Koumbi Saleh de 1950 ont mis à jour trois houes, dont une à tranchant rond, toutes trois fixées au manche par une douille semi-cylindrique, et une petite faucille. Ces quatre objets sont en fer (Coll. IFAN-AP : M-51-29) (1). On en retrouve d'à peu près identiques dans l'Ouest africain moderne.

Les fouilles des tumulus de Massar, dans le Bas-Sénégal (2) ont fourni la partie métallique — ici du cuivre — en forme d'U, d'un outil agricole comme il en existe de nombreux exemplaires aujourd'hui, mais de fer, en Afrique occidentale. Cet outil est connu en Afrique depuis des millénaires : le modèle a bien peu changé depuis l'Égypte antique. A la houe de bois d'époque ancienne (3), une autre à ligature plus perfectionnée, sans doute déjà nantie d'un tranchant de métal (4) a succédé et son existence en Afrique occidentale moderne — rappelons-nous l'exemple de Massar — prouve qu'elle a traversé, immuable, les siècles de la protohistoire et du moyen âge.

C'est l'archéologie également qui nous renseigne sur certains procédés d'irrigation.

Cette dernière se faisait surtout par le procédé simple de puits à bascule, l'aire des foggaras (5) ne dépassant pas les oasis du Sahara septentrional : Touat, Tidikelt, Fezzan, Tindouf, Tabelbalat, avec quelques timides essais cependant plus au sud, non datés d'ailleurs, à Bir Moghrein en Mauritanie septentrionale (6) à Tazadit à 100 km au nord de Teghaza (Sahara soudanais) (7) et peut-être dans l'Adrar de Mauritanie selon un informateur compétent en la matière, M. Gallouedec, du Service de l'Hydraulique.

Les foggaras sont d'origine orientale et auraient été introduites en Afrique à l'époque romaine : celles d'Égypte datent de cette période, qui dut voir également leur implantation

(1) R. Thomassey et R. Mauny : 1956, p. 132-133. Voir fig. 12.
(2) J. Joire : 1955, p. 280-281 et n° 12, phot. 6, p. 278.
(3) British Museum : *A general introductory guide to the Egyptian collection in the British Museum*, 1930, p. 131, fig. 60.
(4) A. Lisote : *Les chefs-d'œuvre de la peinture égyptienne*, 1954, fig. 98, 18e dynastie (XVIe au XIVe siècle av. J.-C.).
(5) Galerie souterraine drainant l'eau du sous-sol et l'amenant par une pente appropriée sur le terrain à irriguer, par simple gravité. Voir sur les foggaras R. Capot-Rey : *Le Sahara français*, 1953, p. 324-329 et G. B. Cressey : *Qanats, Karez and foggaras*, Geogr. Rev., vol. 48, 1-1958, p. 27-44 (3 p. ronéo. de bibliographie complétant l'article).
(6) O. du Puigaudeau et M. Senones : 1947, p. 52.
(7) G. de Beauchêne : Rapport de mission, 1949-1951, Doc. XV-5-Teghana.

en Afrique du Nord (1). Selon un chroniqueur du XVIII[e] siècle, les foggaras dateraient dans la région du Touat du X[e] siècle (2).

Que nous apprennent les auteurs sur l'agronomie ouest-africaine ?

El-Bekri évoque d'abord les oasis du Sahara méridional avec leurs jardins irrigués dans les palmeraies. A Awdaghost, « on cultive le blé à la bêche et on l'arrose à la main ». Dattiers, hennés, courges, figuiers et vignes y croissent également. Mêmes cultures de saison sèche à Ghana : auprès de ces puits d'eau douce « on cultive des légumes ». Au bord des fleuves — ici le Sénégal — « les semailles se font deux fois par an : d'abord sur le sol arrosé par le Nil à l'époque de l'inondation, ensuite dans les terrains qui conservent encore leur humidité (3).

C'est un véritable jardin d'essais que, selon Ibn Saïd, le roi de Kanem avait installé à Nayy à 40 milles de sa capitale, comme lieu de récréation. Outre le grenadier, « ils ont commencé à cultiver la canne à sucre, mais celle-ci n'est pas devenue d'une qualité excellente ; c'est seulement le sultan qui s'en occupe. C'est également le cas pour le raisin et le blé » (4).

C'est le seul cas de jardin d'essais mentionné par les auteurs, mais il a dû en exister de semblables ailleurs, et leur importance, au point de vue de l'introduction de plantes nouvelles dans l'Ouest africain, ne doit pas être sous-estimée. Au début du XVI[e] siècle, les îles portugaises (Madère, cap Vert, São Thomé), sans oublier certains établissements de terre ferme en Gambie et à la Mine, joueront le même rôle pour la diffusion des espèces végétales américaines et extrême-orientales.

Que les Noirs aient été désireux d'acclimater des plantes nouvelles dans leur pays, on en a la preuve par la mention de l'essai fait au Sénégal avec le froment « en y semant de celuy qu'ils avoient acheté de nous autres chrétiens » (5).

Ca da Mosto est un des seuls auteurs à consacrer quelques lignes à l'agriculture. Parlant du Sénégal, il dit : « Leur manière de labourer est que 4 ou 5 d'entre eux se rangent sur le champ avec certaines palettes, jetant la terre en avant, au contraire des nôtres qui la tirent à eux avec la marre ; et n'entrent plus profond que de 4 doigts dans la terre, laquelle, pour être forte et grasse, fait germer et produire tout ce qu'on y sème. »

Il nous dit ailleurs que l'« on y sème au mois de juin pour y recueillir en septembre, pour ce qu'en ce temps, les pluyes sont grandes... Les terres se labourent, sèment et sont dépouillées de leurs fruits dans le terme de 3 moys » (1895, p. 103).

La méthode de culture ainsi décrite est toujours en usage et l'instrument qu'ils emploient « jetans la terre en avant » ne doit être autre que la houe à ailerons — le moderne *iler*, typique du Sénégal — connue en d'autres points d'Afrique Noire : Zimbabwé (XIII[e] siècle environ) (6) et le Darfour (7).

V. Fernandes se borne à nous donner quelques détails sur la culture des jardins des oasis

(1) J. Baradez : *Vue aérienne de l'organisation romaine dans le sud-algérien. Fossatum Africae*, 1949, p. 192.
(2) A. Martin : *Les oasis sahariennes...*, 1908, p. 61-63.
(3) El-Bekri : 1913, p. 300 et 313 (Awdaghost) ; p. 328 (Ghana) ; p. 332 (deux semailles par an).
(4) Y. Kamal : t. IV, f. 1, 1936, p. 1082.
(5) Ca da Mosto : 1895, p. 102.
(6) G. Caton-Thompson : *Zimbabwe culture*, 1931, pl. LIII (houe de bronze), pl. XX-1, n° 3 et n° 15, houes de fer.
(7) A. J. Arkell : *An extinct hoe*, 1937, p. 146-150 ; *Notes Africaines : L'aire de la houe à ailerons*, 1939, p. 5-6.

de l'Adrar mauritanien ; il mentionne l'arrosage par puits à bascule des carrés de blé, d'orge et de mil, avec moisson en mars (1938, p. 81).

Sur les pays plus méridionaux, il parle des produits récoltés, mais non de la façon de cultiver. A peine cite-t-il les « ruches très nombreuses dans les arbres et ces ruches sont faites de paille avec de l'argile dessus », le fait que vers la Gambie l'on sème et récolte deux fois le riz et le mil « à savoir une fois ils récoltent en avril et une en septembre et quand ils moissonnent le riz alors ils sèment les ignames et ainsi ils cultivent toute l'année », qu'en Sierra Leone « ils sèment le riz au mois de mai et le récoltent en septembre ». Il est plus prolixe pour São Thomé, mais cette dernière nous intéresse peu, car île de colonisation récente, à l'agriculture non traditionnelle (1).

Léon l'Africain ne nous renseigne pas sur l'agriculture, bien qu'étant allé en Afrique occidentale. Il nous donne un détail sur Tesset qui ne peut s'appliquer à la moderne Tichitt de Mauritanie : l'existence en ce lieu d'un « attelage composé d'un cheval et d'un chameau » pour labourer, alors que l'araire était totalement inconnue autrefois au sud du Sahara.

Par contre, l'usage du crottin des chevaux et des déjections humaines comme fumier, qu'il mentionne dans les oasis du Gourara, se pratique toujours (2).

Ces quelques références d'auteurs ont cependant leur utilité : elles nous montrent que, pratiquement, rien n'était changé à l'agriculture traditionnelle il y a quelques décades, avant les transformations apportées par les Européens.

## 2. Ressources animales.

De même que la cueillette a précédé l'agriculture, chasse et pêche ont précédé l'élevage, et tout comme la cueillette, largement pratiquée de nos jours en marge de l'agriculture, la chasse et la pêche, sans avoir l'importance qu'elles revêtaient à l'époque néolithique par exemple, ont conservé une très grande place, rituelle parfois : cette place devait être encore plus considérable au moyen âge.

### a) *Faune, chasse, pêche.*

Nous diviserons cette rubrique en deux parties principales, celle relative au Sahara et celle concernant les pays au sud du désert.

La faune vivant au Sahara est relativement peu nombreuse, mais nous possédons cependant des renseignements à son sujet, car le désert était traversé par les voies caravanières et les premiers auteurs de la découverte ont assez longuement parlé de la zone littorale.

Nous suivrons, dans les pages qui suivent, la classification adoptée pour les mammifères ouest-africains, par P. L. Dekeyser (3).

Le seul insectivore saharien connu est le « hérisson, cependant plus petit que ceux d'ici » (d'Europe), mentionné par V. Fernandes (4). C'est sans doute le hérisson du désert (*Paraechinus aethiopicus*).

(1) V. Fernandes : 1951, p. 55 (ruches), p. 57 (deux saisons agricoles en Gambie, etc.), p. 99 (Sierra Leone).

(2) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 420, voir la note 5 relative à ce sujet (Tichitt) ; p. 436 (usage du fumier au Tegorarin).

(3) P. L. Dekeyser : *Les Mammifères de l'Afrique Noire française*, 1955, 426 p.

(4) V. Fernandes : 1938, p. 103 ; P. L. Dekeyser : 1955, p. 96.

Le lièvre (*Lepus aegypticus*) lui aussi est mentionné tardivement : Duarte Pacheco Pereira est le seul à le signaler au Sahara, où il est activement chassé par les nomades (1).

Encore selon V. Fernandes, le porc-épic (*Hystrix cristata*) se trouve en abondance au Sahara (2).

Parmi les nombreux cétacés fréquentant les côtes ouest-africaines, seul le cachalot (*Physeter catodon*) a intéressé les auteurs anciens, et non pas pour lui-même, mais pour l'ambre gris, concrétion intestinale qu'il fournit.

El-Bekri mentionne l'excellence de l'ambre gris apporté à Awdaghost des rivages de l'Atlantique (1913, p. 301). Simple référence, que l'on trouve aussi chez Idrisi, Ibn Saïd, Aboulféda. Seul, Léon l'Africain donne quelques lignes sur l'animal lui-même.

« L'*ambara* est un poisson épouvantable par sa forme et sa grandeur. On ne le voit jamais que mort, parce qu'alors la mer le rejette sur le rivage. Sa tête est extrêmement dure, comme si elle était de pierre. Il en est qui mesurent 25 coudées, d'autres davantage. Les habitants de la côte de l'océan disent que c'est un poisson qui sécrète l'ambre, mais ils sont en désaccord sur le point de savoir qu'il s'agit de ses excréments ou de son sperme. Quoi qu'il en soit, il mérite par sa taille d'être appelé baleine » (1956, p. 564-565).

Peu de carnivores sahariens sont mentionnés, bien que Ca da Mosto ait noté une « grande quantité de lyons, léopards » (3), accréditant ainsi la légende tenace du « lion du désert ». On s'étonne par contre de ne pas voir citer le guépard (*Acinonyx jubatus*), bien saharien. Il est pourtant représenté parfois sur les dessins rupestres, par exemple à Es-Souk des Iforas.

V. Fernandes parle du chacal (*Canis aureus anthus*) commun dans la région saharo-sahélienne. Il en fait la description, ajoutant qu'« ils sont plus nombreux qu'on ne saurait croire. Ils errent à travers le désert, sans faire de mal à personne et dévorent toutes les bêtes mortes, viande ou poisson, indifféremment » (4).

Le fennec (*Fennecus zerda*) est cité par El-Bekri, qui nous apprend qu'on en exportait la fourrure dans tous les pays (1913, p. 322) et par Al-Dimachqi.

Les cynhyènes (*Lycaon pictus temm.*) sont ainsi décrites par V. Fernandes : « On y trouve (au Sahara) des chiens sauvages que les Maures appellent *keleb alfaz*, ce qui veut dire « chiens féroces » et ils le sont en effet. Pour jeunes qu'on les prenne, on ne peut (parvenir) à les apprivoiser. Ils sont foncés, couleur de loup. Ces chiens dévorent les petites autruches et tout ce qu'ils peuvent attraper » (5).

Nous ne parlerons ici de la civette (*Civetticis civetta*) que pour rappeler que plusieurs auteurs (Azurara, Ca da Mosto, Diogo Gomes, V. Fernandes) ont mentionné qu'elle était exportée de l'actuelle Mauritanie.

Les pinnipèdes sont représentés par le phoque moine qui vit sur la côte jusqu'au cap Blanc de Mauritanie et aux îles Canaries. C'est le *Monachus monachus*, « le loup marin » des Européens du XIV^e^ au XVI^e^ siècle, qui en ont fait de tels massacres pour en recueillir l'huile et la peau qu'il a pratiquement disparu aujourd'hui. On le retrouve en quelques points, par exemple au cap Blanc.

(1) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 39 ; P. L. Dekeyser : 1955, p. 171.
(2) V. Fernandes : 1938, p. 101 ; P. L. Dekeyser : 176.
(3) Ca da Mosto : 1895, p. 46. A noter que V. Fernandes, qui a pourtant utilisé Ca da Mosto, spécifie bien (1938, p. 103) que « dans ces déserts il n'y a ni lions ni panthères ».
(4) V. Fernandes : 1938, p. 103 ; P. L. Dekeyser : 1955, p. 250-253.
(5) V. Fernandes : 1938, p. 103 ; P. L. Dekeyser : 1955, p. 255-257.

Sur les premières cartes catalanes et autres du XIVe siècle, apparaît déjà l'Ile de Lobos (1) entre Lanzarote et Fuerteventura, ainsi nommée à cause des « loups marins » que l'on venait y chasser.

Même écho chez les auteurs de la découverte : Azurara rapporte que dans le golfe du Rio de Oro, il y avait « sur un banc de sable une grande multitude de loups marins ; selon l'évaluation de quelques-uns, il y en avait jusqu'à 5 000. Il en fit tuer autant que possible et chargea son navire de leurs peaux » (2).

Diogo Gomes et V. Fernandes se font seulement l'écho du fait rapporté par Azurara.

V. Fernandes est le seul à citer le daman (*Procavia ruficeps*) dans l'Adrar de Mauritanie : « Dans cette montagne de Baffor, il y a des rats aussi gros que des lapins, avec une queue identique, une grosse tête et des oreilles courtes. On les mange et ils sont très savoureux. On les appelle *affart* » (3).

Les bovidés (4) comprenant, entre autres espèces sahariennes, l'oryx, l'addax, la gazelle et des antilopes diverses, ont davantage frappé les auteurs.

L'oryx (*Aegoryx algazel*), répandu de l'Atlantique au Nil, est une antilope sahélienne (5). Il était très connu des auteurs médiévaux, car fournissant les boucliers les plus réputés du monde arabe : c'est le *lamt* des Arabes et de *dant* des Portugais. Voici ce qu'en dit El-Bekri : « Parmi les animaux qui habitent le désert, on remarque le *lamt*, quadrupède moins grand qu'un bœuf, et dont les mâles ainsi que les femelles portent des cornes minces et effilées. Plus l'individu est âgé, plus les cornes sont grandes ; quelquefois elles atteignent une longueur de 4 empans. Les boucliers les meilleurs sont faits de la peau des vieilles femelles. » Cet animal abonde, dit-il, vers Awdaghost (6). Bien des auteurs le citent à sa suite (Al-Zouhri, Ibn-Saïd, Al-Dimachqi, l'Atlas catalan de 1375, Al-Bakouwi, Azurara) sans rien ajouter de substantiel à son sujet. Il faut arriver à V. Fernandes pour apprendre du nouveau : la chair de l'*ante* « passe pour meilleure que celle de tous les autres animaux, car elle est parfaitement succulente et a le goût de filet de bœuf. Les *antes* sont aussi grands qu'un veau de deux ans. Ils vont en troupeaux comme les bœufs. Leur course est plus rapide que celle du cerf. Ils mugissent comme le bœuf dont ils ont d'ailleurs les pieds et la tête, aux cornes près, qu'ils ont fines et très longues, d'une demi-brasse, couvertes de nodosités du côté interne, un peu recourbées et très aiguës à l'extrémité. La couleur des *antes* est comme celle des ânes blanchâtres. De la peau des *antes* on fait les meilleures targettes du monde » (1938, p. 101-103).

Léon l'Africain consacre à l'oryx un court passage qui ne nous apprend que peu de nouveau : c'est en été qu'on le prend le plus facilement, car alors « il perd ses onglons à cause de la chaleur du sable (1956, p. 559).

Il est très fréquemment représenté dans les dessins rupestres, la chasse à cet animal étant un des motifs préférés des artistes sur roche (7). Les méthodes actuelles de chasse, qui,

(1) Sous de multiples graphies : italienne, ibérique, française. *Luigi Marini* (dès 1339), *Vegimarin*, etc. C'est « l'ile des Louppes » de Bethencourt (1402) où « viennent tant de loups maryns que 'est merveilles et pourroit on en avoir chacun an des piaulx et des gresses 500 doubles d'or ou plus » (*Le Canarien*, 1874, p. 133).

(2) Castro e Almeida : *Chroniques...*, 1934, p. 104.

(3) V. Fernandes : 1938, p. 83 et note p. 161, p. 156 ; P. L. Dekeyser,: 1955, p. 305-306.

(4) Voir sur l'ensemble des bovidés P. L. Dekeyser : 1955, p. 339-394.

(5) P. L. Dekeyser : 1955, p. 373-375.

(6) El-Bekri : 1913, p. 321 (*lamt*) ; p. 301 (adonde à Awdaghost).

(7) Th. Monod : *Contributions...*, 1938, p. 94-95.

utilisation des armes à feu mise à part, n'ont pas dû varier depuis le moyen âge, sont indiquées par H. Lhote (1).

L'addax (*Addax nasomaculatus*) vit exclusivement en région désertique, au contraire de l'oryx qui est plutôt sahélien. On le trouve de l'Atlantique au Nil (2).

Ibn Battouta semble le premier à le mentionner : le Sahara « renferme beaucoup de bœufs sauvages, au point que souvent on voit une troupe de ceux-ci s'approcher assez de la caravane pour qu'on puisse les chasser avec des chiens et des flèches. Cependant, leur chair engendre la soif chez les gens qui les mangent ; et c'est pour cette raison que bien des personnes s'abstiennent d'en faire usage. Une chose curieuse, c'est que quand on tue ces animaux, on trouve de l'eau dans leurs ventricules. J'ai vu des Messoufites presser l'un de ces viscères et boire l'eau qu'il contenait » (3).

Le seul autre auteur parlant de l'addax est Léon l'Africain, qui le décrit brièvement sous le nom de bœuf sauvage : « Cet animal ressemble au bœuf mais il est également plus petit. Presque tous les bœufs sauvages sont de couleur gris-brun. C'est aussi une bête très rapide. On ne la trouve que dans les déserts ou les confins des déserts. Sa chair est excellente » (1956, p. 559-560).

Il convient de remarquer que l'addax intéressait beaucoup moins les Sahariens que l'oryx. Nous avons vu combien les mentions en étaient peu nombreuses et brèves. Sa chair est pourtant bonne, comme le sait Léon, malgré l'affirmation contraire d'Ibn Battouta. A côté des innombrables chasses à l'oryx des rupestres, celles à l'addax sont incroyablement rares (4).

La raison de cette discrimination vient sans doute de ce que le cuir de l'oryx valait très cher (5), car on en faisait les meilleurs boucliers du monde arabe, tandis que celui de l'addax, de qualité inférieure, était moins prisé, sauf pour faire des sandales (6).

D'autres antilopes qu'il est difficile de déterminer sont citées par les auteurs. Al-Omari mentionne entre autres animaux du désert, l'antilope et la gazelle (1927, p. 63) et V. Fernandes ne s'avance pas davantage en nous apprenant qu'au Sahara l'on trouve des « biches semblables à celles d'ici sauf qu'elles sont plus grandes, des gazelles en nombre infini... » (1938, p. 101).

Il doit s'agir entre autres de la *Gazella rufifrons*, de la *Gazella dorcas*, de la *Gazella dama* et du mouflon (*Ammotragus lervia*) (7). La gazelle est souvent représentée, ainsi que d'autres antilopes, dans les scènes de chasse rupestres.

Parmi les oiseaux sahariens, un seul a véritablement eu les honneurs de la chronique comme des dessins rupestres : l'autruche (*Struthio camelus*).

Après avoir habité tout le Sahara et même l'Afrique du Nord, elle se trouve surtout reléguée aujourd'hui au sud du désert (Adrar de Mauritanie, Iforas, Aïr, Gourma), mais il y a quelques siècles, elle était présente dans la plus grande partie du Sahara. On la retrouve encore dans le Nord vers Tindouf, dans l'Iguidi et l'Erg Chech.

(1) H. Lhote : *La chasse chez les Touareg*, 1951, p. 75-82.
(2) P. L. Dekeyser : 1955, p. 375-378.
(3) Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 383. Méthode encore employée aujourd'hui (Th. Monod : *Majdbat...*, 1958, fig. 84, p. 252).
(4) R. Mauny : *Gravures...*, 1954, p. 21.
(5) V. Fernandes : 1938, p. 103 (10 ou 20 cruzades pièce) ; Jean-Léon l'Africain : 1956 (8 ducats pièce).
(6) H. Lhote : *La chasse...*, 1951, p. 87. Voir la chasse à l'addax, p. 82-87.
(7) Pour la chasse à ces antilopes, voir H. Lhote : *La chasse...*, 1951, p. 87-109.



Page 255 of 596

Idrisi la signale en grand nombre au Maroc atlantique, où on la chasse pour sa chair, bien qu'elle soit « froide et sèche » ; de plus, on emploie sa « graisse avec succès contre la surdité ». Les œufs sont ramassés et exportés « mais c'est une nourriture peu saine et qui gâte l'estomac » (1866, p. 82).

L'autruche est simplement mentionnée par Ibn Saïd et Al-Omari au Sahara. Grâce à Azurara, nous savons qu'il y en avait encore au XVe siècle vers le golfe du Rio de Oro : on donna aux Portugais en rançon, entre autres, « beaucoup d'œufs d'autruches » (1934, p. 113).

Azurara indique également que, contrairement à l'opinion reçue selon laquelle les autruches ne couvent pas, ces oiseaux « pondent 20 ou 30 œufs et les couvent comme les autres oiseaux » (1934, p. 170).

Ca da Mosto, parlant des œufs d'autruches, nous informe qu'il s'en est « souvent repeu pour les trouver fort bons et à mon goût » (1895, p. 46).

V. Fernandes mentionne cet oiseau à plusieurs reprises : pour nous indiquer qu'on en vendait les œufs à Arguin, que sa viande se pile avec sa graisse et se mange ainsi crue. Il lui consacre même tout un passage pour faire l'éloge du goût de sa chair, de la moelle de ses pattes, de ses pattes, de ses œufs. Il la décrit et nous entretient de ses défécations, de ses amours et de l'incubation de ses œufs (1).

Léon l'Africain parle assez longuement de l'autruche, lui aussi. Il la décrit et lui donne comme habitat « les déserts desséchés où l'on ne trouve pas d'eau ». Il connaît sa voracité : elle « mange tout ce qu'elle trouve, jusqu'à du fer ». Il apprécie peu sa chair « nauséabonde et visqueuse, surtout celle des cuisses ». On l'élève en Numidie (Sahara septentrional) et on l'engraisse pour la manger. Un chef de l'Atlas fit cadeau au roi de Fez de 10 autruches pour son jardin (2).

Innombrables sont les représentations rupestres de chasse à l'autruche — comme à l'oryx d'ailleurs — le chasseur étant généralement à cheval ou à chameau (3). Mais on la prenait aussi à l'aide de pièges radiaires, ou on l'abattait tout simplement à l'aide d'un arc et de flèches, comme à l'époque néolithique (4).

Les autres oiseaux sahariens sont à peine mentionnés par les auteurs arabes. El-Bekri cite par exemple à Awdaghost des tourterelles, « oiseaux comme des pigeons » et, vers la boucle du Niger, vraisemblablement le bulbul gris à tête noire (*Pycnonotus barbatus*) au chant typique (5).

Ce sont les auteurs européens de l'époque de la découverte qui nous ont donné toutes les autres références, évidemment surtout celles des oiseaux de la zone littorale et en particulier des îles côtières entre le cap Blanc et le cap Timiris. Beaucoup ne sont pas identifiables.

(1) V. Fernandes : 1938, p. 61 (Arguin), p. 83 (viande pilée), p. 103 et 105.

(2) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 571-572 : autruche ; p. 139 : cadeau d'autruches (et d'une girafe) du seigneur de Tensita au roi de Fez.

(3) Th. Monod : *Contributions...*, 1938, p. 94 ; H. Lhote : *Gravures...*, 1952 ; P. Huard : *Gravures...*, 1953, etc.

(4) Sur la chasse à l'autruche, voir les renseignements très détaillés donnés par H. Lhote : *La chasse...*, 1951, p. 141-158.

(5) El-Bekri : 1913, p. 299 (Awdaghost) ; p. 339 (Boughrat). Selon cet auteur l'oiseau prononçait : *Coutil El-Hocein* plusieurs fois, puis *Bi Kerbela*. Les Français d'Afrique occidentale du XXe siècle entendent : « Si c'est cuit, c'est-cuit » et les Anglais : « Quick, Doctor : quick ! ».

Azurara signale que l'on trouve au Sahara les oiseaux quittant l'Europe pendant l'hiver : hirondelles, cigognes, cailles, tourterelles, torcols, rossignols, fauvettes, tandis que d'autres vont au contraire hiverner en Europe : faucons, hérons, pigeons ramiers, grives (1).

Azurara mentionne encore d'autres oiseaux à l'île des Garças (hérons) ; il signale les *crooes*, oiseau que les auteurs ont eu de la difficulté à identifier : Th. Monod a montré qu'il ne peut s'agir que du pélican (*Pelecanus onocrotalus* L.) (2).

V. Fernandes démarque ici encore Azurara en reproduisant son passage sur les *crooes*, tout en décrivant le pélican (*pellicano*) quelques lignes plus haut (3).

Azurara cite le flamant sur la côte et le corbeau à l'intérieur, ce dernier indiquant la proximité de campements (4).

V. Fernandes signale le pélican à Arguin et à l'île des Hérons et reprend la description d'Azurara (5). Il mentionne en outre un certain nombre d'oiseaux de mer dans cette même île : mouettes, hirondelles de mer, sternes, spatules, phaétons, dont certains ont été identifiés par Th. Monod, et relate que les tornades sèches amènent une grande quantité d'oiseaux : passereaux, tourterelles, cailles, grives et « paons » (6).

Nous n'avons pas beaucoup de renseignements sur les reptiles et ceux que nous possédons ne permettent pas en général d'identification précise. Les « serpents d'une longueur et d'une grosseur énorme » que les Nègres tuent pour les manger, selon Idrisi (1866, p. 37), doivent être plutôt sahéliens que sahariens, bien que l'auteur les place au « désert de Nisar », la mention des Nègres supposant un habitat plus méridional que le Sahara d'une part, et celle de la grosseur faisant penser au *Python sebae* qui, d'ailleurs, est chassé aujourd'hui encore par les Touareg pour être mangé (8).

Il est difficile par contre de savoir quels sont les serpents que consomment les habitants du nord du Sahara atlantique signalés par Ibn Saïd, et du littoral mauritanien cité par Al-Omari (7) : *Cerastes cerastes*, *Bitis arietans*, cette dernière espèce assez méridionale. La vipère à cornes (*Cerastes cerastes*) est signalée par Idrisi : c'est l'*hydre* de Léon l'Africain, habitant le désert de Libye et au venin extrêmement actif (8).

Le serpent trouvé par un marchand de la caravane dont faisait partie Ibn Battouta, dans un terrier de lézard entre Teghaza et Oualata, et qui le mordit, ce dont le marchand faillit mourir, pourrait bien être l'*Echis carinatus*, dont l'habitat est souvent un trou ou terrier (9).

Les lézards que V. Fernandes signale comme abondants au Sahara, de couleur foncée, mais plus larges et plus gros que les autres, ne courant pas et bons à manger, doivent être les

(1) Azurara *in* V. de Castro e Almeida : *Chroniques*, 1934, p. 147 et 169. Information reprise par V. Fernandes : 1938, p. 49.

(2) Azurara *in* Castro e Almeida : 1934, p. 141 ; V. Fernandes : 1938, p. 148, note 128. Voir également les notes 120 à 124.

(3) V. Fernandes : 1938, p. 65-67 (pellicano) ; p. 67 (croes).

(4) Castro e Almeida : 1934, p. 147-148 (flamant) ; p. 169 (corbeaux). A noter qu'il distingue le corbeau noir, *Corvus ruficollis* et le corbeau pie à plastron blanc, *Corvus albus*. La leçon *hussos francus* donnée généralement par les éditions de Zurara est à corriger en effet, selon L. Bourdon, en *e hûs sdo brancos*.

(5) V. Fernandes : 1938, p. 61, 65, 67. Identification p. 146, notes 115 à 118. Oiseaux amenés par les tornades sèches, p. 125. Il ne peut évidemment s'agir de paons véritables, oiseaux asiatiques.

(6) H. Lhote : *La chasse...*, 1951, p. 163-164.

(7) Ibn Saïd, *in* Y. Kamal : p. 1083 (montagne luisante) ; Al-Omari : 1927, p. 83.

(8) Edrisi : *Description...*, 1866, p. 44 ; Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 569.

(9) A. Villiers : *Les Serpents de l'Ouest africain*, 1950, p. 125.

*Uromastix acanthinurus* (1). C'est le *dabb* de Léon l'Africain, qui a apprécié sa chair « savoureuse comme de la grenouille et qui a le même goût » (2).

Parmi les tortues sahariennes, nous avons surtout des renseignements sur les espèces marines du littoral mauritanien, où elles étaient activement chassées.

A Aïouni près d'Aoulil, la principale nourriture des habitants est, selon El-Bekri « la chair de tortues qui abondent dans cette mer et qui atteignent une grosseur énorme. Un homme prend quelquefois la carapace et s'y embarque comme dans un bateau pour aller à la pêche » (3). L'île des tortues d'Ibn Saïd (4) doit être parmi celles situées entre les caps Blanc et Timiris. Dans une île proche de Tider, dans les mêmes parages, Azurara note des Maures transportant de ces reptiles (1934, p. 122).

Lors de la découverte des îles du Cap-Vert, les auteurs signalent beaucoup de tortues. Ca da Mosto, qui nous rapporte le premier leur présence en ce lieu, note que les marins en tuèrent une grande quantité qu'« ils apreterent en diverses manieres, disans qu'ils en avoyent autrefoys mangé au goulfe d'Argin, là où il s'en trouve semblablement, mais non pas si grandes » (1895, p. 152-153).

V. Fernandes consacre aux tortues de la côte mauritanienne un long passage avec des détails sur leur taille, le goût de leur chair, leur anatomie, leur ponte, l'incubation de leurs œufs, l'utilisation de leur graisse (1938, p. 55-59).

Les poissons sahariens mentionnés sont évidemment surtout ceux de mer ; mais Idrisi nous donne deux références intéressantes pour le Sahara central, vers la région du Kawar. A l'ouest d'Abzar, un lac grand et profond fournirait « un poisson très gros, qui s'y trouve en abondance et ressemble au *bouri*, il est gras et procure un mets délicieux. On appelle ce poisson *bacac*... on le sale pour le transporter dans tout le Couwar ».

En plein désert de Libye, une des oasis du groupe de Koufra, Chabrou (sans doute Taiserbo, la Sobrou d'El-Bekri) aurait renfermé selon Idrisi un grand lac, peu profond contenant « une sorte de poisson désagréable au goût et rempli d'arêtes » (1866, p. 47-48). Si le premier, celui d'Abzar, paraît être un silure, peut-être le *Clarias lazera*, le second n'est pas identifiable.

Azurara et à sa suite V. Fernandes citent, comme poisson de mer, le poisson-scie (*Pristis*) et le rémora (*Echeneis naucrates* L.).

V. Fernandes complète par ailleurs ces indications en mentionnant à Arguin beaucoup d'autres poissons : rougets barbets (*Mullus surmuletus* L.), des « plies » (*Psettodes belcheri* Bennett ?) et des soles, sans compter, plus au sud, des « chiens de mer » (genre *Mostelus*) des crustacés, crabes et grandes langoustes (*Panulirus regius* de Brito Capello) et des coquillages. Il indique dans un passage à part les méthodes de pêche des Azenègues schirmeyros : filets, harpons (5).

Signalons ici, bien que les textes n'en parlent pas, l'utilisation comme monnaie, concurremment aux cauris (*Cypraea moneta*) (6), de plusieurs coquillages mauritaniens « marginel-

(1) V. Fernandes : 1938, p. 105-107 et note Th. Monod sur son identification, p. 162, note 204.

(2) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 569-570. Sur la chasse à l'*Uromastix*, voir H. Lhote : 1951, p. 169-170.

(3) El-Bekri : 1913, p. 323, notons que la tortue-luth (*Dermochelys coriacea*) peut atteindre 2,40 m de long.

(4) Y. Kamal : p. 1081.

(5) V. Fernandes : 1938, p. 61 (poissons, crustacés, coquillages) ; p. 177 (chiens de mer). Les identifications sont celles des notes de Th. Monod. Passage sur les pêcheurs *schirmeyros*, p. 119-121.

(6) Seuls ces cauris, originaires des îles Maldives, ont été retrouvés dans les fouilles de Koumbi

loïdes » : *Marginella amygdala*, *M. cingulata*, *Columbella rustica*, *Nassa Pfeifferi*, *N. trifasciata*, etc.

Leur utilisation comme monnaie paraît postérieure au moyen âge (1) mais il est fort possible qu'une importation de coquillages marins comme parure ait existé à une époque déjà ancienne entre les côtes de Mauritanie et les pays de l'intérieur : Koumbi Saleh, Tichitt, Teghaza entre autres ont fourni des fragments de coquillages utilisés comme parure, et *Conus* et *Arca senilis* (2) ont servi à faire des ornements de cheveux et des perles.

Peu d'arachnides sont cités. Ibn Battouta (1922, p. 439) signale pour Takedda aux approches de l'Aïr, un cas de piqûre mortelle d'un enfant par un scorpion : il mourut sur l'heure. Il ajoute que les scorpions sont nombreux dans le pays. Comme il en existe vers l'Aïr plusieurs espèces (3) il est difficile d'identifier celui dont a parlé l'auteur.

Les insectes cités sont peu nombreux : Ibn Battouta estime que Teghaza est l'endroit du monde qui a le plus de mouches et se plaint du grand nombre de poux qui assaillent le voyageur (1922, IV, p. 379).

Les acridiens sont mentionnés par Ca da Mosto, qui décrit un nuage de sauterelles (1895, p. 168), et par V. Fernandes, pour lequel le Sahara « est rempli de sauterelles et locustes » que l'on ramasse en masse pour les manger » (1938, p. 123).

Passons maintenant aux pays situés au sud du Sahara, tout en faisant remarquer qu'une partie de la faune est commune aux deux régions. Nous commencerons par les mammifères. Nous suivrons, comme pour l'étude de la faune saharienne, l'ordre adopté par P. L. Dekeyser.

Parmi les chiroptères, ce sont les roussettes, des genres *Eidolon*, *Epomophorus*, etc., qui ont frappé les auteurs de la découverte. Ca da Mosto s'étonne des « vespertilions ou chauves-souris de la grandeur de troys palmes et plus » qu'il trouve en Casamance (4) et V. Fernandes parlant de la région où est aujourd'hui Konakry, nous signale qu'on y trouve « des chauves-souris aussi grandes que des poules : le jour on les voit dans les îles dos Ydolos (îles de Los), et la nuit, elles vont à terre ferme chercher de quoi manger » (1951, p. 99).

Il est curieux de noter que pas un seul auteur arabe médiéval n'ait parlé de singes en Afrique occidentale (5), si l'on met à part un écho d'Ibn Saïd que nous rapporte Al-Omari en traitant du Kanem : « Ibn Saïd dit qu'au sud de cette contrée, il y a des forêts inextricables et des déserts où vivent des êtres sauvages semblables à des ogres, qui sont dangereux pour l'homme et qu'un cavalier ne saurait atteindre à la course : ce sont les animaux les plus voisins de la forme humaine » (1927, p. 44).

Nous avons peut-être là la référence la plus ancienne au gorille (*Gorilla gorilla*), dont l'habitat est précisément dans la forêt dense du Cameroun, donc au sud du Kanem. La mention « dangereux pour l'homme » — surtout lorsqu'il est blessé — s'applique d'ailleurs bien à ce singe, plus qu'au chimpanzé.

Saleh (M-69-193), à l'exclusion du *Cypraea annulus*, originaire de Zanzibat, d'introduction plus récente dans l'Ouest africain.

(1) R. Mauny : *La monnaie marginelloïde...*, 1957, p. 619-669. A noter cependant la présence d'un *Columbella rustica* à Koumbi Saleh.

(2) Ont été recueillis au cours des fouilles de Koumbi Saleh de 1949 : une extrémité supérieure de *Conus sp.*, l'extrémité inférieure d'un autre *Conus*, un fragment d'*Arca senilis* de grande taille et des fragments non identifiables de bivalves d'eau douce (M-49-193).

(3) *Contribution à l'étude de l'Aïr*, Mém. IFAN, n° 10, 1950, p. 93-97.

(4) Ca da Mosto : 1895, p. 170 ; P. L. Dekeyser : *Mammifères...*, 1955, p. 103-124.

(5) Sur les primates ouest-africains, voir P. L. Dekeyser : 1955, p. 125-162.

Ce sont principalement les auteurs européens qui nous parlent des singes ouest-africains. Ca da Mosto nous montre les habitants de la Gambie apportant aux navigateurs « magots et marmots, grans et petits de diverses sortes, desquels il s'en trouve en ce païs une grande quantité » (1895, p. 161). Il peut s'agir de colobidés ou de cercopithécidés (Cercopithèques, Patas, Cynocéphales).

Les *gatos meymões* que citent Ca da Mosto et V. Fernandes en Gambie sont probablement des lémuriens, des galagos et les « babouins de beaucoup d'espèces », sans doute des cercopithécidés. Ses « chats singes à queue » (*gatos meymõ cõ rabos*) que les Portugais ramenaient de Gambie avec eux sont les mêmes galagos que ceux cités plus haut, et très vraisemblablement *Galago senegalensis* (1).

L'animal décrit par le même auteur en Sierra Leone, à la face blanche (claire), qui « marche sur ses quatre pattes et ressemble à un homme ; son corps et ses poils sont noirs et il est vif » est probablement le chimpanzé (*Pan satyrus*) (2) et c'est ce singe dont D. Pacheco Pereira nous apprend l'existence pour le même pays et le Bénin : « Il y a également ici (Sierra Leone) des hommes sauvages que les Anciens appelaient satyres, qui sont couverts de poils ou soies presque aussi durs que ceux d'un porc et ils paraissent des créatures humaines. » Et pour le Bénin : « Il y a dans ce pays des hommes sauvages qui habitent dans les montagnes et les forêts de cette région et que les Nègres de Beny appellent *oosaa*. Ils sont très forts et sont couverts de poils comme les porcs. Ils ont tout d'une créature humaine sauf qu'ils crient au lieu de parler »... (1956, p. 85).

Léon l'Africain ne connaît que deux sortes de singes : les « *monne* » qui ont une queue et les « *babuini* » qui n'en ont pas. Mais il ne les cite que pour l'Afrique du Nord et non pas nos régions (1956, p. 563-564), bien que la mention de singes sans queue laisse sous-entendre que Léon avait dû voir des singes, vraisemblablement ouest-africains, en captivité.

Les glires connus des auteurs sont peu nombreux. Idrisi mentionne au bord du Sénégal le lièvre (*Lepus aegyptius*), dont le domaine est saharo-sahélien, et le porc-épic (*Hystrix cristata*) (3). Ca da Mosto le note au Sénégal et V. Fernandes également, ainsi qu'en pays mandingue (4).

Pour les cétacés, il n'existe qu'une mention pour les eaux ouest-africaines au sud du Sahara, et encore s'agit-il de la limite du domaine que nous étudions : Duarte Pacheco Pereira mentionne que sur la côte, entre le mont Cameroun et le cap Lopo Gonzalves, « on rencontre de très grandes baleines ». Il peut s'agir d'espèces fréquentant les parages du Gabon, soit le cachalot (*Physeter catodon*), soit le mégaptère (*Megaptera novaeangliae* (5).

Les carnivores mentionnés sont peu nombreux.

Le chacal (*Canis aureus*) déjà signalé par V. Fernandes au Sahara atlantique, doit être l'animal que Ca da Mosto appelle « loup » au Sénégal (1895, p. 110). La civette (*Civettictis civetta*) par contre est mieux connue, car fournissant un produit odorant apprécié, le *viverreum*

(1) P. L. Dekeyser : 1955, p. 128-131.

(2) V. Fernandes : 1951, p. 37 (gatos meymœs, babouins, en Gambie) ; p. 43 (chats-singes à queues) ; p. 99 (chimpanzé).

(3) Edrisi : 1866, p. 5 ; P. L. Dekeyser : 1955, p. 170-172 (lièvre) et p. 176-177 (porc-épic).

(4) Ca da Mosto : 1895, p. 110 ; V. Fernandes : 1951, p. 15 (Sénégal), p. 51 (Mandingua). Pour ce dernier pays, il fait en même temps remarquer très justement qu'il n'existe pas de lapins.

(5) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 151 ; P. L. Dekeyser : 1955, p. 229-230 (cachalot), p. 240 (mégaptère).

ou civette, employé autrefois en parfumerie. Elle est assez commune en savane et jusqu'aux lisières forestières (1).

On vient apporter « de la civette et des peaux des chats qui la font » à Ca da Mosto en Gambie (1895, p. 161) et Diogo Gomes signale sur la côte mauritanienne des « gazelles qui sont des animaux qu'on appelle vulgairement chats d'algalia, dont les testicules et la vulve ont une forte odeur de musc » (2). V. Fernandes parle à plusieurs reprises des civettes vendues aux Portugais à Arguin et ailleurs, mais spécifie qu'« on les apporte de Guinée » ; il sait qu'au nord du Sénégal il y a peu de ces animaux, qu'il y en a davantage en Gambie, peu au pays mandingue, beaucoup en Casamance, en pays floup, dans le Rio Cacheu, à l'esteyro de Catherina et en Sierra Leone (3).

La précision de ces mentions montre bien à quel point la civette était recherchée par les Portugais.

Léon l'Africain en connaît lui aussi la provenance tropicale africaine : « dans les forêts d'Éthiopie. » Il en raconte brièvement l'élevage et la façon d'en extraire la civette en battant l'animal pour le faire transpirer dans sa cage (1956, p. 563).

Les « chats à longue queue, colorés de diverses façons et manières » signalés par V. Fernandes en pays mandingue et balante, sont probablement des viverridés et plus précisément la genette commune (*Genetta genetta senegalensis*) (4). Par contre, il semble bien que les « chats aux queues longues, noires, grises et rousses » que le même auteur signale comme nombreux en Sierra Leone soient les fausses genettes (*Pseudo genetta Villiersi*) (5).

Les hyènes sont connues de peu d'auteurs, et le manque de détails ne permet pas de préciser s'il s'agit de l'hyène rayée (*Hyaena hyaena dubah*) des régions saharo-sahéliennes, ou de l'hyène tachetée (*Crocuta crocuta*), plus méridionale (6).

Idrisi la cite aux bords du Sénégal où l'une et l'autre espèce peuvent se trouver ; quant au « *turumma* » hermaphrodite « qui tient du chacal et de la hyène », de la taille d'un chacal, enlevant et mangeant les enfants ou adolescents la nuit et déterrant les cadavres pour les manger, cité par Al-Omari dans le pays de Mali (7) il s'agit, soit d'une hyène rayée, soit à cause de l'habitat méridional cité, plutôt d'une jeune hyène tachetée, « la taille d'un chacal » ne pouvant convenir à un adulte de cette espèce.

L'hyène (*dabuh*) est décrite brièvement par Léon l'Africain (1956, p. 563).

Parmi les félidés, seuls sont connus les léopards et les lions.

Le léopard ou panthère d'Afrique (*Panthera pardus*) est connu depuis le Sahara méri-

(1) P. L. Dekeyser : 1955, p. 262-264.

(2) Diogo Gomes *in* Academia portuguesa da historia : *O manuscrito V. Fernandes*, 1940, fol. 271 v. La confusion de la gazelle avec la civette a été faite également par H. Münzer qui parle de « gazellae de musco ». Voir note de Th. Monod, *in* V. Fernandes : 1938, p. 144.

(3) V. Fernandes : 1938, p. 63 (à Arguin) ; p. 15 (Sénégal nord) ; p. 37 (Gambie) ; p. 51 (Mandingua) ; p. 59 (Casamance) ; p. 65 (pays floup) ; p. 69 (R. Cacheu) ; p. 75 (S. Catherina) ; p. 99 (Sierra Leone).

(4) V. Fernandes : 1951, p. 51 (Mandingua) ; p. 61 (pays balante ; P. L. Dekeyser : 1955, p. 264-265.

(5) V. Fernandes : 1951, p. 99 (avec traduction fautive... « queues longues, noirs, gris et rouges ») ; P. L. Dekeyser : 1955, p. 266.

(6) P. L. Dekeyser : 1955, p. 275-277.

(7) Al-Omari : 1927, p. 64. La légende de l'hermaphrodisme de l'hyène provient de la difficulté d'en déterminer le sexe par un examen superficiel. Elle est reprise par Al-Omari, par Al-Qalqasandi et Qazwini. Notons que *tourouma* est le nom actuel de l'hyène en langue mandingue (G. Roure : *Faune et chasse...*, 1956, p. 68).

dional jusqu'en forêt, et il fait partout de grands ravages parmi le gibier, les troupeaux et parfois même s'attaque à l'homme (1).

Selon Ibn Al-Faqih, ils pullulaient dans le pays de Ghana et on les trouvait au Mali selon Al-Omari. Leur peau sert à habiller, d'après Al-Bakouwi, les gens du pays de l'or et de Ghana (2).

Ca da Mosto en signale au Sahara et au Sénégal, Diogo Gomes en Gambie, V. Fernandes — qui cite côte à côte onces et léopards, pensant à des animaux distincts — au Sénégal, en pays mandingue et en Sierra Leone. Dans ce dernier pays, les dents et la peau de l'animal tué sont réservées au roi et la chair en est mangée rituellement par le roi et les vieillards (3).

Duarte Pacheco Pereira mentionne le léopard en Guinée, en Sierra Leone, à la Mine, au Bénin, à Forcados, mais Léon l'Africain ne le connaît que d'Afrique du Nord (4).

Le lion (*Leo leo senegalensis*) hante le Sahel et les savanes soudaniennes. Il ne s'aventure pas au nord des régions où il n'y a plus d'eau de surface et au sud, n'entre pas en forêt. Comme le léopard, il prélève un lourd tribut sur le gibier et les troupeaux et peut s'attaquer à l'homme (5). Rappelons qu'il a disparu d'Afrique du Nord depuis moins d'un siècle.

Idrisi (1866, p. 5) sait qu'il habite les forêts des bords du Sénégal et Al-Omari, la région de Mali (1927, p. 63). Lors des voyages de découvertes, un lion fut rapporté en 1447 de Mauritanie au Portugal et de là en Irlande, à Galway (Azurara 1934, p. 194).

Si Ca da Mosto (1895, p. 46 et 110) est mal venu de parler de la « grande quantité de lyons » du Sahara, c'est à juste titre par contre qu'il mentionne qu'au Sénégal se trouvent « lyons, lyonnesses en grande quantité » et V. Fernandes reprend ses dires à ce sujet (1951, p. 15).

Léon l'Africain ne parle que du lion d'Afrique du Nord, réputé pour sa férocité et son courage (1956, p. 361-362).

L'éléphant (*Loxodonta africana*) était beaucoup plus commun autrefois en Afrique. Connu dans tout le Sahara au néolithique, le troupeau se scinda en deux pendant l'antiquité, d'une part un groupe nord-africain et d'autre part un groupe tropical africain. Le premier disparut à la fin de l'antiquité et l'habitat du second dut se restreindre peu à peu tant à cause du climat que de la chasse dont il faisait l'objet, pour sa viande et son ivoire. Il se retrouve aujourd'hui du Sahel à la forêt comprise (6).

Il est à noter que les références relatives à l'éléphant concernent toutes des pays où il se trouvait encore il y a un siècle, avant que l'introduction des armes à feu ne l'en ait fait disparaître.

El-Bekri le cite à Gharentel, vers le moyen Sénégal (1913, p. 332), et Idrisi dans la même région ; il est même, selon ce dernier, utilisé dans les défilés d'apparat du roi de Ghana (1866,

(1) P. L. Dekeyser : 1955, p. 282-285.

(2) Ibn Al-Faqih : *Kitab al-buldan*..., 1949, p. 51 ; Al-Omari : 1927, p. 63 ; Al-Bakouwi *in* Y. Kamal, p. 1365-1366. Le *Hudud Al-Alam* la signale au Sous.

(3) Ca da Mosto : 1895, p. 46 (Sahara) ; p. 110 (Sénégal) ; Diogo Gomes *in* Academia portuguesa..., 1940, fol. 278 v. (onces) ; V. Fernandes : 1951, p. 15 (Sénégal) ; p. 51 (pays mandingue) ; p. 83 (Sierra Leone).

(4) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 77 (Guinée) ; p. 85 (Sierra Leone) ; p. 125 (La Mine) ; p. 135 (Benin) ; p. 139 (Forcados) ; Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 562.

(5) P. L. Dekeyser : 1955, p. 285-287.

(6) P. L. Dekeyser : 1955, p. 295-304. Sur la répartition ancienne et moderne de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame et de la girafe, voir R. Mauny : *Préhistoire et zoologie*..., 1956, p. 246-279 (cartes) et G. Roure : *Faune et chasse*..., 1956, p. 16.

p. 5 et 8). Ibn Saïd le décrit, mais certains des détails donnés s'appliquent plutôt aux éléphants de l'Inde ou du Moyen-Orient où l'on importait de ces animaux domestiques (1).

Al-Omari le cite comme habitant le pays de Mali et ajoute qu'ils se chassent par des moyens magiques (1927, p. 63-64).

Ibn Battouta signale aussi qu'ils sont nombreux au Mali (1922, IV, p. 425).

Les Européens trouvèrent l'éléphant sur la côte lors de la découverte à partir de l'embouchure du Sénégal : c'est là que le mentionnent Azurara et Ca da Mosto ; ce dernier le décrit et raconte des anecdotes à son sujet, lorsqu'il traite du Sénégal, puis de la Gambie (2). C'est dans cette dernière région et au Rio Grande, que le voit aussi Diogo Gomes (3).

V. Fernandes nous apprend qu'en Gyloffa « il y a des éléphants mais peu, et ils sont sauvages », tandis qu'ils sont nombreux en Casamance et en Sierra Leone ; il connaît même la méthode de chasse employée par les Mandingues et en pays timné : harpon empoisonné, fixé sur un manche solide, la bête blessée étant suivie par le chasseur jusqu'à l'endroit où elle succombe (4).

D. Pacheco Pereira mentionne l'éléphant en plusieurs points de la côte : vers le cap de Verga, la Sierra Leone, au fort de la Mine, vers l'actuelle Lagos, au Bénin, au mont Cameroun (5).

Léon l'Africain lui consacre un court passage notant qu'« on trouve ces animaux en grand nombre dans les forêts de la Terre des Noirs ». Il indique le moyen de les capturer en les enfermant dans un enclos de palissades (1956, p. 554).

La grande importance donnée à l'éléphant par les auteurs provient du fait que l'ivoire était l'un des produits exportés d'Afrique occidentale vers le monde méditerranéen.

Il est à noter qu'un animal aussi typique que le lamantin (*Trichecus senegalensis*), pourtant répandu dans de nombreux cours d'eau et lacs de l'Ouest africain, ne semble pas avoir été pratiquement connu au moyen âge dans le pays, malgré la chasse que l'on n'a pas dû manquer de lui faire, hier comme aujourd'hui.

Seul, Léon l'Africain lui consacre un passage, d'ailleurs assez flou, où il dut mélanger des renseignements concernant plusieurs animaux : c'est son « bœuf marin ... ressemblant en toutes ses parties au bœuf, mais qui est plus petit, à peu près de la taille d'un veau de six mois. On en trouve dans le Niger et aussi dans le Nil » (6).

Le seul périssodactyle vivant à l'extrême limite orientale de l'Ouest africain, autour du lac Tchad au nord Cameroun, et qui sans doute avait autrefois une extension plus occidentale, est le rhinocéros noir (*Diceros bicornis*) (7). Tout comme l'éléphant et l'hippopotame, il avait au néolithique un habitat beaucoup plus étendu, comme le montrent en particulier les dessins rupestres. Mais il semble bien qu'il n'ait jamais habité en nombre l'Ouest africain ; sans cela, les auteurs n'auraient pas manqué de mentionner cet animal si remarquable.

On n'est même pas sûr que la référence d'Al-Bakouwi faite au rhinocéros s'applique à

(1) Ibn Saïd, *in* Fagnan E. : *Extraits inédits...*, 1924, p. 20-21.
(2) Azurara, *in* Castro e Almeida : 1934, p. 151 ; Ca da Mosto : 1895, p. 110-111 (Sénégal), p. 166-169.
(3) Academia portuguesa da historia : 1940, p. 144 et 196.
(4) V. Fernandes : 1951, p. 15 (Gyloffa) ; p. 61 (Casamance) ; p. 97 (Sierra Leone) ; p. 51 et 97 (chasse à l'éléphant).
(5) D. Pacheco Pereira : p. 77 (C. de Verga) ; p. 85 (Sierra Leone) ; p. 125 (Fort de La Mine) ; p. 131 (Lagos) ; p. 135 (Bénin) ; p. 149 (Cameroun).
(6) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 565 ; sur le lamantin, voir P. L. Dekeyser : 1955, p. 309-311.
(7) P. L. Dekeyser : 1955, p. 314-316.

notre région, car il parle du Soudan globalement, pays du Nil inclus (1). Il est tout de même singulier que ni Ibn Saïd, ni Al-Omari, ni Léon l'Africain, qui sont informés des pays du Tchad, ne l'y aient signalé, d'autant plus que la corne de rhinocéros était très prisée dans le monde musulman pour ses vertus aphrodisiaques.

Faut-il voir une référence au rhinocéros dans la mention de l'existence de la licorne faite par un Noir de l'actuel Libéria à la cour de Portugal et que rapporte Ca da Mosto (1895, p. 194). L'hypothèse est risquée.

Les suidés sont peu souvent notés et ne l'ont pas été pour ces pays par les auteurs arabes, principalement parce que leur viande, étant considérée comme impure, ne pouvait être consommée par les musulmans.

C'est sans doute le potamochère (*Potamochoerus porcus*) qui est cité par V. Fernandes comme « porc sauvage » en Sierra Leone : le pays est trop méridional pour qu'il s'agisse encore du phacochère. Par contre, c'est certainement à ce dernier (*Phacochoerus aethiopicus*) que l'on doit avoir affaire lorsque le même auteur, reprenant une information d'Azurara, parle du « porc sauvage » que des chasseurs du cap de Naze faisaient rôtir et de celui que l'on trouve en Mandingua (2).

Tout comme l'éléphant, l'hippopotame a occupé au néolithique un domaine beaucoup plus considérable. Il a été chassé du Sahara par le dessèchement et son habitat s'est restreint considérablement depuis un siècle par suite des massacres dont il a été l'objet (3).

Mais les mentions médiévales montrent cependant l'*Hippopotamus amphibius* à peu près dans les mêmes régions qu'il fréquente aujourd'hui.

El-Bekri, le premier, le mentionne sur le moyen Sénégal, à Sahabi : c'est le *cafou*, qui va « paître dans les plaines et se retire ensuite dans le Nil » où on le chasse à l'aide d'un javelot assorti d'une longue corde, qui permet de retrouver l'animal en plongée. On en mange la chair (1913, p. 325).

Ibn Battouta en rencontra seize sur les bords du Niger, en revenant de Mali et en revit plus tard, au cours de son voyage de Tombouctou. Lui aussi rapporte qu'on chasse ces animaux au moyen de harpons à corde (1922, IV, p. 425-426). Ibn Saïd sait qu'il se trouve dans le lac Tchad (lac de Koura), dans le Nil de Ghana (Sénégal et Niger) et en Nubie (4).

Ca da Mosto voit le « poisson cheval qui est quasi de la nature d'un veau de mer qui maintenant se trouve dans l'eau et tantôt sur terre », en Gambie (1895, p. 169-170).

Le silence de Diogo Gomes qui a remonté la Gambie est à noter, mais il a fort bien pu ne pas voir de ces animaux qui sont assez discrets.

V. Fernandes se borne à nous dire qu'il y a dans ce même fleuve « beaucoup d'hippopotames » (1951, p. 53) et Duarte Pacheco Pereira en signale aussi (1956, p. 67).

Léon l'Africain qui le classe au nombre des poissons l'appelle le « cheval marin ». Il sait qu'il habite le Niger et le Nil et le donne comme dangereux pour les pirogues qui le heurteraient par mégarde : il les fait chavirer et les coule (1956, p. 565).

La girafe (*Giraffa camelopardalis* L.) est essentiellement un animal du Sahel et de la

(1) Y. KAMAL, t. IV, f. 3, p. 1365.

(2) V. Fernandes : 1951, p. 99 (Sierra Leone) ; p. 25 (cap dos Mastos) ; p. 51 (Mandingua). La référence d'AZURARA est dans CASTRO E ALMEIDA, 1934, p. 165. Sur le potamochère et le phacochère, voir P. L. DEKEYSER : 1955, 320-326.

(3) P. L. DEKEYSER : 1955, p. 328-331, sur sa répartition, R. MAUNY : *Préhistoire et zoologie...*, 1956, fig. 1, p. 256.

(4) Y. KAMAL : p. 1082.

savane. Elle aussi hantait au néolithique le Sahara entier : ses troupeaux ont été décimés depuis l'arrivée des Européens et il n'en subsiste en Afrique occidentale qu'un petit nombre (1).

Elle est mentionnée à Gharentel, vers le moyen Sénégal, par El-Bekri (1913, p. 322), et dans les forêts « au bord du Nil » par Idrisi, qui note aussi qu'elle figure dans les défilés d'apparat du roi de Ghana (1866, p. 5 et 8).

Ibn Saïd la cite également au Soudan. Elle provient, pense-t-il, de l'union de la chamelle et de l'hyène (2).

Par Ibn Khaldoun, nous savons qu'à plusieurs reprises, les souverains d'Afrique Noire firent aux sultans d'Afrique du Nord des cadeaux de girafes. C'est ainsi qu'en 655/1257, le roi du Kanem en offrit une au sultan de Tunis et, en 762/1360, le roi de Mali fit de même pour le sultan du Maroc, cadeaux qui obtinrent un grand succès de curiosité, car cet animal était presque inconnu au Maghreb » (3). Tradition qui dut se maintenir, puisque Léon l'Africain mentionne — au passé il est vrai — que la ménagerie de Marrakech comprenait de ces animaux (1956, p. 106).

Le silence des auteurs européens de la découverte concernant la girafe est à noter : elle devait déjà être rare, au Sénégal, aux XV^e^ et XVI^e^ siècles.

D'innombrables dessins rupestres à travers tout le Sahara montrent à la fois la limite de l'extension ancienne de cette espèce (4), et combien ce gibier était prisé tant pour sa chair que pour son cuir.

La famille des bovidés (5) est une des plus compliquées auxquelles on puisse avoir affaire. Il est en effet pratiquement impossible, réduits aux seules informations que nous possédons, d'identifier les divers animaux cités.

La confusion la plus grande règne dans la nomenclature médiévale à leur sujet et même chez une bonne partie des traducteurs et interprétateurs.

Aussi nous bornerons-nous à formuler quelques simples hypothèses, sans nous faire beaucoup d'illusions sur l'authenticité des identifications proposées.

Nous prendrons simplement les références les unes après les autres, en tentant de répartir les animaux mentionnés et en avouant le plus souvent notre ignorance.

Les « gazelles » citées par Idrisi (1866, p. 5) comme habitant les rives du Sénégal ne sont pas plus identifiables que l'« antilope » et la « gazelle » du pays de Mali signalées par Al-Omari (1927, p. 63). Il en va de même pour la « biche » apprivoisée que les informateurs d'Azurara (1934, p. 165) ont trouvée au cap de Naze et les « chevrels » notés par Ca da Mosto au Sénégal (1895, p. 110).

Que sont les 5 000 « *myongas* plus grands que des cerfs », vus par Diogo Gomes dans les parages du Rio Grande, et devant lesquels fuyaient les éléphants (1940, p. 194) ? Il s'agirait d'abord de retrouver en quelle langue se dit *myonga* et ce que signifie ce mot.

Nous ne sommes pas plus avancés pour la mention que fait V. Fernandes d'« antilopes » au Sénégal et en Gambie. Mais lorsqu'il donne enfin une précision, avec le *siga* qui a « les dimensions d'un cerf et aussi sa forme mais les cornes comme celles du bœuf, très séparées, l'on mange sa viande et de sa peau ou cuir on fait des boucliers » (1951, p. 15 et 51), on songe

(1) Sur la girafe, voir P. L. Dekeyser : 1955, p. 335-339 et H. Lhote : *La chasse...*, 1951, p. 69-75.
(2) E. Fagnan : *Extraits...*, 1924, p. 21.
(3) Ibn Khaldoun : *Histoire des Berbères*, t. II, 1927, p. 114.
(4) Voir la carte de R. Mauny : *Préhistoire et zoologie...*, 1956, p. 264.
(5) Voir à ce sujet P. L. Dekeyser : 1955, p. 339-394.

d'autant plus au buffle de savane (*Syncerus nanus savanensis*) que le nom mandingue actuel est *sigo* (1). Ce qui calmerait les scrupules que l'on pourrait avoir par suite de la comparaison de forme du buffle et du cerf si, quelques lignes plus loin, notre auteur n'indiquait dans le même pays « beaucoup de buffles » (*buffaros*). Ces derniers seraient-ils les buffles équatoriaux, *Syncerus caffer aequinoctialis* ? Les spécialistes même n'étant pas d'accord sur les buffles ouest-africains, nous nous bornerons à avancer l'hypothèse (2).

Les « buffles sauvages » de la région de Mali, chassés en se servant pour les attirer de veaux et de jeunes buffles captifs, signalés par Al-Omari, doivent être des buffles de savane (1927, p. 63). Mais rappelons en passant que les « bœufs sauvages » d'Ibn Battouta et de Léon l'Africain sont des addax.

La seule antilope identifiée est celle appelée *pangale* : cet animal, selon V. Fernandes, qui le cite en Guinée, « ressemble à une vache et il est aussi grand, mais il est zébré de noir et blanc du dos en bas et a les cornes blanches et lisses ». Ce portrait ne peut s'appliquer qu'au bongo (*Boocerus eurycerus*), la plus grosse des antilopes forestières, avec ses rayures blanches transversales, ses formes arrondies et ses cornes assez claires chez les mâles (3). Et le nom timné moderne en est *pankel* (4).

Nous retrouvons les mêmes difficultés d'identification avec les oiseaux d'Afrique tropicale au sud du Sahara.

Certains sont communs avec le Sahara et nous renvoyons à ce que nous avons dit à leur sujet.

Les auteurs arabes sont peu loquaces à leur endroit. Aboulfeda cite, d'après Ibn Saïd, à Djadjé au Kanem, « le paon, le perroquet, la pintade », information reprise plus tard par Al-Dimachqi (5).

Pour le « paon », il y a certainement erreur, soit de l'auteur, soit du traducteur, car cet oiseau n'est pas africain.

Quant au perroquet, il peut s'agir du youyou, *Poicephalus senegalensis* et, pour la pintade, de l'espèce commune, *Numida meleagris*.

C'est également au youyou que doivent faire allusion Azurara, lorsqu'il parle des perroquets du cap Vert, Ca da Mosto, des « papegays jaunes et verts » du Sénégal et de Gambie et Diogo Gomes, des « perroquets du pays de Battimansa en Gambie ».

Ca da Mosto est le seul à donner quelques détails : il connaît deux espèces, l'une semblable au papegay d'Alexandrie (il s'agit peut-être du *Psittacula krameri*) mais plus petit, et l'autre, plus grande avec le cou, le bec, les serres et le corps jaune et vert. Il admire la confection de leur nid et rapporte quantité de ces oiseaux en Europe où ils se vendaient cher (6).

Mais qu'entend Ca da Mosto (1895, p. 113) par ses « grands oiseaux... que nous appelons communément poules de pharao, lesquelles on aporte du Levant et encore de certaines oyes qui sont semblables aux nôtres mais de divers panage » ?

(1) V. Fernandes : 1951, p. 15 (mais traduction fautive... « sa forme et les cornes comme celles du bœuf, très annelées »...).

(2) Sur les buffles, voir P. L. Dekeyser : 1955, p. 350-355 ; G. Roure : *Faune et chasse...*, 1956, p. 60 (mandingue : *sigo*).

(3) V. Fernandes : 1951, p. 99 ; P. L. Dekeyser : 1955, p. 346-347.

(4) N. W. Thomas : *Timne-English dictionnary*, 1916, p. 83.

(5) Aboulfeda : 1848, t. II, 1, p. 222 ; Al-Dimachqi, *in* Mehren : 1874, p. 133, 342.

(6) Azurara, *in* Castro e Almeida : 1934, p. 155 ; Ca da Mosto : 1895, p. 112-113 ; D. Gomes *in* Academia portuguesa..., 1940, fol. 278 v.

Sa poule de pharao ne doit pas être l'otididé désigné aujourd'hui localement sous ce nom, l'*Eupodotis* ou *Trachelotis senegalensis*, qui n'est pas très grand. Serait-ce une outarde ? ou tout simplement une pintade à cause de la mention « on en aporte du Levant » ?

L'oie peut être celle dite de Gambie, *Plectropterus gambensis*, qui est plus commune en Afrique occidentale.

V. Fernandes mentionne un certain nombre d'oiseaux sur la côte entre le Sénégal et le Libéria.

Lui aussi connaît le perroquet vert, *Poicephalus senegalus* « auxquels les Noirs veulent du mal, car ils font du dommage aux cultures » et que l'on exporte de Gambie en Europe.

Plus au sud, vers la Casamance et le pays mandingue, il note qu'il y a encore de nombreux perroquets verts, mais que l'on trouve déjà le perroquet gris à queue rouge, le *Psittacus erithacus*. Et, en Guinée et Sierra Leone, que les verts ont disparu et que l'on ne trouve plus que les gris (1).

Il note en Mandingua « des perdrix plus petites que les nôtres et de couleur de cendre » — évidemment des francolins — et des « pintades sauvages » (*Numida meleagris*) (1951, p. 53).

Les « oiseaux dorés » (1951, p. 37) que l'on présente aux Portugais en Gambie sont peu identifiables, mais par contre, le grand oiseau *bugam*, parfaitement décrit, est le grand calao, *Bucorvus abyssinicus* (1951, p. 51-53).

A Gorée il mentionne d'innombrables oiseaux de mer.

D. Pacheco Pereira ne donne aucun détail sur les oiseaux qu'il signale, sauf pour les bouches du Niger, où il nous apprend que le Rio de Forquados a été ainsi appelé « parce qu'au moment où on le découvrit on y trouva de grands oiseaux qui ont des queues fourchues comme celles des hirondelles » (1956, p. 139) ; ce sont sans doute des *Sterna*.

Les nuées d'oiseaux survolant le serpent fabuleux d'un quart de lieue de long, au Sénégal, représentent peut-être ceux qui s'attaquent aux vols de sauterelles ou bien les vols spectaculaires de *Quelea* ou mange-mil qui désolent la vallée du fleuve (1956, p. 53).

Comme oiseaux de nos régions, Léon l'Africain a seulement noté ceux qui viennent curer la gueule des crocodiles d'une part, et les « perroquets des forêts d'Éthiopie » de l'autre (1956, p. 567 et 573).

Les mentions faites concernant les reptiles, les serpents en particulier, sont peu nombreuses et ne permettent pas en général leur identification.

Nous avons déjà vu, à propos du Sahara, que c'est vraisemblablement au *Python sebae*, que l'on retrouve aussi en zone soudanienne, que fait allusion Idrisi en parlant des « serpents d'une longueur et d'une grosseur énorme » que mangent les Nègres (1866, p. 57).

Il est évidemment impossible de savoir auxquels fait allusion Ibn Saïd en parlant des serpents du lac de Koura (Tchad) (2).

Abou Hamid nous apprend que les habitants de Koukou se servent du venin d'un serpent jaune pour empoisonner leurs flèches et mangent d'autres espèces de ces reptiles (3).

D'après Ca da Mosto, on trouve au Sénégal « de grands et petits serpens dont les uns sont venimeux, les autres non ; entre lesquels il y en a de longs de deux pas, et plus, qui n'ont ailes,

(1) V. Fernandes : 1951, p. 15, 31 (Sénégal) ; p. 43 (exportés de Gambie) ; p. 51 (Mandingua) ; p. 99 (Guinée et Sierra Leone).

(2) Ibn Saïd, *in* Y. Kamal : p. 1082.

(3) Abou Hamid, *in* H. R. Palmer : *Sudanese memoirs*, II, 1928, p. 90. Ce passage ne figure pas dans Y. Kamal, p. 874 traitant du même auteur.

ny pieds, mais ils sont gros, si bien qu'on dit y en avoyr veu qui ont transglouté une chevre entiere sans la demembrer ». Il continue en rapportant l'opinion selon laquelle les termites leur construiraient des maisons et en citant en quelles occasions le neveu du damel put faire preuve de ses qualités de charmeur de serpents, en particulier pour recueillir le venin nécessaire pour la confection des poisons de flèches (1895, p. 106-108).

Le serpent qui engloutit la chèvre doit être encore le *Python sebae* de même que celui, non venimeux, « de 22 et 25 pieds de long », cité par V. Fernandes en Sierra Leone (1951, p. 99).

Il sera peut-être possible d'identifier les serpents sacrés « ayant jusqu'à 10 pieds de long et une grosseur de 2 palmes » cités par le même auteur au pays timné en Sierra Leone (1951, p. 103), si la coutume s'en est conservée.

Il donne par ailleurs des détails sur les serpents de São Thomé et Ano Bom, que nous ne rapporterons pas, car en dehors de notre domaine (1951, p. 125, 133, 145).

D. Pacheco Pereira ne parle qu'une fois des serpents et si, avec sa référence à l'un d'entre eux « de 20 pieds de long et plus et très gros » nous avons encore une allusion au *Python sebae*, il nous rapporte par contre une histoire incroyable de serpents qui « mesurent un quart de lieue de long et dont la grosseur et les yeux, la bouche et les dents sont en proportion avec leur grandeur » (1956, p. 53). Il s'agit évidemment d'un animal fabuleux ou de vols de sauterelles ou de *Quelea*.

Les crocodiles ont beaucoup frappé l'imagination des auteurs et particulièrement de ceux de la découverte. Aucun détail n'étant cependant donné pour une identification plus certaine, ce doit être, dans la majorité des cas, au *Crocodylus niloticus* que l'on a affaire.

Al-Omari parle des « grands crocodiles » d'une taille effrayante... jusqu'à 10 coudées de long et davantage » que l'on trouve dans le Niger au pays de Mali. « Son fiel est du poison, que l'on porte dans le trésor de leur roi », ajoute-t-il. Ce poison serait sans antidote (1927, p. 64 et 82).

Ibn Battouta vit un de ces reptiles dans le Niger, près de Carsakhou « ressemblant à une petite barque » et cite du même lieu, une anecdote relative au danger qu'il y a à s'aventurer près du fleuve à cause d'eux (1922, p. 396).

C'est au crocodile que fait allusion Ca da Mosto en parlant des « serpents aquatiques, qui se nomment *calcatrici* », qu'il cite au Sénégal et en Gambie (1895, p. 105 et 169).

V. Fernandes en signale de « très grands, c'est-à-dire de 30 pieds de long, qui mangent hommes et vaches allant à la rivière », en Gambie. On le chasse avec un harpon à flotteurs. Il le signala en plusieurs autres points, en Casamance, Guinée, etc. (1951, p. 53 et 61, etc.).

D. Pacheco Pereira en mentionne dans le Sénégal « de 22 pieds de long, avec une bouche si grande qu'ils sont capables d'avaler un homme aisément » et de 23 à 24 pieds dans la Gambie (1956, p. 53 et 67).

Léon l'Africain connaît le crocodile du Niger et du Nil et en note ayant jusqu'à 12 coudées (8 m) ; les anecdotes qu'il raconte à leur sujet se passent en Égypte (1956, p. 566-567).

Le même auteur est le seul à mentionner le Varan (*Varanus* sp.) qui existe aussi bien en Afrique du Nord que dans nos régions (1956, p. 570).

Il n'est fait nulle part mention des lézards de plus petite taille, qui abondent pourtant.

Les tortues sont parfois citées. C'est ainsi qu'El-Bekri nous rapporte un fait qui serait arrivé au bord du Niger, à Tirca dans la région de Bourem à la halte : afin d'isoler du sol et de protéger ainsi des termites les charges de son chameau, un voyageur les avait posées sur ce

qu'il croyait être une pierre et qu'en réalité, était une tortue énorme, qui emporta ses effets pendant la nuit. L'animal fut retrouvé plusieurs milles plus loin, ayant encore les effets sur son dos. Cette grande espèce doit sans doute être *Testudo calcarata*, dont certains sujets atteignent une forte taille (1).

Ca da Mosto signale des tortues en grand nombre aux îles du Cap-Vert lorsqu'il y débarqua. La carapace de certaines était aussi grande qu'un bouclier. Les marins et lui-même en mangèrent la chair, qu'ils trouvèrent aussi bonne que du veau (2).

Dans le même archipel, Eustache de la Fosse passa en 1480 et l'équipage de son navire prit une grande tortue que tous trouvèrent excellente. Il ajoute que le lépreux peut se guérir en mangeant de la chair de cet animal et en s'oignant de son sang et de sa graisse, en deux années de cure. La carapace peut servir de bouclier (3).

V. Fernandes se fait l'écho de la même croyance. Parlant de l'archipel du Cap-Vert, il nous signale qu'« aux mois de mai, juin, juillet et août, il y a dans ces îles une grande abondance de tortues qui guérissent les lépreux ».

Il doit s'agir, dans tous les cas de ces mentions du cap Vert, de tortues marines, et non de tortues terrestres, bien que l'on ait trouvé dans le cratère de Pedra de Lume des ossements appartenant à une espèce relativement volumineuse de tortues terrestres, *Testudo calcarata* (4).

Pour les batraciens, nous avons une seule référence, celle d'El-Bekri, rapportant comme miraculeux le fait que l'Almoravide Ibn Yacin s'étant arrêté auprès d'un « étang peuplé de crapauds, dont le coassement ne discontinuait pas », ces animaux se turent aussitôt qu'il arriva (5).

Parmi les poissons, nous distinguerons entre ceux d'eau douce et de mer. L'imprécision des auteurs permet rarement leur identification.

Ceux du « Nil » (Sénégal et Niger) « soit grands, soit petits, dont la plupart des Noirs se nourrissent », qu'ils pêchent et salent et qui sont « extrêmement huileux et épais », mentionnés par Idrisi (1866, p. 5) peuvent se rapporter à bien des espèces. *Clarias* peut-être ?

Que sont également les « bons poissons » que l'on pêche en grande quantité dans les petits lacs d'eau douce du Sénégal et dans le fleuve Gambie appartenant à « une autre espèce que les nôtres », signalés par Ca da Mosto (1895, p. 105 et 170) ? Des *Tilapia*, des *Clarias*, peut-être ?

La pêche dans la boucle du Niger devait être aussi active autrefois qu'aujourd'hui : le tribut des Zendji (Bozo, Sorko, etc.) aux Askias de Gao au XVI^e^ siècle consistait en paquets de poisson séché (6).

La rareté des textes concernant les poissons d'eau douce ne doit pas nous faire oublier la place très importante qu'a dû tenir au moyen âge, comme de nos jours, la pêche en rivière dans nos régions.

(1) EL-BEKRI : 1913, p. 337-388. Voir le même récit arrangé par LÉON L'AFRICAIN (1956, p. 565-566).

(2) CA DA MOSTO : 1895, p. 152-153. Récit repris *in* FERNANDES : 1951, p. 111. La mention de la grandeur fait penser à la tortue-luth *Dermochelys coriacea coriacea* L. dont la taille peut atteindre 2,40 m et le poids 500 kg. A. VILLIERS : *Tortues marines du Sénégal*, Sciences et nature, 1957, p. 17-23.

(3) E. DE LA FOSSE : *Voyage...*, 1897, p. 187-188. Voir également sur les vertus que l'on prêtait à la tortue pour guérir la lèpre Ch. DE LA RONCIÈRE : 1927, t. III, p. 69-71.

(4) V. FERNANDES : 1951, p. 111 et note 207, p. 179 (Pedra de Lune).

(5) EL-BEKRI : 1913, p. 318, *Bufo sp.* sans doute *maurilanicus* ou *regularis*.

(6) TARIKH EL-FETTACH : 1913, p. 110. Aujourd'hui, 90 % du poisson sec de la région de Goundam consistent en *Tilapia galilaea* (J. DAGET : *Rapport sur la pêche dans le lac Faguibine en* 1957, N. A., n° 78, p. 50-52).

Tout aussi étonnant est le silence des auteurs concernant la pêche en mer au sud du Sahara.

Il n'est pas jusqu'au précieux V. Fernandes qui ne soit muet à ce sujet, alors qu'il nous a fourni d'abondants renseignements sur les côtes sahariennes et en fournira plus loin pour São Thomé.

Mais n'est-ce pas tout simplement parce que pêcher semble une occupation si naturelle pour des marins — ce qu'étaient les auteurs de la découverte — qu'on la passe sous silence ? Il est probable que tous les jours les marins des caravelles pêchaient, laissaient des lignes à la traîne. Mais ils n'ont pas éprouvé le besoin de nous en entretenir, car cela allait de soi.

Mais les pirogues qu'ils nous signalent partout sur la côte, pourquoi étaient-elles utilisées, sinon la pêche ? Dans les estuaires, elles transportaient aussi des passagers, servaient à des entreprises guerrières. Mais la pêche était, là aussi, leur utilisation principale.

Les auteurs de la découverte en signalèrent partout, dès qu'ils eurent atteint l'Afrique Noire : Dinis Dias en rencontre en 1444 au cap Vert, lorsque quatre indigènes, pour mieux voir la caravelle « s'embarquèrent dans un petit canot, fait d'un tronc d'arbre creusé ». Il en vit d'autres plus loin. Nuno Tristão apprit à ses dépens, l'existence des pirogues vers l'embouchure du Saloum (1).

Ca da Mosto nous montre les habitants du littoral du Sénégal employer « aucunes almadies, d'une pièce, dans lesquelles peuvent entrer de 3 à 4 hommes aux plus grandes et avec icelles vont quelque foys pescher » (1895, p. 85). Il mentionne, plus loin, d'autres pirogues sans spécifier si elles sont utilisées pour la pêche.

Nous avons quelques renseignements par V. Fernandes, qui nous montre les habitants du littoral sénégalais, comme de « grands pêcheurs » allant en pirogue à 2 ou 3 lieues en mer. Ils pêchent avec un filet en feuilles de palmier en forme de sac, appâté, se refermant lorsque l'on sent le poisson pris.

D'autres se bornent à harponner les poissons qui se trouvent en surface, ressemblant à des tanches et à des dorades (1951, p. 15-17).

Pacheco Pereira nous apprend qu'au large du cap de Naze, on peut pêcher une grande quantité de *pargos* (dorades), de *badejos* (morues) et d'autres poissons ». La « dorade » est vraisemblablement un *Pagrus*. Même remarque sur l'abondance des poissons au large des îles de Los, près du promontoire de Sierra Leone (dorades). Les habitants du Rio de Cestos dans l'actuel Libéria, « sont de grands pêcheurs, qui vont pêcher à 2 ou 3 lieues en mer dans des pirogues ressemblant aux navettes des tisserands ». Sur le littoral de l'actuelle Côte-d'Ivoire, les habitants vont pêcher également en pirogue ; celles-ci sont même particulièrement perfectionnées à l'embouchure du Bandama, puisqu'elles ont des châteaux à l'avant ; l'auteur ajoute que les gens sont ici de « grands pêcheurs ».

Les eaux du fort de la Mine sont notées comme « très poissonneuses et les Noirs d'ici vivent de pêche » et non loin, le cap das Redes doit son nom au fait qu'on y a trouvé de nombreux filets, lors de la découverte (2).

La pêche en mer était donc pratiquée au XV^e^ siècle et certainement au cours des siècles précédents, sur une grande échelle tout le long de la côte ouest-africaine.

(1) AZURARA, *in* CASTRO E ALMEIDA : 1934, p. 137 (cap Vert) ; p. 185-186 (Nuno Tristão).
(2) D. PACHECO PEREIRA : 1956, (cap de Naze) ; p. 79 (îles de Los) ; p. 87 (Serra Lyôa) ; p. 105 (R. Cestos) ; p. 109-111 (Côte-d'Ivoire) ; p. 115 (R. de Laguoa = Bandama) ; p. 125 (La Mine) ; p. 127 (C. Redes).

Le fait est confirmé dans les rares cas où ont pu être conservées des arêtes de poissons dans les sites archéologiques, en particulier ceux du cap Vert.

Le « mamelon de Bel-Air 3 » près de Dakar, en particulier, était avant son arasement vers 1952, un « kjökkenmödding d'arêtes de poissons et de coquillages » qui a fourni entre autre matériel, un hameçon de fer du type actuel (1). Des arêtes de poisson se trouvaient de même dans la plupart des sites protohistoriques de la côte entre Dakar et Joal, mais non dans les grandes buttes de coquillages des environs de Saint-Louis, Joal, Bandiala, etc.

Nous avons déjà eu l'occasion plus haut de parler de ces buttes qui parsèment le littoral sénégalais et des pays plus au sud dès que l'on a affaire à un estuaire.

Le ramassage des coquillages était en effet un complément intéressant de la pêche sur toute la côte. La seule mention historique ancienne qui ait été faite à leur sujet est chez V. Fernandes, lequel, parlant du Gibandor vers l'embouchure du Saloum, dit : « Ces gens ramassent beaucoup d'huîtres et de coquillages et les mettent au feu jusqu'à ce qu'ils s'ouvrent et en retirent la chair et la sèchent au soleil. Et après les avoir séchés, on les emporte dans des pots sur les marchés des autres peuples pour les vendre » (1951, p. 29).

Les buttes du Sénégal sont constituées dans leur presque totalité par des *Arca senilis*, le complément étant formé par les huîtres de palétuviers (*Gryphea gasar*), *Cymbium neptuni*, *Murex hoplites* et *Thaïs haemastoma*.

Sur d'autres points du littoral, par exemple dans les sites anciens de la baie de Hann, les coquillages prédominants dans les déchets de cuisine des villages sont *Arca senilis*, *Cymbium neptuni* et *Pitaria tumens*, et dans ceux de la côte rocheuse vers Ouakam et Ngor, *Patella safiana*, *Haliotis tuberculata* et *Thaïs haemastoma*.

Les buttes artificielles de coquillages de l'embouchure de la Gambie, de Casamance et de Guinée portugaise n'ont pas fait à ma connaissance l'objet d'études spéciales, mais il semble bien que les côtes plus au sud n'en aient pas vu s'édifier de semblables : la moins grande salinité de leurs eaux, due à une pluviométrie plus forte, ne les rend pas propices aux coquillages, qui y sont beaucoup plus rares que plus au nord.

Nous placerons ici, car la matière première en provient peut-être d'animaux marins, l'irritante question des perles dites « pierres d'aigris ». Une abondante littérature existe à leur sujet et j'ai eu l'occasion de traiter le problème en détail (2).

Voici en résumé ce dont il s'agit. Les auteurs des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, Portugais et Hollandais, en particulier, parlent de perles de pierre bleue, en forme de tubes, si estimées sur la Côte de l'Or que les Africains du cru les achetaient au poids de l'or et que des imitations en verre étaient proposées par les commerçants : on distinguait les vraies en leur faisant subir l'épreuve du feu. Les perles de verre fondaient, celles de « pierre » résistaient.

Les pays de provenance étaient les côtes du Nigeria, de l'embouchure du Niger à celle du Cameroun, et le Bâlois Samuel Braun, qui fit le voyage du golfe de Guinée en 1617, précisait même : « les indigènes (de la côte vers le mont Cameroun) sont tellement dépourvus qu'ils n'ont rien à échanger, sauf une sorte de petites pierres qu'ils appellent *accarin* et qu'ils prétendaient nous faire accepter comme une variété de pierre précieuse. Cette pierre croît dans la mer, le long des falaises et des écueils comme le corail. Si on la regarde de loin, elle paraît brillante et d'une couleur bleu ciel, mais si on l'examine de près, on s'aperçoit facile-

(1) R. Corbeil, R. Mauny et J. Charbonnier : *Préhistoire...*, 1948, p. 444-447.

(2) R. Mauny : *Que faut-il appeler « pierres » d'aigris ?*, 1949, p. 33-36 ; Id. : *Akori beads*, J. Hist. Soc. Nigeria, 1958, p. 210-214.



Page 271 of 596

ment qu'elle est transparente et d'une nuance verdâtre... Transportées en Guinée, ces pierres bleuâtres se vendent fort cher et sont évaluées littéralement à leur poids d'or (1).

Or à défaut de « pierre » authentique, ne fondant pas au feu, nous avons en collections, provenant de « Gold Coast », Dahomey et Nigeria, un modèle de perles de verre tubulaires, bleu violacé (2) et verdâtres par transparence (3) répondant admirablement aux conditions requises par les textes. Mais nous n'avons malheureusement que les imitations en verre, la rareté des originaux expliquant sans doute que l'on n'en trouve pas en collection (Fig. 56, N° 3).

Mais en quelle matière pouvaient bien être ces originaux ? Il était naturel de rechercher du côté des animaux marins de la famille des coraux et des hydrozoaires et, à la suite d'auteurs s'étant occupés de la faune marine du Cameroun, entre autres de Greeff, je pensais qu'il s'agissait de l'hydrozoaire appelé *Allopora subviolacea*, qui se retrouve précisément sur ces côtes. Mais nous n'avions pas cet animal en collections lorsque j'écrivis mon article de 1949, et je ne pus m'en procurer qu'en 1956, lorsque à la suite de la campagne de la « Calypso » sur les côtes de São Thomé, mon collègue I. Marche-Marchad en rapporta à Dakar : les exemplaires avaient été recueillis collés aux rochers par — 10 à — 15 m de profondeur (Fig. 56, N° 4).

Grande fut ma déception, car il était impossible qu'avec cet animal on ait pu faire les perles bleu violacé, verdâtres par transparence, que les textes nous indiquaient et dont nous possédions les imitations.

La couleur violette est tout à fait différente (4).

Le problème que je croyais résolu ne l'est donc pas et il reste toujours à retrouver la matière servant à faire les perles bleu violacé et verdâtres. Existerait-il sur les côtes rocheuses du Cameroun britannique un autre corail ou hydrozoaire répondant au signalement voulu ? Ou bien serait-ce une roche ? Ou bien Braun a-t-il été mal informé ?

La question ne peut être résolue que sur place ou par la découverte d'une perle véritable, par exemple dans les collections du Bénin (British Museum, Musées d'Allemagne, de Nigeria) qui ne soit pas en verre, dont on pourrait examiner la structure, ce qui nous orienterait vers le règne animal ou minéral (5).

Les insectes cités sont peu nombreux.

Al-Omari note, d'après un informateur, que vers le Kanem, « il apparaît durant la nuit devant le voyageur une chose qui ressemble à des boutons de feu qui brillent. Quand il avance pour l'atteindre, elle s'éloigne de lui, s'il court après elle, il ne réussit pas à la joindre et elle reste devant lui. S'il lui jette une pierre et qu'elle l'atteigne, il en sort des étincelles » (1927, p. 45). Malgré le dernier détail, on reconnaît la luciole, sans doute *Luciola discicollis*.

Les acridiens, malgré les dégâts occasionnés, sont peu souvent mentionnés. Ibn Battouta

(1) Traduction fr. *in* R. P. Bouchaud : *Notes d'histoire du Cameroun*. Bull. Soc. Ét. camer., nos 19-20, 1947, p. 112.

(2) Séguy : *Code universel des couleurs*, 1936, pl. XXXVIII (bleu violacé) nos 556 et 557 principalement.

(3) Coll. IFAN-AP : DAH-48-177 avec expérience de fusion faite par M. Tidjani Serpos ; NIG-49-323, collier que j'ai acheté à Ibadan en 1949 ; M-51-30 : perles trouvées par P. Thomassey lors de ses fouilles de 1950 à Koumbi Saleh (fig. 56, n° 2). Il en existe sur des statues du Bénin du British Museum et Fr. Willett en a trouvé lors de ses fouilles de 1958 à Ifè (Ita Yemoo). Une fut trouvée au cours des fouilles de Tegdaoust (1960).

(4) E. Séguy : *Code universel des couleurs*, 1936, pl. XLV, violet nos 661-662.

(5) R. Mauny : *Akori beads*, 1959.

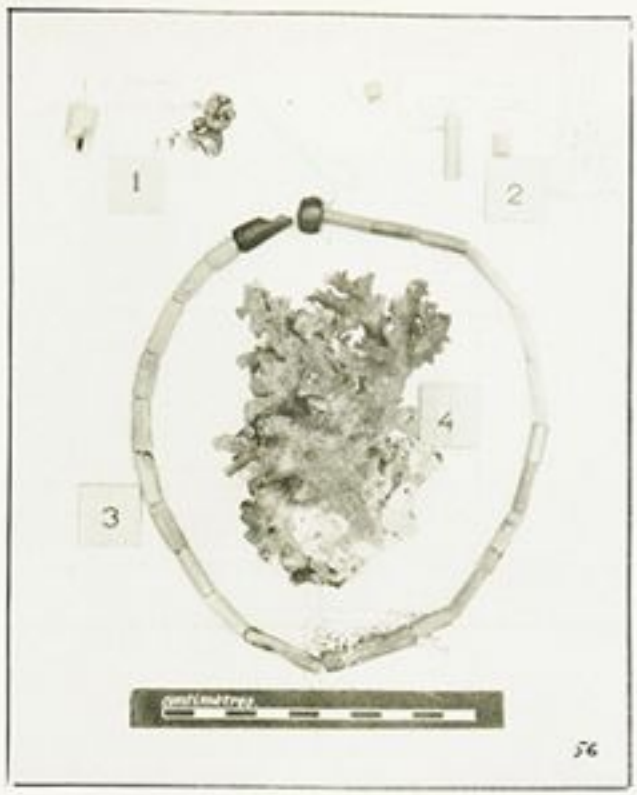


Fig. 56. — La question des « pierres d'aigris ». 1. Perle tubulaire bleue soumise à l'épreuve du feu. 2. Perles tubulaires bleues des fouilles de Koumbi Saleh. 3. Collier de perles tubulaires bleues — certaines sont verdâtres par transparence — acheté au marché d'Ibadan (Nigeria). 4. Fragment d'*Allopora subviolacea* de São Thomé. (Photothèque IFAN.)

Fig. 60. — Lingot et barres de cuivre d'Afrique occidentale. 1. Lingot d'El-Kseib Ounane. 2. Barres de Marendet. 3. Barres d'Akjoujt. (Photothèque IFAN)

étant à la cour du roi de Mali, note un cas porté devant le souverain concernant une invasion de sauterelles qui eut lieu dans un pays éloigné de l'Empire (1922, p. 415) : vraisemblablement *Locusta migratoria*, qui dévaste le pays entre le 10° et le 15° N.

Les « locustes volants » jaunes et rouges, observés en un point indéterminé de la côte mauritanienne par Ca da Mosto (1895, p. 68) doivent par contre être des *Schistocerca gregaria*, cette espèce qui ravage l'Afrique du Nord et qui est surtout répandue au nord du 15° N.

Ibn Battouta signale, dans la région de Mali, « une quantité énorme de moustiques au bord d'une rivière » (1922, p. 425). Et, si la mouche tsé-tsé (*Glossina* sp.) n'est pas citée, nous en devinons la présence par ses méfaits : c'est de la maladie du sommeil que dut mourir le sultan de Mali, Mari Diata II (1) et c'est elle qui est la cause de l'absence du cheval en Guinée, où il « ne peut pas vivre » (2).

Les termites sont également connus : El-Bekri parle de leurs méfaits et des termitières qu'ils élèvent dans la région de la boucle du Niger, à l'occasion de l'anecdote relative aux tortues de grande taille (1913, p. 337-338).

Ca da Mosto prend les termitières élevées par les « fourmis blanches » pour des maisons que ces dernières construisent pour les serpents (1895, p. 106).

V. Fernandes, parlant de la région du Rio Grande, pense qu'il s'agit de fourmilières (1951, p. 75).

### b) *Élevage.*

A l'époque même à laquelle l'homme ouest-africain passait de la cueillette à l'agriculture, il progressait du stade de la chasse exclusive à celui de l'élevage. C'est au néolithique que s'est effectué ce très important changement, au moment où, précisément, un Sahara relativement verdoyant permettait des communications faciles entre l'Afrique du Nord et l'Ouest africain tropical. Nos connaissances sur l'élevage au néolithique proviennent surtout de l'étude des dessins rupestres dont une bonne partie est consacrée à cette forme de l'activité du Saharien d'autrefois.

Au moyen âge et jusqu'à la pénétration européenne du siècle dernier la principale zone d'élevage de l'Ouest africain se situait dans le Sahel et le nord du Soudan, entre le Sahara trop sec, aux pâturages et aux points d'eau rares, sauf en période d'hivernage, au cours de laquelle on assistait à une remontée des nomades du Sahel vers le nord, et les savanes sud-soudaniennes, où la mouche tsé-tsé commençait à exercer ses ravages (3).

A peu près la totalité du cheptel ouest-africain se trouve entre les 12° et 18° N : aujourd'hui 85 % du troupeau aofien est massé dans le Soudan (44 %), le Niger (23,5 %), la Mauritanie (12 %) et le Sénégal (6 %).

Il a dû en être ainsi pendant tout le moyen âge et même auparavant, depuis le moment où le dessèchement du Sahara a poussé les troupeaux vers le sud.

Le cheptel se répartit aujourd'hui entre 70 % environ d'ovins et de caprins, 26 % de bovins, 2,5 % d'ânes, 0,8 % de chevaux, 0,1 % de chameaux et 0,3 % de porcs (4).

Pour avoir une estimation des chiffres approximatifs du moyen âge, il convient d'abord

(1) Ibn Khaldoun : *Histoire des Berbères*, II, p. 115 .
(2) V. Fernandes : 1951, p. 51.
(3) Sur la répartition des tsé-tsé en A. O. F. voir E. Roubaud : *Les mouches tsé-tsé...*, 1920, p. 257-300.
(4) D'après G. Curasson : *L'élevage...*, 1949, p. 355-390.

d'éliminer les porcs, lesquels sont incontestablement d'introduction portugaise (1), et d'augmenter notablement le chiffre de chevaux et de chameaux, nécessaires à la guerre et aux transports.

L'élevage tient une place très importante dans la vie de l'Ouest africain, et cet état de choses est ancien. C'est l'occupation traditionnelle primordiale de populations entières comme celles du Sahara (Maures, Touareg, Tibbou) et aussi du Sahel, où les Peuls s'occupent d'immenses troupeaux qui sont soit leur propriété, soit celle des sédentaires au milieu desquels ils vivent et que ces derniers leur ont confiés. Mais en de nombreux points de la zone soudanienne, ce sont les sédentaires eux-mêmes qui s'occupent de leurs bêtes, sans l'aide du Peul.

Nous allons maintenant étudier tour à tour bovins, ovins, caprins, ânes et chameaux et, en terminant, les animaux domestiques divers (chiens, etc.) et le petit élevage (basse-cour, apiculture, etc.).

Bovins (2).

Les races bovines actuelles de l'Ouest africain sont le résultat de croisements entre diverses espèces, les unes d'origine africaine, les autres d'origine asiatique.

Celles d'origine africaine, appartenant à l'espèce taurine (*Bos taurus*) descendraient du *Bos primigenius*, aujourd'hui disparu, ou *Urus* africain de Stewart.

Ce bœuf aurait donné ensuite le *Bos africanus* de taille élevée, à cornes en lyre (*Hamitic longhorn* de Stewart), qui est le bœuf Apis d'Égypte, très tôt domestiqué, représenté tant sur les peintures égyptiennes anciennes que sur les dessins rupestres du Sahara.

Sa descendance actuelle est constituée par le *ndama*, race très répandue dans le Fouta Dialon, la race du Tchad, aux cornes énormes, parfois en boule, caractéristiques.

L'origine du *Bos brachyceros* (*Shorthorn* de Stewart) est incertaine. Sanson l'a appelé *Bos ibericus*. Il est admis que l'*Urus* africain et le *brachyceros* appartiennent tous deux aux taurins (*Bos taurus*), mais les naturalistes n'ont pu se mettre d'accord sur le fait de savoir s'ils descendent d'espèces différentes d'ancêtres sauvages et quels types se sont perpétués aujourd'hui. Selon Doutressoule (1947, p. 79), le *B. brachyceros* dériverait, comme le *longhorn* du *B. primigenius*.

Du *Bos brachyceros* descendraient la race bovine somba et le bétail des lagunes du golfe du Bénin.

L'espèce zébu (*Bos indicus*) est au contraire d'origine asiatique. Elle descendrait de l'*Urus* asiatique, du *Bos namadicus* et la date de son introduction en Afrique, qui n'est pas encore connue, semble relativement récente. Il a dû y avoir d'abord des introductions successives d'individus isolés, importés de l'Inde. Maspero a reproduit deux zébus, dont les bosses et les fanons ne peuvent prêter à confusion, représentés sur un monument ancien de Chaldée (3) et le commerce entre l'Égypte et l'Asie a pu en amener quelques-uns qui se sont fondus dans

(1) G. Curasson : *Id.*, p. 363. Le porc actuel d'A. O. F. est de race ibérique ; il fut d'abord introduit à São Thomé (V. Fernandes : 1951, p. 123).

(2) Sur la question de l'origine des bovidés ouest africain, voir en particulier : J. L. Stewart : *The Cattle of the Gold Coast*, s. d. ; G. Doutressoule : *L'élevage en A. O. F.*, 1947, p. 77-106 ; G. Espérandieu : *Domestication et élevage...*, 1952, p. 551-573 ; H. Breuil : *Les roches peintes...*, 1954, p. 69-78 ; D. Hill : 1957, p. 14-16.

(3) G. Espérandieu : *in litt.*, 7-VI-1957.

la masse du troupeau, laissant cependant des traces, comme on peut le voir sur certains dessins égyptiens (1).

Il n'en reste pas moins que la rareté de la représentation du bœuf à bosse dans ces dessins comme leur absence des figurations rupestres sahariennes, prouvent qu'il a fallu attendre une date très tardive pour voir leur introduction en quantités un tant soit peu appréciables en Afrique.

Il faut situer cette date, à mon avis, vers le début de notre ère, à une époque où des relations directes et fréquentes existaient entre l'Inde d'une part et la mer Rouge et la côte de Zanzibar de l'autre, des zébus, race déjà adaptée à des conditions tropicales, ayant pu être

FIG. 57. — L'élevage bovin en Afrique occidentale. On notera que la limite nord de la tsé-tsé correspond approximativement à celle entre Zébus et taurins (d'après G. Doutressoule, 1947) et R. J. Harrison Church, 1957, fig. 27, pour la Nigeria).

rapportés en Éthiopie par les navigateurs, se répandre de là vers la Nubie et suivre lentement la bande des savanes nilo-tchadiennes vers l'ouest.

Il est actuellement impossible de dater l'arrivée du zébu en Afrique occidentale. Rien ne permet de dire, comme l'ont fait certains, qu'il a été introduit « par les Sémites venus de l'est » (2) puisque dans les savanes nilo-tchadiennes il a fallu attendre la décadence puis la disparition du royaume chrétien de Nubie (XIII^e-XIV^e siècles) pour que les Arabes d'Égypte arrivent au Tchad par l'est. Ce sont plutôt « Hamites » et « Négro-Hamites » (Zaghawa, Bideyat, Toubbou) qui ont dû progressivement le faire cheminer entre Nil et Tchad, d'où le cycle des nomadisations, du commerce, des razzias, l'amena peu à peu, le long de la zone sahélienne, jusqu'à l'océan.

La répartition des bovidés en Afrique occidentale est assez nette : au nord du 14° au 18° N vivent les zébus et au sud, du 14° N au golfe du Bénin, vivent les taurins (races *ndama* des lagunes, somba du Tchad).

(1) A. LHOTE : *La peinture égyptienne*, 1954, fig. 91, Dr LARTET : *La faune momifiée d'Égypte*, p. 255, fig. 113 : gibbosités marquées à la hauteur du garrot, fanon très descendu.
(2) G. DOUTRESSOULE : *L'élevage en A. O. F.*, 1947, p. 89.

D'innombrables croisements existent entre les deux grandes espèces (fig. 57).

Cette répartition est due au fait que les taurins sont résistants aux maladies locales (trypanosomiase en particulier) alors que le zébu ne l'est pas, mais il s'est adapté par contre aux conditions sahéliennes, peu favorables aux taurins. Fait d'autant plus remarquable que les taurins peuplaient tout le Sahara au néolithique et que l'on se serait attendu à les voir en conséquence peupler le Sahel plutôt que les régions plus méridionales.

L'importance du bétail bovin pour les pasteurs qui l'élèvent est essentielle ; elle l'est également pour tous les pays sahéliens et nord soudanais, car outre la viande — réservée pratiquement, autrefois, aux fêtes rituelles — le lait est une des bases de l'alimentation du nomade. Il sert en particulier à donner aux femmes un embonpoint très prisé. Par ailleurs, les cuirs et les peaux sont indispensables pour confectionner de multiples objets mobiliers : tentes, sacoches, harnachements, sandales, *délou* pour tirer l'eau, etc.

Mais la richesse économique que devrait représenter l'énorme troupeau bovin de l'Ouest africain est fort diminuée du fait que l'une des principales races d'éleveurs, les Peuls ont « une passion tyrannique pour le bœuf inutile... La bête à cornes... lui donne une raison de vivre. C'est lui qui la sert. Une boomanie ; sans aucune boolâtrie d'ailleurs » (1).

Ce qui importe, c'est le nombre de têtes du troupeau. Aussi, les Peuls répugnent-ils à vendre leur bétail et cette immense réserve de viande, dont les populations sahéliennes sous-alimentées auraient tant besoin, est-elle en grande partie perdue : les bêtes meurent de vieillesse et de maladie, et rares sont celles que l'on abat pour la consommation.

Que nous disent les textes anciens au sujet des bovins ? Nous ferons d'abord la remarque générale qu'il n'est jamais question de différence de races entre taurins et zébus.

El-Bekri rapporte l'abondance des bœufs à Awdaghost, à Silla sur le Sénégal et dans le pays de Malel (1913, p. 300, 325, 333). Répartition intéressante à noter, car elle montre qu'au XIe siècle, l'extrême sud du Sahara (Awdaghost) aussi bien que le Sahel (Silla) et la zone soudanienne (Mali) nourrissaient de grands troupeaux de bœufs, sans doute déjà des zébus pour la première et la seconde, et des taurins pour la troisième.

Al-Omari note qu'au pays de Mali les vaches, comme les autres animaux domestiques, sont de petite taille ; ailleurs, il mentionne la grande richesse du Soudan en bovidés (1927, p. 61 et 70).

On donna à Ibn Battouta, lors de son arrivée à Mali, une vache et un bœuf en présent d'hospitalité et, lors de son passage au pays des Bardama entre Gao et l'Aïr, il nota l'embonpoint des femmes du cru, dû en grande partie au fait qu'elles absorbaient une bonne quantité de lait de vache mélangé de mil pilé (1922, IV, p. 398).

Makrizi rapporte le grand nombre de vaches possédées par les Ankarar, tribu vivant vers le Tchad (2).

Malfante, parlant des Touareg, note que leurs troupeaux, en particulier ceux de bœufs, sont innombrables (3) : il doit s'agir évidemment de ceux des Touareg du sud, vivant au Sahel, au contact du Soudan, car les bœufs sont absents du Hoggar et du Touat, sauf ceux que l'on y amène en hiver du Soudan.

Azurara note des vaches parmi le bétail des Sahariens du Sud (1934, p. 172) et Ca da Mosto précise que les bovidés sont rares dans l'Adrar et de petite taille. Parlant du Sénégal,

(1) J. Richard-Molard : *A. O. F.*, 1949, p. 95.
(2) Makrizi *in* Al-Omari : 1927, p. 87.
(3) Malfante *in* Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 153.

il ajoute quelques détails : les femmes du roi possèdent des vaches qu'elles donnent à garder à des esclaves.

Les bœufs et vaches du pays sont plus petits que ceux d'Europe et on en trouve rarement de roux, leur pelage étant noir, blanc ou tacheté de ces deux couleurs (1).

V. Fernandes les cite parmi les marchandises apportées aux Portugais au fort d'Arguin et, toujours du Sahara occidental, les « buffles » porteurs — sans doute les bœufs à bosse du Trarza. Pour le Sénégal, il reprend simplement les remarques de Ca da Mosto sur le pelage blanc et noir et rarement roux, des bovidés du pays et leur petite taille, mais note plus loin l'exportation de leur cuir par les Portugais. Il signale en pays mandingue, en Casamance et aux îles Bissagos, de grands élevages de vaches (2).

Pacheco Pereira confirme cette indication, mais par contre note la pauvreté du Sierra Leone et de la Mine en bovidés. Les grandes pirogues de l'embouchure du Niger descendent de l'intérieur, entre autres, beaucoup de vaches vers la côte (3).

Léon l'Africain donne peu de détails sur les bovins. Bien souvent il se borne à signaler qu'un pays, comme Ghinea ou Tombouctou, abonde en bétail.

Il note que les bœufs sont nombreux, mais de petite taille, au Guber et c'est sans doute ces animaux qui fournissent une bonne partie du cuir des chaussures qui sont l'une des renommées du pays. Tout le sud du royaume d'Agadès s'adonne à l'élevage des vaches et des chèvres et il y remarque les bœufs porteurs. L'élevage est pratiqué également à Cano, au Bornou et au Gaoga (4).

Enfin, par le *Tarikh es-Soudan*, on a une idée de l'importance des troupeaux du Massina, il y a quelques siècles : un chef du pays, pour recevoir l'investiture, donna 6 000 vaches « en une fois et très rapidement » (1900, p. 297-298).

Malgré le laconisme des textes, il faut donc noter la très grande importance du troupeau bovin en Afrique occidentale du néolithique à nos jours.

### Ovins.

On peut grouper les ovins d'Afrique occidentale en trois grandes catégories : mouton à laine, mouton à poils de grande taille et mouton à poils de petite taille.

Le premier, d'origine syrienne, ne se trouvait avant ces dernières décades qu'au Massina, et l'on ne peut que formuler des hypothèses sur son arrivée dans le pays. Il n'est pas mentionné une seule fois par les textes médiévaux et son introduction ne s'est produite en Égypte qu'à l'époque hellénistique et plus tardivement dans le Maghreb (5). Et de là, il a pu franchir le Sahara à n'importe quelle époque — mais vraisemblablement très tardive — après l'arrivée des Arabes.

Au contraire, le mouton à poils, *Ovis longipes*, est connu très anciennement en Afrique.

(1) Ca da Mosto : 1895, p. 45 (Ouadane) ; p. 77 (troupeau des femmes du roi du Sénégal) ; p. 110 (taille des bovidés au Sénégal).

(2) V. Fernandes : 1938, p. 59 (Arguin) ; p. 101 (buffles porteurs) et 1951, p. 13 (Sénégal) ; p. 19 (cuir) ; p. 47 (pays mandingue) ; p. 59 (Casamance) ; p. 77 (Bissagos).

(3) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 73 (pays mandingue) ; p. 87 (Sierra Leone), p. 125 (on élève peu de gros bétail) à la Mine, p. 147 (Niger).

(4) Jean-Léon l'Africain : 1956, II, p. 464 (Ghinea) ; p. 467 (Tombouctou) ; p. 472 (Guber) ; p. 474 (Agadès) ; p. 476 (Cano) ; p. 480 (Bornou) ; p. 482 (Gaoga).

(5) G. Espérandieu : *Les animaux domestiques...*, 1954, p. 32-33.

C'est lui qui est représenté par les sculptures égyptiennes et dans les sites rupestres du Sud oranais, du Tassili des Ajjers et du Fezzan.

Par contre, il est pratiquement absent des rupestres sud-sahariens où foisonnent bovidés et chameaux.

Il en existe aujourd'hui de grands troupeaux dans le Sahel et au sud du Sahara, où ils sont appréciés pour leur viande et également leur toison, leurs longs poils (8 à 10 cm) étant tissés pour confectionner des tentes et des cordes, les peaux d'agneaux servant à confectionner tapis et couvertures.

Ces moutons sahéliens sont confiés à des pasteurs et gardés en grands troupeaux. Au contraire, plus au sud, les moutons à poils sont de plus petite taille et sont élevés par les sédentaires. D'énormes quantités d'ovidés sont nécessaires aux musulmans tous les ans pour fêter la *tabaski* (l'*Aïd el-Kébir* des Arabes).

L'élevage du mouton tient en Afrique occidentale une place importante, bien moindre cependant que celle des bovidés.

El-Bekri le mentionne au Sahara, sous le nom de bélier damanien « de la taille d'un mouton, mais d'une forme plus belle, il n'a point de laine, mais un poil semblable à celui de la chèvre ». Il abondait à tel point à Awdaghost que l'on pouvait y « acheter 10 béliers et même plus pour une pièce d'or ». Il en mentionne à Aoulil, mais signale qu'ils étaient absents de Silla (1).

Ibn Saïd décrit ceux du Kanem comme tachetés et gros comme de petits ânes, différents de ceux du Maghreb (2). C'est évidemment l'*Ovis longipes* de grande taille.

Au contraire, Al-Omari connaît les moutons de petite taille, habitant le Mali, et s'étonne de les voir errer « sur les fumiers et les ordures » au lieu d'aller au pâturage (1927, p. 61 et 63).

Ibn Battouta nous apprend qu'à la cour du roi de Mali, deux béliers accompagnent les chevaux du souverain, car ils « sont utiles contre le mauvais œil ».

En visite chez un sultan des abords de l'Aïr, il se voit offrir matin et soir, un mouton entier rôti à la broche, pendant les six jours de son séjour, et c'est dans le même pays que les marchands se rendant de Takedda au Touat « achètent des moutons dont ils coupent les chairs en lanières pour les faire ensuite sécher. Les gens du Touat importent ces viandes dans leur pays » (3).

Makrizi note la richesse des Ankala du Tchad et Malfante celle des Touareg en moutons (4).

Par João Fernandes qui a parcouru le pays en 1445 en compagnie de « bergers de brebis », Azurara apprend quelques traits sur les bergers du Sahara occidental, qui comptent beaucoup de moutons parmi leurs troupeaux (1934, p. 166 et 172).

Ca da Mosto, trompé par le pelage, dut prendre les moutons du Sénégal pour des chèvres. Car s'il mentionne expressément ces dernières, il prend soin d'ajouter que le mouton n'y saurait vivre à cause de la chaleur (1895, p. 109).

V. Fernandes est mieux renseigné ; non seulement il sait — sans doute par Azurara — qu'il y a des moutons au Sahara (1938, p. 101), mais note qu'au Sénégal il y a peu de ces ani-

(1) El-Bekri : 1913, p. 322 (bélier damansien) ; p. 300 (Awdaghost) ; p. 323 (Aoulil) ; damanien est mis pour *adamman*, nom berbère de l'*Ovis longipes*.
(2) Y. Kamal : 1936, p. 1084.
(3) Ibn Batoutah : 1922, p. 404 (bélier contre le mauvais œil) ; p. 443 (Aïr) ; p. 445 (viande coupée en lanières).
(4) Makrizi *in* Al-Omari : 1927, p. 87 ; Malfante *in* La Roncière : 1925, I, p. 153.

maux « et ils n'ont pas de laine comme les nôtres et sont lisses comme des chèvres ». Il les donne comme nombreux au pays mandingue (1951, p. 15 et 47).

P. Pacheco Pereira signale que les habitants de l'Adrar de Mauritanie mangent du mouton, mais est remarquablement discret pour les ovidés plus au sud. C'est au sujet de l'embouchure du Niger qu'il mentionne le trafic de produits vivriers de l'intérieur se faisant par pirogues vers la côte : les moutons sont du nombre (1956, p. 43 et 147).

Léon l'Africain hésite lui aussi à classer l'*Ovis longipes* au nombre des moutons : il signale qu'à Tichitt, on trouve l'*ademmanin* — nom de cet ovidé — ... mais non le mouton et, à la fin de son ouvrage, traite à part les deux espèces : l'*adimman*, animal domestique « a la forme d'un mouton mais il a la taille d'un âne médiocre. Les oreilles sont très longues et pendantes... La laine en est bonne mais courte. Ils donnent beaucoup de lait dont les habitants du désert font du beurre ou du fromage ».

Il les mentionne à Araouan, au Guber — où ils sont de petite taille — à Gao, au Gaogo et au Bornou, où leur peau sert de vêtement et de literie (1).

### Caprins.

Les chèvres ont une assez grande importance en nos régions, car elles vivent dans des habitats rudes et peu fournis en eau, en particulier au Sahara, dans les massifs montagneux et dans le Sahel.

Les races semblent provenir de trois souches : *Hircus mambrinus*, proche parente de la chèvre syrienne, mais considérée par certains comme africaine ; *Hircus thebaïcus*, de moindre taille, au chanfrein busqué et à la cassure frontale typique, et *Hircus reversus*, chèvre naine au front bombé, au profil concave, aux cornes petites très rapprochées à la base.

Les chèvres sahariennes et sahéliennes, maures et touarègues s'apparentent à *H. mambrinus*, tandis que celles de la zone soudano-guinéenne, de la vallée du Nil et de l'Abyssinie, se rapprochent étroitement de *H. thebaïcus* et *H. reversus* (2).

Les premières fournissent une bonne viande et sont bonnes laitières, mais très sensibles aux trypanosomiases, tandis que les secondes, qui donnent également une bonne viande, sont très résistantes aux trypanosomiases, peu laitières, mais fournissent des peaux appréciées (3).

Comme le mouton, la chèvre n'est pratiquement pas représentée sur les dessins rupestres, ce qui nous prive d'une précieuse documentation à son sujet.

Les auteurs nous donnent heureusement quelques précisions.

Ibn Hawqal qui a fait la traversée du Sahara, note au passage que la rareté de l'eau ne permet d'élever au désert que deux grandes espèces d'animaux domestiques : chameaux et chèvres (1842, p. 42).

El-Bekri a entendu parler des chèvres de petite taille d'Iresni, qui conçoivent sans l'intervention du mâle en se frottant contre un arbre, fait que « des gens dignes de foi » lui ont garanti comme véritable (1913, p. 332-333), et Idrisi, des peuplades infidèles de la même région : le lait de leurs chèvres constitue l'une des bases de leur alimentation. Il les mentionne aussi au Kanem (1866, p. 7 et 15).

(1) Jean-Léon l'Africain : 1956, II, p. 420 (Tichitt) ; p. 560-561 (*adimmain*, mouton) : I, p. 38 (Araouan) ; II, p. 472 (Guber) : p. 476 (Cano) ; p. 481 (Gaoga) ; p. 480 (Bornou).
(2) Espérandieu G. : *Les animaux domestiques...*, 1954, p. 33-34.
(3) G. Doutressoule : *L'élevage...*, 1947, p. 202-206.

Al-Omari note que les chèvres du Mali errent à la recherche de leur nourriture sur les ordures en compagnie des moutons (1927, p. 69).

Les navigateurs de la période de la découverte nous montrent les caprins sur la côte atlantique.

Dinis Dias en trouve dans une île proche du cap Vert — sans doute Gorée — et Azurara en mentionne au Sahara (1934, p. 137 et 172).

Ca da Mosto signale lui aussi les chèvres et du Sénégal (1) et V. Fernandes également ; ce dernier en mentionne plus au sud, vers la Guinée (2). On trouve un écho semblable chez D. Pacheco Pereira, qui les signale jusqu'à l'embouchure du Niger comme apportées là du nord par pirogues (3).

Léon l'Africain n'en fait que de simples mentions à Ouadane, Agadès et au Bornou (1956, p. 421 et 479).

ANES.

Bien qu'il ne soit pas un animal « noble » et que de ce fait, il soit complètement éclipsé sur les rupestres et dans les textes par le cheval, l'âne a et avait, dans les siècles passés, une énorme importance comme animal de transport.

L'âne vit, en Afrique occidentale, en zone sahélienne et soudanaise : il relaie donc à propos le chameau saharien jusqu'à la limite des pays infestés par la trypanosomiase, maladie à laquelle il est malheureusement sensible. Tout à fait adapté au climat, rustique et endurant — il peut porter des charges de 50 à 100 kg — c'est l'auxiliaire indispensable du commerçant soudanais (4).

L'âne gris est d'ailleurs originaire d'Afrique et l'on connaît, de Haute Égypte et d'autres régions sahariennes, des scènes de chasse à l'âne sauvage (5) ; mais il est absent des représentations rupestres ouest-africaines.

L'âne est peu souvent cité par les auteurs.

Grâce à El-Bekri, nous savons que dans l'empire de Ghana, il servait au transport du sel (1913, p. 331) et Al-Omari note la petite taille de ces animaux du Mali, de même que la présence dans ce pays de mulets (1927, p. 61 et 70), chose pour le moins étonnante lorsqu'on connaît le sentiment des Africains à leur endroit (6).

Les Portugais trouvèrent des ânes servant au transport des tortues et des poissons, dans les îles de la côte mauritanienne, selon Azurara (1934, p. 122 et 125) mais le silence de Ca da Mosto à leur sujet est à noter lorsqu'on se rappelle la connaissance qu'il avait du Sénégal.

V. Fernandes les mentionne pour le Sahara (1938, p. 101) mais non pour le Sénégal, omission aussi bizarre que celle de Ca da Mosto et qui tendrait à faire croire que l'âne n'était pas aussi répandu dans ce pays à cette époque qu'aujourd'hui.

D. Pacheco Pereira signale des ânes en Gambie à la foire de Sutucoo (1956, p. 65) et

(1) CA DA MOSTO : 1895, p. 45 (Sahara) ; p. 77 et 109 (Sénégal).
(2) V. FERNANDES : 1938, p. 59 et 63 (Arguin) ; p. 101 (Sahara) et 1951, p. 15, 23, 45, 51, 59 (Sénégal) ; p. 77 (Buam) ; p. 79 (pays beaffare) ; p. 103 (Serra Lyôa).
(3) D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 43 (Adrar) ; p. 57 (Iles du Cap-Vert) ; p. 73 (Rio Grande) ; p. 147 (bouches du Niger).
(4) Voir sur l'âne ouest-africain G. DOUTRESSOULE : 1947, p. 263-269.
(5) G. ESPÉRANDIEU : 1954, p. 35.
(6) G. DOUTRESSOULE : 1947, p. 265.

quant à Léon l'Africain, il ne connaît que les « ânes sauvages » — en réalité les ânes ensauvagés — paissant en troupeaux au désert et que les Arabes capturaient avec des trappes ou autres engins et dont la chair était excellente (1956, p. 560).

CHEVAUX.

Contrairement à l'âne, le cheval semble un nouveau venu en Afrique. Cependant, la question n'est pas résolue, car il existait au Maghreb un *Equus mauritanicus*, groupe vague disparu de bonne heure, qui aurait comporté diverses espèces d'équidés non encore différenciés, mais sans lien familial avec *Equus caballus*. Faut-il y voir l'ancêtre du *dongolawi* actuel, à faciès busqué et ayant, ainsi que le cheval barbe et l'âne africain, cinq vertèbres lombaires (1) ?

Bien que le problème ne soit pas entièrement résolu, certaines races comme le poney cotocoli du nord du Dahomey ne pouvant encore être rattachées à aucune ascendance certaine, les spécialistes des dessins rupestres sahariens, H. Lhote en particulier, sont formels : les documents iconographiques les plus anciens se rapportant au cheval au Sahara, le représentent attelé à des chars de guerre. Aucun cheval rupestre ne remonte à l'étage préhistorique bovin ni à l'étage préhistorique ancien des chasseurs ou du bubale (2).

L'*Equus mauritanicus* était donc éteint au néolithique, et c'est le cheval attelé qui fut introduit en Afrique, au IIe millénaire avant notre ère, par les envahisseurs Hyksos venus d'Asie à partir de 1680 avant J.-C. Il se répandit vers l'ouest au cours des siècles suivants, toujours comme animal attelé à un char. Les envahisseurs connus sous le nom de « peuples de la mer » qui s'attaquèrent à l'Égypte à partir du XIIIe siècle avant J.-C. apportèrent, eux aussi, leur contingent de chevaux et de chars en Cyrénaïque, c'est-à-dire en plein pays libyen. Autre foyer de diffusion qui dut avoir une grande influence en Afrique.

Nous savons, depuis que nous faisons l'inventaire des rupestres sahariens, que le désert a été parcouru, entre la fin du IIe millénaire et le début de notre ère, par des chars qui empruntaient particulièrement deux grands axes : l'un du Fezzan vers Gao par le Tassili des Ajjers, le Hoggar et d'Adrar des Iforas, et le second, du Sud marocain vers Goundam par le Zemmour, l'Adrar de Mauritanie et le pied du dhar Tichitt-Oualata (3). Telle est l'origine de la venue en Afrique du Nord et en Afrique occidentale de la race chevaline mongolique (cheval barbe), qui a donné naissance dans nos régions au cheval du Hodh, du Sahel, du Banamba, du Sud et du Djerma, groupés à l'ouest du méridien de Tombouctou.

Le cheval aryen (arabe), à profil rectiligne, qui paraît sur quelques monuments égyptiens et des rupestres du Fezzan, a pu venir par la même voie. On le trouve en Afrique occidentale dans l'Aïr, l'Adrar des Iforas et le Hodh.

La région à l'est du méridien de Tombouctou est le domaine du cheval de type dongolow, qui aurait été introduit vers la fin du XIIIe siècle par les Arabes Djoheïna venus de Haute Égypte, en même temps que l'étrier d'orteil, d'origine orientale. Il a donné le cheval haoussa et songaï et, par croisement avec le barbe, le cheval de Bandiagara, du Mossi et du Liptako (4).

(1) G. ESPÉRANDIEU : *Les animaux domestiques...*, 1954, p. 34.
(2) H. LHOTE : *Le cheval et le chameau...*, 1953, p. 1139-1140.
(3) R. MAUNY : *Une route préhistorique à travers le Sahara occidental*, 1957 (1950), p. 341-357 ; H. LHOTE : *Route antique du Sahara central*, 1951, p. 300-305 ; R. MAUNY : *Autour de la répartition des chars rupestres...*, 1952 (1955), p. 741-746.
(4) G. DOUTRESSOULE : *L'élevage...*, 1947, p. 237-262.

L'origine des poneys (Torodi, de Bobo, Cotocoli, Mbayar, Mpar), est inconnue.

Le cheval est à peu près absent du Sahara. On ne le trouve pratiquement en Afrique occidentale que dans une bande étroite limitée au nord par le désert et au sud par la zone à tsé-tsé. Au-delà, il vit mal, sauf en quelques points très favorisés. Les types purs habitent le Sahel et, plus on va vers le sud, plus ils sont dégénérés.

Le cheval est considéré partout comme un animal noble : c'est le signe de la puissance et l'auxiliaire indispensable du guerrier. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir certains peuples, précisément les guerriers, lui porter une véritable passion : Maures, Touareg, Peuls, mais aussi Wolof, Mandingues, Songaï, Haoussa, Mossi. Au moyen âge, son importance était encore plus grande. C'était un animal de selle, réservé au chef et à ses guerriers, et rarement un animal de bât : on préférait employer à cette fin ânes et bœufs porteurs.

L'importance du cheval à la fin du néolithique et à l'époque libyco-berbère est attestée au Sahara par d'innombrables représentations rupestres : il en a disparu depuis, remplacé par le chameau.

Les textes médiévaux nous donnent quelques précisions sur les chevaux.

El-Bekri nous décrit ceux du pays de Ghana comme « d'une très petite taille » et il n'en signale qu'à la cour du roi. Ce dernier, lorsqu'il donne audience à son peuple, a près de sa tente dix chevaux caparaçonnés d'étoffes d'or (1913, p. 332 et 329).

Soulignons au passage la petite stature de ces chevaux, en un pays ne nourrissant aujourd'hui que des chevaux barbes de bonne taille, les chevaux du Hodh. Ces derniers auraient-ils supplanté une race plus petite, appartenant à celle des poneys ? La chose est d'autant moins impossible à croire que ces derniers sont représentés à l'ouest par les *mbayar* et *mpar* du Sénégal.

C'est également à la cour du roi de Ghana qu'Idrisi mentionne des chevaux : celui du roi est attaché à une pépite d'or de belle taille et ses officiers en ont pour leur service. Le cheval est l'unique monture du roi, qui parcourt ainsi quotidiennement sa capitale pour sa promenade. On trouve également des chevaux, selon le même auteur, dans le pays de Kaukau (Gao) (1866, p. 8 et 13).

Ibn Saïd note qu'au pays toucouleur les chevaux sont petits et ne courent pas vite : information qui va rejoindre celle d'El-Bekri.

C'est sans doute à ce dernier qu'il reprend le trait pittoresque du roi de Ghana attachant son cheval à un gros bloc d'or (1).

Tout comme El-Bekri et Ibn Saïd, Al-Omari note la « très petite taille » des chevaux du pays. Il les mentionne en parlant du Mali, ajoutant que ces chevaux sont une variété des demi-sang tatars. Le roi du pays est doté d'une cavalerie considérable : 10 000 cavaliers, et pour cela des marchands viennent proposer des chevaux arabes.

Il dépense pour ces achats des sommes considérables. L'auteur signale aussi que les ennemis du Mali — vraisemblablement les Mossi — ont des chevaux hongres au nez fendu (2).

Les références d'Al-Omari sont intéressantes surtout parce qu'elles montrent un apport considérable de chevaux « arabes — sans doute barbes — provenant vraisemblablement d'Afrique du Nord, en Afrique occidentale, pour les besoins de la cavalerie.

Il faut sans doute voir là la raison du remplacement progressif d'une race de chevaux plus petite, du genre poney, existant anciennement dans le pays, par la race barbe.

(1) Ibn Saïd *in* Y. Kamal : 1936, p. 1081.

(2) Al-Omari : 1927, p. 61 (demi-sangs tatars) ; p. 66-67 (cavalerie et achat de chevaux arabes) ; p. 73 (chevaux hongres).

Nous avons par Ibn Battouta la preuve que les caravanes transsahariennes amenaient des chevaux d'Afrique du Nord. Il en voit dans l'entourage du roi, mais note que leur prix d'achat est très élevé : 100 ducats (n'oublions pas que nous sommes déjà dans une région à tsé-tsé).

Il ne les mentionne guère ensuite : un appartenant à un chef de la boucle du Niger entre Tombouctou et Gao et un second au sultan de Takedda (1).

Ibn Khaldoun se borne à noter la rareté du cheval chez les Berbères du Sahara (2) et la même impression se dégage de la lecture de la *Chronique de Guinée* d'Azurara (3).

Le commerce de chevaux du Maghreb au Soudan par l'intermédiaire des Maures est confirmé par Ca da Mosto : « Ces Arabes ont encore grand nombre de chevaux barbares, lesquels ils exposent en vente en la terre des Noirs là où ils les vendent aux seigneurs qui donnent en troque des esclaves, à 15 têtes par cheval, selon qu'ils sont estimés et jugés être bons. » Il signale que les Azenègues ont des chevaux maures, mais en petite quantité à cause de la stérilité du pays qui ne permet pas de les nourrir. Azenègues et Arabes amènent les chevaux au Sénégal où ils sont fort prisés des grands. Mais il est difficile de les y faire vivre, car ils les engraissent si fort que la plus grande partie d'iceux meurent d'une maladie qui leur retient l'urine, et crèvent. Le cheval harnaché est vendu contre 9 à 14 têtes d'esclaves, selon sa valeur : on fait venir des « enchanteurs de chevaux » qui se livrent à des pratiques spéciales et on suspend des grigris au cou de l'animal lors de l'achat. Ca da Mosto lui-même amène 7 chevaux au damel en vue de les échanger contre des esclaves (4) : pratique qui allait se généraliser.

Diogo Gomes nous montre les Portugais amenant en effet des chevaux dans le pays des Barbacins (Sine Saloum). L'échange contre des esclaves se faisait à des tarifs variant selon la concurrence : 1 cheval se donnait contre 6, 7 12 et jusqu'à 14 et 15 esclaves, mais ces deux derniers chiffres semblent exceptionnels (5).

V. Fernandes reprend le thème habituel sur la rareté des chevaux au Sahara (1938, p. 69 et 97) mais mentionne qu'au contraire ils sont nombreux au Sénégal : le roi entretient 8 000 cavaliers, dont les montures sont apportées par le commerce arabe et portugais, peu étant originaires du pays même.

Pour se procurer les esclaves nécessaires à l'échange, le seigneur fait des razzias, parfois sur ses propres terres, et c'est « moins pour la guerre que pour son honneur » qu'il désire des chevaux. On conserve même les queues de ces animaux lorsqu'ils meurent, afin de s'en faire gloire. L'auteur note l'importation, par les Portugais, de chevaux en plusieurs points de la côte : en Gambie, au pays mandingue (un cheval contre 7 esclaves), dans le Rio Grande (un cheval contre 14, puis 10, puis 7, 8 ou 6 seulement), en ajoutant toutefois « qu'aucun cheval ne naît en Guinée et ne peut y vivre » : expérience confirmée par les essais d'acclimation tentés à São Thomé (6). C'est évidemment la mouche tsé-tsé qui en est la cause.

(1) Ibn Batoutah : 1822, p. 384 (chevaux dans la caravane entre Teghaza et Oualata) ; p. 404 (deux chevaux sellés et bridés près du roi) ; p. 425 (à Mali, un cheval s'achète 100 ducats) ; p. 435 (entre Tombouctou et Gao) ; p. 442 (Takedda).

(2) Ibn Khaldoun : *Histoire des Berbères*, 1927, II, p. 105.

(3) Azurara : 1934, p. 111 (chevaux au Porto do Cavalleiro) ; p. 172 (seuls les chefs du Sahara ont des juments, et fort peu).

(4) Ca da Mosto : 1895, p. 48 (commerce des chevaux par les Arabes), p. 67 (Azenègues ont peu de chevaux) ; p. 77 et 87 (fort prisés au Sénégal) ; p. 116-117 (on engraisse les chevaux ; pratiques lors de l'achat) ; p. 88 (Ca da Mosto apporte des chevaux au Damel).

(5) Diogo Gomes *in* Academia portuguesa... 1940, p. 280 v. et fol. 282 r.

(6) V. Fernandes : 1951, p. 7 (8 000 cavaliers du roi au Sénégal) ; p. 21 (razzias, chevaux pour l'hon-

D. Pacheco Pereira nous confirme ces dires et nous donne aussi quelques tarifs d'échanges. Pour un cheval, même médiocre, on obtient 10 à 12 esclaves, et 6 seulement de son temps au pays jalofo (Wolof), 6 à 7 au pays toucouleur, 10 autrefois au point de traite abandonné d'Andam et à Porto d'Ale (6 de son temps), 6 à 7 au Rio des Barbacins, 6 ou 7 au Rio Grande. Il estime à 20 000 le nombre des cavaliers du roi du Mandingue (1).

Remarquons au passage que, bien que cet auteur ait décrit toute la côte du golfe de Guinée, il ne signale aucun cheval ou trafic de ces animaux au sud du Rio Grande.

Léon l'Africain donne d'intéressants renseignements sur l'intérieur. Les Beni Gumi de l'Oued Ghir vers le Tafilalet vendent des chevaux aux commerçants se rendant au Soudan. Et, comme sur la côte, ce sont des esclaves qui sont donnés en paiement de ces animaux : le taux d'échange au Bornou est de 15 à 20 esclaves contre un cheval, tarif très élevé, mais c'est le roi du pays qui en fait l'acquisition pour monter son armée qui, selon lui, compte 3 000 cavaliers : il donne le même chiffre pour ceux de l'armée du roi de Tombouctou. Plus modeste, le souverain du Guangara n'en a que 500. Léon l'Africain consacre tout un passage aux chevaux : il distingue entre barbes, arabes et sauvages. Les premiers, originaires de Berbérie, peuvent atteindre des prix très élevés : si l'un d'eux a pu rattraper un *lamt* (Oryx) à la course, il est estimé à une valeur de 1 000 ducats ou 100 chameaux. Les arabes sont rares en Afrique du Nord : ils ne servent que pour la chasse et les souverains en possèdent pour échapper par la fuite à la poursuite de leurs ennemis. Quant aux « chevaux sauvages » il doit s'agir seulement de bêtes ensauvagées (2).

L'importance considérable du cheval en Afrique occidentale médiévale tient presque tout entière dans son utilisation comme monture de guerre : c'est pour avoir une cavalerie puissante, arme de choc, que les rois désirent en posséder des milliers, mais c'est comme animal de parade que les petits chefs, à leur imitation, veulent avoir la monture noble.

Nous retrouvons à travers tout le moyen âge des effectifs importants de cavaliers, qui ne doivent pas être éloignés de la vérité : les 10 000 cavaliers attribués par Al-Omari au roi de Mali au XIV^e^ siècle, les 20 000 que prête D. Pacheco Pereira à son successeur du début du XVI^e^, les 3 000 attribués par Léon l'Africain aux rois de Bornou et de Tombouctou.

Ces chiffres se maintiendront même, s'il faut en croire les auteurs postérieurs : rappelons-nous que le pacha Djouder emmena, selon le rapport de l'anonyme espagnol de 1591, 500 arquebusiers à cheval, sans compter 1 000 chevaux de charge, pour traverser les 1 500 km de Sahara (3) et venir vaincre l'Askia de Gao qui, lui, aurait disposé à Tondibi, d'après le *Tarikh el-Fettach* (1913, p. 264) de 18 000 guerriers à cheval.

Les apports très importants de ces animaux, provenant d'Afrique du Nord et du Portugal principalement, ont été à la base de la constitution des races actuelles de chevaux barbes de l'Ouest, tandis que la région orientale recevait, par le commerce aussi, son contingent de *dongolow* dont sont issues les races du Niger et autres.

neur, on en garde les queues) ; p. 37 (Gambie) ; p. 43 (pays mandingue) ; p. 75-77 (Rio Grande) ; p. 51 (aucun cheval ne peut vivre en Guinée) ; p. 123 et 133 (São Thomé).

(1) D. PACHECO PEREIRA : 1956 (jalofo) ; p. 53 (pays toucouleur) ; p. 59 (Andam) ; p. 61 (Porto d'Ale et Barbacins) ; p. 73 (Rio Grande).

(2) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 433 (Beni Gumi) ; p. 480 (Bornou) ; p. 467 (Tombouctou) ; p. 471 (Guangara) ; p. 558-559 (chevaux barbes, etc.).

(3) H. DE CASTRIES : *La conquête du Soudan par El-Mansour*, Hespéris, 1923, p. 468-478.

CHAMEAUX.

Le chameau est — relativement — un nouveau venu en Afrique, mais il nous faut nuancer cette affirmation, car les faits sont assez complexes en réalité.

Il a existé en effet en Afrique du Nord un chameau, le *Camelus thomazi*, dont on a retrouvé les restes avec le paléolithique inférieur et moyen, et qui était déjà rarissime au paléolithique supérieur. Quelques gisements néolithiques ont également fourni des restes de camelidés (1).

Certains pensent qu'il n'y a jamais eu interruption de la présence des chameaux en Afrique. Contre cette opinion il y a, tout au moins, en ce qui concerne le Sahara, l'argument massue de H. Lhote. Pas un seul dessin rupestre représentant un chameau, parmi les milliers de reproductions relevées à ce jour, n'est antérieur au style décadent de la fin de la période cabaline. « Le chameau ne constitue pas une coupure archéologique, mais un élément nouveau dans la faune » (2). Ce qui nous amène vers notre ère.

Si le chameau avait existé au Sahara auparavant, par exemple à l'époque à laquelle nous devons les splendides fresques animalières du Sud oranais, du Tassali des Ajjer et du Fezzan, on ne voit pas pourquoi il n'y aurait pas été représenté une seule fois, alors qu'il l'a été, depuis notre ère, à des milliers d'exemplaires dans la même région. Au Sahara tout au moins, il y a donc de fortes chances pour qu'il y ait eu une coupure entre la disparition du *Camelus thomazi* et l'introduction définitive du *Camelus dromedarius*, le seul que l'on trouve aujourd'hui en Afrique.

Est-ce à dire qu'aucun chameau ne soit jamais venu entre temps dans notre continent ? Certes pas : les découvertes archéologiques en Égypte, si elles montrent d'une part que le chameau y était rarissime — la bête de somme y étant l'âne — prouvent d'autre part que tout au cours de sa longue histoire, cet animal était vu de temps à autre dans le pays, venant d'Asie avec les caravanes.

Il serait en effet inconcevable que l'Égypte, située aux portes de l'Arabie, pays où le chameau est domestiqué depuis des millénaires, et en liaisons commerciales et guerrières constantes avec elle, n'ait pas connu cet animal. On voit mal les caravanes venant d'Arabie rompre charge aux frontières du pays, remplaçant les chameaux par les ânes, pour aller de là jusqu'au Nil.

Les références anciennes relatives au chameau sont rares : le vase thériomorphe d'Abousir el-Melek, qui serait prédynastique (avant — 3400 av. J.-C.); un autre de Byblos, protodynastique, d'origine incontestablement égyptienne ; des cordes en poils de chameaux des 3e-4e dynasties (après — 2778 av. J.-C.) ; quelques autres objets et gravures rupestres à la datation controversée (3).

Des chameaux ont pu être introduits en Égypte par les envahisseurs asiatiques hyksos (ap. — 1680 av. J.-C.) : ils n'en sont pas davantage représentés pour cela. Il faut attendre

(1) C. ARAMBOURG : *Mammifères fossiles du Maroc* (Mém. Soc. Sc. Nat. du Maroc, 15-XII-1938, p. 53) ; S. GSELL : 1913, I, p. 102 et 105.

(2) H. LHOTE : *Le cheval et le chameau...*, 1953, p. 1213.

(3) Gordon CHILDE : *L'Orient préhistorique*, 1935, p. 113 (Abousir) et 115 (Byblos) ; G. CATON-THOMPSON : *The Camel in dynastic Egypt*, 1934, p. 21 ; A. E. ROBINSON : *The Camel in Antiquity*, 1936, p. 47-69, reprend les mêmes exemples et montre l'incertitude des données concernant l'antiquité de certains des objets et des gravures rupestres, en particulier les gravures d'Assouan attribuées par le Dr Schweinfurth à la 6e dynastie. Voir sur ce même sujet H. LHOTE : *Le cheval et le chameau...*, 1953, p. 1217-1218 et V. MONTEIL : *Essai...*, 1952, p. 127-131 ; M. W. MIKESELL : 1955 ; C. W. MURRAY : 1952 ; A. STAFFE : 1944 ; R. WALZ : 1951.

la fin du millénaire avant notre ère pour trouver quelques mentions : un chameau avec charge, de l'époque ramesside, en poterie (1) ; quelques références de la Bible, dont celle de la Genèse parlant de caravanes d'Arabes (Ismaélites) transportant en Égypte aromates, baume et myrrhe (2).

Les invasions assyriennes du — VII[e] siècle durent amener aussi leur contingent de chameaux en Égypte et c'est effectivement à partir de la période saïte que l'on voit de ces animaux figurer sur des monuments égyptiens ; l'invasion perse de Cambyse en — 525 av. J.-C. utilisa elle aussi les services des chameliers arabes (3).

A partir de cette époque, les références se multiplient, prouvant que le chameau avait désormais largement droit de cité en Égypte : Hérodote nous montre l'armée de Xerxès utilisant 10 000 de ces animaux dans son expédition contre l'Europe (4). Il en avait certainement aussi lorsqu'il réoccupa l'Égypte en — 484 av. J.-C.

Il n'est pas certain qu'Alexandre ait utilisé des chameaux en Égypte et dans son expédition à l'oasis d'Ammon ; la chose est cependant possible (5). Mais lors de la tentative d'occupation de l'Égypte par Antigonous, vers — 306 av. J.-C., un grand convoi chamelier accompagnait son armée et sa flotte. Ptolémée II utilisait certainement lui aussi des chameaux, et ces animaux figuraient à son sacre en — 283 av. J.-C. (6).

Il est probable que c'est à la période ptolémaïque — n'oublions pas que la Cyrénaïque était rattachée à l'Égypte dès le début de cette époque — que le chameau dut se répandre à l'ouest du Nil. Nous retrouvons la mention d'un conducteur de chameaux dans la dédicace du sanctuaire de Massinissa à Dougga (Tunisie) datant d'avant — 150 av. J.-C. (7). Nous arrivons enfin à la fameuse mention des 22 chameaux pris par les Romains à Juba, lors de la bataille de Thapsus en — 46 av. J.-C. (8).

Le chameau, qui n'était encore qu'une rareté en Afrique du Nord au début de notre ère, va se multiplier rapidement : Ammien Marcellin mentionne l'exigence du général Romanus demandant aux habitants de Lepcis Magna 4 000 chameaux pour faire ses transports (9).

Les Romains durent désormais se défendre sur leur front saharien contre les chameliers nomades (10) ; n'a-t-on pas appelé leurs défenses contre le Sud le « *limes* du chameau » ? En Égypte, la *Notitia dignitatum* ne montre-t-elle pas, au + IV[e] siècle, des ailes montées à dromadaires à Maximianopolis, Psinaula et Prectis (11) ?

(1) W. M. Flinders Petrie : *The Soul-house in Egypt* (*Man*, 1907, p. 113-114).

(2) *Genèse*, 37, 26 (caravane d'Ismaélites) ; *Exode*, 9, 3 (troupeaux des Égyptiens au moment de l'exode).

(3) G. Hanotaux : *Histoire de la nation égyptienne*, s. d. (1926), t. I, p. 68 ; A. E. Robinson : *The Camel in Antiquity*, 1936, p. 61.

(4) Hérodote : *Histoire*, VII, 69-70, 125, 184-185 ; IX, 81. Mais le silence du grand historien concernant les chameaux en Cyrénaïque et en Libye est à noter aussi.

(5) J. Leclant : *Témoignage des sources classiques sur les pistes menant à l'oasis d'Ammon* (*Bull. Inst. fr. d'archéol. Orient.*, t. XLIX, 1950, p. 250 ; Quinte-Curce : *Hist. Alex.*, IV, 7, 30, mentionne l'eau que les chameaux avaient transportée dans des outres. Mais c'est là une référence tardive.

(6) A. E. Robinson : *The Camel...*, 1936, p. 63.

(7) G. Marcy : *Les Inscriptions libyques bilingues de l'Afrique du Nord*, Cahiers Soc. Asiat., 1936.

(8) César : *Bell. Afric.*, LXVIII, 4.

(9) S. Gsell : *Histoire ancienne...*, 1913, t. I, p. 60, n. 4. Mais l'énormité de ce chiffre est contestée (C. Courtois. *Les Vandales et l'Afrique*, 1955, p. 100, n. 6).

(10) Voir les vues nouvelles exprimées à ce sujet sur l'alliance entre les Romains et les Garamantes contre l'ennemi nouveau que représentait le chamelier saharien, *in* E. W. Bovill : 1958, p. 35-49.

(11) Y. Kamal : II, f. 2, p. 305.

La Nubie et la Somalie ont dû connaître elles aussi le chameau avant notre ère : des ossements de cet animal ont été trouvés dans une pyramide de Meroé avec des objets gréco-romains datant de — 20 av. J.-C. environ et une inscription ptolémaïque du port d'Adulis en mentionne (1).

Le chameau est donc, bien avant l'invasion arabe du + VII^e siècle connu de tous les peuples sahariens : Blemmyes, Garamantes, Gétules et tous ceux qu'on a appelés Libyco-Berbères.

Incomparablement mieux doué pour la vie désertique que le cheval, il va évincer ce dernier du Sahara : « Nous le voyons là se substituer progressivement au cheval, absolument sans à-coup, comme si cet animal, nouvellement arrivé chez les populations cavalières, s'était révélé mieux répondre à leurs besoins » (2).

Le cheval saharien n'était en effet qu'un pis-aller, qu'il fallait bien utiliser, faute de mieux. Le climat du désert étant au dernier millénaire avant notre ère à peu près celui que nous connaissons aujourd'hui, l'on devine avec quelle difficulté les Sahariens pouvaient entretenir leurs chevaux et avec quel empressement ils durent leur substituer le chameau.

Ce dernier s'accommode à merveille des conditions peu favorables du désert : eaux même salées, pâturages rares, tout lui convient dans ce pays, où il est le seul animal domestique à pouvoir subsister normalement.

Au Sahel, la présence d'insectes, de taons et des premières tsé-tsé lui est contraire et d'autre part, la concurrence du cheval, de l'âne et du bœuf porteur le rend moins indispensable.

Les grandes zones d'élevage du chameau sont, pour nos régions, le Sahara occidental, du Sud marocain au Sénégal, et toute la bande saharo-sahélienne (3).

Les textes médiévaux nous donnent quelques précisions à son sujet.

Il est à noter que la conquête de la Cyrénaïque et du Maghreb a été faite aux VII^e et VIII^e siècles par les Arabes avec de la cavalerie, les chevaux étant plus efficaces à la guerre, à cause de leur rapidité. Et les chameaux ne semblent avoir servi que lorsqu'il s'agissait précisément de campagnes sahariennes : Ibn Abd Al-Hakam, qui nous décrit la conquête arabe, ne signale les chameaux qu'à l'occasion de la campagne qui mena Uqba ben Nafi de Tripolitaine vers le Fezzan et le Kawar : son expédition comptait « 400 cavaliers et 400 chameaux » (1942, p. 57).

Soyons persuadés que celle que mena Habib ben Abi Ubaida au Soudan occidental en 734 n'était pas composée autrement.

Ibn Hawqal montre la grande richesse des Berbères de l'Adrar de Mauritanie en chameaux en contant l'anecdote du chef Tenberoutan envoyant contre ses ennemis 200 gardiens ayant chacun 150 animaux. L'attraction des pâturages plus abondants du Sahel se faisait déjà sentir chez les tribus sahariennes qui envoyaient « paître leurs troupeaux près du Soudan » (1842, p. 83 et 85).

El-Bekri confirme le grand nombre de chameaux possédés par Tin Yeroutan d'Awdaghost — sans doute le même que Ten Beroutan du précédent — il pouvait mettre en campagne 100 000 guerriers à chameau et en fournir 50 000 à son allié Tarin. Les troupeaux forment d'ailleurs le gros des richesses des Lemtouna du désert, qui vivent de leur viande et de leur

(1) A. E. ROBINSON : *The Camel...*, 1936, p. 63.
(2) H. LHOTE : *Le Cheval...*, 1935, p. 1216.
(3) G. DOUTRESSOULE : *L'élevage en A. O. F.*, 1947, p. 271-277.



Page 288 of 596

lait. Il connaît également la pratique de la cure salée : les Sanhadja amènent les chameaux au puits d'Agharef pour leur rétablir et conserver la santé (1). A son époque, de nombreuses pistes caravanières transsahariennes reliant le Sud marocain, Ouargla et le Fezzan au Soudan, sont bien établies ; il va sans dire que ce sont des chameaux qui en assurent le trafic.

La richesse du Sahara en chameaux est confirmée par les mentions pourtant banales dues à Idrisi : on en élevait dans tout le Sahel, du pays de Takrour au Zaghawa. Ils servaient entre autres pour les razzias d'esclaves contre les animistes du Sud et au transport du sel vers le Kawar. Au Sahara occidental, on mangeait de la chair de chameau séchée (2).

Un des messagers de Ramon Lull, envoyé dans la seconde moitié du XIII[e] siècle vers le Sahara, vit à l'oasis de Tabelbalat, au sud du Maroc, une caravane de 6 000 chameaux chargés de sel partant vers le Soudan (3).

Ibn Battouta, pour la traversée du Sahara, achète à Sidjilmassa des chameaux auxquels il donne du fourrage pendant quatre mois. Il est à noter qu'il dut aller jusqu'à Mali à dos de chameau : nous sommes pourtant à la fin du trajet en pleine zone des tsé-tsé. Mais il nous en donne la raison : les chevaux sont très chers dans ce pays, évidemment à cause de la mortalité par trypanosomiase. Pour le même motif c'est également à dos de chameau qu'il effectue la route du retour ; il perd successivement deux montures en chemin et il doit s'en procurer de nouvelles. Lorsqu'il reçoit l'ordre de rejoindre le sultan à Fès, il achète des chameaux de selle (4).

Les chiffres énormes des troupeaux de chameaux du Sahara occidental sont évoqués par deux auteurs : Ibn Khaldoun, qui relate l'enlèvement par des Almoravides montés à méhari de 50 000 chameaux appartenant au gouvernement de Sidjilmassa, dans la région du Dra (5) et le rédacteur du *Canarien* une razzia de 3 000 chameaux faite par Jean de Bethencourt dans la région du cap Bojador (ou Juby) (6).

Malfante a entendu parler des troupeaux importants de chameaux des Touareg et des bêtes de selle de couleur blanche qui « couvrent en un jour la distance qu'un cavalier mettrait quatre jours à franchir » (7).

Les auteurs de la découverte signalent évidemment le chameau au Sahara : Azurara, Ca da Mosto, V. Fernandes, D. Pacheco Pereira. C'est, bien qu'il ne les mentionne pas, certainement des chameaux que Ca da Mosto veut parler, lorsqu'il signale qu'au cours du transport du sel de Tombouctou à Mali, pour 400 animaux qui partent, 25 seulement reviennent (8).

Léon l'Africain montre la place du chameau dans l'économie saharienne. Les Berbères du désert font des tentes avec ses poils, se nourrissent de son lait, en font du beurre et mangent

(1) El-Bekri : 1913, p. 302 (Tin Yeroutan ; p. 310 (Lemtouna), p. 298-299 (cure salée d'Agharef).

(2) Edrisi : 1866, p. 3 (Silla, Tacrour), p. 10-11 (Begama, Gharbil, Ghiyaro, incursions contre les Lamlam) ; p. 13 (Gao) ; p. 15, 41 (Kanem, Zaghawa) ; p. 38-39 (Awdaghost où on en mange) ; p. 47 (Kawar) ; p. 47 (Tadjowin) ; p. 68 (chair de chameau séchée et pilée).

(3) Ch. de La Roncière : 1925, t. I, p. 111. Mais s'agit-il bien de Tabelbalat ?

(4) Ibn Batoutah : 1922, p. 377 (achat de chameaux à Sidjilmassa) ; p. 425 (chevaux valent 100 dinars à Mali) ; p. 429 (mort de son chameau à Kari Mansa) ; p. 436 (d'après Caoucaou).

(5) Ibn Khaldoun : *Histoire des Berbères*, II, p. 70.

(6) G. Gravier : 1874, p. 168.

(7) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 153.

(8) Azurara *in* Castro e Almeida : 1934, p. 111, 168, 169 (chameaux blancs parcourant 50 lieues par jour), p. 172, Ca da Mosto : 1895, p. 55 ; V. Fernandes : 1938, p. 63 (prix d'un chameau, 3 à 4 mitcal) ; p. 73 (pâturages, chameaux abattus pour recueillir l'eau de leur panse) ; p. 91 (chameaux des Lodea) ; p. 97 (razzias) ; D. Pacheco Pereira : 1956, p. 41 (chameaux servant au transport du sel).

sa viande. Une grande partie de leur vie se passe à voler les troupeaux de leurs ennemis. En certains points du nord du Sahara, le chameau est même utilisé conjointement au cheval pour labourer avec la charrue. C'est encore lui qui assure le transport du sel de Teghaza à Tombouctou, à raison de quatre barres par animal. En outre, Léon a consacré aux chameaux tout un précieux passage où il nous apprend une foule de détails : les différentes espèces, le long effort qu'ils peuvent fournir en les laissant seulement libres de pâturer le soir, les effets de la fatigue sur ces animaux, le régime de ceux des caravanes Berbérie-Soudan, que l'on ne ménage pas et que l'on vend à l'arrivée en mauvais état, les exploits des méharis utilisés comme courriers, etc. (1).

Les dessins rupestres de tous les étages à partir de la fin de la période cabaline, viennent attester par l'omniprésence des chameaux et leur nombre impressionnant, l'importance primordiale qu'a tenue et que tient encore cet animal, sans lequel la vie aurait été pratiquement impossible au Sahara jusqu'aux toutes dernières décades, et qui constitue depuis deux millénaires le plus clair de sa richesse.

### Autres animaux domestiques.

*Chien.* — Le chien était et est utilisé en Afrique occidentale à trois fins principales : la chasse, la garde et l'alimentation.

Domestiqué dès le prédynastique en Égypte, les gravures rupestres sahariennes nous le montrent utilisé comme auxiliaire de l'homme pour la chasse à toutes les périodes : la chasse à l'autruche et à l'oryx sont en particulier un des thèmes courants des graveurs sur roches (2). Ces chiens étaient sans doute utilisés aussi à la garde des troupeaux et des campements ; toutefois, les meilleurs chiens de chasse, ceux du type lévrier ou sloughi, employés aujourd'hui encore par les Touareg et les Nemadi d'Oualata, devaient être spécialement soignés et nourris.

El-Bekri nous montre la porte du pavillon du roi de Ghana « gardée par des chiens d'une race excellente, qui ne quittent presque jamais le lieu où se trouve le roi ; ils portent des colliers d'or et d'argent, garnis de grelots des mêmes métaux » (1913, p. 329).

Ibn Battouta mentionne entre Teghaza et Oualata la chasse à l'addax (« bœuf sauvage ») à l'aide de chiens (1922, p. 383) ; les Nemadi la pratiquent toujours de la même façon en ces lieux.

V. Fernandes mentionne, lui aussi, l'emploi par les Sahariens de chiens « ressemblant à des lévriers » pour la chasse (1938, p. 105).

Le chien était utilisé aussi comme viande de boucherie. La pratique était ancienne — en milieu libyco-berbère tout au moins — puisque, selon Trogue-Pompée, Darius aurait demandé entre autres choses aux Carthaginois par l'intermédiaire de ses ambassadeurs, de cesser de manger de la viande de chien (3).

On retrouve, selon Al-Muqaddasi (vers 375/985) cette pratique très vivante dans le Sud tunisien (1950, p. 61) : Idrisi donne le même écho pour Sidjilmassa (1866, p. 70) et Ibn Battouta pour le Soudan (1922, IV, p. 424).

(1) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 36 (tentes, lait, beurre, Berbères volent les chameaux) ; p. 38 (en mangent la chair) ; p. 419 (chameau attelé) ; p. 455 (Teghaza) ; p. 555-558 (chapitre sur le chameau).

(2) S. Gsell : 1913, I, p. 202 et 217 (Sud oranais, néolithique) ; Th. Monod : *Contributions...*, 1938, p. 37, fig. 32 (716-717, chasse à l'oryx à El-Glatt) ; p. 61, fig. 56 (chasse à l'autruche à Makhrouga) ; H. Lhote : *La chasse chez les Touareg*, 1951, p. 45-48.

(3) S. Gsell : 1913, p. 418.

Ca da Mosto signale la cynophagie en Gambie (1895, p. 163) et V. Fernandes, dans le pays mandingue, en pays capij, où l'on engraisse les chiens pour les manger rituellement (1951, p. 51 et 77).

La cynophagie se pratique d'ailleurs toujours en Afrique Noire et présente souvent, comme au début du XVI[e] siècle, un caractère de repas cultuel (1).

Le chat n'est jamais mentionné dans les textes médiévaux relatifs à l'Ouest africain.

### Basse-cour.

Le principal animal de basse-cour est la poule, étroitement apparentée à celle que l'on rencontre en Afrique du Nord et souvent qualifiée du nom de « poule d'Afrique », car on rencontre le même type primitif de la Méditerranée à l'équateur. De petite taille, elle est cependant vigoureuse et rustique et s'élève pratiquement sans soins, sauf dans le Sud. Les œufs sont rarement consommés, mais réservés pour la couvée ; c'est l'animal rituel des petits sacrifices aux divinités locales (2).

Considérées comme quantité négligeable, les volailles ne figurent pas sur les rupestres et rarement dans les textes.

Al-Omari cite à Mali « plusieurs espèces d'oiseaux de basse-cour, oies, pigeons, poules », (1927, p. 70) ; au passage dans les villages soudanais, on offre au voyageur, selon Ibn Battouta, des poulets : ces derniers sont abondants à Gao (1922, IV, p. 394 et 435).

Eustache de la Fosse en signale à la Mine dès 1479-1480 (1897, p. 13) et V. Fernandes, en de multiples points de la côte : au pays wolof, où l'on trouve aussi des pintades, au pays mandingue, en Casamance, en Sierra Leone, en pays timné (3). Plusieurs de ces mentions concernent des sacrifices de poulets.

D. Pacheco Pereira note, lui aussi, les poules en plusieurs points : Rio Grande et Sierra Leone (1956, p. 73, 87).

### Apiculture.

L'apiculture devait être activement pratiquée, au moyen âge comme aujourd'hui : ruches suspendues aux branches de gros arbres, à l'abri des prédateurs, sans compter la récolte du miel sauvage.

A Awdaghost, selon El-Bekri, on consommait le miel venant du pays des Noirs et on en confectionnait des friandises (1913, p. 300). Idrisi note la même pratique dans le Sud marocain, en pays sanhadja (1866, p. 68). Le miel servait d'après Yaqout à confectionner la boisson du roi de Zaghawa (4).

Ibn Battouta remarque au passage, entre Oualata et Mali, des arbres creux — baobabs sans doute — où des abeilles se sont installées : les hommes en recueillent le miel (1922, IV, p. 391).

(1) R. Mauny : *La cynophagie en Afrique occidentale*, 1954, p. 114 ; B. Holas : *De nouveaux cas de cynophagie en Afrique occidentale*, 1955, p. 22-23.
(2) Voir sur les animaux de basse-cour, G. Doutressoule : *L'élevage en A. O. F.*, 1947, p. 283-286.
(3) V. Fernandes : 1951, p. 15 (pays wolof) ; p. 53 (pays mandingue) ; p. 59 (Casamance, poules et chapons) ; p. 91 (Sierra Leone) ; p. 103 (pays timné).
(4) R. Palmer : 1936, p. 156.

Ca da Mosto note le miel au nombre des aliments de la Gambie et a même l'occasion de montrer aux habitants comment on sépare la cire du miel et comment on fabrique des chandelles de cire (1895, p. 147, 120-121).

V. Fernandes nous apprend qu'au pays mandingue « il y a beaucoup de cire et de miel et des ruches très nombreuses dans les arbres et ces ruches sont faites de paille avec de l'argile par-dessus », procédé toujours employé. Il indique la façon dont les Wolof s'y prennent pour fabriquer le vin de miel, boisson dont il dit grand bien. Miel et cire sont également abondants dans le Rio Cacheu (1951, p. 55, 17, 69).

Telle est la place que tient le règne animal dans la vie de l'Ouest africain, d'après les données en notre possession. Place de premier plan due principalement à l'élevage, qui fournit au pays une bonne partie de son alimentation, de son habillement et de ses moyens de transport.

Chasse et pêche tiennent aussi un bon rang et forment même l'activité principale de certaines populations, surtout celles des régions les plus arides pour la chasse, et celles de la côte et du bord des principaux cours d'eau, pour la pêche.

Sans l'élevage du chameau, la vie serait pratiquement impossible au Sahara et sans bovins, ovins et caprins, les ressources du Sahel, pas assez arrosé pour être un pays agricole, seraient réduites à peu de chose.

### 3. Richesses minières.

Bien que par excellence un pays agricole, c'est surtout grâce à ses richesses minières, à l'or, que l'Ouest africain médiéval put tenir une place de choix dans le circuit mondial des échanges (1).

Les autres métaux avaient une bien moins grande importance : le cuivre — si utile précisément pour les échanges avec l'or — était peu abondant dans le pays et quant au fer, d'utilité locale essentielle pour fabriquer armes, outils agricoles et autres, il n'avait pas de débouché extérieur et était entièrement consommé sur place.

Les autres métaux n'étaient pratiquement pas exploités ; quelques minéraux étaient recherchés pour en faire des grains de colliers, mais les carrières étaient pratiquement inexistantes, la pierre de taille étant presque inconnue pour la construction.

Et enfin, en bon rang, grâce à sa valeur d'échange contre l'or, venait le sel du Sahara et du Sahel.

#### a) *L'or.*

L'or est très répandu dans l'Ouest africain : on le trouve dans l'étage géologique birrimien qui couvre une bonne partie des zones soudanienne et guinéenne occidentales. Mais en outre, beaucoup de rivières coulant sur des terrains précambriens charrient des paillettes d'or (2).

C'est dans le Birrimien et dans les alluvions des rivières qui ont coulé au milieu de ces formations que nous allons rencontrer les principales régions aurifères exploitées au moyen

(1) Sur l'importance de l'or du Soudan dans le monde médiéval, voir F. Braudel : *Monnaies et civilisations...*, 1946, p. 9-22 ; H. Labouret *in* Lacour-Gayet : *Histoire du commerce...*, 1953, III, p. 49-58.

(2) Sur l'or en Afrique occidentale : *Bulletin du service des Mines de l'A. O. F.* n° 4, 1939, p. 77-81 ; R. Murard : *Les mines*, 1949, p. 146-151 ; *Direction générale des mines et de la géologie de l'A. O. F.*, 1956, 23 p. ; F. R. Reed : 1949, p. 198-225.

âge, qui sont à peu de chose près celles connues aujourd'hui, le Galam-Bambouk, le Bouré, le Lobi, la basse Côte-d'Ivoire orientale, la « Gold Coast » occidentale. D'autres groupes bien moins importants existent ailleurs en Guinée portugaise, Sierra Leone, pays guerzé, Côte-d'Ivoire occidentale, nord Dahomey et Nigeria (Fig. 58).

Les géologues distinguent aujourd'hui entre les gisements filoniens d'imprégnation, du banket, guinéens et alluvionnaires. Les premiers nécessitant des moyens assez importants, n'étaient pratiquement pas exploités au moyen âge : la seule mine où les mineurs se soient attaqués aux filons aurifères en profondeur et sur une vaste échelle est, comme nous le verrons, celle de Poura (Haute-Volta) (1).

Le type d'imprégnation n'est pas très différent du type filonien et a donc peu d'intérêt à notre point de vue. Il en va de même pour le type banket, qui nécessite aussi d'énormes moyens mécaniques modernes.

Les seuls qui nous intéressent en définitive, car tous deux employés presque exclusivement au cours des siècles passés, sont les types guinéen et alluvionnaire (2).

Les gisements guinéens se retrouvent dans les formations détritiques récentes qui résultent de l'érosion de toutes les roches supracrustales de la série de base, autres que les paragneiss. C'est ce type qui semble avoir fourni depuis l'origine, la production d'or la plus importante de l'Ouest africain. Les gisements se retrouvent en général dans les anciennes vallées à pente douce recouvertes d'une carapace latéritique. Les mineurs percent d'abord cette carapace, épaisse de 2 à 3 m en moyenne, traversent l'argile sous-jacente et rencontrent les couches aurifères dans les derniers décimètres surmontant le bed-rock.

Les terres aurifères sont remontées puis lavées par les femmes dans des calebasses. Les galeries sont poussées dans toutes les directions et se rejoignent avec celles des mineurs des puits voisins, qui sont souvent très rapprochés. Des piliers sont ménagés mais sont parfois insuffisants pour supporter le plafond et s'effondrent. Le mercure était parfois employé, l'amalgame étant ensuite traité au charbon de bois (3).

Un excellent exemple des exploitations anciennes de type guinéen est celui que l'on trouve au mont Kogoni à 4 km environ au nord-est de la ville de Kouroussa (4) : sur une surface de 0,75 km² environ, on compte plus de 1 500 puits, alignés par groupes, sans doute d'après la richesse de la couche aurifère rencontrée, de nombreux effondrements signalant les endroits où les mineurs n'avaient pas laissé des piliers suffisants.

J'ai visité cette exploitation le 28 février 1958 et ai été frappé par son ampleur. Les lignes de puits, marquées par de nombreux effondrements, se retrouvent dans le prolongement de celles-ci, dans des sortes de cavernes dont le plafond est percé. Dans une seule de ces cavernes, j'ai compté vingt puits, de même type que ceux creusés dans les mines modernes (Fig. 59).

Les résidus d'exploitation n'ont fourni comme matériel archéologique que de très rares fragments de poterie.

Malgré les difficultés de l'exploitation : creusement des puits, vidage de l'eau d'infiltration, nécessité de l'eau en surface pour le lavage, éboulements, le travail des mines exerce —

(1) Je n'ai pas pu avoir de renseignements sur l'ancienneté des exploitations filoniennes de Hiré (Basse Côte-d'Ivoire).
(2) G. Arnaud : 1945, p. 13-20.
(3) Edrisi (trad. Joubert), 1836, p. 59.
(4) Lehingue : carte au 1/1 000e des placers..., sept. 1957.

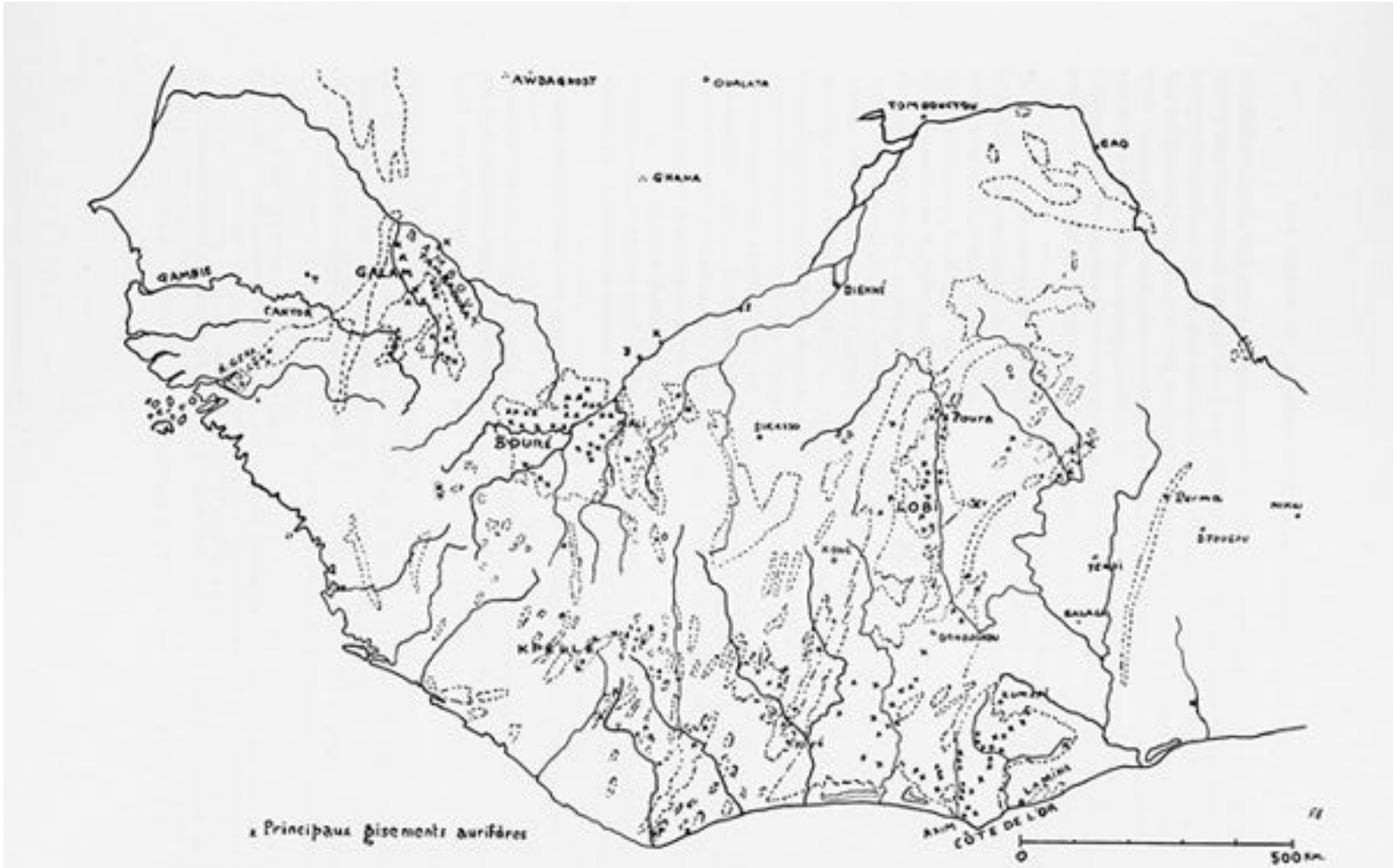


FIG. 58. — Les principaux gisements aurifères d'Afrique occidentale. Les terrains birrimiens sont notés d'après L. Marvier, 1953 et G. Arnaud, 1945. Les gisements aurifères sont portés d'après G. Arnaud, d'autres travaux publiés et des renseignements inédits.

et a exercé, si l'on en juge par les restes d'exploitation ancienne — un attrait extraordinaire sur les Africains, qui se contentent d'un gain minime, car ils ont l'espoir de découvrir une grosse pépite qui les enrichira d'un coup et aussi, parce que la saison minière, au Soudan, correspond à la saison sèche, pendant laquelle la culture ne requiert pas, comme en hivernage, de la main-d'œuvre. La période la plus propice est celle entre février et mai, l'eau de l'hivernage dont le sol était saturé étant en grande partie écoulée ou infiltrée, permettant le creusement des couches argileuses, à partir de février. L'extraction s'arrête vers mai, l'eau de surface nécessaire au lavage des terres se faisant de plus en plus rare et l'approche de la saison des cultures obligeant les mineurs à reprendre le chemin de leurs champs.

On estime aujourd'hui à 10 000 le nombre des mineurs saisonniers dans le seul bassin de Siguiri et quant aux quantités d'or extraites, à quelque 4 tonnes pour le Bouré et à Ot., 4 pour le Galam (1).

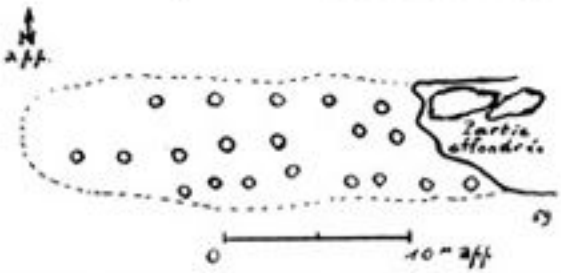


FIG. 59. — Exploitation ancienne d'une mine d'or au mont Kogoni près Kouroussa. Le pointillé entoure la caverne et le trait plein marque le début de la partie effondrée, aujourd'hui à ciel ouvert.

L'exploitation des gisements de type guinéen est pratiqué sur la Falémé, dans le Bouré et dans l'ensemble Côte-d'Ivoire- « Gold Coast ».

Les gisements de type alluvionnaire se rencontrent le long des cours d'eau qui traversent le Birrimien, dont bon nombre sont aurifères : les alluvions sont lavées directement dans des calebasses et l'or recueilli est généralement mis dans la hampe des plumes de calao (2).

L'importance de ces gisements est bien moindre que celle du type précédent, les quantités récoltées atteignent environ le 1/10e de celles du type guinéen. Ils se rencontrent sur la Gambie et la Falémé, un peu sur le Tinkisso et en « Gold Coast ».

Les principaux groupes d'exploitation aurifère se trouvent en zone soudanienne et forestière.

Le plus occidental est celui du Galam-Bambouk-Tambaoura, à cheval sur le Sénégal et le Soudan, mais avec un prolongement en Guinée portugaise, où viennent récemment d'être découverts des restes d'exploitations anciennes, de type guinéen, abandonnées depuis longtemps (3).

Les mines du Galam-Bambouk-Tambaoura comportent des exploitations de type guinéen mais aussi de type alluvionnaire, le long de la Falémé et de la Gambie. Elles sont connues depuis longtemps et c'est probablement d'elles que parle El-Bekri, lorsqu'il cite l'or de Ghiarou, « le meilleur or du pays » (4). Elles furent visitées la première fois par des Européens vers 1716, date à laquelle Compagnon parcourut la région (5).

(1) G. ARNAUD : *Les ressources minières...*, 1945, p. 13 ; R. MURARD : *Les mines...*, 1949, p. 148-149.
(2) Voir pour une description relativement ancienne des mines et de l'orpaillage R. CAILLIÉ : 1830, I, p. 417-418 (Bouré) ; I, p. 392 (or gardé dans une plume).
(3) A. TEIXEIRA DA MOTA : *Guiné portuguesa*, 1954, I, p. 128-134.
(4) EL-BEKRI : 1913, p. 331 ; sur l'identification de Ghiarou voir Ch. MONTEIL : *Le site de Goundiourou*, 1928, p. 647-653.
(5) J. B. LABAT : *Nouvelle relation...*, 1728, t. 4, p. 32-56.

On estime aujourd'hui la production de ce bassin au 1/10e de celle de l'ex-A.O.F. (1).

Beaucoup plus importantes, car fournissant près des 9/10e de l'or exporté du pays selon la même source (2), sont les mines du Bouré, du bassin de Siguiri, couvrant tout l'angle nord-est de la Guinée.

La région est truffée d'exploitations anciennes ou modernes et il est possible de trouver de l'or un peu partout dans ce secteur. Une trouvaille de belle pépite ou un rendement exceptionnel occasionneront une véritable « ruée vers l'or » des mineurs vers un nouveau placer. Nous avons déjà eu l'occasion de voir, pour les placers des environs de Kouroussa, l'extraordinaire densité des exploitations dans ce secteur. Il est une chose à noter à leur sujet : situées en plein empire mandingue, aux portes de la capitale de Mali, elles ne furent jamais visitées par les auteurs médiévaux tels qu'Ibn Battouta, ni leurs informateurs. Les rois du Mali semblent avoir très sagement gardé une grande discrétion à leur égard, pour éviter les convoitises (3).

Les mines du pays lobi ont été également fort importantes : nous y joindrons celles de la région de Poura. Non seulement l'extraction a été assez importante au cours des siècles passés pour motiver, aux abords des mines, la construction de grandes enceintes, en général rectangulaires, de 40, 50 et même 100 m de côté, dont les restes sont connues aujourd'hui sous le nom de « ruines du Lobi » (4), mais encore, dans la région de Poura, les mineurs des siècles passés se sont attaqués aux filons mêmes. L'on ne connaît malheureusement pas la date à laquelle furent élevées ces constructions du pays. Selon la tradition, l'orpaillage aurait été introduit chez les Lobi par les Koulango qui tenaient eux-mêmes leur savoir des gens de Bondoukou, familiarisés avec ce travail par les Ashanti : c'est à ces étrangers que l'on devrait l'introduction de l'extraction du type guinéen. Aujourd'hui, c'est surtout le lavage des alluvions qui est pratiqué. H. Labouret estimait en 1923 le rendement, pour le cercle de Gaoua, à 52 kg d'or produit par 6 050 orpailleuses (5).

Très important aussi est le groupe de Poura, qui offre la particularité d'avoir vu l'exploitation en grand des filons eux-mêmes par les Africains. Les résidus de cette exploitation ont fini par former d'énormes « tailings », dont le plus important, à Poura même, a 500 m de diamètre, ce qui laisse supposer une exploitation intensive qui se serait poursuivie pendant des siècles. D'autres tailings se retrouvent dans la région à Baporo, Filampou, Soumbo, Diensi, Zani et Fara (6). Nous ne savons pas à quelle date fonctionnaient ces exploitations, mais Binger note Poura sur sa carte comme un centre important, ce qui laisse à penser qu'au

(1) R. Murard : *Les mines...*, 1949, p. 150 (période 1935-1940), voir aussi A. Belan : *L'or dans le cercle de Kédougou*, 1946, p. 9-12.

(2) Cela ne donne qu'une idée de l'or extrait, une grande partie restant dans le pays. Mais de toute façon la production du Bouré a toujours dû être supérieure à celle du Galam ; selon d'autres auteurs, les différences entre les bassins sont plus faibles : J. Méniaud (1912, II, p. 182-198) estimait la production du Bambouk de 500 000 à 600 000 f par an, à 2,25 f le gramme, celle du Bouré de 600 000 à 700 000 f et celle du Lobi de 400 000 à 600 000 f par an.

(3) Voir entre autres sur les mines du Bouré : A. Balandier : *L'or de la Guinée française*, 1948, p. 539-548 ; H. Coussieu : *L'or en Haute-Guinée*, 1932 (non vu) ; R. Golousinov : *L'or en Guinée française*, 1935, p. 31-40 ; F. Keita : *Autour des placers du cercle de Siguiri*, 1945, p. 16-18 ; L. Marvier : *L'or en Guinée Fr.*, 1952, p. 331-333 ; J. Siossat : *Les coutumes des orpailleurs...*, 1937, p. 336-349.

(4) H. Labouret : *Le mystère des ruines du Lobi*, 1920, p. 177-196.

(5) H. Labouret : *L'or du Lobi*, 1925, p. 69-73 ; J. Sagatzky : 1954, p. 79 l'estimait à 25 kg par an pour la Haute-Volta entière pour 1940-41 ; le chiffre de J. Méniaud (1912, p. 198), 200 à 300 kg annuels, paraît beaucoup trop fort.

(6) J. Sagatzky : *La Géologie...*, 1954, p. 178-180.

moment de son passage vers 1887-1889, c'était encore un point très connu. Il signale d'ailleurs des exploitations aurifères dans le secteur (1). Le quartz extrait des filons était écrasé dans les meules en roche basique très dure (Coll. IFAN-H. V. 54-58).

Le groupe Côte de l'Or-Côte-d'Ivoire est aussi important que celui du Galam-Bouré. Compte tenu de son éloignement des centres commerciaux médiévaux ouest-africains et des difficultés de l'exploitation, puis du travail en forêt, il dut être, bien que connu anciennement (2), exploité sur une grande échelle plus tard que les gisements soudanais. C'est le Bitou des *tarikh* soudanais, le Beetuu de D. Pacheco Pereira. La seule certitude que nous possédions est que ces mines étaient déjà intensément exploitées lors de l'arrivée des Portugais sur les côtes vers 1470 : ce fut précisément la richesse du pays en or qui amena leur établissement à la Mine (1484).

L'exploitation se faisait de plusieurs manières : type filonien à Hiré (Côte-d'Ivoire), mais type guinéen et alluvionnaire partout ailleurs.

Une grande quantité d'or était extraite : nous avons heureusement pour ce temps les renseignements fournis par le canal très autorisé de D. Pacheco Pereira au début du XVI^e^ siècle. L'or exporté annuellement par les Portugais atteignait des chiffres considérables : 30 à 40 000 doubles à Axem, 170 000 et plus à la Mine et 10 à 12 000 au cap des Redes, soit, pour la seule Côte de l'Or, une exportation moyenne de 216 000 doubles par an (3), c'est-à-dire, à 4,729 g le double, 1 021 kg d'or avoués, provenant de ces mines. Soyons persuadés que les Dioulas en emmenaient à peu près autant vers le Nord, vers Dienné, Tombouctou, Kano et le monde musulman, sans compter tout ce qui était thésaurisé dans le pays et transformé en bijoux (4) et ce que traitaient interlopes étrangers et agents peu scrupuleux, pour leur compte.

Le chiffre était même plus fort encore à l'époque hollandaise, Bosman l'estimant à 7 000 marks par an, soit à 1,750 kg (5). Un total de 4 t extraites annuellement n'a rien d'exagéré.

A côté de ces centres d'importance primordiale, existaient d'autres secteurs moins étendus ou moins riches qui ne représentaient qu'une petite fraction de l'ensemble.

Nous savons par D. Pacheco Pereira qu'un or excellent, de 23 carats, était exporté de Sierra Leone et de l'embouchure du Rio dos Monos (R. Manna), venant d'un pays nommé Coya, habité par les Cobales (6). Ces derniers sont évidemment les Kpellé (Guerzé, etc.) : dans leur pays et les régions avoisinantes (Fitaba, Sierra Leone, Libéria, Simandou, etc.) se fait une certaine exploitation d'or par les indigènes, que G. Arnaud estime à quelque 300 kg annuels (7).

Nous verrons plus loin que cette province Kpellé est probablement une de celles que

(1) L. Binger : 1892, t. I, p. 415 : carte h. t. Binger passa à Bapoco près de Poura.

(2) Trouvaille en Gold Coast de copies de lampes coptes des V-VII^e^ siècles (A. J. Arkell : *Gold Coast copies...*, 1950, p. 38-40) ; H. Labouret *in* Lacour-Gayet : *Histoire du commerce*, 1953, p. 52, estime que la production aurifère de ces pays ne semble être entrée dans le circuit commercial qu'au XVI^e^ siècle.

(3) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 117 (Axem) ; p. 123 (La Mine) ; p. 129 (C. das Redes). La monnaie appelée *double* valait 1 dinar soit 4,729 g et 14,50 f-or (L. Massignon : *Le Maroc...*, 1906, p. 103). Nous entendons dans ce travail par franc-or le franc de germinal (pour obtenir le franc français de 1959, multiplier par 271).

(4) Entre autres au pays ashanti et baoulé. Voir P. Bardon : *Collection de masques d'or baoulé...* 1948, 22 p.

(5) W. Bosman : *A new and accurate description...*, 2^e^ édit., 1721, p. 77.

(6) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 83 (Sierra Leone) et p. 99-101 (R. dos Monos).

(7) G. Arnaud : 1945, p. 31.

que mentionnent les auteurs médiévaux pour le commerce muet de l'or qui se pratiquait à leurs limites.

Le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire compte lui aussi des régions aurifères (1). Le Dahomey (Perma) et le Togo, tout en présentant des indices aurifères, sont assez pauvres en ce métal (2), de même que la Nigeria (3). L'or de ces derniers pays est d'exploitation récente (4).

La quasi-totalité de la région aurifère ouest-africaine s'étend donc au sud du 14e parallèle nord et à l'ouest du méridien de Greenwich.

A combien pouvait se monter la production de l'or ouest-africaine au moyen âge ?

Les chiffres de l'*Esmeraldo* et de Bosman nous permettent de corriger les estimations trop faibles faites par N. R. Junner, qui évalue à quelque 450 tonnes d'or la production de la Gold Coast avant la conquête, par G. Arnaud, qui estime celle de l'A. O. F. antérieure à la même date à « plusieurs centaines de tonnes » (5) et par H. Labouret : 250 kg par an pour tout l'Ouest africain (6).

Nous tenterons à notre tour de donner une estimation.

Quand a-t-on commencé à extraire de l'or en Afrique occidentale ? Il est difficile de répondre à cette question, dans l'état actuel de nos connaissances, mais il faut sans doute fixer l'extraction à une date indéterminée du premier millénaire avant notre ère. Car c'est en effet à cette époque que l'on observe la traversée du Sahara au moyen de chars reliant la boucle du Niger avec le Fezzan et de l'autre avec le Sud marocain : l'or du Soudan pouvait être un des éléments du trafic (7). C'est aussi à cette même période que se rattache l'armement de cuivre similaire à celui de l'âge du bronze espagnol que l'on retrouve dans la Mauritanie occidentale, attestant des contacts avec le Maroc (8). Or, nous savons par Hérodote (IV, 196) que les Carthaginois venaient pratiquer, au ve siècle avant notre ère, le commerce muet de l'or sur un point indéterminé de la côte atlantique, sans doute vers le Sud marocain (9).

Mais l'or fourni ainsi au monde méditerranéen, tout en étant assez apprécié pour que les Carthaginois viennent le chercher sur les côtes atlantiques, ne devait tout de même pas représenter une quantité considérable, car autrement, les Anciens auraient cherché à développer cette source d'or dont ils avaient un si urgent besoin pour acquérir les produits de luxe de l'Inde. Or il est à noter qu'à la seule exception du texte d'Hérodote que nous venons de signaler, jamais il n'est fait mention, dans les textes antiques, d'or venant de pays situés au sud des Maurétanies, de la Numidie ou de la Tripolitaine. Ce silence éloquent des textes est à remarquer ; il confirme à notre avis la fausseté des hypothèses des nombreux auteurs qui font venir les navigateurs anciens jusqu'au golfe de Guinée et parlent même du Maroc comme du « marché punique de l'or » du Soudan (10).

(1) M. Bolgarsky : *Étude géologique et description pétrographique du sud-ouest de la Côte-d'Ivoire*, Bull. n° 9, Direct. des Mines A. O. F., 1950.
(2) A. Chermette : *L'or au Togo, in Bull. Direct. Mines A. O. F.*, n° 11, 1949, p. 33-45.
(3) W. Russ : *The Nigerian Gold fields, Mining magazine*, 1937, n° 5, p. 278-282 ; F. R. Reed, 1949, p. 205.
(4) G. Arnaud : 1945, p. 34.
(5) G. Arnaud : 1945, p. 18.
(6) J. Lacour-Gayet : t. 3, 1953, p. 58.
(7) R. Mauny : *Autour de la répartition des chars rupestres...*, 1952 (1955), p. 741-746.
(8) R. Mauny : *Un âge du cuivre...*, 1951, p. 168-180.
(9) S. Gsell : 1913, I, p. 515 ; R. Mauny : *Essai sur l'histoire des métaux...*, 1952, p. 552.
(10) Le plus connu des écrits récents à ce sujet est de J. Carcopino : *Le Maroc antique* (Paris, Gallimard, 1943, p. 73-163).

Un petit courant d'échanges a pu exister aux premiers siècles de notre ère, suffisant pour attirer l'attention des Arabes lorsque ces derniers arrivèrent à la fin du VII^e siècle dans le Sous : la recherche de l'or a dû être l'un des mobiles principaux qui motivèrent l'expédition faite au Soudan en 734 par Habib ben Abi Ubaïda, qui « s'empara d'une quantité d'or considérable » au cours de cette campagne (1).

Dès avant 800, par le truchement d'Al-Fazari, le monde arabe sait que Ghana est le « pays de l'or » (2). Écho repris par Yakubi, Ibn Al-Faqih, le *Hudud al-Alam* et d'autres auteurs du X^e siècle.

L'arrivée des marchands arabes à Awdaghost, Ghana et ailleurs, à partir du VIII^e siècle, dut être un puissant stimulant pour accroître la production, qui auparavant devait être presque uniquement réservée au marché intérieur (bijoux, parures, trésor de chefs), une faible partie seulement traversant le Sahara en échange de produits méditerranéens. Production éminemment variable, qui devait dépendre des possibilités d'échange contre des marchandises désirées, dont le sel pouvait déjà être au premier plan. Partant pratiquement de zéro au — VII^e siècle avant notre ère, elle devait être encore bien faible vers le — V^e, époque à laquelle les Carthaginois venaient le chercher sur les côtes sud-marocaines et dut croître lentement juqu'à l'arrivée des Arabes. Ce sont les mines du Galam-Bambouk qui devaient alors surtout être exploitées, car elles étaient les plus proches d'Awdaghost où aboutissait la route transsaharienne.

L'arrivée des commerçants arabes et l'établissement de l'empire de Ghana, intéressé au premier chef dans le commerce de l'or et faisant régner la paix dans le pays, furent nécessairement de puissants stimulants à la production de l'or, qui dut faire de grands progrès à partir du VIII^e, à cause des découvertes de mines nouvelles et d'un accroissement normal de la productivité, désormais sûre de s'écouler. Pour les XI^e, XII^e et XIII^e, on dut noter un sensible accroissement correspondant au développement de l'orpaillage dans le Bouré (3) consécutif à l'islamisation des chefs du Mali au XI^e (rapportée par El-Bekri), et plus encore pour le XIV^e, période d'apogée de l'empire du Mali, dont les souverains avaient de gros besoins de numéraire et siècle qui put voir aussi la pénétration des Dioulas jusque vers la Côte de l'Or, par Kong et Bondoukou, et le début de l'exploitation des mines du Lobi.

La même production élevée put se maintenir au XV^e siècle, époque à laquelle les Portugais nous décrivent partout un commerce florissant sur les côtes et détournent vers celles-ci l'or qui auparavant se dirigeait uniquement vers le monde musulman. Et enfin, pour chacun des XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, pour lesquels nous disposons de chiffres approximatifs, on peut tabler sur une production de quelque 900 tonnes, soit 9 tonnes par an, estimation qui n'a rien d'exagéré (4).

En ne tenant compte que de l'orpaillage africain, l'on peut considérer en effet que pour ces derniers siècles, le Bouré a pu fournir annuellement 4 t d'or, le Galam 0,5 t, Poura et le pays lobi 0,2 t, la « Gold Coast »-Côte-d'Ivoire 4 t, le pays Kpellé-Sierra Leone,

(1) IBN ABD AL-HAKAM : 1942, p. 119.
(2) Y. KAMAL : p. 510 v.
(3) Iresni, ville située en face du royaume de Dou (Daw) et du Malel (Mali) était le centre de l'or du Bouré. Voir EL-BEKRI, 1913, p. 333.
(4) Rappelons que surtout grâce à l'exploitation des filons en profondeur, la production de l'or pour l'ensemble de l'Ouest africain (A. O. F., « Gold Coast », etc.) atteignait pour la seule année 1937, 121,4 t, dont 17,4 t, pour la Gold Coast et 4 t pour l'A. O. F. La production mondiale d'or en 1948 était 900 t, celle de la seule Afrique du Sud 350 t.

0,3 t (1) soit ce total annuel de 9 t extraites par des méthodes qui n'ont pas varié au cours des siècles dont nous nous occupons.

Le total de l'or extrait de l'Ouest africain depuis l'Antiquité jusqu'à 1500 peut, à notre avis, atteindre plusieurs milliers de tonnes et un chiffre de même ordre, 3 500 t peut-être pour la période 1500-1900. Chiffres approximatifs, nous sommes le premier à en convenir, mais qui suggèrent un ordre de grandeur qui est, pensons-nous, plus proche de la vérité que les estimations mentionnées plus haut et qui permettent de mieux comprendre d'une part la prospérité du monde arabe médiéval, dont la politique d'expansion était financièrement étayée par ce puissant soutien, et d'autre part les efforts des Européens pour accéder à ce pactole (2).

L'or a été le véritable support du commerce transsaharien médiéval et c'est pour se le procurer que les Arabes ont fait du Soudan, du VIII^e^ au XIX^e^ siècle, une annexe commerciale du Maghreb et de l'Égypte. Ainsi, l'Afrique Noire occidentale au nord de la forêt, du fait de l'installation de nombreux négociants, est-elle devenue peu à peu une annexe culturelle du monde arabe, étayée par l'islamisation.

L'or a donc eu une influence absolument capitale sur les destinées de ces pays qui, grâce à lui, jouaient un rôle important dans le commerce mondial.

A un moment (VIII^e^-XV^e^ siècles) où ni l'Amérique, ni l'Australie, ni le Transvaal ne donnaient leur appoint, l'or du Soudan a fourni une grande partie du métal précieux indispensable à l'économie mondiale.

Voyons maintenant sous quel angle les auteurs médiévaux ont vu le problème et ont porté à notre connaissance les faits les plus marquants concernant l'or. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner la première prise de contact des Arabes avec l'or du Soudan en 734 et de noter qu'aux VIII^e^ et IX^e^ siècles, le Ghana s'était déjà fait la réputation d'être le pays de l'or.

Al-Housain (vers 950) nous apprend que le cuivre est un des produits que l'on échange au Soudan contre de l'or (3).

Au nombre des curiosités du monde, Maçoudi cite le premier le trafic muet de l'or au Soudan (4) : nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur ce point. Il donne par ailleurs d'autres renseignements sur l'or : sa conversion en dinars à Sidjilmassa, le lavage des terres aurifères (5).

Selon Ibn Hawqal, « le roi de Ghana est le roi le plus riche de la terre à cause des richesses et des provisions d'or se trouvant auprès de lui, qui ont été acquis depuis des temps anciens par ses prédécesseurs et lui-même (6).

(1) Pour le Galam, le Bouré, Poura, voir R. MURARD : 1949, p. 148-150 ; H. LABOURET : L'or du Lobi, 1925, p. 71 pour le Lobi ; G. ARNAUD : 1945, p. 31 pour la Guinée et la Sierra Leone. Chiffres calculés d'après D. PACHECO PEREIRA, 1506 et W. BOSMAN, 1705 pour la Côte de l'Or. Les chiffres de N. R. JUNNER *in* G. ARNAUD : 1945, p. 13 ne peuvent être pris en considération, pas plus que son total de 450 t pour l'ensemble de la production avant 1880, *in* G. ARNAUD : p. 18.

(2) Marc BLOCH : *Le problème de l'or...*, 1953, p. 1-35 ; F. BRAUDEL : *Monnaies et civilisations...*, 1946, p. 9-22 ; Ch. DE LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 143-158 (Malfante au Touat) et III, p. 27-31 (politique monétaire des Centurione de Gênes) ; D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 21 et V. FERNANDES : 1938, p. 41 (la recherche de l'or est un des buts que se propose l'Infant Henri le Navigateur).

(3) Y. KAMAL : t. III, f. 2, 1932, p. 623.

(4) MAÇOUDI : *Les prairies d'or*, 1865, t. IV, p. 92-93.

(5) MAÇOUDI : *Les chroniques... in* Y. KAMAL : *Monumenta...*, t. III, f. 2, 1932, p. 628. Pour dire qu'on lavait les terres aurifères, il relate qu'on le « travaille comme du lait ».

(6) Y. KAMAL : t. III, f. 2, 1932, p. 651.

Après plusieurs mentions sans grande importance (1), nous arrivons à El-Bekri, qui nous parle plus longuement du précieux métal. A Awdaghost qui paraît avoir été de son temps (1050) le grand centre soudanais du commerce de l'or, les achats se faisaient en poudre d'or (*tibar*) : en cette ville « ce métal était meilleur et plus pur qu'en aucun autre pays du monde ». Il était exporté, raffiné ou réduit en fils tordus, vers l'Afrique du Nord (1913, p. 300-301).

El-Bekri exagère certainement lorsqu'il avance que « dans le pays des El-Ferouiin, loin dans le Sud, « le sel se vend au poids de l'or » : retenons seulement que l'on en obtenait un prix très élevé.

Il nous montre la richesse du roi de Ghana : les étoffes des caparaçons de ses chevaux, les montures de boucliers et des épées, les bijoux épars dans les cheveux des princes du sang, les colliers et les grelots de ses chiens étaient en or.

Le meilleur or de son empire venait de Ghiarou, donc vraisemblablement du Galam : la poudre d'or restait en circulation dans le peuple, mais toutes les pépites revenaient au souverain : l'on en trouvait depuis une *aoukia* (once = 33,105 g) jusqu'à un *ratl* (livre = 397,2 g) et de plus grosses encore, puisqu'il en cite une aussi grosse « qu'une énorme pierre ».

De même que Ghiarou devait être le marché de l'or du Galam, Iresni — dont l'emplacement n'a jamais été précisé, mais qui doit se trouver vers le Bélédougou ou la région de Kita — situé face au pays du Dou et du Malel, donc au nord des monts mandingues, devait être le lieu de traite de l'or du Bouré. Les intermédiaires en étaient les Noughamarta, ancêtres des modernes « dioulas » mandingues.

C'est également à El-Bekri que nous devons de connaître l'unique atelier monétaire qui semble avoir jamais existé au Soudan médiéval : Tadmekka, la moderne Es-Souk. On y frappait des dinars d'or « chauves » c'est-à-dire sans empreintes (2).

Idrisi nous donne quelques détails nouveaux : il distingue lui aussi deux sources de l'or, l'une occidentale, le Takrour, où les Magrébins vont chercher l'or, ce qui correspond au Galam et l'autre, plus orientale, le Wangara, « île » de 300 milles de long sur 150 de large, à 8 jours au sud de Ghana, renommé à cause de la bonté et de la quantité de l'or qu'il produit : nous reconnaissons le Bouré. L'or est la principale production du pays, et l'exploitation des placers se fait lorsque les eaux du Nil (Niger) ont baissé. Le mercure est employé au Soudan pour traiter le minerai, l'amalgame étant ensuite chauffé au charbon de bois.

La majeure partie est vendue aux habitants de Wargalan (Ouargla) et du Maghreb occidental, qui le frappent en dinars.

Le roi de Ghana conserve par devers lui les grosses pépites : il est de notoriété publique qu'il en possède une, entièrement naturelle sauf un trou que l'on y a pratiqué pour y attacher son cheval (3). Elle pesait 30 livres, soit 12,750 kg (4). S'agit-il de celle dont parlait El-Bekri ? Cette pépite serait de bien faibles dimensions pour y attacher un cheval.

(1) ANONYME PERSAN (*Hudud Al-Alam*) (vers 982), AL-MUQADDASI (985) ; AL-BIROUNI (avant 1036).

(2) EL-BEKRI : 1913, p. 327 (El-Ferouiin) ; p. 329 (Ghana), p. 331 (Ghiarou, énorme pépite) ; p. 333 (Iresni que le traducteur situe « à l'occident » de Ghiarou, ce qui doit être une erreur) ; p. 339 (Tadmekka). Les valeurs de l'once = 33,105 g et de la livre = 397,2 g sont celles données par L. MASSIGNON : *Le Maroc...*, 1906, p. 104 et 107.

(3) EDRISI, 1866, p. 3 (Takrour) ; p. 7-9 (Wangara, récolte de l'or, grosse pépite du roi de Ghana, frappe de l'or à Wargalan et au Maghreb) ; 1836, trad. J. JOUBERT, p. 59 (traitement au mercure).

(4) En comptant la livre pour 425 g (chiffre de l'*Encyclopédie de l'Islam*, p. 1081). Ce qui est un poids plus qu'honorable pour une pépite, bien que les records mondiaux soient très supérieurs : 95 kg (Australie) ; 68,950 kg et 67,300 kg (Australie), d'après G. PASSAU : *Les plus belles pépites...*, 1945, p. 29-30 ;

Abou Hamid parle du trafic que font les commerçants de Sidjilmassa : ils vont à Ghana avec des barres de sel qu'ils échangent contre une quantité d'or, qui peut varier du simple au double selon la loi de l'offre et de la demande (1).

Yaqout ne fait que reprendre les données de ses prédécesseurs sur le *bilad-al-tibr*, le pays de l'or, l'échange muet et la fonction de Ghana, centre de commerce de ce métal (2).

Al-Qazwini reprend Yaqout, Ibn Saïd et Idrisi. Ce sont les données de ce dernier qui servent de base au travail d'Al-Harrani, mais ce dernier se figure au surplus que le sud du pays de Ghana « consiste entièrement en or visible », sa seule information intéressante et nouvelle étant que « l'or qu'on retire est travaillé comme des briques » (3), c'est-à-dire mis en lingots.

Nous avons la preuve par le planisphère génois de Giovanni de Carignan (vers 1320) que les Italiens connaissaient déjà l'Afrique tropicale comme producteur d'or : l'île de Palola, où l'on recueille l'or, entourée par le « Nil » répond à l'île de Wangara des auteurs arabes précédents (4).

Al-Dimachqi note que les habitants de Ghana préfèrent l'étain à l'or — ce qui est pour le moins curieux, sans être impossible — et que les habitants du Sud : les Demdem, dont le pays regorge d'or, ne l'emploient pas mais se servent de cuivre (5).

Al-Omari fournit une foule de détails intéressants : le sultan de Mali a sous sa domination le pays de l'or (Galam et Bouré) dont les habitants sont païens. Et il note que chaque fois que l'on voulait y implanter l'islam, le rendement baissait, alors qu'il augmentait dans les pays païens voisins. En souverain sage, il se contenta de laisser leur croyance aux mineurs animistes, se bornant à encaisser le tribut annuel fixé et observant à leur égard une trêve perpétuelle (6).

Le sultan avait un droit exclusif sur l'or, qu'il percevait au titre de tribut. Ce que pouvaient soustraire les mineurs était considéré comme un vol. Il est évident que cela valait uniquement pour les pays soumis à son autorité (Galam, Bouré) (1927, p. 72).

De même qu'El-Bekri à la cour de Ghana, Al-Omari note le luxe de la cour du roi de Mali : les armes du souverain, l'oiseau qui surmonte son parasol, les bracelets, les colliers et les anneaux de pieds qui récompensent la vaillance de ses cavaliers, sont en or. Sans compter les gratifications que ses principaux officiers touchent annuellement et qui peuvent s'élever à 50 000 mitqals d'or (7).

Une autre information curieuse est celle qui concerne les « plantes de l'or » auxquelles la légende attribuait des racines d'or. Il s'agit évidemment des plantes poussant dans les terrains que l'expérience a montré se révéler aurifères. La persistance de cette légende a permis

J. MÉNIAUD : 1912, III, p. 181, cite la trouvaille d'une pépite de 30 kg, vers 1900, à Diébélé dans le Tambaoura.

(1) ABOU HAMID *in* H. R. PALMER : *Sudanese memoirs*, 1928, II, p. 90.

(2) Y. KAMAL : *Monumenta...*, p. 953 et 960.

(3) Y. KAMAL : t. IV, f. 1, 1936, p. 1126.

(4) Ch. DE LA RONCIÈRE : 1925, t. I, pl. VI.

(5) A. F. MEHREN : 1874, p. 225 [Ghana : p. 388 (Demdem)], ne serait-ce pas plutôt l'argent que les gens de Ghana auraient préféré à l'or ? Les bijoux maures par exemple sont tous en ce métal. On ne voit pas bien ce qu'ils auraient fait de cet étain, sinon du bronze, fait qui n'est pas confirmé par l'archéologie.

(6) AL-OMARI : 1927, p. 58-59. Ne faut-il pas plutôt voir là le résultat de l'installation de l'administration tracassière du sultan ? Voir également p. 70 (trêve perpétuelle).

(7) AL-OMARI : 1927, p. 65-66 (armes, parures en or), p. 67 (gratification). 500 000 mitqals (le mitqal ou dinar valait à l'époque 4,729 g d'or) représentant donc 236,450 kg d'or, soit à 14,50 f-or le dinar, la somme de 725 000 f-or.

de savoir qu'il s'agissait de *Bauhinia reticulata* (manding : *nyama*), *Berlinia heudelotiana* (m. : *so*) et *Diospyros mespiliformis* (m. : *soursoun*) (1).

La richesse du souverain du Mali ressort encore des largesses que fit en 1324 Mansa Moussa lors de son pèlerinage. Il avait emmené 100 charges d'or selon les uns, 80 selon les autres (2). Une bonne partie de cet or fut donnée en cadeau au trésor du sultan d'Égypte au Caire — Ibn Khaldoun et Maqrizi disent 50 000 dinars — et Mansa Moussa fit des largesses aux officiers de la cour du sultan — plusieurs milliers de pépites pour le seul Mehmendar, 500 mitqals à Ibn Amir Hajib, 500 mitqals au porteur d'un de ses poèmes — et Al-Omari ajoute qu'« il n'a laissé personne, officiers de la cour ou titulaire d'une fonction sultanienne quelconque, qui n'ait reçu de lui une somme d'or ». Les grands de sa suite suivirent si bien son exemple que le cours de l'or baissa de 25 à 22 drachmes (3).

Il confirme enfin que c'est par Sidjilmassa que l'or soudanais arrive « à pleines charges de chameaux » (1927, p. 200 et 202).

Ibn Khaldoun ajoute encore quelques détails concernant le passage de Mansa Moussa au Caire : un don de 12 000 mitqal de poudre d'or au poète Abou Ishac et l'emprunt de 50 000 dinars qu'il dut contracter pour retourner dans son pays (4).

La prodigalité de Mansa Moussa et surtout le sentiment qu'eurent les gens du Mali qu'on les exploitait (on leur faisait payer au Caire 5 fois le prix normal) (Al Omari, 1927, p. 79) explique que les successeurs du fameux sultan se montrèrent moins généreux à l'égard des Arabes. Ibn Battouta nous apprend que Mansa Soleiman « est un prince avare et il n'y a point à espérer de lui un présent considérable ». Notre écrivain n'en obtient en effet que 33 ducats 1/3 à la fin du ramadan et 100 ducats d'or lors de son départ. Le roi est plus généreux envers le chef de ses griots, Dougha, auquel il remet, lors d'une fête religieuse, une bourse de 200 mitqal soit 200 fois une drachme 1/2 de poudre d'or (5).

Il note Teghaza comme l'un des points les plus importants où se fait la traite de l'or et, comme Al-Omari, parle du luxe de la cour de Mali : en or sont les plaques des fenêtres de la salle d'audience du roi, le fourreau de l'épée de son interprète et une de ses lances, l'oiseau

(1) Al-Omari : 1928, p. 70-72 ; H. Labouret *in* J. Lacour-Gayet : 1953, t. 3, p. 55-56.

(2) Al-Omari : 1927, p. 75 (100 charges d'or) ; Ibn Khaldoun *in* Al-Omari : 1927, p. 252 (100 charges de poudre d'or de 3 *qintar* chacune) et le même Ibn Khaldoun, d'après un autre informateur (*Hist. Berb.*, II, p. 113), 80 charges d'or à 3 *qintars* chaque. Le *qintar* vraisemblablement employé ici est celui de 42,5 kg = 10 000 dinars (voir *Encyclopédie de l'Islam*, II, p. 1081). La charge serait donc de 3 × 42,5 = 127,5 kg ce qui correspond à celle que peut porter le dromadaire saharien (120 à 150 kg), les 100 charges équivaudraient donc à 12 750 kg et, à 10 000 dinars le *qintar*, à 3 000 000 de dinars soit 43 500 000 f-or. Les 80 charges ne feraient que 10 200 kg d'or ou 2 400 000 dinars valant 33 800 000 f-or. Les *tarikh* donnent des éléments très différents : Mansa Moussa d'après le *Tarikh-el-Fettach*, n'aurait emporté que 40 mules chargées d'or (1913, p. 63) et le *Tarikh es-Soudan* ne parle que des aumônes aux villes saintes : 20 000 pièces d'or (dinars). Ces témoignages tardifs sont d'autant plus suspects de partialité qu'il s'agissait de mettre en contraste la ladrerie supposée de Mansa Moussa avec la générosité de l'Askia El-Hadj Mohammed. Les chiffres les plus plausibles sont ceux des contemporains, Al-Omari et Ibn Khaldoun.

H. Labouret *in* J. Lacour-Gayet : 1953, p. 52 fournit une interprétation différente de ces textes.

(3) Al-Omari : 1927, p. 75-80, p. 75 (emporte 100 charges d'or) ; p. 76 (en fait porter de nombreuses au trésor du sultan) ; p. 92 (d'après Maqrizi, donna 50 000 dinars au sultan) ; p. 78 (milliers de pépites au Mehmendar et cadeaux à tous les personnages de la cour). Selon le *Tarikh-es-Soudan* (1900, p. 13) : Mansa Moussa distribua en outre 20 000 pièces d'or — sans doute des dinars — à Médine et à la Mecque. Les 50 000 dinars font 725 000 f-or et les 20 000, 290 000 f-or.

(4) Ibn Khaldoun *in* Al-Omari : 1927, p. 254.

(5) Ibn Batoutah : *Voyages...*, 1822, t. IV, p. 399 (avarice de Mansa Soleiman) ; p. 402 (cadeau à I. B.) ; p. 412 (cadeau à Dougha).

surmontant son parasol, la calotte du souverain, les instruments de ses chanteurs, les carquois, les sabres, les lances de ses écuyers, les bandeaux des femmes de l'interprète. Il ajoute une anecdote pittoresque sur la réception à Mali de chefs anthropophages, dans le pays desquels se trouve une mine d'or : vraisemblablement le pays Kpellé en haute Guinée forestière (1).

Nous devons à Ibn Khaldoun l'information selon laquelle le roi de Mali Mari-Diata II (1359-1374) vendit la célèbre pépite que ses prédécesseurs considéraient comme l'un de leurs trésors les plus rares. Elle pesait selon lui, 20 *kintar* et fut vendue à vil prix à des marchands égyptiens (2).

Malfante donne d'intéressants détails sur le commerce de l'or au Touat, qui était apporté là par les marchands égyptiens et autres venant du Soudan. Il n'a pu apprendre le lieu exact de provenance de l'or, bien que son informateur ait vécu quatorze ans en pays nègre (3).

Les auteurs de l'époque de la découverte vont amener d'autres précisions : lors du rachat de captifs maures, près du golfe du Rio de Oro, les Portugais apprennent que des marchands faisaient à travers le Sahara le commerce de l'or, fait confirmé par João Fernandes (4).

Ca da Mosto donne même un schéma du trafic de l'or : le commerce muet amène l'or aux mains des trafiquants du pays de Mali. De là, l'or se divise en plusieurs courants : une partie va à Cochia (Koukia) et de là au Caire et en Syrie ; la seconde et la troisième partie vont à Tombouctou où elles se divisent, l'une allant au Touat et de là à Tunis et l'autre à Ouadane, d'où elle est transportée, partie vers le Maroc et partie vers Arguin, où les Portugais viennent l'acquérir.

L'infant Henri avait entendu parler de la richesse en or de la Gambie, fait dont Ca da Mosto put vérifier l'exactitude (5).

La renommée de la fameuse pépite du roi de Mali était parvenue à Diogo Gomes : selon ses informateurs, 20 hommes auraient à peine pu la soulever. Il connaissait aussi le procédé employé pour se procurer l'or : le lavage des terres aurifères. Lui aussi se procure de l'or en Gambie ; il se renseigne sur sa provenance et le mont Gelu qu'on lui indique comme source de l'or est sans doute le Fouta Dialon, sur la bordure duquel se trouvent Galam et Bouré (6).

V. Fernandes nous montre qu'au début du XVI[e] siècle le commerce de l'or a été en partie détourné vers la côte par les Portugais : Arguin, l'embouchure du Sénégal, la Gambie, le Rio Grande, la Serra Lyôa, sont devenus autant de points de traite où arrive l'or du Soudan (7).

D. Pacheco Pereira reprend les données de Fernandes, mais les complète d'utiles indications. Il attribue la décadence du trafic de l'or à Ouadane à la découverte portugaise.

(1) Ibn Batoutah : IV, p. 378 (Teghaza) ; p. 403 (fenêtres) ; p. 404 (épée, lance) ; p. 406 (oiseau, calotte, instruments des chanteurs) ; p. 411 (écuyers, femme de l'interprète) ; p. 428-429 (chefs anthropophages).

(2) Ibn Khaldoun : *Histoire des Berbères*, II, p. 115. On ne sait malheureusement pas au juste ce que pèse le *kintar*. Selon Maqrizi in Ibn Khaldoun : *H. B.*, I, p. 210, n. 2, les musulmans ne sont en effet pas d'accord à ce sujet : il est tantôt estimé à 1 080 ou 1 100 dinars, à « plein un grand cuir d'or » ; à 40 ou à 1 200 onces, à 100 livres. Cela ferait pour cette pépite respectivement 102 kg, 104 kg, 26 kg, 794 kg et 850 kg. Il s'agirait donc d'une autre pépite que celle signalée par Idrisi.

(3) Ch. de La Roncière : 1925, t. I, p. 157.

(4) Azurara *in* Castro e Almeida : 1934, p. 113-114 (Rio de Oro), p. 169 (J. Fernandes).

(5) Ca da Mosto : 1895, p. 56-58 (commerce muet) ; p. 62-64 (répartition de l'or) ; p. 122 (or en Gambie) ; p. 160 (Gambie) ; p. 178 (échange d'or au Rio Grande).

(6) Diogo Gomes *in* Academia portuguesa da historia : *O manuscrito...*, 1940, fol. 277 v. (pépite de Mali, lavage des terres aurifères) ; fol. 276 (or en Gambie, mont Gelu).

(7) V. Fernandes : 1951, p. 7 et 19 (un peu d'or traité au Sénégal) ; p. 35 (Gambie) ; p. 75 (Rio Grande, or venant du Mandingue) ; p. 97 (Serra Lyôa, or le plus fin de toute la Guinée).



Page 304 of 596

certainement à juste titre. Il connaît la richesse en or de Dienné, de Cooro, de Sutucoo en Gambie, d'où les Portugais rapportaient tous les ans 5 à 6 000 *doubles* d'or, soit, à 4,729 g le *double*, 23 à 28 kg d'or, en provenance du pays mandingue. Du pays kpellé, l'or est amené à Serra Lyôa et à l'embouchure du Rio dos Monos (R. Manna) : c'est de l'or à 23 carats, le meilleur de la côte. Mais comme nous l'avons déjà signalé, c'est de la Côte de l'Or, la bien nommée, que vient la principale partie du précieux métal traité par les Portugais : 30 à 40 000 *doubles* à Axim, 170 000 à La Mine et 10 à 12 000 au cap das Redes (1). La découverte portugaise a complètement bouleversé le commerce de l'or ouest-africain, les pays producteurs étant désormais à quelques centaines de kilomètres seulement, parfois moins, des traitants étrangers venus par mer et la concurrence jouant désormais en faveur des Noirs.

Léon l'Africain nous apprend lui aussi des détails intéressants. Le roi de Tombouctou possède « un grand trésor en monnaie et en lingots d'or. L'un de ces derniers pèse 1 300 livres », ce qui ferait normalement 774 kg mais ne s'agit-il pas tout simplement d'une conversion de poids — *kintar* ( à 40 onces le *kintar*, mais compris 1 200 onces le *kintar*) en poids livres ?

Dans la même ville, on se sert de poudre d'or comme monnaie ; une once d'or romaine faisait 6,66 ducats, ce qui met le ducat à 4,242 g, soit une valeur très proche du *miṯqal*.

A Gao, il note un trafic considérable d'or, l'offre du métal dépassant tellement la demande que les Noirs qui le vendent doivent en rapporter chez eux la moitié ou les deux tiers.

Parlant du royaume haoussa dit Guangara, il donne une information de prix : les habitants allaient faire le commerce de l'or loin dans le Sud, employant des porteurs, car les bêtes de somme ne pouvaient s'y rendre. Il doit s'agir de l'itinéraire classique, menant les Haoussa de Kano à Kumasi en « Gold Coast ».

Le sultan du Bornou, comme ceux de Ghana et de Mali, fait parade de ses richesses : les harnachements de ses chevaux, ses écuelles et ses vases, les chaînes de ses chiens, sont en or (2).

Rappelons ici que l'archéologie nous a fourni jusqu'à présent bien peu d'objets en or : les seules fouilles qui en aient procuré sont celles des tumulus de Rao près de Saint-Louis. Un grand pectoral de 191 g, des anneaux, un pendentif, des pendeloques de dragonne d'épée, le tout en or (3) viennent nous prouver que les auteurs n'ont pas menti lorsqu'ils ont parlé des somptueuses parures des chefs du moyen âge. De nombreuses trouvailles de bijoux d'or doivent être possibles dans les grands tumulus et les sépultures des chefs, mais nombre ont déjà dû être violées par les chercheurs de trésors (4).

### b) *Cuivre.*

Le cuivre est beaucoup moins important que l'or pour l'Ouest africain bien qu'il y ait été employé de façon intensive par divers peuples, particulièrement pour la parure. Mais ce sera surtout un produit importé, peu de mines ayant été exploitées dans le pays : régions d'Akjoujt, de Nioro, de l'Aïr ; Adrar Ahnet, Tessalit (5).

(1) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 43 (Ouadane) ; p. 51 (Dienné) ; p. 53 (Cooro) ; p. 65 (Sutucoo) ; p. 85 et 101 (or de Coya = pays Kpellé) ; p. 117 (Axem) ; p. 123 (La Mine) ; p. 127-129 (C. das Redes).

(2) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 468-469 (Tombouctou) ; p. 471 (Gao) ; p. 479 (Guangara) ; p. 481 (Borno).

(3) J. Joire : *Découvertes archéologiques...*, 1955, p. 258-279.

(4) Une trouvaille de ce genre a été faite en octobre 1958 près de l'aérodrome de Podor (Sénégal).

(5) Sur les mines de cuivre du Nord-Ouest africain, voir R. Mauny : *Un âge du cuivre au Sahara occidental* ? 1951, p. 174-176.

AKJOUJT.

A quelques kilomètres d'Akjoujt, A. Blanchot découvrait en avril 1946, au Guelb Moghrein, une mine de cuivre assez importante pour faire ensuite l'objet d'études très poussées, prélude d'une exploitation industrielle sur une grande échelle (1).

Ce qui est moins connu, c'est que cette mine a été intensivement exploitée dans le passé, à une date que nous ne pouvons encore préciser et peut-être même à plusieurs époques successivement. Il ne faut pas oublier en effet que c'est surtout en Mauritanie occidentale et en particulier dans la région d'Akjoujt qu'ont été trouvées les armes de cuivre dont la forme s'apparente à celles de l'âge du bronze espagnol et que l'on peut dater du premier millénaire avant notre ère (2). En outre, J. Hallemans, géologue auquel je dois nombre de renseignements inédits sur l'exploitation ancienne des mines de la région, et en compagnie duquel j'ai visité le Guelb Moghrein en 1953, a trouvé dans la mine de cuivre ancienne, dite de Sainte-Barbe, à quelque 25 km NE d'Akjoujt, un pic de mineur en pierre dure (3) qui laisse supposer que cette exploitation doit remonter à bon nombre de siècles déjà et H. Bessac a recueilli sur les sites néolithiques du Dra Malichigdane, au nord-est d'Akjoujt, de petits fragments de minerai de cuivre, sans doute amenés là comme curiosités ou pour tenter de fabriquer des perles.

Dans tous les points du *guelb* où le minerai — en général des veines et mouches de malachite et chrysocolle dans un amas d'hématite — est visible, la roche dure est entamée de coups de pic parfaitement nets, et dans un cas, les mineurs du passé ont fait mieux : un filon a été poursuivi en profondeur, à flanc de coteau, sur une trentaine de mètres : c'est la grotte dite « des chauves-souris », entièrement artificielle.

Les abords du *guelb* sont jonchés de résidus de fonte, mais le cuivre en est à peu près absent : il s'agit de fer, provenant de la fusion de l'hématite, le cuivre ayant seul été recueilli (4). A noter qu'aucune tradition ne subsiste dans la région sur une exploitation de cuivre.

Les hauts fourneaux sont évidemment disparus et il ne reste que des débris de poteries et les scories. Mais la région d'Akjoujt est pauvre en eau et en combustible. Aussi, est-il fort possible que le minerai ait été travaillé ailleurs, là où les conditions étaient meilleures. C'est ainsi qu'à Daman, à 40 km S-SW d'Akjoujt, où l'eau est assez abondante, ont été trouvés des restes de tuyères et poteries de fourneaux, des fragments de minerai fer-cuivre d'Akjoujt et deux poids et pointes de cuivre, d'allure médiévale (5). Signalons ici la trouvaille dans la région d'Akjoujt, de deux petites barres de cuivre pesant respectivement : 47,5 g et 37,1 g (6).

Les autres mines exploitées anciennement dans le même secteur sont, à part le Guelb Moghrein et Sainte-Barbe (ou O. Djenna), les massifs de Bou Seroual, Araguib, Akouejat et le Guelb el-Hasi (7).

J. Hallemans a bien insisté sur ce point que, près de la plupart des indices de cuivre,

(1) A. BLANCHOT : *Le précambrien de Mauritanie occidentale*, 1955, p. 176 sq.
(2) R. MAUNY : *Un âge de cuivre...*, 1951, p. 168-180.
(3) R. MAUNY et J. HALLEMANS : *Préhistoire et protohistoire...*, 1955 (1957), fig. 5, n° 9 et texte p. 257.
(4) La teneur des minerais était sur le *guelb* occidental de 5 % de Cu, 45 % de fer ; traces de Pb : 0,15 % et 5,3 g d'or à la tonne (renseignements J. Hallemans).
(5) M. NEYRAND, Commandant de cercle d'Akjoujt. Coll. IFAN-AP. M-54-6. Recherches en cours de Mme Lambert.
(6) J. HALLEMANS, coll. : Coll. IFAN, M-54-64.
(7) A. BLANCHOT : *Le précambrien...*, 1955, p. 483 et renseignement J. Hallemans.

se trouvaient des traces d'exploitation ancienne, en général des tranchées. Le matériel qu'il a recueilli en creusant les anciennes fouilles était très pauvre — débris de poteries sans caractère.

NIORO.

Des imprégnations cuivreuses ont été signalées par R. Furon, V. Péribaskine et L. Baud en plusieurs points du Soudan occidental et particulièrement de la région de Nioro : Sirakoro, Lambatara, Gangantan, Kadiel Pobi et Bouli Kadiéré (Soudan), et à Gigzil (Mauritanie) à 72 km N-NE de Nioro. Il peut s'agir dans certains cas de minéralisations liées au contact de dolérites dans des dolomies ou des grès avec présence de magnétite. Les indices superficiels n'ayant pas paru à l'époque présenter de l'intérêt, aucune recherche n'a été faite en profondeur (1). Mais je tiens, de L. Baud et d'autres, que certaines de ces mines, en particulier Bouli Kadiéré, ont fait l'objet de très importantes exploitations artisanales anciennes (2). Deux filons de malachite et de sulfures ont été travaillés anciennement, près de Sirakoro, où existe une enceinte, peut-être liée à ces mines.

Les schistes jaspoïdes, extrêmement durs, ont été exploités intensivement par tranchées très longues, dépassant parfois même 1 km, jusqu'à 2 m environ de profondeur. Les débris ou haldes ont été entassés à côté, le tout formant un relief assez grand pour être visible sur les photographies aériennes.

Ces exploitations, dont les gens du pays ont perdu le souvenir, supposent une nombreuse main-d'œuvre servile, la dureté de la roche, qui devait être écrasée pour en retirer le minerai, et l'importance des travaux, tous de même type, supposant une exploitation sur une grande échelle, à une période où l'État devait être très fort et respecté et disposer d'innombrables esclaves.

AÏR.

Des indices de cuivre ont été trouvés dans le massif de l'Aïr, mais je n'ai pu savoir si des exploitations anciennes leur étaient rattachées.

Par contre, comme nous avons eu l'occasion de le voir, une mine ancienne a été trouvée récemment par J. Lombard, géologue du Bureau Minier de la F. O. M., dans la région d'Azelik. Voici la genèse de cette découverte : depuis longtemps, les historiens essayaient d'identifier

(1) *Bull. Service des Mines*, n° 4, 1939, p. 120 ; G. ARNAUD : 1945, Bull. n° 8, p. 95. Voir également R. FURON : *Sur la présence du cuivre dans le Soudan occidental français*, C. R. Acad. des Sc., 10-2-1930 et *Introduction à la géologie du Soudan occidental*, 1932, n° 283 et L. BAUD : *Notice explicative sur la feuille Kayes-Est*, Dakar, 1950, 23-25. Renseignements oraux divers (1957-1958).

(2) Ces exploitations ont les superficies suivantes :

| | |
|---|---|
| Bouli-Kadiéré | 1 500 × 25 m = 37 000 m² |
| Boulouli | 300 × 50 m = 15 000 |
| Gogui nord | 600 × 20 m = 12 000 |
| Gigzil | 350 × 30 m = 10 000 |
| Diarra-Bougoudjinna | 1 500 × 5 m = 7 000 |
| Gigzil sud-Teridte | 200 × 30 m = 6 000 |
| Lambatara | 300 × 15 m = 4 000 |
| Gigzil est | 50 × 20 m = 1 000 |
| Msirate | 2(20 × 20) m = 8 000 |

Cette liste, qui est loin d'être exhaustive, ne donne que les exploitations anciennes connues début 1959. A 1 kg de cuivre par mètre cube excavé, nous arrivons déjà à un total de 100 t provenant de ces mines.

la mine de cuivre de Takedda visitée par Ibn Battouta en 1353 (1). Il était naturel, d'une part de la chercher de préférence vers les terrains cristallins de l'Aïr et par ailleurs, à une source (*teguidda* en touareg) comme l'y invitait la toponymie. Les recherches n'avaient pas avancé jusqu'au jour où G. Brouin, commandant de cercle d'Agadès, eut son attention attirée par les notables de Teguidda Ntesemt et de la bourgade d'In Gall, sur la région d'Azelik. A côté de la source (*teguidda*) de ce nom, il découvrait des ruines arasées et disséminées partout, de nombreux blocs de minerai où le cuivre paraît à l'état natif, sans compter des fragments de cuivre provenant de la fonte (2). Il s'agissait donc d'un lieu de fonte et de préparation du cuivre et non de la mine elle-même. Un autre emplacement de même nature, qui fournit entre autres toute une série de creusets dont certains contenaient encore des fragments de cuivre, était trouvé à peu de temps de là, près du point d'eau de Marendet à 90 km SW d'Agadès (3).

La présence de cuivre dans les régions situées au sud-ouest de l'Aïr se précisant, J. Lombard, informé de tous les indices découverts, se rendait en 1954 sur les lieux et, sur un pointement rocheux peu visible, situé à 13 km ENE d'Azelik, nommé Azouzan, trouvait la mine elle-même, à proximité immédiate de laquelle existent des ruines de constructions anciennes forcément liées à l'exploitation du cuivre, le puits le plus proche étant Azelik. Cette mine, étant de faible importance, a été abandonnée à une époque indéterminée (4).

D'autres indices étaient localisés dans la même région, à Illarhasan, Teguidda Ntagait, Teguidda Nadrar, Torouf et Tiourarène, à proximité de failles (5). Puis, dans les mêmes conditions, à Gelili.

Les arguments que H. Lhote a développés contre cette identification Takedda-Azelik, pensant que Takedda était Teguidda Ntesemt la saline, sont fondés principalement sur le prix trop faible à son avis du cuivre (0,03 f or la barre) (6). Nous reviendrons sur ce point. A mon avis Ibn Battouta n'a pu se tromper sur un point aussi capital et confondre sel et cuivre. Comme par ailleurs, Azelik est pour l'instant la seule source (*teguidda*) auprès de laquelle on ait trouvé à la fois une mine de cuivre, des ruines et les traces de la fonte du métal, il y a les plus fortes présomptions pour que la ville de Takedda d'Ibn Battouta, centre d'exploitation du cuivre, soit bien l'actuelle Azelik.

### Divers.

Je n'ai pu savoir si les petits gisements de cuivre de l'Adrar Ahnet dans le Sahara sud-algérien et de Gaoua (Haute-Volta) (7) ont été exploités anciennement.

(1) Ibn Batoutah : IV, 1922, p. 440-442. Essais d'identification par H. Barth, Gaudefroy-Demombynes, Y. Urvoy, Lt Roy, etc.

(2) Coll. IFAN-AP : N-49-254. Les mouches de cuivre étaient dispersées dans une roche sédimentaire, pâte calcaire à grains de sable comparable aux dépôts calco-gréseux des hamadas, et appartenant peut-être au continental terminal. L'analyse du minéral a été faite par M. Roques, de la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand. Selon F. Joulia (1957, p. 142), ce sont des imprégnations locales de malachite diffuse, accompagnée ou non de mouches de cuprite, dans des formations sédimentaires, principalement du continental intercalaire, au voisinage de failles.

(3) R. Mauny : *Découvertes...*, 1953, p. 33-35.

(4) J. Lombard et R. Mauny : 1943, p. 99-101.

(5) F. Joulia : 1957, p. 142.

(6) H. Lhote : *Contribution...*, 1955, p. 359-360.

(7) Pour l'Adrar Ahnet, voir E. F. Gautier : *Le Sahara vaincu peut-il être dompté ? L'aménagement du Sahara*. Ann. Sc. Colon., 1929, p. 36 ; pour celui de Gaoua, G. Arnaud : 1945, p. 95-96.

Par contre, M. Lelubre, géologue, découvrit près de Tessalit (Adrar des Iforas) des exploitations anciennes, où l'on trouvait cuivre et zinc. Mais cette mine n'était-elle pas destinée à fournir, plutôt que ces métaux, un minéral vert pomme servant à faire des perles (1) ?

Enfin, citons ici pour mémoire, car en dehors du cadre géographique que nous nous sommes assigné, les mines du Sous, dont El-Bekri rapporte que le cuivre était exporté vers le pays des Noirs (1913, p. 306-307), d'Ougarta (Sud algérien), également d'exploitation ancienne et de Hofrat en-Nahas (Soudan ex anglo-égyptien), dont Barth rapporte qu'il était le principal fournisseur de cuivre de Kano au milieu du XIX^e^ siècle (2).

Peu nombreux sont les textes relatifs aux mines de cuivre, malgré la grande importance de ce métal dans les transactions commerciales.

Il y a d'abord le texte d'Al-Omari : « Le sultan Musa m'a dit qu'il possède une ville appelée Dkra (3) où se trouve une mine de cuivre rouge, d'où on l'apporte en barres jusqu'à la ville de Nyani. Il n'y a rien dans tout mon empire, me dit le sultan, qui soit pour moi une source de taxes pareilles à celles que produit l'importation de ce cuivre brut : on le retire de cette mine seule, et point d'aucune autre » (1927, p. 80-81).

Quelle peut être cette mine ? A mon avis, parmi les mines d'exploitation ancienne d'Afrique occidentale, une seule peut répondre aux conditions requises : se trouver dans l'empire de Mali en 1325, date à laquelle le sultan Mansa Moussa rapporta le fait à Ez-Zawawi, et être dans l'orbite commerciale de Niani : celles de la région de Nioro. A Sirakoro par exemple existent deux filons de cuivre, ainsi qu'une enceinte ancienne. Cette mine se trouve à 8 km environ des deux anciennes capitales du pays, Diara et Touroungoumbé, qui au début du XIV^e^ siècle, était tributaire de l'empire du Mali (4). La Dkra d'Al-Omari ne serait-elle pas la transcription de Diara, la ville la plus proche des mines et qui devait sans doute une bonne fraction de son importance à ces dernières (5) ? Notons aussi qu'Al-Omari dit que c'est la seule mine de cuivre de l'empire du Mali.

Or les mines d'Akjoujt n'ont jamais dû se trouver sous le contrôle du Mali et il en va de même pour celles d'Azelik et de l'Aïr : Al-Omari nous apprend lui-même que le sultan de l'Aïr était indépendant et le plus puissant du sud du Sahara (6).

Des recherches archéologiques, menées à Sirakoro en particulier, pourraient peut-être nous apporter d'utiles renseignements à ce sujet.

La seconde référence médiévale à des mines de cuivre est celle d'Ibn Battouta concernant Takedda : « La mine de cuivre se trouve au dehors de Tacadda. On creuse dans le sol, et l'on amène le minerai dans la ville pour le fondre dans les maisons. Cette besogne est faite par des esclaves des deux sexes. Une fois que l'on a obtenu le cuivre rouge, on le réduit en barres longues d'un empan et demi, les unes minces, les autres épaisses. 400 de celles-ci valent un ducat d'or ; 600 ou 700 de celles-là valent aussi un ducat d'or. Ces barres servent de moyen

(1) M. BARDET : *in litt.*, 15-4-1943.

(2) H. BARTH : 1860, t. II, p. 28.

(3) Les graphies varient selon les textes : Zkra, Dkra Nakwa. Gaudefroy-Demombynes, qui nous donne ces graphies (AL-OMARI : *Masalik...*, 1927, p. 81, n. 1) influencé par les auteurs antérieurs (Marquart, Delafosse) a traduit dans le texte Tigidda, interprétation abusive et erronée.

(4) G. BOYER : *Un peuple de l'Ouest soudanais...*, 1953, p. 25.

(5) A noter aussi le rapprochement de Dkra et Diara avec *dyakualé*, *dyakuallé*, *dyak uale*, signifiant cuivre en sarakolé et azer. Il existe par ailleurs un village appelé Dioka à 24 km SW de Boulikadiéré, le plus important du moins de la région de Nioro.

(6) AL-OMARI : 1927, p. 94. H. LHOTE : 1955, p. 369 est formel sur ce point : « Les gens du Mali n'ont jamais été les suzerains de l'Aïr. »

d'échange, en place de monnaie : avec les minces on achète la viande et le bois à brûler ; avec celles qui sont épaisses, on se procure les esclaves mâles et femelles, le millet, le beurre et le froment » (1922, IV, p. 440-441).

Nous avons déjà eu l'occasion de voir qu'il y avait les plus fortes probabilités pour que la Takedda d'Ibn Battouta soit Azelik. La ville était nécessairement du côté de l'Aïr où les toponymes en *Teguidda* (source) abondent et où nous renvoient les noms de pays en liaison commerciale avec l'Aïr : Couber — le Gober, le Bornou, et qui est dans l'axe du pays du Hoggar et du Touat, chemin de retour de notre auteur du Soudan au Maroc.

Comme nous l'avons vu plus haut, ce qui a fait douter H. Lhote de l'identification Takedda-Azelik et ce qui l'a porté à formuler l'hypothèse qu'Ibn Battouta ait décrit Teguida Ntesemt, la saline proche d'Azelik et ait voulu parler de sel au lieu de cuivre, est le fait que le voyageur arabe parle de ces fameuses « barres » de cuivre « longues d'un empan et demi », dit le traducteur, dont 400 épaisses valent un ducat et 600 ou 700 minces valent le même prix. Ce qui porte la barre à 0,03 f or, prix sensiblement peu différent de celui des petites barres de sel de Teguidda Ntesemt (0,05 fr. or en 1914) (1). Il est fort probable que nous nous trouvons ici encore devant un des innombrables pièges que pose la métrologie arabe. Que faut-il entendre par empan ? le même mot (*cheber*) désigne en arabe un empan (23 cm environ) et une palme (6,64 cm environ) (2).

La palme avait d'ailleurs une longueur variable. D'où une source de confusions supplémentaire. Il y a bien plus de chances pour que nous ayons affaire ici, pour la longueur des barres, à 1 palme 1/2 (10 cm environ) qu'à 1 empan 1/2 (35 cm environ) : on voit mal en effet 400 barres de cuivre de 35 cm de long valoir 1 ducat seulement, soit 10,15 f à 14,5 f or (3), ce qui met les barres épaisses à 0,025 f pièce et les minces à 0,017 f environ. La question se pose donc de savoir ce que pouvaient être ces fameuses « barres » dont, à peu de chose près, les premières devaient peser 2,5 g et les secondes 1,7 g (4).

Ceci nous amène à parler des divers lingots et barres de cuivre, malheureusement trop peu nombreux (Fig. 60) que nous a fournis l'archéologie ouest-africaine.

Le seul véritable lingot fut trouvé en 1955 par S. Rouaix, géologue, en plein Sahara, à 70 km SW d'El-Kseib, par 20° 50′ N et 5° 40′ W. Il mesure 35 cm de long × 7 × 6 et pèse 9,965 kg (Coll. IFAN-M-56-62).

A Marendet, à 95 km SW d'Agadès, le Lt Prautois recueillait 3 barres de cuivre (N 52-75) :

1) 27,5 cm × 1,8 × 1,1, pesant 215,4 g.
2) 28 cm × 1,5 × 1,2, pesant 218,45 g (brisée en deux).
3) 22,5 cm × 2,1 × 1,2, pesant 203,5 g (brisée au bout).

En outre, sur le bord de l'oued, se trouvaient des centaines de petits creusets coniques de terre réfractaire, dont une soixantaine furent remis à l'IFAN : ils mesuraient 85 mm de haut sur 45 mm de diamètre à l'ouverture et présentaient parfois des traces de cuivre à l'intérieur (5).

(1) H. Lhote : 1955, p. 369.
(2) L'*empan* est la distance entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt dans leur écart le plus grand, soit 22 à 24 cm. La mesure de la *palme* est la largeur des quatre doigts sauf le pouce. Elle valait 4 *doigts* × 1,66 cm soit 6,64 cm environ. Cette dernière mesure est calculée d'après les données de L. Massignon : 1906, p. 107.
(3) L. Massignon : 1906, p. 101, (10,15 f) mais à 14,50 f, dinar et ducat étant souvent synonymes.
(4) Avant 1914, la pièce de bronze d'un centime pesait 1 g.
(5) R. Mauny : *Découverte d'un atelier...*, 1953, p. 33-35.

De la région d'Akjoujt, nous possédons comme barres de cuivre (M-54-64) :

1) 137 mm × 10 × 8, pesant 46,35 g,

2) 117 mm × 8 × 8, pesant 35,9 g.

Outre ces deux intactes, il y a :

3) 115 × 7 × 7 mm, pesant 32,33 g (cassée au bout),

4) 86 × 10 × 8 mm, pesant 29,28 g (cassée au bout)

et quelques fragments du même calibre.

L'analyse spectographique du lingot de Bir el-Ksaïb, des barres d'Akjoujt et de Marendet, faite par J.-P. Bassot, de la Direction des Mines de Dakar, a donné les résultats suivants :

| | Cu | As | Pb | Zn | Ni | Ca | Si | Fe |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Bir El-Ksaïb..... | × | traces | traces | | faible | × | × | × |
| Akjoujt ..... | × | | | | faible | × | × | × |
| Marendet..... | × | | × | × | | × | × | × |

Il a fait à leur sujet, les remarques suivantes : ressemblance du lingot de Bir El-Ksaïb et de la barre d'Akjoujt, la barre de Marendet possédant une composition très différente avec Pb et Zn en quantités notables (on peut presque parler d'alliage Cu Pb Zn et absence de Ni).

Le lingot, de par le lieu de sa trouvaille, est sûrement d'origine septentrionale (Maghreb, Sous peut-être ? Espagne, Rio Tinto ? ; Europe septentrionale ?, Yougoslavie-mines de Bor ?) (1). Au contraire, les barres d'Akjoujt et de Marendet doivent venir des mines voisines et avoir été fabriquées sur place.

Mais outre ces barres, les fouilles ont ramené à jour d'autres fragments de cuivre plus petits ; je pense en particulier aux « fils grossiers à double tête, d'usage inconnu », trouvés lors des fouilles de Koumbi Saleh (Fig. 61) (2). Une étude plus détaillée de ces objets énigmatiques a fait ressortir les points suivants :

— il existe deux catégories de ces « fils à double tête », l'une plus longue (38 mm) et plus lourde (0,56 g) et l'autre plus courte (18 mm) et plus légère (0,28 g). Ces chiffres sont les moyennes calculées sur 13 objets longs et 5 courts, les plus intacts du lot (M-49-254) ;

— il ne semble pas que ce soit par hasard que les premiers font un peu plus du double de longueur et le double du poids des seconds.

Ne serions-nous pas en présence d'une monnaie de cuivre, de même genre, mais encore plus petite — correspondant approximativement à 1/2 et 1/4 de centime — que celle dont parle Ibn Battouta à Takedda ?

Je suis d'autant plus porté à le croire qu'au siècle dernier, il y avait en circulation à Brazzaville des petites barres de cuivre pointues des deux bouts, servant au troc et en parti-

(1) La lettre de Malfante 1447 *in* Ch. DE LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 156 parle de l'importation de cuivre de Romania (empire byzantin) au Touat pour expédition au Soudan. Commentaire, I, p. 147 : les lingots ou barres de cuivre étaient un des principaux articles des navigateurs génois, dès le XII[e] siècle et des galères vénitiennes jusqu'au XVI[e] siècle.

(2) P. THOMASSEY et R. MAUNY : *Campagne de fouilles...*, 1951, p. 456 et fig. 9, p. 453, n. 2 et 1956, p. 130-131.

Fig. 61. — « Fils » de cuivre des fouilles de Koumbi Saleh.
1. « Fils » pesant 0,56 g. 2. « Fils » pesant 0,28 g. (Photothèque IFAN.)

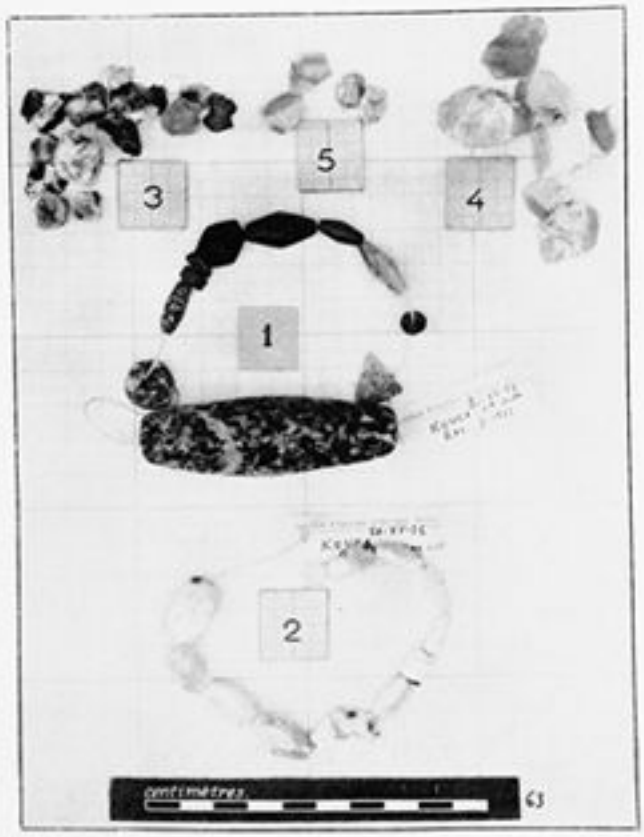


Fig. 63. — Perles provenant de fouilles ou récoltées sur des sites anciens. 1-2. Perles récoltées en surface sur le grand tumulus de Kouga. 3. Résidus de taille de perles d'agate provenant de Koumbi Saleh. 4. Résidus de taille de perles d'agate provenant de Gao ancien. 5. Ratés de fabrication de perles d'agate de Gao ancien. (Photothèque IFAN.)

FIG. 64. — Colliers confectionnés avec des perles anciennes récoltées sur des sites anciens du Soudan (cornaline, agate, quartz, etc., et vendus sur les marchés du Soudan ; Coll. IFAN, Section Ethnologie). (Photothèque IFAN.)

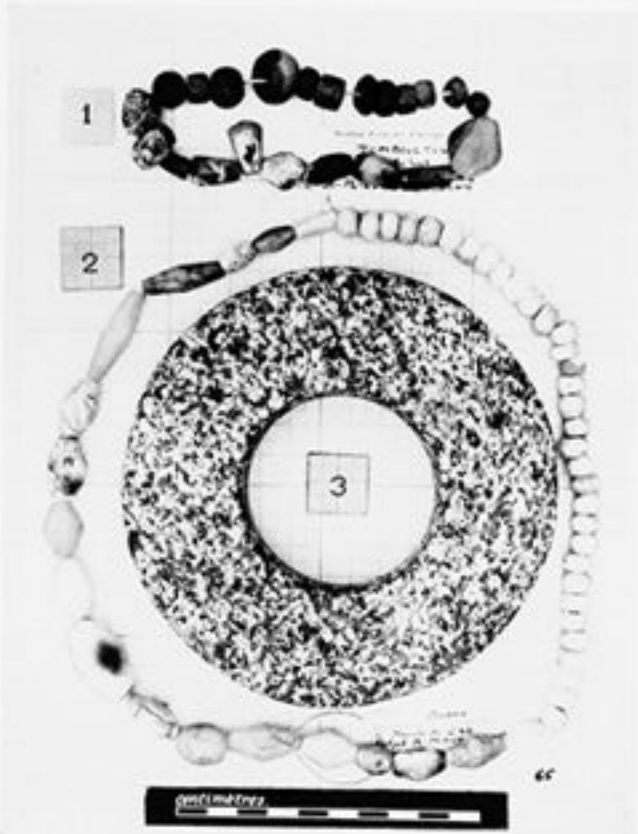


Fig. 65. — Collier de perles anciennes de cornaline, quartz, agate, etc., acheté au marché de Tombouctou. 2. Collier d'agate et quartz acheté au marché de Gao. 3. Bracelet de roche granitique trouvé sur le site de Gao ancien. (Photothèque IFAN.)

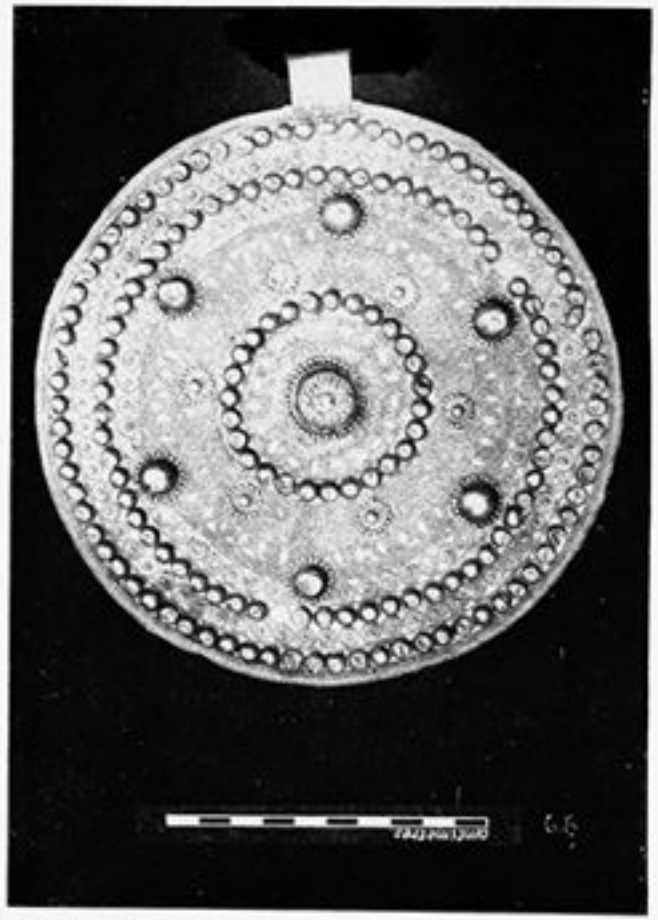

Fig. 68. — Pectoral d'or des fouilles de J. Joire à Rao (Bas Sénégal). (Photothèque IFAN.)

Fig. 69. — Anneau du Cavally d'un poids de 20 kg et d'un diamètre de 21 cm (IFAN, Ethno, C. I. 55-1-261). (Photothèque IFAN.)

Fig. 73. — Poids anciens d'Afrique occidentale. Nos 1-9. Fouilles de Koumbi Saleh. 1. Poids en pierre. 2 et 3. En fer. 4. En cuivre. 5 à 9. Dénéraux en verre. Nos 10-12. Gao. 10-11, Fragments de dénéraux en verre. 12. Poids de cuivre. No 13. Poids de cuivre d'Anissamane. (Photothèque IFAN.)

culier à l'achat des esclaves. Les trois exemplaires que nous possédons en collection (1) ont respectivement 188, 182 et 169 mm de long et pèsent 16,1 g, 12,6 g et 11,7 g, d'où une valeur approximative, en francs-or, de 16, 12 et 11 centimes, ce qui est bien proche des valeurs calculées d'après Ibn Battouta.

La modicité des sommes que représentaient ces « fils à deux têtes », soit 1/4 et 1/2 centime, ne doit pas nous étonner dans un pays qui a connu une monnaie plus petite encore : le cauri.

Parmi les nombreux fragments de cuivre recueillis en surface à Azelik, aucun ne semble correspondre à l'un des types examinés précédemment et aucune « série » ne se dessine parmi ces fragments, comme c'est le cas pour Koumbi Saleh.

Rappelons ici qu'à partir des XV^e^, XVI^e^ siècles, les Portugais se servaient sur la côte occidentale d'Afrique du bracelet de cuivre, la « manille », comme d'une véritable monnaie.

Nous reviendrons plus loin sur la fonction commerciale très importante tenue par le cuivre au moyen âge.

### c) *Fer.*

Si les mines de cuivre sont rares en Afrique occidentale, par contre innombrables sont celles de fer. Mines est d'ailleurs un bien grand mot pour les exploitations artisanales où ce métal était préparé — elles n'avaient pas l'importance qu'elles revêtent sous d'autres cieux.

Il existe d'énormes gisements d'hématite et de magnétite, notamment en Sierra Leone et au Libéria, et l'on sait les réserves que contiennent les mines de Guinée et la Kedia d'Idjil.

Et partout, au sud du 16^e^, la latérite est présente, soit sous forme de cuirasse, dont l'épaisseur varie de 1 à 10 m, soit sous forme de blocs ou même simplement de cailloux.

Les forgerons se rendent dans les lieux les plus propices, dont les pierres ont la plus forte teneur, où le combustible est relativement abondant et l'eau proche.

Dans certaines régions, lorsque la teneur en fer est plus importante à une certaine profondeur, ils creusent même des petits puits verticaux pour chercher le filon riche : c'est le cas par exemple dans la région de Dédougou, où les puits verticaux sont reliés entre eux par des galeries (2). Parfois même, on arrive à une exploitation plus poussée, comme à Télé-Nugar (Tchad) où le fer est extrait de véritables galeries de plusieurs centaines de mètres de long (3).

Le minerai extrait ou récolté en surface, qui atteint une teneur moyenne de 38 % de fer, est brisé en petits fragments, afin d'être plus facilement introduit dans les hauts fourneaux, et entassé auprès de ces derniers en tas.

Le haut fourneau est un tronc de cône de 2 m de haut environ, en argile durcie, ayant une bouche au sommet, par laquelle on verse minerai et combustible et, à la base, une fosse, jouant le rôle de creuset, qui reçoit scories et métal. L'aération est assurée par des tuyères d'argile placées généralement à la base du haut fourneau, près du foyer.

Il existe des variantes de ce modèle (4).

Le combustible employé est le charbon de bois, qui est très simple à se procurer —

(1) Coll. IFAN AEF-55-153, don de J. Forien de Rochesnard, Provenance : Brazzaville.

(2) Cl. FRANCIS-BŒUF : *L'industrie autochtone du fer...*, 1937, p. 412. Les « Cavernes de Bougouni », par contre, sont des sépultures hypogées et non des mines de fer.

(3) Général DERENDINGER : *Les curieuses mines de fer...*, 1936, p. 197-204.

(4) Cl. FRANCIS-BŒUF : 1937, p. 420-430.

l'acacia est très recherché dans la savane à cette fin — le bois et le minerai étant empilé en couches alternatives.

Les tas affectent une forme hémisphérique, de quelque 4 m de diamètre et 2 m de hauteur. La fumée s'échappe à travers la couche d'herbes et de terre dont est recouvert le tas de bois.

On allume le haut fourneau et minerai et charbon de bois sont poussés à l'intérieur, à raison de 1 charge de minerai pour 6 de charbon. Lorsque la combustion est jugée achevée — l'opération prend de 36 à 48 heures — on fait une brèche à la base du haut fourneau et l'on sort la boule de fer, qui est refroidie ou fractionnée.

Pour le raffiner, avant de le porter à la forge, il est procédé à une préparation destinée à le débarrasser de la plus grande partie de ses impuretés. Pour cela, on trempe la masse dans l'eau et on la frappe ensuite avec un bloc de roche dure, sur une dalle de rocher ; dans d'autres régions, l'on refond la masse dans un foyer alimenté au charbon de bois et activé par un soufflet.

Dans sa période de travail, qui a toujours lieu en saison sèche, le forgeron peut préparer ainsi une quantité de fer variant de 90 à 300 kg (1).

Les traces les plus sûres que laissent de telles exploitations sont les scories et les tuyères de poterie. Les hauts fourneaux, en argile durcie, ne résistent évidemment pas aux injures du temps.

Dans certains cas, les exploitations anciennes de fer ont continué longtemps au même endroit, d'où une accumulation parfois extraordinaire de scories. C'est le cas par exemple en basse Côte-d'Ivoire, où l'on rencontre, du fleuve Sassandra à la frontière de Gold Coast, juste au nord des lagunes, de nombreux et abondants gîtes de scories avec fragments de tuyères. Plusieurs dizaines sont connues à l'heure actuelle et leur nombre est probablement bien supérieur.

Le volume de certaines dépasse 500 tonnes et l'une atteint 1 000 tonnes. Cette exploitation est ancienne et aucune tradition n'existe à son sujet (2).

Toujours en Côte-d'Ivoire, deux autres très importants gîtes ont été signalés, à Odienné et à Oumé. A quelques kilomètres à l'ouest et au sud de ce dernier, les tas de scories ont été estimés à quelque 10 000 tonnes et les vestiges de plus de 100 fours ont été retrouvés. Il est possible que les scories aient été traitées pour en extraire de l'or (3). D'autres tas sont connus à Toulepleu, Issia et dans le massif des Touras (4).

Au Tchad, au débouché du Bahr-el-Ghazal dans la cuvette du Bodelé, subsistent d'« énormes dépôts de scories » en particulier à Bahali ; l'on ne fait plus de fer depuis longtemps dans cette région (5).

Moins spectaculaires, mais importants tout de même et nombreux aussi, sont ceux que L. Desplagnes a nommés « anciens ateliers de *noumous* » (6) : ce sont les restes des villages de

(1) C. Francis-Bœuf : 1937, p. 431-436. L'utilisation de marteaux de pierre, intéressante survivance lithique, a été signalée par M. Jeffreys : *Stone age smiths*, Archiv. f. Völkerk., III, Wien, 1948, et R. Schnell : 1948, p. 127-128.

(2) J. L. Tournier : 1953 (1955), p. 147-148.

(3) A. Riester : 1929, p. 570-571.

(4) M. Bolgarsky : 1950, p. 147.

(5) Cap. Seliquer : 1945, p. 203. Village de forgerons de Bochianga visité par la mission Berliet-Tchad (1960).

(6) L. Desplagnes : 1907, p. 31.

forgerons du Soudan, où abondent scories, laitiers de hauts fourneaux, fragments de pierre, etc. Il donne comme type celui de Koulikoro. Il en existe un peu partout : le site de Rindiaw Sylla, juste en aval de Kaëdi (Mauritanie) est le modèle de ces villages de forgerons.

Un type plus modeste est le site proche du grand tumulus de Kouga, où j'ai trouvé en 1955 plusieurs emplacements de forgerons, qui n'étaient plus reconnaissables que par l'abondance des scories aux alentours, les fragments de tuyères et surtout les fonds durcis, scories et poterie, des anciens hauts fourneaux, cercles de 60 à 65 cm de diamètre très rapprochés les uns des autres. Le principal groupement comprenait 27 de ces cercles (Fig. 62).

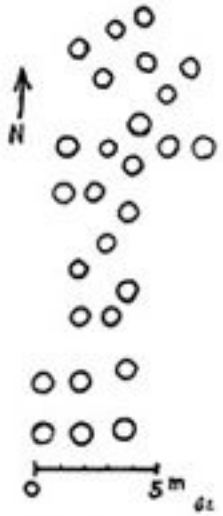

FIG. 62. — Bases de hauts fourneaux de Kouga (lac Fati, Soudan).

Th. Monod en a trouvé un important au NE de Tioumalolene, au sud des Daounas.

Des sites de ce genre sont disséminés dans tout l'Ouest africain où ce mode de préparation du fer est encore en usage dans certaines régions, d'où la difficulté de les dater exactement.

A quelle date remonte le travail du fer dans notre région ? J'ai déjà eu l'occasion de traiter la question et nul élément nouveau n'est à verser depuis à ce dossier. Je rappelle donc brièvement que la fonte du fer paraît avoir été découverte en Asie Mineure vers — 1300 avant notre ère, que l'Égypte n'a connu ce métal, venant du nord, qu'entre le X^e^ et le VIII^e^ siècle avant notre ère, mais qu'il n'y a été commun qu'après les grandes invasions asiatiques : Assyriens — 666 av. J.-C., Perses de Cambyse — 525 av. J.-C.

Le fer est connu plus tardivement encore en Afrique Noire, où il entre par la Nubie, venant naturellement d'Égypte. Les premiers objets en fer trouvés dans ce pays sont postérieurs à — 710 av. J.-C. et datent de l'époque nubienne, au cours de laquelle les pharaons d'Égypte étaient d'origine nubienne et en relations constantes avec les Assyriens. Il était naturel que quelques objets de fer aient alors pénétré en Nubie.

Les trouvailles d'objets de fer se multiplient en Nubie à partir de la période allant de — 397 à — 362 environ av. J.-C., alors que les objets en bronze sont communs. Pour la période antérieure à — 400, on n'a retrouvé en tout que 18 objets en fer. N'oublions pas qu'Hérodote (VII, 69) représente au début du V^e^ siècle les mercenaires éthiopiens de Xerxès comme armés de flèches dont l'extrémité était composée « d'une pierre pointue au lieu de fer ». Entre Hérodote et le — I^er^ siècle av. J.-C. le travail de fonte de fer s'installe à Méroé et devient une industrie florissante : le temple du Lion de Meroé, datant de cette époque, est construit sur un immense tas de scories. La métallurgie du fer ne parvint donc en Nubie, venant d'Égypte, qu'entre le — IV^e^ siècle et le — I^er^ siècle. De là, elle a pu se répandre ailleurs en Afrique Noire, surtout centrale et orientale.

On observe un processus quelque peu analogue pour l'Afrique du Nord-Ouest. Les Phéniciens, installés dans le Maghreb dès — 1100 av. J.-C. environ, connaissaient le fer, mais ce métal n'apparaît dans les tombes qu'au — VI^e^ et ne remplace définitivement le bronze que vers le — III^e^ pour les objets courants. La connaissance de ce métal est transmise aux Berbères : les inscriptions de Dougga (vers — 150 av. J.-C.), les trouvailles des tombes préromaines du Fezzan (avant notre ère) et de la tombe de Tin Hinan à Abalessa

(+ IVe siècle ap. J.-C.) montrent que le Sahara connaissait, bien avant l'arrivée des Arabes, l'usage de ce métal.

Le Sahel, en contact avec la Méditerranée par les routes de chars transsahariens a donc pu le connaître de bonne heure lui aussi, dès le — IIIe siècle av. J.-C. environ. C'est entre cette époque et notre ère, qu'à l'instar de ce qui se passait en Nubie, les Noirs du Nord soudanais ont pu commencer à pratiquer l'extraction du fer. Une date plus reculée serait contraire à tout ce que nous savons sur la persistance en de nombreux points de l'usage de la pierre, mais une date plus tardive irait, elle, à l'encontre des découvertes récentes faites dans les mines d'étain du plateau de Bauchi : dans les couches que les géologues attribuent à la phase humide pouvant être alignée sur celle de Nakuru (Kenya), soit entre le — Ve av. J.-C. et notre ère, il a été trouvé des traces incontestables de travaux de fonte de fer, liées à des objets néolithiques non moins incontestables.

De là, peu à peu, au cours des siècles suivants, la connaissance du travail du fer, s'est répandue vers le sud : vers + 500 ap. J.-C. j'estime que tous les peuples ouest-africains devaient connaître le fer, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'employaient pas concurremment la pierre pour de multiples usages. Mais, l'essentiel, l'armement, l'outillage agricole et autre, est désormais le fer (1). Nous verrons plus loin la question des survivances lithiques.

Que nous disent les textes médiévaux ?

Il faut attendre El-Bekri pour voir mentionner expressément le fer dans l'Ouest africain. Il signale, sur l'itinéraire du Dra à Ghana, Adrar en-Ouzzal, c'est-à-dire la montagne du fer, sans doute l'actuelle Kédia d'Idjil ; de fer sont les harpons à hippopotame de la vallée du Sénégal (1913, p. 310 et 325).

On ne sait au juste dans quelle partie du Sahara (Tassili des Ajjer ?) se trouve la « mine de fer excellent » de Tentano signalée par Idrisi (1866, p. 44).

Le fer semble avoir été connu partout le long de la côte, lors de la découverte portugaise : les auteurs nous décrivent uniquement un armement de fer.

Ca da Mosto nous dit même qu'au Sénégal, ce métal « leur est aporté du royaume des Noirs, lequel se trouve plus outre, et d'iceluy font batre leurs armes ». Il est piquant de relever que Pedro de Sintra, parlant des habitants du cap Sagres (l'actuelle Konakry) dit qu'ils n'ont « aucun usage du maniement des armes, à cause qu'il n'y a pas de fer dans le pays ». Il a dû voir simplement des habitants sans armes. D'ailleurs, le fait que les mêmes sont signalés par lui comme possédant « statues de bois en forme d'homme » et des grandes pirogues, implique qu'ils avaient un outillage de fer pour les confectionner. Au terminus de son voyage au cap Courtois, vers l'actuel Libéria, Pedro de Sintra trouve encore des pirogues et décrit l'armement local : les dards, javelots et couteaux mentionnés doivent être de fer, car sans cela, il l'aurait signalé (2).

E. de La Fosse apprend des Portugais, lors d'une escale au Sierra Leone, que c'est là que l'on trouve « la pierre de aymant quy tire le fer après luy » (1897, p. 187).

V. Fernandes relate que le fer utilisé au Sénégal vient du pays mandingue, de Gambie. Il y est apporté de Serra Lyôa par l'intérieur. Le fer est abondant en pays capij, mais n'est pas si bon que le précédent : les indigènes ne savent pas le tremper et il casse comme

(1) Pour tout ce passage sur l'historique du fer, voir R. MAUNY : *Essai sur l'histoire des métaux...*, 1952, p. 574-583.

(2) CA DA MOSTO : *Relation...*, 1895, p. 84 (Sénégal) ; p. 184-185 (cap Sagres) ; on sait que la presqu'île de Konakry n'est qu'un immense gisement de fer ; p. 192 (cap Courtois).

du verre. Cependant, ils fabriquent beaucoup d'armes (flèches, sagaies, dagues) et des outils (1).

La richesse en fer de la Serra Lyôa est confirmée par Duarte Pacheco Pereira : les Sousou de l'intérieur apportent ce fer à la côte et à d'autres régions et en tirent beaucoup de bénéfices (1956, p. 85). Les exploitations anciennes du pays sousou n'ont pas été localisées à ma connaissance.

Depuis le XVII[e] siècle, le fer fut importé en Afrique occidentale en assez grande quantité : la « barre de fer » était même la base des échanges. L'exploitation des mines n'est plus aujourd'hui dans le pays, à part cependant de notables exceptions, qu'un souvenir. Mais au cas de difficultés d'approvisionnement, comme le cas s'est produit en 1939-1945, on fait appel aux techniques ancestrales, conservées par la caste des forgerons.

### d) *Autres métaux.*

Les métaux autres que l'or, le cuivre et le fer, n'étaient pratiquement pas exploités en Afrique occidentale avant l'arrivée des Européens.

Seul, l'étain du plateau de Bauchi paraît avoir été connu, bien que l'on ne puisse assigner une date exacte au début de son extraction. Des graines de collier et des spirales de ce même métal ont été trouvées à Bisichi et à Rop, jusqu'à 4 m de profondeur (2).

On sait combien l'étain, nécessaire à la confection du bronze, était recherché dans l'Antiquité. Rien ne nous prouve que celui de Bauchi était alors exploité et aucune mention antique ne nous parle d'étain en provenance de cette partie de l'Afrique (3).

Au moyen âge, une seule référence y fait allusion. L'anonyme persan de 982 nous dit : « Les commerçants de Misr (Égypte) s'y rendent (au Soudan) et en rapportent de l'étain » (4). Il faut attendre ensuite le XVIII[e] siècle pour entendre parler à nouveau de ce métal dans le pays. La « Carte de la Barbarie, la Nigritie et la Guinée » de Guillaume de l'Isle porte en effet la mention suivante : « royaume de Tombouctou, d'où l'on apporte du morfil et du bon étain ». Il doit s'agir ici aussi du plateau de Bauchi.

A noter que Léon l'Africain, qui est passé en pays haoussa vers 1513, ne souffle mot d'un quelconque trafic de l'étain dans la région.

La ville de Liruen-Kano, à l'ouest du plateau de Bauchi, était avant l'arrivée des Européens, le centre où étaient installés les fondeurs d'étain (5).

### e) *Minéraux divers.*

Quelques pierres semi-précieuses étaient recherchées surtout pour en faire des parures.

C'est le cas par exemple de l'amazonite, feldspath microcline, silicate double d'aluminium et de potassium ($Si_4O_8AlK$), pierre verdâtre non uniforme, présentant un plan à cassure lamellée brillante.

(1) V. FERNANDES : 1951, p. 13 (fer vient du Mandingua) ; p. 31 (de Gambie) ; p. 49 (apporté de Serra Lyôa) ; p. 95 (en Serra Lyôa, beaucoup de fer, et de bonne qualité).

(2) B. FAGG : *Archaeological notes...*, 1946, p. 51.

(3) E. F. GAUTIER : 1942, p. 53-54, croyant que le char des Dieux d'Hannon est le mont Cameroun, pense que les Phéniciens allaient au Bouches du Niger chercher l'étain du Bauchi.

(4) Y. KAMAL : 1932, t. III, f. 2, p. 667. Mention que je n'ai pas retrouvée dans le *Hudud Al-Alam* (1937).

(5) G. ARNAUD : 1945, p. 39 et B. FAGG : 1946, p. 52.

Cette pierre a été activement recherchée au Sahara et en Égypte pendant le néolithique pour en faire des perles, que l'on a retrouvées, en même temps que les débris de fabrication, sur de nombreux sites néolithiques du désert, particulièrement en Mauritanie (1). La vogue de ce minéral continua plus tard puisqu'on en a recueilli dans le tombeau de Tin Hinan à Abalessa (+ IVe ap. J.-C.) (2). L'une des pierres smaragdes de Pline (XXXVII, 5) pourrait être l'amazonite.

Une désaffection se manifeste à son endroit pendant le moyen âge, bien que l'amazonite ne soit pas complètement absente des sites médiévaux : il en a été trouvé par exemple sur le site (XIIe siècle environ) de Gao ancien (3) et dans un vieux ksar du Djado (G. Brouin, coll. 1949).

La vogue de l'amazonite se borne aujourd'hui aux pays du Niger et du Tchad, où le commerce de ce minéral dure depuis toujours ; en Mauritanie, on se borne à recueillir les perles néolithiques pour en refaire des colliers.

Il a dû y avoir plusieurs mines fournissant ce minéral au Sahara : l'Égypte connaissait celle du Djebel Migif entre le Nil et la mer Rouge, le Sahara libyen a encore Eguei Zoumma, au nord du Tibesti ; plus à l'ouest, Tarenat dans l'Aïr et l'ouest du Hoggar en ont également donné (4).

De tous ces gisements, un seul a conservé une importance économique et est toujours visité, malgré sa situation en plein désert : celui d'Egueï Zoumma, d'où provient aujourd'hui toute l'amazonite servant au pays teda et ailleurs à faire des perles (5).

Mais bien d'autres minéraux ont fait l'objet d'exploitations systématiques, parfois assez considérables. C'est le cas par exemple de celles des environs de Tessalit (Adrar des Iforas).

Alors que j'étais à la recherche de l'emplacement possible de Takedda, j'entendis parler de la trouvaille par M. Lelubre et N. Bardet, géologues, de traces d'exploitation ancienne de minerai de cuivre et de zinc à Tessalit. Voici ce que m'écrivait à l'époque N. Bardet (*in litt.*, 15-4-1943). :

« Les anciens travaux consistent en des tranchées, suivant certaines zones minéralisées sur une longueur représentant un développement de plusieurs centaines de mètres. Ces tranchées peuvent atteindre quelques mètres de profondeur, mais sont actuellement comblées par des déblais de minerai déjà extrait et probablement trié, ou par des débris de l'érosion des parties demeurées en relief. Ce sont ces anciens travaux signalés pour la première fois par le géologue M. Lelubre, qui ont attiré l'attention sur ce gisement par ailleurs très apparent. D'autre part, les pentes des petites collines où affleurent les filons, sont plus ou moins recouvertes de nombreux déblais de minerai, qui sont au moins en partie les haldes des vieilles exploitations. Il y a donc eu un gros travail, représentant avec les moyens de l'époque une longue période d'exploitation.

« Or, chose curieuse, aucune trace humaine n'a été pratiquement relevée... Il n'y a pas non plus la moindre trace de scories, qui pourraient témoigner d'une industrie métallurgique...

« D'autre part, les exploitations ne visaient pas les minerais de zinc de beaucoup plus

(1) R. Mauny : *Perles ouest africaines...*, 1956, p. 140-147.
(2) M. Reygasse : 1950, fig. 144, p. 96.
(3) R. Mauny : *Notes d'archéologie...*, 1951, p. 851.
(4) R. Mauny : *Perles...*, p. 140.
(5) Th. Monod : *Mission scientifique au Dohone* (1944-1945), appendice D : *Sur un gisement libyque d'amazonite et l'« émeraude » dite des « Garamentes »* (Inst. Rech. Sahar. de l'Univ. d'Alger, 1948, p. 125-126 et p. 151-154).

abondants, mais les zones les plus riches en minerai de cuivre, situées aux épontes des lentilles de minerai de zinc ou de plomb. Il est bon de remarquer que la métallurgie du zinc seul est d'origine très récente (fin XVIII[e]) alors que les exploitations remontent au moins à l'époque des Askias : la période de conquête et d'anarchie qui a suivi n'était guère propice à un travail de ce genre. Le souvenir de ces mines semble d'ailleurs complètement perdu aujourd'hui...

« Peut-être, néanmoins, des minerais complexes de zinc et de cuivre, sous forme de carbonates plus faciles à traiter, ont-ils pu être extraits et traités ailleurs afin d'obtenir du laiton... La possibilité d'extraction (1) d'or et d'argent peut être aussi avancée, mais il n'existe qu'en trop petite quantité dans ce gisement pour avoir intéressé les anciens. Un autre beaucoup plus riche en métal précieux semble avoir été complètement ignoré.

« Finalement, nous sommes arrivés à l'hypothèse suivante qui paraît la seule vraisemblable : les zones cuivreuses exploitées renferment, en petite quantité, un minéral vert pomme ou vert bleuâtre, de couleur assez pâle, plutôt tendre, rappelant un peu la turquoise, sans en être probablement, et que nous n'avons pas identifier au point de vue minéralogique de façon certaine. Ce minéral est celui qui était utilisé pour la confection des fameuses perles dites « des Askias » ou « perles de Gao »...

« Quant à dater l'époque des exploitations, pour le moment, nous en sommes incapables. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, très probablement, elles sont plus récentes que l'âge de pierre, et sûrement antérieures à la conquête marocaine (1591)... »

Cette roche n'est pas encore identifiée.

Les « perles de Gao » en roches granitoïdes affectent quelques formes bien déterminées :

— fuseaux plus ou moins allongés, atteignant parfois de bonnes proportions : 105 mm de long sur 30 mm de diamètre (Coll. IFAN-Ethno-So-41-32-225) provenant d'un achat (G. Vieillard) et 75 mm de long sur 22 mm de diamètre (Coll. IFAN-AP-So-55-56, trouvée sur le grand tumulus de Kouga) (Fig. 63, N° 1) (2) ;

— troncs de cônes (l'un d'eux a 57 mm de long sur 27 de diamètre) (Coll. IFAN-Ethno So-41-32-229). Il doit s'agir de pièces du type précédent brisées en cours de fabrication. Certaines même semblent avoir été retravaillées de façon à en faire des cylindres ;

— pièces subcylindriques, parfois à 5 méplats, parfois d'un fort diamètre mais de faible hauteur : 25 mm de diamètre sur 15 de hauteur. D'autres sont plus petites : 15 mm de diamètre sur 10 de hauteur.

Ces perles sont incontestablement médiévales : il eût été impossible au néolithique de perforer les pièces du premier type et la trouvaille d'une de ces perles sur le tumulus de Kouga vient affirmer une époque médiévale ancienne (c. an 1000).

D'autres granits ont servi à confectionner des perles de type voisin, en forme de baril, subcylindriques et même de forme grossière.

Une autre roche a été fort prisée pendant le moyen âge pour confectionner les perles, l'agate. C'est le *tací n-semt* d'El-Bekri. Voici le passage où il en parle. Décrivant un itinéraire de Tadmekka (Es-Souk) à Ghadamès, il note que dans l'un des déserts traversés — que H. Lhote

(1) Se rappeler que le cuivre, pour des commodités de vie des mineurs, faciles à comprendre, semble avoir été traité non à la mine même mais au point d'eau le plus proche (Azelik, Marendet en sont l'exemple). Des recherches seraient peut-être fructueuses aux abords du point d'eau de Tessalit.

(2) Une perle semblable est publiée dans J. Martinez Santa Olalla : *El Sahara español anteislamico*, 1944, vol. II, Lam. CXXXV (grande perle du centre). Le vol. I (texte) de cet ouvrage n'ayant jamais paru, il est impossible d'avoir d'autres détails à son sujet.

identifie avec le trajet Timmissao-Silet ou Aouilalem-Silet au sud-ouest du Hoggar (1), on trouve « une mine d'où l'on tire la *taci n'-semt*, espèce de pierre qui ressemble à l'agate et qui offre parfois un mélange de rouge, de jaune et de blanc. On y trouve, mais bien rarement, de beaux échantillons ayant une grosseur considérable. Les habitants de Ghana, chez qui on les porte, les regardent comme d'une valeur inestimable, et les achètent au prix de ce qu'ils ont de plus cher. On parvient à polir cette pierre et à la percer en employant une autre espèce de pierre appelée *tentouas*, de même que l'on polit le rubis à l'aide de l'émeri : sans *tentouas*, l'acier n'y mordrait pas. Pour découvrir ces pierres et en reconnaître le gisement précis, on égorge un chameau au-dessus de la mine et on y répand le sang par aspersion ; la pierre se montre alors et on la ramasse » (2).

Il y a de fortes chances pour que le *taci n'-semt* soit l'agate à zones concentriques, qui, taillée en olive bitronconique ou en losange plat de couleur blanchâtre, jaunâtre ou rougeâtre, forme l'un des éléments les plus recherchés des colliers, constitués de perles de ramassage, vendus aujourd'hui au marché de Gao et ailleurs (Fig. 64, N° 2).

Là encore, l'archéologie nous est venue en aide : deux de ces perles, de couleur rose, ont été trouvées sur le grand tumulus de Kouga (So-55-56) (Fig. 63, N° 2) (3). Mais nous avons mieux encore : tant sur le site de Gao ancien, datant vraisemblablement du XII^e^ siècle, qu'à Koumbi Saleh, site contemporain, j'ai retrouvé de nombreux fragments brisés de ces pierres, déchets et ratés de fabrication des perles. Gao a fourni surtout outre des ratés de fabrication, des débris blanchâtres (Coll. So-50-13 et So-42-46) (Fig. 63, N^os^ 4 et 5) et Koumbi Saleh, surtout des débris rougeâtres (Coll. M-52-33-) (Fig. 63, N° 3). Mais la parenté est certaine avec les perles d'agate des colliers de Gao (4).

Il se peut que ces mêmes perles soient celles qu'Idrisi cite au Soudan : « pierres nommées *loâbo's chaikh* (bave de vieillard) ou *badzouc* (*badzaroun*) » (5).

Une autre pierre assez en faveur pour la confection des perles est une cornaline, de couleur brun rougeâtre, de provenance inconnue, peut-être d'importation. On en a trouvé de petites, de forme sphéroïde, dans le tombeau de Tin Hinan à Abalessa (6) : on remarquera à ce sujet les formes très simples des perles de cette sépulture du Hoggar à côté de celles plus élaborées des perles médiévales ouest-africaines. Comme on sait que les formes néolithiques ouest-africaines étaient également très simples — pour la raison facile à deviner de la difficulté de perforation, il y a de fortes chances que ces formes élaborées aient été importées dans l'Ouest-africain au début du moyen âge par le commerce transsaharien.

Ces genres de cornaline ancienne sont en forme de losange, allongées et à facettes, bitron-

(1) H. Lhote : *La saline d'Amadror...*, 1953, p. 55. Nous rappelons que l'agate consiste en majeure partie de silice chalcédoine arrangée en bandes, parfois d'une grande finesse, séparées les unes des autres. Elle provient des cavités amygdaloïdes des laves anciennes. Il est donc possible d'en trouver aux abords du Hoggar.

(2) El-Bekri : 1913, p. 341. Il s'agit évidemment ici d'un sacrifice propitiatoire.

(3) Des perles semblables furent retrouvées lors des fouilles du tumulus d'El-Oualedji. Voir L. Desplagnes : *Fouilles...*, 1951, pl. XI, n° 85. Voir également celles des fouilles du pays sao qui semblent également de la même famille *in* M. Griaule et J. P. Lebeuf : *Fouilles dans la région du Tchad*, 1948, pl. VIII, face p. 40 et texte p. 60-62.

(4) Dont plusieurs figurent dans les collections de l'IFAN. Section Ethnologie. So-41-1-138 et So-41-32-100, 101, 102, 110 ; section AP : So-50-31 et S0-55-40 et 41.

(5) Edrisi : 1866, p. 5-6. Il est curieux de noter que les Maures donnent aux fulgurites un nom voisin : *Khanet cheikh*, *Khanet leulih* (M. M.).

(6) M. Reygasse : 1950, fig. 144, p. 96.

coniques, sphériques à pôles aplatis (Fig. 63, N° 1 ; Fig. 65, N° 1, perles supérieures ; Fig. 64).

Des exploitations de jaspe existent dans le nord Dahomey, sur la rive droite du Mekrou et à Toudou (Niger) vers l'ouest : les pierres sont recueillies par les Haoussa et taillées en Nigeria. Mais on ne sait si cette exploitation est ancienne.

Le quartz en blocs ou en galets a servi en plusieurs points à faire des perles plus ou moins grossières et des labrets (1) : un de ces derniers, en forme de disque, donc de type bobo ou lobi, a été trouvé sur le site de Gao ancien (2).

La présence de bracelets de pierre depuis le néolithique jusqu'à nos jours, est ininterrompue au Sahara ; ils y sont toujours fabriqués, en schiste, en marbre ou en d'autres matières (3). Le site médiéval de Gao ancien en a fourni un de granit, de 138 mm de diamètre total, 64 mm d'ouverture et 35 mm d'épaisseur (Coll. IFAN So-50-13) (Fig. 65, N° 3).

Outre la parure, il était fait appel à la pierre pour divers usages.

Les constructions en pierres étaient rares, sauf au Sahara, où les Arabo-Berbères introduisirent leur architecture dès le début du moyen âge : les villes d'Awdaghost, de Ghana et plus tard de Chinguetti, Ouadane, Oualata, Teghaza, Es-Souk, Tichitt, etc., étaient construites en pierres et pour certaines d'entre elles, il a fallu ouvrir de véritables carrières.

Il en va de même pour les monuments tels les mégalithes de Tondidarou et du Sine Saloum, d'Ifè et d'ailleurs. J'ai trouvé près du site de Sine un emplacement d'extraction de la latérite : pour sortir un bloc, l'on creusait de chaque côté à la longueur voulue et lorsque l'épaisseur nécessaire était atteinte, l'on sapait au-dessous et faisant pression, sans doute avec des leviers, pour sortir les blocs. Rappelons que ceux-ci étaient parfois de taille imposante : les cylindres de 3 m de haut (partie enfoncée dans le sol comprise) sur plus de 1 m de diamètre ne sont pas rares, bien que la moyenne soit évidemment plus modeste. Il n'en reste pas moins qu'il fallait une véritable technique de carrier pour les extraire.

Les pierres tombales de chloritoschiste du cimetière de Gao-Sané (XII[e] siècle), comme les « barres de sel » — de grès en réalité — des cimetières de la boucle du Niger, supposent une extraction soignée et toute une préparation par des tailleurs de pierre avertis.

Les exemples précédents sont d'ailleurs — avec la confection de meules à écraser les grains — les seuls cas de véritable taille de blocs de pierre en Afrique occidentale médiévale. Sauf les exceptions sahariennes, et encore s'agit-il de schiste ou de grès friable, le pays n'a pas connu la pierre de taille, base de l'architecture. Ce qui explique la disparition de tous les monuments médiévaux, construits soit en banco, soit en pierres assemblées avec du banco.

### f) *Sels minéraux : sel, natron, alun* (Fig. 66).

Nous traitons à part ces minéraux à cause de l'importance considérable qu'ils ont eue dans l'Ouest africain pendant le moyen âge : le sel était alors le principal produit d'échange que demandaient aux Sahariens les peuples du Soudan et de la forêt, qui, à part ceux du littoral, en étaient réduits à l'extraire des cendres des végétaux (4).

(1) Th. Monod : 1945, p. 21-22 (galets perforés) ; R. Chenevreau : 1958, p. 11-15.
(2) Coll. IFAN-AP So-52-46. Il a pu appartenir à une esclave bobo ou lobi captive à Gao au Moyen Age.
(3) H. Lhote : *Les Touareg du Hoggar*, 1955, p. 67 (ouest du Hoggar) ; L. Desplagnes : 1907, p. 374 et pl. XIV, p. 18 *bis*.
(4) R. Portères : *Cendres d'origine végétale...*, 1950, 80 p.

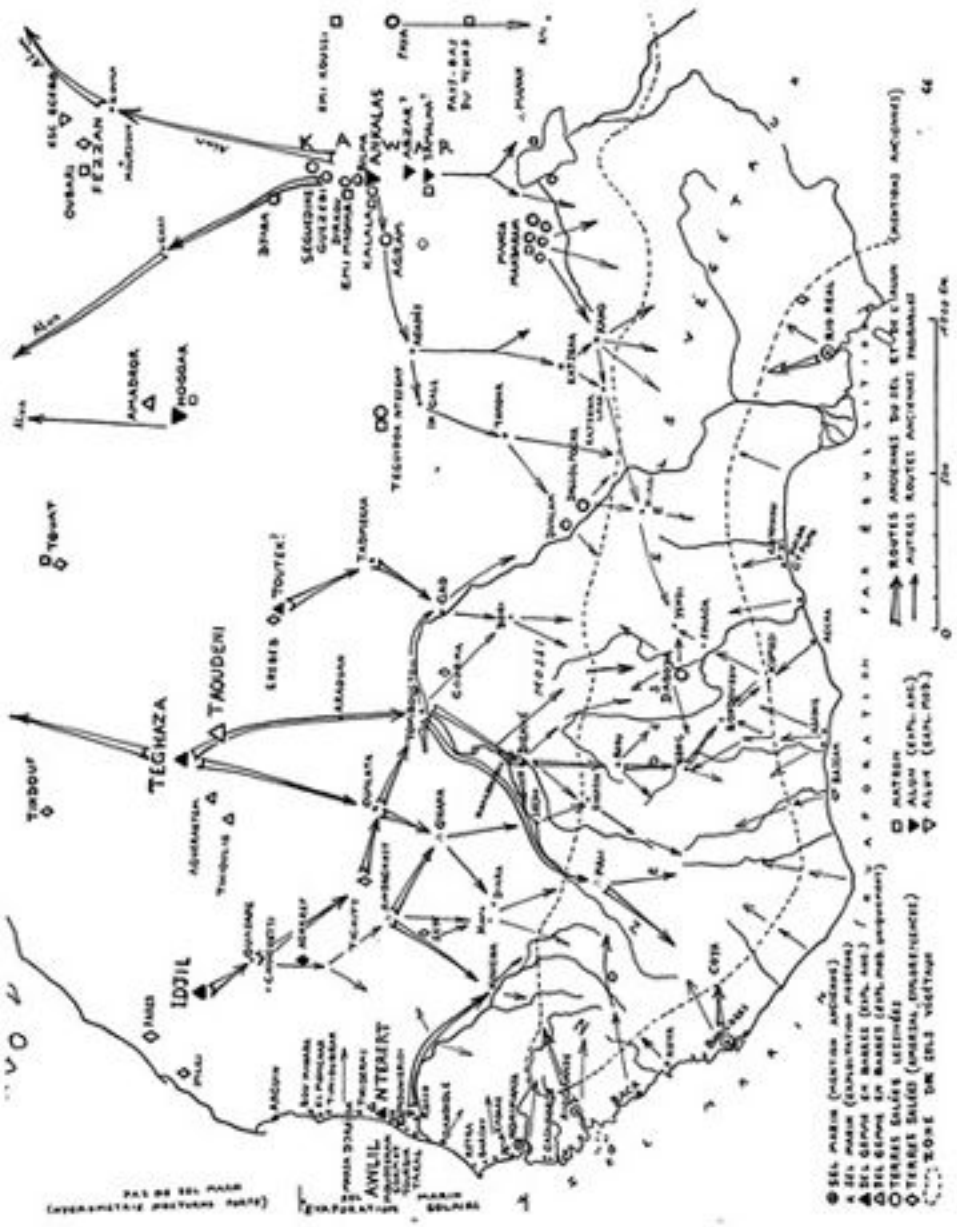


FIG. 66. — Répartition des sels minéraux en Afrique occidentale.

Quelle est la raison de cette importance du sel en Afrique Noire, de ce besoin assez impérieux pour amener les peuples de la forêt à échanger contre ce minéral un métal aussi précieux que l'or ? La question a intrigué quelques auteurs médiévaux.

Ca da Mosto a recueilli la réponse suivante à ce sujet : « Il y a de grandes chaleurs en certains temps de l'an, au moyen dequoy le sang vient à se corrompre et putréfier, tellement que si ce n'étoyt ce sel, ils en prendroyent la mort » (1895, p. 56).

V. Fernandes nous rapporte un autre écho : « Les rois donnent plus d'or en échange de sel que de toute autre marchandise. Ils le consomment eux-mêmes, comme leur bétail et prétendent que sans ce sel ni eux, ni leurs troupeaux ne pourraient subsister et prospérer... Ils ont des lèvres très épaisses sur lesquelles ils disposent constamment du sel, assurant que, s'ils n'y mettaient pas de sel, les lèvres leur tomberaient. D'ailleurs, il y a plusieurs de leurs maladies internes ou de celles de leur bétail qu'ils guérissent en mangeant du sel. C'est pourquoi le sel est chez eux si fort apprécié » (1938, p. 87). Ce passage pouvait prêter à sourire il y a quelques décades. Pas aujourd'hui, car on sait après les travaux de divers anthropologistes que la « soif » de sel minéral est pour l'homme et pour les Noirs en particulier, un besoin physiologique impérieux, une nécessité vitale que ne peut compenser l'absorption de sel d'origine végétale (1).

En Afrique occidentale, on trouve le sel en surface en de nombreux endroits au Sahara et au Sahel : le Soudan et la forêt, qui en sont cruellement privés, seront donc les marchés tout désignés pour l'écoulement du sel du Nord.

Le sel consommé en nos régions a plusieurs provenances : sel marin, sel gemme, sel non marin obtenu par exploitation des terres salées lessivées, soumises à l'évaporation et sel végétal (2).

### Sel marin.

Le sel marin est employé pratiquement par toutes les populations côtières, soit directement par l'emploi d'eau de mer dans la cuisine, soit en recueillant du sel dans des salines naturelles en surface ; soit par évaporation des collections artificielles d'eau de mer sous l'action solaire ; soit par lixiviation des terres salées avec décantation et évaporation solaire ou avec filtrage et évaporation par ébullition.

L'emploi direct d'eau de mer se pratique un peu partout sur les côtes, particulièrement au sud du 13° N, où les efflorescences salées littorales deviennent rares, mais également en Mauritanie (3).

Le recueil des sels dans les salines naturelles se pratique du cap Timiris à la Guinée portugaise dans les *sebkhas* séparées de la mer par un mince cordon dunaire ou dans les cuvettes littorales. Au nord du cap Timiris, l'hygrométrie nocturne trop forte compense l'évaporation diurne et empêche la formation du sel. Au sud, au contraire, l'évaporation dans les cuvettes

(1) L. Pales : *Les sels alimentaires...*, 1950, p. 71-92. Voir au sujet du besoin de sel que ressentaient les premiers explorateurs européens privés de ce condiment et réduits à une nourriture presque exclusivement végétale : Mungo Park : *Travels in the interior districts of Africa*, 1799, p. 279 ; l'obsession du sel chez Caillé : voir en particulier, 1830, II, p. 7, p. 102, 107 ; A. Raffenel : 1856, I, p. 283.

(2) L'ouvrage de base sur les sels ouest africains est celui de L. Pales : *Les sels alimentaires...*, 1950. Voir également J. Questiaux : *Quelques aspects...*, 1957.

(3) A. Gruvel et R. Chudeau : 1909, p. 195.

laisse des efflorescences salines qui sont recueillies. C'est le cas pour les *sebkhas* de l'Aftout, les cuvettes littorales de Gandiole, de l'estuaire du Sine Saloum et même de Casamance (1).

Bien qu'il s'agisse incontestablement de sel d'origine marine, nous placerons l'exploitation de Nterert non pas ici, mais avec le sel gemme, car au point de vue qui nous occupe, il y a une plus grande distinction à faire entre les sels se débitant en barres et donc transportables loin à l'intérieur, et les sels en cristaux, d'un transport moins facile et d'une présentation qui plaît moins à l'Africain.

Au sud de la Casamance, l'hygrométrie s'oppose à la formation d'efflorescences salines de quelque importance.

L'extraction par évaporation des collections artificielles d'eau de mer sous l'action solaire se pratique depuis Saint-Louis jusqu'au Saloum : l'eau salée est mise à évaporer dans des petites cuvettes circulaires accolées, produisant un sel blanc et fin très apprécié localement. Les conditions optima pour l'évaporation solaire sont réunies dans ce secteur (2).

L'extraction par lixiviation des terres salées avec décantation et évaporation solaire se rencontre en Casamance et Guinée portugaise mais l'état hygrométrique de l'air, même en saison sèche, ne permet qu'un rendement faible. Il couvre les besoins familiaux chez les Floup et les Papel.

La méthode plus employée après la lixiviation des terres salées est de recueillir le filtrat et de le faire évaporer par ébullition. C'est le procédé employé à partir de la Casamance et sur toute la côte du golfe de Guinée, où l'état hygrométrique ne permet pas l'évaporation solaire (3). Il l'était déjà il y a quelques siècles (4) et certainement au moyen âge.

Les textes médiévaux parlent peu souvent du sel marin, bien que, à l'échelle locale, il ait dû avoir une importance considérable. Une partie du sel dit d'Awlil devait consister, au moyen âge comme aujourd'hui, en efflorescences salines. Mais, étant donné le silence des textes à cet égard, nous verrons plus loin, avec le sel gemme, la question d'Awlil en bloc.

C'est seulement avec les auteurs de la découverte que nous allons avoir des précisions.

Ca da Mosto ne parle pas des salines du littoral sénégalais, mais par contre s'émerveille sur les « petits lacs de sel beau et blanc » qu'il trouve aux îles du Cap-Vert qui viennent d'être découvertes (5). Ces lacs répondent aux *sebkhas* à efflorescences salines de la côte mauritanienne.

Diogo Gomes connaît le sel « abondant et de couleur rougeâtre » du pays de Nomymans, le Niominka, au nord de l'embouchure de la Gambie (6).

Cette couleur nous oriente vers les dépôts salins provenant du creux des vieilles rizières, abandonnées précisément par les cultivateurs pour excès de salinité (7).

Il est étonnant de constater que V. Fernandes ne parle, sur la côte mauritanienne, que du sel en barres, donc du sel gemme de Nterert, ce qui montre le peu de cas que l'on faisait des efflorescences salines. Par contre, il note que les habitants du Rio Grande, en Guinée

(1) Pour les salines du Trarza de Mauritanie, voir 1909, I, 1. 191-222 ; L. Pales : 1950, p. 7-12 ; G. J. Duchemin : 1951, p. 853-867.

(2) A. Gruvel : *Les pêcheries...*, 1908, p. 221-222 ; L. Pales : *Les sels...*, 1950, p. 13-14. C'est précisément dans cette région à Kaolak que se sont installées les salines du Sine Saloum, d'origine européenne, qui fournit aujourd'hui la moitié du sel consommé dans l'Ouest africain.

(3) L. Pales : *Les sels...*, 1950, p. 14-16.

(4) G. Bosman : *Voyage de Guinée...*, 1750, p. 321-323.

(5) Ca da Mosto : *Relation...*, 1895, p. 152 ; V. Fernandes : lui aussi connaissait Sal (1951, p. 113).

(6) Diogo Gomes *in* Academia portuguesa da Historia : *O manuscrito V. Fernandes*, 1940, fol. 279.

(7) L. Pales : *Les sels...*, 1940, p. 12.

portugaise, portaient leur sel à l'intérieur, en pays mandingue, pour l'échanger contre de l'or (1951, p. 75). Étant donné le pays de production, il ne peut s'agir que de sel marin extrait par lixiviation et évaporé par ébullition.

De même origine aussi doit être le sel mentionné par Duarte Pacheco Pereira comme produit par les Boulooes sur la côte de Sierra Leone et échangé contre de l'or au Coya et par les habitants du Rio Real à l'est de l'embouchure du Niger, échangé aux peuplades de l'intérieur contre des produits vivriers (1956, p. 83 et 147).

Le sel marin n'avait donc, en Afrique occidentale, qu'une valeur secondaire, sauf sur le littoral et les régions directement avoisinantes. Il n'en va pas de même pour le sel gemme.

### Sel gemme exploité en barres.

Un seul autre produit minéral, l'or, a eu autant d'importance dans l'Ouest africain médiéval que le sel gemme.

Il provient essentiellement du Sahara, où il s'est formé au cours des âges par couches successives au fond de cuvettes ou *sebkhas*, couches séparées par l'argile apportée par les eaux de pluies.

Les mines de sel gemme compact, pouvant se tailler en barres et ainsi être transporté au loin, exploitées au moyen âge au Sahara étant assez peu nombreuses, nous les examinerons les unes après les autres, en allant de l'ouest à l'est.

Awlil. — Parmi les salines du Trarza littoral fournissant le sel en barres, il est impossible de dire exactement celle que les Arabes désignaient sous le nom d'Awlil, mais la fameuse saline ne pouvait se trouver que là, entre Twidermi au nord et Sokmat au sud probablement : il n'est pas impossible qu'il s'agisse plus particulièrement de Nterert, la plus importante d'entre elles aujourd'hui.

Le sel en barres est exploité de nos jours, de janvier à l'hivernage, à Twidermi, Nterert et Moudjeran, selon des méthodes qui ont dû bien peu varier depuis des siècles. Les deux premières salines sont dans le *draa*, c'est-à-dire dans la région des dunes, la troisième seulement étant dans l'Aftout, région basse inondée lors des grandes crues du Sénégal et où il est difficile que les barres se forment, l'eau douce empêchant la saturation complète et durable.

La *sebkha* de Twidermi mesure 700 m sur 500 m, et c'est à la partie centrale seulement, sur un diamètre de 200 m que le sel est exploité en barres. Mais la qualité de ces dernières est inférieure à cause de leur friabilité.

Le sel se trouve à partir de 50 cm de profondeur : c'est la table de 0,08 m d'épaisseur qui est exploitée. Il faut exposer les barres quelques heures au soleil avant qu'elles soient assez solides pour être transportées (1).

De beaucoup la plus importante du groupe, et pratiquement la seule à fournir de belles barres en quantité, est la saline de Nterert, à 5 km environ sud-ouest de la précédente. La surface exploitable est de 600 m de diamètre environ. Le sel gemme s'y trouve en plusieurs couches d'épaisseur variable : 0,10 m, 0,06 m et 0,25 m selon G. Mère, séparées par de l'argile (2). La première (*Sikha el-Milkia* de G. Duchemin) n'est pas de qualité toujours

(1) A. Gruvel et R. Chudeau : 1909, I, p. 198-201 ; G. Mère : 1911, p. 163 et 165 ; voir également G. J. Duchemin : 1951, p. 853-867, qui rapporte la tradition locale selon laquelle ce n'aurait été qu'en 1262/1845 que l'on aurait découvert les plaques de sel. Le passage de V. Fernandes (1938, p. 115) montre qu'au début du XVI[e] siècle, on extrayait déjà des barres de sel au Trarza.

(2) Les contradictions entre les auteurs qui ont donné la succession des couches et leur épaisseur

égale, mais a une dureté suffisante pour faire des barres. On trouve l'eau immédiatement dessous. La seconde non plus n'est pas de belle qualité. La troisième par contre, de qualité uniforme, est très supérieure aux précédentes : elle est finement cristallisée et sa dureté est grande (correspondant à *El-Fahl* de G. Duchemin).

La quatrième, la plus belle et la plus épaisse (c'est la *Zrewila* de G. Duchemin) ne peut être extraite qu'en fin de saison sèche, quand les venues d'eau considérables de l'hivernage se sont résorbées.

Les barres sont façonnées pour être transportées, suivant la nature du sel extrait : les chameaux pourront porter deux barres de *El-Fahl* ou de *Zrewila*, pesant ensemble de 170 à 180 kg ; les bœufs porteurs, trois barres de *Sikha el-Milkia*, pesant ensemble 125 à 140 kg ; les ânes deux moitiés de *Sikha* pesant ensemble 60 à 70 kg.

Ce sel est porté à Rosso, d'où il remonte le Sénégal par embarcations jusque vers Kayes. Le total extrait amené à Rosso varie de 2 800 à 9 300 tonnes (1).

Citons enfin la *sebkha* de Moudjeran dont du sel en barre a été extrait autrefois dans sa partie sud-est.

Le caractère de cette saline a été complètement modifié depuis la crue de 1901 (2).

C'est cet ensemble de salines du Trarza fournissant des barres de sel qui est à identifier avec la « mine de sel du pays des Beni Djoddala à l'endroit nommé Aoulil qui est situé sur le bord de la mer. Des caravanes partent de là pour toutes les contrées voisines » (3).

Après El-Bekri, c'est Idrisi qui nous en parle : il pense qu'Awlil est une île et que c'est dans cette dernière « qu'on trouve cette saline si renommée, la seule qu'on connaisse au pays des Noirs. Le sel qu'on en tire se transporte dans tout le Soudan au moyen de navires qui viennent charger le sel dans cette île ; ensuite, ils repassent la distance d'une journée qui sépare l'île de l'embouchure du Nil et remontent ce fleuve pour décharger à Silla, Tacrour, etc. » (1866, p. 2).

Comme il est absolument exclu que des pirogues de fleuve woloves chargées de sel puissent descendre le long du littoral et surtout franchir la barre, il faut interpréter le passage d'Idrisi comme se référant au trajet que peuvent faire les pirogues, certaines années très pluvieuses, dans les bras du Sénégal, se dirigeant vers l'Aftout : elles peuvent ainsi parfois parvenir à moins d'une demi-journée de marche de Nterert, gain appréciable pour les transporteurs (4).

V. Fernandes connaît par ouï-dire les salines du Trarza, par le truchement des employés du fort d'Arguin. Les Arabes « vont chez les Azenègues pêcheurs et obtiennent d'eux par des présents qu'ils leur découvrent les gisements de sel cachés sous le sable »...

Ils leur vendent le sel qu'ils débitent en dalles et chargent les chameaux à raison de deux barres par animal (5).

sont plus apparentes que réelles : ces éléments peuvent varier selon l'endroit de la saline où les mesures ont été faites. Les couches 1, 2 et 3 à partir de la surface, de Gruvel et Chudeau, 1908, p. 198-199 et G. Mère : 1911, p. 164 paraissent bien correspondre avec les 4e, 5e et 6e de G. Duchemin : 1951, p. 857. La couche la plus profonde, inconnue de Gruvel et Chudeau, est la 4e de Mère et la 7e de G. Duchemin.

(1) G. Duchemin : 1951, p. 860.

(2) G. Mère : 1911, p. 167.

(3) El-Bekri : 1913, p. 323, le traducteur l'a identifié à tort avec Arguin. H. Gaden : *Les salines d'Aoulil* : 1910, avait au contraire bien vu qu'il s'agissait des mines de Trarza, que venaient de publier A. Gruvel et R. Chudeau (1909).

(4) G. Duchemin : 1951, p. 856-857.

(5) V. Fernandes : 1938, p. 115, mais quoi qu'en dise V. Fernandes, il est peu probable que ce sel ait été transporté à Tombouctou. Il a dû confondre avec le sel d'Idjil et de Teghaza.

IDJIL. — La *sebkha* d'Idjil, longue de 80 km et large de 10 km, est exploitée en son milieu. La table de sel n'est pas continue, mais se décèle en surface : c'est là que l'on pratique les sondages pour l'atteindre. Les couches de sel et d'argile alternent. Les seules exploitées sont celles de 0,90 m à 1,04 m (deux couches de 7 cm et 6 cm d'épaisseur), bien qu'au-dessous, on en trouve cinq autres, dont deux de qualité supérieure donnant des barres splendides d'une épaisseur de 12, 5, 6 et 10 cm respectivement : c'est la difficulté de les extraire qui amène les mineurs à se borner aux premières couches, mais il n'en était peut-être pas ainsi dans le passé. Les réserves sont pratiquement inépuisables.

Les barres, de 1 m à 1,50 m de long, ont 0,30 m à 0,40 m de large sur 0,06 m à 0,15 m d'épaisseur et pèsent de 25 à 45 kg. Il en serait extrait selon certains auteurs, jusqu'à 60 000 par an, une équipe de 6 hommes pouvant extraire 120 barres par jour, chiffre énorme rejeté par d'autres (1).

On ne sait exactement à quelle époque a commencé l'exploitation d'Idjil, mais on peut tenir pour assuré que les Anciens ne connaissaient pas ce point, quoi qu'en aient dit certains auteurs commentant le Ravennate écrivant vers + 700 (2). On ne peut retenir davantage ceux qui font découvrir la saline au début du XVIII[e] siècle seulement (3), puisqu'elle est expressément mentionnée en 1506 sous le nom d'Ygild par V. Fernandes, sans équivoque possible, comme nous le verrons.

Son exploitation ne saurait être antérieure à 1068, puisque l'un des itinéraires d'El-Bekri passe précisément par la région, son Idrar en-Ouzzal (montagne de fer) devant être la Kédia d'Idjil (1913, p. 310); il n'aurait pas manqué de signaler un fait aussi important que l'existence d'une saline en ce lieu. Mais elle ne saurait être postérieure à 1455, car Ca da Mosto, note « au-dessus de Hoden à six journées en terre ferme » la saline de Tegazza (1895, p. 54-55) mélangeant des informations relatives à Idjil — les six jours d'Ouadane la concernant et non Teghaza — et à cette dernière saline auxquelles s'appliquent ses autres données.

Entre ces deux dates de 1068 et 1455, il n'est pas possible de donner une précision.

C'est probablement au transport de sel d'Idjil que fait allusion Diogo Gomes à la fin du XV[e] siècle, lorsqu'il mentionne des caravanes de 400 à 500 chameaux allant d'Aden (Ouadane) à Tombouctou (4).

Voici ce que dit V. Fernandes au sujet d'Idjil :

« A deux lieues de cette montagne d'Ygild se trouve la montagne d'où l'on extrait le sel qui est apporté à Oaden, Tambucutu et autres localités. Voici comment on extrait le sel : dans les montagnes il y a une carrière de sel ; celui-ci est enlevé sous forme de plaques, dont quatre constituent une charge de chameau » (5).

(1) Sur la *sebkha* d'Idjil, voir A. CHUDEAU, I, 1909, p. 201-203, Cdt PRUDHOMME : *La sebkra d'Idjil*, 1925, p. 212-216 ; Cap. D. BROSSET : *La saline d'Idjil*, 1937, p. 259-265 ; L. PALES : 1950, p. 17-18 ; Th. MONOD : 1950, p. 89-90. Le chiffre donné pour le poids des barres varie : L. PALES donne 35 à 40 kg par barre et une estimation du tonnage annuel de 2 200 t. R. CAPOT-REY : 1950, p. 416, l'estime à 6 000 quintaux en 1950 avec 3 446 chameaux chargés et A. LERICHE : 1947 [1950], à 15 500 barres faisant 650 à 700 t, pour 1945.

(2) Ch. DE LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 7 : Igilgili est le nom latin de Djidjelli ; R. CAPOT-REY : 1953 « La plus ancienne saline où se soit opéré ce trafic est probablement celle d'Idjil dont le nom figure déjà dans l'anonyme de Ravenne » (p. 215). Le nom donné par le Ravennate est Egel : ses toponymes sont de simples rhabillages de ceux fournis par les cartes antiques.

(3) Cdt PRUDHOMME : *La Sebkra d'Idjil*, 1925, p. 212.

(4) ACADEMIA PORTUGUESA DE HISTORIA : 1940, p. 189.

(5) V. FERNANDES : 1938, p. 79. La dimension donnée pour les barres est de 8 empans × 3 à 4 × 1/2, soit environ 1,60 m × 0,60 m à 0,80 m sur 0,10 m d'épaisseur.

Bien que D. Pacheco Pereira n'indique pas nommément Idjil et parle en général du désert à l'est d'Arguin, il doit s'agir de cette saline, car la profondeur à laquelle il dit trouver le sel (1 coudée, soit 0,50 m) correspond à celle de la première couche des salines de Nterert et non à celle d'Idjil (0,90 m). Les autres éléments se rapportent bien à Idjil : longueur des planches (une lieue en moyenne, ce qui ne peut s'appliquer qu'à cette seule saline) ; l'épaisseur de trois doigts (6 cm) qui correspond à celle des deux premières couches d'Idjil ; la mention de l'expédition du sel à Tombouctou (1).

Teghaza. — A 160 km environ au nord-ouest de Taoudeni, qui est aujourd'hui avec Idjil la saline principale du Sahara, se trouve la *sebkha* de Teghaza, qui a tenu au moyen âge, le rôle dévolu depuis le XVI[e] siècle à Taoudeni. La dépression, largement ouverte au nord-est, se termine au sud-ouest par la falaise, tandis qu'au nord-ouest et au sud-est elle est cloisonnée par deux filons volcaniques ou *agators*.

La zone exploitée en saline est parfaitement visible sur les photographies aériennes (2), les monceaux de déblais, sous ce climat particulièrement sec, étant loin d'être nivelés. Elle mesure approximativement 3 km dans le sens NE-SW et 2 km dans le sens NW-SE, et deux agglomérations la bordaient à l'ouest et à l'est. Il n'en subsiste que des ruines, très visibles aussi sur les photographies (Fig. 67).

Des sondages ont été effectués en 1949-1950 dans la saline par G. de Beauchêne (3), mais les résultats n'en sont pas publiés. On ne connaît donc pas, comme pour les autres salines, la coupe des terrains exploités.

On ne sait pas davantage quand a commencé l'exploitation de Teghaza. Il y a de fortes chances qu'elle ne soit pas antérieure à l'organisation commerciale du Sahara par les Arabes, c'est-à-dire au VIII[e] siècle, car, contrairement à Nterert et à Idjil, le sel de Teghaza, comme celui de Taoudeni d'ailleurs, se trouvait enfoui à une profondeur relativement grande : aux « deux toises tout au plus » d'El-Bekri — soit 3,80 m environ — répondent les 5,54 m de Taoudeni (4). Une telle exploitation suppose des moyens que les Berbères préislamiques du désert ne pouvaient posséder.

Mais il est possible que ce soit déjà à Teghaza que fasse allusion Ibn Hawqal lorsqu'il nous apprend que les pays de Ghana et de Kougha reçoivent leur sel d'Awdaghost et que ce sel vient « de la direction de l'Islam » (5). Car la description que donne en 1068 El-Bekri de la mine de Tatental, à vingt jours de Sidjilmassa et dont le ksar est bâti de sel, ce qui correspond bien à Teghaza, montre une organisation en plein rapport et donc sans doute déjà relativement ancienne.

Voici le mode d'exploitation employé : « Pour arriver au sel, il faut enlever la couche de terre qui la couvre... A une profondeur de 2 toises, tout au plus, on trouve le sel, que l'on détache par blocs, comme on coupe des pierres dans une carrière. Cette mine se nomme Tatental. Elle est dominée par un château dont les murs, les salles, les créneaux et les tourelles sont construits en morceaux de sel. De là on exporte ce minerai à Sidjilmassa, à Ghana et

(1) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 41. La dimension des barres diffère de celle donnée par V. Fernandes : 6 × 3 empans × 3 doigts d'épaisseur, soit : 1,20 m × 0,60 m × 0,06 m.
(2) Prises sur la demande de l'IFAN en 1954 par l'Institut Géographique National. Ces photographies ont servi à établir le plan des salines.
(3) G. de Beauchêne : *Compte rendu sommaire de mission au Sahara occidental*, ms., 1950.
(4) El-Bekri : 1913, p. 322 ; G. Mère : *La saline d'Idjil*, 1911, p. 261, fig. B (Taoudeni).
(5) Y. Kamal : p. 651.

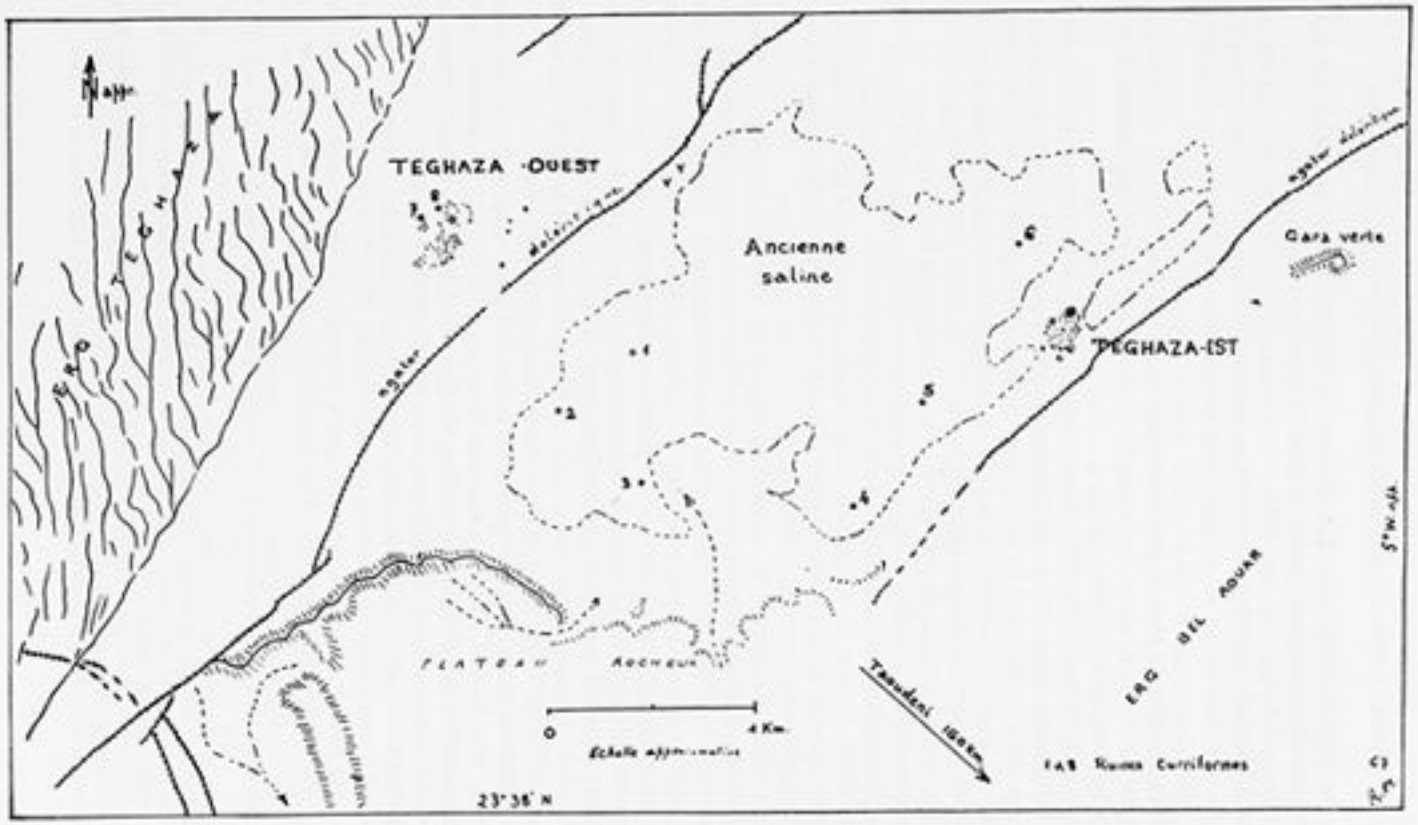


FIG. 67. — La saline de Teghaza d'après des photographies aériennes.

dans tous les pays chez les Noirs. Les marchands ne cessent d'affluer vers cette mine, dont les travaux ne s'interrompent jamais et dont le revenu est énorme » (1).

La Taghara d'Al-Qazwini (vers 1275) « dont le sol est extrêmement salin » et les habitants « des esclaves Massoufa » doit bien correspondre, malgré quelques invraisemblances, à Teghaza ; le toponyme est très voisin et ce sont bien les esclaves des Massoufa qui exploitaient la saline (2).

Nous avons enfin de plus amples renseignements avec Ibn Battouta, qui passa en mars 1352 dix jours à Teghaza, après vingt-cinq jours de voyage depuis Sidjilmassa. Il y note les maisons et la mosquée bâties avec du sel.

Voici ce qu'il dit de la saline elle-même : « On creuse dans le sol et l'on découvre de grandes tables de sel gemme, placées l'une sur l'autre, comme si on les eût taillées puis déposées par couches sous terre. Un chameau ne peut porter ordinairement que deux de ces tables ou dalles épaisses de sel. Taghâza est habité uniquement par les esclaves des Messoufites, esclaves qui s'occupent de l'extraction du sel » (1922, IV, p. 377-378). Il est intéressant de noter la superposition des diverses couches de sel, qui se retrouve d'ailleurs à Taoudeni.

La renommée de la saline était arrivée jusqu'en Europe, puisqu'on trouve Taghâza mentionné dans l'Atlas catalan de Charles V (3) et dans d'autres à sa suite.

Ca da Mosto connaît de réputation Teghaza « là où se tire du sel en grande quantité, comme pierre que les Arabes et Azanaghes divisent en plusieurs parties, laquelle ils portent à grandes caravanes à Tombut » (1895, p. 55).

V. Fernandes, qui connaît la saline sous le nom de Tagazha Ackhalla, a entendu dire que la ville était entièrement bâtie de sel : l'eau y faisait parfois complètement défaut, ce qui occasionnait un abandon provisoire des lieux. Son informateur — sans doute de la tribu qui exploitait Idjil — déprécia à ses yeux le sel de Teghaza : « On ne peut apporter ce sel à Tombouctou, comme l'autre, parce qu'il ne se laisse pas débiter en dalles comme celui d'Idjil, ce qui empêche qu'on puisse le charger sur les chameaux. Il n'y a là, en effet, que des plaquettes sans épaisseur quand il ne s'effrite pas complètement » (1938, p. 91). Retenons cependant de ceci que le sel de Teghaza n'était pas parfait et qu'une rivalité commerciale divisait les producteurs d'Idjil et de Teghaza, tous deux fournisseurs de Tombouctou.

Léon l'Africain passa à deux reprises au moins à Teghaza, en allant de Sidjilmassa à Tombouctou, vers 1510 et 1512 et y séjourna trois jours. Il s'y trouve « plusieurs mines de sel qui ressemblent à des carrières de marbre. On tire ce sel de fosses autour desquelles sont bâties de nombreuses cabanes habitées par ceux dont le métier est l'extraction de ce sel. Ce ne sont pas les habitants de la localité qui l'exercent, mais des gens d'origine étrangère, qui viennent avec les caravanes et y restent comme mineurs. Ils extraient ce sel et le conservent jusqu'à ce que vienne une autre caravane qui le leur achète. De là, ce sel est transporté à Tombutto, qui en manque beaucoup. Chaque chameau porte quatre barres de sel » (1956, p. 455).

Les épreuves allaient commencer pour la fameuse saline lorsque les sultans du Maroc

(1) El-Bekri : 1913, p. 322. G. de Beauchêne note que les constructions sont en briques de toubc, le haut des murs et les parties ayant à supporter un effort (cintres, linteaux) étant seuls faits de plaques de sel maçonnées (rapport 1950).

(2) Al-Qazwini *in* Y. Kamal : p. 1046. Exploitation de la saline par les esclaves des Massoufa : voir Ibn Batoutah : 1922, p. 378.

(3) Ch. de La Roncière : 1925, I, pl. XI, entre p. 128-129.

prétendirent se les approprier. Vers 1544 l'Askia Ishaq I reçut de Moulay Ahmed le Grand, sultan du Maroc, une invitation à lui livrer les mines de Teghaza, à laquelle l'Askia ne donna évidemment pas suite (1).

En 944/1556-1557, le représentant de l'Askia à Teghaza est assassiné, ainsi que des Touareg transportant du sel, à l'instigation du sultan du Maroc.

Les Touareg rescapés du massacre vinrent dire à l'Askia qu'ils connaissaient une mine autre que Teghaza « et ce fut cette année-là qu'ils creusèrent la mine de Teghazza-el-Ghizlan et en rapportèrent du sel » (2).

Nouvelle tentative des Marocains en 1578 : le sultan « Moulay Ahmed manda à l'Askia Daoud de lui abandonner l'exploitation de la mine de Teghazza pendant une année entière. En même temps le prince marocain envoya une somme de 10 000 pièces d'or à titre de cadeau et de don bénévole » (1900, p. 180).

La persuasion n'ayant pas donné de résultats, le sultan, après une nouvelle demande de cession de Teghaza en 1582, envoya 200 soldats pour s'emparer des gens de la saline. Mais ceux-ci, prévenus à temps, la quittèrent, et les notables se rendirent près de l'Askia El-Hadj qui, en 994/1585, décida d'empêcher d'extraire du sel de la mine. Les Idelaï, qui vivaient de ce trafic, cherchèrent du sel ailleurs et en trouvèrent à Tenaoudara. Teghaza fut abandonnée et le caïd marocain dut retourner à Marrakech (3).

Cet abandon fut-il provisoire ou définitif ? On ne peut le dire. Car il est question bien souvent depuis de Teghaza (4) qui resta d'ailleurs jusqu'à nous, une halte caravanière comme le confirme R. Caillié, qui y passa deux jours en 1828. Mais l'exploitation de la saline a bien pu être abandonnée sans retour en 1585, Taoudeni héritant de ses fonctions commerciales et même de son nom, Teghaza el-Ghizlan. Lorsque le *Tarikh es-Soudan* parle de Teghaza après 1585, il y a de fortes chances pour qu'il s'agisse de Taoudeni : car, outre les raisons de sécurité, bien compréhensibles avant 1591, date de la conquête marocaine, n'y avait-il pas quelque chose de plus grave que la menace des razzias, l'épuisement de la saline ? Car après 1591, normalement, rien n'empêchait l'exploitation de reprendre à Teghaza, le désert étant unifié sous la domination marocaine.

La Teghaza des mentions ultérieures, où fut exilé en 1588-1589 Ould Kirinfil et dont on signale en 1623 le percepteur des taxes (5) doit donc être Teghaza el-Ghizlan (Taoudeni) et non l'ancienne saline.

Car à côté d'un inconvénient certain, la plus grande profondeur de fouille, 5,54 m au lieu de 3,80 m, Taoudeni avait des avantages considérables sur Teghaza : un raccourcissement du trajet de 160 km, Tombouctou n'étant plus qu'à 670 km environ et surtout une pro-

(1) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 163-164.

(2) *Tarikh es-Soudan*, 1900, p. 174. Bien qu'on ne puisse l'affirmer, il y a de fortes chances pour que Teghazza-el-Ghizlan soit Taoudeni. Ce dernier nom n'apparaît sur les cartes qu'avec Mungo Park, 1796 : Towdinni. Mais il semble bien que Tâouodi mentionné par le *Tedzkiret en-Nisian* (1901, p. 157) vers 1736 soit déjà Taoudeni.

(3) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 193-194. La saline de Tenaoudara n'est pas localisée. Comme il s'agissait d'échapper aux tentatives marocaines il faut sans doute la placer plus près de Tombouctou que Teghaza. La photographie aérienne nous montrera peut-être dans les *sebkhas* de la région entre Taoudeni et le Khnachiche des restes d'exploitation ancienne.

(4) Jusqu'en 1694-1695. Voir V. Monteil : *Sur quelques textes arabes...*, 1938, p. 515 (Chronique des Brabèch). Mais n'était-ce pas déjà Taoudeni ?

(5) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 215 (Ould Kirinfel) ; p. 345 (percepteur des taxes). Il en va de même pour les mentions de 1688-1689 et 1694-1695 de V. Monteil : 1938, p. 514-515.

duction accrue, les mines de Teghaza devant être épuisées par plus de six siècles d'exploitation intensive (1).

Il semble bien qu'il faille donc fixer à 1585 l'abandon définitif de la mine de Teghaza au profit de Taoudeni, exploité dès 1556, la vieille ville de sel ne servant plus aux caravaniers que de relais au cours duquel, procédant à une vérification de leurs charges, ils purent abandonner céramiques émaillées et bracelets de verre brisés au cours du trajet Maroc-Teghaza (2).

### Autres salines.

El-Bekri signale que le sel du pays de Kaoukaou (Gao) provient de Toutek à six jours de Tademekka (Es-Souk) « où on le trouve dans des mines souterraines » (1913, p. 343). Cette saline n'a jamais été identifiée. Les Touareg des Iforas connaissent cependant les efflorescences salines d'Erebeb, par 21° 10' N et 0° Gr., mais ils les réservent à la cure salée des chameaux (3). Notons que nous sommes ici à 300 km d'Es-Souk, soit à bien plus de six jours de marche.

Des barres de sel ont pu être extraites d'autres *sebkhas* du Sud saharien, mais elles n'ont laissé aucune trace, dans l'état actuel de nos connaissances, ni dans la littérature médiévale, ni en archéologie.

C'est le cas par exemple de Tichitt, d'où l'on extrait aujourd'hui l'*amersâl* ou terre salée, et de Seye dans la région de Kiffa (4).

Aussi étonnant que cela nous paraisse — et le fait mérite d'être souligné ici — il n'est jamais question dans les textes de salines, non seulement extrayant du sel gemme en barres ou autrement, mais même de préparation de sel par d'autres méthodes, à l'est du méridien de Greenwich.

Comme nous le verrons, ce que nous connaissons aujourd'hui comme salines du Kawar, d'Amadror (5), du Manga, ne semblent pas avoir été connues à ce titre (6). Ce qui ne veut pas dire d'ailleurs, qu'elles n'étaient pas déjà exploitées. Mais ce silence des textes médiévaux, s'opposant au faisceau d'informations que les mêmes ont fourni sur les salines du Sahara occidental, est un fait à remarquer.

*Sel non marin obtenu par lixiviation des terres salées et évaporation.* — C'est le mode d'exploitation des salines employé aujourd'hui au Niger, à Teguida Ntesemt à l'ouest de l'Aïr, au Dallol Fogha en pays djerma, dans le Kawar, à Fachi, au Manga, au Tchad, qui

(1) Après abandon d'un trou de fouille, les dépôts salins se reforment, mais jamais on ne retourne aux carrières déjà exploitées (G. Rougier : *Les salines de Taoudeni*, 1929, p. 480). Si comme c'est probable, le même processus était employé à Teghaza, on se demande, à voir l'état de bouleversement de la saline que montrent les photographies aériennes, où pouvaient bien travailler les derniers exploitants du XVI^e^ siècle. Production du sel à Taoudeni en 1950 selon R. Capot-Rey : 1950, p. 416 : 37 500 quintaux avec 31 250 chameaux chargés.

(2) Th. Monod : *Teghaza...*, 1938, p. 293-296 ; M. Terrasse : 1938, p. 520-522. A noter que certains des bracelets sont coudés (embarqués par mégarde ?).

(3) M. Cortier : *Les salines du Sahara soudanais*, 1912, p. 91-98 ; L. Pales : 1950, p. 21.

(4) Sur Tichitt, voir P. Amilhat : 1937, p. 126-128 et Th. Monod : *Constructions...*, 1948, p. 37-40 ; sur Seye, H. Méniaud : 1912, II, p. 209.

(5) Seule saline saharienne, à l'est du méridien d'origine, à fournir du sel en barre. Voir à son sujet R. Capot-Rey : 1950, p. 415-416. Sa production en 1950 était de 3 423 quintaux et 2 282 chameaux chargés.

(6) Sur ces salines orientales, voir entre autres Lt Cortier : *Les salines du Sahara soudanais*, La Géogr., 1912, p. 91-98 ; Cap. Grandin : B. IFAN, 1951, p. 488-533 ; L. Pales, 1950 ; J. Questiaux, 1954 ; J. Tilho : II, 1911, p. 553-600.

fournissait en sel avant l'arrivée des Européens surtout, tous les pays situés au sud d'une ligne Niamey-lac Tchad-Ouadaï.

La saline de Teguidda Ntesemt n'aurait été découverte qu'il y a un peu plus de 200 ans (1). L'exploitation s'y fait ainsi : la terre salée est mise à tremper dans de grandes cuvettes où on la brasse ; l'eau saturée de sel est déversée ensuite dans de plus petites cuvettes où on la laisse évaporer, ce qui demande deux jours environ. On recueille le sel et on recommence l'opération. Le sel est alors comprimé sous forme de plaques de 5 à 6 cm d'épaisseur sur 60 cm de long et 30 cm de large, pesant 20 à 25 kg. Elle pourrait produire 5 000 barres de sel par an (soit 125 tonnes) écoulées par In Gall vers le sud. Ce sel, inférieur à celui de Taoudeni, est plus apprécié que celui d'Agram-Kawar (2).

Les salines du Kawar sont certainement plus anciennes, mais on est peu renseigné à leur sujet au point de vue historique. Idrisi et ses paraphrastes sont les seuls à nous parler de mines d'alun au Kawar, comme nous le verrons, mais non pas de sel. Et il ne peut y avoir confusion, car l'exportation qu'il mentionne se fait vers le nord, tandis que l'écoulement naturel du sel, au Sahara, se fait vers le sud, surtout lorsqu'il s'agit d'une région comme celle-ci qui est à 500 km seulement du Tchad et à 1 500 de la Méditerranée.

Mais est-ce à dire que l'alun seul était produit par le Kawar ? Malgré le silence des textes, nous estimons que non et que sel et natron étaient également déjà recueillis pour l'exportation vers le sud. Mais Idrisi n'a parlé que de la seule production d'une matière rare et recherchée, négligeant les autres.

On ne peut pas ne pas songer, lorsqu'il parle d'Ankalas et de sa palmeraie arrosée d'eau douce (1866, p. 45) — la seule qu'il mentionne — à la saline de Kalala (3) près Bilma, où se trouve précisément la seule source du Kawar. Mais le sel était-il alors recueilli comme aujourd'hui dans des excavations de 10 à 30 m² au fond desquelles les saulniers creusent des alvéoles pour atteindre la nappe d'eau salée qui, en s'évaporant, donne le sel (4) ?

Et le présentait-on comme aujourd'hui, en pains de 5 et 8 à 9 kg (*tegama* et *demboul*) pour la meilleure qualité et de 2 et 15 kg (*fossi* et *Kantoa*) pour la deuxième qualité ? On n'en sait rien.

La tradition veut que l'origine de l'industrie du sel du Kawar se situe à Mourzouk et que, de là, elle se soit répandue au Djado et au Kawar (5)

Cela est possible, mais non certain : il s'agit peut-être d'un simple mode d'exploitation, mais non de l'extraction du sel lui-même. Rappelons-nous que le texte d'Idrisi sous-entend une production de sel que nécessairement on était obligé, pour exporter, de préparer en pains. Et les pains sont nommément mentionnés par Malfante en 1447 parmi les formes de présentation du sel destiné à l'échange avec les Noirs (6), ce qui s'applique au Sahara nigérien mais non au Sahara occidental, pays du sel en dalles et barres.

(1) H. Lhote : *Contribution à l'étude des Touareg soudanais*, 1955, pense que c'est la Takedda d'Ibn Battouta dont la mine de cuivre serait en réalité cette saline. Nous avons vu plus haut l'occasion de dire qu'il devait bien s'agir d'une mine de cuivre.

(2) M. Abadie : 1927, p. 276-277 ; R. Lambert : 1935, p. 366-371 ; L. Pales : 1950, p. 21-22.

(3) *Kallala* signifie saline en général (Cap. Grandin : *Notes sur l'industrie...*, 1951, p. 530).

(4) Voir entre autres sur le sel du Kawar et d'Agram, M. Abadie : 1927, p. 274-275 ; Lt-Col. de Burthe d'Annelet : *Du Cameroun à Alger...*, 1932, II, p. 327-332, L. Pales : 1950, p. 23-27 ; Cap. Grandin : 1951, p. 488-533.

(5) Lt-Col. de Burthe d'Annelet : II, 1932, p. 327.

(6) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 156 : *sal in tabulis, virgis et panibus* (sel en dalles, en barres et en pains).

Notons qu'en 1949, la production de Bilma, Agram et Seguedine s'élevait à 17 049 quintaux, représentant 22 000 charges de chameaux et celle du Borkou-Ennedi à 65 000 quintaux (1).

Le sel du Kawar et d'Agram est amené dans sa presque totalité à Agadès et dans l'Aïr par les *azalaï* annuelles. De là il est dirigé vers le sud (Tahoua, Zinder) et les pays haoussa.

La préparation du sel du Dallol Fogha et du Manga diffère un peu de celle des précédentes salines : l'évaporation se fait par ébullition. La production en est surtout écoulée vers la Nigeria, en blocs moulés. Ce sel est riche en sulfate de soude (2).

Le sel de Daboya (Gold Coast) s'exportait vers tous les pays voisins (3).

*Sel d'origine végétale.* — Nous en avons parlé plus haut au chapitre des richesses d'origine végétale. Nous ne ferons que rappeler ici l'importance de cette source de sel avant le XX^e^ siècle : bien des peuples ne connaissaient pratiquement que ce sel, ne pouvant se procurer celui du Nord. C'est le sel de la région soudanaise et forestière, qui n'a pas les mêmes qualités que le sel minéral (4).

Il n'est jamais question dans les textes médiévaux du sel ainsi préparé, qui devait pourtant être d'usage général. Mais Bosman mentionne déjà, à la fin du XVII^e^ siècle, sur les côtes du golfe de Guinée, que « les gens du commun sont forcez de se contenter, en la place du sel d'une certaine herbe un peu salée, leur bourse ne pouvant souffrir qu'ils achètent du sel » (5). L'usage devait en être bien antérieur.

NATRON. — Le natron, sesquicarbonate de soude, existe à l'état de traces ou dans des proportions variables dans les sels chlorurés sodiques sahariens du secteur oriental.

Il servait dans l'Égypte ancienne pour la préparation des momies et la présence de ces dernières dans l'oasis de Taïserbo (Koufra, Libye) est peut-être en rapport avec l'abondance de ce minéral (6).

Il entre surtout dans l'alimentation des animaux et principalement des chameaux, que l'on conduit sur place pour des cures périodiques (7).

Mais on l'emploie aussi pour le tannage des peaux, et en pharmacopée comme purgatif. D'autres usages sont modernes : traitement local de la syphilis au Niger et addition au tabac (pays touareg).

On le recueille surtout au Fezzan dans l'Edeyen au nord de l'Ouadi el-Ajal (Trouna, etc.) (8), à Bilma, Dirkou, Agadem, Teguidda Ntesemt, au Manga et dans les pays bas du Tchad (9).

Il n'est jamais cité dans les textes du Moyen Age mais devait faire, pour certains des usages cités plus haut, l'objet d'un certain trafic.

ALUN. — Par contre, plus recherché paraît avoir été à l'époque considérée, l'alun du Sahara central et oriental, fait qui semble avoir échappé à l'attention des historiens modernes.

(1) R. CAPOT-REY : 1950, p. 416.
(2) M. ABADIE : 1927, p. 277-280 ; L. PALES : 1950, p. 28-31 ; L. SOULA : 1950, 107 p. On ne sait à quelle époque remonte leur exploitation.
(3) L. BINGER : 1892, I, p. 374-375. Sel en poudre alimentant le Dagomba, le Mampoursi, le Gourounsi, le Lobi, etc. à la fin du XIX^e^ siècle.
(4) Voir L. PALES : 1950, p. 32-34 et 88-92 ; R. PORTÈRES : *Cendres d'origine végétale...*, 1950.
(5) G. BOSMAN : *Voyage de Guinée*, 1705, p. 322.
(6) R. CAPOT-REY : 1953, p. 417.
(7) L. PALES : 1950, p. 31.
(8) Cap. E. PETRAGNANI : *Il Sahara tripolitano*, s. d., p. 62-63.
(9) L. PALES : 1950, p. 81.

L'alun, ou plutôt les aluns, sont une série de sulfates doubles (1) très recherchés dans le passé, en particulier pour fixer les teintures sur les étoffes. Les sources principales pour le monde méditerranéen en ont été au moyen âge, l'Égypte (mine de Forferoun) (El-Bekri, 1913, p. 37), Phocée en Asie Mineure, aux mains des Génois depuis 1421, Rocca en Syrie et l'Italie depuis le XV^e^ siècle. On le préparait en particulier à l'aide de l'alunite, sulfate d'aluminium naturel se trouvant près des anciens volcans. C'était un produit rare et il n'est pas étonnant dans ces conditions que l'on ait fait appel à des mines aussi lointaines que celles d'Afrique occidentale.

Deux auteurs seulement parlent de la présence de l'alun dans le pays : El-Bekri et Idrisi.

El-Bekri cite, sur le trajet de Tademekka à Ghadamès « une mine d'alun dont le produit s'exporte en divers pays » (1913, p. 341).

H. Lhote estime que l'on a affaire à la saline d'Amadror (2). Or El-Bekri parle à plusieurs reprises de sel (Tatental = Teghaza ; El Casaba, de l'oasis de Dakhla ; Biskra) et d'alun (exemple présent ; El-Forferoun). Il fait donc parfaitement la distinction entre les deux. C'est bien à notre avis, d'alun qu'il veut parler ici : il y en a en effet dans les schistes gothlandiens de l'enceinte tassilienne du Hoggar. Le mot *asarif* (alun) est bien connu en touareg et vu la rareté de ce produit à l'époque considérée, il n'était pas étonnant qu'il fut recherché et exporté vers le monde méditerranéen. Le lieu exact de l'exploitation est inconnu.

Le second texte, plus important, est celui d'Idrisi. Nous parlant du pays de Kawar, groupe d'oasis dont fait partie Bilma, il dit : « C'est de là qu'on tire l'alun qui est célèbre sous le nom de *couwari* et qui surpasse tous les autres par sa qualité. » Les mines du pays sont, du nord au sud, Ankalas, qui possède « des mines abondantes d'alun pur, de qualité supérieure », exporté jusqu'en Égypte, à Wargla et au Maghreb ; Abzar, où l'alun est excellent mais mou et Tamalma ou Talamla, où l'alun est médiocre. Et il termine en disant : « Dans tout ce pays de Couwar, l'alun est très abondant et d'une qualité supérieure. La quantité qu'on en exporte chaque année est immense et cependant les mines ne s'épuisent pas. Les gens du pays rapportent que cette substance croît et végète continuellement à mesure qu'ils en extraient » (1866, p. 45-47).

Les mentions postérieures (Ibn Saïd, 1286 et Al-Harrani, 1300) sont de simples démarquages d'Idrisi.

A quoi correspondent ces fameuses mines d'alun du Kawar, en un point où nous ne connaissons aujourd'hui que des salines ? Des trois mines citées, Ankalas semble bien être Kalala près Bilma. Quant à Abzar et Tamalma, on ne peut les identifier avec certitude, les seuls renseignements connus étaient qu'Abzar serait à deux jours au sud d'Ankalas et Tamalma à 1 jour au sud d'Abzar.

L'alun est connu localement, puisqu'il existe des noms pour le désigner à Bilma : *kelfu sheb* en Kanouri et *asaramo* en touareg (3). Les auteurs modernes n'en parlent pas, sans doute parce qu'il n'a plus de valeur commerciale : c'est un simple sous-produit de l'exploitation des salines.

(1) De formule $SO_4M_2$ où M représente le sodium, le potassium, l'ammonium ; etc. ou $(SO_4)_3M'_2$ où M' représente l'aluminium, le fer, le manganèse, etc. L'alun proprement dit est un sulfate double d'aluminium et de potassium $(SO_4)K_2\text{-}(SO_4)_3Al_2$, 24 $H_2O$.

(2) H. Lhote : *La saline d'Amadror...*, 1953, p. 54-56. L'auteur pense qu'il y a erreur d'El-Bekri, confondant *taci-n-semt* = cornaline, avec *tisemt* (sel, en touareg) et confusion entre alun et sel.

(3) Cap. Grandin : *Notes sur l'industrie...*, 1951, p. 529.

Notons d'ailleurs que la caractéristique du sel de Bilma, qui conditionne même la forme des cristaux, semble en relation avec l'abondance du sulfate de soude ($SO_4Na_2$) (1), qui est un alun *lato sensu*, comme nous l'avons vu plus haut. Rien n'empêchait donc, lorsque l'alun avait une grande valeur commerciale, de recueillir à part le sel contenant la plus grande proportion de sulfate et de vendre ce produit sous le nom d'alun.

Or à Bilma, cette proportion peut atteindre du 79 % selon Lahache et Marre, et plus au sud, dans les salines du Manga, cette proportion peut être plus forte encore : 97,5 % de $SO_4Na_2$ à Tatoukoutou, 98,27 % à Adebour, 87,81 % dans le *gangouraça* de Zoumba (2), où le sulfate de soude, cristallisé en thénardite, recouvre la surface de toutes les salines d'une couche épaisse, dont les sauniers n'ont pas l'utilisation et qu'ils doivent briser pour accéder à la saumure qui leur fournira le sel (3).

Sous-produit de la préparation du sel, l'alun du Kawar et du Manga, richesse du pays au XII^e^ siècle, est devenue une gêne à l'exploitation des salines modernes...

### 4. « Richesses » humaines : l'esclave de traite.

Il peut sembler curieux — et choquant — de placer dans ce chapitre des richesses naturelles, des êtres humains. Et, cependant, l'esclave de traite était-il autre chose qu'une marchandise ? Nous ne parlerons ici de l'esclavage en général que dans la mesure où il intéresse le commerce.

A l'époque qui nous occupe, l'esclavage est une institution mondiale. Si l'Europe chrétienne l'a pratiquement abandonné, en ce qui concerne les siens, avec quelques survivances toutefois, elle contribue à alimenter à partir du VIII^e^ siècle, les marchés d'esclaves du monde musulman, d'Espagne et d'Afrique du Nord en particulier, en vendant les captifs provenant des razzias faites au détriment des peuples non chrétiens : les Saxons, sous Charlemagne, les Celtes d'Angleterre, les Slaves, les Caucasiens, etc. A cette source venaient s'ajouter les innombrables prisonniers faits par les Arabes au cours des guerres et des enlèvements pratiqués par les pirates barbaresques : ceux-ci ne cessèrent qu'au XIX^e^ siècle (4). Mais l'approvisionnement du marché des esclaves d'Europe par les chrétiens tarit peu à peu, sans complètement disparaître, au fur et à mesure de la christianisation (Slaves et Magyars, X^e^-XI^e^ siècles ; Pechenègues : XI^e^-XII^e^). D'autre part, la croissance de la puissance navale des chrétiens en Méditerranée (X-XI^e^ siècles) et le recul des musulmans en Espagne (X^e^-XIII^e^ siècles surtout) contribuèrent à diminuer le nombre de captifs européens de l'Islam.

Cependant des centaines de milliers de ces derniers vont être jetés à nouveau sur les marchés aux esclaves (X^e^-XVI^e^ siècles), par les progrès des Turcs.

C'était le monde musulman, dans lequel l'esclavage est une institution fortement ancrée,

(1) R. Chudeau : *Sahara soudanais*, 1909, p. 228. D'après cet auteur, la composition du sel de première qualité de Bilma est : chlorure de sodium 82 ‰, sulfate anhydre de sodium 9,8 % ; carbonate hydraté : 2,6 ‰, quartz et matières organiques 5 ‰. Total 99,4 ‰. Selon Lahache et F. Marre : *in* Tilho : II, 1911, p. 558, nous avons : NaCl : 12 % ; $SO_4Na_2$ : 79 % ; impuretés : 9 %.

(2) Lahache et F. Marre *in* Tilho : *Mission...*, II, 1911, p. 555-556. Le *gangouraça* est la terre salifère de la surface des salines du Manga : c'est du sulfate de soude cristallisé dans sa forme orthorhombique appelé thénardite (*Id.*, p. 564).

(3) L. Soula : *Les sels...*, 1950, p. 35.

(4) Sur la provenance des esclaves européens, voir M. Bloch : *Le problème de l'or...*, 1933, p. 18 ; E. Lévi-Provençal : 1953, t. II, p. 122-125.

qui était le grand importateur d'esclaves en provenance d'Europe et d'Afrique. En Afrique Noire, comme ailleurs, le Coran a légitimé l'esclavage, recommandant seulement de bien traiter les esclaves et de les affranchir (1).

La question se pose de savoir si l'Afrique occidentale préislamique connaissait l'esclavage. Il n'est pas possible de répondre à cette question faute de textes, tous ceux nous parlant de l'esclavage chez les peuples non musulmans du pays étant assez tardifs : bornons-nous à constater que les explorateurs le trouvèrent en usage partout chez les animistes, au XIXe siècle.

Mais dès les premiers textes à notre disposition, nous sommes fixés sur la position des Arabes en face du problème de l'esclavage : le premier raid qu'Uqba ben Nafi effectua contre le Fezzan et le Kawar en 46/666 se solda par l'imposition d'un tribut de 360 esclaves aux habitants de Djerma du Fezzan et d'autant à ceux du Kawar. La forteresse de ce dernier pays fut enlevée par surprise, les adultes mis à mort et les enfants emmenés comme butin (2).

Les incursions chez l'ennemi non musulman seront, au cours de toute la période considérée et jusqu'à la pénétration européenne dans la seconde moitié du XIXe siècle, le principal moyen pour les souverains islamisés de se procurer les esclaves nécessaires.

Idrisi nous le montre : « Les habitants de Barisa, de Silla de Tacrour et de Ghana font des incursions dans le Lamlam, réduisent en captivité les habitants, les transportent dans leur propre pays et les vendent aux marchands qui y viennent et qui les font passer ailleurs. »

La tactique suivie est donnée plus loin en parlant des gens de Ghiyaro : « Ces peuples montent des chameaux excellents ; ils s'approvisionnent d'eau, marchent de nuit, arrivent le jour, puis après avoir fait leur butin, retournent dans leur pays avec le nombre des esclaves du Lamlam qui, par la permission de Dieu, leur sont échus en partage » (1866, p. 4, 7, 11, 47).

Ibn Saïd rapporte, d'après Maçoudi, que les Noirs du sud de l'équateur vendent comme esclaves les prisonniers qu'ils ont faits (3).

Il n'était permis aux musulmans que d'enlever comme esclaves des non-musulmans. Le sultan du Bornou adressa en 794/1391-92 une lettre de réclamation au sultan d'Égypte pour se plaindre qu'au cours d'incursions sur ses terres, les Arabes Jodam et autres « ont pris nos hommes libres et nos parents musulmans et ils les vendent aux marchands d'esclaves de l'Égypte, de la Syrie et d'ailleurs, et ils gardent certains pour leur service... et nos gens y sont traités comme marchandise ».

Il termine en demandant qu'on rende la liberté à ceux qui seront reconnus comme hommes libres et musulmans (4).

Malfante nous confirme que sont vendus au Soudan « les esclaves que se font les nègres dans leurs guerres intestines » (5).

Au Sénégal, les rois se fournissaient par des pillages en esclaves pour leur service personnel et surtout la culture, mais aussi pour la vente aux Azenègues, Arabes et Portugais. Ce qui fait vivre les Sérères « hors la puissance d'aucun seigneur, de peur que leurs femmes et enfants ne leur soyent enlevés, puis vendus pour esclaves, et réduits en servitude, ce qu'ont accoutumé de faire tous les roys et grands seigneurs des lieux des autres Noirs » (1895, p. 76-77 et 129).

(1) A. Gouilly : 1952, p. 235.
(2) Ibn Abd Al-Hakam : 1942, p. 61.
(3) E. Fagnan : *Extraits inédits...*, 1924, p. 22.
(4) Qalqasandi *in* Al-Omari : 1927, p. 41-42.
(5) Ch. de La Roncière : 1925, t. I, p. 155.

Le paysan avait donc à craindre non seulement les incursions des rois et seigneurs d'autre race que la sienne, mais aussi les siens. Fait confirmé par V. Fernandes : pour se procurer des esclaves, le « seigneur descend dans le premier village qu'il trouve, aussi bien ami qu'ennemi et ramasse des hommes et des femmes en nombre suffisant ». Les Wolof ne « sortent pas de leur pays pour ne pas être vendus comme esclaves ». Même sombre tableau au pays mandingue, dont « les rois se font la guerre les uns les autres, se capturent et se vendent aux marins portugais et aux Arabes » (1951, p. 21, 31, 55).

Léon l'Africain nous montre le roi de Tombouctou faisant vendre, après avoir remporté la victoire, « jusqu'aux enfants pris dans le combat ». Le roi du Bornou a comme principal revenu les incursions faites en pays infidèle pour ramasser des esclaves, qui lui servent à payer ses dettes envers les marchands arabes (1).

Combien ces expéditions pouvaient être fructueuses, nous le savons par le *Tarikh el-Fettach* : il suffit d'une seule contre une ville du pays des infidèles pour se procurer en un jour un butin de 10 000 esclaves ou davantage (2).

Dès que les navigateurs chrétiens arrivent sur les côtes ouest-africaines, nous les voyons, eux aussi, comme les Arabes, pratiquer des enlèvements.

Dès 1341, Angelino del Tegghia enlève des Canariens curieux assez imprudents pour s'approcher de son navire (3) ; dans le même archipel, d'autres furent razziés par des Européens et vendus au Maroc à la même époque (4).

Le Normand Jean de Béthencourt procède de même sur la terre ferme : il enlève près du cap de Bugeder, en 1405, des hommes et des femmes (5).

La chronique de Gomes Eanes de Azurara est émaillée d'enlèvements d'esclaves faits sur la côte saharienne et jusqu'au Sénégal par les Portugais de l'époque de la découverte. Le compte en a même été fait : 924 infidèles ont ainsi été capturés de 1434 à 1448 (6).

Après avoir autorisé ces prises, l'Infant Henri les défendit, trouvant plus profitable une politique de bonne entente avec les populations côtières, afin de commercer avec elles (7).

Nous voyons désormais les Portugais se borner à acheter les esclaves sur la côte, aux chefs ou aux commerçants noirs (8).

Il existait aussi d'autres moyens, pour se procurer des esclaves, que la guerre et les incursions chez l'ennemi : Ya'kubi, au Xe siècle, s'étonne que les princes du Soudan puissent vendre leurs sujets sans aucun prétexte juridique (1937, p. 205) : c'est que, dans certains pays, comme à Silla, Terenca, sur le Sénégal, il était licite au volé de vendre son voleur, si ce dernier était pris (9).

(1) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 468 (Tombouctou) ; p. 480-481 (Bornou). Les choses n'avaient pas changé au XIXe siècle : le Dr Vogel a assisté à une expédition du sultan du Bornou chez les Musgos : il ramène 4 000 nègres esclaves, sans compter 6 000 bœufs enlevés (Cdt CAUVET : 1925, p. 728).

(2) *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 195. Le fait se passe au milieu du XVIe siècle, sous l'Askia Daoud.

(3) M. D'AVEZAC : *Les îles de l'Afrique*, 1848, II, p. 149.

(4) IBN KHALDOUN : *Prolégomènes*, 1863, I, p. 113.

(5) G. GRAVIER : 1874, p. 168.

(6) AZURARA *in* V. DE CASTRO E ALMEIDA : 1934. Enlèvements : p. 99 (aux Canaries) ; p. 108-109 (Porto do Cavalleiro) ; p. 114-115 (île de Gete) ; p. 120 (île de Naar) ; p. 123-126 (île de Tidra, cap Blanc) ; p. 137 (Terre des Nègres) ; p. 138 (Arguin) ; p. 146 (Tider) ; p. 153 (Sénégal) ; p. 198 (total des prises).

(7) DIOGO GOMES *in* ACADEMIA PORTUGUESA DA HISTORIA : *O manuscrito V. F.*..., 1940, p. 191.

(8) AZURARA... : 1934, p. 138-139, p. 194 ; CA DA MOSTO : 1895, p. 48, 88, 116-117. DIOGO GOMES : 1940, p. 191 ; V. FERNANDES : 1951, p. 7, 43, etc.

(9) EL-BEKRI : 1913, p. 326.

Jusqu'à nos jours, un individu pouvait être vendu à titre de châtiment ou être mis en gage pour des dettes contractées par lui ou un de ses parents (1).

Au Sahara, les enlèvements d'enfants que l'on revendait aux marchands d'esclaves étaient fréquents, même entre gens de même race (2).

Dans certaines années de famine, les Arabes de Cyrénaïque mettaient même leurs enfants en gage en Sicile pour se procurer du blé en échange (3).

Les dons d'esclaves étaient fréquents. Le *mahram* d'Umme Djilmi (vers 1085) nous montre un souverain donnant à son instructeur musulman dix esclaves (4).

Le roi Mansa Soleiman, en récompense d'un service rendu, donne entre autres cadeaux plusieurs esclaves des deux sexes à un Arabe de Tlemcen ; à des chefs anthropophages venus le visiter, le même offre une servante en cadeau d'hospitalité. Ibn Battouta lui-même reçoit un jeune garçon en cadeau de bienvenue, d'un *hadj* des bords du Niger (5).

Le roi Budomel fit de la même façon cadeau d'une jeune esclave à Ca da Mosto qui venait lui vendre des chevaux (1895, p. 88).

Le *Tarikh el-Fettach* nous montre des dons très importants d'esclaves faits à l'époque des Askias (XVI^e siècle) : on offre entre autres, au chérif Ahmed Es-Seqli, lors de son arrivée à Tombouctou en 1519, 500 esclaves et 1 700 lors de sa venue à Gao, mais il s'agissait d'un don tout à fait exceptionnel. Au milieu du XVI^e siècle, on voit l'Askia Daoud faire don de lots de 27 esclaves à des gens de sa suite, à la grande mosquée : 500 au total dans la même journée. Le même Askia, ayant tué par erreur un chérif, fait don en compensation de trois villages comprenant 200 habitants chacun : ces villages étaient peuplés de prisonniers de guerre — donc devenus esclaves de ce fait — provenant d'expéditions faites par l'Askia Mohammed contre le Mossi, la ville de Koussata et le Galam (6).

Le fait que les descendants des esclaves conservaient le statut servile était la cause principale du maintien de l'esclavage (7).

Et une seconde source tout aussi importante était l'achat : nous l'étudierons plus loin en traitant du commerce.

L'origine des esclaves de traite était très diverse, mais dans leur grande majorité, ils provenaient des pays situés immédiatement au sud des grands empires et sultanats musulmans de la zone sahélienne et nord-soudanienne : peuples de Guinée forestière, Mossi, Gourounsi, tribus paléonigritiques du nord-Togo et Dahomey, de Nigeria centrale, du Mandara, Sara, peuples du Bahr-el-Ghazal ont été, du X^e siècle environ jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la réserve inépuisable des esclaves noirs nécessaires au monde musulman.

A partir du XV^e siècle, la situation vient encore s'aggraver du fait de l'arrivée des négriers européens sur la côte du golfe de Guinée. L'hémorragie très importante et continue, s'étendant sur dix siècles, qu'a constitué l'exportation des esclaves est l'une des causes principales de la faible densité de la population ouest-africaine.

(1) M. DELAFOSSE : 1912, III, p. 111.
(2) ANONYME PERSAN vers 982 *in* Y. KAMAL, p. 683 ; EDRISI : 1866, p. 39.
(3) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, I, p. 43.
(4) R. PALMER : III, 1928, p. 3.
(5) IBN BATOUTAH : 1922, p. 421 (cadeau à un Arabe de Tlemcen) ; p. 429 (à des anthropophages) ; p. 434 (cadeau à Ibn Battouta).
(6) *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 30 (Es-Seqli à Tombouctou) ; p. 38 (à Gao), chiffre porté à 2 700 plus loin (p. 110), p. 196-199 (don de 500 esclaves) ; p. 212-215 (don de 3 villages).
(7) M. DELAFOSSE : 1912, p. 112.

Un courant pratiquement négligeable existait en sens inverse : Mansa Soleiman, sultan du Mali au milieu du XIVe siècle, possédait une garde d'une trentaine de pages turcs achetés au Caire (1) et Mansa Moussa et sa suite rapportèrent du fameux pèlerinage de 1324 des chanteuses et jeunes femmes esclaves qu'ils achetèrent en Égypte (2). Ibn Battouta rencontra sur les bords du Niger, en 1353, chez un pèlerin une jeune esclave originaire de Damas (1922, IV, p. 434). Mais il semble bien que l'on ait affaire à des cas exceptionnels : le trafic des esclaves à travers le Sahara, se faisait pour sa presque totalité dans le sens sud-nord.

Quelle était l'utilisation de l'esclave de traite ? La gamme des occupations et fonctions tenues par les esclaves était infinie. On peut, cependant, essayer de les classer sous plusieurs rubriques, bien qu'en de nombreux cas, l'esclave devait être polyvalent et remplir telle fonction ou telle autre, au choix de son maître.

Bien que les textes n'en parlent pratiquement pas, la principale occupation dévolue aux esclaves était la culture des terres et la garde des troupeaux.

Dans les oasis sahariennes, la main-d'œuvre d'origine servile, les *harratines*, devait provenir dans sa grande majorité des marchés d'esclaves du Soudan. Des apports incessants au cours des siècles ont fini par constituer une race à part, beaucoup plus négroïde que l'ensemble du monde arabo-berbère environnant.

El-Bekri mentionne que certains habitants d'Awdaghost possédaient mille esclaves et plus (1913, p. 317).

Étant donné la faible importance de la ville, il va sans dire que ces esclaves étaient pour la plupart répartis au loin, pour la culture et la garde des troupeaux.

C'est à l'aide d'esclaves provenant des pays voisins que le Damel du Cayor fait cultiver ses terres (3) : l'esclave travaille au Sénégal six jours pour son maître et subsiste grâce au gain du septième jour (4).

Même avant le début de la colonisation de l'Amérique, les Portugais avaient entrepris de coloniser l'île de São Thomé dès 1492, à l'aide de déportés, Juifs et autres, du Portugal, et d'esclaves noirs : il y en avait au moment où écrivait V. Fernandes, en 1506-1507, « 2 000 qui cultivent et labourent la terre et travaillent, sans compter les esclaves de traite qui sont quelquefois près de 5 000 et 6 000 » (5). Les îles du Cap-Vert ont été peuplées de la même façon.

Léon l'Africain décrit un processus quelque peu semblable dans le Sud marocain et au Sahara, où il attribue la couleur foncée des habitants aux mariages interraciaux avec les Noirs (6).

Cet état de choses ancien s'est maintenu jusqu'à nous : même en plein pays arabo-berbère, au Sahara, les cultivateurs sont d'origine noire servile et les « serviteurs », bien souvent simple euphémisme désignant les esclaves, se trouvent dans tous les campements et les oasis.

Dans les zones à tsé-tsé, où les animaux de bât ne peuvent vivre, les marchandises sont portées à tête d'homme par des esclaves, qui finissent par ne plus avoir de cheveux à cause de cela (7).

(1) AL-OMARI : ... 1927, p. 65.
(2) MAQRIZI *in* AL-OMARI : 1927, p. 90-91.
(3) CA DA MOSTO : 1895, p. 76-77.
(4) F. FERNANDES : 1951, p. 11.
(5) V. FERNANDES : 1951, p. 119. L'auteur note que les mariages mixtes entre Blancs et Noirs étaient plus féconds.
(6) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 94 (Taguaost) ; p. 424 (Draa) ; p. 438 (Ouargla).
(7) V. FERNANDES : 1951, p. 87 (Ungaros de Dienné au pays de l'or) ; JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 479 (Guangara de l'Est).

Le travail des mines requiert également une importante main-d'œuvre servile : les mines d'or de Nubie sont exploitées par des esclaves soudanais (1), tout comme les salines de Teghaza, où travaillent les esclaves des Messoufites (2). Il en va de même aux mines de cuivre de Takedda : l'extraction du minerai, son transport jusqu'à la ville et la préparation du métal sont l'œuvre d'esclaves des deux sexes (3).

Esclaves encore, ceux qui exploitent les mines d'or du Soudan pour le compte des rois du pays (4).

Ils étaient également très recherchés comme soldats et on les voit souvent former une bonne partie des gardes prétoriennes des sultans et autres chefs. Le sultan de Tunis est entouré d'une garde d'« esclaves noirs appelés guinéens armés d'un sabre et d'une lance » ; le sultan de Marrakech compte également des esclaves noirs dans sa garde (5).

A Mali, les sultans sont entourés d'une garde de 300 esclaves armés d'arcs et de lances.

Ils escortent leur maître en déplacement, tant pour sa défense que pour son service : Ibn Battouta nous en montre ainsi sur la route d'Oualata à Mali (1922, IV, p. 403 et 393) et Léon l'Africain nous les présente protégeant leurs maîtres, les marchands d'Agadès, sur les routes peu sûres de Kano et du Bornou (1956, p. 463).

On en réservait également un grand nombre au service domestique : nous distinguerons ici entre hommes et femmes.

Ya'kubi nous montre le calife Abu Djafar, fondateur de Bagdad (754-775), ayant des esclaves noirs à son service (1937, p. 15).

Les esclaves arrivaient à mériter parfois la pleine confiance de leur maître et Idrisi nous apprend par exemple que les marchands d'Aghmat leur confiaient les caravanes entre Maroc et Soudan (1866, p. 76). Dans un autre ordre d'idées, Ibn Battouta nous montre ceux des habitants de Mali gardant la place de leurs maîtres le vendredi à la mosquée (1922, IV, p. 422).

Des Guanches enlevés par des Chrétiens aux Canaries vers 1350 furent vendus au Maroc où ils passèrent au service du sultan (6).

Les Maures razziés sur les côtes du Maroc par les Portugais semblent avoir été également destinés pour la plupart aux travaux domestiques : on fait d'ailleurs la comparaison avec les serviteurs libres au point de vue de la façon dont ils étaient traités (7).

Une place à part est à donner à une catégorie bien spéciale : les eunuques. Il était important en effet, pour que le personnel masculin esclave put circuler jusque dans le harem des souverains ou des particuliers, qu'il fût composé d'eunuques. Ces derniers étaient soit européens (Esclavons) (8), soit noirs : les premiers étaient les plus prisés en Espagne, les seconds en Égypte et dans le Maghreb. Les meilleurs eunuques noirs étaient destinés à l'Égypte (9) mais on en trouvait même dans les pays islamisés du Soudan : dès la fin du X^e^ siècle, le roi

(1) Ya'kubi : 1937, p. 190.
(2) Ibn Batoutah : 1922, p. 378.
(3) Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 440-441.
(4) V. Fernandes : 1951, p. 87.
(5) Al-Omari : 1927, p. 114 (Tunis) ; p. 210 (Marrakech). Le sultan Moulay Ismael (1672-1727) fit même des miliciens noirs le noyau de son armée : ce sont les *Abid-el-Bokhari*. Voir H. Terrasse : *Histoire du Maroc*, 1950, II, p. 256-257.
(6) Ibn Khaldoun : *Prolégomènes*, I, p. 113.
(7) Azurara *in* Castro e Almeida : 1934, p. 130.
(8) E. Lévi-Provençal : *Histoire de l'Espagne musulmane*, II, 1950, p. 122.
(9) Anonyme persan (vers 982) *in* Y. Kamal : p. 667 ; Al-Muqaddasi : 1950, p. 57, qui note au surplus la méthode employée pour la castration.

de Gao en possédait un (1). Son lointain successeur du début du XVI[e] siècle faisait garder le palais où il reléguait ses femmes et ses concubines par des esclaves et des eunuques (2).

Au milieu du XVI[e] siècle, l'Askia Daoud entretenait 700 eunuques qui servaient à rehausser le décorum de sa cour (3).

C'est par Zawila du Fezzan que les eunuques, en provenance surtout du Bornou (4), étaient exportés vers le monde méditerranéen (5). Ils se vendaient très cher, car 10 % seulement des esclaves castrés survivaient (6).

C'est évidemment pour le service domestique que sont utilisées les femmes esclaves fournies par le commerce. Elles servaient dans les harems et joignaient à leurs fonctions ordinaires celles de concubines du maître, pratique considérée comme licite et réglementée par la loi musulmane (7).

Ainsi, l'on voit les frères Al-Maqqari, installés à Oualata aux XIII[e]-XIV[e] siècles prendre en sus d'épouses légitimes, des esclaves pour avoir un plus grand nombre d'enfants (8).

Certaines esclaves du pays de Lamlam — sans doute des Peules — étaient réputées pour leur beauté et faisaient prime au Maghreb (9).

Les harems étaient certainement importants au Soudan médiéval : Ibn Battouta nous montre l'interprète du sultan Dougha, avec quatre femmes légitimes et environ cent concubines et femmes esclaves (1922, IV, p. 411).

Cela laisse deviner l'importance du harem du sultan, à qui l'on amenait d'ailleurs « comme servantes à coucher » toutes les jolies filles du pays (10).

Mansa Moussa part en pèlerinage en 1324 accompagné de milliers de jeunes esclaves (11) et nous avons vu qu'il en acquiert d'autres au Caire (12).

Nous voyons Ibn Battouta acheter à deux reprises une « fille esclave instruite » dont il vante les qualités et il semble que le cadeau d'une fille esclave à des visiteurs de marque ait été une coutume assez répandue (13) ; Ca da Mosto la note aussi au Sénégal, où le damel lui fait don d'une fillette qui « me serviroyt en ma chambre » (1895, p. 88).

Certaines spécialités étaient recherchées : c'est ainsi qu'une cuisinière réputée se vendait 100 pièces d'or à Awdaghost (El-Bekri, 1913, p. 300).

Nous pouvons conclure de tout ceci que l'esclavage de traite, alimenté par les guerres

(1) Al-Mouhallabi *in* Y. Kamal : 1932, p. 683.
(2) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 471.
(3) *Tarikh-el-Fettach* : 1913, p. 208. Djouder en ramena en 1599 « une grande quantité » au sultan du Maroc (H. de Castries : 1[re] série, Angleterre, t. III, 1925, p. 146). Au XIX[e] siècle, Denham note encore 200 eunuques dans le harem du sultan du Bornou (E. W. Bovill : 1958, p. 245).
(4) Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 441.
(5) Al-Birouni *in* Y. Kamal : p. 712.
(6) E. W. Bovill : 1958, p. 244.
(7) Al-Omari : 1927, p. 72 ; Ibn Abi Zayd... : *La Risâla*, 1952, p. 181 et 189 ; Pesle : 1946, p. 127.
(8) H. Pérès : 1937, p. 413.
(9) Ibn Saïd *in* Y. Kamal : p. 1081. Il parle de « Juives », rapprochement qui a été fait par d'autres auteurs depuis avec les Peules.
(10) Al-Omari : 1927, p. 72.
(11) 12 000 esclaves femmes. Ibn Khaldoun : *Histoire des Berbères*, II, p. 113 ; 14 000 selon Maqrisi *in* Al-Omari : 1927, p. 90, mais chiffre corrigé d'après un autre informateur en « 10 000 de ses sujets » (p. 92) ; 8 700 à 9 000 esclaves sans autre précision de sexe, selon le *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 60. Retenons seulement que le nombre imposant d'esclaves femmes qu'il emmenait frappa ses contemporains.
(12) Maqrizi *in* Al-Omari : 1927, p. 91.
(13) Ibn Batoutah : 1922, p. 439-440. Achat fait à Takedda ; p. 429 (don par Mansa Soleiman) d'une esclave à des visiteurs anthropophages qui la mangent. Fait semblable noté par Al-Omari, 1927, p. 83.

faites par les princes musulmans contre les peuples animistes du sud-Soudan et de la forêt, a été une source très importante de revenus pour ces États, et une fraction non négligeable du commerce transsaharien au cours des siècles qui nous occupent. Il a été au contraire pour les pays qui en furent les victimes, un fléau permanent dont ils subissent encore les contrecoups.

Nous aurons l'occasion de voir plus loin la partie proprement commerciale de ce trafic de chair humaine et la place qu'il tenait dans l'économie de l'Ouest africain médiéval.

## B) PRODUCTIONS INDUSTRIELLES. L'ARTISANAT.

Il n'y avait pas dans l'Ouest africain médiéval d'industrie au sens où nous l'entendons, mais un artisanat très développé, particulièrement dans les grandes villes musulmanes du Nord : Awdaghost, Ghana, Oualata, Tombouctou, Gao, Kano, etc.

Là spécialement, le nombre des artisans est élevé et l'on travaille pour un marché étendu, dépassant de beaucoup les besoins locaux.

Mais dans tout le pays, le moindre village a ses artisans qui confectionnent, en partant de la matière première locale, tout ce dont la communauté a besoin : ce sont ces industries de transformation que nous allons étudier.

Ceux qui les exercent sont souvent des ouvriers spécialisés, groupés en castes fermées, généralement redoutées et méprisées. Mais il ne s'agit pas de corporations, car ils ne se livrent pas forcément tous au métier principal de leur groupement et à l'inverse, un individu non casté peut, sans déroger, exercer certains métiers réservés en principe à des castes. Celles-ci varient d'ailleurs selon les populations (1).

Les activités industrielles des artisans ouest-africains peuvent se grouper, en gros, sous les rubriques suivantes : travail des tissus, du cuir, des métaux, du bois, de la poterie. Quelques autres activités secondaires ne rentrent dans aucune de ces rubriques et nous les verrons à part (2).

### 1. Travail des tissus.

Nous avons eu l'occasion de voir plus haut, en étudiant le coton, l'historique de l'introduction de cette plante dans le pays par les Arabes.

A l'époque préislamique, de nombreux peuples ouest-africains allaient nus ou nantis d'un simple étui pénien pour les hommes, et de bouquets de feuilles pour les femmes, pratique qui a survécu jusqu'à nous dans de nombreux peuples paléonigritiques mais qui est en voie de disparition rapide.

D'autres peuples avaient déjà, dès l'époque néolithique, des pagnes d'écorce battue, technique qui s'est également perpétuée jusqu'à nous ; les peaux d'animaux domestiques et sauvages étaient utilisées particulièrement au Sahara et dans le Sahel.

L'Islam, en obligeant les convertis à se vêtir, allait favoriser la diffusion du coton, équivalent tropical du lin méditerranéen. Les premiers vêtements tissés ont dû être importés du

(1) M. DELAFOSSE : 1912, t. III, p. 117-118.
(2) Voir en particulier sur les industries locales, J. MÉNIAUD : 1912, II, p. 218-234.

Maghreb au Soudan, mais dès le XI^e siècle, El-Bekri nous montre la fabrication des bandes de coton déjà en usage au Sénégal, en pays toucouleur (1913, p. 325). Il semble qu'il s'agissait d'un luxe nouveau, car Idrisi nous montre, dans cette même région, les gens du peuple vêtus de laine, les riches seuls pouvant s'offrir des vêtements de coton (1866, p. 3).

La découverte de fusaïoles au cours des fouilles de Koumbi Saleh vient nous montrer qu'aux XII-XIII^e siècles, le coton était filé dans les grands centres urbains du Sahel.

Al-Omari nous montre les gens du Mali cultivant le cotonnier et faisant du coton « des étoffes très bonnes et très fines » nommées *kamisia*. Ils comptent également d'habiles tailleurs, qui préparent des habits du type marocain. La coupe des pantalons est particulièrement soignée pour les cavaliers du roi, qui ont droit d'augmenter la largeur de ces vêtements à chaque nouvel exploit accompli. Le roi a, lui, un pantalon de coupe spéciale, fait de 20 morceaux : lui seul a le droit d'en porter de semblables (1927, p. 68).

Le vêtement a d'ailleurs une grande importance pour les Soudanais du moyen âge, si l'on se réfère aux rapports des auteurs. Mais dans la plupart des cas, il n'est indiqué ni la matière composant les étoffes, ni leur provenance. Beaucoup étaient importées du Maghreb, d'Égypte et même d'Europe : nous nous en occuperons plus loin.

Les cotonnades de Gao pénétrèrent chez les Berbères du Sahara, qui semblent jusque-là avoir été plutôt fidèles au cuir et à la laine, dès le début du XIV^e siècle (1).

A la même époque, l'industrie du tissage est solidement implantée au Kanem : les habitants de ce pays se servent en effet comme monnaie « d'une étoffe qui est tissée chez eux et qu'on appelle *dendé* ; chaque pièce d'étoffe a une longueur de 10 coudées ; on en achète depuis un quart de coudée et au-dessus » (Al-Omari, 1927, p. 44).

Entre Oualata et Mali, Ibn Battouta rencontre un tisserand installé dans un baobab creux, à l'intérieur duquel il avait dressé son métier.

Comme Al-Omari, il entendit parler des tisserands du Bornou, pays d'où l'on exporte « les étoffes teintes avec le safran » (1922, IV, p. 391 et 442).

Au Sénégal, au milieu du XV^e siècle, si le peuple se contente du cache-sexe de cuir, les grands portent des vêtements de coton du pays, que les femmes filent et dont on fait des bandes d'étoffe que l'on coud ensuite ensemble. Les chemises et pantalons et les pagnes des femmes sont décrits par Ca da Mosto. En Gambie, les habitants revêtent une chemise de coton (1895, p. 80-81).

V. Fernandes montre les Arabes du Sahara vêtus de tissus de Guinée (1938, p. 73) et complète les données de Ca da Mosto sur l'habillement et l'industrie des cotonnades au Sénégal et particulièrement au pays toucouleur : l'on y fait des tissus « de deux palmes de large » que l'on coud ensemble pour en faire des chemises. Les Mandingues de Gambie sont « très habiles du travail de leurs mains pour la couture et le tissage » et les cotonnades faites dans le pays sont même exportées.

Le tissage y était si florissant qu'on importait du coton des îles du Cap-Vert (1951, p. 21, 47, 43).

Duarte Pacheco Pereira nous apprend même un détail intéressant : les cotonnades portées au Sénégal et en pays mandingue étaient bleues, ce qui laisse supposer que la teinture à l'indigo était connue dans le pays au moins dès le début du XVI^e siècle. Nous avons grâce à lui les premiers renseignements sur l'habillement des peuples côtiers du golfe de Guinée : les habitants de

(1) AL-DIMACHQI *in* A. MEHREN : 1874, p. 339.

Sierra Leone allaient nus ou avec des pagnes de coton, de même que ceux de La Mine (1). Mais on ne sait pas si ces étoffes étaient tissées dans le pays ou importées.

L'état florissant de l'industrie du tissage dans nos régions au début du XVI^e siècle est montré par Léon l'Africain : les notables berbères du Sahara sont habillés de cotonnades bleues provenant du pays des Noirs. Une bonne partie des cotonnades exportées vers le Nord était fabriquée à Dienné, dont les habitants réalisaient des gains considérables à les vendre aux marchands de Berbérie. Les tisserands de toiles de coton étaient également nombreux à Tombouctou et au Gober, et vraisemblablement aussi à Kano (2).

A la fin du XVI^e siècle, Tombouctou aurait compté 26 établissements de tailleurs ayant chacun de 50 à 100 apprentis (3).

Une impression se dégage donc : après avoir débuté timidement vers le début du XI^e siècle dans la vallée du Sénégal probablement, la fabrication des cotonnades avait atteint au XV^e et surtout au XVI^e siècle, un stade de grande prospérité. Non seulement les tisserands faisaient face à la demande intérieure — relativement faible, à vrai dire, compte tenu des besoins limités ou nuls de certaines populations plus primitives et du niveau de vie très bas de larges couches de la société — mais pouvaient même exporter les cotonnades vers le Sahara et le Maghreb.

Nous ne parlerons pas ici par contre de la laine, car c'était un produit d'importation. L'Ouest africain est le pays du mouton à poils (*Ovis longipes*) qui ne fournit pas de laine.

Selon Idrisi, le poil de chameau servait aux Sagwa, tribu Zaghawa, à fabriquer des manteaux de feutre et des tentes (1866, p. 41) et Léon l'Africain signale lui aussi chez les Berbères du Sahara, des tentes de cette matière (1956, p. 36).

## 2. Travail du cuir.

Avant l'arrivée des Arabes et l'introduction du coton qui en fut l'un des résultats, pratiquement tous les Sahariens au sud du tropique étaient vêtus de cuir, alors que plus au nord, ils connaissaient les vêtements de laine en concurrence avec ceux de cuir (4).

Le tombeau de Tin Hinan à Abalessa, pourtant une sépulture de haut personnage, contenait des fragments de peau ornée de franges aux coutures et recouvertes d'ocre comme en portent encore les femmes noires au Hoggar (5).

Ce sont ces mêmes costumes que l'on retrouve sur de nombreux dessins rupestres des étages tardifs (chevalin, camelin, libyco-berbère) du Sahara.

Au début du X^e siècle, Ibn Al-Faqih nous montre les habitants de Ghana vêtus de peaux de panthère et rapporte la préparation des fameux boucliers de *lamt* (*Oryx tao*) par les Anbiya

(1) PACHECO PEREIRA : 1956, p. 51 (pays ouolof) ; p. 69 (Gambie) ; p. 85 (Sierra Leone) ; p. 125 (La Mine).

(2) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 35 (Berbères du Sahara) ; p. 465 (Dienné) ; p. 467 (Tombouctou) ; p. 472 (Gober) ; p. 476 (Kano).

(3) *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 315.

(4) A la nudité avec étui pénien, a dû succéder une période d'utilisation de peaux d'animaux tués à la chasse ou domestiques, de fibres végétales et, pour les gens les plus aisés, d'étoffes importées de la Méditerranée ; le cuir ne dut venir qu'après, au 1^er millénaire avant notre ère.

(5) M. REYGASSE : 1950, p. 97. Le vêtement de cuir à franges était déjà signalé en Libye au V^e siècle avant notre ère par Hérodote (Histoire, IV, 189).

et les Lamta du Sahara : on les trempe « dans du lait pendant toute une année » (1). Tous les auteurs du moyen âge vantent la qualité exceptionnelle de ces boucliers, dont les meilleurs étaient faits avec des peaux de vieilles femelles (2).

Dans le Sama, les femmes de la tribu El-Bekem portent des cache-sexe de cuir tressé et certains des habitants de Gao, aux XI^e^ et XII^e^ siècles, étaient habillés de peaux (3). Idrisi a entendu parler des cache-sexe de cuir des Zaghawa, couverts de divers ornements (1866, p. 40).

Les sandales étaient-elles connues du monde ouest-africain médiéval ? Nous n'en avons aucune référence avant Idrisi, qui nous parle de celles du roi de Ghana, garnies de courroies (1866, p. 8). A peu près à la même époque, Abou Hamid nous parle des peaux merveilleusement tannées, épaisses, douces et lourdes, d'oryx, dont on fait les chaussures des rois. Ce cuir ne se détériore pas dans l'eau, ne perd pas sa souplesse et ne se déchire pas. Lorsqu'on le lave dans l'eau chaude, il devient comme neuf et les petits-fils héritent de telles chaussures de leurs pères et grands-pères. Lui aussi fait l'éloge des boucliers, faits avec ce même cuir, de 3 coudées de long, légers et souples, blancs comme du papier et merveilleusement faits (4). Les sandales sont souvent représentées dans les sites rupestres : elles devaient déjà exister à l'époque considérée.

La réputation des peaux d'oryx est venue jusqu'aux oreilles des cartographes catalans des XIV^e^ et XV^e^ siècles : l'auteur de l'atlas de Charles V de 1375 sait que ce cuir sert à faire de bons boucliers (5). Cette réputation se maintient chez les auteurs postérieurs : Ca da Mosto, V. Fernandes, D. Pacheco Pereira, Léon l'Africain (6).

Les Sahariens du XV^e^ siècle sont toujours pour la plupart habillés de cuir et de peaux. Les Ankala éleveurs de chameaux sont vêtus de peaux (7) tandis que les Azenègues pauvres de la côte saharienne ont des jaquettes et culottes de cuir (8) : car si ces derniers portaient un autre vêtement, les Arabes s'empresseraient de le leur voler (9).

Au sud du Sénégal, le vêtement de coton n'a pas entièrement fait disparaître celui de cuir et de peau, qui est l'apanage des moins fortunés ; le cache-sexe de cuir de chèvre façonné se retrouve au pays wolof et en Casamance. Tout le monde va pieds nus (10).

Léon l'Africain donne quelques détails sur l'intérieur : les habitants du pays de Gao sont vêtus en hiver de peaux de brebis. Ils sont pieds nus en général, mais ont parfois des sandales de cuir de chameau. Situation peu différente au Gaoga, dont les habitants ont des caleçons de cuir mais vont pieds nus. Il fait une mention spéciale des cordonniers de Guber

(1) Ibn Al-Faqih *in* Ibn Khurradadbeih..., 1949, p. 51 (Ghana) ; p. 33-35 (bouclier de *lamt*).

(2) Ibn Hawqal : 1842, p. 241 ; voir sur ces boucliers la note de Th. Monod *in* V. Fernandes : 1938, p. 159-161.

(3) El-Bekri : 1913, p. 334 (Sama) ; p. 342 (Gao) ; Edrisi : 1866, p. 13 (Gao).

(4) Abou Hamid *in* H. R. Palmer : 1928, II, p. 91. Il y a évidemment exagération quant à la durée des chaussures.

(5) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 132. Mecia de Viladestes 1413, ajoute à la description de 1375 que ces boucliers s'appellent *mofles* ou *mosises*.

(6) Ca da Mosto : 1895, p. 83 ; V. Fernandes : 1938, p. 103 ; D. Pacheco Pereira : 1956, p. 39 ; Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 559.

(7) Maqrizi *in* Al-Omari : 1927, p. 87.

(8) Azurara *in* Castro e Almeida : 1934, p. 173. La culotte de cuir est toujours en usage chez les Imraguen de la côte mauritanienne (ils l'enfilent pour aller pêcher dans l'eau) et chez les femmes esclaves des Touareg.

(9) V. Fernandes : 1938, p. 73.

(10) Ca da Mosto : 1895, p. 80 et 97 (cuir de chèvre façonné en forme de hauts-de-chausses ; V. Fernandes : 1951, p. 13 (pays wolof : pieds nus) ; p. 59 (Casamance) ; p. 77 (Çapeos).

« qui fabriquent des chaussures semblables à celles que portaient jadis les Romains. On exporte ces chaussures à Tombuttu et à Gaoga » (1).

L'industrie du cuir est évidemment bien plus importante que ne pourraient le laisser supposer ces quelques références. Car, à part, les boucliers d'oryx, de réputation panislamique, l'artisanat du cuir n'a pas eu souvent les honneurs de la chronique arabe ou portugaise ouest-africaine. Elle était cependant florissante, jadis plus encore qu'aujourd'hui dans tout le pays des troupeaux, c'est-à-dire le Sahel et le nord-Sahara. Non seulement le vêtement et la sandale, mais le harnachement de chameau et de cheval, les coussins, sacoches, portefeuilles, vases à onguents, récipients à puiser l'eau, tentes, décors de fourreaux de sabre et de poignard, sacs, étuis à Coran, etc., nécessitaient une quantité considérable de cuir et un artisanat qui dépassait souvent le cadre familial.

### 3. Travail des métaux.

Ce travail est en général l'apanage d'une caste, celle des forgerons, à la fois crainte et méprisée, qui travaille tous les métaux, bien qu'une spécialisation semble avoir existé de bonne heure pour les bijoutiers.

Le travail de l'or était essentiel dans un pays qui fournissait au monde une bonne partie de ce métal précieux.

A Awdaghost, au XI^e^ siècle, on raffinait l'or et on le réduisait en fils tordus, pour l'exportation. Mais les bijoux d'or semblent avoir été prisés à la cour des rois : de riches ornements parent les boucliers, les épées et mêmes les chiens du souverain de Ghana (2) et il en va de même au XIV^e^ siècle à la cour du sultan de Mali : ses armes et celles de sa suite, diverses décorations de son palais et ses bijoux sont en or (3).

Même luxe de bijoux dans l'entourage du chef de La Mine, Caramansa, lors de l'installation des Portugais en 1482 : « Le roi était nu aussi, les bras, les jambes et le cou couverts de chaînes et autres joyaux en or ciselé ; une infinité de sonnettes et de colliers en or, très longs, lui pendaient des cheveux et de la barbe » (4).

Et Léon l'Africain s'extasie devant la richesse des harnachements plaqués d'or des chevaux du sultan du Bornou, dont, au surplus, toute la vaisselle et même les chaînes des chiens sont en or (1956, p. 481).

Tout ceci indique que l'art du bijoutier était florissant au moyen âge dans le pays, ce qui nous est confirmé par les belles découvertes faites par J. Joire dans les tumulus du bas Sénégal : le grand pectoral de 191 g (Fig. 68) montre quelle maîtrise avaient les bijoutiers de la fin du moyen âge dans le pays (5).

Cet art du bijoutier n'est pas local mais est rattaché étroitement à l'art du Maghreb. Peut-être faut-il voir l'influence des communautés juives du Sud, très expertes en la matière et qui avaient essaimé au sud du Sahara, comme celle d'Oualata, « orfèvres ou joailliers » cités par V. Fernandes (1938, p. 85).

(1) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 471-472 (Gao) ; p. 482 (Gaoga) ; p. 472 (Guber). Les sandales de Madaoua dans le Gober ont conservé cette réputation ancienne (H. LHOTE : *Les sandales in Contribution à l'étude de l'Air*, 1950, p. 512-533).
(2) EL-BEKRI : 1913, p. 301 (Awdaghost) ; p. 329 (Ghana).
(3) AL-OMARI : 1927, p. 67 ; IBN BATOUTAH : 1922, IV, p. 65-67.
(4) JOAO DE BARROS *in* CASTRO E V. ALMEIDA : *Les grands navigateurs...*, vol. II, 1934, p. 108.
(5) J. JOIRE : 1955, p. 256 sq.

La tradition maure fait souvent descendre les forgerons des Juifs (1).

Bien africain d'essence et d'inspiration est au contraire l'art des bijoutiers du golfe de Guinée, déjà florissant comme le montre la citation de Barros mentionnée plus haut, lors de l'arrivée des Portugais dans le pays en 1482.

Cet art a survécu jusqu'à nos jours en pays baoulé et ashanti et a fourni de beaux bijoux fabriqués selon la technique de la cire perdue : masques commémoratifs, masques à cornes et bijoux divers perpétuent la tradition ancienne. Un texte de Bosman de 1705 montre la continuité de cet art depuis les mentions du XVe siècle jusqu'aux masques et bijoux modernes (2).

Nous ne possédons par contre presque aucun renseignement sur la bijouterie d'argent, puisque à une exception près il n'y a pas de mines d'argent dans le pays (3). Ce métal était importé surtout de Tamedelt dans le Sud marocain, mine connue dès le XIe siècle au moins (4).

Ibn Battouta cite des objets d'apparat en argent à la cour du sultan de Mali : des lances, des instruments de musique, carquois, bandeaux (1922, IV, p. 406, 411).

Les tumulus du bas-Sénégal nous ont fourni à côté des objets en or plusieurs bijoux d'argent : colliers, bracelets, anneaux de cheville, bagues (5).

Les bijoux d'argent devaient surtout être prisés, hier comme aujourd'hui, par les peuples sahariens.

La carte de Giovanni de Carignan mentionne ce métal comme principale importation de Sidjilmassa à Oualata (6) et Ca da Mosto, au nombre des produits importés à Tombouctou (1895, p. 45). A Arguin, l'argent vaut même plus cher que l'or (V. Fernandes, 1938, p. 61).

Bien plus développé était l'artisanat du cuivre qui, nous l'avons vu, était produit par plusieurs mines du pays, ce qui n'empêchait pas des importations massives, signalées par de nombreux auteurs : Al-Housain 950, El-Bekri 1068, Idrisi 1154, Benjamin de Tulede v. 1173, Ibn Saïd v. 1286, Aboulfeda 1321, Al-Omari 1337, Ibn Battouta 1354, Al-Bakouwi 1413, Al-Qalqasandi av. 1418, Malfante 1447, Ca da Mosto 1463, E. de la Fosse 1480, V. Fernandes 1506, D. Pacheco Pereira 1506, Léon l'Africain 1526.

A quoi était destiné ce cuivre ? Seul, Malfante s'est posé la question, sans qu'on ait pu lui répondre (7). Nous savons aujourd'hui que c'est à la bijouterie locale principalement, mais aussi aux besoins religieux (récipients et autres objets rituels, statuettes et masques comme au pays Yoruba, etc.). Certains anneaux comme ceux du Cavally, à l'utilisation indéterminée, pèsent jusqu'à 20 kg (Fig. 69) (8).

Certaines de ces réalisations, en particulier les masques, bustes et statues de cuivre d'Ifé et du pays yoruba, remontent jusqu'au XIVe siècle, sont même davantage que de l'artisanat : c'est de l'art et de grande classe et nous aurons à en reparler à ce titre.

Plus développé encore était l'artisanat du fer à cause des multiples utilisations de ce métal dans l'armement, l'outillage, etc. Les forgerons de village préparaient les pointes de flèches, les lances, les épées, les harpons nécessaires à la guerre et à la chasse, que de nombreux

(1) R. Mauny : *Le Judaïsme...*, 1949, p. 371.
(2) Voir en particulier P. Bardon : *Collection de masques d'or...*, 1948.
(3) La mine de plomb argentifère d'Abakaliki (Calabar, Nigeria) qui aurait été exploité dès le XVIe siècle.
(4) El-Bekri : 1913, p. 316.
(5) J. Joire : 1955, p. 256 sq.
(6) Ch. de la Roncière : 1925, I, p. 113.
(7) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 156.
(8) Coll. IFAN-Ethno-CI-55-1-261. Les fouilles de Rao, Ouakam, Koumbi Saleh, El-Oualedji, Gao, etc., ont fourni de nombreux objets en cuivre : bracelets, perles de colliers, bagues, etc.

auteurs nous disent être de fer (1) sans compter de nombreuses autres références d'armes qui devaient également être du même métal sans que ce fait soit spécifié.

Ca da Mosto précise d'ailleurs que les Noirs ne savaient pas préparer l'acier (1895, p. 84).

L'archéologie nous a fourni de nombreux exemples du travail des forgerons. Pour le Sénégal, nous avons : plusieurs lances dont 2 de Bel-Air près de Dakar (SE 42-2-2 et 5), une d'Ouakam-plage (SE 41-38.3), une de l'île de Dioron Boumak Boumak (SE 56-8.1), une épée, une pointe de sagaie à barbelures et de nombreux objets plus ou moins identifiables, des tumulus de Rao et de Massar (2), 34 bracelets de fer des sépultures anciennes de la plage d'Ouakam et une hache venant d'une sépulture de Bel-Air (3).

Pour la Mauritanie, les fouilles de Koumbi Saleh nous ont fourni un échantillonnage de choix : outils agricoles, coupe-coupe, marteau, couteaux, faucille, ciseaux à pivot, lances, pointes de flèches à ailerons, boucles, clous (4).

Au Soudan, de nombreux objets de fer ont été recueillis par L. Desplagnes dans les fouilles du tumulus d'El-Oualedji : poignard, bracelets, lances, haches, pointes de flèches (5).

### 4. Poterie. Divers.

Il est une autre industrie artisanale largement répandue dans l'Ouest africain médiéval et qui a laissé d'innombrables restes : la poterie.

Elle est en général l'apanage des femmes de la caste des forgerons et rarement, comme c'était le cas au Maroc par exemple, le travail des hommes.

Cet humble artisanat, omniprésent, n'a pourtant jamais été mentionné par les auteurs arabes et il faut arriver aux auteurs de la découverte pour la voir citer : V. Fernandes, parlant des habitants du Gebandor, vers l'actuelle rivière Bandiala au Sénégal, dit qu'ils sont tous potiers et font des pots, aussi bien les hommes que les femmes, et l'argile dont ils les font est mélangée avec des écailles d'huîtres et de coquillages pilées (1951, p. 29). Les poteries anciennes recueillies dans les tumulus de la région sont effectivement faites selon le procédé indiqué, les fragments de coquillages employés comme dégraissants étant parfaitement visibles (6).

La poterie étant la seule matière pratiquement indestructible des sites post-néolithiques, elle sera représentée sur chaque site ancien et dans chaque fouille par des centaines de fragments, les pièces entières étant plus rares.

Une bonne partie des ustensiles ménagers étaient en poterie : jarres d'eau, marmites, récipients divers, filtres, bols, braseros, pieds de lits, fusaïoles, sans compter les utilisations plus spéciales : vases et récipients funéraires, statuettes funéraires, poids de filets, briques, etc.

La technique est primitive : les seules poteries faites au tour sont originaires du Maghreb, Toutes les poteries locales sont entièrement tournées à la main et la dextérité des potières est remarquable.

(1) El-Bekri : 1913, p. 325 (harpons à hippopotames) ; Al-Zouhri *in* Y. Kamal, p. 801 (épées et lances des gens de Ghana) ; Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 404 (sabre, lances, pointes de fer) et p. 426 (harpons à hippopotames) ; Azurara : 1934, p. 154-155 (flèches à barbelures) ; Ca da Mosto : 1895, p. 84 (sagaies à barbelures, cimeterres, etc.).

(2) J. Joire : 1955, p. 262, 267, 282.

(3) R. Corbeil, R. Mauny et J. Charbonnier : 1948, p. 450 (bracelets), p. 442 (hache de Bel-Air).

(4) P. Thomassey et R. Mauny : 1956, p. 131-134.

(5) L. Desplagnes : 1951, p. 1169-1171.

(6) Poteries des fouilles du Bandiala (SE-41-4-4 ; SE-41-14 ; SE-56-10).

Les poteries sont en général décorées (1).

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les découvertes de poteries faites sur des sites médiévaux d'Afrique occidentale. Nous les grouperons d'après les principales régions.

Koumbi Saleh mérite une mention à part, en sa qualité de capitale ancienne et pour les nombreuses fouilles qui y ont été effectuées. Les collections de l'IFAN possèdent un bon échantillonnage de ses poteries (M. 49-187 à 189, 191, 196 à 198 ; M. 51-113 ; M. 52-31 à 33, sans compter celles de l'IFAN à Bamako). L'on y trouve des modèles très variés, où voisinent des poteries peintes et gravées, surtout des récipients et des modèles engobés de belle facture, d'inspiration maghrébine : cruches à filtres, bols, etc.

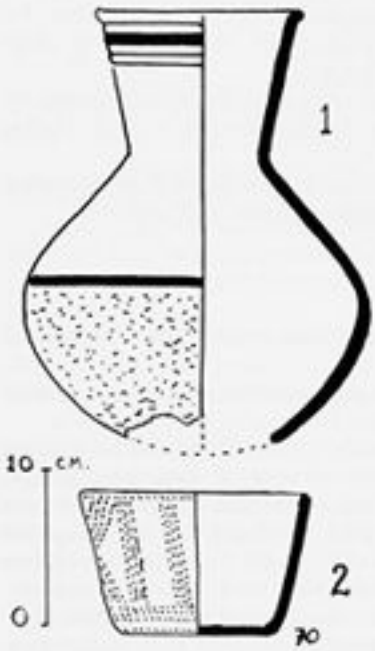


Fig. 70. — Poteries de Gao-Sané.
1. IFAN SO-50-10-1. 2. SO-57-72.

Gao est également à classer à part pour la même raison : ancienne capitale commerciale et politique, elle a fourni lors des fouilles de 1950 et 1952 des poteries qui témoignent de son riche passé (So 50-13 à 26 ; So 52-70). Les fouilles de l'angle de la mosquée à *mirhab* de briques, vraisemblablement du XIVe siècle, ont ramené au jour une belle série de poteries engobées, gravées et peintes dont certaines paraissent inspirées des récipients musulmans méditerranéens du temps et en particulier des lampes de mosquées. La colline de Gao-Sané a donné des modèles plus simples mais peut-être plus anciens (XIIe siècle probablement) (Fig. 70).

Toujours dans la bordure saharo-sahélienne, des sondages effectués en 1952 à Es-Souk des Iforas ont fourni des fragments de poterie aux intéressants décors gravés. Et les fouilles de Tegdaoust (1960) ont fourni une abondante poterie, engobée ou non.

Un second groupe est celui des tumulus et sites anciens de la région du nord Massina et de Goundam. L. Desplagnes a rapporté à Paris de splendides poteries engobées de ses fouilles des tumulus d'El-Oualedji (2). A. Avinen en a recueilli de très belles dans la région de Goundam dont certaines, en forme de coupe, ne se retrouvent pas d'ailleurs dans l'Ouest africain (3), et G. Ewstifeieff, dans la région de Tondidarou (Coll. So 48.68).

Les fouilles du tumulus de Kouga et de sites anciens aux environs m'ont fourni une belle série de poteries, dont beaucoup engobées et peintes (Coll. So 55-48, 50, 54, 56) et j'ai dessiné d'autres poteries trouvées dans la région mais conservées par des particuliers (Fig. 71-72).

(1) Les poteries émaillées proviennent de sites en liaison avec l'Afrique du Nord (Koumbi Saleh, Tegdaoust, Gao) et sont importées ; l'engobe est assez employé, particulièrement au Soudan ; les poteries peintes sont nombreuses surtout dans le Sahel et les poteries gravées se retrouvent partout.

(2) L. Desplagnes : *Fouilles...*, 1951, p. 1164-1165, 1171. Le matériel est conservé au Musée de l'Homme, n° 06-30.

(3) A. Avinen : *Poteries anciennes...*, 1942, p. 5-8. De semblables ont été rapportées au Musée de la France d'Outre-Mer par la Mission Bénard Le Pontois.

FIG. 71. — Poteries anciennes de la région de Goundam-Niafunké. 1. Double coupe des fouilles Desplagnes (Musée de l'Homme 03-8-9). 2. Double coupe (M. H. 54-227). 3. Coupe (M. H. 03-8-25). 4. Vase à long col (M. H. 06-30-231), à engobe rouge. 5. Poterie engobée rouge de Tonka (IFAN So-55-41). 6. Coupe à pied, engobée (IFAN So-41-33-4). 7. Coupe à pied, engobée (Coll. Hénard). 8. Poterie à engobe rouge foncé (Coll. Michel). 9. Poterie carénée de Tondidarou (IFAN So-48-68-3). 10. Poterie engobée à col trouvée lors du forage d'un puits à Diré (Coll. Saouma). 11. Poterie à engobe rouge sombre et à bandes blanches peintes (Coll. Michel). 12. Poterie à engobe rouge, noir et crème et à peinture noire (Coll. Résidence de Goundam). 13. Poterie carénée (M. H. 46-83-2). 14. Poterie à engobe rouge et peinture blanche des fouilles de Kouga (IFAN So-55-48). 15. Coupe à engobe noir (Coll. Michel). 16. Coupe à pied à engobe rouge des fouilles de Kouga (IFAN So-55-48). 17. Petite poterie à engobe rouge des fouilles de Kouga (IFAN So-55-48).

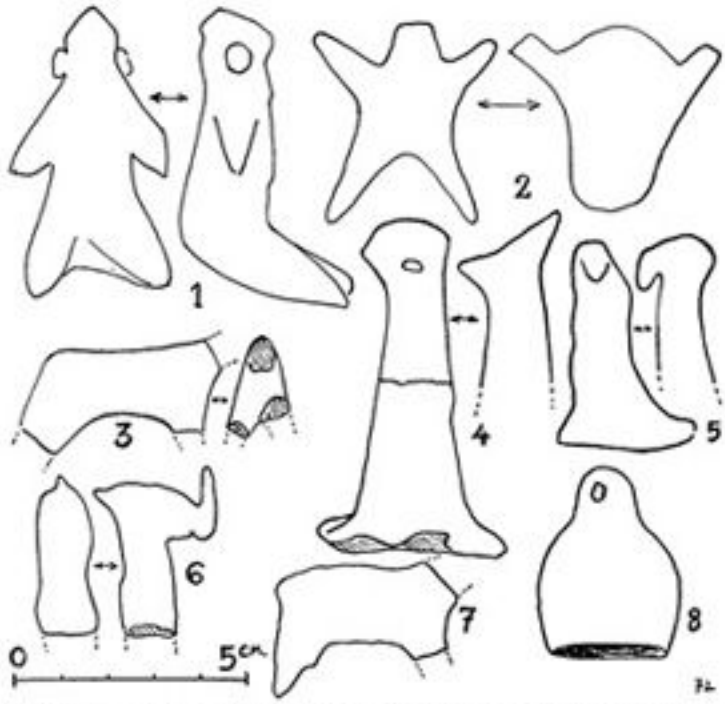


FIG. 72. — Jeux d'enfants en poterie et terre séchée de la région de Goundam. 1. Poupée des fouilles Desplagnes (M. H. 1908, n° 11). 2. Selle de chameau (M. H., Coll. Desplagnes). 3 et 7. Quadrupèdes des fouilles du petit tumulus de Kouga (IFAN So-55-54). 4, 5, 6. Poupées de terre séchée des mêmes fouilles (IFAN So-55-54). 8. Clochette en poterie des mêmes fouilles.

Les régions du sud Massina, de Mopti et Dienné, ont été également riches en trouvailles de poterie, et en particulier de statuettes (1) et de jarres-cercueils (2).

Même résultat aux environs de Bamako où G. Szumowski recueillit des statuettes anthropomorphes et des vases à long col phalliforme entre autres (3).

Au Sénégal nous sommes assez bien renseignés également sur les poteries anciennes, bon nombre ayant été recueillies tant en surface qu'en profondeur, sur les sites de la presqu'île du Cap-Vert (4) et dans les fouilles des tumulus et buttes de coquillages du bas-Sénégal (5) et du Bandiala (6).

(1) G. VIEILLARD : *Sur quelques objets...*, 1940, p. 347-349 ; R. MAUNY : *Statuettes de terre cuite...*, 1949, p. 70-72.
(2) Th. MONOD : *A propos des jarres-cercueils...*, 1955, p. 30-44.
(3) G. SZUMOWSKI : *Fouilles à Fatoma...*, 1954, p. 102-106 ; *Fouilles à Kami...*, 1955, p. 65-69 ; *Fouilles à Nantaka...*, 1956, p. 33-38 ; *Fouilles au nord du Macina...*, 1957, p. 224-258 ; *Pseudotumulus...*, 1957, p. 66-73 et 1958, p. 1-11.
(4) R. CORBEIL, R. MAUNY et J. CHARBONNIER : 1948, p. 437 sq.
(5) J. JOIRE : 1947, p. 170-340.
(6) H. BESSAC : 1953, p. 1-4 ; fouilles R. MAUNY : 1956 (Coll. SE-56-10).

Les autres régions de l'ex A. O. F. n'ont pratiquement pas fourni de poteries anciennes aux collections publiques, mais par contre, grâce aux fouilles de M. Griaule et J.-P. Lebeuf, celle du bas-Chari est parmi les mieux connues d'Afrique à ce sujet : statuettes, jarres-cercueils et poteries de toutes natures ont été ramenées au jour par centaines (1).

Ifè et le pays yoruba forment un autre centre très important de poteries anciennes (2). Mais le travail des potiers est plutôt ici du ressort de l'art. Nous le verrons à ce titre plus loin.

Nous en ferons de même pour la sculpture sur pierre, qui nous a donné les ensembles de Tondidarou, d'Ifè, de la Cross River et d'ailleurs, ainsi que la sculpture sur bois qui a fourni une bonne part de la statuaire locale du moyen âge à nos jours.

Par contre, est encore du ressort de l'artisanat le travail sur bois et sur calebasse et la vannerie qui ont donné les objets ménagers, les pirogues, le mobilier, les instruments de musique et autres humbles objets, parfois d'ailleurs artistiquement décorés.

Malheureusement, le bois, déjà matière fragile par nature, disparaît plus rapidement encore que sous d'autres climats à cause des termites et il ne reste rien de ce que le moyen âge ouest-africain a produit dans ce domaine. Mais nous pouvons aisément nous rendre compte de l'importance des travaux des artisans du bois par ce que nous en apprend l'ethnographie actuelle, éclairée par les quelques passages des auteurs anciens qui nous montrent que l'état de choses moderne en la matière remonte à de nombreux siècles.

Le roi de Ghana, au milieu du XI[e] siècle, avait déjà un tambour, le *deba*, formé d'un long morceau de bois creusé et son tombeau, coffre de bois, comportait un canapé, certainement de la même matière, et était recouvert de nattes (3).

Tambours, flûtes, guitares, balafons et arcs musicaux étaient tous connus au moyen âge (4).

Ibn Battouta, au cours du trajet Oualata-Mali, admire les calebasses sculptées qui servent de récipients (transport de l'huile de palme et écuelles, ustensiles pour manger et pour boire) ; les « lits » transportés à tête d'esclave qu'il mentionne en même temps doivent être des nattes (1922, p. 393).

Les objets de vannerie sont notés à plusieurs reprises par V. Fernandes en Gambie et en Sierra Leone où ils sont très bien travaillés, à telle enseigne que les habitants s'en orgueillissent, comme les Européens de leurs tapis. Ces nattes leurs servent de lits (5).

D. Pacheco Pereira signale dans la vallée du fleuve Sénégal, l'artisanat du bois de *balamban* (faux ébène) dont on fabrique de nombreux objets et admire, lui aussi, les nattes du pays timné (1956, p. 53, 81, 85).

Le travail de l'ivoire produit, en pays capij et en Sierra Leone, de nombreux objets dont les Portugais appréciaient la valeur : cuillers, salières, bracelets, poignées de dagues, colliers (6).

Un autre centre de travail ancien de l'ivoire, le Bénin, a produit de véritables chefs-

(1) M. Griaule et J.-P. Lebeuf : 1948, 1950, 1951 ; J.-P. Lebeuf et A. Masson-Detourbet : 1950 : *Le site de Tago*, 1950.

(2) J. Bertho et R. Mauny : 1952, p. 97-115 ; D. Paulme : 1959, p. 104-109.

(3) El-Bekri : 1913, p. 329-330.

(4) Edrisi : 1866, p. 8 (tambour, à Ghana) ; Abou Hamid *in* H. R. Palmer : *Sudanese Memoirs*, II, 1926, p. 91 (flûtes) ; Yaqout *in* Y. Kamal : p. 953 (tambours énormes pour le commerce muet de l'or) ; Al-Omari : 1927, p. 69 (tambours et guitares à Mali) ; Ibn Batoutah : 1922, p. 105 et 411 (balafons et arcs à Mali) ; Ca da Mosto : 1895, p. 121 (tambours et guitares à deux cordes, au Sénégal).

(5) V. Fernandes : 1951, p. 43 (Gambie) ; p. 95 (Sierra Leone, nattes très riches).

(6) V. Fernandes : 1951, p. 77 (Capij) ; p. 97 (Sierra Leone) ; D. Pacheco Pereira : 1956, p. 81 (pays timné) ; p. 85 (Sierra Leone).



Page 356 of 596

d'œuvre qui sont parvenus jusqu'à nous : défenses sculptées, sabres votifs, cors, bracelets, cuillers, etc. (1).

C'est déjà beaucoup plus de l'art que de l'artisanat.

Il y aurait encore d'autres formes d'artisanat à citer en rapport par exemple avec la construction, mais nous avons trop peu de données pour en parler efficacement.

Mais celles que nous venons de passer en revue suffisent pour se faire une bonne idée de l'activité des artisans de l'époque ; le stade de la production locale était dans de nombreux cas, largement dépassé et les objets manufacturés étaient disponibles pour le commerce interrégional et même extérieur, comme c'était le cas par exemple, à la fin du moyen âge, pour les cotonnades.

C'était donc un important élément de richesse, mais c'était surtout le moyen pour le moindre village ou canton de faire face à ses multiples besoins locaux, aux humbles nécessités de la vie quotidienne.

## C) LE COMMERCE

Le commerce tenait déjà une grande place dans la vie de l'Ouest africain au moyen âge. Il permettait aux habitants d'une même région de se procurer les denrées qui leur manquaient, soit denrées alimentaires rares dans le pays (viande, sel, kola entre autres), soit produits d'artisanat fabriqués par des gens de caste (tissus, outils et armes de fer, poteries, cuirs). Et à un échelon plus élevé, il permettait d'échanger des marchandises d'origine extérieure méditerranéenne contre des produits du cru, et en particulier, l'or.

On peut distinguer trois catégories de commerces : local, régional, et extérieur, chacun ayant des caractères très différents.

### 1. Le commerce local.

C'est celui qui est pratiqué à l'échelon le plus simple, le village ou le canton, et qui est destiné à faire face aux besoins les plus élémentaires des populations : achats de nourriture et de boisson d'abord.

Au moyen âge comme aujourd'hui, le marché devait se tenir aux emplacements consacrés, fixés souvent par le chef de la terre et protégé par des interdits, entre autres celui de venir armé — afin surtout d'éviter les rixes, fréquentes surtout après boire (2). En pays konkomba l'accès du marché était refusé aux malades de la petite vérole et aux gens notoirement connus comme querelleurs. La police en était faite par des agents du roi ou des chefs qui veillaient à ce que l'on ne fasse aucun mal aux étrangers (3).

Les infractions étaient très sévèrement punies : les règlements locaux devaient être respectés et, en pays ashanti, encore au début du XIX$^{e}$ siècle, le roi envoyait des enfants faire des achats. Il faisait peser les marchandises à l'arrivée au palais et en cas de fraude, on allait jusqu'à prélever sur le marchand un poids de chair équivalent à celui qu'il avait volé.

(1) C. H. Read et O. M. Dalton : *Antiquities from the City of Benin...*, 1899. Lt-Gal Pitt-Rivers : *Antique works of art from Benin...*, 1900 : J. Marquart : *Die Beninsammlung...*, 1913.

(2) V. Fernandes : 1951, p. 71. En pays jagara (Guinée portugaise). Le même interdit existe au Nord-Togo. Voir J. Froelich : *La Tribu Konkomba du Nord-Togo*, 1954, p. 167.

(3) V. Fernandes : 1951, p. 71 (pays jagara).

Les marchands étaient groupés par catégories, selon le même principe que dans les souks nord-africains — c'est le cas pour le marché jagara cité par V. Fernandes (1951, p. 71) mais dans d'autres cas, les commerçants se rassemblaient par village d'origine (pays konkomba). Le marché commençait le matin vers 10 heures et se terminait le soir (V. Fernandes, 1951, p. 71).

J.-C. Froelich estime le rayon d'action de ces marchés à 20 km environ.

Outre le marché quotidien, de faible importance, s'en tenaient d'autres, plus fréquentés, soit toutes les semaines à jour fixe, comme cela se passe en Afrique du Nord (Souk-el-arba, etc.), soit selon un autre calendrier : Ca da Mosto en visite un au Sénégal qui avait lieu tous les lundis et tous les vendredis et celui que cite V. Fernandes avait lieu tous les sept jours (1). Mais la périodicité est variable selon les pays (2).

Les produits portés au marché proviennent en général du travail domestique. Ce petit commerce est l'une des principales sources de revenu des femmes qui portent au marché les légumes qu'elles ont cultivés, des galettes de mil et beignets de leur confection, du piment, du beurre de karité, des poulets, etc.

Mais dans les pays de l'or, les particuliers apportaient aux marchands locaux le produit de leurs trouvailles du précieux métal, soit dans des chiffons, soit dans des hampes de plumes de gros oiseaux, de calao en particulier (3).

La variété des produits est grande et diffère évidemment selon les pays. Ce qui caractérise ces petits marchés locaux est le faible volume des transactions qui s'y opèrent, malgré l'affluence : comme dans nos marchés de campagne en France, on vient autant pour se distraire, pour rencontrer des amis, pour boire, que pour faire du commerce. Le petit détaillant est roi.

Le troc, toujours employé dans les pays à économie primitive (4), devait être encore plus fréquent autrefois. Ibn Battouta, allant d'Oualata à Mali, nous dit que le voyageur n'a pas besoin d'emporter des provisions ni de l'argent monnayé avec lui : pour se procurer du mil, du lait, des poulets, de la farine, du riz, du fonio, de la farine de voandzou, il suffit de les échanger contre des morceaux de sel, des verroteries et des aromates : girofle, résine mastic et taçarghant (1922, IV, p. 394).

Ca da Mosto nous montre le même processus au Sénégal. Au marché qu'il visite à plusieurs reprises se vendaient : du coton, des étoffes et filets de coton, des légumes, de l'huile, du mil, des récipients de bois, des nattes de palmier, des armes, un peu d'or. Tout cela était troqué selon un barème fixe : un objet contre un autre ou 2 pour 1, 3 pour 2, etc. Les gens venaient à ce marché de 5 à 6 milles à la ronde (1895, p. 114-115).

Nous sommes cependant mal renseignés sur ces marchés locaux par les auteurs médiévaux, qui les jugeaient sans doute de peu d'importance pour leurs lecteurs, mais il est facile de se les imaginer par ceux que nous avons encore sous les yeux et plus encore par la lecture des auteurs du XIX[e] siècle qui voyaient un état de choses qui avait peu varié depuis des siècles.

Mais il ne faudrait pas en sous-estimer l'importance. Bien des pays situés en dehors des grands courants commerciaux ou repliés sur eux-mêmes par crainte de voisins plus puissants

(1) Ca da Mosto : 1895, p. 144 ; V. Fernandes : 1951, p. 69 : mardi d'une semaine, lundi de la suivante, etc.

(2) L. Binger : *Du Niger...*, 1892, p. 46. Tous les trois jours à Bokodouré ; tous les six jours en pays konkomba (J. C. Froelich : 1953, p. 167), etc.

(3) L. Binger : 1892, II, p. 167 (à Bondoukou).

(4) J. C. Froelich : 1953, p. 168.

ou de religion différente dont ils avaient tout à redouter, pouvaient se procurer dans ces marchés la totalité des produits qui leur manquaient. L'économie primitive en circuit fermé ne nécessitait pas tellement de marchandises fournies par l'extérieur.

Le village ou le canton se suffisait pratiquement à lui-même et le troc permettait à chaque famille de se procurer ce dont elle manquait à ces marchés périodiques. Le sel étant le plus indispensable des produits demandés à l'extérieur, le véritable besoin physique à satisfaire, pour les populations forestières principalement. Il a dû amener la naissance de bien des marchés, auxquels on apportait en contrepartie des produits locaux.

Cellule de base de l'économie de l'Ouest africain, le marché local est le point de départ de toute la chaîne des transactions qui vont, de proche en proche, alimenter les grands marchés régionaux, eux-mêmes pourvoyeurs des grands centres de commerce d'où certains produits du cru prendront le chemin du monde méditerranéen à travers le désert.

C'est également une manifestation sociale, le lieu de rendez-vous de tout un peuple de paysans principalement à la saison sèche, au cours de laquelle le rythme des cultures est au point d'arrêt. Lieu d'échange des nouvelles, de parade, où les transactions commerciales ne sont bien souvent qu'accessoires.

Il ne faut jamais oublier en les évoquant que ces petits marchés sont essentiels pourtant au pays et qu'il a pu exister une fort longue période de l'histoire au cours de laquelle ils ont pu représenter la quasi-totalité des échanges économiques de l'Ouest africain.

### 2. Le commerce interrégional.

Le départ est assez difficile à faire entre commerce local et commerce interrégional, car à la source ils peuvent se confondre.

La distinction se fera surtout du fait que les produits échangés proviennent de pays éloignés, ou, s'il s'agit des produits du cru, sont destinés à être transportés au loin. Nous verrons aussi que les commerçants ne sont pas les mêmes et qu'il s'agit de gens de races différentes de celles du pays, exploitant une région donnée qui constituera leur fief commercial : l'équivalent de nos Dioula ou Haoussa modernes, intermédiaires entre les marchés locaux et les grands commerçants arabo-berbères des villes du sud du Sahara.

Alors que sur les marchés locaux, tous les produits sont présents, avec une nette prédominance de ceux provenant du pays même, les produits intéressant le commerce interrégional sont en nombre limité.

Il s'agit en effet en général d'échanges entre pays de latitudes différentes, dont les productions ne sont pas les mêmes. Nous distinguerons entre les produits voyageant dans le sens nord-sud et ceux prenant la direction sud-nord, en notant que cette orientation n'est pas rigide, mais traduit seulement le sens général suivi par certains produits.

Du cap Timiris au Rio Grande par exemple, le sens général du commerce interrégional est est-ouest et vice versa : les produits d'importance capitale (sel, protéines — ici poissons et coquillages séchés) — proviennent de l'ouest et non plus du nord comme pour la plus grande partie du Soudan (sel, bétail). De même qu'à l'orient, au Sahara nigérien, la principale ligne de commerce est ouest-est, Aïr-Kawar, plutôt que nord-sud.

Les marchés les plus importants se situeront évidemment aux zones de contact, en particulier, celle entre le désert et le pays des sédentaires, mais aussi dans les zones les plus

peuplées (pays haoussa, yoruba, ashanti, mossi) et plus particulièrement les résidences des chefs, les capitales attirant les marchands musulmans.

Ce trafic interrégional cesse pratiquement au nord, au-delà des villes d'où partent et aboutissent les caravanes transsahariennes : Azougui, Chinguetti, Ouadane, Awdaghost, Tichitt, Ghana, Oualata, Tombouctou, Es-Souk, Agadès, Bilma. A ces villes aboutissent les produits qui, entre les mains des commerçants arabo-berbères et même égyptiens, iront rejoindre les marchés du monde musulman méditerranéen ou qui, en provenance de ces pays, seront distribués en Afrique Noire.

Nous distinguerons entre le commerce nord-sud et le commerce sud-nord.

### a) *Commerce interrégional nord-sud.*

Le principal produit nécessaire au Soudan est le sel, dont nous avons vu que les principaux points de provenance sont Awlil (Trarza), Idjil, Teghaza, Toutek. D'autres salines exportaient certainement vers le sud (Manga, Kawar) mais aucun texte ancien ne les mentionne.

C'est autour des transactions sur le sel que s'articule principalement le commerce nord-sud.

Mais de nombreux autres produits suivent évidemment la même direction : tissus, cuivre, perles, cauris, dattes, etc., en provenance du monde méditerranéen. Comme le sel, ils aboutissent aux villes du Sahel et sont distribués au sud vers les marchés régionaux.

Du Sahel et du nord Soudan, s'acheminent vers le sud le bétail, les chevaux et les ânes, le poisson séché de la bouche du Niger.

Enfin, au sud, les produits de l'intérieur arrivaient jusqu'au golfe de Guinée, comme nous l'apprendront les Portugais (1). La découverte révolutionnera d'ailleurs toutes les voies commerciales en attirant le commerce vers la côte et en amenant à un prix plus bas que celui pratiqué dans les villes du sud saharien, les produits méditerranéens.

Nous ne faisons que mentionner le fait sans le développer, car il sort du cadre chronologique de notre sujet. A l'époque que nous traitons, l'océan est une barrière non encore franchie, le bout du monde, et nulle route commerciale, sauf celles allant aux marchés du sel du golfe de Guinée, n'y aboutit.

Nous tenterons maintenant de suivre le circuit commercial du sel en barre depuis les salines sahariennes jusqu'au cœur de la zone soudanienne, où il rencontre celui provenant des rivages du golfe de Guinée, sel en poudre, moins prisé, mais moins cher aussi. Nous verrons que les principales régions où s'écoule le sel en barres, produit de luxe, sont celles où on l'échange contre d'autres produits également recherchés, l'or et les kolas entre autres.

Nous n'avons aucun renseignement sur la façon dont était commercialisé le sel d'Awlil au moyen âge, mais les méthodes ont dû peu varier depuis. Aujourd'hui, le sel se présente sous forme de barres de dimensions et poids différents selon la couche dont elles proviennent : 2 barres, pesant 85 à 90 kg chacune, forment la charge d'un chameau ; 3 pesant 42 à 47 kg chacune, la charge d'un bœuf porteur et 2 pesant 30 à 35 kg chacune, la charge d'un âne. Le sel est porté ainsi, avec du sel en poudre tassé dans des outres, de la saline au fleuve Sénégal (2).

(1) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 147.
(2) G. Duchemin : 1951, p. 860.

Certaines années, lorsque la crue a été forte, les barques peuvent s'approcher beaucoup plus près des salines en utilisant le réseau des marigots issus du fleuve. Ce qui a fait penser à Idrisi qu'on pouvait venir charger le sel à Awlil même (1866, p. 2).

Le sel était alors placé dans de grandes barques qui remontaient jusqu'à Kayes-Médine, terminus de la navigation. De tous les points d'escale du fleuve, le sel devait être transporté à chameau, à bœuf porteur et à âne, vers les petits marchés locaux où il était écoulé.

La zone de distribution du sel d'Awlil devait être constituée à peu près par les pays riverains du fleuve Sénégal et les régions situées à 100, à 200 km de là, sauf sur la rive gauche où il entrait rapidement en concurrence avec le sel marin en provenance du littoral du Sine-Saloum (1). Les barres devaient être réservées surtout à l'échange contre l'or du Galam, sinon même arriver par Kita et Niagassola vers le Bouré (2).

A partir de Kayes, le sel d'Awlil devait lutter contre le sel d'Idjil et de Teghaza venu par Awdaghost et Ghana (3) et au sud vers Satadougou, avec celui de Gambie et du Rio Grande (4).

Le sel d'Idjil, exploité depuis une période antérieure au XV^e^ siècle, était commercialisé sous forme de barres de 8 empans de long, 4 de large à un bout et 3 à l'autre et un bon demi-empan d'épaisseur, selon V. Fernandes, 4 barres constituant une charge de chameau (1938, p. 79). Il doit y avoir erreur de l'auteur due peut-être à une interprétation fautive des mesures : l'empan valant 0,20 m, cela ferait des barres de 1,60 m sur 0,70 de large en moyenne et plus de 0,10 m d'épaisseur, donnant un cubage de 0,1 m³ environ soit, à la densité de 2 seulement, 200 kg par barre (5).

Notons qu'aujourd'hui les barres ont de 1 m à 1,10 m de long, 30 à 40 cm de large et 5 cm d'épaisseur et pèsent de 25 à 40 kg. On en charge de 4 à 8 mais jusqu'à 10 et 12 par chameau selon le poids des barres et la force de l'animal (6).

Le grand centre de commercialisation du sel d'Idjil était Ouadane. Le transport de la saline à cette ville était payé en barres, à raison d'une pour 6 ou 7 barres avec un tarif dégressif (15 pour 100 barres) (7).

De là, le sel était porté à Tichitt, où son prix était déjà le double de celui d'Ouadane, puis à Oualata et enfin Tombouctou, à 30 jours de marche d'Ouadane, où les commerçants vendaient la charge et le chameau tout ensemble pour 100 à 120 mitkals (8). Il rejoignait ici le sel de Teghaza et était acheminé vers le sud.

Une chose peut sembler bizarre dans cet itinéraire : le fait que le sel, pour atteindre le royaume de Mali, fasse ce grand détour par Tombouctou. Il y a 1 400 km environ entre Idjil et Tombouctou et il en reste 900 à parcourir entre Tombouctou et Mali. Or, 1 400 km constituent approximativement aussi la distance Idjil-Mali en ligne droite. N'oublions pas que c'est

(1) L. Pales : 1950, p. 39. Ce sel arrive aujourd'hui au Sénégal vers Matam.
(2) L. Pales : 1950, p. 41. Aujourd'hui on le trouve jusque vers Ségou, Bobo et Ouagadougou, rivalisant avec le sel d'Idjil et Taoudeni.
(3) Ibn Haucal : 1842, p. 68. Le sel arrivant « de la direction de l'Islam » à Ghana et Kougha, en passant par Awdaghost.
(4) V. Fernandes : 1951, p. 75.
(5) Nous avons déjà vu en parlant des barres de cuivre de Takedda, la source de confusion résultant du double sens de l'arabe *cheber* = empan et aussi = palme (6,64 cm).
(6) Cdt Prudhomme : *La Sebkha d'Idjil*, 1925, p. 212-216 ; D. Brosset : *La saline d'Idjil*, 1933, p. 259-265.
(7) D. Brosset : 1933, p. 264.
(8) V. Fernandes : 1938, p. 83-85.

à chameau que le sel était transporté de Tombouctou à Mali (1). Il est donc logique de penser qu'hier comme aujourd'hui, le sel d'Idjil arrivait directement par le Tagant, la région de Nioro et Ghana (2), vers les marchés du moyen Niger et du haut Sénégal, entre Kayes et Ségou, c'est-à-dire vers l'empire du Mali : ce sel devait servir tout particulièrement pour les échanges d'or du Bouré et aussi de haute Guinée (3).

Est-ce à dire que V. Fernandes s'est trompé ? Nous ne le pensons pas et en donnerons les raisons plus loin, en traitant du cheminement du sel de Teghaza de Tombouctou vers le sud.

Le sel de Teghaza a été exploité plus anciennement que celui d'Idjil et certainement avant le XI^e^ siècle, date à laquelle El-Bekri mentionne la saline de Tatental (4).

Si les salines de Teghaza ne sont plus en service aujourd'hui, nous avons une excellente réplique de ce qu'a dû être son exploitation et la commercialisation du sel qui en provenait par ce qui se passe aujourd'hui à Taoudeni.

L'extraction était faite par les esclaves des Berbères Messoufa d'Araouane qui en avaient le monopole. Le sel était débité en barres qui à l'origine devaient être de belle taille, puisque Ibn Battouta nous rapporte que deux d'entre elles constituaient la charge d'un chameau (1922, IV, p. 378). La mine dut s'épuiser peu à peu : V. Fernandes note en effet que ce sel se débite mal en barres, est de peu d'épaisseur et s'effrite (1938, p. 91). Ce qui va rejoindre ce qu'en dit Léon l'Africain, qui connaissait la saline pour y avoir séjourné lors de ses voyages à Tombouctou vers 1510-1512. A cette époque, il fallait 4 barres pour charger un chameau (5) et nous avons vu qu'il est fort probable que ce soit l'épuisement de la saline qui ait été un des facteurs principaux de son abandon pour Taoudeni.

Les barres franchissaient par grandes caravanes de chameaux en une vingtaine de jours, les quelque 800 km séparant Teghaza de Tombouctou, qui était le marché principal du sel de toute l'Afrique Noire. De là, il pouvait prendre plusieurs directions mais au moyen âge, le produit de luxe qu'était la barre de sel semble avoir été réservé par priorité aux échanges contre la poudre d'or (6). C'est pour cela que nous allons le voir partir par caravanes de chameaux vers Mali, comme le rapporte Ca da Mosto, les 900 km qui les séparent pouvant être couverts en 40 jours (1895, p. 56-57).

Mais une partie prenait une autre direction, dont V. Fernandes est le premier à nous avoir parlé : celle de Dienné. Les plus belles barres d'Idjil et de Teghaza devaient être destinées en effet à l'échange contre l'or du Bitou (« Gold Coast » et Bondoukou). Elles embarquaient sur le Niger dans les grandes pirogues des commerçants de Dienné et arrivaient dans cette ville après 14 jours de voyage (1938, p. 85).

Presque tout le sel en barres arrivant à cette ville devait prendre le chemin du Bitou, les barres réservées au troc de l'or du Bouré ou de haute Guinée n'ayant aucune raison de

(1) Ca da Mosto : 1895, p. 57. « Il est apporté (le sel) à Melli sur des chameaux en deux grandes pièces. »

(2) J'ai été très surpris, lors des fouilles de 1951, de voir passer à Koumbi Saleh une caravane de sel d'Idjil en route vers Goumbou. Il en passait encore à Oualata venant d'Idjil au début du XIX^e^ siècle (R. Caillé : 1830, II, p. 380).

(3) El-Bekri : 1913, p. 322.

(4) Voir *in* J. Méniaud : 1912, II, carte face p. 206, la zone de vente du sel d'Idjil au début du XX^e^ siècle.

(5) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 455. La charge valait lors de son passage 80 ducats (p. 488). Soit 20 ducats, dinars ou mitkals la barre ou 200 f-or, prix très élevé, à moins qu'il ne s'agisse de pièces de grandes dimensions, de belle qualité et d'une année de cherté exceptionnelle.

(6) V. Fernandes : 1938, p. 87. « Les rois donnent plus d'or en échange de sel que de toute autre marchandise. »

faire le crochet par cette ville, mais étant transportées directement soit par terre, soit par le Niger jusque vers Ségou.

A Dienné, les barres étaient prises en compte par les « Ungaros » (Wangara = Dioula) et transportées vers la région des mines d'or, à tête d'homme, chaque trafiquant se faisant accompagner pour cela de 100, 200 esclaves ou davantage (1938, p. 87). Il y a de fortes chances pour que des ânes aient été utilisés aussi pour ce transport vers Bobo-Dioulasso, Kong, Bondoukou et même la région de Kumasi, comme cela se faisait au XIX^e^ siècle encore (1).

Une autre partie du sel d'Idjil et de Teghaza devait prendre, au moyen âge comme aujourd'hui, le chemin du pays des kolas, autre produit de luxe donnant lieu à d'importantes transactions (2).

Pour cela, les barres de sel étaient sciées en 12 morceaux de 3 doigts de large appelés *kokotla* qui servent dans le pays d'unité d'échange (3).

A partir de Kong, le sel en barres devait entrer en concurrence avec celui de Daboya et de la côte entre la Volta et la Bandama (4), comme en haute Guinée, aux mines d'or du pays kpellé, il rencontrait celui venu du littoral de Sierra Leone et Libéria (5). Mais c'était le sel en barres qui était le plus prisé, car se conservant mieux en pays humide.

Le sel saharien devait être écoulé dans bien d'autres pays soudanais, mais les chroniques ne nous en ont pas laissé le souvenir. Il y a cependant de fortes chances pour que l'état de choses existant au XIX^e^ siècle au moment de l'arrivée des Européens et décrit alors par de nombreux voyageurs ait remonté à plusieurs siècles.

Nous savons seulement, pour l'est de Tombouctou, que Gao était fourni en sel par Toutek, via Tadamekka (El-Bekri, 1913, p. 343).

Mais il y a tout lieu de supposer que les salines du Manga, du Kawar, du Borkou et d'ailleurs ravitaillaient déjà les régions situées plus au sud, en particulier les pays haoussa et le Bornou, malgré la concurrence du sel marin venant du golfe de Bénin, rapportée par l'*Esmeraldo* (1956, p. 147).

Nous venons de parler en détail du commerce du sel, car il formait l'essentiel du trafic nord-sud signalé dans l'Ouest africain médiéval.

Il y avait évidemment bien d'autres produits qui suivaient le même chemin, entre autres ceux provenant des importations d'Afrique du Nord et du monde méditerranéen. Nous nous réservons d'en parler plus loin dans le passage consacré aux importations.

Un produit très demandé, le cuivre, bien que fourni principalement par le monde extérieur, était en partie, comme nous l'avons vu, extrait de mines ouest-africaines : Akjoujt, Diara, Takedda, et exporté de là vers le sud. Nous n'avons aucun renseignement sur l'écoulement du cuivre d'Akjoujt, qui devait faire face aux besoins locaux de la Mauritanie occidentale et du Sénégal. Celui de Diara semble avoir été réservé au fructueux commerce d'échange avec les Noirs païens situés au sud de l'empire du Mali. Source considérable de bénéfices puisqu'il s'échangeait contre les 2/3 de son poids d'or (Al-Omari, 1927, p. 80-81).

(1) Voir en particulier L. Binger : 1892, I, p. 372. Il rencontre en 20 jours de route entre Kong et Bobo-Dioulasso, 62 ânes, 12 bœufs porteurs et 303 porteurs, transportant entre autres marchandises 408 barres de sel. La charge d'un homme atteint 30 à 40 kg (I, p. 313) et les barres les plus légères pèsent au moins 32 kg (I, p. 374).
(2) L. Binger : 1892, I, p. 309.
(3) L. Binger : 1892, I, p. 141.
(4) L. Binger : 1892, I, p. 315. Voir aussi carte J. Méniaud : 1912, II, p. 206.
(5) Pacheco Pereira : 1956, p. 83-85.

Le cuivre de Takedda était écoulé vers les pays haoussa et le Bornou (1), d'où il pouvait être réexporté vers des régions plus méridionales comme le pays yoruba et le Bénin, dont la statuaire nécessitait d'appréciables quantités de ce métal.

Grâce aux découvertes archéologiques de ces dernières années, nous savons que le cuivre des mines ouest-africaines était commercialisé sous forme de barres minces. Trois de ces dernières, mesurant 22,5 cm de long et pesant de 203 à 218 g, furent retrouvées à Marendet, et deux mesurant 117 et 137 cm de long et pesant 35,9 g et 46,35 g, à Akjoujt (2). Il suffisait d'ailleurs de recourber ces barres pour obtenir des anneaux et l'on sait qu'à partir du XV^e siècle les bracelets de cuivre ou laiton, les « manilles » vont devenir un des éléments de base du commerce portugais sur les côtes.

Une autre production du Sahel était très prisée dans les régions plus méridionales : les chevaux barbes — dont beaucoup provenaient également d'Afrique du Nord — dont les chefs avaient besoin, la cavalerie constituant un élément indispensable de leur armée.

Ils étaient échangés presque uniquement contre des esclaves (3), pratique qui n'a cessé qu'avec la pénétration européenne au XIX^e siècle.

Le commerce du bétail, des cuirs et peaux se faisait aussi dans le sens nord-sud, vers les gros centres de consommation que formaient les villes du Sahel et du Soudan et même jusqu'à la côte du golfe du Bénin, où vaches, chèvres et moutons s'échangeaient contre du sel (4).

Les esclaves étaient demandés en échange de l'or par les Noirs du pays toom pratiquant le commerce muet (5).

Des pays haoussa devaient être apportés, par Nikki, Yendi, Salaga et Kintampo, les produits manufacturés de la région de Kano : tissus, effets confectionnés, maroquinerie, en même temps que des chevaux et des articles d'origine méditerranéenne. Tels étaient au moins les produits qui empruntaient cette voie au XIX^e siècle. Léon l'Africain se borne à parler de marchandises sans préciser davantage, disant qu'elles étaient transportées à tête d'homme depuis le Guangara — c'est-à-dire le Katsina-Laka, pays haoussa — jusqu'au pays de l'or, qui ne peut être ici que la « Gold Coast » (1956, p. 479).

### b) *Commerce interrégional sud-nord.*

Intimement lié au précédent, car le plus souvent pratiqué par les mêmes marchands, était le commerce sud-nord, où l'on pourra distinguer plusieurs échelons : du golfe de Guinée aux centres producteurs d'or et de kolas du nord de la forêt, de ces derniers aux villes du Sahel et du sud saharien et de ces villes aux salines sahariennes.

Du golfe de Guinée aux mines d'or des pays kpellé du Bouré, du Bondoukou et de l'Ashanti, comme vers la région des kolas bordant le nord de la forêt depuis le Sierra Leone jusqu'en Gold Coast, le produit le plus demandé est le sel marin, traité par ébullition en de

(1) Ibn Batoutah : 1922, p. 441.
(2) Voir plus haut à l'article « cuivre ».
(3) Ca da Mosto : 1895, p. 48, p. 116-117 ; Diogo Gomes : 1940, fol. 282 r ; V. Fernandes : 1951, p. 43-66 ; D. Pacheco Pereira : 1956, p. 47, 53, 57, 61, 73 ; Léon l'Africain : 1956, p. 480-481.
(4) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 147. Pour l'époque moderne voir R. Chudeau : *Le grand commerce...*, 1910, p. 405-406.
(5) D. Pacheco Peraira : 1956, p. 65. Le pays de Toom se situe vers la région de Bondoukou (Beetuu) et Ashanti.

nombreux points de la côte. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le voir, ce trafic n'est mentionné qu'en deux points par l'*Esmeraldo* : entre le pays boulom (Sierra Leone) et la haute Guinée (mine d'or de Coya), d'une part, et entre le Rio Real, à l'embouchure du Niger et les pays de l'intérieur, de l'autre (1). Mais il était certainement pratiqué partout ailleurs, comme Bosman (fin XVII^e^) puis Caillié et Binger nous le font connaître pour les pays ashanti, Kong, Salaga, etc. (2). Ce sel était moins prisé que celui en barres, mais devait suffire pour les besoins des 9/10^e^ de la population, qui n'avaient ni or ni kolas à offrir en échange.

D'autres produits importants provenaient aussi de cette région méridionale : l'ivoire et les épices. Il est fort peu parlé du premier de ces produits, qui ne semble pas avoir fait l'objet d'un bien grand trafic : il faut pratiquement arriver aux auteurs du moyen âge final pour le voir véritablement mentionné (3). L'ivoire a dû cependant arriver du Soudan en Afrique du Nord en petites quantités, mais il n'y a ici rien de comparable avec le trafic pratiqué de l'Est africain vers l'Inde et la Chine, grands amateurs d'ivoire.

Nous avons également très peu de données sur les épices, la malaguette et le poivre, qui semblent avoir trouvé le chemin de la Méditerranée en passant par l'intérieur, dès le XIII^e^ siècle environ. L'ascension de l'empire du Mali aux XII^e^-XIV^e^ dut d'ailleurs faciliter, sinon faire naître, ce trafic des épices vers le nord.

La principale épice demandée était la malaguette (*Aframomum melegueta*) dont la grande région de production était la côte de l'actuel Libéria, entre le cap Mesurado et le cap des Palmes (4). La commercialisation devait en être antérieure à la découverte portugaise, puisqu'en 1479 Eustache de La Fosse vit déjà les indigènes la présenter aux navigateurs en « paquets bien carrés de 10, 20 et 30 livres », qu'ils échangeaient surtout contre des anneaux de laiton (1897, p. 180-181).

Ces paquets de malaguette devaient suivre les routes anciennes allant vers l'intérieur le long des rivières, avec le sel de la côte, se diriger vers le pays kpellé, région aurifère, et arriver dans le circuit mandingue en même temps que l'or de cette région.

Même discrétion des auteurs concernant le « poivre des Achantis » ou du « Bénin » (*Piper guineense*) cultivé, particulièrement vers l'embouchure du Niger, avant l'arrivée des Portugais. C'est en effet dans cette région qu'il est mentionné pour la première fois (5). Ce poivre devait être acheminé vers le pays haoussa, que nous savons en liaison avec la côte, en même temps que le sel.

Le second échelon du commerce sud-nord allait des mines d'or et de la région productrice des kolas jusqu'aux villes du Sahel. Il était entre les mains des mêmes commerçants amenant le sel en barres vers ces régions.

Ils se procuraient l'or par deux moyens, soit par échange muet (6), soit par achat sur place aux courtiers spécialisés.

(1) D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 83-85 (Coya) ; p. 147 (R. Real).

(2) G. BOSMAN : 1705, p. 321-323 ; R. CAILLIÉ : 1830, I, p. 369 (sel du pays baga arrivant à Kouroussa) ; L. BINGER : 1892, I, p. 315.

(3) D'ailleurs, pour les musulmans « l'utilisation des défenses d'éléphant est blâmable » (IBN ABI ZAYD AL-QAYRAWÂNÎ : *La Risâla*..., 1952, p. 297).

(4) D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 101-111.

(5) MÜNZER *in* B. DE VASCONCELLOS : 1932, p. 48 et D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 135.

(6) Voir entre autres sur le commerce muet : E. W. BOVILL : 1929 ; M. DELAFOSSE : 1912, II, p. 46-47 ; J. H. GRIERSON : *The silent trade*, 1903 ; LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 98-99 ; J. MARQUART : 1913, p. 181 sq ; E. G. R. TAYLOR : 1927, p. 129-144.

Nous possédons des renseignements sur le commerce muet de l'or, car cette pratique a frappé l'imagination des Arabes, d'autant plus qu'ils n'étaient pas admis, semble-t-il, à accompagner les Wangara, seuls négociants autorisés à approcher de la région aurifère, car dignes de confiance (1).

Cette pratique était connue dans le pays dès le x[e] siècle (2) puisque Maçoudi la relate : « C'est dans cette contrée (de l'or), de l'autre côté d'un grand fleuve que vit une peuplade qui trafique sans se montrer ni communiquer avec les marchands étrangers. Ceux-ci déposent leurs marchandises et se retirent ; le lendemain, ils trouvent, à côté de chaque colis, une certaine quantité d'or. S'ils acceptent le marché, ils prennent l'or et laissent leur pacotille ; dans le cas contraire, ils l'emportent sans toucher à l'or ; pour faire entendre qu'ils veulent un prix plus élevé, ils laissent à la fois l'or et la marchandise (3). »

Il est curieux de noter que, si plusieurs auteurs mentionnent ce trafic muet, entre autres Al-Housain, Al-Birouni, Al-Zouhri, Yaqout, Al-Harrani, Al-Bakouwi, les principaux auteurs médiévaux ayant fourni les meilleurs renseignements sur le pays (El-Bekri, Ibn Battouta, Léon l'Africain) n'en parlent pas, alors qu'ils nous donnent d'autres détails sur l'or. La seule exception est Al-Omari, qui lui consacre quelques lignes (1927, p. 83). Il faut arriver aux Européens pour en entendre parler à nouveau avec détails : le passage de Ca da Mosto à son sujet (1895, p. 57-62) offre peu de différence avec celui de Maçoudi. Les marchands et leurs porteurs arrivent au bord d'un grand fleuve avec leur sel, « en font des montagnes de rang, dont chacun marque la sienne » ; ils se retirent et les Noirs possesseurs de l'or viennent avec de grandes barques et mettent en face de chaque tas une certaine quantité d'or, se retirant à leur tour. Les marchands reviennent, prennent l'or s'ils estiment la contrepartie raisonnable, sinon laissent le tas et recommencent jusqu'à ce que l'on soit arrivé à un accord.

Ce genre de commerce supposait une grande honnêteté de part et d'autre. L'empereur du Mali fit capturer l'un de ces Noirs du pays de l'or pour tenter d'avoir des renseignements sur son pays : il ne put le faire parler et, pendant trois ans, les « gens de l'or » cessèrent leurs échanges.

Ibn Al-Wardi cite un autre incident : jugeant que le marchandage avait trop duré, les Noirs du pays de l'or, furieux, mirent le feu aux marchandises et remportèrent leur or (4).

Il convient de remarquer, en comparant le texte de Maçoudi à celui de Ca da Mosto, que la coutume, à cinq siècles de distance, s'est conservée identique à elle-même.

Une question se pose : où se pratiquait le commerce muet ? Aux premiers siècles de l'islamisme, juste après l'arrivée des Arabes, il a pu être employé en plusieurs pays, dont les habitants animistes devaient avoir de bonnes raisons de se méfier des incursions des musulmans marchands d'esclaves, qui pouvaient tenter aussi de se saisir du pays. Le grand fleuve au nord duquel les musulmans cités par Maçoudi déposaient leurs tas de sel peut être tout simplement le Sénégal dans la région de Kayes. C'est précisément vers cette région que se dirige l'itinéraire de Ghana à Ghiarou dont parle El-Bekri, ville que Ch. Monteil situe à Dougouba au sud immédiat de Kayes (5).

(1) V. Fernandes : 1938, p. 85.

(2) Elle était connue des Carthaginois au v[e] siècle avant notre ère, l'échange ayant lieu sur les rivages de l'océan Atlantique, sans doute vers le sud marocain. Voir Hérodote : *Histoire*, IV, 196.

(3) Maçoudi : 1865, IV, p. 92-93.

(4) Ibn Al-Wardi *in* La Roncière : 1925, I, p. 97.

(5) El-Bekri : 1913, p. 332 ; Ch. Monteil : *Le site de Goundiourou*, 1928, p. 647-653.

Mais, au XI[e] siècle, cette coutume n'était déjà plus en usage dans ce pays : Ghiarou comptait d'ailleurs un grand nombre de musulmans, ce qui permet de dire que les marchands avaient un accès direct aux approches des mines du Galam. Il est évident aussi que le commerce muet n'était pas pratiqué à partir du XI[e] siècle, entre les mines du Bouré et le monde musulman, car elles commençaient aux portes de la capitale du Mali et faisaient partie de ce grand État musulman.

Les régions aurifères situées dans l'orbite économique de Dienné (Lobi, Bondoukou, Gold Coast) sont-elles à exclure elles aussi ? Il est possible que le trafic muet ait été pratiqué au début du moyen âge à la limite nord du pays, le Bani, dans la région de Dienné, ayant pu servir de rivière que les marchands musulmans ne devaient pas dépasser au sud. Quoi qu'il en soit, V. Fernandes, qui était bien informé sur la région, est formel : au chapitre relatif à Dienné, il parle, sans doute d'après Ca da Mosto, du trafic muet et ajoute « mais ceci est inexact : en fait, les Nègres ungaros prétendent que la population leur est inconnue (des marchands de sel) parce qu'ils bénéficient seuls (du privilège de pénétrer) dans la région, à l'exclusion de toute autre race » (1938, p. 89).

Cette information de V. Fernandes dut être recueillie en Mauritanie auprès de marchands maures. Elle est donc de seconde main.

Au contraire, D. Pacheco Pereira, lui, a connu en Gambie des marchands mandingues qui avaient trafiqué vers le pays ashanti et qui étaient donc des informateurs de première main. Voici ce qu'il en dit (1956, p. 65-67) : « A 200 lieues au-delà de ce royaume de Mandingua on trouve une contrée où il y a beaucoup d'or qui s'appelle Toom, dont les habitants ont une tête et des crocs comme les chiens. Ce sont des Nègres qui évitent d'entrer en conversation parce qu'ils ne veulent pas voir d'autres hommes. Les habitants de certains lieux, dont l'un s'appelle Beetuu et l'autre Habanbarranaa et un autre Bahaa, vont à ce pays de Toom acheter de l'or en échange de marchandises et d'esclaves qu'ils y conduisent. » Suit la description de l'échange lui-même, semblable aux pratiques décrites ailleurs. C'est aux trois lieux cités plus haut (Beetuu : Bitou ou Bondoukou ; Habanbarranaa = pays bambara ; Bahaa = ?), le pays de Toom étant vraisemblablement le « Gaman ou territoire des Ton » au sud-ouest immédiat de Bondoukou (1), que les Mandingues venaient chercher l'or acquis par les gens de Bondoukou et autres par commerce muet auprès des populations primitives d'orpailleurs aux dents limées (d'où la comparaison avec les crocs de chien), mutilation largement pratiquée dans la région.

Mais il est un autre centre aurifère où a dû se pratiquer aussi le commerce muet : le pays kpellé en haute Guinée. Le texte de Ca da Mosto nous invite en effet à chercher vers Mali, d'où partent les théories de porteurs destinés à aller au lieu de l'échange. Comme il ne peut s'agir des mines du Bouré, faisant partie de l'empire du Mali, on songe immédiatement aux districts aurifères du pays des « Cobales » (Kpellé ou Guerzé), d'où vient un or excellent à 23 carats et dont les habitants sont très friands de sel et ont « les dents limées et pointues comme celles des chiens » (2).

(1) Voir cartes de l'itinéraire de L. Binger : 1892. Selon M. Delafosse Ton est le nom que les Mandingues donnent aux Ashanti (*Bull. Com. Ét. Hist. Sc. A. O. F.*, 1925, p. 331). Selon E. Meyerowitz (*in litt.*, 20-2-1958), les Haoussa appellent Ton ou Tonawa les gens de Mampong (pays Ashanti). Eux-mêmes se désignent sous le nom de Tena ; les autres Ashanti les nomment Tena et les Brong, Tona. *Man* signifiant État, il se peut que le Temiam de Léon l'Africain (1956, p. 10) soit une contraction de Tena et de Man.

(2) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 85 et 101.

Une région au bord d'une grande rivière (Niger, Milo, etc.), à la limite des pays mandingue et loma, kpellé, kouranko, kissi, au sud de Kankan, conviendrait comme emplacement pour ce trafic.

Ce moyen d'échange de l'or, connu pour son pittoresque, n'était pas celui généralement employé et le plus souvent : des tractations directes avaient lieu sur de grands marchés proches des pays aurifères où l'or s'échangeait contre le sel et d'autres marchandises.

El-Bekri nous a conservé le nom de trois des principaux marchés de l'or : Ghiarou, Iresni et Kougha. Ghiarou serait Goundiourou, c'est-à-dire Conjour au sud de Kayes, et le marché de l'or du Galam, le « meilleur or du pays » (1913, p. 331-335).

Iresni (Barissa d'Idrisi) n'est pas identifiée. Bien que l'auteur la place à l'occident de Ghiarou, sa position en face des royaumes du Dou et de Melel (Mali) lui donne plutôt une situation plus orientale, face au Bouré, vers Banamba ou Bamako par exemple. Kougha, à 15 jours de Ghana, n'est pas davantage identifiable (1), non plus qu'Anbara et Alouken cités dans le voisinage. La mention relatant que c'est le pays produisant le plus d'or de tous les pays nègres peut s'appliquer au Bouré, mais aussi au groupe Lobi-Bondoukou-Gold Coast. Serions-nous sur le moyen Niger, entre Bamako et Mopti ? Ces villes ne sont d'ailleurs peut-être pas identifiables, mais héritées des auteurs précédents, tout aussi imprécis : Ghiarou et Kougha sont déjà cités chez Ibn Hawqal et Iresni semble être un rhabillage de Barissa, toponyme de Ptolémée (Iardzeitha) repris par Al-Khwarizmi (Badinsa) et Souhrab (Barisa).

Quoi qu'il en soit, l'or apporté au marché soit dans des hampes de plumes de calao, soit en bijoux (boucles d'oreilles, etc.) (2) était transporté vers les grands marchés du Nord par les marchands noirs, ceux d'Iresni étant appelés Nounghamarta. Awdaghost, Ghana, Tademekka paraissent avoir été les points de centralisation du précieux métal.

L'or en poudre y était alors transformé, sans doute en lingots mais aussi en fils tordus et en dinars (3), par les soins des courtiers exportateurs. Nous le retrouverons plus loin à ce stade, en étudiant les exportations.

Notons que le roi de Ghana se réservait les pépites trouvées dans ses États, ne laissant en circulation que la poudre d'or (4) ; une coutume semblable paraît avoir été observée par les rois de Mali (5).

De Mali, l'or était apporté au XVe siècle à Tombouctou et à Cochia (Koukia : Bentia) où il devait passer entre les mains des exportateurs (6).

L'or du Lobi, du Bitou et de Gold Coast, acheté par les Ungaros (Wangara = Dioulas) sur les marchés du Sud, en particulier à Bondoukou, remontait vers Dienné avec les mêmes marchands qui avaient acheté le sel (7), tandis que certains de leurs compatriotes fixés en pays haoussa rapportaient l'or dans le Guangara oriental (Katsina-Laka) en passant par le Togo et le Dahomey (8). Cet or était peut-être déjà transformé en dinars et en bijoux simples

(1) Koukia = Bentia en aval de Gao, capitale ancienne, ferait un Kougha acceptable mais est bien plus de 15 jours de Ghana (900 km à vol d'oiseau). Kouga avec son grand tumulus sur le lac Fati, à 450 km à l'est de Ghana, serait plausible.

(2) R. Caillié : 1830, I, p. 392 et 418 (or fondu mis en boucles ou en lingot).

(3) El-Bekri : 1913, p. 301 (fils tordus à Awdaghost) ; p. 339 (dinars à Tademakka).

(4) El-Bekri : 1913, p. 331.

(5) Al-Omari : 1927, p. 72.

(6) Ca da Mosto : 1895, p. 62-63.

(7) V. Fernandes : 1938, p. 87.

(8) Jean-Léon l'Africain : 1956, II, p. 479, par Kumasi, Salaga, Yendi, Djougou, Nikki et Yauri.

au passage dans les premières villes musulmanes, comme J. Dupuis le rapporte pour Nikki et le Bornou au début du XIX[e] siècle (1).

Après l'or devait venir en importance, pour constituer le trafic sud-nord, la noix de kola. Ce fruit, si prisé des Africains, ayant au contraire eu peu de succès près des Arabes et des Européens, nous ne connaissons que bien peu de détails au sujet du trafic auquel il a donné lieu au moyen âge : il était pourtant déjà connu (2)

La zone des kolas s'étend dans la partie nord de la forêt, entre le 6° 30′ et le 8° N et les régions les plus productives et les plus à portée pour le trafic médiéval devaient être celles allant de l'est du Sierra Leone jusque vers Daloa et les îlots de l'ouest de Bondoukou et du nord de Kumasi.

La kola rouge, la plus estimée (*Cola acuminata*), est surtout produite au pays ashanti et la blanche (*Cola nitida*), à l'ouest de Bondoukou.

Les Dioulas, installés dans le Ouorodougou (= pays des kolas) situé immédiatement au nord de la zone occidentale, ont monopolisé le fructueux commerce d'intermédiaires entre les producteurs et les marchands ambulants apportant le sel et autres produits, souvent Dioulas eux-mêmes.

Voici comment est commercialisée la kola.

La principale récolte a lieu vers décembre, dans la grande région productrice. Après extraction des noix, lavage et séchage, on les place dans des paniers à très larges mailles, en rotin ou lanière d'écorce de 60 à 80 cm de long sur 25 cm de large et de profondeur. Ces paniers sont garnis de feuilles d'*Orofira* en plusieurs lits. Chaque panier pèse 25 à 30 kg et est porté à tête d'homme (3).

Les étapes sont de 25 à 35 km par jour. Plus au nord on peut employer le bœuf porteur, qui, avec une charge de 150 kg, parcourt 30 km environ par jour, ou l'âne qui, à 3 km à l'heure, porte de 70 à 80 kg (4).

Les kolas sont diffusées dans tous les pays d'Afrique occidentale, les routes étant parfois les mêmes que celles de l'or et du sel, en particulier celles menant vers Dienné et le pays haoussa. Souvent le Dioula apporte le sel d'un marché du Nord, achète des kolas dans le Sud et retourne à son point de départ. Ce commerce est soumis à de graves aléas, mais les bénéfices peuvent en être substantiels si les circonstances ont été favorables (5).

D'autres produits en provenance du Sud : malaguette, poivre, ivoire entre autres, pouvaient suivre le même chemin que l'or et les kolas, mais nous n'en sommes informés par aucun auteur médiéval.

Les esclaves suivaient aussi la même voie : ils étaient vendus aux grands commerçants de Dienné, Tombouctou, Gao, Kano et ailleurs exportant vers l'Afrique du Nord et l'Égypte. Nombreux étaient ceux travaillant dans ces villes mêmes, où ils n'étaient pas maltraités. Mais on puisait parmi eux pour compléter des lots destinés à l'exportation, ce qui donnait lieu à des scènes déchirantes (6).

(1) J. DUPUIS : 1824, p. LVIII et CXI.

(2) Au XIV[e] siècle, voir AL-MAQQARI *in* H. PÉRÈS : *Relations...*, 1937, p. 413 et JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, I, p. 54 et sans doute l'un des « fruits amers » cités au Mali par AL-OMARI : 1927, p. 63.

(3) A. CHEVALIER et E. PERROT : *Les Kolatiers...*, 1911, p. 324-325 (dates de maturité) ; p. 346 (paniers, garniture, charge).

(4) R. CHUDEAU : *Le grand commerce...*, 1910, p. 403-404, chiffres légèrement différents *in* J. MÉNIAUD : 1912, II, p. 118-119 : pour le bœuf porteur 120 kg et 30 km par jour, pour l'âne, 70 kg et 30 km par jour.

(5) L. BINGER : I, p. 141-143 et 309-315. Voir également LE CŒUR, 1927.

(6) R. CAILLIÉ : 1830, II, p. 203 (à Dienné) ; II, p. 310 (à Tombouctou) ; MUNGO PARK : 1799, p. 349.

Le trafic entre Dienné et Tombouctou par le fleuve est le type de ces échanges fort importants, indispensables aux grandes villes du Nord. Les principales marchandises remontant vers le nord devaient être, comme à la fin du XIX[e] siècle : riz, mil en grand sacs, jarres de miel, blocs de karité entourés de feuilles et ligaturés de jonc, piment, tamarin, oignons, pains d'indigo, paniers de kolas, farine de nété et de baobab, barres de fer du Karaguana, ivoire, or, civette, cuirs secs, tissus, couvertures, esclaves (1).

Ces échanges ont lieu d'une extrémité à l'autre de l'Ouest africain entre les zones soudaniennes et le Sahel, mais ils sont moins faciles à observer qu'entre Tombouctou et Dienné où ils empruntent la voie fluviale.

Enfin, le troisième échelon du commerce ouest-africain en direction sud-nord est celui entre les villes du Sahel, mais aussi toute cette zone, d'une part, et le Sahara méridional, de l'autre, en particulier les oasis et les salines. Beaucoup moins important que l'échelon précédent, il est tout de même indispensable à l'ensemble de la vie économique ouest-africaine, car c'est lui qui permet, en échange de produits soudanais et sahéliens, de se procurer le sel.

Le produit essentiel servant de base aux échanges est le mil en provenance du Soudan et du Sahel, mais les villes sahariennes dépendaient, pour la plus grande partie de leur ravitaillement, des pays plus méridionaux.

El-Bekri nous montre Awdaghost important son mil, son miel et ses esclaves du Sud et Tademekka, son mil et ses autres céréales (1913, p. 300 et 339), tout comme Ibn Battouta parle du mil du Soudan consommé à Teghaza et à Oualata (1922, IV, p. 378 et 395).

Le trafic qui pouvait s'effectuer vers les salines est facile à évoquer : les modernes *azalais* portant le mil et autres produits du Sud aux oasis du Kawar et d'Agram doivent être peu différentes de ce qu'elles étaient dans le passé.

### 3. Le commerce extérieur.

Également très important était le commerce extérieur, axé lui aussi dans le sens des méridiens. Nous distinguerons, comme précédemment, celui qui s'effectuait dans le sens nord-sud (importations) et celui dans le sens sud-nord (exportations).

#### a) *Importation.*

Ce commerce s'exerçait exclusivement, avant la découverte portugaise, avec les pays musulmans de la Méditerranée : Maghreb, Tripolitaine et Cyrénaïque, Égypte, les oasis nord-sahariennes étant considérées comme des prolongements des pays dont elles dépendaient économiquement plus au nord : le Touat, du Maroc et du royaume de Tlemcen ; le Mzab, le Souf, le Fezzan, des divers royaumes d'Algérie et de Tripolitaine.

Ce commerce d'importation, entièrement entre les mains des Méditerranéens, partait des grandes villes du Nord : Fès, Tlemcen, Tunis, Le Caire, etc., pour aboutir à celles du Sud saharien : Awdaghost, Ghana, Oualata, Tombouctou, Gao, Tademekka, Agadès, etc., où

(1) F. Dubois : 1895, p. 189. Léon l'Africain : (1956, II, p. 465) cite entre autres : le riz, l'orge (le mil en réalité), les cotonnades. Voir également Caillié : 1830, II, p. 234 et H. Barth : 1861, p. 100-105 (riz, mil, coton, étoffes, miel, beurre de karité, oignons, kolas, esclaves).

vivaient les commerçants importateurs et où commençait la diffusion des produits introduits vers les divers centres du trafic interrégional que nous avons vu plus haut.

La variété des produits était grande.

### Alimentation.

Il y avait d'abord des produits d'alimentation, en général de luxe ou de demi-luxe, destinés surtout aux colonies arabo-berbères des villes du Sud.

El-Bekri cite ainsi qu'on importait à Awdaghost, malgré la distance, du blé, des fruits et du raisin sec, le blé se vendant 6 *miktals* le *kintar* et le prix des fruits étant tout aussi élevé. Noix et sucre consommés dans la même ville devaient provenir du Maroc (1913, p. 300-301).

Idrisi note que les dattes de Sidjilmassa et du Zab étaient apportées au pays des Noirs par les gens d'Ouargla, les mêmes vendant le blé du Maghreb jusque chez les Zaghawa (1866, p. 5 et 41).

Les figues séchées consommées à Ghana venaient de Sidjilmassa (1).

Une partie de l'alimentation des gens de Teghaza consistait en dattes du Dra et de Sidjilmassa, les épices telles que la girofle (provenant de Zanzibar, par l'Égypte) servant aux échanges au Soudan (2).

Ibn Khaldoun mentionne la provenance des dattes consommées au Soudan : Touat, Gourara, Ouargla (Prol. 1863, I, p. 115).

Ces importations de produits d'alimentation continuèrent même après la découverte : Léon l'Africain indique les achats, faits au Sous, de sucre destiné au Soudan ainsi que les dattes de Numidie expédiées à Dienné (3).

### Chevaux.

Parmi les animaux, un seul pouvait donner assez de bénéfices pour être exporté du Maghreb vers le sud : le cheval.

C'était la monture noble, celle des chefs, et aussi un élément indispensable pour les armées, la cavalerie étant alors l'arme de choc. Al-Omari rapporte que l'on venait offrir de ces animaux aux rois soudanais et qu'ils dépensaient pour cela des sommes considérables, l'armée du Mali, entre autres, ayant 10 000 cavaliers (1917, p. 66-67).

V. Fernandes nous relate que le roi de Gyloffa (le Damel du Cayor) a 8 000 cavaliers, mais que peu des chevaux nécessaires proviennent du pays : ils sont apportés par les Maures et également par les chrétiens (1951, p. 7). L'importation de chevaux par les Portugais au XV^e^ siècle est un des éléments essentiels de leur trafic.

A Tombouctou, le roi entretenait 3 000 cavaliers, tous les bons chevaux venant de Berbérie par caravanes : ils sont amenés d'abord devant le roi qui fait son choix et les paie convenablement. Les bénéfices qu'on pouvait en retirer étaient en effet considérables : un cheval se vend à Gao 4 à 5 fois son prix d'Europe. Le roi du Bornou entretenait lui aussi 3 000 cavaliers, les chevaux originaires de Berbérie étant échangés contre des esclaves, à

(1) Aboulfeda : 1848, II, 1, p. 213.
(2) Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 378 (Teghaza) ; p. 394 (girofle).
(3) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 89 (sucre du Sous), p. 464 (dattes de Numidie), voir également D. Pacheco Pereira : 1956, p. 53 (sucre vendu très cher à Dienné).

raison de 15 à 20 esclaves contre un cheval : le souverain faisait des expéditions contre les pays animistes du Sud pour pouvoir payer ses fournisseurs en chevaux.

Le même échange d'esclaves contre des chevaux se pratiquait au Gaoga (1).

ÉTOFFES.

Les vêtements et le drap constituaient une bonne part des importations. Il s'agissait surtout d'habits de luxe destinés aux rois et à leur entourage et aux riches marchands.

El-Bekri note l'importation à Awdaghost de *tobes* (ou manteaux) à pans, teints en rouge et en bleu. Les habits taillés et cousus des rois de Ghana étaient probablement originaires du monde méditerranéen et les pagnes de soie ou de brocart, les bonnets dorés et les « habits magnifiques » de ses courtisans l'étaient certainement (1913, p. 301 et 329).

La laine et les vêtements de laine étaient exportés du Maghreb au Soudan, en particulier au Tekrour, à Ancalas et Abzar (vers le Kawar) et à Azogga (Azougui de l'Adrar de Mauritanie). Ces vêtements : *Kisa*, *tob*, *mizar*, turbans, étaient apportés par des commerçants d'Aghmat au Maroc. Le roi de Ghana portait un *izar* de soie (2).

Selon Ibn Saïd, les Soudanais fréquentant les Arabes prenaient des vêtements de laine et de coton qui étaient importés dans le pays ; ceux du roi de Kanem provenaient de Tunis (3). Selon le même auteur, on exportait au Soudan de la soie, des vêtements de laine et de coton (4).

Ibn Battouta nous rapporte que les vêtements des habitants d'Oualata venaient d'Égypte, ainsi que les soieries de la coupole d'apparat du sultan de Mali.

Les étoffes de soie fine portées par les dignitaires de la cour, ou servant au décorum royal et données en cadeau à des visiteurs, devaient être de même provenance.

Les vêtements étaient probablement importés par Takedda. Le roi de Mali est le plus souvent revêtu d'une tunique rouge et velue, faite avec des tissus de fabrique européenne nommés *mothanfas* (5).

Ibn Khaldoun montre le sultan Mansa Moussa faisant son pèlerinage de 1325 avec 12 000 esclaves revêtus de tuniques de brocart et de soie du Yemen (6).

Les achats du fastueux sultan et de sa suite au Caire comprenaient d'ailleurs, entre autres, des étoffes (7).

Ca da Mosto mentionne les soieries de Grenade et de Tunis parmi les articles exportés au Soudan par les Maures ; les Européens imitèrent évidemment leur exemple dès le début de la découverte (8).

Il est intéressant de noter combien ces soieries, malgré leur prix, voyageaient loin : on en

(1) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, II, p. 468 (Tombouctou) ; 471 (Gao), p. 480-481 (Bornou), p. 482 (Gaoga).

(2) EDRISI : 1866, p. 3 (laine à Tekrour) ; p. 46 (Ancalas, Abzar) ; p. 69 (Azogga) ; p. 76 (Aghmat) ; p. 8 (Ghana).

(3) IBN SAÏD *in* Y. KAMAL : p. 1081-1082.

(4) IBN SAÏD *in* E. FAGNAN : 1924, p. 20.

(5) IBN BATOUTAH : 1922, IV, p. 387 (Oualata) ; p. 403 (coupole du roi de Mali) ; p. 406 (*penpi* et dôme de soie) ; p. 428 (soieries portées par les chefs anthropophages en visite) ; p. 439 (Takkedda) ; p. 406 (vêtements du sultan de Mali).

(6) IBN KHALDOUN : *Hist. Berb.*, II, p. 113.

(7) MAQRISI *in* AL-OMARI : 1927, p. 91.

(8) CA DA MOSTO : 1895, p. 48 (soieries de Grenade et de Tunis) ; p. 87 (soieries maures exportées au Sénégal par les Européens).



Page 372 of 596

proposa à l'échange à Diogo Gomes dans le Rio Grande (1). Elles ne pouvaient, à son époque, que provenir du commerce intérieur musulman.

D. Pacheco Pereira apprit qu'à Dienné on vendait des étoffes rouges et bleues et la soie fine en fils, entre autres produits importés (1956, p. 51 et 53).

Le Florentin Benedetto Dei fit vers 1470 le voyage du Soudan, sans doute pour y vendre des étoffes : « J'ai été à Tombouctou, lieu sis au-dessous du royaume de Barbarie en pays très aride dans les terres. On y fait beaucoup d'affaires en y vendant de gros draps, des serges et des étoffes à côtes qui se font en Lombardie » (2).

Léon l'Africain cite à plusieurs reprises des exportations d'étoffes du nord vers le Soudan : Taguaost du Sous expédie de petites pièces d'étoffes de laine à Tombouctou et Oualata ; il en va de même d'étoffes grossières et de toile achetées aux Portugais à Agadir, transitant par Ifran du Sous. Les marchands de Barbarie apportent des draps et étoffes d'Europe à Dienné, Tombouctou et Gao : dans cette dernière ville s'écoulent même des draps fins, entre autres ceux de Venise, de couleur écarlate, violette ou turquoise, et la mercerie. Le Gaoga recevait ses étoffes d'Égypte (3).

MÉTAUX.

Le principal métal importé en Afrique occidentale était le cuivre pour lequel il existait une forte demande dans les pays du Sud.

L'importation en est déjà mentionnée par Al-Housain vers 950 pour les échanges muets de l'or (4) et El-Bekri indique que le cuivre du Sous était exporté vers le Soudan ; la charge de ce métal payait à Ghana un droit de douane de 5 mitkals.

Le cuivre était particulièrement demandé à Kougha (5). Il l'était aussi au Tekrour : c'étaient des caravanes de chameaux frétées par des commerçants d'Aghmat qui l'amenaient au pays des Noirs (6).

Benjamin de Tulède, avant 1173, mentionne le cuivre au nombre des produits transitant par Zouila du Fezzan pour l'échange contre l'or du Soudan (7). En 1162 et 1164 des navires génois en débarquent à Tripoli et à Ceuta (8). Yaqout cite l'exportation de bracelets de cuivre rouge et d'anneaux de cuivre de Sidjilmassa au pays de l'or (9).

Les importations de cuivre au Soudan sont ensuite signalées par divers auteurs : Aboulfeda, Al-Dimachqi. Al-Omari, Al-Bakouwi, Al-Qalqasandi (10). Le Génois Malfante nous apprend qu'au Touat, en 1447, le cuivre qui provenait de l'Empire byzantin (Romania) et

(1) DIOGO GOMES : 1940, fol. 275.
(2) Ch. DE LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 163.
(3) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1936, p. 93 (Taguaost) ; p. 421 (Agadir-Ifran) ; p. 464 (Dienné) ; p. 467 (Tombouctou) ; p. 471 (Gao) ; p. 472 (Gaoga).
(4) AL-HOUSAIN *in* Y. KAMAL : 1932, p. 624.
(5) EL-BEKRI : 1913, p. 307 (Sous) ; p. 331 (Ghana) ; p. 335 (Kougha).
(6) EDRISI : 1866, p. 3 (Tekrour) ; p. 76 (Aghmat) ; il s'agit peut-être entre autres du cuivre de Day, au Tadla, « exporté au loin » (p. 85).
(7) E. CHATON : *Voyageurs...*, 1854, I, p. 209. A Zouila et non au Bénin comme le dit S. HOWE, 1939, p. 26.
(8) Ch. DE LA RONCIÈRE : 1919, p. 9.
(9) YAQOUT, article *at-tibr* in E. DAMMANN : 1928, p. 42.
(10) ABOULFEDA : 1848, II, 1, p. 213, n. 4 (importé par Sidjilmassa) : AL-DIMACHQI *in* MEHREN : 1874, p. 388 (destiné aux Demdem) ; AL-OMARI : 1927, p. 202 (importé par Sidjilmassa) ; AL-BAKOUWI *in* Y. KAMAL : IV, p. 1365 (*id.*) ; AL-QALQASANDI *in* AL-OMARI : 1927, p. 55.

transitait par Alexandrie, était avec le sel en barres le principal produit d'échange demandé au Soudan (1).

Il se demande ce que les Noirs peuvent bien en faire : il ne connaissait évidemment pas ses utilisations pour la parure et la statuaire, dans les pays de la forêt entre autres.

Ca da Mosto et D. Pacheco Pereira ont également connu ces exportations de cuivre et laiton venant du monde arabe vers le sud (2) et Léon l'Africain met ces mêmes métaux en bonne place parmi les importations de Dienné (1956, p. 464).

C'est le moment de rappeler qu'un grand lingot de cuivre de 35 × 7 × 6 cm et pesant 9,965 kg (Coll. IFAN M-56-62) a été trouvé par le géologue S. Rouaix à 70 km SW d'El-Kseib, sur l'ancienne piste de Teghaza à Oualata. C'est un témoin indiscutable du trafic du cuivre venant soit par Sidjilmassa, soit par le Touat, à destination d'Oualata, puis des pays plus méridionaux. Le pays d'origine de ce lingot n'a pu être déterminé par l'analyse.

Les autres métaux importés au Soudan étaient loin d'avoir l'importance du cuivre.

Des importations d'argent, métal très prisé surtout chez les Maures, sont signalées par la carte de Giovanni de Carignano de 1320, de Sidjilmassa vers Oualata et la Guinée (3). Il provenait peut-être de la mine de Tamedelt, située sur la piste menant du Sous et de Sidjilmassa à Awdaghost au nord du Dra (4). Ces importations d'argent du Maghreb sont également citées par Ca da Mosto : le lieu de destination était Tombouctou (1895, p. 45).

Par V. Fernandes, nous savons combien l'argent était prisé au Sahara occidental : à Arguin il valait plus cher que l'or (1938, p. 61).

L'étain semble avoir été peu demandé : les Noirs, si amateurs de cuivre, ne semblent pas avoir éprouvé le besoin de faire du bronze — du moins dans l'état actuel de nos connaissances — sauf rares exceptions, par exemple au pays sao.

Al-Dimachqi nous apprend que les indigènes de Ghana aimaient l'étain à cause de sa rareté et l'appréciaient plus que l'or (5), mais il faut arriver aux auteurs de l'époque de la découverte pour en entendre parler à nouveau : V. Fernandes (1951, p. 77) en mentionne l'importation au pays des Capeos et D. Pacheco Pereira au cap Verga (1956, p. 77).

L'importation de plomb (*arz'z*) est également signalée (6).

### Minéraux divers. Perles et objets de verre.

D'autres minéraux, et des substances comme le corail, étaient importés soit bruts, soit déjà travaillés sous forme de grains d'enfilage ou perles.

Le verre se présentait soit sous forme de récipients de petite taille (gobelets), soit de bracelets ou de perles.

Des fragments de gobelets ont été ainsi trouvés à Koumbi Saleh, et des fragments de verre peu déterminables, à Gao-Sané et Gao-Ancien, sans compter les dénéraux, que nous traiterons à part.

Au X^e^ siècle, les marchands égyptiens importaient déjà du verre (des perles sans doute) (7).

(1) Ch. de La Roncière : 1925, p. 156.
(2) Ca da Mosto : 1895, p. 45 (à Tombouctou) ; D. Pacheco Pereira : 1956, p. 51 (à Dienné).
(3) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 113.
(4) Mine d'argent mentionnée par El-Bekri : 1913, p. 308 et 316.
(5) W. Cline : 1937, p. 76. Mais n'y a-t-il pas erreur de traduction : est-ce bien d'étain qu'il s'agit ?
(6) *Hudud al-Alam* : 1937, p. 165.
(7) *Hudud al-Alam* : 1937, p. 165.

Selon Idrisi, Aghmat exportait vers le Soudan toutes sortes de perles de colliers, en pierre, en coquille et en verre ; la majeure partie du corail pêché et travaillé à Ceuta était transporté à Ghana et dans d'autres villes du Soudan, où l'on en faisait grand usage (1). Yaqout signale l'exportation de perles bleues de Sidjilmassa vers le pays de l'or (2).

Ibn Battouta se sert entre autres, de verroteries pour régler ses petits achats, sur le chemin d'Oualata à Mali (1922, IV, p. 394).

Al-Omari cite en bonne place parmi les exportations de Sidjilmassa vers le Soudan les perles, bracelets et perles de verre (3), écho repris par Al-Qalqasandi (4).

Les Portugais ne manquèrent pas de prendre le relais sur la côte : l'importation de corail rouge en grains, de cornalines de grande valeur et d'autres perles figure dans les listes données par V. Fernandes (5).

Le corail de la Méditerranée arrivait jusqu'au Gaoga (6).

Rappelons ici les découvertes très intéressantes de perles, de verre et autres matières faites lors des fouilles de Koumbi Saleh, Gao, Kouga, Rao et autres lieux (7). Toutes les perles de verre anciennes proviennent de l'importation et, si nous ne pouvons dire si elles sont d'origine marocaine, égyptienne, syro-palestinienne, vénitienne ou byzantine, nous pouvons affirmer qu'elles n'ont pas été fabriquées sur place. Ce ne sera que plus tard, après le moyen âge, que des fabriques de perles de verre fonctionneront dans le pays, en particulier dans le Nupé et le pays yoruba (8). Ces pays n'étaient pas assez évolués industriellement pour fabriquer du verre avant ces derniers siècles, bien que dans certains cas ils aient pu utiliser du verre importé pour en faire des perles.

L'étude des perles n'est pas assez poussée encore pour que nous puissions beaucoup en parler ici, et nous manquons de points de comparaison avec les sites archéologiques du monde méditerranéen.

Il n'existe pas de corpus des perles médiévales vénitiennes, égyptiennes ou autres, et les meilleures études parues sont encore celles concernant l'Afrique australe (fouilles de Zimbabwé, Mapubungwé, etc.).

Quant aux bracelets de verre, il y a de fortes chances pour qu'ils aient été importés à partir du XIVe siècle environ, sans doute par le commerce développé par les Égyptiens à la suite du fameux pèlerinage de Mansa Moussa en 1325. Les bracelets retrouvés à Teghaza seraient postmédiévaux : eux aussi viendraient du Proche-Orient (Égypte, Syrie, Palestine) (9).

Il est possible que des lampes de mosquée, en verre, à ouverture très évasée, telles qu'en possèdent entre autres le British Museum et le Musée du Louvre, aient été amenées au Soudan :

(1) Edrisi : 1866, p. 76 (Aghmat) ; p. 201 (Ceuta).
(2) Yaqout *in* E. Dammann : 1929, p. 42.
(3) Al-Bakouwi *in* Y. Kamal : IV, p. 1365.
(4) *In* Al-Omari : 1927, p. 55, n. 3 : « ...les verroteries ».
(5) V. Fernandes : 1938, p. 61 (à Arguin) ; 1951, p. 43 (perles en Gambie) ; p. 77 (perles au pays des Çapeos).
(6) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 482.
(7) Nous renvoyons aux diverses études déjà publiées à ce sujet : P. Thomassey et R. Mauny : 1951 et 1956 ; R. Mauny : *Notes d'archéologie...*, 1951 ; J. Joire : 1955 (Rao). Et au chapitre de la présente étude concernant les méthodes de l'archéologie.
(8) Un lot de perles provenant des fouilles d'Ita Yemoo, transmis à l'IFAN par Fr. Willett, comprend des perles bleues tubulaires de verre (faux « aigris ») et quelques perles polychromes de fabrication locale ; bien que trouvées avec des sculptures de poterie que l'on croyait médiévales, ce lot paraît plus récent, vieux de quelques siècles seulement.
(9) R. Mauny : *Bracelets de verre...*, 1954, p. 33-35.

certaines poteries trouvées lors des fouilles de Gao de 1950 et 1952 semblent visiblement inspirées de ces modèles (1).

CAURIS.

Ces coquillages (*Cypraea moneta*) (2), originaires de l'océan Indien, ont été introduits de bonne heure dans l'Ouest africain. Ils formaient selon El-Bekri l'une des principales marchandises importées à Kougha (1913, p. 335) et, selon Aboulfeda, étaient expédiées par les commerçants de Sidjilmassa au pays de Ghana (3).

Al-Omari donne plus de détails. Au Mali, « les transactions se font au moyen de cauris : les marchands, dont les cauris sont la principale importation, tirent de ce commerce un profit considérable ». Sidjilmassa était l'un des points par lesquels ces coquillages étaient introduits au Soudan (1927, p. 75-76 et 202).

Ibn Battouta, lors de son voyage de 1354, les trouve en usage pour le commerce à Gao et à Mali (1922, IV, p. 435).

Un siècle après, Ca da Mosto entend parler de l'emploi, à l'intérieur, de « porcelettes blanches, de celles qu'on apporte à Venise du Levant, desquelles ils donnent un certain nombre selon la valeur des choses qu'ils veulent acheter » (1895, p. 66).

Léon l'Africain note à Tombouctou l'usage, pour les petits achats, des cauris, c'est-à-dire « des coquillages apportés de Perse dont 400 valent un ducat » (1956, p. 469). Ces coquillages ont continuellement été importés depuis dans l'Ouest africain.

Nous rappelons que des cauris ont été retrouvés lors des fouilles de Koumbi Saleh (Coll. IFAN M-49-193) (4).

PRODUITS MANUFACTURÉS DIVERS.

Des produits manufacturés de tout ordre ont été importés aussi : des drogues et des parfums (5), le *tasarghant* en particulier (6), du bois de pin (7), des livres, de droit musulman en particulier, très prisés au Soudan (8).

Des « ustensiles de fer » non précisés, des armes, des bracelets et des récipients de cuivre étaient aussi fort appréciés (9).

L'archéologie nous a livré certains de ces produits manufacturés originaires du bassin méditerranéen : les stèles de marbre retrouvées dans le caveau royal de Gao sont d'origine

(1) R. MAUNY : *Notes d'archéologie...*, 1951, p. 837-852 ; l'exemplaire, le plus typique, reconstitué, est SO-50-10-1, provenant de Gao-Sané.

(2) *C. annulus* originaire de Zanzibar, semble d'introduction plus récente.

(3) ABOULFEDA : 1848, II, 1, p. 213, n. 4. Cet auteur ne mentionne que des « coquillages ».

(4) P. THOMASSEY et R. MAUNY : 1951, p. 460.

(5) Importation de *forbioun* (*Euphorbia resinifera* BERG.), d'origine marocaine, à Kougha (EL-BEKRI : 1913, p. 335). Sur les propriétés de cette plante considérée par certains comme une panacée, voir CHARNOT : *La toxicologie au Maroc*, 1945, p. 414-417. EDRISI : 1866, p. 76.

(6) IBN BATOUTAH : 1922, IV, p. 394 ; JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 578. C'est la *Corrigiola telephiifolia*, d'origine maghrebine.

(7) AL-BAKOUWI *in* Y. KAMAL : IV, p. 1365.

(8) AL-OMARI : 1927, p. 91 (ouvrages de droit malékite achetés au Caire) ; JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 469 (livres manuscrits de Berbérie, dont la vente rapportait de gros bénéfices à Tombouctou).

(9) EDRISI : 1866, p. 76 (ustensiles de fer) ; DIOGO GOMES : 1940, fol. 381 ; JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 464 (armes) ; E. DE LA FOSSE : 1897, p. 181 (cuvettes, bassins) ; V. FERNANDES : 1938, p. 61 (cuvettes à Arguin) : 1951, p. 43 (bracelets en Gambie).

andalouse et vraisemblablement d'Almeria : elles sont datées de 1100 à 1120 (1). Le site contemporain de Gao-Sané a fourni un fragment de poterie émaillée, peut-être originaire de Cordoue, et d'autres fragments émaillés, venant sans doute de poteries maghrebines ou andalouses, ont été retrouvés à Koumbi Saleh, Tegdaoust, Azelik, Es-Souk et Gao-Ancien (2).

La découverte à Teghaza de tessons émaillés au XVI^e^-XVII^e^ originaires de Fès prouve que ce trafic a persisté après le moyen âge (3).

Les fouilles de Rao ont fait découvrir des bijoux en or et en argent, vraisemblablement de fabrication locale, mais dont les prototypes ont dû venir au moyen âge du Maroc. Quant aux récipients de cuivre de Massar, on en confectionne aujourd'hui encore de semblables à Fès et ailleurs (4).

Les copies de lampes de bronze coptes du V^e^-VII^e^ siècle trouvées en « Gold Coast » (5) prouvent que les objets apportés dans l'Ouest africain — la « pacotille » amenée du Nord et d'Orient pour le commerce muet de l'or entre autres (6) — comprenaient les objets les plus divers.

ESCLAVES.

Les rois de Mali aimaient à s'entourer d'une garde d'esclaves turcs ou autres que l'on achetait au Caire — (Al-Omari, 1927, p. 65), et les personnages de la suite de Mansa Moussa firent emplette dans cette même ville de femmes esclaves, de chanteuses et d'esclaves abyssins *hubus* — sans doute des eunuques (7). Ibn Battouta rencontre d'ailleurs chez un pèlerin vivant entre Tombouctou et Gao une esclave originaire de Damas, Arabe de naissance (1922, IV, p. 434).

***

Le commerce d'importation en Afrique occidentale avait donc une physionomie bien spéciale : l'on y trouve surtout des produits de luxe et demi-luxe, destinés principalement aux grands et aux colonies de marchands méditerranéens : produits alimentaires, chevaux, étoffes, verrerie, produits manufacturés, esclaves.

A peine la masse profitait-elle, pour la parure, du cuivre et des verroteries et, pour les échanges, des cauris, qui servaient également à la parure.

Cette contrepartie de valeurs substantielles (or et esclaves) pourrait sembler assez maigre et toute au profit des Méditerranéens si l'archéologie et l'ethnologie ne nous faisaient deviner une importation « invisible » de prix : un enrichissement considérable de la civilisation matérielle négro-africaine.

Replié sur lui-même jusqu'au VIII^e^ siècle, l'Ouest africain commencera alors à recevoir les apports féconds de la civilisation méditerranéenne, par le truchement des Arabes.

Et tous ces objets importés serviront de modèles : le costume, la parure, l'armement, le mobilier, sans compter d'autres domaines s'en inspirant.

(1) J. SAUVAGET : 1950, p. 418-440.
(2) R. MAUNY : *Découvertes à Gao...*, 1952, p. 514-516. Un fragment de lampe à huile a été trouvé à Tegdaoust (1960).
(3) Th. MONOD : *Teghaza...*, 1938, p. 289-296 ; H. TERRASSE : 1938, p. 520-522. J'ai acheté en 1949 des poteries marocaines à Oualata.
(4) J. JOIRE : 1955, p. 249-333.
(5) A. J. ARKELL : 1950, p. 38-40.
(6) MAÇOUDI : 1865, t. 4, p. 93.
(7) MAQRIZI *in* AL-OMARI : 1927, p. 90-91.

Nous avons un exemple typique avec les stèles de chloritoschiste, de fabrication locale, trouvées dans le même caveau royal de Gao que celles de marbre d'Almeria ; avec les poteries, copies de celles du Maghreb et d'Égypte ; les bijoux de Rao. Les livres de droit et d'autres rapportés par les pèlerins ou achetés à Tombouctou ont été de leur côté le support matériel de l'éveil intellectuel et religieux de tout le Sahel et d'une bonne partie du Soudan.

b) *Exportation.*

C'est dans les centres urbains où parviennent les produits importés que nous allons voir se rassembler ceux destinés à l'exportation.

Les commerçants sont les mêmes et les caravanes qui ont rapporté le sel, les étoffes, les produits manufacturés et autres, vont repartir vers le nord avec les exportations de l'Ouest africain, au premier rang desquelles figurent l'or et les esclaves.

Or.

Nous avons déjà parlé du trajet suivi par le précieux métal entre les pays des mines et les grandes villes du Sahel. Il va changer ici de mains et passer de celles des commerçants noirs, « Ungaros » ou Dioulas, entre celles des Arabo-Berbères et autres Méditerranéens spécialistes de l'« import-export ».

Jusqu'à ce stade de son voyage vers le nord, il semble bien que l'or se présentait uniquement en poudre, en « or de tibar » comme diront les auteurs européens médiévaux.

Désormais, et dans une proportion qu'il nous est impossible de fixer, on trouvera à côté d'or en poudre, qui voyagera sous cette forme jusqu'en Afrique du Nord et en Égypte (1), de l'or « raffiné » façonné en lingots, en bijoux ou en monnaies.

Pourquoi cette transformation ? D'abord parce qu'il était plus facile et plus aisément contrôlable de faire traverser le Sahara à de l'or travaillé, sans doute marqué par le propriétaire, compté et rangé en sacs ou *guerbas* (2), qu'à de l'anonyme poudre d'or facile à voler et impossible à récupérer en totalité si la poudre se répandait à terre.

Nous savons aussi par les auteurs postérieurs (3) combien les fraudes étaient nombreuses, tant de la part des producteurs que des intermédiaires. Il n'y a aucune raison qu'elles ne soient bien plus anciennes.

D'où la nécessité, avant d'entreprendre le voyage du Sahara, de vérifier une nouvelle fois tout l'or reçu, de le peser et de le présenter selon les normes de commercialisation méditerranéennes.

A Ghana, Awdaghost, Tombouctou, Oualata, Tademekka, Gao, etc., existaient donc, travaillant en liaison avec les grands commerçants « import-export », des spécialistes, peseurs et bijoutiers, habiles à déceler les fraudes et préparant les lingots, monnaies et bijoux à exporter sur l'Afrique du Nord et l'Égypte.

(1) Al-Omari : 1927, p. 78 (or non travaillé apporté par Mansa Moussa en Égypte) et p. 202 (or brut apporté à Sidjilmassa) ; Ibn Khaldoun *in* Al-Omari, 1927, p. 254 (100 charges de poudre d'or).

(2) Outres. Une des définitions du *kintar* était « un grand [sac de] cuir d'or » ; le *Tedzkiret-en-Nisian* (1901, p. 150) parle de l'or en sacs ou bourses.

(3) P. de Marees : 1605, p. 25 ; G. Bosman : 1705, p. 83. Selon R. Caillié, témoin oculaire, qui vit à plusieurs reprises les Maures, sur le trajet Tombouctou-Tafilalet, peser leur or avec de petites balances, l'or « est renfermé précieusement dans des morceaux de toile, avec une étiquette où est écrit le poids de ce métal et le nom de la personne à laquelle il appartient ». Certains en avaient pour une valeur de 100 *mitkals*. (R. Caillié : 1830, II, p. 366.)

A Awdaghost, l'or était raffiné pour être exporté en fils tordus, sans doute des bracelets torsadés tels qu'il s'en fait toujours au Sénégal par exemple, mais d'un poids donné.

Tademekka devait fabriquer avec la poudre d'or des dinars d'or pur, sans inscriptions (1) de même qu'au début du XIX^e siècle, Nikki et le Bornou. Mais les dinars de ces derniers centres portaient des inscriptions marocaines (2), à la différence de ceux cités précédemment.

Les opérations de raffinage, qui avaient pour effet d'enlever toutes les impuretés, laissaient un déchet de 8 % environ. Aussi le prix de l'or raffiné était-il plus élevé : £ 2.16 sh. l'once contre £ 2.10 sh. pour l'or en poudre en 1599 (3).

Faisons aussi remarquer ici l'excellente réputation de l'or ainsi commercialisé, qui semble avoir fait prime dans tout le monde méditerranéen : des épithètes qui reviennent souvent sous la plume des auteurs médiévaux le qualifiant « pur », le « meilleur » or (4).

Notons cependant que la transformation de l'or du Soudan en véritable monnaie semble avoir été exceptionnelle, le monnayage ayant été surtout effectué à Sidjilmassa, Ouargla et autres points du Sahara septentrional ou du Maghreb (5).

C'est sans doute à la préparation de l'or sous forme de lingots que pense Al-Omari lorsqu'il nous apprend que l'or de Ghana était « travaillé comme des briques » (6). Léon l'Africain a d'ailleurs appris que le trésor royal de Tombouctou consistait en monnaie et lingots d'or (1956, p. 468).

Et l'on verrait fort bien les Juifs orfèvres et joailliers, que V. Fernandes mentionne à Oualata (1938, p. 85), employés entre autres à vérifier et commercialiser l'or du Soudan destiné à l'exportation.

Nous sommes peu renseignés sur la façon dont l'or voyageait ensuite vers le nord. Certainement par caravanes de chameaux fortement escortés, chaque chameau portant une charge de 3 *qintar* à 42,5 kg chacun, c'est-à-dire 127,5 kg au total (7). Et, comme nous l'avons vu, l'or qui était encore en poudre était transformé en lingots ou dinars dans des villes comme Sidjilmassa et Ouargla avant d'atteindre Fès, Tunis, Le Caire, Honein, Marrakech, Massa, Safi, etc. Dans les ports, une bonne partie de cet or servait à acheter des marchandises aux Européens, aux Italiens en particulier (Ca da Mosto, 1895, p. 63-64).

Nous avons peu d'éléments d'appréciation sur les quantités d'or ainsi transportées hors d'Afrique occidentale. Nous avons vu plus haut, en tentant de reconstituer la production de l'or du pays, que nous arrivions à un total, évidemment approximatif, de 9 tonnes d'or

(1) EL-BEKRI : 1913, p. 301 (Awdaghost) ; p. 339 (Tademekka). C'était peut-être aussi le cas à Dienné au début du XVI^e siècle, l'or non frappé dont parle LÉON L'AFRICAIN (1956, p. 465) consistant peut-être en « dinars chauves » comme ceux de Tademekka.

(2) J. DUPUIS : 1824, p. CXIII.

(3) J. MENIAUD : 1912, II, 182 (déchet de 8 %) ; E. W. BOVILL : 1958, p. 173 (différence de 6 sh. l'once) et p. 181 (prix de l'or en poudre : 50 sh. l'once).

(4) AL-HOUSAIN *in* Y. KAMAL : p. 624 ; EL-BEKRI : 1913, p. 301. Or d'Awdaghost meilleur et plus pur qu'en aucun autre pays du monde ; EDRISI : 1866, p. 7, renommée de la qualité de l'or du Wangara ; KOTOBI *in* FAGNAN : 1924, p. 54 : or de très bonne qualité.

(5) MAÇOUDI *in* Y. KAMAL : p. 628. Tout l'or du Soudan frappé à Sidjilmassa. EDRISI : 1866, p. 9 (Wargla, Maghreb occidental). On frappait encore l'or à Sidjilmassa au début du XVI^e siècle selon LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 429.

(6) AL-HARRANI *in* Y. KAMAL : p. 1126.

(7) IBN KHALDOUN *in* AL-OMARI : 1927, p. 254. Mais, sans doute à cause de la difficulté de passer les cols de l'Atlas, l'or arrivait à Marrakech à dos de mulet (lettre de L. MADOC *in* R. HAKLUYT : *The principal navigations...*, 127, V, p. 52).

extraites annuellement. Une bonne partie devait rester dans le pays et une exportation annuelle moyenne de 5 à 6 tonnes peut être retenue.

Nous avons vu en effet que la Côte-de-l'Or exportait officiellement plus de 1 000 kg d'or par an vers 1500, et 1 750 kg vers 1700. Une lettre de l'Anglais Jasper Thompson, écrite en 1599, nous montre Djouder ramenant à Marrakech, entre autres, 30 chameaux chargés de poudre d'or, dont il estime le total à £ 604 800, soit à £ 2.10 sh. l'once, 5 783 kg d'or (1).

Ce chiffre est certainement très exagéré, car cela ferait une charge de 193 kg par chameau ; or on a vu que ces animaux pouvaient porter 3 *qintar* d'or, soit 127,5 kg. Cela donnerait, pour 30 chameaux, 3 825 kg, chiffre encore exagéré, car le but de Djouder était de frapper les imaginations. Transportait-il seulement 2 000 kg d'or ? Rappelons-nous que le caïd Mohammed Zerghoun, en 1594, avait ramené 30 mules chargées d'or. Mais ces dernières avaient-elles à porter autre chose que les 100 000 pièces d'or (dinars, soit, à 4,25 g le dinar, 425 kg) extorquées aux commerçants de Tombouctou (2) ?

Il aurait donc suffi de 40 à 50 chameaux pour transporter l'ensemble de la production annuelle de l'Ouest africain ! Il n'est pas inutile de souligner combien cette exportation d'or, essentielle à la vie économique du pays et aussi à l'économie mondiale, nécessitait peu de moyens matériels de transports, à l'inverse du sel qui, lui, mobilisait des caravanes de centaines sinon de milliers de chameaux.

Nous examinerons plus loin les routes suivies par l'or vers l'Afrique méditerranéenne.

D'autres éléments entraient dans la composition des exportations, sans avoir toutefois l'importance de l'or : les esclaves en particulier (3).

### Esclaves.

Nous avons vu la source des esclaves de traite : ils provenaient principalement des guerres que faisaient précisément pour s'en procurer les divers souverains et chefs, le renouvellement de la cavalerie — les chevaux étant surtout demandés en échange de captifs — nécessitant une exportation constante d'esclaves vers la Méditerranée. Ils étaient vendus à des marchands arabes vivant dans les grandes villes du sud du Sahara et acheminés de là par des itinéraires choisis, le long desquels les puits n'étaient pas trop éloignés les uns des autres, vers le Maghreb et le Fezzan.

Nous avons peu de renseignements sur la façon dont on faisait voyager les esclaves depuis les villes du Sahel jusqu'en Afrique du Nord.

Ils devaient cheminer en convois accompagnés de chameaux de bât portant les vivres et l'eau, et auxquels pouvaient s'adjoindre des voyageurs désirant traverser le pays avec plus de sécurité.

Ibn Battouta rejoint le Touat en partant de Takedda avec une caravane comprenant 600 filles esclaves (1922, IV, p. 445) ; mais il ne donne aucun autre détail à leur sujet.

Ca da Mosto estime à 7 à 800 le nombre d'esclaves exportés annuellement par Arguin

(1) H. de Castries : *Sources inédites...*, 1re série, Angleterre, 1925, t. II, p. 146.

(2) Voir l'opinion de M. Delafosse : 1924, p. 167 et 172 et E. W. Bovill : 1958, p. 180. Rappelons que la charge d'une mule est en moyenne de 100 kg.

(3) D'après Al-Qalqasandi (début du XVe), l'or et les esclaves étaient les principaux produits exportés du Mali vers le Maroc (*in* Al-Omari : 1927, p. 55, note 3), voir aussi Edrisi : 1866, p. 3 et Léon l'Africain : 1956, p. 429.

sur le Portugal (1895, p. 48) : ce chiffre devait représenter une faible partie des Noirs acheminés chaque année vers les marchés nord-africains (1).

Il semble d'ailleurs que toutes les caravanes remontant vers le nord aient compris bon nombre d'esclaves, ce qui offrait l'avantage de fournir une main-d'œuvre abondante pour les diverses corvées : chargement et déchargement des chameaux et surtout corvée d'eau aux puits.

Les pèlerins emmenaient eux aussi des esclaves qui les servaient en route ; ils étaient vendus une fois arrivés à destination pour défrayer les dépenses de retour de leur maître : la coutume en a persisté jusqu'en plein XX^e siècle. Le chiffre de 12 000 jeunes femmes esclaves qui auraient accompagné Mansa Moussa en 1325 (2) est certainement exagéré : il n'en est pas moins vrai que leur nombre à dû fortement impressionner les gens du Caire. Il est évident que bien peu ont revu le Soudan, et que ces esclaves ont servi à payer une partie des dettes contractées par le souverain en Égypte.

Les premiers explorateurs du continent : Mungo Park, Caillié, le D^r Vogel et autres nous montrent d'ailleurs des scènes de transport d'esclaves qui devaient être peu différentes quelques siècles auparavant. Par exemple, le D^r Vogel a rencontré en 1853 une caravane ramenant du Bornou à Mourzouk 400 à 500 esclaves, presque tous des jeunes filles et des enfants au-dessus de 12 ans. On leur faisait porter sur la tête des fardeaux de 12 à 15 kg pour éviter la location de chameaux supplémentaires (3).

Ce trafic a dû naître dès l'arrivée des Arabes en Afrique du Nord : Ya'kubi mentionne déjà au IX^e siècle le commerce d'esclaves qui avait lieu à Zawila du Fezzan, en provenance du Kawar. Les trafiquants de ce dernier pays faisaient leurs razzias sur les tribus Mira, Zaghawa et Maruwa (1937, p. 205).

Zawila est resté pendant tout le moyen âge l'un des principaux centres de ce trafic, car cette ville était à l'aboutissement de la piste Tchad-Kawar-Fezzan, à la bifurcation des routes allant d'une part vers l'Égypte et d'autre part vers la Tunisie (El-Bekri, 1913, p. 29). On importait entre autres les eunuques provenant du Kanem-Bornou par cette voie (4).

A l'ouest, il ne semble pas qu'il y ait eu une ville particulièrement spécialisée dans le commerce des esclaves : on en vendait partout, dans le sud marocain, à Taguaost, Sidjilmassa, au Draa, au Touat, etc. (5).

C'est certainement à l'exportation que le commerçant tripolitain cité par le *Tarikh el-Fettach* (1913, p. 193) destinait les 500 esclaves dont il voulait faire l'acquisition près de l'Askia Daoud au XVI^e siècle, au prix de 10 mitkal pièce.

Ce commerce devait connaître de graves aléas : évasion, mortalité, razzias, droits à payer, chutes des cours, à la suite de guerres jetant des milliers de prisonniers sur le marché, ou au

(1) Comparer par exemple avec le chiffre indiqué pour une seule caravane par Ibn Battouta.

(2) Maqrizi *in* Al-Omari : 1927, p. 90. Le *Tarikh es-Soudan* (1900, p. 13) ne parle que de 500 esclaves.

(3) E. Vogel : *Schilderung...*, 1860, p. 113. Voir également Ibn Omar El-Tounsy : *Voyage au Ouadaï*, 1851, p. 466-495.

(4) Al-Biruni *in* Y. Kamal : p. 712.

(5) Esclaves destinés au Maghreb occidental (Edrisi : 1866, p. 7 et 39) ; esclaves exportés de Ghana et d'ailleurs (Ibn Saïd *in* Fagnan : 1924, p. 19) ; Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 445 ; Ibn Khaldoun : *Proleg.*, I, p. 115 ; Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 94 (marché d'esclaves à Taguaost) ; p. 424 (au Dra) ; p. 429 (à Sidjilmassa) ; Malfante *in* La Roncière : I, p. 155 (au Touat) ; Djouder rapporte en 1590 de Tombouctou à Marrakech une grande quantité d'eunuques noirs, femmes et hommes esclaves, sans compter 15 vierges, filles du roi de Gao, envoyées au roi (du Maroc) pour servir de concubines » (lettre de J. Thompson *in* H. de Castries : 1^re série, Angleterre, t. II, 1925, p. 146).

contraire rareté des prises obligeant les marchands d'esclaves à de coûteux séjours à la cour des rois fournisseurs (Léon l'Africain, 1956, p. 481). El-Bekri nous parle de l'image située dans une église copte, où un marchand d'esclaves est représenté avec une bourse au fond percé, emblème voulant indiquer qu'un marchand d'esclaves ne fait jamais fortune (1913, p. 9). Mais quel commerçant admet le contraire ? Soyons persuadés que le métier était hautement rentable et ce n'est pas pour rien que, ainsi que nous l'avons vu plus haut, plusieurs auteurs placent les esclaves au second rang des exportations ouest-africaines, immédiatement après l'or.

Il est difficile de donner une estimation du nombre d'esclaves exportés annuellement vers le monde méditerranéen. Compte tenu des faibles éléments d'appréciation que nous possédons — en particulier de l'intéressante mention d'Ibn Battouta parlant de 600 esclaves pour la seule caravane qu'il suivit de Takedda au Touat et des données du XIX^e^ siècle (1) — il ne doit pas être exagéré, loin de là, de parler d'un minimum de 20 000 Noirs exportés annuellement vers le nord. Ce qui fait tout de même 2 000 000 par siècle... chiffre certainement inférieur à la réalité.

### Divers.

A côté de ces « produits » de base de l'exportation qu'étaient l'or et les esclaves, il est difficile de faire une hiérarchie entre les suivants.

Les épices, malaguette et poivre des Ashantis, connues dès le XIII^e^ siècle, ont dû prendre le chemin du Maghreb à partir du XIV^e^ surtout. Ca da Mosto en note le passage par le Sahara (1895, p. 45) et Léon l'Africain mentionne au Tensita un « certain poivre d'Éthiopie » (1956, p. 140) qui lui aussi doit être ouest-africain. Djouder en ramena à Marrakech lors de son retour en 1599 (2).

Le musc de civette prenait lui aussi le chemin du nord (3), de même que l'ambre gris des côtes sahariennes (4) et la gomme d'Awdaghost, envoyée en Espagne où elle servait à lustrer les étoffes (5) : la Mauritanie occidentale l'exportera vers le Portugal dès la fin du XV^e^ siècle (6) et ce produit sera l'un des principaux demandés aux siècles suivants par la traite européenne.

Une partie — sans doute minime — du sel produit à Teghaza prenait le chemin de Sidjilmassa (1913, p. 322), mais tout l'alun ouest-africain, tant celui du Hoggar que du Kawar, allait vers le nord.

L'alun du Kawar était réputé surpasser tous les autres par sa qualité et s'exportait jusqu'à l'Égypte, Ouargla et le Maghreb occidental (7).

(1) Ainsi H. Duveyrier (*Les Touareg du Nord*, 1864, p. 284) estime à 2 500 à 3 000 le nombre annuel d'esclaves arrivant à Mourzouk. Il en partait 5 000 par an de Kano vers le nord vers 1850, ce qui fait pour huit siècles « un minimum de 2 000 000 de personnes pour cette seule route (R. Capot-Rey : *Le Sahara...*, 1953, p. 216).

(2) Lettre de Jasper Thomson du 25 juin 1599 *in* H. de Castries : 1^re^ série, Angleterre, t. II, 1925, p. 146.

(3) Ibn Saïd *in* Fagnan : 1924, p. 19 ; Ca da Mosto : 1895, p. 161 ; V. Fernandes : 1938, p. 68 et 1951, p. 37-43 ; Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 414 (exporté de Misurata en Turquie par les Vénitiens).

(4) El-Bekri : 1913, p. 323 (ambre gris d'Aoulil, en grande quantité) ; Ibn Saïd *in* Y. Kamal : p. 1081.

(5) El-Bekri : 1913, p. 299.

(6) V. Fernandes : 1938, p. 61 (par Arguin).

(7) El-Bekri : 1913, p. 341 (alun du Hoggar) ; Edrisi : 1866, p. 45-46 (alun du Kawar).

Les kolas s'expédiaient entre autres d'Oualata à Tlemcen (1). Comme autres produits alimentaires, le beurre de karité se retrouvait jusqu'au Touat (2) ainsi que la viande de mouton séchée de l'Aïr (Ibn Battouta, 1922, p. 445).

Notons qu'aujourd'hui encore des troupeaux de moutons remontent jusqu'à ce groupe d'oasis, venant de l'Adrar des Iforas, par Timmissao, In Zize et Ouallen.

Parmi les peaux exportées, les plus prisées étaient celles de *lamt* (*Aaegoryx algazel*) (3), qui valaient jusqu'à 8 ducats pièce à Fès et dont on faisait des boucliers très réputés : le Sahara occidental était la région de provenance de ces peaux (Jean-Léon l'Africain, 1956, p. 139).

La fourrure de fennec était exportée dans tous les pays, selon El-Bekri (1913, p. 322), mais ce trafic était loin d'avoir l'importance de celui des peaux de *lamt*.

Les cuirs et peaux autres que ceux mentionnés précédemment prenaient aussi le chemin de l'exportation. En même temps que les peaux de *lamt*, Sidjilmassa recevait les peaux *tarkiya* (4) et Al-Maqqari cite les peaux dans sa liste de produits importés d'Oualata à Tlemcen (5). Les peaux de phoques du littoral saharien seront dès le début du XV^e^ siècle un élément important du trafic des premiers colons des Canaries et des découvreurs portugais (6), de même que les cuirs de bovidés et autres prendront du Sénégal la route du Portugal dès le début de la découverte (7).

Les cotonnades bleues des villes du Sahel étaient exportées vers le Sahara : les notables des grandes tribus du désert étaient revêtus de grandes chemises à manches longues que leur vendaient les marchands venus du Soudan (8).

Les Européens, dès la découverte, achètent dans les pays côtiers coton et cotonnades blanches ou de couleur, destinés soit à être exportés en Europe, soit à servir de monnaie d'échange sur le littoral du golfe de Guinée (9).

Enfin, l'ivoire était exporté vers le Maghreb (10), l'Égypte (11) et l'Europe (12).

Il est impossible d'avoir une idée même approximative du volume que constituaient ces échanges, faute de données précises.

C'est un commerce aux éléments fort variés, on le voit, mais dominé par deux rubriques : l'or et les esclaves, les autres produits ne formant qu'un complément.

Après avoir étudié les produits entrant dans le cycle des échanges, nous allons examiner l'organisation même de ce commerce : les marchés et les diverses catégories de marchands, les moyens de transport et les mesures, monnaies et prix.

(1) Al-Maqqari *in* L. Pérès : 1937, p. 412.
(2) Malfante *in* La Roncière : 1925, I, p. 155.
(3) El Bekri : 1913, p. 321 ; Al Zouhri *in* Y. Kamal : p. 801 ; Abou Hamid *in* Fagnan : 1924, p. 91, V. Fernandes : 1938, p. 68.
(4) Al-Zouhri *in* Y. Kamal : p. 801.
(5) Al-Maqqari *in* H. Pérès : 1937, p. 413.
(6) Azurara : 1934, p. 104-106.
(7) V. Fernandes : 1951, p. 19 et 43.
(8) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 35.
(9) Ca da Mosto : 1895, p. 161 (achats en Gambie) ; Diogo Gomes : 1940, p. 193 (étoffes de coton en Gambie) ; V. Fernandes : 1951, p. 37 (coton filé et cotonnades en Gambie) ; D. Pacheco Pereira : 1956, p. 91 (étoffes fines en coton).
(10) Al-Zouhri *in* Y. Kamal : p. 801 (vers Sidjilmassa ou le Sous) ; Al-Maqqari *in* H. Pérès : 1937, p. 413 (vers Tlemcen) ; Ibn Saïd *in* E. Fagnan, 1924, p. 19.
(11) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 483 (ivoire de Gaoga).
(12) Ca da Mosto : 1895, p. 110 ; Diogo Gomes : 1940, p. 193 (Rio Grande, Gambie).

## 4. L'organisation commerciale.

### a) *Les marchés.*

Il faudra distinguer pour ceux-ci entre les divers échelons du commerce ouest-africain. Il y avait des marchés locaux, interrégionaux, et les grands marchés du Nord traitant les produits d'importation et d'exportation.

MARCHÉS LOCAUX (1).

Ces marchés étaient ouverts à tous et, à côté de marchands de profession, les vendeurs étaient surtout les habitants du pays même, improvisés commerçants pour l'occasion. C'était particulièrement l'affaire des femmes, et le spectacle que nous avons sous les yeux aujourd'hui encore des habitants de villages entiers et surtout des paysannes apportant, à dos d'âne et sur leur propre tête, les produits de l'exploitation familiale, doit être ancien, comme le montre l'exemple cité par V. Fernandes (1951, p. 71) en pays jadaga : les 7 à 8 000 personnes qu'il mentionne doivent représenter une bonne partie de la population d'alentour.

En pays animiste, sauf exception, les musulmans étaient admis à ces marchés locaux, où ils apportaient les produits de l'extérieur tant convoités : sel, verroteries, tissus, etc. Mais la réciproque n'était bien souvent pas vraie et les animistes ne pouvaient parfois se rendre au marché en pays musulman qu'au péril de leur vie, mais surtout de leur liberté : certains fanatiques n'étaient que trop portés à réduire en esclavage les non-musulmans s'aventurant hors de leur pays d'origine (2).

Nous n'avons pas de descriptions anciennes de ces petits marchés quotidiens locaux, mais on peut très bien se les représenter non seulement par les descriptions laissées par les auteurs du temps de l'exploration, mais même par leur physionomie actuelle.

Ce qui les caractérise, comme nous avons eu l'occasion de le voir plus haut, est leur faible importance apparente : tout se vend au détail, par petits lots, et « pour 20 francs (or) on achetait tout le marché » (3).

Mais une partie des tractations s'effectue non pas en public, mais dans les demeures des commerçants : c'est là que se traitent les principales affaires : achats d'esclaves, de barres de sel, de paniers de kolas, de chevaux.

Les marchés hebdomadaires (ou d'autre périodicité), quoique plus fournis, laissent la même impression générale : le total des denrées exposées à la vente varie entre 2 000 et 3 000 fr. or dont 775 fr. de sel (4).

Nous renvoyons pour les autres détails à ce que nous avons dit plus haut au sujet du commerce local.

MARCHÉS INTERRÉGIONAUX.

Il s'agit ici de marchés plus importants, situés soit au débouché de régions fournissant

(1) Voir sur les marchés ouest africains en général, H. LABOURET *in* LACOUR-GAYET : 1953, p. 114-116.
(2) Voir l'exemple cité par MUNGO PARK : *Travels*, 1799, p. 215 (à Tombouctou) ; J. DUPUIS : 1824, p. CIX ; R. CAILLIÉ : 1830, II, p. 4 (les Bambaras n'étant pas musulmans, ne peuvent faire aucun commerce hors de leur pays risquant d'être pris et faits esclaves).
(3) L. BINGER : 1892, I, p. 26.
(4) Calcul de l'énumération donnée par L. BINGER, I, p. 27-28.

un produit recherché faisant l'objet d'un trafic spécial (marchés du pays de l'or, des kolas, du sel), soit à des points de passage obligatoires (gués, passages de rivières, points d'eau) ou bien près de capitales d'États, les besoins des cours royales attirant le commerce. D'autres doivent leur importance à leur fonction de relais importants sur les principales voies commerciales. Certains de ces marchés peuvent cumuler plusieurs des caractéristiques précédemment énoncées.

Le type de ces marchés, sur lesquels nous possédons peu de renseignements, sont ceux cités par El-Bekri au débouché des pays de l'or : Ghiarou, Iresni, Kougha. Les plus grosses transactions concernaient évidemment l'or et le sel, et c'est à cause de ce trafic que l'on y trouvait « un grand nombre de musulmans » alors que, bien souvent, tout le pays alentour était animiste, comme c'était le cas à Iresni et Kougha (1913, p. 331-335).

Idrisi mentionne aussi quelques-uns de ces marchés : Silla, Takrour et d'autres au Wangara, sans compter Kougha, déjà connu du précédent (1866, p. 3-4, 9, 11).

Des marchés importants devaient exister auprès de capitales comme Mali, à cause des besoins du souverain et de sa cour et aussi de sa situation au débouché du pays de l'or. La « communauté des hommes blancs » qu'y mentionne Ibn Battouta devait comprendre des commerçants, mais ni cet auteur, ni Al-Omari, les seuls qui se soient étendus sur cette ville, n'en parlent (1).

Les grands marchés du pays des kolas (Ouorodougou) et ceux de la route de l'or reliant Kumasi à Dienné (Bondoukou, Kong, Bobo-Dioulasso) et à Kano (Salaga, Yendi, Djougou, Nikki), ainsi que des pays haoussa, sont les types de ces grands centres de trafic.

Postes avancés vers le sud du commerce nord-africain et points de passage obligatoires du sel du Sahara, ils bénéficiaient de leur situation sur les grands axes du trafic : les vivres y étaient abondants, le séjour des marchands y créait une source de richesse, et tout un peuple d'intermédiaires vivait des transactions entre les gens du pays et les marchands du dehors.

Un seul de ces marchés a eu une réputation dépassant le cadre ouest-africain : Dienné. Bien que son cas soit un peu spécial — c'est la ville sœur de Tombouctou, participant étroitement à la prospérité de cette dernière — elle est le type de ces villes marchandes de l'Ouest africain médiéval.

Bâtie sur un îlot marécageux proche du Bani, sur un bras de rivière unissant ce cours d'eau au Niger, elle avait l'avantage immense, en cette époque où les périodes d'insécurité étaient nombreuses, d'être à l'abri des coups de main derrière ses marais : véritable Venise soudanaise, elle ne pouvait être abordée que par eau. Elle était en liaison constante par le fleuve avec Tombouctou, dont elle constituait une véritable succursale méridionale, au carrefour des routes menant vers le pays des kolas et surtout celui de l'or, ce Bitou auquel on parvenait par Bobo-Dioulassa, Kong et Bondoukou.

C'était un point de rupture de charge, le sel en barres y passant des pirogues sur les ânes, les bœufs porteurs ou à tête d'homme, et un port d'embarquement pour les produits vivriers destinés à Tombouctou et à sa région.

R. Caillé nous a laissé une bonne description du marché, qu'il trouva « très bien fourni de tout ce qui est nécessaire à la vie ; il y a un concours continuel d'étrangers et d'habitants des villages environnants, qui viennent vendre leurs denrées, acheter du sel et d'autres marchandises. Il note la multitude des marchands, les boutiques, les étals des bouchers, les détail-

(1) Nous savons cependant que c'était le point de rupture de charge des caravanes apportant les barres de sel du Sahara et à partir duquel on employait le portage (Ca da Mosto, 1895, p. 57).

lants ambulants et les négociants maures et dioulas traitant à domicile et faisant les affaires de gros rapport (or, sel, esclaves, produits vivriers et manufacturés) (1830, p. 199-202). L'importance commerciale de Dienné était déjà connue de V. Fernandes, qui y plaçait à juste titre le point de départ de la route de l'or de « Gold Coast » (1938, p. 85-87), de D. Pacheco Pereira (1956, p. 53), ainsi que de Léon l'Africain (1956, p. 465).

Ce dernier évoque également d'autres grands marchés au pays haoussa : la capitale du Guber, très grand village de 6 000 feux ; Kano et Zaria (Zegzeg) habités par de riches commerçants ; Guangara, dont la capitale est opulente car ses habitants vont trafiquer au pays de l'or. Des marchands nord-africains ou égyptiens se trouvaient auprès des cours des souverains du Bornou et du Gaoga pour l'échange de chevaux contre des esclaves (1).

L'*Esmeraldo* cite de grandes foires à Cooro (lieu non identifié mais vraisemblablement dans l'orbite commerciale de Dienné) et à Sutucoo, village de 4 000 habitants dans le Cantor, à l'endroit où la Gambie cesse d'être navigable : ces deux points sont des marchés de l'or (2).

C'est un état de choses peu différent que vont trouver les premiers voyageurs européens du XIX^e^ siècle.

Bowdich par exemple nous montre le marché de Kumasi (Gold Coast) se tenant tous les jours de 8 heures du matin jusqu'au coucher du soleil, sur une grande place, avec un grand nombre de marchands. Les objets les plus variés sont en vente, mais tout est très cher à cause de l'abondance d'or dans le pays : les produits sont quatre fois plus chers par exemple qu'à Yendi, autre gros marché régional situé sur la route du Haoussa, à 400 km au nord-est (3).

De tels écarts de prix stimulaient évidemment le commerce.

Binger nous a laissé de très vivantes descriptions du commerce qui se pratiquait dans la région, pratiquement inexplorée, qu'il a visitée.

A Kong, outre le marché quotidien, une foire se tenait tous les cinq jours : on y trouvait particulièrement des kolas, de l'or du Lobi, des tissus. Le marché de Bobo-Dioulasso avait lieu également tous les cinq jours et il était bien approvisionné. Le commerce de transit se faisait dans les cases : sel, ferronnerie, bandes de coton s'échangeaient contre les kolas. Salaga (« Gold Coast ») avait moins d'importance, mais était tout de même une grande place de transit (sel, kolas, un peu d'or, ânes, chevaux) ; à Bondoukou, le marché lui-même n'était pas considérable mais, à l'intérieur des cases, on traitait de grandes quantités d'or, de sel, etc. (4).

### Marchés d'importation et d'exportation.

Les grandes villes du Sahel et du sud Sahara, qui jouent au point de vue interrégional le même rôle que les précédentes, ont une physionomie à part due au fait qu'elles centralisaient, à l'arrivée et au départ, les produits importés ou exportés.

Nous avons affaire ici à de véritables villes, souvent des capitales, à la population parfois importante, comprenant des commerçants nord-africains, égyptiens et autres, travaillant en liaison étroite avec le Maghreb et le reste de l'Afrique musulmane.

(1) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 472 (Guber) ; p. 476 (Cano) ; p. 477 (Zegzeg) ; p. 478-379 (Guangara) ; p. 480 (Bornou) ; p. 462 (Gaoga).
(2) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 53 (Cooroo) ; p. 65 (Sutucoo).
(3) T. Bowdich : 1819, p. 436-440.
(4) L. Binger : 1892, I, p. 287 sq. (Kong) ; I, p. 366 sq. (Bobo) ; II, p. 86 sq. (Salaga) ; II, p. 161 sq. (Bondoukou).

C'est le cas d'Awdaghost, Ghana, Ouadane, Oualata, Tombouctou, Gao, Agadès, Tademekka.

El-Bekri nous dépeint brièvement le marché d'Awdaghost « à toute heure... rempli de monde ; la foule est si grande et le bourdonnement si fort, qu'à peine peut-on entendre les paroles de celui qui est assis à côté de soi ». La ville possédait plusieurs bazars (1913, p. 300 et 317).

Les fonctions commerciales de Ghana étaient peut-être encore plus importantes, bien qu'El-Bekri ne le mentionne pas (1). La ville des musulmans était en fait un immense marché par lequel transitait, jusqu'en 1240, la majeure partie du commerce extérieur de l'Afrique occidentale. Nous en connaissons d'ailleurs, par l'archéologie, les grandes lignes : au centre de la ville était le marché principal, et les boutiques s'alignaient le long des principales artères. Mais, comme à Dienné ou Tombouctou, les tractations les plus importantes devaient avoir lieu dans les demeures particulières : les maisons fouillées, choisies au hasard dans la ville, montrent toutes une disposition faite pour l'entrepôt des marchandises plutôt que pour l'habitation : murs aveugles, enfilades de pièces, recoins à silos. L'appartement des maîtres devait se trouver à l'étage, plus aéré.

C'est à Ghana que les marchands venus du Maghreb semblent avoir fixé leur lieu de séjour, dans un climat qui leur était propice, en attendant que leurs caravanes soient allées avec leurs marchandises jusqu'au pays de l'or et en aient rapporté le précieux métal. Certains poussaient même au sud de Ghana jusqu'aux régions aurifères (2).

Après la destruction de Ghana, Oualata hérita de ses fonctions commerciales, comme nous le savons entre autres par Al-Maqqari (3) et V. Fernandes (1938, p. 85). Ibn Battouta, qui y passa, ne semble pas avoir été frappé par l'activité de la ville (1922, IV, p. 385-390).

Léon l'Africain, tout en faisant d'Oualata le point de départ d'un itinéraire de marchands aboutissant au Caire, nous apprend que, depuis l'époque de Soni Ali (1464-1492), les marchands ont abandonné Oualata pour Tombouctou et Gao (4), abandon qui dut s'accentuer encore lorsque l'exploitation du sel passa, au XVI^e^ siècle, de Teghaza à Taoudeni, dépendance commerciale d'Araouane et de Tombouctou.

Tombouctou, dont la vocation marchande date du XII^e^ siècle, mais qui prit son essor véritable au XIV^e^ avec la domination mandingue, fut, après la chute de Ghana et l'éclipse d'Oualata (5), la véritable métropole commerciale du Soudan. Elle devait sa fortune au fait qu'elle constituait, à la lisière du Sahara, l'entrepôt rêvé, au point de rupture de charge des caravanes du désert et des pirogues de Dienné. Comme pour les centres précédents, ce n'est pas tant l'activité du marché proprement dit qui faisait la richesse de la ville que les transactions commerciales qui avaient lieu au domicile des marchands.

Léon l'Africain, qui passa à Tombouctou vers 1510, note que « les boutiques des artisans, des marchands et surtout des tisserands des toiles de coton sont nombreuses » (1956, p. 467) et la réputation de la ville était déjà parvenue aux oreilles des Européens découvreurs de la

(1) EDRISI (1866, p. 7) la qualifie de « ville la plus commerçante du pays des Noirs ».
(2) YAQOUT *in* Y. KAMAL : p. 960.
(3) H. PÉRÈS : 1937, p. 413.
(4) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 9 (itinéraire Oualata-Le Caire) ; p. 463-465 (abandon d'Oualata).
(5) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 37 : « La prospérité de Tombouctou fut la ruine de Biro ». Biro est l'ancien nom d'Oualata.

côte (1). Sa prospérité dura jusqu'au début du XVII[e] siècle. Le *Tarikh es Soudan* (1900, p. 37) en place l'apogée à la fin du XV[e] siècle.

Plus à l'est, Gao et sa voisine méridionale Koukia, toutes deux sur le Niger, ainsi que Tademekka (Es-Souk) dans l'Adrar des Iforas, étaient moins bien situées, le pays touareg étant assez peu favorable au passage des caravanes à certaines époques.

El-Bekri note l'importance de Tademekka, provenant forcément de son commerce, et de Gao (1913, p. 339 et 342), résidence royale et ville de négociants arabes au débouché du Tilemsi. Idrisi note la considération dont jouissaient les commerçants de Gao (1866, p. 13).

Ibn Battouta, qui passa un mois à Gao, vante la richesse et l'abondance des vivres qu'on y trouve ; par contre il passe Tademekka sous silence (2). Cette ville dut cependant conserver son importance pendant tout le moyen âge : son nom d'Es-Souk traduit bien la place que devait y tenir le commerce.

C'était une des principales étapes de la route entre l'Égypte et le Mali, Empire dont la ville a dépendu quelque temps : Ibn Khaldoun y cite le passage, en 1353, d'une caravane de 12 000 chameaux chargés allant à Mali (3).

Koukia, résidence primitive des rois songaï, ne semble pas — à moins qu'on ne puisse l'identifier avec l'une des Kougha du haut moyen âge — avoir eu de véritable importance commerciale avant qu'elle ne soit redevenue l'une des capitales songaï fin XIV[e] ou début XV[e] siècle : c'est à cette époque que remontent les stèles datées et les références sûres les plus anciennes (4).

Plus à l'est, les cités commerçantes sont d'apparition plus tardive que leurs rivales occidentales : il semble que le fait soit dû aux obstacles mis par les Touareg au passage des caravanes, et peut-être plus encore à la primauté de Sidjilmassa traduisant celle du Maroc pour le trafic saharien au début du moyen âge.

Les centres de l'est semblent se développer à partir du XIV[e] siècle, surtout au moment où l'Égypte commencera à s'intéresser au Soudan.

Autour de l'alun et du sel du Kawar, le commerce s'est organisé de bonne heure : Idrisi le mentionne comme florissant, fait confirmé par Yaqout (5). Des villes comme Bilma-Kalala centralisaient également le trafic des esclaves, en particulier des eunuques, qui étaient expédiés ensuite vers Zouila du Fezzan (Ya'kubi, 1937, p. 205).

Tout le trafic entre le Fezzan et le Kanem-Bornou passait par son intermédiaire.

Takedda, célèbre pour sa mine de cuivre, semble dater du XIII[e]-XIV[e] et au XVI[e] elle sera éclipsée par Agadès.

Ibn Battouta visita la ville en 1353, alors qu'elle semble avoir été à son apogée. C'était une ville commerçante, ses habitants n'ayant pas d'autres occupations : ils faisaient annuellement le voyage d'Égypte pour en rapporter des produits manufacturés, de belles étoffes entre autres. Leur débouché était le pays haoussa et ceux situés plus au sud, vers lesquels ils exportaient également leur cuivre (1922, p. 438-442).

Un siècle après, la ville est encore assez importante pour que Malfante cite Thegida en

(1) Ca da Mosto : 1895, p. 45, 60-61 ; V. Fernandes : 1938, p. 85.
(2) Ibn Batoutah : 1922, p. 435. Ce doit être Tademekka dont parle Ibn Khaldoun (*Hist. Berb.*, III, 1934, p. 287-288) sous le nom de Takedda. Voir H. Lhote : 1956, p. 391-407.
(3) Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, 1931, p. 247-288.
(4) Malfante *in* La Roncière : 1925, p. 151 (Chuchia) ; Ca da Mosto : 1895, p. 62 (Cochia).
(5) Edrisi : 1866, p. 45-48 ; Yaqout *in* Y. Kamal : p. 962.



Page 388 of 596

tête des cités du Sud (1), mais, une soixantaine d'années plus tard, Léon l'Africain ne connaît plus qu'Agadès, qui venait de succéder comme capitale de l'Aïr à Tildza. La ville était habitée par des marchands nord-africains faisant le trafic avec Kano et le Bornou (1956, p. 473-476).

### b) *Les marchands.*

Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler comme il était inévitable en traitant de commerce. Nous nous bornerons ici à voir les différences entre les diverses catégories de marchands, en suivant la même division que précédemment : échelon local, interrégional et extérieur.

#### Échelon local.

Nous ne nous attarderons pas à décrire les marchands à cet échelon local : nous en avons déjà indiqué les caractères plus haut. Ce sont les habitants des villages mêmes qui s'improvisent commerçants et écoulent ainsi les produits de leurs champs ou de leur industrie, en échange d'autres marchandises, de cauris ou de poudre d'or.

Aux marchés quotidiens, auxquels on se procure surtout des denrées vivrières, se superposent des foires périodiques qui attirent les habitants à plusieurs kilomètres à la ronde et auxquelles viennent des commerçants ambulants qui peuvent être professionnels.

Ce sont les femmes surtout qui vendent dans les marchés de village : elles en tirent de petits gains qui leur servent à augmenter leurs ressources. Ibn Battouta nous les décrit dans les villages traversés par la route d'Oualata à Mali, échangeant du mil, du lait aigre, des poulets, de la farine, du riz, du fonio contre du sel, des perles et ornements de verre et des épices (1922, IV, p. 394).

Il pouvait exister aussi, comme nous le montre R. Caillié au XIX[e] siècle, de véritables commerçantes établies, faisant travailler leurs esclaves (2).

Dans plusieurs villes sahariennes, la prostitution leur fournit des ressources supplémentaires appréciables (3), et la coutume s'en est perpétuée jusqu'à nous, dans le Kawar en particulier et à Agram-Fachi.

Lorsqu'il s'agit d'un produit recherché, or, kola, par exemple, il est rare qu'il n'existe pas un intermédiaire entre le producteur et le commerçant venu d'autres pays. Binger nous montre ainsi l'écran interposé entre la région de production des kolas et les marchands du Nord par les courtiers dioulas, organisés en véritables confréries dans la zone du Ouorodougou. Les imprudents qui voudraient passer outre et traiter directement avec le producteur risqueraient leur vie (4). Mais nous sommes déjà ici à la limite de la seconde catégorie de marchands, ceux qui s'occupent de commerce interrégional.

#### Le commerçant interrégional.

Nous arrivons ici à l'échelon essentiel du commerce ouest-africain : pratiquement toutes les branches du trafic intérieur du pays sont entre les mains des commerçants généralement

(1) Malfante *in* La Roncière : 1925, I, p. 153.
(2) R. Caillié : 1830, II, p. 113 : « Je vis dans ce village une femme de Ségo qui faisait le commerce ; elle achetait du coton et le faisait filer par ses esclaves. »
(3) El-Bekri : 1913, p. 339-340 (à Tademekka) ; Edrisi : 1866, p. 69 (à Azogga).
(4) L. Binger : 1892, I, p. 141-144.

spécialisés, dont le métier consiste à échanger les produits d'une région donnée contre ceux d'une autre dont ils rapportent les denrées les plus demandées.

On peut distinguer, selon L. Binger, plusieurs catégories :

— le marchand occasionnel, qui borne son commerce à deux ou trois voyages, juste le temps de se procurer une épouse ou des esclaves qui lui permettront de revenir s'installer tranquillement dans son village ;

— le petit marchand ambulant travaillant dans un secteur limité, colportant sel et kolas principalement : son ambition est d'acquérir des captifs qui lui permettront d'élargir le cercle de ses affaires ;

— le grand marchand ambulant, qui ne craint pas les longs voyages et reste absent sept à huit mois de l'année. Il est surtout Mandingue, Haoussa ou Sarakolé. Il est connu généralement sous le nom de dioula, bien que ce terme soit surtout réservé aux Mandé, et qu'on appelle *marraba* le Haoussa ou Dagomba.

Enfin quelques marchands maures se hasardent en zone soudanaise, mais en général ils se bornent à faire faire le commerce par des esclaves de confiance (Binger, 1892, I, p. 30-32).

Tel est l'état des choses lors de la pénétration européenne et l'existence de la classe des marchands ambulants — les dioulas, comme nous les appellerons désormais (1) quelle que soit leur origine véritable — est ancienne, comme nous le verrons.

Le dioula est un des éléments essentiels de la société ouest-africaine : c'est sur lui que reposait en fait, jusqu'au siècle dernier, la répartition des biens de consommation de la majeure partie du pays.

Travaillant pour son propre compte ou pour celui des négociants arabo-berbères du Nord, on le voit aller des villes où ces derniers centralisaient les produits d'exportation et d'importation jusqu'aux marchés de l'or et des kolas, s'abouchant avec les chefs locaux pour troquer chevaux contre esclaves, formant la presque totalité de la catégorie des intermédiaires.

Les dioulas vivent en nombre dans certains pays où le trafic est propice — c'est le cas du Ouorodougou, région de commercialisation des kolas — et composent au milieu du pays animiste la majorité de la population des villes situées sur les grandes voies du commerce de l'or et du sel : Bobo Dioulasso au nom caractéristique, Kong, Bondoukou sont leurs établissements principaux sur la route de Dienné à Kumasi et, à l'est, Salaga, Yendi, Djougou, Nikki, Boussa, jalonnent la voie suivie par les *marraba* haoussa (2). Non seulement ces villes sont pratiquement entre leurs mains, mais, tout le long du chemin qui les relie, ils ont colonisé peu à peu les villages-étapes. Leur ascendant, venant de leur richesse et aussi du prestige de l'islam, leur a permis d'établir peu à peu leur domination : le chef local était obligé de passer par leur intermédiaire non seulement pour le commerce, mais aussi pour les relations avec les autres pays. Une école coranique est ouverte dans chaque village ainsi colonisé, et les familles les plus influentes confiaient leurs enfants aux maîtres, les *Karamoko*. L'islam s'est ainsi insinué jusqu'aux approches de la forêt, en plein pays animiste, le long des voies commerciales.

En haute Guinée, Haute-Volta, Côte-d'Ivoire moyenne, « Gold Coast », Togo et Dahomey,

(1) Voir sur la question des dioulas, outre ce qu'en a dit L. Binger, M. Delafosse : 1912, I, p. 124-125 ; L. Tauxier : 1921, p. 207 sq.

(2) Un reste de cet état de choses ancien est l'existence d'îlots linguistiques mandé très à l'est, tel celui de Boussa sur le Niger.

la carte de l'islam correspond en gros à ces établissements commerciaux anciens, qui ont fait tache d'huile.

Les dioulas ont souvent un personnel nombreux travaillant sous leurs ordres : leurs enfants et d'autres membres de leur famille, leurs esclaves et, dans chacun des centres les plus importants de leur négoce, leurs femmes.

Ils ne sont généralement pas spécialisés dans un commerce, mais pratiquent tous ceux qui peuvent leur rapporter de l'argent. Apprennent-ils que telle denrée manque dans tel pays, alors qu'elle abonde dans un autre ? Ils profiteront de l'occasion. Quitte à modifier leur itinéraire en route s'il y a des affaires plus fructueuses à faire ailleurs.

Outre l'exercice d'une même profession, ces commerçants avaient un autre caractère commun : ils étaient tous musulmans. Le fait d'appartenir à la religion du Prophète leur conférait le droit de voyager dans tous les pays sans être molestés et leur assurait automatiquement l'appui de tous leurs coreligionnaires, ce qui était utile, sinon indispensable, en pays animiste, surtout au début de la pénétration dioula.

Cette solidarité religieuse devait être d'autant plus efficace qu'elle pouvait s'appuyer sur les forces des États musulmans, qui n'avaient que trop tendance à considérer comme bons à razzier et à réduire en esclavage les pays et les ressortissants des régions animistes non organisées en États. Il était donc de l'intérêt des petits chefs locaux animistes d'être en bons termes avec les musulmans.

Nous n'avons aucun renseignement sur ce que pouvait être ce commerce interrégional avant l'arrivée des Arabes, mais nous pouvons être persuadés qu'il existait déjà et qu'en particulier le sel du golfe de Guinée pénétrait très avant dans la forêt, même antérieurement à l'islam.

Que nous rapportent les textes à ce sujet ? El-Bekri est le premier à nous en parler. Toutes les villes qu'il nous présente, Ghana, Ghiarou, Iresni, Kougha, Kaoukaou, ont un caractère commun : elles sont commerçantes et habitées par des musulmans, au milieu d'un pays animiste. Les négociants nègres appelés Nounghamarta transportaient l'or d'Iresni dans tous les pays : il s'agissait vraisemblablement de musulmans (1).

Idrisi nous montre un Soudan florissant au point de vue commercial, et en particulier le Wangara, pays de l'or : le métal précieux est vendu aux Maghrebins par l'intermédiaire des négociants noirs du pays, ancêtres des modernes dioulas. Gao comporte de riches marchands, qui sont aidés dans leurs entreprises par les notables : ces derniers leur fournissent des fonds et reçoivent en retour une partie de leurs gains (2).

Une mention d'Ibn Battouta montre qu'au XIV^e^ siècle le nom de Wangara servait déjà à désigner la classe commerçante des Mandingues, les dioulas (1922, IV, p. 394).

V. Fernandes nous donne davantage de détails sur ces Wangara (Ungaros), qui font le commerce entre Dienné et les mines d'or du Sud. « On ne laisse approcher des mines que ceux de cette race, à l'exclusion des autres, parce qu'on les tient pour très dignes de confiance. Personne d'autre, qu'il soit blanc ou noir, ne peut y parvenir » (1938, p. 85).

Le sel de Teghaza et Idjil venu à Dienné par Tombouctou est emmené par leurs soins, à tête d'esclave, par de nombreuses caravanes, jusqu'aux mines d'or. « Les marchands qui

(1) EL-BEKRI : 1913, p. 328 (Ghana) ; p. 331 (Ghiarou) ; p. 332 (Iresni) ; p. 335 (Kougha) ; p. 342 (Kaoukaou = Gao) ; p. 333 (Nounghamarta).

(2) EDRISI : 1866, p. 9-10 (Wangara) ; p. 13 (Caucau = Gao). Les Gangara, peuple nègre, avaient été déjà mentionnés par EL-BEKRI (1913, p. 311).

font le trafic des mines d'or font des affaires considérables. Certains d'entre eux font un commerce qui peut s'élever à 60 000 *mitkal* ; même ceux qui se contentent d'amener le sel à Dienné font 10 000 *mitkal* d'affaires. Le crédit qu'ils se consentent s'étend jusqu'à un certain moment de l'année parce que les Ungaros ne viennent à Dienné qu'une fois par an. Ils sont si honnêtes que, si l'un d'entre eux vient à mourir avant l'échéance, son fils ou son héritier accourt aussitôt pour régler la dette très exactement » (1).

V. Fernandes ne précise pas si ces marchands faisant un si important chiffre d'affaires sont des Ungaros ou bien des Maghrebins, car on sait que ces derniers étendaient leur emprise commerciale jusqu'à Dienné (2). Mais il est certain qu'au sud de cette ville tout le trafic était entre les mains de ces dioulas « Ungaros », qui pouvaient d'ailleurs fort bien être les associés commerciaux ou les mandataires des Arabo-Berbères de Dienné et Tombouctou. La voie commerciale entre Dienné et Bondoukou était donc déjà bien place à la fin du XV^e^ siècle, organisée par les dioulas, et V. Fernandes note même ailleurs que les Mandingues de Gambie « trafiquent de leurs marchandises très loin vers l'intérieur et plus loin qu'aucun autre peuple de cette région et ils vont même jusqu'au château de Mina par l'intérieur » (1951, p. 47).

Léon l'Africain nous parle aussi de ces riches commerçants des villes soudanaises : ceux de Mali fournissent Dienné et Tombouctou de leurs produits ; à Tombouctou, les boutiques des marchands sont nombreuses et un trafic intense existe avec Dienné ; de riches commerçants habitent Gao et il vient dans cette ville « une infinité de Noirs qui apportent une grande quantité d'or pour acheter des objets importés de Berbérie et d'Europe, mais ils ne trouvent jamais suffisamment de ces objets pour employer leur or et ils en rapportent toujours chez eux soit la moitié, soit les deux tiers ».

Des négociants aisés habitent aussi Kano, Zaria et la capitale du Bornou.

Sa mention la plus intéressante est celle concernant le Guangara, pays qui, comme son nom l'indique, était habité par des Wangara, fixés en pays haoussa. Comme leurs compatriotes de l'ouest, ils allaient vers les pays de l'or de « Gold Coast » avec de grandes caravanes de porteurs (3) par la voie traditionnelle Nikki-Djougou-Salaga, ainsi que nous le verrons plus loin.

Le commerce interrégional à l'intérieur de l'Ouest africain est donc déjà en place en 1500 dans les grandes lignes et c'est cet état de choses qu'ont connu les explorateurs du XIX^e^ siècle. Mais les mentions anciennes prouvent que les « dioulas » sont bien antérieurs : c'est au XIV^e^ siècle, à l'apogée de Mali, qu'ils ont dû étendre leurs opérations commerciales dans les pays du Sud et installer leur réseau de correspondants et de villages-relais.

### L'IMPORTATEUR-EXPORTATEUR.

A l'échelon le plus élevé du commerce ouest-africain existe le groupe des importateurs-exportateurs, à peu près exclusivement arabo-berbère, fixé dans les villes du sud du Sahara, région dont le climat leur était le plus favorable, au débouché des voies caravanières.

(1) V. FERNANDES : 1938, p. 87. Les 60 000 *mitkal* font 870 000 f-or et les 10 000 m. = 145 000 f-or.
(2) Il y en avait 30 à 40 au moment du passage de R. CAILLIÉ dans cette ville (1830, II, p. 203).
(3) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 466 (Mali) ; p. 465 (Dienné) ; p. 467 (Tombouctou) ; p. 470-471 (Gao) ; p. 476 (Kano) ; p. 477 (Zegzeg = Zaria) ; p. 479-481 (Bornou) ; p. 478-479 (Guangara). La date de création de l'État haoussa de Guangara daterait du XIII^e^ siècle et il aurait été absorbé par le Katsina au XV^e^ siècle (Y. URVOY : 1949, p. 67, n° 5).

Ils contrôlent presque entièrement ces cités, qui leur doivent le plus clair de leur prospérité. Ce sont des villes du Maghreb implantées sur la limite du Blad es-Soudan, de véritables colonies commerçantes sœurs de Sidjilmassa, Noul Lamta, Tamedelt, Ouargla, Ghadamès, Zouila du Fezzan, avec lesquelles elles étaient en liaison constante et avaient plus de points communs qu'avec les villes purement nègres du Sud.

Les fouilles de Koumbi Saleh (Ghana), comme l'aspect des ruines de Tegdaoust (Awdaghost), d'Es-Souk (Tademekka) sont absolument convaincants : les marchands arabo-berbères qui les habitaient avaient transporté leur architecture, leur genre de vie, leurs instruments et outils au sud du désert, exactement comme de nos jours les cités européennes se sont superposées aux *médinas* du Maghreb ou de l'Afrique Noire.

Nous sommes relativement bien renseignés sur ces grands négociants par les textes, car c'est forcément avec eux que leurs compatriotes voyageurs et écrivains arabes ont eu le plus de contacts.

Le rôle de ces importateurs-exportateurs était de centraliser les produits du Sud, essentiellement ceux qui donnaient les plus beaux bénéfices, c'est-à-dire l'or, les esclaves et les épices, que leur procuraient leurs rabatteurs trafiquant dans le Sud, dioulas ou autres, ou qu'ils achetaient sur place à des marchands venant du Sud. Il était aussi de centraliser les produits du Nord, venant de leurs correspondants nord-africains ou égyptiens, puis de les revendre sur place ou de les remettre à leurs agents trafiquant dans le Sud.

Essentiellement courtiers, ils étaient les intermédiaires obligés de tout le commerce extérieur du pays et réalisaient des fortunes considérables.

C'est ainsi qu'Ibn Hawqal vit à Awdaghost, au x[e] siècle, une reconnaissance de dette de 42 000 dinars (690 000 fr.-or) émise par un Sidjilmassien du pays (1842, p. 81). Les frères Al-Maqqari, dont nous aurons à parler plus en détail, brassaient des affaires très importantes (1) et Malfante estime la fortune de son hôte, le chef de Tamentit, au Touat, qui fut quatorze ans commerçant au Soudan, à plus de 100 000 doubles (ou dinars, soit 1 400 000 fr.-or) (2).

V. Fernandes estime, nous l'avons vu, le commerce que font certains marchands de Dienné — vraisemblablement arabes — à 60 000 *mitkals*, soit 870 000 fr.-or quand ils trafiquent avec les pays de l'or et à 10 000 *mitkals* soit 140 000 fr.-or, quand ils se bornent à transporter le sel de Tombouctou à Dienné (1938, p. 87).

Nombreux étaient les marchands mariés ou vivant en concubinage avec des femmes du pays.

Les enfants nés de ces unions implantaient solidement ces dynasties de marchands au Soudan (3). La classe commerçante de Tombouctou, Dienné, Oualata et autres villes descend de ces grands négociants du moyen âge, dont elle a perpétué les traditions jusqu'à l'arrivée des Européens.

Ces commerçants appartenaient à tous les pays musulmans d'Afrique méditerranéenne et du Proche-Orient, mais les Maghrebins étaient les plus nombreux.

Des marchands libyco-berbères ont pu trafiquer entre le Maroc du Sud et Awdaghost même avant l'arrivée des Arabes au VIII[e] siècle, et il est évident que c'est pour des fins com-

(1) H. Pérès : 1937, p. 413.
(2) Malfante *in* Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 154-155.
(3) Abou Yazid, né à Gao à la fin du IX[e] siècle d'une concubine ; les membres de la famille Al-Maqqari installés à Oualata « épousèrent des femmes et prirent des esclaves pour avoir un plus grand nombre d'enfants » (H. Pérès : 1937, p. 413).

merciales que la grande piste de l'Ouest saharien, de Tamedelt à Awdaghost, fut aménagée par les Omeyyades dès avant 750 (1).

De même, la route du Sahara central, du Fezzan et du Touat à Gao par Abalessa, Timmissao et Tademekka, devait être empruntée par les commerçants fezzanais et autres avant l'islam : rappelons-nous les trouvailles de monnaies du Bas-Empire jalonnant cette voie — ancienne « route » de chars — et les mentions précoces de commerçants à Gao, tels Kaidad, père d'Abou Yazid, « l'homme à l'âne », Zenata du Nord installé à Gao vers 880 (2).

Dès le VIII^e siècle, il y eut un va-et-vient continuel de marchands, surtout ceux de Sidjilmassa, vers le Soudan : c'est un natif de cette ville établi à Awdaghost qui avait signé le fameux papier de reconnaissance de 42 000 dinars dont Ibn Hawqal n'avait vu l'équivalent nulle part ailleurs (1842, p. 81). El-Bekri nous renseigne sur l'origine des marchands établis dans cette même ville d'Awdaghost au XI^e siècle : « natifs de l'Ifrikiya, individus appartenant aux tribus des Bercadjenna, des Nefouça, des Louata, des Zenata, et surtout des Nefzaoua ; on y voit aussi, mais en petit nombre, des gens appartenant à toutes les grandes villes (musulmanes) ». Ils étaient divisés en deux grands clans, Zenatiens (Berbères) d'un côté et Arabes de l'autre, en état de perpétuelle hostilité (3).

Toujours au XI^e siècle, « le désir du gain » amena l'Oriental Hariri du Ferghana au Ghana (4).

Idrisi montre les habitants du Maghreb venant commercer à la ville de Takrour et les marchands d'Aghmat, de Sidjilmassa, du Dra, de Noul et d'Ouargla traversant le Sahara pour aller à Ghana et au Wangara. Il insiste sur la richesse de ceux d'Awdaghost et d'Ouargla. Les premiers se contentaient de confier leurs caravanes à leurs serviteurs ou à leurs esclaves : ces derniers avaient la lourde responsabilité de veiller sur 70, 80 à 100 chameaux chargés et la fortune de leurs maîtres s'élevait parfois à 24 000 dinars (348 000 fr.-or) dont la moitié en caisse et la moitié employée dans le commerce. L'âge d'or des relations commerciales entre le Maroc et le Soudan paraît se situer à l'époque almoravide (5) (XI^e-XII^e siècles).

Le XIII^e siècle, marqué par la décadence des Almohades, est un siècle funeste pour le commerce transsaharien.

Les Maqil, derniers venus de la poussée arabe hilalienne, s'installent en maîtres dans les oasis du Sud marocain en même temps que ceux introduits par les sultans au Maroc même vont y apporter ruine et anarchie (6).

Les riches marchands devaient être une proie bien tentante pour ces pillards, et à l'autorité déclinante de l'État marocain il fallait que les commerçants maghrébins substituent leur initiative pour la défense de leurs opérations avec le Soudan.

(1) El-Bekri : 1913, p. 296-297. Puits dus à Abd-*er*-Rhaman Ibn Habib, gouverneur de l'Afrique en 127/745. Ibn Khaldoun note que dès la conquête du Maghreb par les Arabes, quelques marchands se rendaient au Soudan, vers Ghana (*Hist. Berb.*, II, p. 109).

(2) Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, III, 1934, p. 201 ; *Encyclopédie de l'Islam* : I, p. 115-116.

(3) El-Bekri : 1913, p. 300 (gens de toutes les nationalités à Awdaghost) ; p. 317 (clans Zenatiens et Arabes).

(4) Hariri *in* Al-Omari : 1927, p. 54, note 3.

(5) Edrisi : 1866, p. 3 (Takrour) ; p. 35 (marchands d'Aghmat, Sidjilmassa, Draa, Noul) ; p. 76-77 (Aghmat) ; p. 141 (Ouargla).

(6) H. Terrasse : 1949, I, p. 335 et 347. Cependant si les conditions étaient mauvaises dans le Nord, elles étaient compensées dans le Sud par le magnifique essor de l'empire du Mali à partir de Sakoura (1285 1300). Les marchands du Maghreb prirent de plus en plus le chemin du Soudan. Voir Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, 1925-1927, II, p. 111.

Nous avons sur cette époque un document capital, fourni par une source tardive, Al-Maqqari, l'auteur des *Analectes*, né à Tlemcen en 1581, qui rapporte des faits relatifs à ses ancêtres vivant au XIVe siècle, dont il possédait des lettres dans ses archives familiales.

Au XIIIe siècle, ils aménagèrent la route Sidjilmassa-Oualata par Teghaza « en creusant des puits et en donnant toute sécurité aux marchands ». Cinq des petits-fils du fondateur « constituèrent une société où, après avoir apporté ce qu'ils possédaient, ils devaient mettre tout ce qu'ils acquerraient pour partager les bénéfices d'une façon uniforme ». Deux s'établirent à Tlemcen, un à Sidjilmassa et deux à Oualata ; ils y firent souche.

« Le Tlemcénien expédiait au Saharien les marchandises que celui-ci fixait et le Saharien lui envoyait des peaux, de l'ivoire, des noix de kola et de la poudre d'or. Le Sidjilmassien, tel l'aiguille de la balance, les informait des points de hausse ou de baisse et, par correspondance, les tenait au courant des tractations des négociants et des nouvelles du pays, de telle sorte que leurs biens communs s'accrurent et que leurs affaires prirent une importance considérable. »

Après la conquête d'Oualata par les Mandingues (fin XIIIe ?), les affaires des frères Al-Maqqari souffrirent mais ils furent bientôt dans les meilleurs termes avec les souverains du Mali, qui leur permirent de se livrer au négoce dans tout le pays. Leur fortune semble avoir pâti de la situation politique lors du déclin de l'empire du Mali, fin XIVe (1).

Les textes du milieu du XIVe siècle nous montrent combien était alors florissant le commerce extérieur de l'Afrique occidentale : c'est surtout par Ibn Battouta que nous sommes renseignés, d'autant plus qu'il prend soin d'indiquer l'origine des personnages qu'il mentionne.

C'est ainsi que l'on trouve des Messoufites non seulement à Oualata et Tombouctou, mais jusqu'à Takedda et au Gober : ces Berbères composent la plus grande partie des habitants de la ville d'Oualata. A Mali, les Arabo-Berbères étaient assez nombreux pour qu'ils fussent groupés en communauté : les négociants en formaient certainement une bonne partie, bien que notre auteur ne le mentionne pas. A Tombouctou, il note la tombe du commerçant alexandriote Sirad Eddin, venu au Mali se faire régler une créance : son fils poussa même jusqu'à la capitale pour se faire rembourser.

A Gao également, les Arabo-Berbères avaient une mosquée à eux. D'ailleurs c'est dans ce centre qu'Ibn Battouta se joint à une caravane de gens de Ghadamès avec lesquels il fera route jusqu'à Takedda. Dans cette ville, la communauté arabo-berbère est également organisée : il s'agit de négociants, l'unique occupation des gens de la ville étant de faire du commerce. Une fois par an, ils font le voyage d'Égypte dans ce but.

Par contre, il était interdit aux Arabes d'aller au Youfi (sans doute le Noupé) car les Nègres les tueraient avant qu'ils n'y arrivent.

Il revient au Maroc par le Hoggar et le Touat, avec une importante caravane comprenant entre autres des marchands d'esclaves avec leur troupeau humain (2).

Les commerçants arabo-berbères et, depuis le pèlerinage de Mansa Moussa surtout, ceux d'Égypte fréquentèrent le Soudan régulièrement au XVe siècle.

Le principal document de cette époque est la lettre adressée de Tamentit par le Génois

(1) AL-MAQQARI *in* H. PÉRÈS : 1937, p. 409-44 et H. LABOURET *in* LACOUR-GAYET : 1913 III p. 78-80.
(2) IBN BATOUTAH : 1922, p. 385-387 (Oualata) ; p. 430 (Tombouctou) ; p. 438 (Takedda) ; p. 303 (Couber = Gober) ; p. 397 (Mali) ; p. 431-432 (Siraj Eddin) ; p. 436 (Gao) ; p. 438-439 (Takedda) ; p. 396 (interdiction aux Blancs d'aller au Youfi).

Malfante en 1447. Il montre la place de premier plan tenue par le commerce d'importation et d'exportation qui se faisait par le Touat, point de départ et d'aboutissement des caravanes du Soudan, dont les commerçants étaient en liaison constante avec le Sud. Son hôte avait fréquenté pendant quatorze ans le pays des Noirs et son frère était le plus grand marchand de Tombouctou. Il évoque un va-et-vient continuel de marchands égyptiens et entre autres le Touat et le Soudan, les premiers allant négocier en pays nègres avec un demi-million de têtes de bétail et de chameaux » (1).

L'étendue des relations des commerçants de ce secteur est confirmé par une lettre adressée en 1440 par un sultan du Bornou à des habitants du Touat : ...« Pourquoi avez-vous abandonné la coutume de vos pères ? Pourquoi avez-vous cessé de venir dans notre pays ? Depuis le traité entre vous et le sultan, notre seigneur Saghra, vous n'êtes jamais revenus chez nous ! Je vous jure par Dieu qu'aucun mal ne vous sera fait ou que je ne permettrai à personne de vous faire du mal. Venez alors comme vous aviez l'habitude de venir. Quiconque vient du Touat avec une lettre de vous n'aura rien à payer car le pays est vôtre comme il fut celui de vos pères » (2).

Les écrits de Léon l'Africain montrent que les marchands de Berbérie et autres pays arabes n'avaient pas délaissé au XVI^e^ siècle le chemin du Soudan. Il pensait que leur présence dans le pays ne remontait qu'aux Almoravides. Il signale l'abandon d'Oualata par les marchands pour Tombouctou et Gao sous Soni Ali, bien que dans un autre passage il en fasse la tête de ligne de l'itinéraire des commerçants allant au Caire par le Tchad.

Il mentionne des marchands arabo-berbères (« étrangers ») dans les principaux centres : Dienné, Mali, Tombouctou, Gao, Guber, Agadès, au Bornou, au Gaoga (3) et connaît d'autant mieux la question qu'il semble bien avoir fait ce voyage en commerçant lui-même pour son compte (4).

La venue de marchands arabo-berbères au Soudan a continué aux siècles suivants : au moment de l'arrivée des Marocains à Tombouctou, le quartier le plus florissant de la ville était celui des Ghadamésiens (5) et les *tarikh* citent nombre de ces grands commerçants installés dans les villes du Sud saharien. Les premiers voyageurs européens retrouvèrent leurs descendants en place (6) et tout le commerce import-export entre Soudan et Afrique du Nord resta entre leurs mains jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle, époque à laquelle la pénétration européenne leur porta un coup fatal.

L'importance de cette classe de grands commerçants arabo-berbères a été considérable, non seulement au point de vue économique, la totalité du commerce extérieur du pays passant entre leurs mains avant la découverte portugaise, mais aussi au point de vue ethnique — leur sang coule dans les veines de la plupart des habitants des grandes villes nord-soudanaises — religieux et culturel : ils ont été les grands diffuseurs de l'islam et, étant en général instruits et lettrés, ont répandu autour d'eux la culture, les mœurs, l'architecture, la façon de penser et de vivre du Maghreb et du reste de l'Afrique arabe.

(1) MALFANTE *in* Ch. DE LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 143-158.
(2) A. MARTIN : 1908, p. 122 ; H. R. PALMER : 1928, II, p. 4-5.
(3) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 462 (commerçants de Berbérie commencent à se rendre au Soudan sous les Almoravides) ; p. 464 (abandon d'Oualata) ; p. 9 (route Gualata-Le Caire) : p. 465 (Dienné) ; p. 466 (Mali) ; p. 467 (Gao) ; p. 473 (Agadès) ; p. 480 (Bornou) ; p. 482 (Gaoga).
(4) MAUNY, R. : 1954, p. 388-389.
(5) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 222.
(6) CAILLIÉ, R. : 1830, II, p. 309 ; BARTH, H. : 1861, IV, p. 43, 63, 106, (Tombouctou).

### c) *Les moyens de transports terrestres.*

Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler au passage, en particulier en traitant de l'élevage. Nous compléterons ici ces données en nous attachant seulement au côté « transport » de la question.

Grosso modo, le Sahara est le pays du chameau ; l'âne et le bœuf porteur y sont utilisés aussi, mais à un moindre degré. On les retrouve dans le Sahel et la savane, en proportions différentes, le chameau allant en se raréfiant vers le sud.

Dans la forêt et la zone sud-soudanienne, le transport par animaux de bât fait place au portage.

#### Chameau.

Le dromadaire est pratiquement l'unique moyen de transport au Sahara et il est largement utilisé bien au sud des limites du désert.

Endurant mais délicat, se passant d'eau pendant plusieurs jours mais absorbant des quantités considérables de liquide une fois arrivé au puits, se contentant de la maigre végétation du Sahara mais ayant besoin d'en manger en quantités considérables, pouvant fournir un effort intense de vitesse ou de charge mais ayant besoin d'un long repos ensuite, il va jusqu'au bout de ses forces (1).

On peut distinguer deux catégories de chameaux : de selle et de bât.

Le chameau de selle, le méhari, sert surtout dans des conditions exceptionnelles, lorsqu'il s'agit de se déplacer rapidement : guerre, razzia, courrier.

Il ne doit porter en principe que le chamelier et le minimum de bagages. La vitesse moyenne (petit trot) est de 8 à 10 km à l'heure si l'on veut garder l'allure, et le maximum, de 19 km à l'heure.

Un rythme de 60 km par journée de marche ne peut se maintenir longtemps, même avec un animal peu chargé, et ce n'est que dans des cas exceptionnels (retours de rezzou, reconnaissances de puits, messages urgents) que 150 km peuvent être abattus en 15 à 20 heures de marche, à condition de pouvoir laisser la bête ensuite en repos (2).

Léon l'Africain fournit un chiffre de 100 milles (160 km) quotidiens soutenus 8 à 10 jours dans le désert et donne l'exemple de courriers expédiés de Tombouctou au Dra ou à Sidjilmassa et faisant le trajet de 900 milles en 7 ou 8 jours (3).

Le chameau de bât, comme son nom l'indique, sert surtout aux transports. Il est capable de gros efforts lui aussi, mais il faut cependant le ménager. Il ne travaille effectivement que 4 mois sur 12 ; au-delà, il s'use prématurément.

Lorsque le parcours prend 3 à 5 mois pour l'aller et le retour (Zinder-Tripolitaine par exemple) il n'est effectué qu'une fois par an ; quand les trajets sont plus courts (1 mois aller et retour) on peut renouveler trois ou quatre fois dans l'année, mais jamais cinq.

(1) Doutressoule, G. : 1947, p. 66-67. Voir également Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 555.
(2) Cdt Cauvet : 1925, p. 542 sq.
(3) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 556-557. Il y a 1 500 km en réalité de Tombouctou au Dra et 1 700 km jusqu'à Sidjilmassa. Une telle distance ne pourrait être couverte qu'en changeant de monture à plusieurs reprises, peut-être même en relayant également les courriers. Il y a certainement exagération de la part des informateurs de Léon l'Africain.

L'étape moyenne quotidienne est de 6 heures par jour (25 à 30 km) mais, entre des points d'eau éloignés, on peut, sans changer la vitesse de 4 à 5 km à l'heure, doubler les étapes sans inconvénient à condition de donner ensuite un repos proportionnel (1 jour sur 3 au pâturage en moyenne) (1).

Une charge normale de chameau ouest-africain est de 125 à 150 kg (2), mais certains animaux particulièrement robustes et effectuant de petits parcours peuvent porter bien davantage : par exemple les grosses barres de sel de Nterert, dont deux pièces pèsent 170 à 180 kg, sinon plus (3).

Nous verrons plus loin l'organisation des caravanes.

### Bœuf porteur.

Le bœuf porteur est très utilisé au Sahel et dans le Nord-Soudan, où il remplace le chameau au fur et à mesure que l'on s'éloigne vers le sud.

Moins sobres que les dromadaires, il leur faut de l'eau quotidiennement et un pâturage assez abondant. Bœufs et chameaux sont souvent, au Sahel, employés concurremment : c'est ainsi que l'expédition du sultan du Bornou que relate le Dr Vogel comprenait 3 000 chameaux et 5 000 bœufs pour le transport des bagages (4).

Le bœuf porteur est d'utilisation ancienne : H. Lhote note dans les gravures rupestres d'Aouineght, appartenant à l'étage du cheval, deux de ces animaux portant un harnachement (5).

V. Fernandes en signale au Sahara et en pays mandingue : le roi de Mandinga va même à la guerre en prenant cet animal comme monture (1938, p. 101 et 1951, p. 39).

Léon l'Africain montre les nomades de la région d'Agadès se servant de bœufs pour transporter leurs « cabanes de nattes » (1956, p. 474). Quelques siècles après, c'est sur un bœuf porteur que l'explorateur Binger fit son entrée à Kong (6).

La charge d'un de ces animaux en bon état est de 150 kg et les étapes quotidiennes avec ce poids sur le dos atteignent de 16 à 35 km (7).

### Ane.

L'âne est utilisé dans tout le Sahara et jusqu'au sud du Soudan, à la limite de la tsé-tsé.

En saison sèche, il peut aller assez loin vers le sud, mais il faut le faire revenir au Soudan pendant l'hivernage pour éviter la trypanosomiase. C'est surtout l'auxiliaire du commerçant soudanais, du dioula.

El-Bekri le montre transportant le sel jusqu'au Ghana et Al-Omari note la petite taille

(1) G. Doutressoule : 1947, p. 70-71 ; Cdt Cauvet : 1925, p. 542.

(2) R. Chudeau : 1910, p. 404, J. Méniaud (1912, II, p. 118-119) donne une charge de 120 et 35 km par jour. Prix d'achat 120 à 200 f-or.

(3) G. Duchemin : 1951, p. 860 ; Cdt Cauvet : 1925, p. 729. Le poids de 250 kg que donne ce dernier pour une barre et pour une charge formée par deux d'entre elles semble cependant exagéré.

(4) Cdt Cauvet : 1925, p. 728.

(5) H. Lhote : 1957, p. 624.

(6) L. Binger : 1892, I, p. 288. A Ouolosébougou (Soudan) il signale 10 à 15 bœufs porteurs, une trentaine d'ânes et un chiffre variable de chevaux à vendre (I, p. 28, n° 1).

(7) R. Chudeau : 1910, p. 404 (150 kg, 35 km) ; L. Binger : 1892, I, p. 88 (16 km) ; J. Méniaud ; 1912, II, p. 118-119 (120 kg, 30 km, prix 60 à 80 f-or).

des ânes du Mali ; Azurara en trouve sur la côte mauritanienne, V. Fernandes le cite au Sahara et D. Pacheco Pereira en Gambie (1).

Sa vitesse est réduite (3 km à l'heure), mais il est peu difficile pour la nourriture et supporte bien la soif. Sa charge est de 70 à 80 kg environ. L. Binger estime l'étape quotidienne à 16 km en moyenne, à cause des mauvais passages, du chargement et déchargement des animaux, des villages à contourner, etc. (2). En terrain sans obstacles et en pays sûr les étapes devraient pouvoir être plus fortes.

### Cheval.

Mentionnons le cheval pour mémoire : il ne sert qu'à la monture, à l'exception du cheval kotokoli du Dahomey, fréquemment utilisé pour le transport des kolas (3).

### Portage humain.

Enfin, au sud de la limite des animaux porteurs, c'est l'homme qui les remplace pour les transports. Dans les pays ou sur les itinéraires ne comportant pas de rivières navigables, le portage fut en effet le seul moyen en cours jusqu'au début du XX^e^ siècle, dans toute la partie du continent que les tsé-tsés interdisent aux animaux de bât.

Les porteurs étaient soit des hommes libres, soit des habitants réquisitionnés pour la guerre par les chefs, soit des esclaves. Hommes et femmes et même enfants avaient leurs charges.

Au moment de la pénétration européenne, les charges étaient officiellement de 25 kg et l'étape s'établissait autour de 25 km ; mais ceux qui travaillaient pour eux-mêmes portaient 30 à 40 kg et jusqu'à 50 et faisaient en moyenne 30 à 35 km par jour (4).

R. Caillié nous montre Peuls et Mandingues portant ainsi de très lourdes charges dans des corbeilles et ayant à la main un bâton pour aider à soutenir celles-ci à l'arrêt.

Les femmes portent de lourds fardeaux elles aussi (5).

Les femmes et les enfants utilisent des filets ronds tressés grossièrement en fibres, appelées *foufou* au Soudan. Leur grosseur varie selon la charge à transporter ; le poids est de 10 à 15 kg en moyenne. Ils sont commodes à manier et peuvent être passés à la nage, posés dans une calebasse vide (6). Le D^r^ Vogel avait déjà donné un poids sensiblement égal pour les charges portées par les jeunes filles et enfants esclaves qu'il rencontra en 1853 dans une grande caravane de 400 à 500 esclaves se rendant du Bornou à Mourzouk (7).

(1) El-Bekri : 1913, p. 330-331 ; Al-Omari : 1927, p. 61 et 70 ; Azurara : 1934, p. 122 et 125 ; V. Fernandes : 1938, p. 101 ; D. Pacheco Pereira : 1956, p. 65.

(2) L. Binger : 1892, I, p. 88 ; J. Méniaud : (1912, II, p. 118-119) donne une charge de 70 kg et un parcours de 30 km. Prix d'achat 25 à 35 f-or.

(3) R. Chudeau : 1910, p. 404 (âne et cheval).

(4) R. Chudeau : 1910, p. 103 (d'après Delafosse : *Les peuples Siena ou Senoufo*, 1908-1909), 30 à 40 kg est également le chiffre de L. Binger : I, p. 313 et la distance parcourue de 20 km environ (I, p. 88).

(5) R. Caillié : 1830, I, p. 254-255. Le chiffre de 200 livres (90 kg) qu'il donne pour une charge est exagéré. Voir également II, p. 111 : un homme porte 2 barres 1/2 de sel et les femmes 2 avec les calebasses et les ustensiles de ménage. J. Méniaud : (1912, II, p. 118-119) donne une charge de 25 kg, une distance quotidienne de 25 km et un salaire quotidien de 0,70 f-or.

(6) L. Binger : 1892, I, p. 33.

(7) Cdt Cauvet : 1925, p. 728.

Les mentions du portage par les auteurs médiévaux sont tardives : on voit que les voyageurs arabo-berbères connaissaient mal la zone sud-soudanienne ou ne la fréquentaient qu'en saison sèche.

Ibn Khaldoun mentionne, d'après El-Hadj Younis, que le peuple de Mali « est dans l'usage de transporter ses bagages à dos d'esclaves ou d'hommes (libres) » (1).

Ca da Mosto, parlant du commerce muet de l'or, note que, de Mali, le sel est transporté vers le sud « en pièces de telle forme et grandeur qu'un homme puisse les porter, avec un engin et habilement sur la tête, un long voyage... et ceux qui le portent ont une fourchette à la main, laquelle ils fichent en terre, quand ils se trouvent lassés » (2).

V. Fernandes a appris que les marchands ungaros (wangara) se font accompagner à Dienné de nombre d'esclaves « pour transporter le sel sur leur tête de Dienné jusqu'aux mines d'or, et de là on rapporte l'or. Ils ne portent que sur leur tête qui, en conséquence, est chauve et pelée » (1938, p. 97).

D. Pacheco Pereira, sans mentionner que le transport se fait à tête d'homme, se borne à nous dire que « les marchands... qui apportent l'or à la forteresse (de la Mine) ne se servent à cet effet ni d'ânes ni d'autres bêtes de somme pour remporter les marchandises » (1956, p. 127).

Enfin, Léon l'Africain nous montre les marchands du pays haoussa de Guangara allant aux pays de l'or de « Gold Coast » : « Leurs esclaves transportent sur la tête les marchandises et les choses qui leur sont nécessaires placées dans de larges et profondes écorces de courges. Chaque esclave peut faire 10 milles de chemin et même davantage avec une charge de 100 livres sur la tête. J'en ai vu faire deux fois le trajet dans la même journée. Ils n'ont plus de cheveux sur le crâne à cause du poids considérable qu'ils ont l'habitude de porter. Outre les marchandises, ils transportent des vivres pour leurs patrons et pour tous les esclaves armés et employés à la garde des marchands » (3).

### d) *Organisation des transports terrestres : caravanes, etc.*

Sauf au Sahara, où le chameau est pratiquement seul utilisé, et dans la forêt, où le portage n'a d'autre substitut que la voie d'eau, les transports comprennent les éléments les plus divers : chameaux, bœufs porteurs et ânes dominent dans le Nord et bœufs porteurs, ânes et portage humain dans le Sud. Les convois commerciaux pourront donc avoir la composition la plus hétéroclite.

Nous ne distinguerons ici que deux catégories de transport : ceux effectués à partir des villes sahéliennes à travers le Sahara pour le commerce extérieur, et ceux allant de ces mêmes centres vers le sud. Les premiers sont les caravanes transsahariennes et nous appellerons les seconds, qui n'ont pas de nom spécial, transports mixtes soudanais, pour marquer leur composition peu homogène.

(1) Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, 1927, II, p. 113.

(2) Ca da Mosto : 1895, p. 56-57. On vient de voir que Caillié (1830, I, p. 254-255) rapporte la même méthode du bâton servant au porteur à soutenir sa charge à l'arrêt lorsqu'il est fatigué.

(3) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 179, Léon se figure que c'est à cause de « montagnes élevées et scabreuses » que l'on ne peut utiliser les bêtes de somme pour ce trajet. Les étapes données : 10 milles (16 km) et 20 milles (32) avec une charge de 100 livres (42,5 kg sur la tête, correspondant à peu près à ce que disent Binger et Delafosse).

## La caravane transsaharienne (1).

Nous avons déjà eu l'occasion de voir que les liaisons transsahariennes sont bien plus anciennes que l'arrivée des Arabes en Afrique du Nord, aux VII^e^-VIII^e^ siècles. Sans remonter plus haut, les chars garamantiques et autres du 1^er^ millénaire avant notre ère reliaient déjà les deux rives du Sahara, du Maroc et du Fezzan, d'une part, jusqu'à la boucle du Niger, de l'autre : il est logique de penser que le commerce était l'un des principaux buts de ces liaisons (2).

Mais si les échanges n'ont jamais dû s'interrrompre entre le Soudan et la Méditerranée, comme viennent à propos nous le rappeler les trouvailles d'Abalessa au Hoggar, avec leur matériel du + IV^e^ siècle, il n'en reste pas moins que les liaisons transsahariennes, dans l'état actuel de nos connaissances, ne semblent vraiment avoir pris de l'importance qu'avec l'arrivée des Arabes.

J'ai déjà eu l'occasion, dans un article sur le périple de Polybe, de faire remarquer qu'un produit aussi recherché pendant l'Antiquité que l'or n'a fait en tout et pour tout l'objet pour l'Ouest africain que de deux références antiques : celle d'Hérodote sur le commerce muet des Carthaginois sur les côtes au-delà des Colonnes d'Hercule (IV, 196), et celle de Palaiphatos sur l'or de Cerné (3). Comment indiquer plus clairement le faible volume du commerce transsaharien à l'époque antique ? On a parlé aussi des liaisons des ports tripolitains avec le Soudan (4).

Tout en étant persuadé de l'existence de ces liaisons, je ne puis que faire la même remarque : ce commerce devait être pratiquement nul. Les ports tripolitains étaient les débouchés du « pays utile » occupé par les Romains, borné au sud par le *limes*, région qui devait fournir la presque totalité du commerce extérieur de ces ports, une petite fraction seulement provenant du Fezzan, pays placé immédiatement au sud, où les Romains ont laissé des traces, à Djerma par exemple (monuments et tombes romaines, poteries, verreries) et que connaissaient géographes et écrivains antiques.

Nous ne savons pas ce qui pouvait provenir des pays au sud du Fezzan, même après les nombreuses fouilles des Italiens en Libye. Le silence des textes à ce sujet et le néant des trouvailles archéologiques prouvent au moins une chose : l'insignifiance de ce qui pouvait parvenir du Soudan au monde romain pendant la période de l'Antiquité classique (5). Fait confirmé d'autre part par l'insignifiance tout aussi grande des trouvailles de matériel antique en Afrique occidentale, fait dont nous avons déjà eu l'occasion de parler.

Et n'est-ce pas le moment de rappeler que, lorsque Uqba ben Nafi fit son expédition au Kawar en 666, le chef du dernier village rencontré, interrogé sur les pays situés au-delà,

(1) Voir entre autres à ce sujet : E. W. Bovill : 1933, p. 246-259 et 1958, p. 233-247 ; Cdt Cauvet : 1925, p. 726-731 ; H. Labouret *in* Lacour-Gayet : 1953, p. 73-78.

(2) R. Mauny : 1952 (1955), p. 741-746. Pour les produits qui pouvaient être ainsi amenés à la Méditerranée, voir en particulier, p. 744.

(3) R. Mauny : 1949 (1951), p. 62-65.

(4) S. Gsell : 1920, IV, p. 138-14 et 1926, p. 150. Magon le Carthaginois a fort bien pu considérer avoir « traversé le désert » en allant seulement de la côte à Ghadamès ou au Fezzan. Le seul produit venant du pays des Garamantes qui soit cité est l'escarboucle (Strabon, XVII, 3, 19 ; Pline, XXXVII). Il s'agissait peut-être d'amazonite.

(5) Ces lignes étaient écrites lorsque j'ai pris connaissance du passage de E. W. Bovill (1958, p. 47-48) où l'auteur arrive à la même conclusion.

répondit n'avoir aucun renseignement à leur sujet (1) ? C'était peut-être l'expression de la vérité et cette réponse supposait tout au moins que les relations étaient peu fréquentes à l'époque entre le Kawar et le Tchad. Il était facile en effet à Uqba, qui avait à sa disposition de nombreux prisonniers qu'il ne se serait fait aucun scrupule de forcer à parler, comme il l'avait déjà prouvé au cours du reste de la campagne, de recouper ce renseignement.

La question des relations transsahariennes paraît avoir été différente à l'ouest. Les Anciens ne semblent pas avoir flairé l'énorme source d'or que représentait le Soudan occidental, dont ils n'ont dû obtenir que des bribes par le commerce muet. Ce trafic dut s'interrompre pour une raison inconnue entre le — Vᵉ siècle, époque où Hérodote le mentionne et — 206 av. J.-C., date de la prise de Gadès par les Romains. Toutefois, un certain commerce d'or dut se poursuivre, à faible échelle, entre le Soudan et le Sous, par le truchement des grandes tribus berbères habitant le Sahara occidental, de l'Atlas à l'Adrar de Mauritanie. N'était-il pas normal que les Libyco-Berbères, maîtres du Sahara, donc des salines, et que les Noirs soudanais, maîtres du pays de l'or, aient troqué très anciennement leurs produits ? Les Berbères du Sud, ainsi en possession d'or, ont pu l'échanger à leur tour au Maroc, pays avec lequel ils étaient en liaisons continuelles pour des questions de pâturage entre autres, contre des produits méditerranéens (argent, perles, chevaux, etc.).

Cela explique que les Arabes, dès qu'ils furent au Sous, montèrent une expédition contre le Soudan : le fait se place en 734 et le chef H'abîb b. Abi 'Ubaïda « s'empara d'une quantité d'or considérable » (2).

Contrairement à ce qui se passait au Kawar, les habitants du Sous semblent avoir été fort bien informés des chemins du pays de l'or. Il y avait donc déjà des échanges commerciaux transsahariens dans ce secteur occidental où la traversée du grand désert est, d'ailleurs, sauf en sa partie centrale, relativement aisée.

Mais, à moins de trouvailles ultérieures — fort possibles — dans les premiers centres commerciaux du Nord-Sahara et du Maroc du Sud (Aghmat, Igli, Noul) et du Tafilalet (Tergha et Ziz) — villes auxquelles succéda Sidjilmassa au VIIIᵉ siècle (3) — nous ne saurons jamais quelle pouvait être l'importance de ce trafic et si l'on pouvait déjà parler de véritable commerce régulier.

Les routes devaient être connues, les produits à échanger aussi, mais il restait à organiser l'ensemble sur des bases plus efficaces.

Les Arabes allaient faire du vieux *triq lemtouni*, l'axe des communications reliant les deux pôles du monde des Lemtouna, le Sous et l'Adrar-Tagant, le chemin par lequel allaient s'acheminer les caravanes de l'or.

Aux marchands et transporteurs occasionnels que devaient être les Berbères préislamiques parcourant ce trajet, allait se substituer une classe de commerçants de profession, arabo-berbères.

Nous examinerons maintenant comment fut organisé le trafic transsaharien par leurs soins.

Les marchands arrivaient du nord, de Fès, Tlemcen, Tunis, Tripoli, Le Caire, où ils avaient fait les emplettes nécessaires, dans les villes du Sud, établies à la lisière du Sahara, excellentes tables d'écoute pour se renseigner sur les marchandises les plus prisées cette année-là

(1) Ibn Abd Al-Hakam : 1942, p. 59.
(2) Ibn Abd Al-Hakam : 1942, p. 119.
(3) El-Bekri : 1913, p. 282. Sidjilmassa fut fondée selon lui en 140/757-758.

au Soudan, s'informer de la concurrence, des prix, de la situation politique, du meilleur itinéraire à suivre compte tenu des rezzou à prévoir, des pâturages, etc.

Ce rôle d'information commerciale était assez important pour que, dans des sociétés telles que celle des frères Al-Maqqari, un des associés s'y consacrât entièrement (1).

Les villes comme Sidjilmassa, Ouargla, Zouila, etc. étaient d'immenses entrepôts pour les marchandises destinées à être importées en Afrique occidentale (2). Les marchands y affluaient de toutes parts pour y porter leurs denrées à vendre aux négociants faisant le voyage (3), ou bien pour participer eux-mêmes à la traversée du Sahara.

Des marchands nord-africains étaient spécialisés dans ce commerce, comme ceux d'Aghmat qu'Idrisi nous montre faisant le voyage eux-mêmes ou confiant leurs intérêts à leurs serviteurs ou à des esclaves de confiance (1866, p. 76).

D'autres, comme les Al-Maqqari de Tlemcen, préférèrent, nous l'avons vu, monter une entreprise familiale avec des correspondants à Tlemcen, Sidjilmassa et Ouargla (4).

Dans toutes ces villes d'où partaient les caravanes pour le sud, fourmillaient les courtiers, pratiquant des tarifs exorbitants, jusqu'à 100 % (5).

On y achetait ou louait, des tribus nomades qui vivaient en grande partie de ce commerce, les chameaux nécessaires, que l'on engraissait afin qu'ils soient en bonne forme pour la traversée du désert (6). On devait y compléter également les achats selon les besoins indiqués par les informateurs, acquérir les vivres et les *guerbas* nécessaires pour le voyage.

Les convoyeurs devaient être choisis dans les tribus sahariennes habituées à nourrir et abreuver les dromadaires, à les charger et décharger et à les soigner en cas de besoin.

Le guide était choisi par la fraction nomade dont on traversait le territoire. Le chef de convoi avait la lourde responsabilité d'assurer l'organisation de la caravane : il discutait des dépenses à effectuer pour la collectivité et les répartissait au prorata des charges et de leur valeur. Il avait autorité pour maintenir l'ordre et réglait les heures de départ et d'arrivée, les lieux d'étape (7).

Certaines tribus, comme les Messoufa, avaient comme un quasi-monopole de l'exploitation d'itinéraires donnés, par exemple ceux partant de Sidjilmassa vers le sud : Ibn Hawqal les dit « maîtres de la route » et les marchands leur payaient en conséquence des droits (1842, p. 84). Ibn Battouta trouve la même tribu exploitant au XIVe siècle l'itinéraire Sidjilmassa-Oualata de façon plus rationnelle : le chef de la caravane était Messoufa et les esclaves employés à l'extraction du sel de Teghaza appartenaient à des gens de la même tribu, qui fournissaient également des guides, entre autres le *takchif* ou « messager de la découverte » ; Messoufa égale-

(1) H. Pérès : 1937, p. 413.

(2) El-Bekri : 1913, p. 27 « Zouila... est l'entrepôt des caravanes » ; pour Sidjilmassa, de nombreux auteurs parlent de ce rôle (Maçoudi, Ibn Hawqal, El-Bekri, Idrisi, Yaqout, Al-Maqqari, Ibn Battouta, Léon l'Africain, etc. ; sur Ouargla, voir Idrisi, Ibn Khaldoun, Léon l'Africain, etc.).

(3) C'était le cas de Malfante et des Égyptiens et autres qu'il cite comme venant au Touat pour cette raison (*in* La Roncière : 1925, I, p. 157).

(4) H. Pérès : 1937, p. 413.

(5) Malfante *in* Ch. de la Roncière : 1925, I, p. 157. « Les gens du Touat ne veulent effectuer aucune transaction, vente ou achat, sans toucher une commission de 100 % sur le marché. »

(6) Ibn Batoutah : 1922, p. 377. Y achète des chameaux auxquels il donne du fourrage pendant quatre mois.

(7) H. Labouret *in* Lacour-Gayet : 1953, p. 74-75. R. Caillié montre un système plus souple qu'il a noté lors du trajet Tombouctou-Tafilalet : pas de commandement absolu, chacun étant le maître de la conduite de ses chameaux (1830, II, p. 364).

ment les gens d'Oualata qui vinrent au-devant de la caravane apporter de l'eau, les grands de cette ville et le guide que notre voyageur loua pour aller d'Oualata à Mali (1). Bel exemple d'organisation tribale où tous les bénéfices allaient aux membres du clan.

La caravane pouvait se composer de centaines, voire de milliers de chameaux : le chiffre n'était limité que par les possibilités en eau des puits rencontrés, l'intérêt des participants étant de se grouper pour pouvoir faire face par le nombre à d'éventuels rezzou. Certains marchands possédaient dans une seule caravane 70, 80 à 100 chameaux chargés (2).

Les caravanes médiévales étaient en effet très importantes ; sans aller jusqu'à admettre les chiffres donnés par Malfante, qui d'ailleurs n'est pas allé sur place et compte ensemble bœufs et chameaux (3), exemples qui ne peuvent s'appliquer qu'au Sahel et non à une traversée transsaharienne, il est très probable que des caravanes de 12 000 chameaux chargés telles qu'en mentionne Ibn Khaldoun (4) aient circulé entre le Fezzan et le Soudan, car traversant un pays où les pillages des Touareg étaient fort à redouter. Rappelons-nous la caravane avec laquelle Ibn Battouta revint de Takedda au Touat et qui s'arrangea pour traverser le pays du Hoggar pendant le ramadan, seule époque de l'année à laquelle les Touareg ne rançonnent pas les caravanes et où les voleurs même font trêve (5).

A part des exceptions du genre de celle-ci, les caravanes traversaient le Sahara de préférence pendant l'hiver (6), à cause de la chaleur moins grande et de la présence de pâturages (premières pluies dans le Nord et végétation subsistant après l'hivernage dans le Sud).

Idrisi indique la manière de voyager : « ... on charge les chameaux de très bonne heure et on marche jusqu'au moment où le soleil s'est élevé sur l'horizon, au point de communiquer à l'air et à la terre une chaleur insupportable. Alors on s'arrête, on décharge les chameaux et on les entrave ; on déballe les marchandises et on dresse les tentes en tâchant de se procurer de l'ombre... à 3 h 30 après-midi, c'est-à-dire lorsque le soleil commence à baisser, on repart et on marche jusqu'après la nuit close, époque à laquelle on s'arrête de nouveau, quelque part qu'on se trouve, et on se repose durant le reste de la nuit, jusqu'au crépuscule du matin, quand on reprend le voyage » (Edrisi, 1866, p. 38).

Lorsque la saison était trop avancée, donc trop chaude, la caravane se mettait en marche après la prière de l'après-midi, cheminait toute la nuit et faisait halte le matin (Ibn Batoutah, 1922, IV, p. 384).

Il fallait une grande discipline de marche, surtout dans le Sahara central où les puits étaient très éloignés.

(1) Ibn Batoutah : 1922, p. 377 (chef de la caravane Al-Messoufy) ; p. 378 (Teghaza) ; p. 380 et 383 (guides messoufa) ; p. 381 (*takchif*) ; p. 385-388 (apportant de l'eau ; les grands d'Oualata) ; p. 391 (guide Oualata-Mali).

(2) Edrisi : 1866, p. 76. Celle qu'accompagnait R. Caillié d'Araouan au Tafilalet comprenait 1 400 chameaux chargés et 400 hommes (1830, II, p. 384).

(3) Malfante *in* Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 157 « un demi-million de têtes de bétail et de chameaux ».

(4) Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, III, 1934, p. 287-288. Ramon Lull mentionne une caravane de 6 000 chameaux allant de Tabelbalat au Niger (La Roncière : 1925, I, p. 111).

(5) Ibn Batoutah : 1922, p. 446.

(6) Ibn Haucal : 1842, p. 86 « On ne peut y voyager (au Sahara) qu'en hiver ». Edrisi : 1866, p. 38 « c'est en automne que les caravanes traversent ce désert » ; Ibn Batoutah fit le trajet Sidjilmassa-Oualata du 18 février 1352 au 18 avril 1352 environ et celui de Takedda à Fès du 12 septembre 1353 à décembre 1353 ; Léon l'Africain : 1956, p. 53 « il est très dangereux pour les commerçants d'entreprendre ce voyage à une autre époque qu'en hiver ». Le pacha Djouder arriva au Niger en mars 1591 après trois mois de traversée au Sahara.



Page 404 of 596

Il arrivait fréquemment que ceux qui s'éloignaient de la caravane ne pouvaient retrouver celle-ci et mouraient de soif : Ibn Battouta en cite deux cas au cours de son voyage. Et si le messager s'égare entre El-Kseib et Oualata, une partie de la caravane peut périr (1). Lorsque l'eau est épuisée, on peut comme ultime ressource sacrifier des chameaux et boire l'eau de leur estomac (2) ; on pouvait également absorber le contenu stomacal de l'addax (3).

Les caravanes avaient à payer des droits, tant au départ des villes du Nord qu'au passage dans les tribus et à l'arrivée dans les villes commerçantes du Sud (4). En retour, les caravanes avaient droit à la protection des souverains et des chefs auxquels ils avaient versé ces taxes.

Ce qui n'empêchait pas évidemment les razzieurs de tribus ennemis ou des voleurs opérant isolément de tenter leur chance. Les récits des voyageurs contiennent nombre de faits relatifs à leurs exploits contre les caravanes, les marchands isolés ne pouvant s'aventurer dans le territoire de certaines tribus.

Ce sont ces attaques qui ont contribué à faire abandonner, au X^e^ siècle ou auparavant, l'ancienne route d'Égypte à Ghana par le sud, selon Ibn Hawqal (5) et El-Bekri nous montre les Guezoula attaquant les caravanes à Ouanou Zemin (sans doute El-Beyyed) et les Noirs les arrêtant plus loin au mont Azgounan (1913, p. 298 et 299).

As-Sarahsi rapporte qu'il tenait d'Al-Qastallani que ce dernier s'était trouvé dans le palais de Sidjilmassa au moment où l'on venait présenter au souverain « des tapis de cuir couverts des têtes des rebelles qui s'étaient livrés au brigandage à l'encontre des voyageurs entre Sidjilmassa et Ghana » (6).

L'on a vu qu'Ibn Battouta remarque qu'au mois de ramadan seulement les Hoggar « n'empêchent point les caravanes de passer ». Peut-être se bornaient-ils à percevoir seulement des « droits de passage ». Mais le « ce sont des vauriens » de notre auteur indique la réputation dont ils jouissaient (1922, IV, p. 446).

Le *Tarikh el-Fettach* nous informe d'un incident survenu lors de la traversée du Sahara par Mansa Moussa : un brigand s'était caché au fond d'un puits et coupait les cordes des seaux, afin de faire mourir la caravane de soif et de s'emparer des richesses de tous. Il fallut descendre dans le puits pour le tuer (1913, p. 62).

Ibn Khaldoun nous informe de l'insécurité que certaines tribus arabes avaient introduite au Sahara : alors que les Makil n'avaient jamais coupé la route des caravanes allant de Sidjilmassa au Soudan, les Soleiman (Ahlal), au contraire, avaient pillé certaines d'entre elles. La perturbation ainsi apportée eut pour résultat l'abandon de la route ancienne de Bouda du Touat à Oualata, « à cause des brigandages des Arabes du Sous qui se plaisent à piller les voyageurs et à intercepter les caravanes », pour une route plus orientale partant de Tamentit (7).

(1) Ibn Batoutah : 1922, p. 380-382.
(2) Ibn Saïd *in* Y. Kamal : p. 1083 ; Aboulfeda : 1848, II, 1, p. 190 ; V. Fernandes : 1938, p. 75 ; Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 53.
(3) Ibn Batoutah : 1922, p. 683 (bœuf sauvage).
(4) Ibn Haucal : 1842, p. 3 (droits que l'émir d'Adjedabia perçoit sur les caravanes allant et revenant au pays des Noirs), p. 81 (à Sidjilmassa) et p. 84 (droits perçus par les Messoufa au passage sur la route Sidjilmassa-Ghana) ; El-Bekri : 1913, p. 330-331 (roi de Ghana prélève 1 dinar par charge de sel qui entre et 2 pour celle qui sort du pays) ; Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 38 (Araouane) ; p. 474 (Agadès) ; Ibn Batoutah : 1922, p. 446 (Hoggar).
(5) Ibn Hawqal *in* Y. Kamal : p. 649.
(6) H. Pérès : 1937, p. 412. L'Al-Qastallani en question vivait aux XII^e^-XIII^e^ siècles.
(7) Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, 1925, I, p. 117 (Makil) ; I, p. 129 (Soleiman) ; III, p. 288 (abandon de la route Bouda-Oualata pour celle de Tamentit).

C'était là le principal danger encouru par les marchands, celui provenant du climat et du simoun ne venant que bien après.

Ibn Hawqal parle bien de l'abandon de l'ancienne route de Ghana en Égypte par le sud, dû partiellement aux « tempêtes qui ravagent les caravanes et les voyageurs solitaires et qui en ont fait périr plusieurs » (1).

Ces périls semblent surtout avoir été exagérés par les Sahariens pour empêcher les non-musulmans de venir au Soudan. Ce n'est pas un hasard que les seules références faisant mention de ce danger proviennent de Juifs et de chrétiens.

Le rabbin Benjamin de Tulède par exemple (XII[e] siècle) parlant des caravanes allant de Zouila au Soudan, indique que, « lorsqu'il s'élève un grand vent, le sable couvre et suffoque les caravanes (2).

La carte de Giovanni de Carignan, dans son cartouche relatif au commerce entre Sidjilmassa et Oualata, mentionne que les caravaniers parfois sont ensevelis dans la poussière des sables, s'ils sont surpris par un vent furieux (3). Et d'après la Table de Velletri (après 1401), les gens traversent le Sahara « dans les tentes de peaux pour ne pas être étouffés par les tourbillons de sable » (4).

Léon l'Africain, lui, et pour cause, connaît la vérité : après l'hiver « soufflent des vents de sirocco... qui soulèvent tant de sable que les puits en sont recouverts, si bien que les gens... n'y discernent plus ni trace ni vestige de puits » (1956, p. 53).

Ayant échappé à ces divers périls, les caravaniers se retrouvaient dans les cités sœurs dont ils étaient partis dans le Nord, où ils se reposaient de la fatigue des deux mois de trajet transsaharien.

Certains poursuivaient plus au sud, vers les marchés de l'or, et d'autres préféraient attendre dans ces villes le retour de leurs convois, lancés plus loin et confiés à des serviteurs ou à des gens de confiance. Et, après l'hivernage, ils repartaient vers le Maghreb ou l'Égypte avec une caravane très allégée (5), sauf lorsqu'il fallait ramener des esclaves ou que des pèlerins se joignaient à elle.

### Les transports au Soudan.

Il est symptomatique que ces transports, au sud du Sahara, n'aient pas de nom spécial, alors que les caravanes du désert soient si bien individualisées. Les conditions sont en effet complètement différentes : il s'agit d'une part de traverser un pays difficile, sans eau, sans lieux habités, où le moindre écart à la discipline de marche peut coûter la vie à l'imprudent. Il convient d'emporter ses vivres, son eau, de se grouper pour résister le cas échéant, par le nombre, aux tribus pillardes.

Les choses changent dès que l'on a atteint au sud la limite des sédentaires. L'eau et les vivres peuvent être rares, mais il en existe : on n'y mourra ni de soif, ni de faim — à moins d'un concours extraordinaire de malchance. Et, autre point de valeur inappréciable : à l'intérieur de tous les grands Empires soudanais médiévaux, régnait la paix, grâce à l'autorité des sultans.

(1) Ibn Hawqal *in* Y. Kamal : p. 649.
(2) E. Charton : *Voyageurs anciens...*, 1854, I, p. 209.
(3) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 113.
(4) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 140-141.
(5) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 555.

La loi coranique permet de couper le poignet du voleur. Mais elle est rarement appliquée par les peuples du désert : il s'agira alors d'un esclave, d'un tributaire, jamais d'un noble ni d'un marabout (1). Mais il s'agit ici de vol à l'intérieur de la tribu. La razzia au contraire, entre tribus hostiles, était non seulement considérée comme naturelle, mais codifiée, réglée dans les moindres détails (2).

A cette insécurité congénitale des traversées du Sahara s'oppose l'ordre qui règne dans le Sud. Les rois de Ghana étaient réputés pour leur amour de la justice et il était loisible à chacun de venir présenter ses griefs (3).

Pour aller d'Oualata à Mali, Ibn Battouta loue les services d'un seul guide messoufa : « Il n'y a, en effet, nul besoin de voyager en nombreuse compagnie sur ce chemin, car il est très sûr. » Et plus loin, parmi les choses louables qu'il a observées au Soudan, il note en bonne place « la sûreté complète et générale dont on jouit dans tout le pays. Le voyageur, pas plus que l'homme sédentaire, n'a à craindre les brigands, ni les voleurs, ni les ravisseurs ».

La raison en était simple : les rois soudanais ne badinaient pas avec la justice. « Je suis innocent de toute espèce d'injustice », fait dire Ibn Battouta à Mansa Souleymane, « et j'ai puni ceux d'entre vous qui s'en sont rendus coupables ». Notre auteur, par une anecdote, montre que le souverain n'hésita pas à destituer un fonctionnaire important, le gouverneur d'Oualata, qui avait commis une indélicatesse envers un marchand messoufa. Et Ibn Battouta, qui n'est pourtant pas tendre pour Mansa Souleymane, de noter « le petit nombre d'actes d'injustice que l'on y observe (au Mali) ; car les Nègres sont de tous les peuples celui qui l'abhorre le plus. Le sultan ne pardonne point à quiconque se rend coupable d'injustice » (4).

La justice du souverain pouvait d'ailleurs frapper vite : son bourreau ne le quittait jamais (5). Il semble que cette justice sévère — et efficace — était également appliquée par les grands chefs locaux, véritables proconsuls, qui représentaient le roi de Mali dans les provinces éloignées. V. Fernandes nous montre ainsi les chefs mandingues de Gambie, Casamance et ailleurs pouvant punir de mort et de la confiscation de tous les biens — non seulement de ceux du contrevenant, mais de toute sa famille — le malfaiteur ou le voleur. Les chefs locaux « obéissaient parfaitement » au roi de Mali, même au début du XVI^e siècle, alors que l'empire mandingue était en pleine décadence (6).

Le *Tarikh-el-Fettach* parle de l'autorité « absolue et tyrannique » du sultan de Mali et note, plus tard, combien Soni Ali était « obéi, respecté et craint » (1913, p. 65).

Cette fermeté avait comme conséquence la sécurité générale à l'intérieur des États ; cette ère de paix dura jusqu'à l'arrivée des Marocains, à la fin du XVI^e siècle.

L'anarchie qui en résulta fut des plus préjudiciables au commerce et marque le début d'une période d'insécurité, que décrivent les premiers explorateurs des XVIII^e-XIX^e siècles (7).

(1) El-Bekri : 1913, p. 321 (torture infligée à quelqu'un soupçonné de vol). R. Caillié : 1830, I, p. 129-130 (punitions du vol appliquées aux tributaires et esclaves seulement).
(2) H. Labouret *in* Lacour-Gayet : 1953, III, p. 76-78.
(3) El-Bekri : 1913, p. 329 ; Edrisi : 1866, p. 8.
(4) Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 391 (trajet Oualata-Mali) ; p. 421 (choses louables au Soudan) ; p. 415 (Mansa Souleymane innocent de toute injustice) ; p. 418 (destitution du gouverneur d'Oualata) ; p. 421 (amour de la justice chez les Nègres).
(5) Al-Omari : 1927, p. 65.
(6) V. Fernandes : 1951, p. 41 (justice en Mandingua) ; p. 63-65 (Mansa Falup) ; p. 71 (Casamance) ; p. 75 (obéissance parfaite au roi de Mali).
(7) Voir entre autres les récits de Mungo Park, R. Caillié, H. Barth.

Après cette longue parenthèse que l'importance, pour le commerce, du facteur sécurité nous paraît justifier, abordons l'étude proprement dite des moyens de transport au Soudan.

Ils y étaient déjà des plus variés et adaptés au pays, aux moyens dont disposaient les commerçants, à la saison, etc.

Nous sommes d'ailleurs mal renseignés par les textes sur ce qu'ils furent au moyen âge, mais il est facile de se les représenter par les récits des explorateurs : peu de choses avaient changé depuis.

Les caravanes de chameaux poursuivaient parfois vers le sud avec leur chargement de sel, pendant la saison sèche, jusqu'à Mali. Mais ces contrées trop méridionales étaient défavorables aux dromadaires : sur 400 qui y allaient, 25 seulement faisaient le retour (1). Cette énorme mortalité devait être prévue et les bêtes traitées en conséquence : on ne les ménageait pas et on les vendait à l'arrivée comme viande de boucherie, sauf celles dont on avait besoin pour les légères caravanes du retour. Les énormes bénéfices réalisés par le commerce du sel et de l'or permettaient aux marchands de supporter aisément cette perte.

Les caravanes de chameaux ne devaient donc servir que par exception sur les routes soudanaises du sel.

Les transports s'effectuaient plus souvent au moyen d'autres bêtes de somme : bœufs porteurs, ânes et aussi esclaves porteurs, en général par petits groupes où ils étaient mélangés dans des proportions variables.

On ne retrouvait la formation en caravanes, par groupes nombreux, que s'il y avait danger à voyager isolément : c'était le cas lorsqu'il fallait traverser des pays peu sûrs où l'on risquait d'être attaqué. Le cas devait être rare au moyen âge, alors qu'il était courant au XIX^e siècle (2).

Les textes anciens ne nous renseignent pas sur l'organisation de ces caravanes soudanaises. Comme nous avons eu l'occasion de le voir plus haut, seuls Ca da Mosto, V. Fernandes et Léon l'Africain nous ont laissé quelques lignes à ce sujet : c'est pour nous montrer les théories de porteurs avec des barres de sel sur la tête, « un tel amas de gens à pied qu'ils ressemblent à un exercite » et, plus loin, il revient sur la « multitude de personnes requise à porter ce sel » (3).

De même V. Fernandes estime que chaque marchand dioula (Ungaro) venant à Dienné chercher le sel pour le porter dans le Sud aux mines d'or « amène avec soi 100 à 200 esclaves nègres ou davantage » (1938, p. 87).

Et Léon l'Africain décrit tout aussi sommairement les esclaves porteurs utilisés par les marchands haoussa du Guangara pour aller aux mines d'or du Sud (1956, p. 279).

D'ailleurs, les groupes nombreux de porteurs signalés par ces auteurs supposent, plutôt que l'insécurité du pays, la nécessité pour les marchands dioulas d'arriver tous ensemble, sans doute à une date fixe qui est la même tous les ans (vraisemblablement à la saison sèche), aux frontières du pays de l'or où s'effectue le trafic muet ou bien à des foires annuelles.

(1) Ca da Mosto : 1895, p. 55. Ibn Battouta acheta d'ailleurs un chameau dans cette ville pour aller à Tombouctou (1922, p. 425).

(2) Voir par exemple la traversée du désert de Jallonka, entre Bamako et le Bafing, par Mungo Park (1799, p. 329 sq.) ; et celle du bois de Baleya par R. Caillié : « il est nécessaire de n'y passer qu'en nombre suffisant pour se défendre ; on trouve des brigands qui dévalisent les voyageurs » (1830, p. 340).

(3) Ca da Mosto : 1895, p. 56-57.

Pour se représenter l'organisation de ces caravanes et convois, il suffit de lire les récits des premiers explorateurs : Mungo Park, R. Caillié, H. Barth, L. Binger.

Les caravanes mixtes semblent avoir été les plus répandues. Mungo Park nous relate comment voyageait un convoi d'esclaves du pays mandingue à la Gambie : c'étaient les esclaves qui portaient les bagages et les étapes étaient réglées selon la distance à parcourir entre les villages ou points d'eau, l'état de santé et de fatigue des esclaves, les dangers à éviter. Les isolés cherchaient à se grouper par exemple pour traverser une zone infestée de fauves ou bien soumise aux raids de brigands (1).

R. Caillié nous montre surtout des caravanes où porteurs et ânes sont utilisés conjointement. Par exemple, après Kouroussa, il fait partie d'un groupe de 60 à 80 hommes : les uns porteurs, les autres conduisant des ânes et le plus petit nombre sans fardeaux. A Timné, sa caravane comprend 15 à 20 porteurs, hommes et femmes, emportant chacun sur la tête une charge de 3 500 kolas, qu'ils comptaient échanger à l'arrivée contre des barres de sel. Elle s'augmente au fur et à mesure qu'elle s'approche des grandes places de commerce, Sansanding et Niamina. A Bangoro, elle comprend 500 à 600 porteurs et près de 80 ânes.

Il nous explique comment les marchands se défendent contre le danger, en se regroupant en nombre pour passer les régions à brigands et, lorsqu'il s'agit de caravanes importantes, en répartissant les hommes armés et en groupant les femmes au milieu (2).

L. Binger expose la vie exténuante des colporteurs faisant le commerce des kolas et du sel. Leur ambition est d'acquérir assez d'argent pour s'acheter des esclaves ou des ânes pour développer leur commerce. Il note au passage le trafic sur la route de Kong à Bobo-Dioulasso : au total 303 porteurs de tous âges, 62 ânes et 12 bœufs pour 20 jours de trajet (3).

Il y a partout des droits de passage à payer aux chefs des villages traversés (4).

### e) *Navigation fluviale.*

La navigation fluviale a été très utilisée pendant tout le moyen âge dans l'Ouest africain. Les Noirs savaient certainement confectionner des pirogues pour la pêche avant l'arrivée des Arabes, et les modèles employés aujourd'hui encore dans le pays : pirogues moxoxyles, taillées dans un seul tronc d'arbre ou formées de deux moitiés cousues ensemble ; pirogues faites de petites planches cousues, très répandues sur le Niger dans la région de Tombouctou, où les grandes planches sont difficiles à se procurer ; pirogues monoxyles mais à rebords surajoutés (cousus ou cloués) comme par exemple celles du Sénégal ; radeaux divers de joncs ou d'autres végétaux, tout cela suppose une longue pratique de la navigation, les embarcations utilisées étant particulières à l'Afrique Noire.

L'arrivée des Arabes et la stimulation que reçut alors le commerce allaient faire des deux principaux cours d'eau navigables de l'intérieur, Sénégal et Niger, des axes essentiels

(1) Mungo Park : 1799, p. 323 sq. La composition du convoi était de : 35 esclaves de traite, 14 hommes libres, la plupart de ces derniers ayant avec eux une ou deux épouses et même des esclaves domestiques ; un maître d'école et ses élèves. En tout 73 personnes.

(2) R. Caillié : 1830, I, p. 372 (après Kouroussa) ; II, p. 5 (Timné) ; II, p. 103 (Bangaro), I, p. 340 (passage d'une région à brigands) ; II, p. 152 (défense d'une caravane importante).

(3) L. Binger : 1892, I, p. 313 (marchands de kolas) ; II, p. 372 (trafic entre Kong et Bobo-Dioulasso).

(4) R. Caillié : 1830, II, p. 40, p. 70 (20 kolas ou 200 cauris par charge) ; p. 86 (de 5 à 200 cauris par charge, selon la marchandise transportée) ; p. 103 (à Fara) ; p. 120 (à Badiarana, 20 colas par charge) ; p. 127 (à un pont, 20 cauris par charge de kolas), etc.

du trafic, d'autant plus importants que, comme nous l'avons vu, les transports terrestres nécessitaient une importante main-d'œuvre servile et que les bêtes de somme ne pouvaient s'aventurer sans danger dans les régions à trypanosomiase.

Nous sommes malheureusement très mal renseignés sur les pirogues utilisées sur les rivières avant les XV^e^ et XVI^e^ siècles, époque à laquelle les Portugais nous donnent quelques détails.

Idrisi parle des embarcations venant charger le sel d'Awlil (du Trarza) et remontant ensuite le Sénégal pour le distribuer dans les villes riveraines. Ses barques « solidement construites », attribuées aux gens de Ghana, devaient être des embarcations cousues plutôt que pirogues monoxyles (1):

Ibn Saïd reprend l'information d'Idrisi sur Awlil et cite aussi la navigation — à des fins guerrières, il est vrai, mais qui a pu être aussi bien commerciale — sur le lac de Koura (Tchad) (2).

Ibn Battouta fait le trajet Tombouctou-Gao dans une pirogue monoxyle mais ne donne aucun autre détail sur son embarcation (1922. IV, p. 432).

Malfante sait seulement que le fleuve de Tombouctou est « sillonné de barques de commerce » (3).

Les auteurs de la découverte nous donnent enfin quelques précisions : il s'agit d'ailleurs de pirogues circulant aussi bien dans les estuaires qu'en mer, semble-t-il, et servant à la pêche et à la guerre autant, sinon plus, qu'au commerce et aux transports.

Azurara nous montre Nuno Tristão aux prises, dans l'estuaire du Saloum, avec 12 barques contenant 70 à 80 Noirs — soit 6 hommes environ par barque (1934, p. 185).

Ca da Mosto nous parle des grandes barques employées par les Noirs effectuant à l'intérieur le trafic muet de l'or, mais il ne les a pas vues ; plus précieux au contraire est son témoignage lorsqu'il nous présente des « almadies d'une pièce, dans lesquelles peuvent entrer de 3 à 4 pagayeurs pour les plus grandes » dont ils se servent pour pêcher en mer et sur le Sénégal et pour traverser ce dernier fleuve. En Gambie, il voit de plus grandes pirogues, également monoxyles, contenant de 25 à 30 pagayeurs ; vers le Rio Grande et le cap de Sagres, de très grandes pirogues à 30 et 40 pagayeurs (4).

Diogo Gomes nous montre lui aussi les pirogues d'estuaire et de rivière et a entendu parler de l'existence, sur un grand lac de l'intérieur (Débo ? Tchad ?), de « pirogues grandes comme des navires » (5).

V. Fernandes parle des pirogues dont se servent les habitants du Saloum pour passer d'une rive à l'autre. Elles sont monoxyles et peuvent contenir 3, 6 ou 12 hommes et 3 ou 4 vaches. Il en existe de plus grandes, mais elles sont réservées à la guerre (6).

(1) Edrisi : 1866, p. 2 (Awlil) ; p. 9 (Ghana).

(2) Ibn Saïd *in* Y. Kamal : p. 1082. Information reprise par Al-Omari (1927, p. 45) qui mentionne, tout en restant sceptique, que des courges étaient employées comme bateaux. Il peut s'agir évidemment tout au plus de flotteurs.

(3) Malfante *in* La Roncière : 1925, I, p. 155.

(4) Ca da Mosto : 1895, p. 58 (trafic muet de l'or) : p. 85 (Sénégal) ; p. 137 (Gambie) ; p. 177 (Rio Grande) ; p. 185 (cap de Sagres).

(5) Diogo Gomes *in* Academia Portuguesa da Historia : 1940, p. 195. Cette description conviendrait davantage aux pirogues du Niger qu'à celles du Tchad.

(6) V. Fernandes : 1951, p. 29 (Saloum) ; d'autres pirogues sont signalées en Gambie, chez les Floup, en Sierra Leone, etc.

D. Pacheco Pereira signale dans le Rio Real, à l'embouchure du Niger, les plus grandes pirogues monoxyles qu'il ait rencontrées, certaines pouvant contenir 80 hommes. Elles descendent le Niger sur 100 lieues, apportant à la côte les esclaves et les produits vivriers de l'intérieur (1956, p. 147).

Léon l'Africain décrit les embarcations dont se servent les marchands de Tombouctou pour aller à Dienné comme « de petites barques très étroites faites de la moitié d'un tronc d'arbre creusé. Ils naviguent toute la journée, amarrent le soir leurs barques à la berge et couchent à terre ». Il dit d'ailleurs qu'il est dangereux de naviguer dans le Niger, en particulier à cause de l'hippopotame, qui « est méchant et dangereux pour les pirogues qui descendent le Niger chargées, car, si elles lui cognent le dos, il les fait chavirer et les coule » (1).

Les embarcations fluviales pour le commerce semblent bien, d'après ces textes, ressembler à celles que nous rencontrons aujourd'hui sur les mêmes fleuves : grandes et petites pirogues monoxyles, pirogues monoxyles mais à bordage (Sénégal), pirogues faites de deux moitiés monoxyles cousues par le milieu et pirogues cousues du Niger, dont certaines de grande taille, qui ont assuré jusqu'à la fin du siècle dernier l'intégralité du trafic fluvial. La voile était inconnue, tant pour les pirogues de mer que pour celles de fleuve.

R. Caillié nous a laissé une bonne description des énormes barques servant entre Dienné et Tombouctou, faites de grandes planches ajustées ensemble avec des cordages de chanvre du pays et de feuilles de rônier, qui ont la propriété de se conserver longtemps dans l'eau. Une première couture assemble ces planches et l'on calfate avec de la paille pilée réduite en étoupe, mêlée d'argile. De la paille fraîche est mise par dessus et tout est ajusté par une seconde couture. Des traverses disposées de place en place consolident l'assemblage. Un plancher de bois couvert de nattes est ensuite élevé, solidement attaché sur chaque bord. L'embarcation, qui peut avoir plus de 20 m de long sur 3 de large au milieu et 1,50 m de profondeur, peut contenir une quantité considérable de marchandises : riz, mil, beurre, miel, kolas, étoffes, etc., plus de 40 à 50 esclaves, dont la moitié reste sur le pont. L'équipage est de 16 à 18 mariniers (esclaves), 2 hommes pour gouverner, 1 patron. Deux hommes sont continuellement occupés à vider l'eau qui pénètre par les joints.

S'il y a du vent, on doit s'arrêter. On avance à la perche, qui est le meilleur moyen de propulsion et à la pagaie quand le fond est trop grand pour être atteint ; on emploie aussi le halage (2).

Il existait évidemment des embarcations plus légères, soit pour assurer le passage des rivières, soit pour aller plus vite que les lourds transports, soit pour fréquenter des rivières à faible tirant d'eau.

A la descente, aux hautes eaux, le trajet Dienné-Tombouctou pouvait être fait avec grande rapidité en cas de besoin : Es-Sa'di part le 18-XII-1634 de Dienné, arrive le 20-XII dans la soirée au Débo et le 22 au soir à Kabara : soit près de 500 km en 5 jours, moyenne plus qu'honorable.

La remontée était évidemment plus laborieuse : parti le 21 janvier 1635 de Tombouctou, le même Es-Sa'di n'arrive à Dienné qu'une quinzaine après.

(1) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 465 (Tombouctou-Dienné) ; p. 58 (dangereux d'y naviguer) ; p. 565 (hippopotames).

(2) R. CAILLIÉ : 1830, II, p. 240-245. Voir également F. DUBOIS : 1847, p. 190-191 ; Ch. MONTEIL : 1903, p. 198 sq.

Aux basses eaux, le trajet était plus long : c'est 12 jours qu'il fallait au même auteur pour aller de Dienné à Tombouctou, du 9 au 20 mai 1646 (1).

Les lourdes embarcations de commerce allaient évidemment moins vite : parti de Dienné le 23 mars 1828, René Caillié n'arrive à Kabara que le 19 avril (2).

Ces grandes barques peuvent transporter de 20 à 30 tonnes — soit l'équivalent de 1 000 porteurs ou 200 chameaux, 300 bœufs porteurs ou une flottille de 200 pirogues (3) et certaines de ces embarcations, d'après les traditions locales, étaient plus grandes encore : l'une pouvait transporter 6 000 barres de sel (180 tonnes environ) et une autre 5 000 (150 tonnes environ) (4).

Un nombre considérable de pirogues de toutes dimensions circulaient sur le Niger. Lors de l'arrivée des Marocains à Gao en 1591, il fut question de transporter tous les biens de l'Askia et la population de la ville de l'autre côté du Niger. Le *Tarikh el-Fettach* (1913, p. 270) nous apprend à ce sujet qu'il y avait dans la région 400 *kanta* (grandes barques de commerce) appartenant à l'Askia, 1 000 autres, également au souverain, de Goïma à Gadaï, d'autres encore, qu'il ne dénombre pas, appartenant à des commerçants et à des habitants de la ville et 600 à 700 petites pirogues. Même en tenant compte d'une certaine exagération, il n'en reste pas moins que nous avons l'impression d'une batellerie fluviale très prospère, état de choses qui s'est maintenu jusqu'à nos jours.

Les biefs les plus fréquentés du Niger étaient situé entre Kouroussa et Bamako, Koulikoro et Koukia (Bentia) et en aval des chutes de Boussa. Mais le seul trajet d'importance exceptionnelle était celui qui reliait le point principal d'aboutissement des caravanes de sel — Tombouctou — et celui des caravanes d'or — Dienné.

Des bacs existaient partout où les rivières n'étaient pas guéables : El-Bekri nous montre les voyageurs, allant de Ghana à Ghiarou, franchissant en bateau le Zoughou (1913, p. 332) et Ibn Battouta traverse en bac la Sansarah, vraisemblablement le Sankarani, avant d'arriver à Mali, et une rivière qu'il ne nomme pas, en quittant la même ville (5). Des passeurs se trouvaient avec des pirogues aux points où les pistes traversaient les rivières : ils touchaient des voyageurs une légère rémunération, généralement en cauris (6).

### f) *Navigation maritime.*

Nous ne signalons cette dernière que pour mémoire : en effet, au contraire de ce qui se passe pour la navigation fluviale, la mer ne servira pratiquement pas aux relations commerciales, le long des côtes ouest-africaines, avant l'arrivée des Portugais.

Nous traitons d'ailleurs de la question dans un travail à part (thèse secondaire), publiée à Lisbonne en 1960.

Toutes les pirogues rencontrées en mer lors de la découverte portugaise étaient des embar-

(1) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 392-393 (Dienné-Tombouctou) ; p. 393-394 (Tombouctou-Dienné) ; p. 422-423 (trajet en mai).
(2) R. Caillié : 1830, II, p. 229 et 291-292.
(3) F. Dubois : 1897, p. 191.
(4) Ch. Monteil : 1903, p. 189.
(5) Ibn Batoutah : 1922, p. 397 (R. Sansarah) ; p. 435 (rivière franchie en barque au départ de Mali).
(6) Mungo Park : 1799, p. 196 : 10 cauris pour le passage du Niger à Ségou ; R. Caillié : 1830, I, p. 369 (Kouroussa) ; II, p. 141 (R. Kouaraba) ; Cap. Binger : 1892, I, p. 12 (donne les tarifs à Bamako et la répartition des redevances encaissées).

cations de pêche ou de guerre. Si, éventuellement, elles ont pu faire quelques transports le long de la côte, il ne s'agissait que d'un trafic insignifiant.

Entre la côte et les îles littorales (Bissagos, îles de Los, etc.), il existait évidemment un va-et-vient d'embarcations assumant la fonction de bacs.

D'ailleurs les embarcations côtières du pays n'avaient nulle part la possibilité de faire de longs voyages : elles comptaient parmi les plus primitives du globe, ne connaissaient même pas la voile. Elles n'étaient bonnes qu'à la pêche.

Une seule expédition de quelque envergure est mentionnée par les auteurs : celle du prédécesseur du roi de Mali Mansa Moussa. Nous sommes donc immédiatement avant 1307.

Voulant parvenir à « l'extrémité de l'Océan », il fit équiper 200 navires avec des provisions abondantes et donna comme consigne de ne revenir que lorsque l'extrémité de l'Océan aurait été atteinte. Un seul navire revint, les autres ayant été engloutis par le courant en pleine mer.

Le souverain n'ayant pas voulu croire la chose fit équiper 2 000 vaisseaux. Il partit avec ses compagnons sur l'Océan et on ne le revit plus (1).

L'empire du Mali n'avait qu'une seule fenêtre sur la mer : le littoral entre le Saloum et le Rio Grande et l'on verrait assez bien l'expédition partir de la Gambie, avec de grandes pirogues du genre de celles que les découvreurs rencontrèrent au XV^e^ siècle dans les parages.

Ces embarcations, marchant uniquement à la pagaie, donc absolument impropres en haute mer, durent être la proie des vagues après quelques jours de navigation. Cet exemple illustre d'ailleurs de façon excellente l'ignorance dans laquelle se trouvaient les populations côtières de la navigation hauturière (2).

### g) *Mesures. — Monnaies. — Prix.*

#### Mesures.

La métrologie arabe médiévale est un domaine confus à souhait, où il ne faut s'aventurer qu'avec la plus grande prudence. Il convient cependant d'en parler, car elle a été à la base de plusieurs systèmes utilisés dans l'Ouest africain, et aussi parce que c'est en mesures arabes que sont données de nombreuses indications de distances, poids, etc. figurant dans les textes médiévaux relatifs à notre pays.

#### Mesures de longueur.

Il nous a fallu procéder à une reconstitution théorique de ces mesures d'après les données fournies par plusieurs auteurs anciens, recoupées par les calculs faits par les spécialistes (3).

D'après Ibn Khurrâdadhbih (IX^e^ siècle), la plus petite mesure est le *doigt*, qui a la longueur de 6 grains d'orge côte à côte (4). Ayant fait venir du Maroc des grains d'orge 077, d'une espèce locale, et ayant pris des grains moyens, j'ai trouvé que 6 de ces grains placés côte à côte mesuraient 2 cm. Decourdemanche (1909, p. 88) trouve 1,99 cm.

(1) Al-Omari : 1927, p. 74-75.
(2) M. Hamidullah : 1958, p. 173-183, reprenant des arguments de L. Wiener et M. Jeffreys, pense que cette expédition a atteint l'embouchure de l'Amazone.
(3) Voir en particulier H. Sauvaire : 1886, p. 479-536 ; J. A. Decourdemanche : 1909, p. 88-89.
(4) Ibn Khurradadhbih : ... 1949, p. 87, n° 3.

La *coudée* arabe médiévale valant 24 doigts (1) mesurerait 48 cm : c'est à peu de chose près la coudée ordinaire d'Espagne musulmane (47 cm) (2) et celle de l'actuelle Mauritanie (50 cm environ).

La *brasse* faisant 4 coudées ou 1/1 000e de mille (3) vaut donc 4 × 48 cm = 192 cm.

Le *mille* arabe est difficile à calculer exactement. D'après Al-Farghani (IXe) et Aboulfeda (4), 1° = 56 milles 2/3. Soit théoriquement, aujourd'hui que la valeur du degré est connue avec précision, 111 111 m : 56,66 = 1 960 m.

D'après Aboulfeda (1848, II, 1, p. 18) le mille valait « chez les modernes » 4 000 coudées de 24 doigts. Ce qui ferait 4 000 × 0,48 m : 1 920 m (5). Retenons seulement que le mille arabe valait entre 1 920 et 2 000 m, alors que le mille romain (et le mille italien à sa suite) valait approximativement 1 480 m.

Le *farsakh* ou *parasange*, mesure itinéraire iranienne, correspondant à peu près à 1 heure de marche du cheval au pas, valait 3 milles ou 12 000 coudées (6), soit 3 × 1 920 = 5 760 m.

Le *barid*, distance séparant deux stations postales, valait dans l'Occident musulman 1 *farsakh* de 3 milles (7), ce qui nous donne 4 × 5 750 = 23 040 m.

Telles sont les principales longueurs arabes médiévales que l'on peut retenir. La réalité est plus complexe, et il faudra toujours rester sur ses gardes lorsqu'un auteur avance des mesures de longueur. Un Persan parlera de mesures persanes, différentes de celles que nous avons données et la valeur du doigt, de la coudée, du mille ne sera pas la même pour un Irakien, un Égyptien, un Maghrébin et à plus forte raison un Européen.

Des confusions existeront, tenant par exemple au fait qu'un même mot, *cheheb* ou *shibr*, désigne en arabe un empan et une palme (*kabda*) ; que l'empan peut s'entendre encore dans trois sens : l'espace représenté par l'écart entre l'extrémité du pouce et du petit doigt étendus (23 cm environ), entre l'extrémité du pouce et de l'index étendus (19 cm environ) et l'extrémité du pouce et médius étendus (21,5 cm environ) (8).

D'après Ibn Rustih (IXe), l'empan mesure 1/3 de coudée (9), ce qui ferait 48 : 3 = 16 cm, et le *palmo* de V. Fernandes a la même valeur à peu de chose près, un travers de main valant « un bon demi-palmo » (10).

(1) Ibn Khurradadhbih : ..., 1949, p. 87, n° 3 ; Aboulfeda : 1848, II, 1, p. 18, qui note que la coudée antique faisait 32 doigts (soit donc 64 cm). Voir sur la coudée H. Sauvaire : 1886, p. 489-514.

(2) E. Lévi-Provençal : 1953, III, p. 249. Cet auteur donnant à l'empan 23,7 cm, trouve, pour la coudée d'Al-Rashshash valant 3 empans, une longueur de 71 cm. Nous verrons plus loin qu'il semble qu'il faille au contraire retenir une valeur de 16 cm pour l'empan, puisque cette mesure, d'après Ibn Rustih, valait 1/3 de coudée. Ce qui nous ramène à la coudée de 47-48 cm. Decourdemanche donne 47,94 cm pour une coudée (1909, p. 88).

(3) Aboulfeda : 1948, II, 1, p. 18, note 1.

(4) Al-Farghani *in* P. d'Ailly : 1930, III, p. 721-725 ; Aboulfeda : 1848, II, 1, p. 18.

(5) D'après J. Merrien : 1955, p. 45, la valeur du mille arabe était de 1973,50 m ; le mille alexandrin de 7 stades 1/2 ou 4 500 pieds, était selon J. A. Decourdemanche (1909, p. 136) de 1 997,10 m et le mille arabe de 1 917,60 m (1909, p. 88). Mais l'Espagne musulmane connaissait un mille de 1 420 m (Lévi-Provençal : 1953, III, p. 249, note 4).

(6) Aboulfeda : 1848, II, 1, p. 18. *L'Encyclopédie de l'Islam*, II, p. 75, donne au *farsakh* arabe une valeur de 5,7628 km. Le *farsakh* perse valait 6,2322 km. Voir également H. Sauvaire : 1886, p. 520-524. J. A. Decourdemanche (1909, p. 88) donne 5,752 km.

(7) Aboulfeda : 1848, II, 1, p. 18, note 1. Voir également H. Sauvaire : 1886, p. 483-485.

(8) N. Gassel : *Dictionnaire français-arabe*, 1886, p. 625 ; A. Leriche : 1951, p. 1238. Voir également H. Sauvaire : 1886, p. 514.

(9) Ibn Khurradadhbih... : 1949, p. 87, note 3.

(10) V. Fernandes : 1938, p. 78-79.

Certaines de ces mesures sont utilisées de nos jours dans l'Ouest africain : l'empan (*asbar*) des Maures, allant de l'extrémité du pouce à l'extrémité du majeur (soit 21,5 cm environ) ; la coudée (*draa*) des Maures mesurant 50 cm environ (1). Elle est employée également, avec la même valeur, sous le nom de *kala*, à Dienné : elle sert à mesurer les étoffes (2).

Pour les plus longues distances, on n'utilise plus les mesures médiévales arabes que nous avons vues plus haut, mais une série d'expressions consacrées, variant selon les peuples, formant un vocabulaire d'une grande richesse, chez les nomades en particulier, où l'évaluation à peu près exacte de la distance entre deux puits peut être une question de vie ou de mort.

Les termes employés dans ce cas représentent aussi bien une idée de longueur dans le temps que dans l'espace.

On peut compter en jets de bâton, en portées d'arc, de fusil, de la voix, de la vue, de la vue des éleveurs de chameaux, de la vue des montagnes, en marches d'une heure, de l'aube au lever du soleil, en petites, moyennes et grandes matinées, en demi-journées (petites, moyennes, fortes), en journées, etc.

La profondeur des puits sera donnée par des mesures spéciales, dont les noms correspondent aux parties du corps humain (3).

L. Binger indique les diverses questions à poser lorsque l'on veut apprendre d'un Soudanais la distance entre deux points. Il faut toujours préciser le plus possible : un homme sans charge, avec charge, avec des ânes ou des bœufs chargés, en terrain facile ou difficile, donneront évidemment des chiffres bien différents (4).

### Mesures de surface.

Nous sommes très peu renseignés sur ces mesures. On pourrait évidemment les calculer à l'aide des unités précédentes (5), soit les évaluer en plaçant les pieds alternativement l'un devant l'autre, en comptant les pas, ou en utilisant une perche d'une longueur donnée. On pouvait calculer également d'après le nombre de paniers de grains employés pour ensemencer un champ. Parfois, un souverain faisait don de toute la terre qu'un piéton ou un cavalier pouvait parcourir en un temps et à une allure donnés (6).

### Mesures de capacité (7).

La même imprécision règne pour les mesures de capacité. Il en existait de deux sortes dans le monde musulman médiéval, selon qu'il s'agissait de solides ou de liquides.

Les principaux solides ainsi mesurés étaient les céréales, la farine et autres produits secs. Pour eux l'unité était le *mudd* du Prophète (*mudd nabawi*) dont on a heureusement

(1) A. Leriche : 1951, p. 1238. Employé sous le nom de *sibiri* au Soudan (D. Traoré : 1949, p. 81).
(2) Ch. Monteil : 1903, p. 249 ; A. H. Ba et J. Daget : 1955, p. 80. C'est le *mongo* du Soudan (D. Traoré : 1949, p. 81).
(3) A. Leriche : 1951, p. 1240-1244 ; R. Pierret : 1948, p. 183-184.
(4) L. Binger : 1892, I, p. 88.
(5) En Espagne musulmane, l'unité employée pour les bâtiments était la coudée carrée. Comme mesures agraires, on connaissait le *mardja* (25 coudées carrées) ; le *marjal* vaut aujourd'hui en Andalousie 5 ares 25 ca) et le *zaudj* (1 000 coudées carrées). Voir E. Lévi-Provençal : 1953, III, p. 250 et H. Sauvaire : 1886, p. 514-520.
(6) H. Labouret *in* J. Lacour-Gayet : 1953, p. 109. Voir également A. Leriche : 1953, p. 1239.
(7) Voir H. Sauvaire : 1886, p. 124-177 et p. 394-468.

conservé des étalons calibrés au Maroc et remontant à la fin du moyen âge : sa capacité était de 0,75 l. Il avait un multiple, le *sa'*, valant 4 *mudd*, soit 3 l (1).

Mais, en réalité, il y avait des différences énormes entre les *mudd* des divers pays du Maghreb : celui d'Arzila contenait 20 *mudd* du Prophète, celui de Melilla, 25. Le *mudd* employé à Fès pour mesurer le blé renfermait 80 *ukiya* et leur *modi* ou *louh* valait 120 de ces *mudd*. A Sidjilmassa, le *modi* valait 12 *kankal*, le *kankal* valant 8 *zellafa*, chacun de ces derniers équivalant à 8 *mudd* légaux : le *modi* valait donc 768 *mudd* du Prophète à Sidjilmassa (2). La complication du système était, on le voit, très grande.

Nous avons très peu de renseignements à ce sujet pour l'Ouest africain médiéval. El-Bekri (1913, p. 300) nous rapporte qu'à Awdaghost les fruits et les raisins secs se vendaient au *kintar*, autre mesure difficile à déterminer, la meilleure interprétation étant celle qui lui donne une valeur de 100 *ratl* (3).

Ibn Battouta note que le *mudd* employé à Takedda vaut le tiers de celui de « notre pays » (4), donc vraisemblablement de Fès. Mais lequel ?

Ces mesures ont traversé le Sahara et sont utilisées en Afrique Noire. Le *mudd* se trouve en de nombreux points, en particulier en Mauritanie, où l'on connaît le *mudd n-nbi* (du Prophète) : un exemplaire ramené récemment de Médine à Atar a une contenance de 0,700 kg.

Il a dans ce pays de nombreuses variantes : on s'en sert pour mesurer les jujubes, les dattes, la gomme, le henné en feuilles, les grains de gonakié et, parmi les liquides, le lait et le beurre fondu (5).

A Dienné, on trouve le *mudd*, contenant 10 poignées de gros mil et son multiple × 4, le *sawal* (le *sa'*, arabe) (6).

Cette mesure était connue depuis des siècles dans le pays puisque le *Tarikh el-Fattach* cite le *moudé*, dont 60, 70 et même 100 — selon la force des esclaves — formaient une charge portée dans un sac de cuir, le *sounnou* (7).

La plus grande incertitude régnait évidemment au sujet de ces mesures, qui variaient selon les régions, les auteurs et les interprétations (8). Il y avait également des variations saisonnières, les mesures étant remplies à 100 % au moment de la récolte, période d'abondance, mais, au moment de la soudure, période de rareté des grains, à 33 % seulement (9).

### Mesures de poids.

Nous sommes un peu mieux renseignés sur les poids, à la fois par la littérature et par le fait que les fouilles ouest-africaines en ont fourni un certain nombre. Sans compter que le système arabe est encore employé dans une bonne partie du pays (10).

(1) E. Lévi-Provençal : 1953, III, p. 246. H. Sauvaire : 1886, p. 394-417.
(2) El-Bekri : 1913, p. 221 (Arzila) ; p. 179 (Melilla) ; p. 230 (Fès).
(3) *Encyclopédie de l'Islam* : 1927, II, p. 1081.
(4) Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 438.
(5) A. Leriche : 1951, p. 128-1234.
(6) Ch. Monteil : 1903, p. 249.
(7) *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 179 et 188.
(8) Comparer entre autres pour le *mudd* les chiffres de L. Massignon : 1906, p. 107 (800 g ; 1 1,049, parfois 1 kg) ; Decourdemanche : 1909, p. 91 (0 1,68) ; *Encyclopédie de l'Islam*, II, p. 662 (1 1,15) ; H. Labouret : 1953, p. 109 (2,250 kg de sorgho) ; E. Lévi-Provençal : 1953, III, p. 246 (0 1,75), etc.
(9) Labouret *in* J. Lacour-Gayet : 1953, III, p. 110.
(10) Un très important travail vient de paraître : J. Forien de Rochesnard : *Album des poids d'Afrique*, 1959, 300 pl.

C'est au calife El-Mansour que l'on doit le premier système pondéral islamique, fondé sur la base de la sextule égypto-romaine de 4,72 g. C'est le suivant :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *Mitkal* | 1 | | | | 4,722 | g |
| *Dirhem kaïl* (poids) | 1 | | | 2/3 | 3,148 | g |
| Once (livre) | 1 | | 10 | 6 3/4 | 31,48 | g |
| *Ratl* | 1 | 12 | 120 | 80 | 377,77 | g |
| *Man* | 1 | 1 1/4 | 16 | 150 | 100 | 472,22 g |

Il existe un système d'El-Mansour modifié, dit *misry* :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *Mitkal* | 1 | | | | 4,72 | g |
| *Dirhem* d'El-Mansour | 1 | | | 2/3 | 3,148 | g |
| Once | 1 | | 12 | 8 | 37,77 | g |
| *Ratl* (livre) | 1 | 12 | 144 | 96 | 453,33 | g |
| *Kanthar* | 1 | 100 | 1 200 | 4 000 | 9 600 | 45 333,33 g (1) |

Malheureusement, ces valeurs, leurs rapports entre eux étaient loin d'être fixes et il en existait de nombreuses variétés locales (2).

La manière même de calculer l'étalon, le *mitkal*, prêtait à confusion. Pour Ibn Khaldoun par exemple, le poids du *mitkal*-or équivalait à celui de 72 grains d'orge d'une dimension moyenne ; le *dirhem* légal valait 7/10e du *dinar* et il fallait 40 *dirhem* pour faire une once (3). Ayant mesuré le poids de 72 grains d'orge marocains, j'ai trouvé 3,58 g, ce qui porte le *dirhem*-poids à 2,975 g et l'once à 143,56 g. Ces valeurs se rapprochent de celles de la division arabe du talent égypto-romain, où le *dirhem* vaut 2,833 g, l'*oukia* du Prophète 113,33 g, le *ratl* 340 g et le *kanthar* 42,500 kg (4).

Les auteurs se rendaient compte eux-mêmes de la complexité du système pondéral : Maqrizi par exemple parlant du *kintar* ou (*kanthar*) disait qu'il valait soit 1 080 *dinars*, 40 onces d'or, 1 100 *dinars*, 100 *ratls* d'or ou d'argent, 1 200 onces ou « un grand cuir plein d'or » (5). Ce qui, calculé sur la base du *dinar* ou *mitkal* à 4,72 g, de l'once à 31,48 g et du *ratl* à 377,77 g, donne respectivement 5 097,6 g ; 1 510,80 g ; 5 192 g ; 37 700 g et 37 776 g.

Nous pourrions multiplier ces exemples.

Les auteurs médiévaux mentionnent parfois l'emploi de ces mesures dans l'Ouest africain : El-Bekri, les pépites d'or de 1 once à 1 *ratl* à Ghana (6) ; Idrisi, la pépite de 30 livres du roi de Ghana (7).

(1) J. A. Decourdemanche : 1909, p. 45 à 48.

(2) Ainsi pour le seul *ratl* (livre) misry, il existait outre celui de 453,33 g cité plus haut, celui d'Abd-el-Malik de 612 g ; de 544 g (*kanthar* d'Antioche) ; de 571,20 g (*kanthar* de *dirhem* légal) ; de 408 g (J. A. Decourdemanche : 1909, p. 46-47) de 504 g et de 567 g (R. Brunschvig : *La Berbérie orientale sous les Hafsides des origines à la fin du XVe siècle*, t. II, 1947, p. 250). Voir également les travaux de base de H. Sauvaire : 1884, III, p. 368-445, IV, 1884, p. 207-321 ; V, 1885, p. 498-506. Le récent ouvrage de A. E. Berriman : *Historical metrology*, 1953, passe complètement sous silence la métrologie arabe. Pour la bibliographie sur la métrologie et surtout les poids voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, 1927, II, p. 804-805 (*al-karaṭun*).

(3) Ibn Khaldoun : *Prolégomènes...*, 1936, II, p. 59.

(4) J. A. Decourdemanche : 1909, p. 47.

(5) Maqrizi *in* Ibn Khaldoun : 1925, I, p. 210, n° 2.

(6) El-Bekri : 1913, p. 331.

(7) Edrisi : 1866, p. 8.

Nous avons heureusement, pour compléter notre information, des poids de verre, de pierre, de cuivre et de fer, qui ont été trouvés lors des fouilles, en particulier de Koumbi-Saleh et de Gao.

Les plus intéressants sont les poids de verre ou dénéraux, petits disques frappés d'une estampille, servant pour les pesées de denrées précieuses, de l'or en particulier. Leur fabrication commença dans le monde musulman dès le VII^e siècle, à l'imitation des Byzantins, et se poursuivit sans discontinuer jusqu'au début du XIII^e siècle. Ils étaient particulièrement abondants vers le début du règne des Fatimides (début du X^e) et devinrent plus rares à partir du début du XII^e ; cependant, quelques poids de ce genre furent fabriqués par les sultans mameluks après 1250 (1).

Il en a été trouvé un certain nombre en Afrique du Nord, en particulier à Tiddis (2) et j'en ai vu un particulièrement bien conservé au Musée de Tebessa, avec inscription, ce qui n'est jamais le cas des dénéraux ouest-africains.

Ces derniers sont les suivants (Fig. 73).

| DÉSIGNATION | ORIGINE | DIAMÈTRE (en mm) | POIDS (en g) | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|
| 1. Poids de *fals* | Koumbi Saleh | 12 | 0,65 | (entier), fig. 73, n° 6 |
| 2. 1/2 dénéral (fragment) | — | 17 | 0,59 | 1/7 environ, n° 9 |
| 3. 1/2 dénéral (fragment) | — | 21 | 2,43 | (entier), n° 5 |
| 4. Dénéral (fragment) | — | 24 | 3,27 | 1/2 environ, n° 7 |
| 5. Dénéral | — | 27 | 2,6 | 1/3 environ, n° 8 |
| 6. Dénéral | Gao-ancien | 26 | 3,85 | 2/3 environ, n° 10 |
| 7. Dénéral | Gao-Sané | 26 | 2,53 | 1/4 env., n° 11 (3) |

Ces dénéraux appellent les observations suivantes : il s'agissait certainement de poids à peser l'or, seul produit assez rare pour avoir nécessité une série de poids aussi petits. Il semble qu'ils aient appartenu à un système apparenté au *mitkal*, mais au poids fort. Notons par exemple que les deux poids existants sont apparentés : le 1/2 dénéral (n° 3) de 2,43 g est à peu de chose près le quadruple du poids de *fals* (n° 1) de 0,69 g. Le n° 2 doit correspondre au n° 3, tandis que les n^os 4 à 7, de 24 à 27 mm de diamètre, doivent correspondre aux n^os 1 à 4 cités par M. Troussel : 5,25 g à 5,65 g. Ces dénéraux pourraient fort bien être des *mitkals* au poids fort, destinés à l'achat de l'or, ceux de 3,85 g et 4,179 g de M. Troussel, *mitkals* au poids faible, devant plutôt servir pour la vente (4).

Si M. Troussel discute de l'utilisation des dénéraux en Afrique du Nord (5), la question

(1) Renseignements dus à M. Jean Babelon, Conservateur du Cabinet des Médailles à Paris, *in litt.*, 12 mars 1951.

(2) M. Troussel : *Le trésor monétaire de Tiddis*, Constantine, 1948, p. 44-46.

(3) Coll. IFAN, Dakar-Koumbi Saleh : M-51-30 ; Gao ancien SO-52-46 ; Gao-Sané : SO-52-70. Les numéros portés dans la colonne correspondent à ceux de la figure.

(4) De telles pratiques sont courantes. Voir L. Binger : 1892, II, p. 166 : « les gens de Bondoukou... achètent donc l'or avec des poids forts, et le vendent avec des poids faibles aux étrangers mandé ou achanti. » Et H. Abel : 1954, p. 61-62. « Les poids des séries faibles servaient pour les prêts et la vente de l'or et les poids forts pour les achats et pour les remboursements de prêts. »

(5) M. Troussel : 1948, p. 43-46.

ne se pose pas pour l'Ouest africain : ici il ne peut s'agir que de poids à peser l'or. Nous savons en effet par les textes le grand commerce d'or qui se faisait à Ghana et que, par ailleurs, les pièces de monnaie n'existaient pratiquement pas au Soudan médiéval, mais étaient remplacées par des cauris, des fragments de cuivre ou de fer, par la poudre d'or et surtout par le troc. Et la notion de tessère (1) est inconnue dans le pays.

Même pour le Maghreb, il semble que ce soit l'hypothèse dénéral = poids de contrôle qu'il faille retenir : l'inscription de l'un d'entre eux, trouvé à Dougga, porte « poids d'un dinar intégral » (2), et Al-Muqaddasī (vers 985) signale des *sanja* de verre portant estampille pour le *dinar* et la monnaie divisionnaire (1/2, 1/4, 1/8e, 1/16e de *dirhem*) pour les États de l'Empire fatimide (3).

Nous possédons d'autres poids provenant des fouilles de Koumbi Saleh :

8. un poids de pierre en forme de sphère tronquée de 23 mm de diamètre sur 18 de hauteur, pesant 14,85 g (M-49-198) (Fig. 73, n° 1) ;

9. un poids de cuivre tronesphérique de 15 mm de diamètre et 10 mm de hauteur, pesant 14,4 g (M-49-192) (4) (73, n° 4) ;

10. un poids de fer, dont une partie est exempte de rouille et une autre très oxydée, en forme de double tronc de cône à base commune, de 19 mm de diamètre et 16 mm de hauteur, pesant 20,42 g (M-51-30) (73, n° 3) ;

11. un poids de fer, rouillé sur toute sa surface, de même forme que le précédent, mais perforé comme s'il avait servi de grain d'enfilage, de 19 mm environ de diamètre sur 16 de hauteur, pesant 20,24 g (M-41-29) (73, n° 2) (5).

Pour le reste de l'Ouest africain, les seuls autres poids retrouvés à notre connaissance sont :

12. un poids (?) de cuivre de section ovalaire, aux deux faces aplaties, mais coupé en son milieu dans sa largeur, de 17 mm de long et de large, 9 mm d'épaisseur, pesant 14,9 g, trouvé sur le site de Gao-Ancien (XIIe siècle environ) (So-50-13) (n° 12) (6) ;

13. un poids de cuivre de même forme, mais entier, de 27 mm de long, 12 mm de large et 5 mm d'épaisseur, portant, gravées sur une de ses tranches, 5 stries et sur l'autre 7, provenant d'Anissamane (Aïr, Niger) et pesant 9,37 g (n° 13) (7).

Ces poids, comme les dénéraux, semblent bien liés au système pondéral arabe médiéval :

(1) Jeton sur la présentation desquels le porteur recevait une certaine quantité de froment ou une somme d'argent. Voir M. Trousset : 1948, p. 43.

(2) M. Trousset : 1948, p. 41, H. Sauvaire : 1884, III, p. 421-422.

(3) Al-Muqaddasī : 1950, p. 53.

(4) D'après J. Forien de Rochesnard (*in litt.*, 5-5-1951) aucun doute ne subsiste sur le fait que nous avons affaire à des poids. Il en existe d'ailleurs de romains de même forme.

(5) J'ai acheté en 1955 à Dienné une balance à fléau et un jeu de poids (SO-55-25 *bis*). Deux de ces derniers, un poids de fer de 25,13 g et un poids de cuivre de 13,75 g, ont cette même forme de double tronc de cône. Aucun doute ne subsiste sur leur parenté avec ceux de Koumbi Saleh.

(6) J. Forien de Rochesnard (*in litt.*, 5-5-1951) m'a dit à son sujet : « Rien ne permet de dire avec certitude qu'il s'agit d'un poids. » Ce qui me fait penser que l'on puisse en faire un poids est d'une part le fait qu'il pèse à peu de chose près comme les poids nos 8 et 9 de Koumbi Saleh et que d'autre part lorsqu'il était entier, sa forme s'apparentait au poids n° 13.

(7) G. Brouin : 1950, p. 91. Nous avions d'abord pensé, l'auteur et moi, qu'il pouvait s'agir d'une des monnaies de cuivre citées par Ibn Battouta à Takedda. M. J. Forien de Rochesnard (*in litt.*, 5-5-1951) m'a écrit à son sujet : « Les Phéniciens ont fabriqué des poids de pierre ayant cette forme et dont la valeur était indiquée par des stries identiques sur les bords. Je ne connais aucun autre poids semblable. Mais sans doute est-ce une fabrication indigène locale. »

les nos 8, 9 et 12 (14,85 g ; 14,4 g ; 14,9 g) se rapprocheraient de 3 *mitkals* forts (3 × 4,72 = = 14,16 g) ; les nos 10 et 11 (20,42 g et 20,24 g) soit de 4 *mitkals* forts (4 × 4,72 = 18,88 g), soit de 5 *mitkals* faibles (5 × 4,25 = 21,25 g) et le no 13 (9,37 g) pourrait être un double *mitkal* fort (2 × 4,72 = 9,44 g).

Tous ces poids de Koumbi-Saleh et Gao sont incontestablement médiévaux et, bien que le doute subsiste pour le no 13, il y a de fortes chances pour que nous ayons affaire également à un poids de cette époque.

Ces trouvailles archéologiques, toutes postérieures à 1949, permettent d'affirmer que le système pondéral arabe était utilisé dans l'Ouest africain dès le moyen âge.

Il a formé la base de la plupart des systèmes pondéraux locaux, la notion de pesée précise s'appliquant surtout à l'or, dont la commercialisation était aux mains des Arabes et des islamisés formés à leur école (Diennéens, Dioulas, etc.).

Il est tout naturel que les Maures emploient aujourd'hui encore le système arabe pour les petites mesures, l'or en particulier : la base est évidemment le *mitkal* (1).

Mais ce dernier se retrouve bien au-delà de la zone arabisée : on le rencontre dans tous les points où les commerçants islamisés étendaient leur action, et plusieurs auteurs et explorateurs des XVIIIe-XIXe siècles l'ont mentionné.

Mungo Park le cite dans la région aurifère de la Falémé, à Satadougou : il fallait 6 grains de *teelee kissi* (2) pour faire 1 *mitkal*, et au Kaarta, d'après le même auteur, on utilisait la graine de *jabee kissi* (3) dont il en fallait 24 pour peser 1 *mitkal*. Au pays Kassonké, on prenait 12 petites graines de tamarinier (*Tamarindus indica*) pour faire 1 *mitkal* (4).

H. Barth nous apprend que le *mitkal* était peu employé à Agadès, mais utilisé à Kano, à Tombouctou ; il équivalait de son temps au poids de 24 caroubes (*Ceratonia siliqua*) ou 96 grains de blé (5).

L. Binger cite en plusieurs points l'usage du système pondéral arabe pour peser l'or, dans les pays dépendant économiquement de Dienné au sud : Kong-Bondoukou, etc., ou des pays haoussa : Salaga par exemple (6).

A Dienné, tous les poids semblent avoir pour base le *mitkal* (de 4,5 g) et l'once ou *wakié* (de 27,5 g).

Il y existe trois catégories de poids : pour les métaux précieux, pour le tabac et l'encens, pour la soie. Ch. Monteil cite pour cette ville 28 poids différents, tous de plomb, et rapporte que, selon la tradition, ce système pondéral aurait été introduit par les Marocains (7).

La balance en usage partout au Soudan avant la pénétration européenne était de type

(1) A. Leriche : 1951, p. 1247-1248. Mais le *mitkal* y fait en principe 4 g et le plus souvent 3,7 g.

(2) D. Traoré (1949, p. 82) identifie le *talikissé* avec l'*Acacia arabica*, dont la graine servirait de poids d'1 gramme au Soudan. D. Paulme (1942, p. 221) pense qu'il s'agissait vraisemblablement de la graine de Tamarinier. Mais le nom qui s'en rapproche le plus dans J. M. Dalziel (1937, p. 202) est l'*Acacia albida* Del., qui se dit *tiaski* ou *tiaiki* en toucouleur et peul.

(3) Vraisemblablement un *Zizyphus* (*diabi* ou *jabi* en peul et toucouleur. Soit *Z. jujuba*, *Z. mucronata* ou *Z. spina-christi*. Voir J. M. Dalziel : 1937, p. 299-300).

(4) Mungo Park : 1815, p. 58. La graine noire, de la grosseur et de la forme d'un grain de corossol que R. Caillié (I, p. 391) donne comme employée pour peser l'or à Kankan est sans doute aussi celle du Tamarinier.

(5) H. Barth : 1861, II, p. 28 (Kano) ; IV, p. 101-102 (Tombouctou).

(6) Cap. Binger : 1892, I, p. 308-309 (Kong) ; II, p. 103-104 (Salaga) ; II, p. 165-167 (Bondoukou) et du même : *Transactions...*, 1890, p. 78. Poids du mitkal à Kong : 24 grains de *Bombax*, 48 d'*Abrus* ou 144 de riz non décortiqué.

(7) Ch. Monteil : 1903, p. 251-253.



Page 420 of 596

islamique : c'est la balance à deux bras égaux, l'*al-mizan* des Arabes, connue de Tombouctou à Bondoukou, en passant par Dienné et Kong, et aussi à Salaga (1).

Les poids doivent également être d'origine arabe : on a vu que certains des modèles étaient exactement semblables à ceux retrouvés à Koumbi Saleh. Les collections de l'IFAN en comprennent deux lots : l'un a été recueilli par G. Vieillard et son lieu d'origine est inconnu. Les poids sont les suivants, en grammes : 68,9 (Cu et Pb) ; 50,7 (Cu et Pb) ; 25,05 (Pb) ; 5,5 (Cu) ; 4,65 (Pb) ; 0,87 (Cu) (2).

Le second lot, que j'ai acheté à un marchand de Dienné en 1955, en même temps que sa balance, se compose de 10 poids, qui sont en grammes de : 108,43 (Cu) ; 56,47 (Cu) ; 53,19 (Fe) ; 38,92 (pierre grise) ; 19,95 (Pb) ; 13,85 (Cu) ; 13,77 (Cu et Pb) ; 13,75 (Cu) (3).

A Tombouctou, j'ai pu voir chez un commerçant, El-Mekki, une série de 15 poids : son possesseur n'a pas voulu me la céder, car, bien que les poids français soient presque uniquement en usage aujourd'hui chez les bijoutiers de cru, certains clients, comme les gens du Touat, préfèrent les poids anciens. Ces poids servaient à peser l'or et l'encens. Ils étaient en pierre, cuivre et plomb. Ces poids pesaient en mesures locales : 66,66 *mitkals* = 10 *wakia* ; 33,33 m ; 26,66 m = 4 *wakia* ; 13,33 m = 2 *wakia* ; 10 m = 1,5 *wakia* ; 1 *wakia* ; 3,33 m = 1/2 *wakia* ; 1,66 m = 1/4 *wakia* ; 1 m ou 1/8e *wakia* + 4 graines de *banidié* (*Acacia arabica*) ; 1 m + 4 graines = 1/8e *wakia* + 1/16e *wakia* ; 1/2 m ou 1/16e *wakia* + 2 graines de *bani*. Un poids de 1/3 m = 8 graines de *bani* avait été perdu. Il existait selon El-Mekki une équivalence de 1 graine de tamarinier = 4 graines de *bani*, 24 de ces dernières faisant 1 *mitkal*, alors que 6 graines de tamarinier faisaient le même poids.

Une autre graine a été employée pour peser l'or : celle d'*Abrus precatorius* le *demba* ou *damma* des Mandingues dont 2 équivalaient au poids de 1 graine de kapokier (*Bombax buonopozense*) et 48 à celui de 1 *mitkal* (4).

Cette graine en effet sert, depuis le VIIe siècle de notre ère, de base au système pondéral hindou, sous le nom de *ratti*, et est encore utilisée de nos jours à cette fin par les bijoutiers de Pondichéry (5). Il est très curieux de noter que c'est la même qui sert, non seulement dans le système mandé sud, comme nous venons de le voir (à Bondoukou, par exemple) mais encore dans le système agni-ashanti employé jusqu'à ces dernières décades dans toute la région aurifère « Gold Coast »-Sud de la Côte-d'Ivoire.

Il y a eu certainement emprunt ancien, vraisemblablement par l'intermédiaire des marchands d'or (Arabes, Juifs Radanites ?) qui circulaient d'un bout à l'autre de l'Islam médiéval, de l'Inde à Ghana et aux mines situées plus au sud. Cet emprunt dut se faire aux Hindous par les Arabes, en même temps probablement que de nombreux éléments mathématiques : chiffres dits arabes, le zéro, traités d'arithmétique, etc. (6). Il était naturel que les Arabes, connaissant le rôle pondéral de l'*Abrus precatorius* dans l'Inde, qui était de tous les pays

(1) *Encyclopédie de l'Islam* : 1936, III, p. 602-612 (*al-mizan*). Les collections de l'IFAN en comprennent trois : Coll. Eth. M-49-2-2 et SO-41-32-126. Coll. A-P SO-55-25 *bis*. Toutes trois sont en cuivre.

(2) Coll. IFAN Eth. SO-41-32-162.

(3) Coll. IFAN A-P-SO-55-25 *bis*.

(4) L. Binger : 1892, II, p. 165-166 (à Bondoukou) ; selon M. Delafosse : *La langue mandingue...*, 1929, p. 279, le poids d'une grosse graine d'*abrus* valait 0,08 g à 0,093 g. J'ai trouvé pour un lot de 100 de ces mêmes graines cueillies à Dakar en décembre 1957, un poids moyen de 0,107 g pour chaque graine et même 0,19 g pour un lot d'une vingtaine de graines qui me furent envoyées de Pondichéry (Inde).

(5) P. Z. Pattabiramin, chef de la section archéologique de la Bibliothèque publique de Pondichéry, *in litt.*, 5-8-1954. Le poids de la graine est fixée à 0,14 g.

(6) P. K. Hitti : 1949, p. 307-308, p. 573.

qu'ils fréquentaient vers le IXe siècle celui où le commerce de l'or était le plus important et dont le système de pesée de ce métal était aussi perfectionné que celui des Byzantins, aient emprunté de nombreux éléments de ce système. Ayant retrouvé l'*Abrus* au Soudan et ayant à introduire un système pondéral pour l'or, ils ont pu songer à cette même graine qu'ils connaissaient de l'Inde.

P. Thomassey a montré les équivalences entre les systèmes hindou et agni-baoulé, qui supposent d'après lui plus qu'une convergence, « des infiltrations hindoues... grâce peut-être à l'entremise des courtiers arabes » (1).

H. Abel a donné récemment une belle étude sur les poids de Côte-d'Ivoire, en se servant uniquement de ceux à formes géométriques et a dégagé les lois générales du système, basé sur l'*Abrus precatorius*, avec le *Ba* = 2 *Abrus* et le *takou* = 3 *Abrus* comme unités (2).

La parenté va peut-être plus loin, car l'Asie des moussons, tout comme le pays baoulé-ashanti, connait les poids en forme d'animaux (3).

MONNAIES.

L'Ouest africain médiéval s'est pratiquement passé de pièces de métal frappées, au contraire du Maghreb par exemple.

Très rares sont les monnaies émises dans le pays. La seule référence est celle d'El-Bekri qui, parlant des habitants de Tademekka (Es-Souk) dit : « Les dinars dont ils se servent sont d'or pur et s'appellent *solâ* = chauves, parce qu'ils ne portent pas d'empreintes » (4).

Il n'y a pas d'autres références à la frappe de monnaies ouest-africaines, à ma connaissance, avant J. Dupuis, concernant celles de Nikki et du Bornou au début du XIXe siècle (5), à moins qu'il ne faille interpréter la mention de Léon l'Africain parlant de l'« or non frappé » ayant cours à Dienné (6) comme relative à des dinars sans inscriptions du genre de ceux de Tademekka du XIe siècle.

Par contre, il semble bien que de nombreuses pièces de monnaie, d'origine maghrebine ou égyptienne, aient circulé au moyen âge dans le pays, bien qu'une seule, un *dinar* d'Abu Tamin Mad Mo'azz Lédin Allah, qui régna sur l'Ifrikiya de 341/952 à 365/975, ait été retrouvée, à Gao. Elle pesait 4,2 g à 4,3 g, soit à peu près le poids du *mitkal* légal (7).

Selon Al-Omari, l'argent monnayé servait aux transactions au Kanem (8). Léon l'Africain (1956, p. 468) mentionne le « grand trésor en monnaie et en lingots d'or » que possédait le roi de Tombouctou ; plus tard le *Tarikh es-Soudan* nous apprend que les soldats des pachas de Tombouctou portaient des *dinars* frappés dans leur ceinture (9). Il y avait donc des pièces de monnaie en circulation, entre autres dans les villes fréquentées par les marchands arabes, mais leur rôle semble avoir été tout à fait secondaire. Certains auteurs comme Ca da Mosto avaient d'ailleurs noté cette absence de monnaies tant au Sahara qu'au Sénégal (10).

(1) P. THOMASSEY : 1945 (1951), II, p. 286. Façon de voir que je partage.
(2) H. ABEL : 1954, p. 55-82. Voir également sur ces poids, D. PAULME : 1942, p. 219-226.
(3) J. G. FORIEN DE ROCHESNARD : *in litt.*, 12-4-1955.
(4) EL-BEKRI : 1913, p. 339.
(5) DUPUIS : 1824, p. CXIII.
(6) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1856, p. 465.
(7) J. LATRUFFE : 1953, p. 102-103.
(8) AL-OMARI : 1927, p. 44.
(9) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 239.
(10) CA DA MOSTO : 1895, p. 66 (en ce pays de Bazanés ne se bat aucune monnoye, encore moins en

Il y eut cependant d'autres monnaies métalliques, l'or en poudre (1), du cuivre sous diverses formes (2) — et nous avons vu plus haut que les fouilles de Koumbi Saleh avaient fourni de minces fragments de cuivre qui ont pu être de ces monnaies — du fer (3) : rappelons-nous qu'aux XVII[e] et XVIII siècles, la barre de fer « est un des principaux produits demandés par le commerce sénégalais et que des tiges de fer servaient de monnaie, il n'y a pas si longtemps en pays forestier (4).

Les moyens de paiement étaient des plus divers et le troc présidait aux échanges. Mais il ne s'agissait pas de présenter n'importe quelle marchandise pour obtenir ce que l'on désirait : selon les pays, il fallait du sel, du cuivre, des étoffes, des cauris, des chevaux, etc. et le plus souvent le savant échantillonnage connu au XVII[e] siècle sous le nom de « barre de marchandise », qui constituait l'unité monétaire des échanges.

Les textes nous ont laissé un aperçu de ces moyens de paiement.

Le sel était au premier rang et était des plus demandés, par les peuples de la forêt entre autres, et c'était ce produit qui servait de principale base pour se procurer de l'or.

Al-Maqdisi (985) le mentionne comme monnaie d'échange au Soudan (5), El-Bekri à Silla et à Gao (6) et Ibn Battouta, lors de son voyage d'Oualata à Mali, puis de Tombouctou à Gao, s'en sert pour faire ses achats (7).

Les pièces d'étoffe d'une longueur déterminée ont servi en maints endroits d'étalon monétaire : cette pratique, courante dès le X[e] siècle en Nubie et en Abyssinie (8) et au siècle suivant au Fezzan puis en pays toucouleur (9), s'implante solidement en Afrique Noire aux siècles suivants, particulièrement dans la région entre Niger et Tchad. Al-Omari, par exemple, note que les gens du Kanem « se servent, en guise de monnaie, d'une étoffe qui est tissée chez eux et qu'on appelle *dendé* ; chaque pièce d'étoffe a une longueur de 10 coudées ; on en achète depuis 1/4 de coudée et au-dessus ». Il ajoute que les autres produits employés pour les échanges suivent le cours de l'étoffe (10). Cette primauté des étoffes au pays haoussa devait durer jusqu'au XIX[e] siècle, comme Barth nous l'apprend (11).

Les cauris (*Cypraea moneta*), originaires des îles Maldives, servaient de monnaie dans cet archipel dès le X[e] siècle au moins (12), et El-Bekri en note la présence à Kougha, au Soudan, sans préciser d'ailleurs s'ils y servaient de monnaie (1913, p. 335). Nous avons vu plus haut

savent-ils user) ; p. 115 (les habitants du Sénégal n'usent point de deniers, « ny d'aucune espèce de monnoye de quelque sorte que ce soit »).

(1) EL-BEKRI : 1913, p. 300 (à Awdaghost) ; V. FERNANDES : 1938, p. 97 (Arabes du Sahara) ; LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 469 (Tombouctou).

(2) EL-BEKRI : 1913, p. 325 (anneaux à Silla) ; AL-OMARI : 1927, p. 44 (cuivre en fragments, au Kanem); IBN BATOUTAH : 1922, IV (cuivre en barres épaisses ou minces, à Takedda) ; IBN KHALDOUN : *Prolégomènes...*, 1934, p. 169 (1[er] et 2[e] climats).

(3) IBN KHALDOUN : *Prolégomènes...*, 1934, I, p. 169 ; JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 465 (morceaux de fer de 1 livre, 1/2 livre, 1/4 livre).

(4) M. DELAFOSSE : 1912, III, p. 48-49 ; R. P. BUNOT : 1943, p. 2-3.

(5) Y. KAMAL : p. 671.

(6) EL-BEKRI : 1913, p. 325 (Silla) ; p. 343 (Gao).

(7) IBN BATOUTAH : 1922, IV, p. 394 (Oualata-Mali) ; p. 432 (Tombouctou-Gao).

(8) AL-MAQDISI *in* Y. KAMAL : p. 671.

(9) EL-BEKRI : 1913, p. 29 (à Zoulla, courtes pièces d'étoffe rouge) ; p. 325 (à Silla, petits pagnes de coton appelés *chigguiya* fabriqués à Terenca).

(10) AL-OMARI : 1927, p. 44.

(11) H. BARTH : 1860, II, p. 24-25.

(12) MAÇOUDI : 1861, I, p. 337.

que d'autres auteurs les ont signalés dans le pays. Mais peu ont donné des précisions sur leur fonction monétaire.

Selon Al-Omari, les cauris servaient de monnaie au Kanem et au Mali (1927, p. 44) ; leur valeur d'échange était au XIV^e^ siècle, au Mali et à Gao, de 1 150 pour 1 dinar d'or (1). Au XV^e^ siècle, Ca da Mosto les note comme monnaie sur la côte de Mauritanie (1895, p. 66).

Leur cours était à Tombouctou, vers 1510, de 400 pour un ducat (= *dinar* = *mitkal*) (2), ce qui met le cauri à 0,36 fr.-or, cours très élevé. Ne faut-il pas attribuer ce tarif à la rareté des cauris vers 1510, époque à laquelle leur réapprovisionnement était particulièrement difficile du fait des énormes détours désormais nécessaires pour éviter les Arabes pillards de Cyrénaïque, coupant la route naturelle d'Égypte au Maghreb et au Soudan ?

Par contre, le marché dut en être inondé peu après dès que les Portugais purent en amener directement de l'océan Indien (3).

Au surplus, on enregistre de grandes fluctuations du cours de ce coquillage au Soudan. En 1594, le *mitkal* valait 3 000 cauris (4) et, en 1735-1737, 2 000 « cauris blancs », mais on note comme un fait extraordinaire qu'en 1738, malgré une grande disette, une grande rareté et une grande cherté des vivres, le change de l'or contre les cauris resté très élevé : 3 000 pour 1 *mitkal* : « d'ordinaire, ce qu'on voyait, c'était que, quand les vivres étaient chers, le taux du change baissait immédiatement » (5).

De 1694 à 1816, le cours du change paraît s'être stabilisé à Dienné à 3 000 cauris pour 1 *mitkal*, sauf en temps de famine où il descendait à 500-700 ; il atteignait 4 000 sous Cheikou Amadou et 6 200 avant 1914 (6).

Les cauris n'ont pas cessé depuis, jusque vers 1900, d'avoir une fonction monétaire en Afrique occidentale, et particulièrement dans le bassin du Niger.

Les autres moyens de paiement étaient moins généralement admis, quoique ayant localement la plus grande importance : le mil était la base des échanges entre Sahéliens et Sahariens (7), comme les chevaux l'étaient, du moyen âge à nos jours, pour le commerce des esclaves. Selon Ibn Khaldoun, on assignait aux peaux une valeur monétaire (8). Les verroteries avaient la même fonction au Soudan du XIV^e^ siècle (9).

Les choses n'ont guère changé jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle, époque à laquelle les explorateurs nous montrent la variété des moyens d'échange en cours.

(1) IBN BATOUTAH : 1922, IV, p. 122 et 435 (Mali et Djoudjou ou Kaoukaou).

(2) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 469.

(3) Ils durent amener à la fois *C. moneta* et *C. annulus*. Ce dernier était moins prisé, car plus lourd (un homme ne pouvait en porter que 15 000), valant de 32 à 40 f-or, tandis qu'il portait 29 000 *C. moneta*. Aussi, le cours était-il de 11 000 *C. annulus* pour 10 000 *C. moneta* (L. BINGER : *Transactions...*, 1890, p. 79).

(4) TARIKH EL-FETTACH : 1913, p. 319.

(5) *Tedzkiret en-Nisian* : 1901, p. 101 et 107. On ne sait ce que représente ce cauri « blanc ». Est-ce le *C. annulus* ou un coquillage marginelloïde du genre de ceux trouvés à Tombouctou ? (R. MAUNY : *La monnaie marginelloïde...*, 1957, p. 658-669) ; p. 190 (disette de 1738).

(6) Ch. MONTEIL : 1932, p. 279-281. A Kano, au milieu du XIX^e^ siècle, le cours était de 4 000 cauris le *mitkal* (E. BARTH : 1860, II, p. 28).

(7) EL-BEKRI : 1913, p. 325 (dora).

(8) IBN KHALDOUN : *Prolégomènes*, I, p. 169.

(9) AL-OMARI : 1937, p. 44 (au Kanem) ; IBN BATOUTAH : 1922, IV, p. 394 et 432 (Soudan), qui y ajoute les épices.

PRIX ET VALEURS (1).

L'étude des prix et valeurs ayant été pratiqués dans l'Ouest africain médiéval est hérissée de difficultés. Les auteurs nous les ont donnés généralement en *mitkals* ou en *dinars*, expressions à peu près équivalentes (2) dans leur esprit. Mais de quel dinar s'agit-il ? De celui du Coran, des Almohades et des Mérinides à 4,729 g ? de celui à 4,25 g au titre de 97/100 que l'*Encyclopédie de l'Islam* (I, p. 1002) nous engage à prendre sauf indication contraire ? De celui des Almoravides de 3,864 g à 3,960 g (3) ? Ou d'autres encore que nous signalent les auteurs (4) ? Nous adopterons, sauf indications contraires, l'équivalence 1 dinar = 4,729 g = 14,50 fr., donnée par L. Massignon (1906, p. 102).

Il faut tenir compte aussi du dédale de la métrologie arabe, compliquée à souhait, ainsi que nous l'avons vu. Un prix est donné en *modd*, en *kintar*, en coudées. Mais lesquels ?

Les données que nous fournissons ci-dessous ne sont donc qu'approximatives. Mais il nous a paru utile de les mentionner tout de même, car elles permettent de se faire une idée approchée des tarifs pratiqués à l'époque.

Les références les plus nombreuses concernent les esclaves.

Les prix étaient évidemment fort variables selon l'âge, le sexe, les spécialisations et la loi de l'offre de la demande.

Certaines très belles esclaves berbères étaient estimées jusqu'à 1 000 dinars (5), mais ce prix semble avoir été exceptionnel car, au XII^e siècle, Idrisi rapporte que des esclaves nubiennes « très belles et bien instruites », très prisées en Égypte, se vendaient jusqu'à 300 dinars (6).

On pouvait se procurer à Awdaghost au XI^e siècle une « négresse cuisinière très habile » pour 100 dinars (7).

Ibn Battouta, ayant acheté à Takedda une « femme esclave instruite » pour 25 dinars, considéra l'avoir payée un très haut prix (8).

Malfante nous rapporte qu'au milieu du XV^e siècle, les esclaves se vendaient à très vil prix au Touat : 2 doubles (= ducats) par tête (9). Ces cours étaient exceptionnellement bas, car, selon Léon l'Africain, une jeune fille de 15 ans se payait à Gao environ 6 ducats et un jeune homme, le même prix, tandis que des enfants ou des esclaves âgés pouvaient s'obtenir pour 3 ducats seulement. Les prix au Maroc étaient évidemment plus élevés : 20 dinars pour un esclave, 15 pour une femme, mais 40 pour un eunuque (10).

(1) De nombreux prix ont été donnés par H. SAUVAIRE (1887, X, p. 200-259) pour le monde musulman. Aucun ne concerne l'Afrique Noire occidentale et bien peu le Maghreb. L. MASSIGNON : (1906, p. 104) a donné les prix indiqués par Léon l'Africain pour le Maroc avec, en regard, l'équivalent en f-or.

(2) En Espagne musulmane, le *mitkal* était une monnaie de compte généralement évaluée au 15/16^e du dinar (E. LÉVI-PROVENÇAL : 1953, III, p. 259).

(3) L. MASSIGNON : 1906, p. 102.

(4) Voir en particulier H. SAUVAIRE : 1887, X, p. 200-203.

(5) IBN ABD AL-HAKAM : 1942, p. 77 (en 697-698).

(6) EDRISI : 1866, p. 16.

(7) EL-BEKRI : 1913, p. 300.

(8) IBN BATOUTAH : 1922, IV, p. 439-440. Il nous donne plus haut l'équivalence dinar = *mitkal* = ducat (p. 378).

(9) MALFANTE *in* LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 155.

(10) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 471 (Gao) ; p. 139 (20 écus pour un esclave ; 15 écus pour une femme ; 40 pour un eunuque) ; p. 209 (15 ducats pour une esclave). C'est ducat = dinar qu'il faut lire et non écu, comme le montre l'équivalence pour le prix d'une esclave et ce que nous savons des cours pratiqués. Les prix étaient plus élevés en Espagne musulmane au XI^e siècle : 160 *mitkals* pour une esclave noire et 28 pour un esclave (E. LÉVI-PROVENÇAL : 1953, III, p. 259).

Au XVI^e siècle, à Gao, certains esclaves étaient estimés 50 à 80 *mitkals* chacun, mais certains marchands voulaient enlever pour 5 000 *mitkals* un lot de 500 esclaves (1).

Les prix moyens les plus vraisemblables au Soudan, pour un esclave en bonne forme mais sans spécialité, semblent avoir été de 5 à 10 ducats, et du double pour un eunuque ou une femme assez belle. Ces prix étant évidemment majorés pour des femmes très belles ou possédant des talents culinaires éprouvés.

Les navigateurs de la découverte ne nous donnent en général que les prix d'échange des esclaves contre des chevaux ou des objets de cuivre.

Contre 7 chevaux harnachés et des marchandises, le tout lui étant revenu à 300 ducats, Ca da Mosto compte recevoir de Budomel, au Sénégal, 100 esclaves (2).

Contre un bassin de barbier et 3 à 4 manilles de laiton, Eustache de La Fosse achète, sur la côte de Malaguette, une femme et son enfant, qu'il revend à la Côte-de-l'Or 12 à 14 poids d'or de 3 estrelins (3). Le cours monta sur la côte de Malaguette avec la multiplication de la concurrence : Duarte Pacheco Pereira note vers 1506 qu'« autrefois » on y avait une esclave pour 2 bassins, tandis que de son temps il fallait en donner 4 ou 5 (1956, p. 105).

A Arguin, V. Fernandes donne les tarifs pour le début du XVI^e siècle : 6, 8, 12 et 15 *mitkals* (à payer en étoffe par les Portugais), prix qu'on ne devait pas dépasser, pour un esclave (1938, p. 63).

Dans toute la zone soudanaise, de l'Atlantique au Darfour, ce sont les chevaux qui servaient d'échelle des valeurs pour l'achat des esclaves. En Gambie on avait 7 esclaves pour un cheval (4). Les prix variaient beaucoup, surtout lorsqu'il y avait de la concurrence. C'est ainsi que Diogo Gomes signale le tarif pratiqué autrefois de 12 esclaves contre un cheval à Zaza (sans doute Joal), descendu à 6, mais qu'il fait remonter à 7 puis 14 et 15 (5).

Même remarque pour d'autres points : chez les Çapeos, on avait auparavant 14 esclaves pour un cheval, tarif qui baissa à 10, 6, 7 ou 8 (6). En pays toucouleur, on avait 6 ou 7 esclaves pour un cheval, même de peu de valeur ; à Andam et Porto d'Ale sur la Petite Côte sénégalaise, autrefois 10 esclaves pour un cheval et, début XVI^e, 6 à 7 seulement (7).

Même baisse des tarifs, due à une concurrence accrue, dans le golfe de Guinée, comme nous l'avons vu pour la côte de Malaguette. Début XVI^e, un esclave s'échangeait au Bénin contre 12 à 15 bracelets de cuivre (manilles) et 8 à 10 seulement au Rio Real et au mont Fernando Poo (8).

Pour l'intérieur, nous savons par Léon l'Africain qu'au Bornou un cheval s'échangeait aux marchands arabes contre 15 à 20 esclaves (9).

Les cours se sont maintenus jusqu'à la suppression de l'esclavage, conséquence de la pénétration européenne : Samory achetait ses chevaux contre 8 à 24 esclaves, la moyenne

(1) *Tarikh el-Fettach* : 1913, 1 *mitkal* = 1 dinar.
(2) Ca da Mosto : 1895, p. 88. Ce texte donne... « quelques esclaves » mais d'autres manuscrits portent « cent esclaves ».
(3) E. de La Fosse : 1897, p. 181. L'estrelin valant 1,5 g, cela faisait 54 à 63 g d'or pour le prix de vente d'une esclave sur la Côte de l'Or, fin XV^e siècle, soit l'équivalent de 11 à 13 dinars.
(4) V. Fernandes : 1951, p. 43.
(5) Gomes, Diogo : 1940, p. 109.
(6) V. Fernandes : 1951, p. 77.
(7) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 53 (Tucurol) ; p. 59 (Andam) ; p. 61 (Porto d'Ale, Barbacins).
(8) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 131 (Bénin) ; p. 147 (R. Real) ; p. 149 (Fernando Po).
(9) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 480.

étant de 10 esclaves pour un cheval, mais on en échangeait au pays mossi à raison de 2, 3 ou 4 esclaves seulement (1).

Après les esclaves, c'est sur le sel que nous possédons le plus de renseignements.

La charge de sel de Teghaza valait de 8 à 10 *mitkals* ou dinars à Oualata et de 20 à 30 et même 40 à Mali selon Ibn Battouta (1922, IV, p. 378). Aussi est-il difficile de retenir le prix de 200 à 300 *mitkals* la charge que donne Ca da Mosto comme prix de vente du sel à Mali (1895, p. 55).

Le sel d'Idjil est acheté par les gens d'Ouadane à raison de 1 *mitkal* 1/2 la charge de 4 barres, et revendu par les mêmes 2 1/2 et même 3. Le prix a déjà doublé à Tichitt : 7 *mitkals* et, à Tombouctou, la charge est vendue, avec le chameau qui l'a portée, de 100 à 120 *mitkals* (2).

Léon l'Africain a connu le sel à 80 ducats la charge lors de son passage à Tombouctou et, à Gao, la *decima* (= 10 livres italiennes = 3,390 kg) à 1 ducat. Le prix atteint même en quelques pays soudanais 1/2 ducat la livre (3).

Mais si les conditions étaient favorables, les prix baissaient dans de fortes proportions : le *Tarikh el-Fettach* note qu'avec la bonne administration du caïd Mansour en 1594 la barre de sel se vendit de 6 à 6,66 *mitkals* seulement à Tombouctou (1913, p. 319).

Nous avons des prix du XIX^e^ siècle par les explorateurs (4) et par les premiers historiens, économistes et autres (5).

Les cours en étaient variables selon les années, les prix étant plus faibles lorsque de bons pâturages assuraient de bonnes conditions de voyage (6).

Nous possédons par contre peu d'éléments pour le cuivre. Al-Omari nous apprend seulement que celui de Dkra (Diara ?) était échangé dans le pays des infidèles, au sud du Mali, à raison de 100 *mitkals* contre 66,66 *mitkals* d'or (1927, p. 81), ce qui était évidemment un gain considérable. L'engouement des populations de la forêt pour le cuivre explique les tarifs d'échange des esclaves que nous avons vus plus haut : la « manille » de cuivre restera longtemps, jusqu'en 1900 environ, la principale base des échanges du golfe du Bénin.

Le prix des chevaux est assez peu connu. Ibn Battouta nous dit simplement que leur prix d'achat à Mali était très élevé : 100 ducats (1922, IV, p. 425).

Mais un cheval pouvant rattraper un oryx à la course valait au Sahara bien davantage : 1 000 ducats, soit 100 chameaux (7). Nous avons vu plus haut la valeur d'échange des chevaux contre des esclaves.

Les chameaux se vendaient à des prix très divers, selon qu'il s'agissait de chameaux de selle ou de bât, et selon leur condition physique au moment de la vente, etc. Ibn Battouta

(1) Cap. BINGER : 1892, I, p. 100 (Samory), p. 498 (Mossi).

(2) V. FERNANDES : 1938, p. 79 (Ouadane) ; p. 85 (Tichitt) ; p. 85 (Tombouctou). A noter que les chameaux ainsi vendus pour être abattus et mangés ne valaient que quelques *mitkals*.

(3) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 468 (Tombouctou) ; p. 471 (Gao) ; p. 574 (Éthiopie intérieure).

(4) Voir entre autres Cap. BINGER : 1892, I, p. 374 (3 *mitkal*-or la barre à Dienné) ; I, p. 313 (55 à 60 f la barre à Bamako, 160 à Kong).

(5) Ch. MONTEIL : 15 à 35 f-or la barre de sel de Taoudeni à Tombouctou, 35 à 50 à Dienné ; Cap. BROSSET : 1933, p. 259-265 (sel d'Idjil : prix le plus haut, à Atar, 18 f en 1923 et 10 f le plus bas ; en 1923, 12 f à Atar, 32,50 f à Tichitt, 50 f à Néma et Oualata et jusqu'à 75 f en 1930).

(6) Cap. BROSSET : 1933, p. 259-265.

(7) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 558. Nous avons pour l'Espagne musulmane un prix de cheval et de mulet au XI^e^ siècle : 24 dinars pour un cheval et 60 pour un mulet (E. LÉVI-PROVENÇAL : 1953, III, p. 259).

achète à Takedda deux chameaux de selle pour 37 dinars 1/3, ce qui met le chameau à 18,66 dinars.

A Mali, ils étaient moins chers que les chevaux (1).

Léon l'Africain évalue le chameau saharien à 10 ducats mais il se vendait pour quelques dinars seulement lorsqu'il avait fait le voyage du Soudan (2).

C'est à un prix aussi faible que V. Fernandes estime les chameaux à Arguin : 3 à 4 *mitkals*. Il s'agit peut-être d'animaux vendus pour la boucherie. Toujours à Arguin, une vache valait 2 à 3 *mitkals* et les chèvres, 1/2 *mitkal* (1938, p. 63).

Pour les moutons, nous avons une seule référence : celle d'El-Bekri, qui affirme que l'on pouvait avoir à Awdaghost 10 béliers et davantage pour 1 *mitkal*, ce qui paraît un prix bien faible (3).

Un chien de boucherie se vendait 6 à 7 poids d'or chez les Çapeos, selon V. Fernandes (4).

Une civette valait 2 *mitkals* à Arguin, mais 200 au Tensita (Maroc), et le musc qu'on en tirait était estimé au Maroc au même prix que l'ambre gris : 60 ducats la livre (5).

Les prix des peaux de *lamt* donnés par les auteurs diffèrent : 10 dinars selon Abou Hamid (6), mais 3 à 4 seulement selon V. Fernandes (7) et, à Fès, de 8 ducats (8).

Nous avons quelques évaluations pour le blé : il valait à Awdaghost, au XI^e^ siècle, 6 *mitkals* le *kintar*, soit le même prix que les fruits et le raisin sec (9), et à Takedda, au XIV^e^ siècle, 1 ducat les 20 *modd*, cette mesure étant ici le 1/3 de celle du Maroc ; pour le même prix, on avait 90 *modd* de mil (10). A Arguin, les Portugais vendaient 2 *alquiers* 1/3 de blé pour 1 *mitkal* (11). La « manne », substance non identifiée, valait 2 *baiocchi* (0,21 fr. × 2) la cruche d'un *boccale* à Agadès (12).

En 1594, on avait 10 dattes de Biskra, à Tombouctou, pour 5 cauris, ce qui était considéré comme très bon marché (13).

Le *tausarghent* (*Corrigiola telephiifolia* POURR.), racine odoriférante du Maroc, valait au début du XVI^e^ siècle 1 ducat 1/2 la charge de chameau : la même se vendait 80 à 100 ducats et même plus au pays des Noirs (14).

Nous avons fort peu de données sur le prix des étoffes : à Arguin, début XVI^e^ siècle, « une pièce de *condé* de 6 empans, bleu ou rouge, valait 1 *mitical* ; 8 empans de *panno de varas*, 1 *mitical* ; la toile, même la forte toile française, le même prix ; 20 empans de *galveo*, 1 *mitical* » (15). L'argent y valait 3 fois son poids d'or, d'après la même source.

(1) IBN BATOUTAH : 1922, IV, p. 444 (Takedda) ; p. 425 (Mali).
(2) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 558 (Sahara) ; p. 556 (voyage du Soudan).
(3) EL-BEKRI : 1913, p. 300. Ils valaient à Fès, au XVI^e^ siècle 150 *baiocchi* pièce (150 × 0,21 *t*-or = 31,60 *t*-or) (LÉON L'AFRICAIN *in* L. MASSIGNON : 1906, p. 104).
(4) V. FERNANDES : 1951, p. 77. On ne sait ce que représentaient ces poids.
(5) V. FERNANDES : 1938, p. 63 (civette à Arguin) ; JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 139-140 (au Maroc).
(6) ABOU HAMID *in* H. R. PALMER : 1928, II, p. 91.
(7) V. FERNANDES : 1938, p. 63. Qui dit plus loin (p. 103) qu'on les payait avec leurs cordons, 10 ou 20 *cruzades*.
(8) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 139.
(9) EL-BEKRI : 1913, p. 300. Sans doute des *kintar* de 100 *ratl* ou livres.
(10) IBN BATOUTAH : 1922, IV, p. 438.
(11) V. FERNANDES : 1938, p. 61. Un *alquier* valait 38 l. Soit 32 l de blé pour 1 dinar.
(12) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 452.
(13) *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 319.
(14) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 578.
(15) V. FERNANDES : 1938, p. 63.

Le prix moyen d'une épée à Fès était de 1 écu 1/2 (15,75 fr.-or) mais le plus mauvais sabre d'Europe, d'un coût de 1/3 de ducat, valait 3 à 4 ducats à Gao (1).

Toutes ces données réunies donnent une idée bien incomplète des prix pratiqués dans l'Ouest africain au moyen âge : elles ont cependant l'avantage de fournir quelques points de comparaison avec le reste du monde musulman et aussi avec les tarifs pratiqués à la fin du XIX[e] et au début du XX[e] siècle.

Nous n'avons pratiquement aucune donnée sur les salaires et rétributions.

Al-Omari nous apprend que les principaux des officiers du sultan de Mali touchaient 50 000 *mitkals* d'or par an (725 000 fr.-or), plus des chevaux et des vêtements, total considérable (1927, p. 67).

Ibn Battouta ne se vit attribuer par le sultan de Mali que 33 ducats 1/3, puis 100 ducats comme cadeau, mais, à la fête de la rupture du jeûne, le chef de ses griots reçut une bourse contenant 200 *mitkals* de poudre d'or. Le « messager de la découverte » envoyé en reconnaissance d'El-Kseïb à Oualata reçut pour cela 100 ducats (2).

Les pèlerinages entraînaient des dépenses considérables en frais de voyage, aumônes aux villes et personnages saints, cadeaux aux souverains visités au passage. On a vu plus haut que Mansa Moussa dut emmener en 1325 de 10 200 à 12 750 kg d'or, valant de 33 800 000 à 43 500 000 fr.-or (3). Quoi qu'en pensent les auteurs des *tarikh* qui, pour faire ressortir la générosité de l'Askia Mohammed lors de son pèlerinage en 903/1497, parlent des 300 000 pièces d'or (dinars, certainement) emmenées par le souverain et des 100 000 pièces distribuées en aumônes à La Mecque et Médine, alors que Mansa Moussa n'aurait distribué que 20 000 pièces d'or aux mêmes villes (4), c'est le souverain mandingue qui, de beaucoup, comme nous le voyons par comparaison des chiffres cités, dépensa le plus d'argent lors de son pèlerinage.

Mansa Moussa, pour ramener avec lui des *Qoreïchites*, donna 1 000 *mitkals* à celui qui voulait le servir au Mali, et en 1519, à son arrivée à Tombouctou, le chérif Es-Seqli, appelé par l'Askia Mohammed, reçut 100 000 dinars, 500 esclaves et 100 chameaux en don d'hospitalité (5).

Les juges de droit musulman en fonction parmi les Berbères du Sahara, chez lesquels ils ne venaient qu'à contrecœur, étaient payés 2 000 ducats par an (6).

Nous n'avons donc qu'une bien mauvaise idée des salaires et rétributions : ce sont seulement les cas exceptionnels qui ont été jugés dignes par les auteurs de passer à la postérité.

### 5. Les grandes routes du commerce.

Nous avons déjà eu à plusieurs reprises l'occasion d'effleurer ce problème, en particulier lorsque nous avons traité du commerce extérieur et des marchands.

(1) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 471.

(2) IBN BATOUTAH : 1922, IV, p. 402 (reçoit des cadeaux du sultan) ; p. 412 (chef des griots) ; p. 382 (messager d'Oualata).

(3) IBN KHALDOUN *in* AL-OMARI : 1927, p. 254 (100 charges de poudre d'or de 3 *qintar* chacune) et le même *in Hist. Berb.*, II, p. 113 : 80 charges d'or à 3 *qintar* chacune. Soit 3 000 000 de dinars ou 2 400 000 dinars.

(4) *Tarikh-el-Fettach* : 1913, p. 124 (300 000 pièces emportées) ; *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 14 (100 000 pièces distribuées par l'Askia, et 20 000 par Mansa Moussa). Mais ils taisent les 50 000 ducats de dettes faits par l'Askia (JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 463).

(5) *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 63 (*Qoreïchites*) ; p. 30 (cadeaux à Es-Seqli).

(6) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 57.

Ici, nous nous appliquerons à parler principalement des itinéraires transsahariens, à la fois parce que c'est sur eux que nous avons presque exclusivement des documents écrits et aussi parce qu'ils sont assez constants, étant liés aux puits et points d'eau, tandis qu'en pays soudanais, au sud, les routes du commerce étaient beaucoup plus instables, variaient avec le déplacement des capitales, l'état politique du moment et étaient beaucoup moins liées à la question de l'approvisionnement en eau.

Il existait, comme nous avons déjà eu l'occasion de le voir, des « routes » millénaires traversant le Sahara : nous emploierons évidemment routes non pas au sens européen du mot mais dans son sens africain de piste. Entre deux points, chacun cherchera à sa guise son itinéraire, sur des kilomètres de largeur, selon l'état des pâturages, le moyen de locomotion employé et selon qu'il est pressé ou non. Cette piste pourra varier aussi selon l'époque de l'année : tel détour fait pour prendre de l'eau à tel point pourra être évité à la saison des pluies si les mares se sont multipliées.

Il y aura donc une « route » Sidjilmassa-Awdaghost-Ghana, Sidjilmassa-Teghaza-Tombouctou ou Fezzan-Gao, mais, entre les points à réunir, chacun prendra l'itinéraire qui lui plaira.

Telle est la théorie. Mais en pratique les choses se sont peut-être passées de façon bien différente car, tout au moins pour franchir la partie la plus difficile du Sahara, correspondant en général à la latitude du tropique, celle où les puits sont le plus rares, il fallait suivre des itinéraires déterminés par ceux-ci, surtout lorsqu'il s'agissait de caravanes, aux grands besoins en eau.

L'entreprise individuelle ne suffisait pas dans ce cas, et l'aménagement des principales voies caravanières fut l'œuvre soit de l'administration elle-même (1), soit de compagnies commerciales comme celles des frères Al-Maqqari (2). La piste de Teghaza à Tombouctou était, de la même façon, surveillée et exploitée par les gens d'Araouane, et la route du Tidikelt à Tombouctou était jalonnée par la *kalaa* de Ouallen (XIVe siècle) et les kasbas d'Amrennan, Mabrouk et Bou Djebiha, ces trois dernières postérieures au moyen âge d'ailleurs.

Plus à l'est, la voie naturelle des caravanes entre le Fezzan et le lac Tchad n'a pas varié depuis le début de l'islam : de Zawila, elle passe à Gatroun, Toummo et Bilma, et son aménagement est certainement ancien. Au début du XIVe siècle, c'était l'axe nord-sud de l'empire du Kanem, qui s'étendait jusqu'à Waddan (3).

Nous pouvons donc parler, dans nombre de cas, de « routes » individualisées, avec un point de départ et d'arrivée nettement définis et passant par des puits bien déterminés, creusés puis entretenus par des collectivités qui en bénéficiaient.

Nous allons examiner les principales d'entre elles, de l'ouest à l'est.

### 1) *Route côtière, d'Awlil à Noul.*

Malgré l'opinion de certains auteurs (4), cette voie littorale semble avoir été sans importance, tant au moyen âge que pendant l'antiquité. On peut y ajouter les temps modernes,

(1) Puits de Bir-el-Djemmalin, un autre entre Tazekka et Ouitounan, dus selon EL-BEKRI (1913, p. 296-297) à Abd Er-Rahman Ibn Habib, gouverneur de l'Afrique en 127-745, et celui de Tezamet « construit par les Omeiades », dit le même auteur (p. 309), sur la piste Tamedelt-Awdaghost.

(2) « Ils aménagèrent la route du Sahara en creusant des puits et en donnant toute sécurité aux marchands » (H. PÉRÈS : 1937, p. 412).

(3) ABOULFEDA : 1848, II, 1, p. 177.

(4) E. F. GAUTIER : 1942, p. 45-51 ; H. LABOURET *in* J. LACOUR-GAYET : 1953, III, p. 63.

même antérieurement au découpage politique entre Français et Espagnols. Elle est mentionnée par le seul El-Bekri (1) 1 600 km faits en deux mois de trajet séparaient les deux centres et l'on ne voit pas bien ce que pouvaient transporter les caravanes qui s'y rendaient, sinon l'ambre gris et la gomme au retour vers le nord.

Ce n'est pas tant la difficulté du trajet qui pouvait rebuter les caravanes — nous sommes en plein Sahara atlantique atténué — que le fait d'aboutir à un point où le commerce (à part celui du sel, qui ici se fait dans le sens ouest-est) ne devait pas être bien florissant.

Et rappelons que la côte n'était pas longée par les navires avant 1434, et qu'aucun centre intermédiaire n'existait sur le parcours.

### 2) *Route Maroc-Soudan occidental.*

Nous engloberons ici divers itinéraires — à la seule exception de la route côtière dont nous venons de parler — reliant le Maroc aux pays soudanais situés à l'ouest de Ghana, ou atteignant cette ville par l'occident. Nous avons ici l'une des principales liaisons transsahariennes de tous les temps. C'est dans cette même zone que se trouvait, dès le 1er millénaire avant notre ère, la route occidentale des chars, reliant le Maroc à la boucle du Niger (2).

C'est probablement l'expédition de 734 de Habib ben Abi Abaïda du Sous au Soudan (3) qui dut reconnaître l'itinéraire, qui fut aménagé dès 745 entre Sidjilmassa et Tamedelt, d'une part, et Awdahgost et Ghana, de l'autre, par le forage de puits (4).

Ya'kubi nous montre, à la fin du IXe siècle, cette voie allant de Sidjilmassa à « Ghast, oasis prospère » en 50 jours (5) et Ibn Al-Faqih met Ghana à 3 mois de voyage du Maroc (6).

Ibn Hawqal, qui est allé à Awdaghost, place cette ville à 2 mois du Maroc. Selon lui, de riches caravanes partaient sans cesse de Sidjilmassa pour le Soudan : les Messoufa, maîtres de la route, faisaient payer des droits aux marchands (7).

A la fin du Xe siècle, Al-Mouhallabi place Awdaghost, « marché important », à 40 et quelques journées de marche de Sidjilmassa (8).

El-Bekri nous donne une description assez détaillée des routes unissant le sud du Maroc au Soudan occidental. A Tamedelt, ville importante par sa mine d'argent, à l'orée du désert, se réunissaient les pistes venant de Sidjilmassa, du Dra supérieur, d'Igli et d'Aghmat. La route principale allait à Awdaghost en passant par Tendefes (Tindouf) et sans doute Bir Oum Grein, Anajim, Tourine, l'Ouarane, Aguelt Nemadi pour aboutir à Tegdaoust du Rkiz, qui est à peu près certainement Awdaghost (9).

El-Bekri cite un second itinéraire du Dra au pays des Noirs par l'O. Targa, Adrar en-Ouzzal (probablement la Kédia d'Idjil), Meddouken, pour aboutir à Ghana (1913, p. 309).

(1) EL-BEKRI : 1913, p. 175 (Aoua à Noul) et p. 323 (Aoulil-Noul).
(2) R. MAUNY : *Une route préhistorique...*, 1947 (1950), p. 341-357 et *Autour de la répartition...*, 1952 (1955), p. 741-746.
(3) IBN ABD AL-HAKAM : 1942, p. 119.
(4) EL-BEKRI : 1913, p. 296-297 et 309.
(5) YA'KUBI : 1937, p. 277. Ghast est Awdaghost.
(6) Y. KAMAL : p. 567.
(7) IBN HAUCAL : 1842, p. 67 et 84.
(8) Y. KAMAL : p. 683.
(9) EL-BEKRI : 1913, p. 296-299. Pour l'interprétation de l'itinéraire, voir R. MAUNY : *Un itinéraire...*, 1953, p. 31-41.

Selon Al-Zouhri, les caravanes parvenaient à Ghana en venant du Sous (1).

Idrisi fait traverser le désert de Magzara aux marchands d'Aghmat, de Sidjilmassa, du Dra, de Noul, allant à Ghana et au pays de Wangara. Il donne d'autres détails peu utilisables, en particulier des distances en journées de marche entre diverses villes, souvent fautives. Azogga (Azougui près d'Atar) semble un point important sur ces routes de l'ouest (2), qui furent d'ailleurs l'axe de l'Empire almoravide avant sa scission (3).

Fig. 74. — Principales routes commerciales du VIII^e au X^e siècle. L'axe transsaharien principal est celui de Sidjilmassa-Ghana. Mais d'autres existent joignant le Maghreb et la Tripolitaine au Soudan, en particulier vers Gao et le Kawar. Un long itinéraire relie en outre Ghana à l'Égypte par la savane puis le Darb al-Arbaïn.

Bien des textes postérieurs reprennent les mêmes données : le Kitab Al-Istibar (vers 1192) ; Ibn Saïd (fin XIII^e) ; l'Atlas catalan d'A. Cresques (1375) ; Ibn Khaldoun (fin XIV^e) ; Al-Bakouwi (vers 1413) ; Ca da Mosto (1455).

Mais il se dégage une impression bien nette : cette voie de l'ouest, qui fut la plus importante des liaisons transsahariennes empruntées par les commerçants du VIII^e au XII^e siècle (Fig. 74) semble bien avoir été relativement délaissée lorsque la ruine d'Awdaghost (1055),

(1) Y. Kamal : p. 801 sq.
(2) Edrisi : 1866, p. 35.
(3) F. de La Chapelle : 1930, p. 64 (*triq lemtouni*).

puis de Ghana (1240) eut fait rechercher des itinéraires plus orientaux. Elle resta cependant assez fréquentée et dut reprendre une vie nouvelle quand la saline d'Idjil fut mise en exploitation.

Les caravanes pouvaient en effet compter à nouveau sur une marchandise très prisée au Soudan, le sel, comme fret d'aller : la prospérité d'Ouadane et de Chinguetti au XV^e^ siècle — alors qu'il n'en est pas question auparavant — est la preuve de ce renouveau de la route de l'Ouest ; mais le point d'aboutissement est plus oriental : Oualata, sinon Tombouctou, via Tichitt, cependant que des routes directes amènent le sel, par la région de Nioro et de Ghana, vers Mali et l'or du Bouré.

### 3) *Routes Sidjilmassa-Teghaza-Niger.*

Ces routes sont aussi importantes que la précédente : elles le furent même davantage à partir du XIII^e^ siècle, lorsque la destruction de Ghana et son remplacement au point de vue commercial par Oualata, puis Tombouctou, déplaça vers l'est l'axe principal des communications transsahariennes (Fig. 75).

Ces itinéraires sont plus récents aussi. Alors que la piste du Sous à l'Adrar de Mauritanie, puis à Awdaghost et Ghana, semble bien avoir été utilisée de tout temps depuis l'époque préhistorique, nous n'avons de mention des pistes Tafilalet-Niger par Teghaza — et indirecte au surplus, mais impliquée par le texte — que par El-Bekri au XI^e^ siècle.

FIG. 75. — Principales routes commerciales du XI^e^ au XIII^e^ siècle. Le grand axe transsaharien est toujours celui de Sidjilmassa à Ghana. Mais une autre route prend de l'importance : celle passant par la saline de Teghaza (Tatental). Par contre, celle des savanes nilo-tchadiennes est abandonnée.

Plus peut-être que le fait qu'elles sont les voies les plus courtes reliant le Maroc à la boucle du Niger, a joué en leur faveur la présence de la saline de Teghaza à mi-chemin : un fret de tout premier ordre était assuré aux caravanes à l'aller.

A 20 jours de Sidjilmassa (900 km à vol d'oiseau), selon El-Bekri, la mine de Tatental fournissait du sel qui était exporté à Ghana et dans tous les pays des Noirs (1913, p. 322). L'itinéraire Teghaza-Ghana devait à peu près obligatoirement emprunter la route décrite plus tard par Ibn Battouta, par El-Kseib et Oualata (800 km). De cette dernière ville à Koumbi Saleh, il restait 200 km de trajet facile dans le Hodh aux puits nombreux. Le plus difficile du parcours était le tronçon El-Kseib-Oualata (550 km sans eau), mais nous savons par Ibn Battouta que les gens d'Oualata venaient à plusieurs jours de marche au-devant des caravanes (1922, IV, p. 384).

C'est cette route, déjà signalée par la carte de Giovanni de Carignan (1320) (1), que les frères Al-Maqqari durent aménager au début du XIII^e siècle (2), et c'est grâce à des efforts tels que les leurs que la ville d'Oualata naquit à son débouché sud, à peu près au moment où disparaissait Ghana (3). Mais il est difficile d'expliquer autrement que par l'attraction de Ghana le choix de l'itinéraire même Teghaza-El-Kseib-Oualata, à priori insensé pour une caravane car pratiquement sans eau : la route logique vers le sud, au départ de Teghaza, est celle passant par Arawan, jalonnée de puits et aboutissant directement au Niger.

C'était la première fenêtre de l'empire de Mali vers l'extérieur et les souverains devaient y attacher une grande importance, puisqu'ils y entretenaient un représentant, un *ferba* (4). Les pèlerins soudanais se rendant à La Mecque par le Touat empruntaient aussi cet itinéraire, qu'ils abandonnaient à Teghaza.

Nous avons la chance d'avoir la relation du voyage d'Ibn Battouta, qui, allant à Mali, passa en 1352 par cette voie. Il mit 25 jours de Sidjilmassa à Teghaza (où il resta 10 jours) et 26 jours de Teghaza à Oualata (1922, IV, p. 376-385).

Aux XIII^e et XIV^e siècles, cette voie connut son apogée, qui coïncida avec celui de l'empire de Mali. A la fin du XIV^e siècle, elle subit le contrecoup de l'établissement des tribus arabes pillardes aux abords du Sahara marocain. Car si les Makil n'attaquèrent jamais les caravanes, les Soleiman (Ahlal) au contraire les interceptèrent (5). Pour la première fois dans les annales historiques, les voies commerciales de l'Ouest étaient coupées : il était normal de chercher à les déplacer plus à l'est, hors de portée des Ahlal.

Mais tandis que la partie nord de la piste, entre Sidjilmassa et Teghaza, était ainsi gravement menacée, on allait assister au déplacement vers l'est de la fraction de piste reliant Teghaza à l'Afrique Noire. Le glissement dut se faire insensiblement et semble la conséquence de la domination mandingue, dont un des corollaires fut la croissance de Tombouctou.

Le *Tarikh es-Soudan* a fort bien noté que « la prospérité de Tombouctou fut la ruine de Biro (Oualata) » (1900, p. 37).

(1) Ch. DE LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 113.
(2) H. PÉRÈS : 1957, p. 412-413.
(3) IBN BATOUTAH : 1922, p. 385.
Mais il est difficile d'expliquer autrement que par l'attraction de Ghana le choix de l'itinéraire même Teghaza-El-Kseib-Oualata, *a priori* insensé pour une caravane, car pratiquement sans eau : la route logique vers le sud, au départ de Teghaza, est celle passant par Arawan, jalonnée de puits et aboutissant directement au Niger.
(4) IBN BATOUTAH : 1922, p. 385.
(5) IBN KHALDOUN : *Hist. Berb.*, 1925, I, p. 117 (Makil) ; p. 129 (Ahlal).

Dès le XIVe siècle, Tombouctou exerça son attraction sur le sel de Teghaza et la chose était normale. Le trajet séparant ces deux centres (850 km environ) était de peu supérieur à celui de la saline à Oualata (800 km). Mais alors qu'il était facile, de Tombouctou, de faire remonter par le fleuve les barres de sel vers les marchés soudanais, Dienné et Koulikoro, il fallait accomplir, d'Oualata, un long trajet chamelier vers Mali (700 km environ), dans un pays peu favorable aux dromadaires. L'économie de distance était évidente par Tombouctou, et au surplus le parcours était plus facile, les puits étant beaucoup plus rapprochés (Taoudeni, Krenachiche, Bir Ounane, Bou Naga, Araouane, etc.), alors que sur le trajet Teghaza-Oualata n'existait que le point d'eau d'El-Kseib, qui doit être la Taçarahla d'Ibn Battouta (1922, p. 381).

Aussi ne nous étonnons pas de voir porter sur la carte catalane d'A. Cresques de 1375, à peu près en ligne droite nord-sud, « Sigilmessa, Tagaza et Tenbuch » (1), alors qu'Oualata, indiqué sur les cartes antérieures, ne figure plus sur celle-ci. Ca da Mosto nous apprend, vers 1445, que le sel de Tegazza est « porté à grandes caravanes, à Tombut et de là à Melli » (1895, p. 54-56). Et enfin rappelons-nous que Léon l'Africain fit le voyage Sidjilmassa-Teghaza-Tombouctou au début du XVIe siècle. Ce trajet semble avoir à peu près complètement supplanté celui vers Oualata, et de nos jours, la fonction de Teghaza ayant été relayée à partir du XVIe siècle par Taoudeni, c'est le seul qui soit emprunté par les caravanes du sel.

Disons, pour terminer, au sujet de ces pistes, que s'il est sûr que le sultan Mansa Moussa ait emprunté l'une d'entre elles en 1324 pour faire le pèlerinage, on ne peut indiquer au juste laquelle : est-il passé par Oualata ou par Tombouctou à l'aller, on n'en sait rien (2). Il aboutit certainement au Touat puis de là à Ghadamès.

### 4) *Routes du Sahara central.*

Nous groupons ici l'ensemble des pistes qui, à l'est de Sidjilmassa et à l'ouest du Fezzan, reliaient le Maghreb à l'Afrique Noire, en traversant le pays touareg.

Les points de départ septentrionaux des caravanes étaient, outre Sidjilmassa, les oasis du Touat et du Tidikelt, Ouargla, Ghadamès et certaines oasis du Fezzan.

Les points d'arrivée méridionaux étaient Gao, Koukia, Takedda, les villes du pays haoussa et même Tombouctou.

Mais il y a ici, plus que pour les pistes précédentes, une confusion d'itinéraires qui en rend l'étude relativement difficile, en particulier à cause du fait que les pistes reliant la boucle du Niger à l'Égypte — donc les routes du pèlerinage — traversent en écharpe les pistes nord-sud du commerce maghrebin et ne sont pas sans influencer le tracé de certaines d'entre elles.

La plus ancienne, contemporaine de la route occidentale des chars, est la route des chars « garamantiques » reliant le Fezzan à Gao par les Ajjers, le Hoggar et l'Adrar des Iforas (3).

(1) La Roncière : 1925, I, p. XI.

(2) Le *Tarikh el-Fettach* le fait partir de Tombouctou (1913, p. 57-58) et passer par Teghaza et le Touat ; le *Tarikh es-Soudan* (1900, p. 13), par Oualata, se dirigeant sur le Touat. C'est la première tradition qui paraît la bonne, Mansa Moussa étant passé certainement par Mema (Ibn Batoutah : 1922, p. 427) et très probablement Goundam (*Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 59). On ne voit pas dès lors pourquoi il aurait fait de Tombouctou un détour sur Oualata.

(3) H. Lhote : *Route antique...*, 1951, p. 300-305, R. Mauny : *Autour...*, 1952 (1955), p. 741-746.

Elle a été suivie aussi à l'époque de l'antiquité classique, comme le prouvent les découvertes d'Abalessa et de plusieurs monnaies antiques dans la même zone que celle des chars rupestres.

Mais, au contraire de ce qui s'est passé pour la route des chars de l'Ouest, celle-ci ne semble pas avoir été relayée par les pistes caravanières avant une époque assez tardive, le XIVe siècle environ. La traversée du pays des Hoggar ne devait pas être de tout repos, et Ibn Battouta nous en indique la raison : ils empêchaient les caravanes de passer (1922, IV, p. 446). Ils devaient surtout se borner à prélever des redevances et à se faire monnayer leur « protection », car les relations entre Ouargla, le Touat, d'une part, et Tademekka (Es-Souk) et Gao, de l'autre, semblent avoir été établies anciennement, dès le IXe siècle. Mais, jusqu'au XIVe, elles étaient loin d'avoir l'importance des routes de l'Ouest.

El-Bekri est le premier à mentionner deux itinéraires partant de Tademekka et allant l'un à Ouargla (en 50 jours) et l'autre à Ghadamès (1913, p. 340-341). Il est vraisemblable qu'ils étaient communs jusque vers Fort-Flatters où ils bifurquaient.

Au passage, les caravanes pouvaient charger l'agate appelée *taci-n-semt*, très prisée à Ghana, et, en remontant vers le nord, l'alun du Hoggar (1).

Nous avons par Ibn Battouta un aperçu de la traversée du pays au XIVe siècle : allant de Takedda à Fès par le Touat, il passe en effet par le Hoggar, en compagnie d'une caravane d'esclaves. Cet itinéraire devait toucher In Azaoua, où se détachait vers le nord-est la très importante voie de Djanet et Rhat allant au Fezzan et de là en Égypte : c'était surtout le chemin des pèlerins (2). D'In Azaoua, Ibn Battouta dut suivre la bordure ouest du Hoggar, puis, par Hassi Meniet et Akabli, rejoindre Bouda du Touat, puis Sidjilmassa. Cet itinéraire devait être emprunté par les marchands maghrebins et du Touat allant commercer en pays haoussa et au Bornou.

Outre des pistes reliant le Touat à Teghaza et Taoudeni, que devaient suivre en particulier les pèlerins du Soudan occidental, une piste assez importante allait du Touat à Es-Souk et Gao par Ouallen, In-Zize, Timmissao et In-Ouzzal. Elle était assez facile pour être suivie au début du XXe siècle encore par les troupeaux remontant du Soudan au Touat et au Tidikelt.

Cette piste prit surtout de l'importance au XVIe siècle, lorsque les Arabes Ahlal commencèrent à attaquer les caravanes Sidjilmassa-Teghaza et Bouda-Teghaza-Oualata et qu'il fallut chercher un itinéraire sûr plus à l'est (Fig. 76).

La nouvelle tête de ligne choisie fut Tamentit, à 30 km seulement au sud de Bouda d'où partait la piste pour Ouallen, *kalaa* citée pour la première fois, et de là à In-Zize et Es-Souk ou, par Amrenene et Mabrouk, à Tombouctou.

C'est Ibn Khaldoun qui nous informe de ce changement très important des voies transsahariennes, Ouargla prenant la place tenue autrefois par Sidjilmassa (3). Bouda, le Touat,

(1) Nous avons vu plus haut qu'il n'y a pas eu de confusion *taci-n-semt* avec *tisemt* = sel et qu'il ne doit pas s'agir de la saline d'Amadrar comme le pense H. Lhote : 1953, p. 54-56.

(2) A Djanet devait se raccorder aussi une autre voie importante, celle allant de Tademekka au Fezzan par le Hoggar. C'est d'elle que doit parler Ibn Khaldoun (*Hist. Berb.*, III, p. 286) en confondant Takedda et Tademekka : en 1353 y passa une caravane de 12 000 chameaux chargés allant d'Égypte à Mali.

(3) Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, 1925, I, p. 129 (les Ahlal interceptent les caravanes), I, p. 241 (Ouallen) ; 1934, p. 298 (Tamentit succède à Bouda comme tête de ligne vers Mali), III, p. 286 (Ouargla, porte du désert vers le Soudan).

In-Salah (Catif el-Chebir), In-Zize (Anzicha), Tamentit sont d'ailleurs portés sur les cartes catalanes et autres du XIVe et du début du XVe siècle, et l'on sait que c'est de Tamentit qu'A. Malfante écrivit en 1447 sa lettre fameuse donnant tant de détails sur le commerce transsaharien (1).

FIG. 76. — L'axe Sidjilmassa-Oualata et Tombouctou remplace celui du Tafilalet vers Ghana mais, après le pèlerinage de Mansa Moussa surtout, l'attraction commerciale de l'Égypte se fait sentir : les voies traversant en écharpe le Sahara par le Touat et Ghat deviennent très importantes en même temps que le Bito, pays de l'or, est réuni au circuit général par Dienné et Kano. On reprend la route Tchad-Égypte par le Darfour après la conquête de la Nubie par les musulmans.

Ces routes continuèrent à être fréquentées au début du XVIe siècle, ainsi que nous le montre Léon l'Africain.

Il signale Tesabit dans le Gourara sur le chemin de Fès et Tlemcen à Agadès : il considère d'ailleurs le Gourara (Tegorarin) et le Mzab comme têtes de lignes vers l'Afrique Noire, montre les rapports d'Ouargla (Guargala) et de Ghadamès avec le pays des Noirs, de Constantine avec Kano (2). Toutes ces routes traversaient le pays touareg et furent fréquentées, plus ou moins, au cours des siècles suivants.

(1) Ch. DE LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 129-258.

(2) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 435 (Tesabit) ; p. 436-437 (Gourara, Mzab) ; p. 438 (Ouargla) ; p. 446 (Ghadamès) ; p. 452 (Constantine-Kano).

### 5) *Route Fezzan-Tchad.*

Cette route est une des plus anciennes du Sahara, bien qu'on ne soit pas assuré qu'elle était parcourue de bout en bout ni par les chars ni par les expéditions ou des particuliers avant l'époque islamique. Les chars « garamantiques » qui, selon Hérodote, servaient au Fezzan à pourchasser les Éthiopiens troglodytes, sont certainement allés jusque vers Toummo sinon jusqu'au Tibesti : un char rupestre a été relevé à Latouma (1).

Uqba ben Nafi poussa en 666 jusqu'au Kawar mais n'alla pas plus loin, les habitants lui ayant répondu ne rien savoir sur les régions situées au-delà (2).

Le grand centre médiéval trafiquant avec le sud dans cette région fut Zawila, qui dut être fondé au VII^e^ ou VIII^e^ siècle et était déjà connu au IX^e^ pour son activité commerciale (3).

Ibn Hawqal, au X^e^ siècle, parle d'un itinéraire Gao-Merenda-Zouila, qui devait rejoindre la piste Tchad-Fezzan au Kawar (1842, p. 68), et El-Bekri a entendu parler du Kanem, à 40 jours au sud de Zouila (1913, p. 29).

Idrisi insiste surtout sur le commerce de l'alun qui se fait au Kawar, d'où il est exporté vers de nombreux pays situés plus au nord, par la grande voie aboutissant au Fezzan (4).

Aboulfeda montre le Fezzan et Oueddan dépendant du Kanem vers 1300 (5) ; le grand empire tchadien avait voulu contrôler les marchés situés au débouché nord de la voie transsaharienne qui lui servait d'axe commercial.

Léon l'Africain nous apprend qu'au début du XVI^e^ siècle seuls les gens de Ghadamès pouvaient traverser en sécurité le désert de Berdoa pour se rendre du Fezzan au Bornou (1956, p. 453).

Cette piste immuable à cause de ses points d'eau n'a cessé de connaître une grande activité, fondée particulièrement sur le trafic des esclaves, jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle.

Vers Tummo, une voie s'en détachait pour se rendre au pays du Zaghawa et l'Ouadaï : elle semble avoir été de peu d'importance (6).

### 6) *Route Asiout-Darfour : le Darb al-Arbaïn.*

Plus à l'est, la grande voie transsaharienne était le fameux *darb al-arbaïn* (chemin des 40 jours), reliant Asiout en Égypte à Kobé dans le Darfour (7). Bien qu'elle soit située hors de notre domaine, nous en parlerons car elle a été empruntée à certaines époques pour aller d'Égypte en Afrique occidentale. Le trajet Asiout-Darfour dut être parcouru de toute antiquité, mais ce qui est moins connu, ce sont les liaisons effectuées du Darfour avec les pays situés plus à l'ouest.

Les Zaghawa sont mentionnés dès le début du VIII^e^ siècle par Wahb Ibn Mounabbih (8).

(1) P. Huard : *Gravures rupestres...*, 1953, p. 1573.
(2) Ibn Abd Al-Hakam : 1942, p. 59.
(3) Ibn Abd Al-Hakam : 1942, p. 33 et 61 (mentions de Zawila, où Uqba campa en 666); Ya'kubi : 1937, p. 205-206 (commerce d'esclaves venant du Kawar).
(4) Edrisi : 1866, p. 45. Voir aussi p. 157-158. Données reprises par Ibn Saïd *in* Y. Kamal : p. 1084.
(5) Aboulfeda : 1848, II, 1, p. 177. Oueddan est à 250 km seulement du port de Syrte, sur la Méditerranée.
(6) Ibn Haucal : 1842, p. 68 : Fezzan-Zaghawa, deux mois.
(7) Voir en particulier C. G. Seligman : *Egypt and negro Africa*, 1934.
(8) Y. Kamal : p. 483.

et l'on s'étonne de voir l'itinéraire suivant donné au début du Xe siècle de Ghana en Égypte : Kawkaw (Gao), Maranda (Marendet au sud de l'Aïr ?), Mourawa ?, Wahat de Misr, Malsana (1).

Ibn Hawqal, toujours au Xe siècle, parle de l'ancienne route suivie pour aller de l'Égypte à Ghana : « Mais plus tard des tempêtes ont ravagé les caravanes et les voyageurs ; en outre les ennemis les ont attaqués plusieurs fois, de sorte qu'on a abandonné cette route pour prendre

FIG. 77. — Principales routes commerciales du XVe et du début XVIe siècle. Bouleversement à peu près total de l'ordre d'importance des pistes transsahariennes, à cause des attaques arabes venant du Sud marocain et surtout de la région des Syrtes. On va désormais de Fès en Égypte soit par mer à partir de Tunis, soit par Tombouctou et les savanes nilo-tchadiennes. Attraction de la mer après la découverte portugaise, d'où réduction de l'importance des routes transsahariennes.

désormais celle de Sidjilmassa. » Et notons que plus loin il donne les distances entre Ghana et Maranda, et note que la route aboutissait à Al-Wahat (2).

L'ancienne route n'aurait donc été délaissée à son époque qu'entre l'Aïr et le Darfour.

Idrisi ne fait que reprendre les dires d'Ibn Hawqal au sujet de cette piste d'Égypte-Ghana (1866, p. 50) et il semble que la route ait été longtemps abandonnée, ce qui est normal, car le passage est bien plus aisé par le nord.

Il fallut, pour lui redonner vie, attendre l'invasion, par les Arabes, des savanes entre Nil

(1) IBN AL-FAQIH *in* Y. KAMAL : p. 557.
(2) IBN HAWQAL *in* Y. KAMAL : p. 649-650 et 653.

et Tchad, vers le XIVe siècle, consécutive à la destruction du royaume chrétien de Nubie, qui établit une liaison musulmane continue entre Égypte et Tchad.

Le pays plus à l'ouest étant plus ou moins islamisé, des contacts purent se nouer, en particulier à l'occasion des pèlerinages (Fig. 77).

Mais la cause déterminante du rétablissement de cette piste a été plutôt l'attitude des Arabes habitant les déserts de Barca, rapportée par Léon l'Africain : très pauvres, ils rançonnaient voyageurs et pèlerins passant par leur pays. « C'est au point qu'il y a 100 ans qu'aucune caravane n'est passée par la côte qui borde le désert où vivent ces gens. » Restaient deux solutions : longer la côte par la mer, au péril des pirates chrétiens — Léon l'apprit à ses dépens — ou bien passer, comme il le fit en 1513, par le nouvel itinéraire inauguré « par les modernes » entre Oualata et le Caire, en passant par le bord du lac Tchad et le Gaoga. La raison de ce grand détour était simple : « Le chemin est long, mais très sûr (1). »

Ce qui vient corroborer les dires de Léon l'Africain en faveur de la nouvelle route d'Égypte par le Tchad est le fait que les textes nous montrent plusieurs pèlerins du Soudan suivant cette voie, entre autres El-Haj Ahmed, de Tombouctou, en 189/1485, et Ali Folen vers 1557 (2). Nous citons ces deux exemples parce qu'ils concernent tous les deux des habitants du Songaï et que les pèlerins de ce pays passaient traditionnellement par le pays touareg et le Fezzan pour se rendre en Égypte et de là à La Mecque, alors qu'il était normal pour des gens demeurant plus à l'est, en pays haoussa par exemple, de chercher à raccourcir leur route en passant par l'Ouadaï et le Darfour.

### 7) *Routes transversales sahéliennes.*

Le dernier itinéraire décrit n'était transsaharien que pour la fraction orientale, le *darb el-arbaïn*. Tout le reste du trajet empruntait la savane et le Sahel entre le Niger et le Darfour. Mais toute la bande sahélienne, de l'Atlantique au Niger et au Tchad et au-delà, était parcourue par des pistes qui, bien que n'ayant pas l'importance commerciale des routes transsahariennes, avaient une fonction politique de premier plan. Si l'empire de Ghana n'a pas eu, semble-t-il, une très grande extension territoriale, il n'en allait pas de même de ceux du Mali et du Songaï, le premier s'étendant sur 2 000 km à son apogée, de l'Atlantique aux pays haoussa et le second de la région de Nioro au Bornou, sur 1 500 km. Le Niger était très utile certes pour unir certains de ces pays, mais ne suffisait pas pour les liaisons avec les provinces les plus excentriques.

Si les textes — dont les rédacteurs avaient surtout des préoccupations commerciales ou religieuses — ne nous ont laissé que fort peu de documents relatifs à ces communications, il ne faudrait pas en sous-estimer l'importance. Que les généraux de l'empire du Mali aient pu porter leurs armes jusqu'à l'Atlantique et aux pays haoussa le long de la savane, implique l'existence de routes transversales connues, fréquentées, aménagées même, avec les relais nécessaires pour la défense, l'approvisionnement des courriers et des armées.

Tout à l'ouest, les routes du sel d'Awiil, du Sine-Saloum et de la Gambie vers l'intérieur étaient tout indiquées pour remplir cet office.

Il y avait, plus à l'est, dans les pays du Niger, outre le fleuve et ses principaux affluents,

(1) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 43 (Arabes pillards) ; p. 9-10 : nouvel itinéraire Oualata-Le Caire, très sûr ; p. 53 (longe le lac Tchad).
(2) *Tarikh el-Fettach* : 1900, p. 61 (El-Hadj Ahmed).

les routes des dioulas, desservant les approches du pays de l'or et des kolas et colportant partout sel, étoffes, verroteries, kolas et autres produits, sans compter les esclaves. L'une des plus fréquentées était la piste longeant depuis la région de Ségou jusqu'à Tombouctou, la limite nord de la zone d'inondation du Niger : c'est celle que suivit Ibn Battouta allant de Mali à Tombouctou (1922, IV, p. 424-431).

Nous avons vu plus haut qu'une piste devait relier dès le IXe siècle Ghana à l'Égypte, en passant par le Sahel soudano-nilotique. C'était même les bords du Sénégal, en face des mines fameuses du Galam, qui étaient le point de départ de cette grande artère sahélienne. Ibn Hawqal nous la montre fonctionnant au Xe siècle de Ghana à Marendet, au sud de l'Aïr ; et El-Bekri, au XIe, de Ghiarou sur le Sénégal à Gao, en passant par Ghana et la rive nord du Niger : ce sont ses « route Ghana à Ghiarou » et « grande route de Ghana à Tademekka ».

Des données confuses d'Idrisi ressort tout de même l'impression que de nombreuses voies parcouraient tout le Sahel, et Léon l'Africain, nous l'avons vu, nous a fourni maints détails sur ces pistes, qu'il a parcourues de Tombouctou, sinon d'Oualata, au Darfour.

C'est d'ailleurs dans cette bande sahélienne que les communications sont le plus faciles, que l'on peut employer à la fois chevaux et chameaux et que se pressent les villes commerçantes où aboutissent les voies transsahariennes. Routes de raccordement entre ces villes, routes de liaison entre les diverses provinces des grands empires, routes du pèlerinage, ces voies étaient tout cela à la fois.

*Routes guinéo-soudanaises.* — Nous englobons sous cette rubrique tous les itinéraires situés au sud des précédentes. Les textes sont pratiquement muets à leur égard, plus que pour celles du Sahel. Mais, ici encore, ce n'est pas parce qu'on n'en a pas parlé qu'elles n'ont pas existé.

Nous avons eu l'occasion de voir, en étudiant le commerce interrégional, que les pays de l'or, de la malaguette, des kolas, du sel marin et du sel gemme étaient reliés entre eux par des voies de communication.

Ce sont les routes de l'or et du sel de Mali en Guinée forestière, de Dienné vers Bobo-Dioulasso, Kong, Bondoukou et la région de Kumasi et des pays haoussa vers les pays ashanti en passant par Yauri, Nikki, Djougou, Salaga. C'est certainement de cette dernière voie que parle Léon l'Africain (1956, p. 479), lorsqu'il nous montre les habitants du Guangara haoussa allant aux pays de l'or avec leurs porteurs.

Les traditions locales nous signalent l'ancienneté de ces routes, et c'est le moment de rappeler que des marchands mandingues trafiquant sur la Gambie allaient jusqu'au fort de la Mine par l'intérieur (1).

De grandes routes devaient suivre approximativement le rebord nord de la grande forêt, allant du Bénin jusque vers Bondoukou en desservant au passage les pays yoruba, Ifé, Tado, etc.

Le cheminement des influences d'Ifé dans toute cette région ne peut s'expliquer autrement que par l'existence de ces liaisons anciennes.

Les récits des premiers explorateurs européens, tels J. Dupuis, montrent qu'un réseau dense de pistes rayonnait dans toutes les directions à partir des principaux centres, en particulier Kumasi. Ces routes étaient parfois aménagées par des rois qui leur laissaient leur propre nom (2).

(1) V. Fernandes : 1951, p. 47.

(2) J. Dupuis : 1824, p. xxvii sq. et ses deux cartes (A map of Wangara, A map of Soudan) montrent la densité des voies de communication entre golfe de Guinée et Sahara.

*Rôle des routes sur la destinée des États.* — Ces voies de commerce et autres ont eu un rôle de premier plan sur la destinée des États soudanais. Ce sont elles qui, en mettant certaines régions en contact avec le monde méditerranéen, leur ont donné un avantage considérable sur les pays voisins : la majeure partie de l'économie du pays devait passer par ces États favorisés, qui avaient ainsi un quasi-monopole des produits importés et exportés. Les premiers aussi à bénéficier des idées et des techniques nouvelles, ils devenaient des privilégiés par rapport aux autres groupes moins bien situés géographiquement.

Il est hors de doute que l'empire de Ghana dut sa puissance et sa prospérité au fait qu'il se trouvait juste au nord des principales zones aurifères alors connues, le Bouré et le Galam. Les voies transsahariennes du commerce venaient fatalement y aboutir.

La rupture de charge qui en résultait amena la croissance d'une ville qui fut à la ressemblance des cités nord-africaines plus qu'à celles des villages soudanais.

Le souverain du cru, qui n'était peut-être auparavant qu'un chef semblable à de nombreux autres, prit, du fait de la présence, sur son territoire, de riches commerçants étrangers, dotés d'une civilisation supérieure, une importance qui ne fit que s'accroître. L'intérêt des commerçants étant de pouvoir trafiquer en paix, les poussait à donner à ce roitelet les moyens nécessaires à l'accroissement de sa puissance : chevaux, armes, argent.

Mais cette médaille avait un revers : les Arabes étaient aussi les fourriers d'une religion nouvelle qu'il leur fallait répandre. Et c'est pour ne pas avoir voulu se convertir que l'empire de Ghana fut conquis par les Almoravides en 1077.

On sait que l'axe de l'empire almoravide au XI^e^ siècle fut le *triq lemtouni*, reliant le Sous à l'Adrar de Mauritanie, voie commerciale qui aboutissait ensuite à Awdaghost et Ghana.

Ce fut tout le long de cette piste que s'étendirent les conquêtes almoravides.

Mais si la grande route de l'Ouest avait ainsi amené la prospérité, puis la ruine de l'empire de Ghana, ce dernier devait se faire d'autres ennemis qui voulaient également bénéficier de de la richesse apportée par les marchands maghrebins : ses voisins du Sud, Sosso puis Mali.

Ces États, qui étaient plus proches des sources de l'or, ne pouvaient que passer, du VIII^e^ aux XI^e^-XII^e^ siècles, par l'intermédiaire de Ghana pour se procurer les marchandises du Nord nécessaires à l'acquisition de l'or, le sel en particulier. Or le souverain de Ghana prélevait de très importants droits de douane au passage : 1 dinar d'or pour chaque âne chargé de sel entrant dans son pays, 2 à la sortie vers le sud ; 5 par charge de cuivre, 10 par « charge de marchandise ».

Ne gardait-il pas au surplus toutes les pépites, ne laissant en circulation que la poudre d'or (1) ?

Il était naturel que les chefs des pays d'où provenait l'or aient cherché à s'affranchir de cette tutelle et à entrer en liaison directe avec les commerçants maghrebins.

Une partie de la lutte de l'empire du Mali pour la domination du Soudan s'explique par cette volonté d'accéder directement au sel du Sahara et aux marchandises du Maghreb : le but est atteint au XIII^e^ siècle par la seconde destruction de Ghana, puis au XIV^e^ par l'extension vers Tombouctou. On ne peut faire une meilleure comparaison qu'avec la lutte entreprise par les États continentaux pour accéder à la mer libre. Cette dernière était remplacée par le Sahara.

La puissance du Mali au XIV^e^ s'explique par le fait que, possédant à la fois l'or du Soudan

(1) EL-BEKRI : 1913, p. 330-331.

et les débouchés des principales voies transsahariennes, il pouvait dominer économiquement toute l'Afrique occidentale, du golfe de Guinée aux approches du Maghreb.

Les destinées de Dienné, que l'on peut comparer aux cités marchandes européennes du moyen âge, étaient également liées à deux grandes voies : Tombouctou-Dienné par le Niger, au nord, et Dienné-Bitou via Bobo et Kong vers le sud.

Plus à l'est, on voit l'empire du Kanem dominer vers 1300 toute la route des Syrtes entre le Tchad et Oueddane, arrivant pratiquement à la Méditerranée (1). Il faut certainement voir dans cette expansion extraordinaire d'un Empire tchadien vers le nord la volonté de dominer la totalité de la voie commerciale d'accès aux marchés méditerranéens.

C'était d'ailleurs l'intérêt des négociants de chercher à amener la paix tout le long des parcours transsahariens, en faisant appel aux souverains soudanais à un moment où le Maghreb était en proie à l'insécurité résultant des guerres continuelles et des incursions des Arabes hilaliens.

Faisant pendant à l'intervention des Almoravides au Maroc au XI^e^, nous voyons en 656/1258 l'Arménien Caracohc, qui avait fait d'Oueddane un centre d'expéditions de pillage, assassiné par des émissaires du roi du Kanem (2) : c'est évidemment pour éviter le retour de pareils pillages, qui pouvaient être des plus préjudiciables au commerce, que le Kanem fut amené à étendre son autorité sur le Fezzan.

De même, si la dernière place faisant officiellement partie de l'empire du Mali du côté du Sahara était Oualata, où résidait un représentant du sultan, l'autorité effective de ce souverain s'étendait bien au-delà : Ibn Khaldoun la fait aller jusqu'aux abords d'Ouargla (3). Notons cependant qu'Al-Omari fait des rois berbères du désert (Aïr, Adrar de Mauritanie, Adrar des Iforas) des souverains indépendants (1927, p. 94).

Traduisons ces faits apparemment contradictoires en disant que si l'autorité politique tangible des sultans de Mali s'arrêtait à Oualata, leur influence s'étendait à travers une bonne partie du Sahara, le long des voies commerciales aboutissant à leur pays.

Une influence en sens contraire s'exerçait nord-sud, due en particulier aux souverains marocains, qui voulaient s'emparer des salines pour être maîtres du trafic transsaharien et surtout de l'or du Soudan. Ils lancèrent dans cette intention plusieurs expéditions vers le sud : en 1543-44 et 1584, sur Ouadane, une en 1585 sur Teghaza et enfin celle de 1591, qui aboutit à la chute de l'empire songaï des Askias (4).

Notons qu'au cours du XVI^e^ siècle, les Askias étaient les maîtres de Teghaza, et que l'emprise songaï sur le Sahara occidental était assez efficace pour que le sultan Ishâq I^er^ de Gao ait envoyé vers 1554, en réponse à l'invitation du sultan Moulay Ahmed du Maroc qui lui demandait de lui livrer Teghaza, une expédition de 2 000 Touareg saccager la région du Dra (5).

L'importance des voies commerciales a donc été grande sur la destinée des États soudanais qu'elles desservaient et dont elles ont souvent conditionné l'existence même ; les souverains devaient tirer des ressources douanières une bonne partie de leurs revenus et la prospérité

(1) ABOULFEDA : 1848, II, 1, p. 177.
(2) IBN KHALDOUN : *Hist. Berb.*, 1927, II, p. 96.
(3) IBN KHALDOUN : *Hist. Berb.*, 1934, III, p. 298 (Oualaten, place frontière la plus avancée du Melli) ; IBN BATOUTAH : 1922, p. 385 (*ferba*, représentant du sultan de Mali à Oualata) ; IBN KHALDOUN : *Hist. Berb.*, II, p. 112 (l'autorité de Mansa Moussa s'étendait jusqu'au désert qui avoisine Ouargla).
(4) Voir R. MAUNY : *L'expédition...*, 1949, p. 129-240.
(5) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 163-164.

qui régnait dans les villes où résidaient les commerçants était due à ces derniers. Ils recevaient aussi par là les indispensables chevaux nécessaires à leurs armées, et il n'est certainement pas un fait du hasard que le déplacement vers l'est des centres politico-commerciaux : Ghana, puis Mali-Tombouctou (empire du Malī), puis Tombouctou-Gao (empire songaï des Askias), ait été suivi — ou conditionné — par le déplacement vers l'est des voies commerciales.

A l'empire de Ghana, peut-être né de la route Sidjilmassa et Noun-Awdaghost et dont l'existence lui a été liée, a succédé l'empire du Mali, dont l'axe a été Sidjilmassa-Oualata puis Tombouctou.

Lorsque cette piste a été, fin XIV^e, en butte aux attaques des Arabes du Sud marocain, la recherche d'une voie nouvelle et sûre ayant porté plus à l'est encore l'axe transsaharien, on voit croître l'empire songaï des Askias, basé sur Tombouctou mais aussi sur Gao et Koukia, où aboutissaient les routes d'Ouargla et du Touat. Et enfin, les anciennes routes du Maghreb vers l'Égypte ayant été coupées au XV^e siècle par les Arabes des Syrtes, un nouvel axe Tombouctou-pays haoussa-Bornou-Gaoga-Égypte s'est constitué, créant de nouvelles puissances soudanaises, tandis que la découverte portugaise, drainant après 1450 l'or vers la côte, en même temps qu'elle tarissait une partie du commerce transsaharien, affaiblissait du même coup les empires du Mali et du Songaï, qui vivaient en grande partie du trafic de l'or, ce qui fut l'une des grandes causes de leur décadence. Mais en même temps la découverte faisait croître aux approches du golfe de Guinée des États : Ashanti, Bénin, etc. qui bénéficièrent au contraire de ce détournement des voies de terre vers celles de la mer.

L'Ouest africain, qui tournait jusqu'au XV^e siècle le dos à l'Océan et n'avait de fenêtre extérieure que par le Sahara, va désormais regarder vers la mer, les voies traditionnelles perdant une grande partie de leur importance.

La prospérité des voies transsahariennes eut comme corollaire l'existence de grands États sahéliens. Le coup que leur porta le détournement, à partir du XV^e siècle, des courants commerciaux vers la mer, en ruinant ces États, fut l'une des principales causes de l'anarchie qui régna au Soudan jusqu'au XIX^e siècle. Mais de ce fait, une bonne partie des États et pays animistes du Sud se virent préservés de leurs turbulents voisins musulmans. L'arrêt des progrès de l'islam du XV^e au XIX^e siècle n'a peut-être pas d'autre cause.

# IV

# GÉOGRAPHIE HUMAINE

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer à plusieurs reprises la géographie humaine, de parler des divers modes de vie menés par les populations ouest-africaines : nomades du Sahara, du Sahel et, dans une proportion moindre, du Soudan ; semi-sédentaires du Sahel et du Soudan, sédentaires des oasis, du Soudan et de la Guinée ; commerçants des villes du Nord, « dioulas » soudanais, etc.

Nous abordons ici l'aspect géographique de l'ethnographie, puis de la sociologie, parlant des diverses populations connues, des religions et de la vie intellectuelle, pour en brosser un tableau général à l'époque considérée.

## A. LES DIVERSES POPULATIONS

Nous ne tracerons ici que les grandes lignes de ce sujet : les auteurs et l'archéologie nous ont laissé trop peu d'éléments pour en traiter utilement.

La préhistoire vient à notre aide pour nous montrer que les deux grands blocs humains, Blancs « Hamitiques » du désert et Noirs du Soudan et du Sud sont en place depuis des millénaires déjà. Nous tenterons de retracer les fluctuations de ces deux grandes masses humaines au cours de la période considérée, l'intrusion de populations nouvelles, et examinerons certains groupes entrant dans la composante raciale de la population ouest-africaine.

Les diverses populations sont, par ordre d'importance numérique, les Noirs, les Berbères et les « Sémites ». Quelques individus n'appartenant pas à ces groupes sont également venus dans le pays. D'innombrables croisements ont eu lieu entre ces groupes raciaux, aboutissant à la formation de populations où il est impossible de départager la part de chacun de ces constituants.

### 1. Les Noirs.

On a beaucoup discuté sur le lieu d'origine des Nègres d'Afrique. Sont-ils autochtones ? Viennent-ils des bords de l'océan Indien, sinon de l'Asie des moussons (1) ?

(1) M. Boule et H. V. Vallois (*Les Hommes fossiles*, 4e édit., 1952, p. 484). « Ainsi la préhistoire de l'Homme dans cette région [l'Afrique du Sud] commence-t-elle à s'éclaircir. Elle nous montre, en particulier, ce fait curieux que, parmi toutes ces formes anciennes, il n'y a pas de Noir proprement dit. Le même fait avait été constaté en Afrique du Nord et en Afrique orientale. Il soulève un problème qui n'est pas résolu. »

Dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de répondre à cette question, la préhistoire africaine étant loin d'avoir livré tous ses secrets. Bornons-nous à signaler que le plus ancien des squelettes préhistoriques trouvé en Afrique à ce jour et qui soit sûrement apparenté aux Nègres de ce continent est celui d'Asselar. Il est post-paléolithique (1).

A partir du néolithique seulement, nous avons la certitude que des Nègres, ancêtres des populations soudanaises et bantoues, étaient en place dans l'Ouest africain et jusqu'au cœur du Sahara.

D'ailleurs, à l'époque néolithique, le Sahara humide au sud du tropique était incontestablement un Sahara de sédentaires, donc de Nègres, non seulement dans le sud, aux abords des grandes nappes d'épandage de l'Aouker, de l'Azaouad, du Tilemsi, de l'Azaouak et des pays-bas du Tchad, où cela va de soi, mais même très au nord.

Tous les préhistoriens sont d'accord pour parler de ce Sahara néolithique négroïde. Th. Monod met l'accent sur la « coupure historique très importante à marquer entre un Sahara nègre où paissaient des bœufs, des éléphants et des girafes et un Sahara libyco-berbère peuplé de nomades d'abord sur des chevaux et des chameaux puis sur des chameaux seulement » (2).

L. Balout estime que « le Néolithique saharien n'est pas originaire du Nord » et, parlant au passage des influences négroïdes dès le Capsien, conclut : « Ainsi, l'art rupestre saharien n'est pas probablement l'œuvre de Blancs » (3).

Effectivement, l'art du haut Mertoutek au nord du Hoggar par exemple fait irrésistiblement penser à des Négroïdes et non à de lointains ancêtres des Berbères sahariens. H. Lhote arrive aux mêmes conclusions (4).

Et tout récemment, H. J. Hugot fouillait à Hassi Meniet, sur le 25° N, un habitat néolithique négroïde (5).

Le dessèchement, qui semble avoir eu ses principaux effets du IVe millénaire avant notre ère jusque vers — 1500, pousse inexorablement les Noirs, sédentaires et même pasteurs, vers le sud, tout en laissant certainement au nord, aux abords du Maghreb et dans les oasis, un important peuplement métissé sinon franchement nègre, qui a pu entrer pour une bonne partie dans la composante raciale des Harratin des temps modernes.

Où en étaient les choses pendant l'antiquité classique ? Les textes nous montrent une Afrique méditerranéenne peu différente racialement de celle que nous connaissons. Les Nègres commençaient au sud à la première cataracte, à Éléphantine, qui est la limite ancienne des Noirs et des Blancs depuis des millénaires dans la vallée du Nil. Notons que nous sommes très loin vers le nord : 24° N, à 850 km seulement de la Méditerranée. Aujourd'hui, en Libye, le peuplement négroïde commence à Taiserbo et, au sud du Fezzan, à Gatroun (6). La première oasis est à 600 km et la seconde, à 750 km de la grande Syrte.

Si, comme la chose est probable, cet habitat négroïde est ancien, les Garamantes d'Héro-

(1) Monod, Th. : *Sur l'âge* ... 1946, p. 81-82. Et peut-être néolithique (Briggs, L. C. : *The stone age races*... 1955, p. 85 et *The living races*... 1958, p. 12-14). Les Nègres étaient très probablement en place dès le paléolithique supérieur — et même avant — mais, faute de découverte de matériel osseux qui, seul, peut amener la certitude, nous ne pouvons que rester sur une prudente réserve. D'autant plus que la question dépasse le cadre de cette étude.

(2) Th. Monod : *L'Adrar Ahnet*, 1932, p. 99.

(3) L. Balout : *Préhistoire*..., 1952, p. 14.

(4) H. Lhote : 1958, p. 72-73 (mélange de Noirs et de Blancs dans le Tassili des Ajjers) ; fig. 34 « Les jeunes filles peules » de Jabbaren ; fig. 37 « Le masque nègre », p. 90. Apports nègres au Sahara.

(5) H. J. Hugot : *in litt.*, 25-6-1956.

(6) Ch. Le Cœur : *Dictionnaire*..., 1950, carte *in fine* ; J. Chapelle : 1957.

dote, au milieu du v[e] siècle av. J.-C. n'avaient pas grand chemin à faire pour aller combattre avec leurs chars les Éthiopiens troglodytes (1).

Par contre, plus à l'ouest, aucune référence antique d'« Éthopiens » ne s'applique à des Nègres, au contraire des cas précédents. Ceux d'Hannon ne sont pas identifiables (et pour cause...) et quant à ceux du périple de Scylax (IV[e] siècle av. J.-C.) décrits à Cerné, se parant de tatouages, ayant de la barbe et de beaux cheveux, lançant le javelot, buvant du lait et faisant du vin de leurs vignes, on nous permettra de penser qu'il s'agit de Berbères et que le pays décrit est le Maroc côtier, sa Cerné étant peut-être l'île de Mogador (2).

J'ai eu l'occasion, dans plusieurs travaux, de montrer qu'il y avait de fortes chances pour que les Anciens n'aient jamais dépassé le cap Bojador vers le sud : ils n'ont donc pas dû connaître de Nègres vrais sur la côte atlantique, sauf possibilité de rencontre des « Gétules », Libyco-Berbères assez métissés de sang nègre, vers le sud marocain, sinon même des captifs faits par les nomades blancs lors de leurs expéditions vers le sud.

D'ailleurs, pour le Sahara occidental, nous avons à notre disposition des documents, gravures et peintures rupestres de la période chevaline et libyco-berbère pour nous montrer qu'après l'épisode du Sahara nègre le dessèchement chasse les sédentaires vers le sud et qu'ils sont relayés par des nomades, cavaliers puis chameliers, appartenant à un stock racial blanc, les Libyco-Berbères. C'est à cette population qu'appartiennent les gens représentés, du Fezzan à l'Adrar des Iforas et du Maroc à l'Adrar, en cavaliers, chasseurs à cheval puis à chameau conduisant des chars.

Ils fixent leur habitat non dans les plaines de piémont que cultivent les Noirs sédentaires, mais plutôt dans les massifs où ils trouvent l'eau nécessaire à leurs troupeaux.

Et les villages de la période néolithique finale groupés dans les sites défensifs du dahr Tichitt-Oualata, près des points d'eau, montrent un souci essentiel de défensive. Les sédentaires, même sur le bord sud du Sahara, sont traqués et les chars gravés au pied de la falaise montrent qui devait être l'ennemi : le nomade libyco-berbère, sans doute déjà chasseur d'esclaves comme l'étaient les Garamantes.

A la veille de l'expansion arabe, les Libyco-Berbères sont donc déjà très loin dans le sud, dans l'Adrar de Mauritanie, l'Ouaran, l'Aouker, l'Azaouad, l'Adrar des Iforas et les approches nord de l'Aïr.

Tout le désert au nord de ces points est entre leurs mains, sauf le bloc teda et sans doute des îlots de sédentaires noirs, vraisemblablement asservis par les nomades environnants et dont les rangs devaient être grossis périodiquement par les razzias faites dans le sud.

Mais les Maures ont conservé le souvenir de l'époque à laquelle les Nègres se trouvaient très au nord de leur habitat actuel (3).

Cette digression sur une époque antérieure à celle qui nous occupe était nécessaire pour montrer d'une part la très grande ancienneté du peuplement négroïde du Sahara, qui a laissé dans tout le stock racial berbère nord-africain d'indubitables traces (4) et, d'autre part, la

(1) Hérodote : *Histoire*, IV, 183.

(2) Traduction du périple de Scylax *in* R. Rouet : *Le Maroc chez les auteurs anciens*, 1954, p. 19 ; R. Mauny : *Note sur le périple d'Hannon*, C. R. 1 : Conf. Internat. African. Ouest, Dakar, 1945 [1951], t. II, p. 524 (Éthiopiens de Scylax = Libyco-Berbères) ; *ibid.* : *Autour d'un texte bien controversé : le périple de Polybe*, Hespéris, 1949 [1951], p. 57 (Cerné = I. de Fedala ou I. de Mogador).

(3) A. I. Lucas : 1931, p. 151-194.

(4) Par exemple chez les Maures où la fréquence du groupe sanguin B suggère un important métissage négroïde (L. C. Briggs), *The living races...*, 1958, p. 166.

grande extension vers le sud, antérieure même à l'époque de l'antiquité classique, de tribus nomades blanches, libyco-berbères.

C'est cet état de choses que vont rencontrer les Arabes lorsqu'à partir du VIII[e] siècle ils vont entrer en contact permanent avec les pays soudanais.

A l'est, ils sont contenus par les Nubiens dès le VII[e] siècle, et la limite entre l'Égypte musulmane et la Nubie nègre et chrétienne restera pendant plusieurs siècles fixée à Aswan, à la 1[re] cataracte (1).

Plus à l'ouest, les Teda des oasis de Taiserbo et Koufra resteront indépendants et antimistes (Koufra vient de *Kafir* = infidèle) jusqu'au XVIII[e] siècle (2).

Par contre les Teda du Kawar furent en relations dès 666 avec les Arabes, lors de la fameuse expédition d'Uqba ben Nafi, et les gens du Soudan occidental dès 734 (3).

Notons que les Arabes, ceux du Sud surtout, en liaison avec l'Afrique orientale, connaissaient déjà les Nègres de la côte de Zanzibar.

Les Arabes tentèrent de donner une généalogie aux Noirs car au rebours des Européens et de nombreux autres peuples, ils rattachent les origines non pas à un pays, à une ville, mais à une tribu, à une lignée (4).

Il était naturel qu'ils aient recherché la filiation de Noirs dans la Bible. Celle-ci (*Genèse*, 9, 19 à 28), parlant de Noé qui, pour punir son fils Cham qui s'était moqué de sa nudité, maudit Canaan, l'un des fils du coupable, ne parle pas de couleur noire comme conséquence de cette malédiction.

Mais les choses ont été interprétées ainsi par certains commentateurs, en particulier Wahb Ibn Mounabbih, mort en 728 : « Ham, fils de Nouh (Noé), était un homme blanc... Dieu changea sa couleur et la couleur de ses descendants à cause de la prière de son père... Ce sont les Soudan... Les fils de Ham furent Kouch, Kan'an et Fout. Fout alla s'établir dans la terre d'Al-Hind et d'Al-Sind (les Indes)... Quant à Kouch et à Kan'an, leurs descendants sont les Soudan, les Qaran, les Zaghawa, les Habach, les Qibt et les Barbar » (5).

Cet auteur a donc mélangé des Noirs (Soudan), des Négroïdes ou métissés de couleur relativement foncée (Qaran, Zaghawa, Babach) et des Blancs (Qibt, Barbar).

Notons que, selon la Bible (*Genèse*, 10), les fils de Cham furent Kush, Misraïm, Put et Canaan et que, d'après ses interprétateurs postérieurs, Kush représentait les tribus les plus méridionales, les plus foncées de peau (Saba, Havila, puis les Nubiens et les Soudanais) ; Misraïm, les Égyptiens ; Put, les Indous ; Canaan, les Philistins, les Libyens et les Berbères.

Est-il besoin d'ajouter que ces généalogies sont tout aussi hypothétiques que Noé et ses fils et qu'il ne s'agit que d'une légende que l'on a adaptée pour les besoins de la cause ? Ibn Khaldoun remarquait déjà au XIV[e] siècle que le Pentateuque ne faisait aucune allusion à la mention de la couleur de la peau des Noirs comme conséquence de la malédiction de Noé (6).

(1) J. S. Trimingham : 1949, p. 59-67.

(2) Taiserbo est l'oasis de Sobrou, atteinte par des voyageurs égarés au XI[e] siècle (El-Bekri : 1913, p. 38) ; J. Chapelle : 1957, p. 49.

(3) Ibn Abd Al-Hakam : 1942, p. 59 (Kawar) ; p. 119 (Soudan).

(4) Le Calife Omar recommandait aux Arabes : « Ne dites pas, comme les Nabatéens, quand on leur demande d'où ils sont, de tel ou tel village, mais de telle ou telle tribu. » Application du précepte du Coran : « Apprenez vos généalogies. »

(5) Y. Kamal : p. 483. Les Qaran sont probablement les Goranes du NE du Tchad, les Zaghawa leurs voisins vers l'Ennedi, les Habach, les Abyssins, les Qibt, les Coptes et les Barbar, les Berbères.

(6) Ibn Khaldoun : *Prolégomènes*..., 1934, p. 170.

Les données que possédaient les Arabes sur les peuples noirs étaient d'ailleurs rudimentaires : Maçoudi connaissait les Zaghawa, Kanem, Maranda, Kawkawa et Ghana, et groupait toutes les peuplades animistes du Sud sous le nom de Demdem (1).

El-Bekri, qui nous a fourni tant de renseignements sur le Soudan du XI^e siècle, reste muet sur les peuples du pays. La seule mention un tant soit peu intéressante sur la répartition des Noirs est celle où il les montre interceptant les caravanes dans le mont Azgounan, vers le nord du Tagant, en plein habitat maure actuel, ce qui laisse supposer que certaines peuplades noires occupaient encore ce massif. Il a entendu parler du peuple nègre gangara — les Wangara des auteurs postérieurs — des Nounghamarta négociants, marchands de poudre d'or — précurseurs des Dioulas — des Zafcou qui adorent un serpent et des Takrour de la vallée du fleuve Sénégal, les actuels Toucouleurs (2).

Ibn Saïd, à la fin du XIII^e siècle, malgré les renseignements fournis par Ibn Fatima, a bien peu fait progresser les connaissances : Takrour et Mafzara (?) habitent la vallée du Sénégal ; les Wangara musulmans doivent être des gens de Mali ; les Kawkaw ceux de Gao et, vers le lac Tchad ou lac de Koura, on trouve les Badiy, Djabi, Ankazar et Koura ; Zaghawa et Akwar (gens du Kawar) sont sous la domination du seigneur du Kanem. Au sud de toutes ces peuplades, sont les Lamlam et Namnam, peuples païens anthropophages (3).

Également banales et sans intérêt sont les informations fournies par Al-Omari, Ibn Battouta et Ibn Khaldoun : aucun n'a recherché à se documenter sur les peuples du Soudan.

Nous sommes mieux renseignés par les premiers auteurs européens : Ca da Mosto mentionne les Gilofes (Wolof), les Barbacins (sujets du Bour Sine) et les Sérères (4), mais nous arrivons à bien plus de précision avec V. Fernandes : outre les Barbaciis et les Tucurooes (Toucouleurs) qui sont tous Gyloffes (Wolof), il connaît les Sercos (Sereos = Serer), les Mandingas de l'intérieur, les Falupes (Floup) et Balangas (Balantes) de Casamance, les Banhiis ou Banhüns (Baïnouk), Cachoes, Capeos ou Capijs (Sapes), Beafflares (Beafada) et Chocholijs de l'actuelle Guinée portugaise, les Bolôes et les Temnis (Boulon et Timné) de Guinée et Sierra Leone (5).

D. Pacheco Pereira complète cette moisson d'informations. Il est aussi bien documenté que V. Fernandes sur les peuples dont ce dernier a parlé mais il en cite d'autres encore : les Tom devaient être les Ton de la région de Bondoukou ; Habanbarranaa est la première mention des Bambara. Ses Jaalungas sont les Dialonké ; ses Sousos, les Sousou ; ses Cobales, les Kpellé ; ses Zeguebos, les Grebo.

Les marchands venant traiter à La Mine appartenaient aux nations Bremus, Atis (Attié), Hacanys (Akan), Boroes (Abron), Mandinguas, Cacres, Andeses, Souzos. Plus à l'est, il connaît le Bénin, les Huelé (Houela) et les Jos (Ijaw) (6).

(1) Maçoudi : 1864, III, p. 2. Voir une autre énumération : III, p. 38. Graphies modifiées dans Y. Kamal. La nomenclature de Maçoudi était héritée de Ya'Kubi : *Hist. Univ.*

(2) El-Bekri : 1913, p. 299 (Mt Azgounan) ; p. 311 (Gangara) ; p. 333 (Nounghamarta) ; p. 326 (Zafcou) ; p. 324 (Takrour).

(3) Y. Kamal : p. 1080 sq.

(4) Ca da Mosto : 1895 (Gilofes) ; p. 128 (Barbacins, Sérères).

(5) V. Fernandes : 1951, p. 7 (Gyloffes) ; p. 27 (Sercos) ; p. 45 (Mandingas) ; p. 59-63 (Falupes, Balangas) ; p. 75 (Banhüns, Cacheos) ; p. 77 (Capeos) ; p. 79 (Beafflares, Chocelijs).

(6) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 65 (Tom, Habanbarranaa) ; p. 75 (Jaalungas) ; p. 85 (Sousos) ; p. 101 (Gobales) ; p. 103 (Zeguebos) ; p. 123-125 (La Mine) ; p. 139 (Huela, Jos).

Une impression très nette ressort de ces indications fournies par les auteurs arabes et européens : le peuplement indiqué n'a pratiquement pas changé depuis le moyen âge, et il y a de fortes chances pour qu'il soit plus ancien encore dans la plupart des pays où il est indiqué.

Pour le Sénégal, les Toucouleurs sont mentionnés dès le XI[e] siècle ; les Wolofs, Serer, Mandingues, Floup, Balante, dès le XV[e]-début XVI[e], et les principaux peuples côtiers du golfe de Guinée, dès le début XVI[e]. Même à l'intérieur, les Dialonké, Bambara, Malinké, Ton, Akan sont connus. Mais il est curieux de noter que des grands peuples comme les Mossi, les Haoussa, les Peuls ne sont pas signalés et qu'il faut arriver à Léon l'Africain pour entendre parler sans équivoque des Songaï, avec lesquels les Arabes étaient en contact depuis sept siècles.

Cette impression de relative stabilité des peuples noirs dans leur habitat actuel ou à proximité immédiate est renforcée lorsque l'on examine les mots que nous ont transmis les auteurs médiévaux.

M. Delafosse a relevé ainsi toute une série de noms appartenant aux langues songaï, soninké, mandingue et peule (1), données que nous compléterons au passage.

R. Basset a étudié de son côté des mots de la Côte-de-l'Or relevés en 1479-1480 par E. de La Fosse (2).

SONGAÏ.

— *Sefencou* d'El-Bekri transcrit en *Isa-Bongo* (*Isa* ou *Sa* = fleuve ; *bongo* = tête), c'est-à-dire la tête du fleuve, l'équivalent du *Ras el-Ma* arabe (3).

— *Daknou* = farine de mil délayée dans l'eau (Ibn Battouta) que A. Ndiaye corrige en *Dagnu*. Aujourd'hui *dõnu* (4).

— *Inany* = cucurbitacée (Ibn Battouta). Aujourd'hui *kani* = cucurbitacée ; *kankani* = melon (5).

A ces trois mots, Delafosse a ajouté *wudydyin* = chacal (6). Nous ne pensons pas qu'il soit songaï. Nous en reparlerons plus loin.

Ajoutons que le toponyme Koukia ou Koukiya — sans doute l'une des Kougha des auteurs arabes et la Chuchia des Européens du XV[e], doit être un composé de *Gungu* = île en songaï. A Koukia se trouve l'île de Bentia, face aux ruines de l'ancienne capitale songaï.

— *Goro* = kola est cité par Léon l'Africain. C'est exactement le mot songaï moderne (7).

Le *Tarikh el-Fettach* et le *Tarikh es-Soudan* nous donnent de nombreux mots songaï, mais nous sommes à une époque postérieure au moyen âge.

(1) M. DELAFOSSE : Mots soudanais..., 1913, p. 281-288. Voir corrections de ces graphies d'Ibn Battouta par A. NDIAYE : 1948, p. 26-27.
(2) R. BASSET : *Note sur la langue...*, 1913, 8 p.
(3) EL-BEKRI : 1913, p. 338 ; DELAFOSSE : 1913, p. 283.
(4) IBN BATOUTAH : 1922, p. 434 ; A. PROST : *La langue sonay...*, 1956, p. 333 (*donu* = farine mélangée à l'eau).
(5) IBN BATOUTAH : 1913, p. 435 ; A. PROST : 1956, p. 435.
(6) IBN BATOUTAH : 1913, p. 436. Graphie de A. NDIAYE : 1948, p. 27.
(7) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 54. A. PROST : 1956, p. 603. Il est vrai que de nombreuses langues de la famille mandé ont des vocables voisins pour désigner la kola. Voir M. DELAFOSSE : 1955, p. 822-823 : *woro*, *wuro*, *huro*, etc.

SONINKÉ ou SARAKOLÉ.

M. Delafosse (1913, p. 283) donne les mots suivants :

— *Tunka* = roi, cité par El-Bekri (1913, p. 327), sous la forme Tenkamenin, Menin devant être le nom du souverain ; *tunka* est le mot sarakolé moderne pour roi.

— *Daba* = tambour (El-Bekri : 1913, 329, *deba*). Le nom actuel est encore *daba* en sarakolé.

— *Khari-lé* = huilé (*lé*) du *khari* (*Butyrospermum parkii* = karité ou arbre à beurre) en sarakolé. La forme donnée par Ibn Battouta (1922, IV, p. 398) est *gharti* (1).

— *Anli* = millet, importé de Zaghari à Oualata, mentionné par Ibn Battouta. C'est une sorte de mil appelé *illé* ou *inlé* par les Soninké. Rappelons qu'en touareg le petit mil (*Pennisetum*) se dit *eneli* (2).

Il faut sans doute ajouter à cette liste *Ghana*, nom des souverains du fameux Empire de ce nom (El-Bekri, 1913, p. 327) qui a dû être un mot sarakolé, resté vivant en mandingue sous la forme *gana* et *kana* (3) et l'arbre *es-sacni* (El-Bekri, 1913, p. 298) qui ne peut être autre chose que le *Balanites aegyptiaca*, appelé aujourd'hui *segainé* ou *séguiné* en bambara (4) ; le mot sarakolé doit en être proche.

MANDINGUE.

Grâce à Al-Omari, Ibn Battouta et Ibn Khaldoun en particulier, nous avons une série assez longue de mots appartenant à cette langue, dont M. Delafosse commente un bon nombre, que nous mentionnons pour commencer :

— *Ferba* = lieutenant. Cité par Ibn Battouta. C'est l'actuel *farba* = intendant, gouverneur, des pays mandingues (5).

— *Mansa-dyo* = esclave (*dyo*) du roi (*mansa*). C'était le nom d'une des personnes qui invitèrent Ibn Battouta à Oualata (6).

— *Mansa* = roi (Ibn Battouta). A gardé sa signification.

— *Founi* = petite graine (Ibn Battouta, p. 398). C'est le moderne *fonio* (*Digitaria exilis*). Également cité par Al-Omari (1927, p. 61).

— *Ferraris* = commandants (Ibn Battouta, p. 404) sans doute, d'après M. Delafosse, le pluriel de *fari* = chef (7).

— *Penpi* = estrade (I. B., p. 405). C'est le mot mandingue moderne *Bembe* = estrade. Cité également par Al-Omari (1927, p. 64 : *Bembé*).

— *Djula*, sing. *Djali* (ou *diali*) = griots. Le mot mandingue moderne est *Gyeli* ou *dyeli* (8).

— *Kasa* = reine (I. B., p. 417). C'est le mot moderne mandingue (9).

(1) A. NDIAYE : 1948, p. 26. Le karité est également cité par AL-OMARI : 1927, p. 63.
(2) IBN BATOUTAH : 1922, IV, p. 395 ; J. M. DALZIEL : 1937, p. 538 (*eneli*).
(3) M. DELAFOSSE : *La langue mandingue...*, 1955, p. 241.
(4) J. M. DALZIEL : 1937. Plus loin, El-Bekri parle de bois de *sadj* (1913, p. 330) qui peut être le même *Balanites*.
(5) IBN BATOUTAH : 1922, p. 385 (*ferba* d'Oualata).
(6) IBN BATOUTAH : 1922, p. 386 (*Mencha djou*). C'était donc celui qui soutenait l'autorité du roi à Oualata.
(7) *Fararyal* d'après A. NDIAYE : 1948, p. 27.
(8) IBN BATOUTAH : 1922, p. 413 ; A. NDIAYE : 1948, p. 47 ; M. DELAFOSSE : *La langue...*, 1955, p. 286.
(9) M. DELAFOSSE : 1955, p. 346 : *kasa* = reine. L'auteur ne connaissait pas cette signification lorsqu'il rédigea son article de 1913 (p. 285).



Page 451 of 596

— *Mansa Suleyman ki* (I. B., p. 407) = la loi (*ki*) du roi Suleymane = au nom du roi Suleymane. L'expression est encore comprise aujourd'hui.

— *Djata* = lion (Ibn Khaldoun). C'est le mot mandingue moderne (1).

— *Teguen* = petit-fils (Ibn Kh.). Ce serait plutôt, d'après Delafosse, *Dengeni* (enfant mâle petit) ou *Tye-kyeni* (homme petit) (2).

— *Ma-dugu* = terre (*dugu*) du maître (*ma*) (I. Kh.). Le mot désigne encore toute résidence royale (3).

— *Sandaki* = vizir (I. Kh.). Ce serait *santigui* (le *tigi* = chef des *sa* = achats) qu'il faudrait lire. C'est le fonctionnaire chargé des dépenses royales (4).

Nous pouvons ajouter quelques mots à cette liste de M. Delafosse :

— *Kanda* = roi, à Gao (El-Bekri). C'est, en mandingue, l'une des formes de *gana* = *kana* = *kanda* = chef de guerre, souverain (5).

— *Turuma* = animal sauvage (Al-Omari). C'est le nom mandingue de l'hyène (6).

— *Siga* = bovidé sauvage (V. Fernandes). C'est le buffle = *sigo*, en mandingue (7).

— *Konbara*, pl. *kanabir* = instrument de musique et alaudidé (Ibn Battouta). *Kono* signifie oiseau et aussi contenu, opposé à *bara* = contenant et aussi tambour fait d'une calebasse (8).

— *Feleuu*, toponyme cité par D. Pacheco Pereira = chutes du Félou. Le nom vient du mandingue *fel'u*, pl. de *fele* = marmites de géants, calebasses (9).

— *Maloo*, donné par D. Pacheco Pereira comme le mot timné pour riz, est mandingue et répandu dans d'autres langues ouest-africaines sous la forme *malou* (10).

— *Coco* = taro, *Colocasia esculenta* (V. Fernandes). Mot répandu avec ce sens dans d'autres langues ouest-africaines (11).

PEUL et TOUCOULEUR.

M. Delafosse donne deux mots seulement :

— *Cafou* = hippopotame (El-Bekri). C'est le peul moderne *ngabou*, *ngabi* et le toucouleur *gabou* ayant le même sens. Ajoutons que le *Cabo*, nom du pays entre Gambie et Corubal, et même l'hydronyme *Guabau* = R. Gambie (D. Pacheco Pereira) ont peut-être la même origine (12).

— *Terenca* (El-Bekri) qu'il rapproche de *Toro-nka* = province du Toro.

Nous pouvons y ajouter :

— *Gaul* = griot (V. Fernandes, 1951, p. 9). Le mot toucouleur actuel est *gaulo*.

(1) IBN KHALDOUN : *Hist. Berb.*, II, p. 111. Voir M. DELAFOSSE : 1955, p. 181, *gyara*, *dgata*, etc. = lion.
(2) IBN KHALDOUN : II, p. 111, M. DELAFOSSE : 1913, p. 286.
(3) IBN KHALDOUN : II, p. 114.
(4) IBN KHALDOUN : II, p. 116.
(5) EL-BEKRI : 1913, p. 342 ; DELAFOSSE : 1955, p. 241.
(6) AL-OMARI : 1927, p. 64. *Tourouma* = hyène (G. ROURE : *Faune et chasse en A. O. F.*, 1956, p. 68).
(7) V. FERNANDES : 1951, p. 15. G. ROURE : 1956, p. 60, *sigo* = buffle.
(8) IBN BATOUTAH : 1922, p. 406. M. DELAFOSSE : 1955, p. 32 (*bara*).
(9) D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 53 (Rocher *feleuu*) ; M. DELAFOSSE : 1955, p. 195 (*fele*).
(10) D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 83 ; J. M. DALZIEL : 1937, 532.
(11) V. FERNANDES : 1951, p. 55 ; J. M. DALZIEL : 1937, p. 481.
(12) EL-BEKRI : 1913, p. 325 (*cafou* à Silla, sur le Sénégal) ; G. ROURE : 1956, p. 60 (peul et toucouleur) ; D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 65.

— *Balamban* = arbre à bois noir (D. Pacheco Pereira). C'est le *Dalbergia melanoxylon*, le *dialambam* des Toucouleurs et des Wolof (1).

— *Qafi* = plante ressemblant au colocase (taro) (Ibn Battouta). C'est l'igname, *Dioscorea* sp., dite *kappé* en toucouleur, *kapé* au pluriel au Fouta Dialon (2).

M. Delafosse a borné son étude à ces quatre langues, mais nous avons, surtout par les auteurs de l'époque de la découverte, bien d'autres données.

Côte-de-l'Or.

E. de la Fosse, par exemple, lors de son voyage à la Côte-de-l'Or en 1479-1480, a noté plusieurs mots, dont plusieurs n'ont pas été expliqués, malgré un essai de R. Basset (3).

— *Berenbucs* = marchands. Aucune explication satisfaisante.

— *Chocqua* = or. C'est l'actuel *sika*, signifiant or dans toutes les langues entre Bandama et Volta (4).

— *Enchou* = eau. C'est le moderne *nsu* = eau (en twi) et *nzũe*, *njũe* (en agni) (R. Basset).

— *Berre Bene* = soyez les bienvenus. Plutôt à corriger en *bere bere* = paix, paix, expression par laquelle le chef de La Mine accueillit Diogo d'Azembuja en 1482 (5). En achanti et fanti, *berebere* signifie agréable, aimable (R. Basset).

— *Chocque chocque* = « jeu d'amour ». Non expliqué.

— *Barbero* = enfant. Aucune bonne explication. Peut-être une erreur de E. de La Fosse, et mot à rapprocher de *Bere-bere*.

— *Baa* = blanc. Aucune bonne explication.

— *Fouffe* = toile. Paraît une erreur. Serait plutôt *fufwé* = blanc.

— *Concque roncq* = poulets ; — *agnio* = œuf ; — *Bora* = anneau. Aucune bonne explication.

— *Dede* = c'est bon. En twi, *dedé* = agréable au goût (R. Basset).

— *Fanionna* = c'est mauvais. Aucune bonne explication.

Il faut ajouter à cette liste de mots de la Côte-de-l'Or le mot *zaburro*, attesté dès 1506, qui signifierait maïs = *za* = mil, *aburo* = portugais (6).

Wolof.

Nous avons peu de références anciennes concernant la langue wolof, malgré les contacts fréquents dès le XV^e siècle.

— *Boor* = roi (Azurara) — *bour* est le mot moderne. Ce vocable forme des composés comme *barbaciis* (V. Fernandes) ; pour *Bour-ba-Sine* = roi du Sine *Broçalo* = *bour Saloum* = roi du Saloum, *borjoniq* = *bour joniq* (7).

(1) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 55 (*balamban*) ; J. M. Dalziel : 1937, p. 327.
(2) Ibn Batoutah : 1922, p. 399 (*kdfi*) ; A. Ndiaye : 1948, p. 27 (*qdfi*) ; J. M. Dalziel : 1937, p. 488.
(3) E. de La Fosse : 1897, p. 174-201 ; R. Basset : 1913, 8 p.
(4) D. Pacheco Pereira : 1956, p. 128 donne *uyqua* = or au cap das Redes. Ce terme se rapprocherait plutôt de celui désignant l'once arabe.
(5) João de Barros : *Asia*, Dec. I, l. III, ch. I, p. 158 ; Ruy de Pina *in Les grands navigateurs...*, 1934, p. 108.
(6) Voir l'article de M. D. W. Jeffreys sur la question *in* Bull. IFAN B : 1957, p. 111-136.
(7) Azurara : 1934, p. 196 : V. Fernandes : 1951, p. 7 (*barbaciis*), p. 29 (*brocalo*, *borjoniq*).

— *Ynhame* = igname, *Dioscorea* sp. (V. Fernandes). Le mot wolof actuel est *gnambi* ou *nyambi* (1).

TIMNÉ (Sierra Leone).

— *Tebongo* = or (D. Pacheco Pereira). Le mot actuel est *ma-bono* (2).
— *Mancha* = eau (D. Pacheco Pereira). Le mot actuel est *m-ant* (3).
— *Sabana* = grand (V. Fernandes). Se dit aujourd'hui *bana* (4).
— *Cru* = dieu (V. Fernandes, 1951, p. 75). *Kuru* aujourd'hui.
— *Bee* = roi (V. Fernandes). *O-bai* actuel (5).
— *Pangales* = animal (V. Fernandes). C'est le *bongo* (*Boocerus eurycerus*), appelé aujourd'hui *a-pankel* en timné (6).

DIVERS.

V. Fernandes cite bien d'autres noms pour cette région Guinée-Sierra Leone, dont beaucoup concernent les cultes locaux : *hatichira* = morceau de bois fétiche ; *china* = dieu ? se rapproche du sousou *yina* ; *cru cru bissa contenteryn* = serment sur le *cru* ; *obe vrig* = grand seigneur ; *mani peyro* = arbre fétiche ; *benithenia* = idole en argile à grandes dents ; *piso* = idole des vieillards ; *contery* = idole des hernieux ; *gniell* = idole de la guerre ; *malep* = arbre ; *baa, picaa, cõtuberia, pere, anyma, tshyntrchin, chinchin* = idoles ; *erytrylman* = antilope (1951, p. 71-103).

Pour la région voisine, pays des Boulom, D. Pacheco Pereira donne *emloam* = or ; *men* = eau et *bicas* = nattes (1956, p. 83-85).

Pour le Libéria, nous avons *guey* = esclave et *nhunho* = malaguette, *Aframomum melegueta* (7) ; pour le Bénin, *oosaa* = chimpanzé et *unias* = *Xylopia*, épice (*unien* moderne) et *bozy* = mouton pour le Rio Real (8).

Les langues du Tchad nous ont laissé :

— *Maï* = roi, cité dans des *mahrams* médiévaux (mot kanuri) (9).
— *Dendé* = étoffe du Kanem servant de monnaie (Al-Omari, 1927, p. 44).

En outre, le toponyme Ankalas, mine d'alun du Kawar, se rattache certainement à *Kalala* = saline en général (10).

Nous avons quelques autres mots rattachés à des langues inconnues — à moins qu'il ne s'agisse de mauvaises graphies.

(1) V. FERNANDES : 1951, p. 48 ; J. M. DALZIEL : 1937, p. 488.
(2) D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 83 ; N. W. THOMAS : *Timne-English dictionary* : 1916, p. 19.
(3) PACHECO PEREIRA..., p. 83 ; N. W. THOMAS : p. 2.
(4) V. FERNANDES : 1951, p. 73 ; N. W. THOMAS : 1916.
(5) V. FERNANDES : 1951, p. 81 ; N. W. THOMAS : 1916.
(6) V. FERNANDES : 1951, p. 99 ; N. W. THOMAS : 1916.
(7) D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 105. *Guey* se rapproche de *gi* = esclave en hassa.
(8) D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 135 (*oosaa*) = chimpanzé se dit aujourd' hui *ozo* = en Ibo ; p. 147 (*bozy*). Mais il n'est pas sûr que *bozy* ait signifié mouton. G. I. JONES (1958, p. 44) a fait remarquer que *bochie* chez Dapper, 1676 est employé dans le sens de bracelet de cuivre et *boesje* dans le sens cauri. Le mot semble se référer en conséquence plutôt aux moyens d'échange en général. *Unias* se trouve dans le Pilote portugais anonyme c. 1545. *Unien* moderne : voir J. M. DALZIEL, 1937.
(9) Par exemple celui d'Umme Djilmi, vers 1805 *in* H. R. PALMER : 1928, III, p. 3.
(10) EDRISI : 1866, p. 45-46 ; Cap. GRANDIN : 1951, p. 530.

El-Bekri mentionne par exemple vers le pays toucouleur *dekkour*, pluriel *dekakir* = idole et *sorriyaka* = fouet de peau d'hippopotame. Mais en quelle langue (1) ?

Même question pour *abqar* = poudre d'or, cité par Ibn Saïd (2).

Qu'est le *zbizur* d'Al-Omari (1927, p. 62), donnant des « fruits ressemblant aux gousses de caroubier, d'où sort une farine semblable à celle du lupin, douce et agréable au goût : ils ont un noyau » ? Probablement le *Parkia biglososa*. Mais en quelle langue ? Une de l'empire de Mali certainement.

En quel « langage des Nègres » *wudydyin*, mentionné par Ibn Battouta entre Gao et l'Aïr, signifie-t-il chacal (3) ?

Et *miguol*, donné par Ca da Mosto (1895, p. 104) comme signifiant vin de palme au Sénégal, n'a pu être trouvé dans aucune des langues de ce pays.

Même problème pour *bugam* = calao (*Bucorvus abyssinicus*) et signifiant aussi sorcier.

Et aussi pour *malep* = « fruit aussi grand que les pêches blanches du Portugal... et il a un soupçon d'acidité » et pour *mabijs* = « fruits aussi grand que les pêches et toute l'année il a des fruits... on en fait aussi du vin et il a le goût des pommes bayonnaises ». *Malep* est probablement le nom d'une Anacardiacée en temné et *mabij*, *mabis* temnè = *Parinari excelsa* (4).

Beaucoup de ces mots pourront être retrouvés, nous l'espérons, lorsque nous posséderons les dictionnaires de toutes les langues ouest-africaines, tâche qui est loin d'être achevée.

Ces identifications ont le grand intérêt de permettre de penser que les principaux peuples, et même les groupes moins importants, vivaient déjà au moyen âge là où nous les trouvons aujourd'hui. La vallée du fleuve Sénégal séparait hier comme aujourd'hui les Noirs des Berbères azenègues, les peuples du Sénégal étant tous déjà en place, et leurs langues, proches de ce qu'elles sont aujourd'hui.

Le mandingue, parlé de l'Océan, à l'embouchure de la Gambie, jusqu'au cours moyen du Niger, semble avoir bien peu varié depuis le XIV^e^ siècle, et il en va de même pour le sarakolé, le songaï, le peul et les langues de la côte du golfe de Guinée.

Il y a eu des invasions depuis (5), et la chute des grands Empires a pu entraîner de vastes déplacements de populations vaincues : il n'en reste pas moins qu'à peu de choses près la carte raciale et linguistique de nos pays au moyen âge ne doit pas différer beaucoup de l'actuelle.

Y avait-il encore à l'époque un reste de peuplement de Pygmées en Afrique occidentale ? L'habitat actuel de ces derniers est plus oriental (Cameroun, Gabon, Congo).

La question a été posée il y a quelques décades. M. Jacquier, sur la foi de témoignages recueillis sur places, était en faveur de l'existence de Pygmées en Côte-d'Ivoire. Hypothèse étayée par le professeur Roubaud, de l'Institut Pasteur, qui était également allé dans le pays et y avait entendu parler de « petits hommes à la peau claire » vivant dans les arbres (6).

Les *Notes Africaines* ont posé la question de l'existence de Pygmées en Côte-d'Ivoire

(1) El-Bekri : 1913, p. 324 (*dekkour*) ; p. 325 (*ceryafa* corrigé en *sorriyaka*, p. 364).
(2) Ibn Saïd *in* E. Fagnan : 1924, p. 19, note 4.
(3) Ibn Batoutah : 1922, p. 436 : *oultchin*, graphie que A. Ndiaye : 1948, p. 27 rétablit en *wudydyin*.
(4) V. Fernandes : 1951, p. 51-53 (*bugam*) ; p. 55 (*malep*, *mabijs*) ; R. Portères : 1958, p. 82.
(5) Le plus grand brassage de peuples survenu depuis le moyen âge semble bien celui dû à l'expansion peule hors de son habitat occidental, vers toutes les zones de savanes.
(6) M. Jacquier : 1935, p. 57-62 et prof. Roubaud : 1935, p. 540. E. F. Gautier : 1935, p. 96, note qu'on ne retrouve pas en Afrique occidentale de Pygmées à l'état pur, mais des populations de petite taille les Gagou par exemple.

à la suite de la publication de l'ouvrage du P. Schebesta (1938, p. 14, n° 7) qui estimait que leur présence y était hypothétique (1).

La question a été reprise par R. Schnell dans plusieurs articles. Se fondant sur la concordance des détails et des descriptions par les habitants de la région forestière de l'ouest de la Côte-d'Ivoire, il estime qu'il y a autre chose que simple invention, bien qu'il admette que rien ne puisse faire croire que des Pygmées vivent encore actuellement dans le pays. Mais il y aurait eu jadis des Négrilles, et c'est à eux que se référeraient les traditions.

Ce serait à un métissage avec ces populations que les peuples voisins, les Gagou en particulier, devraient leur petite taille (moyenne de 1,50 m) (2).

Un autre problème est constitué par les Noirs du Sahara, qui apparaissent dès la lisière nord du désert. Nous avons vu que rien ne permet de dire qu'il y ait eu des Nègres véritables aux abords méridionaux du Maghreb à l'époque de l'Antiquité classique, les Éthiopiens occidentaux, quoique de couleur plus foncée que les Libyco-Berbères du Nord, étant représentés par les textes sous des traits qui les apparentent aux Maures actuels mais non aux Nègres (3).

Mais il y avait dans le pays des populations qui avaient hérité du sang nègre des Sahariens néolithiques, et cette population allait se nigrifier davantage encore au cours du moyen âge, par suite des apports incessants d'esclaves du Soudan. Nous avons eu l'occasion de souligner l'importance de ce trafic, qui fournissait la main-d'œuvre nécessaire pour les travaux les plus durs : culture, terrassement, corvées d'eau, etc. ; chaque fois où ils pouvaient se permettre de le faire, les Arabo-Berbères achetaient des esclaves et c'est ainsi que, comme la chose s'est passée plus tard pour l'Amérique tropicale, le chiffre des Noirs descendants d'esclaves a fini par dépasser celui des Blancs.

R. Capot-Rey a noté l'extension considérable des populations noires au Sahara : 1/4 de la population dans le Sud tunisien, 3/4 dans la vallée du Dra, 4 % à Ghardaïa, 37 % à El-Goléa, plus de 50 % au-delà du Tidikelt (4). Non seulement une population négroïde — au moins d'aspect — nomade, les Toubou, s'est maintenue en plein Sahara depuis le néolithique (5) mais encore, même chez les pasteurs blancs, la nigrification est très fortement accusée, particulièrement chez les éleveurs de bœufs du Sud : Maures du Trarza et du Hodh, Touareg du Sud, Arabisés du Tchad. Dans la boucle du Niger, les Bellah dépassent en nombre les Touareg blancs et la proportion des Nigrifiés s'accentue sans cesse, en particulier du fait de la plus grande fécondité des femmes noires. Les Blancs sont absorbés en quelques générations lorsqu'ils dépassent au sud la zone d'habitat désertique (6).

Plusieurs mentions de Léon l'Africain nous prouvent que l'existence de ces groupements nigrifiés du nord du Sahara est ancienne. A Tagauost (O. Noun), il note que « beaucoup d'hommes sont bruns parce qu'ils sont nés de Blancs et de Noirs ». Il vint d'ailleurs y acheter

(1) Notes Africaines : 1939, n° 3, p. 3-4, et n° 4, p. 2-3.
(2) R. Schnell : 1943, p. 1-2 ; 1948, p. 229-242.
(3) Mais il semble bien que les « Éthiopiens troglodytes » d'Hérodote sont bien des Négroïdes, ancêtres des Toubou. Voir J. Chapelle : 1957, p. 33-37.
(4) R. Capot-Rey : 1953, p. 167-179.
(5) J. Chapelle : *Nomades noirs du Sahara*, 1957. Peut-on toutefois classer les Teda comme véritables Négroïdes ? L. C. Brioos dit : ... « The Teda appear to have Berber blood in markedly negroid bodies » (1958, p. 162). Ils en ont l'apparence extérieure et c'est cela qui compte pour les auteurs anciens qui en ont parlé.
(6) Bou Haqq : 1938, p. 480-488.

des Négresses pour le Chérif. Même remarque pour le Dra, dont les habitants « ont des esclaves noirs des deux sexes qui font des enfants et ils gardent ces enfants et leurs parents à leur service. C'est la raison pour laquelle tel de ces gens est noir, tel est mulâtre, mais bien peu d'entre eux sont blancs ». Les gens d'Ouargla sont noirs, car ils ont « beaucoup d'esclaves noires avec lesquelles ils couchent, si bien qu'ils en ont des enfants noirs » (1).

A part l'existence d'un stock racial ancien ayant déjà une certaine proportion de sang nègre provenant des brassages datant du néolithique, époque à laquelle, nous l'avons vu, une bonne partie du Sahara était nègre, il ne faut pas voir ailleurs l'origine des *harratin* des oasis, et les intéressés eux-mêmes reconnaissent qu'ils descendent des Nègres soudanais arrivés au Sahara comme esclaves et affranchis à un moment donné par leurs maîtres (2).

Il semble bien qu'il faille placer à côté des Nègres, comme Négroïdes, les Peuls (3), bien que certains soient de carnation assez claire : ils sont d'ailleurs à la charnière entre Blancs du Sahara et Noirs du Soudan et doivent représenter un métissage ancien. Dans cette société très hiérarchisée, les castes inférieures sont formées de Nègres et les castes réputées les plus pures appartiennent au type « hamite ».

Leur langue est négro-africaine. Il y a un problème des origines peules, qui est et restera peut-être toujours entier, malgré les multiples hypothèses énoncées à ce sujet (4).

Il ressort de ces éléments que l'ethnie nègre est bien plus répandue dans le Nord Ouest-africain qu'on ne le pense généralement : les cartes représentant les groupes ethniques africains ont tenu compte plutôt de la langue, du mode de vie, de la culture. Les îlots raciaux nègres du Sud marocain, du Sud algérien et la prépondérance numérique des Noirs dans tout le sud du Sahara ne ressortent pas sur ces cartes, car ces groupements sont arabisés ou berbérisés. Des recensements indiquant l'appartenance ethnique seraient en effet d'application difficile en ces territoires dont les habitants présentent toute la gamme des métissages entre Noirs et Blancs.

### 2. Les Berbères.

Si de nos jours, pour les habitants du Sahara, il faut parler d'Arabo-Berbères — seul le groupement touareg s'étant gardé relativement pur de mélanges avec les Arabes jusqu'à une date récente — il n'en allait pas de même au moyen âge.

Avant le VII^e^ siècle, les Berbères occupaient seuls tout le Sahara occidental à l'ouest des Teda ; les mélanges raciaux se firent peu à peu avec les Arabes, mais il faut attendre le XIV^e^ siècle pour voir une arrivée massive d'Arabes au sud du désert, à la fois par la Mauritanie occidentale et par le Tchad.

C'est donc surtout un Sahara berbère que nous décriront les divers auteurs médiévaux. De notables différences existent entre Berbères du Maghreb et ceux du Sahara, notamment au point de vue du type physique ; et dans la même tribu, l'on observe selon la caste de grandes

(1) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 94 (Tagaost) ; p. 424 (Dra) ; p. 429 (Ouargla).
(2) R. CAPOT-REY : 1953, p. 168-169. Voir également L. C. BRIGGS : 1958, p. 12-14.
(3) H. V. VALLOIS : *Les races humaines*, 1944, p. 55, les place dans la race éthiopienne, entre Noirs et Blancs et en fait un mélange d'Éthiopiens avec des Noirs et des Arabes.
(4) Voir entre autres sur les Peuls : E. F. GAUTIER : 1935, p. 170-171 ; L. TAUXIER : *Mœurs et histoire des Peuls*, 1937 ; H. BAUMANN et D. WESTERMANN : 1948, p. 315 ; J. RICHARD-MOLARD : 1949, p. 93-100 ; M. DE LAVERGNE DE TRESSAN : 1953, p. 197-209.

divergences : nobles, vassaux, forgerons, *harratin* et serviteurs ont des origines raciales bien diverses (1).

Néanmoins le fond est bien autochtone et nous avons vu que les Libyco-Berbères ont peuplé le désert au cours des millénaires marquant l'assèchement du Sahara. Les Berbères du désert sont leurs descendants. Les auteurs arabes les font provenir des Philistins, émigrés au Maghreb à la suite de la mort de Goliath, leur roi (2).

Les principales tribus du désert étaient les Sanhadja, qui occupaient tout l'Ouest, du sud marocain à Awdaghost, se subdivisant en Djoddala ou Goddala vers l'Océan, Lemtouna centrés sur l'Adrar de Mauritanie et Messoufa, qui, d'abord cantonnés vers l'Oued Dra, monopolisèrent peu à peu à leur profit le trafic caravanier vers le Soudan.

Les Djoddala étaient les plus nombreux, mais la suprématie politique appartenait aux Lemtouna. Guezoula et Lamta étaient également apparentés aux Sanhadja.

L'épopée almoravide eut d'ailleurs pour bases l'union Lemtouna-Djoddala et le soutien que trouvèrent ces tribus dans le Sud marocain chez les groupements apparentés. Ces tribus dominent l'histoire du Sahara occidental jusqu'au XIII^e siècle, date à laquelle les invasions arabes hilaliennes atteignent l'Océan, coupant en deux le groupe sanhadja (3).

Le Sahara occidental resta berbère jusqu'au XV^e siècle et les Portugais trouvèrent les berbérophones sur le littoral et à l'intérieur : Nuno Tristão note en 1441 que son interprète arabe ne comprend pas les prisonniers faits au Porto do Caballeiro car ils sont de langue azenègue et, à peu près à la même époque, João Fernandes remarque que « l'écriture de ces gens et leur langue ne sont pas pareils à ceux des autres Maures » (4).

Mais, au début du XVI^e siècle, les Berbères de l'Ouest sont déjà submergés par les Arabes, auxquels ils paient tribut et V. Fernandes note leur situation misérable et en particulier celle des pêcheurs *schirmeyros*, exploités et opprimés par les Arabes (5).

L'étude des documents rupestres montre que l'écriture tifinar était employée jusqu'à l'Atlantique (6) : on sait qu'aujourd'hui seuls les Touareg l'utilisent encore.

La langue berbère n'est plus parlée de nos jours dans l'Ouest saharien que dans un petit territoire du Trarza occidental, entre l'Océan et le bas Sénégal (7).

Dans le Sahara central, le seul grand groupe — subdivisé en de multiples fractions — est celui des Touareg, dont l'habitat va du Tassili des Ajjers jusqu'au Niger et au sud de l'Aïr.

Ces Berbères sont anciennement fixés dans le désert : rappelons-nous les Garamantes de l'Antiquité, les trouvailles d'Abalessa, sans compter l'existence de la « route des chars » allant du Fezzan à la région de Gao. C'est précisément l'axe de l'habitat touareg. Ils occupent l'immense massif central saharien (Tassili des Ajjers, Hoggar, Ahnet, Iforas, Aïr et les savanes

(1) R. Capot-Rey : 1953, p. 179-184.

(2) Ibn Abd Al-Hakam : 1942, p. 31 ; Ibn Khurradadhbih : 1949, p. 13 ; Ibn Al-Faqih : 1949, p. 39 ; etc. Il n'est donc pas étonnant de voir Malfante appeler en 1447 Philistins les Touareg (Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 155).

(3) Sur les Sanhadja et tribus apparentées, voir El-Bekri : 1913, p. 310-331 ; Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, 1925, I, p. 167-299 ; F. de La Chapelle : 1930, p. 57-65 ; E. F. Gautier : 1942, p. 215-244 ; R. Capot-Rey : 1953, p. 179-184.

(4) Azurara : 1934, p. 110 (Porto do Cavalleiro) ; p. 167 (J. Fernandes).

(5) V. Fernandes : 1938, p. 71, 73, 117.

(6) R. Mauny : *Gravures...*, 1954, p. 57 (El-Guelta), p. 59 (Guelb Aoutitelt), etc.

(7) P. Dubié : 1940, p. 316-325 ; voir également F. Nicolas : *La langue berbère de Mauritanie*, 1953, p. 11-15.

soudanaises au sud de cet habitat, où est groupé le gros de leurs effectifs. Mais il devait s'étendre auparavant bien au-delà, surtout en direction de la Libye. C'est là que les textes arabes associent pour la première fois les noms qui allaient devenir Hoggar et Touareg.

Dès le IXe siècle en effet, Ya'kubi parle des Hawara émigrés à Tawargha (1). Il est question à nouveau des Hawara chez Ibn Khurradadbih, en Tripolitaine (2). Mais c'est Ibn Hawqal qui donne les premiers renseignements plus détaillés à leur sujet, à la fin du Xe siècle.

Il les appelle Bani Tanamak — pour Bani ou Kel Tamahaq, ceux qui parlent le tamahaq ou touareg — et en fait les rois de Tademekka. Il cite une longue liste de leurs fractions, que H. Lhote a pu identifier pour la plupart (3).

El-Bekri ne donne que quelques détails sur le Hoggar, qui était peu fréquenté à son époque par les caravanes (1913, p. 338-343).

Ibn Battouta traverse le pays à son retour de Takedda au Touat : ces Haggar, Berbères voilés « sont des vauriens », dit-il (1922, IV, p. 445-446).

Malfante en vit plusieurs au Touat et fournit quelques détails à leur sujet : leurs qualités de cavaliers, le matriarcat, leur alimentation, leur amour de la bataille et leur extension vers le pays des Noirs (4).

Léon l'Africain en parle à plusieurs reprises, mais sans beaucoup s'étendre sur eux (5).

A part ces deux grands groupes principaux, Sanhadja et Touareg, les auteurs citent à plusieurs reprises des communautés ou membres d'autres tribus berbères vivant dans les principales villes commerçantes : Awdaghost comptait des Nefouça, Louata, Zenata, Nefzawa (El-Bekri, 1913, p. 300).

A Oualata, les Messoufa étaient particulièrement nombreux et, à Mali, la communauté des hommes blancs en comptait également, de même qu'à Gao et Takedda (6).

Il nous faut dire également quelques mots d'un problème concernant l'origine des Maures : celui des Bafour. Qu'était cette mystérieuse population ?

D'après les traditions locales, il s'agirait des anciens habitants de l'Adrar de Mauritanie, et nous avons vu plus haut qu'on leur attribuait toutes les ruines d'origine inconnue de ce pays.

Les seules mentions anciennes qui leur soient relatives sont celles de Diogo Gomes, qui sait que les caravanes allant d'Ouadane à Tombouctou rencontraient sur leur chemin la montagne d'Abofur, habitée par des hommes à visage de chien (1940, p. 189) et de V. Fernandes parlant de la montagne Baafor ou Baffor, qui ne peut être que l'Adrar de Mauritanie : l'auteur a entendu dire que les habitants en étaient occasionnellement anthropophages (1938, p. 79-83).

Malheureusement, nul ne nous renseigne sur la race à laquelle appartenaient ces habitants. A. J. Lucas, qui a mené une enquête à ce sujet, rapporte des traditions assez contradictoires : « c'étaient des Blancs, probablement Berbères » (tradition Oulad Bieri) ; « des Juifs de l'Oued Noun » (Oulad Daiman) ; « des Blancs, sans doute Juifs » (Ida Aghzeinbou) ; des gens « rouges de peau, mais leur teint se rapprocherait plutôt de celui des Peuls non métissés » (Ida Bel Hacen) ; « des gens Blancs » (Ahl Barik Allah) ; « Blancs, juifs de race », parfois métissés de Noirs (Oulad Daman). Lucas, en conclusion, en fait des Blancs non arabes — sans les consi-

(1) Ya'kubi *in* H. R. Palmer : 1928, II, p. 18.
(2) Ibn Khurradadhbih : 1949, p. 13.
(3) Ibn Hawqal *in* Y. Kamal : p. 651 ; H. Lhote : 1955, p. 126.
(4) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 153.
(5) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 35 (coutumes) ; p. 38 (réception par un prince près d'Araouane) ; p. 451-452 (désert des Targa) ; p. 473-475 (Agadès).
(6) Ibn Batoutah : 1922, p. 387-389 (Oualata) ; p. 397 (Mali) ; p. 435-436 (Gao) ; p. 438 (Takedda).

dérer pour autant comme Berbères — venus de l'Oued Noun, probablement judaïsants, à l'aspect physique comparable à celui des Peuls non métissés (1).

Mais nombre d'auteurs qui se sont penchés sur la question considèrent les Bafour comme Noirs (2).

En réalité, il est impossible de dire ce qu'ils étaient.

L'appellation Bafour constitue le tiroir commode où les habitants actuels de l'Adrar casent en vrac toutes les populations qui les ont précédés dans le pays et dont ils ne savent rien. Un monument préislamique sera bafour, tout comme telle ruine berbère ou arabe dont ils ne connaissent plus l'origine. Bafour seront les gens qui ont introduit le palmier, construit des forteresses, creusé des puits, fait connaître l'irrigation. Ce ne sont que des ancêtres légendaires dont on se réclamera s'il s'agit de prouver une antériorité de possession de la terre, mais que l'on reniera bien vite, car cette parenté implique une sujétion aux tribus arabes et berbères.

Il n'y a pas grand-chose à tirer de tout cela : retenons seulement qu'au XV[e] siècle existait dans l'Adrar la tradition d'une population plus ancienne, dont subsistaient quelques descendants sans doute en butte à des expéditions d'extermination de la part des Arabes envahisseurs, et qui se vengeaient en coupant les routes et en massacrant les voyageurs. D'où la mauvaise réputation dont ils jouissaient près des Arabes et dont Diogo Gomes et V. Fernandes se sont fait l'écho.

Les mots berbères du Sud qui nous ont été transmis par les auteurs sont assez peu nombreux.

Chez El-Bekri, nous avons *Idrar en-Ouzzal* = montagne de fer ; *tourzi* = *Calotropis procera* ; *tadmout* = baobab, *Adansonia digitata* (3). Ce dernier mot est cité également par Al-Omari (1927, p. 62).

L'*anli* d'Ibn Battouta est le petit mil (*Penniselum*), l'*eneli* des Touareg modernes (4).

*Shirmeyros* = pêcheurs cité par V. Fernandes est identifiable : *schirme*, en zenaga moderne, signifie poisson. De même son *fernaym* = figuier d'enfer = *Euphorbia balsamifera* ; *algalie* = fruit = vraisemblablement le *Grewia populifolia*, dit *legleïa* ou *gleiya* en maure ; *taraff* = tamarix. Toutes ces identifications sont dues à Th. Monod (5).

Il y aurait à glaner aussi dans les toponymes fournis par les auteurs. On devrait pouvoir donner l'étymologie exacte de *Tazekka* = la maison ; *Willounan* = puits ; *Agharef* = puits ; *Agguer Tendi* = « amas d'eau » ; *Azgounan* = montagne (d'Azougui ?) : *Waran* = désert, cités dans un seul itinéraire d'El-Bekri (1913, p. 296-299). Sans compter certains autres mots vraisemblablement berbères : l'énigmatique *Lamt* = *Oryx tao* de nombreux auteurs (6) ; *taci n'semt* = agate ; *tentouas* = pierre abrasive (El-Bekri, 1913, p. 341) ; *yenathiboun* = domestique, dans l'Aïr (Ibn Batoutah , 1922, p. 443).

(1) Dr A. J. Lucas : 1931, p. 151-194.

(2) P. Marty : *L'émirat des Trarza...*, 1919, p. 1 (présumés Noirs) ; Ch. Monteil : 1951, p. 265-298.

(3) El-Bekri : 1913, p. 310 (*Idrar en-Ouzzal*) ; p. 336 (*tourzi*). C'est le *tourjè* des Maures d'aujourd'hui ; p. 331 (*tadmout*). Le baobab se dit aujourd'hui *tèdum* en maure (Pierret : 1948, p. 271) mais son fruit, « le pain de singe », se dit *tezmuth* en berbère du Trarza (F. Nicolas : 1953, p. 141).

(4) Ibn Batoutah : 1922, p. 378 : « *anli* sorte de millet importé de la contrée des Nègres » ; J. M. Dalziel : 1937, p. 538.

(5) V. Fernandes : 1938, p. 55 ; p. 109 (*fernaym*) ; p. 109 (*algalie*) ; p. 65 (*taraff*).

(6) Voir la note de Th. Monod in V. Fernandes : 1938, p. 150-161. Sur les différentes étymologies possibles de Warân, voir Th. Monod : *Majâbat...*, 1958, p. 318-319.

### 3. Les Sémites : Juifs et Arabes.

D'après plusieurs auteurs, dont M. Delafosse est le plus représentatif, une immigration judéo-syrienne aurait atteint d'assez bonne heure l'Ouest africain, en passant par la Cyrénaïque, le Bornou ou l'Aïr et le Diaka pour aboutir au Fouta sénégalais. Ces Judéo-Syriens seraient, d'une part les ancêtres des Peuls et, d'autre part, auraient été à l'origine de la fondation de l'empire de Ghana vers 300 de notre ère (1). M. Delafosse fonde son hypothèse sur des traditions peules et l'interprétation des données des tarikhs, en particulier du passage du *Tarikh es-Soudan* parlant des 22 princes qui régnèrent à Ghana avant l'hégire et qui « étaient de race blanche, mais nous ignorons d'où ils tirent leur origine » (2).

De son côté, le *Tarikh el-Fettach* parle à plusieurs reprises des Beni Israël, population qui aurait vécu dans la boucle du Niger jusqu'au XV^e^ siècle : à l'époque de la fondation de Tendirma (1496-1497) par l'Askia Mohamed, on considérait ce lieu comme ayant été habité autrefois par un groupe de Juifs maraîchers (1913, p. 47 et 119).

A part ces mentions tardives, il n'est pas souvent question dans les textes arabes de Juifs ouest-africains et toutes les références anciennes sont sujettes à caution.

Idrisi par exemple, parlant du pays des Lamlam et de leurs deux villes Mallel et Daw, dit : « D'après ce que rapportent les gens de cette contrée les habitants sont Juifs, mais pour la plupart ils sont plongés dans l'impiété et dans l'ignorance. Lorsqu'ils sont parvenus à l'âge de puberté, ils se stigmatisent la figure et les tempes au moyen du feu (3). » Je ne pense pas que l'on puisse retenir cette affirmation d'Idrisi : chez tous les auteurs, les Lamlam sont les Noirs animistes du Sud, parfois anthropophages ; la mention de Mallel — la future Mali — est relative à un pays où aucune tradition ne parle d'origine juive et la pratique des cicatrices tribales renforce encore notre opinion qu'il s'agit de Noirs animistes.

Une mention tardive du *Roudh el-Kartas* (1326) nous montre les tribus noires des environs de Teklessyn — lieu non identifié — pratiquant la religion juive (1860, p. 156). El-Bekri, qui connaît les Juifs du Maghreb et qui a parlé du même pays (4), ne souffle mot de la chose, et le *Roudh* est seul à nous donner cette information.

Et c'est tout pour la période ancienne, antérieure à la découverte. On admettra que c'est peu, même si l'on y ajoute quelques traditions peules toutes récentes (début XIX^e^ en général), qui doivent avoir la valeur de celle que nous venons de relater comme ayant cours en Adrar à l'égard des Bafour.

S'il y a eu des migrations juives anciennes en Afrique occidentale — la chose n'est pas impossible — rien ne nous permet cependant de l'affirmer et il faut donc les placer dans le domaine légendaire (5).

Ce qui ne veut pas dire toutefois que certains petits groupements juifs ou certains isolés ne soient jamais allés dans l'Ouest africain. Nous sommes même persuadés du contraire.

(1) DELAFOSSE : 1912, I, p. 207-226 ; II, p. 22-25.
(2) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 18. Delafosse fait remarquer que s'il s'était agi de Berbères, Es-Sadi n'aurait pas dit que l'on ignorait leur origine (II, p. 23).
(3) EDRISI : 1866, p. 4. Information reprise par le *Kitab Al-Djoughrafiya* (1260) *in* Y. KAMAL : p. 1090 et par IBN SAÏD (fin XIII^e^), qui ajoute que les esclaves faits parmi cette population sont réputés pour leur beauté. Détail qui pourrait s'appliquer aux Peuls.
(4) EL-BEKRI : 1913, p. 311. Il orthographie le nom Banklabin.
(5) Voir sur toute cette question R. MAUNY : *Le Judaïsme...*, 1949, p. 354-378.

Lorsqu'on sait l'importance considérable des groupements juifs du nord du Sahara, de l'Oued Noun à la Tripolitaine en passant par le Touat et Ghadamès, et la vocation commerciale des Israélites, il est logique de penser que bien souvent ils devaient faire le voyage du Soudan, du moins tant que l'intolérance ne les en empêcha pas, comme ce fut le cas après le XV^e^ siècle.

Ibn Khurradadhbih (1949, p. 21-23) mentionne au XI^e^ siècle les grands voyages faits d'Europe en Chine par les marchands juifs dit « Râdhâniyya » (1). Pourquoi ne seraient-ils pas allés au Soudan ?

Les auteurs arabes n'en parlent jamais, mais l'on devine que les Juifs devaient être discrets sur leurs allées et venues et je pense que l'on peut suivre La Roncière lorsqu'il avance que c'est grâce à leurs coreligionnaires sahariens que les Juifs des Baléares sont si bien renseignés au XV^e^ siècle sur le grand désert (2).

Pour le début du XV^e^ siècle, nous avons mieux : la lettre de Malfante écrite du Touat en 1447 et dans laquelle il nous montre l'importance considérable de la communauté juive de ce groupement d'oasis : elle avait entre ses mains la plus grande partie du commerce transsaharien (3).

En 1492, à l'instigation du marabout El-Maghili, les Juifs du Touat furent massacrés. El-Maghili vint ensuite au Soudan, en particulier à Kano, Katsina puis Gao, ville dans laquelle il apprit le meurtre de son fils par les Juifs survivants du massacre de 1492. Il fit alors arrêter par l'Askia tous les gens du Touat qui se trouvaient à Gao, mais on dut relâcher ces derniers (4), ce qui prouve qu'il ne devait pas se trouver alors de Juifs dans l'Empire songaï.

Ils n'étaient d'ailleurs tolérés ni par les Touareg, ni les Arabes, ni les Azenègues (5), et le seul point où l'on soit assuré qu'ait existé une communauté juive au sud du Sahara est Oualata, où vivaient « des Juifs très riches mais très opprimés et qui sont soit des marchands ambulants, soit des orfèvres ou des joailliers » (V. Fernandes, 1938, p. 85).

L'enseignement d'El-Maghili avait porté ses fruits parmi les souverains soudanais, car Léon l'Africain montre le roi de Tombouctou « ennemi déclaré des Juifs. Il ne veut pas qu'aucun habite la ville. S'il entend dire qu'un marchand de Berbérie les fréquente ou fait du commerce avec eux, on confisque ses biens » (1956, p. 468).

Il ne semble donc pas que l'on puisse suivre les auteurs qui parlent d'une grande influence juive au sud du Sahara (6). Pour l'époque ancienne, nous ne disposons que de traditions bien peu sûres et, pour l'époque médiévale et celle qui lui a immédiatement succédé, nous voyons simplement quelques individus ou quelques faibles groupements isolés.

La Roncière a raison de parler d'une « ère juive au Sahara ». Mais à condition de la limiter au nord du grand désert et plus particulièrement au Touat (7).

Capitale au contraire est l'influence arabe au Sahara et même au Soudan.

(1) Voir note 5, p. 459.
(2) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 129-139.
(3) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 152-153.
(4) A. Martin : 1908, p. 129-130.
(5) Malfante *in* La Roncière : 1925, I, p. 153 (Philistins ennemis acharnés des Juifs) ; V. Fernandes : 1938, p. 97 (pas de Juifs chez les Arabes ni chez les Azenègues).
(6) Voir par exemple les conclusions de L. Tauxier : *Mœurs...*, 1937, p. 74-75, rejetant les hypothèses de M. Delafosse : *H. S. N.*, 1912, I, p. 216 sq. et II, p. 22 sq.
(7) Sur les Juifs du Touat, voir A. Martin : *Les Oasis...*, 1909, p. 37-47 et 125-131.

Les premiers contacts des Arabes avec le Sahara intérieur datent de 666 et avec le Soudan de 734 (1) ; à partir de cette dernière date, ils seront ininterrompus.

Nous avons déjà eu l'occasion de voir plus haut l'extrême importance qu'ont eue les commerçants arabes et arabo-berbères dans la vie économique de l'Ouest africain. Mais il y a eu en outre des expéditions guerrières, des réfugiés politiques, des marabouts, des fractions de tribus ou des isolés en quête de pâturages, qui ont accentué encore l'emprise musulmane et arabe sur le pays avec le succès que l'on sait : le Sahara est aujourd'hui à moitié arabophone et l'arabisation atteint en deux points principaux le monde noir, en Mauritanie et dans la région entre Tchad et Nil.

Des noyaux anciens furent constitués par des Arabes descendant des Omeyyades : El-Bekri en mentionne en deux endroits, au Kanem et dans le pays de Ghana.

Au Kanem, dit-il, « on assure qu'il existe... une peuplade descendue de quelques Oméïades qui s'y réfugièrent à l'époque où leur famille fut en butte aux persécutions des Abbacides. Ils conservent l'habillement et l'usage des Arabes » (1913, p. 29), ce qui nous fait remonter au milieu du VIIIe siècle pour l'établissement de ces fugitifs, qui avaient su préserver leur originalité jusqu'au milieu du XIe siècle. A la même époque durent s'installer les soldats envoyés par les Omeyyades contre Ghana, dont le même auteur signale des descendants, les El-Honeihin, dans le territoire de Ghana, à Silla en particulier. Ils ne se mariaient qu'entre eux mais avaient adopté l'animisme (1913, p. 335). El-Bekri signale l'animosité entre Berbères Zenata et Arabes à Awdaghost (1913, p. 317) et note un Arabe voyageant chez les El-Bekem (1913, p. 334).

Des isolés cherchant fortune, même des chérifs, ont dû s'installer au Soudan : Idrisi note ainsi que le roi de Ghana de son temps tirerait son origine de Salih, fils d'Abdallah et descendant d'Abou Talib (2).

Le mouvement s'accentuera après le fameux pèlerinage de Mansa Moussa en 1324-1325, le sultan ayant attiré dans ses États des Arabes de toute origine : le poète andalou Es-Saheli était du nombre (3).

Après l'épisode guerrier du temps des Omeyyades, les Arabes venus dans l'Ouest africain au cours des siècles suivants, du VIIIe au XIVe siècle, sont principalement des commerçants ou des isolés cherchant fortune.

Il en alla autrement à partir du XIVe siècle. Les Hilaliens cantonnés en haute Égypte furent lancés en 1050 contre les Fatimides du Maghreb. Ils renversèrent le pouvoir des Sanhadja et conquirent sur les Zenata tout le plat pays. Ils se répandirent au cours des siècles suivants dans tout le Maghreb et dans le nord du Sahara : ils atteignirent l'Océan en 1220 et, à la fin du XIIIe siècle, la Seguiet el-Hamra, qui fut alors la limite méridionale de leurs incursions dans l'ouest du désert, tandis qu'ils coupaient les voies transsahariennes du commerce (4).

Ils se remirent lentement en mouvement au XIVe siècle et surtout au XVe vers la Mauritanie du Sud et submergèrent et vassalisèrent peu à peu les Sanhadja (5).

(1) Ibn Abd Al-Hakam : 1942, p. 59 (Kawar) ; p. 119 (Soudan.)

(2) Edrisi : 1866, p. 7. Mention reprise par Ibn Said *in* Y. Kamal : p. 1081.

(3) Ibn Batoutah : 1922, p. 431 ; Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, II, p. 112 ; *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 63-64 (Kankan Moussa attire dans son pays quatre Qoraïch — ou affranchis de cette tribu — en leur offrant à chacun 4 000 *mitkals* d'or).

(4) Sur les Hilaliens, voir Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, I, p. 28-51, II, p. 280 (Seguiet el-Hamaa) ; III, p. 298 (Arabes du Sous coupent les routes).

(5) F. de La Chapelle : 1930, p. 68.

C'est le terme de cette évolution que nous décrivent les auteurs de la découverte à la fin du XV^e^ et au début du XVI^e^ : V. Fernandes comprend parmi les Alarves (Arabes), les Lodea (Oudaïa), Brebish (Bérabiches), Arrhama (Rhâmna) et Oulhedamar (Ouled Amar), qui ont complètement vassalisé les Azenègues (Sanhaja) et leur font payer tribut. Mais l'accès des pays au sud du fleuve Sénégal, permis aux Azenègues, leur est refusé par les Nègres car ils y sont considérés « comme un peuple méchant et belliqueux » (1).

A la même époque (1519) l'Askia El-Hadj Mohammed attire au Soudan, comme l'avait fait Kankan Moussa, un chérif, Es-Seqli, en lui faisant des dons considérables (2).

Et, tout à fait à l'est, au Gaoga, près du Tchad, Léon l'Africain trouve des marchands égyptiens : les chrétiens coptes qu'il note dans le pays doivent être du nombre (3).

L'établissement de la dynastie mameluke en Égypte, à partir de 1250, eut comme corollaire une politique d'expansion et de prosélytisme musulman à l'encontre du royaume chrétien de Nubie, dont le résultat fut la chute de la dynastie chrétienne, puis la conversion à l'islam de tout le royaume de Makurra au milieu du XIV^e^ siècle (4).

La route des savanes nilo-tchadiennes était désormais ouverte aux tribus fâmeliques de haute Égypte, qui trouvaient devant elles un pays convenant admirablement à l'élevage. Aussi furent-elles bientôt répandues dans toute la région. A la fin du XIV^e^, elles avaient atteint le Tchad : en 794/1391-92, le sultan du Bornou se plaignait au sultan d'Égypte que les Arabes Jodam et autres faisaient des incursions dans son royaume, enlevant des musulmans libres et tuant le roi du pays (5).

Les Arabes prenaient le Sahara dans un double étau, à l'ouest comme à l'est, et une imigration continue, suivie de longues guerres contre les Berbères à l'ouest et contre les peuples noirs (Teda, Zaghawa, Sao, etc.) à l'est aboutissaient à l'arabisation de la moitié du grand désert, les deux seuls grands blocs réfractaires étant les Touareg et les Téda. Tout le nord du Sahara, de la mer Rouge à l'Atlantique, était arabisé au XV^e^ siècle. Seuls subsistèrent des îlots berbérophones dans les oasis (Mzab, Touat, Ghadamès, etc.) et en Mauritanie occidentale.

Mais plutôt que d'Arabes, il s'agit surtout aujourd'hui d'Arabo-Berbères, les deux blocs rivaux s'étant intimement mélangés au cours des siècles et surtout à partir de l'invasion hilalienne.

Dans tout le Maghreb, le Nord-Sahara, la Mauritanie, le fond de la population est berbère, mais l'arabe, langue de civilisation, langue écrite, a eu beau jeu contre le berbère et les îlots berbérophones disparaissent lentement. Nous sommes au terme d'une évolution qui a pris naissance, au point de vue de l'introduction de la langue, au VIII^e^ siècle, s'est accentuée à partir du XI^e^ et surtout, en ce qui concerne l'Ouest africain, du XIV^e^ siècle.

### 4. Divers.

Nous groupons ici les individus appartenant à des peuples non compris sous les rubriques précédentes : Européens et autres. Leur importance est pratiquement nulle avant l'époque des découvertes.

(1) V. Fernandes : 1938, p. 69-71. Voir également sur les Arabes du Sahara Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 22 (Hilal) ; p. 30-31 (Selim, Berbus, Vodei) ; p. 40, etc.
(2) *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 30.
(3) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 482 (Gaoga) ; p. 462 (Chrétiens du Gaoga).
(4) J. S. Trimingham : 1949, p. 67-72.
(5) Qalqasandi *in* Al-Omari : 1927, p. 41-42.

Quelques très rares Européens chrétiens ont pu arriver en Afrique noire au moyen âge.

Ramon Lull envoya un messager qui semble avoir atteint les bords du Niger en passant par Tabelbalat. Il obtient un grand succès de curiosité, car de mémoire d'homme aucun chrétien n'était venu dans le pays (1). Le fait doit se placer à la fin du XIII^e siècle.

On ne sait pas si les Vivaldi, partis en mai 1291 de Gênes pour la côte occidentale d'Afrique, ont même dépassé le sud du Maroc (2).

Par contre, au début du XIV^e siècle, Giovanni di Carignano obtint de nombreux détails sur le Sahara par l'intermédiaire d'un marchand génois établi à Sidjilmassa (3), et il est possible qu'à cette époque, à laquelle une politique de tolérance relative existait entre chrétiens et musulmans d'Afrique du Nord, certains Européens aient poussé jusqu'au Soudan : nous avons vu plus haut que le XIV^e est le siècle au cours duquel les Juifs paraissent avoir parcouru assez librement le désert.

Quelques chrétiens ont pu en faire autant. Rappelons-nous les Européens trouvés par Marco Polo jusqu'en Mongolie et en Chine.

Nous avons eu l'occasion de traiter dans une autre étude des prétendues navigations dieppoises au XIV^e siècle sur les côtes du golfe de Guinée et sommes arrivés à la conclusion suivante : si elles n'ont pas été imaginées de toutes pièces, du moins, pour répondre aux desseins politiques de Colbert, a-t-on largement brodé sur les quelques présemptions que l'on pouvait avoir à leur sujet (4).

Il faut également ranger dans la catégorie des fausses chroniques le voyage du Toulousain Anselme d'Ysaguier à Gao de 1405 à 1412 environ.

Il y aurait épousé une princesse noire, Salucasaïs, puis après quelques années sur le Niger, pris de nostalgie, aurait fui secrètement de Gao avec sa femme, sa fille et six esclaves et serait retourné à Toulouse. Sa fille aurait épousé plus tard un noble du pays et l'un de ses esclaves, l'eunuque Aben Ali, aurait eu l'occasion de guérir le futur Charles VII, alors Dauphin, lors de son passage à Toulouse en 1416. D'Ysalguier aurait également composé un vocabulaire arabe, turc et africain (5).

Mais une étude plus récente de Fr. Galabert, faisant ressortir les invraisemblances et les erreurs de ce récit romanesque (fille plus noire que la mère, histoire d'Aben Ali, date fausse de 1416 pour le passage de Charles à Toulouse, maladie invraisemblable du Dauphin) arrive à la conclusion qu'il y a de fortes chances pour que cette histoire soit tout imaginaire (6).

Par contre, la présence du Génois Antonio Malfante au Touat en 1447 est certaine. On n'y avait jamais encore vu de chrétien, note-t-il dans sa lettre fameuse (7).

Et il semble bien que le Florentin Benedetto Dei ait poussé plus loin en 1469-1470. Voici ce qu'il dit : « J'ai été à Tombouctou, lieu sis au-dessus du royaume de Barbarie en pays très arides dans les terres. On y fait beaucoup d'affaires en y vendant de gros draps, des serges et des étoffes à côte qui se font en Lombardie » (8).

(1) Ch. DE LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 111.
(2) LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 50-52 et 55-57 ; R. MAUNY : *Les navigations médiévales...* 1960, p. 92-93.
(3) LA RONCIÈRE : 1925, p. 113.
(4) R. MAUNY : 1950, p. 122-134.
(5) LA RONCIÈRE : 1927, III, p. 2-13.
(6) Fr. GALABERT : 1933, 45 p. Voir en particulier p. 11 l'opinion qu'on avait de l'auteur de la chronique, Guillaume Bardin.
(7) LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 143-158.
(8) LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 163.

Mais il semble bien que les voyages de chrétiens vers l'intérieur aient complètement cessé à la fin du XV^e^ siècle, après la prise de Grenade et l'installation des Portugais sur les côtes : par réaction de xénophobie et de sectarisme bien compréhensible après les revers subis, les Arabes interdirent tant aux Juifs qu'aux Européens chrétiens le chemin du Soudan. Léon l'Africain n'en mentionne pas un seul dans ces régions : ceux de Gaoga sont des coptes d'Égypte ou de Nubie et non des Européens (1).

Les « marchands indiens, adorateurs de la croix » mentionnés par Malfante au Touat (2), sont soit des coptes d'Égypte, soit des Abyssins, qui étaient désignés couramment sous le nom d'Indiens au XV^e^ siècle (3).

Ajoutons un apport pratiquement négligeable d'esclaves chrétiens ou autres, tels ces pages turcs qu'Al-Omari signale à la cour du roi de Mali (4).

Et citons pour mémoire les fameux Kisra, dont une légende recueillie par H. R. Palmer fait des descendants des Perses venus en Égypte, défaits par les Byzantins au début du VII^e^ siècle et réfugiés vers les pays du Tchad. Sans qu'il soit évidemment possible de rejeter catégoriquement cette légende tardive, disons que le fond de vérité sur lequel elle repose est bien problématique (5).

Au point de vue ethnographique, la presque totalité des gens de l'Ouest africain au moyen âge — et les choses n'ont changé aujourd'hui que par un mince apport de sang européen — appartient donc aux trois souches nègre, berbère et arabe.

Tous les écrits, surtout modernes, tendant à rechercher une origine prestigieuse à un groupement humain donné — en général celui auquel on appartient — doivent être considérés au point de vue scientifique pour ce qu'ils sont : de pures hypothèses, des légendes. Quelques éléments étrangers, dont on ne peut évidemment rejeter *a priori* l'influence sur une société, ont pu s'infiltrer et se fondre dans la masse. Il n'en reste pas moins que les Sahariens sont un mélange de Berbères, d'Arabes et de Nègres et les Soudanais — *lato sensu* — des Nègres avec une certaine proportion, surtout dans les pays de contact, de Berbères et d'Arabes. Nègres et Berbères descendent d'ancêtres établis dans ces pays depuis le néolithique au moins.

La chose est évidente. Mais dans les écrits de certains représentants de la nouvelle élite ouest-africaine, pourtant formée aux disciplines scientifiques modernes, transperce le désir de rattacher leur peuple à des ancêtres aussi prestigieux que problématiques pour eux : Égyptiens, Chaldéens, Perses de Chosroès, Arabes, etc. — et l'exemple du choix du nom que vient de prendre le jeune État de Ghana ressortit du même mobile. Il n'est donc pas inutile de rappeler que le Soudanais, tout comme l'Européen d'ailleurs, descend d'humbles ancêtres du néolithique et de la protohistoire et que ni l'un ni l'autre ne peut se réclamer décemment d'une si prestigieuse ascendance, même si dans ses veines coule un millième de ce sang oriental si convoité.

(1) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 462.
(2) La Roncière : 1925, I, p. 157.
(3) Ch.-M. de Witte : 1954, p. 451-452.
(4) Al-Omari : 1927, p. 65.
(5) Voir sur les migrations Kisra : H. R. Palmer : 1928, II, p. 61-63 ; C. K. Meek : 1931, p. 22-24 ; H. Sölken : 1954, p. 891 sq.

## B) LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

Il y a une différence à noter, en ce qui concerne les établissements humains, entre les pays à nomades et ceux à sédentaires. Dans le premier cas, la plus grande partie du territoire ne comporte aucun village ou ville, ces derniers étant concentrés principalement dans les régions à oasis ou à certains points de passage obligatoire des caravanes. Dans le second, au contraire, la presque totalité de la population est groupée en villes, villages ou hameaux et les nomades, tout en occupant parfois d'importants territoires trop peu arrosés ou trop peu fertiles pour l'agriculture, ne sont qu'une faible minorité — ce qui n'exclut pas qu'ils ne puissent avoir cependant de pouvoir politique.

### 1. Pays nomades (Sahara, etc.).

#### a) *Tentes, paillotes.*

Les installations sont parfois des plus rudimentaires, et nombre de nomades vivent une grande partie de l'année avec leurs troupeaux en se contentant du minimum : l'ombre d'un arbre, d'un rocher leur suffit. Mais les familles sont généralement installées sous la tente, qui est d'emploi général au désert et dans une bonne partie du Sahel. La tente est faite de peau ou d'étoffe (poils de chameau, coton) (1), et les familles sont groupées par campements, soit à proximité des points d'eau, soit au lieu de pâturage. On déplace les tentes lorsque les ressources sont épuisées. Des migrations se font selon les saisons : mouvement vers les pâturages du Nord pendant l'hivernage et vers ceux du Sud et le bord des fleuves pendant la saison sèche.

Mais rappelons qu'en plein pays nomade il existe aussi plusieurs formes d'établissements sédentaires : hameaux, villages et des villes, étapes des caravanes transsahariennes, centres de culture, d'extraction du sel, etc.

Les installations sont parfois des plus sommaires et correspondent à une sédentarité momentanée des nomades, comme c'est le cas pendant la *guetna* ou récolte des dattes dans les oasis de l'Adrar et d'ailleurs : on élève alors des paillotes rudimentaires en herbe séchée et palmes, les *tikitt*, qui sont abandonnées le reste de l'année.

V. Fernandes nous décrit les huttes des Azenègues pêcheurs des îles du littoral mauritanien : « Ils apportent du continent quelques (pièces de) bois et en font une hutte qu'ils recouvrent de vieux filets et d'algues marines et lancent encore par-dessus d'autres filets pour que le vent n'arrache pas (les matériaux du toit). Leur couche est faite du même varech : c'est un ( simple) trou dans le sable. Ils n'ont pas d'autre objet mobilier » (1938, p. 59).

Les paillotes sont également assez répandues au Sahara et au Sahel où elles constituent l'habitation typique — la plus facile à faire et aussi la plus aérée — mais soumise au grave danger d'incendie.

(1) Edrisi : 1866, p. 41 (Zaghawa : tentes en poils de chameau) ; Ibn Batoutah : 1922, p. 437 (Berdama : nattes tendues sur un bâti de bois, le tout recouvert de peaux ou d'étoffes de coton) ; V. Fernandes : 1938, p. 91 (Arabes Lodea, tentes en poils de chameau).

Ibn Saïd nous représente par exemple l'agglomération d'Awlil la saline comme « composée de cabanes construites avec diverses sortes de roseaux et de plantes » (1). Et il semble bien que les abords de toutes les agglomérations de marchands arabo-berbères étaient prolongés, comme les actuelles *médina* des villes européanisées, par des faubourgs de paillotes.

C'est le cas à Koumbi Saleh, où la ville était prolongée vers le sud-ouest par une importante banlieue jonchée de nombreux débris, où quelques rares ruines de pierre montrent que, parmi les paillotes, certains construisaient déjà « en dur », parfois au milieu d'un enclos circulaire rappelant l'habitat nègre traditionnel (Fig. 78) : c'est exactement ce qui a lieu aujourd'hui dans les *médina* ouest-africaines.

N'oublions pas non plus les habitats très rudimentaires dans les pays de rochers : les sites « bafour » et gangara de l'Adrar et du Tagant, les abris et grottes aménagés que nous avons signalés au passage en étudiant l'archéologie des divers pays sahariens.

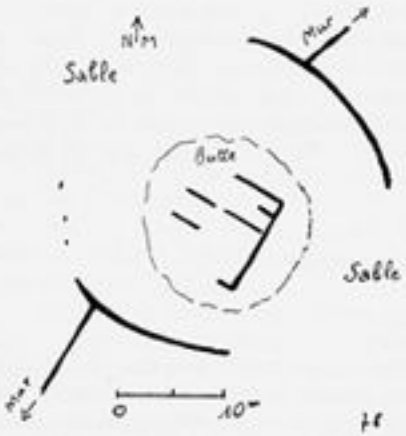


Fig. 78. — Maison isolée, entourée d'un enclos circulaire, lui-même raccordé à d'autres systèmes de murs, fouillée en 1951 au sud-ouest de Koumbi Saleh (fouille M 2 du plan général). L'enclos circulaire fait penser à un habitat nègre plutôt qu'arabe.

### b) *Constructions de pierre.*

Dans les villages et les villes, on construisait aussi en argile (banco) (2) mais surtout en pierre. Ces constructions en pierre sont signalées à partir du X^e^-XI^e^ par de nombreux auteurs et ne devaient pas être communes, aux premiers siècles de l'arrivée des Arabes tout au moins : ce sont d'ailleurs les commerçants arabo-berbères qui semblent bien être ici les initiateurs de l'architecture en pierre, bien que les villages du néolithique final du dhar Tichitt-Oualata, Imdel el-Abiod en particulier, présentaient déjà des constructions en pierre à usage non déterminé.

Ya'kubi décrit ainsi à la fin du IX^e^ siècle Ghast (Awdaghost) comme « pourvue de maisons d'habitation » (1937, p. 227). El-Bekri montre la même ville comme « très grande et très peuplée » (au XI^e^ siècle), renfermant de beaux édifices et des maisons très élégantes et solidement bâties. A Tatental (Teghaza) le château possède des murs, des salles, des créneaux et des tourelles en blocs de sel. La description de Ghana par cet auteur est devenue classique : la capitale comporte deux agglomérations distinctes. Celle habitée par les musulmans renferme 12 mosquées, et celle du roi, à 7 milles de là, a des édifices de pierre et de bois. La demeure du souverain se compose d'un château et de paillotes, le tout entouré par un mur. Tademekka (Es-Souk) est une grande ville bien bâtie et Kawkaw (Gao) est formée de deux agglomérations, la ville du roi et celle des musulmans, comme à Ghana (3).

Les « musulmans » représentent, tant à Ghana qu'à Gao, la communauté arabo-berbère.

(1) Y. Kamal : p. 1081.
(2) Yaqout *in* H. R. Palmer : 1936, p. 156.
(3) El-Bekri : 1913, p. 299 et 317 (Awdaghost) ; p. 322 (Tatental) ; p. 328 (Ghana) ; p. 339 (Tademekka) ; p. 342 (Gao).

Il est curieux de noter comme, à des siècles d'intervalle, les mêmes causes ont produit les mêmes effets : les deux groupements nègre et arabo-berbère s'installaient dans des agglomérations distinctes, tout comme en de nombreux points, aujourd'hui, nous voyons les médina construites à part des villes européennes. Différences de religion, de manière de vivre doivent en être les principales raisons.

Idrisi donne la ville d'Al-Casaba au Kawar, comme « bien bâtie » (1866, p. 45). Ibn Battouta note que les maisons et la mosquée de Teghaza sont construites avec des pierres de sel. Faute de bois, les toitures sont en peaux de chameaux (1). Malfante remarque les mêmes maisons faites en blocs de sel au Touat (2).

Les auteurs de la découverte ont connaissance de quelques villes sahariennes : Azurara mentionne la ville d'Ouadane, la seule du pays à être entourée de murailles (1934, p. 172)

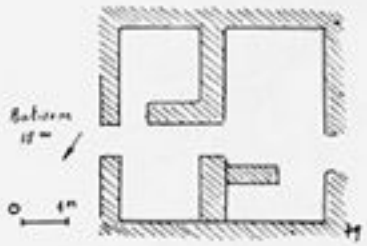


Fig. 79. — Maison fouillée en 1939 par D. Lazartigues, à 15 m nord de la balise M à Koumbi Saleh. Usage d'habitation indéterminé.

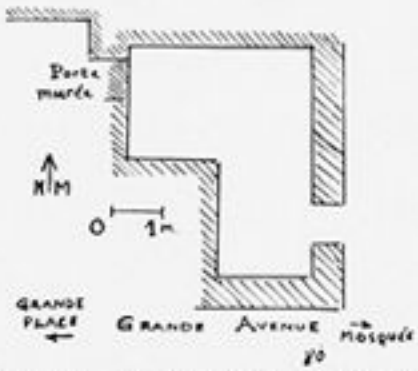


Fig. 80. — Maison fouillée en 1951 (M 5 du plan) sur la Grande Avenue. Échoppe de petit boutiquier ?

et V. Fernandes parle des villes d'Ouadane, Tichitt, Oualata et Teghaza, cette dernière entièrement bâtie de sel (3).

Mais nous avons, grâce à l'archéologie, un faisceau bien plus important de données, qui nous renseignent de façon certaine sur ce que furent ces villes sahariennes : Awdaghost, Azougui, Koumbi Saleh, Teghaza, Es-Souk, sont les plus révélatrices, car abandonnées depuis des siècles. Mais Oualata, Tichitt, Ouadane, héritières de cette tradition urbaine médiévale, offrent des points de comparaison modernes d'un grand intérêt. Et il existe bien d'autres ruines : nous parlerons de certaines au passage.

Avant de comparer entre eux les différents centres sahariens, il convient de parler des constructions qui les composent et au sujet desquelles nous possédons une bonne moisson de faits.

(1) Ibn Batoutah : 1922, p. 377 (Teghaza) et p. 438 (Takedda ville bâtie en pierre rouge).
(2) Malfante *in* La Roncière : 1935, I, p. 152.
(3) V. Fernandes : 1951, p. 83 (Ouadane) ; p. 85 (Tichitt, Oualata) ; p. 89 (Teghaza).

FIG. 81. — Les ruines de Talohos, à peu près à mi-chemin entre Es-Souk et Kidal. Les ruines principales ont été indiquées par des points plus gros ; les ruines secondaires, isolées les unes les autres, s'étalent sur plus de 2 km. Le contour des massifs rocheux est porté en hachures.

Les maisons de pierre (1) du Sahara médiéval sont des modèles les plus variés, au point de vue de leurs dimensions et de leur structure, car elles ont à faire face à des besoins assez divers (2) (Fig. 79-80). Mais il y a une certaine unité cependant, ces maisons appartenant

(1) Dans le nord du Sahara, l'on construit aussi beaucoup en briques crues (R. CAPOT-REY : 1953, p. 229-234). Il en va de même, au sud du Sahara, au Soudan).

(2) Voir les plans des maisons publiés dans P. THOMASSEY et R. MAUNY : 1951 et 1956 (Koumbi Saleh).

pour leur presque totalité à des agglomérations commerçantes. En effet, nous n'avons pas, sauf rarissime exception (1) comme au Soudan par exemple, de maisons isolées correspondant à des exploitations agricoles, mais des villes ou villages agglomérés avec parfois une densité extraordinaire de constructions (Koumbi Saleh, Chinguetti, Tichitt, Ouadane), même lorsque la place ne manquait pas aux abords. Des cas comme celui de Talohos, entre Kidal et Es-Souk, où les maisons isolées se succèdent sur 2 km environ le long de la piste caravanière (Fig. 81-82) sont tout à fait exceptionnels.

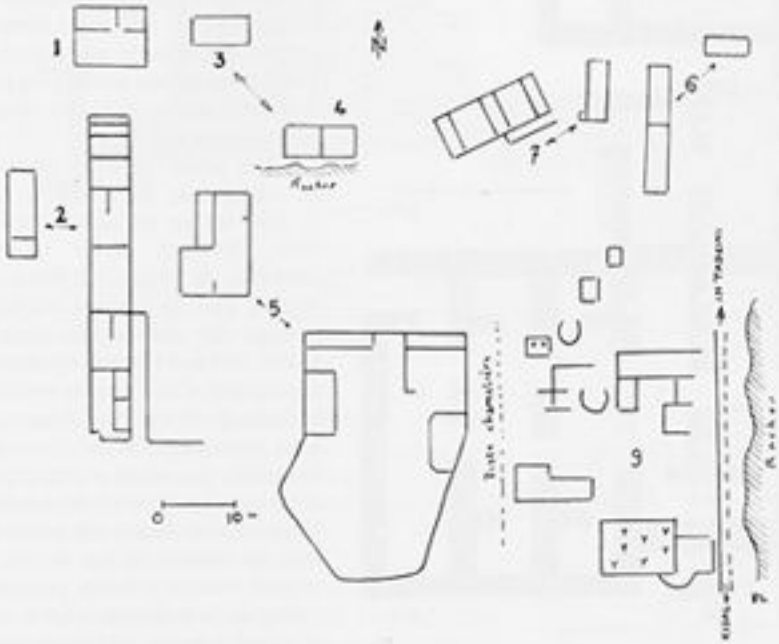


FIG. 82. — Les ruines isolées de Talohos. 1. Ruine n° 1, entre deux blocs rocheux. 2. Ruine n° 2, au nord, de la précédente. 3, 4. Ruines 3-4 : deux maisons groupées. 5. Ruines nos 5-6 et 7 comprenant deux groupes de constructions distinctes. 9. Ruines et tombes musulmanes, juste au SW de l'agglomération principale de Talohos.

La pierre employée est partout celle que l'on trouve sur place : le schiste à Koumbi Saleh et Tichitt, le grès à Ouadane, Chinguetti, Oualata, le granit à Es-Souk et même le sel à Teghaza, etc.

Les blocs, généralement de petite taille ou de taille moyenne, sont montés en murs avec de l'argile (banco) comme seul mortier : la chaux est absolument absente et c'est la raison du peu de solidité de ces maisons. Après plusieurs hivernages sans entretien de la terrasse, celle-ci s'affaisse et les murs attaqués à leur tour par la pluie s'éboulent, comblant le rez-de-

(1) Comme pourrait l'être par exemple la *Tazekka* = la maison, qu'EL-BEKRI (1913, p. 297) signale sur l'itinéraire de Tamedelt à Awdaghost et dont nous ne connaissons pas l'emplacement.

chaussée. Le volume des déblais de l'étage ou des étages supérieurs, des terrasses, est parfois suffisant, comme c'est le cas à Koumbi Saleh, pour conserver toute la hauteur du rez-de-chaussée (3 m en moyenne).

Fig. 83. — Groupe de maisons fouillées en 1950 à Koumbi Saleh par P. Thomassey (2 T du plan). Noter l'épaisseur du mur donnant sur la rue, les niches ménagées dans les murs, les lits de pierre et les escaliers montant à l'étage.

La maçonnerie est plus ou moins grossière, mais il y a parfois, comme à Koumbi Saleh, une recherche du travail bien fait qui apparente ces constructions à celles du Maghreb : les murs sont bien à l'alignement, les lits de pierre régulièrement disposés, le sol rigoureusement dallé et des niches artistiques pratiquées dans les murs (1), comme dans la moderne Oualata (Fig. 83).

Des petits carreaux rectangulaires, de schiste, de 42,94 cm × 21,43 cm × 2,80 cm en moyenne, bien à angle droit, devaient servir à daller les chambres de l'étage, et des frises décoratives, avec la formule islamique de la *chehada* ou des motifs géométriques, peints, devaient orner certaines pièces, témoignant d'une grande recherche dans le décor de la vie quotidienne, des opulents commerçants de Koumbi Saleh. Toutefois, ce travail n'atteignait jamais le niveau des décorations semblables du Maghreb : les lignes des plaques peintes sont de travers et les motifs, qui devraient être en principe semblables tout le long de la frise, sont parfois mal traités et même à peine reconnaissables.

Les architectes et maçons étaient à la hauteur de leur tâche, les décorateurs beaucoup moins (2).

Il est à noter que les rez-de-chaussées fouillés étaient pratiquement aveugles, ne voyant le jour que par les portes ou des ouvertures pratiquées dans le plafond. Pas de fenêtres. Il devait s'agir de magasins, d'entrepôts, la vie familiale se passant à l'étage ; on devait vraisemblablement coucher sur les terrasses pendant une bonne partie de l'année, à cause de la chaleur, les lits de pierre servant au gardien du magasin et non aux maîtres du logis.

(1) R. Mauny : *Niches...*, 1950, p. 34-35.
(2) Voir en particulier, P. Thomassey et R. Mauny : 1951, p. 446 sq. et 1956, p. 117 sq.

On peut reconstituer facilement le plafonnage par le tracé des murs et aussi par le mode de construction en usage à Tichitt, Oualata, Ouadane, etc. Des piliers et des murs séparaient la maison en plusieurs compartiments rectangulaires, le vide correspondant aux portes étant compensé par des poutres de bois mises dans le prolongement des murs ou piliers. Il suffisait

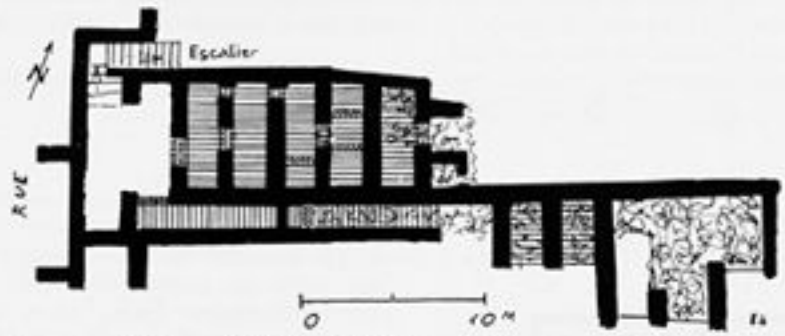


FIG. 84. — La maison fouillée en 1949 à Koumbi Saleh par P. Thomassey (1 T du plan). On a surimposé en lignes hachurées, le plan probable du plafonnage. Piliers et murs cloisonnent la maison en compartiments et les traverses de bois qui soutiendront le plancher d'argile de l'étage sont lancées perpendiculairement aux murs parallèles. Noter que le seul accès à l'extérieur se fait par l'escalier nord. L'éclairage se fait par la cour intérieure. Les parties non fouillées jusqu'au dallage sont portées en grisé.

ensuite de poser à angle droit par rapport à ce dispositif les morceaux de bois courts du pays (3 m maximum, mais plutôt 2 m à 2,50 m), de les recouvrir de nattes et de placer l'argile du plancher de l'étage par-dessus. C'est la méthode employée partout au Sahara moderne et qui l'était déjà à Koumbi Saleh (Fig. 84).

A Teghaza existaient des voûtes véritables en plein cintre que l'ensablement a conservées de l'écroulement jusqu'à nos jours (1). *Mirhab* et *minbar* de la mosquée de Chinguetti ont des arcs semblables (2).

Les maisons de Koumbi Saleh montrent de gros contreforts du côté de la rue.

Les murs intérieurs étaient recouverts d'un crépi jaunâtre, comme on en trouve aujourd'hui dans la mosquée de Tombouctou. Les niches murales sont nombreuses.

L'épaisseur des murs était parfois grande (jusqu'à 100 cm), mais la moyenne est de 60 à 80 cm environ.

Toutes les maisons fouillées ont des escaliers montant à l'étage supérieur ou à la terrasse.

(1) Th. MONOD : *Teghaza...*, 1938, fig. 3 à 5, p. 290-291.
(2) R. MAUNY : *Notes d'histoire...*, 1955, p. 151.

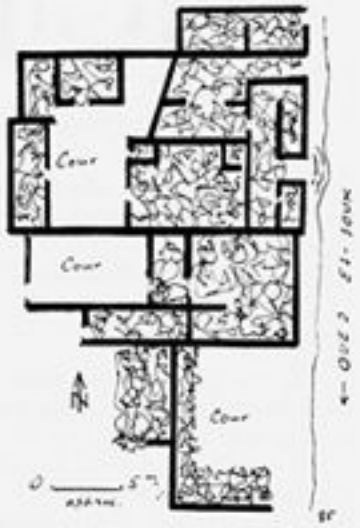


FIG. 85. — Groupe de maisons au sud-est de l'île de l'Oued es-Souk. Toutes les bases de murs ne sont pas visibles à cause des éboulis (grisé) et de l'ensablement.

Aucune boiserie ou pièce de mobilier n'est parvenue jusqu'à nous, mais des gonds en fer et de gros clous retrouvés au cours des fouilles prouvent que les portes de bois ne devaient pas être bien différentes de celles que nous connaissons en Mauritanie moderne.

Si les maisons de Koumbi Saleh — les mieux connues, car ce site a fait l'objet de plusieurs fouilles — sont tassées les unes contre les autres, surtout vers le centre, elles semblent plus espacées ailleurs : à Es-Souk les cours sont nombreuses et importantes (Fig. 85) et l'on a vu qu'à Talohos l'habitat dispersé a prévalu.

Certaines constructions doivent être traitées à part : en particulier les mosquées.

## Mosquées.

Nous connaissons à la vérité bien peu de mosquées sahariennes authentiquement médiévales : Koumbi Saleh, Es-Souk, Kidal, Talohos, Teghaza — et encore certaines d'entre elles ont pu être reprises en tout ou en partie à une époque immédiatement postérieure au moyen âge avant de tomber en ruines vers les XVI[e]-XVII[e] siècles. Parmi celles qui sont encore en service, les mosquées de Chinguetti et Tichitt peuvent remonter au moyen âge, de même que la mosquée ancienne en ruines d'Ouadane, située en contrebas du quartier de Tegherbeyat. Ces mosquées sont pratiquement inédites : R. Cortier a donné un plan sommaire de la « moyenne mosquée » d'Es-Souk (1) ; j'en ai également relevé un en 1952 (Fig. 86). Il ne reste pratiquement plus rien de la « grande mosquée » située à l'est (2).

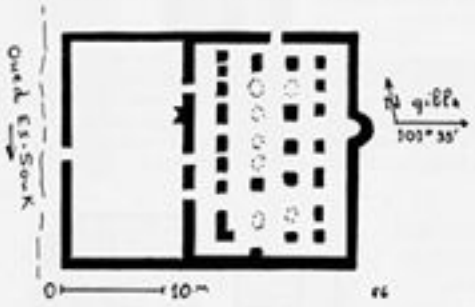

Fig. 86. — « Moyenne mosquée » d'Es-Souk.

Le plan de celle de Teghaza a été relevé par G. de Beauchêne en 1949-1950, mais est inédit et il en va de même de celui de la mosquée de Tichitt, dressé en 1947-1948 par M[me] J. Meunié. J'ai publié ceux des mosquées de Chinguetti et d'Ouadane dans un travail récent (3).

Voici quelques détails complétant ces informations.

## Koumbi Saleh.

Je n'ai trouvé qu'une seule mosquée dans l'agglomération, bien qu'il doive se trouver des oratoires secondaires ailleurs dans la ville. Elle est située sur la grande avenue se dirigeant de la grande place vers l'est (4).

Il est difficile d'avoir ses dimensions exactes, car seuls les murs sud et est sont assez dégagés, étant enfouis sous des éboulis, ceux de l'ouest pouvant représenter le minaret effondré. Mais à peu de chose près, le monument a 46 m d'ouest en est et 23 du nord au sud, la moitié

(1) R. Cortier : 1908, p. 205-207. Cette mosquée est probablement post-médiévale.
(2) R. Mauny : *Notes d'histoires...*, 1955, p. 156.
(3) R. Mauny : *Notes d'histoire...*, 1955, p. 150 (Chinguetti) et p. 157 et 159 (Ouadane).
(4) Elle avait été reconnue dès 1914 par Bonnel de Mézières.

ouest pouvant être une cour de prière à ciel ouvert, comme la chose est commune pour les mosquées sahariennes et soudanaises. Le *mirhab*, très bien marqué, donne une *qibla* de 90° (Fig. 87) (1).

La construction est soignée mais je n'ai trouvé aucun élément décoratif. Il aurait fallu pratiquer une fouille plus importante — je me suis borné à dégager le *mirhab* — pour retrouver la base des piliers.

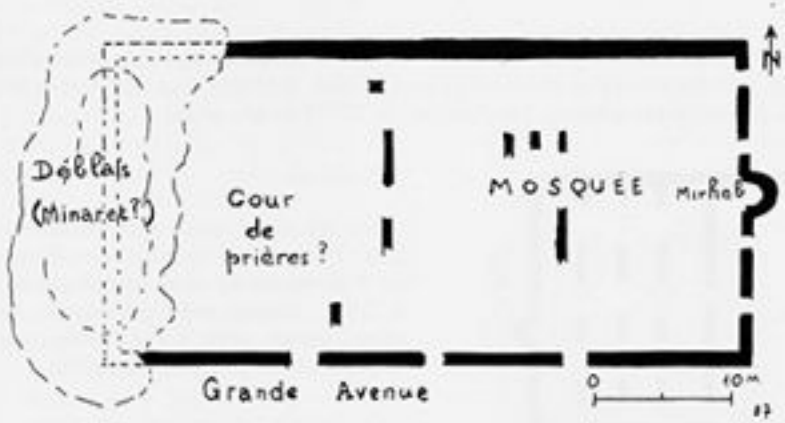


Fig. 87. — La grande mosquée de Koumbi Saleh, dont le *mirhab* fut dégagé en 1951 (1 M du plan).

Les ruines de l'édifice sont à peu près rasées au sol et le mur ne dépassait que de quelques décimètres, à tel point que des Maures du cru n'avaient même pas remarqué qu'il s'agissait d'une mosquée : le dégagement du *mirhab* la rend très reconnaissable aujourd'hui.

Es-Souk.

La grande mosquée de l'Est, dont il subsistait encore en 1904 une voûte au-dessus du *mirhab*, était déjà dans un mauvais état lors du passage de M. Cortier en 1907 (2). Il n'en restait en 1952, lorsque j'y vins à mon tour, que quelques pans de murs dépassant à peine le sol. Cette mosquée devait être importante : 18 m de mur visible à l'est, vers le *mirhab*. La *qibla* est de 101° (trop méridionale). C'est sans doute la mosquée la plus ancienne d'Es-Souk.

La « moyenne mosquée » de M. Cortier (1908, p. 206) semble moins importante, bien que ses dimensions (24 m nord-sud et 17,4 m est-ouest, plus une cour de 12,30 m de long) soient supérieures au fragment subsistant de la précédente.

Des colonnes carrées, il ne reste que des tas de cailloux.

La *qibla* est de 101° (Fig. 86).

(1) La direction de la Mecque devrait donner ici une *qibla* de 80° est. Mais on verra que l'orientation de toutes les mosquées ouest-africaines est trop méridionale.

(2) M. Cortier : 1908, p. 207.

TEGDAOUST.

Médiéval peut-être est le grand emplacement de prières de 75 m × 24 m (*qibla* : 94°) situé à 500 m N-E des ruines principales. La petite mosquée XVII[e] dégagée en 1960 a 14 m × 10 m (*qibla* : 91°) avec une cour attenante de 17 m × 12 m à l'ouest.

KIDAL.

La mosquée de Kidal-Ancien, en amont du centre moderne du même nom, n'est pas très importante : elle mesure 14 m nord-sud (9 m est-ouest, plus une cour de 10 m de long). Trois rangées de piliers rectangulaires. La *qibla* est de 71° (Fig. 88, n° 1).

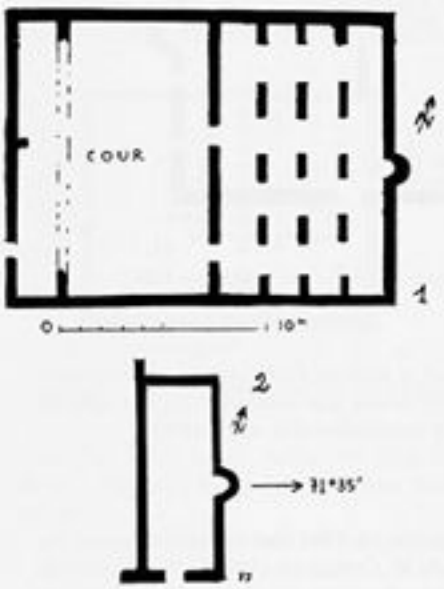


FIG. 88. — 1. La mosquée du Vieux Kidal. La *qibla* est de 71° 35'. 2. L'oratoire de Talohos, à l'est de la ville. La *qibla* est également de 71° 35'.

TALOHOS.

Il ne s'agit pas ici de véritable mosquée, mais d'un simple oratoire de 10 m nord-sud sur 4 m est-ouest, avec *mirhab* ayant une *qibla* de 101°, comme celle d'Es-Souk. Ce lieu de prières devait servir à une famille ou un groupe de maisons au plus (Fig. 88, n° 2).

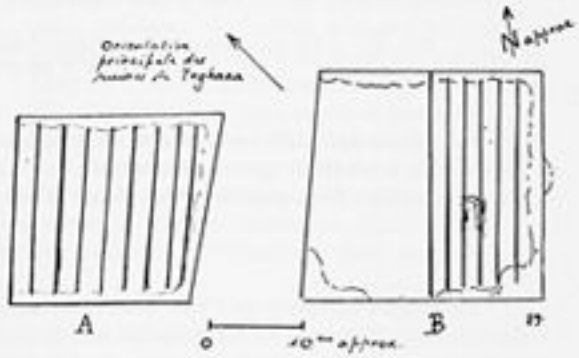


FIG. 89. — Plan schématique des mosquées présumées de Teghaza, d'après des photographies aériennes. A. Village sud-est. B. Village nord-ouest. Faute de repérage au sol, l'orientation et l'échelle sont très approximatives.

TEGHAZA.

Sur la photographie aérienne du village nord-ouest, une construction de plan carré, qui n'est pas orientée comme les autres maisons de la ville, paraît être la mosquée.

Cette construction aurait approximativement 24 m de côté et, à l'ouest, une partie qui semble nivelée pourrait être la cour de l'édifice (Fig. 89, B).

A l'angle nord-est du village de Teghaza sud-est, une construction d'orientation semblable (un quadrilatère de 20 m de côté environ, sans cour extérieure, mais avec des rangées de piliers fort distincts sur la photographie) pourrait être la mosquée de cette agglomération (Fig. 89, A).

TICHITT.

L'on ne connaît pas la date exacte de la fondation de la mosquée. La tradition place vers 1345 l'arrivée à la bourgade de Chekou, la future Tichitt, du chérif Abd Al-Moumen, venant d'Idjil. Il aurait converti les habitants du lieu et construit la mosquée actuelle (1).

L'édifice, que j'ai visité en 1949, comprend un ensemble de bâtiments : mosquée proprement dite, minaret et oratoire extérieur. La première, seule, paraît de construction ancienne : il faut d'ailleurs descendre pour y accéder, ce qui est déjà, pour une mosquée ouest-africaine, une présomption d'ancienneté (Chinguetti, mosquée de Sankoré et Sidi Yaya à Tombouctou). Le minaret daterait du XIX^e^ siècle seulement.

La mosquée proprement dite est un carré à peu près parfait de 16 m de côté, avec entrées au nord et au sud, *mirhab* et *minbar* juste au sud du précédent, comme à Chinguetti et Ouadane (*qibla* : 105° env.). La terrasse est supportée par 5 rangées de 5 piliers carrés ou rectangulaires portant des décorations géométriques en couleur. La porte en est d'une très belle architecture mais probablement d'époque postérieure, quoique apparentée au style des niches de Koumbi Saleh (2).

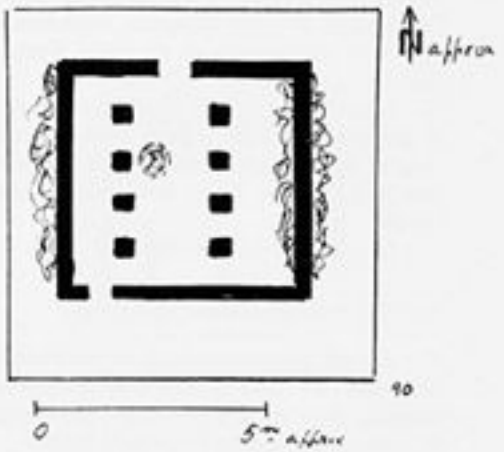


FIG. 90. — La petite mosquée de Ksar Namous. Le mur oriental exposé aux tornades, est entièrement effondré. Échelle et orientation approximatives. L'inscription se trouve sur la porte sud.

KSAR NAMOUS.

La petite agglomération fortifiée de Ksar Namous à Oujaf, au pied du *dhar* Oualata, comprend une petite mosquée sur plan carré, de 6 m de côté environ, dont le mur oriental, donc le *mirhab*, est entièrement écroulé. Par contre, le mur ouest a encore 3 m de haut par endroits et les piliers (2 rangées de 4) sont bien conservés; ils sortent encore de 1,40 m des déblais de la terrasse et ont 40 cm de côté. Des niches triangulaires sont aménagées dedans (Fig. 90).

Nous sommes assurés que ce petit oratoire, qui a pu être entretenu jusqu'à une date assez récente, est ancien, puisque l'inscription suivante figure sur le linteau de la porte sud : « construit en l'année 751 de l'ère » (soit en 1350 J.-C.). Telle est du moins la traduction que l'on m'en a donnée.

(1) P. AMILHAT : 1937, p. 127.

(2) R. MAUNY : 1950, p. 31-35 et photographie de la couverture du n° 46 des *Notes Africaines* (avril 1950). Le plan de la mosquée a été relevé par M^gr^ J. MEUNIÉ et doit paraître dans ses *Cités anciennes de Mauritanie*.

### Chinguetti et Ouadane.

Ayant publié des renseignements sur les mosquées de ces villes, avec plans à l'appui (1), nous nous bornerons à en rappeler certaines caractéristiques.

La mosquée de Chinguetti a 30 m dans le sens nord-sud et 11 m est-ouest, et la terrasse est soutenue par 3 rangées de piliers, certains ronds et d'autres carrés. La *qibla* est de 97° environ. Minaret à l'extérieur. D'après la tradition, la mosquée daterait du XIII^e^ siècle : elle a dû être réparée à de multiples reprises depuis.

Le quartier primitif d'Ouadane, Tegherbeyat, devait comprendre une mosquée, mais il n'en reste rien. La mosquée la plus ancienne subsistant dans cette ville est celle de la basse ville, quartier entièrement en ruines aujourd'hui. D'après la tradition locale, elle daterait du XII^e^ siècle et aurait été abandonnée il y a 500 ans. Je pense qu'il y a erreur, l'essor d'Ouadane datant précisément du XV^e^ siècle, et c'est plutôt à cette époque qu'il faut placer à mon avis l'édification de cette mosquée, abandonnée vers le début du XIX^e^ siècle et non pas au XV^e^ (des arcs outrepassés et du crépi d'argile subsistent encore, preuve d'un abandon assez récent).

Le bâtiment mesure 24 m environ du nord au sud dans sa partie orientale et 17 m dans sa partie occidentale, à laquelle était accolé le minaret. D'ouest en est, il mesure 15 m. Cinq rangées de colonnes, réunies par des arcs outrepassés grossiers soutenaient la terrasse. A l'est, une cour de 13 × 12 m, avec *mirhab* extérieur, devait servir aux prières pendant la saison chaude.

La *qibla* est de 108° environ.

### Autres constructions spéciales.

A part les mosquées et ne rentrant pas dans la catégorie des constructions ordinaires, nous pouvons citer quelques fortifications et — bien qu'il ne s'agisse pas d'établissements humains mais de leur corollaire, les cimetières — les grandes sépultures collectives encloses de murs particulières à Koumbi Saleh.

Les fortifications isolées semblent assez rares : signalons les « tours de veille » de la saline de Teghaza qui jalonnent le contour du périmètre exploité (2), l'enceinte fortifiée de Tamaradant au sud de l'Adrar des Iforas, dont nous avons déjà parlé au chapitre de l'archéologie du Soudan, la Kalaa d'Ouallen citée par Ibn Khaldoun aux approches du Touat (3).

D'un type assez spécial est l'enceinte almoravide d'Azougui, à l'ouest d'Atar. C'est un polygone irrégulier de quelque 100 m × 80 m, composé de deux murs parallèles de pierres sèches de 0,50 m d'épaisseur à 1,50 m environ l'un de l'autre, flanqué d'une vingtaine de bastions rectangulaires de 3 m sur 2 m, en saillie vers l'extérieur. Cette construction rappelle la forteresse de Marrakech, datant du XI^e^ siècle, récemment mise à jour : elle doit lui être apparentée et contemporaine (4) (Fig. 91).

(1) R. Mauny : *Notes d'Histoire...*, 1955, p. 142-162. Pour le plan de la mosquée de Chinguetti, voir fig. 3, p. 150 et l'ancienne mosquée d'Ouadane fig. 6, p. 157.
(2) Th. Monod : *Teghaza...*, 1938, p. 293.
(3) Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, I, p. 241.
(4) R. Mauny : *Notes d'histoire...*, 1955, p. 145 ; J. Meunié et H. Terrasse : 1952, p. 11-15 (forteresse de Marrakech). Azougui a été étudié en été 1960 par une mission Oxford-Cambridge.

Unique également est l'enceinte située à l'ouest immédiat du Tarf Es-Sedra, dans le *dhar* Oualata : c'est un énorme entassement de pierres sèches arrangées en point fortifié. Un mur l'entoure au sommet, flanqué de constructions dont il ne reste que les soubassements (Fig. 92).

Du type petit village fortifié est Ksar Namous, installé au croisement de deux *agafors* (filons doléritiques). Il mesure environ 40 m × 30 m et comprend des maisons groupées autour d'une place centrale, sur laquelle s'élève une petite mosquée (Fig. 93). L'ensemble, comme la mosquée, doit dater de 1350 environ, c'est-à-dire de la période d'expansion de l'Empire mandingue, et il n'est nullement impossible que ce petit poste, comme l'enceinte

Fig. 91. — Les ruines d'Azougui. L'enceinte almoravide aux abords immédiats de la palmeraie et les ruines de maisons anciennes juste au nord-ouest.

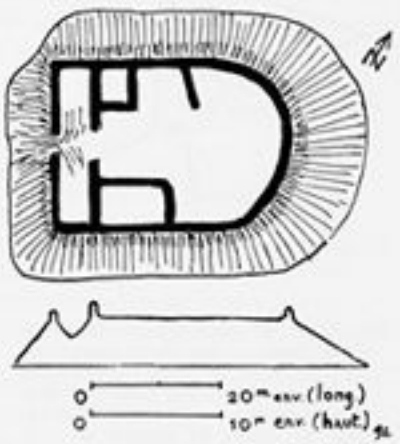


Fig. 92. — L'enceinte fortifiée (*chbar*) du tarf Es-Sedra, plan et coupe. Échelle approximative.

de Tarf Es-Sedra, ait été élevé pour défendre la piste Ouadane-Oualata contre les rezzou des pillards sahariens.

Si les tombes préislamiques et médiévales musulmanes sont nombreuses au Sahara, les constructions funéraires collectives le sont bien moins. On trouve à Es-Souk et Talohos, par exemple, plusieurs enceintes, de quelques mètres de côté, contenant des tombes.

Au contraire, à Koumbi Saleh, les deux nécropoles du Nord-Ouest et du Sud-Est comprennent de très importantes enceintes funéraires : la plus grande, le mur extérieur de l'ensemble du tombeau à colonnes, a près de 900 m de tour, et le mur extérieur de Sohobi devait avoir à l'origine près de 800 m.

Le tombeau à colonnes a déjà été décrit (1) : il s'agit d'une construction carrée de 5 m de côté, entourée de 6 enceintes carrées successives ayant le tombeau comme centre. L'espace entre ces enceintes, surtout vers le centre, est occupé par des tombes musulmanes.

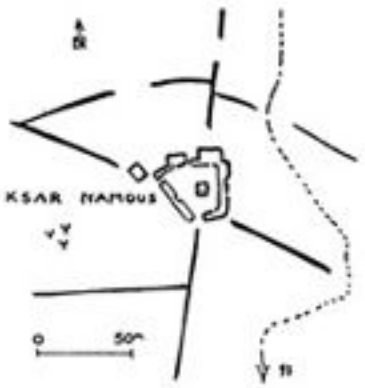


FIG. 93. — Le petit village fortifié de Ksar Namous. Les traits noirs sont les *agadors*. La mosquée est au milieu de la place centrale. Cimetière musulman et site néolithique (fabrication de perles de quartz) au sud-ouest.

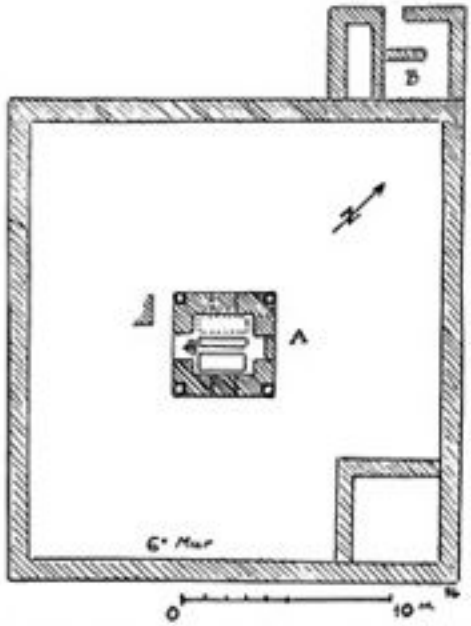


FIG. 94. — Le tombeau à colonnes à Koumbi Saleh, au centre d'un ensemble de six murs carrés. A. Le tombeau, contenant trois tombes fouillées par Bonnel de Mézières et dont les deux plus méridionales l'ont été à nouveau en 1951 (3-4 M du plan d'ensemble). Les quatre colonnes en occupaient les quatre angles. B. Petite construction, peut-être pour l'habitation du gardien des tombes, fouillée en 1951.

J'ai fouillé à nouveau l'intérieur du tombeau en 1951 : A. Bonnel de Mézières l'avait déjà fait en 1914. J'ai retrouvé les trois sarcophages de schiste, mais n'ai dégagé que celui du sud, qui avait 2,50 m de long, 0,88 m de large et 0,57 m de profondeur, et celui du centre, 2,40 m de long, 0,44 m de large et 0,57 m de profondeur. Aucun matériel ne fut retrouvé. Le petit escalier d'accès est très court, raide et en mauvais état. J'ai fouillé sans beaucoup plus de succès une petite construction attenante au 6e mur (Fig. 94).

J'ai mesuré du côté sud-ouest les distances séparant les six murs successifs, en partant de l'extérieur : elles sont de 65,50, m ; 6,50 m ; 6,80 m ; 6,30 m, 10,50 m et 8,40 m et l'épaisseur des murs est de 0,80 m à 0,90 m (2).

(1) A. BONNEL DE MÉZIÈRES : 1920, p. 252 : P. THOMASSEY et R. MAUNY : 1951, p. 440-443.
(2) Les chiffres de BONNEL DE MÉZIÈRES (1920, p. 249) repris par P. THOMASSEY et R. MAUNY (1951,

La nécropole du Nord-Ouest comprend de nombreuses autres enceintes très visibles au sol et sur la photographie aérienne. L'une a un oratoire à *mirhab*, mais ces constructions sont loin d'avoir l'importance de l'ensemble du tombeau à colonnes.

L'enceinte de Sohobi, dans la nécropole sud-est, n'a pas la forme géométrique du précédent : autour du tombeau polygonal où serait enterré Bouhahim, compagnon d'Abou Bekr l'Almoravide (XI[e] siècle), une première enceinte court à 40 m environ. Mais j'ai eu la surprise d'en trouver une seconde, rasée au sol, à 40 m plus loin, parallèle à la première. Des tombes se trouvent dans ce secteur, mais particulièrement près de la grande tombe centrale.

A quoi correspondent ces enceintes multiples ? Plutôt qu'à des sépultures familiales — ces dernières n'étant pas exclues pour les plus petites de ces constructions — on pense à des sépultures de collectivités arabo-berbères d'origines différentes : gens de Sidjilmassa, d'Ouargla, de Ghadamès, de Fès, du Caire, du Touat, etc., enterrés ensemble, le tombeau à colonnes et ses six enceintes successives pouvant représenter le cimetière de la famille royale musulmane postérieure à 1077, date de la prise de Ghana par les Almoravides. Nous noterons que les sépultures les plus simples, qui doivent, d'après la loi d'accroissement naturel des cimetières, être les plus anciennes, se trouvent le plus près de Koumbi, alors que les sépultures collectives, plus éloignées du centre, doivent être les plus récentes.

### c) *Les villes sahariennes.*

Comme l'a bien remarqué R. Capot-Rey, l'habitat rural au Sahara est aggloméré (1). Mais dans le sud du désert, qui seul nous occupe, les centres urbains ont plutôt des fonctions commerciales qu'agricoles : ce sont des étapes sur le chemin des caravanes, situées en général en des points où l'eau est assez abondante pour permettre l'établissement de palmeraies ou de cultures irriguées qui seront les bienvenues pour les caravaniers. Dès qu'a cessé la fonction commerciale, la ville peut disparaître complètement (Koumbi Saleh, Awdaghost, Es-Souk, Azelik) ou n'être plus qu'une agglomération presque abandonnée (Ouadane, Chinguetti, Tichitt, Oualata, Ksour du Djado, etc.). Le commerce fait naître les villes sud-sahariennes ; le départ des commerçants les frappe de mort. L'agriculture, contrairement à ce qui se passe au Nord-Sahara (Dra, Touat, Souf, etc.) n'est qu'un appoint.

Notons que, si deux agglomérations ont pu prospérer en un lieu aussi déshérité que Teghaza, c'est à cause de la saline, évidemment, mais aussi du commerce qui s'y faisait. Une fois la saline abandonnée pour Taoudeni, ce dernier centre n'a jamais pu arriver à la prospérité de Teghaza, car le commerce transsaharien après le XVI[e] siècle, comme nous l'avons vu, empruntait d'autres voies que celle passant par ce point.

Examinons les principales villes sud-sahariennes médiévales.

Nous tenterons de leur assigner au passage un chiffre approximatif de population : l'habitat y est en général très serré, pour faciliter la défense (Azougui, Ouadane, Tichitt, Oualata, Koumbi Saleh, Bilma, Ksour du Kawar et du Djado). Rappelons que dans le nord du Sahara, où des conditions identiques se retrouvent, les densités se rapprochent de celles

p. 442) sont très différents : 5,30 m ; 30,30 m ; 17,50 m ; 10,40 m ; 7,15 m. Nous avions déjà noté en 1951 que les chiffres de notre prédécesseur étaient inexacts.

(1) R. Capot-Rey : 1953, p. 234.

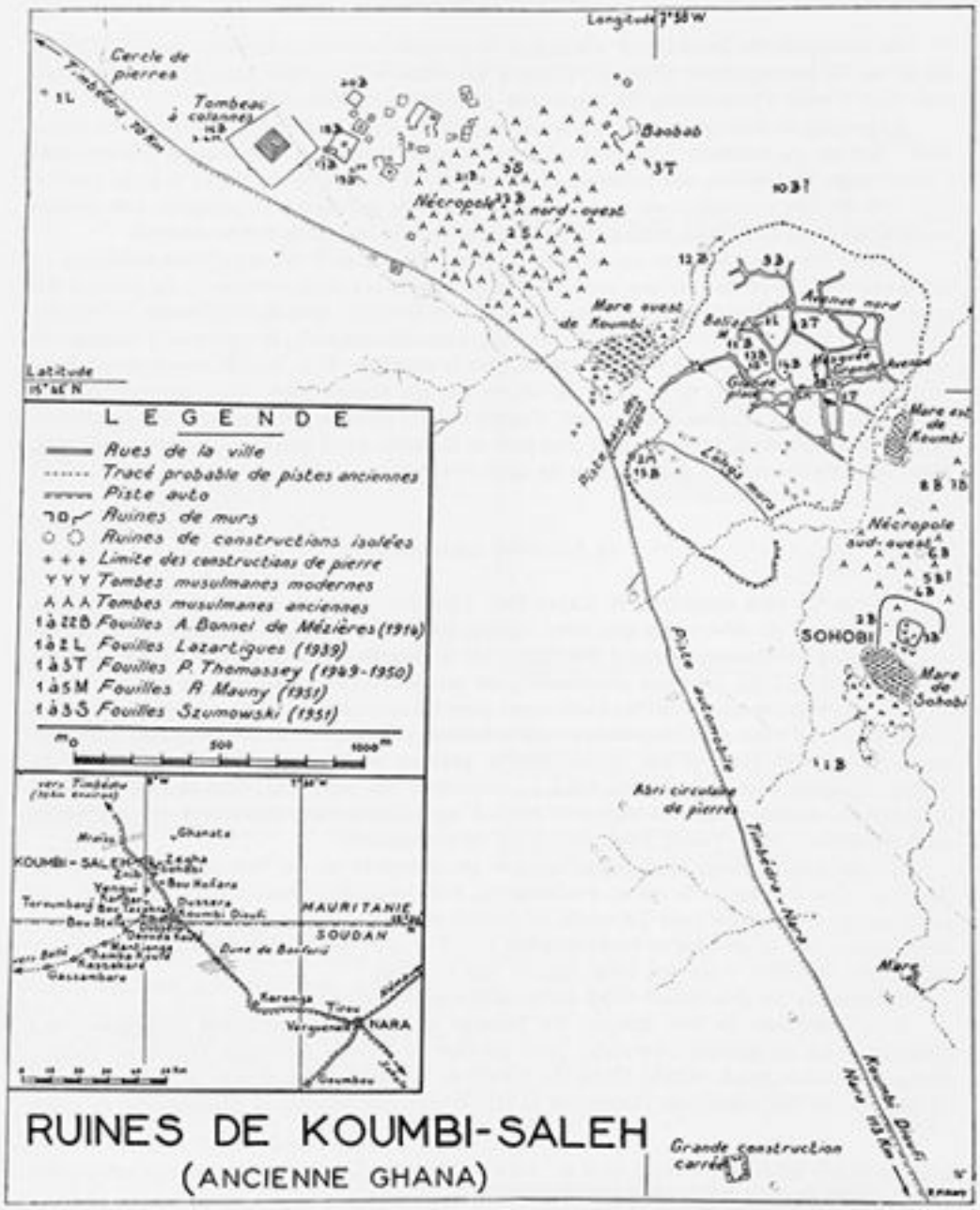


FIG. 95. — Plan des ruines de Koumbi Saleh.

des villes européennes : 149 habitants à l'hectare à Ouled Djellal, 476 à Ghardaïa, 6 à 7 personnes en moyenne par maison dans des constructions sans étage (1).

Par contre, d'autres agglomérations semblent avoir échappé à cette loi de concentration, comprenant de vastes espaces libres ou bien sont dispersées : c'est le cas à Chinguetti, qui ne semble pas avoir été ceint de murailles, Es-Souk, Talohos, Agadès (2).

Nous tiendrons compte de ces facteurs pour l'estimation de la population.

KOUMBI SALEH (Fig. 95).

Le site de la ville est des plus médiocres et il est étonnant que la plus grande cité du Sahara méridional ait pu s'y développer. Rien ne le désignait spécialement à l'attention : ce n'est ni un point de passage obligatoire, ni une étape essentielle et l'eau y est relativement peu abondante.

Le choix de ce site ne peut s'expliquer que par des raisons politiques : c'était la résidence du souverain et, une fois les maisons « en dur » construites, il était difficile de changer d'emplacement.

L'agglomération se compose de deux parties bien distinctes : l'une, la ville haute, située au nord-est et entièrement construite de pierre, de 700 m sur 700 m environ et la seconde, la ville basse, au sud-ouest de la première, où les ruines de maisons de pierre sont isolées, disséminées au milieu d'une zone qui fut certainement entièrement habitée : elle mesure 500 m sur 700 m environ. Au-delà, on trouve quelques ruines de maisons de pierre isolées et un habitat diffus prolonge l'agglomération vers le nord-ouest, sur la piste de Timbedra, qui était aussi la route d'Awdaghost et du Tagant, et le sud, sur la piste de Goumbou qui, au moyen âge, était la route menant aux régions minières du Bouré et vers le Mali.

La ville haute, construite de pierres, était composée, comme nous l'avons vu plus haut, de riches maisons solidement bâties, à l'architecture recherchée, et tous les indices recueillis nous font penser à la ville des marchands arabo-berbères de Ghana décrite par El-Bekri, dont l'existence se serait poursuivie jusque vers 1240, date de sa destruction par Soundiata.

La ville basse, aux ruines de pierres isolées, serait le faubourg sarakolé, tout comme la Tombouctou moderne par exemple, construite de banco, habitée surtout par des commerçants, est prolongée par des quartiers extérieurs de paillotes avec des constructions de banco par endroits, habités par les Songaï des classes moins aisées, les Bellah, etc.

La différence de niveau entre ville haute et ville basse peut provenir, autant que de la configuration du terrain, du fait que les ruines de plusieurs villes successives se sont accumulées en ce point. Rappelons que, dans la maison 3 fouillée par P. Thomassey en 1950, on a poussé jusqu'à 5,90 m de profondeur en continuant de trouver des murs, qui n'étaient pas des fondations (3).

L'état actuel des villes de Tichitt, Ouadane ou Oualata, après un peu plus d'un demi-siècle d'abandon (4), permet de se rendre compte que ces constructions de pierre, si elles ne sont pas entretenues, s'effondrent avec la plus grande facilité.

(1) R. CAPOT-REY : 1953, p. 241.
(2) Dans cette dernière ville, la densité tombe à 33 à l'hectare, *intra muros*.
(3) P. THOMASSEY et R. MAUNY : 1956, p. 122.
(4) Voir par exemple la fig. 18 : Tichitt, façade décorée de Th. MONOD : *Sur quelques constructions...*, 1938, face p. 36.



Page 483 of 596

S'il faut rebâtir sur le même emplacement, il vaut mieux niveler les ruines et reconstruire dessus : ni la pierre ni l'argile ne manquent pour cela.

Toutes les fouilles pratiquées en divers points de la ville montrent une extraordinaire densité d'habitat : les maisons sont serrées les unes contre les autres, sans espaces libres, et les rues sont étroites et assez droites. Il faut d'ailleurs mettre à part la « Grande Avenue » axe est-ouest de la ville, partant de la « Grande Place », passant à côté de la mosquée — à la hauteur de laquelle elle a 12 m de large — et se poursuivant vers l'est jusqu'à la limite de la ville, avec une largeur atteignant jusqu'à une trentaine de mètres : cet espace pouvait fort bien être, comme la « Grande Place », un marché. Mais notons les dimensions considérables de cette voie, comparées à l'étroitesse des rues des villes européennes contemporaines.

L'aspect de la ville devait ressembler à celui de Tichitt ou Ouadane avant leur décadence et aux villes d'Afrique du Nord dont elle était la réplique.

Combien pouvait-elle avoir d'habitants ? Il est difficile de le dire, mais mon impression est que la densité des constructions est supérieure à celle de Tombouctou ; sa superficie étant plus grande, il est permis de penser que la population de Koumbi Saleh-Ghana dépassait de beaucoup celle de la capitale de la boucle du Niger.

Un chiffre approximatif de 15 à 20 000 habitants (177 à 240 habitants à l'hectare) ne me paraît pas exagéré. Chiffre énorme pour une ville saharienne, à l'approvisionnement en eau limité : cette dernière, abondante en hivernage grâce aux trois mares entourant la cité, devait être rare en saison sèche, ce qui devait constituer une forte gêne, car c'était précisément la saison commerciale.

L'importance de la cité et la durée de son existence sont confirmées par l'étendue de ses deux nécropoles : celle du Nord-Ouest a quelque 1 600 m sur 800, et celle du Sud-Est 700 m sur 400 environ.

Koumbi Saleh est donc la plus grande des villes qui aient existé au Sahara médiéval. Capitale d'un Empire puissant, elle a été aussi, même après la décadence politique de ce dernier, une grande métropole commerciale jusqu'à sa destruction au XIII[e] siècle.

### Awdaghost.

Ce centre est loin d'avoir l'importance de Koumbi, bien qu'il ait eu son heure de gloire avant sa destruction par les Almoravides.

L'agglomération est plus petite (Fig. 96) : les ruines des maisons de pierre s'étendent dans la vallée entre l'oued et la colline sur 700 × 400 m environ, sans compter des faubourgs extérieurs, dont certains assez importants comme Tegdaoust-Nord. Toute la place libre jusqu'au pied de la colline a été utilisée.

La ville construite vers le XVII[e] sur la partie sud-ouest des ruines est plus réduite : 300 × 200 m environ. Sa maison principale, de 40 × 40 m, a été partiellement fouillée fin 1960 : des fondations de constructions de la ville antérieure furent retrouvées dessous en plusieurs points, ainsi que dans la rue sud attenante.

La croissance de ce centre était limitée, comme à Koumbi, par l'approvisionnement en eau, bien que le point d'eau de Noudache soit le meilleur du Rkiz (P. Boeny, 1927, p. 358).

La population de la ville médiévale pouvait peut-être atteindre 5 à 6 000 habitants à son apogée, soit 200 environ à l'hectare et celle de la ville du XVII[e], aux habitations moins serrées, à peine 1 000.

Seul monument important connu à ce jour : l'emplacement de prières de 75 × 24 m.

FIG. 96. — Plan de Tegdaoust. Les ruines de la ville la plus récente (XVII[e] siècle) se distinguent aisément. Elles n'occupent qu'une fraction de la ville médiévale, marquée ici d'un pointillé. Le « quadrilatère » au nord-est est en réalité un grand emplacement de prières et la « Tamourt », un peuplement d'Acacias divers, de Balanites, etc.

CHINGUETTI.

Le site de Chinguetti n'a rien de remarquable : c'est une bourgade placée sur la berge peu élevée d'un oued, en un pays assez plat, à proximité de palmeraies importantes (Fig. 97).

FIG. 97. — Le noyau ancien de la ville moderne de Chinguetti, entre le lit (*batha*) de l'oued, presque continuellement à sec, et les dunes de l'Ouarane. La mosquée est portée en noir.

La ville ancienne mesure 400 m environ sur 300 et peut donc se comparer en importance à Awdaghost.

Elle est desservie par d'étroites ruelles et les maisons s'ensablent peu à peu. On comble alors le rez-de-chaussée et l'on reconstruit l'étage.

Ici aussi, le seul monument est la mosquée.

Le ksar a pu avoir 1 000 à 1 200 habitants (soit 100 à l'hectare) à son apogée postérieure au moyen âge, mais peut-être 600 à l'époque qui nous occupe ; c'est dire que sa renommée à l'extérieur est hors de proportion avec son importance véritable. Rien ne montre que Chinguetti ait été plus étendue qu'aujourd'hui.

OUADANE.

Autrement plus importante est Ouadane, bâtie en position forte sur le rebord de la colline à l'angle de deux oueds : les ruines, dont la partie centrale est seule habitée aujourd'hui, mesurent 700 m du nord au sud et de 200 à 500 de l'est à l'ouest (1).

Mais il semble que l'apogée de la ville, correspondant à cette extension maximum des ruines, soit postérieure au moyen âge. La ville pouvait avoir alors 3 000 habitants environ.

Rappelons-nous que V. Fernandes nous donne l'état de la cité à la fin du XV^e^ siècle et la décrit comme « une ville de 400 habitants. C'est la principale de cette montagne de Baflor »(2).

Et D. Pacheco Pereira, qui qualifie Chinguetti de « petit village », parle d'Ouadane comme d'une « ville » de « 300 feux environ » (3).

Vers 1500, Ouadane devait se borner aux deux points fortifiés de Tegherbeyat (entouré d'une muraille épaisse) et Ksar El-Khali, et peut-être déjà au quartier de l'ancienne mosquée, avec une population de 1 500 à 1 800 environ (6 habitants par foyer).

TICHITT (Fig. 98).

Au pied du dhar Tichitt, la ville a crû sur la voie Idjil-Oualata, à un emplacement favorisé par la nature : l'eau proche de la surface a permis l'établissement d'une petite palmeraie, et la terre salée, l'*ameursal*, y fait l'objet d'un certain trafic.

La ville a eu son importance à la fin du moyen âge, aux XV^e^-XVI^e^ siècles, époque à laquelle on l'a construite en pierre. La ville, de forme ovoïde, mesure aujourd'hui 500 m × 400, mais est à moitié ruinée. La population a pu atteindre 1 500 habitants à son apogée (100 à l'hectare).

(1) Voir le plan de la ville *in* R. MAUNY : *Notes d'histoire...*, 1955, p. 155.
(2) V. FERNANDES : 1938, p. 83. Ce chiffre paraît un peu faible.
(3) D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 41 (Audem) ; p. 63 (Singuyty). Les 300 feux qu'il signale impliqueraient une population bien supérieure aux 400 habitants notés par V. FERNANDES : 1 500 à 1 800 environ.

La seule construction importante est la mosquée, que nous avons étudiée plus haut ; mais les maisons de style y abondent et l'architecture de Tichitt est la plus belle de Mauritanie (1).

Un cimetière ancien important se trouve aux abords de la ville.

FIG. 98. — La ville de Tichitt. Les maisons encore debout — nombreuses sont celles déjà partiellement en ruines — sont portées en noir. Les soubassements des ruines sont simplement entourés d'un trait. La limite de la ville ancienne est marquée par une ligne presque continue de monticules de déblais. M. Mosquée. C. Cimetière.

OUALATA.

Elle est construite sur les pentes allant d'un oued au sommet de la colline du *dhar*, au débouché sur l'Aouker de la route du sel de Teghaza.

De nombreuses rues fractionnent la ville, qui devait avoir approximativement au moyen âge la superficie que nous lui voyons aujourd'hui (2). Peut-être même était-elle plus étendue, l'ensablement actuel pouvant masquer une extension plus à l'est.

L'agglomération a 600 m sur 300 m environ et est construite de pierre habillée de banco. D'importants tas d'ordures la bordent au sud-est. La mosquée, située en bordure est, pouvait être, il y a quelques siècles, entourée de groupes de maisons aujourd'hui disparus (Fig. 99).

La population a pu atteindre 2 à 3 000 habitants à son apogée au moyen âge (110 à 166 habitants à l'hectare).

FIG. 99. — La ville d'Oualata, bâtie sur la pente montant vers le *dhar* à l'ouest. Noter au sud-est, les tas de détritus accumulés aux abords de l'agglomération. Barrage et fortin sont modernes.

TEGHAZA.

La naissance de cette ville en plein cœur du Sahara, où l'eau est rare et très salée, ne s'explique que par l'existence de l'une des plus importantes salines du désert. Mais une fois que ce centre eut été créé, il est devenu automatiquement l'une des principales étapes du commerce transsaharien.

(1) Th. MONOD : *Sur quelques constructions...*, 1938, p. 37-40.

(2) V. FERNANDES : 1938, p. 85, en parle comme d'une « très grande ville ». Ce qui est pour le moins exagéré.

FIG. 100. — Les ruines de l'agglomération de Teghaza nord-ouest. Noter que les maisons sont orientées perpendiculairement aux vents dominants. Ruines turriformes au nord-ouest. Échelle et orientation sont approximatives.

FIG. 101. — Les ruines de l'agglomération sud-est sur le bord opposé de la saline.

Teghaza a donc une double vocation : ville minière et ville caravanière. Elle se compose de deux agglomérations, l'une au nord-ouest et l'autre au sud-est de la saline, à 3 km environ l'une de l'autre (Fig. 67).

Celle du Nord-Ouest, la plus importante, mesure 400 m × 200 : les murs sont très visibles sur la photographie aérienne et sont alignés, sauf la mosquée, en direction générale nord-ouest-sud-est, donc perpendiculairement aux vents dominants (Fig. 100).

Celle du Sud-Est, plus petite, mesure 220 m × 180 environ : l'orientation des murs est la même que pour la précédente (Fig. 101).

On ne sait à quoi correspond cette dualité : l'une des villes était-elle davantage spécialisée dans le travail des salines et l'autre était-elle plutôt commerçante ? Ou n'est-ce qu'une question de commodité pour se rapprocher des lieux de travail dans la saline ? D'ensablement, l'agglomération nord-ouest étant davantage exposée ? Ou d'approvisionnement en eau douce ? On ne le sait ; plusieurs de ces facteurs ont pu jouer.

La population de Teghaza a pu atteindre de 1 200 à 1 800 habitants (100 à 150 à l'hectare).

Rappelons que l'architecture de Teghaza présente de nombreux arcs en plein cintre (1). C'est à ce point de vue une simple annexe de la province marocaine.

### Es-Souk.

Cette ville a été, avec Ghana, un des plus grands centres du Sahara médiéval.

Le site n'offre pourtant rien de bien remarquable et l'agglomération ne s'est fixée là peut-être qu'à cause de l'existence de puits abondants. Elle s'étend du nord au sud entre des chaînes de collines parallèles à l'Oued Es-Souk, qui la sépare en trois parties : le quartier principal, à l'est, de 1 km sur 200 m, entre la colline et l'oued ; une petite agglomération de 200 m sur 100, dans l'île, et un quartier occidental, de 500 m sur 200 (Fig. 102).

Le tout est bâti de pierre et les murs sont partout très visibles : les constructions les plus solides paraissent celles de la pointe de l'île et du quartier sud-est, adossé à la colline. Au contraire, les maisons les plus éloignées du centre semblent faites de façon moins résistante et il n'en subsiste plus grand-chose : c'est le cas du quartier occidental en particulier.

La seule structure un peu spéciale de la ville est le musoir de gros blocs qui protège la partie amont de l'île.

Es-Souk, décrite par El-Bekri comme « une grande ville, mieux bâtie que Ghana et Kawkaw » (1913, p. 339), devait avoir une certaine importance et je pense qu'elle a pu compter facilement les 3 000 habitants que lui assigne Cortier (2) et même davantage, à raison de 100 habitants à l'hectare.

### Talohos.

Nous avons affaire ici à une petite bourgade disséminée le long de la piste Kidal-Es-Souk sur plus de 2 km.

L'agglomération principale comprend un groupe de maisons faisant au total 50 m × 50,

(1) Th. Monod : *Teghaza...*, 1938, p. 289-296.
(2) Lt Cortier : 1908, p. 203-213. H. Lhote : (1951, p. 67) au contraire estime qu'elle n'a pu abriter plus de 600 âmes.

avec un grand enclos à l'ouest. Gravitant autour de ce centre, une trentaine de constructions s'essaiment dans la vallée.

L'ensemble a pu totaliser 200 à 300 habitants.

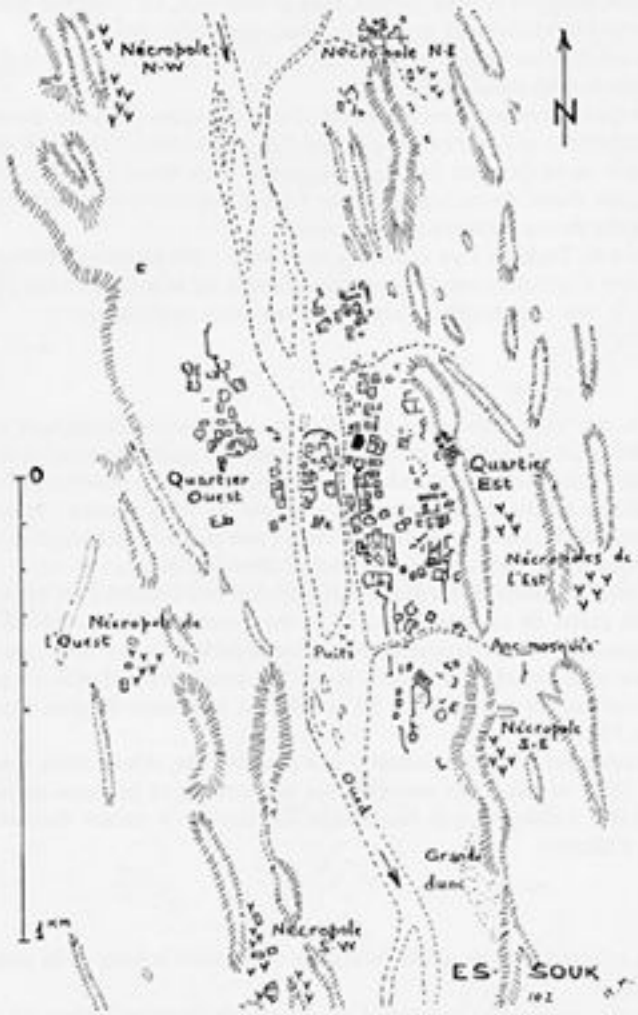


FIG. 102. — Les ruines d'Es-Souk, limitées par les pointements rocheux parallèles à l'oued, qui portent de nombreuses gravures rupestres. Noter l'importance du quartier oriental (sa mosquée est figurée en noir), l'ancienne mosquée extérieure à la ville et les nombreuses nécropoles, dont les tombes sont souvent groupées dans des enclos.

AGADÈS (Fig. 103).

Bien que la ville d'Agadès ne date que de l'extrême fin du moyen âge et n'ait été capitale qu'aux premières années du XVI[e] siècle, il convient d'en parler ici, car elle est typique du Sahara centre-oriental : Zinder, Kano, Garoumelé et d'autres appartiennent au même cycle de villes emmuraillées.

Agadès possédait déjà son enceinte au début du XVI[e] siècle (1). Elle est encore visible sur la photographie aérienne et semble avoir eu quelque 4,5 km de tour. Le minaret de la mosquée, plusieurs fois reconstruit depuis, et le palais avaient été édifiés au XV[e] siècle (2).

La ville, qui avait 7 000 habitants à l'époque où Barth y passa, en compte 4 000 mais est loin d'emplir son enceinte (3). Ses 120 hectares ont pu abriter 10 000 habitants au temps de sa splendeur.

FIG. 103. — Ville moderne d'Agadès. Le tracé de l'enceinte (en tirets) montre que la ville ancienne (XV[e]-XVI[e]) était bien plus étendue que l'actuelle.

AUTRES VILLES.

Nous ne possédons pas assez de renseignements sur les autres villes du Sahara oriental médiéval pour pouvoir en parler ici. Azelik, Marendet, Bilma, les Ksour de Djado et du Kawar, Aïn Galakka et autres centres auraient besoin d'être étudiés comme ceux du Sahara occidental.

La ville sud-saharienne a des caractères qui la différenciaient de la plupart des agglomérations du nord du désert : centre commercial avant tout. Ses fonctions agricoles sont tout à fait secondaires sauf en de rares cas (Azougui, Ouadane, Chinguetti, Tichitt, Bilma) où la palmeraie est importante.

Oualata, Araouane, Es-Souk n'ont même pas de cultures ni de palmeraies et les jardins des environs d'Agadès sont peut-être modernes.

Les édifices publics semblent s'être bornés aux mosquées et aux fortifications ; les tombes, parfois groupées en sépultures collectives murées, étaient l'œuvre de particuliers ou de riches commerçants.

Le souci de défense a poussé certaines villes à s'entourer de murailles (Ouadane, Tinigui, Agadès, Bilma) ou à s'établir dans des sites défendus naturellement, sur des pitons isolés (Ksour du Djado et du Kawar). Des tours protègent les approches de Teghaza.

(1) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 473.
(2) Y. URVOY : 1955, p. 28.
(3) R. CAPOT-REY : 1953, p. 241 et plan p. 242.

Des chicanes et les passages couverts facilitent la défense à l'intérieur de l'agglomération (Ouadane).

Les centres possèdent une place du marché où se font les transactions (Ouadane, Koumbi Saleh, Es-Souk, Agadès).

Il y a une certaine unité architecturale pour chaque centre, donnée par la nature du matériau employé (grès, schiste, banco, sel, etc.). Si l'architecture est partout d'inspiration maghrebine, il y a des caractères propres à une région : décors de pierre sèche de Tichitt, hérités de Koumbi Saleh, encadrements polychromes de portes et de niches d'Oualata, etc.

C'est le fait que ces agglomérations sont presque toutes nées du gros commerce transsaharien qui a donné à ces villes ce cachet maghrebin : les maisons ont été édifiées à l'origine presque exclusivement pour les Arabo-Berbères commerçants, et ce sont ceux-ci qui ont été les initiateurs de la vie urbaine dans le pays.

Le modèle qu'ils y ont ainsi enraciné a été adopté plus au sud, comme nous allons le voir.

## 2. Pays sédentaires.

Dès que la pluviométrie suffit à assurer la vie sédentaire ou que la présence de fleuves ou de lacs permet la culture, le nomade fait place au cultivateur.

### a) *Divers types d'habitations.*

Nous ne possédons pas de données sûres concernant l'habitat médiéval des populations paysannes, mais tout porte à croire qu'il n'a guère varié depuis : c'était la paillote, en général à plan circulaire, à soubassement soit de pierre ou d'argile, ou même entièrement en éléments végétaux. Elle est connue dès le néolithique, comme le montrent les restes des villages du dhar Tichitt-Oualata, et mentionnée par Ibn Saïd, Ca da Mosto, V. Fernandes et autres (1). Les paillotes sont généralement groupées en « carrés » familiaux, eux-mêmes agglomérés en villages.

Mais les maisons de banco semblent avoir été connues dès le moyen âge. L'architecture d'argile est-elle dans nos régions d'introduction arabe, copiée sur celle du Maghreb, ou bien est-elle d'origine autochtone ?

L'état de nos connaissances archéologiques ne permet pas de répondre à cette question. Mais on en trouve mention dès le XII[e] chez Idrisi (2), et plus tard chez Al-Omari, qui décrit ainsi les maisons de Nyéni, capitale du Mali : « Les habitations de cette ville sont construites en couches d'argile, comme les murs des jardins de Damas. Voici comme l'on fait : on bâtit en argile sur une hauteur de 2/3 de coudée ; ensuite on laisse sécher, puis on bâtit au-dessus de même hauteur, puis on laisse sécher, puis on bâtit de même jusqu'à achèvement. Les plafonds sont faits de poutres et de roseaux ; ils sont, pour la plupart, en forme de coupoles ou de dos de chameau, pareils à des arcades de voûtes. Le sol des maisons est de la terre mêlée de sable » (1927, p. 60).

(1) Ibn Saïd *in* Y. Kamal : p. 1081 ; Ca da Mosto : 1895, p. 76, 125, 182 ; V. Fernandes : 1951, p. 25 ; Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 467.

(2) Edrisi : 1866, p. 5.

Le mode de construction est quelque peu différent aujourd'hui : on prépare à l'avance des briques de terre séchée et on construit ensuite à l'aide de ces matériaux, en se servant d'argile comme mortier.

Coupoles et voûtes ont disparu de la région, sauf entre Niger et Tchad où la « voûte haoussa » est bien connue (1). Partout ailleurs, les plafonds sont horizontaux, permettant une terrasse à l'étage.

V. Fernandes nous montre les maisons des Mandingues de Gambie « faites de briques cuites ou crues et ils font leurs maisons rondes à la façon de tentes couvertes de paille des champs ou de foin sec » (2).

En bien des points, les constructions de banco, à prétentions architecturales, sont la demeure du chef et la mosquée, le reste du village étant fait de paillotes (3).

Mais il n'est pas exclu que vers le sud les fermes « châteaux-forts » du haut Togo (pays somba ; etc.) et les maisons des bords du golfe du Bénin ne soient pas issues du terroir.

La maison d'argile avait des avantages considérables sur la paillote : outre une protection plus efficace contre le froid, elle n'était pas soumise au danger d'incendie comme les paillotes : rappelons-nous l'exemple de Tombouctou, dont la moitié a brûlé en cinq heures lors du passage de Léon l'Africain vers 1512 (1956, p. 469).

La maison isolée est l'exception aujourd'hui et a dû l'être de très bonne heure : les sites néolithiques du dhar Tichitt-Oualata, habités par des sédentaires noirs, et les sites néolithiques d'autres points, en particulier de la presqu'île du Cap-Vert et du Tilemsi où la densité des trouvailles sur de vastes espaces laisse supposer des villages importants, montrent que la tradition villageoise est ancienne en Afrique Noire.

Il en va de même au moyen âge, comme on le voit dans le Nord-Massina et la région de Goundam, où les importants « gourgoussou » représentent des emplacements de villages disparus. Le volume des terrassements de la plupart implique même des villages construits en banco plutôt que des paillotes.

Il s'agit d'agglomérations paysannes placées à proximité des terres de culture, comme celles d'aujourd'hui dans la zone inondée du delta intérieur du Niger.

L'implantation des villages de la zone des mégalithes du Sine Saloum montre les mêmes préoccupations : proximité des terres de cultures (mil) et de l'eau de boisson. Mais ici il s'agissait de paillotes et rien n'en est resté : seuls leurs cimetières localisent ces habitats.

En d'autres pays, c'est la recherche de la défense qui a conditionné l'emplacement des villages : c'est le cas particulièrement pour les peuples primitifs, non musulmans, traqués par les chasseurs d'esclaves et par les armées des grands États (Mali, Bornou, Mossi, etc.) qui poursuivaient les mêmes fins. Les Dogon, Bassari, Somba, les peuples du plateau du Bauchi, ceux du Nord-Cameroun sont dans ce cas. Leurs habitats sont accrochés à la falaise, ou perchés sur des pitons difficilement accessibles (4).

Dans les zones lacustres et marécageuses, souvent les villages ont été construits dans des îlots difficiles d'accès.

Aucun reste n'est parvenu jusqu'à nous de ces maisons de banco ou paillotes, mais les

(1) Y. Urvoy : 1955, p. 30-31.
(2) V. Fernandes : 1951, p. 49. Maisons en banco en Sierra Leone (p. 93).
(3) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 467 (à Tombouctou).
(4) M. Griaule : (1938, p. 28, n° 2) montre par le nombre de grands masques conservés dans certains villages, qu'ils furent fondés au début du xv[e] siècle au plus tard.

modèles doivent en être à très peu de choses près ceux que l'on trouve aujourd'hui dans les mêmes secteurs.

b) *Constructions spéciales.*

Mosquées.

Les seules constructions spéciales sont les mosquées, mais rares sont celles qui sont authentiquement médiévales : construites de banco et non de pierre, elles ont été refaites à de multiples reprises, mais les plus anciennes qui soient parvenues jusqu'à nous peuvent nous donner une idée de ce que furent celles de la fin du moyen âge.

Gao.

Les restes de la mosquée retrouvés au kilomètre 2,5 de la route de Bourem représentent peut-être le seul de ces édifices religieux d'âge certainement médiéval. Il s'agit probablement de la « mosquée avec *mirhab* » édifiée par Mansa Moussa en 1325 lors de son retour de La Mecque, « en dehors de la ville de Kagho » (1).

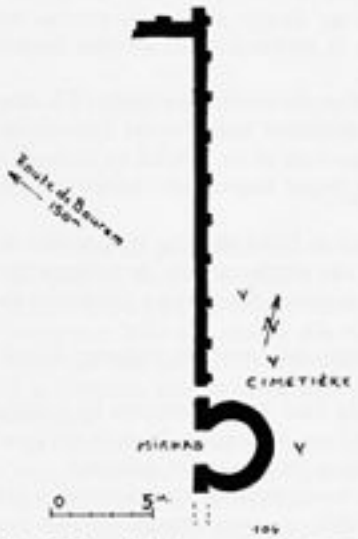


Fig. 104. — L'unique reste de mur subsistant de la mosquée de Gao ancien (fouille de 1950). Seul le *mirhab* est de briques, le reste est en banco. Toute trace a disparu au sud du *mirhab* par suite du ravinement des eaux.

Nous sommes ici à la limite ancienne de la ville, comme le prouve l'existence du cimetière situé juste à l'est de l'édifice, et la mention du *mirhab* attire l'attention sur cette partie de la construction (Fig. 104). Or la mosquée comporte un *mirhab* de briques (*qibla* 80° environ), seule partie de l'édifice à être construite de ce matériau, le reste étant en banco. Et rappelons qu'une stèle du cimetière proche qui put être déchiffrée porte la date de 766 H./1364 J.-C.

Il s'agissait d'une grande mosquée : le mur de banco s'étendant au nord mesure 21,80 m depuis le centre du *mirhab*, ce qui donne une longueur totale de 43,40 m pour l'ensemble du mur est — presque la dimension de la grande mosquée de Dienné. Je n'ai malheureusement pu retrouver que l'amorce du mur nord. Mais de divers sondages effectués, je retire l'impression que la construction initiale avait 27 m environ d'est en ouest : immédiatement au-delà, à l'ouest, un conduit de poterie doit représenter les restes du réduit à ablutions (2).

L'édifice ne devait pas être des plus remarquables, même lorsqu'il était neuf, puisque Ibn Battouta, qui resta un mois à Gao en 1354, n'en parle pas, non plus que Léon l'Africain, qui y passa en 1513.

Il existait pourtant alors, puisque le *Tarikh es-Soudan* le mentionne encore au XVII^e siècle (1900, p. 14).

A Gao se trouvait une autre grande mosquée, celle située juste à l'est de la tour à étages

(1) *Tarikh es-Soudan* :1900, p. 14.
(2) R. Mauny : *Notes d'archéologie...*, 1951, p. 842-844.

connue sous le nom de « tombeau des Askias ». Elle subsiste de nos jours, mais dut être remaniée bien des fois. Il n'est que de relire H. Barth pour voir les changements intervenus depuis 1854 et se figurer ceux qui ont pu avoir lieu entre le XVI^e^ et le XIX^e^ siècle. Barth parle en effet de deux tours, dont une en ruines (qui n'existe plus aujourd'hui), et l'autre de sept étages (trois aujourd'hui) et ne parle pas de mosquée, se bornant à dire que les habitants venaient alors y prier (1). La photographie très nette de la tour, prise par F. Dubois vers 1910 (2) montre trois étages et un aspect semblable à celui que nous lui connaissons aujourd'hui.

Rien ne permet d'affirmer, quoi qu'en disent les auteurs, que l'Askia Mohammed, mort en 1538, soit enterré dans cette tour.

Les *tarikh* ne parlent même pas du lieu de sa sépulture et H. Barth se borne à dire : « Cette massive tour en ruines était le dernier vestige de la grande mosquée (*djingere ber*) qui servait en même temps de sépulture au puissant conquérant Mohammed Hadj Askia » (1861, 4, p. 161). Ce dernier doit donc être enterré quelque part dans la mosquée, la tour devant être plus simplement un minaret.

On ne sait de quelle époque date cet édifice. Il marque probablement le site de la première grande mosquée de la ville, plus centrale que la mosquée du XIV^e^ de la route de Bourem qui, nous l'avons vu, avait été construite « en dehors de la ville ».

Mais comme tous les édifices semblables, il dut être démoli et reconstruit à de multiples reprises, comme ce fut le cas à Tombouctou.

### Tombouctou.

J'ai déjà eu l'occasion de parler des trois mosquées de Tombouctou (3) et ne ferai que rappeler qu'aucune ne peut être considérée, dans son état actuel, comme remontant au moyen âge. Toutes furent reconstruites à plusieurs reprises depuis le XVI^e^ siècle, car il s'agit d'édifices de banco.

Il est fort probable que le sultan Mansa Moussa, en 1325, ait contribué, par l'intermédiaire de son architecte Es-Saheli ,mort à Tombouctou en 1346, à l'édification de Djinguereber : une inscription datée de 1327 était encore visible, mais presque illisible, au moment du passage de Barth dans la ville, au-dessus de la porte principale : elle n'existe plus aujourd'hui. Rappelons que Djinguereber fut entièrement démolie et reconstruite en 1570 (4). *Qibla* : 100° environ.

Sankoré, vraisemblablement construite au XIV^e^-XV^e^ siècle, fut entièrement démolie et reconstruite vers 1580 (5). *Qibla* : 80° environ.

Elle n'était peut-être, avant 1580, qu'une modeste mosquée de quartier comme Sidi Yahya. Il est symptomatique que Léon l'Africain ne parle que de Djinguereber.

Sidi Yahya fut construite vers 1440 et restaurée en 1577-78 par le Cadi El-Aqib (6) ;

(1) H. Barth : 1861, IV, p. 161. Voir également R. Mauny : *La tour...*, 1950, p. 66-67.
(2) F. Dubois : *Notre beau Niger*, 1911, p. 29-37.
(3) R. Mauny : *Notes d'archéologie...*, 1952, p. 900-910.
(4) *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 222 ; *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 177 et 330. H. Barth : 1861, IV, p. 37. O. Lenz : bien qu'il parle de l'inscription, sans doute d'après Barth, ne semble pas l'avoir vue (1880, II, p. 152).
(5) *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 222 ; *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 180. R. Mauny : *Notes d'archéologie...*, 1952, p. 905-908.
(6) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 179.

elle fut défigurée en 1939 par sa transformation intempestive en monument crénelé, mais l'ancien minaret subsiste heureusement sous son habillage moderne. *Qibla* : 75° environ.

Le fait que ces trois mosquées aient dû être refaites entièrement au XVI[e] siècle, après un ou deux siècles d'usage, est à noter : les mosquées du XIV[e] de la ville étaient, comme les actuelles, construites en banco, et de ce fait très exposées aux intempéries. Bien que nous ne puissions l'affirmer, ces mosquées médiévales devaient ressembler déjà à peu de chose près à celles d'aujourd'hui.

Leur style dit soudanais n'est en réalité que l'adaptation à un matériau moins solide, l'argile, et à un climat aux pluies rares mais torrentielles, de l'architecture arabo-berbère du Sahara. Il y a parenté complète entre les mosquées de Chinguetti, Ouadane, Tichitt, Oualata, d'une part, et celles de Tombouctou, Agadès, Dienné, la tour de la mosquée des Askias à Gao, de l'autre. Mais les lignes à peu près verticales des premières, construites en pierre, ont dû faire place, sous peine de voir l'édifice s'effondrer au premier hivernage, à des lignes obliques nécessitées par l'emploi de l'argile.

L'existence de puissants contreforts, qui donne une telle originalité aux constructions soudanaises, procède du même impératif.

DIENNÉ.

Selon le *Tarikh es-Soudan*, la grande mosquée fut construite lors de la conversion à l'islam du chef de la ville, Konbobo, vers la fin du VI[e] siècle de l'hégire (avant 1106 J.-C.), sur l'emplacement de son palais. Les tours et le rempart qui entoure l'édifice furent bâtis par ses successeurs immédiats (1).

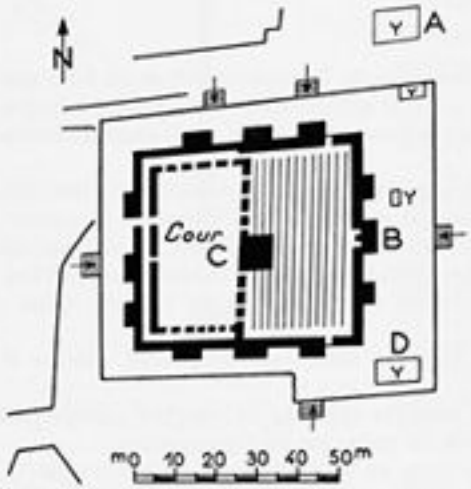


FIG. 105. — Mosquée de Dienné antérieurement à sa reconstruction en 1906-1907, d'après un plan de F. Dubois (1897, p. 177), un plan de la ville de Dienné au 1/1 000[e] de 1937, une photo aérienne et un plan que j'ai levé en 1955. A. Ossuaire extérieur. B. Minaret actuel (*mirhab* à l'intérieur, *qibla* 90°). C. Ancien minaret. D. Tombe d'Aliman Ismaïla. A noter que l'enceinte extérieure surélevée était vraisemblablement à l'origine de plain-pied avec le terrain environnant.

Cheikou Amadou fit désaffecter cette grande mosquée vers 1830 et, se servant de matériaux qui en provenaient, construisit une nouvelle mosquée à l'emplacement de l'actuelle école, emplacement qui pouvait marquer celui d'une autre mosquée primitive (2). L'édifice actuel fut reconstruit en 1909 sur les fondations et en se servant des éléments encore subsistants de celui détruit en 1830, dont le plan général et une bonne partie des structures principales avaient résisté (3). Grâce à F. Dubois, nous avons une bonne idée de ce que fut la grande mosquée de Dienné avant sa reconstruction.

On peut faire remonter l'islamisation du

(1) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 23-26.

(2) P. MARTY : 1920, t. II, p. 235 (traces de l'ancienne *missiri-dioama*) ; A. H. BA et J. DAGET : 1955, p. 554, n° 1.

(3) Voir en particulier F. DUBOIS : 1897, p. 175-187 et les dessins, p. 179 et 186.

pays non à la fin du VI[e] siècle de l'hégire, comme le rapporte le *Tarikh es-Soudan*, mais plutôt au XIII[e] siècle, au début de l'expansion mandingue (1). L'importance de la mosquée laisse à penser que la conversion des Diennéens était totale et l'on est tenté de placer la construction de l'édifice au XIV[e] siècle, peu de temps après celle de Djinguereber à Tombouctou.

La mosquée formait un carré de 56 m de côté et de 11 m de hauteur, avec trois séries de contreforts sur chaque face.

La moitié était couverte et l'autre moitié était une cour.

*Qibla* : 90° environ (Fig. 105).

A part les fantaisies architecturales des reconstructeurs de 1909 (pleins cintres, ogives), l'édifice moderne ne doit pas être très différent de ce qu'était celui des XIV[e]-XV[e] siècles.

D'autres mosquées anciennes subsistent certainement en d'autres lieux du Soudan, mais nulle part on est assuré de leur âge véritable : ces édifices ont pu être remaniés comme ceux de Tombouctou et Dienné, sinon entièrement reconstruits, au cours des siècles.

### Autres constructions spéciales.

L'on se doute bien qu'il ne reste pas davantage d'autres constructions que de mosquées en ces pays où tout était bâti d'argile.

Comme nous l'avons vu plus haut, on ne sait même pas où se trouvait la capitale du Mali ni les palais de Mansa Moussa. Rien ne subsiste non plus du Madougou (palais) du même souverain à Tombouctou, qui subsistait pourtant encore à l'époque de Léon l'Africain et dont le *Tarikh el-Fettach* connaissait encore l'emplacement au XVII[e] siècle (2).

L'on n'est pas assuré de l'époque à laquelle remontent certaines murailles de villes : à l'époque de Léon l'Africain, ni Tombouctou, ni Gao n'avaient de mur d'enceinte, mais par contre Agadès et Kano en possédaient (3) et peut-être aussi d'autres villes, comme Garoumelé sur le lac Tchad et Ngazargamu sur la Komadougou Yo, mais il n'est pas assuré que les fortifications de ces villes soient médiévales. Il en va de même pour les villes du Sud, comme celles du pays yoruba et du Bénin.

Il y a probabilité de fortifications, non certitude pour l'époque qui nous intéresse.

### c) *Villes soudanaises et du Sud.*

Nous possédons peu de données sur ce que furent les villes médiévales de ces pays, les divers auteurs s'étant montrés avares de renseignements précis et l'archéologie ne palliant que fort peu ce manque d'information.

D'ailleurs les sites médiévaux ont été habités presque continuellement depuis, d'où une grande difficulté pour départager ce qui appartient à une époque ou à une autre. Nous étudierons ici brièvement les principales de ces villes.

(1) P. Marty : 1930, II, p. 136.

(2) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 14. Construction attribuée à Kankan Moussa ; Jean-Léon l'Africain : 1956, II, p. 467 : palais construit par Es-Saheli, où loge le roi ; *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 335, n° 1.

(3) Jean-Léon l'Africain : 1956, II, p. 470 (Tombouctou, Gao) ; p. 473 (Agadès) ; p. 476 (Kano). Cependant, V. Fernandes (1938, p. 115) parle des murailles de Tombouctou.

Tombouctou (Fig. 106).

Bien que l'établissement primitif date, selon la tradition, de 1100 environ, ce ne fut qu'au XIV[e] siècle que la ville prit quelque importance.

La position des deux mosquées principales et des cimetières laisse à penser que, dès le XV[e] siècle, la ville avait approximativement la même étendue qu'à la fin du XIX[e] siècle.

L'existence de terrains bas à l'ouest immédiat de la cité ne permettait pas une grande extension de ce côté et si des faubourgs, aux XV[e] et XVI[e] siècles, comme aujourd'hui, ont pu

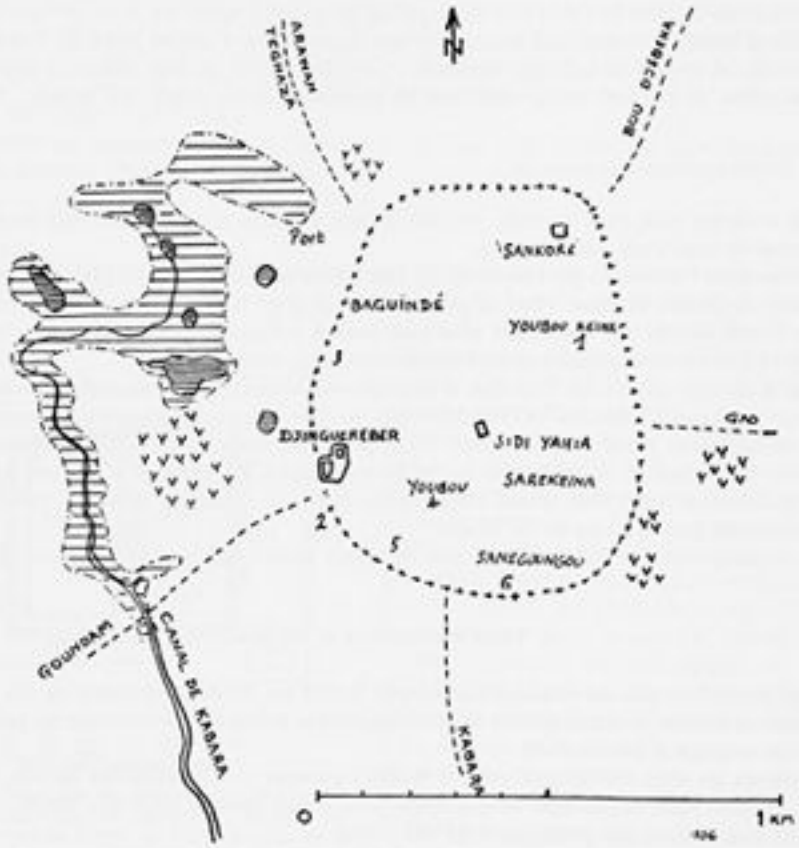


Fig. 106. — Plan de Tombouctou avant 1894. 1. Youbou Keina, marché de la viande, emplacement du Madougou d'après H. Barth (fig. n° 82). 2. Emplacement du Madougou d'après Péfontan (1922, p. 84, n° 2). 3. Emplacement du Madougou d'après F. Dubois (1897, p. 385 et p. 313, n° 1). 4. Youbou, grand marché d'après Barth (actuelle place Joffre). 5. Zone rasée en 1894 pour l'établissement de la partie NE du Fort Bonnier (Bonnier, 1926, plan 1894, *in fine*). 6. Quartier des gens de Ghadamès d'après O. Lenz, 1887, p. 152 et emplacement du fort marocain de 1592 d'après Péfontan (1922, plan p. 83). Hachures lâches : zone d'inondation. Hachures serrées : mares.

s'établir au nord, à l'est et au sud, il a dû s'agir surtout de paillotes si l'on en juge d'après l'absence de ruines de banco dans les quartiers extérieurs de la ville. La question d'approvisionnement en eau empêchait également une dispersion trop grande de l'habitat.

La Tombouctou du début du XIX^e^ siècle, enserrée dans ses remparts, se retrouve dans le plan de Barth de 1855 (1861, t. IV, n° 82), du Lt Bluzet de 1894 (1) et de F. Dubois (2). Et il y a de fortes chances pour que nous ayons affaire, à peu de choses près, à la ville de l'époque des Askias.

J'ignore sur quelles données s'est fondé le Lt Péfontan pour établir sa carte des aspects successifs de la ville et le tracé du bras du Niger coupant en deux la cité au XVII^e^ siècle (3).

C'est au moment de la domination songaï (1468-1591) (4) que Tombouctou paraît avoir atteint son apogée. C'est précisément à cette époque que V. Fernandes la qualifie de « très considérable » (1938, p. 85) et que Léon l'Africain nous en laisse une description qui confirme ce point de vue, sans malheureusement donner de chiffres. Lorsqu'il y passa (vers 1512), la ville était surtout composée de paillotes (1956, p. 467-469).

Le *Tarikh el-Fettach* (1913, p. 315-316), sans spécifier la date à laquelle se rapportent ces renseignements — fin XVI^e^ probablement — compte dans la ville 26 établissements de tailleurs employant 50 apprentis en moyenne, certains même 70 à 200. Ce qui tout de même fait 1 300 personnes pour cette seule corporation. Les écoles coraniques étaient au nombre de 150 ou 180, certains des maîtres les plus réputés ayant de 123 à 172 élèves.

La prospérité de la ville au XVI^e^ siècle amena une transformation profonde de son aspect : les paillotes signalées vers 1512 par Léon l'Africain furent remplacées par des maisons en banco.

Le *Tarikh es-Soudan* nous le spécifie : « Au début, les demeures des habitants consistaient en enclos d'épines, en paillotes ; puis elles se transformèrent en huttes d'argile » (1900, p. 37).

Ce processus est le mode habituel d'amélioration de l'habitat en Afrique Noire, hier comme aujourd'hui.

A combien pouvait s'élever le nombre des habitants de Tombouctou ? Aucun chiffre n'est donné pour la période considérée, mais, compte tenu de ce que nous savons de l'étendue de la ville au XV^e^ siècle et des chiffres fournis par le *Tarikh el-Fettach* pour certaines corporations, comme nous venons de le voir, il n'est pas exagéré, semble-t-il, de tabler sur un total de quelque 25 000 habitants pour le XV^e^ et le XVI^e^ siècle. C'est d'ailleurs le chiffre que cite Venture de Paradis (5). Et H. Barth, en ce milieu du XIX^e^ siècle où la ville avait beaucoup perdu de sa puissance, comptait encore 980 maisons d'argile et quelques centaines de paillotes, et parlait d'une population fixe de 13 000 âmes, plus 5 à 10 000 étrangers pendant la saison des affaires (6).

Sa situation unique, au débouché sur le Niger de la principale route transsaharienne du sel, en faisait la tête de ligne idéale et pour les caravanes s'occupant du trafic avec l'Afrique du Nord et pour la batellerie de Dienné. Ces fonctions commerciales, qu'elle ravit à Oualata au XV^e^ siècle, furent à l'origine de sa fortune et attirèrent le pouvoir politique : Tombouctou

(1) Général G. Bonnier : *L'occupation de Tombouctou*, 1926, *in fine*.
(2) F. Dubois : 1897, p. 385.
(3) Lt Péfontan : 1922, p. 82, fig. 1 et 2.
(4) *Tarikh es-Soudan* (1900, p. 37) dit : fin IX^e^ (av. 1494) à mi-X^e^ (av. 1543).
(5) Venture de Paradis : *Itinéraires de l'Afrique septentrionale...*, (1788), 1844, p. 225.
(6) D^r^ H. Barth : 1860, IV, p. 35 et 40. La population de Tombouctou est évaluée, aujourd'hui qu'elle a pratiquement perdu ses fonctions commerciales, à 7 400 habitants (*Annuaire A. O. F.*, 1957).



Page 499 of 596

qui comptait déjà une résidence royale (*madougou*) à l'époque mandingue, remplit le rôle de seconde capitale des rois songaï, rivalisant avec Gao, tandis que son climat plus favorable aux Arabo-Berbères en fit un des séjours favoris des Maghrebins que le commerce appelait au Soudan. Leur présence et leur implantation firent de la cité une métropole religieuse et intellectuelle dont le rayonnement s'étendait sur tout le Soudan.

Étroitement liés à Tombouctou étaient son port de Kabara, à 7 km au sud sur le bord de la zone d'inondation, et son avant-port de Korioumé sur le Niger même. Selon la hauteur des eaux, les barques de Dienné viennent à Tombouctou même (janvier), à Kabara (février à avril), Daï (avril-juin) et Korioumé (juillet), avec processus inverse au fur et à mesure de la montée des eaux.

La logique aurait voulu que le centre principal, sinon unique, ait été Kabara : ce sont sans doute des raisons de salubrité qui ont fait choisir Tombouctou, protégée, en temps normal des fièvres de la zone d'inondation, par ses dunes. Elle n'est insalubre qu'après le retrait des eaux de la crue, qui peuvent arriver aux portes de la cité.

Kabara, notée comme « une grande ville qui a l'aspect d'un village sans mur d'enceinte » par Léon l'Africain (1956, p. 469), comptait fin XIX^e^ siècle 1 200 habitants fixes plus, à la saison du commerce, une population flottante de 1 000 habitants (1). Ces chiffres étaient certainement très supérieurs aux XV^e^-XVI^e^ siècles, au moment de l'apogée de Tombouctou.

GAO (Fig. 21).

Nous sommes ici, comme pour le tandem Tombouctou-Kabara, devant une ville double, et les mêmes raisons ont dû déterminer le choix de la ville royale, Gao-Sané. Elle est en effet, comme Tombouctou, sur un bras se détachant du fleuve, à la limite atteinte par la crue, à 6 km environ du Niger.

C'est l'existence d'une colline, au pied de laquelle arrivait ce bras du fleuve, qui dut motiver la construction d'une capitale en ce lieu.

La ville commerçante, liée au port fluvial, était située, elle, à l'embouchure du marigot de Sané et devait s'étendre de là vers l'aval, peut-être jusqu'à la hauteur du « Tombeau de l'Askia ». Les ruines sont parfaitement visibles au sol et, comme nous l'avons vu plus haut, plusieurs fouilles y ont été conduites qui ont mis à jour des fondations de maisons et celle d'une mosquée qu'on a tout lieu de croire du XIV^e^ siècle (2).

Gao-Sané, qui semble avoir eu son ère de splendeur du X^e^ au XII^e^ siècle — rappelons ici la découverte des stèles du cimetière royal, datées de 1100 à 1120 — dut être abandonnée ultérieurement, vraisemblablement par suite de la difficulté d'approvisionnement en eau, la crue alimentant la nappe phréatique ne devant monter qu'occasionnellement jusqu'à la hauteur de Sané, alors qu'auparavant elle devait y parvenir régulièrement.

La ville de Gao-Sané devait avoir environ 800 m sur 300 m et les constructions y étaient en banco. Le site est jonché de poteries.

Le second centre, Gao-Ancien, était bien plus important : 2 km à 2,5 km, du bras de Sané jusqu'au Niger, sur 300 à 600 m de large.

Le matériel qu'on y a récolté montre que le site a été habité des XI^e^-XII^e^ siècles aux XV^e^-XVI^e^,

(1) F. DUBOIS : 1897, p. 226.

(2) Un passage du *Tarikh el-Fettoch* (1913, p. 262) nous confirme que la ville ne s'étendait pas, comme aujourd'hui, nord-sud le long du Niger, mais ouest-est.

alors que, plus tard, la décadence de la ville, consécutive à la conquête marocaine, devait aboutir à ne faire de l'ancienne capitale qu'un misérable village de 300 à 400 paillotes au moment où Barth y passa en 1854 (1).

Quelle était l'importance de la ville ? Les auteurs nous donnent quelques renseignements.

Ibn Battouta, qui y passa en 1363, la qualifie de « grande ville... une des plus belles cités des Nègres, une des plus vastes et des plus abondantes en vivres » (1922, IV, p. 435).

Léon l'Africain, qui la vit vers 1513, nous la dépeint comme « une très grande ville » — à noter que Tombouctou, selon le même, n'a droit qu'au titre de « ville ». « Les maisons sont laides pour la plupart ; il en est cependant quelques-unes de très belle apparence où logent le roi et sa cour » (1956, p. 470).

Nous avons une idée de l'importance de la cité par un passage du *Tarikh el-Fettach* (1913, p. 261) : des habitants de Kano ayant, vers 1585, prétendu que leur ville était plus importante que Gao, un recensement fut fait par des jeunes gens. L'opération, menée de l'ouest à l'est, dura trois jours, et l'on dénombra 7 626 maisons, sans compter les paillotes. Si l'on rapproche ce chiffre de celui que nous a donné H. Barth pour Tombouctou en 1854 (980 maisons d'argile et quelques centaines de paillotes avec un total de quelque 13 000 âmes, on voit que l'on peut aisément tabler sur une population de 75 000 habitants pour la Gao d'avant 1591, chiffre énorme, qui n'était atteint à l'époque en Afrique occidentale que par Kano et Bénin peut-être.

Il est plus difficile de savoir son importance auparavant.

Vers 1513, époque à laquelle Léon l'Africain visita les deux centres, Gao était, nous l'avons vu, plus important que Tombouctou, qui pouvait avoir alors 25 000 âmes. Et la situation des ruines de Gao-Ancien, en particulier de la mosquée du XIV^e^ siècle, dont le cimetière contigu laisse à penser que nous sommes à la limite de la ville, montre que, dès cette époque, nous avons affaire à un centre urbain considérable, politique et commercial surtout.

### Dienné (Fig. 107).

Le site de Dienné est admirablement choisi : avant-poste commercial de Tombouctou et du monde arabo-berbère vers les pays de l'or du Sud, à la frontière du monde animiste, il fallait que la ville puisse communiquer librement avec le Nord par le fleuve, tout en étant à l'abri d'un coup de main de ses turbulents voisins qu'auraient pu attirer ses richesses.

Les îlots de la zone d'inondation (*toggueré*), situés près du débouché du marigot de Kouakourou dans le Bani, répondaient à ces deux conditions, d'autant plus que la saison la plus favorable à la guerre au Soudan — le début de la saison sèche — coïncidait précisément avec l'inondation qui isolait alors Dienné de la terre ferme.

Plusieurs *toggueré* purent être reliés entre eux pour donner plus de place aux habitants.

Dienné est citée comme une « grande ville » par V. Fernandes (1938, p. 85), mais Léon l'Africain, qui n'y est pas allé d'ailleurs, la traite seulement de « grand village », ajoutant que les maisons en « sont faites comme des cabanes, crépies d'argile et couvertes de paille » (1956, p. 465).

Comme Tombouctou, sa ville sœur, Dienné n'a donc dû être qu'une agglomération de paillotes et prendre son essor définitif à la même époque de paix représentée par le règne des

(1) H. Barth : 1886, t. IV, p. 159-162.

Askias, au XVI[e] siècle. Le style architectural dont Dienné s'enorgueillit légitimement doit remonter à cette époque et a pu subir au XVII[e] siècle les influences marocaines venues par Tombouctou (1).

Dienné a environ 800 m sur 500 m et la densité des habitations y est grande. Un mur d'enceinte percé de 11 portes l'entourait au XVII[e] siècle.

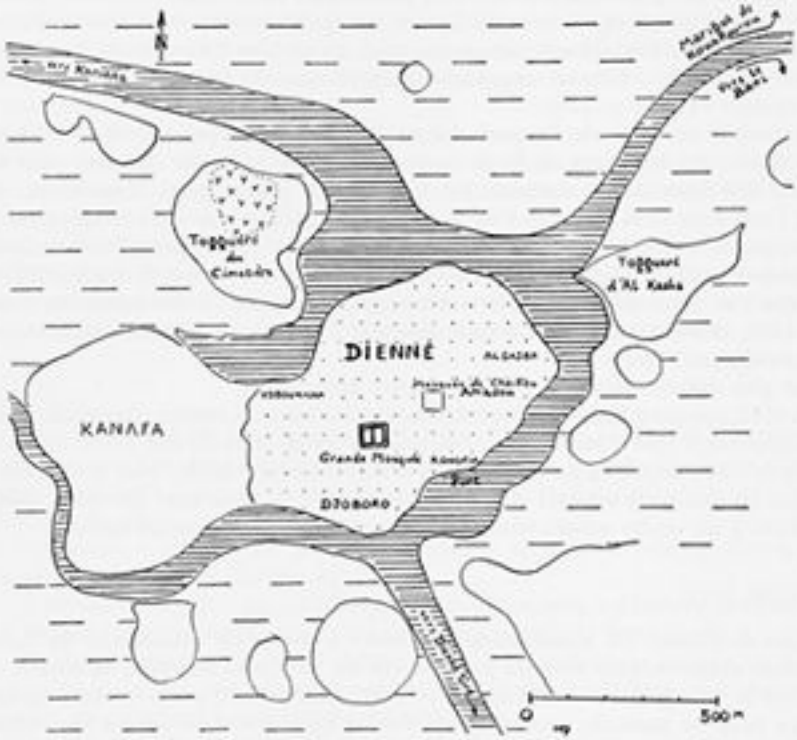


FIG. 107. — La ville de Dienné, bâtie sur une île dans le lacis de marigots issus du Bani (hachures serrées). La zone d'inondation (tirets lâches) couvre tout le pays sauf les *toguérés* où se trouvent villes, villages et cimetières.

Ce n'est qu'à partir du XIV[e] siècle, comme Tombouctou, que la ville commença à prendre de l'importance. Elle suivit l'ascension de la capitale de la boucle, mais sa situation la protégea et elle continua à prospérer jusqu'à la fin du XIX[e] siècle.

Village de quelques milliers d'habitants jusqu'au XV[e] siècle, elle dut voir croître sa population en même temps que Tombouctou prenait son essor, et put avoir de 10 000 à 15 000 habitants aux XVI[e] et XVII[e] siècles.

(1) F. DUBOIS (1897, p. 169 sq.) voyait dans cette architecture à pylônes et en argile une influence égyptienne. M. DELAFOSSE *in B. E. A. O. F.* : 1925, p. 330, a fait justice de cette hypothèse hasardeuse.

KANO.

La ville de Kano semble avoir pris naissance au pied de la colline de Dalla, où, à une époque imprécise, s'étaient établis des forgerons. D'après les chroniques locales, l'islam y fut apporté au XIVe siècle par des gens venus du Mali, mais ce ne fut qu'au XVe que la ville se développa. L'enceinte fut alors édifiée (1).

Elle fait bien peu parler d'elle avant le XVIe siècle : à peine sait-on, pour le XVe, qu'El-Hadj Ahmed de Tombouctou y passa vers 1485 (2). El-Maghili y séjourna avant 1503 (3), mais il faut attendre Léon l'Africain, qui passa dans la région vers 1513, pour avoir les premiers renseignements, bien minces d'ailleurs.

Il n'en parle que comme d'« une ville », possédant « un mur d'enceinte construit de poutres et d'argile », comme l'étaient les maisons. Elle était alors dans une position difficile, l'Askia El-Hadj Hohammed venant de vaincre le souverain local (1956, p. 476).

Elle dut surmonter ces difficultés au cours de ce même XVIe siècle, puisque nous avons vu le passage du *Tarikh el-Fettach* (1913, p. 262) où l'on compare la ville à Gao, alors au faîte de sa puissance. Les deux cités pouvaient fort bien avoir alors l'une et l'autre 75 000 habitants, Kano davantage même peut-être.

Car la superficie de la ville est énorme. Le premier plan, celui établi par Barth montre qu'il a existé deux enceintes successives, les traces de la première, celle du XVe, dont parle Léon l'Africain, étant encore parfaitement visibles en 1854 : elles le sont également sur les plans plus modernes (Fig. 108) (4).

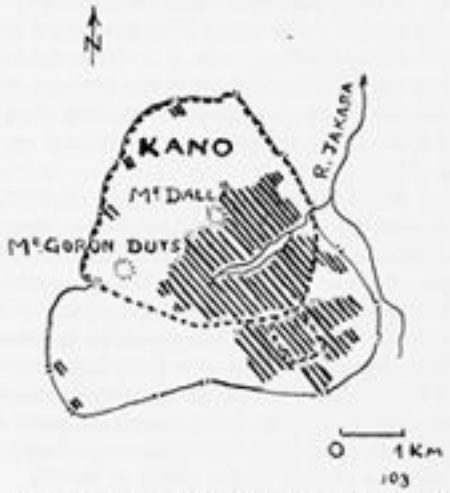


FIG. 108. — La ville ancienne de Kano. La partie hachurée représente la portion actuellement construite. Les pointillés indiquent les traces d'enceintes précédentes et le trait plein, l'enceinte la plus récente.

La partie la plus ancienne de la ville paraît ainsi avoir eu approximativement la forme d'un cercle de 1,5 km de rayon autour du mont Dalla, soit l'énorme superficie, pour une ville ouest-africaine, de 7 km² (5) alors que Gao ancien n'a dû avoir que 2 km² environ. Il est à noter que tout cet espace ne semble pas avoir été habité, et H. Barth le remarque déjà (1861, II, p. 20). L'espace bâti, marqué sur son plan, correspond d'ailleurs à peu de chose près à celui d'aujourd'hui — quartiers extérieurs non compris.

(1) Voir les données relativement contradictoires de F. SHAW (1905, p. 245-257) et d'Y. URVOY : 1956, p. 240-241.

(2) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 61.

(3) EL-MELITY : *Bostan*, trad. F. PROVENZALI : Alger, 1910, p. 290.

(4) H. BARTH : 1861, IV, n° 90 (plan) ; texte, 1860, II, p. 19-20. A noter que l'auteur pensait que « dans la seconde moitié du XVIe siècle, la ville de Kano n'existait pas encore ».

(5) La surface enclose par la seconde enceinte au sud double presque ce chiffre. Je n'ai pas trouvé l'époque à laquelle fut édifiée cette seconde enceinte.

H. Barth donnait à la ville une population de 30 000 âmes, plus une population flottante de 30 000 également de janvier à avril (1).

Kano a dominé les régions d'entre Niger et Tchad, au point de vue commercial, depuis le XV^e siècle : c'était la métropole de l'Est, tout comme à la même époque Tombouctou était celle de l'Ouest.

### Bénin.

La ville de Bénin fut atteinte par les Portugais vers 1486, mais il faut attendre D. Pacheco Pereira qui y alla quatre fois, pour avoir quelques renseignements sur elle. Son port était alors Huguatoo (Gwato), ville de 2 000 feux environ, relié à la capitale par un bon chemin. Bénin avait selon lui une lieue (6 km environ) de longueur d'une porte à l'autre. « Elle n'a pas de muraille mais est seulement entourée d'un grand fossé très large et profond suffisant pour sa défense... Les maisons sont construites en pisé et recouvertes de feuilles de palmier » (1956, p. 135).

P. de Marees, qui vit la ville en 1601, confirme son importance, sans pouvoir toutefois donner des chiffres précis, car on ne laisse pas les étrangers y circuler librement. Ce ne sont donc que des impressions qu'il nous livre. La ville lui semble « bien grande » et on y pénètre par « une rue large, poinct pavée, qui semble aveoir de 7 à 8 fois large (*sic*) que la Warmoestrate à Amsterdam, icelle s'estend au loing et au droict sans courbure... On estime qu'icelle rue soit bien longue une lieue, sans les faulsbourgs ». Il vit aussi un rempart « fort hault elevé et bien espais de tertre avecq un fossé profond et large mais sans eaue rempli d'arbres fort haultes ». Il ne put savoir si ces remparts faisaient le tour de la ville. Il mentionne également une porte de ville, défendue par un poste de garde. Les maisons étaient en terre rouge, bien alignées (« en belle ordonnance de rang ») et à impluvium intérieur. Le palais du roi et les marchés étaient vastes (1605, p. 91-93).

Lorsque D. Van Nyendael vit Bénin en 1702, la ville était bien déchue par suite de dissensions intestines, qui avaient occasionné le départ des trois quarts des habitants. Lui aussi est frappé par ses dimensions : 4 milles de large, avec des rues prodigieusement longues et larges (2).

La population de la ville, estimée à 15 000 âmes à la fin du XVIII^e siècle, était de 53 753 habitants en 1952 (3).

Elle a pu être plus élevée encore au XV^e siècle, au moment de la splendeur de la cité. Les travaux historiques en cours nous permettront sans doute bientôt d'en savoir bien davantage à son sujet.

### Autres villes.

Il eût été intéressant de présenter ici d'autres villes encore, mais les données anciennes et certaines font défaut. Que dire de la capitale du Mali, par exemple, alors que, si nous possédons quelques détails à son sujet, nous ne savons même pas avec certitude s'il faut l'identifier à Niani ?

(1) H. Barth : 1860, II, p. 22. Elle était en 1952 de 128 000 habitants (H. Church : 1957, p. 484).
(2) W. Bosman : 1721, p. 429-435.
(3) H. Ling Roth : 1903, p. 14 ; H. Church : 1957, p. 461.

Il y aurait également à parler de l'ancienne capitale Ifè, métropole religieuse du pays yoruba, mais comment, faute de textes anciens, se faire une idée de ce qu'elle a pu être au XIVe siècle par exemple ? Attendons les travaux historiques en cours et les recherches archéologiques pour pouvoir en parler.

L'impression générale qui ressort de cette brève revue des villes anciennes d'Afrique occidentale est que, sauf exception des cités du golfe du Bénin, il a fallu l'arrivée des Arabo-Berbères au sud du Sahara pour voir naître la vie urbaine. L'époque prémédiévale ne connaissait que des villages, parfois d'une certaine importance, mais uniquement comparables à ceux que nous venons de voir. C'est le commerce, greffé bien souvent sur la politique, qui a été à l'origine de cette poussée urbaine : c'est auprès des souverains locaux, pour jouir de leur protection, que les marchands musulmans ont édifié les villes.

Le Sud, avec ses fortes densités de population agricole, est un cas à part : il suffisait qu'un danger menace le paysan local pour qu'il s'agglomère en ces énormes « cités-dortoirs » d'où il partait dans la journée cultiver sa terre à des kilomètres de là.

Ici, c'est l'insécurité des campagnes qui a été à la base de la naissance des villes (1). Il n'en reste pas moins qu'au Bénin en particulier il existait avant l'arrivée des Portugais une vie urbaine bien organisée qui a frappé tous les voyageurs. Les descriptions faites par eux ne laissent aucun doute : il s'agissait de tout autre chose que des agglomérations de villages comme celles du pays yoruba actuel.

Les avenues longues et larges, toutes droites — alors que le moyen âge européen ou maghrebin en était encore à l'entassement de l'habitat dans des enceintes resserrées et à des rues où une voiture pouvait à peine passer, la belle ordonnance et l'alignement des maisons, l'existence de remparts et de fossés, tout cela dénote une civilisation évoluée, déjà vieille de plusieurs siècles peut-être. Ce n'est sans doute pas par hasard que ce même pays — Ifè, Bénin — a produit à la même époque les plus belles œuvres d'art qui soient jamais issues de l'Afrique Noire.

Tout cela suppose une société solidement assise et bien encadrée, une économie équilibrée, des goûts artistiques développés : hors de tout contact permanent avec les grands courants extérieurs, s'était élaborée en ce pays la première civilisation digne de ce nom, authentiquement nègre (2).

## C. LES SOCIÉTÉS

Nous parlerons brièvement des sociétés africaines médiévales, d'abord parce que nous savons peu de choses sur elles et ensuite parce qu'il serait difficile, sans entrer dans les détails, de montrer la variété des structures sociales de pays aussi différents que le Sahara, la savane ou la forêt.

La grande division est évidemment à faire entre nomades et sédentaires, les premiers ayant à la base une organisation par famille, fraction de tribus, et tribus, alors que les seconds sont organisés par familles, villages, cantons, avec parfois des groupements plus importants : confédération de cantons ou royaume et, au-dessus, des Empires comme ceux du Ghana, Mali, Songaï, résultant de l'accroissement d'un royaume aux dépens des États voisins.

(1) Voir en particulier H. Church : 1957, p. 462-465.

(2) Même la Nubie, pays nègre, a eu une civilisation fille de celle de l'Égypte et de l'Abyssinie, de diverses civilisations méditerranéennes et sud-arabiques.

Nous traiterons surtout le côté géographique de la question, renvoyant aux ouvrages spécialisés (1) pour le détail et les autres aspects du problème.

## 1. Structures politiques.

### a) *Structures de base.*

Les auteurs médiévaux n'ont d'ailleurs pratiquement rien dit sur les structures de base, familles, villages, sous-tribus, cantons. Et lorsqu'ils en ont parlé, comme par exemple Léon l'Africain (2), qui n'avait même pas l'excuse de ne pas connaître le pays, c'est pour dire qu'« ils vivent aussi comme des bêtes, sans règles et sans lois »... « sans rois, sans seigneurs, sans républiques, sans gouvernements, sans coutumes... Aucun n'a de femme en propre... chacun couche avec la femme qui lui plaît davantage ». Léon se contredit d'ailleurs lui-même, puisqu'il parle des royaumes des Noirs assez longuement (1956, II, p. 461-485), et quant à l'opinion des Arabes concernant la liberté absolue des mœurs, elle est catégoriquement contredite par tout ce que nous savons aujourd'hui sur les liens familiaux même dans les peuplades les plus primitives : l'endogamie, à des degrés même très lointains, est exclue d'une façon presque générale (3).

Rappelons encore ici que l'on distinguait, pour le statut des personnes, en hommes libres, affranchis, esclaves de case et esclaves de traite et qu'il existait des classes sociales assez tranchées : nobles (rois et chefs, guerriers principaux, marabouts et prêtres animistes), bourgeois (riches marchands ; affranchis pourvus de postes élevés), « classes moyennes » (paysans libres, artisans), prolétariat (esclaves). En sus existaient des castes dont les membres exerçaient certains métiers nécessitant des connaissances spéciales. On ne pouvait pratiquement pas en sortir : tisserands ; ouvriers du cuir ; forgerons-bijoutiers, dont les femmes avaient le monopole de la poterie ; griots ou traditionalistes sont les plus connus (4).

Cette organisation, encore bien vivante il y a un siècle, existait déjà au moyen âge, comme on le sait par divers passages d'Ibn Battouta, Ca da Mosto, V. Fernandes entre autres.

L'autorité, dans les échelons inférieurs de la société, appartient au chef de famille, au chef de village et au chef de canton, chargés de diriger les affaires du groupe. Ils sont désignés par la tradition, d'après les règles qui varient selon les pays, et leur pouvoir est rarement absolu : il est tempéré et contrôlé par les représentants qualifiés du groupe.

### b) *Royaumes et Empires.*

Il n'y a pas de délimitation bien nette entre cantons et royaumes, bien que ces derniers soient généralement constitués par le groupement de plusieurs cantons. Certains ne sont que

(1) Voir entre autres M. Delafosse : *H. S. N.*, 1952, t. III, p. 93-145 ; H. Baumann et D. Westermann : 1948 ; P. Mercier : 1951. Sans compter de nombreuses études régionales sur les Dogon, les Ashanti, Nupe, Bambara, etc.

(2) Jean-Léon l'Africain : 1956, I, p. 65 ; II, p. 461-462. Cette opinion défavorable semble avoir été courante chez les Arabes. Voir ce qu'en dit Malfante (*in* La Roncière : 1925, I, p. 155) d'après ses informateurs « Ces peuplades ont des mœurs bestiales, le père connaissant sa fille, le frère sa sœur »...

(3) P. Mercier : 1951, p. 62-71. Voir également M. Delafosse : 1912, III, p. 61-92 (le mariage et la famille).

(4) Pour le cas spécial du Sahara, voir J. Caro Baroja : 1955, p. 3-58, H. Lhote : *Les Touareg du Hoggar*, 1955, J. Chapelle : 1958, p. 341-374.

des villages ou des territoires guère plus étendus, et bien peu de ces États auraient eu droit en Europe au titre de royaume et même de principauté.

V. Fernandes nous cite par exemple des villages de Sierra Leone, de 1 000, 300, 200 et 150 habitants, dont chacun a son « roi ». Ce dernier ne reçoit rien de ses sujets, mais on l'aide à cultiver ses terres, et il n'a d'autres serviteurs que ses esclaves. S'il veut faire la guerre, il réunit le conseil des anciens et ce sont ces derniers qui décident soit de l'aider, soit de faire la paix (1951, p. 81-83). Ces roitelets, qui étaient légion en Afrique Noire, n'étaient en réalité que des chefs de village ou de canton.

Par contre, malgré la faible étendue de leurs domaines et de leurs ressources, des souverains comme ceux des Balangas, des Falupes, des Bahnûns, chefs de tribus puissantes à la forte structure sociale, peuvent déjà être qualifiés de rois (1).

De même que les souverains des petits États comme le Dou et le Malal (Mali) cités par El-Bekri (1913, p. 333).

Ca da Mosto nous raconte comment se constituait un royaume au Sénégal au XV^e siècle : plusieurs seigneurs se mettaient d'accord pour créer un roi, le choisissant de race noble. Il conservait le pouvoir tant qu'il plaisait à ses seigneurs et il arrivait souvent qu'ils le déposaient. Certains rois arrivaient à consolider leur pouvoir, mais ce dernier ne leur était jamais assuré. Comme revenus, le roi pouvait compter sur les présents que lui faisaient les seigneurs pour rester en grâce et sur le produit des expéditions faites contre les pays voisins, qui lui procuraient surtout les esclaves (1895, p. 75-76).

Léon l'Africain cite plusieurs royaumes du pays des Nègres, entre autres ceux de Guber, Agadès, Cano, Casena, Zegzeg, Zanfara, Guangara, qui sont du même type que les précédents. La dynastie de Gaoga fut même fondée par un esclave qui devint chef de guerre (2).

Les textes appellent également rois les souverains vassaux des Empires ou royaumes plus puissants : par exemple les vingt rois nègres payant capitation au X^e siècle à Tin Yeroutan, roi d'Awdaghost (El-Bekri, 1913, p. 302).

Mais d'autres textes font une distinction : Al-Omari note que, dans l'empire du Mali, seul le souverain de Ghana avait le droit au titre de roi (1927, p. 59).

Diogo Gomes et V. Fernandes appellent *mansa* (roi) tous les grands vassaux de l'empereur du Mali en Gambie et Casamance (3).

Ces rois vassaux étaient parfois des membres de la famille de l'empereur (4) ; on pouvait se les attacher par une politique matrimoniale (5). Souvent ces rois vassaux étaient des favoris ou des affranchis des empereurs, qu'ils tenaient bien en main, car leur fortune était liée à la leur.

Il est difficile de connaître les limites de ces royaumes, qui devaient fluctuer selon la puissance des souverains. Un souverain faible pouvait voir s'émietter son domaine par l'affranchissement de ses vassaux tandis qu'un souverain fort agglomérait cantons et royaumes voisins, arrivant à constituer un Empire.

Les Empires ouest-africains du moyen âge sont tous d'origine militaire : un souverain

(1) V. Fernandes : 1951, p. 61 (Balangas, Falupes) ; p. 69-71 (Banhûns).
(2) Jean-Léon l'Africain : 1956, II, p. 472-479 ; Gaoga, p. 482.
(3) V. Fernandes : 1951, p. 59 et 63 et dans Diogo Gomes, Ani Mansa, Uli Mansa, Niumi Mansa, Bati Mansa.
(4) El-Bekri : 1913, p. 335. A Alouken, le roi était Canmer, fils de Beci et cousin de son suzerain Tenkamenin, empereur de Ghana.
(5) Jean-Léon l'Africain : 1936, II, p. 476. Roi de Cano gendre de l'Askia.

ou un chef plus ambitieux et plus doué, arrivant au moment favorable, s'emparait des royaumes et pays voisins et les annexait à son domaine.

On connaît par El-Bekri l'histoire de l'ascension de l'Empire almoravide : autour du chef djoddala Yahya Ibn Ibrahim, du marabout Ibn Yacin et des deux frères Yahya et Abou Bakr Ibn Omar, se constitue une armée fanatisée, qui commence par faire l'union des tribus maures avant de s'élancer à la conquête du Maroc et du Ghana (1913, p. 311-323).

L'empire du Mali est issu d'un canton centré sur les monts mandingues et la région du confluent du Niger et du Sankarani. El-Bekri le cite comme un royaume sans importance, le Malel, dont le souverain vient de se convertir à l'Islam (1913, p. 333). Au début du XIII[e] siècle, le Mali fait partie de l'empire de Sosso. Soundiata secoue le joug en 1235 et annexe les pays dépendant du Sosso. Il étend de toutes parts ses possessions : l'empire du Mali était né. Ses successeurs de la fin du XIII[e] et du début du XIV[e] devaient agrandir le Mali qui, au moment de son apogée sous Mansa Moussa, allait de l'Adrar des Iforas à l'embouchure de la Gambie (1).

Les rois vaincus étaient parfois destitués et remplacés par de nouveaux souverains à la dévotion du vainqueur ; des otages étaient pris dans la famille royale comme garants de leur fidélité (2). Ou bien ils étaient mis à mort par le vainqueur, qui annexait leur domaine au sien (3). D'autres fois, l'empereur préférait s'attacher l'ancienne famille royale par le mariage : ainsi Soni Ali épousa la veuve du roi de Dienné (4) et l'Askia El-Hadj Mohammed maria sa fille au roi de Cano qu'il avait battu et força son gendre à verser le tiers des impôts qu'il percevait (5).

Mais les royaumes comme les Empires ne duraient pas plus que le pouvoir militaire qui leur avait donné naissance. Au moindre signe de faiblesse du pouvoir impérial, les vassaux les plus puissants reprenaient leur liberté ou bien même, comme Soundiata, fortifiaient au préalable leur royaume avant de s'attaquer à l'Empire. C'est ainsi qu'après le règne brillant de Mansa Moussa, mort en 1332, le prince Ali Kolen, otage à la cour de Mali, s'enfuit, se fit proclamer roi à Gao et affranchit le Songaï du Mali (6).

Vers la même époque, les habitants du Kaniaga tuèrent le représentant du Mali et établirent le royaume de Diara (7). D'affaiblissement en affaiblissement, le Mali en était réduit, au XVIII[e] siècle, au berceau de la dynastie, c'est-à-dire la région à cheval sur le Niger vers Kangaba. Les descendants de la puissante dynastie issue de Soundiata étaient redevenus ce qu'ils étaient au départ : petits chefs de province (8).

Le même processus s'observe pour l'empire des Songaï qui disparut après 1591 du fait de la conquête marocaine. Les descendants des Askias se réfugièrent vers le Dendi et ne purent jamais reprendre la boucle du Niger (9).

(1) Voir sur l'ascension du Mali, M. DELAFOSSE : *H. S. N.*, 1912, II, p. 173-191.

(2) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 10 (fils du roi songaï au service de l'empereur du Mali au XIV[e] siècle) ; l'Askia El-Hadj Mohammed fit même châtrer les petits-fils du roi de Guber après avoir tué le roi (LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 473).

(3) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, II, mentionne plusieurs cas de rois haoussa tués par l'Askia El-Hadj Mohammed (Guber, p. 473 ; Zegzeg, Casena, Zanfara, p. 476-478). De même l'empereur du Sosso, Soumangourou, fit périr les onze frères de Soundiata, d'après la tradition (M. DELAFOSSE : 1912, II, p. 166).

(4) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 27.

(5) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, II, p. 476-477.

(6) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 10-12.

(7) *Tarikh el-Fettoch* : 1913, p. 70.

(8) M. DELAFOSSE : *H. S. N.*, II, 1912, p. 207-220.

(9) J. ROUCH : 1953, p. 213-232.

Tout comme pour celui des rois, le pouvoir des empereurs était tempéré par la tradition, et aussi par la religion musulmane, en ce qui concerne le Mali et le Songaï.

Ils se succédaient généralement de père en fils, mais, à Ghana, l'ordre de succession était matrilinéaire : Tenkamenin prit le pouvoir à la mort de son oncle maternel Beci, alors que le fils de ce dernier n'avait qu'une province à gouverner sous les ordres de son cousin (1). A Mali et au Songaï, le pouvoir passait de père en fils ou aux frères de l'empereur défunt, mais à plusieurs reprises des usurpateurs, chefs de guerre, s'emparaient du pouvoir — c'est le cas de Sakoura au Mali à la fin du XIII[e] siècle — et fondaient même des dynasties, comme celle des Askias au Songaï en 1493.

On sait peu de choses sur l'administration des empereurs. Ils avaient des pouvoirs très étendus et le *Tarikh el-Fettach*, parlant de l'autorité du sultan du Mali, l'a qualifié d'« absolue et tyrannique » (1913, p. 65) et traite de la même manière Soni Ali : « tyrannique, débauché et impie » (1913, p. 81-83). Est-ce bien exact ?

Mahmoud Kati était d'abord peu qualifié pour parler du Mali du XIV[e] puisqu'il vivait deux siècles après. Ibn Battouta, qui passa au Mali à l'époque de sa splendeur, est au contraire d'autant moins suspect qu'il n'est pas tendre pour le souverain qui régnait. Or parmi les six mérites principaux qu'il reconnaît aux Noirs de Mali, trois concernent l'observance de la religion musulmane et ne nous intéressent donc pas ici, mais les trois autres sont tout à l'honneur des souverains du pays : l'amour de la justice, la sûreté complète de l'Empire et les règles équitables de dévolution des biens des Arabes mourant au Mali. Les défauts indiqués par le même sont véniels et choquaient surtout le musulman chez Ibn Battouta : la nudité des femmes, le fait de se couvrir la tête de poussière devant le souverain, les danses des griots et enfin le fait de manger des « charognes » — lire des viandes non égorgées rituellement — des chiens et des ânes (1922, IV, p. 423-424).

Ce bilan est tout à l'honneur des empereurs et des gens de Mali : bien peu de peuples auraient pu à l'époque en dresser d'aussi favorable...

Quant au tableau noirci de Soni Ali, n'est-ce pas aussi le musulman, le jurisconsulte, qui frémit en Kati ? L'épisode de l'enfant qu'il fait piler vivant par sa mère paraît d'autant plus suspect qu'il ajoute que « la chair en était ensuite donnée à manger aux chevaux » (2). Si tyrannique que soit un souverain, on ne le voit pas bien obligeant un cheval à devenir carnivore ! Les villages brûlés avec leurs habitants dedans, les gens brûlés ou emmurés vifs, les femmes enceintes tuées « pour en retirer le fœtus » (mais est-ce bien vrai ?), la mise en esclavage de musulmans (3), tout cela était hélas monnaie courante au Soudan médiéval et bien plus tard encore, comme d'ailleurs en Europe et en Asie à la même époque. Et n'avons-nous pas vu pis encore en plein XX[e] siècle en Europe ? Soyons assurés que — crimes anti-musulmans mis à part — les très croyants Askias usaient exactement des mêmes procédés. Soni Ali a sûrement eu la main lourde : il n'en reste pas moins que son règne a été l'un des plus glorieux et des plus féconds pour le Songaï.

Les empereurs étaient entourés de conseillers, de chefs de guerre, de marabouts qui corrigeaient ce que le pouvoir du souverain avait d'absolu. Il leur aurait été difficile de passer

(1) EL-BEKRI : 1913, p. 328 et 335. Le fils de Beci, Canmer, était secrètement musulman. On n'avait pas dû manquer de lui faire remarquer que, selon la coutume islamique, c'est lui qui aurait régné sur le Ghana.

(2) *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 82-84.

outre à leurs avis, et le sultan du Mali s'attachait ses principaux officiers par de grandes largesses : dotations foncières, énormes sommes d'or, chevaux, vêtements (1).

Le temps des grands Empires, en assurant la paix au Soudan sur des espaces considérables, a donc été — sauf exceptions — une période bénie pour les populations qui en ont bénéficié. On ne saurait en dire autant, malheureusement, pour les peuples non musulmans qui vivaient à leurs frontières, car les expéditions esclavagistes des princes se faisaient à leur détriment.

### Sociétés sans État.

Bien que l'on ne soit pratiquement pas renseigné sur eux par les auteurs médiévaux, on ne saurait oublier qu'il existait, outre les grands ensembles que nous venons de voir, toute une série de peuples qui vivaient sans l'appareil administratif et judiciaire centralisateur qui caractérisait royaumes et Empires : c'était les « Sociétés sans État », chez lesquelles n'y avait pas de divisions tranchées de rang, de statut ou de richesses (2).

C'était le cas pour d'innombrables groupes de la forêt et de la savane au sud des grands États musulmans ou autres. Leur manque d'organisation commune et l'émiettement des tribus en faisaient les victimes toutes désignées des esclavagistes venant des puissants États voisins du Nord.

Ca da Mosto nous montre par exemple les Sérères sans seigneurs, bien « qu'ils en honorent quelqu'un plus que l'autre, selon la qualité et conditions des personnes. Et je pense que la cause, laquelle les fait vivre hors la puissance d'aucun seigneur, est de peur que leurs femmes et enfants ne leur soient enlevés, puis vendus pour esclaves et réduits en servitude, ce qu'ont acoutumé de faire tous les roys et grands seigneurs des lieux des autres Noirs » (3).

Les écrits des auteurs de la découverte ne mentionnent que de petits chefs et des roitelets au sud de la Gambie et du Rio Grande, derniers territoires organisés, car faisant partie de l'Empire mandingue. Il faut ensuite arriver au Bénin pour retrouver des États de quelque importance (4).

### Étendue des États.

Il est très difficile de connaître l'étendue des États médiévaux ouest-africains, même celle des Empires.

Les textes à notre disposition sont peu explicites, ne se rapportant souvent qu'à une époque déterminée, et les données sont parfois contradictoires.

Comment savoir, par exemple, ce qu'était le territoire du Ghana ? El-Bekri est notre seul guide : c'est donc uniquement sur le XI$^{e}$, avec quelques rappels du X$^{e}$, que nous sommes renseignés.

Les seules provinces et villes qui, à l'interprétation de son texte, en faisaient partie, étaient : l'Aouker, Sama, Ghiyarou, Gharentel, Alouken, Sefencou. Awdaghost avait été conquise par les Almoravides en 1054-1055 et à l'ouest, sur le Sénégal, le roi de Silla résistait

(1) Al-Omari : 1927, p. 67.
(2) M. Fortes et E. E. Evans-Pritchard : 1940, p. 5.
(3) Ca da Mosto : 1895, p. 128-129. Ce sont les « Sociétés de type horizontal » de P. Mercier : *Les Sociétés africaines* : 1951, p. 84-86. Type : Les Somba.
(4) Ce sont les « Sociétés hiérarchisées » (type : royaume d'Abomey) de P. Mercier : *Id.*, p. 86-88.

au Ghana. A l'est ses limites s'arrêtaient à Sefencou, à trois jours de la capitale. Au-delà devait commencer l'autorité du roi Tarem, qui résistait lui aussi au Ghana (1). Nous avons déjà vu la difficulté d'identifier ces villes et ces régions, mais les distances données à partir de la capitale et ce que nous savons par les *tarikh* et les traditions nous permettent de cerner à peu près ce que devait être le Ghana au point de vue territorial : les limites en étaient, à l'ouest et au nord, la région comprise entre le Tagant inclus (2), le *dhar* Tichitt-Oualata, l'Aouker étant expressément mentionné comme nom du pays de Ghana. D'ailleurs des populations métissées de Sarakolé, les Masna azérophones, ont habité anciennement certaines oasis du pied de la falaise (3). Ces limites sont plus malaisées à tracer à l'est et au sud. M. Delafosse a identifié Sefencou d'El-Bekri (1913, p. 338) au bord du Nil avec Ras el-Ma du Faguibine (4). Mais nous sommes ici à 350 km à l'est de Koumbi, ce qui est beaucoup pour les trois journées annoncées par El-Bekri. Le *fala* de Modolo, remis en eau par l'Office du Niger, devait encore couler à cette époque et fournirait un Ras el-Ma (tête de l'eau) tout de même plus proche dans la région de Sokolo (250 km environ). De toute façon, le Ghana devait accéder quelque part à l'est au Niger, et les établissements sarakolés anciens du Diaka (Nono, Dia, etc.) laissent à penser qu'il devait border le fleuve sur une bonne longueur en aval de Diafarabé.

Il ne semble pas que le royaume de Dou cité par El-Bekri (1913, p. 333), c'est-à-dire le Dodougou, dans les monts mandingues au sud-ouest de Bamako (5), en ait fait partie. Les limites du Ghana pouvaient suivre approximativement le fleuve Sénégal depuis la région de Kita jusque vers l'amont de Kaedi. On ne sait pas si le Galam, pays de l'or, était inclus dans le Ghana (6).

Ces données permettent tout de même de dresser une carte en montrant l'étendue approximative.

Celle due à M. Delafosse (*H. S. N.*, II, p. 57) englobe d'autres territoires, en particulier du côté du Sahara, l'auteur estimant que Chinguetti et Araouane étaient azérophones, ce qui paraît inexact (7).

La présente carte du Ghana (Fig. 109) (8) porte l'habitat moderne des Sarakolé, descendants directs des gens de Ghana, ce qui montre d'une part la relation qui pouvait exister au moyen âge entre un peuple et l'État qu'il s'était constitué et, d'autre part, ce qu'il est advenu de ce peuple aux siècles suivants.

L'habitat sarakolé, fragmenté aujourd'hui en plusieurs îlots d'importance diverse, devait former au XI^e^ siècle un bloc du Sénégal au Mema, mais comprendre aussi tout le Tagant-

(1) El-Bekri : 1913, p. 327 : Aouker, nom du pays de Ghana ; p. 334 : Sama, province du Ghana, à quatre jours ; p. 332 : Ghiarou, Gharentel ; p. 335 : Alouken ; p. 338 : Sefencou, à trois jours de Ghana, extrême limite du royaume ; p. 317 : Awdaghost prise en 1054-55 ; p. 324 : Silla ; p. 302 et 335 : Tarin ou Tarem du Macin ou d'Anbara.

(2) Les ruines « gangara » qui parsèment le massif sont attribuées aux Sarakolé. Voir P. et A. P. Munier : 1957, p. 34-35. Et noter qu'Abou Bakr l'Almoravide fut tué par des Noirs en plein Tagant (1087).

(3) Ch. Monteil : *La langue azer*, p. 215-221.

(4) M. Delafosse : 1924, p. 503-505.

(5) Ch. Monteil : 1929, p. 298-299.

(6) Le Galam et le Bambouk sont englobés dans l'empire de Ghana sur la carte de M. Delafosse : *H. S. N.*, II, p. 57, et de D. Westermann : 1952, p. 81.

(7) Ch. Monteil : 1939, p. 219-220. Ces données ont été reprises dans la carte de D. Westermann : 1952, p. 81.

(8) Déjà parue dans R. Mauny : *État actuel de la question de Ghana*, 1951, face p. 466. L'habitat sarakolé est porté selon la carte n° 9 de Lavergne de Tressan : 1953 et le texte, p. 170-171.

Assaba, les oasis du *dhar* Tichitt-Oualata et les régions de culture au nord du 15° 30', aujourd'hui colonisées par les Maures et leurs *haratines*.

Les enclaves bambara et peules ne devaient pas exister, mais, par contre, les îlots marka du Sud et du Sud-Est sont postérieurs à la destruction de l'État (1). Les terrains de nomadisation (Aouker, Hodh, etc.) pouvaient cependant déjà être aux mains de Berbères et de Peuls.

FIG. 169. — L'Empire de Ghana à son apogée (début XI[e] siècle) comparé à l'habitat actuel des Sarakolé. Noter que cet habitat ne devait pas être fragmenté à l'époque entre le Sénégal et le Méma ; par contre, les îlots du sud et du sud-ouest (*Marka*) sont postérieurs au XI[e] siècle.

Le Ghana semble bien avoir été fondé sur une certaine unité raciale et linguistique qui lui permit de durer plusieurs siècles (avant 800 à 1240), ce qui est à peu près unique dans les annales des grands Empires soudanais — Mossi excepté, fondé lui aussi sur l'unité d'un peuple. Et, malgré la perte du pouvoir et leur dispersion, les Sarakolé-Marka forment une entité distincte même aujourd'hui. Ils sont très conscients de leur originalité, même s'ils ont perdu l'usage de leur langue ancestrale.

(1) M. DELAFOSSE : *H. S. N.*, I, p. 265-278.

L'État du Ghana, d'origine sarakolé, n'englobant que de faibles minorités et qui ne semble pas avoir été très guerrier, mais plutôt commerçant, se présente donc davantage comme un royaume que comme un Empire.

Tout autre paraît avoir été le Mali. Au XI^e siècle, ce n'était qu'un royaume centré autour de la région du confluent Niger-Sankarani. Vassal du Sosso, il se libère de ses liens avec Soundiata (XIII^e siècle). Une succession de campagnes victorieuses amena au XIV^e siècle l'extension du Mali de l'Atlantique dans la région Sénégal-Gambie jusqu'à Gao.

Il comprenait alors le royaume de Tekrour (1), dont devaient dépendre les pays sénégalais — le Djolof entre autres était vassal du Tekrour — celui de Diara, qui devint indépendant ensuite du Mali et eut son heure de puissance comme royaume (2), de Ghana (3), du Songaï — qui s'affranchit du Mali de 1465 à 1473 — le pays de Dienné (4). Il est difficile par contre de connaître l'étendue de l'Empire vers le sud : il devait aller jusqu'au-delà de Kankan, aux abords des montagnes de la Dorsale guinéenne et comprendre le pays dialonké et le Fouta-Dialon (5). Par les textes de la découverte, nous savons qu'aux XV^e et XVI^e siècles le Mali arrivait à l'embouchure de la Gambie et comprenait l'hinterland de la Guinée portugaise.

Mais quoique l'autorité du sultan du Mali fût grande dans tout le Sahara et qu'Ibn Khaldoun ait dit par exemple qu'elle s'étendait jusqu'à Ouargla, et que les Berbères voilés du désert lui payaient le *kharadj* et lui fournissaient des contingents (6), il ne semble pas qu'il faille considérer l'ensemble du désert comme ayant été au XIV^e siècle une véritable dépendance mandingue. Des tribus sont citées par Al-Omari comme vivant sous la suzeraineté du Mali : Antasar, Yantar'ras, Meddusa et Lemtuna (1927, p. 59-60). Les trois premières, Kel Antessar, Kel Grès (probablement) et Meddasa (habitant vers Ras-el-Ma selon El-Bekri, 1913, p. 337), nomadisaient dans la région de la boucle du Niger. Seuls, les Lemtouna, Berbères de l'Adrar, habitaient plus avant dans le désert, à l'ouest. Mais est-ce bien sûr qu'ils aient fait partie du Mali ? Un autre passage du même Al-Omari indique trois rois berbères indépendants au sud du désert : ceux d'Aïr, d'Awdaghost et de Tademekka (7). La mention d'Awdaghost vient à point pour nous inciter à la prudence en ce qui concerne l'étendue des possessions du Mali dans le Sud-Ouest saharien : la vassalité des Lemtouna doit s'interpréter comme s'appliquant uniquement aux Berbères de l'extrême-Sud saharien.

Toutes les tribus berbères nomadisant au Sahel entre l'Adrar des Iforas et l'Océan semblent avoir fait partie du Mali, mais l'autorité de l'empereur ne paraît pas s'être exercée plus au nord : tout au plus peut-on parler alors d'influence.

(1) AL-OMARI : 1927, p. 53-55 : « Le Tekrur n'est que l'une des régions de son empire. » *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 69. Le Mali comprenait le Fouta (Sénégalais).

(2) *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 70-74 ; G. BOYER : 1953, p. 31-34.

(3) Dont le souverain avait, seul de tout l'empire, droit au titre de roi (AL-OMARI : 1927, p. 59).

(4) Qui agissait souvent comme une ville indépendante. Mais elle devait tout de même faire partie du Mali, comme nous l'apprend le *Tarikh el-Fettach*, p. 65 : « Le Dienné-Koi était l'un des serviteurs les plus humbles du Malli-Koi. » Cependant, le *Tarikh es-Soudan*, p. 26, affirme que « les habitants de Dienné ne furent vaincus par aucun roi » avant Soni Ali.

(5) Dans un travail en cours, Y. Person met en doute l'extension méridionale du Mali jusqu'aux approche de la forêt.

(6) IBN KHALDOUN : *Hist. Berb.*, II, 112 (Ouargla) ; II, p. 104 (Berbères voilés).

(7) AL-OMARI : 1927, p. 94. L'Aïr n'a jamais fait partie du Mali, quoi qu'en dise M. DELAFOSSE : *H. S. N.*, II, p. 191 ; Awdaghost représente les Berbères de l'Adrar-Tagant-Aouker et Tademekka, ceux de l'Adrar des Iforas, contre lesquels Moussa II (1374-1387) fit une expédition. C'est Tademekka et non Takedda, comme le dit IBN KHALDOUN (*Hist. Berb.*, III, p. 287-288) qui faisait partie du Mali. Voir H. LHOTE : 1955, p. 359-369.

FIG. 110. — L'Empire du Mali à son apogée (vers 1350). La partie hachurée indique les pays où les Malinké sont aujourd'hui en majorité ou en minorité appréciable. On notera l'énorme extension de ce peuple au-delà du Mali primitif, vers l'ouest (vallée de la Gambie) et le sud (moyenne Côte-d'Ivoire). Mais la poussée vers le sud-est est un fait récent.

C'est Oualata qui est notée comme étant la première ville du Mali lorsqu'on arrive au sud du désert (1).

Parmi les auteurs qui ont dressé des cartes de l'empire du Mali, citons F. L. Shaw, qui le fait aller du cap Bojador au sud d'Ouargla et à l'Aïr (2) ; M. Delafosse, qui n'indique pas la limite septentrionale, mais englobe Tichitt, Araouane et Tademekka (3) ; J. Marquart, qui fait passer la limite du Mali du golfe du Rio de Oro au nord de Teghaza, par l'Aïr, le Gober, le nord du Mossi, mais laisse en dehors le Mali primitif, la région de Kangaba, pour aboutir à l'Océan vers la Casamance (4) ; D. Westermann, qui a tenu compte des études modernes sur l'histoire de Mali, mais adopte une interprétation plutôt restrictive (1952, p. 81).

La présente carte de cet Empire (Fig. 110) tient compte des tous derniers travaux et reprend l'analyse des textes médiévaux. Sur cette carte a été porté l'habitat moderne des Malinké, qui montre le grand développement de ce peuple, à partir du Mali primitif, vers l'ouest (moyen Sénégal, Gambie, Casamance) et vers le sud (approches de la grande forêt jusqu'en moyenne Côte-d'Ivoire). La poussée vers le sud ne remonte qu'aux derniers siècles.

Le caractère « impérial » du Mali ressort de cette carte : la conquête militaire a rassemblé en un seul État des pays aussi divers que le Tekrour, le Fouta-Dialon, la Gambie, le Songaï, le sud du Sahara. Mais il y a eu colonisation et assimilation, avec des effets durables.

Avec le Songaï, nous avons affaire à un autre type d'Empire. Vassal du Mali au XIVe siècle, il se dégage de sa domination au XVe et, sous l'impulsion de Soni Ali, qui règne de 1464 à 1492, commence à son tour des conquêtes : Tombouctou est pris et pillé en 1469, Dienné en 1473, des expéditions montées contre tous les peuples voisins. L'Askia Mohammed (1493-1528) continua la politique d'extension et porta la puissance du Songaï à son apogée. Léon l'Africain, qui visita le pays vers 1513, nous cite comme royaumes et pays vassaux du « roi de Tombutto » : Oualata, Mali, Dienné, Guber, Casena, Cano, Zegzeg, l'Aïr (1956, p. 463-479). En outre, l'important royaume de Diara gravite « dans l'orbite et sous la protection de Gao », tout en conservant une très large indépendance (5). Et la saline de Teghaza « faisait partie des États des rois du Songaï et était administrée par eux », suzeraineté qui était reconnue par les sultans du Maroc (6).

Mais, par contre, il semble bien que ni l'Adrar des Iforas (7) ni le royaume du Tekrour (ou du Fouta), dont le roi Tayenda, Teneidda ou Temala, père de Koli Tenguela, étendait avant 1495 ses États dans toutes les directions, en particulier contre Diara, Uli et le Mali (8), aient été sous le joug songaï. C'est d'ailleurs au cours d'une expédition contre Diara que Tayenda fut tué en 1512 par les Songaï du Kourmina-Fari, appelés à l'aide par le roi de Diara (9).

Mais tandis que le Mali était un État assez centralisé, ayant remplacé les rois et chefs locaux par des fonctionnaires, il semble bien que le Songaï ait laissé souvent en place les sou-

(1) Ibn Batoutah : 1922, p. 385 ; Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, III, p. 298.
(2) F. L. Shaw : 1905, carte h. t. *in fine*.
(3) M. Delafosse : *H. S. N.*, II, 1912, carte p. 221 ; texte p. 191.
(4) J. Marquart : 1913, carte h. t. *in fine* (XIVe siècle).
(5) G. Boyer : 1953, p. 36.
(6) *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 215 (Teghaza au Songaï) ; p. 174 (Teghaza-Mondzo, fonctionnaire du service de l'Askia, tué en 1556, par un émissaire du sultan du Maroc) ; p. 163 (Moulay Ahmed, sultan du Maroc, demande vers 1543 à l'Askia Ishaq la cession de Teghaza).
(7) H. Lhote : 1956, p. 403-407.
(8) J. de Barros : *Asia*, I Decada L. 3, ch. 12, p. 944, p. 123-124. Ces faits se passaient sous Jean II (1482-1495).
(9) *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 72-74 et *Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 127-128.

verains vaincus, se bornant à les imposer en argent, en marchandises et en hommes. Léon l'Africain indique expressément, pour Oualata, Dienné, Mali, Agadès, Cano, que les souverains et chefs devaient lui payer tribut. Un gouverneur nommé par l'Askia remplace le roi à Dienné, au Guber et vraisemblablement à Casena, Zegzeg et Zanfara. Le roi de Cano vaincu, devenu le gendre de l'Askia, verse de lourdes contributions à son beau-père, sous la surveillance d'intendants et de trésoriers mandés par ce dernier (1956, p. 463-478).

Le non versement de la redevance annuelle, lorsque l'autorité centrale relâchait son étreinte, doit expliquer les multiples expéditions faites contre les pays récalcitrants (Mali, pays haoussa, Aïr).

Contrairement aussi à ce qui s'est passé pour le Mali, il n'y a pas eu de colonisation des pays vaincus par les Songaï.

La répartition actuelle des Songaï, Djerma et Dendi qui leur sont étroitement apparentés (Fig. 111) montre un habitat très concentré, axé sur le Niger de Niafounké à Lolo. C'est cette région qui formait le cœur de l'État et d'où les Songaï poussaient dans toutes les directions leurs expéditions.

Car l'empire des Askias est le plus grand État militaire qu'ait connu le Soudan : le *Tarikh es-Soudan*, écrit à la gloire de la dynastie, n'est qu'une longue suite de récits de guerres faites contre tous les souverains voisins. Aussi cette période de l'histoire soudanaise, si elle a profité aux pays de la boucle placés sous la coupe directe des Askias, a dû être bien sombre pour le Mossi, le Mali, les États haoussa, le Gourma, le Borgou, le pays dogon, etc. Les Songaï avaient la main lourde, comme nous l'apprendront les *tarikh* et Léon l'Africain.

Aussi, n'est-il pas étonnant que tout l'édifice se soit écroulé en 1591 sous la première poussée un tant soit peu sérieuse, celle des quelques milliers d'hommes du pacha Djouder.

Les États tributaires ont immédiatement repris leur indépendance, mais quelques-uns ne se relèveront jamais, comme le prestigieux royaume de Mali, affaibli par les saignées perpétuelles des guerres des Askias. Alors que ses prédécesseurs avaient été parmi les souverains les plus riches du monde au moyen âge, celui qui régnait vers 1513 sur le Mali devait supporter des « charges tellement lourdes qu'il ne peut même pas donner à manger à sa famille » (1). Déjà en butte avant 1494 aux entreprises de Tayenda, roi du Fouta, il ne pourra résister aux expéditions montées contre lui par le fils de ce dernier, Koli Tenguela, après 1512, car le Mali devait alors faire face au péril songaï à l'est.

Alors que le Mali, avec son organisation unitaire, semant ses colonies un peu partout grâce surtout à des commerçants dioula, pouvait être l'embryon d'un État durable et pacifique, qui aurait pu à la longue agglomérer et fédérer les divers petits royaumes en un bloc puissant, l'empire des Askias n'a été fait qu'au seul profit des Songaï et a semé la ruine et le désordre autour de lui.

Aussi, lorsqu'en 1591 il disparaît à son tour de la même façon qu'il l'avait fait pour tant d'États soudanais, aucune force n'était capable de ramener la paix dans le pays et de résister à la poussée des guerriers nomades : l'anarchie qui règne dans l'Ouest africain au XVII[e] siècle est due en grande partie aux séquelles de la politique des Askias qui, du Tchad à l'Atlantique à l'ouest, n'ont jamais permis à un pouvoir rival de subsister (2).

Le caractère même de la domination songaï permet difficilement de rendre sur une carte

(1) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 466.
(2) Voir par exemple la réaction de l'Askia contre le lointain roi du Fouta en 1512.

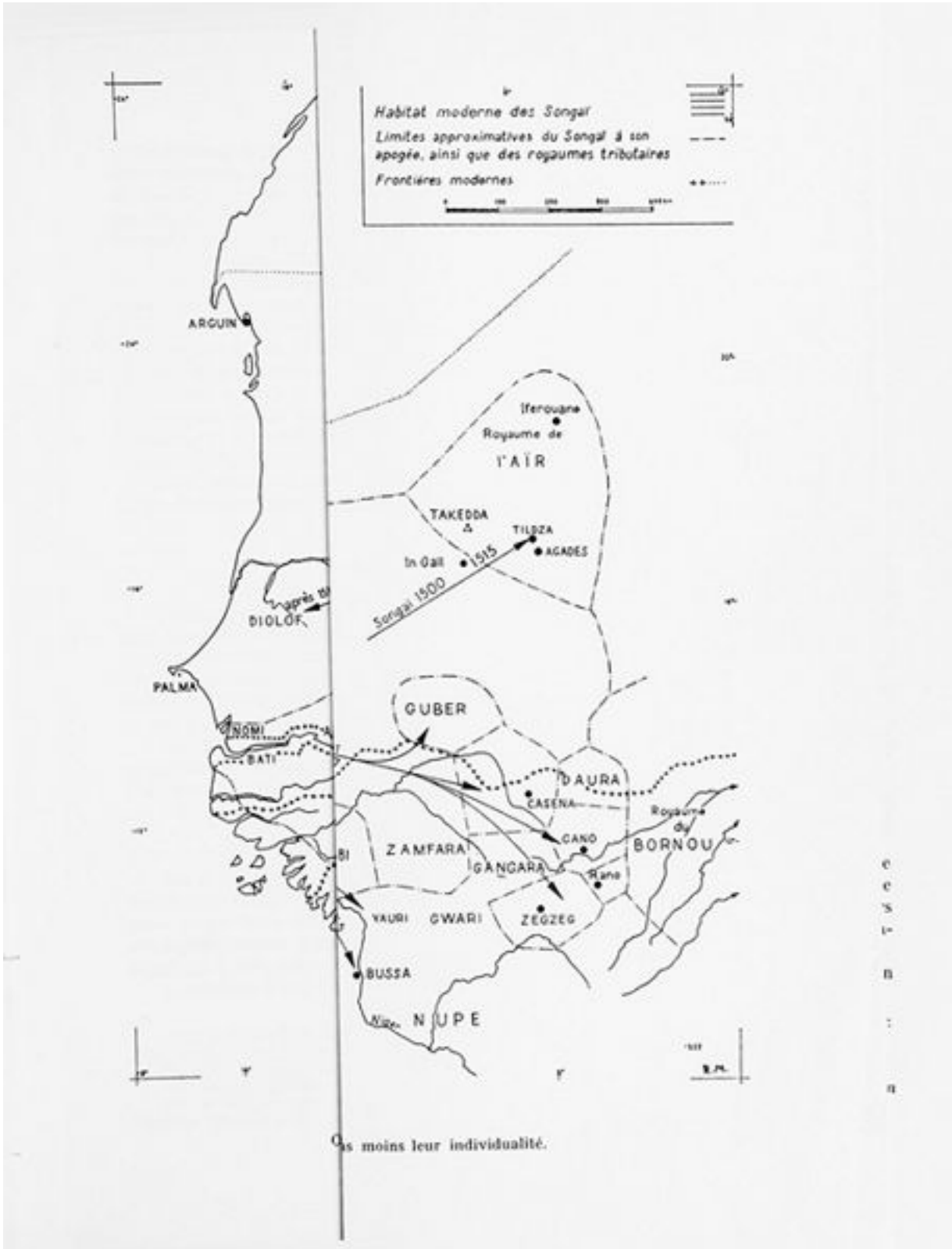


...s moins leur individualité.

sa physionomie (Fig. 111). Doit-on par exemple y inclure les royaumes tributaires, pratiquement indépendants à part cette sujétion financière ? Il va de soi que par exemple l'autorité de Gao ne s'est jamais étendue sur la basse Gambie, dont les roitelets locaux ne désignent aux Portugais qu'un seul souverain, celui de Mali. Il n'en reste pas moins que ce dernier était tributaire des Askias...

Les principaux essais de représentation cartographique de l'Empire songaï sont ceux de F. L. Shaw, M. Delafosse, D. Westermann et J. Rouch (1). F. Shaw donne comme limite du Songaï une ligne allant du cap Bojador à Augila, de là au plateau de Bauchi, puis, suivant le 10° N, jusqu'à l'Atlantique, ce qui est évidemment très exagéré. M. Delafosse y englobe tous les pays depuis Diara compris jusqu'au Kebbi, sans donner de limites septentrionales. D. Westermann, s'il a bien vu l'étendue de l'Empire vers l'est, Aïr et pays haoussa, se trompe vers l'ouest lorsqu'il porte l'axe de ses communications sur une ligne Tombouctou-Tichitt-Idjil et qu'il nomme cette dernière saline, reprenant l'erreur de E. W. Bovill, « Teghaza el Gharbie » (2). J. Rouch donne une carte très détaillée de la boucle, mais qui ne porte malheureusement pas les limites nord, est et ouest.

Pour l'empire du Kanem-Bornou, nous nous bornons à renvoyer aux ouvrages parus sur lui (3), et en particulier à celui de Y. Urvoy (1949).

## 2. Religions.

Nous ne parlerons ici que de l'animisme et de l'islam, puisque, nous l'avons déjà vu plus haut, les Juifs n'ont pratiquement eu aucune influence en ces régions et les chrétiens, aucune avant l'arrivée des Portugais.

Nous ne pouvons pas faire une étude des religions animistes au moyen âge, car les auteurs arabes et chrétiens n'ont fait en général que colporter les lieux communs circulant sur elles au sud du Sahara.

Pas plus que nous ne ferons de grands développements sur l'islam : nous nous bornerons à en suivre l'expansion au cours des siècles qui nous occupent en tentant d'en mesurer les gains et les reculs, l'ampleur et la profondeur de son emprise.

### a) *Animisme* (4).

Les cultes animistes sont presque aussi nombreux et divers que les peuples d'Afrique occidentale, rendant bien précaire toute vue d'ensemble. Au surplus, ce n'est que depuis le début du XX^e^ siècle qu'ils ont commencé à être étudiés sérieusement : à part quelques secteurs privilégiés (Ashanti, Lobi, Tallensi, Dogon, Bambara, Dahomey entre autres), tout reste pratiquement à faire dans l'examen de ces croyances.

L'animisme a été, jusqu'à l'arrivée des Arabes au Soudan au VIII^e^ siècle, la seule religion

(1) F. L. Shaw : 1905, carte h. t. *in fine* ; M. Delafosse : *H. S. N.*, 1912, II, p. 119 ; D. Westermann : 1952, p. 99 ; J. Rouch : 1953, p. 191.
(2) E. W. Bovill : 1933, carte entre p. 246-247.
(3) Voir bibliographie *in History and Archaeology in Africa*, 1955, p. 90-91.
(4) Voir en particulier M. Delafosse : 1912, III, p. 165-185, G. Parrinder : 1949 ; M. Griaule *in Encyclop. Marit. et Colon. A. O. F.*, 1949, I, p. 132-140.

de l'Ouest africain, Sahara compris. Malgré une longue cohabitation avec les musulmans en zone sahélienne et soudanaise, il est resté la religion dominante pendant tout le moyen âge et groupe aujourd'hui encore la moitié environ des habitants de ce pays.

Selon les peuples domine le culte des génies ou celui des ancêtres parfois divinisés (comme en pays yoruba) ; les uns et les autres peuvent être matérialisés, en particulier par des statuettes, et les cérémonies dont celles-ci forment le support ont pu faire croire aux Arabes et Européens du moyen âge qui en ont été témoins qu'il s'agissait d'un culte des idoles (1) ou des fétiches (2) : les uns et les autres appliquaient aux Noirs d'Afrique occidentale les termes dont ils se servaient pour désigner les croyances autres que l'islam, le christianisme et le judaïsme. Idolâtrie, fétichisme, polythéisme, magisme, paganisme ont servi indifféremment à désigner l'animisme ouest-africain du VIII[e] siècle à nos jours, à tort, comme on le sait aujourd'hui (3).

Il existe au contraire une croyance dans un Dieu unique créateur, mais tellement au-dessus des hommes qu'il est inutile de faire appel à lui et de lui rendre un culte.

Et, comme les fidèles de presque toutes les religions du monde, les animistes ont des talismans et amulettes, des « grigris », qui sont du domaine de la superstition universelle.

Comment les auteurs du moyen âge ont-ils jugé l'animisme ? Pénétrés et les uns et les autres de l'idée que leur religion était la seule bonne, à une époque à laquelle la tolérance et la compréhension mutuelles étaient choses rares, musulmans et chrétiens ont rarement été des spectateurs impartiaux des manifestations religieuses autochtones.

El-Bekri nous parle des Zafcou, qui adoraient le serpent à crinière qui désigne, à la mort du roi du pays, son successeur : il s'agit évidemment d'un masque. Il nous montre les « magiciens de la nation, chargés du culte religieux » à Ghana, gardiens des idoles et des tombeaux des rois. A leur mort, ceux-ci sont enterrés dans des tumulus avec des objets leur ayant appartenu et quelques « cuisiniers et fabricants de boisson » (4).

Ces sacrifices humains s'expliquent par la croyance largement répandue par le monde que les hommes doivent jouir dans l'autre monde d'une existence en rapport avec celle qu'ils ont vécue sur la terre » (5).

Ces pratiques sont également mentionnées par Ibn Battouta au Couber (Gober), dont le roi était accompagné dans la tombe par « quelques-uns de ses favoris et de ses serviteurs, ainsi que 30 personnes des deux sexes, pris dans les familles des grands de l'État » (1922, IV, p. 302-303).

V. Fernandes les signale également chez les Mandingues de Gambie : on enterre le roi dans sa case avec ses armes, « sa première femme et ses familiers auprès, vivants, avec lui ». On place un grand tumulus sur le tout « et on ne se souvient plus d'eux » (1951, p. 39). Même rituel chez les Beaffares : « quand le roi meurt, ils tuent sa principale femme, son plus grand favori et ses meilleurs esclaves — hommes et femmes — son meilleur cheval, et aussi quelques vaches, chiens, chèvres et poules et tout cela ils l'enterrent avec le corps du roi, soi-disant pour le servir dans l'autre monde » (1951, p. 79).

(1) EL-BEKRI : 1913, p. 324. Les Tekrour avant leur conversion adoraient des idoles, appelées *dekakir*.
(2) Ce terme (*feyticos*) se trouve déjà dans D. PACHECO PEREIRA (1956, p. 134-135), voisinant avec idolâtrie.
(3) Voir l'évolution des idées concernant l'animisme *in* P. VERGER : 1958, p. 27-29.
(4) EL-BEKRI : 1913, p. 326 (Zafcou) ; p. 329-330 (Ghana).
(5) M. DELAFOSSE : 1912, III, p. 170.

Cette pratique semble avoir été très répandue : elle était connue en Gaule, en Tartarie et le suicide des veuves dans l'Inde est arrivé jusqu'au XX^e siècle (1). En Afrique Noire, on la mentionne partout lors de la mort des rois et, en certains points, elle est parvenue jusqu'au XIX^e siècle : les récits des auteurs du XV^e au XX^e montrent l'extension de cette coutume du Sénégal à la Rhodésie en passant par le Bénin, où ces sacrifices étaient particulièrement en honneur (2).

L'archéologie nous révèle d'ailleurs que cette coutume était liée à la civilisation des tumulus : aux tombes à chars et chevaux d'Europe occidentale et d'Asie répondent celles d'Afrique occidentale, où l'on a la preuve que des personnes et des chevaux étaient enterrés avec les souverains, comme à El-Oualedji, Goundam et vraisemblablement à Rao par exemple (3). L'importance même des tumulus, en particulier ceux de la boucle du Niger, qui ont nécessité des travaux considérables, montre la puissance des sentiments religieux de ceux qui les ont édifiés.

C'est à El-Bekri encore que nous devons la mention des sacrifices de bœufs innombrables au pays de Malal (Mali), faits par la population pour obtenir la pluie (1913, p. 333), et aussi de l'existence chez les Demdem d'une « énorme forteresse, sur laquelle est placée une idole ayant la forme d'une femme, que les habitants adorent comme leur dieu et près de laquelle ils se rendent en pèlerinage » (1913, p. 342). Si les sacrifices destinés à faire pleuvoir sont connus partout (4), l'idole féminine qu'il mentionne n'est pas identifiable.

Ramon Lull a entendu dire que dans la région de Gana « il y a de nombreux rois et princes idolâtres qui rendent un culte au soleil, aux étoiles, aux oiseaux et aux bêtes » ; et, dans une île d'un lac soudanais, son messager note « un dragon (crocodile) honoré de sacrifices par les indigènes et adoré comme un dieu » (5). A. Malfante lui fait écho, consignant les dires de ses informateurs relatifs au Soudan : « Les uns adorent le soleil, d'autres la lune, les sept planètes, le feu ou l'eau ; d'autres, un miroir qui reflète leur visage où ils voient l'image d'une divinité ; d'autres, des arbres touffus, sièges d'un esprit, qu'ils honorent de sacrifices ; d'autres enfin, des statues de bois et des pierres auxquelles les incantations, disent-ils, prêtent un langage » (6).

Il y a là un mélange de vérité et d'erreur qui traduit bien la faible étendue des connaissances médiévales sur l'animisme : notons en passant qu'à part El-Bekri aucun musulman n'a fait effort pour tenter de le comprendre ou même en décrire les manifestations.

Nous avons un peu plus de renseignements avec les auteurs de la découverte.

Pedro de Sintra trouve dans des cases d'habitants des îles Bissagos des « idoles » ... « qui leur fit présumer que ces Noirs étaient idolâtres, et adoraient ces statues ». Selon le même,

(1) F. Lot : *La Gaule*, 1947, p. 76 (chez les Gaulois) ; Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 300-302 (en Tartarie : 100 hommes tués parmi son entourage, filles esclaves et mamelouks murés vivants ; chevaux empalés sur les tombes). Marco Polo relate le même fait dans les Indes (A. T'Serstevens : 1955, p. 262).

(2) T. O. Ba : B. IFAN, B, 1957, p. 568 (en pays sérère, XIX^e siècle) ; H. Baumann et D. Westermann : 1948, p. 78 (Ouganda, Monomotapa) ; L. Binger : 1892, II, p. 187 (Bondoukou, XIX^e siècle) ; G. Bosman : 1705, p. 231 (Gold Coast) ; O. Dapper : 1686, p. 244-245 (pays Beafare) ; p. 312 (Bénin) ; L. Frobenius : 1949, p. 110-111 (Oyo) ; P. de Marees : 1605, p. 77 (Gold Coast) ; R. Rattray : 1923, p. 104 sq. (Ashanti) ; Villault de Bellefond : 1669, p. 344 (Gold Coast). Il existe d'autres références à ce sujet.

(3) L. Desplagnes : 1907, p. 62 (El-Oualedji ; Sifansi près Goundam) et 1951 p. 1172 (El-Oualedji) ; J. Joire : 1955, p. 272 (Rao).

(4) Voir en particulier J. Rouch : *Rites de pluie chez les Songhay*. B. IFAN, 1953, p. 1685-1687.

(5) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 111-112. Le dragon est évidemment un crocodile, qui est animal sacré en plusieurs régions ouest-africaines.

(6) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 154.

les gens du cap Sagres (Konakry) « sont idolâtres, par le rapport des pilotes, et adorent statues de bois en forme d'hommes, auxquelles, quant il est heure de manger, ils présentent de la viande » (1). Dans les deux cas, il devait s'agir de statuettes d'ancêtres.

V. Fernandes nous donne davantage de renseignements. Il nous montre les « idolâtres du pays de Geloffa » (Wolof) faisant leurs sacrifices de sang et plumes de poule sur une vieille poterie placée dans un petit abri de paille, où l'on place aussi les offrandes de farine de riz. Un rituel y a lieu tous les matins. Il décrit l'initiation chez les Mandingues et les Wolof et s'étonne de trouver les Balanga circoncis alors qu'ils ne sont pas musulmans ; ils « adorent un morceau de bois » et font dessus des sacrifices de poulets ; les Falupes partagent les mêmes croyances (2).

Il donne même des détails précis sur la manière dont les Banhûns consacrent le morceau de bois *hatichira* qu'ils adorent et sur lequel ils prêtent serment : après des libations de vin, d'huile de palme et de riz, un chien est tué rituellement avec une hache neuve et mangé cérémoniellement par les vieillards. Au sud du Rio Grande, toute la population est idolâtre : « ils croient et ils adorent ce que bon leur semble. » et font des idoles en bois et en pierres.

Les renseignements sont encore plus fournis pour le pays timné, où sont décrites les idoles *Cru* (un grand arbre), *Benithenia* (en argile avec de grandes dents), *Piso* pour les vieillards, *Contery* pour les hernieux, *Yniell* pour la guerre, *Pere* pour les femmes, d'autres pour les différentes maladies, etc. On taille une idole à la ressemblance des gens honorables lorsqu'ils sont morts (ce sont vraisemblablement des *pomdo*, statuettes de stéatite, connues des pays kissi et mendé). Chez les mêmes Timné, Alvaro Velho a visité l'idole *Chinchin*, gardée par des serpents sacrés (3).

D. Pacheco Pereira, au Bénin, a eu connaissance de l'existence de l'*Oni* d'Ifé (Hooguanee) « considéré chez les Nègres comme le pape chez nous » (1956, p. 135). Nous sommes ici en présence d'un roi-prêtre comme il en existe d'autres exemples en Afrique (4).

On lira avec intérêt dans P. Verger les textes ayant trait à l'animisme postérieurement à l'époque qui nous occupe (1958, p. 33-70).

Parmi les rites animistes, un a particulièrement frappé les voyageurs médiévaux : l'anthropophagie. Mais ils ne l'ont pas compris telle qu'elle était en réalité, c'est-à-dire un repas communiel, fait en général pour s'approprier les vertus du défunt — il existe d'autres motifs, mais à peu près tous sont religieux (5) — et n'en ont vu que le côté alimentaire et le fait moral condamnable.

Les auteurs se sont bornés en général à mentionner l'anthropophagie.

Ibn Saïd note par exemple que chez les Djabi du lac Tchad « lorsqu'un d'entre eux est mort ils l'expédient à leurs voisins, qui le mangent et leurs voisins agissent envers eux de la même manière (6).

(1) Ca da Mosto : 1895, p. 182 (Bissagos) ; p. 184 (cap Sagres).
(2) V. Fernandes : 1951, p. 9 (Sénégal) ; p. 45 (initiation) ; p. 61 (Balangas et Falupos). D. Pacheco Pereira s'étonne également de trouver des idolâtres circoncis et attribue ce fait au voisinage des Mandingues musulmans (1956, p. 75).
(3) V. Fernandes : 1951, p. 71-73 (Banhûns) ; p. 75 (sud du Rio Grande) ; p. 83-91 (Timné) ; p. 101-103 (idole Chinchin).
(4) H. Baumann et D. Westermann : 1948, p. 348.
(5) H. Baumann et D. Westermann : 1948, p. 322 (Nigeria du Sud) ; p. 380 (Papels, Libéria et ouest de la Côte-d'Ivoire) ; pl 385 (Guinée forestière, Libéria, Sierra Leone).
(6) Ibn Saïd *in* Y. Kamal : p. 1082.

Al-Omari cite le don de deux belles femmes fait par un chef du sud de Mali à un marchand de sel musulman afin qu'il les mange. Il s'étonne que le commerçant ne les ait pas utilisées à cette fin car, selon ce chef, « leur chair est ce qu'on peut manger de meilleur chez nous » (1927, p. 83). Cette anecdote, notée pour son caractère pittoresque, en rejoint deux autres rapportées par Ibn Battouta (1922, IV, p. 428-429). Un juge prévaricateur fut exilé par Mansa Soleiman chez les anthropophages ; il ne fut pas mangé car il était blanc : « En effet, ils disent que la chair des hommes blancs est nuisible, vu qu'elle n'est pas mûrie ; celle des noirs est seule mûre, dans leur opinion ».

La seconde anecdote concerne le don par Mansa Soleiman d'une servante comme cadeau d'hospitalité à des anthropophages qui étaient venus le voir. Ils la mangèrent et, barbouillant leurs mains et leur figure de son sang, vinrent remercier le sultan. Ils procédaient ainsi à chacune de leurs visites. Selon eux, ajoute Ibn Battouta, « les meilleures morceaux des chairs des femmes sont les mains et les seins ».

Malfante a entendu dire qu'on avait servi à manger de la chair humaine à des marchands originaires du Touat voyageant au Soudan (1). Affirmation sujette à caution.

Sans qu'il soit impossible de rejeter *a priori* cet aspect alimentaire de l'anthropophagie — les idées ont pu varier depuis le XIVe siècle, en particulier par la création lente d'un complexe de culpabilité au contact des musulmans et des chrétiens — ce que nous savons aujourd'hui par l'ethnologie va à l'encontre de l'état d'esprit dénoté par les écrivains arabes.

C'est ainsi que, dans l'Oubangui, l'anthropophagie est « rituelle, religieuse, obligatoire et que beaucoup de ceux que les usages et la tradition obligent à consommer une parcelle du foie et du cœur de l'ancêtre décédé en sont malades, *physiquement* malades, avant pendant et après l'ingestion, au point parfois d'en vomir jusqu'à la limite de leurs forces » (2).

Et L. Thomas, parlant de l'association nécrophagique des Diolas, nous dit : « Il ne saurait être question d'expliquer cette coutume par un besoin de viande car les cheptels diola étaient toujours suffisants pour nourrir la population » (3).

Azurara paraît assez proche de la vérité lorsqu'il nous affirme qu'« il est certain que leur habitude est de manger les foies et de boire le sang les uns des autres ; et qu'ils le font par vengeance quand on tue leurs parents ou fils, ou frères » (4). Rappelons une coutume quelque peu semblable en Casamance, encore vivante au début du XXe siècle chez les Diolas : les voleurs d'enfants tuent un père de famille et se sauvent emmenant les enfants, le foie de leur père et le couteau plein de sang. On fait sécher le foie, on le pile et on le met dans le vin de palme. Le ravisseur doit boire ce mélange ; il se contente parfois de toucher avec la langue le foie ou le sang caillé de la victime (5).

Par contre, on connaît de rares cas d'anthropophagie alimentaire : en Sierra Leone, l'ennemi tué à la guerre est mangé rituellement avec du riz, après avoir été fumé (6).

(1) Ch. de La Roncière : 1925, I, p. 155.
(2) Cap. Lesourd : Cynophagie. *Bull. Liaison sahar.*, Alger, n° 17, juin 1954, p. 77.
(3) L. Thomas : 1958, p. 251.
(4) Azurara *in* Castro e Almeida : 1934, p. 141. Ce passage concerne la côte mauritanienne. D'autres auteurs (V. Fernandes : 1938, p. 93 et D. Pacheco Pereira : 1956, p. 43) parlent d'anthropophages dans les monts Bafor (Adrar de Mauritanie). Ce sont peut être des échos de la même coutume.
(5) P. Joffroy : *Les coutumes des Diolas du Fogny*, *B. C. A. O. F.*, 1920, p. 192, L. Thomas : 1958, p. 250. Foie, cœur, testicules et cerveau humains sont employés dans des breuvages d'ordalies du même pays (*Id.*, p. 251).
(6) V. Fernandes : 1951, p. 95. Marco Polo relate une coutume semblable en Extrême-Orient (A. T'Serstevens : 1955, p. 243-244).

L'*Esmeraldo* note l'anthropophagie chez les Boulooes de Sierra Leone, sur la côte libérienne, à l'embouchure de la Volta et à celle du Niger (1).

Fait unique dans les annales du pays, le *Tarikh es-Soudan* (1900, p. 398) note qu'en 1633 la disette fut si grande à Dienné qu'une femme mangea son enfant. Faut-il rappeler qu'en Europe de pareils cas ont été signalés lors de toutes les grandes famines et que, beaucoup plus près de nous et précisément sur les côtes de Mauritanie, les Français naufragés du Radeau de la Méduse mangèrent leurs compagnons ?

Enfin n'oublions pas que c'est à l'animisme que nous devons, outre les danses et la musique, qui ont presque toujours un caractère rituel, la plus grande partie des œuvres d'art ouest-africaines : mégalithes taillés d'Ifè, de Tondidarou, du Sénégal, les statuettes kissi-mendé, les masques et statuettes de bois dont hélas ! subsistent bien peu d'exemplaires anciens, les têtes de laiton d'Ifè et du Bénin et une partie des dessins rupestres.

### b) *Islamisme.*

L'islam est déjà ancien en Afrique occidentale : il a rapidement atteint après l'hégire le rivage sud du Sahara par la conversion des Berbères et s'est répandu de là, avec des succès divers, au Soudan.

Mais si de nombreux auteurs médiévaux ont parlé de l'implantation de l'islam dans le pays, il est très difficile cependant de savoir la profondeur de l'emprise de cette religion chez certains peuples où l'animisme reparaissait chaque fois que le pouvoir central musulman relâchait sa surveillance.

Des voyageurs arabes ont par exemple pu parcourir le Soudan au XIV^e^ siècle, y entendre partout l'appel à la prière, ne rencontrer que des gens extérieurement musulmans, alors qu'après la chute de l'empire du Mali les Bambara allaient fonder dans cette région un État purement animiste.

Il ne faut pas oublier non plus que l'islam s'implantait surtout par l'épée : il fallait se convertir, devenir esclave ou mourir et, malgré la présence de marabouts cherchant à répandre leur religion, l'on se doute bien que des conversions ainsi obtenues n'étaient pas très sincères et que l'on retournait aux croyances ancestrales dès que le pouvoir militaire du conquérant s'affaiblissait.

L'islam par ailleurs était une religion simple, facile à adopter pour un Noir, déjà préparé à l'accepter car circoncis et polygame en général, et constituait une assurance sur la vie et la liberté qui n'était pas à négliger à une époque où il était non seulement licite, mais méritoire pour les musulmans, de faire la guerre sainte aux communautés païennes. D'ailleurs rien n'empêchait, une fois qu'ils avaient satisfait aux pratiques extérieures, les nouveaux convertis de garder leurs croyances animistes.

En Afrique occidentale médiévale — et plus près de nous encore — ont été plus particulièrement musulmans les Berbères du désert (nous verrons qu'il faut cependant faire des nuances), quelques peuples comme les Toucouleurs, les Sarakolé, les Mandingues, les Songaï, le groupe Kanem-Bornou. Et même parmi ces peuples, nous enregistrerons des retours en

(1) D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 83 (Sierra Leone) ; p. 109 (Libéria) ; p. 129 (Volta) ; p. 139, 141, 145, 147 (Jos du Niger).

arrière succédant à des périodes de foi, ces changements dépendant souvent de l'attitude du souverain du pays.

Un peuple pouvait fort bien être noté et se considérer comme musulman, mais garder des pratiques incompatibles, pour les puristes de l'islam, avec la vraie foi, ce qui constituait pour des tribus en mal de conquête un prétexte pour y porter la guerre sainte (1).

Les chefs habitant les pays voisins de l'islam se devaient donc de passer pour de bons musulmans, mais très souvent eux seuls et leur entourage l'étaient réellement.

Une autre catégorie de personnes avait intérêt à professer l'islam : les commerçants ambulants. La grande fraternité musulmane jouait en leur faveur et ils étaient assurés, partout où ils se rendaient, d'être aidés par la communauté islamique. Cette aide était particulièrement précieuse en pays animiste, et le commerce y aurait été pratiquement impossible sans l'existence de ces petits groupes disséminés le long des routes. On a vu plus haut que, par contre, le commerçant animiste allant en terre musulmane pouvait être réduit en esclavage. L'islam était donc un sauf-conduit qui permettait au négociant de voyager partout, et il est naturel que le commerçant africain — le « dioula » — se soit fait partout son fourrier.

Il faut noter que l'ensemble de l'islam ouest-africain médiéval était sunnite, orthodoxe, malgré la proximité des foyers kharedjites et chiites du Maghreb et de Tripolitaine (Tiaret, Mzab, Djebel Nefouça, Zawîla) et les relations entretenues par ces villes et pays avec le Soudan, matérialisées par le fait qu'Abou Yezid, l'agitateur Kharedjite, était né à Gao vers 885.

Il y eut certainement des non-sunnites en Afrique Noire, mais il ne s'est agi que d'individus isolés ou de petites communautés, sans influence sur les destinées de l'islam local.

C'est ainsi qu'Ibn Battouta mentionne à Zaghari (pays de Dia, Massina) « un certain nombre d'hommes blancs qui appartiennent à la secte des schismatiques et hérétiques dits ibâdhites ; ils sont appelés Saghanaghou » (2).

Retraçons maintenant l'historique sommaire de l'islamisation du pays.

En pays animiste, l'islam arriva avec l'immense prestige des « gens du Livre », de la civilisation, de la force guerrière et de la richesse commerciale. Il n'est donc pas étonnant qu'il se soit répandu très tôt.

Les premières incursions au Kawar (666) et au Soudan occidental (734) n'ont été que des entreprises guerrières, corollaires des guerres menées pour la conquête de l'Afrique du Nord (3).

L'aménagement de la route de Tamedelt à Awdaghost, effectué sous l'impulsion d'Abd Er-Rahman Ibn Habîb vers 127/745, traduit une volonté d'établissement de relations régulières : des soldats arabo-berbères envoyés alors par les Omeyyades contre Ghana firent souche dans le pays. Il faut signaler cependant qu'au XI^e^ siècle leurs descendants, connus sous le nom d'El-Honeihim et d'El-Faman, étaient passés à l'animisme (4).

Bien qu'Ibn Khaldoun dise que les Lemtouna soient devenus musulmans « quelque temps après la conquête de l'Espagne par les Arabes » (5), il ne semble pas que leur conversion ait été si précoce : à la fin du IV^e^ siècle Ya'kubi présente encore le prince sanhaja d'Awdaghost

(1) Par exemple c'est le motif invoqué par les Foutanké contre les Faren-Diawara, pourtant musulmans. Voir G. Boyer : 1953, p. 29.

(2) Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 394-395. Il a pu y avoir des relations spirituelles entre les Abâdites de Tihert et le Soudan. Voir Chikk Bekri : 1957, p. 105.

(3) Ibn Abd Al-H'akam : 1942, p. 59 (Kawar) ; p. 119 (Soudan).

(4) El-Bekri : 1913, p. 296-298 et 309 (route Tamedelt-Awdaghost), p. 335 (descendants des soldats omeyyades).

(5) Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, 1925-27, II, p. 65. C'est-à-dire au VIII^e^ siècle.

comme animiste (1). Ibn Khaldoun, sans doute d'après une autre source que celle que nous avons mentionnée plus haut, nous apprend que les Lemtouna ont embrassé l'islam « dans le troisième siècle de l'hégire » (2). Mais à la fin de ce siècle et pendant le suivant, les noms des princes (Iletan, Temîn, Tyfat) ne sont pas musulmans. Ce qui va rejoindre l'observation d'Ibn Hawqal, qui est allé dans le pays, notant qu'il faut arriver à Sidjilmassa pour se trouver en terre d'islam (3).

La conversion des Lemtouna dut, en fait, s'étager sur une longue période, entre 850 et 1000 environ : les premières communautés musulmanes furent sans doute celles des commerçants arabo-berbères des villes, en place dès le milieu du VIIIe siècle ; des marabouts durent s'installer auprès des chefs et chercher à convertir ces derniers tout en faisant l'éducation de leurs enfants. On a vu par la remarque de Ya'kubi qu'ils n'y étaient pas encore arrivés à la fin du IXe. C'est donc le Xe siècle surtout qui marqua l'islamisation définitive de cette tribu fort importante des Lemtouna, puisque devaient en sortir au XIe siècle les Almoravides.

Nous sommes moins bien renseignés sur l'époque à laquelle les Touareg devinrent musulmans : ils faisaient partie de la grande confédération des Hawwara — d'où notre mot Hoggar — dont les éléments septentrionaux, habitant la Tripolitaine, furent islamisés dès le VIIIe siècle (4). Rien ne nous permet de dire que les Touareg du Hoggar et du Sud furent convertis : leur isolement au milieu du désert et à la lisière du Soudan dut leur permettre au contraire de garder plus longtemps leurs pratiques animistes. Des villes commerçantes comme Ouargla, Tademekka (Es-Souk) durent, comme Awdaghost à l'ouest, comprendre dès les VIIIe-IXe siècles des communautés musulmanes. L'islamisation eut vraisemblablement lieu entre 900 et 1000 environ : sinon El-Bekri n'aurait pas manqué de nous signaler au passage que les Berbères du centre du Sahara étaient païens. Or il spécifie que les Medaça sont musulmans, tout comme les citadins de Tademekka et de Ghadamès, qui encadrent le pays touareg et, parlant des Saghmara, tribu berbère habitant le désert de ce côté, il ne mentionne pas leur religion comme il l'aurait fait s'ils avaient été animistes (5).

Mais les Touareg nomades ne devaient être que nominalement musulmans à cette époque ; ils n'ont d'ailleurs jamais été chauds propagateurs de l'islam comme l'ont été les Lemtouna à l'ouest et, parlant des mêmes Meddasa (Medaça d'El-Bekri) donnés au XIe siècle comme musulmans, Yaqout les qualifie ainsi : « Les uns musulmans, les autres étrangers à l'islam ; ceux-ci sont des idolâtres qui mangent de la viande morte et qui adorent le soleil ; et cependant ils craignent de commettre l'injustice » (6).

Au XIVe siècle, d'après Al-Omari et Ibn Battouta, les Hoggar sont musulmans (7) mais,

(1) Ya'kubi : 1937, p. 227. Ghast, dont le prince « n'a aucune pratique religieuse et ne connaît pas de religion révélée ».

(2) Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, II, p. 67. Donc entre 815 et 912 J.-C. Et Al-Zouhri donne les Mourabitoun comme convertis à la même époque que Ouargla (*in* Y. Kamal : p. 891). Or cette ville est devenue capitale rostemide en 911 ; (sa conversion à l'islam est forcément antérieure).

(3) Ibn Haucal : 1842, p. 68. Les premiers noms musulmans connus sont ceux des prédécesseurs immédiats des Almoravides, comme Mohamed ibn Taresna qui fit le pèlerinage vers 426/1034 (El-Bekri : 1913, p. 311 ; *Roudh-El-Kartas* : 1860, p. 163-165).

(4) Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, 1925, I, p. 275-276.

(5) El-Bekri : 1913, p. 337 (Medaça) ; p. 339 (Tademekka) ; p. 340 (Ghadamès) ; p. 341 (Saghmara). Al-Zouhri, qui écrivait avant 1150, donne l'islamisation de Tademekka comme postérieure de sept ans à celle de Ghana, soit donc 478/1085.

(6) Yaqout *in* Al-Omari : 1927, p. 59, note 3.

(7) Al-Omari : 1927, p. 94 (sultan de Tademekka) ; Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 446 (Haggar).

pour Malfante, les « Philistins », qui sont sans conteste les Touareg, « suivent la religion des Nègres » (1). Il faut sans doute voir là une boutade des gens du Touat à leur endroit, signifiant qu'on les considère comme de mauvais musulmans.

Pour en terminer avec les débuts de l'islam au Sahara, rappelons que les Arabes ont atteint le Kawar dès 666 et que les relations suivies de ce pays avec le Fezzan y ont implanté de bonne heure la nouvelle religion : dès le IXe siècle Ya'kubi note que le pays est musulman (1937, p. 205).

Mais l'islamisation des Zaghawa est plus tardive : XIIIe siècle probablement, et il faut attendre Ibn Khaldoun pour les voir mentionnés comme musulmans (2). Celle des Teda du Tibesti paraît plus tardive encore : du XVe siècle environ. Le nom de Koufra (de *Kafir* = païen) donné au groupe connu d'oasis du sud de la Cyrénaïque est symptomatique (ici, l'islamisation date du XVIIIe siècle).

Vers l'an 1000, la majeure partie du Sahara occidental et central était donc islamisée, mais il semble que l'Afrique Noire n'ait pratiquement pas encore été entamée par la nouvelle religion. Seul Gao paraît avoir été converti dès le Xe siècle, si l'on en croit Al-Mouhallabi : « Le roi de ce peuple [de Koukou] donne à ses sujets l'exemple de la profession de l'islam et la plupart d'entre eux suivent son exemple » (3).

Mais n'oublions pas que de nombreuses communautés musulmanes, surtout commerçantes, existaient déjà au milieu des royaumes animistes et devaient avoir, par leur puissance économique et leur rayonnement de représentants de la civilisation arabe, une importante considérable, sans proportion avec leur faible nombre (4).

La première grande vague d'islamisation des pays soudanais date du Xe siècle et est due en grande partie à l'action des Almoravides, qui s'étala entre 1048 et 1087. Nous ne parlerons pas de l'épopée de ces derniers, qui est bien connue (5), et nous nous bornerons à indiquer leur action au pays des Noirs.

Au Soudan occidental, seuls étaient alors musulmans et de fraîche date, le Tekrour (pays toucouleur) converti avant 1040 par Ouardjabi, et le Mali, dont le roi Bermendana se fit musulman sous l'influence d'un marabout qui fit cesser par ses prières une longue sécheresse qui désolait le pays (6).

Dès que les Almoravides sentirent leur pouvoir assuré, ils s'attaquèrent à leur puissant voisin animiste, le roi de Ghana, et prirent Awdaghost en 446/1054-1055. Mais ils durent faire face ensuite à des dissensions intestines, à telle enseigne qu'El-Bekri estimait en 1067 leur puissance affaiblie (7). Ce qui ne les empêcha pas en 469/1076-1077 de prendre Ghana, dont les habitants devinrent alors « de bons musulmans sous l'influence des Lemtouna » (8).

(1) MALFANTE *in* LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 153.
(2) IBN KHALDOUN : *Hist. Berb.*, 1927, II, p. 109.
(3) Y. KAMAL : p. 683.
(4) Voir par exemple leur influence à la cour du roi de Ghana au milieu du XIe siècle (EL-BEKRI : 1913, p. 327-329).
(5) EL-BEKRI : 1913, p. 311-323 ; *Roudh el-Kartas* : 1860, p. 162-187 ; IBN KHALDOUN : *Hist. Berb.*, 1927, II, p. 67 sq. ; M. DELAFOSSE : 1912, II, p. 32-55.
(6) EL-BEKRI : 1913, p. 324 (Tekrour) ; p. 333-334 (Melel) ; IBN KHALDOUN : *Hist. Berb.*, 1927, II, p. 110 (Bermendana). Le marabout qui les convertit était, si l'on en croit LÉON L'AFRICAIN (1956, p. 466), l'oncle de Youssouf ben Tachfine l'Almoravide.
(7) EL-BEKRI : 1913, p. 327 (prise d'Awdaghost) : p. 320 (Almoravides affaiblis).
(8) AL-ZOUHRI *in* Y. KAMAL : p. 801. Le *Roudh el-Kartas* (1860, p. 187) dit qu'Abou Bakr soumit tout le Soudan.

L'emprise des Almoravides décrut dans le Sud avec la mort d'Abou Bakr, tué en 480/1087-1088 dans le Tagant.

Il n'en reste pas moins que, grâce à leur action, non seulement l'islam s'était solidement implanté en de nombreuses régions du Soudan occidental, mais encore que le principal État animiste, le Ghana, qui jusque-là, malgré la bienveillance de ses rois envers les musulmans, barrait tout de même à la nouvelle religion le chemin du Sud, n'existait plus.

On ne sait pas ce qui advint de la dynastie régnante de Ghana en 1077. Put-elle fuir vers les provinces sarakolé qui échappèrent aux expéditions almoravides (1) ? Mit-on sur le trône un prince sarakolé favorable aux Almoravides, comme par exemple Canber, fils de Bessi, dont El-Bekri disait qu'il était musulman et cachait sa religion ? (2) Il semble plutôt qu'on ait donné le pouvoir à une nouvelle dynastie, d'origine arabe, si l'on en croit Idrisi. Parlant de Ghana, il dit en effet : « Son roi, d'après ce qu'on en rapporte, tire son origine de Salih, fils d'Abdallah, fils de Hasan, fils d'Ali fils d'Abou Talib » (3). Ce que nous ont appris les fouilles de Koumbi Saleh appuierait d'ailleurs ce point de vue d'une forte emprise arabe et musulmane sur la capitale de Ghana, postérieure à 1077 et antérieure à sa destruction vers 1240 : les tombeaux des cimetières nord-ouest, en particulier le tombeau à colonnes, les inscriptions coraniques des maisons, l'architecture arabo-berbère, le matériel retrouvé.

Le XI^e^ siècle a donc été, pour le Soudan occidental, une période d'intense islamisation. Au lieu de quelques minorités de musulmans vivant dans les villes, commerçants principalement, il y avait désormais des pays entiers passés à la nouvelle religion : outre la pression des Almoravides fanatiques, dont la présence empêchait dans les pays du Sud toute velléité de retour à l'ancienne foi pour ceux qui auraient voulu rejeter l'islam, on comptait en effet au nombre des musulmans les Toucouleurs, une bonne partie des Sarakolé, la dynastie de Mali et une partie des Mandingues. Des postes avancés vers le sud se constituaient avec les marchands installés un peu partout sur les routes de l'or, du sel et des kolas. Le bloc musulman nègre se continuait à l'est par la communauté musulmane de Gao, tandis que se constituait sur les bords du lac Tchad un nouveau foyer de rayonnement islamique avec la conversion du roi Houmé du Kanem (1085-1097) (4).

En 1100, l'islam était donc implanté solidement, au sud du Sahara et à l'ouest du Tchad, chez les principaux peuples noirs vivant au contact des Berbères.

Au XII^e^ siècle, il ne paraît pas avoir fait de grands progrès : il a dû simplement consolider les positions acquises. Des Alides gouvernent peut-être à Ghana ; la dynastie musulmane issue de Bermendana règne à Mali et celle issue de Dounama, au Kanem (5). Rappelons-nous aussi que c'est du XII^e^ siècle que datent les stèles de marbre épigraphiées de Gao (6).

Au point de vue de l'islamisation du pays, le XIII^e^ siècle est dominé par deux grands événements : la constitution des empires du Mali à l'ouest et du Kanem à l'est. Le premier s'étendait alors de l'embouchure de la Gambie jusqu'au pays songaï, tandis que le second englobait toute la région entre le Fezzan au nord et le Bornou au sud. Le résultat de l'accroissement de ces Empires fut d'introduire l'islam dans de nombreuses régions d'où il était prati-

(1) Voir à ce sujet M. DELAFOSSE : 1912, I, p. 265-267.
(2) EL-BEKRI : 1913, p. 335.
(3) EDRISI : 1866, p. 7. Écho repris par IBN KHALDOUN : *Prolégomènes*, 1863, p. 115-116.
(4) Y. URVOY : 1939, p. 26-31. Voir également H. PALMER : *Sudanese memoirs*, 1928, III, p. 3 et 15.
(5) M. DELAFOSSE : 1912, II, p. 175 (Mali) ; Y. URVOY : 1949, p. 35 (Kanem).
(6) J. SAUVAGET : 1950, p. 418-440.

quement absent auparavant : vallée de la Gambie, pays du Niger depuis le Fouta-Dialon jusqu'au lac Débo, pays bambara. A l'est, le même processus a joué en partant du Kanem : le Bornou s'islamise et des incursions musulmanes sont poussées d'une part en plein pays haoussa et, de l'autre, à travers le pays zaghawa vers le Darfour (1).

Au même moment, dans la vallée du Nil en amont d'Assouan, toujours chrétienne, des événements se préparent qui aboutiront, à la suite de plusieurs expéditions égyptiennes, à affaiblir dangereusement la Nubie (2).

Le XIVe siècle fut marqué par une vigoureuse poussée à l'est due à la conquête de la Nubie par les Égyptiens, qui remplacèrent la dynastie chrétienne par une musulmane (1316). La population se convertit de gré ou de force et les Arabes se répandirent ensuite sur tout le pays et aussi dans les savanes nilo-tchadiennes, saccageant tout sur leur passage, s'attaquant même aux Noirs musulmans du Bornou, qu'ils emmenaient comme esclaves (3).

Situés sur la voie des invasions de ces tribus arabes guerrières, les Zaghawa durent juger plus prudent de se convertir : fin XIVe, Ibn Khaldoun les note comme musulmans (4).

A l'ouest, l'empire du Mali était à son apogée avec le très pieux Mansa Moussa (1307-1332), et son règne fut marqué par la consolidation de l'islam dans ses domaines : il favorisa la religion de toutes les façons (5) et est resté célèbre par son fastueux pèlerinage de 1325. Ibn Battouta confirme que les gens de Mali étaient de bons musulmans (6). La paix qui régnait dans l'Empire, le prestige et la force de l'autorité centrale durent avoir pour effet une grande diffusion de l'islam, que les marchands dioula colportaient loin vers le sud et aussi en pays haoussa (7).

Il ne semble pas qu'il ait fait ensuite beaucoup de progrès en Afrique occidentale avant l'épopée peule du début du XIXe siècle : non seulement l'Empire mossi ne put jamais être sérieusement entamé malgré des guerres incessantes, en particulier de la part des Askias, mais plusieurs provinces retournèrent même à l'animisme, le pays bambara entre autres.

Ce qui nous amène à analyser la structure même de l'islam noir, et la puissance de son emprise sur les individus.

Qui faut-il appeler musulman en Afrique Noire ? M. Griaule oppose celui qui l'est au sens plein du mot, le « Noir parlant ou lisant l'arabe et capable d'exposer les traits principaux de sa religion » et celui « qui accomplit tout ou partie des cinq prières, qui jeûne apparemment ou qui porte un nom à consonance arabe... [et dont l'imam ne comprend] aucune des formules qu'il prononce » (8).

Le premier groupe ne compte évidemment qu'une infime minorité, tandis que la seconde définition arrive à englober un pourcentage fort appréciable des populations soudanaises.

(1) A noter qu'entre 1242 et 1252, le sultan du Kanem construisit au Caire une maison pour les Malékites et pour les voyageurs de ce rite (Maqrizi *in* Al-Omari : 1927, p. 46).
(2) J. S. Trimingham : 1949, p. 69-70. Expéditions de 1275, 1276, 1287 et 1289.
(3) Lettre du Sultan du Bornou datée de 794/1391 au Sultan d'Égypte pour se plaindre de ces méfaits (*in* Al-Omari : 1927, p. 41-42).
(4) Ibn Khaldoun : *Hist. Berb.*, 1927, II, p. 109.
(5) Al-Omari : 1927, p. 53. Mais il savait rester tolérant envers les animistes du pays de l'or (p. 58).
(6) Ibn Batoutah : 1922, p. 421-422.
(7) Par exemple les Gangara, venus du Mali, qui y introduisirent l'islam (Katsena Laka, Kano) au XIVe siècle (Y. Urvoy : 1933, p. 230-231 et 241).
(8) M. Griaule : 1949, I, p. 140.

L'incertitude de l'étiquette autant que celle des recensements est à l'origine des divergences des statistiques modernes (1).

La situation était identique à ce point de vue au moyen âge, avec cette différence toutefois, si on la compare à celle de l'époque moderne, que le Soudan était le champ de bataille perpétuel entre musulmans et animistes.

La guerre sainte (*jihâd*) est une obligation d'institution divine. On invite au préalable l'ennemi à embrasser l'islam (2). S'il s'agit de « gens du Livre » (chrétiens, Juifs, Mages) et qu'ils refusent, ils doivent payer la *jizya* et le *kharaj* : leur vie, leurs propriétés et leur religion leur sont assurées par les musulmans. Mais les animistes n'avaient pas ce choix : il leur fallait se convertir ou combattre. S'ils étaient vaincus, c'était l'islam ou la captivité, sinon la mort (3).

Les conquêtes effectuées par les grands chefs musulmans, en particulier lors de la constitution des Empires, avaient donc comme corollaire, théoriquement, la conversion à l'islam de la population entière des pays soumis.

Al-Omari cite comme une exception digne d'être notée le fait, pour le sultan de Mali, de laisser leur foi aux païens du « désert de l'or natif », en se bornant à leur faire payer tribut (1927, p. 58-59).

L'islamisation, en réalité, ne touchait que les rois, les chefs et leur entourage. Il ne semble pas que, sauf exceptions, les marabouts aient fait effort pour convertir la masse du peuple qui, obéissant à son chef musulman, était censée être musulmane elle-même ; et c'était là l'essentiel. Telle est l'application ouest-africaine du *cujus regio, ejus religio*.

M. Cardaire (1954, p. 21-22) a pu dire que « les conversions étaient dues au Prince qui imposait sa foi et son culte... Les grands conquérants, ne pouvant s'appuyer sur aucune religion locale, imposaient une foi étrangère et leur commandement reprenait ainsi ce caractère religieux sans lequel il ne saurait y avoir de chefferie en Afrique ».

« En fait, l'islam apparaissait aux époques de gloire, qui étaient aussi les époques de soumission pour les peuples, comme une concession faite aux nécessités de l'heure. A chaque déclin des Empires, les peuples se libéraient, chaque petit groupe pour son propre compte et l'islam reculait. »

L'islamisme des princes et des chefs manquait souvent de pureté. El-Bekri note plusieurs traits peu orthodoxes d'Ibn Yacin, le conseiller religieux des Almoravides, en qui l'on peut voir le promoteur du maraboutisme en Afrique occidentale. Grand guerrier, qui périt en 1059 à la guerre contre les hérétiques, il était considéré pourtant comme un saint par ses « sectateurs » et on lui attribuait des miracles. Dix ans après sa mort, les Almoravides préféraient avoir comme « chef de la prière un individu qui a prié dans une assemblée présidée par Ibn Yacin, plutôt que de prendre un homme bien plus dévôt et plus instruit dans le Coran » (4).

Le maraboutisme et le goût pour les confréries sont issues de cette propension du musulman ouest-africain à s'en remettre entièrement, pour ce qui est de la façon la meilleure à son avis de pratiquer sa religion, à un personnage qui aura repensé à sa manière l'enseignement du Coran pour le mettre à la portée de ses fidèles. Réaction assez naturelle dans un pays et

(1) Comparer par exemple statistiques de J. Richard-Molard : 1949, p. 83 à celles du *Bulletin de l'IFAN*, 1953, p. 472, où sont donnés les chiffres de Sarwat Khan, H. Hazard et R. Mauny ; à celles J. S. Trimingham : 1955, p. 54.

(2) Ibn Abîzayd Al-Qayrawânî : *La Risâla*, 1952, p. 163.

(3) Voir l'exemple de la Nubie in J. Trimingham : 1949, p. 70, n. 1.

(4) El-Bekri : 1913, p. 317-320. Qui intitule un des paragraphes de son livre « Étranges doctrines enseignées par Abd-Allah Ibn Ya-cin ».

à une époque où les lettrés étaient rarissimes (1) et de la part d'hommes qui, tout en voulant pratiquer la nouvelle religion, n'en étaient pas moins très éloignés culturellement du modèle qu'ils avaient sous les yeux dans les villes, de l'Arabe instruit pratiquant l'islam pur. Ce dernier représentait l'idéal à atteindre ; le marabout, issu du terroir, de la même race et parlant la même langue que ses fidèles, était un modèle plus proche, plus facile à imiter et plus conciliant envers les manifestations de l'animisme local que l'Arabo-Berbère du Maghreb de passage au Soudan.

L'histoire de Soundiata, telle qu'elle nous est rapportée par la légende, est pleine de pratiques magiques qui n'ont rien à voir avec l'islam, et cependant ce roi était musulman.

Le *Tarikh el-Fettach* (1913, p. 82) relate qu'on se demandait si Soni Ali « était un musulman ou un infidèle, ses actions étant d'un infidèle bien qu'il prononçât la double profession de foi musulmane et qu'il parlât comme quelqu'un de très versé dans les choses de la religion ».

Nous avons des renseignements sur la profondeur de l'emprise de l'islam sur les peuples de la côte par le récit des auteurs de l'époque de la découverte.

Ca da Mosto nous montre les Wolof déjà islamisés et ayant auprès d'eux des marabouts maures, et spécifie que non seulement les nobles mais le peuple observent les préceptes de la nouvelle religion. Il remarque cependant que leur foi n'est pas si rigide que celle de ces « Mores blancs » : le *damel* lui permet d'ailleurs d'entrer dans sa mosquée et discute religion avec notre Vénitien (1895, p. 79 et 98-100).

Vers la même époque, Diogo Gomes décrit un état de choses sensiblement équivalent en Gambie, dont les divers roitelets dépendaient de Mali : les chefs sont musulmans et ont près d'eux des marabouts. Mais ils ne sont pas très assurés dans leur foi et Diogo Gomes parvient même à amener un chef à demander le baptême et à chasser ses marabouts (1940, p. 197).

V. Fernandes donne des précisions sur les Wolof et les Mandingues. Sur les premiers, il nous dit : « Le roi et tous ses nobles seigneurs de la province de Güloffa sont mahométans et ont des *bischerins* (marabouts) blancs qui sont prêtres et prédicateurs de Mahomet et savent écrire et lire... Une partie de la population ou menu peuple croit en Mahomet. Toutefois la plus grande partie est idolâtre » (1951, p. 7-9). Cette distinction entre la classe noble musulmane et le menu peuple animiste est à noter.

Autre fait important à remarquer : V. Fernandes compte les Sérères du Sine au nombre des musulmans, ayant des marabouts près d'eux (1951, p. 29). Il est fort possible qu'à une époque de leur histoire, par exemple lors de l'apogée de l'empire de Mali, des chefs mandingues musulmans leur aient été imposés par le vainqueur. Plus tard, ils sont revenus à l'animisme.

Le même mélange de musulmans et d'animismes est noté au pays mandingue en Gambie, ainsi que la présence de marabouts. L'islam s'arrête au sud au Rio Grande (2).

Il est curieux de faire une comparaison entre ce tableau de l'islamisation, donné de 1450 à 1500, et celui du même pays vers 1800. Qu'y a-t-il de changé ? Wolof et Mandingues de Gambie sont toujours musulmans sans fanatisme ; les marabouts maures se trouvent encore près des chefs, parcourant le pays pour répandre l'islam ; mais on constate plutôt entre les deux dates un recul de cette religion (3) : en 1800 les Sérères étaient tous animistes et il aurait

(1) Jean-Léon l'Africain : 1956, p. 472.
(2) V. Fernandes : 1951, p. 45 (Gambie) ; p. 75 (Rio Grande).
(3) Depuis la conquête européenne au contraire, on assiste à une spectaculaire avance de l'islam, consé-

été difficile de dire alors avec V. Fernandes que les Noirs habitant entre le Rio Grande et le cap Vert étaient « pour la plupart mahométans, bien que l'on y trouve de nombreux idolâtres ». C'est plutôt le contraire qui aurait été la vérité : tous les peuples vivant dans l'orbite des *mansa* locaux, vassaux du Mali alors agonisant, étaient retournés depuis à l'animisme.

Il n'en resta pas moins dans chacun de ces pays, qui furent nominalement musulmans, des foyers religieux qui, à la première circonstance favorable, servirent de nouveau de points d'appui pour une nouvelle diffusion de l'islam.

Il n'est pas sans intérêt de noter qu'à peu de chose près la carte religieuse de l'Ouest africain était la même à la fin du moyen âge et au début du siècle dernier, avant l'expansion peule.

## D. LA CULTURE LES LETTRES ET LES ARTS

Si nous ne traitions pas ici des arts, nous aurions pu à la rigueur englober l'ensemble de ce chapitre dans le précédent, tellement l'instruction et la vie intellectuelle étaient au moyen âge — et cela a duré jusqu'à la pénétration européenne au XIX^e^ siècle — un corollaire presque exclusif de la religion musulmane en ces régions.

### 1. L'instruction et l'Enseignement. Les Lettres.

Quelle était l'étendue de l'instruction des habitants de l'Afrique occidentale au moyen âge ? Elle était réservée à une élite, urbaine surtout. Les auteurs médiévaux et ce que nous savons de l'état de choses existant lors de notre arrivée dans l'intérieur nous permettent de penser que, de très bonne heure, les villes ont compté un nombre appréciable de lettrés : non seulement les commerçants et les marabouts arabes, pour lesquels la connaissance de la langue écrite était indispensable, mais encore des Soudanais dont l'arabe n'était pas la langue maternelle mais qui tenaient à l'apprendre pour mieux pratiquer l'islam, pour pouvoir accéder à certaines charges et aussi par simple goût du savoir (1).

Le peuple était évidemment absolument illettré. A la plus belle époque du Soudan, sous les Askias et dans le pays même de ces rois, Léon l'Africain nous représente les habitants du royaume de Gao comme « d'une ignorance absolue. C'est à peine si on peut en trouver un sur un espace de 100 milles qui sache lire et écrire » (1956, p. 472).

La base de l'instruction était évidemment la connaissance du Coran et c'était autour de lui que gravitait le cycle des études : littérature, théologie, droit, histoire du Prophète, tout est intimement lié et forme l'objet presque unique de l'enseignement, depuis le moyen âge jusqu'au début du XX^e^ siècle, dans le monde arabe (2).

El-Bekri nous présente « des maîtres qui enseignent à lire le Coran » dans les mosquées

cutive à la paix rétablie, qui permet aux musulmans de s'avancer dans ces pays qui leur étaient auparavant interdits.

(1) Voir au sujet de l'enseignement : M. DELAFOSSE : 1912, III, p. 188-193 ; A. GOUILLY : 1952, p. 221-228 ; M. CARDAIRE : 1954, p. 171-180.

(2) Voir les programmes des écoles musulmanes d'A. O. F. moderne *in* M. CARDAIRE : 1954, annexes p. 171 sq. Les autres matières que celles énoncées sont d'introduction moderne. Voir également ECH CHENGUITI : *El-Wasil*, 1953, p. 109-111.

d'Awdaghost et, à Ghana, « des jurisconsultes et des hommes remplis d'érudition », sans compter les « lecteurs salariés » des mosquées (1913, p. 299 et 328).

Le même processus s'observe au Kanem, islamisé à la fin du XI[e] siècle : les *mahram* nous montrent les marabouts apprenant le Coran et la *Risâla* aux rois et recevant des récompenses à ce sujet (1).

Le fait que ces écrits soient parvenus jusqu'à nous — même par l'intermédiaire de copies — suffit à prouver l'ancienneté de l'instruction dans les pays du Tchad et ses applications pratiques de caractère profane : ils sont l'équivalent de nos chartes de privilèges du moyen âge européen.

C'étaient les femmes qui enseignaient les enfants à Tesset (2).

La correspondance commerciale entre nord et sud du Sahara s'échangeait sans doute dès les premiers siècles de la présence arabe au Soudan (3) et les frères Al-Maqqari, établis à Oualata, étaient en liaisons épistolaires suivies avec Sidjilmassa et Tlemcen dès le XIII[e] siècle (4).

Les souverains musulmans étaient en général lettrés, et certains, comme Mansa Moussa, parlaient parfaitement l'arabe et écrivaient même dans cette langue : il fit parvenir au sultan d'Égypte « un livre en écriture maghrebine qui, sur des feuilles dont les larges lignes rejoignaient les bords, contenait un traité qu'il avait composé sur les règles de la bienséance ; il l'avait fait écrire de la main de l'un de ceux qui l'avaient accompagné dans son pèlerinage » (5).

Les rois avaient d'ailleurs des services spécialisés chargés de rédiger leur correspondance, en particulier celle destinée aux autres souverains.

Al-Zouhri a vu une lettre adressée par le roi de Ghana à Youssouf Ibn Tachfin l'Almoravide (6). Et Al-Omari décrit sommairement l'administration du sultan du Mali : ce dernier examine lui-même les plaintes et les appels à sa justice : « En général, il n'écrit rien ; mais ses ordres sont, la plupart du temps, donnés de vive voix. Il a des cadis, des secrétaires, des bureaux (7). »

Al-Qalqasandi nous a conservé le texte d'une lettre adressée par le roi de Bornou en 794/1391-1392 au roi d'Égypte pour se plaindre de l'incursion d'Arabes sur ses domaines, mais ajoute avoir cherché en vain dans les archives les lettres écrites par les souverains de Mali « à la Porte Royale » (8).

Le sultan du Bornou ne dédaigne pas non plus de s'adresser aux simples particuliers au sujet d'affaires commerciales (9) et Léon l'Africain nous parle brièvement des secrétaires, conseillers et intendants du roi de Gao (1956, p. 471).

Une preuve de la diffusion de l'instruction au Sahara est donnée par les innombrables inscriptions rupestres du désert : malgré leur banalité, ces graffiti — professions de foi, noms, formules amoureuses, etc. — montrent que la connaissance de l'écriture était assez répandue

(1) H. PALMER : 1928, III, p. 3, 5, 15.
(2) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 420.
(3) IBN HAWQAL *in* Y. KAMAL : p. 651. Reconnaissance de dette de 42 000 dinars à Awdaghost, au X[e] siècle.
(4) H. PÉRÈS : 1937, p. 413.
(5) AL-OMARI : 1927, p. 76 (Mansa Moussa parlait l'arabe) ; p. 79-80 (compose un ouvrage).
(6) AL-ZOUHRI *in* Y. KAMAL : p. 915. Donc probablement entre 1061 et 1076.
(7) AL-OMARI : 1927, p. 69-70, qui donne par ailleurs dans son *Tarif* le protocole de la correspondance avec le sultan du Mali (voir p. 80, n. 1).
(8) AL-OMARI : 1927, p. 41.
(9) Lettre d'un sultan du Bornou aux Merabtines du Touat (1440) (A MARTIN : 1908, p. 122).



Page 532 of 596

parmi les tribus nomades. Les épitaphes, dont certaines, comme celles de Gao, datent du XII[e] siècle, constituent un stade plus avancé de l'utilisation de l'écriture.

Rappelons ici que le Sahara préislamique a connu, dès le début de notre ère, une écriture dérivée du libyque d'Afrique du Nord ; les actuels tifinar des Touareg en procèdent directement. Cette écriture a été utilisée pendant tout le moyen âge, mais n'a malheureusement laissé que des graffiti sans grand intérêt (1).

Par contre, il semble bien que l'Afrique Noire n'a pas eu d'alphabets à la même époque : tous ceux qui nous sont connus aujourd'hui paraissent récents et ont été sans doute inspirés par les exemples européen et arabe (2).

Toutefois, un stade préalphabétique semble avoir été atteint assez anciennement par l'utilisation de signes souvent ésotériques que nous font connaître peu à peu les études des Africanistes : marques de tribus, graphie des nombres, blasons-totems, signes des poids à peser l'or, messages constitués par l'envoi d'objets groupés d'une façon convenue, etc., montrent la richesse de l'Afrique Noire en symboles graphiques ou autres. Et la liste s'en allonge année par année. Sans oublier les langages tambourinés et sifflés pour la transmission des messages (3).

L'enseignement coranique formait, nous l'avons vu, la base de l'instruction. De nombreux exemplaires du Coran devaient circuler ; le commerce des livres religieux et juridiques vers le Soudan semble avoir été florissant.

On nous montre Mansa Moussa achetant au Caire en 1325 « un grand nombre d'ouvrages de droit malékite » (4), tandis qu'Ibn Battouta trouve chez un chef des bords du Niger « un exemplaire du *Kitab Al-Modhich*, ou du livre intitulé l'Étonnant, d'Ibn Al-Djezouzy » (1922, IV, p. 433-434).

Léon l'Africain nous apprend qu'à Tombouctou « on vend aussi beaucoup de livres manuscrits qui viennent de Berbérie » (1956, p. 468-469). A peu près tous, au moyen âge comme jusqu'à nos jours, devaient traiter de problèmes religieux ou juridico-religieux (5).

Le *Tarikh es-Soudan* nous montre les lettrés de Tombouctou possédant de nombreux écrits ; le frère de l'auteur « était amateur de livres ; sa bibliothèque bien garnie contenait tous les ouvrages rares et précieux ; il les prêtait volontiers » (1900, p. 69).

Il ne semble pas qu'il ait existé à Tombouctou ou ailleurs de bibliothèques publiques, même de mosquées ; elles étaient toutes particulières et aucune grande bibliothèque du passé ne nous est parvenue.

Une question se pose : si l'existence d'écoles coraniques ne fait pas de doute, y a-t-il eu de véritables *médersa* au Soudan et en Mauritanie au moyen âge et dans les siècles immédiate-

(1) G. Marcy *in* Th. Monod : *Contribution...*, 1938, p. 97-108 ; R. Mauny : *Gravures...*, 1954, p. 32-35.

(2) Th. Monod : *L'hippopotame et le philosophe*, 1946, p. 195-196. Quoi qu'en dise Cheikh Anta Diop : 1955, p. 212-214, qui parle de « hiéroglyphes » sur un baobab de Diourbel et pense que l'écriture « n'a jamais été absente en Afrique Noire ». De nombreux baobabs sont couverts de graffiti, l'écorce de cet arbre s'y prêtant. On a vu plus haut que les baobabs peuvent être plusieurs fois centenaires, mais aussi que les inscriptions s'y effacent après deux siècles environ, par suite de la croissance de l'écorce, qui aplanit les aspérités de la surface.

(3) Voir entre autres les travaux de l'école de M. Griaule et de H. Abel, S. Johnson, H. Labouret, Mrs K. Hau, etc.

(4) Al-Omari : 1927, p. 91.

(5) Voir par exemple ceux cités par F. Dubois : 1897, p. 326-327 et 419-420. Tableau très embelli des « merveilleuses bibliothèques » de Tombouctou. On aurait aimé avoir les titres des « travaux historiques et géographiques » et des « livres de médecine et d'astronomie ».

ment suivants ? Ces établissements, on le sait, dispensaient un enseignement plus poussé que les écoles coraniques, qui représentaient — toutes choses égales d'ailleurs — l'enseiment primaire.

L'épanouissement des médersas en Afrique du Nord et au Moyen-Orient date du XIVe siècle : on y étudiait le *fikh* et le *hadith* principalement (1).

Aucune n'a jamais été mentionnée au Soudan par les auteurs médiévaux. Alors que Léon l'Africain cite par exemple, pour le seul Maroc, celles de Fès (fondée au XIVe siècle), Marrakech, Salé, Al-Ksar el-kébir, Ceuta, Sidjilmassa, Meknès et Taza, qu'il appelle « collèges », il spécifie qu'à Mali, où vivent les gens « les plus civilisés, les plus intelligents et les plus considérés de tous les Noirs », les prêtres et les professeurs « enseignent dans les temples, car il n'y a pas de collèges ».

Tombouctou compte bien « de nombreux juges, docteurs et prêtres, tous bien appointés par le roi [qui] honore grandement les lettres » (2) : aucun « collège » n'y est cité. Or, nous sommes pourtant à l'âge d'or de la ville, sous le gouvernement, des plus bienveillants pour les lettrés, de l'Askia Mohammed.

Mais s'il n'existait pas de véritables médersas, l'enseignement qui était dispensé autour de certaines mosquées paraît en avoir été à peu près l'équivalent. Il faut cependant remettre les choses à leur place et F. Dubois — suivi par d'autres auteurs — dans son désir de donner encore plus de lustre à Tombouctou, a parlé de l'« Université » de Sankoré (3). C'est un bien grand mot qu'il vaut mieux garder pour les établissements dispensant un enseignement plus général tel qu'il était donné à l'époque, par exemple, à Bagdad, au Caire et en Europe. Il ne vient à l'idée de personne aujourd'hui de parler des « universités » de Boutilimit, Atar, Kiffa, Timbedra et Tombouctou, qui sont les médersas modernes d'Afrique occidentale (4). Mais tout est relatif et l'importance du foyer intellectuel que constituait Tombouctou fin XVe et début XVIe ne doit pas être sous-estimée en ce qui concerne le Soudan.

On est bien obligé de reconnaître qu'après avoir occupé, pendant la première moitié du moyen âge, le premier rang au point de vue intellectuel (5), le monde arabe connut une lente décadence à partir du XIVe siècle. Ibn Khaldoun déplore déjà le déclin de l'instruction à son époque au Maghreb. Le recul des études fin XVe était général et, même au Caire, Léon l'Africain constate que, si les étudiants sont nombreux, un petit nombre d'entre eux seulement tire profit de leurs études (6).

Le drame de l'enseignement arabe après le XIIIe siècle, que les meilleurs amis des musulmans sont forcés de reconnaître, c'est sa médiocrité (7) pour tout ce qui ne concerne pas les études coraniques et arabes. Tout gravite autour du Coran, du droit coranique, de la tradition, de la littérature arabe. Les diplômés issus des plus fameuses médersas pouvaient devenir

(1) *Encyclopédie de l'Islam* : 1936, III, p. 407-409.

(2) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 466. Voir au sujet des collèges = médersas du Maroc, L. MASSIGNON : 1906, p. 127 ; p. 468 (Tombouctou).

(3) F. DUBOIS : 1897, p. 313-336 ; J. C. DE GRAFT-JOHNSON : 1954, p. 107 (Oualata, Gao, Tombouctou, Djenné, transformées en « university cities » par l'Askia). Sur l'enseignement donné à Tombouctou, voir A. CHERBONNEAU : 1855, p. 14-15 (programme d'études fin XVIe).

(4) A. GOUILLY : 1952, p. 223.

(5) Voir entre autres : P. K. HITTI : 1949 ; M. VINTEJOUX : 1950 ; A. MAZAHERI : 1951.

(6) *Encyclopédie de l'Islam* : 1936, t. III, p. 407 ; JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 514.

(7) M. VINTEJOUX : 1950, p. 145 « l'Université du Caire sombre dans le byzantisme » ; A. GOUILLY : 1952, p. 222-225 « valeur nulle de l'enseignement arabe » ; M. CARDAIRE : 1954, p. 90 sq. sur l'université d'El-Ahzar.

d'excellents théologiens, juristes, hommes de lettres. Mais le temps était bien passé où le monde arabe, ayant assimilé le meilleur des civilisations grecque, hindoue, persane, donnait à l'univers ses plus fameux mathématiciens, géographes, médecins, botanistes, etc. (1).

C'est précisément au moment où cette décadence était déjà accentuée que la vie intellectuelle naissait en Afrique occidentale. Aussi, la formation que vont recevoir les lettrés du pays s'en ressent-elle fortement : ce sont des théologiens et des juristes qui, aux yeux des lettrés locaux, vont faire la gloire du principal centre de culture de l'Ouest africain, Tombouctou. Le *Tarikh es-Soudan*, un peu tardif il est vrai, consacre 30 pages aux « biographies des savants de Tombouctou ». Sur la vingtaine de personnages cités — certains possédant plusieurs spécialités — on compte 16 jurisconsultes, 6 théologiens, 3 grammairiens, 2 traditionnistes, 1 lexicographe, 1 calligraphe et 1 « géographe » (« sachant par cœur des relations de voyages » (1900, p. 60-91). Cette liste est tout à fait symptomatique : Tombouctou est bien une filiale des médersas d'Afrique du Nord et du Caire.

Que cet état de choses soit ancien, nous le savons par le même tarikh, qui nous apprend qu'à l'époque de Mansa Moussa, donc en 1325, la ville était déjà « remplie d'une foule de jurisconsultes soudanais » (2).

Cette activité intellectuelle ne s'est pas démentie au cours des siècles suivants, sauf l'éclipse due aux persécutions de Soni Ali. Le XV^e^ siècle a été jalonné par quelques grands noms comme Sidi Yahya, Moaddib-Mohammed-El-Kabari et le XVI^e^ a donné, sous le règne bienfaisant pour eux des Askias, une floraison de jurisconsultes et théologiens qu'Es-Sâdi nous énumère avec complaisance... alors qu'il ne mentionne Mahmoud Kâti, le seul qui à nos yeux mérite de passer à la postérité, car il a laissé le *Tarikh el-Fettach*, que comme « très docte jurisconsulte », pour nous parler de sa mort (1900, p. 322). Ahmed Baba (1553 ou 1556-1627) le biographe est postérieur. Ses œuvres ne nous sont pas parvenues sauf quelques fragments (3).

Parmi ces lettrés, nombreux sont ceux qui sont allés étudier et se sanctifier — les deux vont de pair dans le monde musulman — en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. La plupart des savants cités par le *Tarikh es-Soudan* semblent avoir profité de l'occasion du pèlerinage pour faire un séjour auprès des maîtres réputés du Caire, de Médine, du Maroc et d'ailleurs (4) ; parfois il est même spécifié qu'ils revenaient nantis de diplômes (1900, p. 66).

Certains, après avoir reçu les leçons des maîtres dans le Proche-Orient ou au Maghreb, revenaient professer au Soudan, et deux enseignèrent même à Marrakech (5).

Tombouctou et en particulier la mosquée de Sankoré a donc été du XIV^e^ au XVII^e^ siècle le pôle intellectuel de l'Afrique Noire et si, à nos yeux d'hommes du XX^e^ siècle, l'enseignement qu'on y dispensait était trop uniquement basé sur la religion, il n'en reste pas moins que le Soudan put, grâce à cette pépinière de théologiens-juristes, faire bonne figure, au point de vue des choses de l'esprit, à côté des autres pays musulmans (6).

(1) LÉON L'AFRICAIN (1956, p. 62) note par exemple pour le Maghreb l'interdiction des sciences par « leurs docteurs et leurs souverains ». C'est la réaction puritaine almohade du XII^e^ siècle.

(2) *Tarikh es-Soudan* : 1900. C'est le fameux Sidi Yahya, mort en 1463, qui rapporte ce fait.

(3) Voir *Encyclopédie de l'Islam* : I, 1913, p. 196. Il composa 40 ouvrages, de droit surtout. A. CHERBONNEAU : 1855.

(4) *Tarikh es-Soudan*, p. 61, 63, 64, 66, 67, 69, 74.

(5) *Id.*, p.64. C'est le seul cas semblable cité, à part Ahmed Baba, qui enseigna aussi à Marrakech, où il était en résidence forcée (1596-1605).

(6) Mais il est exagéré de dire, comme le fait J. C. DE GRAFT-JOHNSON, que l'université de Sankoré « became one of the world's greatest seats of learning » (1954, p. 107).

Tous les cadres de l'administration de l'Empire songaï sont issus de là, comme nous le voyons à la lecture des *tarikh*. Et, en outre, Tombouctou nous a donné au moins trois historiens de valeur, Mahmoud Kâti (1468-1593) et son petit-fils, auteurs du *Tarikh el-Fettach*, et Es-Sâdi, auteur du *Tarikh es-Soudan* (1596 après 1655), les deux œuvres principales qu'aient écrites des Soudanais avant 1800 et qui nous soient parvenues.

D'autres écrivains de valeur ont existé dans le pays, comme le Tchadien Abu Ishaq Ibrahim El-Kanemi, homme de lettres et poète du XIV^e^ siècle cité par Al-Omari (1927, p. 45), et, à la lecture des faits précis rapportés en 1393 par le Cheïkh Othman, mufti des habitants de Ghana, à Ibn Khaldoun (1), on ne peut s'empêcher de penser qu'au XIV^e^ siècle déjà les principaux événements de l'histoire soudanaise étaient déjà consignés par écrit par les lettrés locaux : leurs œuvres ne sont malheureusement pas parvenues jusqu'à nous.

Il ne faut pas oublier non plus la littérature orale, d'une grande richesse, tant chez les Arabes (2) et les Berbères du Sahara qu'en Afrique Noire.

Nous ne savons que depuis peu de décades la valeur de cette littérature orale, conservée en particulier par les griots et qui peu à peu est publiée (3).

De même qu'on ne saurait passer sous silence l'enseignement donné en pays animiste par les initiés : toutes les connaissances nécessaires à la vie dans le milieu traditionnel sont ainsi transmises de génération en génération et, depuis les travaux récents des ethnologues, on sait à quelle élévation de pensée peuvent atteindre ces penseurs et ces initiés (4).

### 2. Les connaissances scientifiques. Médecine et pharmacopée.

Les connaissances scientifiques étaient pratiquement nulles : à peine peut-on mentionner le calcul, nécessaire pour compter les cauris, peser l'or et certaines denrées précieuses, un embryon de comptabilité, nécessaire pour les grands commerçants, et quelques connaissances en astronomie. Par contre, médecine et pharmacopée étaient plus avancées.

Les auteurs du moyen âge nous ont donné peu d'indications sur l'état sanitaire du pays.

Selon El-Bekri, la fièvre et les affections de la rate sont les maladies dominantes à Awdaghost, ce qui n'empêche pas la généralité des habitants du Sahara d'être « fortement constitués et bien portants ». Au contraire, le territoire de Ghana est considéré comme malsain, particulièrement pendant l'hivernage (5).

La gale sévit chez les Zaghawa, et les ophtalmies au Sahara (6).

Il n'est pas interdit de penser qu'une des raisons qui ont poussé Ibn Battouta à se rendre au Mali en 1352, alors que tout le monde méditerranéen était désolé par la peste, est le fait que cette maladie n'existait pas encore à l'époque au Soudan, pour la bonne raison que l'insecte vecteur, la puce, ne vit pas au Sahara : Malfante remarque qu'il n'existe pas d'épidémies

(1) IBN KHALDOUN : *Hist. Berb.*, II, 1927, p. 110-112.

(2) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 40. Nombreux poètes des Arabes de Numidie « qui composent de longs poèmes où ils parlent de leurs guerres, de leurs chasses et aussi de choses d'amour avec une grande élégance et un grande douceur ». Bien que Léon l'Africain dénie aux Berbères toute connaissance des lettres et des arts (p. 36).

(3) Sur l'importance de cette littérature, voir C. A. DIOP : 1955, p. 345-347.

(4) Voir en particulier les travaux de M. GRIAULE et de son école. Entre autres M. GRIAULE : *Le savoir des Dogons*, 1952, p. 27-42.

(5) EL-BEKRI : 1913, p. 300 (Awdaghost) ; p. 321 (tribus du Désert) ; p. 331 (Ghana).

(6) EDRISI : 1866, p. 15 (Zaghawa) ; p. 47 (ophtalmie) ; JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 456 (ophtalmie à Teghaza).

au Touat ou au Soudan (1). D'autres notent d'ailleurs que jamais personne n'est mort de la peste en Guinée et que les pesteux qui y arrivent y guérissent même (2).

Les « fièvres » sont notées sur la côte par les premiers navigateurs (3) mais la syphilis, qui avait tout juste atteint le vieux monde, venant d'Amérique, était inconnue au Sahara et au Soudan vers 1510 (4).

Par contre, la maladie du sommeil exerçait déjà ses ravages (5).

L'état sanitaire de la population est noté par certains auteurs comme satisfaisant (6) — il devait surtout s'agir de la classe privilégiée — et on signale des cas de longévité fort honorables pour l'époque.

L'empereur de Ghana, Beci, commence à régner à 85 ans (7) et Ibn Khaldoun assure qu'en pays lemtouna on vit jusqu'à 80 ans (8). Léon l'Africain, plus modeste et certainement plus près de la réalité, donne les Sahariens comme « gaillards et sains jusqu'à 60 ans ou à peu près » et les Noirs comme « robustes et solides » mais vivant moins longtemps (1956, p. 59).

Rappelons-nous aussi l'extraordinaire longévité de l'auteur du *Tarikh el-Fettach*, Mahmoud Kâti (1468-1593), mort à 125 ans (1913, p. XVII).

Nous sommes peu renseignés sur l'art de soigner et de guérir. Médecine et pharmacie devaient être jusqu'au XX^e^ siècle l'apanage presque exclusif de guérisseurs spécialisés, qui possédaient des secrets se transmettant dans la famille. L'explorateur Livingstone leur rend ainsi hommage : « Ces docteurs indigènes ne manquent pas d'un certain fonds de connaissances qui résultent d'une longue pratique et d'une observation attentive ; il se succèdent généralement de père en fils ; le médecin qui ne peut prouver que l'art médical était exercé avant lui dans sa famille est considéré comme un charlatan » (9).

Des opérations chirurgicales compliquées (trépanation, réduction de fracture, blessures, etc.) sont pratiquées dans certaines régions par des forgerons spécialisés dont la renommée s'étend au loin (10). Il n'est pas de meilleur exemple de l'esprit d'observation de ces médecins et de l'efficacité de leurs traitements que de constater qu'ils connaissent variolisation et même vaccination bien avant Jenner : le Dr Laidley, Livingstone, Binger la mentionnent en divers points (11) et on l'a signalée plus récemment en d'autres secteurs (12).

(1) Ch. DE LA RONCIÈRE : 1925, I, p. 155.

(2) D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 47 ; JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1856, p. 61. Mais de terribles pestes sont enregistrées depuis, par exemple celle de Tombouctou de 1582-83 et 1617 (*Tarikh es-Soudan*, 1900, p. 182 et 338). Était-ce parce que les navires des premiers navigateurs avaient déjà propagé les rats porteurs de puces au sud du Sahara ?

(3) CA DA MOSTO : 1895, p. 162 (Gambie) ; D. GOMES : 1940 (Gambie) ; V. FERNANDES : 1951 (Gambie) et p. 121 (S. Thomé) ; D. PACHECO PEREIRA : 1956, p. 53 (Sénégal) ; p. 71 (R. de S. Domingos) ; p. 99, 115, 125, 141 (Quynamo, R. de S. André, La Mine, Jos).

(4) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 60 (mal français). Mais la syphilis était au Soudan dès avant 1550 (*Tarikh es-Soudan* : 1900, p. 224-225).

(5) IBN KHALDOUN : *Hist. Berb.*, 1927, II, p. 115.

(6) Certains notent au contraire de terribles famines (1738, 1741) (*Tedzkiret en-Nisian* : 1901, p. 116-119, 190-191.

(7) EL-BEKRI : 1913, p. 327.

(8) IBN KHALDOUN : *Hist. Berb.*, 1927, II, p. 65. Mais qui peut l'affirmer, sans état civil ?

(9) Dr LIVINGSTONE : *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe*, 1881, p. 133.

(10) Lt-Col. DE BURTHE D'ANNELET : 1932, p. 318 (Bilma) ; L. CARL et J. PETIT : *Techniques chirurgicales...*, 1954, p. 60-72 ; ID. : *La ville de sel...*, 1954, p. 165-196 ; J. CHAPELLE : 1957, p. 261-264 ; L. C. BRIGGS : 1958, p. 131-160.

(11) Dr LAIDLEY *in* MUNGO PARK : 1799, p. 154 ; Dr LIVINGSTONE : 1881, p. 131 ; L. BINGER : 1892, I, p. 25.

(12) P. DUBIÉ : *Médecine maure*, 1937, p. 334 ; Prof. A. SCARPA : *in litt.*, 6-1958 (Bissagos).

Les pratiques chirurgicales et médicales ainsi que la pharmacopée étaient évidemment en usage bien avant l'arrivée des Européens.

Que nous disent les auteurs médiévaux ?

El-Bekri nous montre le fruit du baobab (*Adansonia digitata*) déjà employé comme fébrifuge (1) et Idrisi, l'emploi de pierres de formes et de couleurs variées pour guérir de plusieurs maladies en pays lemtouna (Adrar de Mauritanie) ; il attribue au fait que les Zaghawa mangent des serpents leur immunité contre la lèpre et signale au pays des Tadjowin une terre douce appliquée avec succès en cas d'ophtalmie (2).

Al-Omari ne parle que de l'habileté des gens de Mali à préparer les poisons, en particulier avec du fiel de crocodile (1927, p. 82).

Ibn Battouta, notant le grand nombre de poux au Sahara, donne un moyen de s'en débarrasser : porter au cou des fils imprégnés de mercure. Il indique le remède appliqué à un voyageur mordu au doigt par un serpent : on cautérise la plaie au fer rouge puis, la douleur augmentant, on égorge un chameau et on laisse pendant toute la nuit la main du patient dans l'estomac de la bête ; la chair du doigt tombe et on coupe alors l'os à la base. Tombé malade à Mali après avoir mangé du *cafi* (igname) on apporte à Ibn Battouta un vomitif, le *beïder* (racines pulvérisées mélangées d'anis et de sucre) versé dans de l'eau : il vomit ce qu'il a mangé plus de la bile (3).

V. Fernandes note les vertus de la pulpe de baobab contre la diarrhée et celle du taro comme aphrodisiaque. Il nous montre aussi les habitants de Sierra Leone allant trouver, en cas de maladie, le sorcier-guérisseur, qui ordonne alors des sacrifices. Il y a des « idoles » spéciales pour certaines maladies (4).

L'homme de l'Ouest africain médiéval était donc loin d'être désarmé contre la maladie, et cette impression se renforce sans cesse au fur et à mesure que paraissent les études d'ethnographie et de botanique (5).

Bien qu'il n'existât pas évidemment avec un enseignement universitaire de la médecine et de la pharmacie, nous ne pouvons passer sous silence la somme de connaissances orales et empiriques ainsi transmises de génération en génération concernant ces disciplines.

Nous ne prendrons pas à la lettre l'efficacité de tous ces remèdes ; toutefois, la science moderne ne dédaigne pas de rechercher, dans certaines de ces recettes, les éléments véritablement agissants qui étaient mis en œuvre de façon empirique.

### 3. Les Arts.

Nous ne reviendrons pas ici sur l'architecture et la littérature, déjà traitées.

La musique et la danse qui lui est intimement liée en ces régions ne nous retiendront pas non plus, car nous ne savons presque rien à leur sujet. Les Noirs étaient pourtant déjà — et depuis des millénaires sans doute — les « hommes de la danse », que nous montrent les

(1) El-Bekri : 1913, p. 323 (fruit du *tadmout*) ; J. Dalziel : 1937, p. 113.
(2) Edrisi : 1866, p. 34-35 (Lemtouna) ; p. 40 (lèpre) ; p. 47 (ophtalmie).
(3) Ibn Batoutah : 1922, IV, p. 379 (poux) ; p. 384 (serpent) ; p. 399 (malade à Mali).
(4) V. Fernandes : 1951, p. 25 (pulpe de baobab) ; p. 35 (taro) ; p. 87 (Sierra Leone).
(5) Voir entre autres, au point de vue de la pharmacopée : J. Dalziel : 1937 et D. Traoré : Doc. IFAN, Dakar, XII-9-30.

rupestres du Sahara alors nègre : des danseuses du haut Mertoutek et du Tassili des Ajjers à celles du Soudan moderne, la filiation paraît directe et non interrompue.

Les instruments de musique que nous connaissons existaient déjà : tamtams ou tambours de bois creusé tendus ou non d'une peau (1), sifflets ou flûtes (2), instruments à cordes (3), trompes, trompettes et cors (4), balafons (5), arcs musicaux (6), etc.

La description des fêtes religieuses (*labaski* et *koritè*) à la cour de Mali faite par Ibn Battouta montre que peu de choses ont changé jusqu'au XIX^e^ siècle : le griot du sultan psalmodiant les louanges de son souverain en s'accompagnant de son balafon, tandis que ses femmes chantent avec lui et jouent avec des arcs, accompagnés de 30 esclaves jouant du tambour (7).

Et n'est-il pas symptomatique de noter que, dès le début du XVI^e^ siècle, existaient à Fès des orchestres de nègres (8) ?

Il est étonnant par contre de voir, constatant combien le Noir du Sahara néolithique était doué pour le dessin et la peinture, que la tradition du bel art rupestre ne s'est pas continuée au moyen âge.

Il est à remarquer par exemple que l'Afrique Noire occidentale ne possède, pour la période allant du néolithique à nos jours, rien de comparable à ce qui a existé au Sahara ou en Afrique du Sud. Les peintures du pays dogon par exemple (9), qui peuvent être copiées de modèles plus anciens, n'ont pas la qualité artistique des représentations sahariennes ou bushmen.

La gravure, de son côté, est un pâle reflet des belles œuvres néolithiques du Sahara, et la décadence, précipitée par l'islamisation, s'accentue au fur et à mesure que l'on s'approche de l'époque moderne.

Les arts mineurs (poterie, gravure sur calebasse, tissus, tapis, etc.) étaient pratiqués, mais seules nous sont parvenues les poteries, dont certaines sont de véritables chefs-d'œuvre, celles de la région de Goundam en particulier.

L'art nègre s'est surtout réalisé dans la sculpture : bois, poterie, pierre, métal ont été les principales matières traitées. Les textes sont pratiquement muets à ce sujet : les auteurs de la découverte sont les premiers à parler des statues de bois des peuplades guinéennes (10).

Heureusement l'archéologie a remis à jour de nombreuses œuvres d'art, particulièrement dans la région favorisée qu'est la Nigeria, tandis que l'ethnologie nous fait connaître la statuaire de bois, en honneur surtout en zone forestière et soudanienne.

(1) EL-BEKRI : 1913, p. 330 (tambour *dèbo* à Ghana) ; EDRISI : 1866, p. 8 ; YAQOUT *in* Y. KAMAL : p. 953 v. ; AL-OMARI : 1927, p. 65 (Mali) ; IBN BATOUTAH : 1922, p. 403, 407 (Mali) ; AL-BAKOUWI *in* Y. KAMAL : p. 1365 ; CA DA MOSTO : 1895, p. 121 (Sénégal) ; plaque du Bénin représentant un joueur de tam-tam *in* L. UNDERWOOD : 1949, p. 56.

(2) ABOU HAMID *in* H. PALMER : 1928, II, p. 91.

(3) AL-OMARI : 1927, p. 69 (Mali) ; CA DA MOSTO : 1895, p. 121 (violes d'archet à 2 cordes, au Sénégal) ; V. FERNANDES : 1952, p. 9 (Sénégal).

(4) AL-OMARI : 1927, p. 69 (Mali) ; IBN BATOUTAH : 1922, p. 403, 405, 407 (Mali) ; RUY DE PINA : 1934, p. 108 (Buccins, cornes, à La Mine) ; *Tarikh el-Fettach* : 1913, p. 136 (*Kokaki* = trompettes de Gao).

(5) IBN BATOUTAH : 1922, p. 405 et 412 (Mali).

(6) ID. : 1922, p. 412 (accompagnent des chanteuses).

(7) ID. : 1922, p. 411-412. Les chants des griots à la louange de leurs seigneurs durent parfois jusqu'à l'aube (V. FERNANDES : 1951, p. 9).

(8) JEAN-LÉON L'AFRICAIN : 1956, p. 217.

(9) M. GRIAULE : *Masques dogons*, 1938, pl. XXVII.

(10) CA DA MOSTO : 1895, p. 184 (cap de Sagres) ; V. FERNANDES : 1951, p. 75, 85, 89 (idoles de bois en Sierra Leone).

Cet art est uniquement animiste : destiné à des besoins religieux (représentations d'ancêtres, figures protectrices ou de fécondité, masques de danse ou d'initiation), il disparaît avec l'islamisation.

Peu nombreux sont les objets qui ne représentent pas des êtres vivants. Citons parmi ces exceptions les pierres sculptées de Tondidarou, Ifè, de la Cross River.

Tondidarou, nous l'avons vu, a fourni des pierres dressées phalliformes, sculptées et gravées dans du grès (1), et Ifè, outre des pierres levées, taillées dans le granit et quelques objets divers également sculptés, de magnifiques sièges de quartz monolithes, dont on admire, outre la difficulté de travailler un matériau si dur, le galbe parfait ainsi que le fini de l'œuvre (2). Les pierres sculptées de la Cross River en Nigeria sont à placer avec les précédentes (3).

Quelques représentations zoomorphes sont à signaler tant à Nok qu'à Ifè.

A peu près tout ce qui reste, ce qui forme la majeure partie de l'ensemble, consiste en représentations anthropomorphes. Il faudra distinguer ici ces deux catégories principales : un art réaliste ou naturaliste et un art expressionniste, conceptualiste ou abstrait (4).

Le premier, en ce qui concerne ses représentations anciennes, est, dans l'état actuel de nos connaissances, l'apanage de la Nigeria : Nok et Ifè en sont les deux pôles. Mais notons dès à présent que, même dans ces centres, les deux formes naturalistes et stylisées se retrouvent côte à côte (5).

Nok a fourni des statuettes de poterie relativement anciennes (début de notre ère) (6) qui ont l'avantage de nous montrer qu'il existait dans le pays, à une époque où aucune influence extérieure ne pouvait y jouer, une école artistique de valeur estimable, dont la civilisation d'Ifè a pu s'inspirer.

Quant à Ifè, cette capitale religieuse et politique a été le haut lieu de l'art africain au moyen âge et, à notre avis, nulle part et à aucune époque, ses artistes n'ont été encore dépassés en Afrique Noire.

Car si les quelques statues de pierre des bosquets sacrés voisins de la ville sont quelconques, par contre les têtes et statuettes de laiton et de poterie mises à jour à partir de 1910 sont des œuvres maîtresses, qui peuvent se comparer aux meilleures sculptures que nous ont léguées la Méditerranée ou l'Orient : le rapprochement a été fait avec Donatello lors des trouvailles (7) et ce point de vue peut fort bien se soutenir.

De nombreuses hypothèses ont été formulées sur l'origine de cet art : Frobenius faisait du pays yoruba l'« Atlantide », d'autres ont parlé d'Égypte antique, de Nubie, d'artistes ambulants grecs, romains ou italiens de la Renaissance. Est-il bien besoin de chercher si loin ?

Les trouvailles de Nok, Jemaa, etc. sont là pour nous prouver l'excellence des artistes locaux d'il y a 2 000 ans pour modeler des statues et têtes de poterie. Des besoins religieux comme celui d'obtenir une reproduction fidèle, grandeur naturelle, des traits du roi-prêtre,

(1) E. Maës : 1924, p. 31-38.
(2) J. Bertho et R. Mauny : 1952, p. 97-115.
(3) C. Partridge : 1905, p. 268-277, fig. 70-72.
(4) Voir à ce sujet F. M. Lem : 1951, p. 25-37 ; C. A. Diop : 1955, p. 335-343 ; *L'art nègre*, Prés. Afric., nos 10-11, 1951.
(5) *L'art nègre* : 1951, fig. 24 (Ifè) ; *Id.*, f. 7, 8, 10 (Nok, naturaliste), fig. 9 (Nok, stylisée).
(6) Plutôt que les cinq siècles précédant notre ère comme le dit W. Fagg *in L'art nègre* : 1951, p. 91, à cause en particulier à mon avis de la présence de fonte de fer, inconnue dans le pays avant notre ère. Sur Nok voir B. Fagg : 1945, p. 21-22 et 1956, p. 89 et W. Fagg : 1951, p. 91-95.
(7) W. R. Bascom : 1939, p. 592-593.

l'Oni d'Ifè (1) ont pu amener, sans impulsion extérieure, la création de ces portraits, d'abord en poterie, puis en laiton, par des sculpteurs du cru, potiers-cuivriers attachés à la personne du chef, selon une coutume assez répandue dans les pays du golfe du Bénin.

Cet art n'a pas encore été daté avec certitude, mais les meilleurs spécialistes, B. et W. Fagg, le font remonter du XII[e] au XIV[e] siècle (2). Nous sommes donc à une époque antérieure à la découverte portugaise, et ce n'est pas par le monde arabe qu'a pu cheminer un art représentant la personne humaine. Mais nous avons eu l'occasion de voir, en traitant du cuivre et de son importation, que c'est le commerce musulman qui, du X[e] au XV[e] siècle, a pourvu en cuivre le pays des Noirs. Les références du XIV[e] siècle, et entre autres celle d'Ibn Battouta, sont particulièrement intéressantes, car elles se rapportent à des exportations de cuivre de Takedda vers les pays haoussa, situés immédiatement au nord d'Ifè et du Bénin (3).

Ce dernier pays a fourni également une très belle statuaire qui est reliée traditionnellement à celle d'Ifè, dont le Bénin dépendait au point de vue religieux.

Ses portraits de rois, plaques et autres, représentant souvent des Portugais, semblent dater surtout du XVI[e] siècle. Il y a déjà décadence par rapport au style d'Ifè (4).

L'influence d'Ifè s'est fait sentir non seulement sur le pays yoruba et à ses approches (Tado, Jebba, Esie, etc.) où existent des statues de laiton ou de pierre de même style, mais jusque vers la « Gold Coast » et la Côte-d'Ivoire : le bel art ashanti-baoulé, plus soigné et plus naturaliste que les autres arts des pays avoisinants, semble bien représenter un reflet de l'école de la ville sainte yoruba.

Le reste de l'Ouest africain a produit un art non réaliste, expressionniste, conceptualiste ou parfois même abstrait : n'oublions pas cependant que des têtes abstraites ont été trouvées dans le même tombeau qu'une magnifique tête naturaliste à Abiri près d'Ifè (5).

Nous avons depuis quelques années la preuve de l'ancienneté de cet art : toutes les récentes découvertes de peintures rupestres faites par H. Lhote dans le Tassili des Ajjers nous prouvent que les Nègres qui, à l'époque néolithique, habitaient le désert, confectionnaient déjà des masques (6). Les précautions prises pour la conservation des « Grands Bois » des abris du pays dogon permettent d'être assuré que la tradition s'en est maintenue pendant le moyen âge. A Ibi par exemple, où la tradition est de tailler un grand masque tous les soixante ans, les neuf masques existants, dont le dernier fut fait en 1908, nous reportent, pour le plus ancien, à 1428 et, comme ils ont dû être précédés de trois autres, nous remontons jusqu'à 1248 (7).

Les trop rares statuettes de pierre et de poterie des pays sao et kissi et de la région de Mopti ne doivent pas nous faire oublier en effet que c'est le bois qui a été le support par excellence de la statuaire nègre non réaliste.

(1) R. MAUNY : *Coutume funéraire dahoméenne*, 1956, p. 14.

(2) B. FAGG : 1949, p. 61 ; W. FAGG : *Un art sans âge*, 1950, p. 6 et 1951, fig. 20-21 (figures de bronze d'Ifè et du Bénin, probablement du XIII[e] siècle) et fig. 23 (Ifè, peut-être du XIII[e] siècle) ; D. PAULME : 1959, p. 104.

(3) Voir sur la question d'Ifè et de ses laitons : J. BERTHO et R. MAUNY : 1952, p. 97-115 ; L. UNDERWOOD : 1949 et les articles de B. et W. FAGG.

(4) Voir entre autres à leur sujet : F. VON LUSCHAN, J. MARQUART, J. PITT-RIVERS, C. H. READ, H. Ling ROTH, L. UNDERWOOD.

(5) B. FAGG : 1949, p. 61 et W. FAGG : 1951, fig. 24.

(6) H. LHOTE : 1957, p. 29 (les masques nègres de Segar) ; p. 39 (personnage masqué d'Aouanrhet) et 1958, p. 89-90 et fig. 34, 37, 39, 52 et 53.

(7) M. GRIAULE : 1938, p. 245 (9 « grands bois », précédés vraisemblablement par 3 autres) ; p. 608-609 (« grands bois » taillés tous les 60 ans) ; p. 176 (dernier *Sigui* : 1908-1909).

Les artistes, au contraire de ceux de l'école réaliste, traitent leur sujet sans trop s'occuper du détail anatomique. Dans certains cas, ils feront une représentation se rapprochant de la réalité, mais sans respecter les proportions des membres entre eux ; d'autres fois, il y aura stylisation complète, comme par exemple pour les « masques antilopes » du Soudan.

Malheureusement, sauf rarissimes exceptions comme le cas du pays dogon, nous ne possédons pas d'exemplaires anciens de la statuaire ouest-africaine de bois. Mais tout permet de croire — persistance de la tradition en Afrique Noire, grande maîtrise de l'art du sculpteur, comparaisons avec les œuvres anciennes en pierre et poterie — que l'exemple dogon était loin d'être unique et que le moyen âge ouest-africain connaissait une statuaire sur bois aussi riche et ayant la même valeur que celui qui a fait depuis quelques décades la juste renommée de la sculpture nègre dans le monde. Les auteurs arabes ne l'ont pas connu, car ils ne parcouraient que des pays théoriquement islamisés, où cet art devait se cacher ; et même l'eussent-ils vu, ils n'en auraient probablement pas plus apprécié la valeur que les premiers voyageurs européens qui ont parcouru le pays (1) : n'oublions pas qu'il a fallu arriver au XX[e] siècle pour voir l'art nègre se faire une place appréciée dans le monde et influencer tout le courant artistique occidental moderne.

(1) Ca da Mosto : 1895, p. 184 (statues de bois du cap de Sagres, en forme d'homme) ; V. Fernandes : 1951, p. 75 et 85 (statues de bois, de pierre, de pierre et d'argile).

# CONCLUSION

Un fait dominant a caractérisé la période que nous avons étudiée : pendant huit à neuf siècles, l'Ouest africain a été placé, tout au moins pour sa partie nord, dans l'orbite économique et culturelle exclusive du monde musulman méditerranéen. Ce sont les Arabo-Berbères qui ont fait sortir le pays de son isolement millénaire et qui, ayant trouvé un peuple à un stade de civilisation comparable à celui de Halstatt pour le Sahara et le nord du Soudan mais émergeant à peine du néolithique en ce qui concerne les régions forestières, l'ont initié, sous sa forme islamique, à un aspect de civilisation supérieure.

Nous tenterons de dresser le bilan de ces siècles de présence musulmane : comme dans tout bilan, il y a un actif et un passif. Nous commencerons par ce dernier.

L'Ouest africain, aux VII^e^ et VIII^e^ siècles, devait connaître, comme tous les pays à toutes les époques, des alternances de guerre et de paix : la position des villages-refuges de la falaise Tichitt-Oualata nous montre que, dès la fin de l'époque néolithique, les sédentaires, placés à la limite du pays des nomades, devaient se grouper pour se défendre ; les gravures rupestres du sud du Sahara représentent, à côté de bergers, une profusion de guerriers qui ne laissent aucun doute sur la vocation profonde et les occupations favorites des Libyco-Berbères, ancêtres des Lemtouna et des Touareg.

Lors même de la première incursion arabe en pays noir, au Kawar (666), on voit les habitants se retirer dans leurs forteresses (1), ce qui implique que le danger existait bien avant les invasions arabes. La guerre semble bien avoir été endémique à la bordure sud du monde libyco-berbère, les Noirs sédentaires faisant les frais des razzias. Elle sévissait également en plein pays nègre du Sud, mais à un degré moindre, semble-t-il.

Partout où ils débarquèrent, les découvreurs du XV^e^ siècle trouvèrent des populations plus ou moins guerrières, sachant parfaitement défendre l'accès de leur pays en cas de besoin.

Il n'en reste pas moins que le Soudan, pays agricole, devait connaître une paix relative : le paysan, dans tous les pays du monde, n'est pas un guerrier-né comme le nomade par exemple.

Donc, à part une zone d'insécurité assez grande dans le Sahel, où les Sahariens entreprenaient de longue date des expéditions de pillage contre les agriculteurs du Sud, l'Afrique occidentale préislamique devait mener une vie plutôt pacifique.

Le musulman va bousculer cet état de choses. Le pays connaissait déjà la guerre : il va apporter une justification de celle-ci, la guerre sainte.

Même avant d'être convertis à l'islam, les princes berbères faisaient « des incursions dans le pays des Noirs » (2), sans doute pour y razzier des esclaves.

(1) IBN ABD AL-HAKAM : 1942, p. 59-61.
(2) YA'KUBI : 1937, p. 227. Au IX^e^ siècle.

Une fois islamisés, ils vont multiplier leurs expéditions et un état de guerre permanent va s'instaurer à la frontière des pays musulmans. Non seulement, comme auparavant, les guerriers tireront gloire et profit de leurs entreprises, mais encore ils seront tenus moralement de faire la guerre sainte aux non-musulmans. Ce qui était seulement un « beau coup », une entreprise de pillage, devenait acte méritoire et sanctifiant, à faire valoir au jour du Jugement.

Et nous savons par les auteurs arabes et les *tarikh* que ce n'était pas là un vain mot. Les expéditions contre les animistes du Sud remplissent les annales : les sultans de Mali et surtout les Askias de Gao étaient perpétuellement en guerre contre leurs voisins non musulmans.

Il en est résulté une hémorragie effroyable, qui a causé le dépeuplement du glacis méridional des Empires musulmans.

Les guerres de razzias ont été le fléau du pays et nous avons vu plus haut que c'est au bas mot 2 000 000 (et, beaucoup plus probablement, plusieurs millions) d'esclaves, procurés par ces expéditions, qui étaient exportés chaque siècle vers les marchés méditerranéens. Le chiffre des pertes de vies humaines pour rassembler ces captifs est évidemment à multiplier par 3 ou 4 au moins. Et, à partir du xv[e] siècle, la traite européenne va doubler encore ces chiffres.

Un autre aspect négatif résultant de l'islamisation du Soudan est la disparition de civilisations locales, dont nous savons par les textes et par l'archéologie qu'elles avaient une valeur certaine. C'est le cas, entre autres, de celle de la Ghana animiste détruite par les Almoravides en 1077, de la région de Goundam (Tondidarou, tumulus), des mégalithes du Saloum, du pays sao. Dans tous ces cas, des populations nègres animistes étaient arrivées à créer une culture originale, dont les aspects révélés par l'archéologie laissent à penser qu'en bien d'autres domaines elle avait une valeur identique.

L'exemple d'Ifé est là pour montrer qu'il aurait suffi de quelques siècles peut-être pour voir l'épanouissement d'une civilisation ouest-africaine animiste, qui n'aurait emprunté à l'extérieur que des techniques matérielles.

L'art africain, entre autres, a beaucoup perdu du fait de l'islamisation : toutes les populations des provinces converties abandonnaient immédiatement la sculpture, la peinture et la gravure, pour se réfugier dans les arts décoratifs. Il est devenu un lieu commun pour les ethnologues d'opposer la pauvreté artistique des pays islamisés à la richesse des pays restés animistes (1).

Maintenant que nous connaissons la profondeur de philosophie des peuples nègres — les exemples bantou et dogon en sont le type — nous pouvons regretter que de semblables trésors de pensée, apanage des sages des pays aujourd'hui islamisés, aient disparu avant que d'être consignés.

Dépeuplement du pays par la guerre sainte et recul, voire disparition locale de la civilisation nègre d'Afrique occidentale sont les principaux postes négatifs de ces premiers siècles de contacts du monde musulman et du monde soudanais.

Que nous présente, en contrepartie, l'actif du bilan ?

Au point de vue économique, l'Ouest africain va connaître au cours de ces siècles un grand essor.

Le pays est désormais efficacement relié au reste du monde et va entrer dans le circuit

(1) A noter que certains pays animistes convertis à l'islam et retournés ensuite à l'animisme comme les Sérères, ont dû perdre pendant qu'ils étaient musulmans la majeure partie de leurs dons artistiques, la sculpture en particulier.

des échanges : des caravanes porteront sans cesse les produits du Soudan vers la Méditerranée et amèneront le sel du désert et les marchandises de luxe, sans compter les idées et les techniques, vers le sud.

Bien que la balance ait surtout été favorable aux Arabo-Berbères (1), qui obtenaient l'or en contrepartie de « marchandises de vil prix » — la remarque a été faite par un souverain du Maghreb (2) — il n'en reste pas moins que le commerce transsaharien a été générateur de vie économique dans tout le Soudan, enrichissant les souverains, les commerçants et, par ricochet, de larges tranches de la population.

Nous avons vu comment des villes sont nées de ce trafic, qui a fait vivre également les transporteurs, tant caravaniers que mariniers, une foule d'intermédiaires, de colporteurs, d'éleveurs, d'artisans, de maraîchers, etc.

La prospérité des États de Ghana, du Mali et du Songaï était fondée sur le commerce extérieur.

De nouvelles techniques furent introduites : tissage, perfectionnement du travail des cuirs et des métaux, bijouterie, architecture, etc., en même temps que des plantes nouvelles — riz d'Asie, blé, orge, canne à sucre, oignon, etc. — venaient enrichir la gamme relativement pauvre des plantes nourricières autochtones majeures et que le cotonnier allait permettre au Soudanais d'avoir des vêtements tissés.

De nouvelles variétés d'animaux domestiques venaient aussi améliorer les troupeaux du pays.

Au point de vue politique, on peut, semble-t-il, attribuer en grande partie à l'islamisation et aux nécessités de l'économie maghrebine la transformation de petits royaumes préexistants en Empires : si leur naissance paraît due en partie à la nécessité pour les royaumes animistes (Ghana, Mossi, Kanem-Ancien) de se défendre contre les musulmans, l'islam servit ensuite d'ossature aux grands États que furent le Mali, le Songaï, le Kanem-Bornou. La nouvelle religion favorisait en effet les chefs tandis que l'animisme s'accommodait plus facilement de l'anarchie au moins apparente ou des poussières de petits groupements commandés par de démocratiques assemblées d'anciens.

L'islam a joué un grand rôle dans la politique locale : il a tenté de convertir tous les États soudanais, soit par la persuasion, soit par la force. C'est au nom de la nouvelle religion que la vieille dynastie de Ghana, pourtant d'une tolérance parfaite à l'égard des musulmans, a été abattue par les Almoravides et que des guerres sans cesse renouvelées ont été entreprises contre les États animistes du Sud (Mossi, Gourma, Noupé, États haoussa païens, Boulala, etc.).

Les forces politico-spirituelles locales de l'islam favorisaient de leur mieux les grands souverains qui lui donnaient le plus de garanties, comme Mansa Moussa, même lorsqu'ils étaient des usurpateurs comme le premier Askia, El-Hadj Mohammed, tandis qu'elles s'attaquaient aux princes qui, tels Soni Ali, s'opposaient à elles.

Le désir des marchands maghrebins de pouvoir commercer librement sur de grands espaces et d'être protégés contre les pillages a dû favoriser la constitution des immenses Empires de Mali, du Songaï et du Kanem-Bornou, et surtout leur expansion vers le désert. Le fait que ce dernier se soit étendu au XIIIe siècle jusque sur le Fezzan, contrôlant ainsi la totalité de la voie

(1) Pour l'importance du Soudan et du Sahara sur les destinées de l'Afrique du Nord, voir E. W. Bovill : 1958.
(2) H. Pérès : 1937, p. 413-414.

commerciale Tchad-Fezzan, est symptomatique, non moins que l'extension de l'Empire almoravide du Sénégal au Maroc.

L'islamisation de ces grands États nègres allait avoir pour les populations du Sahel et du Nord-Soudan un effet heureux : la cessation presque complète des razzias des grands nomades sahariens sur leurs territoires. Mais, comme nous l'avons vu plus haut, le fléau était seulement déplacé vers le sud : les habitants animistes de ces régions firent désormais les frais de la guerre sainte.

Mais déterminante surtout fut l'évolution humaine apportée par la civilisation musulmane dans l'Ouest africain. Il n'est que de comparer, aujourd'hui même, la différence qui sépare un paysan bassari, lobi ou konkomba, par exemple, d'un lettré musulman toucouleur, malinké ou haoussa pour se rendre compte de l'énorme pas en avant qu'elle fit faire dans les domaines matériel et intellectuel à une partie des populations du cru. Sans vouloir le moins du monde mépriser la culture paléonigritique, qui a permis à ceux qui y appartenaient de survivre à travers les millénaires, dans un monde relativement hostile, il est tout de même patent que l'islam a apporté sur les bords du Sénégal, du Niger et du Tchad, une forme supérieure de civilisation.

L'islam a fait disparaître de nombreuses régions des coutumes répréhensibles comme les sacrifices humains rituels, des ordalies cruelles, l'anthropophagie.

Il apportait en compensation de nouvelles façons de penser et de vivre, un code, l'écriture, une littérature et faisait participer les Soudanais à un ensemble religieux et culturel qui, du VIII^e^ jusqu'au XIII^e^ siècle, a compté les plus grands savants et penseurs de l'époque.

L'installation dans le pays de nombreux commerçants, marabouts et même artistes comme Es-Saheli, au XIV^e^ siècle, a permis à la civilisation musulmane de s'enraciner solidement au Soudan.

Désormais le Noir africain avait à ses côtés un modèle, un guide et un conseiller qui lui a permis à la longue, en adaptant les leçons de ce maître à son comportement et en tenant compte de ses propres possibilités et aspirations, de créer une civilisation islamo-nègre originale dont le meilleur critère de réussite est qu'il a survécu, se prolongeant jusqu'à nous, à des siècles de décadence musulmane comme de présence européenne sur les côtes.

L'apport musulman est assimilé à tel point qu'il a abouti à la diffusion de cette civilisation nègre islamique au Sahel et dans une bonne partie du Soudan : les lettrés de Tombouctou des XV^e^-XVII^e^ siècles sont la meilleure illustration.

N'oublions pas non plus que nombre d'États non musulmans ont pu bénéficier de certains apports méditerranéens par le truchement des Arabo-Berbères et des Soudanais musulmans : plantes et animaux, techniques ne s'arrêtaient pas à la frontière des Empires islamisés et des commerçants comme les dioulas avaient accès aux pays du Sud, où ils introduisirent certains aspects de la civilisation islamique.

Le bilan de ces siècles de contacts exclusifs de l'Ouest africain avec les musulmans est à nuancer de la façon suivante : faiblement positif pour le Sahara, dont les habitants ont continué avec bien peu d'améliorations leur vie ancestrale ; grandement favorable pour le Sahel et les parties du Soudan qui ont appartenu aux États musulmans ; et principalement négatif pour les pays animistes du Sud, à cause des dévastations résultant des guerres de razzias.

Au point de vue du monde musulman méditerranéen, le bilan est par contre tout à fait favorable en ce qui concerne les échanges effectués avec l'Afrique Noire occidentale : c'est

l'or du Soudan qui a vivifié toute son économie médiévale et les esclaves noirs qui lui ont fourni une bonne partie de sa main-d'œuvre. Et au-delà du Maghreb, cet or n'a-t-il pas eu une influence décisive sur le sort de l'Islam tout entier ?

Le « miracle » arabe, comme on l'a appelé, ne peut évidemment s'expliquer uniquement par des raisons financières. Il s'est produit en effet une coïncidence providentielle pour l'islam entre la décadence des Empires byzantin et sassanide, épuisés par leurs guerres inexpiables, et la force expansionniste, d'essence religieuse, dont Mahomet anima son peuple guerrier. Les Arabes ont effectué au VII^e^ siècle leurs principales conquêtes au moment qui leur était le plus favorable et ont eu assez de dynamisme pour s'étendre de l'Indus à la Loire — sans l'or du Soudan, notons-le — mais en épuisant les réserves éminemment tarissables de métaux précieux des pays conquis. Mais auraient-ils pu consolider leur puissance si, à partir du milieu du VIII^e^ siècle, ils n'avaient été les maîtres absolus des routes menant à l'Afrique occidentale, le principal producteur d'or du monde à l'époque ?

Il est permis de se demander si la primauté militaire, économique et culturelle de l'islam du VIII^e^ au XIII^e^ siècle ne serait pas fondée, en dernier ressort, principalement sur de bonnes finances résultant de l'afflux constant de l'or du Soudan vers le monde musulman méditerranéen.

Mais l'Ouest africain médiéval a d'autres titres de gloire, dont peuvent s'enorgueillir à bon droit les jeunes peuples de cette fraction de continent : l'existence même des États de Ghana, du Mali, du Songaï, du Kanem-Bornou, du Mossi, du Bénin et autres, dont certains ont duré plusieurs siècles, n'implique-t-elle pas des qualités d'organisation, de génie politique et d'administration que bien d'autres régions du monde pouvaient leur envier à l'époque ? La perfection technique des têtes de laiton d'Ifè ne prouve-t-elle pas quelle maîtrise pouvaient posséder ses artistes ?

Aussi, le choix fait récemment par un nouvel État du golfe du Bénin de faire revivre le nom de Ghana pour se désigner (1) doit-il être interprété comme le plus bel hommage que pouvait faire l'Afrique occidentale moderne à cette période prestigieuse pour elle que fut, à bien des égards, le moyen âge.

(1) Et postérieurement à la date à laquelle ces lignes furent écrites, renaissait à son tour le Mali.



Page 547 of 596

# BIBLIOGRAPHIE [1]

## PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

A. F. A. S. : *Association Française pour l'Avancement des Sciences.*
A. M. A. O. F. : *Annuaire et Mémoires du Comité d'Études Historiques et Scientifiques de l'A. O. F.* (1916-1917, remplacé par B. C. A. O. F. à partir de 1918).
A. M. G. : *Arts et Métiers Graphiques*, Paris.
B. C. A. O. F. : *Bulletin du Comité d'Études Historiques et Scientifiques de l'A. O. F.* (1918-1938, remplacé par le B. IFAN à partir de 1939).
B. C. Afr. Fr. : *Bulletin du Comité de l'Afrique Française*, Paris ; R. C. : *Renseignements Coloniaux.*
B. IFAN : *Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire*, Dakar (depuis 1939) ; à partir de 1954, scindé en Série A, Sciences Naturelles ; Série B, Sciences humaines.
B. L. S. : *Bulletin de Liaison Saharienne*, Alger.
B. S. P. F. : *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, Paris.
C. I. A. O. : Comptes rendus de la *Conférence Internationale des Africanistes de l'Ouest* (Dakar, 1945 ; Bissau, 1947 ; Ibadan, 1949 ; Santa Isabel, 1951 ; Abidjan, 1953 ; Sao Thomé, 1955).
Doc. IFAN : Dossiers du *Centre de documentation de l'IFAN*, Dakar.
I. H. E. M. : *Institut des Hautes Études Marocaines*, Rabat.
IFAN : *Institut Français d'Afrique Noire*, Dakar.
I. R. S. : *Institut de Recherches Sahariennes de l'Université d'Alger.*
J. Soc. Afric. : *Journal de la Société des Africanistes*, Paris.
M. A. S. : *Mission d'Aménagement du Sénégal*, Richard-Toll (Sénégal).
N. A., NA : *Notes Africaines*, Bulletin d'Information et de correspondance de l'Institut Français d'Afrique Noire, Dakar (depuis 1939 ; les treize premiers numéros ronéotypés, le reste imprimé).
Prés. Afric. : *Présence Africaine*, Paris.
P. U. F. : *Presses Universitaires de France*, Paris.


ABADIE, Colonel Maurice : *La colonie du Niger.* Paris, Soc. d'Édit. Géogr., Marit. et Colon., 1927, 466 p., 48 pl. h. t., 1 carte.
ABEL, H. : *Poids à peser l'or en Côte-d'Ivoire.* B. IFAN B, 1953, p. 55-82, 9 tabl.
ABOU HAMID : *Tuhfat al-albab* (vers 1162). Extraits traduits en anglais *in* H. R. PALMER : 1928, II, et en français *in* Y. KAMAL : p. 874.
ABOULFÉDA : Géographie. T. 1. *Introduction générale à la géographie des Orientaux*, par M. REINAUD, Paris, *Impr. Nat.*, 1948, 464 p., 3 pl. ; t. 2. Traduction, 1re partie. Traduction M. REINAUD, 1848, 327 p., Paris, Impr. Nat., 1848, 327 p. ; 2e partie. Traduction S. GUYARD, Paris, Impr. Nat., 1883, 320 p.
ACADEMIA PORTUGUESA DA HISTORIA : *O manuscrito Valentim Fernandes.* Lisboa, 1940, 248 p., 16 pl. h. t.
— *Viagens de Luis de Cadamosto e de Pedro de Sintra.* Lisboa, 1948 (1950), 210 p.
— *Esmeraldo de Situ orbis, por Duarte Pacheco Pereira.* Lisboa, 1954, 238 p.
ADAM, L. : *Primitive Art.* London, PELICAN BOOKS, 1940-1949, 271 p.


(1) Les ouvrages précédés d'un astérique * n'ont pas été consultés ou ne l'ont été que partiellement, car rédigés en une langue non connue de l'auteur.

ADANDÉ, Alexandre : *Le maïs. Ses usages dans le Bas-Dahomey.* B. IFAN, 1953, p. 220-282, 54 fig.
— *Le vin de palme chez les Diola de la Casamance.* N. A., n° 61, 1-1954, p. 4-7, 11 fig.
ADANSON, M. : Histoire naturelle du Sénégal (coquillages) avec la relation d'un voyage fait dans ce pays pendant les années 1749, 1750, 1752,et 1753. Paris, C. J. B. Bauche, 1757, 6 p. non num. + 190 p. + CVI p. + 275 p., 19 pl. et 1 carte h. t.
ADDISON, W. : *Steatites figures from Mogamba district, Central Prov., Sierra Leone.* Man, XI-1923, n° 109, p. 176-177.
— *The Nomori of Sierra Leone.* Antiquity, 1934, p. 336-338.
ADEREMI, Oni : *Notes on the City of Ife.* Lagos, Nigeria, n° 12, 1937, p. 3-7, 6 fig.
ADRIAN, Jean et SAYERSE, Ch. : *Les plantes alimentaires de l'Ouest africain. I. Les mils et les sorghos. II. Composition des mils et sorghos du Sénégal.* Dakar, Dir. de la Santé publique, 1955, 167 p.
AILLY, Pierre d' : *Ymago Mundi.* Texte latin et trad. fr. par Edm. BURON, Paris, Maisonneuve, 1930, 828 p., XXXVI pl., fig.
AKPATA, A. : *Note on altars and bronze heads at Benin.* Ethnologia Granmorensis, I, 1937, p. 5-10.
AL-DIMACHQI (voir MEHREN, A. F., 1874).
ALDRED, C. : *A bronze cult-object from Southern Nigeria.* Man, 1949, n° 47, p. 38-39, 3 fig.
ALLDRIDGE, T. J. : *A transformed Colony : Sierra Leone.* London, Seeley & Co., 1910, 362 p.
ALMAGRO BASCH, A. : *Prehistoria del Norte de Africa y del Sahara español.* Barcelona, 1946, 302 p., 261 fig.
AL-MUQQADDASI : *Description de l'Occident musulman au IV^e-X^e siècle.* Texte arabe et traduc. fr. par Ch. PELLAT, Alger, Carbonel, 1950, 123 p.
AL-OMARI (voir IBN FADL ALLAH AL-OMARI).
ALVERNY, Fr. d' : *Vestiges d'art rupestre au Tibesti oriental.* J. Soc. Afric., t. XX, f. 2, 1950, p. 240-272, 68 fig., 18 pl.
AMILIAT, Pierre : *Les Almoravides au Sahara.* Revue milit. de l'A. O. F., n° 34, 15-7-1937, p. 1-31.
— *Petite chronique des Id ou Aïch, héritiers guerriers des Almoravides sahariens.* Paris, Geuthner, 1937, 130 p., 1 carte.
ARIS, M. : *Fouilles de tombeaux anciens à Tienra (Soudan).* N. A., n° 47, 7-1950, p. 65-66, 2 fig.
ARKELL, A. J. : *An extinct hoe.* Khartoum, Sudan Notes and Rec., XX, 1937, p. 146-160.
— *Archaeological research in West Africa.* Antiquity, 9-1944, p. 147-150.
— *Gold Coast copies of V-VIIth century bronze-lamps.* Antiquity, 3-1950, p. 38-40, 4 fig.
— *An old Nubian inscription from Kordofan.* Man, 1951, p. 353-354, pl. 42 D.
— *A history of the Sudan to A. D.* 1821. Univ. of London, The Athlone Press, 1955, 249 p., 24 pl., 11 cartes, 27 fig.
ARNAL, D^r Jean : *Petit lexique du mégalithisme.* B. S. P. F., 1956, p. 518-531, 4 fig.
ARNAUD, G. : *Les ressources minières de l'Afrique occidentale.* Bull. de la Dir. des Mines de l'A. O. F., n° 8, Paris, Impr. Nat., 1945, 100 p., 18 pl.
ARRIENS, C. : *Die Heiligen Steinfiguren von Ife.* Der Erdball, Bd. 4, 1930, p. 333-341.
ART NÈGRE, L' : Prés. Afric., n° 10-11, Paris, 1951, 254 p., ill.
ASSIRELLI, O. : *L'Afrique polyglotte.* (Trad. fr. par D. P. DE PEDRALS.) Paris, Payot, 1950, 215 p.
AUBRÉVILLE, A : *Climat, forêts et désertification de l'Afrique tropicale.* Paris, Soc. d'Édit. Géogr., Marit. et Colon., 1949, 351 p., ill.
AUGIÉRAS, M. : *Le Sahara occidental.* Paris, Masson, 1919, 47 p., 2 cartes.
AVEZAC, M. d' : *Les Iles de l'Afrique.* Paris, F. Didot, 1848, I 191 p. ; II : 300 p. ; III : 180 p. ill.
— *Le Ravennate et son exposé cosmographique publié par M. Jean Gravier avec une notice biographique et bibliographique par M. Gabriel Gravier.* Rouen, Cagniard, 1888, 117 p., 1 carte h. t.
AVINEN, Paul : *Poteries anciennes de la région de Goundam.* N. A., n° 13, 1-1942, p. 5-8, 2 pl.
AZURARA (ZURARA) : voir CASTRO E ALMEIDA et GOMES EANES DE ZURARA.
BA, Amadou Hampaté : *Note sur la migration des villages Sambourou.* B. IFAN, 1951, p. 487.
BA, Amadou Hampaté et DAGET, Jacques : *L'empire peul du Macina.* I (1818-1853), Bamako, IFAN, Étud. Soudan, n° 3, 1955 [1956], 306 p. ill.
BALANDIER, Georges : *L'or de la Guinée française.* Prés. Afric., n° 4, 1948, p. 539-548.
BALMER, Rev. W. T. : *A history of the Akan peoples of the Gold Coast.* London, Atlantis Press, 1926, 208 p., 8 fig.
BALOUT, Lionel : *Le peuplement préhistorique de l'Algérie.* Congr. Préh. de Fr., XIII^e session, Paris, 1950 (1952), p. 106-114, 1 carte h. t.
— *Pluviaux, interglaciaires et préhistoire saharienne.* Alger, Trav. de l'I. R. S., t. VIII, 1952, p. 9-22.
— *Préhistoire de l'Afrique du Nord. Essai de Chronologie.* Paris, 1955, 544 p., 29 fig., LXXII pl.
BARADEZ, Jean : *Vue aérienne de l'organisation romaine dans le Sud algérien. Fossatum Africae.* Paris, A. M. G., 1949, 368 p., 275 fig., 1 carte h. t.

BARDON, Pierre : *Collection de masques d'or baoulé de l'IFAN*. Dakar, Catal. IFAN, n° 4, 1948, 22 p., 23 pl.
BARGES, Abbé : *Mémoire sur les relations commerciales de Tlemcen avec le Soudan sous le règne des Beni Zeiyan*. Rev. de l'Orient, de l'Algérie et des Colon., 1853, p. 337-348.
BARLET, P. : *Jarres funéraires au Soudan*. N. A., n° 44, 10-1949, p. 107-108, 1 fig.
BARROS, João de (voir Voyages of Cadamosto, 1937, p. 103-147).
— (voir CASTRO E ALMEIDA, V. : vol. II, 1934, p. 101-105, 113-118 et 120-127).
— *Asia*. Lisboa, Agencia Geral das Colonias, 1945. Dec. 1. x + 443 p.
BARTH, H. : *Voyages et découvertes dans l'Afrique Septentrionale et Centrale pendant les années 1849 à 1855 par le Dr* — (trad. de l'allemand par P. ITHIER). 4 vol. T. 1, Paris, F. Dudot, Bruxelles et Leipzig, A. Lacroix, Verboeckhoven, 1863, 372 p., 18 pl., 33 fig. : t. 2, Paris, Bohné, 1861, 320 p., 1 pl. : t. 3, Paris Bohné, 1861, 340 p., 18 pl., 29 fig. : t. 4, Paris, Bohné, 1861, 306 p., 19 pl., 30 fig., 1 carte h. t.
BASCOM, W. R. : *Brass-portrait heads from Ile-Ife, Nigeria*. Man, 10-1938, n° 20, p. 176.
— *The legacy of an unknown Nigerian Donatello*. Illustr. London News, 8-4-1939, p. 592-593, 1 carte, 16 ph.
BASSET, René : *Mission au Sénégal*. Paris, Leroux, 1909, 665 p.
— Note sur la langue de la Guinée au XVe siècle. Coimbra, Bol. Acad. Sc. de Lisboa, 1913, 8 p.
BAUMANN, H. et WESTERMANN, D. : *Les peuples et les civilisations de l'Afrique*, suivi de : *Les langues et l'éducation* (trad. de l'allemand par L. HOMBURGER). Paris, Payot, 1948, 605 p., 461 fig., 23 cartes.
*BEAZLEY, C. R. : *The dawn of modern Geography*. Vol. III. *A history of exploration and geographical science from the middle of the thirteenth to the early years of the fifteenth century* (c. *A. D.* 1260-1420). Oxford, Clarendon Press, 1906, XVI + 638 p., cartes.
BECKINGHAM, C. F. : *The pilgrimage and death of Sakura, King of Mali*. Bull. Sch. of Orient. and Afr. Studies, 1953, XV-2, p. 391-392.
— *Le pèlerinage et la mort de Sakoura, roi de Mali*. B. IFAN B, 1954, p. 390-391.
BEIER, H. U. : *The historical and psychological significance of Yoruba myths*. Ibadan, Odu, n° 1, 1-1955, p. 17-25.
BELAN, A. : *L'or dans le cercle de Kédougou (Sénégal)*. N. A., n° 31, 7-1946, p. 9-12.
BENHAZERA, Maurice : *Six mois chez les Touareg du Ahaggar*. Alger, Jourdan, 1908, 233 p., ill., 1 carte h. t.
BENOIT, F., BEGOUEN, Comte et BEGOUEN, L. : *Tumuli du Hoggar, Tafedest*. XVe Congrès internat. d'Anthropol. et d'Archéol. Préh., 1931, Paris, Nourry, 1935, p. 219.
BÉRAUD-VILLARS, J. : *L'Empire de Gao. Un État soudanais aux XVe et XVIe siècles*. Paris, Plon, 1942, XXXII + 214 p., 8 grav. h. t., 3 cartes.
BERNARD, Augustin : *Afrique septentrionale et occidentale*. T. XI de la *Géographie universelle* de P. VIDAL DE LA BLANCHE et L. GALLOIS, Paris, Colin. Vol. I. *Généralités. Afrique du Nord*, 1937, 284 p., XLVIII pl., 74 cartes et fig. ; vol. II. *Sahara. Afrique occidentale*. 1939, p. 285-529, pl. XLIX-XCVI, 2 cartes h. t.
*BERNATZIK, H. A. : *Afrika handbuch der Angewandten Völkerkunde*. Innsbrück, Schlusselverlag ges. M. B. H., 1947, 2 vol., 1429 p.
BERRIMAN, A. E. : *Historical metrology. A new analysis of the archaeological and the historical evidence relating to weights and measures*. London, Dent, 1953, XIV + 224 p., ill.
BERTHELOT, A. : *L'Afrique saharienne et soudanaise. Ce qu'en ont connu les Anciens*. Paris, Les Arts et le Livre, 1927, 431 p., 4 cartes h. t.
BERTHO, Jacques : *Pierres d'aigris, d'accorg ou de Popo*. N. A., n° 24, 10-1944, p. 1-2.
— *Adja-Tado. Races et langues du Bas-Dahomey et du Bas-Togo*. N. A., n° 26, 4-1945 p. 22-24, 1 fig.
— *Vestiges de la fabrication de fer au Bas-Dahomey*. N. A., n° 28, 10-1945, p. 9-10.
— *La parenté des Yoruba aux peuplades de Dahomey et Togo*. London, Africa, 4-1949, p. 121-132, 1 fig.
— *Nouvelles ruines de pierre en pays lobi*. N. A., n° 54, 4-1952, p. 33-34, 1 fig.
BERTHO, J. et MAUNY, R. : *Archéologie du pays yoruba et du Bas-Niger*. N. A., n° 56, 10-1952, p. 97-115, 23 fig.
BESSAC, Henri : *A propos des ruines de Teghaza (Sahara occ.)*. N. A., n° 51, 7-1951, p. 69-70.
— *Contribution à l'étude des buttes à coquillages du Saloum (Sénégal)*. N. A., n° 57, 1-1953, p. 1-4, 5 fig.
— *Contribution à l'inventaire préhistorique du Sahara occidental*. B. IFAN, 1953, p. 1582-1604. XXVIII pl., 1 carte.
— *Contribution à la connaissance de la préhistoire et de la protohistoire de la région d'Akjoujt et d'Atar (Mauritanie)*. B. IFAN B, 1958, p. 317-367, 15 pl.
BILLY, E. de : *Encore les silex anciens de Côte-d'Ivoire*. N. A., n° 13, 1-1942, p. 21-22.
BINET, Capitaine : *Notes sur les ruines de Garoumélé (Niger)*. N. A., n° 53, 1-1952, p. 1-2, 3 fig.

BINGER, L. G. : *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi par le Capitaine* —, Paris, Hachette, 1892, 2 vol. T. I, 515 p., 173 gr., 127 croq., 1 carte h. t. ; t. II, 416 p., 173 grav., 100 croq., 1 carte h. t.

— *Transactions, objets de commerce, monnaie des contrées d'entre le Niger et la Côte-de-l'Or.* Bull. Soc. Géogr. commerc. Paris, t. XII, 1889, p. 77-90.

BIOBAKU, S. O. : *Myths and Oral History.* Ibadan, Odu, n° 1, 1-1955, p. 12-17.

BLANCHOT, A : *Le précambrien de Mauritanie occidentale (esquisse géologique).* Bull. n° 17 de la Direct. Fédér. des Mines et de la Géolog. de l'A. O. F., Dakar, G. I. A., 1955, 310 p., 44 fig., 30 pl., 2 cartes h. t.

BLOCH, Marc : *Le problème de l'or au Moyen Age.* Paris, Ann. d'Hist. Écon. et Soc., t. V, 1933, p. 1-34.

BOËRY, Lt : *Le Rkiss (Mauritanie). Essai de monographie locale.* B. C. A. O. F., 1927, p. 353-367, 5 pl., 5 fig.

BOIS, Pr. D. : *Les plantes alimentaires chez tous les peuples et à travers les âges.* Paris, Lechevalier, 4 t. I, 1927, 593 p., 255 fig. ; II, 1928, 637 p., 261 fig. ; III, 1934, 289 p., 71 fig. ; IV, 1937, 600 p., 111 fig.

BOISRAGON, Capit. Alan : *The Benin massacres.* London, Methuen, 1898, 190 p.

BONAFOS, Capit. V. : *Vestiges humains dans le Sahara occidental.* Rev. Milit. de l'A. O. F., n° 18, 15-7-1933, p. 1-18.

BONNEL DE MÉZIÈRES, A : *Reconnaissance à Tendirma et dans la région de Fati.* Paris, Bull. Com. Trav. Hist. et Sc. Minist. Éduc. Nat., 1914, p. 128-131, 1 carte.

— *Découverte de l'emplacement de Tirekka. Id.*, p. XXXVII, 132-135, 1 carte.

— *Recherches sur l'emplacement de Ghana et de Takrour.* Paris, Mém. Acad. Inscript. et Bel. Lettres, 1920, p. 227-273, 2 cartes, 3 ph.

— *Recherches historiques au Sénégal et au Soudan.* N. A., n° 11, 7-1941, p. 10-11.

— *Les Diakanké de Banisiraila et du Boundou méridional (Sénégal).* N. A., n° 41, 1-1949, p. 20-25.

BOSMAN, Guillaume : *Voyage en Guinée.* Utrecht, A. Schouten, 1705, XVI + 520 p., ill.

— : *A new and accurate description of the Coast of Guinea...* London, Knapton & Midwinter, 1721, 2e édit., 7 + 456 p. + index, ill.

BOUARD, Michel de : *Sur l'évolution monétaire de l'Égypte médiévale* (extr. de « l'Égypte contemporaine »). Rev. de la Soc. Fouad Ier d'Écon. Polit., de Statist. et de Législ. t. XXX, 1939, p. 427-459.

BOUCHÉ, P. et MAUNY, R. : *Sources écrites relatives à l'histoire des Peuls et des Toucouleurs.* N. A., n° 31, 7-1946, p. 7-9.

BOU HAQQ : *Noirs et Blancs aux confins du désert.* B. C. A O F, 1938, p. 480-488.

BOULNOIS, Dr. : *La migration des Soo du Tchad.* B. IFAN, 1953, p. 80-121.

BOULNOIS, J. et BOUBOU HAMA : *L'Empire de Gao : Histoire, coutumes et magie des Sonraï.* Paris, Maisonneuve, 1954, 185 p., 1 carte, ill.

BOUTONNET, M. : *Note sur les monuments mégalithiques du Sénégal.* A. M. A.O.F., 1916, p. 37-39,

BOVILL, E. W. : *The silent trade of the Wangara.* J. of the Afric. Soc., 1929, vol. 21, p. 27-28.

— *Caravans of the old Sahara.* Oxford Univ. Press, 1933, 9 p. non num. + 300 p., 13 fig.

— *The Golden Trade of the Moors.* Oxford Univ. Press, 1958, IX-281 p., cartes.

BOYER, G. : *Un peuple de l'Ouest soudanais : les Diawara.* Dakar, Mém. IFAN, n° 29, 1953, p. 67, 136, 6 pl., 29 fig., 2 tabl. h. t.

BRADBURY, R. E. : *The Benin kingdom and the Edo-speaking peoples of South Western Nigeria.* London, Internat. Afric. Instit., 1957, 212 p., 2 cartes h. t.

BRAUDEL, Fernand : *Monnaies et civilisations : de l'or du Soudan à l'argent d'Amérique. Un drame méditerranéen.* Paris, Ann. Écon. Soc. Civil., n° 1, 1946, p. 9-22.

BRAUNHOLTZ, H. J. : *Two bronze plaques from Benin.* Man, XI-1922, n° 91, p. 161.

— *Bronze heads from Ife, Nigeria.* Brit. Mus. Quarter., vol. XIV, n° 4, 1940.

BREUIL, Abbé Henri : *Les roches peintes du Tassili N-Ajjer, d'après les relevés du Colonel Brenans avec la collaboration de Henri Lhote.* Paris, A. M. G., 1954, 163 p., 143 fig.

BRIGGS, L. Cabot : *The stone age races of Northwest Africa.* Cambridge, Mass., Peabody Museum, 1955, VI + 98 p., XVIII pl., 4 fig.

— *L'anthropologie des Touareg du Sahara.* Paris, Bull. Mém. Soc. d'Anthropol., 1955, p. 93-116.

— *Aperçu sur l'anthropologie des Teda.* B. IFAN B, 1956, p. 280-284.

— *The living races of the Sahara desert.* Cambridge, Mass. Peabody Museum, 1958, XII + 217 p., 74 fig.

BROSSET, Capit. Diego : *La saline d'Idjil.* B. C. Afr. Fr. R. C., 1933, p. 259-265, 6 fig.

BROUIN, G : *Un îlot de vieille civilisation africaine. Le pays de Ouarha (Niger fr.).* B. C. A. O. F., 1938, p. 469-479, 2 cartes.

— *Du nouveau au sujet de la question de Takedda.* N. A., n° 47, VII-1950, p. 90-91.

BROWN, S. : *The Nomoli of Mende country.* London, Africa, 1-1948, p. 18-20.

BRULARD, M. : *Aperçu sur le commerce caravanier Tripolitaine-Ghat-Niger vers la fin du XIX^e siècle*. Alger, B. L. S., n° 31, sept. 1958, p. 202-215, 1 fig., 1 carte.
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE : *Expositions. La préhistoire à l'Exposition Coloniale*. B. S. P. F., 1931, p. 277-278.
BULLETIN DU SERVICE DES MINES [de l'A. O. F.], n° 4, Dakar, G. I. A., 1939, 134 p., 1 carte h. t.
BURNS, Sir Alan : *History of Nigeria*. London, Allen & Unwin, 2^e édit., 1936, 360 p., 8 cartes (5^e édit., 1957).
BURTHE D'ANNELET, Lt-Col. de : *A travers l'Afrique française. Du Cameroun à Alger*. Paris, P. Roger, 1932, vol. II, 843 p., ill.
— *A travers l'Afrique française. Du Sénégal au Cameroun par les confins libyens et au Maroc par les confins sahariens*. 1935. Paris, Firmin Didot, 1939, 2 vol., 1549 + X p.
BUTZER, Karl W. : *Late glacial and postglacial climatic variations in the Near East*. Bonn, Erdkunde, 1957, Bd XI, 1, p. 21-35, 5 ph.
— *The recent climatic fluctuations in lower latitudes and the general circulation of the Pleistocene*. Stockholm, Géogr. Ann., 1957, n° 2-3, p. 105-113.
• — *Studien zum vor-und frühgeschichtlichen Landschaftswandel der Sahara*. Akad. Wiss. u. Lit. Mainz, Abhanl. Math. Nat. Kl., 1958, n° 1, p. 1-49, 8 cartes.
CA DA MOSTO, Alvise de : *Relation des voyages à la côte occidentale d'Afrique d'—, 1455-1457, publiés par Ch. Schefer*. Paris, Leroux, 1895, XIX + 206 p.
— (voir Academia Portuguesa da Historia, 1948).
CAILLIÉ, René : *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique centrale...* Paris, Impr. Roy., 1830, 3 t. I : XII + 475 p. : II, 426 p. : III, 406 p.
CAMPS, G. : *Du nouveau sur l'archéologie du Fezzan*. Alger, Trav. de l'I. R. S., XIII, 1^er-2^e sem. 1955, p. 189-198, 4 fig.
CANARIEN (LE) (voir GRAVIER, G., 1874).
CAPOT-REY, Robert : *Le Sahara français*. T. II de *L'Afrique blanche française*. Paris, P. U. F., 1953, 564 p., 22 fig., 8 cartes, XII ph.
CAPOT-REY, R. et MARÇAIS, Ph. : *La charrue au Sahara (note préliminaire sur une enquête collective)*. Alger, Trav. I. R. S., IX, 1953, 1^er sem., p. 39-59, 2 pl., 11 fig., 1 carte, 11 dessins.
CARCOPINO, Jérôme : *Le Maroc antique*. Paris, Gallimard, 1943, 336 p., XIV pl., 9 cartes.
CARDAIRE, Marcel : *L'Islam et le terroir africain*. Koulouba, IFAN, Ét. Soudan., 1954, 184 p.
CARDINALL, A. W. : *A West African monolith*. Man, 9-1921, n° 82, p. 136-137, 1 fig.
— *Stone armlets in the Gold Coast*. Man, 11-1923, n° 106, p. 169, 2 fig.
CARL, L. et PETIT, J. : *Techniques chirurgicales et médicales chez les Ounias (Sahara oriental)*. L'Ethnographie, 1954, p. 60-72 et Bull. liaison sahar., n° 32, Alger, déc. 1958, p. 309-324.
— *La ville du sel. Du Hoggar au Tibesti*. Paris, Julliard, 1954, 246 p., ill.
CARO BAROJA, Julio : *Estudios saharianos*. Madrid, Inst. de Estud. Sahar., 1955, XVII + 502 p., 221 fig.
CARROLL, Capit. J. W. MAXWELL : *Sacred stones in West Africa*. The Geogr. Journ., vol. XII, 1898, p. 522-523, 2 fig.
CASTRIES, H. de : *Sources inédites de l'Histoire du Maroc*. Paris, Leroux et Geuthner, 13 vol. en deux séries, 1905-1953.
CASTRO E ALMEIDA, Virginia de : *Les grands navigateurs et colons portugais du XV^e et du XVI^e siècles : anthologie des écrits de l'époque par —*. Vol. I, Paris, Duchartre, 1934, XV + 200 p., 4 pl. ; vol. II, *id.*, 1934, 189 p., ill.
CAUVET, Cdt : *Le chameau*. Paris, Baillière, 1925, 784 p., 82 pl.
CENIVAL, Pierre de et MONOD, Th. : *Description de la Côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal par Valentim Fernandes* (1506-1507). Paris, Larose, 1938, 215 p., 1 carte h. t.
CHAPELLE, Jean : *Nomades noirs du Sahara*. Paris, Plon, 1957 [1958], 449 p., 11 fig., 9 cartes et croq., ill., 1 carte h. t.
CHAPELLE, Capit. J. et MONOD, Th. : *Notes sur la grande sépulture d'El-Mreïti (Mauritanie)*. B. C. A. O. F., 1937, p. 507-521, 4 fig.
CHARTON, E. : *Voyageurs anciens et modernes ou choix de relations de voyages... depuis le V^e siècle avant J. C. jusqu'au XIX^e siècle*. Paris, Bureaux du Magasin pittoresque, 1854, 2 t. I : VI + 440 p. ; II : VIII + 496 p., ill.
CHASSELOUP-LAUBAT, F. de : *Art rupestre au Hoggar (Haut-Mertoutek)*. Paris, Plon, 1938, 63 p., XXXII pl., 4 fig.
CHENEVEAU, R. : *Pierres de tonnerre du pays mina*. N. A., n° 77, 1-1958, p. 11-15, 3 fig.
CHERBONNEAU, A. : *Histoire de la littérature arabe au Soudan*. J. Asiat., n° 14, 1855, 16 p.
CHERMETTE, A. : *A propos de pierres sculptées trouvées au Togo*. N. A., n° 15, 7-1942, p. 5, 1 fig.

CHERMETTE, A. : *Monument monolithique de la région de Kankan (Haute-Guinée).* N. A., n° 42, 4-1949, p. 33, 1 fig.
CHÉRON, G. : *Contribution à l'histoire Mossi. Traditions relatives au cercle de Kaya (Haute-Volta).* B. C. A. O. F., 1924, p. 635-691.
CHETELAT, Enzo de : *Notes d'un voyage géologique au Dahomey et en Haute-Volta.* Rev. de Géogr. phys. et de Géolog. dynam., 1928, vol. I, f. 2, p. 71-88.
CHIKH BEKRI : *Le Kharijisme berbère.* Ann. Inst. Ét. Orient. Alger, t. XV, 1957, p. 55-108.
CHUDEAU, Raymond : *Quelques tombes du Sahara touareg.* C. R. Congrès A. F. A. S. Reims, 1907, p. 999-1005, 3 fig.
— *Quelques renseignements ethnographiques sur le Sahara et le Soudan.* Bull. et Mém. Soc. d'Anthropol. de Paris, 1907, p. 136-146, 4 fig.
— *Le Sahara soudanais.* Paris, Colin, 1909, IV + 326 p., 3 cartes h. t., 80 fig., 38 pl.
— *Taoudenni et Teghazza d'après les notes du Capit. Grosdemange.* B. C. Afr. Fr., XX, 1910, p. 13-16, 1 carte.
— *Note sur l'ethnographie de la région du Mogen Niger.* Paris, l'Anthropol., XXI, 1910, p. 661-666, 3 fig.
— *Le grand commerce indigène de l'Afrique occidentale.* Paris, Bull. Soc. Géogr. commerc., XXXII, 6-1910, p. 398-412, 1 carte.
— *Observations nouvelles sur les tombes et les monuments lithiques au Sahara.* C. R. Congr. A. F. A. S. Le Havre, 1914-1915, p. 711-717, 2 fig.
— *Les monuments lithiques du Sahara.* L'Anthropol., 1920, p. 111-114.
— *Le problème du dessèchement en Afrique occidentale.* B. C. A. O. F., p. 353-369.
CHURCH, Harrison R. J. : *West Africa. A study of the environment and of Man's use of it.* London, Longmans, Green & Co., 1957, 547 p.
CINTAS, Pierre : *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc.* Public. des Hautes Ét. maroc., t. LVI, 1955, 150 p., 90 fig., 1 carte h. t.
CLÉRISSE, H. : *Les gisements de Tondidaro (Soudan fr.) et les tumulis échelonnés le long du Niger de Niafunké au lac Débo.* 4e Sess. Internat. d'Anthropol. et d'Archéol. préh. Paris, 1931 [1933], p. 273-278.
CLINE, W. : *Mining and Metallurgy in Negro Africa.* Menasha, Wisc., U. S. A., 1937, General Series in Anthropol., 5e fasc., 166 p.
CLOS-ARCEDUC, A. : *Le Fleuve fossile de Tombouctou.* Paris, Tropiques, n° 371, 3-1955, p. 36-40, 3 ph., 1 carte.
COLOMBANI, F. M. : *Le Guidimaka. Étude géographique, historique et religieuse.* B. C. A. O. F., 1931, p. 365-432.
*Contribution à l'Étude de l'Aïr.* Mém. IFAN, n° 10, Paris, Larose, 1950, 562 p., ill.
*COOLEY, W. Desborough : *The Negroland of the Arabs examined and explained or an enquiry into the early history and geography of Central Africa.* London, J. Arrowsmith, 1841, XVI + 143 p.
CORBEIL, R., MAUNY, R. et CHARBONNIER, J. : *Préhistoire et protohistoire de la presqu'île du Cap-Vert et de l'extrême ouest sénégalais.* B. IFAN, 1948 [1951], p. 378-460, 28 pl., cartes et fig.
CORNEVIN, Raymond : *Histoire de l'Afrique des origines à nos jours.* Paris, Payot, 1956, 404 p., 5 cartes.
— *Histoires des peuples de l'Afrique noire.* Paris, Berger-Levrault, 1960, 715 p., ill.
CORTIER, Lt M. : *D'une rive à l'autre du Sahara.* Paris, Larose, 1908, VIII + 416 p., 38 pl., 3 cartes.
COUDRAY, A. : *Relations commerciales de Tlemcen avec le Sahara et le Soudan.* Bull. de la Soc. de Géogr. d'Alger, 1897, 3e trim., p. 229-253 et 422-430.
COULIBALY, D. : *Notes archéologiques sur le Hodh.* N. A., n° 24, 10-1944, p. 20.
CROCKER, H. E. : *The bronzes of Ife.* J. of the Roy. Afric. Soc., 1-1943, p. 38-39.
CURASSON, G. : *L'élevage* [en A. O. F.] Encyclo. Colon. et Marit., vol. A. O. F., 1949, t. I, p. 355-370.
DAGET, Jacques : *La pêche à Diafarabé, étude monographique.* B. IFAN B, 1956, p. 1-97, 2 cartes, 2 fig.
— *Rapport sur la pêche dans le lac Faguibine en 1957.* N. A., n° 78, 4-1958, p. 50-52, 4 fig.
DALLONI, M. : *Mission au Tibesti* (1930-1931). Mém. Acad. Sc. Inst. de Fr., t. 62, Paris, Gauthier-Villars. T. I : 1934, 371 p., XX pl., 1 carte h. t. ; t. 2 : 1935, 458 p., XII pl., 153 fig.
DALTON, O. M. : *Note on an unusually fine bronze figure from Benin.* Man, 1943, n° 105, p. 185, 1 fig.
*DAMMANN, Ernst : *Beiträge aus arabischen Quellen zur Kenntnis des negerschen Afrika.* Kiel, 1929, 64 p.
DANIEL, F. de F. : *The stone figures of Esie, Ilorin province, Nigeria.* J. Roy. Afric. Inst., 1937, p. 43-49.
— *Figures at Jebba and Tada.* Nigeria, n° 20, 1939, p. 282.
DARS, R. : *Découverte de grottes et de ruines au Soudan occidental.* N. A., n° 68, 10-1955, p. 99-100, 2 fig.
DAVIDSON, Basil : *Old Africa rediscovered.* London, V. Gollanez, 1959, 287 p., 38 ph.

DAVIES, Oliver : *Human representations in terracotta from the Gold Coast.* South Afric. J. of Sc., 1-1956, p. 147-151, 1 carte, 8 fig.
DECORSE, Dr : *Recherches archéologiques dans le Soudan.* L'Anthropol., 1906, p. 669-675, 3 fig.
DECOURDEMANCHE, J. A. : *Traité pratique des poids et mesures des peuples anciens et des Arabes.* Paris, Gauthier-Villars, 1909, VII + 146 p.
DEKEYSER, P. L. : *Les Mammifères de l'Afrique noire française.* Dakar, IFAN, Init. Afric., n° 1, 2e édit., 1955, 426 p., 242 fig.
DELAFOSSE, Maurice : *Sur des traces probables de civilisation égyptienne et d'hommes de race blanche à la Côte-d'Ivoire.* L'Anthropol., 1900, p. 431-451, 543-568, 677-690.
— *Découverte de grandes ruines à Gaoua, Soudan fr.* (Lettre de M. Delafosse publiée par le Dr Verneau). L'Anthropol., 1902, p. 779-780.
— *Haut-Sénégal-Niger (Soudan français).* Paris, Larose, 3 t., 1912. T. I, 428 p., XIV pl., 6 cartes ; t. II, 428 p., XXIX pl., 20 cartes ; t. III, 316 p., XLI pl., 22 cartes.
— *Mots soudanais du Moyen Age.* Mém. Soc. de Linguist. de Paris, t. XVIII, 1913, p. 281-288.
— *Au sujet des cavernes artificielles récemment découvertes dans le Cercle de Bougouni.* Paris, Rev. d'Ethnol. et de Sociol., 1913, p. 248-251.
• — *A propos de ruines de construction en pierres maçonnées existant dans le Lobi (bassin de la Volta Noire).* Paris, C. R. Séances Inst. Fr. d'Anthropol., t. I, 1911-1913 ; t. II, 1913-1914.
— *Traditions historiques et légendaires du Soudan occidental traduites d'un manuscrit arabe.* B. C. Afr. Fr. R. C., 1913, p. 293-306 ; 325-320 ; 355-368.
— *Au sujet des statuettes en pierre du Kissi (Guinée fr.).* Paris, Rev. d'Ethnol. et Sociol., 1914, p. 143-144.
— *La question de Ghana et la mission Bonnel de Mézières.* A. M. A. O. F., 1916, p. 40-61.
— *Note sur les manuscrits arabes acquis en 1911 et 1913 par M. Bonnel de Mézières dans la région de Tombouctou-Oualata (Haut-Sénégal et Niger).* A. M. A. O. F. 1916, p. 120-129.
• — *Sur les découvertes de M. Bonnel de Mézières dans la région de Tombouctou.* C. R. Séances Inst. Fr. d'Anthropol., 1917.
— *Le Gâna et le Mali et l'emplacement de leurs capitales.* B. C. A. O. F., 1924, p. 479-542, 1 carte h. t.
— *Les relations du Maroc avec le Soudan à travers les âges.* Rabat, Hespéris, 1924, p. 153-174.
— *Les civilisations négro-africaines.* Paris, Stock, 1925, 143 p., 16 fig.
— *Les Nègres.* Paris, Rieder, s. d. (1927), 80 p., LIX pl.
— *Les Noirs de l'Afrique.* Paris, Payot, 1941, 160 p., 4 cartes.
— *La langue mandingue et ses dialectes (malinké, bambara, dioula).* 2e vol. : *Dictionnaire mandingue-français.* Paris, Impr. Nat., 1955, XIX + 857 p.
DELAFOSSE, M. et GADEN, H. : *Chronique du Fouta Sénégalais.* Paris, Leroux, 1913, 328 p.
DELOBSOM, A. A. Dim : *L'Empire du Mogho-Naba (Coutumes du Mossi).* Paris, Édit. Domat-Montchrestien, 1932, VII + 303 p., 23 pl., 1 carte h. t.
— *Le Mogho-Naba et sa cour.* B. C. A. O. F., 1928, p. 386-421.
DENHAM, Major, CLAPPERTON, Capit. et OUDNEY, Dr : *Voyages et découvertes dans le Nord et les parties centrales de l'Afrique en 1822, 1823 et 1824.* Trad. fr. par EYRIES et de LA RENAUDIÈRE. Paris, Bertrand, 1826, 3 vol., 367 + 379 + 428 + atlas de 19 pl.
DERENDINGER, Général : *Les curieuses mines de fer de Télé-Nugar (Tchad).* Paris, J. Soc. Afric., 1936, p. 197-204, pl. XXIX-XXX.
DESANGES, J. : *Le triomphe de Cornelius Balbus (19 av. J. C.).* Alger, Rev. Afric., t. CI, n° 450-451, 1957, p. 5-43, 1 carte h. t.
DESCHAMPS, H. : *Les religions de l'Afrique Noire.* Paris, P. U. F., 1954, Coll. Que sais-je ?, 128 p., 1 fig.
DESPLAGNES, Lt Louis : *Étude sur les tumuli du Killi dans la région de Goundam.* L'Anthropol., 1903, p. 151-172.
— *Notes sur les origines des populations nigériennes.* L'Anthropol., 1906, p. 525-529, 2 pl.
— *Le Plateau central nigérien : Une mission archéologique et ethnographique au Soudan français.* Paris, Larose, 1907, 504 p., CXIX fig., 1 carte h. t.
— *Note sur l'emplacement des ruines de Ganna ou Gannata, ancienne capitale soudanaise antérieure à l'Islam.* Dakar, Bull. de la Soc. de Géogr. de l'A. O. F., n° 4, 31-XII-1907, p. 298-301.
— *Fouilles du tumulus d'El-Oualedji (Soudan).* B. IFAN, 1951, p. 1159-1173, 11 fig.
DIETERLEN, Germaine : *Essai sur la religion bambara.* Paris, P. U. F., 1950, XX + 240 p., 17 fig., VI pl.
— *Mythe et organisation sociale au Soudan français.* Paris, J. Soc. Afric., t. XXV, 1955 (1956), p. 39-76, 3 pl., 2 fig.
DIKE, K. O. : *The Benin scheme.* Ibadan, n° 1, 10-1957, p. 8-10.
DIOP, Cheikh Anta : *Nations nègres et culture.* Paris, Coll. Prés. Afric., 1955, 390 p., ill.

Diop, Cheikh Anta : *L'Afrique noire précoloniale*. Paris, Coll. Prés. Afric., 1960, 220 p., ill.
Direction Générale des Mines et de la Géologie de l'A. O. F. : *L'industrie minière en A. O. F.* Paris, Encyclo. d'Outre-Mer, 1956, 23 p., 10 pl.
Documentation française (La) : *L'économie pastorale saharienne*. Paris, Centre des Hautes Études d'Administration musulmane, note n° 1739, 21-4-1953, 67 p., 1 carte h. t.
Doucouré, Boubou : *Notice sur l'origine des habitants de Goumbou, Subd. de Nara, Cercle de Néma*. B. IFAN, 1940, p. 350-357.
Doutressoule, Georges : *Le cheval au Soudan français et ses origines*. B. IFAN, 1940, p. 342-346, 1 carte, 1 pl.
— *L'élevage en A. O. F.* Paris, Larose, 1947, 298 p., L pl., 13 cartes.
Dresch, Jean : *A propos de la capture du Logone par la Bénoué*. Bull. Assoc. géogr. fr., n° 188-189, 1947, p. 100-105, 1 fig.
— *Paysans montagnards du Dahomey et du Cameroun. Les vrais paysans noirs*. Bull. Assoc. géogr. fr., n° 222-223, 1-II-1952, p. 2-9.
— *La riziculture en Afrique occidentale*. Ann. de Géogr., 1949, p. 295-314. pl. XIV à XVI.
— *L'occupation du sol en Afrique occidentale et centrale*. Symposium Intercolonial, 27-VI au 3-VII-1952, Bordeaux, p. 90-96.
Dubié, Paul : *L'îlot berbérophone de Mauritanie*. B. IFAN, 1940, p. 316-325, 1 carte.
— *La vie matérielle des Maures, in* Mélanges ethnologiques. Dakar, Mém. IFAN, n° 23, 1953, p. 110-252, 2 fig., 2 cartes.
Dubief, Jean : *Alizés, harmattan et vents étésiens*. Alger, Trav. de l'I. R. S., t. VII, 1951, p. 187-189.
— *Essais sur l'hydrologie superficielle au Sahara*. Gt. Gal. de l'Algérie, Service des Étud. Sc., Birmandreis, Clairbois, 1953, 457 p., 41 fig., 28 cartes.
Dubois, Félix : *Tombouctou la mystérieuse*. Paris, Flammarion, 1896, 381 p., ill.
Duchemin, Capitaine : *Les mégalithes de la Gambie*. L'Anthropol., 1905, p. 632-638, 8 fig.
— *Tumulus de la Gambie*. Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropol. de Paris, 1906, p. 24-34, 3 fig.
Duchemin, Georges J. : *A propos des décorations murales des habitations de Oualata*. B. IFAN, 1950, p. 1095-1110, 15 fig.
— *La récolte du sel et les conditions de travail dans les salines du Trarza occidental (Mauritanie)*. B. IFAN, 1951, p. 853-867, 15 fig.
Duckworth, E. H. : *Recent archaeological discoveries in the ancient city of Ife*. Lagos, Nigeria, n° 14, 1938, p. 101 sq.
— *The bronze heads of Ife. Id.*, n° 21, 1940, p. 341-342, 1 fig.
— *Return of Ife Antiquities from America. A generous action. Id.*, n° 35, 1950, p. 362.
Ducros, M. A. H. : *Essai sur le droguier populaire arabe de l'inspectorat des pharmacies du Caire*. Le Caire, Mém. présenté à l'Inst. d'Égypte, 1930, 165 p., 8 pl.
Dunglas, E. : *Perles anciennes trouvées au Dahomey*. C. I. A. O., I, 1945, Dakar, 1951, T. 2, p. 431-434.
— *Métallurgie ancienne*. N. A., n° 13, I-1942, p. 3.
— *Contribution à l'histoire du Moyen Dahomey (royaumes d'Abomey, de Kétou et de Ouidah)*. Porto Novo, IFAN, Ét. dahom., XIX, 1957, 185 p.
Du Puigaudeau, Odette : *Trouvailles archéologiques en Mauritanie*. L'Anthropol., 1935, p. 514-515.
— *Pieds nus à travers la Mauritanie*. Paris, Plon, 1936, 286 p.
— *Le sel du désert*. Paris, P. Tisné, 1940, 265 p.
— *Les civilisations disparues. Vestiges gangaras*. Paris, France-Illustration, n° 119, 10-1-1948, p. 43-45, 1 carte, 6 ph.
— *Tagant (Mauritanie)*. Paris, Julliard, 1949, 239 p., 25 croquis, 24 ph., 3 cartes.
— *Contribution à l'étude du symbolisme dans le décor mural et l'artisanat de Walata*. B. IFAN B, 1957, p. 137-183, 80 fig., 6 ph.
Du Puigaudeau, O. et Senones, Marion : *Le cimetière de Bir Umm Garn*. J. Soc. Afric., 1947, p. 51-56, fig. 2 à 4.
Dupuis, J. : *Journal of a residence in Ashantee*. London, Colburn, 1824, xxxviii + 264 + cxxxvi p., ill.
Dupuis-Yakouba : *Industries et principales professions des habitants de la région de Tombouctou*. Paris, Larose, 1 vol., 1921, 193 p., 86 fig., 2 pl. h. t.
— *Les ruines dites de Bokar, cercle de Goundam*. B. C. A. O. F., 1922, p. 400-406, 4 fig., 1 pl.
Ech Chengiti, Ahmed Lamine : *El-Wasit, Littérature, Histoire, Géographie, Mœurs et Coutumes des habitants de la Mauritanie* (extrait trad. de l'arabe par Mourad Teffahi) : Saint-Louis, IFAN, Ét. maurit., n° 5, 1953, 150 p., 1 carte h. t.
Edrisi : *Description de l'Afrique et de l'Espagne par* —. Texte arabe, trad. notes et gloss. par R. Dozy et M. J. de Goeje. Leyde, Brill., 1866, xxiii + 391 p. + texte arabe.

*Egharevba, Jacob U : *A short history of Benin*. Lagos, C. M. S. Bookshop, 1936, 104 p.
— *Concise lives of the famous Iyases of Benin*. Lagos, Temi-Asunwon Press, 1947, 48 p.
El-Bekri : *Description de l'Afrique septentrionale par* —. Traduite par Mac Guckin de Slane. Alger, Jourdan, 1913, 407 p.
Encyclopédie Coloniale et Maritime. *Afrique Occidentale Française*. Paris, Encyclo. colon. et marit., 1949, 2 vol. I : IX + 391 p. ill. ; II : 400 + X p., ill.
Encyclopédie de l'Islam. *Dictionnaire géographique, ethnographique et biographique des peuples musulmans*. Leyde, Brill et Paris, Picard et Klincksieck, 4 t., 1913 à 1936, 1119 + 1243 + 1272 + 1314 + supplément 286 p.
Espérandieu, G. : *Les animaux domestiques du Nord de l'Afrique d'après les figurations rupestres*. Alger, Bull. Soc. de Zootech. d'Algérie, 1951, n° 2, p. 23-68, 18 pl.
— *Domestication et élevage dans le Nord de l'Afrique au néolithique et dans la protohistoire d'après les figurations rupestres*. Actes 2e Congr. panafric. de Préhist., Alger, 1952, Paris, A. M. G., 1955, p. 551-573, 14 pl., 3 fig.
Es-Sa'di (voir Houdas, O.).
Fage, J. D. : *An introduction to the History of West Africa*. Cambridge Univ. Press, 1955, 210 p., 15 cartes.
— *An Atlas of African History*. S. l., Edw. Arnold, 1958, 64 p., 62 cartes.
Fagg, B. E. B. : *A preliminary note on a new series of pottery figurines from Northern Nigeria*. London, Africa, 1945, XV, n° 1, p. 21-22, 2 pl.
— *A life-size terra-cotta head from Nok*. Man, 6-1956, p. 49-55.
— *New discoveries from Ife on exhibition at the Royal Anthropological Institute*. Man, 6-1949, p. 61, 1 fig., 1 pl.
— *Some archaeological problems at Ife*. C. I. A. O., V, Abidjan, 1953 [1955], p. 125-126.
— *Caribbean treasure hunt*. West Africa, 6-X-1956, p. 771, 2 fig.
— *The discovery of multiple rock-gongs in Nigeria*. Man, II-1956, p. 17-18, 1 pl., 1 carte.
— *The rock-gong complex to-day and in prehistoric times*. J. of the Hist. Soc. of Nigeria, vol. I, XII, 1956, p. 27-42, 18 fig.
Fagg, William : *The antiquities of Ife*. Image 2, Autumn 1949, t. à p., 12 p., 18 fig.
— *A bronze figure in Ife style at Benin*. Man, 6-1950, p. 69-70, 1 pl., 1 fig.
— *Un art sans âge*. Léopoldville, Jeune Afrique, VII-XI-1950, p. 4-11, 6 ph.
— *L'art nigérien avant Jésus-Christ*. Paris, Prés. Afric., n° 10-11 (l'Art Nègre), 1951, p. 91-95, pl. 7-10.
— *De l'art des Yoruba. Id.*, p. 103-135, pl. 20-48.
— *The Allman collection of Benin antiquities*. Man, XI-1953, p. 165-169, ill.
Fagg, W. et Underwood L. : *An examination of the so-called « Olokun » head of Ife, Nigeria*. Man, 1949, p. 1-7.
Fagnan, E. : *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne intitulée al-Bayano'l Mogrib*. Trad. et annotée par —. Alger, Fontana, 1901-1904, 2 vol., II + 518 et II + 541 p.
Fagnan, E. : *Extraits inédits relatifs au Maghreb*. Alger, Carbonel, 1924. 495 p.
Feger : *Note sur les pyramides de pierre de la région de Konni (Niger)*. N. A., n° 29, 1946, p. 5.
Fernandes, V. : 1938. Voir P. de Cenival et Th. Monod. 1951 : Voir Th. Monod, A. Teixeira da Mota et R. Mauny.
Ficalho, Conde de : *Memoria sobre a malagueta*. Lisboa, Agencia Geral das Colonias, 2e édit., 1945, 81 p.
Field, F. O. : *Bronze castings found at Igbo, S Nigeria*. Man, 1940, n° 1, p. 1-6, 15 fig.
Fitte, Paul : *Gisements préhistoriques entre le Sud algérien et le Soudan*. B. S. P. F., 1946, p. 192-196.
Fitzgerald, Walter : *Africa. A social, economic and political geography of its major regions*. London, Methuen, 1re édit., 1950, XVI + 507 p., 101 cartes.
Forde, Daryll : *The cultural map of West Africa : Successive adaptation to tropical forests and grasslands*. Transact. of New York Acad. of Sc., IV-1953, p. 206-219.
Fortes, M. et Evans-Pritchard, E. E. : *African political systems*. Oxford Univ. Press, 1940, XXIII + 301 p.
Foureau, F. : *D'Alger au Congo par le Tchad*. Paris, Masson, 1902, 830 p., ill.
Fourneau, J. : *Sur des perles anciennes de pâte de verre provenant de Zanaga (Moyen-Congo)*. B. IFAN, 1952, p. 956-969, 2 fig.
— *Recherches sur l'origine des perles de Zanaga*. B. IFAN B, 1954, p. 1-21, 5 pl.
— *Ancient glass-paste beads from Zanaga (Middle French Congo)*. Capetown, Th. S. Afric. Archaeol. Bull., III-1955, p. 15-19, 1 fig. et IX-1955, p. 104.
— *Search for the origins of the Zanaga beads*. 1°, 6-1955, p. 55-59, 2 fig.
Francis-Bœuf, Cl. : *L'industrie autochtone du fer en A. O. F.* B. C. A. O. F., 1937, p. 403-464, 8 pl., 1 carte h. t.

FRÉDÉRIC, Lt : *Monuments mégalithiques de la Hamada de Tindouf*. Alger, Trav. I. R. S., XI, 1er sem. 1954, p. 139-140, 2 fig., 2 pl.

FRÈRE MENDIANT (voir MARKHAM, Cl. et JIMENEZ DE LA ESPADA).

*FROBENIUS, Léo : *Und Afrika spracht*. Berlin-Charlottenburg, Vita, s. d. (1912), 670 p., 67 pl. h. t. + 22 pl., 24 fig.

— *The voice of Africa*. London, Hutchinson, 1913, 2 vol., XV + VIII + 682 p., ill.

* — *Das unbekannte Afrika aufhellung der Schicksale eines Erdteils*. München, O. Beck, 1923, 185 p., 194 taf. ill.

— *Atlas Africanus*. München, O. Beck, s. d. et Von Walter de Gruyter, 1929-31, 12 p. + 95 p., 49 pl. h. t. (cartes).

— *Afrique*. Paris, Édit. Cahiers d'Art, s. d. (1931), 125 p., 158 fig., 20 pl.

* — *Kulturgeschichte Africas*, s. l. [Zurich], s. d. [1933], Phaidon. Verlag, 652 p., 51 cartes, 164 pl. h. t., 181 fig.

— *Histoire de la civilisation africaine*. Trad. Dr H. BACK et D. ERMONT. Paris, Gallimard, 1952, 373 p., 181 fig., 51 cartes, 1 frontisc., 170 pl. h. t.

— *Mythologie de l'Atlantide. Le « Poseidon » de l'Afrique Noire, son culte chez les Yoruba du Bénin*. Trad. fr. Dr F. GIDON. Paris, Payot, 1949, 260 p., 21 fig., 9 cartes.

FROELICH, J. C. : *Catalogue des scarifications en usage chez certaines populations du Dahomey et du Nord Togo. In* Mélanges ethnologiques, Dakar, Mém. IFAN, n° 23, 1953, p. 253-264, XXIII pl.

— *La tribu Konkomba du Nord Togo*. Dakar, Mém. IFAN, n° 37, 1954, 253 p., 188 fig., 5 cartes, 4 ph. h. t.

FURON, Raymond : *Le monument trilithe de Moribobougou*. C. R. Congr. A. F. A. S. Nancy, 1931, p. 302-303.

— *Notes sur le préhistorique soudanais*. Paris, La Terre et la Vie, T. II, n° 10, X-1932, p. 601-609.

— *A propos du cuivre de la région d'Azelick (Niger)*. N. A., n° 48, X-1950, p. 127.

GADEN, Henri : *Les salines d'Aoulil*. Paris, Rev. du Monde musulman, XI-1910, p. 436-443.

— *Légendes et coutumes sénégalaises (Cahiers de Yoro Dyao)*. Paris, Rev. d'Ethnol. et de Sociol., 1912, 31 p.

GAILLARD, M. : *Niani, ancienne capitale de l'Empire mandingue*. B. C. A. O. F., 1923, p. 620-636, 3 pl., 2 fig.

GALABERT, Fr. : *Le Toulousain Anselme Ysalguier est-il allé au Niger au XVe siècle ?* Extr. Mém. Acad. des Sc., Inscript. et B. Lettres de Toulouse, 12e série, t. XI, 1933, 45 p.

GARCIA DE ORTA, GARCIE DU JARDIN. (Voir Histoire des Drogues.)

GATES, G. M. : *Breeds of cattle found in Nigeria*. Ibadan, Farm and Forest, vol. XI, 1952, p. 19-43.

GAUDIO, Attilio : *A propos de deux inscriptions tifinag signalées dans le Sahara espagnol*. J. Soc. Afric., 1952, p. 24-25.

GAUTIER, E. F. : *A travers le Sahara français d'In Ouzel au Niger*. Paris, La Géogr., 15-I-1907, p. 1-28, 1 fig., 1 pl. h. t., 15-II-1907, p. 103-120.

— *Études d'Ethnographie saharienne*. L'Anthropol., 1907, p. 37-68 et 314-332.

— *Sahara algérien*. Paris, A. Colin, 1908, X + 371 p., 61 fig., 4 cartes et 52 pl. h. t.

— *Anciennes voies de commerce transsaharien*. Stockholm, Geogr. Annal., vol. Sven Hedin, 1935, p. 550-561, 5 fig.

— *L'Afrique noire occidentale, esquisse des cadres géographiques*. Paris, Larose, 1935, VIII + 188 p., 8 pl., 5 fig.

— *L'or du Soudan dans l'histoire*. Paris, Ann. d'Hist. Écon. et Soc., 1935, p. 113-123.

— *Le passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs*. Paris, Payot, 1942, 457 p., XVI pl. h. t., 16 fig.

GAUTIER, E. F. et REYGASSE, M : *Missions au Sahara*. T. I. *Sahara Algérien*, par E. F. GAUTIER, Paris, Colin, 1908, X + 371 p., 65 fig. et cartes, 96 ph. en 32 pl. h. t. ; t. II : *Sahara Soudanais*, par R. CHUDEAU, Paris, Colin, 1909, IV + 326 p., 83 fig. et cartes, 74 ph. en 38 pl. h. t.

— *Le monument de Tin Hinan*. Paris, Ann. Acad. Sc. Colon., 1934, 12 p., 16 pl.

GIRONCOURT, Georges de : *Missions de Gironcourt en Afrique occidentale, 1908-1909, 1911-1912. Documents Scientifiques*. Paris, Soc. Géogr., 1920, 623 p., 10 cartes, 58 pl., 74 fig.

GOBERT, E. G. : *Le pudendum magique et le problème des cauris*. Alger, Rev. Afric., t. XCV, n° 426-427, 1951, p. 5-62.

GOBIN, Sgt-Chef : *Notes sur les vestiges des tombes du Zemmour*. B. C. A. O. F., 1937, p. 142-146, 2 fig., 1 ph.

GOLOUBINOW, Rotislaw : *L'or en Guinée française*. C. R. Congr. Internat. des Mines, de la Métall. et de la Géolog. appl., Paris, X-1935, p. 31-40, 1 fig.

GOMES, Diogo (voir ACADEMIA PORTUGUESA DA HISTORIA : *O manuscrito V. Fernandes*, 1940. *De prima inventione Guinee*, p. 187-207).
GOMES EANES DE ZURARA : *Cronica dos Feitos de Guiné*. Lisboa, Agencia Geral das Colonias, 1949, XXIII + 563 p., 3 ill., 4 cartes.
— (voir CASTRO E ALMEIDA, V. de : vol. I, 1934).
— *Chronique de Guinée*. (Préface et traduction de L. BOURDON, avec la collab. de R. RICARD. Mém. IFAN N° 60, Dakar, 1960, 301 p., 2 cartes).
GOODCHILD, R. G. : *The Limes Tripolitanus. II*. J. of Roman Stud., 1950, p. 30-38.
GOODCHILD, R. G. et WARD-PERKINS, J. B. : *The Limes Tripolitanus in the light of recent discoveries*. J. of Roman Stud., 1949, p. 81-95.
GOODWIN, A. J. H. : *The origins of certain African food-plants*. S. Afr. J. of Sc., vol. XXXVI, XII-1939, p. 445-463.
— *Archaeology and Benin architecture*. J. of the Hist. Soc. of Nigeria. Vol. I, n° 2, déc. 1957, p. 65-85, 6 fig.
GOUILLY, Alphonse : *L'Islam dans l'Afrique occidentale française*. Paris, Larose, 1952, 318 p., 1 carte h. t.
GRAFT JOHNSON, J. C. de : *African glory : The story of vanished Negro civilizations*. London, Watts, 1954, XI + 209 p., ill.
GRANDIN, Capit. : *Notes sur l'industrie et le commerce du sel au Kawar et en Agram*. B. IFAN, 1951, p. 488-533.
GRAVIER, Gabriel : *Le Canarien. Livre de la conquête et de la conversion des Canaries* (1402-1422) *par Jean de Béthencourt, gentilhomme caulchois, publié d'après le manuscrit original avec introduction et notes par* —. Rouen, Métérie, 1874, LXXXIII + 258 p., 1 carte h. t.
GRAZIOSI, Paulo : *Les problèmes de l'Art rupestre libyque en relation à l'ambiance saharienne*. Bull. Inst. Fouad 1er du Désert, t. II, n° 1, 1952, p. 107-113.
GREENBERG, J. : *Étude sur la classification des langues africaines*. B. IFAN B, 1954, p. 83-142 ; 1955, p. 59-108, 11 cartes.
GRIAULE, Marcel : *Les masques dogons*. Paris, Inst. d'Ethnol., 1938, XI + 898 p., 261 fig., XXXII pl. h. t, 1 carte.
— *Les Sao légendaires*. Paris, Gallimard, 1943, 173 p., 8 pl., fig.
— *Arts de l'Afrique noire*. Paris, Les Édit. du Chêne, 1947, 127 p., 108 fig., 4 fig. h. t.
— *Dieu d'Eau. Entretiens avec Ogotemmeli*. Paris, Les Édit. du Chêne, 1948, 270 p., ill.
— *Les religions noires in* Encyclopédie coloniale et maritime. Vol. A. O. F., Paris, 1949, t. I, p. 133-144, 9 ph.
— *Le savoir des Dogons*. J. Soc. Afric., t. XXII, f. 1-2, 1952, p. 27-42, 3 fig.
GRIAULE, M. et DIETERLEN, G. : *Un système soudanais de Sirius*. J. Soc. Afric., t. XX, f. 2., 1952, p. 273-294, 12 fig.
GRIAULE, M. et LEBEUF, J. P. : *Fouilles dans la région du Tchad*. J. Soc. Afric. 1, t. XVIII, f. 1, 1948, p. 1-116, 68 fig., XXI pl., 3 plans h. t. ; 2. (*Midigué*), t. XX, 1950, p. 1-152, 147 fig., XXXIV pl., 1 plan h. t. ; 3. (*Goulfei, Derotte*), t. XXI, 1951, p. 1-195, 204 fig., XL pl., 1 plan h. t.
GROSS, B. A. : *Notes guinéennes*. N. A., n° 19, VII-1943, p. 4.
GRUVEL, A. : *Les pêcheurs des côtes du Sénégal et des rivières du Sud*. Paris, Challamel, 1908, 245 p., XXXII pl., 5 cartes.
GRUVEL, A. et CHUDEAU, A. : *A travers la Mauritanie occidentale de Saint-Louis à Port-Étienne*. Paris, Larose, 109, 2 t. 1 : 280 p. + 50 fig., XXX pl., 1 carte h. t. ; 2 : 383 p., 15 fig., pl. h. t., 4 graph., 1 carte h. t.
GSELL, Stéphane : *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. Paris, Hachette, 8 t., 1913 à 1930.
— *La Tripolitaine et le Sahara au IIIe siècle de notre ère*. Mém. Acad. Inscript. et B. Lettres, t. XLIII, 1926, p. 149-166.
HAMET, Ismael : *Villes sahariennes*. Rev. du monde musulman. T. XII, 1910, p. 260-279.
— *Chronique de la Mauritanie sénégalaise. Nacer Eddine* (texte arabe, trad. et notice). Paris Leroux 1911, 275 p. + texte arabe.
HAMIDULLAH, M. : *L'Afrique découvre l'Amérique avant Christophe Colomb*. Paris, Présence Afric., févr. mai 1958, p. 173-183.
HAMILTON, R. A. : *History and archaeology in Africa*. Report of a Conference held in July 1953 at the School of Oriental and African Studies, London, Univ. of London, 1955, 99 p., 3 cartes h. t.
HAMY, E. T. : *Quelques observations sur les tumulus de la vallée de la Gambie*. C. R. Acad. Inscript., 1904, p. 560-569 et l'Anthropol., 1905, p. 82-83.
— *Pierres levées et figures rupestres du Tagant*. Bull. et Mém. Soc. d'Anthropol. de Paris, 1906, p. 100-103.

HANOTAUX, Gabriel : *Histoire de la Nation égyptienne*. Paris, Plon. T. IV. *L'Égypte arabe de la conquête arabe à la conquête ottomane 642-1517 J.-C.*, par G. WIET, 1937, 646 p., ill.
HARDY, Georges : *L'Art nègre. L'Art animiste des Noirs d'Afrique*. Paris, Laurens, 1927, 168 p.
— *L'Afrique occidentale française*. Paris, Laurens, 1937, 244 p., 134 fig., 2 cartes.
— *Vue générale de l'histoire d'Afrique*. Paris, Colin, 3e édit., 1937, 200 p.
HAU, Mrs K. : *Evidence of the use of pre-Portuguese written characters by the Bini ?* B. IFAN B, 1959, p. 100-154, 11 fig.
HAUDRICOURT, André-G. et HÉDIN, Louis : *L'homme et les plantes cultivées*. Paris, Gallimard, 1943, 233 p., XVI pl., ill.
— *Recherches récentes sur l'histoire des plantes cultivées*. Rev. Bot. appliq., 1953, p. 537-545.
HAZARD, Harry W. : *Atlas of Islamic History*. Princeton Univ. Press., 1951, 49 p., 22 cartes.
— *The numismatic history of late medieval North Africa*. New York Numism. Stud., n° 8, 1952, The Americ. Numism. Soc., 377 p., 8 pl.
HÉDIN, Louis : *L'origine des plantes cultivées dans l'Ouest Africain et les migrations humaines*. Paris, Bull. mens., A. F. A. S., n° 109, II-1933, p. 29-35.
*HEGER, F. : *Die Alterthumer von Benin*. Wien, Monats. der KK. Geogr. Gesells., 23-X-1900, p. 9-28.
*HENNIG, Dr R. : *Terrae incognitae*. Leiden, Brill, 4 vol. I : 1944, XII + 462 p. ; II : 1950, XII + 524 p. ; III : 1953, VII + 492 p. ; IV : 1939, VII + 522 p., ill.
HERNANDES PACHECO, F. : *Un periodo de intensas precipitaciones en el Sahara español*. C. I. A. O. II, Bissau, 1947, [Lisboa, 1950], vol. I, p. 95-98, 2 pl.
HERVÉ, H. : *Niani, ex-capitale de l'Empire mandingue*. N. A., n° 82, avril 1959, p. 51-55, 5 fig.
HILL, Desmond : *The origin of West Africa cattle*. Ibadan, n° 1, X-1957, p. 14-16.
HISTOIRE DES DROGUES, ESPICERIES, ET DE CERTAINS MEDICAMENS SIMPLES, QUI NAISSENT ES INDES & EN AMÉRIQUE... (par GARCIA DE ORTA, etc...). Lyon, Pillehotte, 1619. I : 368 p. ; II : 181 p. ; III, 105 p. ; IV : 252 p.
HISTORICAL ATLAS OF MUSLIM PEOPLES : Djambatan-Amsterdam, 1957, X p. + 40 pl.
HITTI, P. K. : *History of the Arabs*. London, Macmillan, 4e édit., 1949, 767 p., ill.
HODGKIN, Th. : *Koumbi Saleh and the Capital of Ghana*. West Africa, 21-3-1953, p. 243-244.
HOGBEN, S. J. : *The Muhammadan Emirates of Nigeria*. Oxford Univ. Press., 1930, XIV + 204 p., 8 cartes.
HOLAS, Bohumil : *Vêtements d'écorce (Côte-d'Ivoire)*. N. A., n° 43, VII-1949, p. 77-80, 2 fig.
— *Note sur le vêtement et la parure baoulé (Côte-d'Ivoire)*. B. IFAN, 1949, p. 438-457, 22 fig., 3 pl.
— *Sur l'utilisation rituelle des statuettes funéraires du royaume de Krinjabo (Côte-d'Ivoire)*. Bâle, Acta Tropica, 1951, p. 1-17, 7 fig.
— *Note préliminaire sur les vestiges d'un peuplement ancien dans la région d'Aboudé (Cercle d'Agboville, Côte-d'Ivoire)*. Bull. Mém. Soc. Anthropol. de Paris, 1951, p. 234-242.
— *L'homme noir d'Afrique*. Dakar, IFAN, Init. Afric., n° 8, 1951, 105 p., 53 fig., 48 pl.
— *Pratiques divinatoires Kissi*. B. IFAN, 1952, p. 272, 308, 12 fig.
— *Qui connaît l'origine de ces statuettes de poterie ?* N. A., n° 53, I-1952, p. 18-20, 5 fig.
— *Statuettes de poteries de Bonoua*. N. A., n° 55, VII-1952, p. 94.
— *Une Génitrix baoulé*. Bâle, Acta Tropica, vol. 9, n° 3, 1952, p. 193-203.
— *De nouveaux cas de cynophagie en Afrique occidentale*. N. A., n° 65, I-1955, p. 22-23.
HOMBURGER, L. : *Les langues négro-africaines et les peuples qui les parlent*. Paris, Payot, 1941, 350 p., 1 carte.
HOUDAS, O. : *Tarikh es-Soudan*, par Abderrahmane ben Abdallah ben 'Imran ben Amir Es-Sa'di (trad. fr. par —). Paris, Leroux, 1900, XIX + 540 p.
— *Tedzkiret en Nisian fi Akhbar Molouk es-Soudan* (trad. fr. par —). Paris, Leroux, 1901, XIV + 424 p.
HOUDAS, O. et DELAFOSSE, M. : *Tarikh el-Fettach* (voir KATI, Mahmoûd).
HOUIS, Maurice : *Les monolithes de Sanana, Haute Guinée*. N. A., n° 48, X-1950, p. 105-107, 2 fig.
HOUZEAU DE LEHAIE, J. : *Comparaison entre l'évolution humaine en A. O. F. et en Europe occidentale*. Bull. Soc. roy. belge d'Anthropol. et de Préh., 1955 [1958], p. 66-106.
HOWE, Sonia E. : *Les grands navigateurs à la recherche des épices* (trad. par le Gal FILLONNEAU). Paris, E. Malfère, 1939, 325 p., 1 carte h. t.
HUARD, Paul : *État des recherches rupestres au Tchad* (extraits de Tropiques). Fasc. I, 1952-53, 31 p. + 3 p. ronéo, f. 11, 25 p. et 2 p. ronéo.
— *Gravures et peintures rupestres du Borkou*. Brazzaville, Bull. Inst. Ét. Centrafr., 1953, p. 146-160, 10 pl.
— *Gravures rupestres des confins nigéro-tchadiens*. B. IFAN, 1953, p. 1569-1581, 4 fig.

— *Gravures rupestres de la lisière nord-occidentale du Tibesti*. Alger, Trav. de l'I. R. S., 1953, p. 75, 106, 10 pl.
— *Répertoire des stations rupestres du Sahara oriental français*. J. Soc. Afric., t. XXIII, 1953 [1954], p. 43-46.
— *Gravures rupestres des confins négro-tchadiens*. B. IFAN, X-1953, p. 1569-1581, 4 fig.
— *Populations anciennes du Tibesti*. Encyclo. mens. d'Outre-Mer, VIII-IX-1955, p. 366-370, 5 fig.
— *Nouvelles gravures rupestres du Djado, de l'Afasi et du Tibesti*. B. IFAN B, 1957, p. 184-223, 16 fig.
HUBERT, Henri : *Coutumes indigènes en matière d'exploitation des gîtes aurifères en Afrique occidentale*. A. M. A. O. F., 1917, p. 226-243.
— *La carte géologique des environs de Gaoua (Lobi)*. B. C. A. O. F., 1919, p. 325-336.
— *Le dessèchement progressif en Afrique Occidentale*. B. C. A. O. F., 1920, p. 401-467, 2 pl.
HUBERT, H., LAFORGUE, P. et VANELSCHE, G. : *Objets anciens de l'Aouker*. B. C. A. O. F., 1921, p. 371-444, 8 pl., 3 fig., 1 carte h. t.
HUDUD AL-'ALAM : *The regions of the World, a Persian Geography 372/982*, publ. V. Barthold, trad. V. Minorsky, transl. from the Russian, E. W. Gibb Mem. Ser., n. s., XI, London, 1937.
HUGOT, Henri J. : *Une mission préhistorique au Mouydir (mars-avril 1956)*. Alger, Trav. I. R. S., t. XIV, 1956, p. 215-217.
— *Faits nouveaux dans la préhistoire saharienne*. B. IFAN B, 1958, p. 1-6, 1 fig.
HUGUET, Capit. : *Les populations primitives de l'Adrar mauritanien. Les gîtes bafor de la subdivision d'Atar et quelques autres*. B. C. Afr. Fr., R. C., n° 3, 1927, p. 119-125, 1 carte.
— *Les tribus de l'Adrar mauritanien. Id.*, 1927, n° 8, p. 285-299.
HUMBLOT, P. : *Épisodes de la légende de Soundiata*. N. A., n° 52, X-1951, p. 111-113.
HUZZAYIN, S. A. : *The place of Egypt in Prehistory. A correlated study of climates and cultures in the Old World*. Mém. prés. à l'Inst. d'Égypte, t. 43, 1941, 474 p., 18 pl.
IBN ABD AL-H'AKAM : *Conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne (Futah Ifriqiya wa' l'Andalus)*. Texte arabe et trad. fr. avec une introduction des notes par A. GATEAU. Alger, Carbonel, 1942, 163 p.
IBN ABI ZAYD AL-QAYRAWÂNÎ : *La Risâla ou Épître sur les éléments du dogme et de la loi de l'Islam selon le rite malékite* (texte arabe et trad. fr. avec un avant-propos, des notes et trois index par Léon BERCHER). 4e édit., Alger, Carbonel, 1952, 371 p.
IBN AL-AWAM : *Le livre de l'agriculture d'— (Kitab al-felaha)*. Trad. de l'arabe par J. J. CLEMENT-MILLET. Paris, A. FRANCK. T. I, 657 p., 1864 ; t. II, vol. 1 : 460 p., 1866 ; vol. 2 : 293 p., 1867.
IBN AL-FAQIH AL-HAMADHANI (voir IBN KHURRADADHBIH).
IBN BATOUTAH : *Voyage dans le Soudan par —*, traduit sur les ms. de la Bibliothèque du Roi par M. MAC GUCKIN DE SLANE. Paris, Impr. Roy., 1845, Journ. Asiat., VIII + 62 p.
IBN BATOUTAH : *Voyages* (texte arabe, accompagné d'une traduction par C. DEFRÉMERY et le Dr B. R. SANGUINETTI). Paris, Impr. Nat., 4e édit., t. IV, 1922, 479 p.
IBN FADL ALLAH AL-OMARI : *Masalik el-Absar fi mamalik el-Amsar*. I. *L'Afrique, moins l'Égypte* (trad. et annot. par GAUDEFROY-DEMOMBYNES). Paris, Geuthner, 1927, 284 p., 5 cartes.
IBN HAUCAL : *Description de l'Afrique* (trad. M. G. DE SLANE). Paris, Impr. Royale, 1842, VIII + 86 p. (extr. n° 5 de l'année 1842 du J. Asiat.).
IBN HAWQAL (voir : IBN HAUCAL ; Y. KAMAL, UYLENBROECK).
IBN KHALDOUN : *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique du Nord* (trad. DE SLANE, nouv. trad. P. CASANOVA). Paris, Geuthner, 4 t. I : 1925, 452 p. ; II : 1927, 605 p. ; III : 1934, 507 p. ; IV : 1956, 628 p.
— *Les Prolégomènes d'—*, traduits en fr. et commentés par M. DE SLANE, Paris, Geuthner, 3 vol. I : 1934, XXIV + CXVI + 486 p. ; II : 1936, 493 p. ; III : 1938, 573 p.
IBN KHURRADADHBIH, IBN AL-FAQIH AL-HAMADHANI et IBN RUSTIH : *Description du Maghreb et de l'Europe au IIIe/IXe siècle* (textes arabes, trad. fr., etc. par Mohammed HADJ-SADOK). Alger, Carbonel, 1949, XV + 136 p.
IBN RUSTIH (voir IBN KHURRADADHBIH).
IDRISI (voir EDRISI et Y. KAMAL).
ILLUSTRATED LONDON NEWS (THE) : *Donatellos of Medieval Africa*. London, 3-VII-1948.
— *The richest find of Ife bronzes since 1938, made by accident*. London, 21-XII-1957, p. 1097, 5 fig.
ITIER, G. : *Notice au sujet de deux statuettes funéraires Kissiennes*. B. C. A. O. F., 1926, p. 126-130, 2 pl., 1 fig.
*IZPIZUA, Segundo de : *Historia de la geografia y de la cosmografia*. Madrid, 1922.
JACQUES-FÉLIX, H. : *La vie et la mort du lac Tchad. Rapports avec l'agriculture et l'élevage*. Bull. agronom., n° 3 du Minist. de la F. O. M., V-1947, 96 p., 57 fig.

JACQUIER, M. : *Note sur l'existence probable de Négrilles dans les forêts vierges de l'Ouest de la Côte-d'Ivoire*, B. C. A. O. F., 1935, p. 57-62.
JAEGER, Paul : *Précisions au sujet des sites rupestres de la région de Kita*. N. A., n° 60, X-1953, p. 97-99, 2 fig.
JAEGER, P. et DUONG-HUU-THOI : *Grottes à dessins rupestres de la région de Kita (Soudan français)*. C. I. A. O 1 : Dakar, 1945 [1951], t. II, p. 313-317, 2 pl.
JEAN-LÉON L'AFRICAIN : *Description de l'Afrique, tierce partie du monde escrite par —, premièrement en langue arabesque, puis en toscane et à présent mise en français*. Nouvelle édit. annot. par Ch. SCHEFER, Paris, Leroux, 3 vol. I : (1896), XLVIII + 378 p., 2 cartes ; II : (1897), VIII + 398 p., 1 carte h. t. ; III : 1898, XIV + 380 p.
JEAN-LÉON L'AFRICAIN : *Description de l'Afrique*. Nouvelle édit. trad. de l'italien par Alexis ÉPAULARD et annotée par A. ÉPAULARD, Th. MONOD, H. LHOTE et R. MAUNY. Paris, Maisonneuve, 1956, 2 vol. XVI + 630 p., 17 fig.
JEFFREYS, M. D. W. : *A pot from Ogo, Southern Nigeria*. Man, II, II-1948, p. 24.
— *Feux de brousse* (trad. de l'anglais). B. IFAN, 1951, p. 682-710.
— *The origins of the Benin bronzes*. Afric. Stud., VI, 1951, p. 87-92.
— *Nègres précolombiens en Amérique*. Milano, Scientia, VII-VIII-1953, 16 p.
— *Arabs discover America before Colombus*. Durban, Natal, The Muslim Digest, IX-1953, vol. 4, n° 2, p. 18-26.
— *Precolumbian maize in Africa*. London, Nature, n° 172, XI-1953, p. 965.
— *The history of maize in Africa*. S. Afr. J. of Sc., 50, 8, III-1954, p. 197-200.
— *Precolumbian Arabs in the Caribbean*. Durban, The Muslim Digest, VIII-1954, vol. 5, p. 25-29, 1 fig.
— *Muhindi or grain of Arabia*. The Uganda Journal, vol. 20, n° 2, sept. 1956, p. 198-201.
— *The portuguese word zaburro as their name for maize*. B. IFAN B, 1957, p. 111-136, 2 fig.
JÉRÉMINE, E. : *Étude des statuettes Kissiennes au point de vue minéralogique et pétrographique*. J. Soc. Afric., 1944, p. 3-14, 5 fig.
JERVIS, W. W. : *The World in Maps. A study in map evolution*. London, Philip, 1938, 2e édit., 208 p., 34 cartes.
*JIMENEZ DE LA ESPADA, D. Marcos : *El libro del conocimiento de todos los reinos, tierras y señoras que son por el mundo, que escribo un Franciscano español a mediados del siglo XIV y ahora si publica por primera vez con notas de —*. Madrid, Bol. Soc. Geogr., t. II, 1877.
JOHNSON, S. : *The history of the Yorubas*. London, 1921, 2e édit., 1937, 684 p., ill.
JOIRE, Jean : *Archaeological discoveries in Senegal*. Man, 1943, n° 34, p. 49-52, 3 fig., 1 pl. h. t.
— *Remarques sur l'industrie lithique de la presqu'île du Cap-Vert, habituellement désignée sous le nom de « néolithique de tradition capsienne », et sur la présence d'amas de débris de cuisine à proximité du lac M'Bobeusse*. N. A., n° 31, VII-1946, p. 4-6.
— *Amas de coquillages du littoral sénégalais dans la banlieue de Saint-Louis*. B. IFAN, 1947 (1950), p. 170-340, 35 fig., 2 cartes, 3 pl.
— *La préhistoire de Guinée Française. Inventaire et mise au point de nos connaissances*. C. I. A. O. II. Bissau, 1947 [Lisboa, 1952], t. IV, p. 295-365, 9 fig., 4 pl.
— *Découvertes archéologiques dans la région de Rao (Bas-Sénégal)*. B. IFAN B, 1955, p. 249-333, VII fig., 8 pl., 3 coupes, 1 croquis, 1 carte.
JOLEAUD, L. : *Histoire de la formation d'un désert : paléogéographie du Sahara. In* La vie dans la Région désertique nord-tropicale de l'ancien monde, Soc. de Biogéogr., Paris, Lechevalier, 1938, p. 21-47.
— *Remarques géographiques sur le Sahara marocain*. Rabat, Hespéris, 1930, XI, p. 145-152.
— *La faune des vertébrés et le peuplement humain de la côte occidentale d'Afrique aux temps de l'Antiquité classique*. B. C. A. O. F., 1936, p. 96-152, 1 carte.
JONES, G. I. : *Native and trade currencies in Southern Nigeria during the 18th and 19th centuries*. London, Africa, XXXVIII, n° 1, I-1958, p. 43-54.
JOUENNE, Dr P. : *Les monuments mégalithiques du Sénégal*. A. M. O. A. F., 1916, p. 27-36 ; 1917, p. 311-327 ; B. C. A. O. F., 1918, p. 57-86.
— *Les roches gravées du Sénégal*. B. C. A. O. F. 1920, p. 9-42, 6 pl.
— *Les monuments mégalithiques du Sénégal. Les roches gravées et leur interprétation culturelle*. B. C. A. O. F., 1920, p. 309-399, 6 pl. h. t., 1 carte.
JOULIA, François : *Sur l'existence d'un important système de fractures intéressant le continental intercalaire de l'Ouest de l'Aïr (Niger, A. O. F.)*. Bull. Soc. Géolog. de Fr., 6e série, t. VII, f. 1-3, Paris, X-1937, p. 137-143, 2 fig., 1 pl.
JOYCE, T. A. : *Steatite figures from West Africa in the British Museum*. Man, 1905, p. 97-100.

— *Steatite figures from Sierra Leone.* Man, 1099, p. 65-68, 8 fig.
JULIEN, Charles-André : *Histoire de l'Afrique.* Paris, P. U. F., 2e édit., 1955, 136 p., 2 cartes.
— *Histoire de l'Afrique du Nord.* Paris, Payot, 1931, XVI + 866 p., 4 pl., 2 cartes, 533 pl.
JUSTICE, J. N. : *The ancient metal workings in East Nigeria.* Man, 1922, p. 3-4, 1 fig.
KAMAL, Prince Youssouf : *Monumenta cartographica Africae et Aegypti.* Le Caire et Leyde, Brill, 1926 à 1951, 5 t. en 16 vol., 1684 p.
KAMMERER, A. : *La mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie depuis l'Antiquité.* Le Caire, Mém. Soc. Roy. de Géogr. d'Égypte, 1929. T. I, 2 vol., LXII + 452 p., CXII pl., 41 fig. ; t. II, 2 vol., XVI + 555 p., CLXIX pl., 95 fig.
KANE, Issa : *Histoire et origine des familles du Fouta Toro.* A. M. A. O. F., 1916, p. 325-344.
KATI, Mahmoud ben El-Hadj El-Motaouakkel Kati et l'un de ses petits-fils : *Tarikh el-Fellach ou Chronique du chercheur pour servir à l'histoire des villes, des armées et des principaux personnages du Tekrour par* —. Trad. fr. par O. HOUDAS et M. DELAFOSSE, Paris, Leroux, 1913, XX + 363 p., 1 carte.
*KEANE, J. : *The evolution of Geography.* London, 1899.
KEITA, Fodeba : *Autour des placers du cercle de Siguiri.* N. A., n° 25, I-1945, p. 16-18.
KIMBLE, G. H. T. : *Geography in the Middle Ages.* London, Methuen, 1938, 272 p., 20 fig.
KI ZERBO, Joseph : *Histoire et conscience nègre.* Prés. Afric., X-XI-1957, p. 53-69.
KJERSMEIER, Carl : *Centres de style de la sculpture nègre classique.* Paris, Morancé, 3 vol., I, 1935, 46 p., 58 pl. h. t. ; II, 1936- 44 p., 58 pl. h. t. ; III, 1937, 48 p., 56 pl. h. t.
KNOPS, P. : *Origine et destination fonctionnelle des statuettes Kissi et des céramiques et pierres ancestrales en Afrique occidentale.* Bull. Soc. roy. belge d'Anthrop. et de Préhist., t. LXVIII, 1957, p. 83-102, 9 fig.
*KREIGER, Kurt : *Studien über Afrikanische Kunstperlen.* Berlin, Baessler Archiv., 1943, 103 p., 1 pl., 3 cartes.
— *Terrakoten und Steinplastiken aus Ife, Nigeria.* Berliner Museum, 1955, p. 32-39, ill.
*KUSTERS, P. M. : *Das Grab der Afrikaner.* Wien, Anthropos, XIV-XV, 1919-1920, p. 639-728 ; XVI-XVII, 1921-1922, p. 183-229.
LABAT, Jean-Baptiste : *Nouvelle relation de l'Afrique Occidentale...,* Paris, G. Cavelier, 1728, 5 vol. Vol. IV : 392 p., ill.
LABOURET, Capit. : *La guerre dans ses rapports avec les croyances religieuses chez les populations du cercle de Gaoua (Haut-Sénégal et Niger).* A. M. A. O. F., 1916, p. 289-304.
— *La terre dans ses rapports avec les croyances religieuses chez les populations du cercle de Gaoua.* A. M. A. O. F., 1916, p. 305-316.
LABOURET, Henri : *La chasse et la pêche dans leurs rapports avec les croyances religieuses parmi les populations du Lobi.* A. M. A. O. F., 1917, p. 244-276.
— *Le mystère des ruines du Lobi (Haute-Volta moyenne, Afrique occidentale).* Paris, Rev. d'Ethnol. et des trad. popul., 1920, p. 177-196, 7 fig., 1 carte, 1 pl. h. t.
— *Langage tambouriné et sifflé.* B. C. A. O. F., 1922, p. 120-158.
— *L'or du Lobi.* B. C. Afr. Fr., R. C., 1925, p. 69-73, 1 carte.
— *Les tribus du rameau lobi.* Paris, Trav. Mém. Instit. Ethnol., 1931, XV-IV + 507 p., 35 fig., 31 pl.
— *Les bronzes à cire perdue du Bénin. Le déclin d'un art et d'une technique.* Paris, Cahiers d'Art, 1932, p. 8-12.
— *Les arts du Bénin.* Paris, Le monde colon. Ill., n° 108, 1932, p. 150-152.
— *Les Manding et leur langue.* B. C. A. O. F., 1934, p. 1270.
— *Paysans d'Afrique occidentale.* Paris, Gallimard, 1941, 307 p., 16 pl. h. t., 8 fig.
— *Histoire des Noirs d'Afrique.* Paris, P. U. F., 1946, 128 p., 4 cartes.
— *A propos des labrets en verre de quelques populations voltaïques.* B. IFAN, 1952, p. 1385-1401, 3 fig.
LABOURET, H. et TRAVELÉ, Moussa : *Quelques aspects de la magie africaine.* B. C. A. O. F., 1927, p. 477-545, 1 fig.
LA CHAPELLE, F. de : *Esquisse d'une histoire du Sahara occidental.* Rabat, Hespéris, XI, 1931, p. 35-95.
LACOUR-GAYET, Jacques : *Histoire du Commerce.* T. III. *Le commerce extra-européen jusqu'aux temps modernes.* Paris, S. P. I. D., 1953, 551 p. (H. LABOURET : *L'échange et le commerce dans les archipels du Pacifique et en Afrique tropicale,* p. 9-125).
LAFONT, F. : *Le Gandoul et les Niominkas.* B. C. A. O. F., 1938, p. 385-458, 5 pl., 4 fig.
— *A propos de métallurgie ancienne.* N. A., n° 10, IV, 1941, p. 4.
— *La pierre sacrée de Djibilo.* N. A., n° 14, IV-1942, pl. 1.
LAFORGUE, Pierre : *Utilisation d'anciennes lames néolithiques en silex par les indigènes actuels.* B. C. A. O. F., 1925, p. 497-500.



Page 562 of 596

LAFORGUE, Pierre : *Considérations sur la fin du Néolithique au Sahara*. Bull. Soc. Géo. et d'Archéol. d'Oran, 1925, p. 123-127.
— *État actuel de nos connaissances sur la préhistoire en A. O. F.* B. C. A. O. F., 1925, p. 105-171, 9 fig., 1 carte h. t.
— *Tombes anciennes du Sahara occidental (Mauritanie)*. B. C. A. O. F., 1936, p. 188-189.
— *Notes sur Aoudaghost, ancienne capitale des Berbères Lemtouna (Mauritanie Saharienne)*. B. IFAN, 1940, p. 217-236.
LAFORGUE, P. et LEROUX, Lt : *Le tumulus de Mjebir*. B. C. A. O. F., 1935, p. 361-366, 3 ph.
LA FOSSE, Eustache de : *Voyage à la côte occidentale d'Afrique en Portugal et en Espagne* (1479-1480) publié par R. FOULCHÉ-DELBOSC. Rev. hispan., IV, 1897, p. 174-201.
*LAGERCRANTZ, S. : *A contribution to the study of anomalous dentition and its ritual significance in Africa*. Stockholm, 1939.
LAINS E SILVA, Hebdie : *Sao Tomé e Principe e a cultura do café*. Lisboa, Mém. Junta de Investig. do Ultramar., 1, 1958, XII + 500 pl, 113 ph., 5 cartes.
LAMBERT, R. : *Les salines de Teguidda n'Tessoum*. B. C. A. O. F., 1935, p. 366-371.
LAMING, A. : *La découverte du passé. Progrès récents et techniques nouvelles en préhistoire et en archéologie (études réunies et présentées par —)*. Paris, Picard, 1952, 363 p., 45 fig., XVI pl.
LA RONCIÈRE, Charles de : *Découverte d'une relation de voyage datée du Touat et décrivant en 1447 le bassin du Niger*. Bull. Soc. Géogr. Paris, 1918 (1919), p. 1-28.
— *La découverte de l'Afrique au Moyen Age. Cartographie et explorateurs*. Le Caire, Soc. roy. de Géogr. d'Égypte, 3 t. I, 1925, VIII + 175 p., XIX pl. ; II, 1925, 147 p., pl. XX-XXXVIII ; III, 1927, VIII + 130 p., pl. XXXVIIII-XL.
LATREILLE, M. : *Recherches géographiques sur l'Afrique centrale d'après les écrits d'Edrisi et de Léon l'Africain, comparés avec les relations modernes*. Paris, Agasse, 1824, 30 p.
LATRUFFE, J. : *Au sujet d'une pièce d'or millénaire trouvée à Gao*. N. A., n° 60, X-1953, p. 102-103.
LA VERGNE DE TRESSAN, M. de : *Inventaire linguistique de l'A. O. F. et du Togo*. Dakar, Mém. IFAN, n° 30, 1953. 241 p., 9 cartes h. t.
LAVOCAT, Abbé : *Découverte d'un squelette humain préhistorique au Nord de Tessalit (Soudan)*. N. A., n° 60, X-1953, p. 99.
LEBEUF, Jean-Paul : *Rapport sur les travaux de la mission Griaule*. J. Soc. Afric., 1937, VII, p. 213-219.
— *Les fouilles dans la région du Tchad et du Chari*. L'Anthropol., 1938, t. XLVIII, p. 147-148.
— *Les collections sao du Musée Lebaudy (Cabrerets, Lot)*. J. Soc. Afric., XIII, 1943, p. 183-186, pl. III et IV.
— *Les Sao du Tchad. La renaissance d'une civilisation disparue*. C. R. Acad. Sc. Colon., 5-V-1944, p. 257-267.
— *Bibliographie Sao et Kotoko*. Ét. Cameroun., IFAN, Douala, 1948, n° 21-22, p. 121-137.
— *Petits objets en terre cuite du Tchad*. N. A., n° 55, VII-1952, p. 69.
— *Boules de pierre de la région tchadienne*. N. A., n° 59, VII, 1953, p. 67-68, 1 fig.
LEBEUF, J. P. et Annie MASSON-DETOURBET : *La civilisation du Tchad, suivie d'une étude sur les bronzes sao* par R. LANTIER. Paris, Payot, 1950, 199 p., 50 fig.
— *Le site de Tago (Tchad) (Mission Logone-lac Fitri)*. Préhistoire, t. XI, 1950, p. 143-192, 33 fig.
LE CŒUR, Charles : *Le commerce de la noix de kola en Afrique occidentale*. Ann. de Géogr., 1927, p. 143-149.
— *Dictionnaire ethnographique téda précédé d'un lexique français-téda*. Mém. IFAN, n° 9, 1950, 213 p., XXXII pl., 1 carte h. t., fig.
LE CŒUR Ch. et M. : *Tombes antéislamiques du Djado*. N. A., n° 21, I-1944, p. 1-2.
LEFROU, G. : *Le Noir d'Afrique-Anthropobiologie et raciologie*. Paris, Payot, 1943, 429 p., 33 fig., 8 cartes, 2 ph.
LE HÉRISSÉ, A. : *L'ancien royaume du Dahomey*. Paris, Larose, 1911, 383 p., 26 pl., 9 fig., 1 carte.
*LELEWEL, J. : *La Géographie du Moyen Age*. Bruxelles, 1852-1857, 5 vol.
LEM, F. H. : *Variété et unité des traditions plastiques de l'Afrique Noire*. Prés. Afric., n° 10-11 (L'Art nègre), 1951, p. 25-37.
— *Statuettes funéraires* [de Krinjabo]. Encyclo. mens. d'Outre-Mer, IV-1952, p. 110-114, 3 fig.
LE MOAL, G. : *L'histoire et la légende du Mossi*. A. O. F., XII-1951, p. 95-105, 14 fig.
LÉON L'AFRICAIN (voir JEAN-LÉON L'AFRICAIN).
LERICHE, Albert : *Petites notes sur la sebkha d'Idjil*. C. I. A. O. II, Bissau, 1947 [1950], I, p. 143-150.
— — *Mesures maures. Notes préliminaires*. B. IFAN, 1951, p. 1227-1256.
— — *Toponymie et histoire maure*. B. IFAN, 1952, p. 337-343.
— — *Petite note pour servir à l'histoire d'Atar (Mauritanie)*. B. IFAN, 1952, p. 623-626.

— *Phytothérapie maure. De quelques plantes et produits végétaux utilisés en thérapeutique. In* Mélanges ethnologiques, Mém. IFAN, n° 23, 1953, p. 265-306.
— *Notes pour servir à l'histoire maure (Notes sur les forgerons, les Kunta et les Maures du Hod).* B. IFAN, 1953, p. 737-750.
LERICHE, Albert et OULD HAMIDOUN, Mokhtar : *Notes sur le Trarza. Essai de Géographie historique.* B. IFAN 1948 (1950), p. 461-538.
LESCHI, L. : *Rome et les Nomades du Sahara Central.* Alger, Trav. I. R. S., t. I, 1942, p. 47-62, 1 carte h. t.
LESOURD, Lt Michel : *Tarikh El Kawar.* B. IFAN, 1946, p. 1-54.
LESTRANGE, Monique de. *A propos d'une terre cuite de Bassari.* N. A., n° 36, X-1947, p. 4-5, 1 fig.
LÉVI-PROVENÇAL, E. : *Histoire de l'Espagne musulmane.* Paris, Maisonneuve et Leyde, Brill. 3 t. I : 1950, XIX + 403 p., ill. ; II : 1950, 435 p., 11 fig., 2 tabl. ; III : 1953, 576 p., ill.
— *Un nouveau récit de la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes ('Ubayd Allah).* Leyde, Brill, Arabica, 1954, p. 35-43.
LHOTE, Henri : *Investigaciones arqueologicas en el Sahara central y centro meridional.* Madrid, Cuadern. de Hist. Primit., 1949, p. 5-103, 42 fig.
— *L'anneau de bras des Touareg, ses techniques et ses rapports avec la préhistoire.* B. IFAN, 1950, p. 456-487, 8 fig.
— *La fouille du sanctuaire des Tibaradin à Tazerouk (Ahaggar).* Alger, Trav. I. R. S., t. VI, 1950, p. 143-159.
— *Sur l'emplacement de la ville de Tademekka, antique capitale des Berbères soudanais.* N. A., n° 51, VII-1951, p. 65-69, 4 fig.
— *Route antique du Sahara central.* L'Encyclo. mens. d'Outre-Mer, XI-1951, p. 300-305, 5 fig.
— *Gravures, peintures et inscriptions rupestres du Kaouar, de l'Air et de l'Adrar des Iforas.* B. IFAN, 1952, p. 1268-1340, XXV pl.
— *Nouvelles stations de gravures rupestres.* Alger, Trav. I. R. S., 1er sem. 1953, p. 143-157, 7 fig.
— *La saline d'Amadror et le géographe El-Bekri.* Alger, B. L. S., n° 14, X-1953, p. 54-56.
— *Le cheval et le chameau dans les peintures et gravures rupestres du Sahara.* B. IFAN, 1953, p. 1138-1228, 20 fig.
— *Le vêtement dans les gravures et les peintures rupestres du Sahara.* Tropiques, XII-1953, p. 15-23, ill.
— *Note sur l'origine des lames d'épées des Touaregs.* N. A., n° 61, I-1954, p. 9-12, 16 fig.
— *L'expédition de Cornelius Balbus au Sahara en 19 av. J.-C.* Alger, Revue Afric., t. XCVIII, 1954, p. 41-83.
— *Les Touaregs du Hoggar.* Paris, Payot, 2e édit., 1955, 467 p., 59 fig., 5 cartes, XVI pl. h. t.
— *Contribution à l'étude du Touareg soudanais.* I. *Les Saghmara, les Maghcharen, les expéditions de l'Askia Mohamed en Air et la confusion Todekka Tademekka.* B. IFAN B, XVII, 1955, p. 334-370 ; II. *Les limites de l'Empire de Mâli ; la route de Gao à l'Air et au Caire ; les Tademekket dans la région de Tombouctou ; les Songaï dans l'Adrar des Iforas.* B. IFAN B, 1956, p. 391-407.
— *Peintures préhistoriques du Sahara. Mission H. Lhote au Tassili.* Musée des Arts Décor., 1957, 65 p. non num., ill.
— *A la découverte des fresques du Tassili*, s. l., Arthaud, 1958, 268 p., 79 fig.
*LINDBLOM, G. : *Einige Benin. Bronzen in Staatlichen Ethnographischer Museum in Stockholm.* Zeitsch für Ethnol., LXX, 1938, p. 193-198.
LING ROTH, H. : *Great Benin. Its customs, Art and horrors.* Halifax, King. XII + 234 + XXXII p., 275 fig.
LOMBARD, Jacques : *A propos des pierres sculptées d'Ifè.* N. A., n° 68, X-1955, p. 97.
LOMBARD, J. et MAUNY, R. — *Azelick et la question de Takedda.* N. A., n° 64, X-1954, p. 99-101, 2 fig.
LOMBARD, M. : *Les bases monétaires d'une suprématie économique. L'or musulman du VIIe au XIe siècle.* Annales Écon. Soc. Civilis., 1947, n° 2, p. 143-160.
LUCAS, Dr J. A. : *Considérations sur l'ethnique maure et en particulier sur une race ancienne : les Bafours.* J. Soc. Afric., I, 1931, p. 151-194, 4 fig.
*LUSCHAN, F. von : *Die Altertümer von Benin.* Berlin, 1919, 3 vol.
LUTTEN, Eric : *Inventaire sommaire de matériel protohistorique de Guinée française.* N. A., n° 22, IV-1944, p. 7-8, fig. 9-16.
MAÇOUDI : *Les prairies d'or.* Texte et trad. par C. BARBIER DE MEYNARD et PAVET DE COURTELLE, Paris, Impr. Impér. et Impr. Nat., 9 t., 1861 à 1877.
— *Le livre de l'avertissement et de la révision.* Trad. B. CARRA DE VAUX, Paris, Impr. Nat., 1896, XII + 571 p.
MAËS, Dr Eugène : *Note sur les pierres taillées et gravées sur les pierres alignées et sur une muraille de pierres en ruines situées près du village de Tundidaro (Soudan Fr.).* B. C. A. O. F., 1924, p. 31-48, 2 fig., 3 ph.

MAGALHAES GODINHO, Vitorino : *A economica dos Canarias nos seculos XIV e XV*. Sao Paulo, Rev. d'Hist., 1952, p. 311-348.
— *Les grandes découvertes*. Coimbra, 1953, 54 p.
— *Fontes quatrocentistas para e geografia e economia de Saara e Guiné*. Rev. de Hist., 1953, p. 47-65.
— *O. Mediterraneo saariano e as caravanas do ouro*. Rev. de Hist., 1955, p. 73-134, 6 fig.
MAQRIZI : *Description des races des Noirs. Pèlerinages des Sultans du Tekrour*. Trad. Gaudefroy-Demombynes *in* AL-OMARI : *Masalik el-Absar...* Paris, Geuthner, 1927, p. 85-93.
MARDOCHÉE ABY SEROUR : *Les Daggatoun, tribu d'origine juive demeurant dans le désert du Sahara* (trad. de l'hébreu et annoté par Isaac LOEB). Suppl. Bull. Alliance Israël. Univ., I-1880, 12 p.
[MAREES, Pieter de] P. D. M. : *Description et récit historial du riche royaume d'or de Gunea*. Amsterdam, Claesson, 1605, 107 p. ill.
MARKHAM, Clements : *Book of the knowledge of all the kingdoms, lands and lordships that are in the world, and the arms and devices of each land and lordship, or of kings and lords who possess them*. London, Hakluyt Soc., 1912, XIII + 85 p. + XXXVI p., 20 pl.
•MARQUART, Josef : *Die Beninsammlung des Reichsmuseums für Völkerkunde in Leiden*. Leiden, Brill., 1913, CCCL + 132 p., XIV pl., 21 cartes h. t.
MARTIN, A. : *Les oasis sahariennes* (*Gourara, Touat, Tidikelt*). Paris, Challamel, 1908, 409 p., 1 carte + 4 pl. h. t.
MARTIN, Cap. : *Observations géographiques sur les Eglab et le Haut Plateau du Dra*. Ét., Notes et Doc. sur le Sahara occidental, VII[e] Congrès de l'I. H. E. M., 1930, p. 193-202.
— *Chinguetti*. Dakar, Rev. des Off. de réserve du Sénégal, n° 6, déc. 1938, p. 25-30.
MARTINEZ SANTA OLALLA, Julio : *El Sahara español anteislamico* (*Algunos resultados de la primeira expedicion paletnologica al Sahara, Julio-Sept.* 1943). Madrid, Acta arqueol. Hispan., 1944, II, Laminas, 8 p., 235 pl.
MARTY, Paul : *Études sur l'islam maure : Cheikh Sidia. Les Fadelia. Les Ida ou Ali*. Paris, Leroux, 1916, 252 p., 5 pl. phot. h. t.
— *Études sur l'Islam au Sénégal*. Paris, Leroux, 1917, t. I : 412 p., 35 pl. h. t. ; t. II : 444 p., 20 pl. h. t
— *Études sur l'Islam et les tribus du Soudan*. Paris, Leroux, 1920, t. I : 358 p., 1 pl. h. t. ; t. II, 334 p. 22 pl., ph., 1 carte : t. III : 476 p., 23 pl., ph., 1 carte h. t. ; t. IV : 296 p., 7 pl., ph., 1 carte h. t.
— *L'Islam en Guinée. Fouta-Diallon*. Paris, Leroux, 1921, 588 p., 26 pl., 5 cartes h. t., annexe XXX + XXXIV p.
— *Études sur l'Islam au Dahomey : le Bas Dahomey, le Haut Dahomey*. Paris, Leroux, 1926, 295 p.
• — *L'Islam et les tribus dans la colonie du Niger* (*ex-Zinder*). Paris, Geuthner, 1931.
— *Les chroniques de Oualata et de Néma* (*Soudan Fr.*). (Trad. fr.) Rev. Ét. Islam., 1927, cal. 3-4, p. 355-575, 2 pl. h. t.
MASSIGNON, Louis : *Le Maroc dans les premières années du XVI[e] siècle. Tableau géographique d'après Léon L'Africain*. Alger, Jourdan, 1906, XVI + 305 p., XXX cartes.
MASSON-DETOURBET, Annie : *Terres cuites de Mopti* (*Soudan*). N. A., n° 60, X-1953, p. 100-102, 8 fig.
MATHELIN DE PAPIGNY, H. de : *Note sur les exploitations indigènes de Saladougou*. B. C. A. O. F., 1925, p. 394-404.
MAUNY, Raymond : *Du nouveau sur les poteries minuscules du Cap-Vert*. N. A., n° 32, X-1946, p. 16-18.
— *Une route préhistorique à travers le Sahara occidental*. B. IFAN, 1947 [1950], p. 341-357, 4 fig.
— *L'Afrique Occidentale d'après les auteurs arabes anciens* (666-977). N. A., n° 40, X-1948, p. 6-7.
— *L'expédition marocaine d'Ouadane* (*Mauritanie*) *vers 1543-1544*. B. IFAN, 1949, p. 129-140, 1 carte.
— *Que faut-il appeler « pierres » d'algris ?* N. A., n° 42, IV-1949, p. 33-36.
— *Monnaies anciennes d'Afrique Occidentale. Id.*, p. 60-61.
— *Statuettes de terre cuite de Mopti*. N. A., n° 43, VII-1949, p. 70-72, 3 fig.
— *Perles de cornaline, quartz et verre des tumuli du Bas-Sénégal. Id.*, p. 72-74, fig. 4.
— *Eustache de La Fosse. Voyage dans l'Afrique Occidentale* (*1479-1480*). Bissau, Bol. cult. da Guiné Port., n° 14, IV-1949, p. 181-195.
— *Le Judaïsme, les Juifs de l'Afrique occidentale*. B. IFAN, 1949, p. 354-378, 1 carte.
— *Note au sujet d'une mission de préhistoire dans l'Aouker*. N. A., n° 44, X-1949, p. 108-112, fig. 4 à 11.
— *Fabrication de perles en verre en Mauritanie*. N. A., n° 44, X-1949, p. 116-118, 1 fig.
— *Protohistoire et histoire ancienne* [de l'Ouest Africain]. Paris, Encyclop. Colon. et Marit., vol. A. O. F., 1949, t. I, p. 35-42, 4 ph., 1 carte.
— *Niches murales de la maison fouillée à Koumbi Saleh* (*Ghana*). N. A., n° 46, 1950, p. 34-35, 1 fig.
— *La tour et la mosquée de l'Askia Mohammed à Gao*. N. A., n° 47, VII-1950, p. 66-67, 1 fig.
— *Les ruines de Tegdaoust et la question d'Aoudaghost*. N. A., n° 48, X-1950, p. 107-109, 2 fig.

— *L'Ouest Africain chez Ptolémée (vers + 141 J.-C.).* C. I. A. O. II, Bissau, 1947 [Lisboa, 1950], t. I, p. 239-293, 1 carte h. t.
— *L'Ouest Africain chez les géographes arabes du Moyen Age.* C. I. A. O. I, Dakar, 1945 [1951], t. II, p. 503-508.
— *Un âge de cuivre au Sahara occidental ?* B. IFAN, 1952, p. 168-180, 2 fig.
— *État actuel de la question de Ghana.* B. IFAN, 1951, p. 463-475, 1 carte h. t.
— *Notes d'archéologie au sujet de Gao.* B. IFAN, 1951, p. 837-852, 6 fig.
— *La photographie aérienne et les recherches archéologiques en A. O. F.* N. A., n° 53, I-1952, p. 6-9, 5 fig.
— *La civilisation de Ghana.* Bull. de l'Inform. de l'A. O. F., n° 123, 1952, p. 14-17, 2 fig.
— *Essai sur l'histoire des métaux en Afrique Occidentale.* B. IFAN, 1952, p. 545-595, 10 fig.
— *Poterie énigmatique de Joal (Sénégal).* N. A., n° 55, VII-1952, p. 70-71.
— *Notes d'archéologie sur Tombouctou.* B. IFAN, 1952, p. 899-918, 9 fig.
— *Découverte à Gao d'un fragment de poterie émaillée du Moyen Age musulman.* Rabat, Hespéris, 1952, p. 514-516, 4 fig.
— *Notes historiques autour des principales plantes cultivées d'Afrique occidentale.* B. IFAN, 1953, p. 684-730.
— *Autour de l'historique de l'introduction du fer en Afrique occidentale.* Encyclop. mens. d'Outre-Mer, IV-1953, p. 109-110, 1 carte.
— *Les recherches archéologiques en A. O. F., particulièrement de 1938 à 1952.* B. IFAN, 1953, p. 859-867.
— *Découverte d'un atelier de fonte du cuivre à Mârendet (Niger).* N. A., n° 58, IV-1953, p. 52-57, 2 fig.
— *Un itinéraire transsaharien du Moyen Age.* Alger, B. L. S., n° 13, VI-1953, p. 31-41.
— *Note sur deux pièces néolithiques de Guinée française.* N. A., n° 61, I-1954, p. 1-2, 2 fig.
— *Bracelets de verre des sites anciens du Sahara nigérien.* N. A., n° 62, IV-1954, p. 33-35, 2 fig.
— *The question of Ghana.* London, Africa, vol. XXIV, VI-1954, p. 200-213, 1 fig.
— *Note sur « les grands voyages » de Léon l'Africain.* Rabat, Hespéris, 1954, p. 379-394, 1 carte.
— *La Cynophagie en Afrique occidentale.* N. A., n° 64, X-1954, p. 114.
— *Gravures, peintures et inscriptions rupestres de l'Ouest africain.* Dakar, IFAN, Init. afric., n° 11, 1954, 93 p., 12 fig., 8 ph., 7 cartes.
— *Contribution à l'étude du paléolithique de Mauritanie.* II[e] Congr. panafr. préh. Alger, 1952 (1955), p. 466-477, 11 fig., 1 pl.
— *Disques énigmatiques de poterie.* N. A., n° 68, X-1955, p. 117, 1 fig.
— *Les gisements néolithiques de Karkarichinkat (Tilemsi, Soudan Fr.).* *Id.*, p. 617-629, 4 fig., 5 pl.
— *Autour de la répartition des chars rupestres du nord ouest africain.* *Id.*, p. 741-746, 3 fig.
— *Notes d'histoire et d'archéologie sur Azougui, Chinguetti et Ouadane.* B. IFAN B, 1955, p. 142-162, 8 fig., 5 ph.
— *Monnaies anciennes trouvées en Afrique au sud du limes de l'Empire romain.* C. I. A. O., V, Fernando Poo, 1951 (Madrid, 1955), vol. II, p. 51-70, 1 carte.
— *La savane nilo-tchadienne, voie de pénétration des influences égyptiennes et orientales ?* *Id.*, vol. II, p. 81-115, 3 fig.
— *Baobabs-cimetières à grists.* N. A., n° 67, VII-1955, p. 72-76, 3 fig.
— *La navigation sur les côtes du Sahara pendant l'Antiquité.* Bordeaux, Rev. des Ét. Anc., t. LVII, 1955, p. 92-101, 1 carte.
— *Coutume funéraire dahoméenne.* N. A., n° 69, I-1956, p. 14, 1 fig.
— *Préhistoire et zoologie : la grande « faune éthiopienne » du Nord-Ouest africain du paléolithique à nos jours.* B. IFAN A, 1956, p. 246-279, 4 fig.
— *Perles ouest-africaines en amazonite.* B. IFAN B, 1956, p. 140-147, 2 fig.
— *Esmeraldo de situ orbis (Côte occidentale d'Afrique du Sud marocain au Gabon) par Duarte Pacheco Pereira (vers 1506-1508).* Bissau, Mem. Centro. Estud. Guiné Port., n° 19, 1956, 226 p., ill.
— *A cameo found on a beach at Conakry.* Man, VI, 1956, p. 88, 1 fig.
— *Les liaisons transsahariennes avant l'arrivée des Arabes.* A. O. F. magazine, n° 17, XII-1956, p. 38-39, 4 ph.
— *L'aire des mégalithes « sénégambiens ».* N. A., n° 73, I-1957, p. 1-3, 3 fig.
— *État actuel de nos connaissances sur la préhistoire et l'archéologie de la Haute-Volta.* *Id.*, p. 16-25, 10 fig., 2 cartes.
— *Pierres sonnantes d'Afrique Occidentale.* N. A., n° 75, VII-1957, p. 73.
— *Buttes artificielles de coquillages de Joal-Fadiouth.* *Id.*, p. 73-78, 6 fig.
— *A propos des monuments préislamiques sahariens.* Alger, B. L. S., n° 26, VI-1957, p. 81-83, 4 fig.
— *La monnaie marginelloïde de l'Ouest Africain.* B. IFAN, 1957, p. 659-669, 2 fig.
— *Nouvelles pierres sonnantes d'Afrique occidentale.* N. A., n° 79, juill. 1958, p. 65-67, 2 fig.

MAUNY, Raymond : *Akori beads*. J. Hist. Soc. of Nigeria, vol. I, n° 3, déc. 1958, p. 210-214, 1 fig.
— *Navigations médiévales sur les côtes sahariennes antérieures à la découverte portugaise (1434)*. Lisbonne, Centro de Estudos historicos ultramarinos, 1960, 151 p., 5 fig.
MAUNY, R. et HALLEMANS, Jean : *Préhistoire et protohistoire de la région d'Akjoujt (Mauritanie)*. C. R. IV[e] Confér. panaf. Préhist. Livingstone, 1955 [1957], p. 248-261, 7 fig.
MAXWELL, J. W. : *Stone circles in Gambia*. London, Geogr. Journ., 1898, vol. 12, p. 522-527.
MAZAHERI, Ali : *La vie quotidienne des Musulmans au Moyen Age. X[e] au XIII[e] siècle*. Paris, Hachette, 1951, 320 p.
MEEK, C. K. : *A Sudanese Kingdom. An ethnological study of the Jukun-speaking peoples of Nigeria*. London, Trubner, 1931, XXXIV + 548 p., 64 pl., 28 fig., 2 cartes h. t.
MEHREN, A. F. : *Manuel de la cosmographie du Moyen Age* (trad. d'AL-DIMACHQI). Paris, Leroux, 1874, 444 p.
MÉNIAUD, Jacques : *Haut-Sénégal-Niger (Soudan français)*. 2[e] série. Géographie économique. Paris, Larose, 1912, 2 t., IV + 396 p., 307 p., 192 ph., 2 cartes.
MERCIER, Paul : *Les tâches de la sociologie*. Dakar, IFAN, Init. Afr., n° 6, 1951, 93 p., 9 fig.
— *Les Sociétés africaines*. Dakar, A. O. F., n° 3, XII-1951, p. 80-88, 13 ph.
MERE, G. : *Les salines du Trarza*. B. C. Afr. Fr. R. C., 1911, p. 161-167, 8 fig.
MERRIEN, Jean : *Christophe Colomb*. Paris, Denoël, 1955, 350 p.
MEUNIÉ, Dj. J. : *Cités anciennes de Mauritanie. Tichitt et Oualata*. C. R. Acad. Inse. et Belles-Lettres. IV-VI-1954, p. 217-276, 3 fig.
— *Cités caravanières de Mauritanie : Tichitt et Oualata*. J. Soc. Afric., XXVII, I, 1957 (1958), p. 19-35, 6 fig., 3 pl.
— *Cités anciennes de Mauritanie*. Ms., 146 p.
MEUNIÉ, Jacques et ALLAIN, Charles : *Quelques gravures et monuments funéraires de l'extrême sud-est marocain*. Rabat, Hespéris, 1956, p. 51-57, 19 fig., 8 pl. h. t.
MEUNIÉ, Jacques et TERRASSE, Henri : *Recherches Archéologiques à Marrakech*. Publ. I. E. M., t. LIV. Paris, A. M. G., 1952, 96 p., 72 pl., 15 fig. et plans.
MEVEROWITZ, Eva : *Four pre-portuguese bronze castings from Benin*. Man, IX-1940, n° 155, p. 129-132, 4 fig.
— *A bronze armlet from Old Oyo, Nigeria*. Man, IV-1941, n° 1.
— *Ancient Nigerian bronzes*. Burlington Magaz., IX-X-1941, p. 89-93, 121-126, ill.
— *Beaten sheet brass, covering a door and pillar in the palace of Ikerre, S. Nigeria*, Man, 1942, n° 7, p. 17.
— *The stone figures of Esie in Nigeria*. Burlington Magaz., 1943, p. 31-36, 2 pl.
— *Akan traditions of origin*. London, Faber & Faber, 1952, 149 p., 8 cartes.
MEVEROWITZ, Mr. H. et Mrs. V. : *Bronzes and terracottas from Ile-Ife*. Burlington Magaz., X-1939.
M'HAMMED OULD AHMED YOUBA : *Le livre des lettrés renseignés sur l'histoire des puits* (trad. P. MARTY). B. C. A. O. F., 1920, p. 311-345.
MICHEL, P. : *Note sur la géomorphologie et les dépôts de coquillages des environs de Saint-Louis*. Richard-Toll, M. A. S., bull. n° 108, III-1957, roméo. 15 p., 4 ph., 2 pl., 2 cartes.
MIGEOD, F. W. H. : *Stone circles in the Gambia*. Man, VI-1924, n° 73, p. 96.
MIKESELL, Marvin L. : *Notes on the dispersal of the Dromedary*. B. IFAN A, 1956, p. 895-912.
MILBURN, S. : *Stone sculptures at Esie (Ilorin Prov.)*. The Nigerian teacher, n° 8, IX-1936, p. 2-7, 3 pl.
*MILLER, Konrad : *Mappae arabicae. Arabische welt-und lander Karten des 9-13 jahrhunderts...*, Stuttgart, 1926-1927, 4 vol.
MILLOT J. : *Considérations sur le commerce dans l'Océan Indien au Moyen Age et au pré-Moyen Age, à propos des perles de Zanaga*. Mém. Inst. Sc. Madagascar, série C, t. I, f. 2, 1952, p. 154-165, 2 pl.
MODAT, Lt-Col. : *Les populations primitives de l'Adrar Mauritanien*. B. C. A. O. F., 1919, p. 372-392.
MODAT, Colonel : *La société berbère mauritanienne à la fin du XI[e] siècle*. B. C. A. O. F., 1921, p. 658-666.
— *Aperçu sur la société moure de l'Adrar*. B. C. A. O. F., 1922, p. 264-276.
— *Portugais, Arabes et Français dans l'Adrar mauritanien*. B. C. A. O. F., 1922, p. 550-582.
MOKHTAR OULD HAMIDOUN et A. LERICHE : *Curiosités et bibliothèques de Chinguetti*. N. A., n° 48, X-1950, p. 109-112.
MONARD, Nicolas (voir *Histoire des drogues*, 1619).
MONOD, J. L. : *Histoire de l'Afrique Occidentale Française*. Paris, Delagrave, 1939, 344 p. ill.
MONOD, Théodore : *L'Adrar Ahnet. Contribution à l'étude archéologique d'un district saharien*. Trav. Mém. Inst. Ethnol. Paris, 1932, vol. XIX, 201 p., 103 fig., 3 cartes h. t.
— *Un problème à étudier : la question Sao*. La Terre et la Vie, IV-1932, p. 239-241.
— *Méharées. Explorations au vrai Sahara*. Paris, Édit. « Je sers », 1937, 300 p., XXXIII pl.
*Sur les inscriptions arabes peintes de Tim-missao, Sahara central*. J. Soc. Afric., 1938, p. 83-95, 2 pl., 16 fig.

— *Coquilles marines du Sahara et du Soudan. In* La Vie dans la région désertique nord tropicale de l'Ancien monde. Mém. Soc. Biogéogr., VI-1938, p. 145-178.
— *Contributions à l'étude du Sahara occidental.* Fasc. I. *Gravures, Peintures et Inscriptions rupestres.* Paris, Larose, 1938, 157 p., 100 fig., VIII pl.
— *Teghaza, la ville en sel gemme (Sahara occ.).* Paris, La Nature, n° 3025, 15 mai 1938, p. 289-296, 12 fig.
— *Nouvelles remarques sur Teghaza (Sahara occ.).* B. IFAN, 1940, p. 248-250, 3 fig. et pl. IV-VI.
— *Découverte archéologique à Djenné.* N. A., n° 20, X-1943, p. 10, 1 fig.
— *Petites poteries jumelées de Ouakam.* N. A., n° 22, IV-1944, p. 10, fig. 17-18.
— *Au bord de l'Océan ténébreux : Atlantique et Afrique.* Saint-Louis, IFAN, 1944, 15 p.
— *Sur l'âge de l'homme d'Asselar.* Rome, Hist. Naturalis, n° 4, 31-XII-1946, p. 81-82.
— *Jarres funéraires.* N. A., n° 30, IV-1946, p. 22.
— *Sur quelques gravures rupestres de la région d'Aocou (Tibesti).* Firenze, Riv. di Sc. preist., vol. II, f. 1, 1947, p. 30-47, 10 fig.
— *Sur quelques détails d'architecture africaine.* Basel, Acta Trop., vol. 4, n° 4, 1947, p. 342-345, 8 fig.
— *Sur quelques monuments lithiques du Sahara occidental.* Madrid, Actas y Mem. Soc. Esp. de Anthropol. Etnogr. y Prehist., t. XXIII, 1-4, 1948, p. 12-35, 66 fig.
— *Plantes alimentaires indigènes de l'Afrique de l'Ouest.* N. A., n° 43, VII-1949, p. 69-70.
— *Sur quelques constructions anciennes du Sahara occidental.* Bull. Soc. Géogr. et Archéol. Prov. d'Oran, t. 71, 1948 [1950], 30 p., 29 fig.
— *D'où provient le sel d'Idjil ?* N. A., n° 47, juill. 1950, p. 89-90.
— *Perles anciennes connues au Portugal et en Afrique Noire occidentale.* C. I. A. O., Bissau, 1947 [Lisboa, 1952], p. 387-391, 1 pl., 1 fig.
— *A propos des jarres-cercueils de l'Afrique occidentale.* Berlin, Afrikan. Stud., 1955, p. 30-44, 19 fig.
— *Les grandes divisions chorologiques de l'Afrique* (rapport présenté à la Réunion des spécialistes sur la phytogéographie. Yangambi, Congo belge, 29-VII au 8-VIII-1955. London, Publ. n° 24, C. S. A.). 1956, 149 p., 1 pl., 1 carte h. t.
— *Majâbat al-Koubra. Contribution à l'étude de l'« empty quarter » ouest-saharien.* Mém. IFAN, n°52, Dakar, 1958, 407 p., 135 fig., LXXXI pl., 1 carte h. t.

Monod, Th. et Mauny, R. : *Découverte de nouveaux instruments en os dans l'Ouest saharien.* C. I. III[e] Congr. panafr. Préh. Livingstone, 1955 [1957], p. 242-247, 4 fig.

Monod, Th., Mauny, R. et Duval G. : *De la première découverte de la Guinée, récit par Diogo Gomes (fin du XV[e] siècle).* Mém. N° 21 du Centro de Estudos da Guiné portuguesa, Bissau, 1959, 89 p., 2 cartes.

Monod, Th., Teixeira da Mota, A. et Mauny, R. : *Description de la Côte occidentale d'Afrique (Sénégal au Cap de Monte, Archipels) par V. Fernandes* (1506-1510). Bissau, Mém. n° 11, Centro de estud. da Guiné port., 1951, 225 p., 9 fig.

Montal, A. : *Les monuments mégalithiques de la Subdivision de Kaffrine.* Saint-Louis, Sénégal, n° 31, 10-X-1942, p. 720-723.

Monteil, Charles : *Monographie de Djenné, Cercle et ville.* Tulle, Mazeirie, 1903, 360 p., 5 fig., 3 pl. h. t.
— *Les Bambara de Ségou et du Kaarta (étude historique, ethnographique et littéraire d'une peuplade du Soudan français).* Paris, Larose, 1924, 404 p., 8 ph., 1 carte.
— *Le coton chez les Noirs.* B. C. A. O. F., 1926, p. 585-684, 3 pl., 1 carte.
— *Le site de Goundiourou.* B. C. A. O. F., 1928, p. 647-653, 1 carte.
— *Les Empires du Mali (étude d'histoire et de sociologie soudanaise).* B. C. A. O. F., 1929, p. 291-447, 2 fig.
— *Une cité soudanaise : Djenné, métropole du delta central du Niger.* Paris, Soc. Édit. géogr. marit. et colon., 1932, VIII + 304 p., 3 pl. h. t., croquis.
— *La langue azer d'après les documents recueillis par Th. Monod et D. Brosset.* Contrib. à l'étude du Sahara occid., fasc. II, Paris, Larose, 1939, p. 212-343.
— *A propos des bijoux de N'Guiguela.* N. A., n° 13, I-1942, p. 22-23.
— *Anthroponymie du Sahara occidental.* B. IFAN 1949 p. 379-381.
— *L'île d'Aoulil d'Idrisi.* N. A., n° 48, X-1950, p. 128-130.
— *Problèmes du Sahara occidental : Juifs et Judaïsés.* Rabat, Hespéris, 1951, p. 265-298.
— *Les « Ghana » des géographes arabes et des Européens.* Rabat, Hespéris, 1951, p. 441-452.
— *La légende de Ouagadou et l'origine des Sarakolé. In* Mélanges ethnol., Mém. IFAN, n° 23, 1954, p. 359-408, 1 carte h. t.

Monteil, Vincent : *Sur quelques textes arabes provenant du Soudan (région de Tombouctou).* B. C. A. O. F., 1938, p. 499-517.

MONTEIL Vincent, : *Chroniques de Tichit*. B. IFAN, 1939, p. 282-312.
— *L'œuvre d'Idrisi*. B. IFAN, 1939, p. 837-857.
— *Notes sur les Tekna*. Notes et Doc. I. H. M. Paris, Larose, 1948, 59 p., 13 cartes, 6 pl.
— *La cryptographie chez les Maures. Note sur quelques alphabets secrets du Hodh*. B. IFAN, 1951, p. 1257-1264.
MONTRAT, Maurice : *Notice sur l'emplacement de l'ancienne capitale du Mali*. N. A., n° 79, VII-1958, p. 90-93.
MOURGUES, G. : *Le Moyen Niger et sa boucle dans la région de Tombouctou*. B. C. Afr. Fr., 1932, p. 351-367 ; 425-437 ; 489-499 ; 564-568 ; 623-635 ; 685-694 ; ill.
— *Gravures rupestres chez les Touareg nigériens*. B. C. Afr. Fr., 1934, p. 145-148, 8 fig.
MUNGO PARK : *Travels in the interior districts of Africa performed under the direction and patronage of the African Association in the years 1795, 1796 and 1797 by* —. London, Bulmer, 1799, XVIII + 372 + XCVII p., 6 fig., 3 cartes.
MUNIER, P. et A. P. : *Ruines gangara dans l'Assaba (Mauritanie)*. N. A., n° 74, IV-1957, p. 34-35, 1 carte.
MÜNZER, Jeronimo (voir VASCONCELLOS, B. de).
MURARD, D. : *Les mines* [d'A. O. F.]. Paris, Encyclo. Colon. et Marit., vol. A. O. F., 1949, t. 2, p. 143-160, ill.
MURRAY, G. W. : *Dessication in Egypt*. Le Caire, Bull. Soc. Roy. Géogr. d'Égypte, XXIII, fasc. 1-2, XI-1940, p. 19-34.
— *Early Camels in Egypt*. Bull. Inst. Fouad 1er du désert, Héliopolis, t. II, n° 1, I-1952, p. 105-106.
MURRAY, Kenneth C. : *Bronze castings found a Igbo*. Man, 1940, n° 210, p. 176.
— *Nigerian bronzes : Works from Ife*. Antiquity, vol. XV, n° 57, III-1941, p. 71-80, 4 pl.
— *Idah masks*. The Nigerian Field, vol. XIV, n° 3, VII-1949, p. 85-92, 8 fig.
— *The stone images of Esie and their yearly festival*. Nigeria, n° 37, 1951, p. 45-63, 22 ph.
— *Archaeology in Nigeria, an official report*. Antiquity, vol. XXII, n° 86, 1948, p. 57-60.
— *An introduction to the Art of Ife*. Lagos, The Nigerian Museum, 1955, 28 p., 17 ph., 2 fig.
MUSÉE VIVANT, LE : Paris, Revue de l'A. P. A. M., n°s 26-37, XI-1948, 98 p., ill.
•MZIK, Hans von : *Ptolemaeus und die Karten der Arabischen Geographen*. Wien, 1915.
• *Afrika nach der Arabischer Bearbeitung der « Geographikè uphègèsis » des Claudius Ptolemaeus von Muhammad ibn Musa Al Hwarizmi*. Wien, Denschr. des Königl. Akad. des Wissensch. in Wien, 1916, 3 cartes.
NADEL, Dr S. F. : *A black Byzantium, the Kingdom of Nupe in Nigeria*. Oxford Univ. Press, 1942, XV + 420 p., 31 pl., 11 fig., 2 cartes h. t.
NALLINO, Dr C. : *Al-Khwarizmi et son remaniement de la géographie de Ptolémée*. Le Caire, Bull. Soc. Khediv. de Géogr., 4e série, n° 8, II-1896, p. 525-543.
N'DIAYE, Alssatou : *Sur la transcription des vocables africains par Ibn Baththuthah*. N. A., n° 38, IV-1948, p. 26-27 et n° 41, I-1949, p. 31.
NEEL, Dr H. : *Statuettes en pierre et en argile de l'Afrique Occidentale*. L'Anthropol., 1913, p. 419-443.
NICKLÈS, Maurice : *Mollusques testacés marins de la Côte Occidentale d'Afrique*. Paris, Lechevalier, 1950, 269 p., 464 fig.
NICOLAS, Francis : *Tamesna. Les Ioullemmeden de l'Est ou Touareg. Kel Dinnik. Cercle de Tawa. Colonie du Niger*. Paris, Impr. Nat., 1950, 279 p., 51 fig., 9 pl.
— *Contribution à l'étude de l'Air : inscriptions et gravures rupestres*. Mém. IFAN, n° 10, 1950, p. 541-551.
NOTES AFRICAINES : *Coquillages marins loin de la mer*. N. A., n° 1, I-1939, p. 2.
— *Quelques coquillages marins de Tombouctou*. *Id.*, p. 14, 1 fig.
— *L'aire de la houe à ailerons*. N. A., n° 2, IV-1939, p. 5-6.
— *Métallurgie ancienne*. *Id.*, p. 28-29.
— *Y a-t-il des Pygmées en Afrique occidentale ?* N. A., n° 3, VII-1939, p. 3-4.
— *Encore les Pygmées*. N. A., n° 4, X-1939, p. 2-3.
— *Coquillages monnaie en pays haoussa*. *Id.*, p. 8.
— *De fameux mangeurs de coquillages*. *Id.*, p. 11.
— *Une découverte au Soudan*. N. A., n° 5, I-1940, p. 2.
— *Encore les coquillages monnaie*. N. A., n° 7-8, VII-X-1940, p. 1-2.
— *Signification rituelle des dentitions anormales*. N. A., n° 9, I-1941, p. 2-4.
— *Découvertes archéologiques à Gao*. *Id.*, p. 9-10.
— *Sites anciens en Côte-d'Ivoire*. N. A., n° 10, IV-1941, p. 7-8.
— *Découvertes archéologiques au Sénégal*. N. A., n° 12, X-1941, p. 2-3.
— *Encore les stèles de Gao*. *Id.*, p. 13.
— *Goundiourou*. *Id.*, p. 19-20.
— *Trouvailles archéologiques en Côte-d'Ivoire*. N. A., n° 16, X-1942, p. 1-2, fig. 5.

— *Pierre écrite sanhodja*. N. A., n° 33, I-1947, p. 21, fig. 20.
OUÉDRAOGO, Joseph : *Les funérailles en pays mossi*. B. IFAN, 1950, p. 441-455, 6 fig.
PACHECO PEREIRA, Duarte : voir ACADEMIA PORTUGUESA DA HISTORIA, 1954 ; MAUNY, R., 1956 ; RICARD, R., 1927.
PACHECO PEREIRA, Duarte : *Esmeraldo de situ orbis*. Edição commemorative Rafael Eduardo de AZEVEDO BASTO. Lisboa, Impr. Nac., 1892, XXXV + 127 p., ill.
— *Esmeraldo de situ orbis*. Edição critica Epifanio de SILVA DIAS, Lisboa, 1905.
— *Esmeraldo de situ orbis*, by —. Trad. and edit. by George H. T. KIMBLE, London, Hakluyt Society, 1937, 193 p., ill. et cartes h. t.
PALAUSI, G. : *Un projet d'hydraulique fluviale soudanaise au XV^e siècle : le canal de Soni-Ali*. N. A., n° 78, IV-1958, p. 47-49, 1 fig.
PALES, Léon : *Découverte d'un important gisement préhistorique à Fort Lamy (Tchad)*. J. Soc. Afric., VII-1937, p. 125-172.
— *Les sels alimentaires. Sels minéraux. Problème des sels alimentaires en A. O. F.* Dakar, Dir. Génér. de la Santé Publique, 1950, 107 p., XLVI pl., 1 carte h. t.
PALMER, H. Richmond : *Sudanese memoirs being mainly translations of a number of Arabic manuscripts relating to the Central and Western Sudan*. Lagos, Gov. printer, 3 vol., 1928, I : 81 p., 2 fig., 1 carte h. t. ; II : 119 p., 1 pl., 1 carte h. t. ; III : 163 p., 2 fig.
— *The central Sahara and Sudan in the XIIth century A. D.* London, J. of Afric. Soc., I-XX-VIII-1928-1929, p. 368 sq.
— *The Kingdom of Gaoga of Leo Africanus*. J. of Afric. Soc., t. XXIX, 1929-1930, p. 280-284 ; p. 350-369, 1 carte.
— *The Carthaginian voyage to West Africa in 500 B. C. together with Sultan Mohammed Bello's account of the Fulbe*. Bathurst, Lawani, Gov. printer, 1931, XIII + 52 p.
— *Gabi figures from Jebba island*. Man, 1931, n° 261, p. 261-262, 8 fig.
— *The Bornu Sahara and Sudan*. London, J. Murray, 1936, 296 p., 30 pl., 1 carte h. t. ill.
— *Ancient Nigerian bronzes*. Burlington magaz., X-1943, p. 252-254.
PAQUES, Viviana : *Bouffons sacrés du cercle de Bougouni (Soudan Fr.)*. J. Soc. Afric., t. XXIV, f. 1, 1954 (1955), p. 63-110, 4 pl., 8 fig.
*PARKER, H. : *Stone circles in Gambia*. J. Roy. Anthrop. Inst., LIII, 1923, p. 173 sq.
PARRINDER, G. : *West African religion*. London, Epworth Press, 1949, XIV + 223 p., 1 carte.
PARTRIDGE, Charles : *Cross River natives, being some notes on the primitive pagans of Obubura Hill district, Southern Nigeria, including a description of the circles of upright sculptured stones on the left bank of the Aweyong River*. London, Hutchinson, 1905, XVI + 332 p., 74 fig., 2 cartes.
PASSAU, G. : *Les plus belles pépites extraites des gisements aurifères de la Compagnie minière des Grands lacs africains*. Bruxelles, Mém. Inst. Roy. Colon. belge, t. VII, f. 3, 1945, 32 p., 19 pl.
PASSEMARD, E. et SAINT-FLORIS, H. de : *Les peintures rupestres de l'Ennedi*. J. Soc. Afric., t. V, f. 1, 1935, p. 97-112, pl. VII-XX.
PAULME Denise : *Systèmes pondéraux et monétaires en Afrique noire*. La Revue Sc., V-1942, p. 219-226, 8 fig.
— *Utilisation moderne d'objets préhistoriques à des fins rituelles en pays Kissi*. N. A., n° 44, X-1949, p. 119.
— *Les sculptures de l'Afrique noire*. Paris, P. U. F., 1956, 130 p., XXXII pl., 26 fig., 2 cartes.
— *Découverte de l'art africain, XIII^e siècle*. Paris, Connaissance des Arts, n° 85, mars 1959, p. 104-109, 9 fig.
PEDRALS, Denis-Pierre : *Manuel scientifique de l'Afrique noire*. Paris, Payot, 1949, 202 p., ill.
— *Archéologie de l'Afrique noire*. Paris, Payot, 1950, 234 p., 15 fig.
PÉFONTAN, Lt : *Histoire de Tombouctou de sa fondation à l'occupation française (XIII^e siècle-1893)*. B. C. A. O. F., 1922, p. 81-113, 2 fig.
PÉFONTAN, Cdt : *Araouan*. B. C. A. O. F., 1933, p. 411-442, 3 pl., 2 cartes h. t.
PÉRÈS, H. : *Relations entre le Tafilalet et le Soudan à travers le Sahara du XIII^e au XIV^e siècle*. Mélanges géogr. et orientalistes offerts à E. F. Gautier, Tours, 1937, p. 409-414.
PERIÉ, Lt : *Carnet monographique du Cercle de Bilma*, s. d. (vers 1941), ms. 18 + 42 p., Doc. IFAN.
PERIÉ, Jean et SELLIER, Michel : *Histoire des populations du Cercle de Dosso (Niger)*. B. IFAN, 1950, p. 1015-1074, 5 cartes.
PERRET, R. : *Une carte des gravures rupestres et des peintures à l'ocre de l'Afrique du Nord*. J. Soc. Afr., 1927, p. 107-123, 1 carte h. t.
PESLE, O. : *La femme musulmane dans le droit, la religion et les mœurs*. Rabat, Les Édit. de la Porte, 1946, 264 p.

PETRAGNANI, Capit. Enrico : *Il Sahara tripolitano*. Roma, Sindicato ital. arti graf., s. d. (vers 1928), 517 p., ill.

PIERRET, R. : *Étude du dialecte maure des régions sahariennes et sahéliennes de l'A. O. F.* Paris, Impr. Nat., 1948, XVI + 521 p.

PIRENNE, Jacques : *Les grands courants de l'histoire universelle*. II. *De l'expansion musulmane aux traités de Westphalie*. Paris, A. Michel, 1946, 648 p., 30 cartes.

*PITTIONI, Richard : *Beitrage zur Geschichte des Keramikums in Afrika und im Nahen Osten*. Wien, Verlag Ferd. Berger, 1950, 50 p.

PITT-RIVERS, Lt-Gen. : *Antique works of art from Benin*. London, Harrison, 1900, 100 p., 50 pl.

PONS, Armand et QUEZEL, Pierre : *Premiers résultats de l'analyse polynologique de quelques paléosols sahariens*. Paris, C. R. Acad. Sc., t. 243, 19-XI-1956, p. 1656-1658.

— *A propos de l'étude polynologique de quelques sédiments sahariens récents*. Alger, B. L. S., n° 29, III-1958, p. 77-80.

PORTÈRES, Roland : *Vieilles agricultures de l'Afrique intertropicale. Centres d'origine et de diversification variétale primaire et berceaux d'agriculture antérieurs au XIV^e siècle*. L'agronomie tropic., IX-X-1950, p. 489-507, 8 fig.

— *Cendres d'origine végétale. Sels de cendres comme succédanés du chlorure de sodium alimentaire et catalogue des plantes salifères en Afrique intertropicale et à Madagascar*. Dakar, Mission Anthropol. de l'A. O. F., 1950, 1 vol., 80 p., 4 pl., 1 carte h. t.

— *L'introduction du maïs en Afrique*. J. d'Agricult. tropic. et de bot. appliq., t. II, n° 5-6, V-VI-1955, p. 221-231.

— *Les appellations des céréales en Afrique*. I. *Les Orges*. J. d'Agr. Trop. et de Bot. appli., t. V, n^os 1-2-3, 1958, p. 14-34 ; II. *Les Blés et leurs dénominations*. *Id.*, p. 311-364.

— *Plantes non encore identifiées citées par V. Fernandes* (1506). N. A., n° 79, juill. 1958, p. 81-83.

PRÉSENCE AFRICAINE : *L'Art Nègre*. P. A., n° 10-11, 1951, 254, p. 149 ph.

PROST, R. P. A. : *Inventaire du marché*. N. A., n° 14, IV-1942, p. 4-5.

— *Notes sur les Songay*. B. IFAN B, 1954, p. 167-213.

PRUDHOMME, Cdt : *La sebkra d'Idjil (Mauritanie)*. B. C. A. O. F., 1925, p. 212-216, 1 carte.

PTOLEMAEI, Claudius : *Geographia Codex Urbinas Graecus 82... Pars altera-Tabulae geographicae*. Leyde, Brill., 1932, 4 vol.

PUNCH, C. : *Further notes on the relations of the bronze heads to the carved tusks, Benin City*. Man, 1908, p. 84.

QUESTIAUX, Jean : *Quelques aspects de l'économie salinière dans les territoires d'Afrique nord-occidentale et centrale*. Alger, thèse Doct. Droit, 1957, 253 + 4 + 3 p., 1 carte h. t.

*RALFS, C. : *Beiträge zur Geschichte und Geographie des Sudan eigesandt von Dr. Barth*. Nach dem arabischen bearbeitet von C. RALFS. Zeitsch. der deutsch. morgenland. Gesellsch., bd IV, 1855.

RATTRAY, R. S. : *Ashanti*. Oxford, Clarendon press, 1923, 348 p., 77 pl., 1 carte.

— *Religion and Art in Ashanti*. Oxford Clarendon press, 1923, XVIII + 415 p., 21 fig., 116 pl.

— *Akan-Ashanti Folk tales*. Oxford, Clarendon press, 1930, XX + 275 p., 95 fig., 12 pl. h. t.

READ, H. C. et DALTON, Q. M. : *Antiquities from the city of Benin and from other parts of West Africa in the British Museum*. London, 1890, 61 p., 25 fig., 32 pl.

REALE SOCIETA GEOGRAFICA ITALIANA : *Il Sahara italiano*. Parte I. *Fezzan e oasi di Gat*. Roma, Soc. Ital. arti grafiche, anno XV, 724 p., ill.

REED, F. R. C. : *The Geology of the British Empire*. London, Edw. Arnold, 2^e édit., 1949, VIII + 764 p., 26 fig. et cartes.

REINAUD, M. (voir ABOULFÉDA).

*Remarkable new finds at Ife, Western Nigeria*. Man, I-1958, pl. A. h. t. (4 ph.).

*RENAUD, D^r : *Aperçu sur la Géographie scientifique des Arabes*. Paris, Larose, Bull. de l'Enseign. Publ. du Maroc, 1927.

RENAUD, D^r H. P. J. : *La première mention de la noix de kola dans la matière médicale des Arabes*. Rabat, Hespéris, 1928, p. 43-57, 1 fig.

REVOL, Lt : *Étude sur les fractions des Imraguen de la côte mauritanienne*. B. C. A. O. F., 1937, p. 179-224, 4 pl.

REYGASSE, Maurice : *Fouilles de monuments funéraires de type « chouchet » à Abalessa (Hoggar)*. Bull. Soc. Géogr. et Archéol., Oran, 1940, 19 p., 24 ph.

— *Monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord*. Paris, A. M. G., 1950, 134 p., 175 fig.

REYNOLDS, F. G. B. : *The rock-hewn wells in Fika emirate*. Man, XXX, 1930, n° 156, p. 221-224.

RICARD, Robert : *La côte atlantique au début du XVI^e siècle, d'après les instructions nautiques portugaises*. Rabat, Hespéris, 1927, p. 229-258.

— *Les Portugais et le Sahara atlantique au XV^e siècle*. Hespéris, 1930, p. 97-110.

— *Le commerce en Berbérie et l'organisation économique de l'empire portugais au XV^e et au XVI^e siècle.* Alger, Ann. Inst. Ét. Orient., t. II, 1936.
— *La factorerie portugaise d'Oran* (1483-1487). *Id.*, t. V, 1939-1941 p. 129-136.
RICHARD-MOLARD, Jacques : *L'Afrique occidentale française.* Paris, Berger-Levrault, 1949, 239 p., 15 croq., 21 ph.
RIESTER, A. : *Métallurgie. Des fours espagnols ont été récemment découverts en Côte-d'Ivoire.* Paris, La Nature, 1929, p. 570-571, 2 fig.
RIVIÈRE, G. H. : *L'art du Bénin au Musée d'Ethnographie du Trocadéro.* B. C. A. O. F., 1932, p. 394-397, 3 fig.
ROBIN, J. : *Le site de Diallowali.* N. A., n° 25, I-1945, p. 23-24.
ROBIN, M. : *Note sur les premières populations de la région de Dosso.* B. IFAN, 1939, p. 401-404.
ROBINSON, A. E. : *The Camel in Antiquity.* Khartoum, Sudan Notes et Records, 1936, p. 47-69.
RODD, F. R. : *People of the Veil.* London, Macmillan, 1926, IX + 504 p., 51 pl., 11 cartes et schémas.
ROMAN, M. F. : *Sur une faunule de Vertébrés et sur des pièces néolithiques du Sahara occidental.* Bull. Assoc. Rég. de Paléontol. et de Préhist. Lyon, n° 5, VI-1935, 13 p., 4 pl.
ROTH, H. LING : *Great Benin. Its customs, art and horrors.* Halifax, King, 1903, XII + 234 + XXXII p.
ROUBAUD, E. : *Les mouches tsé-tsé en A. O. F. Nos connaissances actuelles sur leur histoire et leur rôle pathogène.* B. C. A. F., 1920, p. 257-300, 1 fig., 1 carte h. t.
ROUCH, Jean : *Contribution à l'histoire des Songhay.* Mém. IFAN, n° 29, 1953, p. 137-259,12 cartes, VII pl.
— *Les Songhay.* Paris, P. U. F., 1954, 100 p., 1 carte h. t.
ROUCH, J., SAUVY, J. et PONTY, P. : *Pierres chantantes de Ayorou* (*Cercle de Tillaberg, Niger fr.*). N. A., n° 33, I-1947, p. 18, 1 fig.
ROUDH EL-KARTAS : *Histoire des souverains du Maghreb et annales de la ville de Fès par Abou Mohammed Salah ben Abd el-Halim Gharnati.* Trad. A. BAUMIER. Paris, Impr. Impér., 1860.
ROUGIER, F. : *Les salines de Taodeni.* B. C. A. O. F., 1929, p. 476-483.
ROURE, Georges : *Faune et chasse en A. O. F. Guide du tourisme de la nature vivante.* Dakar, G. I. A., 1956, 412 p., ill.
ROUSSEAU, R. : *Le Sénégal d'autrefois. Étude sur le Oualo. Cahiers de Yoro Dyao.* B. C. A. O. F., 1929, p. 135-211.
— *Étude sur le Toubé. Papiers de Rawane Boy. Id.*, 1931, p. 33-364.
— *Étude sur le Cayor. Cahiers de Yoro Dyao. Id.*, 1933, p. 237-298 et B. IFAN, 1941, p. 79-144.
ROUX, Lt : *Les ruines de Terenni.* N. A., n° 48, X-1950, p. 112-114, 2 fig.
ROY, Lt A. : *Vestiges de Takedda, ancienne capitale des Igdalen, centre minier et caravanier de l'Aïr au XIV^e siècle.* N. A., n° 29, I-1946, p. 5-7, 1 fig.
•RUTIMEYER, Pr. : *Uber Westafrikanischen steinidolen.* Globus, 80, 1901, p. 14 : Internat. Archiv. für Ethnol., 14-1901, p. 195-213.
• — *Weiter mitteilungen über Westafrikanisches Steinidole.* Internat. Archiv. für Ethno., 18, 1906, p. 165.
SADOUX, Adm. : *Sur l'emplacement présumé de la casbah marocaine de Koulen* (*ou Koulani*). 1591-1593. B. C. A. O. F., 1922, p. 585-589, 2 fig.
SAGATZKY, J. : *La géologie et les ressources minières de la Haute-Volta méridionale.* Dakar, bull. n° 13 de la Dir. de Mines de l'A. O. F., 1954, 230 p., 18 pl., 4 cartes h. t.
SAHARA (LE) : Vol. I. 1^re partie. Paris, Soc. d'Édit. Géogr. Marit. et Colon., 1932, 167 p.
SANTAREM, Vicomte de : *Essai sur l'histoire de la cosmographie et de la cartographie pendant le Moyen Age.* Paris, 1849-1852, 3 vol., atlas.
SAUVAGET, J. : *Introduction à l'histoire de l'Orient musulman. Éléments de bibliographie.* Paris, Maisonneuve, 1946, 202 p.
— *Notes préliminaires sur les épitaphes royales de Gao.* Paris, Ét. Islam., 1948, p. 5-12, 4 pl. photo.
— *Les épitaphes royales de Gao.* Madrid, Al-Andalus, 1949, vol. XIV, p. 123-141, 6 pl. et Dakar, B. IFAN, 1950, p. 418-440, 6 pl.
SAUVAIRE, H. : *Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmane.* Paris, Leroux, J. Asiat., 8^e série, t. III, n° 3, 1884, p. 368-445 ; t. IV, n° 2, 1884, p. 207-321 ; t. IV, n° 3, 1885, p. 498-506 ; t. VII, n° 2, 1886, p. 124-177 ; t. VII, n° 3, 1886, p. 394-468 ; t. VIII, n° 1, 1886, p. 113-165 ; t. VIII, n° 2, 1886, p. 272-297 ; t. VIII, n° 3, 1886, p. 497-536 ; t. X, n° 2, 1887, p. 200-259.
SAVONNET, Georges : *Note sur quelques ruines situées dans la région de Léo* (*Haute-Volta*). N. A., n° 71, VII-1956, p. 65-67, 1 fig.
SCAVI SAHARIANI : *Ricerche nell' Uadi el-Agial e nell' Oasi di Gat della missione Pace-Sergi-Caputo.* Roma, Acad. naz. dei Lincei, 1951, p. 148-551.
SCHAEFFNER, A. : *Timbales et longues trompettes.* B. IFAN, 1952, p. 1466-1489.

SCHIFFERS, E. : *Note sur la nécropole de la guelta de Zli (Adrar mauritianien).* N. A., n° 60, X-1953, p. 104-105.
SCHNELL, Raymond : *Les traditions relatives aux Pygmées en Afrique occidentale.* N. A., n° 20, X-1943, p. 1-2.
— *Les meules à grains et les silos de Sinko (Guinée fr.).* N. A., n° 31, VII-1946, p. 15, 1 fig.
— *A propos de l'hypothèse d'un peuplement négrille ancien dans l'Afrique occidentale.* L'Anthropol., 1948, t. 52, p. 229-242, 3 fig.
— *Sur un marteau de pierre emmanché recueilli en Côte-d'Ivoire.* J. Soc. Afric., 1948, t. XVIII, p. 127-128, 1 fig.
— *Essai de synthèse biogéographique sur la région forestière d'Afrique occidentale.* N. A., n° 40, X-1948, p. 29-33.
— *Peuplement ancien de certaines montagnes de Côte-d'Ivoire.* N. A., n° 43, VII, 1949, p. 83-84, 1 fig.
— *Sur quelques utilisations actuelles d'objets lithiques anciens par les indigènes de Guinée française et de Côte-d'Ivoire.* B. S. P. F., 1949, p. 215-217.
— *A propos des grottes artificielles de Sinko (Guinée fr.).* N. A., n° 68, X-1955, p. 100.
— *Vestiges archéologiques et agriculture ancienne dans le nord du Fouta-Djallon.* B. IFAN B, 1957, p. 295-301, 3 fig.
— *Plantes alimentaires et vie agricole de l'Afrique noire. Essai de phytogéographie alimentaire.* Paris, Larose, 1957, 223 p.
SCHWARTZ, J. : *Hoggar : Note Numismatique à propos du tombeau de Tin-Hinan.* Alger, Libyca, Série Archéol. Épigr., t. III, 1955, p. 179-180, 1 fig.
SÉGUY, E. : *Code universel des couleurs.* Paris, Lechevalier, 1936, LXVIII p., 48 pl.
SELIGMAN, C. G. : *Egypt and Negro Africa.* London, Routledge, 1934, 82 p., 3 fig., 2 pl., 1 carte h. t.
* — *Les races de l'Afrique.* Paris, Payot, 1935.
SELIQUER, Capit. : *Éléments d'une étude archéologique des pays-bas du Tchad.* B. IFAN, 1945, p. 191-209, 1 fig., 2 pl.
SEVER, P. : *Rapport technique sur l'activité minière en A. O. F. en* 1938. Dakar, Dir. des Mines, 1939, 160 p. dactylogr. + 10 p., 16 pl.
SHAW, C. T. : *Report on excavations carried out in the cave known as « Bosumpra » at Abetifi, Kwahu. Gold Coast colony.* Proceed-Prehist. Soc., 1944, p. 1-67.
— *Prehistory and Archaeology in the Gold Coast.* C. I. A. O., I, Dakar, 1945 (1951), t. II, p. 467-499, 3 fig.
SHAW, Flora L. : *A tropical dependency. An outline of the Ancient history of the Western Sudan with an account of the modern settlement in Northern Nigeria.* London, Nisbet, 1905, VIII + 508 p., 1 carte h. t.
*SHUMOVSKY, Yurij F. = SZUMOWSKI, Georges : *Under the blazing African sun.* Winnipeg, Canada, Trident press, 1956, 171 p., 37 ill. (ouvrage en ukranien).
SIDIBÉ, Mamby : *Soundiata Keita, héros historique et légendaire, empereur du Manding.* N. A., n° 82, avr. 1959, p. 41-51.
SIOSSAT, J. : *Les coutumes des orpailleurs indigènes du Maramandougou.* B. C. A. O. F., 1937, p. 336-349, 4 fig.
*SÖLKEN, Heinz : *Innerafrikanische Wege nach Benin.* Fribourg, Anthropos., vol. 49, f. 5-6, 1954, p. 809-933, 1 carte h. t.
SOU'LA, Léon : *Les sels alimentaires. Sels du Manga (Niger). La thénardite de Moiné-Soroa.* Dakar, Dir. Génér. Santé Publique, 1950, 107 p., 21 fig.
SOUTHORN, Lady : *The Gambia. The story of the groundnut colony.* London, Allen & Unwin, 1952, 284 p., 1 carte, 1 fig.
SPRUYTTE, J. et VINCENT-CUAZ, L. : *Note sur des monuments funéraires préislamiques du Nord Khat Atoui (Mauritanie).* Alger, B. L. S., n° 24, XII-1956, p. 145-155, 1 carte, ill.
STEWART, Cap. J. L. : *The Cattle of the Gold Coast.* Accra, Govt. printer, s. d., 13 p.
STRABON. *Géographie.* Trad. A. TARDIEU. Paris, Hachette, 1909.
*STRUCK, B .: *Chronologie der Benin Altertümer.* Berlin, Zeitsch. f. Ethnol., 1923, p. 113-166.
SURET-CANALE, J. : *Afrique Noire occidentale et centrale. Géographie. Civilisations. Histoire.* Préface de J. DRESCH. Paris, Édit. Sociales, 1958, 288 p., 16 fig.
*SYDOW, E. von : *Zur chronologie der Benin Platten.* Stuttgart, 1932, p. 121-128.
— *Zur chronologie von Benin-Ornamenten.* Ethnol. Anzeiger, vol. 4, 1935.
SZUMOWSKI, Georges : *Notes sur la grotte préhistorique de Bamako.* N. A., n° 58, IV-1953, p. 35-40, ph., 4 pl.
— *Fouilles à Fatoma (région de Mopti, Soudan).* N. A., n° 64, X-1954, p. 102-108, 6 fig., 5 pl.

— *Fouilles à Kami et découvertes dans la région de Mopti (Soudan).* N. A., n° 67, VII-1955, p. 65-69, 5 fig.
— *Fouilles à Nantaka et à Kélébéré.* N. A., n° 70, IV-1956, p. 33-38, 5 pl., 3 plans.
— *Fouilles au nord du Macina et dans la région de Ségou.* B. IFAN B, 1957, t. XIX, p. 224-258, 11 pl., 8 plans.
— *Pseudotumulus des environs de Bamako.* N. A., n° 75, VII-1957, p. 66-73 ; N. A., n° 77, I-1958, p. 1-11, 12 pl., 1 carte.
TALBOT, P. A. : *The peoples of Southern Nigeria. A sketch of their history, ethnology and language.* Oxford Univ. Press, 4 vol., 1926. Vol. I : XII + 36 p., 121 fig., 1 carte h. t.
TARIKH EL-FETTACH (voir HOUDAS, O. et DELAFOSSE, M.).
TARIKH ES-SOUDAN (voir HOUDAS, O.).
TAUTAIN, Dr L. : *Légendes et traditions des Soninkés relatives à l'empire de Ghanata.* Paris, Bull. de Géogr. hist. et descript., 1895.
TAUXIER, L. : *Le Noir de Bondoukou.* Paris, Leroux, 1921, XII + 770 p., 24 pl. h. t.
TAYLOR, E. G. R. : *Pactolus ; River of Gold.* The Scottish Geogr. Magaz., 15-V-1928, vol. XLIV, p. 129-144, 2 fig.
TEDZKIRET EN-NIZIAN (voir HOUDAS, O.).
TEIXEIRA DA MOTA, Avelino : *Guiné portuguesa.* Lisboa, Agen. Ger. do Ultramar, 1954, 2 vol., 394 + 297 p., ill.
TEMPELS, R. P. Placide : *La philosophie bantoue* (trad. du néerl. par A. Rubbens). Paris, Coll. Prés. Afric., 1949, 128 p., ill.
TERRASSE, Henri : *Note sur les ruines de Sijilmassa.* 2e Congr. Fédér. Soc. Sav. Afr. N., Rev. Afric., n° 368-369, 1936, t. II, 1, p. 581-589, 8 pl.
— *Sur des tessons de poterie vernissée et peinte trouvés à Teghaza.* B. C. A. O. F., 1938, p. 520-522, 1 pl.
— *Histoire du Maroc.* Casablanca, Édit. Atlantides, t. I, 1949, VIII + 401 p., 11 cartes ; t. II, 1950, 509 p., 6 cartes.
THOMAS, L. : *Réflexions sur quelques aspects de la moralité diola.* B. IFAN B, 1958, p. 249-290.
THOMAS, Northcote W. : *Anthropological report on Sierra Leone.* London, Harrison, 1916. I : 196 p., XX pl. ; II : 139 p.
— *Stone circles in Gambia.* Man, II, 1954, n° 17, p. 25-27.
THOMASSEY, Paul : *Autour des poids d'or ashanti-baoulé.* C. I. A. O., Dakar, 1945 [1951], t. II, p. 281-289.
— *Note sur la géographie et l'habitat de la région de Koumbi Saleh.* B. IFAN, 1951, p. 476-486, 2 fig.
THOMASSEY, P. et MAUNY, R. : *Campagne de fouilles à Koumbi Saleh.* B. IFAN, 1951, p. 438-462, 11 fig.
— *Campagne de fouilles de 1950 à Koumbi Saleh (Ghana ?).* B. IFAN B, 1956 p. 117-140, 14 fig.
THOMPSON, J. Oliver : *History of Ancient Geography.* Cambridge Univ. Press, 1948, 427, 65 fig.
TILHO, Jean : *Documents scientifiques de la mission Tilho* (1906-1909). Paris, Impr. Nat. T. I : 1910, 412 p. ; t. II : 1911, 613 p., 70 pl., 52 grav., 7 cartes.
— *Le Tchad et la capture du Logone par le Niger.* Paris, Gauthier-Villars, 1947, VIII + 202 p., 15 pl., 13 fig., 1 carte h. t.
TODD, J. L. : *Note on stone circles in Gambia.* Man, 1903, p. 164-166, 3 fig.
TODD, J. L. et WOLBACH, G. B. : *Stone circles in the Gambia.* Man, 1911, n° 96, p. 161-164, 1 pl.
TOURNIER, J. L. : *Les gîtes de scories de fer dans la Basse Côte-d'Ivoire.* C. I. A. O., V, Abidjan, 1953 [1955], p. 147-148.
TRAORÉ, Dominique : *Mesures locales soudanaises.* N. A., n° 43, VII-1949, p. 81-82.
— *Médecine et magie africaine.* Doc. IFAN, Dakar, XII-9-30.
TRESSAN, Marquis de [LAVERGNE de] : *Au sujet des Peuls.* B. IFAN, 1952, p. 1512-1559, 1 carte h. t.
TRICART, Jean : *Notice de la carte géomorphologique du delta du Sénégal dressée par le laboratoire de géographie de l'Université de Strasbourg sous la direction du Professeur —.* Richard-Toll, Archives M. A. S., t. I, 1954, bull. n° 12, ronéo.
TRIMINGHAM, J. Spencer : *Islam in the Sudan.* Oxford Univ. Press, 1949, X + 280 p., 2 cartes.
— *The Christian church and Islam in West Africa.* London, I. M. C. Research pamphlets, n° 3, 56 p., 1 carte.
— *Islam in West Africa.* Oxford Univ. Press, 1959, X + 262 p., 1 carte h. t.
TRIPEAU, Dr et PANZANI, Lt : *Monuments mégalithiques et redjems de la région sud d'Aïn el-Barka.* L'Armée d'Afrique, 1925, p. 109-113.
TSCHUDI, Yolande : *Les peintures rupestres du Tassili N'Ajjer.* Neuchâtel, La Baconnière, 1956, 104 p., 27 pl., XX pl.
'UBAYD ALLAH : (voir LÉVY-PROVENÇAL, 1954).
UNDERWOOD, Léon : *Bronzes of West Africa.* London. Tiranti, 1949, 32 p., 64 pl.



Page 574 of 596

URVOY, Yves : *Chroniques d'Agadès*. J. Soc. Afric., t. IV, 1934, p. 145-177.
— *Essai de bibliographie des Populations du Soudan central (Niger fr., Nord de la Nigeria anglaise)*. B. C. A. O. F., 1936, p. 243-333.
— *Histoire des populations du Soudan central (Colonie du Niger)*. Paris, Larose, 1936, 350 p., 20 fig.
— *Chronique du Bornou*. J. Soc. Afric., 1941, t. XI, p. 21-31.
— *Gravures dans l'Aribinda (boucle du Niger)*. J. Soc. Afric., 1941, p. 1-5, pl. II.
— *Les bassins du Niger. Étude de géographie physique et de paléogéographie*. Mém. IFAN, n° 4, Paris, Larose, 1947, 139 p., 36 fig., VI pl., 4 cartes h. t.
— *Histoire de l'Empire du Bornou*. Mém. IFAN, n° 7, Paris, Larose, 1949, 166 p., 7 fig.
— *L'Art dans le territoire du Niger*. Étud. Nigér., 1955, 68 p., 77 fig.
UTFING, F. A. J. : *The story of Sierra Leone*. London, Longmans, 1931, VIII + 178 p., 3 cartes.
*UYLENBROECK : *Dissertatio de Ibn Haukalo geographo, nec non Iracae Persiae descriptio*. Leyde, 1822.
VADJA, Georges : *Contribution à la connaissance de la littérature arabe en Afrique occidentale*. J. Soc. Afric., t. XX, 1950, p. 229-237.
VASCO DE GAMA : *Diario de viagem de* —. Porto, Livr. Civiliz., 1945, t. I, 21 + 90 + 151 p. ; t. II, 574 p.
VASCONCELLOS, Basilio de : « *Itinerario* » *do Dr Jeronimo Münzer (excertos)*. Coimbra, Impr. da Univers., 1932, 87 p.
VAUFREY, Raymond : *L'âge de l'art rupestre nord africain*. Berlin, I. P. E. K., 1938, p. 10-29, 10 pl.
VERGER, Pierre : *Note sur le culte des Orisa et Vodun à Bahia, la Baie de Tous les Saints, au Brésil et à l'ancienne Côte des Esclaves en Afrique*. Mém. IFAN, Dakar, n° 51, 1957 [1958], 609 p., 159 ph., 1 carte h. t.
VERNEAU, Dr Raymond : *Découverte de grandes ruines à Gaowa (Soudan fr.)*. L'Anthropol., 1902, p. 778-781.
— *Un dolmen ? dans le Sahel soudanais*. L'Anthropol., 1922, p. 188-190.
VIDAL, J. : *Au sujet de l'emplacement de Mali (ou Melli), capitale de l'ancien empire mandingue*. B. C. A. O. F., 1923, p. 251-268.
— *Le mystère de Ghana. Id.*, p. 512-524.
— *Le véritable emplacement de Mali. Id.*, p. 606-619.
— *La légende officielle de Soundiata, fondateur de l'empire manding. Id.*, 1924, p. 317-328.
VIEILLARD, Gilbert : *Sur quelques objets en terre cuite de Djenné*. B. IFAN, 1940, p. 347-349, 1 fig., 5 pl.
VINCENT-CUAZ, L. et SPRUYTTE, J. : *Note sur des monuments funéraires préislamiques et des dessins par percussion dans la région de Stailet Yali et Khnifissat (Ouest mauritanien)*. Alger, B. L. S., n° 27, IX-1957, p. 159-166, 4 fig., 1 pl.
VINTEJOUX, Max : *Le miracle arabe*. Paris, Charlot, 1950, 205 p.
VIRÉ, Marie-Madeleine : *Notes sur trois épitaphes royales de Gao*. B. IFAN B, 1958, p. 368-376, 3 fig.
— *Stèles funéraires musulmanes soudano-sahariennes*. Bull. IFAN B, 1959, p. 459-500, 1 carte, 2 fig.
VOYAGES OF CADAMOSTO (*The*) *and other documents on Western Africa in the second half of the XVth century*, transl. and edit. by G. R. CRONE. London, Hakluyt Soc., 1937, XLV + 159 p.
VUILLET, J. : *L'introduction de la culture du cotonnier en Afrique occidentale*. B. C. A. O. F., 1920, p. 52-59.
— *Essai d'interprétation des traditions légendaires sur les origines des vieux empires soudanais*. Paris, C. R. Acad. Sc. Colon., t. X, 1950, p. 268-287.
WALCKENAER, C. A. : *Collection de relations de voyages par mer et par terre en différentes parties de l'Afrique depuis 1400 jusqu'à nos jours*. Paris, t. I, 1842, 517 p.
WALKER, S. W. : *Gabi figures and Edegi, first King of the Nupe*. Man, XI-1934, n° 193, p. 169-172, 14 fig.
*WALZ, Reinhart : *Zum problem des zeitpunkts der domestikation der Altweltlichen Cameliden*. Zeitsch. Deutsch. Morgenl. Gesells., Bd. 101, 1951, p. 29-51.
— *Neue Untersuchungen zum Domestikation der Altweltlichen Cameliden. Id.*, Bd. 104, 1954, p. 45-87.
WARD, W. E. F. : *A history of the Gold Coast*. London, Allen & Unwin, 1948, 387 p., 8 pl., 11 cartes.
*WESTERMANN, Diedrich : *Geschichte Afrikas staatenbildungen südlich der Sahara*. Köln, Greven-Verlag, 1952, 492 p., 58 pl., 20 cartes.
WEULERSSE, J. : *L'Afrique noire*. Paris, Fayard, s. d. [1934], 485 p., 62 fig., cartes.
WHITTLESEY, Derwent : *Kano : A sudanese metropolis*. New York, The Geogr. Rev., IV-1937, p. 177-199, 17 fig.
WIENER, Leo : *Africa and the discovery of America*. Philadelphia, Innes, 3 vol. I : 1920, XIX + 290 p. ill. ; II : 1922, XXII + 287 p. ill. ; III : 1922, XXI + 402 p. ill.
WIET, Gaston (voir HANOTAUX, G.).
WILD, R. P. : *An old native pot dug-up at Obuasi in Ashanti*. The Gold Coast Rev., 1926, vol. II, n° 1, p. 13, 1 ph. h. t.
— *Vestiges of a pre-ashanti race at Obuasi (Ashanti). Id.*, 1929, vol. V, n° 1, p. 1-17, 14 pl.

— *An unusual type of iron-smelting furnace at Abomposu, Ashanti. Id.*, 1931, n° 2, p. 184-192, 1 fig.
WILD, R. P. et BRAUNHOLTZ, H. J. : *Baked clay heads from graves near Pomena, Ashanti.* Man, I-1934, n° 1, p. 1-4, 5 fig.
WITTE, Ch. M. de : *Les bulles pontificales et l'expansion portugaise au XV^e siècle.* Louvain, Rev. d'Hist. eccléS., t. XLVIII, 1953, p. 683-718 ; t. XLIX, 1954, p. 438-461 ; t. LI, 1956, p. 413-453 et 809-836 ; t. LIII, 1958, p. 5-46 et 443-471.
WOISARD, Cap. A. : *Monuments anté-islamiques dans le Sahara occidental.* Alger, B. L. S., n° 21, XI-1955, p. 155-158, 4 fig.
WULSIN, F. R. : *An archaeological reconnaissance in the Chari basin.* Cambridge, Mass., Harvard Afric. Stud., 1932, vol. X, 88 p., XV pl.
*WÜSTENFELD : *Jacut's geographisches Wörterbuch.* Leipzig, 1866-1873, 6 vol.
X... : *La tradition religieuse mossie.* N. A., n° 24, X-1944, p. 15-17.
YA'KUBI : *Les pays* (trad. G. WIET). Le Caire, Impr. de l'Inst. d'Archéol. orient., 1937, XXXI + 291 p.
YVETOT : *Les faluns des îles du Saloum.* Dakar, Comité local d'Océanogr. de l'A. O. F., 1949, p. 26.
ZELTNER, François de : *Notes sur le préhistorique soudanais.* L'Anthropol., 1907, p. 535-548.
— *Anciennes fortifications dans le Sahel soudanais,* Paris, B. S. P. F., 1910, p. 279.
— *A propos de la soi-disant découverte d'un dolmen dans le Sahel soudanais.* L'Anthropol., 1923, p. 282-283.
— *Polissoirs et haches de pierre provenant de la Haute-Volta.* B. C. A. O. F., 1924, p. 615-618.
ZEUNER, F. E. : *Dating the past. An introduction to Geochronology.* London, Methuen, 1946, 444 p., 24 pl., 103 diagrammes.
ZÖHRER, L. G. A. : *La population du Sahara antérieure à l'apparition du chameau.* Neuchâtel, Suisse, Bull. Soc. neuch. de Géogr., t. LI, 4, 1952-1955, p. 3-133, 144 fig.
ZURARA (voir CASTRO E ALMEIDA ; GOMES EANES DE ZURARA).

# INDEX

Le présent index groupe les principaux noms propres et matières mentionnés dans cet ouvrage, à l'exception de ceux dont la répétition est trop fréquente : Afrique, Arabes, économie, Sahara, Soudan, etc. On ne portera dans ce cas, pour certains d'entre eux, que les références les plus importantes qui les concernent. Nous omettrons également les noms de lieux ou de personnes cités une seule fois, à moins que cette citation unique soit jugée importante.

Les noms de personnes (physiques et morales), de dynasties et de peuples sont en capitales, les noms de lieux en romaines, ceux de matières et les noms d'ouvrages en italiques.

Les chiffres gras correspondent à celles des pages plus spécialement consacrées au sujet indiqué.


Abalessa : 17, 58, **84**, 86, 88, 117, 201, 232, 315, 318, 320, 345, 390, 398, 433, 456.
Abd Allah Ibn Yacin : 30, 506.
Abou Bakr Ben Omar : 49, 479, 506, 524.
Abou Hamid Al-Andalousi : 31, 269, 303, 346, 425, 547.
Aboul'Féda, **33**, 255, 268, 348, 370, 373, 411, 547.
Abou Yezid : 117, 391, 521.
Abweir : **67-68**.
Adanson, M. : 62, 63, 153, 157, 548.
*administration* : 404, **504-515**, 529, 533, 545.
Adrar Ahnet : 16, 85-92, 199, 306, 309, 456.
Adrar Bous : 143, 200.
Adrar des Iforas : 85, 92, 111, 117-120, 126, 137, 193, 201, 217, 218, 236, 257, 283, 380, 385, 432, 440, 445, 456, 506, 511, 513.
Adrar de Mauritanie : 43, 65-67, 74, 82, 212, 217, 235, 237, 252, 254, 256, 257, 281, 283, 289, 369, 399, 430, 439, 440, 445-449, 465, 466, 511, 535.
Affollé : 76, 79.
Agadem : 44, 145.
Agadès : 64, 139, 141, 142, 228, 233, 279, 282, 309, 311, 341, 357, 367, 384-386, 393, 417, 425, 434, 481, **489**, 490, 494, 495, 505, 514.
*agate* : 58, **319-320**, 433.
Aghmat : 341, 370, 391, 399, 400, 428, 429.
Agisymba : 23, 213.
Agram (voir Fachi).
*agriculture* : 217, 233, **235-254**, 340.
*agronomie,* : **251-254**.
Ahaggar (voir Hoggar).
Ahlal (Arabes) : 431, 433.
*aigris (pierres d')* : 176, 179, **273-274**.
Aïn Galakka : 148, 150, 489.
Air, monts : 61, 137, 139, 140, **141-142**, 145, 200, 210, 217, 218, 257, 261, 278, 280, 308-311, 356, 380, 386, 436, 438, 440, 445, 453, 456, 458, 459, 511, 513, 514.
Ajjer (voir Tassili des).
Akil : 93, 218.
Akjoujt : 17, 198, 306, **307-308**, 310, 312, 360, 361.
Al-Bakouwi : 37, 237, 244, 256, 264, 265, 348, 363, 370, 429.
Al-Battani : 28, 40.
Al-Birouni : 33, 363.
Al-Dimachqi : **33**, 215, 245, 255, 256, 268, 303, 370, 548, 566.
Al-Fazari : 25, 72, 300.
Al-Harrani : **33**, 303, 335, 363.
Al-Hasan Ibn Al-Marrakouchi : 32.
Al-Housain : 28, 301, 348, 363, 370.
*alimentation* : 156, **227-254**, 258, 354, 368.
Al-Istakhri : 28, 29, 214.
Al-Khwarezmi : **26-27**, 31, 32, 40, 72, 213, 365.
Al-Maqdisi : 29, 420.
Al-Maqqari : 31, 249, 342, 384, 390, 392, 400, 427, 431, 529.
Almohades : 391, 422.
Almoravides : 29, 32, 33, 49, 69, 71-73, 93, 218, 271, 291, 391, 393, 422, 439, 440, 456, 471, 482, 506, 508, 522-524, 526, 542, 543.
Al-Mouhallabi : 29, 112, 114, 428, 523.
Al-Muqaddasi : 291, 416, 548.
Al-Omari : 15, **34-35**, 117, 123, 139, 140, 215, 228-230, 232, 234, 239, 242-246, 249, 257-261, 263, 265-270, 274, 278, 280, 282, 284, 286, 292, 303, 304, 310, 344, 348, 360, 363, 368, 370-374, 376, 382, 395, 419-421, 424, 426, 440, 447, 449, 450, 452, 458, 464, 490, 505, 511, 519, 522, 526, 529, 535, 548, 559.

*alphabets* : 92, 456, 530.
Al-Qalqasandi : **37**, 348, 370, 372, 529.
Al-Qazwini : 32, 303, 330.
*alun* : 141, 333, **334-336**, 379, 433, 452.
Al-Zouhri : 30, 233, 256, 363, 429, 529.
Amadror : 332, 335.
*amazonite* : 58, 90, **317-318**.
*ambre gris* : **255**, 379.
Amérique : 230, 239, 340, 534.
Amilhat, P. : 66, 71, 548.
*ânes* : 275, **282-283**, **395-396**.
*animisme* : 53, 93, **515-520**, 537, 542.
Ankalas : 141, 280, 333, 335, 369, 452.
Anonyme de Ravenne = Le Ravennate : 22, 327, 548.
*anthropologie* : 51, **443-464**.
*anthropophagie* : 447, 457, 459, **518-520**, 544.
*antiquité classique* : 17, 18, **21-24**, 189, 191-196.
Anzicha (voir In Zize).
Aougham : 93, 239.
Aouinet Enji : 66, 82.
Aouinet Legraa : 76, 87, 88, 90.
Aoulil, Awlil : 231, 260, 280, **324-326**, 357, 358, 407, 427, 437, 466.
*apiculture* : **292-293**.
Araouan, Arawan : 114, 201, 205, 281, 359, 384, 431, 432, 489, 509, 513.
Arabes : **24-37**, **460-462**.
Arabo-Berbères : 212, 220, 227, 321, 375, 389, 391, 392, 402, 436, 437, 446, 447, **455-462**, 464, 490, 498, 503, 527, 541, 543, 544.
*archéologie* : **56-187**.
*architecture* : 70, 115, 148, 174, 175, 182, 390, **465-503**, 543.
*argent* : 348, 371.
Arguin, île : 64, 234, 259, 263, 279, 305, 326, 348, 371, 377, 423, 425.
*armement* : 57, 84, 90, 91, 96-98, 101, 136, 161, 163, 170, 172, **233-234**, 286, 341, 349, 426.
*art* : 52, 185-186, **535-539**, 542, 545.
*artisanat* : **343-354**, 497, 536.
Ashanti : 297, 361, 441, 515.
Askia Mohammed : 39, 49, 112, 114, 339, 426, 459, 462, 493, 501, 506, 513, 514, 531, 543.
Askias, dynastie et Empire des : 39, 48, 112-114, 142, 182, 218, 271, 319, 331, 339, 342, 409, 440, 460, 499, 500, 506, 507, **513-514**, 525, 528, 532, 541.
Assaba : 66, 67, 76, 79.
Asselar : 127, 444.
*atlas catalan de 1375* (voir A. Cresques).
Aubréville, A. : 211, 212, 548.
*autruche* : **257-258**.
Awdaghost : 28-30, 58, 67, **71-72**, 201, 209, 215, 218, 228, 236, 239, 244, 253, 255, 258, 278, 280, 289, 292, 300, 302, 321, 328, 340, 342, 343, 347, 367-371, 376, 379, 384, 390, 391, 413, 422, 425, 427-430, 441, 456, 457, 461, 466, 479, **481-483**, 505, 508, 511, 521-523, 529, 533.
Awlil (voir Aoulil).
Ayorou : 138, 139, **143-145**.
Azelik : 58, **140-141**, **308-309**, 310, 311, 313, 374, 479, 489.
Azenègues : 231, 234, 239, 285, 326, 330, 337, 346, 460, 462, 465.
Azgounan, mont : 402, 447.
Azougui : 48, 64, 66, 67, 69, 357, 369, 429, 476, 479.
Azurara (voir Zurara).

Ba, Amadou Hampaté : 135, 548.
Bafour, Baffor : **65-67**, 79, 209, 237, 256, **457-458**, 459.
Bahr El-Ghazal (du Tchad) : 201, 207-208, 314.
Bailloud, G. : 147, 150.
Balbus, Cornelius : 17, 24.
Balout, L. : 154, 201-204, 444, 548.
Bamako : 102, 126-128, 352, 365, 409, 509.
Bambara : 123, 126, 447, 448, 515, 520, 525.
Bambouk : 294, 295, 300.
*bananier* : **247-248**.
Bandiagara : 79, 136.
Bandiala : 62, 63, 156, 158-162, 273, 349, 352.
Bani, rivière : 364, 382, 499.
*baobab* : **61-63**, 157, 158, 162, 228, 233, 535.
Barisa, Barissa, Iarzeitha : 31, 214, 337, 365.
Barros, João de : 46, 224, 348, 549.
Barth, Dr H. : 38, 39, 50, 53, **114**, 142, 310, 406, 417, 420, 489, 493, 497, 499, 501, 502, 549.
Baumann, H. : 51, 56, 549.
*Bayan* (voir *Kitab Al-Bayan*).
Beauchêne, G. de : 116, 328, 472.
Benard Le Pontois : 98, 113.
Bénin : 46, 52, 65, 180-182, 224, 231, 250, 262 264, 265, 274, 353, 360, 361, 423, 438, 441, 447, 452, 495, **502**, 503, 508, 517, 518, 520, 538, 545.
Benjamin de Tulède : 370, 403.
Bénoué : 16, 208.
Bentia : 48, 49, 64, **120**, 125, 365, 409, 448.
Berbères : 18, 237, 285, 315, 328, 399, 443, 446, **455-458**, 462, 464, 510, 511, 520-524.
Bertho, J. : 52, 56, 179, 181, 549.
Bessac, H. : 89, 90, 116, 151, 160, 170, 198, 307, 549.
Béthencourt, J. de : 44, 290, 338.
Bideyat : 195, 277.
*bijoux, bijoutiers* : 84, 97, 128, 163, 169, 306, 347, 348, 376, 543.
Bilma : 64, 139, **141**, 333, 336, 357, 385, 427, 479, 489.
Binger, L. G. : 39, 122, 297, 362, 383, 386, 387, 395, 396, 406, 412, 417, 534, 550.
Bir Meghrein : 76, 82, 252.
Birou (voir Oualata).
Bitou : 298, 359, 382.
*blé* : 217, 236, 237, 253, 425, 543.
Bobo-Dioulasso : 382, 383, 387, 406, 438, 440.
Bojador, cap : 18, 42, 43, 445, 513.

Bondoukou : 178, 300, 359-361, 364-366, 382, 383, 387, 389, 417, 418, 438, 447.
Bonnel de Mézières, A. : 38, 55, 72-74, 125, 151, 478, 550.
Borkou : 147-149, 207, 360.
Bornou : 37, 38, 47, 50, 53, 125, 142, 147, 180, 220, 279, 281, 282, 286, 306, 311, 337, 338, 341, 342, 344, 347, 360, 361, 366, 368, 376, 378, 379, 393, 395, 396, 419, 423, 435, 441, 459, 462, 491, 515, 520, 524, 525, 529, 543, 545.
Bosman, W. : 177, 298, 299, 334, 348, 362, 550.
*botanique* : 208, 209, 216, 219, 221, 222, **227-254**.
Bouda, Buda : 42, 43, 402, 433.
Bouesnard, cap. : 143, 206.
Bourdon, L. : 19, 557.
Bouré : 294-298, 300, 302, 303, 305, 358, 359, 361, 365, 439, 481.
Boussa : 387, 409.
Bovill, E. W. : 36, 50, 53, 515, 550.
*bovins* : 275, **276-279**, 395, 405, 425, 517.
Boyer, G. : 15, 53, 550.
*bracelets de verre* : 58, 60, 116, 332.
Braun, Samuel : 273, 274.
British Museum : 174, 274, 372.
*bronzes, laitons* : 60, 65, 181, 185.
Brouin, G. : 140, 200, 309, 318, 550.
*bulles de coquillages* : 63, **151-162**, 273, 352.

Ca Da Mosto, A. da : 14, 44, 45, 69, 116, 216, 223, 230-233, 236, 239, 245, 248, 249, 253, 255, 258, 262-272, 275, 278-282, 285, 290-293, 305, 316, 323, 324, 327, 330, 339, 342, 344, 346, 348, 349, 355, 359, 363, 364, 369, 370, 372, 376, 377, 379, 397, 405, 407, 419, 423, 425, 429, 432, 447, 453, 490, 504, 505, 508, 527, 551, 574.
Caillié, René : 117, 331, 362, 378, 382, 386, 551.
Caire, Le : 249, 304, 342, 367, 369, 378, 393, 399, 437, 479, 530-532.
Cameroun : 248, 252, 261, 273, 274, 453, 491.
Camnouria (voir Kamnuri).
Canaries, îles : 18, 41, 42, 189, 192, 255, 338, 341, 380.
Cano (voir Kano).
Cantor : 45, 383.
Capot-Rey, R. : 51, 209, 216, 479, 551.
Caputo, G. : 87, 88.
Cap-Vert, îles du : 23, 244, 248, 253, 271, 324, 340, 344.
Cap-Vert, presqu'île du : 57, 61, 151-153, 194, 272, 273, 352, 491, 528.
*caravanes* : 290, 330, 375, 376, 385, **397-403**, 405, 427, 433.
*carbone* 14 : **61-64**, 73, 110, 154, 196, 199, 202.
Cardaire, M. : 526, 551.
Carignano, G. de : 41, 42, 70, 303, 348, 371, 403, 431, 463.
*cartographie* : 21-27, 40-44, 47.
Casamance : 152, 156, 162, 244, 261, 263, 265, 269, 279, 292, 324, 346, 404, 447, 505, 513, 519.
*cauris* : 59, 96, 98, 160, **373**, 409, **420-421**, 533.
Cerné, île : 398, 445.
Chambon, M. : 48, 113.
*chameau* : 92, 193, 275, **287-291**, 327, 385, 393, **394-395**, 405, 424-425.
*char* : 91, 106, 193, 283, 316, 398, 428, 432, 433, 445, 456.
*charrue* : 237.
*chasse* : **254-260**.
Chasseloup-Laubat, F. de : 91, 92, 551.
Chegga : 76, 88.
Cheikou Amadou : 115, 494.
*cheval* : 92, 275, **283-286**, 361, **368-369**, 377, 396, 424, 441.
*chèvre* : 275, **281-282**.
*chien* : **291-292**, 347, 425, 518.
Chiites : 521.
Chinguetti : 48, 64, 67, **68**, 209, 236, 321, 357, 460, 471, 472, 475, 476, 479, 481, **484**, 489, 494, 500.
*christianisme* : 193, 462, **463-464**, 515, 525, 526.
Chuchia, Chuchiam (voir Koukiya).
Chudeau, R. : 81, 86, 142, 143, 552.
*cimetière* : **48-49**, 70, 112, 118, 476-479, 482, 485, 491, 492, 524.
*circoncision* : 197, 518, 520.
*civette* : 263, 379, 425.
Clérisse, H. : 100, 101, 104, 131, 133, 552.
*climatologie* : 61, 93, **197-213**, 444.
*commerce* : 53, 221, **354-441**, 496-503, 521, 538, 543.
*commerce muet* : 216, 223, 305, **362-365**, 399, 405.
*construction* : **230-231**, **465-503**.
Cooley, W. D. : 19, 36, 50, 552.
*cornaline* : 58, 163.
Cortier, M. : 117-119, 472, 473, 487, 552.
Cosmas Indicopleustes : 22, 247.
Côte-de-l'Or (voir Gold Coast).
Côte-d'Ivoire : **174-178**, 272, 294, 296, 298, 299, 314, 418, 419, 453, 512, 513, 538.
*colon* : 59, 196, **245-246**, 344, 543.
*coutumes funéraires* : 75, 84, 85-91, 149, 516-517.
Cresques, A. : 42, 43, 330, 429, 432.
Cross River : 185, 353, 537.
*cueillette* : **227-234**.
*cuir* : 85, **345-347**, 380, 504, 543.
*cuivre, laiton, bronze* : 84, 88, 98, 106, 139-141, 199, **306-313**, 318, **360-361**, 370, 371, 420, 424, 538.
Cyrénaïque : 27, 288, 289, 339, 523.

Daget, J. : 103, 136, 548, 552.
Dahomey : 55, 56, **178-186**, 241, 274, 283, 294, 299, 339, 365, 387, 396, 515.
Dakar : 61-63, 151, 152, 155, 190, 273, 349.
Dalorto, Angelino : **41-42**.
Darados, Daratus (voir Dra).
*datte, dattier* : 236, 253, 368.

Débo, lac : 125, 136, 204, 407, 408, 525.
*décoration* : 470, 490.
*découverte portugaise* : 18, **43-46**, 190-191, 224, 305, 338.
Dei, Benedetto : 370, **463**.
Dekeyser, P. L. : 254, 261, 553.
De La Fosse, Eustache (voir La Fosse, E. de).
Delafosse, Maurice : 13, 15, 24, 35, 36, 39, **50-51**, 53, 55, 71-73, 115, 122, 127, 175, 176, 448, 449, 450, 459, 509, 513, 515, 553, 558.
Demdem (voir Lamlam).
Dendi : 44, 506, 514.
*dendrochronologie* : **61-63**.
*dénéraux* : 59, 60, 74, **416-417**.
Desplagnes, L. : 80, 95-97, 105, 109, 126, 129, 134-136, 314, 349, 350, 553.
Dia : 95, **125**, 136, 509, 521.
Diafarabé : 103, 125, 509.
Diaka : 459, 509.
Diamdiam : **165-168**, 170.
Diara : 15, 111, **125**, 310, 360, 424, 506, 511, 513, 515.
Diawara : 15, 53, 125.
Dienné : 39, 44, 47, 57, 64, 93, 95, 101, 102, 104, 111, **115-116**, 125, 136, 175, 177, 194, 224, 298, 306, 345, 352, 359, 360, 364-368, 370, 371, 382-384, 388-390, 393, 397, 405, 408, 409, 412, 413, 417-419, 432, 438, 440, 492, **494-495**, 497, 498, **499-500**, 506, 511, 513, 514, 520.
Dieppois : 15, 463.
Dieterlen, Mme G. : 52, 55, 123, 453.
Dioron Boumak, Dioron Boundaw : 63, **159-162**.
Dioula : 175, 177, 356-389, 417, 447, 521, 544.
Djado : 16, 137, 139, 141, 143, 201, 318, 333, 479, 489.
Djerma : 84, 87, 514.
Djimdjim : 104, 205.
Djinguereber, Mosquée de : 114, 115, 493, 495.
Djoddala, Goddala : 326, 456.
Djouder, Pacha : 18, 114, 286, 377, 379, 514.
Djougou : 382, 387, 389, 438.
Dogon : 52, 221, 491, 514, 515, 538, 539.
*dolmen* : 91, 136.
Dorcades, Iles (voir Gorgades).
Dou : 365, 505, 509.
Dougouba : 124, 363.
Dra, Draa, oued : 25, 30, 368, 371, 378, 391, 394, 428, 440, 454-456.
Dra Malichigdane : 17, 198, 307.
Dresch, J. : 19, 210, 554.
*droits* (voir *taxes*).
Dubief, J. : 201-204, 554.
Dubois, Félix : 39, 115, 493, 494, 497, 531, 554.
Duchemin, G. : 163, 325, 326, 554.
Dulcert, Angelino : **41**, 42, 70.
Dupuis, J. 366, 419, 438.

*économie* : **227-464**.
Edrisi (voir Idrisi).
Égypte : 15, 24, 27, 35, 46, 193, 219, 236, 237, 247, 270, 276, 279, 283, 287, 288, 291, 301, 304, 315, 318, 334, 335, 337, 340, 341, **344**, 366, 367, 370, 378, 379, 385, 392, 402, 422, 432, 435, 438, 446, 462, 464, 529, 537.
El-Bekri : **29-30**, 31-33, 60, 71-73, 112, 114, 116, 117, 121, 122, 124-126, 147, 209, 215, 228, 231-237, 244, 245, 253, 255, 256, 258, 260, 264, 266, 275, 278, 280-282, 284, 291, 292, 296, 302, 303, 310, 316, 319, 326-328, 332, 336, 342, 344, 348, 359, 360, 363, 369, 370, 373, 378-380, 382, 384, 388, 391, 395, 402, 409, 414, 419, 420, 425, 428, 431-433, 438, 447-450, 452, 453, 457-459, 461, 466, 481, 487, 505, 506, 508, 509, 511, 516, 517, 520-524, 528, 533, 555.
*élevage* : 199, 203, 208, 209, 217, 219, 221, **275-294**.
El-Goléa : 17, **454**.
El-Maghili : 460, 501.
Elmina : 178, 191, 224, 240-242, 253, 264, 265, 272, 279, 292, 298, 306, 345, 347, 389, 397, 428, 447, 451.
El-Oualadji : **95-97**, 107, 109, 110, 349, 350, 517.
Ennedi : 16, 148, 201, 217.
*épices* : 335, 362, 379, 390.
*épigraphie* : **47-50**, 60, 74.
*esclavage, esclave* : 221, 223, 232, 308, **336-343**, 360, 361, 366-369, 374, 375, **377-379**, 381, 385, 390, 396, 397, **422-424**, 454, 455, 491, 504, 505, 507, 508, 516, 519, 521, 525, 541, 542, 545.
Esié : 185, 538.
Es-Sa'di : 39, 408, 532, 533, 555.
Es-Saheli : 114, 122, 493, 544.
Es-Souk, Tadmekka : 44, 48, 49, 58, 64, 111, **117-118**, 140, 201, 228, 230, 239, 255, 302, 321, 332, 335, 350, 357, 360, 367, 374, 376, 384, 385, 390, 391, 419, 433, 438, 457, 466, 469, 471, **472**, 474, 477, 481, **487-488**, 490, 511, 513, 522.
*étain* : 185, 317, 371.
Éthiopien : 435, 444, 454.
*étoffes* : **369-370**, 420, 425, 463.
*eunuques* : 342, 374, 385, 422, 423.

Fachi, Agram : 334, 386.
Fadioute : 157, 158.
Fage, J. D. : 51, 555.
Fagg, B. : 180, 181, 184, 185, 555.
Fagg, W. : 52, 555.
Faguibine, lac : 205, 206, 212, 509.
Falémé, riv. : 296, 417.
Fati, lac : 106-111, 134, 135, 210.
*faune* : 91, 198, 199, 201, 203, **254-293**.
*fer, forgerons* : 57, 75, 98, 107, 111, 147, 152, 177, 181, 185, 196, 199-203, 207, 233, 307, **313-317**, 420, 504.
Fernandes, Valentim : 14, 44, **45**, 56, 68, 70, 125, 158, 171, 216, 224, 229-233, 236-242, 244-248, 253-261, 264, 265, 268-272, 275, 282, 285, 291-293, 305, 316, 323, 324, 326, 327, 330, 338,

340, 344, 346, 348, 349, 353, 355, 358, 359, 364, 368, 371, 372, 376, 381, 383, 384, 389, 395-397, 404, 405, 407, 411, 423, 425, 447, 450-452, 462, 465, 484, 490, 491, 497, 499, 504, 505, 527, 528, 535-555.
Fès : 13, 35, 36, 46, 290, 292, 374, 376, 380, 390, 397, 413, 426, 433, 434, 456, 458, 479, 531, 536.
*feux de brousse* : **211-213**, 252.
Fezzan : 16, 24, 27, 28, 84, 85, 87, 88, 91, 141, 192, 201, 218, 236, 251, 280, 283, 287, 289, 290, 334, 337, 342, 370, 377, 378, 391, 398, 427, 432, 435, 437, 440, 444, 523, 543, 544.
Fleuve de l'or (voir Sénégal).
*flore* (voir *botanique*).
Florentin, capitaine : 65, 95.
Floup : 324, 505, 518.
*foggara* : **252-253**.
*fortifications* : 116, 136, 137, 176, 180, 181, 183, 467, 476, 477, 489, 495, 500-503, 541.
Fortunées, Iles (voir Canaries).
*fouilles* : 65, 72-74, 84, 95-111, 113, 116, 143-146, 151, 160, 169, 170, 181, 182, 328, 373, 472, 478, 479.
Fouta Diallon : 15, 172, 219, 276, 305, 451, 511, 513, 525.
Frère Mendiant : **43-44**, 556.
Frobenius, Léo : 51, 173, 180, 181, 537, 556.
Furon, R. : 135, 140, 308, 556.
*fusaioles* : 59, 60, 151.

Gaden, H. : 55, 151, 162, 556.
Gaillard, M. : 53, 122, 556.
Galam : 124, 125, 294-296, 298, 300, 302, 303, 305, 339, 364, 438, 439, 509.
Gambie, pays et fleuve : 65, 150, 162, 191, 229-231, 242, 243, 245, 246, 248, 254, 262-265, 269, 270, 273, 282, 285, 293, 296, 305, 306, 316, 324, 344, 353, 358, 364, 383, 389, 404, 406, 407, 410, 423, 437, 438, 450, 453, 491, 505, 506, 508, 511, 513, 515, 524, 525, 527.
Gangara : 65-67.
Ganuya (voir Guinée).
Gao, Kawkaw : 27, 29, 39, 42, 46, 48, 53, 58, 59, 64, 93, 111, **112-114**, 117, 122, 139, 186, 206, 209, 220, 230, 234, 237, 243, 244, 271, 278, 281, 283-285, 292, 306, 318, 319-321, 339, 341-344, 346, 350, 360, 366-368, 370-376, 384, 385, 388, 389-393, 407, 413, 416, 417, 420-424, 427, 432, 433, 436, 438, 440, 441, 447, 453, 456, 457, 460, 463, 466, 487, **492-493**, 495, **498-499**, 506, 511, 513, 521, 523, 524, 528, 529, 541.
Gaoga : 125, 147, 148, 279, 281, 346, 347, 369, 370, 372, 383, 393, 437, 441, 462, 464, 505.
Garamantes : 17, 22, 289, 444, 456.
Garoumélé : 64, 142, 148, 489, 495.
Gautier, E. F. : 51, 75, 85, 86, 117, 118, 126, 201, 556.
Geir, fleuve : 17, 22, 192.
*généalogies* : 38, 40, 464.
Geni (voir Dienné).
Génois, Gênes : 41, 335, 463.
Germa (voir Djerma).
Ghadamès : 17, 218, 319, 335, 390, 392, 393, 432, 433, 460, 462, 522.
Ghana, république de (voir Gold Coast), 14, note 1.
Ghana, royaume et ville : 15, 25, 27, 30, 40, 41, 48, 53, 55, 60, 67, 70, **72-74**, 93, 111, 117, 124, 125, 139, 171, 212, 214, 215, 218, 220, 231, 233, 237-239, 245, 253, 264, 267, 282, 284, 291, 300-303, 306, 316, 320, 321, 328, 337, 343, 345-347, 353, 357, 359, 363, 365, 367, 369, 371-373, 376, 384, 388, 390, 395, 402-404, 407, 414, 418, 427, 429-433, 436-439, 447, 449, 459, 461, 464, 466, 479, 481, 487, 503, 505-507, **508-511**, 516, 517, 521, 523, 524, 529, 533, 534, 542, 543, 545.
Ghardaia : 454, 481.
Ghast (voir Awdaghost).
Ghiarou : 30, **124**, 296, 302, 337, 363-365, 382, 388, 409, 438, 508.
*girafe* : **266-267**.
Gironcourt, G. de : 38, 48, 49, 117, 130, 136, 556.
Gober, Guber : 243, 279, 281, 311, 345, 347, 383, 392, 393, 505, 513, 514, 516.
Gold Coast, État moderne de Ghana : 14, 18, **174-178**, 274, 294-296, 298, 299, 306, 361, 365, 374, 377, 383, 387, 389, 418, 419, 423, 448, 451, 545.
Gomes, Diogo : 14, 44, 120, 231, 245, 249, 250, 255, 256, 263-268, 285, 305, 370, 407, 423, 457, 458, 505, 527, 557.
*gomme* : 228, 379.
Gorée, Ile : 62, 269, 282.
Goundam : 58, 59, 95, **103-110**, 122, 205, 210, 283, 350, 351, 491, 517, 536, 542.
Goundiourou : 111, 365.
Gourma : 136, 145, 514, 543.
Griaule, M. : 52-57, 129, 146, 353, 525, 557.
*griots* : **53-56**, 63, 450, 504, 507, 533, 536.
Guangara (voir Wangara).
Guber (voir Gober).
Guinée : 41, 42, 127, **172-174**, 231-233, 264, 268, 269, 282, 294, 296, 297, 305, 339, 359, 365, 371, 438, 447, 452.
Guinée portugaise : 150 *sq.*, 273, 294, 323, 324, 511.

Habib B. Abi 'Ubaida : 25, 289, 300, 399, 428.
*habillement* : **231-232**, 245, 246, **343-345**.
*habitation* : **230-231**, **465-479**.
Hamet, Ismaël : 55, 69, 557.
Hank : 76, 78, 88.
Haoussa : 284, 306, 321, 356, 361, 383, 387, 441, 448, 514, 525, 543.
Harratine : 340, 444, 510.
Haute-Volta (voir Volta).
Hérodote : 17, 22, 201, 202, 209, 211, 236, 288, 299, 315, 398, 399, 435, 444.
Hespérides, Iles (voir Canaries).

Hespérien, cap (voir Juby).
Hilal, Hilaliens (Arabes) : 461.
Hoden (voir Ouadane).
Hoggar, pays et peuple : 17, 61, 84-92, 193, 199, 201, 202, 217, 235, 278, 283, 311, 320, 335, 345, 392, 398, 401, 402, 433, 444, 456, 457, 522.
Holas, B. : 51, 177, 558.
Houdas, O. : 13, 51, 558, 573.
Hugot, H. J. : 199, 201, 444.
Huletem (voir Oualata).
*hydraulique* : 252, 253.
*hydrographie* : 204-208.
*hypogées, tombes* : **127-129**, 172.

Iarzeitha (voir Barisa).
Ibn Abd Al-Hakam : **27-28**, 141, 289, 559.
Ibn Al-Faqih Al-Hamadhani : **28**, 139, 238, 239, 244, 264, 300, 345, 428, 559.
Ibn Battouta, Ibn Batoutah : **35-36**, 39, 68, 70, 72, 84, 114, 116, 122, 123, 125, 139, 140, 172, 215, 228, 230, 232-234, 236-239, 242-244, 246, 247, 259, 261, 265, 266, 268, 270, 275, 278, 280, 285, 290-292, 297, 304, 309-312, 330, 339-344, 348, 353, 355, 359, 363, 369, 373, 374, 377, 379, 380, 384-386, 388, 392, 400-402, 404, 407, 409, 413, 420, 422, 424, 426, 430-433, 438, 447-453, 457, 458, 467, 492, 499, 504, 507, 516, 519, 521, 522, 525, 530, 533, 535, 536, 559.
Ibn Fatima : 32, 33, 148, 447.
Ibn Idari Al-Marrakusi : **33**, 34.
Ibn Hawqal : **28-29**, 71, 72, 117, 124-126, 215, 237, 281, 301, 328, 365, 390, 391, 400-403, 428, 435, 436, 438, 457, 522, 559.
Ibn Khaldoun : 35, **36-37**, 39, 68, 84, 117, 140, 215, 231, 239, 267, 285, 290, 304, 368, 369, 385, 397, 401, 402, 414, 421, 429, 433, 440, 446, 447, 449, 450, 476, 511, 522, 523, 525, 531, 533, 534, 559.
Ibn Khurradhbih : 28, 410, 457, 460, 559.
Ibn Rustih : 28, 411, 559.
Ibn Said : 27, **32-33**, 37, 116, 147, 148, 215, 231, 233, 237, 244, 245, 253, 255, 256, 258-261, 265-269, 280, 284, 303, 335, 337, 348, 360, 407, 429, 447, 453, 466, 490.
Ibn Yacin : 71, 271, 506, 526.
Idjil : 125, 209, 218, 313, 316, **327-328**, 330, 357-360, 388, 424, 430, 484, 515.
Idrisi, Edrisi : 27, **30-31**, 33, 37, 124, 125, 141, 147, 228, 230, 233, 236, 238, 242, 245, 255, 258-260, 262-264, 267, 281, 284, 290-292, 302, 303, 316, 320, 326, 333, 335, 337, 341, 345, 346, 349, 365, 382, 385, 388, 391, 400, 401, 407, 414, 422, 429, 436, 438, 459, 461, 467, 490, 524, 535, 554, 559.
I. F. A. N. (Institut Français d'Afrique Noire) : 14, 19, 61, 62, 73, 74, 80, 97, 102, 116, 133, 164, 174, 177, 209, 234, 311, 350.
Ife : 51, 177, **180-186**, 224, 321, 348, 353, 438, 503, 518, 520, 536, 538, 542, 545.
*igname* : **246-247**, 451, 452, 535.
*impôts* : 310, 402, 511.
In Dagouber : 76, 126.
Indes : 58, 163, 192, 247, 277, 299, 362, 418, 517.
Indiens = Abyssins : 464.
In Salah : 42, 434.
*instruction* : 497, 528-533.
In Timlel : 66-67.
In Zize : 42, 85, 380, 438, 434.
Iresni : 281, 302, 365, 382, 385.
*islam* : 18, 60, 75, 83, 93, 95, 146, 171, 180, 191, 343, 387, 388, 393, 439, 472-476, 492-495, 501, 506, 515, **520-528**, 541-545.
Issa Ber (voir Niger).
*ivoire* : 265, 353, 362, 380.

Jean-Léon l'Africain (voir Léon l'Africain).
Jeffreys, M. D. W. : 239, 240, 252, 560.
Joal : 63, 156, **157-158**, 273.
Joire, J. : 55, 153, 154, 157, 162-164, 347, 560.
Jouenne, Dr : 164, 167, 169-171, 560.
Juby, cap : 17, 43, 192.
Juifs : 40-43, 50, 340, 348, 376, 418, 457, 458, **459-460**, 463, 464, 515, 526.
Julien, C. A. : 19, 51, 561.
*justice* : 404, 426, 507.

Kabara : 408, 409, 498.
Kairouan : 24, 27.
Kalala : 139, 333, 385.
Kamal, Youssouf : 13, 15, 51, 561.
Kamnuri, Kamnuria, Camnouria : 27, 31.
Kanem : 37, 38, 125, 147, 148, 180, 215, 219, 220, 237, 239, 242, 244, 245, 253, 261, 267, 268, 274, 280, 281, 344, 360, 378, 419-421, 427, 435, 440, 447, 452, 461, 515, 520, 524, 525, 529, 543, 545.
Kangaba, Kaaba : 64, 122, **123-124**, 506, 513.
Kaniaga : 39, 125, 506.
Kaniana : 101, 104.
Kankan : 365, 511.
Kankan Moussa (voir Mansa Moussa).
Kano, Cano : 38, 180, 181, 243, 246, 251, 279, 306, 310, 341, 342, 344, 345, 361, 366, 382, 383, 386, 389, 417, 434, 460, 489, 495, 499, **500-501**, 505, 506, 513, 514.
Kati, Mahmoud : 39, 507, 532-534, 561.
Katsina : 38, 181, 361, 365, 460, 505, 513, 514.
Kawar : 18, 24, 28, 31, 139, **141**, 201, 218, 231, 236, 260, 289, 290, **332-336**, 337 ,356, 357, 360, 369, 378, 379, 385, 386, 398, 399, 435, 446, 447, 452, 467, 479, 489, 521, 523, 541.
Kawkaw (voir Gao).
Kayamaga : 39, 60, 72.
Kayes : 124, 125, 358, 359, 363, 365.
Kelley, Harper : 100, 200.

Kidal : 64, 118, 119, 126, 469, 471, **474**, 487.
Kisra : 40, 464.
*Kitab Al-Bayan* : **33**.
*Kitab Al-Istibar* : **32**, 429.
Koi Goureye : 95, 104, 105.
*kola, kolatier* : 221, **248-249**, 361, 366, 379, 382, 396.
Kolima : 97, **99-100**, 103, 104, 206.
Koli Tenguela : 172, 513, 514.
Konakry : 17, 177-174, 261, 316, 518.
Kong : 178, 300, 360, 382, 383, 387, 395, 406, 417, 418, 438, 440.
Kotobi : **33**, 228, 238, 239.
Koufra : 16, 260, 334, 446, 523.
Kouga (du lac Fati) : 63, 64, **106-111**, 134, 135, 210, 315, 318, 320, 350, 351, 372.
Kougha, Koukia, Koukiya : 44, 49, 120, **125**, 220, 305, 328, 365, 370, 373, 382, 385, 409, 420, 432, 441, 448.
Koulikoro : 126, 409, 432.
Koumbi Saleh (Ghana) : 27, 48, 50, 57-60, 63, 64, **71-74**, 119, 124, 187, 209, 210, 212, 230, 252, 261, 312, 313, 320, 344, 349, 350, 371-374, 390, 415-420, 431, 466, 467, **469-473**, 475-479, **480-482**, 490, 509, 524.
Koura, lac de = lac Tchad : 33, 147, 269, 407, 447.
Kouroussa : 294, 297, 406, 409.
Ksar Namous : 75, **475**, 477, 478.
Kumasi : 306, 360, 366, 382, 383, 387, 438.

Labouret, H. : 51, 52, 175, 297, 299, 561.
La Fosse, Eustache de : 14, 45, 224, 249, 271, 292, 316, 348, 362, 423, 448, 451, 562.
*laine* : 344, 345, 369.
Lamlam, Denden : 233, 337, 342, 447, 450, 517.
La Roncière, Ch. de : 51, 460, 562.
Lebeuf, A. et M. : 53, 55, 57, 146, 353, 562.
Le Cœur, Ch. et M. : 143, 145, 562.
Lemtouna, Berbères : 289, 390, 456, 511, 521-523, 541.
Léon l'Africain : 14, 23, **46-47**, 68, 70, 116, 141, 148, 179, 181, 216, 218, 224, 228, 231-234, 236, 238, 242, 244-246, 249-251, 254-270, 279, 281, 283, 286, 290, 291, 306, 317, 330, 338, 340, 341, 345-361, 363, 368, 370, 371, 376, 379, 380, 383, 384, 386, 369, 393-395, 397, 403, 405, 408, 419, 422-424, 432-435, 437, 438, 448, 454, 457, 460-462, 464, 491-493, 495, 497-499, 501, 504, 513, 514, 528-531, 534, 560, 562.
Lhote, H. : 24, 49, 91, 111, 117-120, 140, 141, 200, 217, 232, 257, 283, 309, 311, 319, 335, 395, 444, 457, 538, 563.
Liberia : **172**, 223, 233, 242, 245, 249, 266, 272, 313, 316, 360, 362, 452.
Libyco-Berbères : 83, 289, 399, 445, 454, 541.
*limes* (de l'empire romain) : 18, 84, 192, 213, 288, 398.
*linguistique* : 51, 448-453, 458.
*lithophone* : 143, 172, 173, 180, 186.
Lobi : **174-175**, 186, 187, 294, 297, 298, 300, 364, 365, 383, 515.
Lombard, J. : 308, 309.
Lucas, A. : 55, 66, 457, 563.
Lull, Ramon : 41, 290, 463, 517.

Maçoudi : 25, 28, 37, 139, 214, 300, 337, 363, 447, 563.
*mais* : 60, **238-243**, 451.
Makil (voir *Maqil*).
*malaguette* : **249-250**, **362**, 452.
Malfante, Antonio : **44**, 69, 115, 116, 120, 140, 223, 229, 243, 278, 280, 290, 305, 333, 348, 370, 385, 393, 407, 422, 434, 457, 460, 463, 464, 467, 517, 519, 523.
Mali, empire et ville : 15, 34, 39, 41, 42, 44, 64, 93, 111, 114, 115, 117, **121-124**, 172, 177, 215, 218-221, 224, 230, 232, 233, 239, 241-246, 249, 263, 265-268, 270, 275, 278, 280, 286, 290, 292, 297, 300, 303-306, 340, 341, 344, 348, 353, 355, 358-363, 365, 366, 368, 369, 374, 382, 385, 386, 392, 393, 396, 397, 404, 405, 410, 420, 421, 424-426, 431, 432, 437-441, 447, 457, 459, 464, 481, 491, 495, 500, 502, 503, 505-508, **511-513**, 514, 515, 519, 520, 523-529, 531, 533, 535, 536, 542, 543, 545.
Manding, Mandingue, Malinké : 121-125, 171, 265, 284, 344, 364, 387-389, 392, 395, 396, 447, 448, 491, 512, 516, 518, 520, 524, 527.
Mansa Moussa : 34, 37, 39, 42, 49, 113, 114, 121, 122, 124, 140, 304, 310, 340, 342, 369, 372, 374, 378, 392, 402, 410, 426, 432, 461, 462, 492, 493, 495, 506, 525, 529, 530, 532.
Mansa Souleiman : 36, 304, 339, 340, 404, 450, 519.
Maqil, Makil : 391, 402, 431.
Maqrizi : 37, 278, 564.
Maranda, Marendet : **139**, 140, 300, 311, 312, 361, 435, 436, 438, 447, 489.
Marees, P. de : 248, 502, 564.
Mari Diata (voir Soundiata).
Mari Diata II : 275, 305.
Maroc : 41, 52, 67, 68, 116, 117, 247, 258, 267, 299, 305, 311, 330-332, 338, 341, 349, 368, 374, 385, 390-392, 398, 399, 410, 422, 425, 428, 440, 445, 463, 506, 513, 531, 532, 544.
Marquart, J. : 36, 51, 513, 564.
Marrakech : 69, 341, 376, 377, 379, 476, 531, 532.
Massar, tumulus de : 163, 252, 349, 374.
Massignon, L. : 47, 52, 422, 564.
Massina : 93-95, 102-104, 122, 187, 205, 210, 219, 232, 279, 350-352, 491, 521.
Masson-Detourbet, A. (Mme J. P. Lebeuf) : 53, 55, 564.
Massoufa, Messoufa : 36, 330, 341, 359, 392, 400, 428, 456, 457.
Mauny, R. : 52, 53, 74, 137, 549, 550, 555, 563-567, 573.
Mauritanie : 17, 47, 55, **63-83**, 209, 264, 275, 299,

307, 308, 318, 323, 360, 379, 411, 421, 457, 458, 461, 520, 530.
Mecque, La : 163, 426, 431, 437, 492.
*médecine* : **533-535**.
*médersa* : **530-531**.
*mégalithes* : 57, **129-136, 164-173**, 178.
Melel, Meli, Melly (voir Mali).
Mema : 93, 509.
Meniet, Hassi : 199, 201, 202, **444**.
Meroé : 192, 193, 288, 315.
*métallurgie* : 177, **347-349**.
*métrologie* : 311, **410-419**.
*meules* : 57, 60, 170, 176, 178.
MEUNIÉ, M^me^ : 70, 472, 566.
*mil* : **217, 236-243**, 367, 421, 491.
*mines* : 139-141, **293-336**, 341.
*mobilier* : 232-233.
MODAT, colonel : 65, 69, 71, 566.
Mogador, îles de : 17, 445.
*monnaies* : **419-421**.
MONOD, Th. : 19, 48, 49, 60, 69, 71, 73-77, 79, 81, 85-91, 101, 102, 111, 116, 155, 160, 199, 216, 259, 315, 444, 458, 555, 566, 567.
MONTEIL, Ch. : 15, 53, 55, 114, 122-125, 363, 417, 567.
*monuments lithiques* : **75-82, 81-91, 126-136, 142-145, 147-149, 183-185**, 198.
Mopti : 95, 102, 205, 352, 538.
Moribagougou : **135-136**.
*mosquées* : 68-71, 74, 75, 113-115, 118, 119, 142, 471, **472-476**, 485, 487, **492-495**.
MOSSI : 93, 283, 284, 339, 448, 491, 510, 513, 514, 525, 543, 545.
*moutons* : 225, **279-281**, 380, 425.
Mourzouk : 333, 378, 396.
MUNGO PARK : 378, 406, 417, 568.
MUSÉE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER : 98, 117.
MUSÉE DE L'HOMME : 91, 96, 100, 116, 133, 146, 174.
*musique* : 172, 173, 234, 353, **536**.
Mzab : 434, 462, 521.

*natron* : 141, 334.
*navigation* : 17, 191-192, 234, 240, **406-410**.
NÈGRES, NÉGROÏDES : 197, **443-455**, 464.
Ngazargamu : 180, 495.
Nguiguela, tumulus de : **162-164**.
Niafounké : 97, 100, 103, 104, 129, 130, 133, 134, 137, 205, 514.
Niani : 34, 64, **122-124**, 143, 172, 310, 502.
Nigeir, fleuve de Ptolémée : 17, 27, 192.
Niger, fleuve : 17, 47, 93, 191, 204-206, 217, 234, 250, 266, 269-273, 282, 325, 360, 362, 406-409, 437, 440, 463, 497, 498, 511, 514, 520, 544.
Niger, République du : 23, **137-145**, 275, 318.
Nigeria : 23, 37, 38, 53, 55, **178-186**, 273, 274, 294, 299, 321, 334, 339, 536, 537.
Nikki : 366, 376, 382, 387, 389, 579, 419, 438.
Nil, fleuve : 33, 147, 266, 525.
Nil des Noirs (Niger-Sénégal) : 25, 31, 33, 41, 42.
Nioro du Sahel : 111, 125, 137, 307, 308, 359, 437.
Nok : 185, 186, 537.
Noul, Noun : 17, 30, 189, 190, 192, 209, 390, 391, 399, 429, 440, 454, 457, 458, 460.
Noupé : 392, 543.
Nuatja : 181, 183.
Nubie : 24, 42, 43, 147, 195, 245, 277, 289, 315, 316, 420, 437, 446, 462, 464, 525, 537.
*numismatique* : 59, 84, 117, 195, 302, 376, **419-421**, 433.

Oden (voir Ouadane).
OFFICE DU NIGER : 97, 104, 509.
OMEYYADES : 391, 460, 461, 521.
*or* : 51, 124, 163, 175, 176, 221, **293-306**, 347, 348, 355, 359, 362-364, **375-377**, 382-384, 390, 398, 399, 405, 419-421, 439, 543, 545.
Organa : 41, 42.
*orge* : 236-237, 543.
*orge* : 256-257, 345, 346, 380.
Ouadaï : 148, 437.
Ouadane : 44, 46, 48, 64, 66, **67-69**, 81, 236, 237, 250, 282, 305, 321, 327, 357, 358, 384, 424, 430, 440, 457, 467, 469, 471, 472, 475-477, 479, 481, 482, **484**, 490, 494.
Oualata : 36, 38, 41, 48, 64, 66, **70-72**, 75, 198, 202, 206, 209, 218, 232, 236, 242-244, 249, 283, 291, 292, 321, 341-344, 348, 353, 355, 357, 367, 369, 370, 376, 379, 380, 384, 386, 390, 392, 400, 402, 403, 405, 420, 424, 426, 430-432, 438, 440, **441**, 449, 460, 466, 469-471, 475, 477, 479, 481, **485**, 489-491, 494, 497, 509, 510, 513, 514, 529.
Ouallen : 84, 380, 427, 433, 476.
OUANGARA (voir WANGARA).
Ouargla : 17, 140, 218, 290, 302, 335, 368, 376, 379, 390, 391, 400, 432-434, 513, 440, 441, 445, 479, 511, 522.
*outillage* : 252.
Oyo (Old) = Katunga : 181.

PACHECO PEREIRA, Duarte : 14, 23, 44, 56, 171, 216, 224, 231, 233, 247, 248, 250, 255, 262, 264, 265, 269, 270, 272, 279, 281, 282, 286, 292, 298, 317, 325, 344, 346, 348, 353, 364, 371, 383, 396, 397, 408, 450, 452, 484, 502, 518, 569.
*paillotes* : 230, 231, 490, 491, 496, 499.
PALAUSI, G. : 135, 205.
PALMER, H. R. : 37, 40, 53, 147, 148, 180, 464, 569.
*palmier à huile* : **248**.
Palola, île : 41, 42, 303.
*palynologie* : 199, 202.
PAQUES, V. : 127-129, 569.
PARRINDER, G. : 52, 569.
*pêche* : 234, 271-273.

Pédrals, D. P. de : 113, 569.
Péhé : **97-99**, 103.
*pèlerinage* (à La Mecque) : 34, 39, 369, 378, 426, **431**, 432, 437.
Pérès, H. : 19, 569.
*perles, grains d'enfilage* : 57, **58**, 60, 73, 83, 88, 90, 95-97, 101, 104, 106, 109, 136, 147, 161, 176, 179, 180, 273, 274, 310, 372.
Peul : 40, 55, 180, 185, 195, 219, 221, 276, 278, 342, 384, 396, 448, 455, 457, 459, 510.
*pharmacopée* : 234, 334, **533-535**.
*photographie aérienne* : 64, 74, 116, 118.
*pipes de poterie* : 57, **59**, 60, 72, 95, 117, 146, 176, 177.
*pirogues* : 272, 384, **406-409**.
*plantes cultivées* : 217, 219, 221, 223, **235-254**.
Pline l'Ancien : 22, 245, 318.
*pluviométrie* : 201, 203.
*poids* : 60, **413-419**.
*poissons* : 260, 271-273, 356.
*poivre* : **250-251**.
*porc* : 275, 267.
*portage* : 340, 360, 378, **396-397**, 405, 406.
Portugais : 15, 17, 18, 41, 58, 69, 163, 182, 191, 229, 240, 241, 246, 248-250, 269, 285, 298, 300, 305, 306, 313, 316, 337, 338, 340, 341, 347, 348, 368, 372, 409, 421, 456, 502, 515.
*portulans* : **41-43**.
*poteries* : 57, **59-60**, 71, 73, 95, 97, 100, 101, 104, 105, 109, 111, 113, 116, 117, 131, 146, 151, 160, 169, 170, 181, 332, **349-353**, 374, 504, 536.
Poura : 176, 294, **297-298**, 300, 464.
*préhistoire* : 146, 147, 155, 197 *sq.*, 206, 207, 251.
*prix* : 380, 381, **422-426**.
Ptolémée : 17, 22-24, 26, 27, 31, 33, 191-193, 213, 214, 365, 570.
*puits* : 138, 143, 180, 252.
Pygmée, **453-454**.

Qaiamaga (voir Kayamaga).
Quioquum (voir Koukia).

Rao : 163, 349, 372, 374, 375, 517.
Ras-el-Ma : 205, 206, 509, 511.
Ravennate = Anonyme de Ravenne : 22, 327, 548.
*religions* : 196, 197, **515-528**.
Reygasse, M. : 75, 84-91, 117, 118, 570.
Rindiaw Sylla : 75, 315.
Rio de Oro, golfe et pays : 78, 256, 305, 513.
*riz* : **242-243**, 254, 518, 519, 543.
Romains : 17, 22, 288, 398, 399.
Rouaix : 199, 311, 371.
Rouch, J. : 15, 39, 53-55, 120, 138, 139, 143-145, 176, 178, 515, 571.
*Roudh El-Qirtas, Roudh El-Kartas* : **33**, 459, 571.
*rupestres* : **82-83**, **91-92**, 120, **137**, **145**, **150**, 172, **178**, 256, 267, 395, 445, 520, 529, 536, 541.

Saint-Louis-du-Sénégal : 62, 63, 152-158, 162-164, 273, 306, 324.
Sakoura : 114, 122, 507.
Salaga : 382, 383, 387, 389, 417, 418, 438.
*saline* : 116, 141, **321-336**, 440, 485-487, 515.
Saloum : 152, 156, 158, 272, 273, 407, 410.
Sama : 124, 125, **126**, 508.
Sané (voir Gao).
Sanhadja : 217, 290, 456, 457, 461, 462.
Sankarani, rivière : 122-124, 128, 409, 506, 511.
Sankoré, mosquée : 39, 114, 115, 475, 493, 531.
Sao : 53, 55, **145-146**, 180, 462.
São Thomé, île : 241, 242, 246-248, 253, 254, 270, 272, 274, 285, 340.
Sarakolé : 115, 212, 387, 449, 509, 510, 520, 524.
Sauvaget, J. : 48, 113, 571.
*savon* : 229, 232.
Schnell, R. : 127, 128, 172, 454, 572.
*sculptures* : 181, 182.
Ségou : 103, 126, 359, 360, 438.
Seguiert El-Hamra : 42, 76, 82, 209, 461.
*sel* : 141, 221, 290, **321-336**, 357-360, 379, 384, 388, 389, 395, 397, 409, 420, 424, 437, 467.
Seliquer, capitaine : 147, 207, 572.
Sémites : 443, **459-462**.
Sénégal, fleuve : 25, 44-46, 75, 124, 151, 153, 262, 265, 266, 270, 271, 305, 358, 359, 363, 406-409, 438, 447, 453, 508, 509, 517, 520, 544.
Sénégal, République du : 55, **150-172**, 230, 233, 244, 248, 262, 275, 280-282, 316, 337, 338, 340, 344, 347, 355, 423, 448, 453, 511, 513.
*sépultures en jarre* : 90, 102, 104, 176.
Sérère : 163, 337, 447, 448, 508, 527.
Service Géographique de l'A. O. F. : 74, 142.
Settah : 74.
Shaw, Flora : 50, 53, 513, 572.
Sidi Yahya : 114, 115, 475, 493, 532.
Sidjilmassa : 17, 26, 28, 35, 36, 41, 42, 218, 230, 290, 291, 301, 304, 328, 330, 348, 368, 370-372, 376, 378, 390, 392, 394, 399-403, 413, 427-433, 436, 441, 463, 479, 522, 529, 531.
Sierra Leone : **172-174**, 230-233, 244, 254, 262, 264-266, 269-272, 279, 292, 298, 300, 313, 316, 317, 325, 345, 353, 360-362, 366, 447, 452, 506, 518-520, 535.
Silla : 239, 244, 245, 278, 280, 326, 337, 338, 382, 461, 508.
Sine, site mégalithique : **165-167**, 170, 321.
Sine Saloun : 57, 63, 152, 170, 252, 285, 321, 324, 358, 437, 451, 491, 527, 542.
Sintra, Pedro de : 45, 215, 223, 231, 239, 249, 316, 517.
*sociologie* : **503-515**, 543.
Songaï : 15, 39, 40, 93, 114, 212, 219, 220, 284, 437, 448, 481, 503, 506, 507, 511, **513-514**, 520, 543, 545.
Soni Ali : 39, 93, 115, 206, 384, 393, 404, 506, 507, 513, 527, 543.
Soninké (voir Sarakolé).

Sosso : 72, 93, 439, 506, 511.
Soudan (ex français) (voir Mali, République du).
Soubrab : 28, 214, 365.
Soumangourou Kanté : 70.
Soundiata : 60, 72, 93, 122, 481, 506, 511, 527.
Sous : 17, 24, 25, 28, 300, 310, 368, 370, 371, 399, 402, 428, 430, 439.
Sousou : 317, 447.
*statuaire* : 102, 126, 146, **174**, 181, 185, 518, 520, 537, 538.
*stèles funéraires* : **48-49**, 59, 118, 120, 321, 374, 375, 498.
Szumowski, G. : 74, 99, 102, 103, 126, 127, 136, 352, 572-573.

Tabelbalat : 41, 42, 252, 290, 463.
Tacort (voir Touggourt).
Tadeliza, Tildza : 142, 386.
Tademekka (voir Es-Souk).
Tado : 181, 183, 438, 538.
Tafilalet : 41, 88, 286, 299, 430.
Tagant : 65-67, 79, 80, 82, 212, 359, 399, 447, 466, 481, 509, 524.
Tagaza (voir Teghaza).
Taguaost : 378, 454.
Takadji, lac : 101, 104, 129, 133, 134, 137.
Takedda : 35, 44, 58, **139-141**, 261, 280, 285, 309-312, 318, 319, 341, 360, 361, 369, 377, 385, 392, 401, 422, 425, 432, 433, 457, 538.
Takrour, Tekrour : 239, 244, 245, 290, 326, 368, 370, 382, 391, 413, 447, 511, 513, 523.
Talbot, P. A. : 53, 55, 185, 573.
Talohos : 64, 117, 118, 468, 469, 472, **474-475**, 477, 481, **487-488**.
Tamalma : 141, 147, 236, 335.
Tamaradant : **119-120**, 476.
Tamedelt : 30, 209, 348, 371, 390, 391, 428, 521.
Tamentit : 390, 392, 402, 433, 454.
Taoudeni : 127, 210, 328, 331-333, 359, 384, 432.
Tarf Es-Sedra : 75, 477.
*Tarikh El-Fettach* : 13, **38-40**, 51, 59, 60, 72, 95, 124, 125, 286, 338, 339, 378, 402, 404, 408, 413, 424, 448, 459, 495, 497, 499, 501, 507, 527, 532-534, 573.
*Tarikh Es-Soudan* : 13, **38-40**, 50, 72, 114, 115, 279, 385, 419, 431, 448, 459, 492, 494, 497, 514, 520, 530, 532, 533, 573.
*taro* : **247**, 450, 535.
Tassili des Ajjer : 16, 17, 86, 91, 92, 199, 201, 202, 217, 218, 236, 280, 283, 287, 316, 432, 456, 538.
Tatental : 116, 328, 335, 359, 431, 466.
*taxes, droits* : 310, 402, 406, 439.
Tchad, lac : 33, 46, 125, 142, 147, 197, 204, 206, 207, 266, 269, 277, 399, 407, 440, 447, 514, 524, 529, 544.
Tchad, République du : 53, 64, 84, 125, **145-150**, 210, 266, 276, 280, 313, 332, 378, 393, 399, 435, 437, 452, 455, 461, 462, 464, 491, 533.
Teda, Tibbou : 137, 195, 217, 276, 277, 446, 454, 455, 462, 523.
*Tedzkiret En-Nisian* : 114, 558, 573.
Tegdaoust : 64, **71-72**, 201, 209, 350, 374, 428, **474**, **482-483**.
Teget (voir Tichitt).
Teghaza : 35, 36, 42, 58, 64, 111, **116-117**, 127, 218, 230, 238, 251, 252, 261, 291, 304, 321, **327-332**, 335, 341, 357-360, 365, 368, 371-372, 374, 384, 388, 392, 400, 424, 427, 430, 431, 440, 446, 447, 449, 471, 472, **474-476**, **485-487**, 489, 513.
Tegherbeyat (Ouadane) : 66, 69, 472, 476, 484.
Teguidda Nadrar : 141, 142.
Teguidda Ntesemt : 40, 309, 311, **332-334**.
Tekrour (voir Takrour).
Tenbuch (voir Tombouctou).
Tendirma : 95, 125, 459.
Tentano, mont : 316.
Tessalit : 118, 306, 310, 318.
Tesset (voir Tichitt).
Thambet (voir Tombouctou).
Thamondokana, Thamtourqi : 26, 214.
Thegida (voir Takedda).
Thomassey, P. : 50, 53, 73, 176, 179, 210, 419, 481, 573.
Tibesti : 16, 61, 147-150, 201, 217, 435, 523.
Tibbou (voir Teda).
Tichitt : 38, 46, 48, 66, **69-70**, 79, 82, 198, 202, 236, 254, 261, 281, 283, 321, 332, 357, 358, 424, 430, 466, 467, 469, 471, 472, **475**, 479, 481, 482, **484-485**, 489-491, 494, 509, 510, 513, 515, 529, 541.
Tidikelt : 16, 427, 432, 433, 454.
Tienra : 127-129.
*tifinar* : 49, 83, 84, 456, 530.
Tildza (voir Tadeliza).
Tilemsi : 48, 200, 207, 251, 385, 444, 491.
Tilho, J. : 149, 207, 208, 573.
Timmissao : 380, 391, 433.
Tinné : 447, 452, 518.
Tinberoutan, Tinyeroutan : 289, 505.
Tindouf : 88, 90, 91, 252, 257, 428.
Tin Labbé : 66, 236.
Tin Hinane : **84**, 85, 87, 236, 315, 318, 320, 345.
*tissage* : 196, **343-345**, 384, 543.
Tizert : 48, 70.
Tlemcen : 249, 367, 369, 380, 392, 399, 400, 434, 529.
Togo : 55, **178-186**, 299, 339, 365, 387, 491.
Tombouctou : 35, 39, 42, 44, 46-49, 70, 93, 111, **114-115**, 117, 201, 205, 218, 220, 224, 231, 234, 246, 251, 266, 279, 285, 286, 290, 291, 298, 305, 306, 327, 330, 338, 339, 343, 345, 348, 357-360, 365, 370, 371, 374, 376, 377, 384, 388-394, 407-409, 417-421, 424-427, 430-433, 437-441, 457, 460, 471, 475, 481, 482, 491-495, **496-498**, 499-502, 513, 515, 530-533, 544.
Tondia : 105-107, 134.
Tonedi Koiré : **142**.

Tondidarou : 57, 64, 100, 104, **129-134**, 137, 186, 321, 350, 353, 520, 537, 542.
Toom, Ton : 364, 447, 448.
Touareg : 40, 84, 93, 114, 117, 137, 141, 142, 218, 228, 243, 259, 276, 278, 280, 331, 385, 401, 454, 456, 457, 460, 462, 522, 523, 530, 541.
Touat : 16-18, 24, 38, 41, 44, 49, 192, 193, 209, 218, 223, 229, 252, 253, 278, 280, 305, 311, 367, 368, 371, 377-380, 390-393, 401, 402, 418, 422, 431, 433, 457, 460, 462-464, 467, 476, 479, 519, 523, 534.
Toubou (voir Teda).
Toucouleur : 42, 344, 447, 448, 451, 520, 524.
Toummo : 427, 435.
Toya : 126, 136.
*tradition orale* : **40, 53-56**, 209.
*transgressions marines* : 154, 155.
Trarza : 325, 326, 407, 454, 456.
Trigart, J. : 154, 156, 573.
Tripoli, Tripolitaine : 370, 394, 398, 399, 457, 460, 521.
*tsétsé* : 275, 285, 290, 340, 396, 522.
Tubiana, J. : 147, 150.
*tumulus* : 65, 75, **92-111**, **142-145**, 157, **161-164**, 183, 200, 306, 347, 350, 352, 517, 542.
Tunis : 46, 305, 341, 367, 369, 376, 399.

Ubayd Allah : **33-34**.
Umme Jilmi : 38, 339.
Uqba Ben Nafi : 18, 24, 27, 289, 337, 398, 399, 435, 446.
Urvoy, Y. : 39, 55, 111, 140, 142, 147, 176, 178, 201, 205, 515, 574.

*vannerie* : 233, 353.
*verre* : 58, 371, 372.
Vidal, J. : 53, 55, 71, 122, 574.
Vieillard, G. : 102, 319, 418, 574.
Villemur, J. : 76, 78, 126.
*villes* : **67-75**, **111-126**, **466-503**.
*vin de palme* : 230, 518.
Viré, Mgr M. M. : 48, 574.
Vivaldi : 41, 463.
Vogel, Dr : 378, 395, 396.
Volta (République Voltaïque) : **174-178**, 294, 387.
Volta, riv. : 360, 451, 520.

Waddan, Ouaddan (Fezzan) : 28, 427, 435, 440.
Wahb Ibn Mounabbih : 435, 446.
Wangara, Gangara : 40, 65, 303, 360, 363, 365, 382, 388, 391, 397, 405, 429, 438, 447, 505.
Westermann, D. : 51, 56, 513, 515, 549, 574.
Wolof, Ouolof : 45, 163, 171, 212, 284, 286, 293, 338, 447, 448, 451, 452, 518, 527.

Ya'koubi, Ya'kubi : 28, 71, 126, 139, 231, 236, 239, 300, 338, 341, 378, 385, 457, 466, 521-523, 575.
Yao du Fitri : 125, 146, 220.
Yaqout : **32**, 34, 522.
Yendi : 382, 387.
Yoruba : 55, 181, 538.
Ysalguier, Anselme d' : **463**.

Zafeou : 447, 516.
Zaghari (pays de Dia) : 125, 449.
Zaghawa : 16, 27, 147, 195, 237-239, 277, 290, 292, 345, 346, 378, 435, 446, 447, 462, 523, 525, 533.
Zanzibar : 247, 248, 277, 368, 446.
Zaria, Zegzeg : 383, 389, 505, 513, 514.
Zawila, Zouila : 28, 84, 239, 342, 370, 378, 385, 390, 400, 403, 427, 435, 521.
Zegzeg (voir Zaria).
Zeltner, F. de : 111, 126, 136, 137, 178, 575.
Zemmour : 78, 81, 82, 88, 201, 218, 283.
Zenata (Berbères) : 391, 457, 461.
Zimbabwé : 190, 191, 253, 372.
Zinder : 220, 394, 489.
Zirt El-Aich : **80-81**.
Zoughou, riv. : 124, 409.
Zouila (voir Zawila).
Zurara, Gomes Eanes de, Azurara : 44, 62, 215, 228, 230, 233, 243, 255, 256, 258, 259, 265, 266, 278, 280, 282, 285, 290, 338, 407, 451, 467, 519, 557, 575.

Imprimerie Protat frères Mâcon. — Juin 1961 — Dépôt légal 3e trimestre 1961
N° d'ordre chez l'imprimeur : 5936. — Iran, éditeur.

# INSTITUT FRANÇAIS D'AFRIQUE NOIRE

## PUBLICATIONS DE L'IFAN

**OUVRAGES** : Diffusion exclusive : Librairie **CLAIRAFRIQUE**, 2, rue Sandiniéry, B.P. 2005, Dakar (Sénégal).
**PÉRIODIQUES** : Vente au numéro : Librairie **CLAIRAFRIQUE**.
ou par collections
Abonnements : **IFAN** B. P. 206, C. C. P. Dakar 5200.
*(Prix en nouveaux francs métropolitains.)*

**Memoires de l'Institut Français d'Afrique Noire**, in-4°, sans périodicité fixe, succédant aux *Mémoires du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'A. O. F.*

N°

1. TRAUTMANN (R.) : La divination à la Côte des Esclaves et à Madagascar, *Paris*, Larose, 1939, 155 p., 9 fig. Épuisé.
2. TROCHAIN (J.) : Contribution à l'étude de la végétation du Sénégal, *Paris*, Larose, 1940, 433 p., XXX pl. h. t. Épuisé.
3. BERBAIN (S.) : Le Comptoir français de Juda (Ouidah) au XVIII^e siècle, *Paris*, Larose, 1942, 127 p., 6 pl. h. t. Épuisé.
4. URVOY (Y.) : Les Bassins du Niger, *Paris*, Larose, 1942, 139 p., 36 fig., VI pl. h. t., 4 cartes h. t. Épuisé.
5. URVOY (Y.) : Petit atlas ethno-démographique du Soudan entre Sénégal et Tchad, *Paris*, Larose, 1942, 49 p., 49 fig., IV pl., 3 cartes h. t. Épuisé.
6. DEMOUGEOT (A.) : Notes sur l'organisation politique et administrative du Labé avant et depuis l'occupation française, *Paris*, Larose, 1944, 85 p.
7. URVOY (Y.) : Histoire du Bornou, *Paris*, Larose, 1949, 166 p., 5 fig., 2 cartes h. t.
8. MAIRE (R.) et MONOD (Th.) : Études sur la végétation et la flore du Tibesti, *Paris*, Larose, 1950, 141 p., 6 fig., VI pl., tableaux h. t.
9. LE CŒUR (Ch.) : Dictionnaire ethnographique téda, *Paris*, Larose, 1950, 213 p., 68 fig., XXXVII pl. et 1 carte col. h. t.
10. Contribution à l'étude de l'Aïr, *Paris*, Larose, 1950, 562 p., 142 fig., XXII pl. et 1 carte h. t.
11. DAGET (J.) : Révision des affinités phylogénétiques des Polyptéridés, 1950, 178 p., 57 fig. (6 NF).
12. PAULIAN (R.) : Les Corylophidae d'Afrique, (*Coleoptera*), 1950, 126 p., 86 fig., 4 cartes (5,20 NF).
13. RISBEC (J.) : I. Les Chalcidoïdes ; II. Les Microgasterinae d'A. O. F., 1951, 472 p., 179 + 46 fig. (20 NF).
14. HOLAS (B.) : Mission dans l'Est libérien (P.-L. Dekeyser-B. Holas, 1948), 1952, XIII + 566 p., 252 fig., XXXIX pl., 2 cartes h. t. (26 NF).
15. ALIBERT (H.) : Les Insectes vivant sur les Cacaoyers en *Afrique occidentale*, 1951, 174 p., 210 fig., VII pl. photo (8 NF).

## ERRATA

P. 17, 17^e ligne, partage de l'Empire romain (au lieu de *chute*).

P. 33, 31^e ligne, Ben Abd el Halim (au lieu de *Bel*...).

P. 237, 18^e ligne, irrigation, *sait* que...

P. 247, 27^e ligne, banane-cochon (au lieu de banane-*coton*).

P. 347, 7^e ligne, le Sahel et le nord Soudan (au lieu de nord *Sahara*).

P. 415 (tableau), 3.1/2 dénéral (biffer *fragment*). Par contre, 5, 6, 7 sont des fragments.

P. 586. Au lieu de Soudan (ex-français)... lire : Soudan (ex-français) = Mali, République du : **92-137**.

43. [illegible] et PORTÈRES (R.) : La réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, fasc. III. La Chaîne du Nimba, essai géographique, 1955, 271 p., 64 fig., LIV pl. (24 NF).
44. DEKEYSER (P.-L.) et VILLIERS (A.) : Contribution à l'étude du peuplement de la Mauritanie. Notations écologiques et biogéographiques sur la faune de l'Adrar, 1956, 222 p., 35 fig., XXV pl. h. t. (24 NF).
45. MONOD (Th.), *Hippidea et Brachyura ouest-africains*, 1956, 674 p., 884 fig., X tableaux (36 NF).
46. LE CŒUR (Ch. et M.), Grammaire et textes teda-daza, 1955, 394 p., 1 carte h. t. (20 NF).
47. PROST (R. P. A.), La langue soñay et ses dialectes, 1956, 627 p. (56 NF).
48. Le Parc national du Niokolo Koba (fasc. I), 1956, 267 p., 1 carte frontispice, fig., phot., XIV pl. h. t. (20 NF).
49. BARAT (Ch.) : Pluviologie et Aquidimétrie dans la zone intertropicale, 1957, 80 p., XV pl. (10 NF).

Imprimerie Protat frères Mâcon. — Juin 1961 — Dépôt légal 3e trimestre 1961
N° d'ordre chez l'imprimeur : 5936. — Iran, éditeur.

# INSTITUT FRANÇAIS D'AFRIQUE NOIRE

## PUBLICATIONS DE L'IFAN

**OUVRAGES :** Diffusion exclusive : Librairie **CLAIRAFRIQUE**, 2, rue Sandinièry, B.P. 2005, Dakar (Sénégal).

**PÉRIODIQUES :** Vente au numéro : Librairie **CLAIRAFRIQUE**.
ou par collections

Abonnements : **IFAN** B. P. 206, C. C. P. Dakar 5200.

(*Prix en nouveaux francs métropolitains.*)

**Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire**, in-4°, sans périodicité fixe, succédant aux *Mémoires du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'A. O. F.*

N°

1. TRAUTMANN (R.) : La divination à la Côte des Esclaves et à Madagascar, *Paris*, Larose, 1939, 155 p., 9 fig. Épuisé.
2. TROCHAIN (J.) : Contribution à l'étude de la végétation du Sénégal, *Paris*, Larose, 1940, 433 p., XXX pl. h. t. Épuisé.
3. BERRAIN (S.) : Le Comptoir français de Juda (Ouidah) au XVIII[e] siècle, *Paris*, Larose, 1942, 127 p., 6 pl. h. t. Épuisé.
4. URVOY (Y.) : Les Bassins du Niger, *Paris*, Larose, 1942, 139 p., 36 fig., VI pl. h. t., 4 cartes h. t. Épuisé.
5. URVOY (Y.) : Petit atlas ethno-démographique du Soudan entre Sénégal et Tchad, *Paris*, Larose, 1942, 49 p., 49 fig., IV pl., 3 cartes h. t. Épuisé.
6. DEMOUGEOT (A.) : Notes sur l'organisation politique et administrative du Labé avant et depuis l'occupation française, *Paris*, Larose, 1944, 85 p.
7. URVOY (Y.) : Histoire du Bornou, *Paris*, Larose, 1949, 166 p., 5 fig., 2 cartes h. t.
8. MAIRE (R.) et MONOD (Th.) : Études sur la végétation et la flore du Tibesti, *Paris*, Larose, 1950, 141 p., 6 fig., VI pl., tableaux h. t.
9. LE CŒUR (Ch.) : Dictionnaire ethnographique téda, *Paris*, Larose, 1950, 213 p., 68 fig., XXXVII pl. et 1 carte col. h. t.
10. Contribution à l'étude de l'Air, *Paris*, Larose, 1950, 562 p., 142 fig., XXII pl. et 1 carte h. t.
11. DAGET (J.) : Révision des affinités phylogénétiques des Polyptéridés, 1950, 178 p., 57 fig. (6 NF).
12. PAULIAN (R.) : Les Corylophidae d'Afrique, (Coléoptera), 1950, 126 p., 86 fig., 4 cartes (5,20 NF).
13. RISBEC (J.) : I. Les Chalcidoides ; II. Les Microgasterinae d'A. O. F., 1951, 473 p., 179 + 46 fig. (20 NF).
14. HOLAS (B.) : Mission dans l'Est libérien (P.-L. Dekeyser-B. Holas, 1948), 1952, XIII + 566 p., 252 fig., XXXIX pl., 2 cartes h. t. (36 NF).
15. ALIBERT (H.) : Les Insectes vivant sur les Cacaoyers en Afrique occidentale, 1951, 174 p., 210 fig., VII pl. photo (8 NF).
16. LABOURET (H.) : La langue des Peuls ou Foulbé, 1952, XII + 256 p. (20 NF).
17. DELCOURT (A.) : La France et les établissements français au Sénégal entre 1713 et 1763, 1952, 432 p., fig., cartes (20 NF).
18. MONOD (Th.) et SCHNELL (R.) : Mélanges botaniques, 1952, 334 p., fig., XVIII pl. h. t. (35 NF).
19. La Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, fasc. I, 1952, 334 p., fig. (24 NF).
20. CASTELLAIN (J.) : La langue guerzé ; LASSORT (P.) : Grammaire guerzé, 1952, 423 p. (32 NF).
21. GENEVRAY (J.) : Éléments d'une monographie d'une division administrative libérienne (Grand Bassa County), 1953, 135 p., 12 fig. (12 NF).
22. SCHNELL (R.) : Végétation et flore de la région montagneuse du Nimba (Afrique occidentale française), 1952, 604 p., 42 fig., XXIV pl. h. t. (44 NF).
23. Mélanges ethnologiques, 1953, 408 p., 10 fig., XXVII pl. h. t. dont 4 cartes (28 NF).
24. BOS (R. P. G.) : Grammaire l'élé ; NICOLAS (R. P. F.) : Glossaire l'élé-français, 1953, 452 p., 23 fig., 1 carte (36 NF).
25. ARINDÉLÉ (A.) et AGUESSY (C.) : Contribution à l'étude de l'histoire de l'ancien royaume de Porto-Novo, 1953, 168 p., 4 fig., VIII pl. h. t. (12 NF).
26. PROST (A.) : Les langues mandé-sud du groupe mana-busa, 1953, 182 p., 3 cartes (20 NF).
27. Les Afro-Américains, 1953, 268 p., 19 fig. h. t. (24 NF).
28. TARDIEU-BLOT (M[me]) : Les Ptéridophytes de l'Afrique intertropicale française, 1953, 241 p., XLIV pl. (16 NF).
29. BOYER (G.) : Un peuple de l'Ouest soudanais, les Diawara ; ROUCH (J.) : Contribution à l'histoire des Songhay, 1953, 259 p., 29 fig., 12 cartes, XIII pl. h. t. (24 NF).
30. LA VERGNE DE TREISSAN (M. DE) : Inventaire linguistique de l'Afrique occidentale française et du Togo, 1953, 241 p., 8 cartes (24 NF).
31. DECLOITRE (L.) : Recherches sur les Rhizopodes thécamoebiens d'A. O. F., 1953, 249 p., 374 fig. (28 NF).
32. BRASSEUR-MARION (M[me] P.) et BRASSEUR (G.) : Porto-Novo et sa palmeraie, 1953, 132 p., 26 fig., X pl. h. t. (10 NF).
33. NICOLAS (F.) : La langue berbère de Mauritanie, 1953, 476 p., fig. (28 NF).
34. ALEXANDRE (R. P.) : La langue mòré, 1953, 2 t., 487 + 506 p. (80 NF).
35. PICHON (M.) : Monographie des Landolphiées (Classification des Apocynacées, XXXV), 1953, 437 p., XXI pl., 36 cartes (28 NF).
36. DAGET (J.) : Les Poissons du Niger supérieur, 1954, 391 p., 141 fig. (20 NF).
37. FROELICH (J.-C.) : La tribu Konkomba du Nord Togo, 1954, 255 p., 188 fig., 5 cartes, IV pl. h. t. (20 NF).
38. SOURIE (R.) : Contribution à l'étude écologique des côtes rocheuses du Sénégal, 1954, 342 p., 46 fig., XXIII pl. h. t. (28 NF).
39. HOLAS (B.) : Le culte de Zié. Éléments de la religion kono (Haute Guinée française), 1954, 275 p., 30 fig., XII pl. h. t. (24 NF).
40. La Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, fasc. II, 1954, 402 p., fig. (32 NF).
41. LABOURET (H.) : La langue des Peuls ou Foulbé. Lexique français-peul, 1955, 160 p., 4 fig. (24 NF).
42. BÉART (Ch.) : Jeux et jouets de l'Ouest africain, 1955, 2 vol., t. I, 438 p., 216 fig. ; t. II, 451 p., 570 fig. (76 NF).
43. LECLERC (J.-C.), RICHARD-MOLARD (J.), LAMOTTE (M.), ROUGERIE (G.) et PORTÈRES (H.) : La Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, fasc. III, La Chaîne du Nimba, essai géographique, 1955, 271 p., 64 fig., LIV pl. (24 NF).
44. DEKEYSER (P.-L.) et VILLIERS, (A.) : Contribution à l'étude du peuplement de la Mauritanie. Notations écologiques et biogéographiques sur la faune de l'Adrar, 1956, 222 p., 35 fig., XXV pl. h. t. (24 NF).
45. MONOD (Th.), *Hippides* et *Brachyura* ouest-africains, 1956, 674 p., 884 fig., X tableaux (36 NF).
46. LE CŒUR (Ch. et M.), Grammaire et textes toda-daza, 1955, 394 p., 1 carte h. t. (20 NF).
47. PROST (R. P. A.), La langue sonay et ses dialectes, 1956, 627 p. (56 NF).
48. Le Parc national du Niokolo Koba (fasc. I), 1956, 267 p., 1 carte frontispice, fig., phot., XIV pl. h. t. (20 NF).
49. BARAT (Ch.) : Pluviologie et Aquidimitrie dans la zone intertropicale, 1957, 80 p., XV pl. (10 NF).

N°

50, Tardieu-Blot (Mme) et Alston (A. H. G.), Schnell (R.), Blanc (M.) et Daget (J.) : Mélanges biologiques, 1957, 169 p., phot., fig. (20 NF).
51, Verger (P.) : Notes sur le culte des Orisa et Vodun à Bahia, la Baie de tous les Saints, au Brésil et à l'ancienne Côte des Esclaves en Afrique, 1957, 609 p., 1 carte et CLIX pl. h. t. (60 NF).
52, Monod (Th.) : Majâbat al-Koubra. Contribution à l'étude de l'« Empty Quarter » ouest-saharien, 1958, 407 p., 135 fig., LXXXI pl. h. t., 3 cartes h. t., 4 pl. sous pochette couverture (56 NF).
53, La Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, fasc. IV, 1958, 357 p., 142 fig., 20 pl. (32 NF).
54, Labouret (H.) : Nouvelles notes sur les tribus du rameau Lobi, leurs migrations, leur évolution, leurs parlers et ceux de leurs voisins, 1958, 295 p., 3 cartes h. t. (28 NF).
55, Thomas (L. V.) : Les Diola, 2 vol., 1959, 821 p., 2 cartes, 38 pl. h. t. (96 NF).
56, Daveau (S.) : Recherches morphologiques sur la région de Bandiagara, 1959, 120 p., 19 fig., 5 cartes h. t., 8 mosaïques aériennes h. t., 21 pl. phot. h. t. (36 NF).
57, Nicolas (J.-P.) : Bioclimatologie humaine de Saint-Louis du Sénégal, 1960, 340 p., 216 fig. (54 NF).
58, Rougerie (G.) : Le façonnement actuel des modelés en Côte d'Ivoire forestière, 1960, 542 p., 130 tabl., 134 fig., 92 phot. (90 NF).
59, De Muizon (J.) : Faune des Brenthides d'Afrique, 1960, 256 p., 173 fig. (32 NF).
60, Gomes Eanes de Zurara : Chronique de Guinée (Traduction L. Bourdon), 1960, 2 cartes (32 NF).

### Initiations africaines, in-8°, sans périodicité fixe.

1, Dekeyser (P.-L.) : Les Mammifères de l'Afrique noire française (2e éd.), 1955, 426 p., 242 fig. (16 NF).
2, Villiers (A.) : Les Serpents de l'Ouest africain, 1950, 148 p., 190 fig. (*épuisé*).
3, Cadenat (J.) : Poissons de mer du Sénégal, 1950, 345 p., 241 fig. (6 NF).
4, Socquet (Mgr) : Manuel-Grammaire mossi, 1952, 87 p. (4 NF).
5, Dekeyser (P.-L.) et Villiers (A.) : Les animaux protégés de l'Afrique noire, 1951, 128 p., 57 fig. h. t. (6 NF).
6, Mercier (P.) : les tâches de la sociologie, 1951, 93 p., 9 fig. (2,40 NF).
7, Mauny (R.) : Guide de Gorée, (2e éd.), 1954, 38 p., 13 pl. phot., 1 plan h. t. (2,40 NF).
8, Holas (B.) : L'Homme noir d'Afrique, 1951, 105 p., 53 fig., 50 phot. h. t. (6 NF).
9, Villiers (A.) : Hémiptères de l'Afrique noire (Punaises et Cigales), 1952, 256 p., 358 fig. (15 NF).
10, Chailley (Cl) : Les grandes missions françaises en Afrique occidentale, 1953, 145 p., 70 fig., cartes (12 NF).
11, Mauny (R.) : Gravures, peintures et inscriptions rupestres de l'Ouest africain, 1954, 93 p., 12 fig., 7 cartes (6 NF).
12, Berland (L.) : Les Arachnides de l'Afrique noire française, 1955, 130 p., 116 fig. (8 NF).
13, Brasseur (G.) : L'A. O. F., 1957, 74 p., cartes et planches, 23 photos h. t. (4 NF).
14, Les Lépidoptères de l'Afrique noire française, 1957.
— Fascicule I : Introduction, Structure, Mœurs, Récolte, Conservation, Classification, par A. Villiers, 84 p., 109 fig. (4 NF).
— Fascicule II : Papilionidés, par A. Villiers, 49 p., 79 fig. (4 NF).
— Fascicule III : Lycænidés, par H. Stempffer, 228 p., 331 fig. (14 NF).
15, Villiers (A.) : Tortues et Crocodiles de l'Afrique noire française, 1958, 354 p., 200 fig. (24 NF).
16, Dekeyser (P.-L) et Derivot (J.) : Étude d'un type d'oiseau ouest-africain : *Corvus albus*, Généralités-Ostéologie, 1958, 58 p., 66 fig. (6 NF)

### Catalogues, in-8°, sans périodicité fixe.

1, Nicklès (M.) : La collection de Mollusques testacés marins de l'IFAN, 1947, 23 p. (1 NF).
2, Cadenat (J.) : Noms vernaculaires des principales formes d'Animaux marins des côtes de l'Afrique occidentale française, 1947, 56 p. (2,80 NF).
3, Daget (J.) : Catalogue de la collection des Poissons d'eau douce de l'IFAN, 1949, 59 p., 14 fig. (2 NF).
4, Bardon (P.) : Collection des masques d'or de l'IFAN, 1949, 22 p., 23 pl. h. t. (2 NF).
5, Villiers (A.) : Mission P.-L. Dekeyser et A. Villiers en Guinée et en Côte-d'Ivoire (1946), Insectes (première partie), 1949, 90 p., 9 fig. (2,80 NF).
6, Villiers (A.) : La collection de Serpents de l'IFAN, 1950, 155 p., 12 fig. (4 NF).
7, Mercier (P.) : Les Ani du Musée d'Abomey, 1952, 77 p., 8 fig., 20 pl. h. t. (8 NF).
8, Monod (Th.), Nicklès (M.), Moll (F.) : Xylophages et pétricoles ouest-africains, 1952, 145 p., 158 fig., 12 pl. h. t. (8 NF).
9, Mauny (R.) : Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest africain, 1952, 69 p. (2,80 NF).
10, Holas (B.) : Portes sculptées du Musée d'Abidjan, 1952, 71 p., 56 fig. et phot. (5,20 NF).
11, Lepesme (P.) : Coléoptères Cérambycides (Longicornes) de Côte-d'Ivoire, 1953, 103 p., 40 pl. (8 NF).
12, Guermeur (P.) : Diatomées de l'A. O. F., (Première liste : Sénégal), 1954, 137 p., 24 pl. (10 NF).
13, Guide du Musée historique de l'A. O. F. à Gorée, 1955, 33 p., 8 phot. (2,40 NF).
14, Marche-Marchad (J.) : Nouveau Catalogue de la collection de Mollusques testacés marins de l'IFAN, 1958, 64 p. (4,80 NF).

### Instructions sommaires, in-8°, sans périodicité fixe.

1, Dekeyser (P.-L.) et Villiers (A.) : Récolte et préparation des collections zoologiques, 1948, 44 p., 25 fig. (1,20 NF).
2, Pitot (A.) : Récolte et préparation des collections botaniques, 1950, 43 p., 17 fig. (1,20 NF).
3, Conseils aux chercheurs (4e édition), 1953, 74 p. (2 NF).

### Publications diverses :

1re Conf. Intern. des Africanistes de l'Ouest, *Dakar*, IFAN, 1945, C. R. t. I, 1950, 531 p., fig. (24 NF), et t. II, 1951, 567 p., fig., phot. (28 NF).
Mensadier (Y.) : Budgets familiaux africains : Étude chez 136 familles de salariés dans trois centres urbains du Sénégal, 1957, 102 p. (4 NF).
Cartes ethno-démographiques de l'Afrique occidentale. Feuilles n° 1, 1952, 4 p., 4 cartes (10 NF) ; feuilles n° 5, 1954, 27 p., 4 pl., 4 cartes (10 NF).
Icones Plantarum Africanarum, fasc. I, 1953, 24 pl. (12 NF) ; fasc. II, 1953, 24 pl. (12 NF) ; fasc. III, 1955, 24 pl. (12 NF), fasc. IV, 1957, 24 pl. (12 NF) ; fasc. V, 1960, 24 pl. (12 NF).

### Ouvrages en dépôt :

Nicolas (F.) : Tamesna. Les Ioullemmeden de l'Est ou Touareg « Kel Dinnik » Cercle de T'âwa. Colonie du Niger. *Paris*, 1950, 279 p., 51 fig., 10 pl. (14 NF).
Pierret (H.) : Étude du Dialecte Maure des régions sahariennes et sahéliennes de l'Afrique Occidentale française, *Paris*, 1948, 520 p. (22 NF).

### Périodiques :

**Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire** (trimestriel), in-8° (Remplace depuis 1939 le *Bulletin du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'A. O. F.*). A partir de 1954, divisé en deux séries : *Série A, Sciences naturelles* ; abonnement 60 NF ; *Série B, Sciences humaines*, abonnement 36 NF, C. C. P. Dakar, 5 200 (Depuis 1948, édité par l'IFAN, avant cette date par Larose).

**Notes africaines**, Bulletin d'information et de correspondance de l'Institut Français d'Afrique Noire (trimestriel) in-4°. Abonnement : 10 NF, C. C. P. Dakar, n° 5 200.

ahxs/83

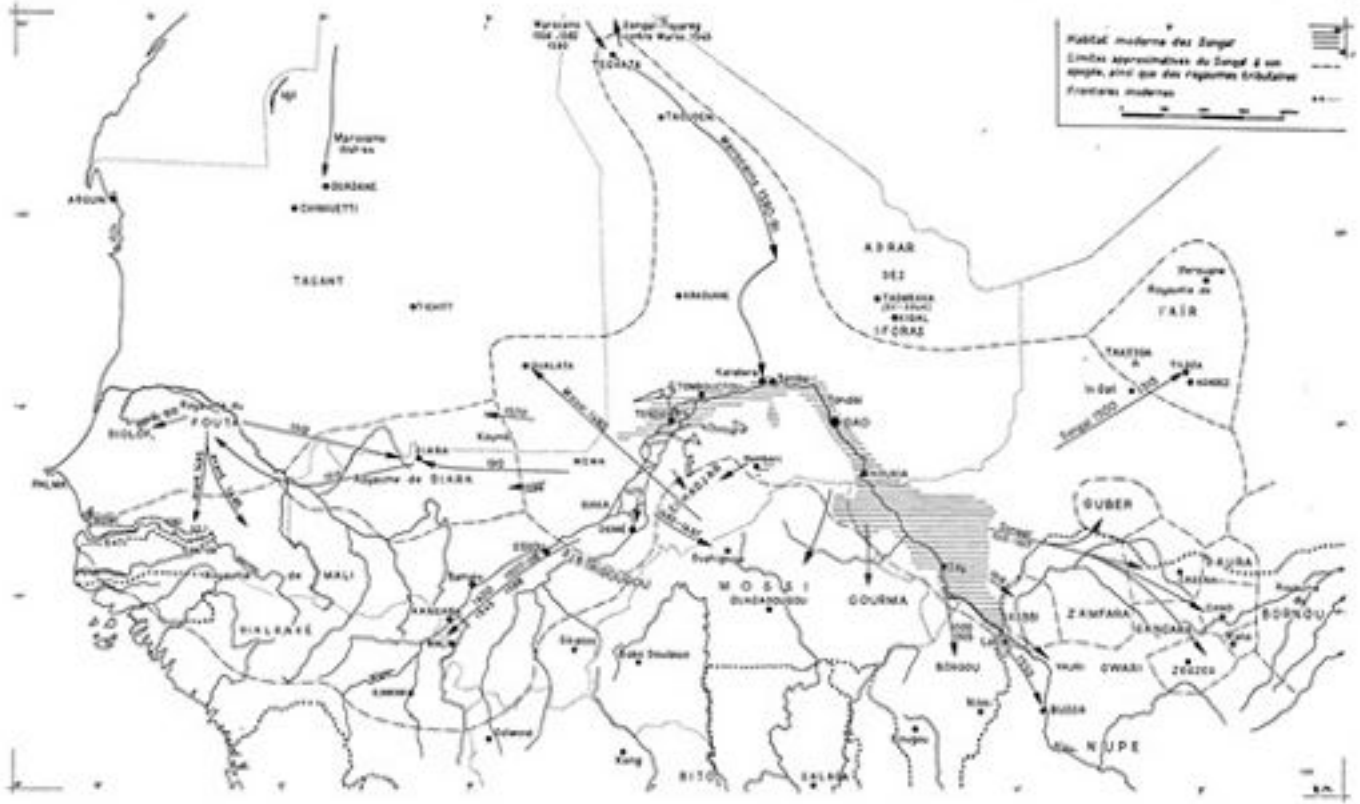


FIG. 111. — L'Empire songaï à son apogée (vers 1520).
On notera la concentration de l'habitat songaï le long du Niger et la multiplicité des États qui, tout en étant tributaires de Gao, n'en conservaient pas moins leur individualité.

Maury, Raymond. 003438728
Tableaux géographic...
1961
(Memoires d'IFAN, 61)
DT471.M35X MAA

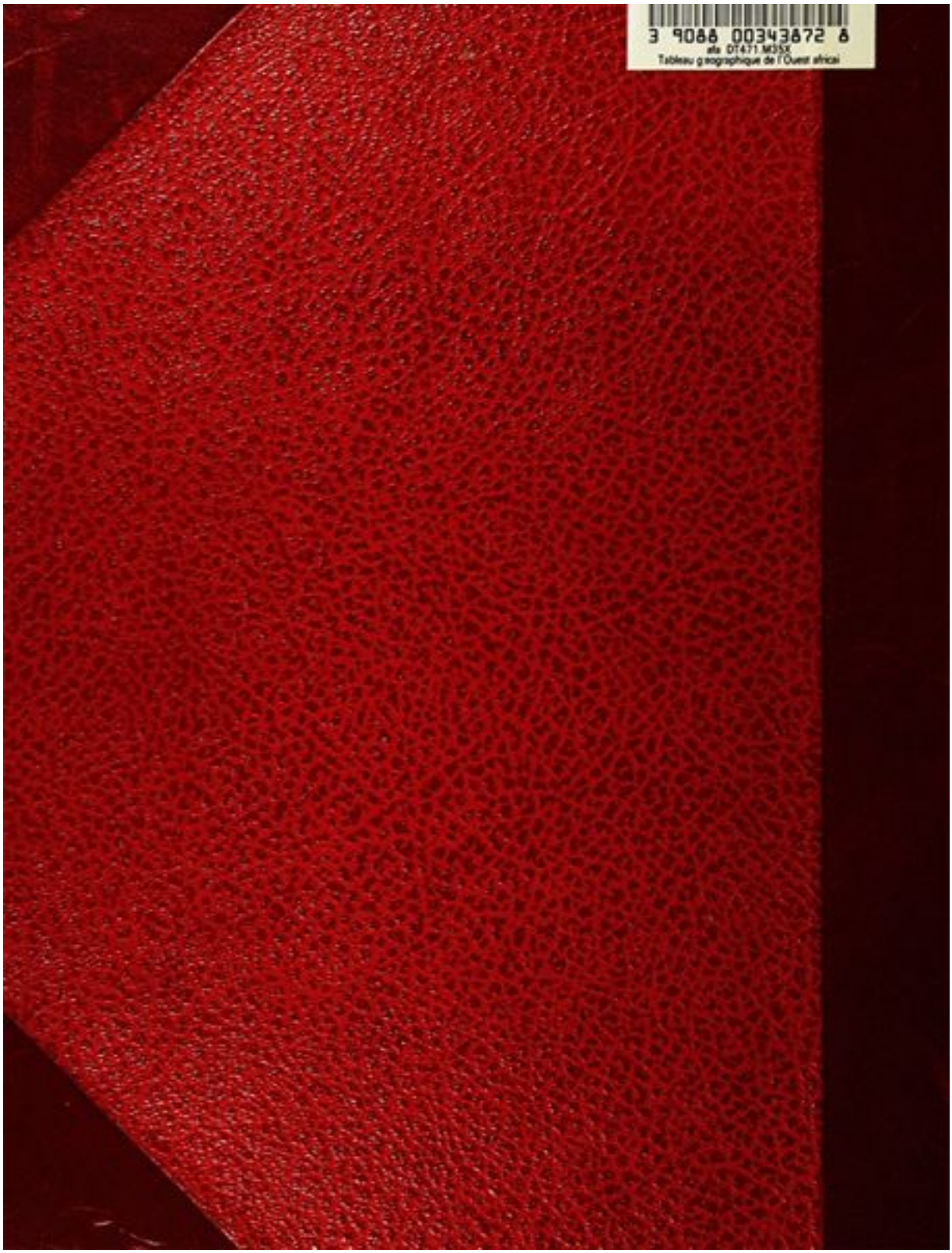
3 9088 00343872 8
afa DT471.M35X
Tableau g eographique de l'Ouest africai